

ALMANACH DE GOTHA

POUR L'ANNÉE 1849.

Se vend:

en ALLEMAGNE et en SUISSE chez tous les libraires.

à ABO: chez W. J. Lillja.
à AGRAM: chez F. Suppan.
à AMSTERDAM: chez J. Muller. — M. H. Schonekat. — C. G. Sulpke.
à ANVERS: chez M. Kornicker.
à ATHENES: chez A. Nast.
à BOSTON: chez Little & Brown.
à BOUCAREST: chez Rosetti & Winterhalder.
à BRUXELLES: chez Ch. Muquardt. — A. Le Maire & Sœur. — Mayer & Flatau. — Kiessling & C°.
à CHRISTIANIA: chez Feilberg & Landmark.
à CLAUSENBOURG: chez Barra veuve & Stein. — J. Tilsch.
à CONSTANTINOPLE: chez J. J. Wick.
à COPENHAGUE: chez H. J. Bing. — Gyldendal. — A. F. Hœst. — P. G. Philipsen. — C. A. Reitzel.
à CRACOVIE: chez D. E. Friedlein.
à DORPAT: chez E. J. Karow. — Fr. Kluge.
à FLORENCE: chez Louis Molini. — G. Ricordi & Jouhaud.
à GENES: chez Gravier.
à GRONINGUE: chez W. van Bœkeren.
à HELSINGFORS: chez Wasenius & C°.
à HERMANNSTADT: chez M. Hochmeister.
à LA HAYE: chez A. H. Bakhuyzen. — P. H. Noordendorp.
à JASSY: chez A. Hennig.

à KIEW : chez J. ZAWADZKI.
à LEMBERG : chez J. MILIKOWSKY. — F. PILLER & C°. — STOCKMANN. — E. WINIARZ.
à LIBAU : chez J. BUHLER.
à LONDRES : chez DULAU & C°. — D. NUTT. — F. THIMM. — WILLIAMS & NORGATE.
à LYON : chez PERISSE FR.
à MADRID : chez S. MONIER
à MILAN : chez J. MEINERS & FILS. — P. RIPAMONTI-CARPANO. — TENDLER & C°. — PAOLO UBICINI.
à MITAU : chez FR. LUCAS. — G. A. REYHER.
à MOSCOU : chez M. ARLT. — J. DEUBNER.
à NAPLES : chez ALBERT DETKEN.
à NEW-YORK : chez R. GARRIGUE.
à ODESSA : chez L. RUDOLPH.
à PALERMO : chez C. BATELLI & C°.
à PARIS : chez A. FRANCK. — FR. KLINCKSIECK. — J. RENOUARD & C°.
à PESTH : chez G. EMICH. — — C. GEIBEL. — C. A. HARTLEBEN. — G HECKENAST. — G. KILIAN & C°. — KILIAN & WEBER.
à ST. PETERSBOURG : chez BELLIZARD & C°. — EGGERS & C°. — J. HAUER & C°. — J. ISSAKOFF. — J. C. LOURI. — H. SCHMITZDORFF.
à PLOCK : chez C. DOBRZANSKI.
à PRESSBOURG : chez G. F. WIGAND.
à REVAL : chez G. EGGERS. — F. J. KOPPELSON.
à RIGA : chez J. DEUBNER. — E. GŒTSCHEL. — N. KYMMEL.
à RIO-DE-JANEIRO : chez E. & H. LÆMMERT.
à ROME : chez J. GALLARINI. — P. MERLE.
à ROTTERDAM : chez A. BÆDEKER.
à SMYRNE : chez P. DELORME.
à STOCKHOLM : chez A. BAGGE. — A. BONNIER. — C. E. FRITZE.
à STRASSBOURG : chez F. G. LEVRAULT. — SCHMIDT & GRUCKER. — TREUTTEL & WURTZ.
à TARNOW : chez J. MILIKOWSKY.
à TURIN : chez F. BOCCA. — FRÈRES REYCEND & C°.
à UTRECHT : chez W. F. DANNENFELSER. — KEMINK & FILS.
à VARSOVIE : chez H. S. MERZBACH. — H. NATANSON. — G. SENNEWALD. — SPIESS & C°.
à VENISE : chez H. F. MUNSTER. — P. RIPAMONTI-CARPANO.

GOTHA : Imprimerie de la cour d'ENGELHARD-REYHER.



JEAN Archiduc d'AUTRICHE
Administrateur de l'Empire
d'ALLEMAGNE
nommé le 29 Juin 1848

ALMANACH

DE

GOTHA.

ANNUAIRE DIPLOMATIQUE
ET STATISTIQUE
POUR L'ANNÉE
1849.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME ANNÉE.

GOTHA,
CHEZ JUSTUS PERTHES.

AVANT-PROPOS.

On comprendra facilement les difficultés que devait nécessairement éprouver la rédaction à publier cette année l'Almanach de Gotha, surtout pour la partie diplomatique de l'ouvrage. Toutefois elle se flatte d'avoir satisfait aux justes prétentions du public, qui se persuadera, que partout elle a consulté et mis à profit les données du jour.

Dans la marche calme et régulière des évènements, rarement les mutations dans les ministères et les places de haute administration s'opèrent tout d'un coup, en amenant un renversement total; de nos jours au contraire, nous voyons dans beaucoup d'états se succéder rapidement des changements subits et imprévus, résultats des nouveaux rapports que ces états ont établis, et des efforts qu'ils font pour consolider ces nouvelles relations, tant vis-à-vis d'eux mêmes qu'en face de l'étranger. De là vient, que des noms à peine consignés devaient être remplacés par d'autres, de là des incertitudes trop fréquentes qu'il fallait lever.

Ajoutez à ces obstacles provenant du développement rapide des rapports nationaux, d'autres, qui devaient en être la conséquence; nous voulons dire le manque ou l'imperfection des renseignements nécessaires. Plusieurs de nos correspondants, qui jamais ne se sont lassés de concourir à notre tâche, nous ont fait défaut, d'autres fois les renseignements qu'on a bien voulu nous transmettre ont été démentis par les évènements, en d'autres cas enfin, les protecteurs les plus zélés de notre ouvrage se sont vus dans l'impossibilité de nous dire, si telle ou telle autorité subsistait ou non, puisque, sans être positivement supprimée, elle n'existait plus par le fait. Les mêmes incertitudes se représentent au sujet des notices statistiques sur les finances et les forces armées; en suite des actualités les budgets chancellent, et le nombre des troupes s'augmente.

L'annaliste cependant n'est pas à même d'attendre l'issue des évènements; l'impression de ses feuilles continue pendant leur cours; il n'a pas le tems d'hésiter; lors même qu'il préverrait les mutations essentielles qui vont sans tarder survenir pour l'article qui l'occupe, il doit continuer sa tâche, et ne peut rien changer aux données qu'il vient de consigner.

La partie diplomatique de l'almanach est, on ne l'ignore pas, destinée à offrir des renseignements sur le personnel des autorités supérieures ainsi que sur celui des ambassades pour l'année subséquente à celle de sa publication, donc pour l'année, dont il porte le chiffre; elle doit encore porter des notices statistiques, qui, en premier but, pourront servir à comparer facilement entr'eux les différents états quant à leur étendue, leurs forces etc. L'édition présente répondra, encore pour plusieurs articles à quelques exceptions près, parfaitement à ce but, pour bien d'autres,

malheureusement il n'en sera pas ainsi. Le parti qu'on a pris afin de ne pas priver de tout intérêt les articles qui, comme on pouvait facilement en juger, subiraient des changements, a été celui d'admettre les mutations-mêmes, qui successivement ont été faites dans les autorités; c'est un résumé rapide de l'histoire de nos jours si pleins d'agitation.

Bien que pressé par les évènements, nous avons tenté d'en retracer les tableaux là, où la marche des évènements nous en a démontré l'utilité; nous l'avons fait aussi souvent que nous en avons eu les moyens et aussi souvent que le mince volume de notre ouvrage, trop étendu déja, nous l'a permis. La chronique, cette fois assez volumineuse, peut être considérée comme servant de chaine à cette trame, sur le métier de notre almanach. Pour les articles dans lesquels on n'a pas admis de telles reproductions, bien que les autorités du pays dont ils traitent, fussent également à la veille de subir des changements, il faudra y revenir à la prochaine édition.

En considération des difficultés que nous venons d'énoncer, nos lecteurs voudront bien accorder à la rédaction, non seulement une indulgence qu'elle réclame, mais en même tems accorder à son œuvre un concours bienveillant qu'elle sollicite; elle en a grand besoin, et plus que jamais, on s'en persuadera facilement d'après ce que nous venons de dire. — Le soussigné a l'honneur de prier les gouvernements de lui transmettre leurs feuilles officielles, ainsi que les publications concernant les finances de l'état. Il invite les ambassades, dont le personnel ne se trouve qu'imparfaitement consigné dans les journaux, à vouloir lui faire parvenir les renseignements nécessaires, pour le mettre à même de compléter et de rectifier les articles qui les concernent.

Quant aux changements survenus pendant l'impression de l'ouvrage, les suppléments en rendent compte, et comme il est probable que les derniers mois de l'année en amèneront beaucoup d'autres encore, on se propose d'y ajouter vers le commencement de la nouvelle année un second. Je prie enfin les protecteurs et les amis de cet ouvrage de vouloir, sans attendre de ma part une demande spécialement formulée par voie de correspondance, m'envoyer d'ici là c.-à-d. jusqu'à la fin du décembre, les communications qu'ils voudront me faire tenir.

Gotha, le 10 octobre 1848.

W. H. Ewald, Dr.

ADDITIONS ET LISTE DES CHANGEMENTS

SURVENUS OU VENUS A LA CONNAISSANCE DE LA REDACTION PENDANT L'IMPRESSION DE L'ALMANACH.

A. GÉNÉALOGIE.

Page. II Partie.

86 l. 6. Arenberg. Après le Prince Antoine et la Princesse Marie, née Comtesse de Mérode, ajoutez: Fils —: Pr. Philippe-Maria-Prosper, né 17 juin 1848.

91 l. 15 seqq. Bauffremont-Courtenay. La Princesse Hortense, née 18 février 1782, mariée Comtesse de Ferrari, est décédée en juin 1848.

97 l. 5. Bonaparte. Ajoutez: nommé député à l'assemblée nationale dans les départementa de la Seine, de la Moselle, de la Yonne et de la Charente-inférieure, il y entre le 26 sept. 1848.

115 l. 18. Esterházy. Le Prince Paul-Antoine a renoncé le 12 sept. 1848 à sa place de ministre des affaires étrangères du royaume de Hongrie (gazette univ. du 12 sept. 1848).

118 l. 6 du bas. Furstenberg. Le Landgrave François cité comme major au 28ème régim. d'infanterie est actuellement lieutenant-colonel (gazette de Vienne du 9 sept. 1848). — De même (l. 10) le Landgrave Charles (gaz. de Vienne du 24 sept. 1848).

122 l. 7. Hohenlohe-Langenbourg. Le Prince Ernest a été réélu président de la chambre des Seigneurs du royaume de Wurtemberg jusqu'à fin 1855.

— l. 11 du bas. Ibidem. Le Prince Gustave, jusqu'ici colonel, est avancé au grade de major-général (gaz. universelle du 2 août 1848).

124 l. 3. Hohenlohe-Oehringen. Le Prince Félix a quitté le service militaire (gazette universelle du 1 juillet 1848).

125 l. 9. Hohenlohe-Kirchberg. Le Prince Henri a été rappelé de l'ambassade de St. Pétersbourg.

126 l. 26. Hohenlohe-Bartenstein-Jagstberg. La Princesse Marie-Frédérique-Crescence-Sophie, née 20 mars 1798, est décédée en juin 1848.

— deux dernières lignes. Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst. Retranchez: b) la seigneurie de Schillingsfurst etc.

127 l. 21. Ibidem. Le Prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen a cédé le gouvernement à son fils.

128 l. 22. Hohenlohe-Schillingsfurst en Bavière. Le Prince Constantin est lieutenant au service de l'Autriche.

134 l. 2. Khévenhuller-Metsch. Adam-Emmanuel Comte de Waldstein-Wartenberg est colonel et commandeur de régim.

140 au bas. Lichnowsky. Le Prince Félix, député à l'assemblée nationale pour le cercle de Ratibor, a été assassiné à Francfort le 18 sept 1848.

141 l. 10. Ligne. Le Prince Eugène a été nommé 30 sept. 1848 ambassadeur belge à Rome (moniteur belge du 3 oct. 1848).

143 l. 24. Lobkowitz. Chargé de faire le service d'aide-de-camp de Sa Maj. imp.-royale et président de la chambre intérieure (gazette de Vienne des 9 et 24 sept. 1848).

151 l. 23. Lynar. Comte Ernest est lieutenant-colonel.

159 l. 21. Orsini. Retranchez: sénateur de Rome.

168 l. 29. Radzivill. Ajoutez: En même tems commandeur en chef de Torgau ad inf.

172 l. 21. Rohan-Chabot. Le Comte Esterházy est actuellement ambassadeur autrichien à Lisbonne.

192 l. 10. Schwarzenberg. Prince Félix, lisez au lieu de major-général, feldmaréchal-lieutenant.

196 après l. 27. Sulkowsky. Fils: Prince Joseph-Maria-Louis, né 2 févr. 1848. (La notice y relative n'est parvenue à la rédaction que le 8 août, trop tard pour en faire l'usage désiré. Cette information comprend du reste quelques indications qui ont embarassé la rédaction, quelques personnes décédées y ayant été citées comme vivant encore etc.)

210 à la fin de la généalogie. Observation. Les familles de France, énumérées jusqu'ici dans la seconde division de la généalogie y ont de nouveau été admises, bien que le gouvernement provisoire ait aboli le 29 févr. 1848 tous les titres de noblesse. Comme la constitution de la république française devait encore décider la question, cette manière de faire nous était indispensable. La confirmation du décret mentionné du gouvernement provisoire a cependant été votée par l'assemblée nationale le 21 sept 1848. Le second paragraphe de l'article 10 de la constitution dit à ce sujet: „sont abolis à toujours tous titres nobiliaires, toute distinction de naissance, classe ou caste."

III Partie.

250 l 1 et 2. Solms-Laubach. Au lieu de „commandeur du 5ème régiment des ulans," lisez: command. de la 8ème bri-

gade de cavalerie (feuille hebdomadaire sur le service militaire du 16 sept. 1848).

251 l. 20 et séqq. Stadion. Comte François. Retranchez: Gouverneur de Galicie, membre du tribunal des arbitres près la confédération germanique; le même Comte François est par-contre membre de l'assemblée constituante d'Autriche.

258 l. 26. Stolberg-Stolberg. Comtesse Marie-Thérèse-Julie-Joséphine, née 12 mars 1845, † 25 janv. 1848.

263 l. 19. Wurmbrand. Lisez colonel au lieu de lieutenant-colonel. (Gazette de Vienne le 24 sept. 1848.)

B. NECROLOGE.

264 après l. 15. Autriche. Le 19 juillet 1848 —: L'Archiduc Charles-Albert-Louis, né 3 janv. 1847, fils de l'Archiduc Albert.

— après l. 23. Deux-Siciles. Le 13 sept. 1848 —: la Reine douairière Marie-Isabelle, née 6 juillet 1789, fille du Roi Charles IV d'Espagne, veuve de François I, Roi des Deux-Siciles depuis le 8 nov. 1830.

265 après l. 2. Hesse-Hombourg. Le 7 sept. 1848 —: Landgrave Gustave-Adolphe-Frédéric, né 17 février 1781, général de cavalerie au service de l'Autriche, Landgrave-régnant depuis le 15 décembre 1846

— l. 27. Pays-Bas. Le Prince Alexandre est décédé le 20 février.

266 avant la dernière ligne. Hohenlohe-Bartenstein-Jagstberg. Comparez l'observation à la page 126.

268 après l. 28. Stolberg-Stolberg. Comparez la remarque relative à la page 258.

C. OBSERVATIONS RELATIVES AUX DEUX LISTES SUR L'AVENEMENT AU TRONE ET SUR L'AGE DES SOUVERAINS.

270 l. 7 et 8 du bas. Retranchez le no. 46 et ajoutez au bas de la page: Landgrave de Hesse-Hombourg: 1847, 7 sept.; 65½ ans.

271 l. 9 du haut: Retranchez le numéro 3 et inscrivez sous no. 6: Landgrave de Hesse-Hombourg: 26 avril 1783; 65 ans, 2 mois 5 jours.

D. ANNUAIRE DIPLOMATIQUE.

Amérique du Nord.

278 ligne 22. Brunsvic. Cons.-gén. à New-York —: John H. Dreyer. (Gaz. univers., supplément, du 16 sept. 1848).

279 l. 13. Grande-Bretagne. Consul pour Massachusetts — : Edmond Arnout Grattan, esq. (Gazette de Londres du 4 août 1848.)

280 dernière ligne. Consul de la Suisse à New-Orléans: Frédéric Pechien.

281 l. 16. à lire: Représentation au 30ème congrès de 1847 à 1849.

— l. 14 du bas. Sardaigne. Au lieu du chevalier de Montiglio: l'avocat Louis Mosai est chargé d'aff. (Notice de Sardaigne du 27 juillet 1848.)

— l. 4 par le bas. A ajouter: Jowa, reconnu comme état au mois de déc. 1846, envoie 2 représentants au 30ème congrès.

283 Tableau des États-Unis de l'Amérique du Nord. Par le traité de paix, d'amitié, de limites et de colonisation entre les Etats-Unis et la République mexicaine, conclu et signé en la ville de Guadeloupe-Hidalgo le 2 février 1848, la ligne de limites entre les deux républiques est fixée, comme suit: Elle commencera dans le golfe de Mexique, à 3 lieues de distance de la terre à l'opposé de l'embouchure du Rio-Grande, autrement nommé Rio-Bravo-del-Norte, ou à l'opposé de l'embouchure de son embranchement le plus profond, (s'il pouvait y avoir plusieurs branches) se jetant directement à la mer, de ce point en amont et au milieu de cette rivière, en suivant le canal le plus profond, là ou il y aura plusieurs passages, jusqu'au poins où elle touchera la limite méridionale du Nouveau-Mexique; en suite vers l'ouest, en longeant toute la limite méridionale du Nouveau-Mexique jusqu'à son extrémité occidentale; ensuite, vers le nord, en longeant la ligne occidentale de la N.-Mexique, jusqu'à ce qu'elle coupe la première branche de la rivière Gila; ensuite en aval et au milieu de la dite rivière jusqu'à l'endroit où elle se jette dans le Rio-Colorado; de là à travers le Rio-Colorado, en suivant la ligne de division entre la Californie supérieure et inférieure à l'océan pacifique.

284. Il y a eu plusieurs fautes d'impression quant aux titres du budget des dépenses. Il faut lire:

— l. 20.	146000	D. pour	l'inspection des côtes (coast survey).
— l. 27.	1,000000	» »	quatre bâteaux-à-vapeur.
— l. 28.	124906	» »	l'académie militaire.
— l. 29.	1,358700	» »	la paix mexicaine.
— l. 31.	330000	» »	les chaussées.
— l. 32.	518830	» »	l'érection de phares.
— l. 33.	20000	» »	la fabrication des bons du trésor.

284 A ajouter enfin : Dans le message du président au congrès du 12 juillet 1848 la dette d'état, y compris tous les bons du trésor, tant en cours que votés, est indiquée à

$65\frac{3}{4}$ millions de Dollars.

Avant le commencement de la guerre avec le Mexique (mois d'avril 1846) elle se monta à $17\frac{3}{4}$ millions, de sorte, que la dette causée par cette guerre doit être évaluée à 48 millions. Outre cette somme la guerre, d'après le dit message, a consumé le montaut de deux revenus annuels de l'état et les excédants de revenus, qui se trouvaient dans les caisses d'état. Enfin il faut ajouter le dédommagement en argent comptant, stipulé en faveur du Mexique, c'est-à-dire 3 millions et payable immédiatement après l'échange des ratifications du traité de paix, 12 millions en quatre années subséquentes, et 3 millions comme le montant des sommes réclamées de citoyens des Etats-Unis au gouvernement mexicain que le gouvernement de l'Amérique du Nord s'est chargé de rembourser.

Anhalt-Dessau.

290 l. 8. L'envoyé extraord. et min. plénipotentiaire, cons. privé act. de Jordan est décédé 4 sept. 1848.

Anhalt-Bernbourg.

— après l. 17. Le 24 juillet 1848 il a été publié une ordonnance sur le „ministère responsable" dont le président est le cons. privé act. de Kersten et les autres membres sont ceux de la ci-devant conférence privée.

Autriche.

1) Autriche.

292 l. 3. E. de Schwarzer, min. des travaux publics obtient, 24 sept. 1848, sa démission demandée et l'administration de ses fonctions est provisoirement oonféré au min. du commerce.

— l. 6 du bas. Sous-secrétaires d'état : 1) du ministère de l'intérieur — : Dr. Cajetan Mayer (4 août 1848) ; 2) du ministère des travaux publics — : Michael Layer. (17 août, gaz. de Vienne du 20 août 1848.)

292 l. 19. Conseillers du ministère de justice — : Adolphe Baron de Protobevera et George chevalier de Mitis. (25 août, gaz. de Vienne du 27 août 1848.) — Réglement provisoire sur les fonctions du ministère de la justice (feuille officielle de la gaz. de Vienne du 3 sept. 1848), portant que la commission aulique pour la législature judiciaire est dissoute, la cour suprème de la justice, ne continue d'exister que comme tribunal suprème et aura aussi ce nom.

292 après l. 22. Chef de Section au minist. des finances —: André Baumgartner.

— après l. 22. Cons. du min. de l'instruction publique —: Dr. François Exner, prof. de philosophie. (Gaz. de Vienne, 12 sept. 1848.)

— l. par le bas. Cons. du min. pour l'agriculture, l'industrie et le commerce —: Pierre Kotzian. (Gaz. de Vienne du 26 sept. 1848) et Dr. Siegfried Becher. (Gaz. de Vienne du 29 sept. 1848.)

— l 3 par le bas. Chef de la section montanistique —: le cons. du minist. Charles de Scheuchenstuel. (25 août, gaz. de Vienne du 27 août 1848.)

293 l. 11. Au lieu de „Comte" à lire: Baron de Skrbensky.

— l. 17. Chargé provisoirement des fonctions de président du gouvernement de Bohème: le vice-président Charles Baron Mecsery.

— l. 21. Gouverneur de Galicie —: le Chev. Wenceslas de Zaleski. La place du gouv. de Galicie comprend aussi le cercle de Cracovie et la Bucovine. (Gaz. de Vienne du 3 août 1848.)

— Les lignes 24 et 25, concernant la Cracovie, sont à éffacer.

293 l. 13 du bas }
294 l. 21 } le Baron de Tursky se retire des affaires, c'est le feldmaréchal de Welden qui le remplace. (Gaz. de Vienne du 26 sept. 1848.)

294 l. 12. V. ordonnance royale du 25 sept. 1848.

— l. 18. Le général-commandeur du banat, feldmaréchal-lieutenant Louis de Piret a été nommé commandeur du 2d corps d'armée de réserve en Italie. (Gaz. de Vienne du 30 sept. 1848.)

— l. 14. Au lieu de Jean lisez Emmeric.

Le 6 oct. 1848 une nouvelle révolte éclate à Vienne. Le ministre de la guerre, Cte Baillet-Latour est assassiné, le Président du Conseil, Baron de Wessenberg et le ministre de la justice Dr. Bach sont obligés de s'en fuir; la diète décrète que les ministres Dobblhof, Kraus et Hornbostel doivent se charger des fonctions de tous les ministères et qu'ils doivent surtout faire tous les efforts exigés pour le rétablissement de l'ordre et de la sûreté publique, qu'à cet effet ils proposeront à l'Empereur un nouveau ministère et seront constant en rapport avec la diète. L'Empereur, s'étant retiré de Schœnbrunn, mande de Sieghardskirchen le ministre Hornbostel (8 oct.) de se rendre à la cour pour contrasigner les ordonnances impériales. — La démission des ministres Bach et Dobblhof fut acceptée par l'Empereur le même jour (séance de l'assemblée de l'emp. du 12 oct.) et le min. Hornbostel a démandé sa démission le 11 oct.

295 l. 6. 2) Hongrie.

Depuis le 3 mars 1848 où dans la séance circulaire à Presbourg un ministère responsable hongrois fut demandé, la Hongrie a cherché d'un côté à se séparer de l'empire d'Autriche et de l'autre côté à se faire le centre de la nation slavo-croatique. La crainte que l'élément slave ne l'emportât trop sur l'élément allemand quand il serait établi une constitution appuyée sur les vœux des majorités, détermina plusieurs Autrichiens à favoriser cette double tendance des Hongrois, tandisque d'autres regardaient la centralisation de l'empire comme l'affaire principale. Pendant quelque tems la Hongrie semblait être appelée à maîtriser les pays confinants, mais le sentiment de l'indépendance ne tarda pas à se manifester dans ces contrées-ci qui conservaient cependant le désir d'appartenir à l'ensemble des états autrichiens qui leur fournît les moyens de leur défense et de leur existence.

Le 31 août parut le manifeste de la nation slavo-croatique: elle demande à être un membre libre du libre empire et refuse la subordination sous la domination de la Hongrie; elle réclame une diète générale composée de députés des provinces pour les affaires extérieures, ainsi que pour celles de la guerre, des finances et du commerce et un ministère qui lui soit responsable; chaque pays séparé doit avoir une diète séparée et son gouvernement séparé responsable au seul pays pour régler les propres affaires de celui-ci. L'essai d'une médiation, du reste discontinué par le départ de son auteur, l'Archiduc Jean pour Francfort s/M. (30 juillet) échoua. Le ban de Croatie et les Hongrois se préparaient à la lutte acharnée tandisque les fils des deux pays combattaient en commun pour l'Autriche en Italie. Une lettre de l'Empereur adressée à l'Archiduc-Palatin de Hongrie et datée du 31 août, invite à renouveler ces essais et à venir s'entendre à Vienne sur les sujets de la discorde. Le 4 sept. l'Empereur revoque le manifeste publié le 10 juin contre le Baron Jellachich, ban de Croatie, et une semaine plus tard (11 sept.) celui-ci quitte Varadin et passe la Drave. Il atteint Kelety le 25. Une députation hongroise, envoyée pour demander à l'Empereur la protection et des mesures contre le ban, ne fut pas accueillie comme elle l'eût désiré (9 sept.). Le lendemain du retour de cette députation à Pesth (11 sept.) le ministère quitta ses fonctions, excepté le ministre de l'intérieur Bartholomée Szemère. L'offre de l'Archiduc-Palatin de se charger en attendant du gouvernement responsable ne fut pas accepté de la diète. Après avoir dit-on déposé le 25 sept. sa dignité de Palatin entre les mains du Roi, il partit de Vienne à Brunn le 27 sept. On nomma le

Comte Mailáth gouverneur provisoire pour faire les fonctions du Palatin. Le 25 sept. le feldmaréchal-lieutenant François Comte de Lamberg fut chargé du commandement en chef de toutes les troupes et de tous les corps armés en Hongrie et un manifeste fut publié le même jour, portant: que le Comte Lamberg avait reçu l'ordre de rétablir la paix; que les troubles éclatés au Nord de la Hongrie devaient être reprimés par la force militaire ramassée en Moravie, que les mesures propres se préparaient, pour obtenir un arrangement amiable entre tous les partis intérieurs. Le 27 sept. 1848 les représentants hongrois déclarèrent ce manifeste pour nul et non-avenu parce qu'il n'était pas contra-signé, menaçant en même tems tout employé qui en favoriserait la divulgation ou l'exécution; le commandement suprème fut défendu au Comte Lamberg. Le jour suivant Lamberg fut assassiné à Pesth par le peuple irrité. La veille de cet assassinat la maison des représentants institue une commission composée de six membres comme gouvernement provisoire avec des pouvoirs illimités. Par ordonnance royale du 3 oct. le feldzeugmestre et lieut.-capit. de la garde-du-corps hongroise: Adam Baron de Recsey de Recse est nommé présid. du ministère de Hongrie et a reçu la commission de former un nouveau ministère. Un manifeste royal du même jour, se fondant sur les résolutions révolutionnaires de la maison des représentants et son décret contre Lamberg du 27 sept., la dissout et nomme le ban de Croatie, Dalmatie et Esclavonie, feldmaréchal-lieut. Baron de Jellachich commandeur de toutes les troupes en Hongrie et les pays y confinant, commissaire et lieut. du Roi.

Page.

295 l. 9 par le bas. Il faut séparer par une ligne les deux lignes qui concernent le président de la table hongroise des charges qui concernent la Croatie, Fiume et la Transylvanie.

— l. 6 par le bas. Fiume occupé le 31 août 1848 au nom du Roi de Croatie par le vice-comte du Comitat d'Agram Joseph Comte de Bnoyevacz; le Ban de Croatie nomme le 1 sept. le général Victor commandeur militaire en chef.

---

296 l. 17. Joseph Pr. de Lobkowitz, major-général et brigadier, appelé à faire le service d'adjudant-général près de Sa Maj. l'Empereur. (Gaz. de Vienne du 9 sept. 1848.)

(Corps diplomatique.)

298 l. 9 par le bas. France. Lors de l'audience du chargé d'aff. (16 août) de Gabriao est indiqué comme secrét. de légation.

299 l. 22. Le 1er secrétaire de la légation russe Mr. d'Adelung à été nommé consul-gén. à Danzic.

299 l. 5 par le bas. Chargé d'aff. de la Suisse à Vienne, nommé le 28 juillet 1848: Dr. J. K. Kern.

Bavière.

327 l. 11. Ajoutez comme membre du conseil d'état: le cons. du royaume et président du suprème consistoire protestant Frédéric-Chrétien Arnold, nommé 31 juillet (Gaz. universelle du 12 août 1848).

Belgique.

334 l. 7 du bas. Secrét.-général du ministère de la guerre, au lieu de Nicaise, le major-général N. J. Trumper, 20 août 1848.

335 l. 5, 2 et 1 du bas. Gouverneur de la province du Hainaut —: Baron Adolphe de Vrière, ci-devant gouverneur de la province de Namur (1 sept. 1848). Gouverneur de la prov. de Namur —: F. P. V. Pirson, lieut.-colonel de l'artillerie, 1 sept. 1848. Gouverneur de la province de la Flandre-orientale —: Charles-Edouard de Jaegher, depuis le mois de décembre 1847 ministre-resident à Madrid. (1 sept. 1848.)

336 après l. 3. Accrédité de la part du Pouvoir central de l'Allemagne: le major-général en service du grand-duché de Hesse Adolphe Baron de Drachenfels. (Notification à l'assemblée nationale le 2 sept., remission de ses lettres de créance le 4 sept. 1848.)

337 l. 1. Ajoutez après le nom du Baron de Bentinck env. extraord. et min. plénipotent. du Roi des Pays-Bas entre parenthèses: pour à-présent ministre néerlandais des affaires extérieures. Ajoutez en continuant dans la même ligne —: R. J. A. Cenle, cons.-gén. (à Anvers.)

— l. 10. Le Marquis Taliacarne ne devait pas être énuméré comme secr. de la légation sarde. (Nouvelles de Turin du 27 juillet 1848.)

— l. 19. Le major-général wurtembergeois de Fleischmann a été rappelé de Bruxelles et Paris. (Nouvelles de Stuttgart du 9 sept. 1848.)

Brème.

341 l. 14. Ajoutez après le nom de J. Smidt —: résid. plénipot. près le Pouvoir central de l'Allemagne.

Chili.

349 après l. 23. Consul péruvien —: Manuel Piuera.

Danemark.

354 après l. 8.

Pour compléter l'introduction nous devons encore mentionner

les faits suivants. Le 31 mars le parlament provisoire (Vorparlament) s'accorda sur le décret suivant qui fut ensuite publié par le Comité des Cinquante, 3 avril 1848 : „Schleswig inséparablement uni par les liens de nationalité et des mêmes besoins et intérêts à Holstein doit sans délai être reçu dans la Confédération-germanique et représenté dans l'assemblée constituante comme tout autre état par des députés librement choisis." La conséquence de cette décision fut la représentation de Schleswig, ainsi que de Holstein tant au Comité des Cinquante, qu'à l'assemblée nationale et l'admission du professeur Dr. de Madai, désigné par le gouvernement provisoire (le 15 avril) à la Diète germanique.

Le 24 mars le Roi de Danemark eut donné la réponse suivante à la députation des duchés qu' „à Holstein, état indépendant de la Confédération-germanique, il donnerait une constitution libérale, . . . que, pour ce qui se rapportait à l'incorporation de Schleswig dans la Confédération-germanique, il n'en avait ni le droit, ni le pouvoir, ni non plus la volonté, qu'il avait résolu de maintenir la réunion indissoluble du Schleswig avec le Danemark et de l'affermir par une constitution commune et libérale." (Gaz. universelle du 1 avril.) Le même jour la Prusse déclara par une dépêche adressée au Duc de Holstein-Augustenbourg de vouloir défendre Schleswig-Holstein contre toutes sortes de prétentions injustes et professa comme son opinion : qu'il fallait maintenir l'indépendance des deux duchés, leur liaison intime et la succession exclusive des mâles. Le 2 avril la Prusse soumit la déclaration du Roi de Danemark à la délibération de la diète germanique. Cette dernière décida qu'au besoin l'évacuation de Schleswig serait effectuée par la force armée et le 13 avril la Prusse s'expliqua sur la manière dont elle comprenait son mandat : de resister à chaque tentative de changer le status quo au désavantage des deux duchés, et de veiller à ce que la médiation ne soit pas éludée par la consommation d'un fait accompli. (Avis de la minorité des Comités pour les questions internationales et pour le pouvoir central réunis pour discuter les affaires de l'armistice de Malmoe.)

Deux projets ont été produits, pour servir de base à l'armistice dont le premier avait été discuté à Malmoe le 2 juillet et le second à Bellevue près Kolding le 19 juillet. C'était enfin celui de Malmoe du 26 août qui fut adopté. Pouvoir de son Alt. Imp.-Royale le Vicaire de l'Empire en faveur de la Prusse, 7 août; puis en faveur de Max. de Gagern, sous-secrétaire d'état, 9 août. Lettre du plénipotentiaire prussien de Camphausen, adressée au ministère des aff. étrangères de l'empire, lors de la remise des

points stipulés de l'armistice avec l'explication des raisons qui ont empêché l'accord des conditions stipulées avec les restrictions énoncées dans les pouvoirs accordés le 7 août.

Dûrant les 7 mois de l'armistice (jusqu'au 1 avril 1849) Schleswig-Holstein doit être gouverné par une commission de cinq, Lauenbourg par une commission de trois membres. Le Danemark en nomme 2, resp. 1, membres, pris dans le nombre des notabilités de ces pays, la Prusse, agissant au nom de la Confédération-germanique, en nomme autant, on s'accordera sur la personne du président. Les états constitutionnels des deux duchés rouvrent là-dessus leurs séances ajournées pendant quelque tems et décident en opposition avec les conditions de l'armistice qu'ils ne peuvent être ni dissouts, ni ajournés, 4 septembre, que nul changement dans le personnel du gouvernement ne peut être effectué sans leur consentement, que les lois publiées par le gouvernement provisoire depuis le 24 mars ne peuvent être ni changées, ni abrogées sans leur coopération. Le 8 septembre à 2 heures du matin ils viennent à bout des débats sur la constitution; le lendemain la constitution est sanctionnée par le gouvernement provisoire. En voici le contenu le plus essentiel: Véto suspensif aussi longtems que le Duc est en même tems souverain d'un autre pays, au cas contraire son véto est absolu; puis au premier cas: administration des duchés par un gouverneur nommé dans les citoyens de Schleswig-Holstein ou dans le nombre des Princes allemands; une chambre constitutionnelle de 130 membres, dont 50 seront nommés sans restriction du peuple entier, 50 des propriétaires de terres et 20 des bourgeois de villes ayant les uns et les autres 600 écus de fortune, valeur de taxation ou 150 écus de revenu; 10 des possesseurs de terres ayant 30000 écus en valeur de taxation.

354 l. 30. Après le nom du min. de la guerre Mr. Tschernig lisez colonel au lieu de capitaine.

355 l. 5. Le cons. de conférence Dankwart, jusqu'ici directeur de bureau au département des affaires étrangères a été remplacé dans cette dernière qualité par le chambellan de Retz (avec le titre de secrétaire de dépêches).

356 l. 5 du bas. Au lieu de grand-écuyer lisez: grand-échanson.

357 après l. 12. Le gouvernement provisoire s'est composé jusqu'ici de

Mr. Beseler, président; —

le Prince Frédéric de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-

Augustenbourg, le Comte Reventlow, prieur de couvent, M. T. Schmidt, négociant, Bremer, avocat, et Th. Olshausen, membres. Ce dernier s'en retira le 19 août, le Prince de H-Augustenbourg en fit autant le 9 septembre en renonçant en même tems à son poste de commandeur des troupes de Schleswig-Holstein. Le major-général de Bonin le remplaça dans ces dernières fonctions. (Lettre du général de Wrangel au ministère de la guerre, du 12 sept.) Le 25 sept. Beseler, F. Reventlow et M. T. Schmidt signèrent à Rendsbourg, comme formant le gouvernement provisoire. En vertu de l'article VII de l'armistice, 15 jours après la ratification le nouveau gouvernement provisoire devait entrer en fonction et se composer comme suit:

Président —: Charles Comte Moltke-Nutschau;

Membres —: Chambellan José-Frédéric-Ernest Baron de Heintze à Bordesholm; Thomas Prehn à Ploen, conseiller d'état; bailli Jean-Frédéric Boysen à Heyde; Alexandre-Frédéric-Guillaume Preusser, conseiller à la cour suprème d'appel à Kiel.

357 l. 22. Pour Lauenbourg:

Président —: Chrétien-André-Frédéric Comte de Rantzau-Rastorff;

Membres —: Chambellan Godefroy Comte de Reventlow; Gustave Susemihl, conseiller d'état.

Le 10 septembre une ordonnance royale fut publiée par laquelle les membres qui ont décliné leur nomination sont remplacés de manière que ce sont: le Cte Adam de Moltke, le cons. de conférence Frédéric-Henri-Chretien Johannsen et l'évêque Jœrgen Hansen qui seraient appelés à former le gouvernement provisoire. Dans une publication du 18 sept. ceux-ci se nomment la commission immédiate et la seule autorité administrative, légalement autorisée; mais aussi bien les états constitutionnels assemblés à Kiel que le général commandeur de Bonin refusent de les reconnaître.

— (Corps diplomatique:)

l. 10 du bas. Ambassade belge —: Baron du Jardin a été nommé ministre résident à Madrid (20 sept. 1848). — attaché à Copenhague: Comte Albert de Robersart.

— l. 4 du bas. Au nom de Tschudy ajoutez: Baron de Flums.

— l. 2 du bas. Ambassade espagnole: de Cueto a été nommé ministre-résident et Don Alphonso Victorero, ci-devant secrét. de légation a été remplacé par de Montufa'r.

358 l. 7. Ambassade portugaise — : Joao da Sousa Lobo a été depuis assez longtems attaché à l'ambassade de Bruxelles sans être remplacé à Copenhague.

— l. 10. Le personnel de l'ambassade russe a été augmenté par un second secrétaire Tegoborsky.

— l. 15. Ambassade suédoise : Le gentilhomme de la chambre Sibbern est parti pour la Haye où il est employé comme secrét. de légation ; son remplaçant à Copenhague est Mr. de Wetterstedt.

Deux-Siciles.

362 l. 5 du bas. Ministre secrét. de l'instruction publique — : Francesco Paolo Bozelli. (Ordonnance du 7 sept. 1848.)

363 l. 1. Ministre secrét. de l'intérieur — : Chev. Longobardi. (Ordonnance du 7 sept. 1848.) Voir p. 613, l. 7 par le bas.

365 l. 2. La ville de Messine attaquée le 5 et prise le 7 sept.

— l. 6. Voir l'addition à page 525 l. 11 : Légation belge à Rome.

Espagne.

369 l. 9. Ministre des finances — : Don Alexandro Mon. (Décret du 11 août 1848.)

— l. 18. Belgique; Baron Aldephonse du Jardin, ci-devant ministre-résident à Copenhague a été envoyé dans la même qualité à la cour de Madrid. (Décret du 20 sept. 1848.)

— l. 30. Légation française; Mr. de Lesseps a communiqué le 27 sept. 1848 au ministre des affaires étrangères les lettres officielles qui lui annoncent sa nomination comme Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française près la cour de Madrid. (Moniteur du 4 oct. 1848.)

France.

376 l. 8 jusqu'à 5. Les ministres Sénard, Récurt et Vaulabelle ayant donné leur démission, ont été nommés le 13 oct. 1848 :

Ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur, le représentant du peuple Dufaure.

Ministre secrét. d'état au départ. des travaux publics, le représ. du peuple Vivien.

Ministre secrét. d'état au départ. de l'instruction publique et des cultes, le représentant du peuple Freslon. Par suite des modifications opérées dans le ministère, le cabinet est ainsi composé :

Les citoyens Marie, à la justice;
Bastide, affaires étrangères;

de Lamoricière, à la guerre;
Verninac, marine et colonies;
Dufaure, interieur;
Tourret, agriculture et commerce;
Freslon, instruction publique et cultes;
Goudchaux, finances;
Vivien, travaux publics.

376 l. 2 du bas. Ajoutez les secrétaires-généraux —:
des finances —: Chappuis. (Monit. du 4 juin 1848.)
de la justice —: Taillandier. (Mon. du 26 juill. 1848.)
de la marine et des colonies —: Michael Vital Varagnat. (Monit. du 23 juillet 1848.)
de l'intérieur —: Herman. (Monit. du 5 juillet 1848.)

— dernière ligne. Préfet de police —: Gervais (de Caen). (Ord. du 14 oct. 1848.)

390 après l 16. Le service extra-ordinaire du conseil d'état a été rétabli par décret du 5 sept. 1848 (monit. univ. du 7 sept.), seulement que son organisation est autre qu'elle n'avait été avant le 18 avril (jour où il a discontinué). Peuvent être appelés à participer aux délibérations du Conseil d'Etat, ainsi que de ses sections et forment ainsi le service extra-ordinaire: certains employés supérieurs pour le tems pendant qu'ils sont en fonctions, les membres de l'institut, des commissions pour la guerre et la marine, du conseil-général des ponts et chaussées, du commerce et des industries, puis les membres de l'université.

— l. 5. Legrand est décédé le 1er sept. 1848.

391 l. 23. Préfet du départ. du Bas-Rhin —: Renauldon. (Monit. du 15 sept. 1848.)

— l. 1 par le bas. Préf. du dép. de Vaucluse —: Jean Debry.

— dernière ligne. Préfet du départ. de Vauclause: Jean Debry, en remplacement du citoyen Poupart.

392 l. 8. Préfet du départ. des Pyrénées-orient. —: Balland. (Monit. du 3 oct. 1848.)

— l. 17. Préfet du départ. des Basses-Pyrénées —: Jules Cambacerès. (Monit. du 3 oct. 1848.)

393 l. 5. Préfet du départ. du Finistère Brissot-Thivars.

— l. 6. Préfet du départ. du Finistère: Brissot-Thivars, en remplacement du citoyen Pécheur-Bertrand. (Monit. 12 oct. 1848.)

— l. 17. Gouverneur de Martinique —: Contre-amiral Armand-Joseph Bruat. (Monit. du 4 oct. 1848.)

393 l. 19. Gouverneur de la Guadeloupe —: colonel Fieron. (Monit. du 11 sept. 1848.)

— l. 28. Commissaire des Colonies aux Indes —: le capit. de frégate Hyacinthe-Marie de Lalande de Calan. (Monit. du 14 août 1848.)

— l. 33. Gouverneur-général en Algérie —: Charron. (Monit. du 27 sept. 1848.)

(Corps diplomatique.)

394 l. 7. Allemagne: la notification de ce que la Diète a remis ses pouvoirs entre les mains du Vicaire de l'Empire a été faite le 15 sept. 1848 par Frédéric de Raumer.

— l. 19. J. de Marcoleta, chargé d'aff. de l'état de Nicaragua, présenta le 8 sept. ses lettres de créance au ministre des affaires extérieures.

— l. 21 du bas. Le cons. de légation Comte de Hatzfeld est chargé d'affaires du Roi de Prusse et a remis ses lettres de créance le 31 juillet.

— l. 11. Autriche —: le cons. de lég. de Thom a remis ses lettres de créance le 16 sept. 1848.

— l. 7 du bas. Deux-Siciles — : le Comte de Ludolf a remis ses lettres de créance comme env. extr. et min. plénipot. le 7 août 1848 (voir Rome).

395 l. 13. Le min.-résident du grand-duché de Hesse, colonel Adolphe Baron de Drachenfels a été nommé envoyé extraord. de l'Empire germanique à Bruxelles et reçu comme tel à Bruxelles le 5 sept. 1848.

— au bas. Sardaigne — : retranchez les attachés.

396 au bas. Wurtemberg — : L'ambassadeur est rappelé; Baron de Mancler fait les fonctions de chargé d'aff.

Autant que la Rédaction sache, les Etats suivants n'ont pas encore accrédité leurs envoyés diplomatiques près la république Française:

Page 394 l. 15. Bade.
» 394 l. 18. Bavière.
» 394 l. 18 du bas. Brésil.
» 394 l. 14 du bas. Chili.
» 394 l. 5 du bas. Ecuador.
» 395 l. 10. Hesse électorale.
» 395 l. 14. Mecklenbourg-Schwérin.
» 395 l. 16. Mecklenb.-Strél.

Page 395 l. 17. Mexique.
» 395 l. 20 et 31 du bas. Oldenbourg jusqu'à la Russie.
» 396 l. 5. Saxe-Meiningen et Saxe-Weimar.
» 396 l. 13. Suisse.
» 396 l. 18. Uruguay.
» 396 l. 21. Venezuèle.

416 après l. 6. **Empire Germanique.**

Avant de procéder aux changements survenus récemment dans le personnel du gouvernement central, nous nous faisons un devoir de compléter notre article sur la Confédération-germanique par les détails suivants.

Les Cinquante-un assemblés à Heidelberg le 5 mars 1848.

- Bantlin de Wurtemberg.
- Barchet de Wurtemberg.
- *Bassermann de Bade.
- Becher de Wurtemberg.
- Binding I de Francfort.
- Bissing de Bade.
- *Brentano de Bade.
- *Brunck de Hesse.
- Buhl de Bade.
- Carové de la Prusse rhénane.
- *Christmann de la Bavière rhén.
- Dressel de Nassau.
- Eppelsheim de Bavière.
- *Fetzer de Wurtemberg.
- Frank de Hesse.
- *de Gagern de Hesse.
- *Gervinus de Bade.
- Hansemann de la Prusse rhén.
- Hœusser de Bade.
- *Hagen de Bade.
- *Dr. Hecker de Bade.
- *Dr. Heldmann de Hesse.
- Helmreich de Bade.
- *d'Itzstein de Bade.
- *Dr. Jucho de Francfort.
- *Dr. Kapp de Bade.
- *Kirchgessner de Bavière.
- Langen de Hesse.
- Lehne de Hesse.
- Leisler, Emile, de Nassau.
- *Mathy de Bade.
- *Peter de Bade.
- Rauffauf de la Prusse rhénane.
- Redwitz de Wurtemberg.
- *Roemer de Wurtemberg.
- *Sachs de Bade.
- Schmidt, cons. de rég de Bade.
- Schweickardt de Wurtemberg.
- *de Soiron de Bade.
- *Stedmann de la Prusse rhén.
- *Stockinger de Bavière.
- Stœsser de Bade.
- de Struve de Bade.
- *Welcker de Bade.
- Weller de Bade.
- *Wernher de Hesse.
- *Wiesner d'Autriche.
- *Wiest de Wurtemberg.
- Willich de Bavière.
- *Winter de Bade.
- Witzemann de Wurtemberg.

[Les noms marqués d'un astérique (*) sont ceux d'eutre les membres de cette assemblée qui ont ensuite été nommés députés à l'assemblée nationale. Brunck, Buhl, d'Itzstein, Lehne, Mathy, de Soiron, Stedmann, Wiesner étaient membres du Comité des Cinquante. Les noms élargis sont ceux de la Commission des sept que les Cinquante chargèrent à faire des propositions à fin de pourvoir à l'institution et aux élections d'une représentation nationale convenable et pour préparer celle-ci par les mesures propres.]

(Gazette allemande [de Heidelberg] du 7 mars 1848.)

L'invitation „à tous membres tant actuels qu'antérieurs d'assemblées législatives" de se réunir le 30 mars est datée du 12 mars et adressée aussi à la Prusse occidentale et orientale et à Schleswig-Holstein.

La Diète germanique déclara le 8 mars qu'une révision de la Constitution fédérale était indispensable pour se mettre en accord avec le tems qui court et les vœux de la nation. Elle recommanda à tous les gouvernements (décision du 10 mars, suspendue le 13 mars, renouvelée le 25 mars) d'envoyer à Francfort des hommes de la confiance générale, un pour chacune des 17 voix qui devaient prendre à tâche:

„d'aider la Diète fédérale et ses comités de leur avis à préparer la révision de la constitution pour la direction centrale des affaires de la patrie commune."

Les 17 „hommes de la confiance générale" eûrent leur première séance en commun avec la Diète elle-même le 30 mars, leur première séance séparée le 3 avril 1848 ensuite de laquelle ils se constituèrent à l'église de St. Paul. Le 7 avril c'étaient pour:

l'Autriche —: Antoine de Schmerling, cons. de la cour d'appel.
la Prusse —: Dahlmann, professeur.
la Bavière —: Kirchgeasner. (Plus tard Dr. Cucumus, cons. de la cour d'appel).
le royaume de Saxe —: Todt, cons. int. de légation.
le Hanovre —: de Wangenheim, conseiller de couvent. (Plus tard, 14 avril, le professeur Zachariæ.)
le Wurtemberg —: Uhland, professeur.
le grand-duché de Bade —: Bassermann, nommé vice-président le 3 avril.
la Hesse électorale —: Dr. Jordan, cons. int. de légat. (Le 23 avril, professeur Dr. Bergk.)
la Hesse grand-ducale —: Langen.
le Holstein —: Droyssen, professeur.
le Luxembourg —: Willmar, procureur-général.
les duchés et le grand-duché de Saxe —: von der Gabelentz.
Brunvic et Nassau —: de Gagern, nommé président le 3 avril.
le Mecklenbourg —: Stever.
la quinzième voix —: professeur Albrecht.
la scizième voix —: Petri, cons. int. de justice.
les Villes libres —: professeur Gervinus.

[En suite de la décision du 5 avril, que pour chacun des états réunis dans une curie on admettrait un député séparé, non-obstant qu'aux votations chaque curie n'aurait à donner qu'une seule voix, Mr. Jaup, cons. int. d'état entra encore pour la seizième voix, pour la douzième voix (Saxe ernestine), Mr. Luther; plus tard le conseiller privé Baron de Stockmar (Cobourg-Gotha) et le professeur Perthes pour Meiningen.]

Le 30 mars la Diète fédérale vota l'invitation à tous les gouvernements de l'Allemagne: de pourvoir aux élections de représentants nationaux qui, assemblés dans la résidence de la Diète elle-même, devaient octroyer la nouvelle constitution de la patrie entre les Princes et le peuple. Le même jour la commission des sept à l'exclusion d'Itzstein qui fut remplacé par Hergenhahn de Nassau, s'installa et le 31 mars cinq cent hommes s'assemblèrent à la salle impériale de l'hôtel de ville qui, attirés par les seuls vœux de leur patriotisme, ne tardèrent pas à se constituer. Ils commencèrent leur ouvrage par la nomination de Mittermaier à la présidence et de Dahlmann, d'Itzstein, Blum et Jordan à la vice-présidence, s'installèrent à l'église de St. Paul et se mirent à discuter le projet de la commission des sept. Leur session fut prolongée jusqu'au 4 avril, la publication de leurs décrets fut effectué le 3 avril par la commission des Cinquante dont ils avaient voté l'installation le 1 du même mois et fini l'élection le 4 avril. Cette commission avait pour but d'aider, en attendant la convocation de l'assemblée constituante, la diète à pourvoir aux intérêts de la nation et à diriger l'administration des affaires fédérales. L'assemblée nationale devait ouvrir ses séances à Francfort le 1er mai, et être choisie en raison d'un représentant sur 50000 habitants. Voici la liste de la;

Commission des Cinquante.

Abegg, Silésie prussienne, nommé vice-président.
**Biedermann*, Saxe.
Comte de Bissingen, Autriche.
Blachière, Hesse électorale.
**Blum*, Saxe.
Bœhn, Lubeck.
**Briegleb*, Cobourg.
**Brunck*, Hesse rhénane.
Buhl, Bade.
**Cetto*, Prusse rhénane.
de Closen, Bavière.
**Duckwitz*, Brème.
**Eisenmann*, Bavière.
**Freudentheil*, Hanovre.
**Gulich*, Schleswig-Holstein.
**Heckscher*, Hambourg.
**Hergenhahn*, Nassau.
Jacobi, Prusse.
**d'Itzstein*, Bade.
**Jurgens*, Brunsvic.
**Kierulff*, Mecklenbourg.
Kolb, Bavière rhénane.
Lehne, Hesse rhénane.
Mack, Wurtemberg.
Mappes, Francfort.

Mathy, Bade.
Mayer, Prusse.
**Murschel*, Wurtemberg.
Nonne, Hildbourghausen.
**Pagenstecher*, Prusse.
**Paur*, Bavière.
**Raveaux*, Prusse rhénane.
**Reh*, Darmstadt.
**Ruder*, Oldenbourg.
Schleiden, Schleswig.
Schnelle, Mecklenbourg.
**Schott*, Wurtemberg.
**Schwarzenberg*, Hesse électorale.
**Siemens*, Hanovre.
**Simon*, Silésie prussienne.
**de Soiron*, Bade, nommé président.
**Spatz*, Bavière rhénane.
Stedmann, Prusse rhénane.
* *Venedey*, Prusse rhénane.
Wæchter (Chancelier), Wurtemberg.
* *Wedemeyer*, Prusse.
* *Wiesner*, Autriche.
Wilhelmi, Prusse.
* *Wippermann*, Hesse électorale.
**Zachariæ*, Hanovre.

S'y joignirent:
**d'Andrian*, professeur *Endlicher* (pour celui-ci depuis le 17 avril, *Hubner*), *Th. Hornbostel*, *J. Curanda*, Dr. *de Muhlfeld*, **Schuselka.*

Dans le personnel de la Diète, il y eut ensuite de la décision du parlament provisoire (Vorparlament) plusieurs modifications dont le résultat se trouve énoncé dans la liste des membres telle qu'elle est donnée dans notre édition allemande. La Diète fixa des principes certains sur les élections pour l'assemblée nationale; le 27 avril les hommes de confiance communiquèrent à la Diète fédérale un projet de loi fondamentale sur lequel celle-ci résolut de demander les instructions des gouvernements. Cette résolution fut en opposition flagrante avec le vœu du parlament provisoire (du 3 avril): que la décision sur la constitution future de l'Allemagne devait sans restriction être confiée à l'assemblée nationale constituante dont le parlament provisoire avait déterminé la formation. La Diète publia le règlement pour les élections, le 7 avril. L'assemblée nationale devait ouvrir ses séances le 1er mai; c'est ainsi du moins que le parlament provisoire l'avait exigé; ce terme fut cependant prolongé jusqu'au 18 mai. (Comparez la Chronique, surtout le 27 juin 1848.)

Le texte de notre édition allemande (pages 346 et suivantes) indique les membres de l'assemblée nationale lors de la nomination du Vicaire de l'Empire et ensuite les ministres de l'empire nommés jusqu'au 9 août 1848.

[L'assemblée nationale vote le 5 septembre 1848 par 238 voix contre 221 d'arrêter l'exécution de toutes les mesures militaires et autres que l'armistice conclu à Malmœ le 26 août exige de

la part de l'Empire germanique. Ensuite de cette votation le président du conseil des ministres, tous les ministres d'état et les sous-sécretaires rendent leurs mandats entre les mains du Vicaire de l'Empire qui leur accorde aussi la démission sollicitée. Le professeur Dahlmann est chargé le premier de la formation d'un nouveau ministère, après lui de Hermann de Munich. Les efforts de l'un et de l'autre n'aboutissent à aucun résultat. Le 16 sept. l'assemblée nationale décide de ne plus empêcher l'exécution du dit armistice. Le 24 sept. les membres du ministère antérieur:

Antoine de Schmerling, ministre de l'intérieur et provisoirement des affaires étrangères,
Edouard de Peucker, ministre de la guerre,
Arnold Duckwitz, ministre du commerce,
Hermann de Beckerath, ministre des finances et
Robert Mohl, ministre de la justice,

sont nommés de nouveau définitivement, ainsi que les sous-secrétaires d'état suivants:

l'Intérieur — : Frédéric Bassermann; Joseph de Wurth.
Aff. étrangères — : Max de Gagern; Max.-Louis de Biegeleben.
Commerce — : Jean Fallati.
Finances — : Charles Mathy.
Justice — : Chrétien Widenmann.]

En vertu du décret de l'assemblée nationale le Pouvoir central s'entendra pour les mesures administratives avec les plénipotentiaires des divers gouvernements.

Envoyés plénipotent. des divers gouvernements, le 4 sept. 1848.

Autriche — :
Prusse — : de Camphausen, ministre d'état.
Adjoints — : le lieut.-colonel Fischer; — le cons. act. de légation de Kamptz; — Camphausen, cons. int. des finances.
Bavière — : Baron de Closen.
Saxe — : Kohlschutter, cons. int. de régence.
Hanovre — : de Bothmer, cons. de justice.
Wurtemberg — : Baron de Sternenfels, cons. du tribunal supr.
Bade — : le cons. int. Welcker.
Hesse électorale — : Dr. Jordan, cons. int. de légation.
Hesse grand-ducale — : d'Eigenbrodt, cons. du ministère.
Holstein — : professeur Dr. Madai.
Lauenbourg — : Dr. Welcker, cons. int. (comp. Bade).
Luxembourg et Limbourg — : le cons. d'état de Scherff.
Saxe grand-ducale et ducale — :

Weimar —: de Wydenbruck, cons. d'état.
Cob.-Gotha —: le cons. int. de rég. Kohlschutter (v. la Saxe).
Meininge —: Seebeck, cons. d'état.
Altenbourg —:

Treizième voix.
Brunsvic —: le cons. int. de légat. Dr. Liebe.
Nassau —:

Mecklenbourg-Schwérin et Strélitz —: Dr. Kersten, cons. de rég.

Quinzième voix.
Oldenbourg —: le colonel Jean-Louis Mosle.
Anhalt-Dessau —:
Anhalt-Bernbourg —:
Schwarzbourg-Sondershausen —:
Schwarzbourg-Roudolstadt —:

Seixième voix.
Hohenzollern, les deux, —: le cons. int. de rég. Adolphe Baron de Holzhausen.
Liechtenstein —:
Reuss —: le cons. int. de rég. Adolphe Bar. de Holzhausen.
Lippe-Schaumbourg —:
Lippe —: Petri, cons. int. de justice.
Waldeck —:
Hesse-Hombourg —: le cons. int. de rég. de Holzhausen.

Dix-septième voix.
Brème —: bourgemaître Smidt.
Francfort —: échevin Dr. Souchay.
Hambourg —: sénateur Kirchenpaur.
Luheck —: sénateur Dr. Henri Brehmer.

Page

418 l. 3. Le major Andrew J. Donelson, ambassadeur des Etats-Unis de l'Amérique du Nord a été autorisé à se mettre en rapport officiel avec le Pouvoir central de l'Allemagne et il a été accrédité pour cet effet le 5 sept. 1848.

— l. 22. Sardaigne. Mr. Antoine Gallenza a été nommé ch. d'aff. le 2 oct. 1848, Mr. Evase Radize ayant été rappelé.

420 et 421. Colonne pour les contingents
424 Liste des contingents obligatoires
} En vertu d'un décret de l'Assemblée nationale du 15 juillet 1848 le montant effectif du militaire doit être augmenté sur tout le territoire de l'empire à 2 p. c. (Ordonnance issue à ce sujet du ministère de l'Empire de la guerre le 12 août 1848). Le nombre des troupes dans les divers états doit être augmenté dans cette proportion, augmentation de laquelle nous n'avons pas pu tenir compte.

418 l. 13. Mr. Savoie chargé d'aff. de la République française est retourné à Paris.

Grande-Bretagne.

436 l. 14. Le sous-secrétaire d'état Samuel March Philipps a été nommé membre du cons. privé de la Reine.

446 l. 17. Gouv. de la Guiane etc. —: retranchez le nom du col. Sir William-Marbean-George Colebrooke, Kt.

(Corps diplomatique à Londres.)

449 l. 20. Pérou —: Consul-général: Francisco de Rivero. (Gaz. de Londres du 25 juillet 1848.)

— l. 2. Légation sarde —: Marquis Pallavicini est remplacé par le: Marquis Emmanuel Tapparelli d'Azeglio, cons. de lég.; Alexandre Baron Oreglia d'Isola, secr. de lég.

Grèce.

474 l 5 du bas Au lieu de major-gén. lisez: feldmaréchal-lieutenant.

Hambourg.

477 l. 10. Par une décision du sénat et de la bourgeoisie prise le 7 sept. la convocation d'une assemblée constituante est décrétée à laquelle tous les citoyens hambourgeois ont droit d'être représentés par un libre concours aux élections.

Hanovre.

484 l. 6. Le directeur de la chambre financ. de Voss s'est retiré des affaires.

— l. 10. Le collége du trésor a été dissout. Une nouvelle autorité, subordonnée au ministère des finances, le remplace et porte le même nom. Elle se compose du président de la direction suprème des tailles comme chef et de deux autres membres issus de l'élection des états-généraux, enfin des deux secrétaires généraux des chambres législatives. (Ordonnance du 12 sept. 1848.)

Hesse électorale.

489 l. 18. Chef provisoire du ministère de la guerre —: le colonel d'Orville, commandeur du 3ème régiment d'infanterie. (Indicateur-général de Prusse du 18 sept. 1848.)

— l. 19. Directeur provisoire —: le cons. de régence Charles Wippermann. (Indicat. général de Prusse du 2 sept. 1848.)

— 12 du bas. Ministre des aff. étrangères, provisoirement —: le cons. de rég., Dr. en droit Baron Schenck à Schweinsberg. (Gaz. univers. du 26 sept. 1848.)

Hesse grand-ducale.

492 l. 10. Conseiller du ministère de l'interieur —: Wernher.

— l. 17. Ministre de la guerre —: le major-général Philippe-Eugène-Erwin Cte de Lehrbach. (Gaz. univ. du 5 sept. 1848.)

492 l. 6. Directeur du tribunal de la cour à Giessen —: Klipstein. (Gaz. univ. du 23 sept.)

Hohenzollern-Sigmaringen.

497 l. 18. Le Baron Schenck à Schweinsberg a passé au service de la Hesse électorale comme ministre provisoire de l'extérieur. — Proclamation du Prince (27 sept.) contrasignée par Mok, de Bannwarth, de Sallwurk et Dopfer: cédant à la force d'une sédition ouverte il quitte son pays, laissant au commissaire du pouvoir central de l'Empire le soin de retablir l'ordre et la tranquillité.

Mecklenbourg-Schwérin.

506 l. 10 et 4 du bas. D'après une publication grand-ducale du 12 sept. 1848 le ministre et président de la chambre de Levetzow et le directeur de la régence d'Oertzen ont demandé leur démission qui leur a été accordée à condition qu'ils continnent leurs fonctions aussi longtems qu'il sera nécessaire pour éviter une interruption dans lés affaires.

— l. 1 en bas. Le Directeur de la chambre des finances Baron de Mecrheimb a donné sa démission.

507 l. 7 du bas. Le ministre résident belge Aldepbonse Baron du Jardin a été envoyé en pareille qualité à Madrid.

Mecklenbourg-Strélitz.

511 l. 16. Le ministre d'état de Dewitz a pris sa démission. Le cons. de justice Buschka est annoncé comme son remplaçant provisoire. (Indicat. général de l'état prussien du 19 sept., Neustrélitz 14 sept. 1848.)

Modène.

515 après l. 14 du bas. D'après une communication du „monit. univ." du 14 sept. 1848 le Duc eût nommé le ministère suivant:

Affaires extérieures —: Giuseppe Comte Forni.
Justice —: Cons. Rinaldo Scozia.
Police —: Luigi Marquis De' Buoi.
Finances —: ad int. Ferdinand Tarabini.
Intérieur —: ad int. Dr. Pietro Gandini. Sa place sera définitivement occupée par Luigi Comte Giacobazzi. (Moniteur du 24 sept.)

Oldenbourg.

518 l. 3. Le 30 juin le ministère de cabinet et d'état se composa des cons. privés Baron de Beaulieu-Marconnay et Lenz (émérité) puis du cons. int. de cabinet Rœmer. Les référendaires int. furent Dr. d'Eisendecher et Zedelius, cons. de la cour et chef de la chancellerie du cabinet et du ministère. Baron de Beaulieu-Marconnay

ayant le 1 août demandé sa démission, il se forma un nouveau ministère. D'après la gazette d'Augsbourg du 6 août 1848 il se composerait du cons. privé Schloifer et des cons. du ministère Zedelius et Bucholz. Le correspondant hambourgeois d. d. Oldenbourg, 3 août, dit: sont entrés au nouveau ministère: le cons. d'état Schloifer, jusqu'ici président de la chancellerie de justice, et Zedelius, jusqu' ici référendaire intime, et il leur a été adjoint l'assesseur de la rég. Bucholz en qualité de référendaire int.; une place y paraît être réservée au colonel Mosle (comp.: Emp.-germ.)

518 l. 10. Le 1 sept. une chambre élective et constituante ouvrit ses séances par un discours du cons. d'état Schloifer.

Pays-Bas.

535 l. 2. Allemagne —: Le 8 sept. M. Siebe ambassadeur du pouvoir central provisoire fut officiellement reçu.

Etats du Pape.

524 à la fin. Ajoutez. Le min. du 8 août donna déjà sa démission le 14 sept. et la Gazetta di Roma du 16 sept. publia les nominations suivantes:

Secrét. d'état. —: Cardinal Soglia, président du conseil des ministres.

Ministre de l'intérieur —: Pelegrino Comte Rossi.
- des finances —: le même, provisoirement. Lui substitué pour l'administration des finances —: Chev. Pietro Righetti.
- de l'instruction publ. —: Cardinal Vizzardelli.
- de la grâce et de la justice —: Avocat Cicognani.
- du commerce —: prof. Antonio Montanari.
- des travaux publics —: Duc de Rignano.
- des armes —: le même, provisoirement.
- sans portefeuille —: Pietro Comte Guarini.

Le ministère de la police a été aboli (18 sept) et réuni à celui de l'intérieur.

(Corps diplomatique à Rome.)

525 l. 2, 3 et 4. Le maître des cérémonies et le Maggiordomo sont à retrancher.

— l. 11. S. A. Le Prince de Ligne a été nommé ambassadeur belge à Rome. (Mont. belge du 3 oct. 1848.)

— l. 13. Légation belge —: Comte A. Duval de Beaulieu n'est plus attaché à la légation.

— l. 19. Del. Herrera comme secr. de lég.; Pinto, jusqu' ici attaché, est secr. de légation, Marino Fragueiro est attaché à la légation.

525 l. 21. Deux-Siciles — : D'après une lettre de Rome du 4 sept. 1848: Don Camillo-Severino Longo Marquis de S. Giuliano Gagliati (v. p. 648, l. 17) est sécr. de lég. au lieu du Marquis Forcella. Retranchez les attachés de la même légation.

— l. 23. Légation espagnole — : Don Francesco Martinez de la Rosa, ambassadeur; Commandeur Don Vincenzo-Gonzales de Arnao, 1r secr. de lég.; Chev. Don Agosto Conte, 2d secr. de lég.; Don Pedro Perez de Castro, D. Stefano Azpeitia, D. Enriquez de Navarra, D. Carlo Moreno, att.

— l. 34 et 35. Retranchez la légation lucquoise, Lucques n'étant plus un état séparé.

526 l. 3. Portugal — : Joseph-Maria-Carlo-Migueis de Carvalho Brito est attaché à la légation.

— l. 10. Russie — : le second secr. de lég. do Stolipin', n'est plus à Rome.

— l. 18. Légation toscane — : Le chev. Scipione Bargagli, MR., déja antérieurement en mission à Rome, y est retourné.

Parme.

529 ajoutez après l. 33. D'après une proclamation du feldmaréchal-lieutenant autrichien Comte Thurn, commandeur du 4ème corps d'armée, du 18 août 1848 un gouvernement militaire a été provisoirement institué et le Comte de Dégenfeld-Schombourg a été nommé gouverneur militaire.

Portugal.

547 l. 2. Légation anglaise — : Hon. Henri Howard secr. de lég. (Gaz. de Londres du 27 juin 1848.)

559 l. 25.

Prusse.

Le ministère d'état ayant encore changé, nous continuons nos explications. — L'assemblée nationale dicta au ministère de la guerre une publication dans ces termes: „que les officiers ont à s'abstenir soigneusement de toutes les tendances réactionnaires, et non seulement à éviter toutes les collisions fâcheuses avec les autres citoyens, mais encore à montrer par leur rapprochement vers les autres citoyens et leur union avec ceux-ci qu'ils sont disposés à poursuivre avec sincérité et dévouement l'établissement et le droit des principes constitutionnels." Le ministère d'état jugea qu'une publication semblable était inconvenable et fit part de ses scrupules à Mr. Grabow, président de l'assemblée nationale, 2 sept. 1848. Le député Stein fit en conséquence de cette déclaration du ministère la proposition, qu'il était le devoir le plus pressant du ministère de publier le décret „afin d'éviter la rupture entre le ministère et l'assemblée natio-

nale." Cette proposition qui dans l'opinion du ministère était contraire à la liberté des convictions et gênait l'administration ayant été votée par 219 contre 143 voix, le ministère demanda sa démission. Il répéta ses instances le 9 sept. tout en prononçant sa conviction : „qu'il fallait maintenir le principe que l'assemblée nationale n'eût pas à se mêler d'administration." Le Roi, bien que professant lui-même ce principe comme la condition pour l'existence de la monarchie constitutionnelle, céda cependant aux demandes de ses ministres, 10 sept. La formation d'un nouveau ministère coûta 11 jours d'efforts continuels.

Ministère du 21 septembre 1848.

Président et ministre de la guerre —: le gén. d'inf. de Pfuel.
Ministre de l'intérieur —: Eichmann, jusqu'alors chef-président de la prov. rhénane.
Ministre des finances —: de Bonin, jusqu'alors chef-président de la province de Saxe.
Ministre des affaires extérieures —: le cons. privé actuel Auguste-Henri-Hermann Comte de Dœnhoff-Friedrichstein, ad int.
Ministre de l'agriculture —: provisoirement le min. de l'intérieur.
Ministre du commerce, de l'industrie et des travaux publics —: provisoirement le min. des finances.
Ministre de la justice. Le sous-secrét. d'état Muller est chargé des aff. de ce ministère en attendant qu'il y soit autrement pourvu.
Plus tard (Indicateur de l'état du 25 sept.) Kisker, jusqu'ici chef-président du tribunal suprème du pays, fut nommé ministre de la justice.

559 l. 3. Le major-général de Brandt est nommé commandeur de la 9ème brigade d'infanterie, il doit cependant continuer en attendant ses fonctions de sous-secrét. d'état. (Feuille hebdomad. pour les aff. milit. du 7 oct. 1848.)

560 l. 11. Fréd.-Aug. Bloch, jusqu'ici second directeur de l'institut pour le commerce maritime est actuellement chargé de la présidence de la direction générale et de l'administration des aff. (Indicat. de l'état du 21 sept.)

— l. 13. Les affaires courantes du ministère de la guerre sont confiées, sous la direction supérieure du ministre de la guerre, général de Pfuel, à l'inspecteur de la 2de inspection d'artillerie, major-général de Jeniohen. (Feuille hebdomadaire pour les aff. militaires du 7 oct. 1848.)

561 l. 10 du bas. Chef de la banque de Prusse —: Hansemann, ci-devant ministre des finances. (Ind. de l'état du 23 sept 1848.)

562 l. 7 du bas. La présidence en chef de l'administration de la province de Prusse a été conférée à Rodolphe d'Auerswald, ci-devant président du ministère.

— l. 13. La présidence de l'adm. de la province de Saxe est vacante. (V. ci-dessus, ministre des finances.)

— l. 15. Le cons. de province de Mœller a été nomme chef-président de la province rhén. (Ind. de l'état du 2 oct. 1848.)

Reuss.

585 l. 1. Le Prince-régnant de Reuss-Ebersdorf ayant abdiqué et cédé le gouvernement de son pays au Prince de Reuss-Schleiz, les possessions de la ligne cadette de Reuss, savoir les principautés de Schleiz, de Lobenstein, Ebersdorf, Gera et Saalbourg, seront soumis à la même administration.

Russie.

591 l. 14 par le bas. Le contre-amiral Marquis de Traversay a été nommé vice-amiral. (Journ. de St. P., 16 sept. 1848.)

— l. 9 par le bas. Le vice-amiral Tchistiakoff, gouv.-milit. d'Astrakhan, est nommé membre de l'auditoriat-gén. de la marine. (J. de St. P., 16 sept. 1848.)

Après la p. 650.

Suisse.

Le nouveau Pacte fédéral ayant été accepté dans 15 Cantons entiers (ceux de Zuric, Berne, Lucerne, Glaris, Fribourg, Bâle, Soleure, Schaffhouse, Grisons, St. Gall, Aargovie, Thurgovie, Vaud, Neûchâtel et Genève) et un demi-canton, celui d'Appenzell, Rhodes extérieures, par une population donc de 1,897887 habitants, et refusé dans 6 autres (ceux d'Uri, de Schwytz, d'Unterwald le Bas et le Haut, Zoug, Tessin et Valais) dont cependant les $3\frac{1}{2}$ cantons nommés en dernière place se sont encore joints à la majorité avec les restrictions déposées au protocole, la Diète fédérale vote le 12 sept. 1848 l'acceptation de la Constitution telle qu'elle a été discutée et votée depuis le 15 mai jusqu'au 27 juin 1848 et la déclare la loi fondamentale de la Confédération suisse.

La diète fédérale se composera à l'avenir de deux divisions 1) du conseil national et 2) du conseil des Etats. Sur 20000 habitants un représentant est député au Conseil national, s'il reste un surplus de population de plus de 10000 habitants qui n'y seraient pas représentés, le Canton a droit à un député de plus. D'après la population actuelle le cons. nat. comptera 111 membres. (Comp. p. 650, l'observation.) Chaque canton et même chaque demi-canton doit envoyer au moins 1 député. Chaque citoyen suisse, âgé de 20 ans accomplis qui n'est pas exclû de ses autres droits politiques peut prendre part aux élections; est éligible tout citoyen suisse ayant ce droit de voter, excepté le clergé. Le con-

seil national est nommé pour 3 ans consécutifs, après quel laps de tems, il est entièrement renouvelé. — Le conseil des états se compose de 44 membres, deux pour chaque canton, 1 seul pour chaque demi-canton.

L'autorité suprème, chargée de l'administration et de l'exécution des aff. fédérales est

le Conseil fédéral,

composé de 5 membres nommés pour 3 ans par la Diète parmi tous les citoyens suisses qui sont éligibles comme membres du Conseil national. Après chaque nouvelle élection du Conseil national aussi le Conseil fédéral doit être renouvelé. Le président de la diète et le vice-président sont nommés parmi les membres de la Diète pour une année et ils ne peuvent pas être réélus pour l'année suivante. Le 6 nov. est le jour fixé pour l'ouverture et l'installation du Conseil national et de celui des Etats.

Page

648 l. 17. Légation des Deux-Siciles —: Voir l'addition à page 525 l. 21, Rome.

Page

Toscane.

655 l. 16. Le min. de l'intérieur, chev. Samminiatelli étant chargé d'une commission en dehors de Florence, le secr. d'état au département des finances, du commerce et des travaux publics, chev. Landucci (comp. p. 653 ligne 29) a été chargé ad int. de ces fonctions.

655 l. 21. Aussi le min. de la guerre Belluomini est occupé au dehors de Florence et c'est le cons. d'état Giorgini (comp. p. 654 ligne 5 du bas) qui en fait provisoirement les fonctions.

Turquie.

660 l. 2 du bas. Le journal de Constantinople mande que le Danemark a abandonné sa mission dans la capitale de la Turquie d'Europe. (Gaz. univ. du 21 sept. 1848.) Cette nouvelle s'accorde avec une autre de Copenhague du 23 août 1848 (Indic. gén. de Prusse du 27 août 1848) qui parle d'une réduction du corps diplomatique et notamment de la cession des missions danoises à Rio de Janeiro, à Constantinople et près les cours italiennes puis de la gestion des affaires à la Haye, à Bruxelles, Madrid et Lisbonne par des ministres résid.

Wurtemberg.

668 l. 10 par le bas. Le lieut.-gén. de Barttruff, a été pensionné.

CALENDRIER

POUR L'AN

1849



Remarques relativement aux données astronomiques de cet Almanach.

Toutes les données relatives au temps que l'on n'a pas spécialement distinguées pour être vrai temps du soleil, comme p. ex. les éclipses solaires, sont calculées en temps moyen.

La longitude, l'ascension et la déclinaison de la lune et des planètes sont calculées pour minuit ou 12 h. du soir, temps moyen, et celles du soleil pour le midi moyen par le $8^\circ\ 23'\ 44''$ de longitude orientale de Paris ou par le $10^\circ\ 44'\ 6''$ de longitude orientale de Greenwich.

CORRESPONDANCE DES ÈRES ANCIENNES AVEC L'ÈRE VULGAIRE.

ANNÉE 6562 de la Période Julienne;
2625 depuis la première Olympiade;
2602 de la fondation de Rome, selon Varron;
2598 depuis l'ère de Nabonassar;
1849 de l'ère *chrétienne;*
5609 des *Juifs* commence le 28 septembre 1848, et finit le 16 septembre 1849;
1265 des *Turcs* commence le 27 novembre 1848, et finit le 16 novembre 1849, selon l'usage de Constantinople.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Pour l'an 1849.		*Pour l'an* 1850.
7	Nombre d'or	8
10	Cycle solaire	11
VI	Epacte	XVII
7	Indiction Romaine	8
G	Lettre dominicale	F

FÊTES MOBILES.

1849.		1850.
4 février	Septuagésime	27 janvier
6 avril	Vendredi-Saint	29 mars
8 avril	Pâques	31 mars
17 mai	Ascension	9 mai
27 mai	Pentecôte	19 mai
2 décembre	Avent	1 décembre

QUATRE TEMPS.

1849.		1850.
28 février	Réminiscere	20 février
30 mai	Trinité	22 mai
19 septembre	Sainte-Croix	18 septembre
19 décembre	Sainte-Luce	18 décembre

LES QUATRE SAISONS.

L'Equinoxe du PRINTEMPS, ou l'entrée du Soleil au signe du Bélier, sera le 20 mars à 5 h. 57 min. du soir.

Le Solstice d'ÉTÉ, ou l'entrée du Soleil au signe du Cancer, sera le 21 juin à 2 h. 42 min. du soir.

L'Equinoxe d'AUTOMNE, ou l'entrée du Soleil au signe de la Balance, sera le 23 septembre à 4 h. 38 m. du matin.

Le Solstice d'HIVER, ou l'entrée du Soleil au signe du Capricorne, sera le 21 décembre à 10 h. 16 min. du soir.

LE SOLEIL AVEC LES SEIZE PLANÈTES ET LA LUNE.

♆ Neptune		⚵ Hébè
⛢ Uranus		Iris
♄ Saturne		⚶ Vesta
♃ Jupiter	☼ Soleil	Flore
⚴ Pallas	☽ Lune	♂ Mars
⚳ Cérès		♁ Terre
⚵ Junon		♀ Vénus
Astrée		☿ Mercure

SIGNES DU ZODIAQUE.

Septentrionaux.			*Méridionaux.*		
♈	le Bélier	0	♎	la Balance	6
♉	le Taureau	1	♏	le Scorpion	7
♊	les Gémeaux	2	♐	le Sagittaire	8
♋	le Cancer	3	♑	le Capricorne	9
♌	le Lion	4	♒	le Verseau	10
♍	la Vierge	5	♓	les Poissons	11

PHASES DE LA LUNE.

🌑 Nouvelle Lune	🌕 Pleine Lune
☽ Premier Quartier	☾ Dernier Quartier

EXPLICATION DES SIGNES.

☌ Conjonction. □ Quadrat aspect.

☍ Opposition.

☊ Nœud ascendant.

☋ Nœud descendant.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE.

1849.

I. *Eclipse annulaire de Soleil*, invisible à Gotha, les 22 et 23 février.

Vrai t. de G.

Commenc. d'écl. générale . . . . à 11 h. 36 m. du soir.
dans 12° 50′ de latit. sept. et
126° 39′ de long. à l'est de Ferro.
Commenc. d'écl. annulaire . . . à 0 53 du mat.
dans 32° 9′ de latit. sept. et
111° 19′ de long. à l'est de Ferro.
Ecl. annulaire à méridien . . . à 2 30
dans 41° 5′ de latit. sept. et
170° 49′ de long. à l'est de Ferro.
Fin de l'écl. annulaire . . . . à 3 20
dans 62° 25′ de latit. sept. et
228° 44 de long. à l'est de Ferro.
Fin de l'écl. générale. . . . . . à 4 38
dans 43° 37′ de latit. sept. et
219° 20′ de long. à l'est de Ferro.

Cette éclipse est visible dans la plus grande partie orientale de l'Asie.

II. *Eclipse partielle de Lune*, visible à Gotha, le 9 mars.

T. moy. de G.

Commencement de l'éclipse . . . à 0 h. 8 m. du mat.
Milieu de l'éclipse ($8\frac{9}{10}$ pouces) . . 1 38
Fin de l'éclipse 3 8

Cette éclipse est visible en Europe, en Afrique et en Amérique aussi bien que dans une partie de l'Asie. A Gotha on en voit toute la durée.

III. *Eclipse totale de Soleil*, invisible à Gotha, le 18 août.

	Vrai t. de G.	
Commencement de l'écl. générale	à 3 h. 55 m. du mat.	
dans 14° 1′ de latit. mér. et		
62° 54′ de long. à l'est de Ferro.		
Commencement de l'écl. totale .	à 5	7
dans 32° 8′ de latit. mér. et		
50° 4′ de long. à l'est de Ferro.		
Ecl. totale au méridien	à 6	39
dans 35° 51′ de latit. mér. et		
108° 39′ de long. à l'est de Ferro.		
Fin de l'écl. totale	à 7	32
dans 58° 27′ de latit. mér. et		
163° 0′ de long. à l'est de Ferro.		
Fin de l'écl. générale	à 8	43
dans 41° 1′ de latit. mér. et		
155° 43′ de long. à l'est de Ferro.		

Cette éclipse ne sera visible que dans une petite partie du Sud-est de l'Afrique et dans la plus grande partie méridionale de la nouvelle Hollande.

IV. *Eclipse partielle de Lune*, visible à Gotha, le 2 sept.

	T. moy. de G.	
Commencement de l'éclipse . .	à 4 h. 29 m. du soir.	
Milieu de l'éclipse ($7\frac{1}{10}$ pouces) . .	5	57
Fin de l'éclipse	7	16

Toute la durée de cette éclipse sera visible en Asie et dans la nouvelle Hollande, partiellement aussi en Europe et en Afrique. A Gotha la lune se leve éclipsée après le milieu du phénomène.

APPARITION DES PLANÈTES.

Jours	*Uranus.* Lever ou coucher.	*Uranus.* Pass. au méridien.	*Saturne.* Lever ou coucher.	*Saturne.* Pass. au méridien.
Janv. 1	C. 1h. 5′ M.	6h. 25′ S.	C. 10h. 18′ S.	4h. 42′ S.
16	0 7	5 26	9 25	3 48
Févr. 1	11 2 S.	4 25	8 31	2 50
16	10 7	3 30	7 40	1 58
Mars 1	9 18	2 38	6 58	1 12
16	8 20	1 42	L. 6 32 M.	0 12
Avril 1	7 25	0 42	5 38	11 31 M.
16	L. 5 5 M.	11 50 M.	4 38	10 35
Mai 1	4 7	10 54	3 42	9 42
16	3 10	9 58	2 46	8 48
Juin 1	2 8	8 58	1 45	7 50
16	1 10	8 0	0 48	6 55
Juill. 1	0 11	7 3	11 46 S.	5 58
16	11 9 S.	6 5	10 48	5 0
Août 1	10 6	5 3	9 45	3 57
16	9 7	4 3	8 46	2 56
Sept. 1	8 3	2 59	7 41	1 50
16	7 3	1 58	C. 6 50 M.	0 47
Oct. 1	6 3	0 57	5 40	11 39 S.
16	C. 6 45 M.	11 52 S.	4 38	10 36
Nov. 1	5 38	10 46	3 29	9 29
16	4 36	9 45	2 26	8 28
Déc. 1	3 35	8 44	1 26	7 27
16	2 33	7 44	0 27	6 29

8 janv. ⛢ □ ☉ à 6 h. 7 m. S.
10 avril ⛢ ☌ ☉ 7 h. 53 m M.
19 juill. ⛢ □ ☉ 3 h. 26 m. M.
17 oct. ⛢ ☍ ☉ 7 h. 53 m. S.

18 mars ♄ ☌ ☉ 6 h. 22 m. S.
29 juin ♄ □ ☉ 2 h. 57 m. S.
27 sept. ♄ ☍ ☉ 7 h. 42 m. S.
23 déc. ♄ □ ☉ 9 h. 44 m. M.

APPARITION DES PLANÈTES.

Jours.	*Jupiter.* Lever ou coucher.	*Jupiter.* Pass. au méridien.	*Mars.* Lever ou coucher.	*Mars.* Pass. au méridien.
Janv. 1	L. 7h. 32′ S.	2h. 57′ M.	L. 6h 22′M.	10h. 20′ M.
16	6 24	1 53	6 16	10 8
Févr. 1	5 9	0 42	6 4	9 57
16	C. 7 7 M.	11 31 S.	5 47	9 46
Mars 1	6 13	10 33	5 26	9 37
16	5 10	9 28	4 58	9 24
Avril 1	4 5	8 21	4 21	9 10
16	3 6	7 23	3 48	8 56
Mai 1	2 9	6 16	3 9	8 40
16	1 13	5 33	2 31	8 23
Juin 1	0 13	4 38	1 47	8 4
16	11 15 S.	3 48	1 8	7 44
Juill. 1	10 21	3 0	0 27	7 26
16	9 29	2 11	11 50 S.	7 9
Août 1	8 32	1 22	11 11	6 48
16	7 40	0 35	10 37	6 29
Sept. 1	L. 4 50 M.	11 48 M.	10 2	6 5
16	4 8	11 1	9 30	5 40
Oct. 1	3 27	10 14	8 55	5 11
16	2 45	9 26	8 16	4 34
Nov. 1	1 59	8 34	7 23	3 46
16	1 12	7 43	6 18	2 48
Déc. 1	0 17	6 51	5 0	1 36
16	11 19 S	5 57	3 30	0 12

6 févr. ♃☍☉ 9 h. 51 m. M.
4 mai ♃□☉ 11 h. 33 m. M.
26 août ♃☌☉ 4 h. 27 m. S.
14 déc. ♃□☉ 4 h. 49 m. M.

12 mai sa plus gr. lat. mér.
25 mai ♂☌♄ 11 h. 46 m. S.
4 juin Périhélie de ♂.
21 juin ♂☌⛢ 7 h. 46 m. M.
10 sept. ♂□☉ 0 h. 12 m. S.
6 oct. ♂☊ 6 h. 2 m. S.
18 déc. ♂☍☉ 6 h. 33 m. M.

APPARITION DES PLANÈTES.

Jours.	*Vénus.* Lever ou coucher.	*Vénus.* Pass. au méridien.	*Mercure.* Lever ou coucher.	*Mercure.* Pass. au méridien.
Janv. 1	C. 7h. 29′ S.	2h. 50′ S.	L. 7h. 56′ M.	11h. 45′ M.
16	8 13	2 59	C. 4 39 S.	0 33 S.
Févr. 1	8 59	3 3	6 17	1 17
16	9 38	3 3	6 41	1 0
Mars 1	10 9	3 1	L. 6 11 M.	11 34 M.
16	10 38	2 55	5 28	10 31
Avril 1	10 54	2 39	5 8	10 31
16	10 39	2 6	4 48	16 56
Mai 1	9 26	1 0	4 33	11 47
16	L. 3 41 M.	11 35 M.	C. 9 11 S.	0 55 S.
Juin 1	2 49	10 15	10 7	1 40
16	2 9	9 24	9 20	1 26
Juill. 1	1 37	9 0	L. 4 18 M.	0 1
16	1 14	8 52	2 58	10 47 M.
Août 1	1 1	8 53	2 57	10 59
16	1 4	9 1	C. 7 30 S.	0 2 S.
Sept. 1	1 23	9 13	7 14	0 53
16	1 55	9 27	6 42	1 15
Oct. 1	2 33	9 37	6 6	1 22
16	3 16	9 47	5 22	0 44
Nov. 1	4 3	9 56	L. 5 34 M.	10 55 M.
16	4 48	10 6	5 30	10 37
Déc. 1	5 34	10 19	6 43	11 6
16	6 20	10 36	7 55	11 52

29 janv. ♀ ☌ ♄ 3 h. 21 m. M.
4 févr. ♀ ☊ 10 h 35 m. S.
23 févr. ♀ ☌ ♅ 3 h. 23 m. M.
1 mars sa plus gr. élong. or.
10 mars Périhélie de ♀.
21 mars son pl. gr. éclat.
1 avril sa plus gr. lat. sept.
12 mai ☌ inf. de ♀ ☉.
27 mai ♀ ☋ 0 h. 6 m. S.
30 juin Aphélie de ♀.
1 juill. son plus gr. éclat.
22 juill. sa plus gr. élong. occ.

8 janv. ☌ sup. de ☿ ☉.
17 janv. sa plus gr. lat. mér.
5 févr. ☿ ☊ 10 h. 26 m. M.
8 févr. sa plus gr. élong. or.
10 févr. Périhélie de ☿.
20 févr. sa plus gr. lat. sept.
24 févr. ☌ inf. de ☿ ☉.
15 mars ☿ ☋ 7 h. 25 m. S.
23 mars sa plus gr. élong. occ.
25 mars Aphélie de ☿.
11 avril ☿ ☌ ♄ 6 h. 50 m. S.
15 avril sa plus gr. lat. mér.

APPARITION DES PLANÈTES.

Vénus.

23 juill. sa plus gr. lat. mér.
17 sept. ♀ ☊ 3 h. 27 m. S.
9 oct. ♀ ☌ ♃ 5 h. 50 m. S.
21 oct. Périhélie de ♀.
12 nov. sa pl. gr. lat. sept.

Mercure.

24 avril ☿ ☌ ♅ 5 h. 34 m. M.
4 mai ☌ sup. de ☿ ☉.
4 mai ☿ ☊ 9 h. 41 m. M.
8 mai ☿ ☌ ♀ 2 h. 7 m. S.
8 mai Périhélie de ☿.
19 mai sa plus gr. lat. sept.
3 juin sa plus gr. élong. or.
11 juin ☿ ☋ à 7 h. 9 m. S.
21 juin Aphélie de ☿.
30 juin ☌ inf. de ☿ ☉.
12 juill. sa plus gr. lat. mér.
22 juill. sa plus gr. élong. occ.
31 juill. ☿ ☊ à 8 h 57 m. M.
4 août Périhélie de ☿.
15 août sa plus gr. lat. sept.
16 août ☌ sup. de ☿ ☉.
20 août ☿ ☌ ♃ à 5 h. 57 m. S.
7 sept. ☿ ☋ à 6 h. 25 m. S.
17 sept. Aphélie de ☿.
30 sept. sa plus gr. élong. or.
8 oct. sa plus gr. lat. mér.
24 oct. ☌ inf. de ☿ ☉.
27 oct. ☿ ☊ à 8 h. 12 m. M.
31 oct. Périhélie de ☿.
9 nov. sa plus gr. élong. occ.
11 nov. sa plus gr. lat. sept.
4 déc. ☿ ☋ à 5 h. 41 m. S.
14 déc. Aphélie de ☿.
19 déc. ☌ sup. de ☿ ☉.

JANVIER a 31 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
L	1 *Nouv. an*	*Circoncis.*	20 Ignace	*Décembre 1848.*
M	2 Abel, Seth	Basile	21 Julienne	
M	3 Enoch	Geneviève	22 Anastase	
J	4 Loth	Rigobert	23 10 Mart.	
V	5 Siméon	Siméon	24 Eugénie	
S	6 *L'Epiphanie*	*Les Rois*	25 *Noël*	
D	7 1 *D. ap. l'Ep.*	Théau	26 *D. St. Vierge*	
L	8 Erhard	Lucien	27 Etienne	
M	9 Julien	Pierre, év.	28 20000 Mart.	
M	10 Paul Er.	Paul, erm.	29 14000 Innoc.	
J	11 Hygin	Hygin	30 Anysie	
V	12 Renaud	Arcade	31 Mélanie	
S	13 Hilaire	Bapt. d. J.-C.	1 *Circoncis.*	*Janvier 1849.*
D	14 2 *D. ap. l'Ep.*	Hilaire	2 *D.* Sylvestre	
L	15 Maure	Maure, ab.	3 Malachie	
M	16 Marcel	Guillaume	4 70 Apôtres	
M	17 Antoine	Antoine, ab.	5 Théopempte	
J	18 Prisce	Ch.d.S.Pierre	6 *Epiphanie*	
V	19 Marius	Sulpice	7 *Jean B.*	
S	20 Fab. Séb.	Sébastien	8 George Ch.	
D	21 3 *D. ap. l'Ep.*	Agnès	9 *D.* Polyeucte	
L	22 Vincent	Vincent	10 Grégoire N.	
M	23 Emérence	Ildefonse	11 *Théodose*	
M	24 Timothée	Babylas	12 Tatienne	
J	25 *C. de St. Paul*	Conv. S.Paul	13 Ermyle	
V	26 Polycarpe	Paule, veuv.	14 P. de m. Sin.	
S	27 Jean Chrys.	Julien	15 Paul Théb.	
D	28 4 *D. ap. l'Ep.*	Charles M.	16 *D.* Pierre-ès-L.	
L	29 Valère	Franç. de S.	17 *Antoine*	
M	30 Adelgonde	Bathilde	18 Ath. Cyr.	
M	31 Virgile	Pierre Nol.	19 Macaire	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au ≈
1	7 h.	14 m.	9 h.	40 m.	7 h.	58 m.	le 20.
11	7	11	9	55	8	15	
21	7	5	10	14	8	38	
31	6	55	10	39	9	7	



MAXIMILIEN II
Roi de Bavière.

J. de l'an	J. du m.	Janvier. Les jours croissent le matin de 19 min. et le soir de 40 min.				
		Cal. des Juifs. Tebeth 5609.	J. ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.*	
1	1	7	8		3′57″	Après 12 heures.
2	2	8	9	☽ P. Q. le 2 à	4 25	
3	3	9	10	8 h. 21 min.	4 53	
4	4	10 *Siége de Jérus.*	11	du matin.	5 20	
5	5	11	12		5 47	
6	6	12 Sabat	13		6 14	
7	7	13	14	Le 7 périg. ☽.	6 40	
8	8	14	15	P. L le 8 à	7 5	
9	9	15	16	11 h. 33 m.	7 30	
10	10	16	17	du soir.	7 54	
11	11	17	18		8 18	
12	12	18	19	☽ ☊ le 12 ap. m.	8 41	
13	13	19 Sabat	20		9 4	
14	14	20	21		9 26	
15	15	21	22		9 47	
16	16	22	23	D. Q. le 16 à	10 8	
17	17	23	24	7 h. 37 min.	10 28	
18	18	24	25	du matin.	10 47	
19	19	25	26	Le 19 apog. ☽.	11 6	
20	20	26 Sabat	27	N. L. le 24 à	11 24	
21	21	27	28	10 h. 46 m.	11 41	
22	22	28	29	du matin.	11 57	
23	23	29	30		12 12	
24	24	1 Schebat	1		12 27	
25	25	2	2		12 41	
26	26	3	3		12 54	
27	27	4 Sabat	4	☽ ☋ le 27 av. m.	13 7	
28	28	5	5		13 18	
29	29	6	6	P. Q. le 31 à	13 29	
30	30	7	7	5 h. 25 min.	13 39	
31	31	8	8	du soir.	13 48	

Position des Planètes au 1 Janvier.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 9′ dir.	6° 38′ N.	♂	17h 3′ dir.	23° 5′ S.
♄	23 26 dir.	5 59 S.	♀	21 34 dir.	16 23 S.
♃	9 37 retr.	15 8 N.	☿	18 29 dir.	24 45 S.

FÉVRIER a 28 jours et la Lune 30.

		Cal. Réformé.	*Grégorien.*		*Russe.*	
J	1	Brigitte	Ignace	20	Eythème	*Janvier.*
V	2	*Chandeleur*	*Purificat.*	21	Maxime	
S	3	Blaise	Blaise	22	Timothée	
D	4	*Septuagés.*	*Septuagés.*	23	*D.* Clément	*Triode.*
L	5	Agathe	Agathe	24	Xénie	
M	6	Dorothée	Vaast, év.	25	*Grégoire Th.*	
M	7	Richard	Romuald	26	Xénophon	
J	8	Salomon	Guade	27	J. Chrysost.	
V	9	Apollonie	Apolline	28	Ephr. Syr.	
S	10	Scholastique	Scholastique	29	Ignace	
D	11	*Sexagés.*	Sévérin	30	*D. 3 S. Pères*	
L	12	Eulalie	Mélece	31	Cyr, Jean	
M	13	Castor	Letzin	1	Triphon	*Février.*
M	14	Valentin	Valentin	2	*Purification*	
J	15	Faustin	Faustin	3	Sim. *Anne*	
V	16	Julienne	Furcy	4	Isidore	
S	17	Constance	Théodule	5	Agathe	
D	18	*Esto mihi*	Simon, év.	6	*D.* Bucole	*Maslénіça.*
L	19	Gabin	Gabin	7	Parthène	
M	20	*Mardi gras*	Leufroi	8	Théodore	
M	21	*Les Cendres*	*Les Cendres*	9	Nicéphore	
J	22	C. de S. Pierre	Pepin	10	Caralampe	
V	23	Josué	Isabelle	11	Blaise	
S	24	Matthias	Mérault	12	Mél. Alex.	*Le gr. Car.*
D	25	*Invocavit*	Porphyre	13	*D.* Martin	
L	26	Nestor	Herminie	14	Auxence	
M	27	Victor	Romain	15	Onésime	
M	28	*Quatre-temps*	*Quatre-temps*	16	Pamphile	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil aux ♓ le 19.
1	6 h.	54 m.	10 h.	41 m.	9 h.	9 m.	
10	6	41	11	9	9	41	
20	6	23	11	43	10	17	
28	6	9	12	10	10	46	

J. de l'an	J. du m.	Février. Les jours croissent le matin de 45 min. et le soir de 44 min. — Cal. des Juifs. Schebat 5609.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr.
32	1	9	9		13′56″ Après 12 heures.
33	2	10	10		14 3
34	3	11 Sabat	11	Le 3 périg. ☽.	14 10
35	4	12	12		14 15
36	5	13	13		14 20
37	6	14	14	P. L. le 6 à	14 24
38	7	15 *J. d'alégr.*	15	11 h. 58 m.	14 27
39	8	16	16	du soir.	14 30
40	9	17	17	☽ ☊ le 9 av. m.	14 31
41	10	18 Sabat	18		14 32
42	11	19	19		14 32
43	12	20	20		14 31
44	13	21	21		14 30
45	14	22	22		14 28
46	15	23	23	Le 15 apog. ☽.	14 25
47	16	24	24	D. Q. le 15 à	14 21
48	17	25 Sabat	25	4 h. 45 min.	14 17
49	18	26	26	du matin.	14 12
50	19	27	27		14 6
51	20	28	28		14 0
52	21	29	29		13 53
53	22	30	30		13 45
54	23	1 Adar	1	N. L. le 23 à	13 37
55	24	2 Sabat	2	2 h. 12 min.	13 28
56	25	3	3	du matin.	13 19
57	26	4	4	Ecl. de ☉ invis.	13 9
58	27	5	5	☽ ☋ le 23 ap. m.	12 58
59	28	6	6		12 47

Position des Planètes au 1 Février.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 11′ dir.	6° 51′ N.	♂	18h 43′ dir.	23° 43′ S.
♄	23 36 dir.	4 49 S.	♀	23 48 dir.	1 29 S.
♃	9 24 retr.	16 20 N.	☿	22 4 dir.	12 46 S.

MARS a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. *Réformé.*	*Grégorien.*	*Russe.*	
J	1 Aubin	Aubin	17 Théodore	*Févr. Le grand Carême.*
V	2 Simplice	Simplice	18 Léon P.	
S	3 Cunégonde	Cunégonde	19 Archippe	
D	4 *Réminisc.*	Casimir	20 *D.* Léon de Cat.	
L	5 Frédéric	Drausin	21 Timothée	
M	6 Fridolin	Colette	22 Mart. d'Eug.	
M	7 Perp. et Fél.	Thom. d'A.	23 Polycarpe	
J	8 Philémon	Jean de Dieu	24 *Tête de St. J.*	
V	9 40 Mart.	Françoise	25 Tarase	
S	10 César	Doctrove	26 Porphyre	
D	11 *Oculi*	Euloge	27 *D.* Procope	
L	12 Grégoire	Paul, év.	28 Basile	
M	13 Ernest	Euphrasie	1 Eudocie	*Mars. Le grand Carême.*
M	14 Zacharie	Lubin, év.	2 Théodote	
J	15 Christophe	Zacharie	3 Eutrope	
V	16 Rosine	Cyriaque	4 Gérasime	
S	17 Gertrude	Gertrude	5 Conon	
D	18 *Lætare*	Alexandre	6 *D.* 42 Mart.	
L	19 Joseph	Joseph	7 Basile	
M	20 Hubert	Joachim	8 Théophylacte	
M	21 Benoît	Benoît	9 40 *Mart.*	
J	22 Claude	Grégoire	10 Codrat	
V	23 Evérard	Victorien	11 Sophron	
S	24 Albert	Simon, m.	12 Théophane	
D	25 *Judica*	*Annonciat.*	13 *D.* Nicéphore	
L	26 Gabriël	Ludger, év.	14 Benoît	
M	27 Rupert	Rupert	15 Agap. 8 M.	
M	28 Malchus	Gontram	16 Sabine	
J	29 Eustache	Eustase	17 *Alexis*	
V	30 Guidon	Rieul	18 Cyrille de J.	
S	31 Am. et Balb.	Balbine	19 Chrys. Dar.	

	Com. du j.		*Long. du j.*		*☼ sur l'hor.*		Soleil au ♈
1	6 h.	6 m.	12 h.	14 m.	10 h.	51 m.	le 20.
11	5	44	12	55	11	31	PRINTEMPS.
21	5	23	13	36	12	10	
31	4	57	14	16	12	48	



FRANÇOIS
Roi d'Espagne.

J. de l'An.	J. du M.	Mars. Les jours croissent le matin de 1 h. 9 min. et le soir de 53 min.			
		Cal. des Juifs. Adar 5609.	J. ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.*
60	1	7	7	Le 1 périg. ☽.	12′35″ Après 12 heures.
61	2	8	8	P. Q. le 2 à	12 23
62	3	9 Sabat	9	0 h. 46 min.	12 10
63	4	10	10	du matin.	11 57
64	5	11	11		11 43
65	6	12	12		11 29
66	7	13 *J. d'Esther*	13		11 14
67	8	14 *Purim*	14	☽ ☊ le 8 ap. m.	10 59
68	9	15 *Sus. Purim*	15	P. L. le 9 à	10 44
69	10	16 Sabat	16	1 h. 45 min.	10 28
70	11	17	17	du matin.	10 12
71	12	18	18	Ecl. de ☽ visibl.	9 56
72	13	19	19		9 39
73	14	20	20		9 22
74	15	21	21	Le 15 apog. ☽.	9 5
75	16	22	22		8 48
76	17	23 Sabat	23	D. Q. le 17 à	8 30
77	18	24	24	1 h. 21 min.	8 13
78	19	25	25	du matin.	7 55
79	20	26	26		7 37
80	21	27	27		7 19
81	22	28	28		7 1
82	23	29	29	☽ ☋ le 23 av. m.	6 42
83	24	1 Nisan. Sabat	1	N. L. le 24 à	6 24
84	25	2	2	2 h. 48 min.	6 6
85	26	3	3	du soir.	5 47
86	27	4	4	Le 27 périg. ☽.	5 29
87	28	5	5		5 10
88	29	6	6	P. Q. le 31 à	5 52
89	30	7	7	7 h. 33 min.	4 33
90	31	8 Sabat	8	du matin.	4 15

Position des Planètes au 1 Mars.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 15′ dir.	7° 17′ N.	♂	20h 13′ dir.	20° 55′ S.
♄	23 48 dir.	3 31 S.	♀	1 38 dir.	12 31 N.
♃	9 10 retr.	17 25 N.	☿	22 4 retr.	8 30 S.

AVRIL a 30 jours et la Lune 30.

	Cal. *Réformé.*	*Grégorien.*	*Russe.*
D	1 *Les Rameaux*	Hugues, év.	20 *D.* Mart. de Sab.
L	2 Victor	Franç. de P.	21 Jacques Ev.
M	3 Darius	Richard	22 Basile
M	4 Ambroise	Ambroise	23 Nicon
J	5 *Jeudi-Saint*	Vincent	24 Zachar.
V	6 *Vendr.-Saint*	*Vendr.-Saint*	25 *Annonciat.*
S	7 Célest.	Hégésippe	26 *Arch. Gabr.*
D	8 *Pâques*	*Pâques*	27 *D.* Matrone
L	9 *Lundi de Pâq.*	Marie, égypt.	28 Hilarion
M	10 Ezéchiel	Macaire	29 Marc, Ev.
M	11 Jules	Léon, pape	30 Jean
J	12 Eustorge	Jules	31 Hypace
V	13 Patric	Marcellin	1 Marie Eg.
S	14 Tiburce	Tiburce	2 Tite
D	15 *Quasimod.*	Paterne	3 *D. Pâques*
L	16 Casimir	Fructueux	4 Joseph
M	17 Rodolphe	Anicet	5 Théodule
M	18 Valérien	Parfait	6 Eutyche
J	19 Hermogène	Elphège	7 George de Mel.
V	20 Sulpice	Hildegonde	8 Hérodion
S	21 Adolaire	Anselme	9 Eupsiche
D	22 *Miser. Dom.*	Opportune	10 *D.* Térence
L	23 George	Georges	11 Antippe
M	24 Albert	Beuve	12 Basile de P.
M	25 Marc	Marc, év.	13 Artémon
J	26 Clète	Clet, pape	14 Martin P.
V	27 Anastase	Polycarpe	15 Aristarque
S	28 Vital	Vital, m.	16 Agape
D	29 *Jubilate*	Robert, ab.	17 *D.* Siméon
L	30 Quirin	Eutrope	18 Jean

Mars. *Le grand Carême.* *Avril.* *Semaine sainte.*

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au ♉ le 20.
1	4h	55m.	14h.	19m.	12h.	51m.	
10	4	33	14	58	13	28	
20	4	11	15	38	14	6	
30	3	49	16	17	14	41	

J. de l'An	J. du M.	AVRIL. Les jours croissent le matin de 1 h. 6 min. et le soir de 52 min. Cal. des Juifs. NISAN 5609.		J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr.	
91	1	9		9		3′57″	Après 12 heures.
92	2	10		10		3 38	
93	3	11		11		3 20	
94	4	12		12	☽ ☊ le 4 ap. m.	3 2	
95	5	13		13		2 45	
96	6	14		14		2 27	
97	7	15	*Pâque.* Sabat	15	P. L. le 7 à	2 10	
98	8	16	2me *fête*	16	4 h. 32 min.	1 52	
99	9	17		17	du soir.	1 36	
100	10	18		18		1 19	
101	11	19		19		1 2	
102	12	20		20	Le 12 apog. ☽.	0 46	
103	13	21	*sept. fête.*	21		0 31	
104	14	22	*Fin des fêtes.* S.	22		0 15	
105	15	23		23	D. Q. le 15 à	0 0	
106	16	24		24	7 h. 50 min.	0 15	Avant 12 heures.
107	17	25		25	du soir.	0 29	
108	18	26		26		0 43	
109	19	27		27	☽ ☋ le 19 av. m.	0 56	
110	20	28		28		1 10	
111	21	29	Sabat	29		1 22	
112	22	30		30		1 34	
113	23	1	IJAR	1	N. L. le 23 à	1 46	
114	24	2		2	0 h. 37 min.	1 57	
115	25	3		3	du matin.	2 8	
116	26	4		4	Le 24 périg. ☽.	2 19	
117	27	5		5		2 29	
118	28	6	Sabat	6	P. Q. le 29 à	2 38	
119	29	7		7	3 h. 0 min.	2 47	
120	30	8		8	du soir.	2 55	

Position des Planètes au 1 Avril.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 21′ dir.	7° 55′ N.	♂	21h 48′ dir.	14° 35′ S.
♄	0 2 dir.	2 0 S.	♀	3 18 dir	23 33 N.
♃	9 1 retr.	18 0 N.	☿	23 11 dir.	7 44 S.

MAI a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
M	1 *Phil. Jacq.*	Phil. Jacq.	19 Jean l'Erem.	*Avril.*
M	2 Sigismond	Athanase	20 Théod. de Tr.	
J	3 Inv. S. Croix	Inv. S. Cr.	21 *Janvier*	
V	4 Florien	Monique	22 Théod. de Syc.	
S	5 Desirée	Cv. S. Aug.	23 *George*	
D	6 *Cantate*	Jean P. L.	24 *D.* Sabbas	
L	7 Geoffroi	Stanislas	25 *Marc, Evang.*	
M	8 Stanislas	Désiré, év.	26 Basile	
M	9 Béate	Grégoire	27 *Consécr. de l'eau*	
J	10 Angélique	Gordien	28 Jason	
V	11 Mamert	Mamert	29 9 Mart.	
S	12 Pancrace	Epiphane	30 *Jacques Ap.*	
D	13 *Rogate*	Servais	1 *D.* Jérémie	*Mai.*
L	14 Chrétienne	Boniface	2 Ath. d'Alex.	
M	15 Sophie	Isidore	3 Tim. de M.	
M	16 Pérégrin	Honoré	4 Pélagie	
J	17 *Ascension*	*L'Ascens.*	5 Irène	
V	18 Liboire	Eric, Roi	6 Job	
S	19 Eric	Yves	7 App. de la †	
D	20 *Exaudi*	Bernardin	8 *D. Jean Th.*	
L	21 Prudence	Hospice	9 *Isaïe*	
M	22 Hélène	Julie	10 *Simon*	
M	23 Désidère	Didier, év.	11 Rest. de Const.	
J	24 Dominique	Donatien	12 *L'Ascens.*	
V	25 Urbain	Urbain	13 Glycère	
S	26 Amédé	Quadrat	14 Isidore	
D	27 *Pentecôte*	*Pentecôte*	15 *D.* Pacôme	
L	28 *Lundi de P.*	Hildebert	16 Théodore	
M	29 Cuno	Germain	17 Andronic	
M	30 *Quatre-temps*	*Quatre-temps*	18 Théodote	
J	31 Pétronille	Pétronille	19 Patrice	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil aux ♊
1	3 h.	48 m.	16 h.	20 m.	14 h.	43 m.	le 21.
11	3	26	17	1	15	17	
21	3	9	17	35	15	45	
31	2	56	18	4	16	8	

Mai. Les jours croissent le matin de 52 min. et le soir de 52 min.

J de l'An.	J. du M.	Cal. des Juifs. Ijar 5609.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr. Avant 12 heures.
121	1	9	9	☽☊ le 1 av. m.	3′ 3″
122	2	10	10		3 10
123	3	11	11		3 17
124	4	12	12		3 24
125	5	13 Sabat	13		3 29
126	6	14	14		3 34
127	7	15	15	P. L. le 7 à	3 39
128	8	16	16	7 h. 49 min.	3 43
129	9	17	17	du matin.	3 47
130	10	18 *Fête de l'éc.*	18	Le 9 apog. ☽.	3 50
131	11	19	19		3 52
132	12	20 Sabat	20		3 54
133	13	21	21		3 55
134	14	22	22		3 55
135	15	23	23	D. Q. le 15 à	3 55
136	16	24	24	11 h. 13 m.	3 54
137	17	25	25	du matin.	3 53
138	18	26	26	☽☋ le 16 ap. m.	3 51
139	19	27 Sabat	27		3 49
140	20	28	28		3 46
141	21	29	29		3 43
142	22	1 Sivan	1	N. L. le 22 à	3 39
143	23	2	2	8 h. 19 min.	3 34
144	24	3	3	du matin.	3 29
145	25	4	4	Le 22 périg. ☽.	3 23
146	26	5 Sabat	5		3 17
147	27	6 *Pentecôte*	6		3 11
148	28	7 *sec. fête*	7	☽☊ le 29 av. m.	3 4
149	29	8	8	P. Q. le 29 à	2 56
150	30	9	9	0 h. 6 min.	2 48
151	31	10	10	du matin.	2 40

Position des Planètes au 1 Mai.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
⛢	1h 27′ dir.	8° 31′ N.	♂	23h 16′ dir.	6° 23′ S.
♄	0 15 dir.	0 39 S.	♀	3 38 retr.	24 54 N.
♃	9 5 dir.	17 41 N.	☿	2 24 dir.	13 45 N.

JUIN a 30 jours et la Lune 29.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.
V	1 Nicomède	Pamphile	20 Thalale
S	2 Marcellin	Pothin	21 *Const. Hét.*
D	3 *La Trinité*	*La Trinité*	22 *D. Pentecôte*
L	4 Florien	Optat, év.	23 Michel
M	5 Boniface	Boniface	24 Siméon
M	6 Longin	Norbert	25 *Tête de St. J.*
J	7 Roger	*Fête-Dieu*	26 Carpe
V	8 Médard	Médard	27 Thérapontc
S	9 Félicité	Vincent	28 Nicétas
D	10 1 *D. ap. la Tr.*	Landry	29 *D. Toussaint*
L	11 Barnabé	Barnabé	30 Isaac
M	12 Basilide	Basilide	31 Hermias
M	13 Tobie	Ant. de Pad.	1 Justin
J	14 Elisée	Basile	2 Nicéphore
V	15 Vite	Modeste	3 Lucilien
S	16 Justine	Fargeau	4 Métrophane
D	17 2 *D. ap. la Tr.*	Avite	5 *D.* Dorothée
L	18 Arnolphe	Marine	6 Bessarion
M	19 Gervais	Gerv. S. Pr.	7 Théodote
M	20 Silvère	Silvère	8 Théodore
J	21 Albane	Leufroi	9 Cyr. d'Al.
V	22 Achace	Paulin, év.	10 Timothée
S	23 Basile	Lanfran	11 *Barthélemi*
D	24 3 *D. ap. la Tr.*	Nat. S. J.-B	12 *D.* Onnphre
L	25 Eloy	Prosper	13 Aquiline
M	26 Jean et Paul	Babolein	14 Elisée
M	27 Les sept dorm.	Samson	15 Amos
J	28 Léon, P.	Irénée	16 Tychon
V	29 *Pierre* et *Paul*	Pierre et P.	17 Emanuel
S	30 Com. de S. Paul	Com. de S. P.	18 Léonce

Mai. — *Juin.* — *Jeûne de St. Pierre.* — *Jeûne de St. Pierre.*

	Com. du j.		*Long du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au le 21. Été.
1	2 h.	55 m.	18 h	6 m.	16 h.	10 m.	
10	2	47	18	24	16	24	
20	2	44	18	35	16	31	
30	2	49	18	28	16	26	

J. de l'An.	J. du M.	JUIN. Les jours croissent jusqu'au 20 de 11 min. le matin et de 18 min. le soir.				
		Cal. des Juifs. SIVAN 5609.	J. ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.*	
152	1	11	11		2'32"	Avant 12 heures.
153	2	12 Sabat	12		2 22	
154	3	13	13		2 13	
155	4	14	14		2 3	
156	5	15	15	P. L. le 5 à	1 53	
157	6	16	16	11 h. 9 min.	1 43	
158	7	17	17	du soir.	1 32	
159	8	18	18	Le 6 apog. ☽.	1 21	
160	9	19 Sabat	19		1 9	
161	10	20	20		0 58	
162	11	21	21		0 46	
163	12	22	22	☽☋ le 12 ap. m.	0 34	
164	13	23	23	D. Q. le 13 à	0 21	
165	14	24	24	11 h. 7 min.	0 9	
166	15	25	25	du soir.	0 4	Après 12 heures.
167	16	26 Sabat	26		0 17	
168	17	27	27		0 29	
169	18	28	28		0 42	
170	19	29	29		0 56	
171	20	30	1	Le 20 périg. ☽.	1 9	
172	21	1 THAMUZ	2	N. L. le 20 à	1 22	
173	22	2	3	3 h. 2 min.	1 35	
174	23	3 Sabat	4	du soir.	1 48	
175	24	4	5		2 1	
176	25	5	6	☽☊ le 25 av. m.	2 13	
177	26	6	7		2 26	
178	27	7	8	P. Q. le 27 à	2 39	
179	28	8	9	11 h. 26 m.	2 51	
180	29	9	10	du matin.	3 3	
181	30	10 Sabat	11		3 15	

Position des Planètes au 1 Juin.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 33' dir.	9° 7' N.	♂	41h 48' dir.	2° 46' N.
♄	0 26 dir.	0 23 N.	♀	2 46 dir.	15 0 N.
♃	9 17 dir.	16 44 N.	☿	6 19 dir.	25 12 N.

JUILLET a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.
D	1 4 *D. ap. la Tr.*	Martial	19 *D. Judas Ap.*
L	2 *Visit. de la V.*	Vis. de la V.	20 Méthode
M	3 Procope	Anatole	21 Julien
M	4 Udalric	Tr. de S. M.	22 Eusèbe
J	5 Camille	Zoé	23 Agrippine
V	6 Isaïe	Tranquillin	24 *Naiss. de St. J.*
S	7 Vilibaud	Aubierge	25 Fébronie
D	8 5 *D. ap. la Tr.*	Elisabeth	26 *D.* David
L	9 Cyrille	Cyrille	27 Samson
M	10 Les 7 frères	Félicité	28 *Cyr, Jean*
M	11 Pie, pape	Benoît	29 *Pierre Paul*
J	12 Henri	Gualbert	30 12 *Apôt.*
V	13 Marguerite	Turiaf, év.	1 Côme Dam.
S	14 Bonavent.	Bonaventure	2 *Vêt. de la V.*
D	15 6 *D. ap. la Tr.*	Henri	3 *D.* Hyacinthe
L	16 Ruth	Eustache	4 André
M	17 Alexis	Spérate	5 *Athanase*
M	18 Arnold	Thom. d'Aq.	6 Sisoès
J	19 Rufine	Vinc. d. Pad.	7 Thom. d'Aq.
V	20 Elie	Marguerite	8 Procope
S	21 Praxède	Victor	9 Pancrace
D	22 7 *D. ap. la Tr.*	Marie-Mad.	10 *D.* 45 M. *V. de J.*
L	23 Apollinaire	Apollinaire	11 Euphémie
M	24 Christine	Christine	12 Procle
M	25 *Jâcques*	Jacq. le m.	13 Arch. Gabr.
J	26 Anne	Tr.deS.Marce	14 Aquilée
V	27 Marthe	Pantaléon	15 Quirique
S	28 Pantaléon	Anne	16 Athénogène
D	29 8 *D. ap. la Tr.*	Marthe	17 *D.* Marine
L	30 Abdon	Ours, év.	18 Hyacinthe
M	31 Germain	Germain	19 Die, Macr.

Juin. — *Jeûne de St. Pierre.* — *Juillet.*

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au ♌
1	2 h.	50 m.	18 h.	26 m.	16 h.	24 m.	le 23.
11	3	1	18	7	16	11	
21	3	15	17	41	15	49	
31	3	32	17	7	15	21	



ISABELLE II.
Reine d'Espagne.

J. de l'An.	J. du M.	JUILLET. Les jours décroissent le matin de 42 min. et le soir de 37 min. Cal. des Juifs. THAMUZ 5609.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr. Après 12 heures.
182	1	11	12		3 27″
183	2	12	13		3 38
184	3	13	14	Le 3 apog. ☽.	3 49
185	4	14	15		4 0
186	5	15	16	P. L. le 5 à	4 11
187	6	16	17	2 h. 11 min.	4 21
188	7	17 *Prise du t.* Sab.	18	du soir.	4 31
189	8	18	19		4 40
190	9	19	20	☽ ☋ le 9 ap. m.	4 49
191	10	20	21		4 58
192	11	21	22		5 6
193	12	22	23		5 14
194	13	23	24	D. Q. le 13 à	5 21
195	14	24 Sabat	25	7 h. 50 min.	5 28
196	15	25	26	du matin.	5 35
197	16	26	27		5 41
198	17	27	28		5 46
199	18	28	29	Le 18 périg. ☽.	5 51
200	19	29	1	N. L. le 19 à	5 56
201	20	1 AB	2	9 h. 58 min.	6 0
202	21	2 Sabat	3	du soir.	6 3
203	22	3	4	☽ ☊ le 22 av. m.	6 6
204	23	4	5		6 8
205	24	5	6		6 10
206	25	6	7		6 11
207	26	7	8		6 11
208	27	8	9	P. Q. le 27 à	6 11
209	28	9 *Dest. du t.* Sab.	10	1 h. 18 min.	6 10
210	29	10	11	du matin.	6 9
211	30	11	12		6 7
212	31	12	13	Le 30 apog. ☽.	6 4

Position des Planètes au 1 Juillet.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 37′ dir.	9° 29′ N.	♂	2h 4′ dir.	10° 36′ N.
♄	0 32 dir.	0 53 N.	♀	3 37 dir.	15 35 N.
♃	9 37 dir.	15 9 N.	☿	6 32 retr.	18 38 N.

AOUT a 31 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
M	1 Pierre-ès-L.	Sophie	20 *Elie Pr.*	*Juillet.*
J	2 Etienne	Etienne	21 Siméon	
V	3 Auguste	Inv. S. Etien.	22 *Mar. Mad.*	
S	4 Dominique	Dominique	23 Trophime	
D	5 9 *D. ap. la Tr.*	Yon, mart.	24 *D.* Christine	
L	6 Transfigur.	*Transf. d.N.S.*	25 Mort d'Anne	
M	7 Donat	Gaétan	26 Hermolas	
M	8 Cyriaque	Justin	27 Pantélemon	
J	9 Romain	Romain	28 Prochore	
V	10 *Laurent*	Laurent	29 Callinique	
S	11 Hermann	Susanne	30 Silas	
D	12 10 *D. ap. la Tr.*	Claire	31 *D.* Eudocime	
L	13 Hippolyte	Hippolyte	1 Ste-Croix	*Août.* *Jeûne de la Ste Vierge.*
M	14 Eusèbe	Eusèbe	2 Etienne	
M	15 *Assomption*	*Assomption*	3 Isaac	
J	16 Roch	Roch, Conf.	4 7 Mart.	
V	17 Bertrand	Hélène	5 Eusygne	
S	18 Agapite	Louis, év.	6 *Transfigur.*	
D	19 11 *D. ap. la Tr.*	Bernard	7 *D.* Domèce	
L	20 Bernard	Sylvère	8 Emilien	
M	21 Adolphe	Privat	9 *Matthias*	
M	22 Timothée	Symphorien	10 Laurent	
J	23 Zachée	Sidoine	11 Euple	
V	24 *Barthélemy*	Barthélemy	12 Phoce	
S	25 Louis	Louis, Roi	13 Maxime	
D	26 12 *D. ap. la Tr.*	Zéphirin	14 *D.* Micha	
L	27 Raphaël	Césaire	15 *Assompt.*	
M	28 Augustin	Augustin	16 *St. Suaire*	
M	29 Décap. de S. J.	Médéric	17 Myron	
J	30 Félix	Fiacre	18 Flore Laur.	
V	31 Paulin	Ovide	19 André	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil à la ♍ le 23.
1	3 h.	34 m.	17 h.	3 m.	15 h.	19 m.	
11	3	53	16	22	14	46	
21	4	10	15	45	14	13	
31	4	27	15	6	13	36	

J. de l'An.	J. du M.	Cal. des Juifs. Ab 5609.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr.
		Aout. Les jours décroissent le matin de 53 min. et le soir de 1 h. 4 min.			
213	1	13	14		6′ 1″ Après 12 heures.
214	2	14	15		5 57
215	3	15 *J. d'alégr.*	16		5 53
216	4	16 Sabat	17	P. L. le 4 à	5 48
217	5	17	18	4 h. 35 min.	5 42
218	6	18	19	du matin.	5 36
219	7	19	20	☽ ♉ le 5 ap. m.	5 29
220	8	20	21		5 21
221	9	21	22		5 13
222	10	22	23		5 5
223	11	23 Sabat	24	D. Q. le 11 à	4 56
224	12	24	25	2 h. 15 min.	4 46
225	13	25	26	du soir.	4 36
226	14	26	27		4 25
227	15	27	28	Le 15 périg. ☽.	4 14
228	16	28	29		4 2
229	17	29	30		3 50
230	18	30 Sabat	1	N. L le 18 à	3 37
231	19	1 Elul	2	6 h. 15 min.	3 24
232	20	2	3	du matin.	3 10
233	21	3	4	Ecl. de ⊙ invis.	2 56
234	22	4	5	☽ ☊ le 18 ap. m.	2 41
235	23	5	6		2 26
236	24	6	7		2 10
237	25	7 Sabat	8	P. Q. le 25 à	1 54
238	26	8	9	5 h. 38 min.	1 38
239	27	9	10	du soir.	1 21
240	28	10	11	Le 27 apog. ☽.	1 4
241	29	11	12		0 46
242	30	12	13		0 28
243	31	13	14		0 10

Position des Planètes au 1 Août.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 38′ retr.	9° 36′ N.	♂	3h 27′ dir.	17° 28′ N.
♄	0 33 retr.	0 50 N.	♀	5 33 dir.	20 18 N.
♃	10 1 dir.	13 0 N.	☿	7 42 dir.	21 36 N.

SEPTEMBRE a 30 jours et la Lune 29.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
S	1 *Egyde*	Lew	20 Samuel	*Août.*
D	2 13 *D. ap. la Tr.*	Lazare	21 *D.* Thaddée	
L	3 Mansuète	Grégoire	22 Agathonic	
M	4 Rosalie	Rosalie	23 Loup	
M	5 Hercule	Bertin, ab.	24 Eutyche	
J	6 Magne	Eleuthère	25 Barthélemy	
V	7 Régine	Cloud, pr.	26 Adr. Nat.	
S	8 *Nat. de la V.*	*Nat. de la V.*	27 Pimen	
D	9 14 *D. ap. la Tr.*	Omer	28 *D.* Moïse	
L	10 Sybille	Nicolas To.	29 *Déc. de St. J.*	
M	11 Prote	Hyacinthe	30 *Alexandre*	
M	12 Syre	Raphaël	31 *Ceint. de M.*	
J	13 Aimé	Maurille	1 Siméon	*Septembre.*
V	14 *Exalt. Ste †*	*Exalt. Ste †*	2 Mamas	
S	15 Nicomède	Nicomède	3 Anthime	
D	16 15 *D. ap. la Tr.*	Euphémie	4 *D.* Babyle	
L	17 Lambert	Lambert	5 *Zacharie*	
M	18 Tite	Jean Chrys.	6 *Arch. Mich.*	
M	19 *Quatre-temps*	*Quatre-temps*	7 Sosonte	
J	20 Fauste	Eustache	8 *Naiss. de la V.*	
V	21 *Mathieu*	Mathieu	9 *Joach. Anne*	
S	22 Maurice	Maurice	10 Ménodore	
D	23 16 *D. ap. la Tr.*	Thècle	11 *D.* Théodore	
L	24 Stéphanie	Andoche	12 Antonome	
M	25 Cléophas	Firmin, év.	13 *Consécr. du T.*	
M	26 Cyprien	Justine	14 *Exalt. de la †*	
J	27 Côme s. Dam.	Côme s. Dam.	15 Nicétas	
V	28 Venceslas	Céran, év.	16 Euphémie	
S	29 *Michel*	Michel, arc.	17 Sophie	
D	30 17 *D. ap. la Tr.*	Jérôme	18 *D.* Eumène	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil à la ♎
1	4 h.	28 m.	15 h.	2 m.	13 h.	32 m.	le 23.
10	4	44	14	24	12	56	AUTOMNE.
20	5	0	13	46	12	20	
30	5	17	13	5	11	41	



CHARLES
Prince-Royal de Wurttemberg.

SEPTEMBRE. Les jours décroissent le matin de 47 min. et le soir de 1 h. 8 min.

J. de l'An.	J. du M.	Cal. des Juifs. ELUL 5609.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr.
244	1	14 Sabat	15		0′ 9″
245	2	15	16	P. L. le 2 à	0 28
246	3	16	17	6 h. 0 min.	0 47
247	4	17	18	du soir.	1 7
248	5	18	19	Ecl. de ☽ visib.	1 26
249	6	19	20	☽ ☋ le 2 av. m.	1 46
250	7	20	21		2 6
251	8	21 Sabat	22		2 27
252	9	22	23	D. Q. le 9 à	2 47
253	10	23	24	7 h. 38 min.	3 8
254	11	24	25	du soir.	3 28
255	12	25	26	Le 11 périg. ☽.	3 49
256	13	26	27		4 10
257	14	27	28		4 31
258	15	28 Sabat	29	☽ ☊ le 15 av. m.	4 52
259	16	29	1	N. L. le 16 à	5 13
260	17	1 TISCHRI 5610.	2	4 h. 44 min.	5 34
261	18	2 *sec f. du n. An.*	3	du soir.	5 55
262	19	3 *J. de Gédal.*	4		6 19
263	20	4	5		6 37
264	21	5	6		6 58
265	22	6 Sabat	7		7 19
266	23	7	8		7 40
267	24	8	9	P. Q. le 24 à	8 0
268	25	9	10	0 h. 6 min.	8 21
269	26	10 *F. des expiat.*	11	du soir.	8 41
270	27	11	12	Le 24 apog. ☽.	9 1
271	28	12	13		9 21
272	29	13 Sabat	14	☽ ☋ le 29 ap. m.	9 41
273	30	14	15		10 1

Avant 12 heures.

Position des Planètes au 1 Septembre.

	Ascens. droite.	Déclinaison		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 37′ retr.	9° 27′ N.	♂	4h 46′ dir.	21° 30′ N.
♄	0 28 retr.	0 11 N.	♀	7 56 dir.	19 42 N.
♃	10 27 dir.	10 43 N.	☿	11 35 dir.	3 32 N.

OCTOBRE a 31 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	*Grégorien.*	*Russe.*	
L	1 Rémy	Rémy, év.	19 *D.* Trophime	*Septembre.*
M	2 Léodège	Angesgar.	20 Eustathe	
M	3 Jaïre	Dénis	21 Codrat	
J	4 François	Franç. d'As.	22 Phocas	
V	5 Placide	Aure	23 *Conc. de St. J.*	
S	6 Bruno	Bruno	24 Thècle	
D	7 18 *D. ap. la Tr.*	Julie	25 *D.* Euphr. *Serge*	
L	8 Alfred	Brigitte	26 *Jean Théol.*	
M	9 Dénis	Dénis, év.	27 Callistrate	
M	10 Gidéon	Géreon	28 Chariton	
J	11 Firmin	Nicaise	29 Cyriaque	
V	12 Bourkard	Donatien	30 Grég. de l'Arm.	
S	13 Colomanne	Géraud	1 *Prot. de la V.*	*Octobre.*
D	14 19 *D. ap. la Tr.*	Caliste	2 *D.* Cyprien	
L	15 Thérèse	Thérèse	3 Dénis	
M	16 Gal	Gal, abbé	4 Jérothée	
M	17 Lucinde	Cerbonney	5 Charitine	
J	18 *Luc, Evang.*	Luc, évang.	6 *Thom. Ap.*	
V	19 Rosine	Savin	7 Serge, Bach.	
S	20 Vendelin	Caprais	8 Pélagie	
D	21 20 *D. ap. la Tr.*	Ursule	9 *D. Jâcques d'Al.*	
L	22 Cordule	Mellon	10 Eulampe	
M	23 Sévérin	Hilarion	11 *Philippe Ap.*	
M	24 Salomé	Magloire	12 3 Mart.	
J	25 Crépin	Crépin	13 Carpe	
V	26 Amand	Evariste	14 *Nas. Gerv.*	
S	27 Sabine	Frumence	15 Euphème	
D	28 21 *D. ap. la Tr.*	Sim. Jud.	16 *D.* Longin	
L	29 Narcisse	Faron, év.	17 Osée, Pr.	
M	30 Hartmann	Lucain	18 *Luc, Evang.*	
M	31 *F. de la Réf.*	Quentin	19 Joël, Pr.	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au ♏
1	5 h.	18 m.	13 h.	2 m.	11 h.	38 m.	le 23.
11	5	35	12	22	10	58	
21	5	51	11	45	10	20	
31	6	7	11	12	9	44	

Octobre. Les jours décroissent le matin de 49 min. et le soir de 1 h. 1 min.

J. de l'An.	J. du M.	*Cal. des Juifs.* Tischri 5610.	J. ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.*	
274	1	15 *F. des tabern.*	16		10 20"	Avant 12 heures.
275	2	16 2me *fête*	17	P. L. le 2 à	10 39	
276	3	17	18	6 h. 16 min.	10 57	
277	4	18	19	du matin.	11 16	
278	5	19	20		11 34	
279	6	20 Sabat	21	Le 6 périg. ☽.	11 51	
280	7	21 *F. des Palmes*	22		12 8	
281	8	22 *Fin des fêtes*	23		12 25	
282	9	23 *Allégresse*	24	D. Q. le 9 à	12 41	
283	10	24	25	1 h. 27 min.	12 57	
284	11	25	26	du matin.	13 13	
285	12	26	27	☽ ☊ le 12 av. m.	13 27	
286	13	27 Sabat	28		13 42	
287	14	28	29		13 55	
288	15	29	30		14 9	
289	16	30	1	N. L. le 16 à	14 21	
290	17	1 Marchesvan	2	5 h. 58 min.	14 33	
291	18	2	3	du matin.	14-45	
292	19	3	4		14 56	
293	20	4 Sabat	5		15 6	
294	21	5	6		15 16	
295	22	6	7	Le 22 apog. ☽.	15 25	
296	23	7	8		15 33	
297	24	8	9	P. Q. le 24 à	15 41	
298	25	9	10	7 h. 46 min	15 47	
299	26	10	11	du matin.	15 54	
300	27	11 Sabat	12	☽ ☋ le 26 ap. m.	15 59	
301	28	12	13		16 4	
302	29	13	14	P. L. le 31 à	16 8	
303	30	14	15	5 h. 29 min.	16 11	
304	31	15	16	du soir.	16 14	

Position des Planètes au 1 Octobre.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 33' retr.	9° 6' N.	♂	5h 49' dir.	23° 16' N.
♄	0 20 retr.	0 44 S.	♀	10 18 dir.	11 23 N.
♃	10 51 dir.	8 22 N.	☿	14 2 dir.	15 30 S.

NOVEMBRE a 30 jours et la Lune 29.

	Cal. *Réformé.*	*Grégorien.*	*Russe.*	
J	1 *Toussaint*	*Toussaint*	20 Artème	*Octobre.*
V	2 *Les Trépass.*	Les Trépass.	21 Hilarion	
S	3 Théophile	Marcel	22 *Im. de la V. de C.*	
D	4 22 *D. ap. la Tr.*	Charles	23 *D. J. Fr. de J. Ch.*	
L	5 Blandine	Bertille	24 Aréthas	
M	6 Léonard	Léonard	25 Marcien	
M	7 Hermine	Willebrod	26 Démétrius	
J	8 Les 4 Cour.	Stes Reliq.	27 Nestor	
V	9 Théodore	Mathurin	28 Térence	
S	10 *Mart. Luther*	Léon, le gr.	29 Anastasie	
D	11 23 *D. ap. la Tr.*	Martin, év.	30 *D.* Sinove	
L	12 Jonas	Réné	31 Stachys	
M	13 Brice	Brice, év.	1 Côme Dam.	*Novembre.*
M	14 Frédéric	Bertrand	2 Alcindine	
J	15 Léopold	Eugène	3 Acepsime	
V	16 Othmar	Edme	4 Jeannice	
S	17 Hugon	Agnan	5 Galactéon	
D	18 24 *D. ap. la Tr.*	Aude	6 *D.* Paul	
L	19 Elisabeth	Elisabeth	7 33 Mart.	
M	20 Emilie	Edmond	8 *Arch. Mich.*	
M	21 Prés. de la V.	Présent	9 Onésiphore	*Jeûne avant Noël.*
J	22 Cécile	Cécile	10 Eraste, Ol.	
V	23 Clément	Clément	11 Minas	
S	24 Chrysogén.	Séverin	12 Jean	
D	25 25 *D. ap. la Tr.*	Cathérine	13 *D. J. Chrysosth.*	
L	26 Conrad	Geneviève	14 *Philippe Ap.*	
M	27 Jérémie	Vital	15 Gurias	
M	28 Sosthène	Maximin	16 *Matthieu*	
J	29 Saturnin	Saturnin	17 Grégoire	
V	30 André	André	18 Platon	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au ♐
1	6 h.	9 m.	11 h.	8 m.	9 h.	40 m.	le 22.
10	6	22	10	42	9	10	
20	6	36	10	18	8	42	
30	6	51	9	55	8	17	



HENRI Baron de GAGERN.

Novembre. Les jours décroissent le matin de 42 min. et le soir de 31 min.

J. de l'An.	J. du M.	*Cal. des Juifs.* Marchesvan 5610.	J ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.* Avant 12 heures.
305	1	16	17		16′ 16″
306	2	17	18	Le 2 périg. ☽.	16 16
307	3	18 Sabat	19		16 17
308	4	19	20		16 16
309	5	20	21		16 14
310	6	21	22		16 12
311	7	22	23	D. Q. le 7 à	16 9
312	8	23	24	9 h. 5 min.	16 4
313	9	24	25	du matin.	15 59
314	10	25 Sabat	26	☽ ☊ le 8 av. m.	15 54
315	11	26	27		15 47
316	12	27	28		15 39
317	13	28	29		15 31
318	14	29	1	N. L. le 14 à	15 22
319	15	30	2	9 h. 57 min.	15 11
320	16	1 Kislev	3	du soir.	15 0
321	17	2 Sabat	4		14 49
322	18	3	5	Le 18 apog. ☽.	14 36
323	19	4	6		14 23
324	20	5	7		14 8
325	21	6	8		13 53
326	22	7	9	☽ ☋ le 22 ap. m.	13 37
327	23	8	10	P. Q. le 23 à	13 21
328	24	9 Sabat	11	3 h. 7 min.	13 3
329	25	10	12	du matin.	12 45
330	26	11	13		12 26
331	27	12	14	Le 30 périg. ☽.	12 7
332	28	13	15	P. L. le 30 à	11 47
333	29	14	16	4 h. 8 min.	11 26
334	30	15	17	du matin.	11 4

Position des Planètes au 1 Novembre.

	Ascens. droite	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 29′ retr.	8° 38′ N.	♂	6h 25′ dir.	24° 16′ N.
♄	0 12 retr.	1 33 S.	♀	12 29 dir.	2 26 S.
♃	11 13 dir.	6 12 N.	☿	13 33 retr.	8 9 S.

DÉCEMBRE a 31 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	*Grégorien.*	*Russe.*
S	1 Longin	Eloi, év.	19 Abadie
D	2 1 *D. de l'Av.*	Franç. Xav.	20 *D.* Procle, Gr.
L	3 Xavier	Mirocle	21 *Prés. de la V.*
M	4 Barbe	Barbe	22 Philémon
M	5 Abigaïl	Sabas	23 Amphiloche
J	6 Nicolas	Nicolas	24 *Catherine*
V	7 *J. de pénitence*	Fare	25 Clément
S	8 La concept.	La Concept.	26 George
D	9 2 *D. de l'Av.*	Gorgonie	27 *D.* Jacq. de la P.
L	10 Judith	Valère	28 Etienne
M	11 Damase	Fuscien	29 Paramon
M	12 Zaïre	Damase	30 *André*
J	13 *Lucie*	Luce	1 Nahum Pr.
V	14 Nicaise	Nicaise	2 Habacuc Pr.
S	15 Ignace	Mesmin	3 Zéphanie
D	16 3 *D. de l'Av.*	Adélaïde	4 *D.* Barbe
L	17 Lazare	Olympiade	5 *Sabbas*
M	18 Unibald	Gratien	6 *Nicolas*
M	19 *Quatre-temps*	*Quatre-t.*	7 Ambroïse
J	20 Achilles	Philogone	8 Patape
V	21 *Thomas*	Thomas	9 *Conc. d'Anne*
S	22 Béate	Ischyrion	10 Minas
D	23 4 *D. de l'Av.*	Victoire	11 *D.* Daniel
L	24 Adam, Eve	Honorine	12 Spiridon
M	25 *Noël*	*Noël*	13 *Eustrate*
M	26 *Etienne*	Etienne	14 Thyrse
J	27 *Jean, év.*	Jean, év.	15 Eleuthère
V	28 *Les Innoc.*	Innocens	16 Aggée Pr.
S	29 Jonathan	Thom. de C.	17 Daniel Pr.
D	30 *D. après Noël*	Colombe	18 *D.* Sébastien
L	31 Sylvestre	Sylvestre	19 Boniface

Nov. Jeûne avant Noël. *Décembre. Jeûne avant Noël.*

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au ♑ le 21. Hiver.
1	6 h.	52 m.	9 h.	53 m.	8 h.	15 m.	
11	7	3	9	40	7	58	
21	7	10	9	36	7	52	
31	7	14	9	38	7	56	

J. de l'An.	J. du M.	DÉCEMBRE. Les jours décroissent jusqu'au 20 de 18 min. le matin et de 0 min. le soir.				
		Cal. des Juifs. KISLEV 5610.	J ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.*	
335	1	16 Sabat	18		10′42″	Avant 12 heures.
336	2	17	19		10 19	
337	3	18	20		9 55	
338	4	19	21		9 31	
339	5	20	22	☽ ☊ le 5 ap. m.	9 6	
340	6	21	23	D. Q. le 6 à	8 41	
341	7	22	24	7 h. 35 min.	8 15	
342	8	23 Sabat	25	du soir.	7 49	
343	9	24	26		7 22	
344	10	25 *Dédicace*	27		6 54	
345	11	26	28		6 27	
346	12	27	29		5 59	
347	13	28	30		5 30	
348	14	29	1	N. L. le 14 à	5 1	
349	15	30 Sabat	2	4 h. 20 min.	4 32	
350	16	1 TEBETH	3	du soir.	4 3	
351	17	2	4	Le 16 apog. ☽.	3 33	
352	18	3	5		3 4	
353	19	4	6	☽ ☋ le 19 ap. m.	2 34	
354	20	5	7		2 4	
355	21	6	8		1 34	
356	22	7 Sabat	9	P. Q. le 22 à	1 4	
357	23	8	10	8 h. 23 min.	0 34	
358	24	9	11	du soir.	0 4	
359	25	10 *Siége de Jérus.*	12		0 26	Après 12 heur.
360	26	11	13		0 56	
361	27	12	14		1 25	
362	28	13	15	Le 29 périg. ☽.	1 55	
363	29	14 Sabat	16	P. L. le 29 à	2 24	
364	30	15	17	2 h. 43 min.	2 53	
365	31	16	18	du soir.	3 22	

Position des Planètes au 1 Décembre.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 25′ retr.	8° 18′ N.	♂	6h 11′ retr.	26° 34′ N.
♄	0 8 retr.	1 50 S.	♀	15 1 dir.	15 42 S
♃	11 28 dir.	4 37 N.	☿	15 49 dir.	19 39 S.

JANVIER. Le soleil est au signe du Capricorne.

J. du M.	Soleil.							Lune.						
	Lieu.			*Lever.*		*Couch.*		*Lieu.*			*Lever.*		*Couch.*	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	9	11	1	8	5	4	3	0	7	7	11 M.	27	11 S.	45
2		12	2	8	5	4	4		20	54	11	53	Matin	
3		13	3	8	5	4	5	1	5	3	0 Soir	22	0	59
4		14	5	8	5	4	6		19	30	0	55	2	14
5		15	6	8	4	4	7	2	4	14	1	32	3	31
6		16	7	8	4	4	9		19	9	2	16	4	46
7		17	8	8	4	4	10	3	4	5	3	10	5	57
8		18	9	8	3	4	11		18	54	4	13	7	0
9		19	10	8	3	4	13	4	3	28	5	21	7	53
10		20	11	8	2	4	14		17	39	6	35	8	38
11		21	13	8	1	4	16	5	1	24	7	46	9	15
12		22	14	8	1	4	17		14	42	8	57	9	46
13		23	15	8	1	4	18		27	34	10	6	10	13
14		24	16	8	0	4	20	6	10	5	11	13	10	39
15		25	17	7	59	4	21		22	17	Matin		11	2
16		26	18	7	58	4	23	7	4	18	0	17	11	27
17		27	19	7	57	4	25		16	11	1	21	11	52
18		28	20	7	56	4	26		28	1	2	22	0 Soir	20
19		29	21	7	55	4	28	8	9	54	3	21	0	52
20	10	0	22	7	54	4	29		21	52	4	20	1	30
21		1	23	7	53	4	31	9	3	58	5	14	2	12
22		2	24	7	52	4	33		16	15	6	4	3	1
23		3	25	7	51	4	34		28	44	6	50	3	57
24		4	26	7	50	4	36	10	11	24	7	30	4	59
25		5	27	7	49	4	38		24	17	8	5	6	4
26		6	28	7	48	4	40	11	7	21	8	37	7	12
27		7	29	7	47	4	42		20	37	9	6	8	24
28		8	30	7	45	4	43	0	4	5	9	32	9	35
29		9	31	7	44	4	45		17	44	9	59	10	48
30		10	32	7	42	4	47	1	1	35	10	27	Matin	
31		11	33	7	41	4	48		15	38	10	56	0	2

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	23° 0′	S.	1	1° 0′ N.	11	10° 0′ N.	21	18° 36′ S.
10	21 56	S.	5	16 6 N.	15	5 41 S.	25	11 54 S.
20	20 5	S.	8	18 1 N.	18	14 53 S.	28	0 8 S.

FÉVRIER. Le soleil est au signe du Verseau.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	10	12	34	7	40	4	49	1	29	52	11 M.	32	1 Matin	17
2		13	35	7	38	4	51	2	14	14	0 Soir	12	2	30
3		14	36	7	36	4	53		28	41	1	0	3	40
4		15	36	7	35	4	55	3	13	8	1	56	4	44
5		16	37	7	33	4	57		27	29	2	59	5	41
6		17	38	7	32	4	59	4	11	39	4	9	6	30
7		18	39	7	30	5	1		25	34	5	22	7	10
8		19	39	7	28	5	3	5	9	9	6	34	7	44
9		20	40	7	26	5	5		22	23	7	45	8	13
10		21	41	7	25	5	6	6	5	15	8	53	8	39
11		22	41	7	23	5	8		17	48	10	0	9	4
12		23	42	7	21	5	10	7	0	5	11	5	9	30
13		24	43	7	19	5	11		12	9	Matin		9	54
14		25	43	7	17	5	13		24	4	0	8	10	21
15		26	44	7	15	5	15	8	5	57	1	9	10	53
16		27	44	7	14	5	16		17	51	2	8	11	26
17		28	45	7	12	5	18		29	50	3	4	0 Soir	7
18		29	45	7	10	5	20	9	12	0	3	56	0	53
19	11	0	46	7	8	5	22		24	23	4	43	1	46
20		1	46	7	6	5	23	10	7	1	5	26	2	44
21		2	47	7	4	5	25		19	56	6	4	3	49
22		3	47	7	2	5	27	11	3	9	6	37	4	56
23		4	47	7	0	5	29		16	37	7	7	6	9
24		5	48	6	59	5	30	0	0	20	7	35	7	22
25		6	48	6	57	5	32		14	15	8	3	8	37
26		7	48	6	55	5	34		28	18	8	31	9	51
27		8	48	6	53	5	36	1	12	28	9	0	11	6
28		9	49	6	51	5	37		26	40	9	33	Matin	

	Décl. du ☼				Déclinaison de la Lune.								
1	17° 3′ s.	1	15°	10′ N.	11	4°	10′ s.	21	12°	57′ s.
10	14 17 s.	5	18	21 N.	15	16	10 s.	25	3	2 N.
20	10 51 s.	8	7	53 N.	18	18	22 s.	28	14	28 N.

Mars. Le soleil est au signe des Poissons.

J. du M.	Soleil.							Lune.						
	Lieu.			*Lever.*		*Couch.*		*Lieu.*			*Lever.*		*Couch.*	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	11	10	49	6	48	5	39	2	10	53	10 Matin	12	0 Matin	20
2		11	49	6	46	5	41		25	4	10	56	1	31
3		12	49	6	44	5	43	3	9	11	11	49	2	36
4		13	49	6	42	5	45		23	11	0 Soir	49	3	34
5		14	49	6	39	5	47	4	7	2	1	54	4	24
6		15	49	6	37	5	49		20	43	3	3	5	6
7		16	49	6	34	5	51	5	4	12	4	13	5	42
8		17	49	6	32	5	52		17	26	5	25	6	13
9		18	49	6	30	5	53	6	0	25	6	35	6	39
10		19	49	6	28	5	55		13	8	7	43	7	6
11		20	49	6	26	5	57		25	37	8	48	7	30
12		21	48	6	24	5	58	7	7	52	9	54	7	55
13		22	48	6	22	6	0		19	57	10	56	8	22
14		23	48	6	20	6	1	8	1	53	11	55	8	51
15		24	48	6	18	6	3		13	46	Matin		9	24
16		25	47	6	16	6	4		25	40	0	53	10	2
17		26	47	6	13	6	6	9	7	39	1	46	10	44
18		27	46	6	11	6	8		19	48	2	35	11	34
19		28	46	6	8	6	10	10	2	12	3	19	0 Soir	29
20		29	46	6	6	6	11		14	53	3	59	1	30
21	0	0	45	6	3	6	16		27	53	4	34	2	36
22		1	45	6	1	6	15	11	11	21	5	6	3	47
23		2	44	5	59	6	16		25	9	5	34	5	0
24		3	44	5	57	6	18	0	9	17	6	2	6	16
25		4	43	5	54	6	20		23	40	6	31	7	33
26		5	42	5	52	6	22	1	8	13	7	1	8	51
27		6	42	5	50	6	23		22	49	7	33	10	9
28		7	41	5	48	6	24	2	7	23	8	10	11	22
29		8	40	5	45	6	26		21	48	8	54	Matin	
30		9	39	5	43	6	28	3	6	1	9	45	0	30
31		10	39	5	41	6	29		20	1	10	42	1	31

	Décl. du ☼			Déclinaison de la Lune.								
1	7° 31′	s.	1	16° 52′	N.	11	6° 32′	s.	21	11° 0′	s.
10	4 2	s.	5	17 31	N.	15	17 15	s.	25	5 58	N.
20	0 6	s.	8	5 25	N.	18	17 52	s.	28	16 25	N.

AVRIL. Le soleil est au signe du Bélier.

J. du M.	Soleil							Lune						
	Lieu.			*Lever.*		*Couch.*		*Lieu.*			*Lever.*		*Couch.*	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	0	11	38	5	39	6	30	4	3	46	11 M	46	2 Matin	23
2		12	37	5	37	6	32		17	16	0 Soir	53	3	7
3		13	36	5	35	6	34	5	0	32	2	2	3	44
4		14	35	5	32	6	36		13	35	3	12	4	16
5		15	34	5	30	6	37		26	26	4	20	4	42
6		16	33	5	27	6	39	6	9	6	5	28	5	9
7		17	32	5	25	6	41		21	35	6	34	5	33
8		18	31	5	23	6	43	7	3	53	7	40	5	58
9		19	29	5	20	6	44		16	2	8	44	6	22
10		20	28	5	18	6	46		28	3	9	46	6	50
11		21	27	5	16	6	48	8	9	59	10	44	7	22
12		22	26	5	14	6	50		21	51	11	39	7	57
13		23	24	5	11	6	51	9	3	44	Matin		8	38
14		24	23	5	9	6	53		15	41	0	30	9	24
15		25	22	5	7	6	55		27	48	1	15	10	17
16		26	20	5	5	6	56	10	10	8	1	56	11	15
17		27	19	5	3	6	57		22	48	2	31	0 Soir	18
18		28	18	5	1	6	59	11	5	50	3	4	1	24
19		29	16	4	59	7	1		19	18	3	33	2	36
20	1	0	15	4	57	7	3	0	3	14	4	1	3	49
21		1	13	4	55	7	4		17	35	4	29	5	6
22		2	12	4	53	7	6	1	2	18	4	58	6	25
23		3	10	4	52	7	7		17	16	5	29	7	45
24		4	8	4	50	7	9	2	2	18	6	5	9	4
25		5	7	4	48	7	10		17	16	6	47	10	18
26		6	5	4	45	7	12	3	2	0	7	36	11	24
27		7	3	4	43	7	14		16	26	8	33	Matin	
28		8	2	4	41	7	15	4	0	31	9	37	0	20
29		9	0	4	39	7	17		14	12	10	44	1	8
30		9	58	4	37	7	18		27		11	54	1	46

	Décl. du ☼			Déclinaison de la Lune.					
1	4° 36′ N.	1	16° 11′ N.	11	16° 52′ S.	21	4° 6′ N.
10	8 0 N.	5	2 37 N.	15	17 8 S.	25	17 49 N.
20	11 34 N.	8	8 58 S.	18	8 55 S.	28	16 51 N.

Mai. Le soleil est au signe du Taureau.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	1	10	56	4	36	7	19	5	10	35	1 Soir	2	2 Matin	20
2		11	54	4	34	7	21		23	21	2	11	2	48
3		12	53	4	32	7	22	6	5	55	3	19	3	14
4		13	51	4	30	7	24		18	18	4	25	3	37
5		14	49	4	28	7	26	7	0	32	5	30	4	2
6		15	47	4	26	7	28		12	39	6	33	4	27
7		16	45	4	24	7	29		24	40	7	36	4	52
8		17	43	4	23	7	31	8	6	37	8	36	5	22
9		18	41	4	21	7	33		18	30	9	34	5	56
10		19	38	4	20	7	34	9	0	22	10	26	6	34
11		20	36	4	18	7	35		12	15	11	13	7	18
12		21	34	4	17	7	36		24	12	11	55	8	8
13		22	32	4	15	7	38	10	6	17	Matin		9	4
14		23	30	4	13	7	40		18	35	0	32	10	4
15		24	28	4	12	7	41	11	1	11	1	5	11	8
16		25	25	4	10	7	43		14	9	1	34	0 Soir	15
17		26	23	4	9	7	45		27	33	2	2	1	26
18		27	21	4	8	7	46	0	11	26	2	29	2	40
19		28	19	4	7	7	47		25	48	2	56	3	55
20		29	16	4	5	7	48	1	10	37	3	25	5	15
21	2	0	14	4	4	7	49		25	44	3	58	6	35
22		1	12	4	3	7	50	2	11	1	4	36	7	54
23		2	9	4	2	7	52		26	16	5	21	9	6
24		3	7	4	0	7	53	3	11	18	6	17	10	10
25		4	5	3	59	7	55		25	59	7	20	11	3
26		5	2	3	58	7	56	4	10	14	8	28	11	47
27		6	0	3	57	7	58		24	1	9	41	Matin	
28		6	57	3	56	7	59	5	7	23	10	52	0	23
29		7	55	3	56	7	59		20	21	0 Soir	2	0	53
30		8	52	3	55	8	0	6	3	0	1	9	1	20
31		9	50	3	54	8	2		15	24	2	16	1	44

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	15° 7′ N.	1	7° 37′ N.	11	18°42′ S.	21	14° 27′ N.
10	17 39 N.	5	7 57 S.	15	10 26 S.	25	17 39 N.
20	20 0 N.	8	16 29 S.	18	2 1 N.	28	8 47 N.

Juin. Le soleil est au signe des Gémeaux.

J. du M.	Soleil							Lune						
	Lieu.			*Lever.*		*Couch.*		*Lieu.*			*Lever.*		*Couch.*	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	2	10	47	3	53	8	3	6	27	37	3 Soir	21	2 Matin	9
2		11	45	3	52	8	4	7	9	42	4	25	2	32
3		12	42	3	51	8	5		21	40	5	28	2	57
4		13	39	3	50	8	6	8	3	36	6	29	3	26
5		14	37	3	50	8	7		15	29	7	27	3	57
6		15	34	3	49	8	8		27	21	8	22	4	33
7		16	31	3	48	8	9	9	9	15	9	12	5	15
8		17	29	3	48	8	9		21	10	9	56	6	3
9		18	26	3	47	8	10	10	3	11	10	35	6	57
10		19	23	3	47	8	11		15	20	11	8	7	55
11		20	21	3	47	8	12		27	40	11	38	8	57
12		21	18	3	47	8	12	11	10	15	Matin		10	2
13		22	15	3	46	8	13		23	11	0	6	11	10
14		23	13	3	46	8	14	0	6	30	0	31	0 Soir	20
15		24	10	3	46	8	14		20	16	0	57	1	33
16		25	7	3	46	8	15	1	4	30	1	25	2	49
17		26	4	3	46	8	15		19	11	1	55	4	7
18		27	2	3	46	8	16	2	4	13	2	28	5	24
19		27	59	3	46	8	16		19	28	3	9	6	40
20		28	56	3	46	8	17	3	4	45	3	59	7	51
21		29	54	3	46	8	17		19	52	4	58	8	51
22	3	0	51	3	46	8	17	4	4	42	6	6	9	41
23		1	48	3	46	8	17		19	6	7	19	10	21
24		2	45	3	47	8	17	5	3	1	8	33	10	55
25		3	42	3	48	8	17		16	29	9	47	11	24
26		4	40	3	48	8	17		29	31	10	58	11	49
27		5	37	3	49	8	17	6	12	11	0 Soir	6	Matin	
28		6	34	3	49	8	16		24	33	1	11	0	14
29		7	31	3	50	8	16	7	6	42	2	17	0	38
30		8	29	3	50	8	16		18	42	3	21	1	3

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	22° 5′ N.	1	7° 2′ S.	11	11° 36′ S.	21	18°26′ N.
10	23 2 N.	5	17 45 S.	15	4 39 N.	25	6 16 N.
20	23 27 N.	8	18 17 S.	18	16 3 N.	28	5 54 S.

JUILLET. Le soleil est au signe du Cancer.

J. du M.	Soleil Lieu S.	D.	M.	Lever H.	M.	Couch. H.	M.	Lune Lieu S.	D.	M.	Lever H.	M.	Couch. H.	M.
1	3	9	26	3	51	8	15	8	0	37	4 Soir	21	1 Matin	29
2		10	23	3	52	8	15		12	29	5	21	2	0
3		11	20	3	53	8	15		24	22	6	17	2	34
4		12	17	3	53	8	15	9	6	16	7	9	3	13
5		13	14	3	54	8	14		18	14	7	55	3	59
6		14	12	3	55	8	14	10	0	17	8	36	4	51
7		15	9	3	55	8	13		12	27	9	12	5	48
8		16	6	3	56	8	12		24	45	9	43	6	50
9		17	3	3	57	8	12	11	7	14	10	11	7	53
10		18	0	3	58	8	11		19	57	10	37	9	0
11		18	58	3	59	8	10	0	2	57	11	3	10	10
12		19	55	4	1	8	9		16	16	11	27	11	19
13		20	52	4	2	8	8		29	57	11	56	0 Soir	31
14		21	49	4	3	8	7	1	14	2	Matin		1	46
15		22	47	4	4	8	6		28	28	0	27	3	2
16		23	44	4	5	8	6	2	13	14	1	3	4	17
17		24	41	4	6	8	5		28	13	1	47	5	28
18		25	38	4	7	8	4	3	13	16	2	39	6	33
19		26	36	4	8	8	3		28	14	3	42	7	29
20		27	33	4	10	8	1	4	12	59	4	52	8	14
21		28	30	4	11	8	0		27	23	6	8	8	52
22		29	28	4	12	7	59	5	11	21	7	23	9	24
23	4	0	25	4	14	7	57		24	54	8	37	9	51
24		1	22	4	15	7	56	6	8	0	9	49	10	17
25		2	20	4	17	7	55		20	44	10	59	10	42
26		3	17	4	18	7	54	7	3	9	0 Soir	4	11	7
27		4	14	4	19	7	53		15	19	1	9	11	33
28		5	12	4	20	7	51		27	19	2	12	Matin	
29		6	9	4	22	7	50	8	9	13	3	12	0	2
30		7	6	4	23	7	48		21	5	4	9	0	34
31		8	4	4	25	7	46	9	2	59	5	3	1	12

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	23° 7′ N.	1	15° 20′ S.	11	1° 8′ S.	21	11° 52′ N.
10	22 15 N.	5	18 35 S.	15	14 49 N.	25	4 32 S.
20	20 40 N.	8	12 30 S.	18	18 50 N.	28	14 31 S.

Aout. Le soleil est au signe du Lion.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	4	9	1	4	26	7	45	9	14	57	5 Soir	52	1 Matin	55
2		9	59	4	28	7	43		27	2	6	35	2	45
3		10	56	4	30	7	41	10	9	15	7	13	3	41
4		11	54	4	31	7	40		21	38	7	45	4	41
5		12	51	4	32	7	39	11	4	12	8	16	5	45
6		13	49	4	33	7	37		16	58	8	43	6	52
7		14	46	4	35	7	35		29	58	9	8	8	1
8		15	44	4	37	7	33	0	13	11	9	33	9	10
9		16	41	4	38	7	31		26	40	10	0	10	22
10		17	39	4	40	7	29	1	10	24	10	28	11	34
11		18	36	4	41	7	27		24	24	11	3	0 Soir	47
12		19	34	4	43	7	25	2	8	39	11	41	2	1
13		20	32	4	45	7	23		23	6	Matin		3	11
14		21	29	4	46	7	22	3	7	41	0	29	4	18
15		22	27	4	47	7	20		22	20	1	25	5	16
16		23	25	4	49	7	18	4	6	56	2	31	6	6
17		24	23	4	50	7	16		21	22	3	42	6	47
18		25	20	4	52	7	14	5	5	33	4	57	7	21
19		26	18	4	54	7	12		19	25	6	13	7	51
20		27	16	4	55	7	11	6	2	55	7	27	8	18
21		28	14	4	56	7	9		16	3	8	38	8	43
22		29	12	4	58	7	7		28	49	9	48	9	9
23	5	0	10	4	59	7	4	7	11	16	10	55	9	34
24		1	7	5	1	7	2		23	28	11	59	10	2
25		2	5	5	3	7	0	8	5	29	1 Soir	2	10	34
26		3	3	5	4	6	58		17	24	2	0	11	10
27		4	1	5	6	6	55		29	17	2	55	11	50
28		4	59	5	8	6	53	9	11	12	3	46	Matin	
29		5	57	5	9	6	52		23	13	4	31	0	37
30		6	55	5	10	6	50	10	5	24	5	11	1	31
31		7	54	5	12	6	48		17	48	5	47	2	29

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	18° 1′ N.	1	18° 45′ S.	11	13° 49′ N.	21	2° 59′ S.
10	15 33 N.	5	10 5 S.	15	18 13 N.	25	16 3 S.
20	12 26 N.	8	2 5 N.	18	9 42 N.	28	18 50 S.

Septembre. Le soleil est au signe de la Vierge.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	5	8	52	5	13	6	45	11	0	26	6 Soir	18	3 Matin	32
2		9	50	5	15	6	43		13	19	6	48	4	38
3		10	48	5	17	6	41		26	27	7	11	5	48
4		11	46	5	18	6	38	0	9	50	7	38	6	59
5		12	44	5	20	6	36		23	27	8	4	8	12
6		13	43	5	22	6	34	1	7	16	8	32	9	22
7		14	41	5	23	6	31		21	14	9	4	10	38
8		15	39	5	25	6	29	2	5	20	9	42	11	52
9		16	38	5	27	6	27		19	30	10	26	1 Soir	2
10		17	36	5	28	6	24	3	3	44	11	17	2	9
11		18	34	5	30	6	22		17	59	Matin		3	8
12		19	33	5	31	6	21	4	2	12	0	18	4	0
13		20	31	5	32	6	18		16	20	1	25	4	42
14		21	30	5	34	6	16	5	0	20	2	37	5	19
15		22	28	5	36	6	14		14	8	3	50	5	50
16		23	27	5	38	6	11		27	43	5	5	6	18
17		24	26	5	39	6	9	6	11	1	6	18	6	44
18		25	24	5	40	6	7		24	2	7	29	7	8
19		26	23	5	41	6	5	7	6	45	8	37	7	34
20		27	22	5	43	6	3		19	11	9	43	8	1
21		28	20	5	45	6	0	8	1	23	10	48	8	32
22		29	19	5	46	5	58		13	24	11	48	9	6
23	6	0	18	5	48	5	55		25	18	0 Soir	45	9	45
24		1	17	5	50	5	53	9	7	10	1	38	10	29
25		2	16	5	51	5	51		19	5	2	26	11	19
26		3	15	5	53	5	48	10	1	7	3	7	Matin	
27		4	14	5	55	5	46		13	20	3	44	0	15
28		5	12	5	56	5	44		25	50	4	17	1	16
29		6	11	5	58	5	41	11	8	39	4	47	2	21
30		7	11	5	59	5	40		21	49	5	13	3	29

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	8° 15′ N.		1	11° 7′ s.	11	18° 33′ N.	21	15° 20′ s.
10	4 55 N.		5	5 20 N.	15	7 11 N.	25	18 32 s.
20	1 8 N.		8	16 2 N.	18	5 32 s.	28	12 19 s.

Octobre. Le soleil est au signe de la Balance.

J. du M.	Soleil							Lune						
	Lieu.			Lever.		Couch.		Lieu.			Lever.		Couch.	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	6	8	10	6	0	5	38	0	5	19	5 Soir	40	4 Matin	41
2		9	9	6	2	5	35		19	9	6	5	5	54
3		10	8	6	4	5	33	1	3	14	6	34	7	9
4		11	7	6	6	5	31		17	30	7	5	8	25
5		12	6	6	7	5	29	2	1	52	7	40	9	41
6		13	5	6	8	5	27		16	15	8	22	10	54
7		14	5	6	10	5	25	3	0	33	9	12	0 Soir	3
8		15	4	6	12	5	22		14	45	10	10	1	5
9		16	3	6	13	5	20		28	49	11	15	1	58
10		17	3	6	15	5	18	4	12	42	Matin		2	43
11		18	2	6	17	5	15		26	26	0	24	3	20
12		19	2	6	19	5	13	5	10	0	1	36	3	53
13		20	1	6	20	5	11		23	23	2	49	4	21
14		21	1	6	22	5	9	6	6	34	4	0	4	46
15		22	0	6	24	5	7		19	34	5	11	5	11
16		23	0	6	26	5	4	7	2	21	6	21	5	35
17		23	59	6	28	5	2		14	54	7	29	6	2
18		24	59	6	29	5	1		27	14	8	34	6	30
19		25	59	6	30	4	59	8	9	23	9	36	7	3
20		26	58	6	32	4	57		21	22	10	36	7	30
21		27	58	6	34	4	54	9	3	14	11	31	8	21
22		28	58	6	36	4	52		15	4	0 Soir	21	9	9
23		29	58	6	37	4	50		26	56	1	4	10	3
24	7	0	58	6	39	4	48	10	8	55	1	43	11	1
25		1	58	6	41	4	46		21	7	2	16	Matin	
26		2	57	6	43	4	44	11	3	36	2	46	0	2
27		3	57	6	44	4	43		16	28	3	13	1	8
28		4	57	6	45	4	41		29	45	3	40	2	19
29		5	57	6	47	4	39	0	13	29	4	5	3	29
30		6	57	6	49	4	37		27	38	4	33	4	44
31		7	57	6	51	4	35	1	12	8	5	2	6	1

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	3° 14′ s.		1	0° 27′ s.	11	12° 14′ n.	21	19° 7′ s.
10	6 42 s.		5	15 29 n.	15	4 10 s.	25	13 38 s.
20	10 24 s.		8	18 51 n.	18	14 36 s.	28	2 20 s.

Novembre. Le soleil est au signe du Scorpion.

J. du M.	Soleil									Lune								
	Lieu.			*Lever.*		*Couch.*				*Lieu.*			*Lever.*		*Couch.*			
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.			S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.		
1	7	8	58	6	53	4	33			1	26	52	5 Soir	35	7 Matin	20		
2		9	58	6	54	4	32			2	11	42	6	16	8	37		
3		10	58	6	56	4	30				26	30	7	5	9	52		
4		11	58	6	58	4	29			3	11	7	8	1	10	58		
5		12	58	6	59	4	27				25	30	9	6	11	56		
6		13	58	7	1	4	25			4	9	35	10	15	0 Soir	45		
7		14	59	7	3	4	23				23	23	11	26	1	24		
8		15	59	7	5	4	22			5	6	53	Matin		1	57		
9		16	59	7	7	4	20				20	8	0	38	2	25		
10		18	0	7	8	4	18			6	3	10	1	50	2	52		
11		19	0	7	10	4	17				16	1	3	0	3	15		
12		20	1	7	11	4	16				28	40	4	7	3	39		
13		21	1	7	13	4	15			7	11	10	5	16	4	4		
14		22	2	7	15	4	13				23	30	6	22	4	31		
15		23	2	7	16	4	12			8	5	41	7	26	5	2		
16		24	3	7	18	4	10				17	43	8	27	5	36		
17		25	3	7	20	4	9				29	38	9	24	6	16		
18		26	4	7	22	4	8			9	11	28	10	16	7	1		
19		27	4	7	23	4	7				23	16	11	2	7	52		
20		28	5	7	24	4	6			10	5	5	11	42	8	49		
21		29	6	7	26	4	5				17	1	0 Soir	17	9	48		
22	8	0	6	7	28	4	4				29	9	0	49	10	51		
23		1	7	7	29	4	3			11	11	34	1	16	11	57		
24		2	8	7	31	4	1				24	21	1	40	Matin			
25		3	9	7	33	4	0			0	7	36	2	6	1	6		
26		4	9	7	34	3	59				21	20	2	31	2	18		
27		5	10	7	36	3	58			1	5	34	2	58	3	32		
28		6	11	7	37	3	58				20	14	3	30	4	49		
29		7	12	7	38	3	58			2	5	15	4	7	6	8		
30		8	12	7	40	3	57				20	26	4	51	7	27		

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	14° 29′ s.	1	14° 35′ N.	11	2° 57′ s.	21	14° 49′ s.
10	17 12 s.	5	18 15 N.	15	16 23 s.	25	0 3 N.
20	19 45 s.	8	9 33 N.	18	19 19 s.	28	13 1 N.

Décembre. Le soleil est au signe du Sagittaire.

J. du M.	Soleil.							Lune.						
	Lieu.			*Lever.*		*Couch.*		*Lieu.*			*Lever.*		*Couch.*	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	8	9	13	7	41	3	56	3	5	37	5 Soir	45	8 Matin	40
2		10	14	7	43	3	56		20	38	6	48	9	46
3		11	15	7	44	3	55	4	5	20	7	59	10	40
4		12	16	7	45	3	54		19	39	9	13	11	24
5		13	17	7	47	3	54	5	3	33	10	27	0 Soir	1
6		14	18	7	48	3	53		17	4	11	40	0	32
7		15	19	7	49	3	53	6	0	14	Matin		0	58
8		16	20	7	51	3	53		13	5	0	50	1	22
9		17	21	7	52	3	53		25	42	1	59	1	46
10		18	22	7	53	3	53	7	8	7	3	7	2	9
11		19	23	7	54	3	52		20	22	4	13	2	35
12		20	24	7	55	3	52	8	2	29	5	17	3	4
13		21	25	7	56	3	52		14	30	6	19	3	37
14		22	26	7	57	3	52		26	25	7	17	4	14
15		23	27	7	58	3	52	9	8	16	8	12	4	56
16		24	28	7	59	3	52		20	5	9	1	5	46
17		25	29	8	0	3	53	10	1	54	9	43	6	40
18		26	30	8	0	3	53		13	45	10	19	7	39
19		27	32	8	1	3	53		25	41	10	51	8	40
20		28	33	8	2	3	54	11	7	48	11	20	9	45
21		29	34	8	2	3	54		20	10	11	45	10	51
22	9	0	35	8	3	3	54	0	2	52	0 Soir	9	11	58
23		1	36	8	4	3	55		15	59	0	33	Matin	
24		2	37	8	4	3	56		29	34	0	59	1	9
25		3	38	8	4	3	56	1	13	39	1	27	2	22
26		4	39	8	5	3	57		28	12	1	58	3	37
27		5	41	8	5	3	58	2	13	10	2	37	4	55
28		6	42	8	5	3	59		28	24	3	25	6	12
29		7	43	8	5	4	0	3	13	44	4	24	7	21
30		8	44	8	5	4	0		28	59	5	33	8	25
31		9	45	8	5	4	1	4	13	58	6	48	9	16

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	21° 51′ s.	1	19°24′ N.	11	13° 0′ s.	21	5°53′ s.
10	22 57 s.	5	10 46 N.	15	19 29 s.	25	11 9 N.
20	23 27 s.	8	1 47 s.	18	15 44 s.	28	19 11 N.

Calendrier des Turcs.

1265. HÉGYRE. 1265.

1848		
Nov.	27	1 *Muharrem* (30 j.) 1er jour de l'an.
Déc.	6	10 Jeûne très rigour.
	9	13 Jours heureux.
	10	14
	11	15
1849	27	1 *Ssafar* (29 j.)
Janvier	8	13 Jours heureux.
	9	14
	10	15
	25	1 *Raby-el-aouel* (30 j.)
Février	5	12 Naiss. de Mahom.
	6	13 Jours heureux.
	7	14
	8	15
	24	1 *Raby - el - thany* (29 j.)
Mars	8	13 Jours heureux.
	9	14
	10	15
	25	1 *Djemasi - el - aouel* (30 j.)
Avril	6	13 Jours heureux.
	7	14
	8	15
	13	20 Prise de Const.
	24	1 *Djemasi - el - thany* (29 j.)
Mai	6	13 Jours heureux.
	7	14
	8	15
	23	1 *Redjeb* (30 j.)
Juin	4	13 Jours heureux.
	5	14
	6	15 Jour de victoire.
	18	27 Asc. de Mahom.
	22	1 *Chabân* (29 j.)

1849		
Juillet	4	13 Jours heureux.
	5	14
	6	15 Nuit de Barah.
	21	1 *Ramadân* (30 j.) Mois d'abstin.
Août	2	13 Jours heureux.
	3	14
	4	15
	9	20 Déf. dev. Vienne.
	20	1 *Chaoual* (29 j.) Grand Beiram.
	21	2
	22	3
Sept.	1	13 Jours heureux.
	2	14
	3	15
	18	1 *Zoulkadeh* (30 j.)
	30	13 Jours heureux.
Oct.	1	14
	2	15
	18	1 *Zoulhedghé* (30 j.)
	27	10 Petit Beiram.
	30	13 Jours heureux.
	31	14
Nov.	1	15

1266.

	17	1 *Muharrem* (30 j.) 1er jour de l'an.
	26	10 Jeûne très rigour.
	29	13 Jours heureux.
	30	14
Déc.	1	15
	17	1 *Ssafar* (29 j.)
	29	13 Jours heureux.
	30	14
	31	15

GÉNÉALOGIE.

PREMIÈRE PARTIE.

SOUVERAINS DE L'EUROPE, CEUX QUI EN SONT ORIGINAIRES ET LES MEMBRES VIVANTS DE LEURS FAMILLES.

Allemagne.

[Armes (arrêté de l'assemblée nationale du 20 mars 1848): l'ancienne aigle impériale avec la légende: Deutscher Bund. — Couleurs: sable, gueule, or.]

POUVOIR CENTRAL PROVISOIRE.

Vicaire de l'Empire.

Jean Archiduc d'Autriche, élu Vicaire de l'Emp. le 29 juin 1848 par l'assemblée nationale constituante pour donner suite au décret „d'établir un pouvoir central provisoire qui, remis entre les mains d'un Vicaire de l'Emp., fût chargé du réglement de toutes les affaires communes de la nation allemande, en attendant l'institution définitive d'un pouvoir impérial." La diète germanique agissant au nom des Princes de la confédération, l'ayant le même jour reconnu comme tel, l'Archiduc Jean se déclare prêt d'accepter cette dignité le 5 juillet à Vienne où la députation de l'assemblée nationale lui a notifié cette décision et se charge le 12 juillet 1848 dans la séance de l'assemblée nationale à l'église de St. Paul à Francfort s/M. de la nouvelle dignité, après s'être engagé à veiller à ce que les lois sur l'établissement d'un pouvoir central provisoire fussent observées. Là-dessus la diète, assemblée au palais de la confédération, remet entre ses mains les droits qu'elle a été appelée à exercer jusqu'à ce jour et se divestit en même tems de ses fonctions.

[Voir l'Autriche.]

Anhalt*).

[Pour le précis historique v. l'alm. de 1832, page (20), et celle de 1848, page 8.]

Anhalt-Dessau.

[Evang. — Voir l'alm. de 1848, p. 8.]

Duc Léopold-Frédéric, né 1 oct. 1794, succ. à son grand-père le Duc Léopold-Frédéric-François (né 10 août 1740) 9 août 1817; marié 18 avril 1818 à la

Duchesse Frédérique-Louise-Wilhelmine-Amélie, née 30 sept. 1796, fille de feu Frédéric-Louis-Charles Pr. de Prusse.

Enfants.

1. Pr. Frédérique-Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824.
2. Pr. Léopold-*Frédéric*-François-Nicolas, Pr. hérédit., né 29 avril 1831.
3. Pr. *Marie*-Anne, née 14 sept. 1837.

Frères et sœurs.

1. *Auguste*, Princesse-régn. de Schwarzbourg-Roudolstadt.
2. Pr. *George*-Bernard, né 21 févr. 1796; marié I) 6 août 1825 à *Caroline*-Auguste-Louise-Amélie Pr. de Schwarzbourg-Roudolstadt (née 4 avril 1804, † 14 janv. 1829); II) 4 oct. 1831 (en mariage morganatique) à

Thérèse-Emma d'Erdmannsdorff, née 12 sept. 1807, fille du grand-maître des forêts d'Erdmannsdorff à Hohen-Ahlsdorf; nommée Comtesse de Reina.

Fille du premier lit.

Pr. *Louise*, née 22 juin 1826.

3. Pr. *Louise*, veuve de Gustave Landgrave de Hesse-Hombourg.
4. Pr. *Frédéric*-Auguste, né 23 sept. 1799; marié 11 sept. 1832 à la

Pr. *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814, fille de Guillaume Prince de Hesse-Cassel.

---

*) Des renvois aux années antérieures de l'almanach qui se trouvent dans les introductions aux généalogies le premier, où les années de 1830, 1831 et 1832 sont citées, se rapporte à l'origine historique et à la déduction généalogique des familles, la seconde où l'année 1848 est indiquée, se rapporte aux dignités princières et aux armes.

Filles.

1) Pr. *Adélaïde*-Marie, née 25 déc. 1833.
2) Pr. *Bathilde*-Amalgonde, née 29 déc. 1837.
3) Pr. *Hilda*-Charlotte, née 13 déc. 1839.

5. Pr. *Guillaume*-Woldemar, né 29 mai 1807; marié (en mariage morganatique) 9 juillet 1840 à
Caroline-*Emilie* Baronne de Stolzenberg, née 31 janv. 1812.

ANHALT-BERNBOURG.

[Evang. — Voir l'alm. de 1848, p. 9.]

Duc ALEXANDRE-Charles, né 2 mars 1805, succ. à son père le Duc Alexis (né 12 juin 1767) 24 mars 1834; marié 30 oct. 1834 à la
Duchesse FRÉDÉRIQUE-Caroline-Julienne, née 9 oct. 1811, sœur du Duc Charles de Holstein-Glucksbourg.

Sœur.

Pr. Wilhelmine-*Louise*, née 30 oct. 1799, épouse du Prince Frédéric de Prusse.

ANHALT-BERNBOURG-SCHAUMBOURG.

Eteint dans les mâles avec le Pr. Frédéric-Louis-Adolphe (né 29 nov. 1741, † 24 déc. 1812). (Réf)

Fille du Prince avant-dernier Victor-Charles-Frédéric († 22 avril 1812), cousin du Pr. Frédéric:

Pr. *Emma*, née 20 mai 1802, Princesse douairière et Régente de Waldeck.

ANHALT-CŒTHEN,

éteint dans les mâles le 23 nov. 1847.

[Réf. — Voir l'alm. de 1848, p. 9.]

Veuve du dernier Duc Henri (né 30 juillet 1778, succède à son frère le Duc Ferdinand le 16 déc. 1818 dans la principauté de Pless dans la Haute-Silésie et 23 août 1830 dans la régence du duché de Cœthen, † 23 nov. 1847):

Duchesse *Auguste*-Frédérique-Espérance, née 3 août 1794, fille de Henri XLIV Pr. de Reuss-Schleiz-Kœstritz, branche cad.; mariée 18 mai 1819.

Autriche.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, page (1), et celle de 1848, p. 10.]

Empereur Ferdinand-I-Charles-Léopold-Joseph-François-Marcelin, né 19 avril 1793, fils de l'Empereur François I (né 12 févr. 1768) du second lit avec Marie-Thérèse-Caroline-Jos. († 13 avril 1807), fille du feu Roi Ferdinand I (IV) des Deux-Siciles; Ferdinand I comme Empereur d'Autriche, comme Roi de Hongrie et de Bohème Ferdinand V, Roi de la Lombardie et de Venise, de Dalmatie, Croatie, Slavonie, de Galicie, Lodomérie et Illyrie, Archiduc d'Autriche; couronné Roi de Hongrie 28 sept. 1830, Roi de Bohème 7 sept. 1836, Roi de Lombardie et de Venise le 6 sept. 1838; succ. à son père 2 mars 1835; marié par procuration le 12 et en personne le 27 févr. 1831 à

l'Impératrice Marie-Anne-Caroline-Pie, née 19 sept. 1803, fille de feu Victor-Emmanuel Roi de Sardaigne.

Frère et sœurs.

1. Archid *Marie*, épouse du Pr. Léopold des Deux-Siciles.
2. Archid. *François-Charles*-Joseph, né 7 déc. 1802, FMLieut. et propriétaire du rég. d'inf. no 52; mar. 4 nov. 1824 à la

Pr. Frédérique-*Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, née 27 janv. 1805, fille de feu Maximilien-Joseph Roi de Bavière.

Fils.

1) Archid. *François-Joseph*-Charles, né 18 août 1830, colonel et propriét. du rég. des dragons no 3 et capitaine-gén. du roy. de Bohème.
2) Archid. *Ferdinand*-Max.-Joseph, né 6 juillet 1832, colonel et propriét. du rég. des chev.-lég. no 3.
3) Archid. *Charles*-Louis-Joseph-Marie, né 30 juillet 1833, propriétaire du rég. des chev.-lég. no 2.
4) Archid. *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, né 15 mai 1842.

3. Archid. *Marie-Anne*-Françoise-Thérèse-Joséphe-Médarde, née 8 juin 1804.

Mère, 4ème épouse de l'Emp. François I (né 12 févr. 1768, † 2 mars 1835):

Impératrice *Charlotte*-Auguste, née 8 févr. 1792, fille de feu Maximilien-Joseph Roi de Bavière; mariée par procuration le 29 oct. et en personne le 10 nov. 1816 à l'Empereur François I; couronnée Reine de Hongrie le 25 sept. 1825.

Oncles, fils de l'Emp. Léopold II (né 5 mai 1747, † 1 mars 1792) et de l'Impératrice Marie-Louise (née 24 nov. 1745, † 15 mai 1792), fille du Roi Charles III d'Espagne:

1. Archid. Ferdinand-Jos.-Bapt. (né 6 mai 1769, comme Gr.-Duc de Toscane Ferd. III, † 18 juin 1824). Ses enfants: v. Toscane.

2. Archid. Charles-Louis-Jean-Joseph-Laur., né 5 sept. 1771, † 30 avril 1847; était marié depuis le 17 sept. 1815 à Henriette Princesse de Nassau-Weilbourg et veuf depuis le 29 déc. 1829; possesseur des deux rég. no 3 d'inf. et no 3 des ulans.

Ses enfants.

1) Archid. *Thérèse*, Reine des Deux-Siciles.

2) Archid. *Albert*-Fréd.-Rodolphe, né 3 août 1817, FML., propriétaire du rég. d'inf. no 44; marié le 1 mai 1844 à la

Pr. *Hildegard*-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 juin 1825, fille de Louis Roi de Bavière.

Fille

Archid. Marie-Thérèse-Anne, née 15 juillet 1845.

3) Archid. Charles-*Ferdinand*, né 29 juillet 1818, FMLieut. et divisionnaire à Prague, propriétaire du rég. imp.-roy. d'inf. no 51, ainsi que du rég. russe des ulans de Belgorod.

4) Archid. Marie-*Caroline*-Louise-Christine, née 10 sept. 1825, abesse du chapitre noble thérésien à Prague.

5) Archid. *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827, major-général et propriétaire du rég. no 12, coadjuteur de la grand'-maîtrise de l'ordre teutonique en Autriche.

3. Archid. Joseph-Antoine-Jean, né 9 mars 1776, Palatin de Hongrie etc., † 13 janvier 1847. Sa veuve des troisièmes noces:

Pr. *Marie*-Dorothée-Wilhelmine-Caroline, née 1 nov. 1797, fille de *Louis*-Frédéric-Alexandre Duc de Wurtemberg; mariée le 24 août 1819.

Fils du second lit du père avec Herminie, fille du Pr. Victor-Charles-Fréd. d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, née 2 déc. 1797, mariée 30 août 1815, † 14 sept. 1817:

1) *Etienne*-François-Victor, né 14 sept. 1817, Palatin de Hongrie, feld-maréchal-lieut. et propriétaire des rég. no 58 d'inf. et no 12 des huss.

Enfants du troisième lit:

2) Françoise-Marie-*Elisabeth*, née 17 janv. 1831; mariée au Duc Ferdinand de Modène le 4 oct. 1847.

3) *Joseph*-Charles-Louis, né 2 mars 1833.
4) Marie-Henrique-Anne, née 23 août 1836.

4. Archid. *Jean*-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, né 20 janv. 1782, Vicaire provisoire de l'Empire (v. Allemagne); feldmaréchal autrichien, propriétaire du rég. des dragons no 1 et du rég. prussien d'inf. no 16, curateur de l'académie imp. des sciences à Vienne; marié en mariage morganatique le 18 février 1827 avec

Anne Plochel, née 6 janvier 1804; nommée Baronne de Brandhof le 4 juillet 1834.

Fils.

François, né 11 mars 1839; Comte de Méran depuis 1845.

5. Archid. *Reinier*-Jos.-Jean-Mich.-François-Jérôme, né 30 sept. 1783, Vice-Roi de Lombardie et de Venise, gén.-feldzeugmestre et propriétaire du rég. d'inf. no 11; marié 28 mai 1820 à

Marie-*Elisabeth*-Françoise, née 13 avril 1800, sœur de Charles-Amédée-Albert Roi de Sardaigne.

Enfants.

1) Pr. *Adélaïde*, épouse du Pr.-Royal de Sardaigne.
2) Pr. *Léopold*-Louis-Marie-Franç.-Jules-Eustorges-Gérard, né 6 juin 1823, major-général au bureau gén. du corps des ingénieurs et propr. du rég. d'inf. no 53.
3) Pr. *Ernest*-Charles-Félix-Marie-Reinier-Godefroi-Cyriacque, né 8 août 1824, major-général imp.-roy. et propriétaire du 48e rég. d'inf.
4) Pr. *Sigismond*-Léopold-Reinier-Marie-Ambroise-Valentin, né 7 janvier 1826, major-général et brigadier en Italie, propriét. du rég. d'inf. no 11.
5) Pr. *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean-Evangeliste-François-Ignace, né 11 janv. 1827, colonel imp.-roy. du rég. d'inf.: l'Empereur no 1.
6) Pr. *Henri*-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 mai 1828, colonel imp.-roy. du rég.: Archiduc Charles no 3.

6. Archid. *Louis*-Joseph-Antoine, né 13 déc. 1784, feldzeugmestre, propriétaire du rég. d'inf. no 8.

Fils du grand-oncle Archiduc Ferdinand, Duc de Modène-Brisgau († 24 déc. 1806) et de l'Archid. Marie-Béatrice d'Este, Duchesse de Massa et Princesse de Carrara († 14 nov. 1829):

1. Archid. François-Joseph, né 6 oct. 1779, † 21 janvier 1846. Voir Modène.

2. Archid. *Ferdinand*-Charles-Joseph, né 25 avril 1781, feld-maréchal, command. en chef et propr. du rég. des hussards no 3, ainsi que du rég. imp. russe des hussards d'Isum.
3. Archid. *Maximilien*-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 juillet 1782, feldzeugmestre, propriétaire du rég. d'inf. no 4 et grand-maître de l'ordre teutonique dans l'empire d'Autriche.

Bade.

[Evang. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, page (9), et celle de 1848, p. 13.]

Grand-Duc Charles-Léopold-Frédéric, né 29 août 1790, fils du Grand-Duc Charles-Frédéric (né 22 nov. 1728, † 10 juin 1811); succ. à son frère le Grand-Duc Louis (né 9 févr. 1763) 30 mars 1830; mar. 25 juillet 1819 à la

Gr.-Duchesse Sophie - Wilhelmine, née 21 mai 1801, fille de feu Gustave-IV-Adolphe Roi de Suède.

Enfants.

1. Pr. *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth - Sophie, née 6 déc. 1820; épouse du Duc-régn. de Saxe-Cobourg et Gotha depuis 3 mai 1842.
2. Pr. *Louis*, Grand-Duc héréd., né 15 août 1824, chef et colonel du rég. d'inf. no 2.
3. Pr. *Frédéric*-Guillaume-Louis, né 9 sept. 1826, major dans le rég. des dragons: Grand-Duc.
4. Pr. Louis-*Guillaume*-Auguste, né 18 déc. 1829.
5. Pr. *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832.
6. Pr. *Marie*-Amélie, née 20 nov. 1834.
7. Pr. *Cécile*-Auguste, née 20 sept. 1839.

Frères et sœur.

1. Margr. *Guillaume*-Louis-Aug., né 8 avril 1792, gén. d'inf. et chef du rég. d'inf. no 3, command. le corps de l'armée grand-ducale; mar. 16 oct. 1830 à la

D. *Elisabeth*-Alexandrine-Constance, née 27 févr. 1802, fille de feu Louis-Fréd.-Alex. Duc de Wurtemberg.

Filles.

1) Pr. *Sophie*-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 août 1834.

2) Pr. *Pauline*-Sophie-Elisab.-Marie, née 18 déc. 1835.
3) Pr. *Léopoldine*-Wilhelm.-Pauline-Amélie-Maximilienne, née 22 février 1837.

2. Pr. *Amélie*-Christine-Caroline, née 26 janv. 1795; épouse du Prince Charles-Egon de Furstenberg dep. 19 avril 1818.
3. Margr. *Maximilien*-Frédéric-Jean-Ernest, né 8 déc. 1796, lieut.-général, chef du rég. de dragons no 1, commandant la division de l'inf. grand-ducale.

Grand'-Duchesse douairière.

Stéphanie-Louise-Adrienne, née 28 août 1789, mariée 8 avril 1806; veuve du Gr.-Duc Charles-Louis-Frédéric (né 8 juin 1786, † 8 déc. 1818). [*Mannheim.*]

Ses filles.

1. Pr. *Louise*-Amélie-Stéphanie, née 5 juin 1811; mariée 9 nov. 1830 au Pr. Gustave de Wasa (v. Holstein-Gottorp); séparée 14 août 1844.
2. Pr. *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 oct. 1813, épouse de Charles, Prince héréd. de Hohenzollern-Sigmaringen.
3. Pr. *Marie*-Amélie-Elisab.-Caroline, née 11. oct. 1817; mariée 23 févr. 1843 à William-Alexander-Anthony-Archibald Marquis de Douglas, né 15 févr. 1811, fils d'Alexandre Hamilton Duc de Hamilton en Ecosse et de Brandon en Angleterre.

Bavière.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1831, page (25), et celle de 1848, p. 15.]

Maximilien-II-Joseph, né 28 nov. 1811, Roi de Bavière, Cte Palatin du Rhin, Duc de Bavière, de la Franconie et en Souabe, prend les rênes du gouvernement en vertu de l'abdication de son père le 21 mars 1848; marié par procur. le 5 et en personne le 12 oct. 1842 à la

Reine Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige Pr. roy. de Prusse, née 15 oct. 1825, fille de Guillaume Pr. de Prusse, oncle du Roi.

Fils.

1. *Louis*-Othon-Frédéric-Guillaume, Pr.-Royal, né 25 août 1845.

2. *Othon*-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 avril 1848.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Mathilde*-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 août 1813; mariée 26 déc. 1833 à Louis III Grand-Duc de Hesse.
2. Pr. *Othon*-Frédéric-Louis, né 1 juin 1815, Roi de Grèce depuis le 5 oct. 1832 (voir la Grèce).
3. Pr. *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 mars 1821, lieut.-gén. au serv. de la Bavière, commandant sup. du corps d'artillerie et propriétaire du premier régiment d'artillerie; marié 15 avril 1844 à

l'Archid. *Auguste*-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséph., née 1 avril 1825, fille du Grand-Duc Léopold II de Toscane.

Fils.

1) Pr. *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Aloïs-Alfred, né 7 janvier 1845.
2) Pr. *Léopold*-Maximilien-Joseph-Marie-Arnoulphe, né 9 févr. 1846.

4. Pr. *Adelgonde*-Auguste-Charlotte-Caroline-Elisabeth-Amélie-Marie-Sophie-Louise, née 19 mars 1823; mar. 30 mars 1842 à François V Duc de Modène, Archiduc d'Autriche-Este.
5. Pr. *Hildegard*-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 juin 1825; mariée 1 mai 1844 à l'Archiduc Albert d'Autriche, fils de feu l'Archiduc Charles.
6. Pr. *Alexandrine*-Amélie, née 26 août 1826.
7. Pr. *Adalbert*-Guill.-George-Louis, né 19 juillet 1828, colonel et propriétaire du rég. des cuir. no 2.

Père et mère.

Roi *Louis*-Charles-Auguste, né 25 août 1786, succ. à son père le Roi Maximilien-Joseph (né 27 mai 1756) 13 oct. 1825 et se démet de la couronne le 20 mars 1848; marié 12 oct. 1810 à la

Reine *Thérèse*-Charl.-Louise-Fréd.-Amélie, née 8 juill. 1792, fille de feu Frédéric Duc de Saxe-Altenbourg.

Frère et sœurs du Roi Louis,

a) du premier lit du père et de Wilhelmine-Auguste († 30 mars 1796), fille de George Prince de Hesse-Darmstadt:

1. Pr. *Auguste*-Amélie, née 21 juin 1788, mar. 14 janv. 1806 à Eugène Duc de Leuchtenberg et Pr. d'Eichstædt; veuve 21 févr. 1824; v. Leuchtenberg.

2. Pr. *Charlotte*-Auguste, née 8 févr. 1792; Impératrice douairière d'Autriche.
3. Pr. *Charles*-Théodore-Max.-Auguste, né 7 juillet 1795, feld-maréchal au serv. de la Bavière, propriét. du 3ème rég. d'inf., ainsi que du 1er rég. des cuir bavarois et du 6ème rég. prussien des hussards, commandant les corps d'armée 7 et 8 de l'Empire-Germanique.

b) du second lit du père et de Caroline († 13 nov. 1841), fille de Charles-Louis Pr. héréd de Bade:

4. Pr. *Elisabeth*-Louise, Reine de Prusse, mariée 29 nov. 1823, } nées 13 nov. 1801.
5. Pr. *Amélie*-Auguste, épouse du Prince Jean Duc de Saxe depuis 21 nov. 1822, } nées 13 nov. 1801.
6. Pr. *Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, épouse de l'Archiduc Franç.-Charles d'Autriche dep. 4 nov. 1824, } nées 27 janvier 1805.
7. Pr. *Marie*-Léopold.-Anne-Wilhelm., Reine de Saxe, mariée 24 avril 1833, } nées 27 janvier 1805.
8. Pr. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, épouse de Max.-Joseph Duc en Bavière; v. la branche ducale.

Branche ducale.
ci-devant Palatine de
Deux-Ponts-Birkenfeld.

[V. l'alm. de 1848, p. 17.]

Maximilien-Joseph, Duc en Bavière, né 4 déc. 1808, fils du Duc Pie (né 1 août 1786, † 3 août 1837); major-général bavarois etc.; mar. 9 sept. 1828 à la

Pr. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, fille cadette de feu Maximilien-Joseph Roi de Bavière.

Enfants.

1. *Louis*-Guillaume, Duc en Bavière, né 21 juin 1831.
2. Caroline-Thérèse-*Hélène*, Duchesse en Bavière, née 4 avril 1834.
3. *Elisabeth*-Amélie-Eugénie, Duchesse en Bavière, née 24 déc. 1837.
4. *Charles-Théodore*, Duc en Bavière, né 9 août 1839.
5. Marie-Sophie-Amélie, Duchesse en Bavière, née 4 oct. 1841.
6. *Mathilde*-Ludovique, Duchesse en Bavière, née 30 sept. 1843.
7. *Charlotte*-Auguste, Duchesse en Bavière, née 22 févr. 1847.

Tante.

D. *Marie*-Elisabeth-Amélie, née 5 mai 1784, mariée 9 mars 1808 à Alexandre Prince de Wagram; veuve depuis le 1 juin 1815. ✝

Belgique.

[Luth. — V. l'alm. de 1848, p. 17.]

Roi Léopold-I-George-Chrétien-Frédéric, Roi des Belges, Duc de Saxe, Pr. de Saxe-Cobourg et Gotha, né 16 déc. 1790; veuf depuis le 6 nov. 1817 de la Pr. Charlotte-Auguste, fille de feu George IV Roi de la Grande-Bretagne; élu Roi des Belges par le congrès national de Belgique 4 juin, accepte la couronne conditionnellement 26 juin, et définitivement 12 juillet, fait son entrée à Bruxelles, prête le serment constitutionnel et monte sur le trône 21 juillet 1831; marié II) 9 août 1832 à la

Reine Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle Princesse d'Orléans, née à Palerme 3 avril 1812, fille de Louis-Philippe ci-devant Roi des Français (v. Espagne, branche de Bourbon, maison d'Orléans).

Enfants.

1. Pr. *Léopold*-Louis-Philippe-Marie-Victor, Prince-Royal, Duc de Brabant, né 9 avril 1835, sous-lieut. des grenadiers du rég. d'élite.
2. Pr. *Philippe*-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-George, Cte de Flandre, né 24 mars 1837, sous-lieut. du rég. des guides.
3. Pr. Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840.

(Frère et sœurs du Roi v. Saxe-Cobourg et Gotha.)

Brésil.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1832, page (42), et celle de 1848, page 18.]

Empereur Dom Pedro II *de Alcantara* Jean-Charles-Léopold-Salvador-Bibiano-Francisco-Xavier da Paula-Leocadio-Michel-Gabriël-Raphaël-Gonzaga, né 2 déc. 1825, fils de l'Emp. D. Pedro I de Alcantara; monte sur le trône

sous tutelle en vertu de l'acte d'abdication que son père publie sous le 7 avril 1831, prend les rênes du gouvernement le 23 juillet 1840, couronné le 18 juillet 1841; marié p. pr. 30 mai et en personne 4 sept. 1843 à l'Impératrice THÉRÈSE-Christine-Marie, née 14 mars 1822, fille de feu François I Roi des Deux-Siciles.

Enfants.

1. Pr. *Isabelle*-Christine-Léopoldine-Auguste-Michaële-Gabriele-Raphaele-Gonzaga, née 29 juillet 1846.
2. Pr. *Léopoldine*-Thérèse-Françoise-Caroline-Michaële-Gabrièle-Raphaële-Gonzaga, née 13 juillet 1847.
3. Prince . . . ., Pr.-Royal, né 19 juillet 1848.

Sœurs,

a) du premier lit de l'Empereur D. Pedro I (né 12 oct. 1798, † 24 sept. 1834) et de l'Impératrice Léopoldine-Caroline-Joséphine, Archiduchesse d'Autriche († 11 déc. 1826):

1. Pr. Dona-*Maria II da Gloria*, Reine de Portugal et des Algarves. (Voyez Portugal.)
2. Pr. Dona *Januaria*, née 11 mars 1822, Pr. Impériale; mariée 28 avril 1844 au Pr. *Louis*-Charles-Marie-Joseph Comte d'Aquila, fils de feu François I Roi des Deux-Siciles.
3. Pr. Dona *Françoise*, née 2 août 1824; mariée 1 mai 1843 au Prince François d'Orléans, Prince de Joinville (voir Espagne, branche de Bourbon, maison d'Orléans).

b) du second lit de l'Empereur Dom Pedro I:

4. Pr. Dona *Marie-Amélie*-Auguste-Eugénie-Joséphine-Louise-Théodolinde-Héloïse-Françoise-Xavière da Paula-Gabriéla-Raphaëla-Gonzaga, née 1 déc. 1831.

Belle-mère.

Impératrice *Amélie*-Aug.-Eugénie-Napoléone, Duchesse de Bragance, née 31 juillet 1812, fille du feu Prince Eugène Duc de Leuchtenberg, Prince d'Eichstædt; mariée par procur. le 2 août et en personne 17 oct. 1829 à l'Empereur Dom Pedro I du Brésil; veuve depuis 24 sept. 1834.

(Voyez Portugal.)

BRUNSVIC-WOLFENBUTTEL.

[Luth. — Voir l'alm. de 1830, p. (55), et celle de 1848, p. 19.]

Duc Auguste-Louis-GUILLAUME-Maximilien-Frédéric, né 25

avril 1806; par convention avec son frère propriétaire du duché d'Oels en Silésie; feldmaréchal du royaume de Hanovre, général prussien de cavalerie et propriétaire du rég. des hussards no 10 de Prusse; prend les rênes du gouvernement (d'abord provisoirement du consentement de son frère, plus tard avec l'adhésion de son oncle, le feu Roi Guillaume IV de la Grande-Bretagne, et sur la demande de la Diète Germanique) définitivement 25 avril 1831, en suite des arrangements réglés par les agnats du Duc Charles.

Frère.

Duc *Charles*-Frédéric-Aug.-Guillaume, né 30 oct. 1804, succédant sous la tutelle du feu Roi George IV, alors Prince-Régent de la Grande-Bretagne, à son père le Duc Frédéric-Guillaume (né 9 oct. 1771, tué à la bataille de Quatre-Bras 16 juin 1815), il prend les rênes du gouvernement 30 oct. 1823; quitte le duché de Brunsvic ensuite des troubles éclatés 7 sept. 1830. — La Diète Germanique le déclare incapable de régner, et depuis lors il vit à l'étranger.

DANEMARK.

[Luth. — V. l'alm. de 1830, p. (15), et celle de 1848, p. 20.]

Roi FRÉDÉRIC-VII-Charles-Chrétien, né 6 oct. 1808, fils du Roi *Chrétien-VIII*-Frédéric (né 18 sept. 1786) et de la Pr. Charlotte-Frédérique, fille de feu Frédéric-François Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwérin; succède à son père le 20 janvier 1848; marié I) le 1 nov. 1828 à la Princesse Wilhelmine-Marie, fille de feu Frédéric VI Roi de Danemark; séparé au mois de sept. 1837; II) le 10 juin 1841 à la Pr. *Caroline*-Charlotte-Marianne, née 10 janv. 1821, fille de George Grand-Duc de Mecklenbourg-Strélitz; séparé le 30 sept. 1846.

Oncle et tantes.

1. Pr. *Julienne*, née 18 févr. 1788; veuve de Guillaume Pr. de Hesse-Philippsthal; v. Hesse-Phil.-Barchfeld.
2. Pr. *Charlotte*, née 30 oct. 1789, épouse de Guillaume Landgrave de Hesse-Cassel.
3. Pr. Frédéric-*Ferdinand*, né 22 nov. 1792, Prince héréditaire, membre du cons. int. d'état, gén. dans l'armée da-

noise, commandeur-général de Seeland, Mœen, Falster et Laaland; marié 1 août 1829 à

Caroline Pr. de Danemark, née 28 oct. 1793, fille du feu Roi Frédéric VI (v. ci-dessous).

Belle-mère.

Reine *Caroline*-Amélie, née 28 juin 1796, fille de feu Frédéric-Chrétien Duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg; mariée au Roi *Chrétien-VIII*-Frédéric le 22 mai 1815; veuve le 20 janvier 1848.

Famille du Roi Frédéric VI (né 28 janv. 1768, † 3 déc. 1839), fils du demi-frère aîné du grand-père du Roi.

Sa veuve.

Reine *Marie*-Sophie-Frédérique, née 28 oct. 1767, fille de feu Charles Landgrave de Hesse-Cassel; mar. 31 juillet 1790.

Ses filles.

1. Pr. *Caroline*, née 28 oct. 1793, épouse du Prince Ferdinand de Danemark (voyez ci-dessus).
2. Pr. *Wilhelmine*-Marie, née 18 janv. 1808; mariée 1 nov. 1828 au Roi Frédéric VII, alors Pr. de Danemark; séparée au mois de sept. 1837; remariée 19 mai 1838 à Charles Duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg.

[Les lignes collatérales, v. Holstein.]

Deux-Siciles.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, p. (38) et celle de 1848, p. 24. — Séparation de l'île de Sicile par l'insurrection et la déclaration du parlement sicilien du 13 avril 1848; protestations du Roi du 18 avril et du 15 juillet 1848, prise de Messine le 7 sept. 1848.]

Roi Ferdinand II (Charles) des Deux-Siciles et de Jérusalem, Duc de Parme, Plaisance, Castre, Grand-Duc héréditaire de Toscane, né 12 janv. 1810; succède à son père le Roi François I (né 19 août 1777) 8 nov. 1830; marié I) 21 nov. 1832 à Marie-*Christine*-Caroline-Joséphine-Gaëtane-Elise, fille de feu Victor-Emmanuel Roi de Sardaigne (née 14 nov. 1812, † 31 janvier 1836); II) 9 janvier 1837 à Trente à la

Reine Marie-Thérèse-Isabelle, née 31 juill. 1816, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'Archiduc Charles.

Fils du premier lit.

1. Pr. *François*-Marie-Léopold, Pr.-Royal, Duc de Calabre, né 16 janv. 1836.

Enfants du second lit.

2. Pr. *Louis*-Marie, Comte de Trani, né 1 août 1838.
3. Pr. Alphonse-Marie-Joseph-Albert, Comte de Caserta, né 28 mars 1841.
4. Pr. Marie-Annonciate-Isabelle-Filomène-Sabazie, née 24 mars 1843.
5. Pr. Marie-Clémentine-*Immaculée*, née 14 avril 1844.
6. Pr. Gaëtan-Marie-Frédéric, Comte de Girgenti, né 12 janvier 1846.
7. Pr. Joseph-Marie, Comte de Lucera, né 4 mars 1848.

Frères et sœurs du Roi,
du 1er lit du père avec Marie-Clémentine, fille de Léopold II, Emp. Rom., morte 15 nov 1801:

1. *Caroline*-Ferdinande-Louise, née 5 nov. 1798, Duchesse douairière de Berry, v. Espagne, branche de Bourbon; sœur consanguine du Roi.

Du 2d lit du père.

2. *Marie-Christine*, née 27 avril 1806, Reine douairière d'Espagne.
3. Pr. *Charles*-Ferdinand, Pr. de Capoue, né 10 oct. 1811.
4. Pr. *Léopold*-Benjamin-Joseph, Comte de Syracuse, né 22 mai 1813; marié 15 mai 1837 à la

Pr. *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte de Savoie-Carignan, née 29 sept. 1814.

5. Pr. Marie-*Antoinette*, née 19 déc. 1814, Grand'-Duchesse de Toscane.
6. Pr. Marie-*Amélie*, née 25 févr. 1818, épouse de l'Inf. Sébastien de Bourbon et Bragance (v. l'Espagne).
7. Pr. Marie-*Caroline*-Ferdinande, née 29 févr. 1820.
8. Pr. *Thérèse*-Christine-Marie, née 14 mars 1822, Impératrice du Brésil.
9. Pr. *Louis*-Charles-Marie-Joseph, Comte d'Aquila, né 19 juillet 1824; marié 28 avril 1844 à la

Pr. Dona *Januaria*, née 11 mars 1822, Pr.-impériale du Brésil, fille de feu l'Empereur Dom Pedro I d'Alcantara.

Enfants.

1) Pr. *Louis-Marie*-Ferdinand-Pierre-d'Alcantara, né 18 juillet 1845.

2) Pr. *Marie*-Isabelle-Léopoldine-Amélie, née 22 juillet 1846.

3) Pr. *Philippe*-Louis-Maria, né 12 août 1847.

10. Pr. *François*-de-Paule-Louis-Emmanuel, Comte de Trapani, né 13 août 1827.

Frère et sœurs du père.

1. Marie-*Christine*-Amélie-Thérèse de Bourbon, née 17 janv. 1779; veuve de Charles-Félix-Joseph Roi de Sardaigne.
2. Marie-*Amélie*, née 26 avril 1782, épouse du ci-devant Roi des Français, Comte de Neuilly, depuis 25 nov. 1809.
3. Pr. *Léopold*-Jean-Joseph Pr. de Salerne, né 2 juillet 1790, inspecteur-gén. de la garde royale et de la garde de sûreté intérieure, colonel imp.-roy. et propriét. du 22 rég. d'inf.; mar. 28 juill. 1816 à

Marie-Clémentine-Françoise-Joséphine, Archid. d'Autriche, née 1 mars 1798, fille de feu l'Empereur François.

Fille.

Pr. Marie-*Caroline*-Auguste, née 26 avril 1822; mariée 25 nov. 1844 au Duc d'Aumale (v. Espagne, branche de Bourbon, maison d'Orléans).

ESPAGNE.

[Cath. — V. l'alm. de 1830, p. (35), et celle de 1848, p. 26.]

Reine Marie-ISABELLE-II-Louise, née 10 oct. 1830, succède à son père le Roi Ferdinand VII (né 14 oct. 1784) 29 sept. 1833 en vertu de l'ordre de succession confirmé par le décret du 29 mars 1830, sous tutelle; proclamée Reine à Madrid 2 oct. 1833, déclarée majeure 8 nov. 1843, prête le serment constitutionnel 10 nov. 1843; mariée le 10 oct. 1846 à son cousin germain le

Roi FRANÇOIS d'Asis-Maria-Ferdinand, né 13 mai 1822, fils aîné de l'Infant François-de-Paule d'Espagne.

Sœur.

Infante Marie-*Louise*-Ferdinande, née 30 janv. 1832; mariée 10 oct. 1846 au Pr. Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, Duc de Montpensier (v. ci-dessous).

Mère.

Reine *Marie-Christine*, fille de feu François I Roi des Deux-

Siciles, née 27 avril 1806; mar. 11 déc. 1829 à Ferd. VII, Roi d'Espagne (né 14 oct. 1784, † 29 sept. 1833); Régente du royaume d'Espagne pendant la minorité de la Reine Isabelle II en vertu du testament de Ferdinand VII du 12 juin 1830; se démet de la régence par manifeste du 12 oct. 1840; son mariage avec Don Fernando *Munoz* Duc de Rianzarès (dep. 28 déc. 1833) a reçu en suite du décret roy. du 11 oct. la bénédiction nuptiale 13 oct. 1844.

Frères du père.

1. *Charles*-Marie-Isidore, Infant, né 28 mars 1788; se démet de ses droits prétendus à la couronne d'Espagne en faveur de son fils aîné Prince d'Asturie et prend le titre de Comte de Molina; il part de Bourges en France, où il a demeuré depuis le 14 sept. 1839, pour l'Italie 17 juillet 1845; marié par proc. 4 et en personne 29 sept. 1816 à l'Inf. Marie-*Françoise*-d'Asis, fille de feu Jean VI Roi de Portugal (née 22 avril 1800, † 4 sept. 1834); mar. en secondes noces à Salzbourg par procuration 2 févr. 1838 et en personne à Aspeitia 20 oct. 1838 à

l'Inf. Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, Princesse de Béira, née 29 avril 1793, fille de feu Jean VI Roi de Portugal; veuve de l'Inf. Pierre d'Espagne (v. ci-dessous).

Fils.

1) Inf. *Charles*-Louis-Marie-Ferdinand, né 31 janv. 1818; accepte la cession paternelle du 18 mai 1845 et prend le titre de Comte de Montemolin; quitte Bourges le 16 sept. 1846.

2) Inf. *Jean-Charles*-Marie-Isidore, né 15 mai 1822; marié 6 février 1847 à

Marie-Béatrice-Anne-Françoise, née 13 février 1824, Archiduchesse d'Autriche-Este, seconde fille du feu Duc François IV de Modène.

3) Inf. *Ferdinand*-Marie-Joseph, né 19 oct. 1824.

2. *François-de-Paula*-Antoine-Marie, Infant, né 10 mars 1794; mar. par proc. 15 avril et en pers. 12 juin 1819 à l'Inf. *Louise*-Charlotte, née 24 oct. 1804, fille de feu François I Roi des Deux-Siciles; veuf depuis 29 janv. 1844.

Enfants.

1) Infante *Isabelle*-Ferdinande, née 18 mai 1821; mariée 26 juin 1841 à Ignace Comte Gurowski.

2) *François*-d'Asis-Marie-Ferdinand, né 13 mai 1822; marié 10 oct. 1846 à la Reine Isabelle II d'Espagne; re-

çoit le même jour le titre honorifique de Roi et de Majesté; capitaine général des armées.

3) Inf. *Henri*-Marie-Ferd., Duc de Seville, né 17 avril 1823; destitué des honneurs et distinctions d'Infant d'Espagne ainsi que des grades, emplois etc. par le décret royal du 13 mai 1848; marié 6 mai 1847 à Rome à

Donna *Hélène* de Castellà y Skelly Fernandez de Cordova.

4) Inf. *Louise*-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 juin 1824; mariée 10 févr. 1847 à Don José Osorco de Moscoso y Carbayal, Comte de Transtamare, Duc de Sessa, Grand d'Espagne de 1ère classe.

5) Inf. *Joséphine*-Ferdinande-Louise de Guadeloupe, née 25 mai 1827; ayant contracté mariage avec Don José Güell y Renté, en contravention avec les dispositions de la sanction pragmatique du 27 mars 1776, elle est privée par le décret du 28 juin 1848 des honneurs et distinctions d'Infante d'Espagne.

6) Inf. *Ferdinand*-Marie-Mariano, né 11 avril 1832.

7) Inf. *Marie-Christine*-Isabelle, née 5 juin 1833.

8) Inf. *Amélie*-Philippine, née 12 oct. 1834.

Veuve de l'oncle de la Reine, l'Infant Pierre (né 18 juin 1786), fils du Pr. Gabriel:

Inf. Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, née 29 avril 1793, fille de feu Jean VI Roi de Portugal, veuve 4 juill. 1812; elle épousa le 20 oct. 1838 l'Infant Charles d'Espagne (v. ci-dessus).

Fils de l'Infant Pierre.

Inf. *Sébastien*-Gabriël-Marie de Bourbon et Bragance, né 4 nov. 1811, Grand-prieur de St. Jean; mar. par proc. 7 avril et en personne 26 mai 1832 à la

Pr. Marie-*Amélie*, née 25 févr. 1818, fille de feu François I Roi des Deux-Siciles.

Les Bourbons.

[Cath. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1830, p. (51). — Le royaume de France érigé le 5 août 843, Hugues Capet reçoit le 3 juillet 987 la couronne à Rheims; la ligne des Valois le 1 avril 1328 jusqu'au 2 août 1589; la ligne aînée des Bourbons jusqu'au 21 janvier 1793, ensuite du 2 avril 1814 au 9 août 1830, excepté les cent jours de l'an 1815; dynastie de Bourbon-Orléans depuis le 9 août 1830 au 24 février 1848.]

Louis XIII, Roi de France (+ 1643).

Louis XIV (+ 1715). Branche d'Orléans: Philippe (+ 1701).

France. Espagne: Philippe V (+ 1746).

Espagne: Charles III (+ 1788). Parme: Philippe (+ 1765).

Charles IV (+ 1819). Deux-Siciles: Ferdinand IV (+ 1815).

1) Branche aînée des Bourbons.

[Porte d'azur à trois fleurs de lys d'or 2, 1.]

Descendants du Roi Charles-X-Philippe (né 9 oct. 1757, succ. à son frère Louis XVIII 16 sept. 1824; † 6 nov. 1836).

Pr. *Henri*-Charles Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, Duc de Bordeaux, né 29 sept. 1820, fils du Pr. Charles-Ferdinand d'Artois Duc de Berry (né 24 janvier 1778, mort 14 févr. 1820); le Roi Charles X de France ayant abdiqué et son fils aîné le Dauphin *Louis*-Antoine ayant renoncé à ses droits à la couronne 2 août 1830 en faveur du Duc de Bordeaux, celui-ci quitte la France avec la famille royale 16 août 1830 et porte actuellement le titre: Comte de Chambord; marié 7 nov. 1846 à

Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, née 14 juillet 1817, Archiduchesse d'Autriche-Este, fille aînée du feu Duc François IV de Modène.

Sœur.

Pr. *Louise*-Marie-Thérèse, Mademoiselle, née 21 sept. 1819; mariée 10 nov. 1845 à Ferdinand-Charles Pr. héréd. de Lucques, depuis lors de Parme.

Mère.

Caroline-Ferdinande-Louise, Madame, née 5 nov. 1798, fille de feu François I Roi des Deux-Siciles; mariée au Pr. Charles-Ferdinand d'Artois, Duc de Berry, par procuration 16 avril et en personne 17 juin 1816; veuve depuis 14 février 1820.

Veuve de l'oncle Louis-Antoine (né 6 août 1775, Duc d'Angoulême jusqu'à la mort de Louis XVIII [16 sept. 1824], puis Dauphin, décédé 3 juin 1844 à Gorice en Illyrie):

Marie-*Thérèse*-Charlotte, Dauphine, née 19 déc. 1778, fille

du Roi Louis XVI (né 23 août 1754, † 21 janvier 1793); mariée 10 juin 1799 à *Louis*-Antoine Duc d'Angoulême.

Fille du Roi Louis XVI, frère du Roi Charles X:

La Duchesse d'Angoulême; v. ci-dessus.

2) Branche d'Orléans.

[La branche d'Orléans comme cadette brise les armes de la ligne aînée d'un lambel d'argent.]

Louis-Philippe, né 6 oct. 1773, fils du Duc Louis-*Philippe*-Joseph d'Orléans (né 13 avril 1747, † 6 nov. 1793); quitte la France le 4 avril 1793 et y revient 17 mai 1814; élu lieutenant du royaume par les chambres le 31 juillet et proclamé Roi des Français le 7 août 1830; il prête serment à la constitution et prend les rênes du gouvernement le 9 août 1830; ensuite de l'insurrection de Paris, qui commence le 22 février, il renonce à la couronne le 24 février 1848 en faveur de son petit-fils le Comte de Paris; quitte Paris pour Tréport et arrive de là 3 mars à Newhaven en Angleterre, où il réside à Claremont, ayant pris le nom de Comte de Neuilly; marié 25 nov. 1809 à

Marie-Amélie, née 26 avril 1782, fille de feu Ferdinand I (IV) Roi des Deux-Siciles.

Enfants.

1. Pr. F e r d i n a n d-Philippe-Louis-Charles-Henri-Joseph d'Orléans, Duc d'Orléans, Pr. Royal, né 3 sept. 1810, décédé le 13 juill. 1842.

Sa veuve.

Pr *Hélène*-Louise-Elisabeth, née 24 janv. 1814, fille de feu Frédéric-Louis Grand-Duc héréditaire de Mecklenbourg-Schwérin; nommé par le Roi Louis-Philippe I des Français lors de son abdication le 24 février 1848 tutrice de ses deux fils et régente du royaume; quitte cependant la France avec ses enfants ayant inutilement cherché à faire reconnaitre les droits du Comte de Paris au trône par la chambre des députés; mar. 30 mai 1837. [*Eisenach.*]

Ses fils.

1) Pr. Louis-Philippe-Albert d'Orléans, Comte de Paris, né 24 août 1838.

2) Pr. Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, Duc de Chartres, né 9 nov. 1840.

2. Pr. *Louise*-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle, Princesse d'Orléans, née 3 avril 1812; Reine des Belges.
3. Pr. *Louis*-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, Duc de Nemours, né 25 oct. 1814; marié 27 avril 1840 à la

Pr. *Victoire*-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822, fille de Ferdinand Duc de Saxe-Cobourg et Gotha.

Enfants.

1) Pr. *Louis*-Philippe-Marie-Ferd.-Gaston d'Orléans, Comte d'Eu, né 28 avril 1842.
2) Pr. *Ferdinand*-Philippe-Marie d'Orléans, Duc d'Alençon, né 12 juillet 1844.
3) Pr. *Marguerite*-Adélaïde-Marie d'Orléans, née 16 févr. 1846.

4. Pr. Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, Princesse d'Orléans, née 3 juin 1817, épouse d'Auguste Pr. de Saxe-Cobourg et Gotha dep. 20 avril 1843.
5. Pr. *François*-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, Prince de Joinville, né 14 août 1818; marié 1 mai 1843 à la

Pr. Dona *Françoise*-Caroline-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-da-Paula-Micaëla-Gabriëla-Rafaëla-Gonzague, née 2 août 1824, fille de feu l'Empereur Dom Pedro I du Brésil.

Enfants.

1) Pr. Françoise-Marie-Amélie d'Orléans, née 14 août 1844.
2) Pr. *Pierre*-Philippe-Jean-Marie d'Orléans, Duc de Penthièvre, né 4 nov. 1845.

6. Pr. *Henri*-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, Duc d'Aumale, né 16 janv. 1822; marié 25 nov. 1844 à la

Pr. Marie-*Caroline*-Auguste de Bourbon, née 26 avril 1822, Princesse des Deux-Siciles, fille du Pr. Léopold de Salerno.

Fils.

Pr. *Louis*-*Philippe*-Marie-Léopold d'Orléans, Prince de Condé, né 15 nov. 1845.

7. Pr. *Antoine*-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, Duc de Montpensier, né 31 juillet 1824; marié 10 oct. 1846 à

Marie-*Louise*-Ferdinande Infante d'Espagne, née 30 janv. 1832, sœur de la Reine Isabelle II.

Fille.

Pr. Maria-Isabel-Francisca d'Asis-Antonia-Luisa-Fernanda-Cristina-Amalia-Felipa-Adelaïda-Josefa-Elena-Enriqueta-Carolina-Justa-Rufina-Gaspara-Melchora-Baltasara-Matea, née 21 sept. 1848 à Seville.

Grande-Bretagne.

[Eglise anglicane. — V. l'alm. de 1830, page (59), et celui de 1848, page 30.]

Reine Alexandrine-Victoire I, Reine du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 24 mai 1819, fille du Prince Edouard Duc de Kent (né 2 nov. 1767, † 23 janvier 1820), frère des Rois George IV et Guillaume IV.; succ. à son oncle le Roi Guillaume IV 20 juin 1837; couronnée 28 juin 1838; mariée 10 février 1840 à

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel Prince de Saxe-Cobourg et Gotha, né 26 août 1819; naturalisé en Grande-Bretagne par l'acte du 24 janv. 1840.

Enfants.

1. Pr. *Victoire*-Adélaïde-Marie-Louise, Princesse-Royale, née 21 nov. 1840.
2. Pr. *Albert-Edouard*, né 9 nov. 1841; *Prince de Galles*, Duc de Cornwall, Comte de Chester, Grand-Steward de l'Ecosse, Duc de Rothesay, Comte de Carrick, Baron de Renfrew, Lord des îles; Duc de Saxe et Prince de S.-Cobourg et Gotha; héritier présomtif de la couronne.
3. Pr. *Alice*-Maud-Marie, née 25 avril 1843.
4. Pr. *Alfred*-Ernest-Albert, Duc de Saxe, né 6 août 1844.
5. Pr. *Hélène*-Augusta-Victoria, née 25 mai 1846.
6. Pr. *Louise*-Caroline-Albertine, née 18 mars 1848.

Mère.

Pr. Marie-Louise-*Victoire*, née 17 août 1786, fille de feu François Duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg; veuve du Prince Emich de Linange 4 juillet 1814; mariée au Duc Edouard de Kent, 4e fils du Roi George III, 29 mai 1818, veuve depuis 23 janv. 1820.

Oncles et tantes.

1. Veuve de Guillaume IV Roi de la Grande-Bretagne et du Hanovre (né 21 août 1765, succ. à son frère le Roi George IV 26 juin 1830, † 20 juin 1837):

Reine Amélie-*Adélaïde*-Louise-Thérèse-Caroline, née 13 août 1792, fille de feu George Duc de Saxe-Meiningen; mariée 11 juillet 1818.

2. Pr. *Ernest-Auguste*, né 5 juin 1771, Duc de Cumberland, Roi de Hanovre (v. Hanovre).
3. Pr. *Adolphe*-Frédéric, né 24 févr. 1774, Duc de Cambridge, Comte de Tipperary et Baron de Culloden, feldmaréchal; mar. 7 mai 1818 à la

Pr. *Auguste*-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, fille de feu Frédéric Landgrave de Hesse-Cassel.

Enfants.

1) Pr. *George*-Fréd.-Guill.-Charles, né 26 mars 1819, major-général au serv. de la Gr.-Bretagne, commandeur en chef des troupes au district de Dublin.
2) Pr. *Auguste*, née 19 juillet 1822, épouse du Grand-Duc héréd. de Mecklenbourg-Strélitz dep. 28 juin 1843.
3) Pr. *Marie*-Adélaïde-Wilh.-Elisab., née 27 nov. 1833.

4. Pr. *Marie*, veuve du Duc de Glocester; v. ci-dessous.

Fils du grand-oncle, Duc Guillaume-Henri de Glocester, mort 25 août 1805:

Pr. Guillaume-Frédéric, Duc de Glocester (né 15 janv. 1776, † 30 nov. 1834); sa veuve:

Pr. *Marie*, née 25 avril 1776, fille du feu Roi George III; mariée 22 juillet 1816.

GRÈCE.

[Cath. — Voir l'édit. de 1848, p. 32.]

Roi OTHON I, Prince de Bavière, né 1 juin 1815, élu en vertu de l'autorité transmise par la Nation Grècque à la France, la Grande-Bretagne et la Russie (alliées par la convention préliminaire de Londres du 6 juillet 1827), par le traité conclu à Londres 7 mai 1832 et ratifié par le Roi de Bavière 27 mai 1832; il accepte la couronne 5 oct. 1832, et monte sur le trône de la Grèce 25 janv. (6 févr.) 1833, à côté d'une régence qui lui est subrogée pour l'exercice de l'autorité suprême jusqu'au terme de sa vingtième année; prend les rênes du gouvernement 1 juin 1835; marié 22 nov. 1836 à la

Reine Marie-Frédérique-AMÉLIE, née 21 déc. 1818, fille du Grand-Duc régnant d'Oldenbourg.

(Frères etc. du Roi, v. Bavière.)

HANOVRE.

[Evang. — V. l'alm. de 1830, page (55), et celui de 1848, p. 32.]

Roi ERNEST-AUGUSTE, né 5 juin 1771, Roi de Hanovre, Prince royal de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Cumber-

land, Duc de Brunsvic-Lunebourg; succ. à son frère Guillaume IV, Souverain des royaumes unis de Grande-Bretagne et d'Irlande et de Hanovre, 20 juin 1837 au gouvernement du royaume de Hanovre; mar. 29 mai 1815 à *Frédérique*-Louise-Caroline-Sophie-Alexandrine, fille de Charles Grand-Duc de Mecklenbourg-Strélitz [née 2 mars 1778; veuve I) 28 déc. 1796 de Louis Pr. de Prusse, et II) 13 avril 1814 de Frédéric-Guillaume Pr. de Solms-Braunfels]; veuf depuis 29 juin 1841.

Fils.

Pr. *George*-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Aug., né 27 mai 1819, Prince-Royal, propriétaire du 4ème régiment des dragons; marié 18 février 1843 à la

Pr. *Marie*-Alexandrine-Wilhelmine-Catherine-Charlotte-Thérèse-Henriette-Louise-Pauline-Elisab.-Frédérique-Georgine, née 14 avril 1818, fille de Joseph Duc-régnant de Saxe-Altenbourg.

Enfants.

1) *Ernest*-Auguste-Guillaume-Adolphe-George-Frédéric, Prince héréditaire, né 21 sept. 1845.
2) Pr. *Frédérique*-Sophie-Marie-Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848.

(Frères etc. du Roi, v. la Grande-Bretagne.)

Hesse.

[Voir l'alm. de 1848, p 33.]

A. Hesse Électorale.

[Réformé. — Pour le précis histor. v. l'alm. de 1831, page (93), et celui de 1848, p. 33.]

I. Ligne Souveraine.

Electeur Frédéric-Guillaume I, né 20 août 1802; Co-Régent dep. 30 sept. 1831; succ. à son père l'Electeur Guillaume II (né 28 juillet 1777) le 20 nov. 1847. — Epouse: Gertrude Comtesse de Schaumbourg, née 18 mai 1806.

Sœurs.

1. Pr. *Caroline*-Frédérique-Wilh., née 29 juillet 1799.
2. Pr. *Marie*, née 6 sept. 1804; mariée au Duc-régn. de Saxe-Meiningen-Hildbourghausen 23 mars 1825.

Frères du Grand-père
l'Electeur Guillaume I (né 3 juin 1743, † 27 février 1821):

1. Landgr. Charles (né 19 déc. 1744, † 17 août 1836; marié 30 août 1766 à Louise, fille de feu Frédéric V Roi de Danemark, née 30 janv. 1750, † 12 janv. 1831).

Ses enfants.

1) *Marie*-Sophie-Frédérique, née 28 oct. 1767; veuve du Roi Frédéric VI de Danemark.
2) Pr. *Julienne*-Louise-Amélie, née 19 janv. 1773, Abbesse d'Itzéhoe.
3) Pr. *Louise*, Duchesse douairière de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg; v. Holstein.

2. Landgrave Frédéric (né 11 sept. 1747, † 20 mai 1837; marié 2 déc. 1786 à Caroline-Polixène Pr. de Nassau-Usingen, née 4 avril 1762, † 18 août 1823).

Ses enfants.

1) Landgrave *Guillaume*, né 24 déc. 1787, lieut.-gén. danois et général d'infant. au service de Hesse, chef du rég. d'inf. hessois no 2; mar. 10 nov. 1810 à la
Pr. Louise-*Charlotte*, née 30 oct. 1789, fille de feu Frédéric Pr. héréd. de Danemark, sœur du feu Roi Chrétien VIII.

Enfants.

(1) Pr. *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814, épouse du Pr. Frédéric-Auguste d'Anhalt-Dessau dep. 11 sept. 1832.
(2) Pr. *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 sept. 1817, épouse du Pr. Chrétien de Holstein-Glucksbourg (v. Holstein).
(3) Pr. *Frédéric*-Guillaume-George-Adolphe, né 26 nov. 1820, major-général au service du Danemark, chef du rég. russe des hussards de Mariapolsk; marié 28 janvier 1844 à la Gr.-Duchesse *Alexandra*-Nicolaewna, née 24 (12) juin 1825, 3e fille de l'Empereur Nicolas de Russie; veuf depuis 10 août 1844.
(4) Pr. *Auguste*-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 oct. 1823.

2) Pr. *Frédéric*-Guillaume, né 24 avril 1790, lieut.-gén. à la suite de l'armée prussienne.
3) Pr. *George*-Charles, né 14 janv. 1793, lieut.-gén. à la suite de l'armée prussienne.
4) Pr. *Louise*-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 avril 1794;

mar. 4 avril 1833 à George Comte von der Decken, major-gén. au serv. du Hanovre et commandeur de la 1ère brigade de cavalerie.

5) Pr. *Marie*, née 21 janv. 1796, Grand'-Duchesse de Mecklenbourg-Strélitz.

6) Pr. *Auguste*, née 25 juill. 1797, Duchesse de Cambridge; v. Grande-Bretagne.

II. Lignes Cadettes.

1. Hesse-Philippsthal.

[Réformé. — Rés.: Philippsthal. — Possessions —: 1) Dans la Hesse électorale, Prov. de Fouldo, cercle de Hersfeld, le château de Philippsthal avec le village de Kreuzberg; 2) dans le gr.-duché de Saxe-Weimar, cercle d'Eisenach, deux terres à Vacha.]

Landgrave *Ernest*-Constantin, né 8 août 1771, général au serv. des Pays-Bas; succ. à son frère Louis (né 8 oct. 1766) 15 févr. 1816; chef de la maison; mar. I) 10 avril 1796 à Chrétienne-Louise, fille du feu Prince Frédéric-Charles de Schwarzbourg-Roudolstadt, † 25 déc. 1805; marié en secondes noces 17 févr. 1812 à la

Pr. *Caroline*-Wilhelmine-Ulrique-Eléonore, née 10 févr. 1793, fille du frère de son époux feu Pr. Charles; v. ci-dessous.

Fils du Ier lit.

1. Pr. *Charles*, né 22 mai 1803, colonel en retraite au serv. de la Hesse-électorale; marié 9 oct. 1845 à la

Duchesse *Marie*-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, fille du Duc Eugène de Wurtemberg.

Fils.

Pr. *Ernest*-Eugène-Charles-Auguste-Bernard-Paul, né 20 déc. 1846.

2. Pr. *François*-Auguste, né 26 janv. 1805, major au serv. de l'Autriche.

Fille du frère Prince Charles, † 2 janv. 1793, et de Victoire Pr. d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg:

Pr. *Caroline*-Wilh.-Ulrique-Eléonore, née 10 févr. 1793; mar. au Landgr. Ernest de cette maison; v. ci-dessus.

Fille du frère, Landgrave Louis, mort à Naples 15 févr. 1816, et de Marie-Françoise Comtesse de Berghe de Trips:

Pr. *Marie*-Caroline, née 14 janv. 1793.

Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

[Réformé. — Rés. : Château Augustenau près d'Eisenach. — Possessions : Dans la Hesse élect., province de Foulde, la seigneurie de Barchfeld, et les terres Herleshausen et Nesselrœden dans la prov. de la Hesse inférieure]

Landgr. *Charles*-Auguste-Philippe-Louis, né 27 juin 1784, lieut.-gén. au serv. de l'Electeur de Hesse, fils du Landgrave Adolphe (né 28 juin 1742, † 17 juillet 1803); veuf 8 juin 1821 d'Auguste, fille de Fréd.-Louis Pr. de Hohenlohe-Ingelfingen-Oehringen; mar. en secondes noces 10 sept. 1823 à la

Pr. *Sophie*-Caroline-Pauline, née Princesse de Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt, née 16 janv. 1794.

Fille du 1er lit.

1. Pr. *Berthe*-Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, née 26 oct. 1818; mariée 27 juin 1839 à Louis Prince héréditaire de Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt.

Fils du 2d lit.

2. Pr. *Alexis*-Guillaume-Ernest, né 13 sept. 1829, lieut. en second au serv. de la Hesse élect., au rég. des hussards no 2: Duc de Saxe-Meiningen.
3. Pr. Frédéric-*Guillaume*, né 3 oct. 1831.

Frères du Landgrave.

1. Pr. Frédéric-Guillaume-Charles-Louis (né 10 août 1786, † 30 nov. 1834); sa veuve :

Pr. *Julienne*-Sophie, née 18 févr. 1788, fille de feu Frédéric Pr. héréd. de Danemark, sœur du feu Roi Chrétien VIII; mar. 22 août 1812.

2. Pr. *Ernest*-Frédéric-Guillaume-Charles-Ferdinand-Philippe-Louis, né 28 janv. 1789, gén. de cavalerie en retraite au serv. de la Russie. [Possession : la terre de Skovsborg près de Copenhague. Rés. : Barchfeld.]

---

2. Hesse-Rothenbourg. [Cath.]

Veuve du dernier Landgrave Victor-Amédée (né 2 sept. 1779, † 12 nov. 1834) :

Pr. *Eléonore*-Marie-Walpourge, née 13 juillet 1799, sœur du Pr. Constantin de Salm-Reifferscheidt-Krautheim, jadis Bedbur; mar. 19 nov. 1831. [*Zambowitz* près de Ratibor.]

Sœur du Landgrave Victor-Amédée.

Pr. Léopoldine-*Clotilde*, née 12 sept. 1787; veuve depuis 12 août 1844 du Prince Charles-Auguste de Hohenlohe-Bartenstein. [*Mannheim.*]

B. Hesse Grand-Ducale.

[Pour le précis historique v. l'almanach de 1831, page (105), et celui de 1848, p. 37.]

I. Ligne grand-ducale. (Luth.)

Grand-Duc Louis III., né 9 juin 1806, co-régent depuis le 5 mars 1848; succède à son père, le Grand-Duc Louis II (né 26 déc. 1777), le 16 juin 1848; marié 26 déc. 1833 à la

Gr.-Duchesse Mathilde - Caroline - Frédérique - Wilhelmine-Charlotte, née 30 août 1813, fille de Louis Roi de Bavière.

Frères et sœur.

1. Pr. *Charles*-Guillaume-Louis, né 23 avril 1809, lieut.-gén. au service de la Hesse grand-ducale, propriétaire du rég. d'inf. no 4; mar. 22 oct. 1836 à la

Pr. Marie-*Elisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, fille du Pr. Guillaume de Prusse, oncle du Roi.

Enfants.

1) Pr. Frédéric-Guillaume-*Louis*-Charles, né 12 sept. 1837.
2) Pr. *Henri*-Louis-Guillaume-Adalbert-Waldemar-Alexandre, né 28 nov. 1838.
3) Pr. *Anne*-Marie-Wilhelmine-Elisabeth-Mathilde, née 25 mai 1843.
4) Pr. *Guillaume* - Louis - Frédéric-George-Emile-Philippe-Gustave-Ferdinand, né 16 nov. 1845.

2. Pr. *Alexandre*-Louis-Chrétien-George-Frédéric-Emile, né 15 juillet 1823, major-général au serv. de la Russie et de la Hesse, chef du rég. russe de Borissoglebski.
3. Pr. Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie*, née 8 août 1824; mariée 28 avril 1841 à *Alexandre*-Nicolaewitch-Césaréwitch, Grand-Duc héritier de Russie.

Oncles.

1. Pr. Louis-*George*-Charles-Frédéric-Ernest, Pr. de Hesse, né 31 août 1780, gén. d'inf. au serv. de la Hesse grand-ducale et propriét. du 3ème rég. d'inf.; mar. 29 janv. 1804 à

Caroline-Ottilie Princesse de Nidda, née de Tœrœk de Szendrœ, née 23 avril 1786.

2. Pr. *Frédéric*-Auguste-Charles-Antoine-Emile-Maximilien-Chrétien-Louis, né 14 mai 1788.
3. Pr. *Emile*-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né 3 sept. 1790, feldzeugmestre au serv. de l'Autriche, propriétaire du 54 rég. d'inf. autrichien et d'un rég. russe, des dragons de Casan.

II. Ligne cadette.

Hesse-Hombourg.

[Réformé. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1831, page (109), et celui de 1848, p. 38.]

Landgrave Ferdinand-Henri-Frédéric, né 26 avril 1783, feldzeugmestre au serv. de l'Autriche; succède à son frère, le Landgrave *Gustave*-Adolphe-Frédéric (né 17 février 1781), le 7 sept. 1848.

Frère et sœurs.

1. *Caroline*-Louise, née 26 août 1771; Princesse douair. de Schwarzbourg-Roudolstadt.
2. Louise-*Ulrique*, née 26 oct. 1772; veuve du Pr Charles-Gunther de Schwarzbourg-Roudolstadt.
3. *Auguste*-Frédérique, née 28 nov. 1776, Grand'-Duchesse héréd. douair. de Mecklenbourg-Schwérin.
4. Landgrave Gustave-Adolphe-Frédéric (né 17 févr. 1781, succède à son frère le Landgrave Philippe-Auguste-Frédéric le 15 déc. 1846, † 7. sept. 1848). Sa veuve :

Landgrave *Louise*-Frédérique, née 1 mars 1798, fille de feu Frédéric Pr. héréd. d'Anhalt-Dessau; mariée le 12 févr. 1818.

Ses filles.

1) Pr. *Caroline*-Amélie-Elisabeth, née 19 mars 1819, mar. 1 oct. 1839 au Pr. Henri XX de Reuss-Greiz.
2) Pr. *Elisabeth*-Louise-Frédérique, née 30 sept. 1823.

Hohenzollern.

[Cath. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1830, p. (74), et celui de 1848, p. 39.]

I. Hohenzollern-Hechingen.

Pr. Frédéric-Guillaume-Hermann-Constantin, né 16 févr.

1801, succ. à son père le Pr. *Frédéric*-Hermann-Othon (né 22 juillet 1776) le 13 sept. 1838; Duc de Sagan; mar. 22 mai 1826 à la Pr. Eugénie, Pr. de Leuchtenberg, née 23 déc. 1808; veuf 1 sept. 1847.

Tantes.

Filles du 3ème lit du grand-père le Pr. Hermann-Fréd.-Othon (né 30 juillet 1751, † 2 nov. 1810) et de Marie-Monique Comtesse de Waldbourg-Zeil-Wurzach († 25 oct. 1814):

1. Pr. *Maximilienne*-Antoinette, née 30 nov. 1787; mar. I) 25 févr. 1811 à Evérard Comte de Waldbourg-Zeil-Wurzach († 18 janv. 1814); II) 17 mai 1817 à Clément-Joseph Cte de Lodron.
2. Pr. *Joséphine*, né 14 mai 1790, DdP. de S. M. imp. et roy. l'Impératrice; mariée 31 août 1811 à Ladislas Comte de Festetics de Tolna; veuve 12 mai 1846.

Enfants du grand-oncle,

Pr. Frédéric-François-Xavier (né 31 mai 1757, † 6 avril 1844):

1. Pr. Frédéric-François-Antoine (né 3 nov. 1790, † 13 déc. 1847). Sa veuve:

Pr. Annonciade-*Caroline*-Joaquime-Amélie-Antoinette de Hohenzollern-Sigmaringen, née 6 juin 1810; mariée 7 janvier 1839.

2. Pr. *Frédérique*-Julie, née 27 mars 1792.
3. Pr. Frédérique-*Joséphine*, née 7 juillet 1795, DdlCr. et DdP. de S. M. l'Imp. d'Autriche; mar. 2 janv. 1826 à Félix Comte Vetter von der Lilie, Baron de Bourg-Feistritz, chamb. et major au serv. de l'Autr.

Fils du frère du bisaïeul, Prince Frédéric-Antoine († 26 févr. 1812):
Prince Hermann (né 2 juillet 1777, † 6 nov. 1827); sa veuve:

Pr. *Caroline*, née Bar. de Weiher; mar. 29 juillet 1805.

Sa fille.

Pr. Marie-Anne-*Caroline*-Wilhelmine-Antonie-Ernestine, née 29 juin 1808.

II. Hohenzollern-Sigmaringen.

Pr. Charles-Antoine-Joaquim-Zéphyrin-Frédéric-Mainrad, né 7 sept. 1811, succède à son père le Prince Charles (v. ci-dessous) en vertu de la cession paternelle du . . août 1848; marié 21 oct. 1834 à la

Pr. Joséphine-Frédérique-Louise, née 21 oct. 1813, fille de feu Charles-Louis-Frédéric Grand-Duc de Bade.

Enfants.

1. *Léopold*-Etienne-Charles-Antoine-Gustave-Edouard-Thassilo, Pr. héréd., né 22 sept. 1835.
2. Pr. *Stéphanie*-Frédérique-Wilhelmine-Antoinette, née 15 juillet 1837.
3. Pr. *Charles*-Eitel-Frédéric-Zéphyrin-Louis, né 20 avril 1839.
4. Pr. *Antoine*-Egon-Charles-Frédéric, né 7 oct. 1841.
5. Pr. *Frédéric*-Eugène-Jean, né 25 juin 1843.
6. Pr. *Marie*-Louise-Alexandrine-Caroline, née 17 nov. 1845.

Sœurs.

1. Pr. Annonciade-*Caroline*-Joaquime-Antoinette-Amélie, née 6 juin 1810; veuve de Frédéric Pr. de Hohenzollern-Hechingen depuis le 13 déc. 1847.
2. Pr. *Frédérique*-Wilhelmine, née 24 mars 1820; mariée 5 déc. 1844 au Marquis Joaquim-Napoléon Pepoli, petit-fils de Murat. (*Boulogne.*)

Père et mère.

Prince *Charles*-Antoine-Fréd.-Mainrad-Fidèle, né 19 févr. 1785, succ. à son père le Prince Antoine-Aloïs (né 20 juin 1762) 17 oct. 1831; mar. I) 4 févr. 1808 à *Antoinette*-Marie née Pr. de Murat, née 5 janv. 1793; veuf dep. 19 janvier 1847; II) le 14 mars 1848 à la

Pr. *Catherine*-Wilhelmine-Marie-Josephe de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst, née 19 janvier 1817, DdlCr.; veuve du Comte François-Erwin d'Ingelheim depuis le 6 juillet 1845.

HOLSTEIN.

[V. l'alm. de 1848, p. 40.]

A. Lignes royale et collatérales de Holstein.

I. Danemark. (Voir page 13.)

II. Holstein-Sonderbourg.

1. *Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.*
2. *Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg.*

B. Ligne ducale de Holstein-Gottorp.

I. Branche aînée, v. Russie.

II. Branche cadette, v. ci-après.

II. Ligne collatérale: de Holstein-Sonderbourg.

1. Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

[Luth. — Rés.: Augustenbourg.]

Duc Chrétien-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 juillet 1798, fils du Duc Frédéric-Chrétien (né 28 sept. 1765, † 14 juin 1814) et de la Princesse Louise-Auguste, fille du feu Roi Chrétien VII de Danemark (décédée 13 janvier 1843); décl. majeur 19 juillet 1816; lieut.-gén. au serv. du Danemark; mar. 18 sept. 1820 à

Louise-Sophie née Comtesse de Daneskiold-Samsœe, née 22 sept. 1796.

Enfants.

1. Pr. Frédérique-Marie-*Louise-Auguste*-Caroline-Henriette, née 28 août 1824.
2. Pr. Caroline-*Amélie*, née 15 janv. 1826.
3. Pr. *Frédéric*-Chrétien-Auguste, né 6 juillet 1829, lieut.-colonel danois à la suite de la cavalerie.
4. Pr. Frédéric-*Chrétien*-Charles-Aug., né 22 janv. 1831, lieut.-colonel danois à la suite de la cavalerie.
5. Pr. Caroline-Christine-Auguste-Emilie-*Henriette*-Elisabeth, née 2 août 1833.

Frère et sœur.

1. Pr. *Caroline*-Amélie, née 28 juin 1796, veuve du Roi Chrétien VIII de Danemark dep. 20 janvier 1848.
2. Pr. *Frédéric*-Emile-Auguste, né 23 août 1800, membre du gouv. provisoire de Schleswig-Holstein depuis le 24 mars jusqu'au 9 sept. 1848; mar. 17 sept. 1829 à

Henriette née Comtesse de Daneskiold-Samsœe, née 9 mai 1806.

Enfants.

1) Pr. *Frédéric*-Chrétien-Charles-Aug., né 16 nov. 1830.
2) Pr. *Louise*-Carol.-Henriette-Aug., née 29 juill. 1836.

Oncle.

Pr. Frédéric-Charles-Emile (né 8 mars 1767, † 14 juin 1841).

Ses enfants.

1) Pr. *Charlotte*-Louise-Dor.-Joséph., née 24 janv. 1803.
2) Pr. *Pauline*-Victoire-Anne-Wilh., née 9 févr. 1804.

3) Pr. George-*Eric*, né 14 mars 1805, major prussien en retraite.
4) Pr. Henri-Charles-*Woldemar*, né 13 oct. 1810, major de caval. au serv. de la Prusse dans les gardes-du-corps.
5) Pr. *Amélie*-Eléon.-Sophie-Carol., née 9 janv. 1813.
6) Pr. *Sophie*-Berthe-Clém.-Aug., née 30 janv. 1815.

---

2. Branche de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg. [Luth.]

Duc Charles, né 30 sept. 1813, succ. à son père le Duc Guillaume (né 4 janv. 1785) 17 févr. 1831: marié 19 mai 1838 à la

Pr. Wilhelmine-Marie, née 18 janv. 1808, fille de feu Frédéric VI Roi de Danemark.

Frères et sœurs.

1. Pr. Louise-*Marie*-Frédér., née 23 oct. 1810; mariée I) 19 mai 1837 au colonel de Lasperg; veuve dep. le 9 mai 1843; II) le 3 oct. 1846 à Pierre-Alfred Comte de Hohenthal, Seigneur de Kœnigsbruck etc.
2. Pr. *Frédérique*-Caroline-Julienne, née 9 oct. 1811, Duchesse-régnante d'Anhalt-Bernbourg.
3. Pr. *Frédéric*, né 23 oct. 1814, cap. de cav. au serv. danois dans le 2d régim. des dragons; marié 16 oct. 1841 à la Pr. *Adélaïde*-Christine-Julienne-Charlotte, née 9 mars 1821, fille cadette du Pr.-régnant de Schaumbourg-Lippe; divorcié en 1848.

Fille.

Pr. Marie-Caroline-*Auguste*-Ida-Louise, née 27 févr. 1844.

4. Pr. *Guillaume*, né 10 avril 1816, major imp.-roy. dans le 9 rég. des huss.: Emp. Nicolas de Russie.
5. Pr. *Chrétien*, né 8 avril 1818, capit. des gardes-du-corps à cheval au serv. du Danemark; marié 26 mai 1842 à la

Pr. *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 sept. 1817, fille de Guillaume Landgrave de Hesse-Cassel.

Enfants.

1) Pr. Chrétien-Frédéric-Guill.-Charles, né 3 juin 1843.
2) Pr. Alèxandrine-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1 déc. 1844.

3) Pr. Chrétien-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-George, né 24 déc. 1845.

4) Pr. . . . ., née 26 nov. 1847.

6. Pr. *Louise*, née 18 nov. 1820.

7. Pr. *Jules*, né 14 oct. 1824, lieut. en second, aggrégé au 5ème rég. des ulans au serv. de la Prusse.

8. Pr. *Jean*, né 5 déc. 1825, lieut. en second, aggrégé au 27ème rég. d'inf. au serv. de la Prusse.

9. Pr. *Nicolas*, né 22 déc. 1828.

Mère.

D. *Louise*-Caroline, née 28 sept. 1789, fille de Charles Landgr. de Hesse-Cassel; veuve du Duc Frédéric-Guill.-Paul-Léopold (né 4 janv. 1785) depuis 17 févr. 1831.

Sœur du père.

Pr. Elisabeth-*Frédérique*-Sophie-Amélie-Charlotte, née 13 déc. 1780; veuve 25 févr. 1808 de Gottlob-Samuel Baron de Richthofen.

B. Ligne ducale de Holstein-Gottorp.

[V. l'alm. de 1830, p. (19).]

II. Branche cadette.

[Luth. — La postérité des deux fils de Chrétien-Auguste, Duc et Evêque de Lubeck, † 1726.]

A. Descendants du fils aîné Adolphe-Frédéric, Roi de Suède (élu héritier de la couronne de Suède 3 juillet 1743, Roi 5 avril 1751, † 12 février 1771) de fils en fils: Roi Gustave III († 29 mars 1792); Gustave IV Adolphe (né 1 nov. 1778, succ. 29 mars 1792, se démet de la couronne 29 mars 1809, † 7 février 1837); enfants de ce dernier.

1. Pr. *Gustave*, Prince de Wasa (depuis 5 mai 1829), né 9 nov. 1799, lieut.-feldmaréchal au serv. de l'Autriche et divisionnaire à Vienne, propriétaire du rég. d'inf. no 60; marié 9 nov. 1830 à la Pr. *Louise*-Amélie-Stéphanie, née 5 juin 1811, fille de feu Charles-Louis-Frédéric Grand-Duc de Bade; séparé 14 août 1844.

Fille.

Pr. *Caroline*-Frédérique-Françoise-Stéphanie-Amélie-Cécile, née 5 août 1833.

2. Pr. *Sophie*-Wilhelmine, née 21 mai 1801; mariée 25 juill. 1819 à Léopold Grand-Duc de Bade.

3. Pr. *Amélie*-Marie-Charlotte, née 22 févr. 1805.

OLDENBOURG.

[V. l'alm. de 1848, p. 41.]

B) Descendants du Duc George-Louis († 7 sept. 1763):

Grand-Duc Paul-Frédéric-AUGUSTE, né 13 juillet 1783, Duc de Schleswig-Holstein, Pr. de Lubeck et de Birkenfeld; succ. à son père le Duc *Pierre*-Frédéric-Louis (né 17 janv. 1755) 21 mai et se déclare Grand-Duc 28 mai 1829; mar. I) 24 juillet 1817 à Adélaïde, fille de feu Victor-Charles-Frédéric Pr. d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg (née 23 févr. 1800, † 13 sept. 1820); II) 24 juin 1825 à la Pr. Ida de la même maison (née 10 mars 1804, † 31 mars 1828); mar. III) 5 mai 1831 à Cécile, fille du feu Roi Gustave IV de Suède (née 22 juin 1807, † 27 janvier 1844).

Filles du 1er lit.

1. D. Marie-Frédérique-*Amélie*, née 21 déc. 1818; mariée 22 nov. 1836 à Othon I Roi de Grèce.
2. D. Elisabeth-Marie-*Frédérique*, née 8 juin 1820.

Fils du 2d lit.

3. Duc Nicolas-Frédéric-*Pierre*, Grand-Duc héréditaire, né 8 juillet 1827.

Fils du 3ème lit.

4. Duc Antoine-Gunther-Frédéric-*Elimar*, né 23 janv. 1844.

Fils du frère, du Prince Pierre-Frédéric-George († 27 déc. 1812) et de la Grand'-Duchesse-Catherine-Paulowna de Russie, depuis Reine de Wurtemberg († 9 janv. 1819):

Pr. Constantin-Frédéric-*Pierre*, né 26 août 1812, gén. de l'infanterie au serv. de la Russie et président du département du sénat directeur des aff. civiles et ecclésiastiques, Docteur hon. en droit civil; reçoit par ukase de l'Emp. de Russie le titre d'Altesse impériale; marié 23 avril 1837 à la

Pr. *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 avril 1815, fille de feu Guillaume Duc de Nassau.

Enfants.

1) Pr. *Alexandra*-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838.
2) Pr. *Nicolas*-Frédéric-Auguste, né 9 mai 1840.
3) Pr. *Alexandre*-Frédéric-Constantin, né 2 juin 1844.
4) Pr. *Cathérine*-Frédérique-Pauline, née 21 sept. 1846.
5) Pr. *George*-Frédéric-Alexandre, né 17 avril 1848.

Liechtenstein.

[Cath. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1830, p. (71), et celui de 1848, p. 42.]

Pr. Alois-Joseph, né 26 mai 1796, Prince de Liechtenstein à Nicolsbourg, Duc de Troppau et Jægerndorf, Comte de Rittberg etc.; succ. à son père, le Prince *Jean*-Joseph (né 26 juin 1760), le 20 avril 1836; mar. 8 août 1831 à
Françoise-de-Paule née Ctesse de Kinsky, née 8 août 1813.

Enfants.

1. Pr. *Marie*-Joséphine, née 20 sept. 1834.
2. Pr. *Caroline*, née 27 févr. 1836.
3. Pr. *Sophie*-Marie-Gabrièle-Pie, née 11 juillet 1837.
4. Pr. *Aloïse*, née 13 août 1838.
5. Pr. *Ida*, née 11 oct. 1839.
6. Pr. *Jean*-Marie-François-Placide, né 5 oct. 1840.
7. Pr. *Françoise*-Marie, née 30 déc. 1841.
8. Pr. Marie-*Henriette*, née 6 juin 1843.
9. Pr. *Anne*, née 27 févr. 1846.

Frères et sœurs.

1. Pr. Marie-*Sophie*, née 5 sept. 1798, DdlCr. et DdP.; mar. 4 août 1817 à Vincent Comte Esterházy de Galántha; veuve depuis 19 oct. 1835.
2. Pr. *Marie*-Joséphine, née 11 janv. 1800.
3. Pr. *François*-de-Paule-Joaquim, né 25 févr. 1802, major-général au serv. de l'Autriche et brigadier à Prague; marié 3 juin 1841 à
Julie née Comtesse de Potocka, née 12 août 1818, DdlCr.

Enfants.

1) Pr. *Alfred*, né 11 juin 1842.
2) Pr. *Joséphine*-Marie-Julienne, née 22 avril 1844.
3) Pr. *Aloïs*, né 18 nov. 1846.

4. Pr. *Charles*-Jean-Népomuc-Antoine, né 14 juin 1803, ancien maj. imp.-roy.; veuf depuis 20 avril 1841 de Rosalie née Comtesse de Grunne, Comtesse douairière de Schœnfeld, née 3 mars 1805.

Fils.

1) Pr. *Rodolphe*, né 28 déc. 1833.
2) Pr. *Philippe*-Charles, né 17 juillet 1837.

5. Pr. *Henriette*, née 1 avril 1806, DdlCr. et DdP.; mariée 1 oct. 1825 à Joseph Cte de Huniady, chamb. imp.-roy.
6. Pr. *Frédéric*, né 21 sept. 1807, major-général et brigadier en Italie.

7. Pr. *Edouard*-François-Louis, né 22 févr. 1809, maj.-gén. et brigadier en Italie au même serv.; mar. 15 oct. 1839 à *Honorée* née Ctesse de Choloniewska, née 1 août 1813, DdlCr.

Enfants.

1) Pr. Marie-Jean-*Aloïs*, né 25 juin 1840.
2) Pr. Marie-Joséphine-Célestine-*Mélanie*, née 25 févr. 1844.

8. Pr. *Auguste*-Ignace, né 22 avril 1810, ancien major au serv. de l'Autriche.
9. Pr. *Ida* - Léopoldine - Sophie - Marie-Joséphine-Françoise, née 12 sept. 1811, DdlCr. et DdP.; épouse de Charles Pr. de Paar depuis 30 juillet 1832.

Enfants du grand-oncle, Prince Charles-Boromée-Joseph (né 29 sept. 1730, mort 21 févr. 1789).

1. Veuve du Prince Charles-Jean-Népomuc (né 1 mars 1765, † 24 déc. 1795):

Pr. *Marie-Anne*-Joséphine, née 19 nov. 1770, fille de François-Antoine Comte de Khévenhuller; mariée 28 sept. 1789.

Fils.

Pr. *Charles*-François-Antoine, né 23 oct. 1790, chamb. imp.-roy., feld-maréchal-lieut. et propriét. du rég. des chevaux-lég. no 5; marié 21 août 1819 à la

Pr. *Françoise*, née 2 déc. 1799, fille de Rodolphe Cte de Wrbna-Freudenthal; DdlCr et DdP.

Enfants.

1) Pr. Marie - *Anne*, née 25 août 1820, DdlCr. et DdP.; mariée 17 juillet 1841 à Ferdinand Pr. de Trauttmansdorff-Weinsberg.
2) Pr. *Charles*-Rodolphe, né 19 avril 1827, lieut. imp.-roy. au 5ème rég. des chev.-lég.: Pr. Charles de Liechtenstein.
3) Pr. *Elisabeth*, née 13 nov. 1832.
4) Pr. *Françoise*, née 30 oct. 1833.
5) Pr. *Marie*, née 19 sept. 1835.
6) Pr. *Rodolphe*, né 18 avril 1838.

2. Prince Maurice-Joseph (né 21 juillet 1775, † 24 mars 1819).

Ses filles.

1) *Marie*, née 31 déc. 1808; mar. 9 sept. 1826 à Ferdinand Pr. de Lobkowitz.
2) *Eléonore*, née 25 déc. 1812; mar. 23 mai 1830 à Jean-Adolphe Pr. de Schwarzenberg.
3) *Léopoldine*, née 4 nov. 1815; mariée 6 mai 1837 à Aloïs Pr. de Lobkowitz.

Lippe.

[Réf. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1832, page (74), et celui de 1848, page 45.]

I. Lippe.

[Voir l'alm. de 1848, page 45.]

Pr. Paul-Alexandre-Léopold, né 6 nov. 1796; succ. à son père le Prince Frédéric-Guillaume-Léopold (né 2 déc. 1767) 4 avril 1802 sous la tutelle de sa mère, prend lui-même les rênes du gouvernement 3 juillet 1820; mar. 23 avril 1820 à la

Pr. Emilie-Frédérique-Carol., née 23 avril 1800, fille de feu Gunther-Frédéric-Charles Prince de Schwarzbourg-Sondershausen.

Enfants.

1. Pr. Paul-Frédéric-Emile-*Léopold*, Prince hérédit., né 1 sept. 1821.
2. Pr. Christine-*Louise*-Auguste-Charlotte, née 9 nov. 1822, abbesse de Cappel et Lemgo.
3. Pr. Gunther-Frédéric-*Woldemar*, né 18 avril 1824, lieut. en second au serv. de la Prusse, rég. des gardes-du-corps.
4. Pr. Marie-Caroline-*Frédérique*, née 1 déc. 1825.
5. Pr. Paul-Alexandre-*Frédéric*, né 18 oct. 1827.
6. Pr. Emile-*Hermann*, né 4 juillet 1829.
7. Pr. Charles-*Alexandre*, né 16 janv. 1831.
8. Pr. Caroline-*Pauline*, née 2 oct. 1834.

Frère.

Pr. *Frédéric*-Albert-Auguste, né 8 déc. 1797, colonel du 5ème rég. de cav. au serv. du Hanovre et colonel autrichien, en retraite.

Ligne héréditaire de Lippe.

(Les comtes de Lippe prennent aussi le titre de „Seigneur noble," ainsi qu'ils se nomment „Comtes et Seigneurs nobles de Lippe".)

I. Ligne de Lippe-Biesterfeld.

Jules-Pierre-Hermann-Auguste Comte et Seigneur noble de L.-B., né 2 avril 1812; succède à son père le Comte Guillaume-Ernest (né 15 avril 1777, † 8 janvier 1840); marié 30 avril 1839 à

Adélaïde-Clotilde-Auguste Comtesse de Castell, née 18 juin 1818, 2de fille de Frédéric Comte de Castell de la ligne aînée. [*Ober-Cassel* près de Bonne.]

Enfants.

1. Comtesse *Emilie*-Amélie-Modeste-Ernest.-Bernardine, née 1 févr. 1841.
2. Comte *Ernest*-Casimir-Frédéric-Charles-Evérard, né 9 juin 1842.
3. Comte *Adalbert*-Reinard-Léopold-Charles-Henri-Clodevic, né 15 oct. 1843.
4. Comtesse Agnès-Ida-*Mathilde*-Féodorowna-Constance-Dorothée, née 7 déc. 1844.
5. Comte Léopold-Charles-Henri-George-Fréd.-Gustave, né 12 mai 1846.
6. Cte Simon-*Casimir*-Othon-Ferdinand-Philippe-Adolphe-Constantin, né 5 oct. 1847.

Frères et sœurs.

1. C. *Agnès*-Julienne-Henriette-Ernestine, née 30 avril 1810; veuve de Charles-Frédéric-Guillaume Prince Biron de Courlande, Dynaste de Wartenberg, depuis le 21 mars 1848.
2. C. *Mathilde*-Marie-Jeanne-Modeste, née 28 nov. 1813.
3. C. *Hermann*-Frédéric-Guill.-Evérard, né 8 juin 1818.
4. C. *Léopold*-Charles-Henri, né 19 janv. 1821.

Mère.

Modeste née Baronne d'Unruh, née 30 avril 1782; mariée au Comte *Guillaume*-Ernest 26 juillet 1803; veuve depuis 8 janvier 1840.

Oncle.

Cte Jean-Charles (né 1 sept. 1778, † 29 déc. 1844). Ses enfants:

1. *Pauline*-Louise-Modeste, née 22 mai 1809.
2. *Constantin*-Chrétien-Guillaume, né 14 mars 1811, lieut. du rég. no 8 des hussards au serv. de la Prusse; marié 2 déc. 1837 à

Wilhelmine, fille du feu Baron de Vincke, président en chef au serv. de la Prusse, à Munster.

3. *Amélie*-Henriette-Julie, née 4 avril 1814, mariée 13 mars 1841 à Charles-Chrétien Prince de Waldeck-Pyrmont; veuve dep. 19 juillet 1846.
4. *Charles*-Frédéric, né 28 sept. 1818, capit. de cav. à la suite au serv. de la Hesse gr.-ducale.

II. Ligne de Lippe-Weissenfeld.

Comte Gustave, Comte et Seigneur noble de L.-B.-W., né 21 août 1805, fils du Comte Ferdinand (né 20 nov. 1772, † 21 juin 1846); marié 21 août 1843 à

Ida Comtesse de Lippe, née 16 janv. 1819 (v. ci-dessous). (*Baruth* en Lusace.)

Enfants.

1. *Ferdinand*, né 6 oct. 1844.
2. *Hélène*, née 11 oct. 1846.

Frère et sœurs.

1. *Agnès*, née 1 oct. 1806; mariée 6 janv. 1846 à Hermann Tobias Cte de Haslingen, major en retraite au serv. de la Prusse.
2. *Françoise*, née 1 juin 1808; mar. 1 juin 1831 à Alex.-Hermann Baron de Patow.
3. *Hugues*, né 13 déc. 1809.
4. *Berthe*, née 21 juin 1817.
5. *Gabrièle*, née 24 mars 1827.

Mère.

Eléonore-*Gustave* née Baronne de Thermo, née 19 oct. 1789; mariée au C. Ferdinand 23 nov. 1804; veuve depuis 21 juin 1846.

Oncles.

1. *Chrétien*, né 21 févr. 1777; mar. I) 25 juillet 1809 à Frédérique Comtesse de Hohenthal (née 25 juillet 1790, † 27 nov. 1827); II) 23 mai 1836 à *Wilhelmine* d'Egidy de la maison de Krainitz, née 9 avril 1811. [*Teichnitz* près de Budissin.]

Enfants.

1) *Marie*, née 10 juin 1810; mariée 26 août 1828 à Albert Comte Lœben.
2) *Oscar*, né 26 août 1813, lieut. dans le 2d rég. des ulans de la garde au serv. de la Prusse.
3) *Clémentine*, née 10 févr. 1815; mar. 30 sept. 1836 à Woldemar de Zezschwitz.
4) *Frédéric*, né 12 janv. 1817.
5) *Ida*, née 16 janv. 1819; mariée au Comte-régn. Gustave de Lippe (v. ci-dessus).
6) *François*, né 17 sept. 1820, lieut. de cavalerie dans la garde royale de Saxe.
7) *Théodore*, né 3 févr. 1822.
8) *Lydie*, née 24 févr. 1824; mariée le 5 avril 1847 avec le Baron Albert d'Oppen-Huldenberg.
9) *Wilhelmine*, née 7 mars 1837.
10) *Jeanne*, née 14 mars 1840.

2. *Louis*, né 14 juillet 1781; mar. 24 juin 1811 à la

Comtesse *Auguste* de Hohenthal, née 16 août 1795. [*See* près de Gœrlitz dans la Lusace prussienne.]

Enfants.

1) *Adolphe*, né 11 mai 1812.
2) *Pauline*, née 26 août 1813; mar. 12 avril 1837 à Ernest de Klengel, capit. au serv. de la Saxe roy.
3) *Léopold*, né 19 mars 1815, assesseur au tribunal suprème de province à Francfort s. l'Oder au service de la Prusse.
4) *Othon*, né 3 mai 1818.
5) *Ernest*, né 21 févr. 1825, lieut. en second au serv. de la Prusse dans le 6ème rég. des hussards.
6) *Robert*, né 30 mars 1826.
7) *Sophie*, née 21 sept. 1827.
8) *Jeanne*, née 6 déc. 1828.

Veuve du grand-oncle, Comte Charles-Chrétien, cons. privé act. et chamb. au serv. de l'Autriche:

Isabelle-Louise-*Constance* née Comtesse de Solms-Baruth, née 15 mai 1774; mar. 29 juin 1800, veuve 5 avril 1808. [*Armenrouh* près de Goldberg en Silésie.]

Fils du 1er lit, avec Henriette-Louise Comtesse de Callenberg à Muscau:

1. *Bernard*-Henri-Ferdinand, né 22 févr. 1779; mar. 21 mai 1820 à

Emilie de Klengel.

Enfants.

1) *Isolda*, née 16 juin 1821, Dame de l'ordre bavarois de Thérèse; mariée 8 sept. 1847 avec George-Henri-Wolf d'Arnim à Planitz, Voigtsgrun et Infersgrun, chamb. au serv. de Saxe.
2) *Célestine*, née 20 oct. 1823.
3) *Armin*, né 15 oct. 1825.

2. Charles-Frédéric-Hermann, né 20 mars 1783, † 21 févr. 1841; mar. I) 5 janv. 1808 à Lina de Lang sur Mutenau (née 10 janv. 1782, † 7 janv. 1815); II) 4 sept. 1815 à Dorothée, sœur de feu son épouse (née 6 juill. 1779, séparée 13 janvier 1831, † 12 déc. 1835); sa veuve du 3ème lit:

Mathilde de Hartitzsch, née 24 nov. 1800; mariée 24 mars 1831; depuis 1841 épouse du Président de la chambre Mr. d'Uslar à Brunsvic.

Ses fils du 1er lit (de confession catholique).

1) Charles-*Octavio*, né 6 nov. 1808; mar. 24 oct. 1833 à

Marie-Thusnelde née Comtesse de Mengersen, née 4 août 1809. [*Ratiborisiz.*]

Enfants.

(1) Cte George-*Guillaume*-Herm.-Fréd., né 3 sept. 1836.

(2) Ctesse *Hélène*-Ida-Marie-Joséphine-Ferdinande-Victoire, née 4 sept. 1839.

(3) Cte *Egmont*-Axel-Bernard-Philippe-Hermann-Victor, né 10 mai 1841.

(4) Cte *Arnold*-Arnim-Charles-Marie-Guillaume, né 21 août 1842.

(5) Ctesse *Gabrièle*-Pauline-Louise-Thora-Ottilie, née 8 mai 1844.

(6) Cte Guillaume-Marie-*Diederich*-Cajus-Hermann-Alban, né 12 déc. 1845.

(7) Cte *Alfred*-Constantin-Théodore-Octavio, né 16 août 1848.

2) *Curt*-Reinicke, né 29 janv. 1812, chamb. imp.-roy. et secrét. de rég. à Linz; marié 25 août 1847 avec

Georgine, fille du chamb. néap. et cons. d'état baronet Charles Acton, fille adoptive de la Princesse douairière Rasumowska, née Comtesse de Thurheim.

Filles du 2d lit du Comte Charles-Chrétien:

3. Henriette-Louise-*Hermine*, née 30 sept. 1801.
4. Caroline-Isabelle-*Irmengard*, née 23 avril 1803.

II. Schaumbourg-Lippe.

[Réf. — V. l'édit. de 1848, p. 49.]

Pr. George-Guillaume, né 20 déc. 1784; succ. à son père le Prince Philippe-Ernest (né 5 juillet 1723) 13 févr. 1787, prend les rênes du gouvernement et le titre de Prince 18 avril 1807; mar. 23 juin 1816 à la

Pr. Ida-Caroline-Louise, née 26 sept. 1796, fille de feu George Prince de Waldeck (mort 9 sept. 1813).

Enfants.

1. Pr. *Adolphe*-George, Prince-héréd., né 1 août 1817; mar. 25 oct. 1844 à la

Pr. *Hermine*, née 29 sept. 1827, fille du feu Pr. George de Waldeck (mort 18 mai 1845).

Enfants.

1) Pr. *Hermine*, née 5 oct. 1845.

2) Pr. Etienne-Albert-*George*, né 10 oct. 1846.
3) Pr. Pierre-*Hermann*, né 19 mai 1848.

2. Pr. *Mathilde*-Aug.-Wilh.-Carol., née 11 sept. 1818; mariée 15 juillet 1843 au Duc Eugène de Wurtemberg.
3. Pr. *Adélaïde*-Christ.-Jul.-Charlotte, née 9 mars 1821; mar. 16 oct. 1841 à Frédéric Prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg (v. Holstein), divorciée en 1848.
4. Pr. *Ida*-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 mai 1824.
5. Pr. *Guillaume*-Charles-Auguste, né 12 déc. 1834.
6. Pr. *Elisabeth*-Wilhelmine-Auguste-Marie, née 5 mars 1841.

Sœur.

Pr. *Wilhelmine*-Charl., née 18 mai 1783; mariée 7 nov. 1814 à Ernest-Frédéric-Herbert Comte de Munster, ministre d'état, maréchal et Pair héréditaire du royaume de Hanovre; veuve depuis 20 mai 1839.

Grand-duché de Luxembourg
(*voir Pays-Bas*).

Mecklenbourg.

[Luth. — V. l'alm. de 1832, page (1) et celui de 1848, p. 51.]

I. Mecklenbourg-Schwérin.

Grand-Duc Frédéric-François, né 28 févr. 1823; succède à son père le Grand-Duc Paul-Frédéric (né 15 sept. 1800) le 7 mars 1842; chef du régiment russe des carabiniers: Moscou et propriétaire du rég. prussien d'inf. no 24.

Frère et sœur.

1. D. *Louise*-Marie-Hélène, née 17 mai 1824.
2. D. Frédéric-*Guillaume*-Nicolas, né 5 mars 1827, lieut. en premier au serv. de la Prusse, aggrégé au rég. des Gardes-du-corps.

Mère.

Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*-Marie-Hélène, née 23 févr. 1803, fille de feu Frédéric-Guillaume III Roi de Prusse; mar. 25 mai 1822 au Grand-Duc Paul-Frédéric, fils du Grand-Duc hérédit. Frédéric-Louis; veuve depuis 7 mars 1842.

Tantes,

a) du 1 lit du grand-père (23 oct. 1799) avec Hélène-Paulowna, fille de l'Empereur Paul I de Russie († 24 sept. 1803) :

1. D. *Marie*-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Cathérine; v. Saxe-Altenbourg.

b) du 2 lit du grand-père (1 juillet 1810) avec Caroline († 20 janvier 1816), fille de feu Charles-Auguste Grand-Duc de Saxe-Weimar:

2. D. *Hélène*-Louise-Elisabeth, née 24 janv. 1814; veuve de Ferdinand, Prince-Royal de France, Duc d'Orléans (v. Espagne, branche Bourbon, maison d'Orléans).

Grand-mère,

troisième épouse du Grand-Duc héréd. Frédéric-Louis :

Pr. *Auguste*-Frédérique, née 28 nov. 1776, fille de feu Frédéric-Louis Landgrave de Hesse-Hombourg; veuve dep. 29 nov. 1819.

Grand-oncle.

D. *Gustave*-Guillaume, né 31 janv. 1781.

II. Mecklenbourg-Strélitz.

Grand-Duc George-Frédéric-Charles-Joseph, né 12 août 1779; succ. à son père le Grand-Duc Charles (né 10 oct. 1741) 6 nov. 1816; marié 12 août 1817 à la

Gr.-Duchesse Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 janvier 1796, fille de feu Frédéric Landgrave de Hesse-Cassel.

Enfants.

1 *Frédéric*-Guillaume-Charles-George-Ernest-Adolphe-Gustave, Grand-Duc héréd., né 17 oct. 1819, major-général à la suite dans l'armée prussienne; marié 28 juin 1843 à la

Pr. *Auguste*-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise de Grande-Bretagne, née 19 juillet 1822, fille aînée du Duc Adolphe de Cambridge.

Fils.

Pr. George-Adolphe-Frédéric-Auguste-Victor-Adalbert-Ernest-Gustave-Guillaume-Wellington, né 22 juill. 1848.

2. D. *Caroline*-Charlotte-Marianne, née 10 janv. 1821; mariée 10 juin 1841 à Frédéric Prince-Royal de Danemark; séparée le 30 sept. 1846.

3 D. *George*-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 janv. 1824.

MODÈNE.

[Cath. — V. l'alm. de 1830, page (7), et celui de 1848, p. 52.]

Duc FRANÇOIS-V-Ferdinand-Géminien, Archiduc d'Autriche-Este, Prince-Royal de Hongrie et de Bohème, Duc de Modène, de Reggio, Mirandola, Massa et Carrara, né 1 juin 1819; succède à son père le Duc François IV (né 6 oct. 1779, † 21 janv. 1846); parti de Modène le 23 mars, il y retourne le 10 août 1848; marié 30 mars 1842 à la

Pr. ADELGONDE-Auguste-Charlotte-Caroline-Elisabeth-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 mars 1823, fille de Louis Roi de Bavière.

Frère et sœurs.

1. D. Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, née 14 juillet 1817, épouse du Pr. Henri de Bourbon Comte de Chambord (v. Espagne, ligne aînée bourbonienne) dep. 7 nov. 1846.
2. D. *Ferdinand*-Charles-Victor, né 20 juillet 1821, major-général au serv. de l'Autriche et brigadier d'artillerie à Brunn, propriétaire du rég. imp.-roy. d'infanterie no 26; marié le 4 oct. 1847 à

Françoise-Marie-*Elisabeth*, Archiduchesse d'Autriche, née 17 janvier 1831, fille de feu l'Archiduc Joseph Palatin de Hongrie.

3. D. *Marie*-Béatrice-Anne-Françoise, née 13 févr. 1824, épouse de l'Infant d'Espagne Don Jean-Charles-Maria de Bourbon depuis 6 février 1847.

Oncles et tante.

1. Archid. Marie-Anne-*Léopoldine*, née 10 déc. 1776, }
2. Archid. *Ferdinand*-Charles-Joseph, né 25 avril 1781, } v. l'Autriche.
3. Archid. *Maximilien*-Joseph, né 14 juillet 1782, }

MONACO.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 176, puis celle de 1848, p. 53. — Sous la protection de la Sardaigne par le traité du 20 nov. 1815. Le gouvernement sarde a cependant décrété le 18 sept. 1848, d'occuper les deux villes de Menton et de Rocca-Bruna, faisant voir l'intention, de confier à l'arbitrage de quelque puis-

sance amie toute décision, tant sur la légalité de l'union que sur l'indemnité qui pourroit être dûe au Prince.]

Prince Tancrède-FLORESTAN-Roger-Louis Grimaldi, Prince souverain, né 10 oct. 1785; succède à son frère le Prince Honoré V 2 oct. 1841 sous le nom de Florestan I; mar. 27 nov. 1816 à la

Princesse Marie-Louise-CAROLINE-Gabrièle, née Gibert de Lametz, née 18 juillet 1793.

Enfants.

1. Pr. *Charles-Honoré* Grimaldi, Duc de Valentinois, Prince-héréditaire, né 8 déc. 1818, Grand d'Espagne de 1ère classe etc.; marié 28 sept. 1846 à

Antoinette-Ghislaine Comtesse de Mérode, née 28 sept. 1828.

2. Pr. *Florestine*-Gabrièle-Antoinette Grimaldi, née 22 oct.1833.

Filles de l'oncle du côte paternel, Prince Joseph Grimaldi († 28 juin 1816) et de Françoise-Thérèse de Choiseul-Stainville († en 1793):

1. Pr. *Honorine*-Camille-Athénaïs, née 22 avril 1784; veuve de Réné-Louis-Victor Marquis de la Tour du Pin.
2. Pr. *Athénaïs*-Euphrosine-Louise-Philippine, née 22 juin 1786; veuve d'Auguste-Michel-Félicité le Tellier de Souvré, Marquis de Louvois.

N A S S A U.

[Evang. — Voir l'alm. de 1831, p.(77), et celui de 1848, p. 54.]

Duc ADOLPHE-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, né 24 juillet 1817; succ. à son père le Duc *Guillaume*-George-Auguste-Henri-Belge (né 14 juin 1792) 20 août 1839; marié 31 (19) janv. 1844 à *Elisabeth*-Michailowna Grand'-Duchesse de Russie, née 26 (14) mai 1826, 2de fille du Grand-Duc Michel; veuf depuis 28 janv. 1845.

Frères et sœurs,

a) du premier lit du père avec Louise-Charlotte-Frédérique-Amélie, fille de feu Frédéric Duc de Saxe-Altenbourg (née 28 janv. 1794, mar. 24 juin 1813, † 6 avril 1825):

1. Pr. *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle, née 17 avril 1815; mar. 23 avril 1837 à Pierre Pr. d'Oldenbourg, général d'inf. au serv. de la Russie etc.
2. Pr. *Maurice*-Guillaume-Auguste-Charles-Henri, né 21 nov. 1820, major au serv. de l'Autriche, rég. des huss. no 12 du Palatin.

3. Pr. *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle, née 29 janv. 1825; mar. 20 juin 1842 à Guillaume-Hermann-Charles Prince-régn. de Wied.

b) du second lit du père avec Pauline-Frédérique-Marie, fille du Prince Paul de Wurtemberg (v. ci-dessous).

4. Pr. *Hélène*-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marianne, née 12 août 1831.
5. Pr. *Nicolas*-Guillaume, né 20 sept. 1832.
6. Pr. *Sophie*-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836.

Mère.

Duchesse *Pauline*-Frédérique-Marie, née 25 févr. 1810, fille de Paul Prince de Wurtemberg; mar. au Duc *Guillaume*-George-Auguste-Henri-Belge 23 avril 1829, veuve depuis 20 août 1839.

Grand'-tante,

sœur du grand-père, du Prince Frédéric-Guillaume de Nassau-Weilbourg (né 25 oct. 1768, † 9 janv. 1816):

Henriette, née 23 avril 1780; veuve de Louis-Frédéric-Alexandre Duc de Wurtemberg.

Nassau-Orange; v. Pays-Bas.

Oldenbourg; v. Holstein.

Pape et Cardinaux.

[V. l'édit. de 1848, p. 55.]

Pie IX, ci-devant Jean-Marie de la maison comtale de Mastaï-Ferretti, né à Sinigaglia 13 mai 1792; évêque d'Imola depuis 17 déc. 1832; cardinal réservé in petto 23 déc. 1839, publié 14 déc. 1840; élu Pape après le décès du Pape Grégoire XVI (1 juin 1846) 16 juin 1846; couronné 21 juin 1846.

Cardinaux qui composent le Sacré Collége.

I. Cardinaux de l'ordre des Evêques.

1. Vincenzo *Macchi*, né à Capo di Monte dans le diocèse de Montefiascone 31 août 1770; dep. 11 juin 1847 évêque

d'Ostie et Velletri, doyen du sacré collége, légat de Velletri, préfet de la congrégation des cérémonies, secrét. de l'inquisition; nommé 2 oct. 1826.

2. Luigi *Lambruschini*, né à Gênes 16 mai 1776, de la congrégation du clergé régulier de St. Paul (Barnabites); dep. 11 juin 1847 évêque de Porto, S. Rufina et Civita Vecchia, second doyen du sacré collége, préfet de la congrégation du rite, secrét. des brefs, bibliothécaire de l'église, Grand-prieur de l'ordre de St. Jean de Jérusalem et Grand-chancelier des ordres papals; nommé 30 sept. 1831.
3. Pietro *Ostini*, né à Rome 27 avril 1775; dep. 3 avril 1843 évêque d'Albano, préfet de la congrégation du concile; réservé in petto 30 sept. 1831, publié 11 juillet 1836.
4. Castruccio *Castracane*, des Comtes d'Antelminelli, né à Urbino 21 sept. 1779; dep. 22 janv. 1844 évêque de Palestrine, grand-pénitentiaire; nommé 15 avril 1833.
5. Maria *Mattei*, né à Pergola 6 sept. 1792; dep. 17 juin 1844 évêque de Frascati, archi-prêtre de la basilique du Vatican, présid. de la congrégation formée pour la conservation de l'église de St. Pierre; nommé 2 juill. 1832.
6. Giacomo-Luigi *Brignole*, né à Gênes 8 mai 1797, évêque de Sabine, abbé de S. Maria di Farva; nommé 20 janv. 1834.

2. Cardinaux de l'ordre des Prêtres.

1. Carlo *Oppizzoni*, né à Milan 15 avril 1769, premier prêtre; dep. 20 sept. 1802 archevêque de Boulogne; nommé 26 mars 1804.
2. Giacomo-Filippo *Fransoni*, né à Gênes 10 déc. 1775, préfet de la congrégation de la propagande; nommé 2 oct. 1826.
3. Benedetto *Barberini*, né à Rome 22 oct. 1788, archiprêtre de la basilique du Latéran, préfet de la congrég. de l'immunité ecclésiastique; réservé in petto 2 oct. 1826, publié 15 déc. 1828.
4. Francesco *Serra-Cassano*, né à Naples 21 févr. 1783; dep. 3 juillet 1826 archevêque de Capoue; réservé in petto 30 sept. 1831, publié 15 avril 1833.
5. Ugone-Pietro *Spinola*, né à Gênes 29 juin 1791, prodataire de Sa Sainteté; réservé in petto 30 sept. 1831, publié 2 juillet 1832.

6. Giacomo *Monico*, né à Riése dans le diocèse de Trévise 26 juin 1778; dep. 9 avril 1827 patriarche de Venise; nommé 29 juillet 1833.
7. Costantino *Patrizi*, né à Sienne 4 sept. 1798, Vicaire-gén. de S. S., préfet de la congrégation de la résidence épiscopale, archiprêtre de la basilique libérienne; réservé in petto 23 juin 1834, publié 11 juillet 1836.
8. Ambrogio *Bianchi*, né à Crémone 17 oct. 1771, de l'ordre des Camaldulenses, préfet de la congrégation de la discipline du clergé régulier; réservé in petto 6 avril 1835, publié 8 juillet 1839.
9. Gabriele *della Genga Sermattei*, né à Assisi 4 déc. 1801; nommé 1 févr. 1836.
10. Luigi *Amat di S. Filippo e Sorso*, né à Cagliari 21 juin 1796, légat de Bologna; nommé 19 mai 1837.
11. Angelo *Mai*, né à Schilpario dans le diocèse de Bergame 7 mars 1782, préfet de la congrégation de l'Index; réservé in petto 19 mai 1837, publié 12 févr. 1838.
12. Giovanni *Soglia*, né 11 oct. 1779 à Casola Valsenio dans le diocèse d'Imola; dep. 18 février 1839 évêque d'Osimo et de Cingoli, président du conseil des ministres et secrét. d'état, président de la congrégation formée pour bâtir l'église de St. Paul; nommé in petto 12 févr. 1838, publié 18 févr. 1839.
13. Chiarissimo *Falconieri-Mellini*, né à Rome 17 sept. 1794; dep. 3 juill. 1826 archevêque de Ravenna; nommé 12 févr. 1838.
14. Antonio-Francesco *Orioli*, né 10 déc. 1778 à Bagnocavallo dans le diocèse de Faënza, de l'ordre des franciscains, préfet de la congrégation des évêques et du clergé régulier; nommé 12 févr. 1838.
15. Antonio *Tosti*, né 4 oct. 1776 à Rome; nommé in petto 12 févr. 1838, publié 18 févr. 1839.
16. Ginseppe *Mezzofanti*, né à Boulogne 19 sept. 1774, préfet de la congrégation des livres de l'église orientale; nommé 12 févr. 1838.
17. Filippo *d'Angelis*, né à Ascoli 16 avril 1792; dep. 27 janvier 1842 archevêque de Fermo, réservé in petto 13 sept. 1838, publié 8 juillet 1839.
18. Engelbert *Sterkx*, né 2 nov. 1792 à Ophem dans le diocèse de Malines; dep. 24 févr. 1832 archevêque de Malines; nommé 13 sept. 1838.

19. Gabriële-*Ferretti*, né à Ancône 31 janv. 1795, abbé de S. Vincenzo et S. Anastasio des trois fontaines, secrét. des mémoires; réservé in petto 30 nov. 1838, publié 8 juillet 1839.
20. Fernando-Maria *Pignatelli*, né à Naples 9 juin 1770, de la congrégation du clergé régulier théatin; dep. 21 févr. 1839 archevêque de Palerme; nommé 8 juillet 1839.
21. Hugues-Robert-Jean-Charles *de la Tour d'Auvergne-Lauraguais*, né au château d'Auzeville dans le diocèse de Toulouse 14 août 1768; dep. 6 mai 1802 évêque d'Arras; nommé 23 déc. 1839.
22. Gasparo-Bernardo *Pianetti*, né à Jési 7 févr. 1780; dep. 3 juillet 1826 évêque de Viterbo et Toscanella; réservé in petto 13 déc. 1839, publié 14 déc. 1840.
23. Luigi *Vannicelli-Casoni*, né 16 avril 1801 à Amelia, préfet de la congrégation du cens; réservé in petto 23 déc. 1839, publié 24 janv. 1842.
24. *Louis*, de la famille princière *d'Altieri*, né à Rome 17 juillet 1805, président de Rome et de la comarque; réservé in petto 14 déc. 1840, publié 21 avril 1845.
25. Louis-Jacques-Maurice *de Bonald*, né à Milhaud dans le diocèse de Rhodes (Aveyron) 30 nov. 1787; dep. 27 avril 1840 archevêque de Lyon; nommé 1 mars 1841.
26. Pasqual *Gizzi*, né à Ceccano dans le diocèse de Ferentino 22 sept. 1787; élu et réservé in petto 12 juillet 1841, publié 22 janv. 1844.
27. *Friedrich-Johann*-Joseph-Cœlestin Prince de Schwarzenberg, né 6 avril 1809 à Vienne; dep. 1 février 1836 archevêque de Salzbourg; nommé 24 janv. 1842.
28. Cosmo *de' Corsi*, né à Florence 10 juin 1798; depuis 20 janvier 1845 évêque de Jési; nommé 24 janv. 1842.
29. Francesco di Paolo *Villadicani*, né à Messine 22 févr. 1780; dep. 17 nov. 1823 archevêque de Messine; nommé 27 janv. 1843.
30. Ignazio-Giovanni *Cadolini*, né à Crémone 4 nov. 1794; dep. 30 janv. 1843 archevêque de Ferrare; nommé 27 janv. 1843.
31. Antonio-Maria *Cadolini*, né à Ancône 10 juillet 1771, de la congrégation du clergé régulier de St. Paul; dep. 12 févr. 1838 évêque d'Ancône; nommé 19 juin 1843.
32. Fabio-Maria *Asquini*, né à Fagnagna dans le diocèse d'Udine 14 août 1802, préfet de la congrégation des in-

dulgences et reliques; réservé in petto 22 janv. 1844, publié 21 avril 1845.

33. Antonio-Maria *Cagiano de Azevedo*, né dans le diocèse d'Aquino 11 déc. 1797; dep. 22 janvier 1844 évêque de Sinigaglia; nommé 22 janv. 1844.

34. Niccolo *Clarelli-Paracciani*, né à Riéti 12 avril 1799; dep. 22 janv. 1844 évêque de Montefiascone et Corneto; nommé 22 janv. 1844.

35. Domenico *Carafa di Traetto*, né à Naples 12 juillet 1805; dep. 22 janv. 1844 archevêque de Benevent; nommé 22 juillet 1844.

36. Lorenzo *Simonetti*, né à Rome 26 mai 1789, préfet de l'économie de la propagande; réservé in petto 22 juillet 1844, publié 24 nov. 1845.

37. Giacomo *Piccolomini*, né à Siéna 31 juill. 1795; réservé in petto 22 juill. 1844, publié 24 nov. 1845.

38. Guilherme-Henrique *de Carvalho*, né à Coimbra 10 févr. 1793; dep. 24 nov. 1845 patriarche de Lisbonne; nommé 19 janv. 1846.

39. Sisto *Riario-Sforza*, né à Naples 5 déc. 1810; dep. 24 nov. 1845 archevêque de Naples; nommé le 19 janv. 1846.

40. Gaëtano *Baluffi*, né à Ancone le 29 mars 1788, archevêque et évêque d'Imola; nommé 21 déc. 1846.

41. Pierre *Giraud*, né à Clermont 11 août 1791; dep. 24 janv. 1842 archevêque de Cambray; nommé 11 juin 1847.

42. Jacques-Marie-Antoine-Célestin *Dupont*, né à Villa Franca dans le diocèse de Nice le . . . 1793; dep. 24 janv. 1842 archevêque de Bourges; nommé 11 juin 1847.

43. Carlo *Vizzardelli*, né 2 juillet 1791, dans la ville de Monte St. Giovanni (diocèse de Veroli dans la légation de Frosinone), min. de l'instruction publique, préfet de la congrégation des études; nommé le 17 janvier 1848.

3. Cardinaux de l'ordre des Diacres.

1. Tommaso *Riario Sforza*, né à Naples 8 janv. 1782, premier diacre, camerlengo de l'église, archi-chancelier de l'université romaine; nommé 10 mars 1823.

2. Tommaso *Bernetti*, né à Fermo 29 déc. 1779, second diacre, vice-chancelier de la Ste Eglise romaine, et sommiste des lettres apostoliques; nommé 8 oct. 1826.

3. Luigi *Gazzoli*, né à Terni 18 mars 1774; réservé in petto 30 sept. 1831, publié 2 juillet 1832.

4. Adriano *Fieschi*, né à Gênes 7 mars 1788, légat d'Urbino et Pesaro; réservé in petto 23 juin 1834, nommé 13 sept. 1838.
5. Luigi *Ciacchi*, né à Pesare 16 août 1788; nommé 12 février 1838.
6. Giuseppe *Ugolini*, né à Macerata 6 janv. 1783; nommé 12 février 1838.
7. Giovanni *Serafini*, né à Magliano en Sabine 15 oct. 1786; nommé 27 janv. 1843.
8. Pietro *Marini*, né à Rome 5 oct. 1794; nommé 21 déc 1846.
9. Giuseppe *Bofondi*, né à Forli 24 oct. 1795; réservé in petto 21 déc. 1846, publié 11 juin 1847.
10. Giacomo *Antonelli*, né à Sonnino près de Terracina le 2 avril 1806; nommé 11 juin 1847.

Parme, Plaisance et Guastalle.

[Cath. — V. l'alm. de 1848, page 60. — Parme duché 25 août 1545. Maison Farnèse éteinte dans les mâles en 1731. Par la nièce du dernier Duc, Elisabeth, fille du Duc Odoardo (✝ 5 sept. 1693) Parme passa à l'Infant Don Carlos d'Espagne jusqu'à l'avènement de celui-ci au thrône des Deux-Siciles; en vertu des préliminaires de paix fixés à Vienne, entre l'Empereur et la France du 3 novembre 1735, — auquel l'Espagne accéda le 15 nov. 1736, — Parme fut incorporé à l'Autriche. Le 18 octobre 1748: paix d'Aix-la-Chapelle —: Parme et Plaisance passent à Don Philippe, frère cadet du Roi Charles des Deux-Siciles, le retour à l'Autriche ayant été réservé. L'Autriche renonce à cet avantage en 1759. En vertu de la paix de Luneville du 9 févr. et du traité de Madrid, 21 mars 1801 Parme devait après le décès du Roi Ferdinand (✝ 9 oct. 1802) être réuni à la France; le fils de ce dernier Duc Louis (I) est proclamé Roi d'Etrurie (Toscane) 2 août 1801. La veuve du Roi Louis I, Marie-Louise, alors Régente, renonce au thrône d'Etrurie 10 déc. 1807. Parme fut cédé ensuite de la convention du 11 avril 1814 à l'Impératrice Marie-Louise, Archiduchesse d'Autriche. Après la mort de celle-ci (18 déc. 1847) l'Infant Charles-Louis, Duc de Lucques se charge du gouvernement du Duché, comme on était convenu d'avance au traité de Paris du 10 juin 1847 et au récès général de Francfort du 20 juillet 1819. Pour se conformer aux conditions de la suc-

cession telles qu'elles avaient été fixées dans les actes du 10 juin 1817 et du 20 juillet 1819, puis au traîté de Florence du 28 nov. 1844 — le Duc avait transmis Lucques au Grand-Duc de Toscane le 5 oct. 1847.]

Duc Charles-Louis, né 22 déc. 1799; succ. à sa mère (l'Infante Marie-Louise, née 6 juillet 1782, fille de Charles IV Roi d'Espagne, veuve du Roi Louis d'Etrurie 27 mai 1803) dans le gouvernement du duché de Lucques 13 mars 1824; cède Lucques à Toscane le 5 oct. 1847, succ. après le décès de la Duchesse Marie-Louise à Parme, Plaisance et Guastalle (manifeste du 26 déc. 1847), quitte ce pays le 20 mars 1848 après l'établissement d'une régence, où le 18 août 1848 un gouvernement militaire prend provisoirement les rênes du gouvernement; — mar. 15 août 1820 à

Marie - Thérèse - Ferdinande - Félicité-Gaëtane-Pie, née 19 sept. 1803, fille de feu Victor-Emmanuel Roi de Sardaigne.

Fils.

Ferdinand-Charles-Joseph-Marie-Victor-Balthasar, Pr. héréd., né 14 janv. 1823; marié 10 nov. 1845 à la

Pr. *Louise*-Marie-Thérèse de Bourbon, née 21 sept. 1819, fille de feu le Pr. Charles-Ferdinand d'Artois Duc de Berry.

Enfants.

1) Pr. Marguérite-Marie-Thérèse-Henriette, née 1 janvier 1847.
2) Prince . . . ., né le . . juillet 1848.

Sœur.

Pr. Marie-*Louise*-Charlotte, née 1 oct. 1802, Infante d'Espagne; veuve du Pr. Maximilien de Saxe; v. Saxe royale.

Pays-Bas.

[Réf. — Voir l'alm. de 1831, page (77), et celui de 1848, p. 60.]

Roi Guillaume-II-Frédéric-George-Louis, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Limbourg, né 6 déc. 1792; succ. 7 oct. 1840 aux couronnes royale, grand-ducale et ducale en vertu de l'abdication de son père le Roi Guillaume I (né 24 août 1772, † 12 déc. 1843); mar. 21 févr. 1816 à la

Reine Anna-Paulowna, née 18 janv. 1795, fille de feu Paul Empereur de Russie. (L'anniversaire de sa naissance est célébré le 19 janv.; v. Russie.)

Enfants.

1. Pr.-Royal *Guillaume*-Alexandre-Paul-Frédér.-Louis. Prince d'Orange, né 19 févr. 1817, lieut.-général; marié 18 juin 1839 à la

Princesse *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, fille de Guillaume I Roi de Wurtemberg.

Fils.

1) *Guillaume* - Nicolas - Alexandre-Frédéric-Charles-Henri, Prince héréd. d'Orange, né 4 sept. 1840.

2) Pr. Guill. - Frédéric - *Maurice*-Alexandre-Henri-Charles, né 15 sept. 1843.

2. Guillaume-Frédéric-*Henri*, Prince des Pays-Bas, né 13 juin 1820, contre-amiral.

3. *Sophie*, Princesse des Pays-Bas, née 8 avril 1824, épouse de Charles, Grand-Duc héréd. de Saxe-Weimar-Eisenach depuis 8 oct. 1842.

Frère et sœur.

1. Guillaume-*Frédéric*-Charles, Pr. des Pays-Bas, né 28 févr. 1797, feldmaréchal et amiral de la flotte; marié 21 mai 1825 à la

Pr. *Louise*-Auguste-Wilhelmine - Amélie, née 1 févr. 1808, fille de feu Frédéric-Guillaume III Roi de Prusse.

Filles.

1) Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-*Louise*, Princesse des Pays-Bas, née 5 août 1828.

2) Wilhelmine - Frédérique - Anne - Elisabeth-*Marie*, Princesse des Pays-Bas, née 5 juillet 1841.

2. Pr. Wilhelmine - Frédérique - Louise - Charlotte-*Marianne*, Princesse des Pays-Bas, née 9 mai 1810; v. Prusse.

PORTUGAL.

[Cath. — V. l'alm. de 1830, page (42), et celui de 1848, p. 62.]

Reine Dona Maria II da Gloria-Jeanne-Charlotte - Léopoldine-Izidore da Cruz-Françoise-Xavière da Paula-Michaëla-Gabriëla-Rafaëla-Louise-Gonzaga, née 4 avril 1819, fille de l'Empereur du Brésil Dom Pedro I [IV dans la série des Rois du Portugal] († 24 sept. 1834); Reine de Portugal et des Algarves par l'abdication de son père 2 mai 1826, et sous sa tutelle; fait son entrée à Lisbonne 23 sept. 1833; mariée I) par proc. 1 déc. 1834 et en per-

sonne 26 janv. 1835 à Auguste Duc de Leuchtenberg († 28 mars 1835); mariée II) par procur. 1 janvier et en personne 9 avril 1836 à

Dom FERDINAND-Auguste-François-Antoine, Roi de Portugal, Pr. de Saxe-Cobourg et Gotha, né 29 oct. 1816.

Enfants.

1. Pr. Dom *Pedro d'Alcantara* - Maria - Fernando-Miguel-Raphaël - Gabriël - Gonzaga - Xavier-Joao-Antonio-Léopoldo-Victor-Francisco d'Assiz-Julio-Amélio, Duc de Saxe, Duc de Bragance-Bourbon, Prince-Royal, né 16 sept. 1837.
2. Pr. Dom *Louis-Philippe*-Maria-Fernando-Pedro d'Alcantara-Antonio-Miguel-Raphaël-Gabriël-Gonzaga-Xavier-Francisco d'Assiz-Jean-Auguste-Jules de Bragance-Bourbon, Duc de Saxe, Duc d'Oporto, né 31 oct. 1838.
3. Pr. Dom *Joao*-Maria-Fernando-Gregorio-Pedro de Alcantara - Miguel - Raphaël - Gabriël-Léopoldo-Carlos-Antonio-Francisco d'Assiz-Borja-Gonzaga-Félis de Bragance-Bourbon, Duc de Saxe, Duc de Béja, né 16 mars 1842.
4. Pr. Dona *Marie* - Anne - Fernande - Léopoldine-Michaële-Gabriëla-Carlotta-Antonia-Julia-Victoria-Praxedes - Françoise d'Assiz-Gonzaga de Bragance-Bourbon, Duchesse de Saxe, née 21 juillet 1843.
5. Pr. Dona *Antonia*-Maria-Fernande-Michaële-Gabriëla-Rafaële d'Assiz-Gonzaga-Silveira-Julie-Auguste de Bragance-Bourbon, Duchesse de Saxe, née 17 février 1845.
6. Pr. Dom *Fernando* de Bragance-Bourbon, Duc de Saxe, né 23 juillet 1846.
7. Pr. Dom *Augusto*.Maria-Fernando-Carlos-Miguel-Gabriël-Raphaël-Agricola - Francisco d'Assiz - Gonzaga - Pedro de Alcantara-Loyola de Bragance et Bourbon, Duc de Saxe, né 4 nov. 1847.

(La belle-mère, le frère et les sœurs de la Reine, v. le Brésil.)

Frère et sœurs du père.

1. Pr. Marie-*Thérèse*, ci-devant Pr. de Beïra, née 29 avril 1793; veuve de l'Infant Dom Pedro-Charles d'Espagne depuis 4 juillet 1812; épouse de l'Infant Don Carlos d'Espagne depuis 2 févr. 1838; v. Espagne.
2. Pr. Isabelle-*Marie*, née 4 juillet 1801, Régente de Portugal depuis 10 mars 1826 jusqu'au 26 févr. 1828.
3. *Miguel*-Marie-Evariste, né 26 oct. 1802; par l'acte du Roi Dom Pedro du 3 juillet 1827 et d'après la prestation du serment du 26 févr. 1828 Régent du Portugal; se déclare Roi

30 juin 1828; s'engage par la convention d'Evoramonte du 26, ainsi que par sa déclaration du 29 mai 1834, à quitter le Portugal et à ne jamais intervenir dans les affaires politiques de ce pays, et s'embarque à Sinès 1 juin 1834 pour Gênes.

4. Pr. Dona *Anne* da Jésus-Maria, née 23 déc. 1806 mariée 1 déc. 1827 au Duc de Loulé.

PRUSSE.

[Evang. — V. l'alm. de 1830, p. (76), et celui de 1848, p. 63.]

Roi FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, né 15 oct. 1795; succède à son père le Roi Frédéric-Guillaume III (né 3 août 1770) 7 juin 1840; reçoit le serment de fidélité à Kœnigsberg 10 sept. et à Berlin 15 oct. 1840; mar. par proc. 16 et en personne 29 nov. 1823 à la

Reine ELISABETH-Louise, née 13 nov. 1801, fille de feu Max.-Joseph Roi de Bavière.

Frères et sœurs.

1. Pr. Frédéric-*Guillaume*-Louis, né 22 mars 1797, Prince de Prusse, lieutenant du Roi en Poméranie et général d'infanterie; mar. 11 juin 1829 à la

Pr. Marie-Louise-*Auguste*-Cathérine, née 30 sept. 1811, fille de Charles-Frédéric Grand-Duc de Saxe-Weimar.

Enfants.

1) Pr. *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, né 18 oct. 1831, lieut. en second au 1er rég. d'inf. de la garde.
2) Pr. *Louise*-Marie-Elisabeth, née 3 déc. 1838.

2. L'Impératrice de Russie.

3. Pr. Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801, général d'infanterie, commandeur du 4ème corps d'armée; marié 26 mai 1827 à la

Pr. *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 févr. 1808, fille de Charles-Frédéric Grand-Duc de Saxe-Weimar.

Enfants.

1) Pr. *Frédéric-Charles*-Nicolas, né 20 mars 1828, capitaine et chef de comp. dans le 1er rég. d'inf. de la garde à pied.
2) Marie-*Louise*-Anne, née 1 mars 1829.
3) Pr. Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836.

4. La Grand'-Duchesse douair. de Mecklenbourg-Schwérin.

5. Pr. *Louise*-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née 1 févr. 1808; v. Pays-Bas.
6. Pr. Frédéric-Henri-*Albert*, né 4 oct. 1809, lieut.-gén.; mar. 14 sept. 1830 à la
Pr. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, fille de feu Guillaume I Roi des Pays-Bas.

Enfants.

1) Pr. Frédérique-Louise-Wilhelmine-Marianne-*Charlotte*, née 21 juin 1831.
2) Pr. Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert*, né 8 mai 1837, lieut. au 1er rég. de la garde à pied.
3) Pr. Frédérique - Wilhelmine - Louise-Elisabeth-*Alexandrine*, née 1 févr. 1842.

Frères du père.

1. Enfants de l'oncle, Pr. Louis-Frédéric-Charles (né 5 nov. 1773, † 28 déc. 1796) et de Frédérique-Caroline-Sophie-Alexandrine Princesse de Mecklenbourg - Strélitz (née 2 mars 1778, mariée en troisièmes noces au Roi de Hanovre, † 29 juin 1841):
1) Pr. *Frédéric*-Guillaume-Louis, né 30 oct. 1794, gén. de cavalerie, gouverneur-milit. de la forteresse fédérale de Luxembourg; mar. 21 nov. 1817 à la
Pr. Wilhelmine-*Louise*, née 30 oct. 1799, fille de feu Alexis Duc-régnant d'Anhalt-Bernbourg. (*Dusseldorf.*)

Fils.

(1) Pr. Frédéric-Guillaume-Louis-*Alexandre*, né 21 juin 1820, major à la suite du 2d bat. du 2d rég. de la garde-landwehr.
(2) Pr. Frédéric-Guillaume-*George*-Ernest, né 12 févr. 1826, lieut.-en-pr. aggrégé au rég. garde-du-corps.
2) Pr. *Frédérique*, Duchesse-régnante d'Anhalt-Dessau.
2. Pr. Frédéric-*Guillaume*-Charles, né 3 juillet 1783, général de caval., gouverneur de la forteresse fédérale de Mayence; marié 12 janv. 1802 à la Pr. Amélie-*Marie-Anne*, née 13 oct. 1785, fille de feu Louis - Guillaume Landgrave de Hesse-Hombourg; veuf 14 avril 1846.

Enfants.

1) Pr. Henri-Guillaume-*Adalbert*, né 29 oct. 1811, lieut.-général et premier inspecteur-général de l'artillerie.
2) Pr. Marie-*Elisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815; mariée 22 oct. 1836 à Charles Pr. de la Hesse grand-ducale, 2d fils du feu Grand-Duc Louis II de Hesse.

3) Pr. Frédéric - Guillaume - *Waldemar*, né 2 août 1817, major-général et commandeur de la 13ème brigade de cavalerie, docteur hon. en droit civil.

4) Pr. Frédérique-Françoise-Auguste-*Marie*-Hedwige, née 15 oct. 1825, Reine de Bavière.

Seconde épouse du feu Roi Frédéric-Guillaume III:

Auguste Princesse de Liegnitz, née 30 août 1800, fille de feu Ferdinand Cte de Harrach; mariée morganatiquement au Roi Frédéric-Guillaume III 9 nov. 1824; veuve depuis 7 juin 1840.

REUSS.

[Luth. — V. l'alm. de 1832, page (45), et celui de 1848, page 65.]

I. BRANCHE AÎNÉE. REUSS-GREIZ.

Pr. HENRI XX, né 29 juin 1794, fils du Prince Henri XIII (né 16 févr. 1747, † 29 janv. 1817); succ. à son frère le Pr. Henri XIX (né 1 mars 1790) 31 oct. 1836; marié I) 25 nov. 1834 à *Sophie*-Marie-Thérèse Pr. de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg (née 18 sept. 1809, † 21 juill. 1838); II) 1 oct. 1839 à la

Pr. CAROLINE-Amélie-Elisabeth, née 19 mars 1819, fille du feu Landgrave Gustave de Hesse-Homburg.

Enfants du second lit.

1. Pr. Chrétienne-*Hermine*-Amélie-Louise-Henriette, née 25 déc. 1840.
2. Pr. *Henri XXII*, né 28 mars 1846.

Veuve du frère défunt, le Prince-régnant Henri XIX (né 1 mars 1790, † 31 oct. 1836):

Gasparine née Princesse de Rohan-Rochefort et Montauban, née 8 août 1800; mar. 7 janv. 1822.

Ses filles.

1. Pr. *Louise*-Caroline, née 3 déc. 1822; épouse du Pr. Edouard de Saxe-Altenbourg.
2. Pr. *Elisabeth*-Henriette, née 23 mars 1824; mariée 4 nov. 1844 à Charles Pr. héréd. de Furstenberg.

II. BRANCHE CADETTE. A. REUSS-SCHLEIZ.

Pr. HENRI LXII, né 31 mai 1785, Pr.-régn. de Schleiz, et Pr. aîné de toute la maison; succ. à son père le Pr. Henri XLII (né 27 févr. 1752) 17 avril 1818 dans la ré-

gence de la seigneurie de Schleiz et dans la co-régence de la seigneurie de Gera et Saalbourg; succède de même le 8 oct. 1848 au Pr. Henri LXXII de Reuss-Lobenstein-Ebersdorf dans la régence de la partie Ebersdorfienne etc. de la principauté de Reuss (v. ci-dessous, branche C.).

Frère et sœur.

1. Pr. Christine-*Philippine*-Louise, née 9 sept. 1781.
2. Pr. *Henri LXVII*, né 20 oct. 1789, major-gén. à la suite au serv. de la Prusse; mar. 18 avril 1820 à

Sophie-*Adélaïde*-Henriette, née 28 mai 1800, fille de feu Henri LI Pr. de Reuss-Ebersdorf.

Enfants.

1) Pr. *Anne*-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 déc. 1822, épouse du Pr. Adolphe de Bentheim-Tecklenbourg depuis 7 mars 1843.
2) Pr. *Henri XIV*, né 28 mai 1832.

Mère.

Pr. Caroline-*Henriette*, née 11 juin 1761, fille de feu Chrét.-Frédéric-Charles Pr. de Hohenlohe-Kirchberg; veuve 17 avril 1818 du Pr. Henri XLII.

B. Reuss-Schleiz-Kœstritz.

1) Branche descendante du Comte Henri VI de la maison de Kœstritz à Kœstritz, † 17 mai 1783.

Pr. Henri LXIV, né 31 mars 1787, petit-fils du Comte Henri VI; succ. à son père Henri XLIII (né 12 avril 1752) 22 sept. 1814; lieut.-gén.-feldmaréchal au serv. de l'Autriche et commandeur-général en Moravie et en Silésie, propriét. du 7 rég. des hussards.

Sœur.

Pr. *Caroline*-Julie-Frédérique-Auguste, née 23 avril 1782.

Enfants de l'oncle, Comte Henri XLVIII (né 25 janv. 1759, † 13 juin 1825) et de Christine-Henriette née Comtesse de Schœnbourg-Wechselbourg (née 12 déc. 1766, † 15 avril 1833):

1. C. *Emilie*-Charlotte-Wilhelmine, née 5 janvier 1787; mar. 12 avril 1807 à Henri-Ernest Comte de Reichenbach-Goschutz (Broustawe).
2. C. *Cécile*-Victoire-Clémentine, née 25 févr. 1788.
3. C. *Clémentine*-Françoise-Auguste, née 5 juill. 1789; veuve dep. 20 juillet 1821 d'Adolphe C. d'Einsiedel de la maison de Wolkenbourg, col. au serv. de la Prusse.
4. C. Isabelle-*Thérèse*-Adolphine, née 18 sept. 1790.
5. C. *Henri LXIX*, né 19 mai 1792; marié 5 nov. 1834 à

Mathilde-Harriet-Elisabeth Locke, née 12 mai 1804, seconde fille du major-général brit. John Locke et petite fille de William Vicomte de Courtenay Comte de Devon.

6. C. Ernestine-*Adélaïde*-Mathilde, née 25 août 1794; mariée 23 juillet 1818 à Ernest-Philippe de Kiesewetter, possesseur du majorat de la ville de Reichenbach, ainsi que des terres de Reichenbach-dessus et dessous et d'Oelisch dans la Haute-Lusace; veuve depuis 12 déc. 1840.

II) Branche descendante du C. Henri IX († 16 sept. 1780), frère du Comte Henri VI.

Enfants de son fils,

le Prince Henri XLIV (né 20 avril 1753, † 3 juillet 1832),

a) du 1 lit, de Wilhelmine-Frédérique-Marie-Auguste-Eléonore née Bar. Geuder dit de Rabensteiner († 17 déc. 1790):

1. Veuve du Pr. Henri XL (né 12 juill. 1784, † 7 avril 1833): *Dorothée* née Pr. de Carolath-Schœnaich, née 16 nov. 1799; mar. 2 mai 1819. [*Klemtzig.*]

Ses filles.

1) Pr. *Caroline*-Henriette, née 4 déc. 1820; mariée 6 mai 1844 au Comte Charles-Alexandre-Louis-Erdmann de Puckler-Groditz à Tannhausen.
2) Pr. *Marie*-Wilhelmine-Jeanne, née 24 juin 1822; mariée 26 mai 1842 à Evérard Comte de Stolberg-Wernigerode.

2. Pr. Henri LXIII (né 18 juin 1786, † 27 sept. 1841). Sa veuve du 2d mariage: *Caroline* née Comtesse de Stolberg-Wernigerode, née 16 déc. 1806; mariée 11 mai 1828. [*Stonsdorf* en Silésie.]

Enfants du 1 lit,

avec Eléonore née Comtesse de Stolberg-Wernigerode (mariée 21 février 1819, † 14 mars 1827):

1) Pr. *Jeanne*-Eléon.-Frédérique-Evérardine, née 25 janv. 1820; mariée 20 juillet 1843 au Pr. Ferdinand de Carolath-Beuthen.
2) Pr. *Henri IV*, né 26 avril 1821, lieut. des gardes-du-corps de S. M. le Roi de Prusse.
3) Pr. *Auguste*-Mathilde-Wilhelmine, née 26 mai 1822.
4) Pr. *Henri VII*, né 14 juillet 1825.

Enfants du 2d lit.

5) Pr. *Henri XII*, né 8 mars 1829.
6) Pr. *Henri XIII*, né 18 sept. 1830.
7) Pr. *Louise*-Fréd.-Dorothée, née 15 mars 1832.

8) Pr. *Henri XV*, né 5 juillet 1834.
9) Pr. *Anne*-Elisabeth, née 9 janv. 1837.
10) Pr. *Henri XVII*, né 20 mai 1839.

b) du second lit, d'Auguste-Amélie-Léopoldine née Baronne Riedésel à Eisenbach († 21 nov. 1805):

3. Pr. *Auguste*, née 3 août 1794; Duchesse douairière d'Anhalt-Cœthen (v. cet article).
4. Pr. *Henri LXXIV*, né 1 nov. 1798; mar. 14 mars 1825 à *Clémentine*-Sophie-Amélie-Ernestine née Comtesse de Reichenbach-Goschutz, née 20 févr. 1805. [*Neuhof* en Silésie et *Jœnkendorf* en Lusace.]
Fils: Pr. *Henri IX*, né 3 mars 1827.

III) Branche descendante du C. Henri XXIII († 3 sept. 1787), frère de Henri VI.

C. *Henri LII*, né 21 sept. 1763, feldzeugmestre au serv. de la Bavière. [*Munich.*]

Frère.

C. Henri LV (né 1 déc. 1768, † 9 avril 1846 à Londres).

Ses fils.

1) C. *Henri LXXIII*, né 11 juillet 1798.
2) C. *Henri II*, né 31 mars 1803; marié 4 août 1846 à *Clotilde*-Charlotte-Sophie, née 6 févr. 1821, fille du Cte Frédéric-Louis de Castell (v. IIIème partie).
Fils: 1) C. *Henri XVIII*, né 14 mai 1847.
2) C. *Henri XIX*, né 30 août 1848.

C. Reuss-Lobenstein-Ebersdorf.

Pr. Henri LXXII, né 27 mars 1797; succ. à son père, le Pr. Henri LI (né 16 mai 1761), 10 juillet 1822 dans la régence de la partie Ebersdorfienne de la seigneurie de Lobenstein et dans la co-régence de la seigneurie de Gera et du district de Saalbourg, et à Henri LIV Prince de Lobenstein (7 mai 1824) pour la part de celui-ci dans les seigneuries de Lobenstein et Gera et du district de Saalbourg; se démet du gouvernement par l'acte du 1 oct. 1848 en faveur du Pr. Henri LXII de Reuss-Schleiz.

Sœurs.

1. Pr. *Caroline*-Auguste-Louise, né 27 sept. 1792.
1. Pr. *Adélaïde*, née 28 mai 1800, épouse du Prince Henri LXVII de Reuss-Schleiz.

Russie.

[Conf. grècque. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, p. (19), et celui de 1848, p. 69.]

Empereur Nicolas I Pawlowitch, né 6 juill. (25 juin *) 1796; succ. à son frère l'Empereur Alexandre (né 23 [12] déc. 1777) 1 déc. (19 nov.) 1825, en vertu du manifeste du 28 (16) août 1823 et de l'acte par lequel le Grand-Duc Constantin renonçait à ses droits au trône: couronné 3 sept. (22 août) 1826 à Moscou et 24 (12) mai 1829 à Varsovie; marié 13 (1) juillet 1817 à

l'Impératrice Alexandra-Féodorowna, ci-devant Frédérique-Louise-*Charlotte*-Wilhelmine, née 13 (2) juillet 1798, fille de feu Fréd.-Guillaume III Roi de Prusse.

Enfants.

1. *Alexandre*-Nicolaewitch, Césarewitch et Grand-Duc-Héritier, né 29 (17) avril 1818, chef de toute l'infanterie des gardes-du-corps; marié 28 (16) avril 1841 à la

Césarewna et Grand'-Duchesse *Marie*-Alexandrowna, ci-devant Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie*, née 8 août 1824, fille de feu Louis II Grand-Duc de Hesse.

Enfants.

1) *Alexandra*-Alexandrowna, Grand'-Duchesse, née 30 (18) août 1842.
2) *Nicolas*-Alexandrewitch, Gr.-Duc, né 20 (8) sept. 1843.
3) *Alexandre*-Alexandrewitch, Grand-Duc, né 10 mars (26 février) 1845.
4) *Vladimir*-Alexandrewitch, Grand-Duc, né 22 (10) avril 1847.

2. *Marie*-Nicolaewna, Grand'-Duchesse, née 18 (6) août 1819; mariée 14 (2) juillet 1839 à Maximilien Duc de Leuchtenberg Prince d'Eichstædt (v. Leuchtenberg).
3. *Olga*-Nicolaewna, Grand'-Duchesse, née 11 sept. (30 août) 1822; mariée 13 (1) juillet 1846 au Prince-Royal de Wurtemberg.

---

*) Le 25 juin, vieux style, répondait dans le siècle passé au 6 juillet, et dans celui-ci il répond au 7 juillet du nouveau style. En conséquence on célèbre l'anniversaire de la naissance de S. M. l'Empereur le 7 juill. n. st. et celui de S. M. l'Impératrice le 1 juill. vieux style. Il en est de même à l'égard des jours de naissence des autres membres de la famille impériale nés dans le siècle passé.

4. *Constantin*-Nicolaewitch, Grand-Duc, né 21 (9) sept. 1827; marié 11 sept. (30 août) 1848 à la
Grand'-Duchesse Alexandra-*Jossefowna*, ci-devant *Alexandra*-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Elisabeth, née 20 (8) juillet 1830, fille du Duc-régn. Joseph de Saxe-Altenbourg.
5. *Nicolas*-Nicolaewitch, Grand-Duc, né 8 août (27 juillet) 1831.
6. *Michael*-Nicolaewitch, Grand-Duc, né 25 (13) oct. 1832, chef de la 2de brigade d'artillerie de la garde.

Frère et sœurs.

1. *Marie*-Paulowna, Gr.-Duchesse-régn. de Saxe-Weimar.
2. *Anne*-Paulowna, Reine des Pays-Bas.
3. *Michael*-Pawlowitch, Grand-Duc, né 8 févr. (28 janv.) 1798, grand-maître de l'artillerie; mar. 19 (7) févr. 1824 à
Hélène-Paulowna, Grand'Duchesse, ci-devant Fréd.-*Charlotte*-Marie, née 9 janv. 1807 (28 déc. 1806), fille du Pr. Paul de Wurtemberg, frère du Roi; embrasse la religion grècque 17 (5) déc. 1823.

Fille.

Cathérine-Michailowna, Grand'-Duchesse, née 28 (16) août 1827.

S a r d a i g n e.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1831, page (42), et celui de 1848, p. 71.]

Roi Charles-Albert-Amédée, né 2 oct. 1798; succ. à son père Charles-Emmanuel (né 24 oct. 1770) 16 août 1800 dans les possessions de Savoie-Carignan, puis au Roi Charles-Félix-Joseph 27 avril 1831 au royaume de Sardaigne; marié 30 sept. 1817 à la
Reine Marie-Thérèse-Françoise-Jos.-Jeanne-Bénéd., Archid. d'Autriche, née 21 mars 1801, fille de feu Ferdinand Grand-Duc de Toscane.

Fils.

1. Pr. *Victor-Emmanuel*-Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas, né 14 mars 1820, Prince-Royal, Duc de Savoie; mar. 12 avril 1842 à
l'Archiduchesse Marie-*Adélaïde*-Françoise-Rénière-Elisabeth-Clotilde, née 3 juin 1822, 2de fille de Rénier Archiduc d'Autriche.

Enfants.

1) Pr. *Clotilde*-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843.
2) Pr. *Humbert*-Rénier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, Prince de Piémont, né 14 mars 1844.
3) Pr. *Amédée*-Ferdinand-Marie, Duc d'Aosta, né 30 mai 1845.
4) Pr. Othon-Eugène-Marie, Duc de Montferrat, né 11 juill. 1846.
5) Pr. Marie-Pie, née 16 oct. 1847.

2. Pr. *Ferdinand*-Marie - Albert-Amédée-Philibert-Vincent*), né 15 nov. 1822, Duc de Gênes.

Sœur du Roi.

Marie-*Elisabeth*-Françoise, née 13 avril 1800; épouse de Rénier Archiduc d'Autriche.

Mère.

Marie-Christine-Albertine-Caroline, née 7 déc. 1779, fille du Pr. Charles de Saxe et Duc de Courlande; veuve de Charles-Emmanuel-Ferdinand Duc de Savoie-Carignan 16 août 1800; mariée II) au Prince de Montléart.

Veuve du Roi Charles-Félix-Joseph de Sardaigne (né 6 avril 1765, Roi 19 avril 1821, † 27 avril 1831):

Marie-*Christine*-Amélie-Thérèse de Bourbon, Reine, née 17 janvier 1779, fille de feu Ferdinand IV, Roi des Deux-Siciles; mariée 6 avril 1807.

Filles du Roi Victor-Emmanuel († 24 juillet 1759, succ. au trône 4 juin 1802 par la cession de son frère le Roi Charles-Emm. IV [† 6 oct. 1819], renonce au trône en faveur de son frère Charles-Félix-Joseph 13 mars 1821, † 10 janv. 1824):

1. La Duchesse-régn. de Parme, } nées 19 sept. 1803.
2. L'Impératrice-régn. d'Autriche, }

Branche de Savoie-Carignan.

Fils du frère du grand-père Eugène-Marie-Louis (né 21 oct. 1753, † 30 juin 1785): Joseph, Chevalier de Savoie (né 30 oct. 1783, † 15 oct. 1825). Ses enfants:

1. *Eugène*-Emmanuel-Joseph-Marie-Paul-François-Antoine,

*) Par décret des deux chambres siciliennes du 11 juillet 1848 appelé au trône de leur patrie sous le nom et titre: „Albert-Amédée premier Roi de Sicile par la constitution du Royaume." Cette nomination n'a jusqu'ici pas eu de suite.

né 14 avril 1816, déclaré Prince de Savoie-Carignan par décret royal du 28 avril 1834, gouverneur général du royaume par décret du 18 mars et confirmé dans cette dignité jusqu'à nouvel ordre le 11 août 1848.

2. Pr. *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 sept. 1814, épouse du Prince Léopold des Deux-Siciles, Comte de Syracuse, frère du Roi.

S a x e.

[Pour le précis historique v. l'alm. de 1831, page (1), et celui de 1848, p. 6.]

A. Branche Albertine.

[Cath. — Voir l'alm. de 1848, p. 6.]

Roi Frédéric-Auguste, né 18 mai 1797, fils du Duc Maximilien (né 13 avril 1759, † 3 janv. 1838); succède en vertu de l'acte du 13 sept. 1830, par lequel son père y renonce, à son oncle le Roi Antoine (né 27 déc. 1755) 6 juin 1836; Co-Régent depuis le 13 sept. 1830. Veuf 22 mai 1832 de l'Archiduchesse *Caroline*-Ferdinandine-Thérèse-Jos.-Démétrie (née 8 avril 1801), fille de feu François I Empereur d'Autriche; remarié 24 avril 1833 à la Reine Marie-Anne-Léopoldine, née 27 janv. 1805, fille de feu Maximilien-Joseph Roi de Bavière.

Frère et sœurs du 1er lit du père avec Caroline-Marie-Thérèse Princesse de Parme († 1 mars 1804):

1. Pr. Marie-*Amélie*-Frédérique-Auguste, née 10 août 1794.
2. Pr. *Marie*-Ferdinandine-Amélie, née 27 avril 1796, Grand'-Duchesse douairière de Toscane.
3. D. *Jean*-Népomuc-Marie-Joseph, né 12 déc. 1801; marié par procur. 10 nov. et en personne 21 nov. 1822 à la

Pr. *Amélie*-Auguste, née 13 nov. 1801, fille de feu Maximilien-Joseph Roi de Bavière.

Enfants.

1) Pr. *Marie*-Auguste-Frédérique, née 22 janv. 1827.
2) Pr. Frédéric-Auguste-*Albert*, né 23 avril 1828.
3) Pr. Marie-*Elisabeth*-Maximilienne, née 4 févr. 1830.
4) Pr. Frédéric-Auguste-*George*, né 8 août 1832.
5) Pr. Marie-*Sidonie*, née 16 août 1834.
6) Pr. *Anne*-Marie, née 4 janv. 1836.
7) Pr. *Marguérite*-Caroline-Frédérique-Cécile-Auguste-Amélie-Joséphine-Elisabeth, née 24 mai 1840.

8) Pr. *Sophie*-Marie-Frédér.-Auguste-Léopoldine-Alexandrine-Ernestine-Albertine-Elisabeth, née 15 mars 1845.

Belle-mère.

Pr. Marie-*Louise*-Charlotte, née 1 oct. 1802, sœur du Duc-régn. de Parme; mariée au Duc Maximilien par procur. le 15 oct. et en personne le 7 nov. 1825; veuve depuis le 3 janv. 1838.

Fille de l'oncle du Roi.

Fille du Roi Frédéric-Auguste (né 23 déc. 1750, † 5 mai 1827) et de la Reine Marie-Amélie-Auguste (née 10 mai 1752, mar. par proc. 17 et en personne 29 janv. 1769, † 15 nov. 1828):

Pr. Marie-*Auguste*-Népomucène-Antoinette-Françoise-Xavière-Aloïse, née 21 juin 1782.

B. Maison Ernestine.

[Luth. — Voir l'alm. de 1848, p. 1.]

A. Ligne de Weimar; v. Weimar.

B. Ligne de Gotha: v. Meiningen, Altenbourg, Cobourg et Gotha.

Ligne de Gotha.

Saxe-Altenbourg.

(Ci-devant Hildbourghausen.)

Duc Joseph-Frédéric-Ernest-George-Charles, né 27 août 1789; succède à son père le Duc Frédéric (né 29 avril 1763) le 29 sept. 1834; mar. 24 avril 1817 à la

D. Amélie-Thérèse-Louise-Wilhelmine-Philippine, née 28 juin 1799, fille de Louis Duc de Wurtemberg.

Filles.

1. D. *Marie*, née 14 avril 1818, épouse du Prince-Royal de Hanovre depuis le 18 février 1843.
2. D. Henriette-Frédérique-*Thérèse*-Elisabeth, née 9 oct. 1823.
3. D. *Elisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826.
4. D. *Alexandrine*-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Elisabeth, actuellement Alexandra-Jossefowna, née 8 juillet 1830; mariée le 11 sept. 1848 au Grand-Duc Constantin de Russie.

Frères et sœur.

1. D. *Thérèse*, née 8 juillet 1792, Reine de Bavière.
2. D. *George*-Charles-Frédéric, né 24 juillet 1796; mar. 7 oct. 1825 à la

D. *Marie*-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Cathérine, née 31 mars 1803, fille du feu D. Frédéric-Louis Pr. héréd. de Mecklenbourg-Schwérin. [*Eisenberg.*]

Fils.

1) D. *Ernest*-Frédéric-Paul-George-Nicolas, né 16 sept. 1826, lieut. en sec. aggrégé au 6ème rég. de chasseurs au serv. de la Prusse.

2) D. *Maurice*-François-Frédéric-Const.-Alex.-Henri-Auguste-Charles-Albert, né 24 oct. 1829.

3. D. *Frédéric*-Guill.-Charles-Joseph-Louis-George, né 4 oct. 1801.

4. D. *Edouard*-Charles-Guillaume-Chrétien, né 3 juillet 1804, maj.-général, propriét. du rég. de chevaux-légers bavarois no 1 et gouverneur de Munich; marié I) 25 juillet 1835 à la Princesse *Amélie*-Antoinette-Caroline-Adrienne, fille de *Charles*-Antoine-Frédéric Prince-régnant de Hohenzollern-Sigmaringen, (née 30 avril 1815, † 14 janv. 1841); II) le 8 mars 1842 à

Louise-Caroline Pr. Reuss de Greiz, née 3 déc. 1822, fille de feu Henri XIX Prince Reuss de Greiz.

Filles du 1er lit.

1) Pr. *Thérèse*-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 déc. 1836.

2) Pr. *Antoinette*-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 avril 1838.

Enfants du 2d lit.

3) Pr. *Albert*-Henri-Joseph-Charles-Victor-George-Frédéric, né 14 avril 1843.

4) Pr. *Marie*-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Louise, née 28 juin 1845.

Saxe-Cobourg et Gotha.

Duc Ernest-II-Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard, né 21 juin 1818, fils du Duc *Ernest-I*-Antoine-Charles-Louis (né 2 janvier 1784) et de Louise, fille d'Auguste Duc de Saxe-Gotha-Altenbourg; succède à son père (Duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg 9 déc. 1806, par la convention du 12 nov. 1826 Duc de Saxe-Cobourg et Gotha) le 29 janvier 1844; marié 3 mai 1842 à la

Duchesse Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 déc. 1820, fille de Léopold Grand-Duc de Bade.

Frère.

D. *Albert*-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 août 1819, membre du conseil privé de S. M. la Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, feldmaréchal et possesseur du 11 rég. de cav. de la Grande-Bretagne, chancelier de l'université de Cambridge; marié 10 févr. 1840 à Londres à la

Reine *Victoire I* de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 24 mai 1819; v. Grande-Bretagne.

Mère,

veuve du Duc Ernest I de S.-Cobourg et Gotha de ses secondes noces.

Duchesse Antoinette-Frédérique-Auguste-*Marie*-Anne, née 17 sept. 1799, fille de feu Alexandre Duc de Wurtemberg; mariée 23 déc. 1832, veuve depuis le 29 janvier 1844.

Oncles et tantes.

1. D. *Julienne*-Henriette-Ulrique, actuellement *Anna*-Féodorowna, née 23 sept. 1781; mar. 26 févr. 1796 au Grand-Duc Constantin de Russie († 27 juin 1831), séparée 1 avril (20 mars) 1820.
2. D. *Ferdinand*-George-Auguste, né 28 mars 1785, général de cavalerie et propriétaire du rég. des hussards no. 8 au serv. de l'Autriche; mar. 2 janv. 1816 à

Marie-*Antoinette*-Gabrièle, née 2 juillet 1797, fille de feu François-Joseph Prince de Kohary. [*Vienne.*]

Enfants.

1) Pr. *Ferdinand*-Auguste-François-Antoine, né 29 oct. 1816, Roi de Portugal et des Algarves; marié par procur. 1 janv. et en personne le 9 avril 1836 à

Dona *Maria-II*-da-Gloria, née 4 avril 1819, Reine de Portugal et des Algarves; v. Portugal.

2) Pr. *Auguste*-Louis-Victor, né 13 juin 1818, major-gén. au service de la Saxe royale; marié 20 avril 1843 à la

Pr. Marie-*Clémentine*-Caroline Léopoldine-Clotilde d'Orléans, née 3 juin 1817, fille de Louis-Philippe (Comte de Neuilly), ci-devant Roi des Français.

Enfants.

(1) Pr. Philippe-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 mars 1844.

(2) Pr. Auguste-Louis-Maria-Eudes, né 9 août 1845.

(3) Pr. Marie-Adélaïde-Amélie-Clotilde, née 8 juillet 1846.

3) Pr. *Victoire*-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822,

épouse de Louis d'Orléans, Duc de Nemours depuis le 27 avril 1840 (v. Espagne, les Bourbons).

4) Pr. *Léopold*-François-Jules, né 31 janv. 1824, capit. de cav. au serv. de l'Autriche, rég. no. 1 des ulans Comte Civalart.

3. D. *Victoire*, née 17 août 1786; v. Linange et Grande-Bretagne.

4. D. *Léopold*-George-Chrétien-Frédéric, né 16 déc. 1790, Roi des Belges; v. Belgique.

Saxe-Meiningen.

Duc Bernard-Erich-Freund, né 17 déc. 1800, succ. à son père le Duc George (né 4 février 1761) le 24 déc. 1803 sous la tutelle de sa mère, la Duchesse Louise née Princesse de Hohenlohe-Langenbourg († 29 avril 1837); prend lui-même les rênes du gouvernement 17 déc. 1821; succ. par la conv. du 12 nov. 1826 dans les principautés de Hildbourghausen, Saalfeld etc.; mar. 23 mars 1825 à la

D. Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christinne, née 6 sept. 1804, fille de feu Guillaume II Electeur de Hesse.

Enfants.

1. D. *George*, Pr. héréd., né 2 avril 1826.
2. D. *Auguste*-Louise-Adélaïde-Caroline-Ida, née 6 août 1843.

Sœurs.

1. D. *Adélaïde*, née 13 août 1792; Reine douairière de la Grande-Bretagne.
2. D. *Ida*, née 25 juin 1794; épouse du Duc Bernard de Saxe-Weimar.

Saxe-Weimar-Eisenach.

[V. l'alm. de 1848, p. 5.]

Grand-Duc Charles-Frédéric, né 2 févr. 1783, succ. à son père le Grand-Duc Charles-Auguste (né 3 sept. 1757) 14 juin 1828; recteur de l'académie grand-ducale et ducale de Jéna depuis le 31 oct. 1828; mar. (22 juillet) 3 août 1804 à la

Gr.-Duchesse Marie-Paulowna, née (4) 16 févr. 1786, fille de l'Empereur Paul I de Russie.

Enfants.

1. D. *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 févr. 1808, épouse du Pr. Frédéric-*Charles*-Alexandre de Prusse.

2. D. Marie-Louise-*Auguste*-Cathérine, née 30 sept. 1811, épouse du Prince de Prusse.
3. D. *Charles*-Alexandre-Auguste-Jean, né 24 juin 1818, Grand-Duc héréd., major-général au serv. de Saxe-Weimar, de la Prusse et de la Russie, chef du rég. impér. russe des hussards d'Ingrie, ainsi que du rég. prussien des cuirass. no 8, Docteur hon. en droit civil; marié le 8 oct. 1842 à la

Pr. Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824, fille de Guillaume II Roi des Pays-Bas.

Fils.

D. *Charles-Auguste*-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michael-Bernard-Henri-Frédéric-Etienne, né 31 juillet 1844.

Frère.

D. Charles-*Bernard*, né 30 mai 1792, lieut.-général au serv. des Pays-Bas; mar. 30 mai 1816 à la

D. *Ida*, née 25 juin 1794, fille de feu *George*-Frédéric-Charles Duc de Saxe-Meiningen. [*Mannheim.*]

Enfants.

1) Pr. Guillaume-Auguste-*Edouard*, né 11 oct. 1823, capitaine au régiment de grenadiers de la garde de S. M. Britannique.
2) Pr. *Hermann*-Bernard-George, né 4 août 1825, lieutenant en premier des gardes-à-cheval de S. M. le Roi de Wurtemberg.
3) Pr. Frédéric-*Gustave*-Charles, né 28 juin 1827, lieut. en second au régiment d'infanterie de ligne no 1 au service de S. M. l'Empereur d'Autriche.
4) Pr. *Anne*-Amélie-Marie, née 9 sept. 1828.
5) Pr. *Amélie*-Maria da Gloria-Auguste, née 20 mai 1830.

SCHAUMBOURG-LIPPE, v. p. 58.

SCHWARZBOURG.

[Luth. — V. l'alm. de 1832, page (62), et celui de 1848, p. 73.]

I. SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

[Voir l'alm. de 1848, p. 73.]

Pr. GUNTHER-Frédéric-Charles, né 24 sept. 1801, fils du Pr. Gunther (né 5 déc. 1760, † 22 avril 1837); prend les rênes du gouvernement après l'abdication de son père donnée

oralement 19 août, confirmée par écrit 3 sept. 1835; mar. I) 12 mars 1827 à la Princesse Caroline-Irène-*Marie*, fille de feu Charles-Gunther Pr. de Schwarzbourg-Roudolstadt (née 6 avril 1809, † 29 mars 1833); marié II) 29 mai 1835 à la

Pr. Frédérique-Alexandrine-Marie-Mathilde-Cathér.-Charlotte-Eugénie-Louise, née 3 juillet 1814, fille du Pr.-régn. Auguste de Hohenlohe-Oehringen.

Enfants a) du 1er lit.

1. Pr. *Elisabeth*-Caroline-Louise, née 22 mars 1829.
2. Charles-*Gunther*, Prince hérédit., né 7 août 1830.
3. Pr. Gunther-*Léopold*, né 2 juillet 1832.

b) du 2d lit.

4. Pr. Marie-Pauline-Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste, née 14 juin 1837.
5. Pr. Gunther-Frédéric-Charles-Auguste-*Hugues*, né 13 avril 1839.

Sœur.

Pr. *Emilie*, Princesse-régnante de Lippe.

Mère.

Pr. Wilhelmine-Frédérique-*Caroline*, née 21 janv. 1774, fille de Frédéric-Charles Prince de Schwarzbourg-Roudolstadt; mariée 23 juin 1799 au Prince *Gunther*-Frédéric-Charles (né 5 déc. 1760, † 22 avril 1837).

Oncle.

Pr. Jean-Charles-Gunther (né 24 juin 1772, † 16 nov. 1842). Sa veuve:

Pr. *Guntherine*-Frédérique-Charlotte-Albertine, née 24 juillet 1791, fille du Prince Frédéric-Chrétien-Charles-Albert de cette maison; mariée 5 juillet 1811. [*Arnstadt.*]

Fille.

Pr. *Charlotte*-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 sept. 1816.

Fille du grand-oncle Prince Auguste († 10 février 1806) et de Christine-Elisabeth-Albertine († 18 mai 1823), fille de Victor-Frédéric, Prince d'Anhalt-Bernbourg:

Pr. *Albertine*, Princesse douairière de Waldeck.

Fille du feu Pr. Frédéric-Chrétien-Charles-Alb., fils de ce Prince:

Pr. *Guntherine*, née 24 juin 1791, veuve du Pr. Charles de cette maison.

II. Schwarzbourg-Roudolstadt.

[V. l'alm. de 1848, p. 74.]

Pr. Frédéric-Gunther, né 6 nov. 1793, succ. à son père Louis-Frédéric (né 9 août 1767) 28 avril 1807, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement 6 nov. 1814; l'aîné de la maison princière de Schwarzbourg depuis 3 sept. 1835; mar. 15 avril 1816 à la
Pr. Amélie-Auguste, née 18 août 1793, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire d'Anhalt-Dessau.

Frère et sœur.

1. Pr. *Thécla;* v. Schœnbourg-Waldenbourg.
2. Pr. *Albert*, né 30 avril 1798, major-général prussien; mar. 26 juill. 1827 à la
Pr. *Auguste*-Louise-Thérèse-Mathilde de Solms-Braunfels, née 26 juillet 1804.

Enfants.

1) Pr. *Elisabeth*, née 1 oct. 1833.
2) Pr. *George*-Albert, né 23 nov. 1838.

Mère.

Pr. *Caroline*-Louise, née 26 août 1771, fille de feu Frédéric-Louis Landgrave de Hesse-Hombourg; veuve du Pr. Louis-Frédéric dep. 28 avril 1807.

Descendants de l'oncle et de la tante.

1. Veuve et enfants de l'oncle Prince Charles-Gunther (né 23 août 1771, † 4 févr. 1825):
Pr. Louise-*Ulrique*, née 26 oct. 1772, fille de feu Frédéric-Louis Landgrave de Hesse-Hombourg.

Ses fils.

1) Pr. François-Frédéric-*Adolphe*, né 27 sept. 1801, major-général et brigadier à Pilsen; marié le 27 sept. 1847 à la
Pr. *Mathilde*, née 18 nov. 1826, fille du Pr. Othon-Victor de Schœnbourg-Waldenbourg.
2) Pr. Maria-*Guillaume*-Frédéric, né 31 mai 1806, colonel et commandeur du rég. des cuir. no 1 au serv. de l'Autriche.

2. Pr. *Caroline*, née 21 janv. 1774; Princesse douairière de Schwarzbourg-Sondershausen.

Suède et Norvège.

[Luth. — V. l'alm. de 1831, page (63), et celui de 1848, p. 75.]

Joseph-François-Oscar I, Roi de Suède et de Norvège, des Gothes et des Wendes, né 4 juillet 1799; succède à son

père le Roi *Charles-XIV*-Jean (né 26 janv. 1764) 8 mars 1844; couronné à Stockholm 28 sept. 1844; mar. par proc. 22 mai et en personne 19 juin 1823 à la

Reine JOSÉPHINE-Maximilienne-Eugénie, née 14 mars 1807, fille d'Eugène Duc de Leuchtenberg.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Louis-Eugène, Pr.-Royal, Duc de Scanie, né 3 mai 1826, chef de la brigade de garde, colonel du rég. d'artill. de Swea et de son rég. de hussards.
2. Pr. François-*Gustave*-Oscar, Duc d'Uplande, né 18 juin 1827, capitaine dans la 2de garde-du-corps du Roi etc.
3. Pr. *Oscar*-Frédéric, Duc d'Ostrogothie, né 21 janv. 1829, capitaine dans la marine suédoise et norvégienne.
4. Pr. *Charlotte*-Eugénie-Auguste-Amélie-Albertine, née 24 avril 1830.
5. Pr. Nicolas-*Auguste*, Duc de Dalécarlie, né 24 août 1831.

Mère.

Eugénie-Bernardine-Désirée, Reine, née 8 nov. 1781; mariée 16 août 1798 à Jean Bernadotte, puis Roi de Suède etc.; couronnée en Suède 21 août 1829; veuve depuis 8 mars 1844.

TOSCANE.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, page (6), et celui de 1848, page 76. — Le duché de Lucques réuni au grand-duché de Toscane par la convention du 4 oct. 1847 et en vertu du traité de Paris du 10 juin 1817, du récès général de Francfort du 20 juillet 1819 et de la convention florentine du 28 nov. 1844.]

LÉOPOLD-II-Jean-Joseph-François-Ferd.-Charles, Pr. impérial d'Autriche, Prince royal de Hongrie et de Bohème, Archiduc d'Autriche, Grand-Duc de Toscane, né 3 oct. 1797; succ. à son père Grand-Duc Ferdinand III (né 6 mai 1769) 18 juin 1824; mar. I) 28 oct. 1817 à *Marie*-Anne Caroline, fille du feu Prince Maximilien, père du Roi-régnant de Saxe; veuf depuis 24 mars 1832; mariée II) 7 juin 1833 à la

Pr. Marie-ANTOINETTE, née 19 déc. 1814, fille de feu François I, Roi des Deux-Siciles.

Fille du 1 lit.

1. Archid. *Auguste*-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséphine, née 1 avril 1825; mariée 15 avril 1844 au Prince Luitpold de Bavière.

Enfants du 2 lit.

2. Archid. Marie - *Isabelle* - Annonciade - Jeanne - Joséphine-Umilta-Appollonie - Philomène - Virginie-Gabrièle, née 21 mai 1834.
3. Archid. *Ferdinand* - Salvator-Maria-Joseph-Jean-Baptiste-François-Louis-Gonzague-Raphaël-Reinier-Janvier, Grand-Duc héréd., né 10 juin 1835.
4. Archid. Marie-Christine-Annonciade-Louise-Anne-Jeanne-Joséphine-Agathe-Dorothée-Philomène, née 5 févr. 1838.
5. Archid. *Charles*-Salvator - Maria - Joseph - Jean - Baptiste-Phil. - Jacques - Janvier - Louis - Gonzaga - Reinier, né 30 avril 1839.
6. Archid. Marie-Louise-Annonciade-Anne-Jeanne-Josephe-Antoinette-Philomène - Appollonie - Tommase, née 31 oct. 1845.
7. Archid. *Louis* - Salvator - Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Dominique-Reinier-Ferdinand-Charles-Zanobi-Antonin, né 4 août 1847.

Sœurs.

1. Archid. Marie-*Louise*-Josephine-Christine-Rose, née 30 août 1798.
2. Archid. *Thérèse*, née 21 mars 1801, Reine de Sardaigne.

Belle-mère,

seconde épouse du Grand - Duc Ferdinand (né 6 mai 1769, † 18 juin 1824):

Marie-Ferdin.-Amélie, Grand'-Duchesse, née 27 avril 1796, fille du feu Pr. Maximilien, père du Roi de Saxe; veuve du Grand-Duc Ferdinand depuis 18 juin 1824.

Oncles, tantes etc.; v. Autriche.

T u r q u i e.

[Moham. — V. l'alm. de 1848, page 77.]

Sultan Abdul - Médjid - Khan, né 6 mai 1822 (14 Châban 1237); 31ème Souverain de la famille d'Osman et 28ème depuis la prise de Constantinople; succède 1 juillet 1839 (19 Reby - el - aker 1255) à son père le Sultan Mahmud-Khan II (né 20 juillet 1785).

Enfants.

1. Sultan-Mohamed-*Murad*, né 22 septembre 1840 (25 Redjeb 1256).
2. *Naïmè*-Sultane, née 10 oct. 1840 (13 Châban 1256).
3. *Fatimè*-Sultane, née 1 nov. 1840 (6 Ramadân 1256).

4. *Refia*-Sultane, née 6 février 1842 (24 Zoulhedghé 1257).
5. *Abdul-Hamid*, né 21 sept. 1842 (15 Châban 1258).
6. *Adlijè*-Sultane, née 18 oct. 1842 (13 Ramadân 1258).
7. *Méhmed*-Rechad, né 2 nov. 1844 (20 Chaoual 1260).
8. *Munire*-Sultane, née 9 déc. 1844 (28 Zoulkadeh 1260).
9. *Méhmed*-Zia-Uddin-Effendi, né 11 déc. 1846 (22 Zoulhedghé 1262).
10. Méhmed-*Abid*, né 26 avril 1848 (23 Dchémâdi-el-aouel).

Frère et sœurs.

1. '*Athiè*-Sultane, née 1 mai 1826 (15 Chaoual 1241); épouse depuis 13 août 1840 de Fethi-Ahmed-Pacha.
2. Sultan *Abdul'-Aziz*, né 27 mai 1830 (5 Zoulhedghé 1245).
3. *Adilé*-Sultane, née 30 janv. 1831 (16 Châban 1246); mariée 12 juin 1845 à Méhmed-Ali-Pacha.

WALDECK.

[Evang. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1832, page (84), et celui de 1848, page 78.]

Pr. GEORGE-VICTOR, Pr. de Waldeck et Pyrmont, né 14 janvier 1831; succède à son père le Pr. George-Fréd.-Henri (né 20 sept. 1789) 15 mai 1845; sous tutelle maternelle.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Auguste*-Amélie-Ida, née 21 juillet 1824, Abesse du chapitre de Schaaken.
2. Pr. *Hermine*, née 29 sept. 1827, mariée 25 oct. 1844 au Pr. héréd. Adolphe-George de Schaumbourg-Lippe.
3. Pr. *Wolrad*-Mélandre, né 24 janv. 1833.

Mère.

Pr. EMMA, née 20 mai 1802, fille de feu Victor-Charles-Frédéric Pr. d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; mariée au Pr. George-Frédéric-Henri 26 juin 1823, veuve depuis 15 mai 1845; nommée par le testament de feu son époux tutrice et régente jusqu'à la majorité de son fils atteinte à l'âge de 21 ans accomplis.

Frères et sœur du père.

1. Pr. *Ida*, Pr.-régnante de Schaumbourg-Lippe.
2. Pr. Charles-Chrétien (né 12 avril 1803, † 19 juillet 1846). Sa veuve :

Amélie-Henriette-Julie Comtesse de Lippe, née 4 avril 1814, fille de Charles Comte de Lippe-Biesterfeld; mar. 13 mars 1841.

Ses fils.

1) Albert-George-Bernard-Charles, né 11 déc. 1841.
2) Erich-George-Hermann-Constantin, né 20 déc. 1842.
3) Henri-Charles-Auguste-Hermann, né 20 mai 1844.

3. Pr. *Hermann*-Othon Chrétien, né 12 oct. 1809; mar. 2 sept. 1833 à la

Pr. *Agnès*, née 2 oct. 1814, 2de fille de François Comte Teleki-Szek.

Grand'mère.

Pr. *Albertine*-Charlotte-Auguste, née 1 février 1768, fille de feu Auguste Pr. de Schwarzbourg-Sondershausen; veuve du Pr. George dep. 9 sept. 1813.

Branche cadette des Comtes de Waldeck.

[Luth. — Rés.: Bergheim près de Fritzlar.]

Comte *Charles*, né 17 nov. 1778, Comte de Waldeck, Pyrmont et Limpourg; mar. 25 avril 1819 à la

Comtesse *Caroline*, née 2 févr. 1798, fille du Baron Schilling de Canstadt; promûe au rang de Comtesse 16 avril 1819 par le Roi de Wurtemberg.

Enfants.

1. Caroline-*Mechthilde*-Emma-Charlotte-Christine-Louise, née 23 juin 1826; mariée 30 janvier 1846 à *Charles*-Antoine-Ferdinand Comte de Bentinck, colonel dans la garde de la Reine de la Grande-Bretagne.
2. *Agnès*-Ferdinande-Frédérique-Louise-Caroline, née 23 juillet 1827.
3. *Adalbert*-Guillaume-Charles, né 19 févr. 1833.
4. *Richard*-Casimir-Alexandre-Charles-Louis-Henri, né 26 déc. 1835.

Veuve du frère, Comte George de Waldeck-Limpourg (né 31 mai 1785, † 18 juin 1826):

Amélie-Charlotte-Auguste née Wirths, née 7 sept. 1785; mar. 17 juin 1809. [Voir partie III, page 261.]

Wurtemberg.

[Luth. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1831, p. (51), et celui de 1848, p. 80.]

Roi Guillaume-I-Frédéric-Charles, né 27 sept. 1781; succ. à son père le Roi Frédéric (né 6 nov. 1754) 30 oct. 1816; mar. I) 24 janv. 1816 à *Cathérine*-Paulowna, fille de feu Paul Empereur de Russie et veuve de Pierre Pr. de Hol-

stein-Oldenbourg († 9 janv. 1819); mar. II) 15 avril 1820 à la

Reine Pauline-Thérèse-Louise, née 4 sept. 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre Duc de Wurtemberg, oncle du Roi.

Enfants :

a) de la Reine Cathérine.

1. Pr. *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 oct. 1816; mariée 19 mars 1840 à Alfred Comte de Neipperg (v. III partie).
2. Pr. *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818; depuis le 18 juin 1839 épouse du Pr. d'Orange, Prince-Royal des Pays-Bas.

b) de la Reine actuelle.

3. Pr. *Cathérine*-Fréd.-Charlotte, née 24 août 1821; mariée 20 nov. 1845 au Prince Frédéric de Wurtemberg.
4. Pr. *Charles*-Frédéric-Alexandre, Prince-Royal, né 6 mars 1823, major-gén. au serv. du Wurtemberg etc.; marié 13 (1) juillet 1846 à la

Grand'-Duchesse *Olga*-Nicolaewna, née 11 sept. (30 août) 1822, fille de l'Empereur Nicolas I de Russie.

5. Pr. *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 oct. 1826.

Frère.

Pr. *Paul*-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 janv. 1785; mar. 28 sept. 1805 à la Pr. Cathérine-*Charlotte*-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née 17 juin 1787, fille de feu Frédéric Duc de Saxe-Altenbourg; veuf le 12 déc. 1847.

Enfants.

1) Pr. Frédérique-*Charlotte*-Marie, actuellem. Hélène-Paulowna, née 9 janv. 1807, épouse du Gr.-Duc Michael de Russie depuis le 20 février 1824.

2) Pr. *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 févr. 1808, lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg, chef d'un rég. d'ulans au serv. de la Russie; marié 20 nov. 1845 à la

Pr. *Cathérine*-Frédérique-Charlotte, née 24 août 1821, fille du Roi.

Fils.

Pr. *Guillaume*-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 févr. 1848.

3) Pr. *Pauline*-Fréd.-Marie, née 25 févr. 1810; veuve du Duc Guillaume de Nassau dep. le 20 août 1839.

4) Pr. Frédéric-*Auguste*-Evérard, né 24 janv. 1813, major-général au serv. de la Prusse et commandeur d'une brigade de cavalerie de la garde.

Veuves et descendants des oncles du Roi.

1. Veuve du Duc Louis-Frédéric-Alexandre († 20 sept 1817):

D. *Henriette*, née 22 avril 1780, fille de feu Charles Pr. de Nassau-Weilbourg; mar. 28 janvier 1797. [*Kirchheim* sous Teck.]

Ses enfants.

1) D. *Marie*-Dorothée-Louise-Wilh.-Carol., née 1 nov. 1797; depuis 13 janv. 1847 veuve de l'Archiduc Joseph d'Autriche.

2) D. Louise-*Amélie*-Wilh.-Philipp., née 28 janvier 1799; depuis 24 avril 1817 Duchesse régnante de Saxe-Altenbourg.

3) La Reine.

4) *Elisabeth*-Alex.-Constance, née 27 févr. 1802; mariée 16 oct. 1830 au Margrave Guillaume de Bade, frère du Grand-Duc.

5) D. *Alexandre*-Paul-Louis-Constantin, né 9 sept. 1804, feldmaréchal-lieut. au serv. de l'Autriche; mar. 2 mai 1835 en mariage morganatique à Claudine Ctesse de Hohenstein, née Comtesse Rhéday de Kiss-Rhéde; veuf depuis 1 oct. 1841.

Enfants.

(1) Comtesse *Claudine*-Henriette-Marie-Agnès de Hohenstein, née 11 févr. 1836.

(2) Comte-*François*-Paul-Charles-Louis-Alexandre de Hohenstein, né 27 août 1837.

(3) Comtesse *Amélie*-Joséphine-Henriette-Agnès-Susanne de Hohenstein, née 12 nov. 1838.

2. Enfants du Duc Eugène-Frédéric-Henri (né 21 nov. 1758, † 20 juin 1822):

1) D. Frédéric-*Eugène*-Charles-Paul-Louis, né 8 janv. 1788, gén. d'inf. au serv. de la Russie et chef d'un rég. de grenadiers; veuf 13 avril 1825 de la Pr. Caroline-Fréd.-*Mathilde*, fille de feu George Pr. de Waldeck-Pyrmont (née 10 avril 1801); remar. 11 sept. 1827 à la

D. *Hélène*, Pr. de Hohenlohe-Langenbourg, née 22 nov. 1807. [*Carlsrouhe* en Silésie.]

Enfants du 1 lit.

(1) D. *Marie*-Alex.-Aug.-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818; mar. 9 oct. 1845 au Pr. Charles de Hesse-Philippsthal.

(2) D. *Eugène*-Guill.-Alex.-Erdmann, né 25 déc. 1820, major au serv. de la Prusse; mar. 15 juillet 1843 à la

Pr. *Mathilde*-Auguste-Wilhelmine-Caroline, née 11 sept. 1818, fille du Pr.-régn. George de Schaumbourg-Lippe.

Enfants.

[1] D. *Wilhelmine*-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1844.

[2] D. Guillaume-*Eugène*-Auguste-George, né 20 août 1846.

Du 2 lit.

(3) D. *Guillaume*-Nicolas, né 20 juillet 1828.

(4) D. *Alexandrine*-Mathilde, née 16 déc. 1829.

(5) D. *Nicolas*, né 1 mars 1833.

(6) D. Pauline-*Louise*-Agnès, née 13 oct. 1835.

2) D. Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-*Louise*, née 4 juin 1789; mariée le 28 sept. 1811 à Auguste Prince de Hohenlohe-Oehringen.

3) D. Frédéric-*Paul*-Guillaume, né 25 juin 1797, major-général de cavalerie au serv. du Wurtemberg; mar. 17 avril 1827 à la

D. Marie-*Sophie*-Dorothée-Caroline de la Tour et Taxis, née 4 mars 1800.

Fils.

D. Guillaume-Ferdinand-*Maximilien*-Charles, né 3 sept. 1828, lieut. au 2d rég. d'inf.

3. Enfants du Duc Guillaume-Frédéric-Philippe (né 27 déc. 1761, † 10 août 1830):

1) C. Chrétien-Fréd.-Alexandre (né 5 nov. 1801, † 7 juillet 1844). Sa veuve:

Joséphine-Antoinette-*Hélène* née Comtesse de Festetics-Tolna, née 1 juin 1812; mariée 3 juill. 1832; remariée au Baron du Bourget.

Ses enfants.

(1) C. Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Fréd.-Henri-Joseph-Ladislas-*Evérard*, né 25 mai 1833.

(2) C. *Wilhelmine*-Paul.-Joséphine-Henriette-Marie-Hélène-Sophie-Alexandrine, née 24 juillet 1834.

(3) C. *Pauline*-Wilhelmine-Françoise-Xaverine-Joséphine-Marie, née 8 août 1836.

(4) C. Guill.-Paul-Fréd.-Henri-Ladislas-Joseph-Léopold-Marie-*Charles-Alexandre*, né 29 mars 1839.

2) C. Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, né 6 juill. 1810, major-gén. au serv. du Wurtemberg, commandant la 2de brig. de la 1ère division d'inf.; mar. 8 févr. 1841 à

Théodolinde-Louise-Eugénie-Napoléone Princesse deLeuchtenberg, née 13 avril 1814, fille de feu Eugène Duc de Leuchtenberg.

Filles.

(1) Ctesse *Auguste - Eugénie* - Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 déc. 1842.

(2) Ctesse *Marie-Joséphine*-Frédérique-Eugénie - Wilhelmine-Théodolinde, née 10 oct. 1844.

3) C. Frédérique - *Marie*-Alexandrine-Charlotte-Cathérine, née 29 mai 1815; épouse du grand-écuyer au serv. du Wurtemberg, Baron de Taubenheim, depuis le 17 sept. 1842.

4. Veuve du Duc Ferdinand-Auguste-Frédéric, feldmaréchal de l'armée autr. (né 22 oct. 1763, † 20 janv. 1834):

D. Cunégonde - Walpourge-*Pauline*, née 22 nov. 1771, fille de feu François-George-Charles Pr. de Metternich; mar. 23 février 1817.

5. Enfants du Duc Alexandre-Frédéric-Charles (né 24 avril 1771, gén. en chef au serv. de la Russie, directeur en chef de toutes les voies de communication dans l'empire, † 4 juillet 1833) et de la D. Antoinette-Ernestine-Amélie née Pr. de Saxe-Saalfeld-Cobourg (née 28 août 1779, † 14 mars 1824):

1) D. Antoinette-Frédérique-Auguste-*Marie*-Anne, née 17 sept. 1799, Duchesse douairière de Saxe-Cobourg-Gotha.

2) D. Frédéric-Guillaume-*Alexandre*, né 20 déc. 1804, ancien major-général au serv. de la Russie; mar. 17 oct. 1837 à la Pr. *Marie*-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine Pr. d'Orléans, fille de Louis-Philippe ci-devant Roi des Français, (née 12 avril 1813); veuf dep. 2 janv. 1839.

Fils.

D. *Philippe*-Alexandre-Marie-Ernest, né 30 juillet 1838.

3) D. *Ernest*-Alexandre-Constantin-Fréd., né 11 août 1807, ancien major-gén. au serv. de la Russie.

GÉNÉALOGIE.

SECONDE PARTIE.

FAMILLES DE PLUSIEURS PRINCES NON-SOUVERAINS.

Arenberg.

[Cath. — Résid.: Bruxelles. — Possessions, ci-devant souveraines: a) le bailliage, aujourd'hui (depuis 9 mai 1826) duché d'Arenberg-Meppen, avec 40,164 milles carrés géograph. et 52,952 habitants; b) le comté de Recklinghausen, avec 14,24 m. c. et 40,218 habit. Depuis la révolution française les domaines de la maison d'Arenberg, situés en Belgique et en France, sont dépouillés de tous titres et droits seigneuriaux et confondus dans la classe des biens-fonds ordinaires. — Voir l'édition de 1836, page 65, et celle de 1848, p. 85.]

Duc *Prosper*-Louis, né 28 avril 1785, succéda au mois de sept. 1803 par cession à son père, le Duc Louis-Engelbert († 7 mars 1820); mar. 26 janv. 1819 à

Marie-*Ludmille*-Rose, née 15 mars 1798, fille d'Antoine-Isidore Pr. de Lobkowitz.

Enfants.

1. Pr. *Louise*-Pauline-Sidonie, née 18 déc. 1820.
2. Pr. *Marie*-Flore-Pauline, née 2 mars 1823, mar. au Prince Camille Aldobrandini le 9 août 1841 (v. Borghèse).

Les renvois insérés aux notices qui se trouvent à la tête des informations généalogiques se rapportent tantôt aux indications historiques sur les familles, tantôt aux dates des dignités conférées sur elles et des armoiries qui en ont été adoptées. C'est à celles-là que le premier (ordinairement à l'année 1836), et à celles-ci que le dernier des deux renvois (ordinairement à l'année 1848) se refèrent.

3. Pr. héréd. *Engelbert*-Auguste-Antoine, né 11 mai 1824.
4. Pr. *Antoine*-François, né 5 févr. 1826, marié 23 août 1847 avec

Marie-Ghislaine Comtesse de Mérode, née 19 nov. 1830, fille du feu Cte Werner de Mérode et de feu la Ctesse Louise-Victoire née Ctesse de Spangen.

5. Pr. *Charles*-Marie-Joseph, né 6 sept. 1831.
6. Pr. *Joseph*-Léonard-Balthasar, né 8 août 1833.

Frère.

Pr. *Pierre*-d'Alcantara-Charles, né 2 oct. 1790, marié 27 janv. 1829 à Alix-Marie-Charlotte, née 4 nov. 1808, fille d'Augustin-Marie-Elie-Charles de Talleyrand, Duc de Périgord; veuf depuis 21 sept. 1842.

Enfants.

1) Pr. *Augustine*-Marie, née 15 nov. 1830.
2) Pr. *Louis*-Charles-Marie, } nés 15 déc. 1837.
3) Pr. *Auguste*-Louis-Albéric, }

Oncle.

Pr. Auguste-Marie-Raimond (né 30 août 1753, † 26 sept. 1833).

Son fils.

Pr. *Ernest*-Engelbert, né 25 mai 1777, Duc d'Arenberg, possesseur des seigneuries de Widin et Kokorzim en Bohème, ainsi que de Stadl et Radeln en Stirie; marié I) 2 avril 1800 à Marie-*Thérèse*, née 4 mai 1774, fille de feu Joseph-Nicolas Comte de Windisch-Græetz; veuf depuis 22 janv. 1841; marié II) 26 sept. 1842 à

Sophie-Caroline-Marie Pr. d'Auersperg, fille de Charles Pr. d'Auersperg, née 8 janvier 1811. [*Vienne.*]

Filles.

1. Pr. *Eléonore*-Marie-Joséphine-Ursule, née 19 févr. 1845.
2. Pr. *Louise*, née . . . nov. 1846.

Auersperg.

[Cath. — Rés.: Prague. — Possessions: 1) le duché de Gottschée en Carniole, 14 m. c. géogr. avec 28,052 hab.; 2) en Moravie, cercle de Brunn, la seign. de Czernohora; 3) en Bohème, cercle de Kaurzim, la seign. de Wlaschim; 4) dans la Haute-Autriche la seign. de Gschwend et les terres de Losenstein et de Losensteinleuten. — Voir l'édition de 1836, p. 67, et celle de 1848, p. 86.]

Pr. *Charles-Guillaume*-Philippe, né 1 mai 1814, Duc de Gottschée, Comte-princier de Wels, grand-chambellan héréd. et grand-maréchal héréd. de Carniole et de Windischmarck, succ. le 25 janvier 1827 à son père, le Pr. Guillaume (né 5 oct. 1782).

Frères et sœurs.

1. *Aglaé*-Léop.-Sophie-Marie, née 26 janv. 1812, mar. 20 mai 1837 à Chrétien Baron *de Kotz*, chamb. imp.-roy. et capit. du cercle de Bunzlau en Bohème.
2. Wilhelmine-*Françoise*-Caroline, née 2 avril 1813, mariée 9 avril 1839 à Hermann Comte de Nostitz, lieut.-colonel au serv. de l'Autriche, rég. no. 1 des ulans Comte Civalart.
3. *Alexandre*-Guill.-Théodore, né 15 avril 1818, cap. de cav. au serv. de l'Autriche, rég. no. 7 des chev.-lég. Baron de Kress.
4. *Adolphe*-Guillaume-Daniel, né 21 juillet 1821, lieut. en prem. au serv. de l'Autriche, rég. des cuir. no. 8 Comte Ignace Hardegg; marié 26 oct. 1845 à

Aloïse née Baronne de Mladotta.

Mère.

Pr. *Frédérique*-Louise-Wilhelmine-Henriette, née Baronne de Lenthe, née 13 févr. 1791, mariée 15 février 1810 au Pr. Guillaume; veuve depuis 25 janv. 1827.

Frères et sœur du père.

1. Pr. *Sophie*-Régine, née 7 sept. 1780, veuve 6 juillet 1809 de Joseph Comte de Chotek.
2. Pr. Charles (né 17 août 1784, chambellan, FML. imp.-roy. et chef de division, † 18 déc. 1847). Sa veuve :

Auguste-Eléonore-Elise-Antoinette née Baronne de Lenthe, née 12 janv. 1790, mariée le 15 févr. 1810; sœur de la Pr. douair.; v. ci-dessus.

Ses enfants.

1) *Sophie*-Caroline-Marie, née 8 janv. 1811, épouse d'Ernest-Engelbert Duc d'Arenberg depuis 26 sept. 1842.
2) *Aloïse*-Hélène-Camille, née 17 avril 1812, mar. 23 mai 1842 à George-Adam Pr. de Starhemberg.
3) Romain-*Charles*, né 10 oct. 1813.
4) *Henriette*-Wilhelmine, née 23 juin 1815, mar. 11. janv. 1835 à Louis Pr. de Hohenlohe-Bartenstein-Jagstberg.
5) *Frédérique*-Marie, née 19 déc. 1820, dame de la cour de S. A. I. l'Archiduchesse Sophie, épouse de l'Archid. François-Charles d'Autriche.

6) *Ernestine*, née 28 avril 1822.
7) *Marie*-Julienne, née 12 avril 1827.

3. Veuve du frère cadet du père, Pr. Vincent :

Gabriële-Marie, née 19 juillet 1793, DdP., fille de François-Joseph-Maximilien Pr. de Lobkowitz; mariée 23 sept. 1811, veuve 16 févr. 1812.

Son fils.

Vincent-Charles-Joseph, né 16 juillet 1812, chamb. imp.-roy. et grand-maréchal-héréd. du Tyrol, marié 29 avril 1845 à la

Pr. *Wilhelmine*, née 16 juillet 1826, DdP., fille de François Prince de Colloréde-Mansfeld.

Fils du grand-oncle.

Pr. *Vincent*-Chrétien-Fréd.-Jean, né 11 août 1813, lieutenant en prem. au serv. de l'Autr. (en retraite), fils du Prince Vincent (né 31 août 1763, † 4 juin 1833).

Sœurs.

1. *Caroline*-Jeanne-Marie, née 6 mai 1809, mariée 14 janvier 1836 à Jean-Népomuc-Egon Landgrave de Furstenberg, grand-maître des cérémonies.
2. *Mathilde*-Aloïse-Jeanne-Marie, née 31 mars 1811, chanoinesse hon. à Brunn.

Enfants du grand-oncle du père, C. François-Xavier :

1. François-*Xavier*-Adolphe, né 9 févr. 1804, chamb. imp.-roy., marié 9 févr. 1829 à

Marie-*Thérèse* née Baronne de Scheibler, née 12 août 1812.

Enfants.

1) *Françoise*, née 13 avril 1832.
2) *Félix*, né 11 janvier 1834.
3) *Hélène*, née 9 janvier 1835.
4) *Marie*, née 3 juin 1836.
5) *Eugénie*, née 31 mai 1838.
6) *Thérèse*, née . . . 1839.
7) *Oscar*, né 1 oct. 1840.
8) *Charles*, né 12 mars 1842.

2. Marie-Eléonore-*Isabelle*, née 27 mars 1806, mariée 20 août 1827 à François-Antoine Baron Défin, chamb. imp.-roy.; DdlCr., veuve dep. . . . 1846.

Barbian et Belgiojoso.

[Cath. — Rés.: Milan. — Voir l'édition de 1836, p. 69, et celle de 1848, p. 89.]

Prince *Emile*, né 14 mars 1800, fils de feu Louis-François Comte de Lugo et d'Amélie née Canziani; succ. à son oncle le Pr. Rénaud-Albéric-Hercule-Charles, Marquis d'Este († 15 sept. 1823); mar. 1824 à la

Pr. *Christine*, née 28 juin 1808, fille de Jérôme-Isidore Marquis de Trivulzio.

Frères.

1. C. *Louis*-Alidoso, né 8 mars 1801.
2. C. Albéric-*Antoine*-Charles, né 15 juin 1804.

Oncle.

Hercule-Charles-Philibert Comte de Cotignola, né 24 mai 1771.

Batthyány-Strattmann.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possessions: 1) le fidéicommis, soit dotation princière, qui comprend les seigneuries de Trauttmansdorf, Fischament et Gœtzendorf dans la Basse-Autriche, de Siclos, Misgo et Ussog en Hongrie; 2) le majorat de Strattmann, savoir: les seigneuries de Peyerbach, Schmieding, Hayding, Prugg et Spætenbrunn en Autriche au-dessus de l'Ens; 3) les seigneuries de Kœrmend, Kanisa, Enyeng, Sellye, Rohonetz, Ludbreg et Gussing en Hongrie. — Voir l'édition de 1836, p. 70, et celle de 1848, p. 89.]

Pr. *Philippe*, né 13 nov. 1781, Seigneur héréd. de Gussing (Német-Ujvár), Palatin supérieur héréd. du comitat d'Eisenbourg, conseiller intime au serv. de l'Autriche et chamb., fils du Prince Louis († 15 juillet 1806) et de la Princesse Elisabeth née Comtesse de Pergen († 2 janv. 1815).

Frère.

C. Jean-*Baptiste*, né 7 avril 1784, chambellan au serv. de l'Autriche, marié I) 15 janvier 1807 à Marie, fille de feu Charles Comte d'Esterházy de Galántha, née 2 mars 1791, † 31 mars 1830; II) 16 juin 1834 à la

Ctesse *Aglaé*, née 6 janv. 1805, fille aînée de feu le Comte Vincent Batthyány; DdlCr. et DdP.

Filles.

1. *Elisabeth*, née 16 mai 1820, DdlCr., mar. 7 août 1841 à

Charles Comte Drascovich de Trakostyán, chamb. imp.-royal, Seigneur de Biszágh et Bukovecz en Croatie.

2. *Léopoldine*, née 27 août 1824, mar. 7 août 1843 à Alexandre-Louis Comte d'Erdœdy de Monyorókerék, Palatin supérieur Montis Claudii, ainsi que du comitat de Waradin, capitaine-héréd. du château et de la ville de Waradin, chamb. imp.-roy.
3. *Julienne*-Jeanne-Marie-Stéphanie, née 10 juin 1827.

Enfants du fils du grand-oncle,
C. Antoine (né 14 déc. 1762, † 20 sept. 1828), de sa seconde épouse Cécile-Joséphine née Comtesse de Roggendorf:

1. C. *Gustave*, né 8 déc. 1803, marié 14 déc. 1828 à Wilhelmine née Baronne d'Ahrenfeldt, veuve du Comte de Bubna; décédée 1 oct. 1840.

Fils.

1) *Edmond*, né . . .
2) *Gustave*, né . . .

2. C. *Philippine*, née 2 oct. 1805, mariée 18 février 1832 à Antoine Comte et Seigneur de Pergen, chamb. et lieut. en pr. au service de l'Autriche (en retraite).
3. C. *Casimir*, né 4 juin 1807, marié 4 nov. 1847 avec
Auguste née Ctesse de Keglevich-Buzin, divorciée du Cte Szápáry.
4. C. *Eléonore*, née 5 juillet 1808, mariée 6 février 1833 à Alphonse Lutteroth.

Bauffremont.

[Cath. — Résid. en France. — Voir l'édition de 1836, p. 71.]

Pr. *Alphonse*-Charles-Jean, Duc de Bauffremont, né 5 févr. 1792, marié 15 juin 1822 à la
Pr. *Cathérine*, née 2 février 1795, fille du Prince Paterno-Moncada.

Fils.

1. Pr. Roger-Alexandre-Jean, né 29 juillet 1823.
2. Pr. Paul-Antoine-Jean-Charles, né 11 déc. 1827.

Seconde Ligne.

Bauffremont Courtenay.

Pr. *Théodore*-Démétrius, né 22 déc. 1793, frère du Prince Alphonse; marié 6 sept. 1819 à la

Pr. Anne-*Laurence*, née 7 avril 1802, fille du feu Duc Anne de Montmorency.

Enfants.

1. Pr. Elisabeth-Antoinette-Félicie, née 13 juillet 1820, mar. 11 nov. 1837 au Marquis de St. Blancard (des Ducs de Gontaut-Biron).
2. Pr. Anne-Antoine-Gontrand de Bauffremont Courtenay, né 16 juillet 1822, marié 4 juillet 1842 à la

Pr. *Noëmie* d'Aubusson de Lafeuillade, née 12 janv. 1826.

Fils.

1) Pr. *Pierre*-Léopold-Laurent-Eugène de Bauffremont Courtenay, né 6 sept. 1843.
2) Pr. Pierre-Gontrand-Laurent-*Léopold* de Bauffremont Courtenay, né 12 janvier 1847.

Tante.

Pr. *Hortense*, née 18 févr. 1782, veuve depuis 12 sept. 1825 du Vicomte Narbonne-Lara; remariée 3 juillet 1834 à Pierre Comte de Ferrari.

Beaufort-Spontin.

[Cath. — Résid.: Vienne et Bruxelles. — Possessions: Le majorat (comprenant les seigneuries et terres de Petschau, Gabhorn, Theysing et Purles), situé dans le cercle d'Elbogen en Bohème, contient 8 milles c. géogr. et 30,000 habit. — Voir l'édition de 1836, p. 73, et celle de 1848, p. 91.]

Duc *Alfred*-Charles-Auguste-Constantin, né 16 juin 1816, Comte de Beaufort, Marquis de Spontin et de Florennes, Comte de Beauraing, Vicomte d'Eclaye et d'Oudenbourg etc., fils du Duc Frédéric-Auguste-Alexandre († 22 avril 1817), succ. à son frère le Duc Frédéric-Louis-Ladislas 10 nov. 1834; chambellan imp.-roy.; marié 26 juillet 1839 à *Pauline*-Caroline-Ethelwina fille du Marquis de Forbin-Janson, veuf depuis 26 mai 1846.

Fils.

Frédéric-George-Marie-Antoine-Michel, né 8 juin 1843.

Sœurs.

1. C. *Valérie*-Georgine-Marie-Louise, née 11 oct. 1811, DdlCr., mariée 27 oct. 1828 à son oncle le Comte George de Starhemberg, veuve depuis 24 mars 1834; remariée 20 oct. 1835 à Théodore-Joseph Comte van der Straten-Ponthoz.

2. C. Marie-*Hermènegilde*, née 28 août 1813, mariée 5 juillet 1836 à Charles-Marie-*Camille* Comte de Laubespin.

Mère.

D. *Ernestine*, née Comtesse de Starhemberg, DdlCr., veuve du Duc Frédéric-Auguste-Alexandre (voyez Starhemberg).

Sœur

du premier lit du père, Duc Frédéric-Auguste-Alexandre avec Marie-Léopoldine y Toledo, fille du Duc d'Infantado :

C. *Thérèse*-Charlotte, née 17 juillet 1789, veuve du Duc Ferdinand de Strozzi; grand'-maîtresse de la cour de S. A. I. R. la Grand'-Duchesse de Toscane et DdlCr.

Bentheim.

[Voir l'édition de 1836, p. 74. — Comte de l'emp. 1140. — Porte de gueules à dix-neuf bézans d'or 4, 5, 4, 3, 2, 1.]

I. Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.

[Réform. — Rés.: Hohen-Limbourg. — Possessions: Dans le roy. de Prusse, régence de Minden, la seigneurie de Rhéda, 3 m. c. et 13156 hab.; régence d'Arnsberg le comté de Hohen-Limbourg, $2\frac{1}{4}$ m. c. et 9180 hab.; régence de Munster la seigneurie de Gronau, $\frac{1}{8}$ m. c. et 993 hab. Voir l'édition de 1848, p. 93.]

Pr. Maurice-*Casimir*-George-Louis-Fréd.-Charles, né 4 mars 1795, succ. 17 avril 1837 à son père le Prince Emile (né 11 mai 1765), mar. 31 oct. 1828 à la

Pr. *Agnès*-Chrétienne-Albertine, née Pr. Sayn-Wittgenstein-Hohenstein, née 27 juillet 1804.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Caroline*-Wilhelmine-Amélie-Louise-Jacqueline-Elise, née 4 juin 1792, mar. 21 nov. 1817 à Charles-Gotthard Cte de Recke-Volmerstein, major au service de la Prusse, en retraite.
2. Pr. *Thérèse*-Henriette-Hedwige, née 19 sept. 1793, mar. 12 nov. 1816 à Ottomar Cte de Recke-Volmerstein, cap. de cav. au serv. de la Prusse, en retraite.
3. Pr. *François*-Fréd.-Ferd.-Adolphe, né 11 oct. 1800.
4. Pr. *Adolphe*-Louis-Albert-Fréd., né 7 mai 1804, lieut.-colonel à la suite dans l'armée prussienne; marié 7 mars 1843 à la

Pr. *Anne*-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 déc. 1822, fille du Pr. Henri LXVII Reuss de Schleiz.

Enfants.

1) Pr. *Louise*-Adélaïde-Caroline-Alexandrine-Anne-Marie-Elisabeth-Philippine, née 7 févr. 1844.

2) Pr. *Adolphe*-Maurice-Casimir-Emile-Albert-Ernest-Henri-Guillaume-Gustave, né 14 oct. 1845.

3) Pr. *Emile*-Maurice-Casimir-Charles-François-Adolphe-Frédéric-Guillaume-Henri-Alexandre-Albert-Léopold, né 8 déc. 1846.

4) Pr. *Elisabeth*-Louise-Caroline-Adélaïde-Berthe-Charlotte-Agnèse-Auguste-Thérèse-Amélie, née 28 mars 1848.

Veuve de l'oncle,
le C. Frédéric (né 21 janv. 1767, † 26 déc. 1835):

Wilhelmine-Elise-Caroline, née 2 sept. 1773, fille de Jean-Louis Cte de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein; mariée 16 mars 1797. [*Francfort-sur-Mein*]

Ses enfants.

1. Cte *Maurice*-Charles-Chrétien-Fréd.-Alexandre, né 16 janv. 1798, mar. 21 avril 1838 à

Marie-Julie-*Méline* née Baronne de Des-Bordes, née 22 juill. 1817. [*Francfort-sur-Mein*, en été au château *de Wassalos* près Dettingen.]

Enfants.

1) C. *Louise*-Wilhelmine-Amélie-Marie-Madelaine, née 13 mars 1839.

2) C. *Richard*-Frédéric-Jules-Louis-Maurice, né 5 mai 1840.

3) C. *Marie-Sophie*-Louise-Wilhelmine-Amélie, née 31 août 1843.

4) C. *Antoinette*-Maximilienne-Elisabeth-Philippine-Charlotte, née 28 juillet 1846.

2. C. *Guillaume*-Frédéric, né 10 août 1799, marié . . août 1827 à

Amélie-Caroline, née 7 juin 1786, fille de Charles-Louis Rhingrave de Salm-Grumbach (voyez Salm-Horstmar). [*Hœchst.*]

3. *Amélie*-Louise, née 16 févr. 1802, épouse d'Alexandre Pr. de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein.

4. C. *Emile*-Frédéric, né 6 avril 1806, chamb. act. au serv. de l'Autriche, inspecteur des haras aux Indes néerlandaises.

II. Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt.

[Réform. — Rés.: Bourg-Steinfourt. — Possessions: 1) en Hanovre, arrond. d'Osnabruck, le comté de Bentheim, 16,759 m. c. et 28884 hab.; 2) en Prusse, rég. de Munster, le comté de Steinfourt, $1\frac{1}{8}$ m. c. et 5800 hab., et le district de Ruschau, 1,75 m. c. et 4360 hab.; dans la rég. de Dusseldorf la seigneurie d'Alpen près de Wesel, 1 m. c. et 2600 hab.; 3) en Hollande, prov. de Gueldre, la seigneurie de Batenbourg sur la Meuse; ainsi que la seigneurie de Hawickerwerth sur l'Isel près de Duisbourg. — Voir l'édition de 1848, p. 94.]

Pr. *Alexis*-Frédéric, né 20 janv. 1781, fils du Prince *Louis*-Guillaume († 20 août 1817); marié 17 oct. 1811 à
Wilhelmine-Caroline-Fréd.-Marie, née 20 sept. 1793, fille de feu Guillaume-Chrétien-Charles Pr. de Solms-Braunfels.

Enfants.

1. Pr. *Louis*-Guillaume, Pr. héréd., né 1 août 1812, capit. à la suite des gardes-du-corps du Roi de Hanovre; marié 27 juin 1839 à la
Pr. *Berthe*-Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, née 26 oct. 1818, fille de Charles, Landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

Enfants.

1) Pr. *Adélaïde*-Wilhelmine-Sophie, née 17 mai 1840.
2) Pr. *Julienne*-Auguste-Henriette-Emilie-Charlotte, née 5 janvier 1842.
3) Pr. *Marie*-Luitgarde-Elisabeth, née 26 oct. 1843.
4) Pr. *Alexis*-Charles-Ernest-Louis-Ferdinand-Eugène-Bernard, né 17 nov. 1845.

2. Pr. *Guillaume*-Ferdinand-Louis-Bernard-Eugène, né 30 avril 1814, major au serv. de l'Autr., rég. d'inf. no 17 de Nassau.
3. Pr. *Jules*-Arnold, né 21 mai 1815, capitaine au serv. de la Prusse, dans l'artillerie de la garde à cheval.
4. Pr. *Charles*-Evervyn, né 10 avril 1816.
5. Pr. Auguste-*Julie*-Henriette-Amélie-Sophie-Charlotte, née 16 oct. 1817.
6. Pr. *Ferdinand*-Othon, né 6 juillet 1819, capitaine au serv. de l'Autr., régim. des dragons no 2, Roi de Bavière.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Henriette*-Sophie; v. Solms-Lich.
2. Pr. *Louis*-Casimir, né 22 nov. 1787, major-général au serv. du Roi de Danemark.

3. Pr. *Charlotte*-Eléonore-Polixène, née 5 mai 1789.
4. Pr. Charles-François-*Eugène*, né 28 mars 1791, maj. au serv. de l'Autriche, en retraite.
5. Pr. *Sophie;* v. Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

Bonaparte.

[Cath. — Napoléon Bonaparte (né à Ajaccio 15 août 1769, 1er Consul 9 nov. 1799, Empereur des Français 18 mai 1804, abdique par la Convention de Paris 11 avril 1814, retourne de l'île d'Elbe le 1 mars 1815, abdique de nouveau 22 juin 1815, † à Ste Hélène le 5 mai 1821) laissant 4 frères :

1) Joseph-Nap. B. (né 7 janvier 1767, Roi de Naples 30 mars 1806 jusqu'en 1808, Roi d'Espagne 6 juin 1808 jusqu'au 30 mai 1814, Comte de Survilliers, † 28 juillet 1844). De cette ligne il n'existe plus que la fille de Joseph, épouse du Pr. Charles B., Pr. de Canino (v. II.);

2) Lucien B. (né en 1775, † 30 juin 1840) (v. II.);

3) Louis-Nap. B. (né 2 sept. 1778, Roi de Hollande du 5 juin 1806 jusqu'au 1 juill. 1810, Cte de Saint Leu, † 25 juill. 1846) (v. III.) et

4) Jérôme-Nap. B; v. ligne IV.

La famille B. fut exilée de la France par les lois du 12 janvier 1816 et du 10 avril 1832, mais ces lois ont été abrogées de fait quant à ces membres de la famille, qui ont été élus représentants du peuple à l'assemblée nationale, celle-ci les ayant reconnus comme tels 17 mai 1848. Lucien ayant été reconnu Prince français seulement en 1815, c'est-à-dire plus tard que ses frères, Napoléon-Louis-Charles B. prétend être le chef de la famille d'après l'ordre de préséance établi par la Constitution de l'empire; nous n'en avons pas moins adopté ici l'ordre donné par l'âge des fondateurs. — Armes, v. l'édit. de 1848, p. 95.]

II. Ligne de Lucien.

[Rés.: Rome. — Possessions: Dans les Etats de l'Eglise, délégations de Viterbe et de Civitavecchia les principautés de Canino et Musignano qui sont d'environ 10,000 hectares, et près de Rome le comté de Monte Pugliano. — Voir l'édition de 1844, p. 88, et celle de 1848, p. 96.]

Charles-Lucien-Jules-Laurent Pr. Bonaparte, Pr. de Canino et Musignano, né à Paris 24 mai 1803, succ. à son père le Pr. Lucien comme Pr. de Canino le 30 juin 1840;

membre des principales académies d'Italie et d'Amérique, de celles de St. Pétersbourg, de Berlin, de la Hollande, de Bruxelles, de l'Institut de France, de la société Linnéenne de Londres etc., fondateur des congrès scientifiques en Italie; mar. à Bruxelles 29 juin 1822 à

Zénaïde-Charlotte-Julie, née à Paris 8 juillet 1804, fille du feu Pr. Joseph-Napoléon Bonaparte et de feu la Pr. Julie-Marie-Clary, sœur de la Reine douairière de Suède.

Enfants.

1. Pr. *Joseph*-Lucien-Charles-Napoléon Bonaparte, Pr. de Musignano, né 13 févr. 1824.
2. Pr. *Lucien*-Louis-Joseph-Napoléon Bonaparte, né 15 nov. 1828.
3. Pr. *Julie*-Charlotte-Zénaïde-Pauline-Létitia-Désirée-Bartholomée Bonaparte, née 6 juin 1830, mariée le 30 août 1847 avec Alexandre Del Gallo Marquis de Roccagiovine.
4. Pr. *Charlotte*-Honorine-Joséphine Bonaparte, née 4 mars 1832.
5. Pr. *Marie*-Désirée-Eugénie-Joséphine-Philomène Bonaparte, née 18 mars 1835.
6. Pr. *Auguste*-Amélie-Maximilienne-Jacqueline Bonaparte, née 9 nov. 1836.
7. Pr. *Napoléon*-Grégoire-Jacques-Philippe Bonaparte, né 5 févr. 1839.
8. Pr. *Bathilde*-Aloïse-Léonie Bonaparte, née 26 nov. 1840.

Mère.

Alexandrine-Laurence de Bleschamp, Princesse douairière de Canino, née à Calais 1778, veuve du Prince Lucien.

Frères et sœurs

a) du côté paternel seulement, du 1er lit du Prince Lucien avec Christine Boyer († en 1801):

1. Donna *Charlotte*, née 13 mai 1796, veuve du Pr. Gabrielli.

b) du père et de la mère:

2. *Létitia*, née 1 déc. 1804, mariée à Thomas Wyse, membre catholique du parlement d'Angleterre.
3. *Louis*-Lucien, né 4 janv. 1813. *(Florence.)*
4. *Pierre*-Napoléon, né 12 sept. 1815, élu représentant à l'assemblée nationale de France par le dép. de Corse, et reconnu comme tel dans la séance du 17 mai 1848.
5. *Antoine*, né 31 oct. 1816. *(Canino.)*
6. *Marie*, née 12 oct. 1818; mariée au Comte Vincent Valentini de Canino.

7. *Constance*, née 30 janv. 1823, Religieuse au Sacré Cœur de Rome.

III. Ligne de Louis.

Napoléon-*Louis*-Charles B., né à Paris 20 avril 1808, fils de Louis ci-devant Roi de Hollande; élu représentant à l'assemblée nationale de la France par les départements de la Charente-inférieure, de la Seine et de la Yonne; cette élection validée dans la séance du 13 juin 1848 à condition que l'admission serait ajournée jusqu'à preuve de l'âge et de la nationalité; démission donnée par une lettre datée de Londres 15 juin 1848.

IV. Ligne de Jérôme.

Jérôme Bonaparte, né 15 nov. 1784, Roi de Westphalie du 1 déc. 1807 jusqu'au 26 oct. 1815, Duc de Montfort; mar. I) le 27 déc. 1803 à Elisabeth Patterson, divorcié en avril 1805; II) le 12 août 1807 avec Frédérique-Cathérine-Sophie Princesse de Wurtemberg; veuf 28 nov. 1838.

Enfants du 2d lit.

1. *Mathilde*-Létitia-Wilhelmine B., Pr. de Montfort, née à Trieste 27 mai 1820, mariée en 1841 au Prince Anatole Démidoff.
2. *Napoléon*-Joseph-Charles-Paul B, né à Trieste 9 sept. 1822, élu représentant à l'assemblée nationale de France par le dép. de Corse et reconnu comme tel dans la séance du 17 mai 1848.

Borghèse.

[Cath. — Rés.: Rome et Florence. — Possessions: les principautés de Sulmona et Rossano au roy. de Naples et $\frac{1}{11}$ de la Campagna di Roma. — Voir l'édition de 1836, p. 78, et celle de 1848, p. 97.]

Pr. *Marc-Antoine*-Jean-Baptiste-Alex.-Jules, Pr. de Borghèse, né à Paris 23 février 1814, succ. à son père le Pr. Franç. 29 mai 1839, marié I) 11 mai 1835 à Cathérine-Gwendoline Talbot, fille du Comte de Shrewsbury, (née 3 déc. 1817, † 27 oct. 1840); marié II) 2 déc. 1843 à
Thérèse-Louise-Francisque-Alexandrine de la Rochefoucauld, née 13 juillet 1823, fille du Duc d'Estissac.

Enfants : a) du 1er lit.

1. Pr. *Agnès*, née 5 mai 1836.

b) du 2d lit.

2. Pr. *Anne*-Marie-Julie-Hélène-Adélaïde-Louise-Ignace-Januaria-Léonarde-Francisque, née 19 sept. 1844.
3. Pr. *Paul*-Marie-Augustin-Ignace-Filomène-Camille-Jules-Melchior-Cornèle-Ghislain, né 13 sept. 1845.

Frères.

1. *Camille*-François-Jean-Bapt.-Melchior, Prince d'Aldobrandini, né 16 nov. 1816, ministre de la guerre au serv. des Etats de l'Eglise du 10 mars jusqu'au 3 mai 1848; membre du conseil suprême de Rome; marié 9 août 1841 à

Marie-Flore-Pauline Pr. d'Arenberg, née 2 mars 1823.

Enfants.

1) Pr. *Marie*-Ludmille-Antonie-Adélaïde-Léonarde-Melchiorine-Francisque, née 19 mai 1844.
2) Pr. *Pierre*-Prosper-Marie-Camille-Léonard-François-Joseph-Jean-Baptiste-Sébastien, né 24 juin 1845.
3) Pr. *Elisabeth*-Thérèse-Engelberte-Léonarde, née 13 juillet 1847.

2. *Scipion*-Marie-Jean-Baptiste, Duc de Salviati, né à Paris 23 juin 1823, marié le 10 mai 1847 à

Arabella de Fitz-James.

Mère.

Pr. *Adèle*-Marie-Constance-Françoise, née à Paris 16 sept. 1793, fille d'Alexandre C. de la Rochefoucauld, mariée à François Prince Borghèse (né 9juin 1776) 11 avril 1809; veuve depuis 29 mai 1839.

Bretzenheim de Regecz.

[Cath. — Rés.: Vienne et Sáros-Patak. — Possessions: en Hongrie, les seigneuries de Sáros-Patak dans le cercle de Zemplin' et de Regecz dans le comitat d'Abaujvar. — Voir l'édition de 1836, p. 79, et celle de 1848, p. 98.]

Pr. *Ferdinand*, né 10 févr. 1801, chambell. imp. autrichien, succ. à son père le Prince Charles-Auguste (né 24 oct. 1769) 27 févr. 1823; marié 27 juin 1831 à

Marie-*Caroline*-Antoinette, née 15 janv. 1806, fille de feu le Pr. Joseph de Schwarzenberg; DdP.

Frère et sœurs.

1. Marie-Crescence-*Caroline*, née 13 nov. 1799, DdlCr., mariée 27 août 1816 à Joseph Comte Somogyi de Medgyes, chamb. de l'Empereur d'Autriche.
2. *Amélie*, née 6 oct. 1802, DdlCr. et DdP., mariée 10 juin 1822 à Louis Comte Taaffe of Carlingfort, cons. int. act. et chambellan autr.
3. *Alphonse*, né 28 déc. 1805, chamb. imp.-roy. et colonel, en retraite.

Buoncompagni; v. Piombino.

Caëtani.

[Cath. — Voir l'alm. de 1846, p. 96, et de 1848, p. 99.]

Branche résidente à Rome.

Don *Henri* Caëtani, Duc de Sermoneta, Duc de San Marco, Marquis de Cisterna, Seigneur de Bassiano, Ninfa, Acquapuzza et San-Donato, Baron romain, Grand d'Espagne de la 1ère classe etc., né 11 mars 1780, marié I) 24 avril 1800 à Thérèse de Rossi (née 10 sept. 1781, † 8 avril 1842); II) 26 nov. 1842 à

Louise Duchesse de Sermoneta, née 31 janv. 1813, fille de feu Clément Marquis Muti.

Enfants du 1er lit.

1. Don *Michelange*, Prince de Téano, né 20 mars 1804, marié 29 janvier 1840 à la Comtesse Caliste Rzewuska (née 15 août 1810), veuf 20 juillet 1842.

   Enfants.

   1) *Hersilie*, née 12 oct. 1840.
   2) *Honoré*, né 18 janvier 1842.
2. D. *Philippe*, né 26 mai 1805.
3. D. *Henriette*, née 7 nov. 1807, Religieuse dans le couvent de la Visitation de l'ordre Salesiano.
4. D. *Emilie*, née 8 juillet 1811, mariée au Marquis Cajétan Longhi 4 mars 1831.

Frères.

1. *Boniface*, né 19 août 1789, marié 1 déc. 1822 à

D. *Louise*, fille de feu le Marquis Laval de la Fargna, née 20 mars 1791.

Enfants.

1) D. *François*, né 21 avril 1824.
2) D. *Constance*, née 26 juin 1826.
3) D. *Marianne*, née 9 oct. 1828.

2. *Alphonse*, né 14 juin 1792.

Carolath-Beuthen.

[Réf. — Rés.: Carolath. — Possessions: 1) la principauté de Carolath (4,5 m. c.), dans la rég. de Liegnitz, et le séniorat de Gersdorf; 2) la baronie d'Amtitz (1,25 m. c. et 1750 hab.), au cercle de Gouben, rég. de Francfort; 3) le majorat de Mellendorf, 3 villages, au cercle de Reichenbach, rég. de Breslau; 4) la seigneurie de Saabor, au cercle de Gruneberg, rég. de Liegnitz. D'après le dénombrement du mois de déc. 1846 la principauté de Carolath avec la ville de Beuthen (3712 hab.) et les 3 villages du majorat, a 14,422 habit., non compris les militaires et leurs familles. — Voir l'édition de 1836, p. 80, et celle de 1848, p. 100.]

Pr. *Henri*-Charles-Guillaume, Comte de Schœnaich, né 29 nov. 1783, grand-veneur, chef du départ. de la vénerie et lieut.-général au serv. de la Prusse, membre du conseil d'état prussien; succ. 1 févr. 1817 à son père le Pr. Henri-Charles-Erdmann; marié 1 juillet 1817 à

Adélaïde, née 3 mars 1797, fille de Charles-Théodore-Fréd. Comte de Pappenheim, général-feldzeugmestre et aide-de-camp général du Roi de Bavière.

Fille.

Pr. *Lucie*-Carol.-Amélie-Adélaïde-Henriette-Georgine-Wilhelmine, née 18 sept. 1822; mariée 23 févr. 1843 à Curt Comte de Haugwitz.

Frères et sœurs.

a) Germains, du prem. lit du père avec Amélie née Duchesse de Saxe-Meiningen († 28 mai 1798).

1. Fils du frère, le Pr. Charles-Guillaume-Philippe-Ferdinand (né 17 janv. 1785, † 23 janv. 1820):

Louis-Ferdinand-Charles-Erdmann-Alexandre-Dieudonné, né 26 juin 1811, actuellement possesseur d'Amtitz, le majorat de la famille; marié 4 oct. 1840 à la Pr. *Adélaïde*-Elisabeth-Lucie-Ida-Constance-Doroth.-Henriette,

fille de Henri Pr. de Carolath-Beuthen, née 9 déc. 1823, † 27 août 1841; marié II) 8 mai 1843 à
Wanda, née 1 nov. 1826, fille du Comte Charles-Lazare Henckel de Donnersmarck à Ober-Beuthen.

Enfants.

1) *Charles*-Louis-Erdmann-Ferdinand, né 14 févr. 1845.
2) Louise-Wanda-Julie-Agnès, née 4 nov. 1847.

2. *Frédéric*-Guillaume-Charles, né 29 oct. 1790, possesseur de la seigneurie de Saabor, actuellement propriétaire de Mellendorf, majorat de la famille, major au serv. de la Prusse, en retraite; veuf 21 déc. 1828 de Caroline-Elisabeth-Adolphine-Louise, fille de Henri XLIV Pr. de Reuss (née 8 nov. 1796, mariée 25 août 1817). *(Mellendorf.)*

Enfants.

1) *Ferdinand*-Henri-Erdmann, né 26 juillet 1818, marié 20 juillet 1843 à
Jeanne-Eléonore-Frédérique-Eberhardine née Pr. de Reuss-Schleiz-Kœstritz (ligne cadette), née 25 janv. 1820.

Enfants.

(1) *Caroline*-Auguste-Eléonore-Frédérique-Henriette, née 27 juin 1845.
(2) *George*-Henri-Frédéric-Auguste, né 12 août 1846.
(3) Eléonore-Auguste, née 25 mai 1848.

2) *Charles*-Henri-Frédéric-Alex.-Aug.-George, né 28 juin 1820.
3) *Auguste*-Henri-Bernard, né 20 août 1822.
4) *Auguste*-Henriette-Amélie, née 10 juin 1826.

3. *Amélie*, née 17 mai 1798, mariée 21 janvier 1837 à George Comte de Blankensee, chamb. prussien.

b) Du second lit du père, avec Erdmuthe née Bar. d'Oertel:

1. *Dorothée*, depuis 7 avril 1833 veuve du Prince Henri LX Reuss; v. Reuss-Schleiz-Kœstritz II br.
2. *Henriette*-Sophie-Constance, née 11 avril 1801, mar. 10 sept. 1819 à Paul Comte de Haugwitz, chambellan et maj. au serv. de la Prusse, Seigneur de Krappitz en Silésie.

CHIMAY.

[Cath. — Rés.: Chimay. — Voir l'édition de 1843, p. 86, et celle de 1848, p. 101.]

Joseph de Riquet Comte de Caraman, Prince de Chimay,

né 20 août 1808, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire au service de la Belgique; marié 25 août 1830 à
Emilie-Louise-Marie-Françoise-Joséphine née Pellapra, née 11 nov. 1808.

Enfants.

1. Marie-Thérèse-Emilie, née 30 avril 1832.
2. Marie-Joseph-Guy-Henri-Philippe, né 9 oct. 1837.
3. Marie-Henriette-Valentine, née 15 févr. 1839.
4. *Eugène*, né 8 janv. 1843.

Frère et sœur.

1. Michel-Gabriël-*Alphonse*-Ferdinand de Riquet Comte de Caraman, Prince de Chimay, né 5 juin 1810, marié 27 déc. 1834 à
Rosalie-Marie-Joséphine de Riquet de Caraman, sa cousine, née 31 juillet 1814.

Fille.

Marie-Clotilde-Elisabeth-Louise de Riquet, Comtesse de Caraman, née 3 juin 1837.

2. Marie-Auguste-Louise-Thérèse-Valentine de Riquet, Comtesse de Caraman, née 19 févr. 1815, mar. 19 mai 1835 à Jean-George-Charles-Frédéric-Emmanuel Marquis de Hallay-Cœtquen.

Clary et Aldringen.

[Cath. — Résidence: Vienne. — Possessions: en Bohème, cercle de Leitmeritz, les seigneuries-fidéicommis de Teplitz (1,59 m. c. avec 11,000 habit.), et de Graupen (0,45 m. c. avec 2230 habit.) et la seigneurie allodiale de Binsdorf (1,23 m. c. avec 6110 habit.) — Voir l'édition de 1836, p. 82, et celle de 1848, p. 102.]

Pr. *Edmond*-Maurice, né 3 févr. 1813, possesseur de la seign. de Téplitz en Bohème, chamb. imp.-roy., succ. à son père le Pr. Charles-Joseph 31 mai 1831; marié 5 déc. 1841 à
Elisabeth-Alexandrine-Marie-Thérèse née Comtesse de Ficquelmont, née 10 nov. 1825, DdP.

Enfants.

1. C. Edmée-Caroline-Louise-Dorothée-Thérèse, née 13 oct. 1842.
2. C. Marie-Charles-Richard, né 3 avril 1844.

Sœurs.

1. *Mathilde*-Chrétienne, née 13 janv. 1806, épouse du Prince Guillaume Radzivill depuis 4 juin 1832.
2. *Euphémie*-Flore, née 30 avril 1808.
3. *Léontine*-Gabrièle, née 26 sept. 1811, épouse du Pr. Boguslav Radzivill dep. 17 oct. 1832.
4. *Félicie*-Sidonie, née 9 oct. 1815, DdlCr. et DdP., épouse de Robert-Antoine Altgrave de Salm-Reifferscheidt, cons. int. imp.-roy., gouverneur du Littoral à Trieste.

Mère.

Pr. *Aloïse* née Comtesse de Chotek, née 21 juin 1777, DdlCr. et DdP., mariée 26 oct. 1802 au Pr. Charles-Joseph (né 12 déc. 1777), veuve depuis 31 mai 1831.

COLLALTO.

[Cath. — Rés.: Vienne et Venise. — Poss.: 1) en Moravie, les seigneuries de Deutsch-Roudoletz (2 bourgs et 13 villages), de Pirnitz (3 bourgs et 29 villages) et de Wiese (1 bourg et 5 villages) avec les villages d'Okrzyszko et Pokojowitz dans le cercle d'Iglau, ainsi que la seigneurie d'Ungarschutz (1 château, 2 bourgs et 4 villages) et de Piessling (1 village et 2 métairies) dans le cercle de Znaym; 2) dans la Basse-Autriche la seigneurie de Braunsdorf; 3) dans la délégation de Trévise en Italie le comté de Collalto avec San-Salvadore, Sa Lucia et Ray, ainsi que les fiefs de Credazzo, Mæstre et Musesiere. — Voir l'édition de 1836, p. 83, et celle de 1848, p. 103.]

Pr. *Antoine*-Octavien, né 6 août 1784, chamb. imp.-roy., succ. à son père le Pr. Edouard 5 févr. 1833; mar. 7 janv. 1810 à

Caroline-Marie-Anne née Comtesse Apponyi, née 31 août 1790, DdlCr.

Enfants.

1. C. *Edouard*, né 17 oct. 1810, chamb. imp.-roy., marié 4 nov. 1834 à
   Caroline née Comtesse Apponyi, née 18 juillet 1814, DdlCr.
   Fille.
   Julie, née 5 mars 1838.
2. *Cécile*, née 30 avril 1812, mariée 1 juillet 1830 à Frédéric-Auguste Marquis Piatti, chamb. imp.-roy. et possesseur des seigneuries réunies de Loosdorf, Hagendorf etc.

3. *Alphonse*, né 19 juillet 1814, marié 10 mai 1840 à
Ida née Ctesse Colloredo-Mansfeld, née 13 févr. 1816.

Enfants.

1) *Marguerite*-Julienne, née 29 mai 1841.
2) *Octavien*-Antoine-Salvadore, né 5 mai 1842.

4. *Caroline*, née 18 janv. 1818, mariée 18 janv. 1836 à Ferdinand Pr. de Solms-Lich, major imp.-roy. (en retraite).

Frère.

Jean Comte de Collalto, né 27 sept. 1789, chambellan imp.-roy., possesseur de la seigneurie-allodiale de Braunsdorf en Autriche.

Colloredo-Mansfeld.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possess.: en Bohème: la seign.-fidéicommis d'Opoczno avec Hohenbruk, Dobruska et Gishubel, le comté de Grunberg avec Pradlo et Nepomuc, les seigneuries de Dobrzisch, Suchodol, Nussel et Heiligenfeld; dans la Basse-Autriche: les seigneuries de Sierendorf et Staatz. — Voir l'édition de 1842, p. 85, et celle de 1848, p. 104.]

Pr. *François*-Gundaccar, né 8 nov. 1802, fils du général-feldzeugmestre Comte Jérôme (né 30 mars 1775, † 23 juill. 1822); chamb. imp.-roy., major-général et brigadier à Thérésienstadt, succède à son oncle le Prince Rodolphe (né 16 avril 1772, † 28 déc. 1843) dans le fidéicommis d'Opoczno, ainsi que dans celui de la seigneurie de Dobrzisch et de celle de Sierendorf, dont il laisse l'usufruit à son cousin le Comte Joseph (v. ci-dessous); possesseur du comté de Grunberg et de la seigneurie-allodiale de Duppau en Bohème; mar. 25 sept. 1825 à
Chrétienne née Comtesse de Clam-Gallas, née 24 févr. 1801, DdlCr. et DdP.

Fille.

Wilhelmine, née 16 juillet 1826, épouse de Vincent Pr. d'Auersperg depuis 29 avril 1845.

Sœur.

C. *Wilhelmine*, née 20 juillet 1804, DdlCr. et DdP., veuve de Rodolphe Pr. de Kinsky depuis 27 janv. 1836.

Mère.

Wilhelmine, née 9 août 1775, fille du Comte George de

Waldstein et Wartenberg, DdlCr. et DdP., veuve du Comte Jérôme depuis 23 juillet 1822.

Oncle, frère du Comte Jérôme.

C. *Ferdinand*, né 30 juill. 1777, chambellan et intendant-général des bâtiments au serv. de l'Autriche, major en retraite, député des états de la Basse-Autriche etc., directeur de la société d'industrie de la Basse-Autriche, possède la seigneurie de Staatz dans la Basse-Autriche; marié I) 30 nov. 1810 à Marie-Marguerite née de Ziegler (née 10 avril 1779, † 23 avril 1840); II) 9 oct. 1842 à *Emilie* née Baronne de Metzbourg, veuve du cons. d'état imp.-roy. Baron de Knorr, née 22 août 1807.

Enfants.

1) C. *Joseph*-François-Jérôme, né 26 févr. 1813, major dans l'armée autrich.; marié 27 mai 1841 à *Thérèse* née de Lebzeltern, née 27 avril 1818.

Enfants.

(1) Cte Jérôme-Ferdinand-Rodolphe, né 20 juillet 1842.
(2) Ctesse Caroline-Wilhelmine, née 24 février 1844.
(3) Ctesse *Ida*, née 23 août 1845.

2) C. *Ida*, née 13 févr. 1816, mariée à Alphonse Comte Collalto.

COLONNA.

[Cath. — Possessions: Dans les Etats Romains (Campagna di Roma) la principauté de Sonnino, les duchés de Paliano et de Marino et les baronies de Cave, Ceccano, Genezzano, S. Lorenzo, Rocca di Cave, Rocca di Papa, Scurrola et S. Stefano; 2) au roy. de Naples, le duché de Tursi dans la prov. de Basilicata et la principauté d'Avella dans la prov. Terra di Lavoro. — Voir l'édition de 1836, p. 87, et celle de 1848, p. 106.]

I. BRANCHE.

PALIANO.

[Rés.: Rome. — Grand-Connétable héréd. du roy. de Naples et Duc de Paliano 1520, Pr. de l'emp. 1710.]

Don *Aspreno* Colonna Doria, del Carretto, Sforza Visconti, né 10 sept. 1787, Prince romain, Grand-Connétable héréd. du roy. de Naples, Prince assistant au Saint Siége,

Grand d'Espagne de la 1ère cl.; fils du Pr. Fabrice († 15 janvier 1813) et de Blanche Doria del Carretto Sforza Visconti; succède dans le majorat de sa famille à son oncle Philippe comme Duc et Prince de Paliano, Duc de Marino, Prince de Sonnino, Marquis de Cave et Patrica, Comte de Ceccano, Seigneur de Genezzano, Pofi, Supino, Morolo, Rocca di Papa, Ripi, Piglio et Vallecorsa etc. (dans l'Etat Romain) en 1818; — à sa mère comme Marquis de Calice et Veppo et Comte de Galliate (dans les Etats du Roi de Sardaigne) en 1829; — à son aïeule comme Duc de Tursi, Prince d'Avella, de Bajano, Sirignano et Summonte, Baron de Trisaja, Caramola et Boida (dans le roy. des Deux-Siciles) en 1832; marié 20 mars 1819 à
Marie-Jeanne-Cattaneo, née 1789, fille du Pr. de San Nicandro.

Enfants.

1. *Jean*-André, né 27 janv. 1820, Pr. d'Avella, marié 20 février 1843 à
Isabelle Alvarez de Toledo, née 7 juillet 1823, fille du Marquis de Villafranca.

Fils.

1) *Marc-Antoine*, né 8 avril 1844.
2) *Victor*, né 10 avril 1846.

2. *Thérèse*, née 22 févr. 1823, épouse du Prince Alexandre Torlonia depuis 16 juillet 1840.
3. *Charles*, né 23 août 1825.
4. *Edouard*, né 13 juillet 1833.

Sœurs.

1. *Livie*, née . . . .
2. *Cathérine*, mariée à Jean-Marie Comte della Porta.

Fille de l'oncle Pr. Philippe.

Marguerite Colonna Duchesse de Castiglione-Gioeni et héritière fidéicommissaire des terres passées de la maison ducale de Cardona-Gioeni Castiglione à celle de Colonna en Sicile; mariée à *Jules*-César Pr. Rospigliosi (v. Rospigliosi).

[II. Branche: Colonna Stigliano, à Naples.]

III. Branche.

Colonna di Sciarra.

A. Barberini-Colonna.

[Rés.: Rome, pal. Barberini. — Possessions: dans les Etats Ro-

mains la principauté de Palestrina et la terre de S. Giovanni dans la campagne de Rome; le duché de Castel-Vecchio dans la délégation de Riéti. — Pr. de Palestrina 12 mai 1728.]

François-Marie Pr. de Palestrina, né 5 nov. 1772, fils du Pr. Charles; capitaine de la garde-noble du Pape, veuf depuis le 16 mai 1847 de Victoire Colonna, fille du Connétable Philippe Colonna-Paliano, née 7 févr. 1791.

Enfants.

1. *Charlotte*-Louise, née 5 sept. 1815, mariée 14 sept. 1835 à Raphaël Marquis Casali del Drago.
2. *Charles*-Félix, né 14 avril 1817, Duc de Castel-Vecchio, marié 29 avril 1839 à

Julienne-Falconieri, fille de Don Horace Falconieri, née 28 sept. 1820.

Filles.

1) *Anne*, née 10 déc. 1840.
2) *Louise*, née 30 mars 1844.

3. *Henri*, né 26 mars 1823.
4. *Justine*, née 12 déc. 1825, mariée 5 oct. 1842 à Scipion Comte Conestabile della Staffa († 25 nov. 1847).
5. *Philippe*, né 9 oct. 1827.

Frère et sœurs.

1. *Thérèse*, née 26 nov. 1776, veuve de Scipion Comte Chiaramonti.
2. *Marie*, née 2 sept. 1781.
3. *Cathérine*-Réligieuse, née 13 déc. 1783, Carmélite.
4. *Benoît*, né 22 oct. 1788, Cardinal-prêtre.

B. Colonna di Sciarra.

[Rés.: Rome, palais Sciarra. — Possessions: dans les Etats Romains a) délégation de Viterbo, la principauté de Carbagnano et le duché de Bassanello; b) délégation de Riéti, les principautés de Robiano et de Nerola, le duché de Montelibretti, les marquisats de Corese, Montorio-Romano et Monte-Flavio; c) dans la campagne de Rome le duché Anticoli-Corrado, le comté Pallazzuolo et les baronies de Rocca S. Stefano et Rocca di Mezzo; 2) au roy. de Naples (prov. Abruzzo ult. II) les terres de Cicoli, Lucoli, Rojo et Tornimparte. — Prince de Carbagnano 12 mai 1728, Duc de Bassanello 1787.]

Maffèo Barberini Colonna di Sciarra, né 1771, des Princes de Palestrina; Grand d'Espagne de la 1ère cl., cham-

bellan de S. M. le Roi des Deux-Siciles etc.; fils d'Urbain († 1796) et de Monaca Carafa d'Andria; marié 10 mars 1839 à Marie-Julie née Comtesse de Roussel de Rosemberg, veuf depuis 1 mars 1841.

Frères.

1. *Hector* Barberini Colonna di Sciarra, né 24 nov. 1778.
2. *Prosper* Prince de Roviano, né 16 mars 1780, veuf depuis 6 août 1844 de *Maria*-Anna Pignatelli di Monte-Leone.

Courlande.

1. Courlande, de la maison électorale de Saxe.

[Voir l'édition de 1836, p. 91.]

Fille du Duc Charles de Saxe, † 16 juillet 1796. (Cath.)

Marie-*Christine*, née 7 déc. 1779, mère du Roi Charles-Albert de Sardaigne.

2. Courlande, de la maison de Biron.

[Évang. et Cath. — Voir l'édition de 1846, p. 106, et celle de 1848, p. 108.]

a) Ligne de Sagan.

Descendants de Pierre, dernier Duc de Courlande de la maison de Biron, † 13 janv. 1800. Il renonce 28 mars 1795 en se réservant à lui et à ses descendants tous les droits honoraires dûs aux souverains.

Possessions: a) de la Princesse Jeanne: 1) Lœbichau dans le duché d'Altenbourg, 2) la seigneurie de Schmiegel (gr.-duché de Posnanie), 3) les terres de Kœlmchen, Ottendorf et de Seedorf dans la Silésie prussienne;

b) à la Princesse Dorothée appartiennent 1) le duché de Sagan (31 milles carrés, 5 villes, 147 villages avec 67,000 hab.), 2) la seigneurie-fidéicommis de Deutsch-Wartenberg et les terres de Gunthersdorff, Heydau, Schwarmitz et Drentkau ($3\frac{3}{4}$ m. c. géogr., 2 villes, 24 villages et 12,800 h.), 3) la terre de Rochecotte dans la Touraine et d'autres en Normandie, en tout (sans compter les terres sises en France, qui d'après des lois du pays ne sont considérées que comme bien-fonds) $34\frac{3}{4}$ m. c. g., y compris 7 villes, 171 villages avec 79,800 h.

Filles du Duc Pierre.

1. *Jeanne*-Cathérine Princesse de Courlande, Sémigalle et

Sagan, née 24 juin 1783 (de la conf. luth.), mar. 18 mars 1801 à François Pignatelli de Belmonte, Duc d'Acerenza; veuve. [*Lœbichau* et *Vienne.*]

2. *Dorothée* Princesse de Courlande, Sémigalle et Sagan en Silésie, Duchesse de Sagan par l'investiture royale du 6 janvier 1845, née 21 août 1793 (de la conf. catholique), mariée 23 avril 1809 à Edmond de Talleyrand-Périgord, Duc de Talleyrand et Duc de Dino en Calabre, lieut.-gén. au serv. de la France. [*Sagan.*]

b) Biron-Wartenberg.

[Evang. — Rés.: Wartenberg. — Poss.: dans la Silésie pruss., rég. de Breslau, 1) la franche baronie de Wartenberg, 8,09 m. c. et 17,700 hab., 2) la seign. de Dyhrnfourt, 1 ville, et 7 villages avec 3232 hab. — Voir l'édition de 1848, p. 110.]

Calixte-Gustave-Armand Prince de Biron, né 3 janv. 1817, possesseur de la seigneurie de Wartenberg en Silésie, succ. à son frère le Pr. Charles (né 13 déc. 1811) le 21 mars 1848; marié le 6 août 1845 avec la

Pr. *Helène* Mestchersky, née . . . .

Frères et sœurs.

1. Charles-Fréd.-Guillaume (né 13 déc. 1811, † 21 mars 1848). Sa veuve:

Agnès-Julienne-Henriette-Ernestine née Comtesse de Lippe-Biesterfeld, née 30 avril 1810.

2. *Antoinette*, née 17 janv. 1813, mariée 29 oct. 1834 à Lazar de Lazareff, ci-devant major-général au serv. de la Russie.
3. *Fanny*-Julie-Thérèse, née 1 avril 1815.
4. *Pierre*-Gustave-Hermann, né 12 avril 1818.

Tante.

Louise, née 25 juillet 1791, mariée 23 avril 1816 à Michel Comte de Wiélhorsky.

Mère.

Fanny-Louise-Françoise, née 23 sept. 1790, fille de Joaquim Comte de Maltzan; mar. 8 sept. 1806, veuve 20 juin 1821; remariée 28 juillet 1833 au lieut.-général pruss. Gustave de Strantz.

Croÿ-Dulmen.

[Cath. — Rés.: Dulmen. — Possessions: la seigneurie de Dulmen dans la Westphalie prussienne, $5\frac{1}{2}$ m. c. géogr. avec

16,156 habit. — Voir l'édition de 1836, p. 93, et celle de 1848, p. 111.]

Duc *Alfred*-François-Frédéric-Philippe, né 22 déc. 1789, Grand d'Espagne de la 1ère classe, succ. à son père le Duc *Auguste*-Philippe 19 oct. 1822; mar. 21 juin 1819 à *Eléonore*-Wilhelmine-Louise, née 6 déc. 1794, fille de feu le Pr. Constantin de Salm-Salm.

Enfants.

1. Pr. *Léopoldine*-Auguste-Jeanne-Françoise, née 9 août 1821, épouse du Pr. Emmanuel, v. ci-dessous.
2. *Rodolphe*-Maximilien-Louis-Constantin, Prince héréd., né 13 mars 1823.
3. Pr. *Alexis*-Guillaume-Zéphirin-Victor, né 13 janvier 1825, lieut. aggr. au 8 rég. des hussards au serv. de la Prusse.
4. Pr. *Emma*-Auguste, née 26 juin 1826.
5. Pr. *George*-Victor, né 30 juin 1828.
6. Pr. *Anne*-Françoise, née 24 janv. 1831.
7. Pr. *Berthe*-Rosine-Ferdinandine, née 12 mai 1833.
8. Pr. *Gabrièle*-Henriette-Wilhelmine, née 5 janv. 1835.

Frères et sœur du premier lit du père:

1. Pr. *Ferdinand*-Victorien-Philippe, né 31 oct. 1791, maj.-gén. au serv. du Roi des Pays-Bas, mar. 3 sept. 1810 à *Constance*-Anne-Louise, née 9 août 1789, fille de feu le Pr. Emmanuel de Croÿ-Solre.

Enfants.

1) Pr. *Emmanuel*, né 13 déc. 1811, mar. 13 juillet 1841 à la Pr. *Léopoldine*-Auguste-Jeanne-Françoise, née 9 août 1821, fille d'Alfred Duc-régnant de Croÿ-Dulmen.

Fils.

(1) *Alfred*-Emmanuel, né 18 mars 1842.
(2) *Edouard*-Gustave-Louis-Emmanuel, né 13 sept. 1843.
(3) *Gustave*-Ferdinand-Guillaume-Alfred, né 19 mai 1845.

2) Pr. *Auguste*-Adélaïde-Emmanuèle-Constance, née 7 août 1815, mariée 13 juin 1836 à Alfred Prince de Salm-Salm.
3) Pr. *Maximilien*, né 21 janvier 1821, porte le nom de Croÿ-Havré comme héritier testamentaire de feu le Duc Joseph de Croÿ-Havré († 12 nov. 1839).
4) Pr. *Juste*, né 19 févr. 1824.

2. Pr. *Philippe*, né 26 nov. 1801, major de la garde de cav. au serv. de la Prusse, marié 28 juillet 1824 à la Pr. *Jeanne*-Wilhelmine-Auguste, née 5 août 1796, fille de feu le Pr. Constantin de Salm-Salm.

Enfants.

1) Pr. *Louise*-Constantine-Natalie-Jeanne-Auguste, née 2 juin 1825.
2) Pr. *Léopold*-Emmanuel-Louis, né 5 mai 1827, lieut. en second, aggrégé au rég. des gardes-du-corps au serv. de la Prusse.
3) Pr. *Alexandre*-Gustave-Augnste, né 21 août 1828.
4) Pr. *Stéphanie*, née 7 oct. 1831.
5) Pr. *Amélie*, née 15 nov. 1835.
6) Pr. *Marie*, née 2 févr. 1837.
7) Pr. *Auguste*-Philippe, né 19 mars 1840.

3. Pr. *Stéphanie*-Victorine-Marie-Anne, née 5 juin 1805, mar. 3 oct. 1825 à Benjamin Pr. de Rohan-Rochefort, veuve dep. 5 août 1846.

Oncle.

Pr. Emmanuel de Croÿ-Solre, né 7 juillet 1768, décédé 25 janv. 1842. — Sa fille.

Pr. *Constance*-Anne-Louise, née 9 août 1789, épouse du Pr. Ferdinand de Croÿ-Dulmen.

Czartoryski.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 95, et celle de 1848, p. 112.]

I. Branche: Żukow.

[Possessions: 1) la seigneurie de Borkeloo dans le duché de Gueldres; 2) les seigneuries de Bukaczowce, Kalwaryia, Jaroslaw, Oleszyce et Sieniawa en Galicie; 3) la terre de Hohen-Liebenthal en Silésie, régence de Liegnitz.]

Pr. *Adam* Czartoryski, né 14 janv. 1770, Duc de Kléwan et Zukow etc., succ. à son père le Pr. Adam-Casimir, FM.-gén. au serv. de l'Autriche, 19 mars 1823; marié 25 sept. 1817 à

Anne née Princesse Sapiéha.

Enfants.

1. Pr. *Witold*, né 6 juin 1826, lieut. au serv. d'Espagne dans le rég. d'inf. Reina Gobernadora.
2. Pr. *Ladislas*, né 20 juillet 1829.
3. Pr. *Isabelle*, née 7 oct. 1832.

Frère et sœur.

1. Pr. *Marie*, née 15 mars 1768, mariée 28 oct. 1784 à Louis Pr. de Wurtemberg († 20 sept. 1817), sép. dep. 1792.
2. Pr. *Constantin*-Adam-Alexandre, né 28 oct. 1773, Duc de Kléwan et Zukow; veuf I) 16 sept. 1808 d'Angélique, fille de feu Michel Pr. de Radzivill; marié en secondes noces 20 mars 1810 à Marie née Comtesse Dzierzonowska; veuf 28 nov. 1842. [*Vienne.*]

Enfants : a) du 1er lit.

1) Pr. *Adam*-Constantin, né 24 juin 1804, marié 12 déc. 1832 à Auguste-Louise-Wilhelmine-*Wanda*, née 29 janvier 1813, fille de feu Antoine-Henri Pr. de Radzivill; veuf depuis 16 sept. 1845.

Enfants.

(1) Pr. Angélique-Louise, née 12 mars 1837.
(2) Pr. Adam-Auguste-Guill.-Roman, né 23 nov. 1839.
(3) Pr. Antoine-Boguslav-Adam, né 2 janv. 1845.

b) du second lit.

2) Pr. *Alexandre*-Romuald, né 7 févr. 1811, mar. 20 août 1840 à
Marcelline née Pr. de Radzivill.

Fils.

Pr. *Marcellin*, né 30 mai 1841.

3) Pr. *Constantin*-Marie-Adam, né 9 avril 1822.
4) Pr. *George*-Constantin, né 23 avril 1829.

II. Branche : Korzek. *(Cracovie.)*

Filles du Pr. Joseph-Clément, † 13 févr. 1810 :

1. *Marianne*-Antoinette, née 31 déc. 1777, mariée à Jean Comte Potocki.
2. *Clémentine*-Marie-Thérèse, née 30 sept. 1780, mar. 26 juin 1798 à Eustache Pr. Sangusko, veuve depuis 2 déc. 1844.
3. *Thérèse*; v. Lubomirski.
4. *Joséphine*-Marie, née 14 juin 1788, DdlCr. et DdP., mar. à Alfred Comte Potocki, chamb. imp.-roy. et cons. int., grand-maître de la cour de Galicie.
5. *Célestine*, née 27 août 1790, mariée à Stanislas Comte Rzyszczewski.

Dietrichstein.

[Cath. — Rés. : Vienne. — Possessions: 1) en Bohême le fidéicommis princier comprenant les seigneuries de Libochowitz, Budin, Pomeisl, Wælschbirken, Polna, Neustadt; 2) en Moravie Nicolsburg, Kanitz, Leipnick, Weisskirchen; 3) en Styrie Oberpettau; de plus en Bohême les terres allodiales de Wognomestetz, en Moravie celles de Saar, Neuwesseli et Urspitz. Au fidéicommis comtal dans l'archiduché d'Autriche appartiennent Sonnberg, Ober-Hollabrunn, Arbesbach, Spitz, Schwalmbach, Sitzendorf, Zaissing et Heinrichsschlag. — Voir l'édit. de 1836, p. 96, et celle de 1848, p. 114.]

Pr. *François-Joseph*, né 28 avril 1767, Pr. de Dietrichstein à Nicolsbourg, Cte de Proskau et Leslie, Baron de Hollenbourg, Finkenstein et Thalberg, cons. privé actuel et chamb. imp.-roy., succ. à son père Jean-Charles 25 mai 1808; marié 16 juillet 1797 à Alexandrine née Comtesse de Schouwalow, née 19 déc. 1775; veuf le 10 nov. 1847.

Fils.

C. *Joseph*, C. de Dietrichstein-Proskau et Leslie, né 28 mars 1798, chamb. imp.-roy., marié 21 févr. 1821 à
Gabrièle née Comtesse Wratislaw-Mittrowitz, née 2 nov. 1804, DdlCr. et DdP.

Filles.

1) *Thérèse*, née 15 oct. 1822.
2) *Alexandrine*, née 28 févr. 1824.
3) *Gabrièle*, née 8 déc. 1826.
4) *Clotilde*, née 26 juin 1828.

Frères.

1. C. Jean-*Charles*, C. de Dietrichstein-Proskau-Leslie, né 31 mars 1772, chamb. imp.-roy., succ. 17 sept. 1825 à Joseph-Charles Cte de Dietrichstein, dernier héritier mâle de la ligne aînée spéciale de Hollenbourg, dans le fidéicommis de cette ligne.
2. C. *Maurice*-Joseph-Jean, C. de Dietrichstein-Proskau-Leslie, né 19 févr. 1775, cons. privé actuel, grand-chambellan de la cour impériale, marié 22 sept. 1800 à
Thérèse née Comtesse de Gilleis, née 16 janv. 1779, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) C. *Maurice*-Jean, né 4 juillet 1801, conseiller int. actuel

et chamb. imp.-roy., ambassadeur à Londres; marié 16 juin 1842 à

Sophie Ctesse Potocka, née 1 déc. 1820, DdlCr. et DdP.

2) C. *Julie*, née 12 août 1807, DdlCr. et DdP., mar. 18 mai 1831 à Charles Pr. d'Oettingen-Wallerstein.

Enfants de l'oncle, Cte François-de-Paule-Charles († 29 nov. 1813) et de Charlotte née Baronne de Reischach († 12 oct. 1782):

1. C. Marie-*Thérèse*-Christine, née 24 juillet 1771, DdlCr. et DdP., mariée 2 juillet 1794 à Ernest-Christophe C. de Harrach, chamb. imp.-roy.; veuve depuis 14 déc. 1838.
2. C. *François-Xavier*-Joseph-Stanislas-Cyrille, né 9 juillet 1774, chamb. imp.-roy. (mar. 20 mai 1817 à Rose, née 8 oct. 1792, fille de Joseph Cte de Wallis); veuf depuis 27 juin 1844.

Filles.

1) C. Marie-*Thérèse*-Wilhelmine, née 28 mai 1819, dame honoraire du chapitre noble à Brunn.

2) C. *Thérèse*-Rose-Françoise, née 31 août 1823, mariée 22 juillet 1843 à *Alphonse*-Frédéric Comte de Mensdorff-Pouilly, chamb. imp.-roy. et colonel dans l'armée.

Doria-Pamphili-Landi.

[Cath. — Rés.: Rome. — Voir l'édition de 1836, p. 99, et celle de 1848, p. 116.]

Philippe-André-Doria-Pamphili-Landi, né 28 sept. 1813, Pr. de Valmontone, St. Martino etc. dans les états du Souverain Pontife; de Torriglia etc. dans les états du Roi de Sardaigne; de Melfi etc. dans le royaume de Naples; succ. à son père le Pr. Louis 26 janv. 1838; marié 4 avril 1839 à

Lady *Mary* Talbot, fille du Comte de Shrewsbury, née 29 mai 1815.

Enfants.

1. *Thérèse*-Marie, née 1 mars 1840.
2. *Jean*-André, né 4 août 1843.
3. *Guendaline*, née 1 août 1846.

Frère.

Dominique, né 30 mai 1815, chev. de l'ordre de St. Jean.

Oncle.

Charles, né 13 avril 1781.

Esterházy de Galántha.

[Cath. — Rés.: Eisenstadt et Vienne. — Possess.: 1) en Hongrie les seigneuries d'Also-Lendva, Arva, Bujak, Beœky, Csobrancs, Derecske, Dombovar, Eisenstadt, Forchtenstein, Fraukirchen, Galántha, Guns, Hornstein, Ipoli-Paszto, Kapuvar, Kis-Varda, Kittsee, Kabersdorf, Kreuz, Lakenbach, Lokenhaus, Leva, Lietawa, Nemethi, Ozora, Pœtsching, Szadvar, Sztrecsen, Szent-Nicola, Szent-Lœrincs, Suttœr, Gr.-Bitsche, Landsitz, Landsee, Papa, Vegles et Wartberg; 2) dans la Basse-Autriche les seigneuries de Schwarzenbach et Pottenstein; 3) en Bavière le comté princier d'Edelstetten, $\frac{1}{10}$ m. c. avec 830 hab.; 4) dans le gr.-duché de Bade la seigneurie de Gailingen. — Voir l'édition de 1836, p. 101, et celle de 1848, p. 117.]

Paul-Antoine, né 11 mars 1786, Cte-princ. d'Edelstetten, Cte héréd. de Forchtenstein, Cte supr. héréd. du comitat d'Oedenbourg, conseiller privé act., chamb. imp.-roy. et (jusqu'en 1844) ambassadeur d'Autriche près la cour de Londres; depuis le 23 mars 1848 ministre des affaires étrangères pour le royaume de Hongrie; succ. à son père le Pr. Nicolas 24 nov. 1833; mar. 18 juin 1812 à la Pr. *Marie-Thérèse*, née 6 juillet 1794, DdP., fille de Charles-Alexandre Pr. de Tour et Taxis.

Enfants.

1. Pr. *Marie-Thérèse*, née 27 mai 1813, mar. 14 févr. 1833 à Frédéric Cte de Chorinski, chamb. imp.-roy.
2. Pr. *Thérèse*-Amélie-Mathilde, née 12 juillet 1815, DdlCr. et DdP., mariée 24 mai 1837 à Charles Cte de Cavriani, colonel et commandeur du rég. autr. des chev.-lég. no. 5 Pr. de Liechtenstein etc.
3. Pr. *Nicolas*-Paul-Charles, né 25 juin 1817, marié 8 févr. 1842 à

Lady Sarah-Frédérique-Caroline, née 12 août 1822, fille de George Child Villiers Earl of Jersey.

Fils.

1) Pr. Paul-Antoine-Nicolas, né 21 mars 1843.
2) Pr. Aloïs-George-*Rodolphe*, né 9 mars 1844.

Tante.

Pr. *Léopoldine*; v. Grassalcovich de Gyarak.

Fugger-Babenhausen.

[Cath. — Rés.: Babenhausen. — Possessions de la ligne princière en Bavière, cercle de Souabe: la principauté de Babenhausen (7 m. c. et 11,000 hab.), formée des seigneuries de Babenhausen, Kettershausen et Boos avec Reichau, ainsi que les seigneuries de Pless, Heimertingen, Rettenbach avec Gottenau, Irmannshofen, Markt-Biberbach, Gablingen, Wellenbourg et Reinhardshausen avec Bourgwalden. Ces possessions, sous la direction d'une chancellerie des domaines, sont distribuées en districts de recettes, savoir Babenhausen, Rettenbach et Gablingen. — Voir l'édition de 1836, p. 105, et celle de 1848, p. 118.]

Pr. *Léopold*-Charles-Marie, né 4 oct. 1827, succ. à son père le Prince Antoine-Anselme le 28 mai 1836; sous tutelle.

Frères et sœurs.

1. *Thérèse*-Charlotte, née 26 août 1826.
2. *Charles*-Louis-Marie, né 4 févr. 1829, lieutenant au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no. 17.
3. *Eugénie*-Henriette-Jeanne, née 5 nov. 1833.
4. *Frédéric*-Antoine-Gustave-Philippe-Conrad, né 26 nov. 1836.

Mère.

Pr. *Françoise*-Xavérie-Walpourge-Henriette-Carol.-Constance de Hohenlohe-Bartenstein-Jagstberg, née 29 août 1807, mariée 20 oct. 1825 au Prince Antoine-Anselme; veuve depuis 28 mai 1836.

Grand'-tante.

C. Marie-*Joséphine*; v. Waldbourg-Wolfegg.

(Les lignes comtales se trouvent dans la troisième partie de l'Almanach.)

Furstenberg.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 107, et celle de 1848, p. 118.]

I. Branche princière en Souabe.

Résidence: Donaueschingen. — Possessions:

1) au gr.-duché de Bade, les landgraviats de Baar et de Stuhlingen, le comté de Heiligenberg, les seigneuries de Hohenhœwen, Messkirch, Wildenstein, Waldsperg, Hausen dans la vallée de Kinzig, Werenwag et Immendingen (30 milles géogr. carrés et 95,143 habitants);

2) dans la principauté de Hohenzollern-Sigmaringen les seigneuries de Trochtelfingen et de Jungnau, avec la partie du bailliage de Messkirch située sur la rive gauche du Danube ($5\frac{1}{4}$ milles géogr. carrés et 7,229 habitants);
3) au roy. de Wurtemberg, cercle du Danube, la seigneurie de Gundelfingen ($1\frac{1}{4}$ milles c. avec 2,698 habitants);
4) en Bohème les seign. de Purglitz, Kruszowitz, Skrzywan, Podmokl et Wschetaten dans le cercle de Rakonitz, — et de Nischbourg dans celui de Beraun.

[Voir l'édition de l'alm. de 1848, p. 119.]

Pr. *Charles-Egon*, né 28 oct. 1796, général au serv. de Bade, succ. 17 mai 1804 au Pr. Charles-Joaquim, fils de son grand-oncle; mar. 19 avril 1818 à
Amélie-Christine-Caroline, née 26 janv. 1795, fille du 2d lit de feu Charles-Frédéric Grand-Duc de Bade.

Enfants.

1. Pr. Marie-*Elisabeth*-Louise-Carol.-Amélie-Léopoldine-Wilhelmine-Maximilienne, née 15 mars 1819.
2. *Charles* - Egon - Léopold-Marie-Guillaume-Maximilien, Pr. hérd., né 4 mars 1820, major au serv. de Bade, rég. des dragons du Grand-Duc; marié 4 nov. 1844 à la
Pr. *Elisabeth* - Henriette, née 23 mars 1824, fille de feu Henri XIX Pr. Reuss à Greiz.

Fille.

. . . ., née 25 mai 1848.
3. Pr. Marie - *Amélie* - Sophie-Wilhelmine-Christine-Caroline-Eulalie, née 12 févr. 1821, mariée 19 avril 1845 à *Victor*-Maurice-François-Charles Duc de Ratibor, Pr. de Corvey, Pr. de Hohenlohe et de Waldenbourg-Schillingsfurst.
4. Pr. *Maximilien*-Egon-Chrétien-Charles-Jean-Népomuc, né 29 mars 1822, cap. de cav. au serv. de Bade, rég. des dragons du Grand-Duc.
5. Pr. *Emile*-Maximilien-Frédéric-Charl.-Egon-Léopold-Guillaume-François, né 12 sept. 1825, lieut. au service de l'Autriche, rég. des hussards de l'Emp. Nicolas no 9.
6. Pr. *Pauline*-Wilh.-Caroline-Amélie, née 11 juin 1829, épouse depuis le 15 avril 1847 du Pr. Hugues de Hohenlohe-Oehringen.

II. Branche des Landgraves, en Autriche. [Vienne.]

[Possessions: 1) le fidéicommis de Weitra, Reinpolz et Wasen dans

la Basse-Autriche; 2) la seign. de Taykowitz en Moravie; 3) dans la Silésie prussienne les seign. de Hassitz (4 villages avec 1768 habitants) et Kunzendorf (8 villages avec 2816 habitants).]

Frédéric-Charles-Jean-Nép.-*Egon*, Landgrave de Furstenberg, à Baar et Stuhlingen, Seigneur de Weitra, Reinpolz et Wasen, né 26 janv. 1774, cons. intime act. et grand-maréchal de la cour de l'Emp. d'Autriche, chambellan, président de la société musicale de Vienne; succ. à son père le Landgrave Joaquim-Egon 26 janv. 1828; mar. 25 mai 1801 à

Thérèse, née 14 oct. 1780, fille de Jean Pr. de Schwarzenberg, DdlCr. et DdP., grand'-maîtresse de la cour de l'Impératrice d'Autriche.

Enfants.

1. L. *Jean*-Nép.-Joaquim-Egon, né 21 mars 1802, chamb. imp.-roy. et Grand-maître des cérémonies, marié 14 janv. 1836 à la

Pr. *Caroline*-Jeanne-Marie, née 6 mai 1809, sœur de Vincent Pr. d'Auersperg; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) *Thérèse*-Eléon.-Carol.-Walpourge, née 12 févr. 1839.
2) *Louise*-Marie, née 1 août 1840.
3) *Edouard*, né 5 nov. 1843.
4) *Gabrièle*, née 17 nov. 1844.
5) *Vincent*, né 31 juillet 1847.

2. L. *Joseph*-Ernest Egon, né 22 févr. 1808, chamb. imp.-roy. et président du tribunal du pays à Salzbourg; marié 29 août 1843 à la

Pr. Marie-*Ernestine*, née 5 juillet 1803, fille de feu Kraft-Ernest Prince d'Oettingen-Oettingen et Oettingen-Wallerstein; DdlCr.

3. L. *Charles*-Egon, né 15 juin 1809, grand-capitulant de l'ordre teutonique, chamb. imp.-roy. et major dans le rég. Pr. de Wasa no. 60, chambellan au service de l'Archiduc Maximilien d'Este. [*Vienne.*]

4. L. *François*-Egon, né 12 avril 1811, commandeur de l'ordre de Malte, chamb. imp.-roy. et major au 28 rég. d'inf. Baillet de Latour, possesseur d'Obitz, commanderie de l'ordre de Malte dans le cercle boh. de Klattau. [*Prague.*]

5. L. *Frédéric*-Egon, né 8 oct. 1813, chanoine du chap. d'Ollmutz, conseiller du consistoire et prieur de l'église St. Maurice à Kremsier.

9\. L. *Ernest*-Phil.-Léon.-Fréd.-Egon, né 6 nov. 1816, secrét. du gouvernement à Brunn.

7 L. *Gabrièle*, née 17 mars 1821, DdlCr. et DdP., mariée 24 nov. 1844 avec Alphonse Marquis Pallavicini, chamb. imp.-roy. et major en retraite.

Sœurs.

1\. L. *Eléonore*-Sophie, née 7 février 1779, chanoinesse du chap. de Vienne.

2\. L. *Elisabeth*-Marie-Philippine, veuve de Jean-Népomuc Pr. de Trauttmansdorff.

[Branche des Landgraves; propriétés en Moravie.]

Veuve et enfants du Landgrave Frédéric-Joseph (né 24 avril 1751, † 1 juillet 1814), oncle du Landgrave Frédéric v. ci-dessus).

Veuve:

L. *Joséphine* née Ctesse de Zierotin, née 12 févr. 1771; DdlCr. et DdP., troisième épouse du L. Frédéric Joseph.

Enfants des premières noces du dit Landgrave et de Joséphine-Thécla née Comtesse de Schallenberg:

1\. L. Joseph-Frédéric-François-de-Paule (né 4 sept. 1777, conseiller intime etc., grand-maître des cuisines impériales etc., † 19 sept. 1840). Sa veuve:

Charlotte née Comtesse de Schlabrendorf, née 12 janv. 1787, mariée 10 mai 1804; DdlCr. et DdP.

2\. L. *Frédérique*-Ladislave-Françoise, née 27 juin 1781, DdlCr. et DdP., mariée 16 janv. 1816 à Gustave Prince de Hohenlohe-Langenbourg, Feldzeugmestre au service de l'Autriche etc.

Enfants de ce Landgrave et de Joséphine née Ctesse de Zierotin, sa troisième épouse:

3\. L. *Marie*-Philippine-Néria-Judith, née 15 janvier 1792, mar. 10 avril 1817 à Joseph Comte de Schaaffgotsche, chamb. imp.-roy.

4\. L. *Frédéric*-Michel-Jean-Joseph, né 29 sept. 1793, chamb. au serv. de l'Autr., F.-M.-Lieut. et divisionnaire à Brunn.

5\. L. *Adélaïde*, née 28 mars 1812, DdlCr., mar. 16 juin 1830 à Jean-Henri C. de Herberstein, chamb. imp.-roy. et écuyer-tranchant en Carinthie, possesseur du majorat de Herberstein, Neuberg et Eggenberg etc.

Grassalcovich de Gyarak.

[Cath. — Rés.: Presbourg et Vienne. — Possessions: les seigneuries de Baja, Gœdœllœ, Hatwan, Debrœ, Komjathy et Iwany en Hongrie. — Voir l'édition de 1836, p. 111, et celle de 1848, p. 122.]

Veuve du Pr. Antoine (né 12 sept. 1771, chamb. imp.-roy., cons. intime act. de S. M. I. R. etc., décédé 29 sept. 1841), avec lequel cette famille princière s'est éteinte.

Marie-*Léopoldine*, née 15 nov. 1776, fille de Paul-Antoine Pr. Esterházy; mariée 25 juillet 1793.

Hatzfeld.

[Cath. — Rés.: Trachenberg. — Possess.: 1) la principauté de Trachenberg, 6,5 m. c. et 23,681 habit.; 2) la franche-baronie de Wildenbourg-Schœnstein, 3,02 m. c. et 7,214 habit.; 3) dans le grand-duché de Posnanie, cercle de Krœben, la terre de Guswicz et la seigneurie de Bærsdorf. — Voir l'édition de 1836, p. 112, et celle de 1848, p. 122.]

Pr. Frédéric-*Hermann-Antoine*, né 2 oct. 1808, possesseur de la principauté de Trachenberg et co-propriétaire de la seigneurie de Wildenbourg-Schœnstein, Franc-Dynaste pruss., fils du Pr. François-Louis († à Vienne 8 févr. 1827); mar. I) 11 juin 1831 à Mathilde, née 15 févr. 1799, fille de feu le Comte de l'emp. Gottlob de Reichenbach-Goschutz; divorcié 6 oct. 1846; marié II) 6 avril 1847 à *Marie*, née 13 avril 1820, fille de Mr. de Nimptsch, représentant-gén. de la société de crédit de la noblesse silésienne.

Enfants du 1er lit.

1. Pr. *Stanislas*, né 7 déc. 1831.
2. *Françoise*, née 13 juin 1833.
3. *Elisabeth*, née 19 nov. 1839.

Fils du 2d lit.

4. *Hermann*, né 4 février 1848.

Frère et sœurs.

1. *Sophie*, née 10 août 1805, mariée 10 août 1822 à Edmond Comte de Hatzfeld-Weisweiler, possesseur de la franche-baronie de Muskau en Silésie (9 m. c. et 12,000 hab.).

2. *Claire*, née 6 mars 1807, mar. 8 mai 1829 à Auguste Cte de Nostitz, lieut.-gén. au serv. de la Prusse.
3. Maximilienne-*Herminie*, née 16 oct. 1809, épouse depuis 20 janv. 1829 d'Engelbert Baron de Landsberg-Steinfourt, chamb. prussien.
4. *Maximilien*, né 7 juin 1813, cons. de la lég. de Prusse à Paris; marié 20 juin 1844 à

Rachel-Elisabeth-*Pauline*, née 7 juillet 1823, fille de Boniface Comte de Castellane, ancien Pair de France et lieut.-gén. au serv. de la France.

Fils.

Cte *François*-Louis-Hermann, né 13 avril 1845.

HERCOLANI.

[Cath. — Rés.: Bologne. — Voir l'édition de 1836, p. 115, et celle de 1848, p. 124.]

Pr. *Alphonse-Astor*, né 25 sept. 1826, succéda à son frère le Prince Auguste-Nap. (né 25 nov. 1821, † 23 oct. 1839).

Oncle.

Pr. *Philippe*, né 5 oct. 1811, fils du Prince Astor, marié I) 29 juillet 1830 à *Louise*-Marie Pallavicini (née 6 mars 1811, † . . .); II) . . . à

Thérèse-Marie-Louise-Caroline-Anne Angelelli, née 6 août 1820, fille de Max.-François Marquis Angelelli et d'Hippolyte Comtesse Bentivoglio.

Grand'-tante.

Marie-*Lucrèce*, née 23 févr. 1781, mariée 19 juin 1801 au Marquis Antaldo Antaldi de Pesaro.

HOHENLOHE.

[Voir l'édition de 1836, p. 115, et celle de 1848, p. 124.]

I. BRANCHE DE NEUENSTEIN.

[Luth. — Créations: Comte de Gleichen 15 janvier 1631, Pr. de l'empire 7 janv. 1764.]

I) HOHENLOHE-LANGENBOURG.

[Résid.: Langenbourg. — Possessions: a) en Wurtemberg les bailliages de Langenbourg et Weickersheim, faisant partie de la

principauté de Hohenlohe, 4,75 milles carrés et 17,500 habit.; b) le comté supérieur de Gleichen (1,3 m. c. et 7000 habit.) dans le duché de Saxe-Cobourg-Gotha, qu'elle possède indivis avec Hohenlohe-Kirchberg.]

Pr. *Ernest*-Chrétien-Charles, né 7 mai 1794, major-gén. au serv. du Hanovre et du Wurtemberg, président de la haute chambre du roy. de Wurtemberg jusqu'à fin 1851; succ. à son père le Pr. Charles-Louis (né 10 sept. 1762, † 4 avril 1825); mar. 18 févr. 1828 à la

Pr. Anne-*Féodorowna*-Auguste-Charlotte-Wilhelmine, fille d'Emich-Charles Pr. de Leiningen, née 7 déc. 1807.

Enfants.

1. *Charles-Louis*-Guillaume-Léopold, Pr. héréd., né 25 oct. 1829.
2. Pr. *Elise*-Adélaïde-Victoire-Amélie-Auguste-Louise-Jeanne, née 8 nov. 1830.
3. Pr. *Hermann*-Ernest-François-Bernard, né 31 août 1832.
4. Pr. *Victor*-Ferdinand-François-Eugène-Gustave-Adolphe-Constantin-Frédéric, né 11 nov. 1833.
5. Pr. *Adélaïde*-Victoire-Amélie-Louise-Marie-Constance, née 20 juillet 1835.
6. Pr. *Féodore*-Victoire-Adélaïde-Pauline-Amélie-Marie, née 7 juillet 1839.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Emilie*, née 27 janv. 1793, mar. 25 juin 1816 à Frédéric-Louis Comte de Castell; v. III partie.
2. Pr. *Louise*, épouse du Pr. Adolphe de Hohenlohe-Ingelfingen; v. Hohenlohe-Oehringen.
3. Pr. *Jeannette*-Henriette-Philippine, née 8 nov. 1800, veuve du Cte Emile d'Erbach-Schœnberg depuis 26 mai 1829; v. III partie.
4. Pr. *Gustave*-Henri, né 9 oct. 1806, colonel du 36 rég. d'inf. au serv. de l'Autriche, Baron de Palombini, à Prague.
5. Pr. *Hélène*, née 22 nov. 1807, épouse du Duc Eugène de Wurtemberg; v. Wurtemberg.

Enfants de l'oncle du père, Pr. Frédéric-Ernest (né 16 mai 1750, † 24 oct. 1794):

1. Pr. Charles-*Gustave*-Guillaume, né 29 août 1777, conseiller intime et Feld-Zeugmestre autr. et propr. du 17 rég. d'inf.; marié 16 janv. 1816 à

Frédérique-Ladislave, née 27 juin 1781, fille de Frédéric Landgrave de Furstenberg; DdP.

Enfants.

1) Pr. *Louis*-Charles-Gustave, né 11 janv. 1823, capitaine au rég. no. 5 des cuir.: Comte Auersperg.
2) Pr. *Constance*-Josephe-Louise, née 12 nov. 1824.
2. Pr. Philippine-Henriette-*Sophie*, née 30 mai 1779.
3. Pr. *Wilhelmine*-Christine-Henriette, née 21 juin 1787.

---

2) Hohenlohe-Oehringen (ci-devant Ingelfingen).

[Luth. — Résid.: Oehringen et Schlawentzitz. — Possessions: a) en Wurtemberg une partie de la principauté de Hohenlohe, 6,5 m. c. et 25,130 hab., b) le majorat de Schlawentzitz et Birava (25 villages et 9869 hab.), Lassowitz, Lascowitz, Saussenberg et Wienskowitz (10 vill. et 4286 hab.), Bitsehin (9 villages et 3828 hab.), Ujest (1 ville, 9 villages et 3252 hab.) et Bytkow (2 villages et 362 hab.) dans la Haute-Silésie, et c) le majorat d'Oppourg, Colba et Positz en Saxe-Weimar (15 villages et 3119 habitants).]

Pr. Frédéric-*Auguste*-Charles, né 27 nov. 1784, fils du Pr. Frédéric-Louis († 15 févr. 1818) et de son épouse *Amélie*-Louise-Marie-Anne née Comtesse de Hoym (divorciée et †); lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg; mar. 28 sept. 1811 à la
Pr. Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-*Louise*, née 4 juin 1789. fille d'Eugène-Fréderic-Henri Duc de Wurtemberg.

Enfants.

1. Pr. *Frédéric*-Louis-Eugène-Charles-Adalb.-Emile-Auguste, né 12 août 1812, colonel au service du Wurtemberg et adjudant du Roi; céda le droit d'aînesse par traité de famille du 22 août 1842 à son frère le Prince Hugues et en second lieu à son frère Félix; mar. 28 mars 1844 en mariage morganatique à
Mathilde née Baronesse de Breuning, née 10 nov. 1821, à laquelle (ainsi qu'à ses descendants) S. M. le Roi de Wurtemberg à conféré le nom de Baronne de Brauneck.
2. Pr. *Mathilde*, née 3 juillet 1814, épouse de Gunther Prince-régnant de Schwarzbourg-Sondershausen.
3. Pr. Frédéric-Guillaume-Eugène-Charles-*Hugues*, né 27 mai 1816, lieut.-colonel au serv. du Wurtemberg à la suite des adjudants de S. M. le Roi, successeur présomtif dans les possessions princières; marié 15 avril 1847 à la
Pr. *Pauline*-Wilhelmine-Caroline-Amélie, née 11 juin 1829. fille du Pr. Charles-Egon de Furstenberg.

Fils.

Pr. Auguste-Charles-*Chrétien-Kraft*, né 21 mars 1848.

4. Pr. *Félix*-Eugène-Guillaume-Louis-Albert-Charles, né 1 mars 1818, cap. de cav. au serv. du Wurtemberg, aggrégé au 3 rég. de cavalerie.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Adélaïde*; v. Hohenlohe-Kirchberg.
2. Pr. Louise-Sophie-*Amélie*, née 20 nov. 1788, mar. 26 juin 1810 à Albert Comte d'Erbach-Furstenau, major-gén. au serv. du Wurtemberg.

(Ligne cadette de Hohenlohe-Ingelfingen.)

[Rés.: Koschentin. — Possessions dans la Haute-Silésie prussienne: 1) le fidéicommis de Koschentin et Boronow (15 villages); 2) Landsberg (1 ville et 4 villages, y inclus les colonies); 3) Tworog (7 villages); total de l'aire $5\frac{2}{5}$ m. c. et 10,669 habitants.]

3. Pr. *Adolphe*-Charles-Frédéric-Louis de Hohenlohe-Ingelfingen, né 29 janv. 1797, major-général au serv. de la Prusse et chef du 23 rég. de la landwehr, jusqu'à présent membre du conseil d'état de Prusse et maréchal de la diète prov. de la Silésie; marié 19 avril 1819 à la

Pr. *Louise*-Charlotte-Jeanne, née 22 août 1799, fille de Charles-Louis Pr. de Hohenlohe-Langenbourg.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Adalbert-Constantin-Henri, né 19 nov. 1820, lieut. dans le rég. no 1 des ulans de garde à Potsdam et second adjudant de S. A. R. le Prince Charles de Prusse.
2. Pr. *Frédéric-Guillaume*-Edouard-Alexandre, né 9 janv. 1826, lieut. dans les ulans de garde, rég. no. 1 à Potsdam.
3. Pr. *Kraft*-Charles-Auguste-Edouard-Frédéric, né 2 janv. 1827, lieut. dans l'artillerie de la garde à Berlin.
4. Pr. Eugénie-Louise-Amélie-Sophie-*Adélaïde*, née 13 mai 1830.
5. Pr. *Louise*-Eléonore-Amélie-Ernestine-Jenny, née 25 mars 1835.

---

3) Hohenlohe-Kirchberg.

[Rés.: Kirchberg. — Possessions: en Wurtemberg les bailliages de Kirchberg, Dœttingen et Kunzelsau; 2) dans le duché de Saxe-Gotha le comté supérieur de Gleichen, qu'elle possède indivis avec Hohenlohe-Langenbourg; total 4 m. c. et 16,120 hab.]

Pr. *Charles*-Frédéric-Louis-Henri, né 2 nov. 1780, lieut.-gén.

au serv. du Wurtemberg, fils du premier lit du Pr. Frédéric-Charles-Louis († 12 sept. 1791); succ. à son cousin le Prince George-Louis-Maurice (né 16 sept. 1786, † 25 déc. 1836); mar. 26 mai 1821 à

Marie née Comtesse d'Urach, née 15 déc. 1802.

Frère et sœur du 2d lit du Pr. Frédéric-Charles-Louis avec Chrétienne-Louise née Comtesse de Solms-Laubach († 3 mars 1815):

1. Pr. Chrétien-Louis-Frédéric-*Henri*, né 22 déc. 1788, lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg et envoyé extraordinaire à St. Pétersbourg; mar. 11 févr. 1833 à Cathérine-Iwanowna née Ctesse Golubtzoff (née 15 mai 1802, † 29 mars 1840).
2. Pr. Sophie-Amélie-Caroline-*Françoise*, née 27 janv. 1790, mar. 26 oct. 1824 à Auguste-Frédéric-George-Emmanuel Comte de Rohde, veuve depuis 25 nov. 1846.

Veuve du cousin, feu Prince-régnant George-Louis-Maurice (né 16 sept. 1786, † 25 déc. 1836):

Pr. *Adélaïde*-Charlotte-Wilhelmine, née 20 janv. 1787, fille de Frédéric-Louis Pr. de Hohenlohe-Ingelfingen; mariée 9 juillet 1812.

Sœurs du Pr. Louis.

a) Belle-sœur, du prem. lit du père, Pr. Chrétien-Frédéric-Charles († 18 août 1819) avec Louise-Charlotte née Princesse de Hohenlohe-Langenbourg:

1. Pr. *Caroline*-Henriette; v. Reuss-Schleiz.

b) Sœur germaine du Pr.-régn., du second lit du père avec Philippine née Comtesse d'Isembourg-Philippseich († 6 oct. 1819):

2. Pr. Wilhelmine-Frédérique-Sophie-*Ferdinandine*, née 7 nov. 1780.

II. Branche de Waldenbourg.

[Création: Pr. de l'emp. 21 mai 1744. — V. l'édition de 1848, p. 128.]

1) Hohenlohe-Bartenstein.

[Cath. — En Wurtemberg. — Rés.: Bartenstein.]

Veuve du Pr. Charles-Auguste-Théodore (né 9 juin 1788, succ. au mois de nov. 1806 par la cession de son père le Pr. Louis-Aloïs dans les seigneuries appartenant à sa famille, † 12 août 1844):

Pr. Léopoldine-*Clotilde*, née 12 sept. 1787, fille de feu Emmanuel Landgr. de Hesse-Rothenbourg, mar. 9 sept. 1811.

Hohenlohe-Bartenstein et Jagstberg.

[Cath. — Rés.: Bartenstein. — Possessions: a) au roy. de Wurtemberg: 1) la principauté de Hohenlohe-Bartenstein, comprenant les bailliages de Bartenstein, Pfedelbach, Meinhardt et Sindringen (7 m. c. et 23,840 hab.); 2) la principauté de Hohenlohe-Jagstberg, avec les bailliages de Haltenbergstetten, Laudenbach, Jagstberg et Braunsbach ($3\frac{1}{2}$ m. c. et 11,060 hab.); b) au roy. de Bavière: la Wolfs-Au.]

Pr. *Louis*-Albert-Constantin, né 5 juin 1802, colonel de cav. à la suite au serv. de Sardaigne, succ. à son père le Prince Charles-Joseph (né 12 déc. 1766) 6 juillet 1838, ainsi que dans la principauté de Hohenlohe-Bartenstein au Pr. Charles-Auguste de Hohenlohe-Bartenstein 12 août 1844; mar. 11 janv. 1835 à la

Pr. *Henriette*-Wilhelmine, née 23 juin 1815, fille de Charles Pr. d'Auersperg, FML. et divisionnaire au serv. de l'Autriche à Oedenbourg.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Louis-Constantin-Henri, né 2 juillet 1837.
2. Pr. *Louise*-Caroline-Jeanne-Françoise-Marie, née 21 août 1840.
3. Pr. *Albert*-Vincent-Ernest-Léopold-Clément, né 22 nov. 1842.

Sœurs

a) du prem. lit du père avec Henriette, fille de Louis-Eugène Duc de Wurtemberg (née 11 mars 1767, † 23 mai 1817):

1. Pr. *Marie*-Frédérique-Crescence-Sophie, née 20 mars 1798.
2. Pr. *Françoise*, veuve d'Antoine-Anselme Pr. de Fugger-Babenhausen.
3. Pr. *Charlotte*, épouse du Prince Constantin de Salm-Reifferscheidt-Krautheim.

b) du second lit du père avec Marie-Walpourge, fille de Léopold Comte héréd. de Waldbourg-Zeil-Wurzach (née 13 sept. 1794, † 9 oct. 1823).

4. Pr. *Léopoldine*-Marie-Walpourge-Clot., née 22 avril 1821.

2) Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst.

[Cath. — Rés.: Kupferzell près de la résid. primitive de Waldenbourg. — Possessions: a) les bailliages de Waldenbourg, Kupferzell, Adolzfourt et Orethal sous la souv. du Wurtemberg (4 m. c. et 15,145 hab.); b) la seigneurie de Schillingsfurst sous la souv. de la Bavière (1 m. c. et 2958 hab.).]

Pr. *Frédéric-Charles*-Joseph, né 5 mai 1814, colonel au serv. de la Russie et aide-de-camp de S. M. l'Empereur, succède par cession 26 déc. 1839 à son père le Prince *Charles*-Albert († 15 juin 1843); mar. 26 nov. 1840 à *Thérèse-Amélie* Pr. de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst (v. ci-dessous), née 19 avril 1816.

Fils.

1. Pr. *Nicolas*-Frédéric-Charles-Joseph-Paul, Pr. héréditaire, né 8 sept. 1841.
2. Pr. *Victor* - Albert - François - Chlodwig - Ernest-Egon, né 25 déc. 1842.
3. Pr. *Frédéric-Charles*-Chlodwig-Constantin-Adolphe, né 26 sept. 1846.

Belle-sœur, sœur et frères.

1. Pr. *Caroline*-Frédérique, née 1 févr. 1800, mariée 27 déc. 1823 à Gustave Baron de Cœster, chambellan bavarois. [*Siebenbrunn.*]
2. Pr. *Cathérine*-Wilhelmine-Marie-Joséphine, née 19 janv. 1817, DdlCr., veuve dep. 6 juillet 1845 du Comte François-Erwin d'Ingelheim; mariée en secondes noces le 14 mars 1848 au Pr.-régnant de Hohenzollern-Sigmaringen.
3. Pr. *Charles*-Etienne-Frédéric-Chrétien-Egon, né 20 avril 1818, lieut. au serv. du Wurtemberg, rég. de cav. no 3.
4. Pr. *Egon*-Charles-François-Joseph, né 4 juillet 1819, capit. au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no 17 : Pr. de Hohenlohe.

Oncles et tantes.

1. Pr. *Eléonore*-Henriette, née 21 janv. 1786, chanoinesse à Inspruck.
2. François-Joseph (né 26 nov. 1787, † 14 janv. 1841). Sa veuve et ses enfants v. sous la rubrique: Hohenlohe-Schillingsfurst en Bavière.
3. *Marie*-Gabrièle, née 2 avril 1791, mariée 1819 au Baron de Brinkmann.
4. Pr. Léopold-*Alexandre*, né 17 août 1794, évêque de Sardica, grand-prévôt et chanoine du chapitre de Grandvaradin en Hongrie, abbé mitré de St. Michel de Gaborjan, assesseur des comitats de Bihar, Borschod et Arad.

Hohenlohe-Schillingsfurst en Bavière.

[Rés.: Schillingsfurst. — Possessions: a) la seigneurie de Schillingsfurst (1 m. c. géogr. avec 3379 hab.) sous la souveraineté de la Bavière; b) la seigneurie de Treffourt (1 m. c. géogr.)

sous la souveraineté de la Prusse. — Membre héréditaire de la 1ère chambre de Bavière 26 mai 1818.]

Pr. *Chlodwig*-Charles-Victor, né 31 mars 1819, Prince de Ratibor et Corvey (v. Ratibor), membre houéréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière; succède à son frère, le Prince Philippe-Ernest de Hohenlohe-Schillingsfurst (né 24 mai 1820, † 3 mai 1845), en vertu du traité conclu 15 oct. 1845 avec son frère aîné le Duc Victor de Ratibor etc., le 12 févr. 1846; marié 16 févr. 1847 à la

Pr. *Marie*-Antoinette-Caroline-Stéphanie de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg, née 16 févr. 1829, fille du Pr. Louis-Adolphe-Frédéric de S.-W.-B.

Fille.

Pr. *Elisabeth*-Constance-Léonille-Stéphanie, née 30 nov. 1847.

Sœurs et frères.

1. *Thérèse*-Amélie-Judithe, née 19 avril 1816, mariée 26 nov. 1840 à Frédéric-Charles Pr. de Hohenlohe-Waldenbourg.
2. *Victor*-Maurice-Charles, né 10 févr. 1818; v. Ratibor.
3. *Amélie*-Adélaïde, née 31 août 1821.
4. *Gustave*-Adolphe, né 26 févr. 1823.
5. *Constantin*-Victor-Ernest-Emile-Charles-Alexandre-Frédéric, né 8 sept. 1828.
6. *Elise*-Adélaïde-Caroline-Clotilde-Ferdinande, née 6 janv. 1831.

Jablonowski.

[Cath. — Possessions: 1) En Russie: la principauté de Krzewin, la seigneurie de Ptwine et le Hulsk dans le gouvernement de Volhynie, et la seigneurie de Czarnolas dans le gouv. de Radom, 7175 habit. mâles; 2) dans la Galicie autr. le comté de Zawalow et la seigneurie de Bursztyn au district de Brzezan, la baronie de Podhorce au carcle de Zloczow et les seigneuries de Jablonow, Kamionka-Wielka et Nizniow au cercle de Stanislawowo. — Voir l'édition de 1836, p. 133, et celle de 1848, p. 131.]

Pr. *Antoine*, né 7 déc. 1793, fils du Pr. Stanislas (né 15 févr. 1762, † 27 avril 1822); marié 29 sept. 1818 à la

Pr. *Pauline*-Constance, née Ctesse Mniszech, née 17 avril 1798.

Fille.

Pr. *Dorothée*, née 5 août 1820, mariée 25 avril 1841 au Cte Stanislas Krasinsky.

Frère.

Pr. *Stanislas*, né 10 mars 1799, marié 12 nov. 1825 à la Pr. *Marie* née Comtesse Wielopolska.

Enfants du grand-père Prince Antoine-Barnabe, châtelain de Cracovie († 4 avril 1799):

1. Pr. *Thérèse*, née 31 janv. 1778, chanoinesse au chapitre de Vienne.
2. Pr. Maximilien, né 29 juin 1785, conseiller pr. et grand-maître de la cour imp. de Russie etc. († 13 févr. 1846).

Ses enfants.

1) Pr. *Ladislas*, né 16 juillet 1818, gentilhomme de la cour de S. M. l'Empereur de Russie.

2) Pr. *Hedwige*, née 20 nov. 1819, mariée 4 avril 1837 à Marcellin Prince Lubomirski.

Enfants du grand-oncle Prince Démétrius:

1. Pr. Matthias (né 16 juin 1757, † 19 févr. 1844). Son fils:

Pr. *Louis*, né 25 août 1784, chambellan et conseiller int. act. de l'Emp. d'Autr., Grand-Dignitaire du royaume de Galicie, marié 8 juin 1805 à Caroline, fille de François C. de Woyna; DdP.; veuf depuis 17 janv. 1840; remarié 16 juin 1841 à

Louise Nobil Donna Marin, née 3 mars 1813, DdlCr.

Enfants.

1) Pr. *Charles*, né 13 mars 1807, chamb. imp.-roy. et grand-maréchal héréd. des roy. unis de Galicie et Lodomérie, marié 1837 à la

Pr. *Eléonore* née Comtesse de Skarbek, née . . .

Filles.

(1) Pr. *Louise*, née . . . mars 1839.

(2) Pr. *Caroline*, née 30 oct. 1842.

2) Pr. *Félix*, né 18 mai 1808, chambellan, colonel et commandeur du rég. d'inf. no 15 au serv. de l'Autr.

3) Pr. *Maurice*, né 2 sept. 1809, chamb. act. et major au serv. de l'Autriche (rég. des hussards no 8), marié 27 oct. 1833 à la Pr. *Anne*-Marie-Alexandrine-Hippolyte-Jouberthou de Vambertie, (veuve du Pr. Alphonse Hercolani), veuf dep. 29 avril 1846.

Fils.

Pr. *Charles*-Ladislas-Wladimir, né 23 juillet 1834.

4) Pr. *Sophie*, née 28 déc. 1812, mar. 10 août 1833 à Aloïs Cte Pálffy, chamb. autr., cons. int. et ancien gouv. de Venise.

2. Pr. Charles (né 3 janv. 1768, † 1 avril 1841). Son fils du 1er lit, de Thécla née Comtesse Czacka:

Pr. *Charles*, né 23 juin 1799, marié 14 juillet 1824 à la Pr. Pélagie née Ctesse Potocka, veuf dep. 3 juin 1830.

Fils.

Pr. *Arthur*, né 25 août 1825.

Isembourg.

[Evang. — Voir l'édition de 1836, p. 34, et celle de 1848, p. 133.]

A. Ligne directe d'Offenbach-Birstein.

I. Isembourg-Birstein.

[Rés.: Offenbach et Birstein alternativement. — Possess.: 1) dans le grand-duché de Hesse les bailliages d'Offenbach, Dreieich et Wenings (5,4 m. c. et 14,128 habit.); 2) dans la Hesse électorale: les bailliages de Birstein (14 villages avec 4985 habit.), de Langenselbold (6 villages avec une partie du village de Ruckingen, 6,775 hab., 2,1 m. c.). — Création: Pr. de l'empire 23 mars 1744.]

Pr. *Wolfgang-Ernest III*, né 25 juillet 1798, succ. à son père le Pr. *Charles*-Frédéric-Louis-Maurice 21 mars 1820, sous la tutelle de sa mère jusqu'en 1823; mar. 30 janv. 1827 à *Adélaïde*, née 23 mars 1795, fille de feu Charles-Chrétien-Auguste-Albert Comte d'Erbach-Furstenau.

Frère.

Pr. Victor-Alexandre (né 14 sept. 1802, † 15 févr. 1843).

Sa veuve:

Pr. *Marie*-Crescence-Octavie, fille de Charles Pr. de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 3 août 1813, mariée 4 oct. 1836.

Enfants.

1) Pr. *Sophie*-Charlotte-Adélaïde-Victoire-Agnès, née 30 juillet 1837.
2) Pr. *Charles*-Victor-Amédée-Wolfgang-Casimir-Adolphe-Botho, né 29 juillet 1838.
3) Pr. *Adélaïde*-Léopoldine-Eulalie-Sophie-Marie, née 10 févr. 1841.

Veuve du Pr. Charles-Théodore-Laurent-François (né 12 août 1778, † 18 juillet 1823, fils de Frédéric-Guillaume, grand-oncle du père du Prince-régnant):

Marie-Madelaine née Baronne de Herding.

Fille du dit Prince.

Pr. *Caroline*-Françoise-Dorothée-Josephe-Marie-Cathérine, née 25 nov. 1809, DdlCr., épouse du Comte Charles-Ferdinand de Buol-Schauenstein, envoyé d'Autriche à la cour royale de Sardaigne.

B. Ligne directe de Budingen.

I. Isembourg-Budingen à Budingen.

[Rés.: Budingen. — Possessions: 1) dans le grand-duché de Hesse les bailliages de Budingen et Mockstadt, 3,15 m. c. et 11,000 hab.; 2) dans la Hesse élect. une partie du village de Ruckingen avec 290 hab. — Création: Pr. 9 avril 1840.]

Pr. Ernest-*Casimir*, né 20 janv. 1781, lieut.-gén. et adjudant-gén. au serv. de la Hesse gr.-ducale, succ. à son père le Cte Ernest-Casimir 25 févr. 1801; mar. 10 mai 1804 à la

Pr. *Ferdinande*, née 23 juillet 1784, fille de Gustave Comte d'Erbach-Schœnberg.

Enfants.

1. Pr. *Adélaïde*, née 11 mars 1805.
2. Ernest-*Casimir*, Prince-héréd., né 14 déc. 1806, cap. de cav. au serv. de l'Autr. (en retraite), marié 8 sept. 1836 à

Thécla-Adélaïde-Louise-Julie, née 9 mars 1815, fille d'Albert-Auguste-Louis Comte d'Erbach-Furstenau.

Enfants.

1) Pr. *Bruno*-Casimir-Albert-Emile-Ferdinand, né 14 juin 1837.
2) Pr. *Adalbert*, né 17 févr. 1839.
3) Pr. *Emma*-Ferdinande-Emilie, née 23 févr. 1841.
4) Pr. *Agnès*-Marie-Luitgarde, née 20 mars 1843.

3. Pr. *Marie*, née 4 oct. 1808, mar. 10 mai 1829 à Louis Pr. de Solms-Lich et Hohen-Solms.
4. Pr. *Mathilde*, née 17 sept. 1811.
5. Pr. *Gustave*, né 17 févr. 1813, cap. de cav. du rég. de dragons des gardes pruss.; marié 31 oct 1840 à

Berthe née Comtesse de Holleben, née 16 nov. 1818, Dame hon. de l'ordre thérésien.

Enfants.

1) Pr. Gustave-*Alfred*, né 31 déc. 1841.
2) Pr. *Thécla*-Ferdinande-Henriette-Mathilde, née 19 nov. 1842.

6. Pr. *Ida*, née 10 mars 1817, mar. 20 oct. 1836 à Renard Cte de Solms-Laubach, colonel au serv. de la Prusse, command. du régim. des ulans no 5 et aide-de-camp de S. M. le Roi.

Sœur.

C. Dorothée-Louise-*Caroline*-Anne, née 31 déc. 1790, chanoinesse hon. de Ste Anne à Munich.

(Pour les lignes comtales A. II. et B. II. voir la troisième partie.)

Kaunitz-Rietberg.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possessions, en Moravie le fidéicommis destiné à la dotation de la dignité de Prince, savoir: les domaines d'Austerlitz, Ungarisch-Brod, Gross-Orczechau, Mæhrisch-Pruss, Jaromirez, Banow, Bauschitz et Jacobau. — Voir l'édition de 1836, p. 138, et celle de 1848, p. 135.]

Pr. **Aloïs**, né 20 juin 1774, Pr. de Kaunitz-Rietberg, Cte de Questenberg, succ. à son père Dominique-André 24 nov. 1812; conseiller pr. act. et ancien ambassadeur de l'Emp. d'Autriche; mar. 29 juillet 1798 à

Françoise-Xavière, née 3 déc. 1773, DdlCr. et DdP., fille de Guidobald Ungnad Cte de Weissenwolf.

Filles.

1. C. *Caroline*-Léopold.-Jeanne, née 27 mai 1801, DdlCr. et DdP., mariée 29 août 1831 à Antoine-Gundaccar Cte de Starhemberg, chambellan et major-gén. imp.-roy.; veuve depuis 12 oct. 1842.
2. C. *Léopoldine*, v. Pálffy d'Erdœd.
3. C. *Ferdinande*-Caroline-Louise, née 20 avril 1805, DdlCr., mar. 4 nov. 1822 à Louis C. de Károlyi, chamb. et cons. int. au serv. de l'Autr.

Khévenhuller-Metsch.

[Cath. — Rés.: Ladendorf et Riegersbourg en Autr. — Possessions: Le comté de Hardek, les seigneuries de Pruzendorf, Frohnsbourg, Riegersbourg, Starrein, Haut- et Bas-Mixnitz, Oberfladnitz, Peigarten et Ladendorf en Basse-Autriche et Cammerbourg en Bohème. — Voir l'édition de 1836, p. 139, et celle de 1848, p. 136.]

Pr. *Richard*-Marie-Jean-Basile, né 23 mai 1813, Prince de Khévenhuller-Metsch et Aichelberg, Cte de Hohen-Osterwitz et Annabuchl, Baron de Landskron et Wernberg, Seigneur de Carlsberg, Seigneur du comté de Hardek etc., gr.-maître héréd. de la cour en Autriche et gr.-écuyer héréd. en Carinthie, Magnat en Hongrie, chamb. imp.-roy., succ. à son père le Prince François 2 juillet 1837; marié 8 déc. 1836 à

Antoinette-Marie, née 18 avril 1818, fille de feu le Pr. Edouard Lichnowsky; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Marie-Ant.-Eléon.-Chrétienne-Hedwige, née 17 oct. 1838.
2. Jean-François-Charles-Edouard-Joseph-Némésius-Marie, né 19 déc. 1839.
3. *Sigismond*-Marie, né 31 mai 1841.
4. *Léontine*-Antonie-Marie, née 25 févr. 1843.

Frères et sœur.

1. C. *Albic*-Marie-Jean-Charles, né 19 nov. 1814, cap. de cav. du rég. autrichien no 3 des chev.-lég. de l'Archiduc Ferdinand.
2. C. *Ottomar*-Marie-Jean-Saturnin, né 29 nov. 1819, lieut. en pr. du rég. autrichien no 7 des cuir.
3. C. Marie-*Hedwige*-Ségune, née 31 août 1823.

Tante et oncle.

1. Ctesse Marie-*Caroline*-Ferdin., née 23 sept. 1763, veuve de Joseph Pr. de Soresina-Vidoni.
2. Veuve de l'oncle Pr. Charles-Marie († 2 juin 1823):

Thérèse née Comtesse de Morzin, née 18 avril 1774.

Grand-oncles et leurs descendants.

1. Fils du grand-oncle C. Jean-Joseph († 21 févr. 1792) et de Marie-Josephe née Ctesse de Schrattenbach, remariée au Pr. Colloredo († 1 oct. 1806):

1) C. *Joseph*, né 19 nov. 1776, chamb. imp.-roy.; possesseur de la seigneurie d'Osterwitz en Carinthie et de Pellendorf dans la Basse-Autriche.

2) C. Vincent (né 6 août 1780, † 1 juillet 1841). Sa veuve:

Marie née Comtesse de Seldern, née 26 nov. 1792, gr.-maîtresse de la cour de Marie-Anne Archiduchesse d'Autriche; DdlCr. et DdP.; mar. au Cte Vincent 6 avr. 1809.

Ses filles.

(1) C. *Caroline*, née 8 juillet 1810, mar. 3 mars 1832 à

Adam-Emmanuel Comte de Waldstein - Wartenberg, lieut.-colonel du rég. no 3 des chev.-lég. autrichiens.

(2) C. *Marie*, née 18 sept. 1815, DdlCr., mar. 27 juillet 1836 à Clément Comte de Saint-Julien, chamb. imp.-roy., lieut.-colonel, grand-maître fauconnier de l'Autriche etc.

3) C. *François*-Salèse, né 3 oct. 1783, bailli du chapitre de St. Joseph à Doschutz, conseiller privé et chamb. imp.-roy., FML. et divisionnaire à Prague, grand-prieur et grand-croix de l'ordre de Malte en Bohème, propr. du rég. d'inf. no 35.

2. Fille du grand-oncle C. François-Antoine († 23 déc. 1797) et de Marie-Thérèse (fille du Cte Adam de Rothal, † 9 août 1777): C. Marie-*Anne*-Joséphine; v. Liechtenstein.

3. Filles du grand-oncle C. Jean-Emmanuel (né 23 avril 1751, † au mois d'avril 1847) et de Marie-Joséphine C. de Mezzabarba († 1811):

1) C. Marie-*Léopoldine*, née 6 juin 1776, DdP., mar. 1794 au Marquis d'Adda, chamb. et cons. int. au serv. de l'Autriche, vice-présid. du gouv. de Milan; veuve depuis 29 sept. 1836.

2) C. *Marie*, née 11 mars 1778, DdP., épouse du Duc de Visconti, veuve depuis . . mars 1836.

K i n s k y.

[Cath. — Rés.: P r a g u e. — Poss.: Les majorats de Chotzen et de Rositz; les seigneuries allodiales de Bœhmisch-Camnitz, Zlonitz, Herzmanmiestetz et Horazdiowitz. — Voir l'édition de 1836, p. 142, et celle de 1848, p. 138]

Pr. *Ferdinand*-Bonaventure, Pr. de Kinsky à Wchinitz et Tettau, né 22 oct. 1834, succède à son père le Prince Rodolphe (né 30 mars 1802) 27 janv. 1836, sous la tutelle de sa mère et de son grand-oncle Frédéric-Charles Cte de Schœnborn.

Sœurs.

1. C. *Marie*-Caroline, née 22 sept. 1832.
2. C. *Rodolphine*-Caroline, née 26 juin 1836.

Mère.

Pr. *Wilhelmine*-Elisabeth, née 20 juillet 1804, fille de feu le Comte Jérôme de Colloredo-Mansfeld; DdP.; mariée 12 mai

1825 au Pr. Rodolphe, chamb. et conseiller int. au serv. de l'Autriche, président de la rég. de l'archiduché d'Autriche au-dessus de l'Ens; veuve 27 janvier 1836.

Oncle.

C. *Joseph*, né 25 oct. 1806, possesseur de la seigneurie de Kosteletz sur l'Adler en Bohème, chambellan imperial-royal et major en retraite, mar. 10 nov. 1828 à

Marie née Ctesse Czernin de Chudenitz, née 12 août 1806, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) C. Marie-*Caroline*, née 30 nov. 1830.
2) C. *Frédéric*-Charles, né 13 févr. 1834.
3) C. *Wolfgang*, né 19 janv. 1836.
4) C. *Wilhelmine*, née 19 juill. 1838.
5) C. François-Joseph, né 5 sept. 1841.

Frère du grand-père.

Comte François-de-Paula-Joseph (né 22 mars 1784, † 17 nov. 1823). Sa veuve:

Thérèse née Comtesse de Wrbna et Freudenthal, née 13 sept. 1789, DdlCr. et DdP., mariée 19 avril 1808. [*Vienne.*]

Ses enfants.

1. *Marie*-Anne, née 19 juin 1809, épouse de Guillaume Pr. de Solms-Braunfels.
2. *Dominique*, né 6 août 1810.
3. *Françoise-de-Paula*, née 8 août 1813, épouse d'Aloïs Pr.-régnant de Liechtenstein.
4. *Rodolphe*, né 4 juin 1815, capit. de cav. dans l'armée autrichienne.
5. *Eugène*, né 19 nov. 1818.

K o h a r y.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possess.: Les seigneuries de Csabrag (résid. primitive de la famille) et Szitnya, Murany, Balogwar, Rimaszets, Dorrentschin, Fulek et Ketskemet en Hongrie; Walterskirchen, Ebenthal et Durnkraut dans l'Autriche au-dessous de l'Ens, ont passé au Duc Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha. — Voir l'édition de 1836, p. 144 et celle de 1848, p. 139.]

Veuve du Prince François-Joseph, né 7 sept. 1766, chancelier de la cour en Hongrie, cons. int. act., chamb. et premier grand-maître, † 27 juin 1826:

Pr. Marie-*Antoinette*, née 31 mars 1771, fille de George-Chrétien C. de Waldstein-Wartenberg à Leitomischl; mariée 13 févr. 1792, DdP.

Fille.

Pr. *Antoinette*; v. Saxe-Cobourg-Gotha.

Lamberg.

[Cath. — Rés.: Vienne ou Steyer. — Possessions: Les seigneuries de Steyer, Weyer, Steinbach, Gœtzendorf, Alhartsberg et Blanken en Autriche; Schichowitz, Schiobetz, Raby et Budietitz en Bohême; Kutzbuchel, Kabsbourg, Lebenberg et Murichau en Tyrol. — Voir l'édition de 1836, p. 144, et celle de 1848, p. 139.]

Pr. *Gustave*-Joaquim, né 21 déc. 1812, Grand-chamb. héréd. et Grand-veneur héréd. dans l'archiduché de l'Autriche au delà de l'Ens, Grand-écuyer héréd. en Carniole etc., Grand d'Espagne de la 1ère classe, Magnat de Hongrie, Baron d'Ortenegg et d'Ottenstein sur Stockern et Amerang etc., succ. à son père le Pr. Charles-Eugène 11 mai 1831.

Lante della Rovere.

[Cath. — Rés.: Rome. — Lors de la décadence de la république de Pise la famille Lante se retira à Rome, où Louis acheta en 1558 le palais, qu'elle habite encore. — Création: Duc 1631; pour les armes v. l'édit. de 1848, p. 140.]

Jules Duc de Lante della Rovere, né à Florence 9 juillet 1789, fils de Vincent Duc de Lante et d'Elisabeth née Comtesse Sassi della Tosa, mar. 25 avril 1818 à Marie (née 1 févr. 1799), fille de Philippe-Joseph Pr. Colonna, Grand-connétable héréd. du roy. de Naples († 26 juin 1818), et de la Pr. Cathérine-Marie-Louise-Françoise née Pr. de Savoie-Carignan (née 4 avril 1762, † 4 sept. 1823); veuf depuis 11 avril 1840.

Filles.

1. D. *Charlotte*, née 8 mai 1821.
2. D. *Livie*, née 7 août 1823, mariée 28 janv. 1844 à Jean Marquis Nagliati de Ferrara.
3. D. *Cathérine*, née 23 févr. 1828, mariée 15 avril 1847 à

Pie Grazioli Baron de Castel Porziano, lieut.-colonel des auxiliaires de réserve.

Frères et sœurs du 2d lit du Duc Vincent de Lante avec Marguerite née Comtesse Mariscotti.

1. D. *Louise*, née 5 juin 1799, mar. 6 nov. 1825 au Marquis Santasilia à Naples.
2. D. *Philippe*, né 21 juin 1800, colonel de la garde civique de Rome (en retraite).
3. D. *Louis*, né 15 oct. 1802.
4. D. *Hyacinthe*, née 20 mai 1808, mar. 29 mai 1830 à Antoine Comte Mariscotti, lieut.-colonel des grenadiers de ligne au serv. du Pape.

La Trémoïlle.

[Cath. — Résidence à Paris et à Bellefontaine. — Poss.: Bellefontaine. — Voir l'édition de 1847, p. 141, et celle de 1848, p. 141.]

Louis-Charles Duc de la Trémoïlle et de Thouars, Prince de Tarente et de Talmond, né 26 oct. 1838, succ. à son père le Prince *Charles*-Marie-Joseph-Bretagne, décédé 10 nov. 1839.

Mère.

Joséphine-Eugénie-Valentine, née 7 mars 1814, Comtesse de Serrant, veuve du Prince Charles-Marie-Joseph-Bretagne; mariée 3 sept. 1830.

Sœur; des 2des noces du père avec Marie-Virginie Comtesse de St.-Didier († 16 janv. 1829).

Pr. *Charlotte*-Antoinette-Amélie-Zéphyrine, née 8 oct. 1825, mariée au Baron de Wykerslooth de Weerdesteyn.

Oncle.

Pr. Louis-Stanislas-Koska, né 11 juillet 1768, † en août 1837. Sa veuve:

Auguste, née 15 janv. 1814, fille d'Alexandre Murray, second fils de John Murray, Pair d'Angleterre et d'Ecosse Cte de Dunmore; mariée 12 août 1834.

Ses filles.

1) Pr. Félicie-Emanuelle-Agathe, } jumelles, nées 8 juill.
2) Pr. Louise-Marie, } 1836.

Leiningen (Linange).

[Luth. — Rés.: Amorbach. — La principauté de Leiningen comprend: 1) dans le gr.-duché de Bade les bailliages de Mosbach, Boxberg, Schupf, Buchen, Wall-Duren, Bischofsheim, Eberbach, Hardheim, Lauda et Ripperg, $19\frac{3}{5}$ m. c. avec 90,140 hab.; 2) en Bavière les bailliages de Miltenberg et d'Amorbach, $5\frac{1}{5}$ m. c. et 16,855 hab.; 3) dans le gr.-duché de Hesse la jurisdiction dans les villages de Hesselbach, Gammelsbach, Keilbach, Hebsthal et Untersensbach. — Voir l'édition de 1836, p. 148, et celle de 1848, p. 142.]

Pr. *Charles*-Frédéric-Guillaume-Emich, né 12 sept. 1804, succ. à son père le Pr. Emich-Charles 4 juillet 1814; décl. majeur 12 sept. 1823, lieut.-général au serv. de la Bavière, propr. du 5e rég. des chev.-lég.; mar. 13 févr. 1829 à *Marie* née Comtesse de Klebelsberg, née 27 mars 1806.

Fils.

1. Pr. *Ernest*-Léopold-Victor-Charles-Auguste-Joseph-Emich, né 9 nov. 1830.
2. Pr. *Edouard*-Frédéric-Maximilien-Jean, né 5 janv. 1833.

Sœur.

Pr. *Anne-Féodorowna*, née 7 déc. 1807, épouse d'Ernest Pr. de Hohenlohe-Langenbourg.

Mère.

Pr. Marie-Louise-*Victoire*, née 17 août 1786, fille de François Duc de Saxe-Cobourg; mar. 21 déc. 1803 au Pr. Emich-Charles, veuve 4 juillet 1814; remariée à Edouard Pr. de la Grande-Bretagne et Duc de Kent, veuve dep. 23 janv. 1820; mère de la Reine Victoire de la Grande-Bretagne.

(Pour les lignes comtales v. la III partie.)

Leuchtenberg.

[Cath. — Rés.: St. Pétersbourg. — Possessions: 1) en Bavière la principauté d'Eichstædt, comprenant a) les bailliages d'Eichstædt ($5\frac{3}{4}$ m. c. et 16,785 habit.), Kipfenberg ($4\frac{3}{4}$ m. c. et 7719 habit.), Beilengries ($5\frac{1}{2}$ m. c. et 10,824 habit.) et Gréding ($4\frac{1}{2}$ m. c. et 12,386 habit.); b) le château et la terre d'Ismaning près de Munich; 2) en Russie, au gouv. de Tamboff, deux terres ayant une aire de 20,000 dessiatines avec 2000 paysans. — Voir l'édition de 1836, p. 152, et celle de 1848, p. 143.]

Duc *Maximilien*-Joseph-Eugène-Auguste-Napoléon, Duc de Leuchtenberg et Pr. d'Eichstædt, né 2 oct. 1817, succède à son frère le Duc Auguste 28 mars 1835 sous tutelle maternelle; aide-de-camp général de S. M. l'Empereur de Russie, lieut.-général au serv. de la Russie, commandeur de la 1ère brigade de la 1ère division de cavalerie légère des gardes et chef du rég. des hussards Duc Maximilien de Leuchtenberg, colonel-propriétaire du 6 rég. des chev.-lég. de la Bavière; chef du corps des cadets des ingénieurs mineurs; présid. de l'acad. des arts à St. Pétersbourg, membre honor. de l'académie russe des sciences, ainsi que des universités de St. Pétersbourg, de Moscou et de Casan; a reçu depuis son mariage le titre d'Altesse imp.; mar. 14 (2) juillet 1839 à la

Grand'-Duchesse *Marie*-Nicolaïewna, fille aînée de l'Empereur Nicolas I de toutes les Russies, née 18 (6) août 1819, Duchesse de Leuchtenberg et Princesse d'Eichstædt.

Enfants.

1. Pr. *Marie*-Maximilianowna, Princesse de Leuchtenberg, née 16 (4) oct. 1841; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.
2. Pr. *Nicolas*-Maximilianowich, né 4 août (23 juillet) 1843; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.
3. Pr. *Eugénie*-Maximilianowna, née 1 avril (20 mars) 1845; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.
4. Pr. *Eugène*-Maximilianowich, né 8 févr. (27 janv.) 1847; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Josephine*, Reine de Suède.
2. Veuve du frère Auguste Prince de Portugal (né 9 déc. 1810, † 28 mars 1835):

Dona *Maria II* da Gloria Reine de Portugal, mar. p. p. 1 déc. 1834 et en personne 26 janv. 1835.

3. Pr. *Amélie;* v. Brésil.
4. Pr. *Théodolinde*-Louise-Eugénie-Napoléone, née 13 avril 1814, mar. 8 févr. 1841 à Guillaume Comte de Wurtemberg.

Mère.

D. *Auguste-Amélie*, née 21 juin 1788, fille de feu Maximilien Joseph Roi de Bavière; mar. 14 janv. 1806 à Eugène Duc de Leuchtenberg et Pr. d'Eichstædt; veuve 21 févr. 1824.

Leyen.

[Cath. — Rés.: Waal près d'Augsbourg, roy. de Bavière. — Possessions: 1) dans le gr.-duché de Bade le comté de Hohen-Géroldseck, $2\frac{1}{4}$ m. c. et 4523 habit.; 2) dans le duché de Nassau les seigneuries de Fachbach et Nievern; 3) dans les prov. rhénanes de Prusse la seigneurie d'Ahrenfels; 4) en Bavière les seigneuries de Waal, Schwabdiessen et Hurlach; en tout 8 m. c. et 19,843 hab. — Voir l'édition de 1836, p. 153, et celle de 1848, p. 144.]

Pr. *Erwin*-Charles-Damien-Eugène, né 3 avril 1798, colonel à la suite au serv. de la Bavière; succ. à son père Philippe-François 23 nov. 1829; mar. 18 août 1818 à la
Pr. *Sophie*-Thérèse-Jeanne, née 24 nov. 1798, fille de François-Philippe Comte de Schœnborn-Buchheim.

Enfants.

1. Pr. *Philippe*-François-Erwin-Théodore, né 14 juin 1819.
2. Pr. *François*-Louis-Erwin-Damien, né 17 févr. 1821.
3. Pr. *Amélie* - Sophie - Marie - Erwine - Caroline-Louise, née 17 déc. 1824.

Sœur.

Pr. *Amélie*-Thérèse-Marie-Antoinette-Charlotte, née 2 sept. 1789, mariée au mois d'août 1810 au Comte Tascher de la Pagerie, chamb. au serv. de la Bavière.

Lichnowsky.

[Cath. — Rés.: le château de Grætz près de Troppau et le château de Krzyzanowitz près de Ratibor. — Possess.: 1) les majorats Kuchelna, Grabowka, Krzyzanowitz et Bolatitz, $6\frac{1}{2}$ m. carrés, 26 villages avec 13,780 hab. dans la Silésie pruss.; 2) la seigneurie allodiale de Grætz, 4 m. c., 1 ville et 19 villages avec 7840 habit., dans la Silésie autrich. — Voir l'édition de 1836, p. 155, et celle de 1848, p. 145]

Pr. *Félix*-Marie-Vincent-André, né 5 avril 1814, 4ème Prince de Lichnowsky, Comte de Werdenberg, Seigneur noble de Woschutz, Seign. de Kuchelna etc., ainsi que de la seigneurie allodiale de Grætz; succède à son père le Pr. Edouard (né 19 sept. 1789) 1 janv. 1845; chamb. imp.-roy.; ci-devant général de brigade et adjudant-gén. dans l'armée carliste espagnole.

Frères et sœurs.

1 *Léocadie*-Anastasie-Constance, née 2 mai 1816, mariée 10 sept. 1837 à Adolphe Comte Viczay de Vicza, Hedervár et Loos, Magnat de Hongrie.

2. *Antoinette*-Marie, née 18 avril 1818, DdlCr. et DdP., mar. 8 déc. 1836 à Richard Pr. de Khévenhuller-Metsch.

3. Comte *Charles*-Fauste-Timoléon-Marie, né 19 déc. 1820, chev. de justice de l'ordre de St. Jean, commissaire d'un cercle en Galicie.

4. C. *Robert*-Richard-Fortuné-Marie, né 7 nov. 1822, prêtre, camérier secrét. de Sa Sainteté, à Rome.

5. C. *Othénio*-Bernard-Jules-Eudoxius-Marie, né 7 mai 1826, lieut. imp.-roy. du rég. autr. d'inf. no 60 Pr. de Wasa.

Mère.

Princesse *Eléonore*, née 24 mai 1795, fille de feu Charles Cte de Zichy, ministre d'état et de confér. au serv. de l'Autriche; DdlCr. et DdP., veuve du Pr. Edouard-Marie 1 janv. 1845.

Enfants de l'oncle Comte Guillaume-Adolphe († . . 1836):

1. C. *Guillaume*-Charles, né 1793, chambellan imp.-roy., FMLieut. et divisionnaire en Italie.

2. Ctesse *Frédérique*, née . . 1795.

L i g n e.

[Cath. — Rés.: le château de Beloeil près de Mons. — Possessions: en Galicie, cercle de Tarnopol, la ville de Zbaracız avec ses dépendances de Staryzbaractz, Zolme, Bazazince et Tarazawka, les terres et seigneuries de Chomy et Dubowce, Gourky, Surowa et Gling dans le cercle de Tarnow. — Voir les éditions de 1836, p. 156, et de 1848, p. 146.]

Pr. *Eugène*-Lamoral, né 28 janv. 1804, Pr. d'Amblise et d'Epinoy, Grand d'Espagne de la première classe, chambellan imp.-roy., succ. à son père le Pr. Louis-Lamoral 10 mai 1813 et à son grand-père le Pr. *Charles*-Joseph 13 déc. 1814; veuf I) d'Amélie-Mélanie, fille de Louis Marquis de Conflans; II) de *Natalie*-Charlotte-Auguste, fille de George-Philippe Marquis de Trazegnies; marié III) 28 oct. 1836 à la

Pr. *Hedwige*-Julie-Wanda née Princesse Lubomirska, née 29 juin 1815, fille de Henri Pr. Lubomirsky.

Fils du premier lit.

1. Pr. *Henri*-Maximilien-Joseph-Charles-Louis-Lamoral, né 6 oct. 1824, lieut. du rég. des ulans: Archiduc Charles.

Fille du second lit.

2. Pr. *Natalie*-Flore-Georgine-Eugénie, née 31 mai 1835.

Enfants du troisième lit.

3. Pr. *Charles*-Joseph-Lamoral, né 17 nov. 1837.
4. Pr. *Edouard*-Henri-Lamoral, né 7 févr. 1839.
5. Pr. *Isabelle*-Hedwige-Mathilde-Eugénie, née 15 avril 1840.
6. Pr. *Marie*-Georgine-Sophie-Hedwige-Eugénie, née 19 avril 1843.

Mère.

Louise née Comtesse de Duras, née en 1785, veuve du Pr. Louis-Lamoral; remariée en 1815 au Cte d'Outremont.

Tante.

Pr. *Flore*, née 18 nov. 1775, veuve depuis 9 janv. 1836 de Raban Baron de Spiegel de Pickelsheim, FML. au serv. de l'Autriche.

Lobkowitz.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 158, et celle de 1848, p. 147.]

I. Branche.

[Rés.: Vienne; en été Eisenberg en Bohème. — Possessions: Le duché de Raudnitz (39 villages), le majorat de Bilin (2 m. c. et 10,000 habit.), les seigneuries de Hoch-Chlumetz, Muhlhausen, Enzowan, Liebshausen, Eisenberg-Neundorf et Liebeschitz, puis les terres de Brosan, Mireschowitz, Schrœckenstein, Prziczow, Skreyschow etc. en Bohême, et les seigneuries de Pfannberg et Stattenberg en Styrie.]

Pr. *Ferdinand*-Joseph-Jean-Népomuc, né 13 avril 1797, Duc de Raudnitz, Comte-princ. de Sternstein, Grand-trésorier hérédit. du roy. de Bohème, chamb. autr., fils du Pr. François-Joseph-Maximilien († 13 déc. 1816); mar. 9 sept. 1826 à la

Pr. *Marie*, née 31 déc. 1808, fille de feu Maurice Pr. de Liechtenstein; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Pr. *Maximilien*-Marie-Oswald, né 5 août 1827.
2. Pr. *Maurice*, né 2 juin 1831.

3. Pr. *Léopoldine*-Louise-Gabrièle-Marie, née 22 mars 1835.
4. Pr. *Marie*-Léopoldine-Aloïse-Symphorose, née 18 juillet 1841.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Gabrièle*-Marie, Pr. douairière d'Auersperg.
2. Pr. Marie-*Eléonore*, épouse du Pr. Vériand de Windisch-Grætz; v. Windisch-Grætz.
3. Pr. *Jean*-Népomuc-Charles, né 14 janv. 1799, chamb. et maj. au serv. de l'Autriche (en retraite), possess. de la seign. de Zieltsch et de la terre de Plane, héritier des seigneuries et terres du Cte de Wrtby Konopischt, Schinkau, Nékmirz et Krzimitz en Bohème; marié 20 mai 1834 à Caroline, fille d'Eugène Cte de Wrbna (née 11 févr. 1815, † 18 oct. 1843). [Rés. Prague; en été Konopischt.]

Enfants.

1) Pr. *Caroline*, née 29 avril 1835.
2) Pr. *Marie*, née 13 juillet 1837.
3) Pr. *François*-Eugène, né 15 mars 1839.
4) Pr. *Jeanne*-Népomucène, née 16 juin 1840.
5) Pr. *Eugène*, né 19 juin 1842.
6) Pr. *Anne*, née 6 avril 1847.

4. Pr. *Thérèse*-Caroline-Sidonie, née 13 sept. 1800.
5. Pr. *Joseph*-François-Charles, né 17 février 1803, major-général au serv. de l'Autriche et brigadier à Prague, poss. de la seigneurie d'Unterberzkowitz et des terres de Strzem, Cittow et Daniowes en Bohème, marié 20 août 1835 à Antoinette née Comtesse de Kinsky (née 7 mai 1815); veuf depuis 31 déc. 1835.
6. Pr. *Louis*-Jean-Charles, né 30 nov. 1807, capit. de cav. en retraite, possesseur des seigneuries de Gross-Méseritsch et Frischau en Moravie, mar. 6 mai 1837 à la

Pr. *Léopoldine*, fille de feu Maurice Pr. de Liechtenstein, née 4 nov. 1815, DdlCr. et DdP. [Rés.: Vienne; en été Gross-Méseritsch.]

Enfants.

1) Pr. *Ludwige*, née 15 mai 1838.
2) Pr. *Rodolphe*-Ferdinand, né 16 août 1840.
3) Pr. *Louis*-Léopold-Max.-Apollonius, né 18 avril 1843.
4) Pr. *Anne*, née 6 avril 1847.

7. Pr. *Anne*-Marie-Thérèse, née 23 janvier 1809, DdlCr. et DdP., mariée 29 mai 1827 à François-de-Paule-Ernest Comte de Harrach, chamb. imp.-roy.

8. Pr. *Sidonie*-Caroline, née 13 févr. 1812, DdlCr. et DdP., mariée 6 nov. 1832 à Ferdinand-Léopold Comte Pálffy, chamb. imp.-roy. et administr. du comitat de Presbourg.
9. *Charles*-Jean, né 24 nov. 1814, conseiller de la cour.

II. Branche.

[Rés.: Prague; en été Horzin près de Melnik en Bohème. — Possessions: Les seigneuries de Drhowle, Sedlitz et Czizowa dans le cercle de Prachin et les seigneuries de Melnik, Schopka, Bischitz, Czecelitz et Skuhrow dans le cercle de Bunzlau en Bohème (10 m. c. et 32,000 habit.).]

Pr. *George*-Chrétien-François, né 14 mai 1835, Duc de Raudnitz, fils du Pr. *Auguste*-Longin (conseiller int. imp.-roy. et présid. de la chambre de la monnaie et des mines, né 15 mars 1797, † 17 mars 1842).

Sœurs.

1. Pr. Marie-*Sidonie*, née 4 oct. 1828.
2. Pr. Marie-*Hedwige*, née 15 sept. 1829.
3. Pr. Anne-*Polyxène*, née 21 nov. 1830.
4. Pr. *Rose*, née 13 juin 1832.

Mère.

Pr. Marie-Anne-*Berthe*, née 2 sept. 1807, fille de feu Joseph Prince de Schwarzenberg, DdP., mar. à Auguste-Longin Pr. de Lobkowitz 10 nov. 1827; veuve depuis 17 mars 1842.

Oncles et tantes.

1. *Ludmille*, née 15 mars 1798, mar. au Duc d'Arenberg.
2. Prince Joseph-Marie-Auguste (né 19 avril 1799, mar. 10 nov. 1829, † 20 mars 1832). — Sa fille:
   Pr. *Marie*, née 10 nov. 1830.
3. Pr. *François*-George, né 24 avril 1800, chamb. imp.-roy., lieut.-colonel en retraite, chevalier de l'ordre teutonique, grand-capitulant, commandeur à Grosssonntag et conseiller du bailliage d'Autriche.
4. Pr. Marie-*Hélène*, née 10 févr. 1805.

Lœwenstein-Wertheim.

[Voir l'édition de 1847, page 151, et celle de 1848, p. 150.]

I. Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg.

[Evang. — Possessions communes des deux lignes de Vollrath et de Charles: 1) au roy. de Wurtemberg, cercle du Neckar, $\frac{5}{6}$ du comté

de Lœwenstein, $2\frac{1}{2}$ m. c. et 6534 habit.; 2) au gr.-duché de Bade la moitié du comté de Wertheim et le bailliage de Freudenberg etc., $3\frac{1}{2}$ m. c. et 9380 habit.; 3) en Bavière, cercle de la Basse-Franconie, le bailliage de Triefenstein, $1\frac{1}{4}$ m. c. et 1770 habit. — Voir l'alm. de 1848, p. 150.]

I. Branche Vollrathienne
ou branche aînée de la Maison de Lœwenstein.

[Rés.: Wertheim. — Outre la part qu'elle a aux possessions nommées ci-dessus, cette ligne possède à elle seule : 1) en Wurtemberg, cercle du Jaxt, la seigneurie de Michelbach (Limpourg-Sontheim-Michelbach) avec $\frac{1}{3}$ du comté de Limpourg-Ober-Sontheim ; 2) en Bavière, cercle de la Basse-Franconie, le comté-princier d'Umpfenbach ; 3) en Bohème les terres de Lucawetz et Slawietine au cercle de Czaslau.]

Pr. *George*-Guillaume-Louis, né 15 nov. 1775, major-gén. au service du gr.-duché de Bade, fils du Pr. Jean-Charles-Louis († 16 février 1816); actuellement Sénieur de toute la famille de Lœwenstein. Première épouse: Ernestine-Louise-Caroline-Frédérique née Comtesse de Puckler et Limpourg (née 24 juin 1784, mar. 26 août 1800, † 26 juin 1824). Seconde épouse:

Charlotte-Sophie-Henriette-Louise, née 25 juin 1803, fille de feu Henri-Ferdinand Cte d'Isembourg-Philippseich ; mar. 22 janv. 1827.

Enfants.

1. Pr. *Adolphe*-Charles-Constantin-Frédéric-Louis-Vollrath-Philippe, Pr. héréd., né 9 déc. 1805, cap. de cav. au serv. de la Prusse, mar. 18 avril 1831 à

Cathérine née Baronne d'Adlerhorst, née 3 sept. 1807.

2. Pr. *Malvine*, née 27 déc. 1808, épouse de Frédéric Comte d'Isembourg-Philippseich.

Frère.

Pr. Guillaume-Ernest-Louis-Charles, né 27 avril 1783, † 15 août 1847. Sa veuve:

Dorothée née Baronne de Kahlden de la maison de Malzin, née 6 nov. 1793, mariée le 26 juillet 1812.

Ses fils.

1) Pr. *Guillaume*-Paul-Louis, né 19 mars 1817, secrét. de lég. au serv. de la Prusse à Londres.

2) Pr. *Léopold*-Emile-Louis-Conrade, né 26 nov. 1827.

2. Branche de Charles.

[Résid.: Kreuz-Wertheim. — Voir l'alm. de 1848, p. 151.]

Pr. *Charles-Frédéric*-Louis, né 26 avril 1781, fils de Frédéric-Charles-Dieudonné (✝ 3 août 1825) et de Françoise-Julie-Charlotte née Rhingrave de Salm-Grumbach (✝ 30 déc. 1820).

Frère.

Pr. Frédéric-Chrétien-*Philippe*, né 13 mai 1782.

II. Lœwenstein-Wertheim-Rochefort ou Rosenberg.

[Cath. — Rés.: Kleinheubach-sur-Mein. — Possessions actuelles: 1) en Bavière, cercle de la Basse-Franconie, les seigneuries de Heubach, Rothenfels et Neustadt avec Wœrth et Trennfurth et une partie de Remmlingen, 5 milles c. géogr. et 17,167 hab.; 2) en Wurtemberg, cercle du Neckar, $\frac{1}{6}$ du comté de Lœwenstein, comprenant le bailliage d'Abstadt, $\frac{1}{3}$ m. c. et 1000 habit., 3) en Bade, cercle du Bas-Rhin, la moitié du comté de Wertheim, la seigneurie de Bronnbach et Rosenberg avec une partie de la seigneurie de Gerichtstetten et du canton de Widdern, $3\frac{1}{2}$ m. c. et 10,045 habit.; 4) dans la Hesse grand-ducale, prov. de Starkenbourg, les seigneuries de Habizheim et Nausess avec la moitié de la seigneurie de Breuberg, 3 m. c. et 10,630 habit.; 5) en Bohême, cercle de Pilsen, les seigneuries de Hayd, Bernarditz, Elsch, Widlitz, Zébau, Wéseritz, Schwanberg, Guttenstein et Skupsch, 9 m. c. et 20,395 habit.; total 21 m. c. et 59,287 habit. — Voir l'édition de 1836, p. 161, et celle de 1848, p. 152.]

Pr. *Charles*-Thomas-Albert-Louis-Joseph-Constantin, né 18 juillet 1783, succ. à son père le Pr. Dominique-Constantin 18 avril 1814; mar. 29 sept. 1799 à

Sophie-Louise-Wilhelmine, née 20 juin 1784, fille de Joseph-Nicolas Comte de Windisch-Grætz.

Enfants.

1. Pr. Constantin-Joseph, Pr. héréd. (né 28 sept. 1802, ✝ 27 déc. 1838), mar. 31 mai 1829 à Marie-Agnès-Henriette Pr. de Hohenlohe-Langenbourg, née 5 déc. 1804, ✝ 9 sept. 1835).

   Ses enfants.

   1) Pr. *Adélaïde*-Sophie-Amélie-Louise-Jeanne-Léopoldine, née 3 avril 1831.

   2) Pr. *Charles*-Henri-Ernest-François, né 21 mai 1834.

2. Pr. *Léopoldine*-Marie, née 29 déc. 1804, mar. 31 juillet

1821 à son oncle le Prince Constantin de Lœwenstein, lieut.-général et adjudant-gén. au serv. de la Bavière (né 26 mars 1786); veuve depuis 9 mai 1844.

3. Pr. *Adélaïde*-Eulalie-Louise-Marie, née 19 déc. 1806, mar. 28 mai 1826 à Camille Pr. de Rohan-Rochefort, Duc de Bouillon et de Montbazon.

4. Pr. *Marie*-Crescence-Octavie, née 3 août 1813, mar. 4 oct. 1836 à Victor Prince d'Isembourg-Birstein; veuve depuis 15 février 1843.

. Pr. *Eulalie*-Egidie, née 31 août 1820.

Frère.

Pr. Constantin-Louis-Charles-François, lieut.-gén. et adjud.-gén. au serv. de la Bavière (né 26 mars 1786, † 9 mai 1844). Sa veuve :

Pr. *Léopoldine*-Marie, née 29 déc. 1804; v. ci-dessus.

Frères et sœur du 2d lit du père.

1. Pr. *Auguste*-Chrysostome-Charles, né 9 août 1808, cap. de cav. au serv. de l'Autriche, rég. des huss.: Roi de Wurtemberg no 6.
2. Pr. Maximilien-*François*, né 3 avril 1810, capit. autrich. de caval., en retraite.
3. Pr. Marie-*Joséphine*-Sophie, née 9 août 1814, mar. I) 24 mars 1841 à François Pr. de Salm-Salm († 31 déc. 1842) et II) 3 déc. 1845 à Charles Pr. de Solms, capit. du rég. autr. des cuir. no 3, Roi de Saxe (v. Solms-Braunfels).

Looz et Corswarem.

[Cath. — Rés.: Château de Bonlez, arrondissement de Nivelles, prov. de Brabante. — Voir l'édition de 1848, p. 153.]

Duc *Charles*-François-Guill.-Ferd., né 9 mars 1804, fils du Duc Charles-Louis-Auguste-Ferd.-Emmanuel († 16 sept. 1822); marié 15 oct. 1829 à

Mina-Anne-Gertrude-Jacqueline, née 31 oct. 1802, fille du Chevalier van Lockhorst, Seigneur suzerain de Toll-Veenhuyzen et de la baronie de Bonlez, veuve de F.-W. de Heeckeren de Nettelhorst.

Enfants.

1. Pr. *Mina*-Caroline-Amélie, née 16 juin 1830.
2. Pr. *Octavie*-Alphonsine-Hermine, née 24 févr. 1832.
3. Duc *Charles*-Léopold-Aug.-Louis-Philippe, né 25 févr. 1833.

4. Pr. *Ernest*-Alexandre-Louis-Charles-Napoléon-Auguste, né 5 sept. 1834.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Auguste*-François-Charles, né 9 mars 1805, marié 1 août 1835 à
Albertine-Louise Baronne van Lockhorst, née 13 juin 1820. [*Bruxelles.*]

Fille.

Pr. *Louise*-Albertine, née 16 juin 1836.

2. Pr. *Caroline*-Arnoldine-Irénée, née 28 juin 1807, mariée 26 juillet 1826 à Don José Mariano de la Riva-Aguero, Marquis de Monte-Alegre d'Aulestia, ci-devant président de la république et grand-maréchal des armées du Pérou.
3. Pr. *Octavie*-Victoire-Ant.-Zoé, née 7 juin 1811, mar. 6 nov. 1839 à Dirck Baron van Lockhorst.
4. Pr. *Zéphyrine*-Joséphine-Arnoldine-Caroline, née 26 août 1812, mariée 14 mars 1836 à Louis-François Dumonceau, fils du gén. Dumonceau Comte de Berghendael († en 1821).
5. Pr. *Edmond*-Prosper-Perpétuo-Théodore, né 9 nov. 1813. [*Château de Grez*, arr. de Nivelles.]
6. Pr. *Guillaume*-Désiré-Polidore, né 2 janv. 1817, marié 15 mai 1838 à
Eugénie-Angeline-Jeannette O'Sullivan de Terdeck, née 10 mars 1817. [*Château de Grez.*]

Enfants.

1) Pr. *Alice*-Eugénie-Alphonsine-Mathilde, née 12 février 1839.
2) Pr. *Frédéric*-Guillaume-Charles-Denis, né 19 déc. 1842.
3) Pr. *Marie*-Adélaïde-Rénée-Isabelle-Eugénie, née 19 sept. 1846.

Mère.

Marie-*Caroline* Baronne de Nue, veuve de feu le Duc Charles-Louis-Auguste-Ferd.-Emmanuel depuis 16 sept. 1822, remariée 22 juillet 1823 à Alphonse Prudent Huyttens de Beaufort.

Oncles et tantes.

1. *Thérèse*, née 14 mai 1768.
2. Duc Joseph-Arnold Prince de Rheina-Wolbeck (né 14 sept. 1770, † 30 oct. 1827). Sa veuve:
Charlotte-Constance, fille de Victorin Comte de Lasteyrie-Dusaillant; mariée 18 août 1813.
3. *Amour*, né 16 juin 1782.

LUBOMIRSKI.

[Cath. — Possessions: 1) en Galicie les seigneuries de Lancut, Rzeszow, Przeworsk, Brzezany, Narajow, Rozwadow, Charzewice, Grzymalow et Pomorzany; 2) au roy. de Pologne Garbow, Kamionca, Mokolow, Grusczyn, Janowiec et Lubnice; 3) Dubno en Volhynie. — Voir l'édition de 1836, p. 170, et celle de 1848, p. 155, où se trouvent les notices sur les créations, les armoiries et l'origine des lignes diverses.]

I. Ligne du Prince Jérôme, à Rzeszow.

Pr. *George*, né 9 oct. 1799, fils du Pr. François, mar. 28 février 1832 à
Félicie née Ctesse Mniszek-Buzenin, née 22 déc. 1810, DdlCr.

Frère.

Pr. *Adam*, né 6 février 1812, marié 14 oct. 1840 à
Caroline née Pr. Poninska-Lodzia, née 25 déc. 1818.

Enfants.

1. Wanda-Marie-Hélène, née 13 sept. 1841.
2. Jérôme-Adam, né 5 janvier 1844.

II. Ligne du Prince François.

1ère branche, du Pr. François-Xavier.

Pr. *Constantin*-Stanislas-Xavier-Félix, né 18 nov. 1786, fils du Pr. François-Xavier, maj.-gén. au serv. de la Russie, dep. 1830 en retraite, marié 18 (12?) févr. 1812 à
Cathérine née Comtesse Tolstoy, née 15 août 1789.

Enfants.

1. *Théophile*, née 12 déc. 1812.
2. Valentine-Marie-Isabelle, née 28 févr. 1817, mariée le 20 avril 1845 au Comte Paul Ségur d'Aguesseau.
3. Sigismond-Marie-Joseph-Const.-Xavier, né 8 déc. 1822.
4. Chrétienne-Marie-Alexandr.-Emmanuèle, née 28 nov. 1825.
5. Hedwige-Marie-Elisabeth-Joséphine, née 7 mars 1828.
6. Marie-Anne-Dorothée, née 1 juillet 1831.
7. Anne-Marie-Clémentine, née 6 mars 1837.

Frères.

1. Pr. Eugène (né 1790, † 1834), marié I) . . . 1817 avec Marie née Comtesse Czacka († 1834). Veuve du second lit:
Clémentine née Princesse Czetwertynska, née . . . .

Ses fils du 1er lit.

1) Etienne-Xavier-Thaddée-Paul, né 21 févr. 1819, maréchal de district.
2) Ladislas-Jean-Emmanuel, né 19 juin 1824.
3) Eugène-Adolphe, né 17 juin 1825.
4) Thaddée-Jean, né 24 sept. 1826.

2. Antoine-Jules, né 13 sept. 1801, lieut.-colonel au serv. de la Russie, marié le 15 mai 1832 avec
Honorine Kraszewska, née 12 janvier 1814.

Enfants.

1) François-Xavier, né 22 août 1833.
2) *Julie*, née 22 mai 1836.
3) *Alexandre*, né 10 nov. 1839.
4) *Marie*, née 15 juillet 1842.
5) *Dorothée*, née 26 juin 1843.
6) *Stéphanie*, née 19 sept. 1845.
7) Antoine-Casimir, né 31 juillet 1847.

3. Alexandre-Ignace, né 11 août 1802, gentilhomme de la chambre de l'Empereur de Russie, mar. . . . . à
Julie née Pr. Radzivill, née . . . .

2ème branche, du Prince Joseph.

Pr. *Henri*, né 15 sept. 1777, fils du Pr. Joseph, fondateur du Majorat de Przeworsk en Galicie, curateur héréd. de l'instit. nation. d'Ossolinsky à Léopol, marié 24 mai 1807 à
Thérèse, née 13 juillet 1785, fille de Joseph-Clément Pr. de Czartoryski.

Enfants.

1. Pr. *Isabelle*, née 1 mars 1808, mar. 7 juillet 1829 à Ladislas Lubartawicz Pr. Sangusco.
2. Pr. *Hedwige*, née 29 juin 1815, mar. 28 oct. 1836 à Eugène Pr. de Ligne.
3. Pr. *George*, né 28 mai 1817.

Sœur.

Hélène, née 6 janv. 1783, DdlCr. et DdP., mariée au Cte Stanislas Mniszek-Buzenin, cons. int. imp.-roy., grand-maréchal dans le royaume réuni de Galicie et Lodomérie, veuve depuis le 29 oct. 1846.

3ème branche, du Pr. Michel.

Joseph Pr. Lubomirski, né 26 sept. 1795, possesseur de la principauté de Dubno dans la Russie méridionale, conseiller privé de l'Emp. de Russie, mar. 21 nov. 1808 à
Dorothée née Comtesse Stecka.

Fils.

Pr. *Marcellin*, né 15 mars 1810, marié 4 avril 1837 à
Hedwige Pr. Jablonowska, née 20 nov. 1819, fille de feu le Pr. Maximilien Jablonowski.

Fils.

Pr. *Joseph*, né 25 août 1839.

Mère.

Pr. *Madelaine* née Comtesse Raczynska, veuve de Michel Pr. Lubomirski.

L Y N A R.

[Luth. — Rés.: Drehna en Lusace. — Voir les éditions de 1836, p. 173, et de 1848, p. 157.]

Pr. Roch-*Othon*-Manderoup-Henri, né 21 févr. 1793, chamb. autrich., fils du Pr. Maurice-Louis-Ernest († 15 août 1807), mar. 15 août 1816 à *Eléonore*-Louise-Hedwige née Ctesse de Bose (née 15 sept. 1797); veuf depuis 26 sept. 1831.

Fils.

1. C. *Alfred*-Hermann-Othon-Louis, né 9 sept. 1820.
2. C. *Ernest*-Ottocar, né 1 janv. 1824.

Frères et sœur.

1. C. *Sophie*-Isabelle-Henriette, née 11 sept. 1791.
2. C. Roch-*Henri*, né 5 févr. 1796.
3. C. Roch-*Ernest*, né 13 avril 1797, major de cav. au 1 rég. des ulans de la garde royale de Prusse, marié 19 nov. 1833 à

Louise née Baronne de Lœbenstein, née 2 déc. 1812.

Enfants.

1) Ernest-Manderoup-*Alexandre*, né 17 sept. 1834.
2) *Marguerite*-Isabelle-Eléonore, née 4 mars 1839.

M A S S I M O.

[Cath. — Rome. — Possession: la principauté d'Arsoli dans la comarque de Rome. — Voir l'édition de 1838, p. 122, et celle de 1848, p. 158.]

I. Branche des Princes Massimo.

Prince Don Camille-Victor Massimo Pr. d'Arsoli, né à Rome 15 août 1803, fils du Prince Camille-Maximilien († 7 mai

1840) et de la Princesse Christine de Saxe († 20 août 1837), grand-maître des postes pontificales; marié I) 11 oct. 1827 à la Pr. Marie-Gabrièle de Savoie-Carignan (née 18 sept. 1811, † 10 sept. 1837); mar. II) 2 oct. 1842 à

Hyacinthe Della Porta, fille de feu Philippe Comte Della Porta-Rodiani, née 18 févr. 1821.

Fils, a) du 1er lit.

1. Charles-Albert, né 3 déc. 1836.

Enfants, b) du 2d lit.

2. Philippe-Maximilien, né 15 nov. 1843.
3. Marie-Françoise, née 23 nov. 1846.

Sœurs.

1. *Joséphine*, née à Rome 27 sept. 1799, mariée 25 nov. 1818 à D. Octave Prince Lancelotti.
2. *Thérèse*, née à Dresde 14 mars 1801, mariée 26 mai 1821 à Urbain Prince del Drago.
3. *Barbe*, née à Rome 20 déc. 1813, mariée 16 mai 1832 à D. Jean Ruspoli Prince de Cervetéri.

II. Branche des Ducs Massimo.

Marius Massimo, né 5 juin 1808, succède à son père le Duc *François* (né 8 août 1773, † 12 déc. 1844); dans le ministère provisoire du 3 mai 1848 ministre du commerce, des beaux-arts et de l'industrie, de même commandeur de la garde nationale de Rome; marié 18 mai 1834 à

Marie-Hippolyte, fille de feu Louis Buoncompagni-Ludovisi Pr. de Piombino, née 21 sept. 1813.

Fils.

Emile, né 2 mai 1835.

Sœur.

Wilhelmine, née 25 nov. 1811, mariée 4 oct. 1829 à Antoine Duc de Sora (v. Buoncompagni-Ludovisi).

Metternich-Winnebourg.

[Cath. — Rés.: actuellement à Londres. — Possessions: En Bohême la seigneurie de Plass réunie aux domaines de Katzerow, Biela et Kraschau, — la seigneurie de Kœnigswart réunie aux domaines de Miltigau, Amonsgrun et Marcusgrun; en Moravie la seigneurie de Brzezowitz et le domaine de Kowalowitz; le domaine

et le château de Johannisberg sur le Rhin. — Voir l'édition de 1836, p. 174, et celle de 1848, p. 159.]

Clément-Venceslas-Lothaire Pr. de Metternich-Winnebourg, né 15 mai 1773, Duc de Portella, Comte de Kœnigswart etc., Grand d'Espagne de la 1ère cl., depuis l'an 1809 ministre d'état et de conférence, puis ministre-directeur des aff. étrangères et président des conférences ministérielles pour les aff. intérieures, du 25 mai 1821 jusqu'au 13 mars 1848 Grand-chancelier de la maison, de la cour et d'état au serv. de l'Emp. d'Autr.; mar. I) 27 sept. 1795 à Marie-*Eléonore*, fille d'Ernest Pr. de Kaunitz (née 1 oct. 1775, † 19 mars 1825); II) 5 nov. 1827 à Marie-*Antoinette* née Comtesse de Beilstein (née 15 août 1806, † 17 janv. 1829); III) 30 janv. 1831 à la

Pr. *Mélanie*-Marie-Antoinette née Ctesse de Zichy-Ferraris, née 28 janv. 1805, fille de feu François C. de Zichy-Ferraris; DdP.

Enfants. Filles du 1er lit.

1. Pr. *Léontine*-Adélaïde-Marie-Pauline, née 18 juin 1811, DdP., propriétaire de la seigneurie de Kojetein avec les domaines de Witzomnierzitz et Dieditz; mariée 8 févr. 1835 à Maurice Comte Sandor de Slavnicza, chamb. act. imp. et roy., propriétaire des seigneuries de Bajna, Bia, Both et Ráró.
2. Pr. *Herminie*-Gabrièle-Marie-Eléonore-Léopoldine, née 1 sept. 1815, Chanoinesse hon. du chapitre des Dames de Savoie à Vienne.

Fils du 2ème lit.

3. Pr. *Richard*-Clément-Joseph-Lothaire-Hermann, né 7 janv. 1829.

Enfants du 3ème lit.

4. Pr. *Mélanie*-Marie-Pauline-Alexandrine, née 27 févr. 1832.
5. Pr. *Paul*-Clément-Lothaire, né 14 oct. 1834.
6. Pr. *Lothaire*-Etienne-Auguste-Clément-Marie, né 13 sept. 1837.

Sœur.

Pauline Duchesse de Wurtemberg, née 29 nov. 1771, veuve du Duc Ferdinand de Wurtemberg, feld-maréchal au serv. de l'Autr. etc., depuis 20 janv. 1834.

Montmorency.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 177, et celle de 1848, p. 160.]

Pr. Anne-Louis-*Raoul*-Victor Duc de Montmorency, né 14 déc. 1790, fils du Duc *Anne*-Charles-François (né 12 juillet 1768, † 25 mai 1846), colonel de cavalerie; marié au mois de mars 1821 à

Euphémie de Harchies, veuve du Comte Thibaut de Montmorency, son oncle.

Sœurs.

1. Anne-Elisabeth *Laurence* de Montmorency, née 7 avril 1802, mariée 6 sept. 1819 à Théodore Prince de Bauffremont Courtenay, lieut.-colonel de cavalerie.
2. Anne-Louise-*Alix* de Montmorency, née 13 oct. 1810, mariée 26 févr. 1829 à Louis de Talleyrand-Périgord, Duc de Valencay.

Oncle et tante.

1. Pr. Anne-Louis-Christian (né 7 mai 1769, † 25 déc. 1844).

Enfants.

1) Anne-Marie-Christian-*Gaston* de Montmorency, Prince de Montmorency et Prince de Robecq, Grand d'Espagne de la 1ère classe, né 4 mai 1801, capit. de cavalerie.
2) Anne-Charlotte-Marie-*Henriette* de Montmorency, née 28 août 1798, mariée 27 oct. 1817 avec Emmanuel-Timoléon de Cossé C. de Brissac, lieut.-col. et chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Berry.
3) Anne-*Sidonie*-Joséphine-Marie de Montmorency, née 17 déc. 1799, mariée au mois de juin 1819 avec le C. de la Châtre.
4) Anne-Elise-Marie-*Aurélie* de Montmorency, née 24 avril 1803, épouse du Comte de Biencourt.

2. Anne-*Eléonore*-Pulchérine de Montmorency, née 1 nov. 1776, mariée à Victor de Rochechouart, Marquis de Mortémart, Pair de France; veuve depuis 29 janv. 1834.

Branche de Luxembourg.

[V. l'almanach de 1848, p. 161.]

Charles-Emmanuel-Sigismond Duc de Luxembourg, né 27 juin 1774, ci-devant capit. des gardes-du-corps du Roi Charles X et lieut.-gén. des armées françaises.

Luxembourg - Beaumont.

[Duc de Beaumont 22 août 1765.]

Anne-*Edouard*-Louis-Joseph Duc de Beaumont, Prince de Luxembourg, né à Paris 9 sept. 1802.

Frère.

Anne-*Charles*-Maurice Hervé de Luxembourg, Prince de Tingry, né à Paris 9 avril 1804, ci-devant officier de cavalerie dans la garde royale.

Branche de Laval.

[V. l'almanach de 1848, p. 161.]

Eugène-Alexandre de Laval, né 20 juillet 1773, lieut.-gén., mar. I) 1802 à Maximilienne-Augustine de Bethune-Sully, veuve du Comte de Charost; II) 26 nov. 1833 à

Anne-Nicole-Constance de Maistre, fille de Joseph Comte de Maistre.

Filles du frère aîné Anne-Adrien-Pierre, Duc de Laval, Duc de Fernando en Espagne, né 29 oct. 1768, † 8 juin 1837:

1. *Charlotte*-Adélaïde de M., née en 1799, depuis 1817 mar. au Duc de Mirepoix de Fernando Luiz, grand d'Esp. de la 1ère classe.
2. *Marguerite* de Montmorency, née en 1811, mariée 1829 au Marquis de Couronnel.

Veuve du Duc Matthieu de Montmorency-Laval († 24 mars 1826):

Hortense de Luynes, fille du Duc de Luynes et de son épouse, née Duchesse de Montmorency-Laval.

Odescalchi.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possessions: 1) le duché de Syrmie en Hongrie, comprenant les districts d'Illoc et d'Iregh (30 m. c., 72,824 h.); 2) le duché de Bracciano et la seigneurie de Palo dans les Etats-Romains. — Voir l'édit. de 1836, p. 180, et celle de 1848, p. 162.]

Livius-*Ladislas*-Jean-Népomuc-Ignace Prince d'Odescalchi, né 20 sept. 1805, Duc de Syrmie et Céri, Duc de Bracciano, Seigneur de Palo, Marquis de Roncofredo, Comte de Montiano, Grand d'Espagne de la 1ère cl., chamb. au serv. de l'Autr., fils du Prince Innocent († 24 sept. 1833); mar. 11 juill. 1841 à

Sophie-Cathérine-Rose née Comtesse Branicka, née 2 sept. 1821, fille de feu Ladislas Cte Branicki, sénateur de Russie et grand-échanson de S. M. l'Empereur; DdlCr.

Fils.

Pr. *Balthasar-III*-Ladislas-Constantin-Charles-Ignace-Jean-Baptiste, né 24 juin 1844.

Frères et sœurs

a) du premier lit du Prince Innocent avec Anne-Louise-Barbe née Comtesse de Keglevics-Buzin († 13 mars 1813):

1. *Auguste*, né 1 janv. 1808, marié 18 nov. 1827 à
Anne née Comtesse de Zichy, née 18 oct. 1808, DdlCr.

Fils.

Jules, né 26 nov. 1828.

2. *Pauline*, née 25 juillet 1810, DdlCr., mariée 6 mai 1832 à Edmond Comte Zichy, chamb. et cap. de cav. au serv. de l'Autriche.
3. *Victoire*, née 11 nov. 1811, mariée 26 sept. 1836 à Henri Comte de Redern, chamb. au serv. de la Prusse, envoyé extraord. et ministre plénip. près la cour de Turin etc.

b) du second lit du Pr. Innocent avec Henriette née Comtesse de Zichy-Ferraris:

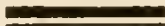
4. *Victor*-Innocent-Charles-François-Marie-Pierre, né 27 juill. 1833.

Belle-mère.

Pr. *Henriette*, née Comtesse de Zichy-Ferraris, née 10 févr. 1800, DdlCr. et DdP., veuve d'Innocent Prince d'Erba-Odescalchi (chamb. autr., cons. int. et grand-maître de la cour) depuis 24 sept. 1833.

Frères et sœurs du père du Pr.-régnant.

1. *Jérôme*, né 21 oct. 1787.
2. *Pierre*, né 1 févr. 1789, chamb. autr., président de l'académie scientifique des antiquités à Rome.
3. *Cécile*, née 9 mars 1791, mariée en 1820 à François Marquis de Longhi.
4. *Flaminie*, née 10 déc. 1795, mariée en 1811 au Marquis de Capranica.
5. *Victoire*, née 26 avril 1798, mariée 9 oct. 1818 au Marchese Conestabile della Staffa.



Oettingen.

[Voir l'édition de 1836, p. 181, et celle de 1848, p. 163.]

Oettingen-Spielberg.

[Cath. — Rés.: Oettingen sur le Ries. — Possess.: 1) en Bavière, cercle de Souabe, les bailliages d'Oettingen et Mœnchsroth (4 m. c. et 14,934 hab.); 2) en Wurtemberg, cercle du Jaxt, la seigneurie de Walxheim dans le bailliage sup. d'Ellwangen (0,25 m. c., 230 hab.). — V. l'édit. de 1848, p. 164.]

Pr. *Othon*-Charles, né 14 janv. 1815, succ. à son père le Pr. Jean-*Aloïs III* ensuite de cession 29 sept. 1843, chef de la maison d'Oettingen; membre héréd. de la 1ère chambre de la Bavière, ainsi que de celle du roy. de Wurtemberg; marié 6 nov. 1843 à

Georgine-Clémentine née Ctesse de Kœnigsegg-Aulendorf, née 1 avril 1825, fille de François Comte de Kœnigsegg-Aulendorf.

Enfants.

1. Pr. *Clémentine*-Marie, née 23 sept. 1844.
2. Pr. *Camille*-Amélie-Caroline-Notgère, née 20 sept. 1845.
3. François-*Albert*-Jean-Aloïs-Notger, Prince hérédit., né 21 juin 1847.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Mathilde*-Sophie, née 9 févr. 1816, mar. 24 janv. 1839 à Maximilien Prince-régnant de Tour et Taxis.
2. Pr. *Gustave*-Frédéric, né 31 mars 1817, cap. de cav. au serv. de l'Autr., rég. des ulans Archiduc Charles.
3. Pr. *Berthe*-Jeanne-Notgère, née 1 août 1818, mar. 21 juin 1842 à Raimond Comte Fugger de Kirchberg-Weissenhorn.

Père et mère.

Pr. Jean-*Aloïs-III*-Antoine, né 9 mai 1788, grand-chamb. de la cour de Bavière, fils du Pr. Jean-Aloïs II et de la Pr. Marie-Aloïse née Pr. d'Auersperg († 19 mai 1825); succ. à son père 27 juin 1797, mar. 31 août 1813 à

Amélie, née 15 janv. 1796, fille de feu Charles-Philippe Pr. de Wrède, DdP. de la Reine de Bavière.

Oettingen-Wallerstein.

[Cath. — Rés.: Wallerstein. — Possessions: 1) en Bavière les bailliages de Wallerstein, Bissingen et Harbourg, 8 m. c. et 28,600 habit.; 2) en Wurtemberg, cercle du Jaxt, la partie du

comté d'Oettingen, située dans les bailliages de Neresheim et Heidesheim, 3,25 m. c. et 13,909 hab. — Création: Pr. de l'emp. 25 mars 1774.]

Pr. Charles-*Frédéric*-Kraft-Ernest-Notger, né 16 sept. 1840, succ. à son père *Frédéric*-Kraft-Henri (né 16 oct. 1793, † 5 nov. 1842), sous tutelle.

Sœurs

a) du premier lit du père avec Marie-Sophie née Landgrave de Furstenberg (née 28 août 1804, mar. 15 mai 1827, † 4 févr. 1829):

1. Pr. *Sophie*-Thérèse-Wilhelmine-Mathilde, née 6 janv. 1829, mariée 30 mai 1847 avec George Longueval Comte de Buquoy Baron de Vaux, chamb. imp.-roy.

b) du second lit du père:

2. Pr. *Caroline*-Wilh.-Marie-Sophie, née 21 sept. 1831.
3. Pr. *Gabrièle*-Marie-Anne-Wilh.-Thérèse, née 31 janv. 1833.
4. Pr. *Wilhelmine*-Marie-Anne-Sophie-Thérèse, née 30 déc. 1833.
5. Pr. *Marie*-Anne-Thérèse-Wilh.-Agathe, née 1 févr. 1839.

Mère.

Pr. *Marie-Anne*, née Comtesse de Trauttmansdorff, née 9 juillet 1806, fille de feu Jean Pr. de Trauttmansdorff; DdlCr. et DdP., mar. 8 sept. 1830, veuve dep. 5 nov. 1842.

Oncles et tantes.

1. Pr. *Louis*-Kraft-Ernest, né 31 janv. 1791, grand-maître de la couronne, membre de la 1ère chambre du roy. de Bavière, cons. d'état en service extraord., Seign. d'Oberwallbach, Unterwallbach et Eberstall; succ. à son père le Pr. Kraft-Ernest 6 oct. 1802, se démet de la régence en faveur de son frère cadet Frédéric 14 oct. 1823; mar. 7 juillet 1823 à

Marie-*Crescence* Bourgin, née 3 mai 1806. [*Munich.*]

Fille.

Pr. *Caroline*-Antoinette-Wilhelmine-Frédérique, née 19 août 1824, mar. 27 févr. 1843 au Comte-régn. de Waldbott-Bassenheim.

2. Pr. *Charles*-Anselme-Kraft, né 6 mai 1796, mar. 18 mai 1831 à la

Pr. *Julie* née Comtesse de Dietrichstein, née 12 août 1807, DdlCr. et DdP. (v. Dietrichstein).

Enfants.

1) Pr. *Marie*-Thérèse-Wilhelmine, née 31 juillet 1832.
2) Pr. Caroline-Ernestine-*Eléonore*-Athanase, née 2 mai 1834.

3) Pr. *Maurice*-Charles-Kraft-Ernest-Guillaume-Notger-Constantin, né 21 sept. 1838.
4) Pr. *Marie-Anne*, née 15 août 1840.
5) Pr. *Sophie*, née 19 nov. 1846.

3. Pr. *Sophie*-Albertine-Dorothée-Eléonore, née 27 août 1797, mar. 3 juin 1821 à Alfred C. de Durckheim-Montmartin.
4. Pr. *Marie*-Thérèse, née 13 août 1799, mar. 7 juin 1827 à Frédéric Baron de Speth de Marchthal, colonel et commandeur du 1er rég. de cav. au serv. du Wurtemberg.
5. Pr. *Charlotte*, née 14 févr. 1802, DdlCr. et DdP., mariée à Albert-Raimond Cte Montecuccoli, chamb. imp.-roy. et cons. int., président de la régence et maréchal de la Basse-Autriche.
6. Pr. Marie-*Ernestine*, née 5 juillet 1803, mariée 29 août 1843 à Joseph-Ernest-Egon Landgrave de Furstenberg.

Orsini.

[Cath. — Possession: au roy. de Naples, dans la province de Terra di Bari, le duché de Gravina. — Voir les éditions de 1836, p. 185, et de 1848, p. 166.]

Orsini-Gravina.

Dominique Orsini, Pr. Orsini, né 23 nov. 1790, Sénateur de Rome, lieut.-général, Pr. assistant au Saint-Siége (principe assistente al soglio), dix-huitième Duc de Gravina dans le roy. de Naples, succ. à son grand-père 3 nov. 1824; mar. 6 févr. 1823 à

Marie-Louise Torlonia, née 4 janv. 1804, fille du Duc Torlonia, Duc de Bracciano.

Enfants.

1. *Hyacinthe*, née 7 janv. 1825, mar. 2 oct. 1842 au Chev. Auguste de Gori-Pannilini de Sienne en Toscane.
2. *Thérèse*, née 1 févr. 1835.
3. *Béatrice*, née 27 juillet 1837.
4. *Philippe*, né 10 déc. 1842.

Paar.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possessions: 1) en Styrie, les seigneuries de Hartberg, de Stein et de Furstenfeld; en Bohème les

seigneuries allodiales et terres de Bechin, Draschitz, Kardasch-Rzetschitz, Pluhowy-Zdiar et Waporzan dans le cercle de Tabor, Gross-Jerzitz et de Hohen-Weselly dans le cercle de Bidschow, et Zdiachowitz dans le cercle de Chrudim. — Voir l'édition de 1836, p. 186, et celle de 1848, p. 167.]

Pr. *Charles*, né 6 janvier 1806, chamb. imp.-roy., grand-maître et maître-général des postes dans les pays héréditaires d'Autriche, Baron de Hartberg et Krottenstein, fils du Prince Charles († 30 déc. 1819); mar. 30 juill. 1832 à la

Pr. *Ida*-Léopoldine-Sophie-Marie-Joséphine-Françoise née Princesse de Liechtenstein, née 12 sept. 1811, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. *Guidobaldine*-Joséphine-Marie-Sophie, née 5 juill. 1833.
2. *Charles*-Jean-Wenceslas, né 7 juillet 1834.
3. *Eléonore*-Ida-Marie, née 1 août 1835.
4. *Rodolphe*-Jean, né 17 août 1836.
5. *Edouard*-Marie-Nicolas, né 5 déc. 1837.
6. *Joséphine*, née 1 janvier 1839.
7. *Aloïs*, né 19 nov. 1840.
8. *Fanny*, née 10 mai 1842.
9. *Marie*, née 8 sept. 1843.
10. *Léontine*, née 5 nov. 1844.
11. *Henriette*, née 21 février 1848.

Frères et sœur.

1. C. *Alfred*, né 30 déc. 1806, chamb. imp.-roy. et colonel au serv. de l'Autriche, rég. des huss. no 6: Roi de Wurtemberg.
2. C. *Guidobaldine*, née 2 déc. 1807, DdlCr. et DdP., mariée 1 juillet 1830 à François Comte Kuefstein, chamb. autr., cons. int. et env. extr. et min. plénip. près les cours royale, grand-ducale et ducales de Saxe.
3. C. *Wenceslas*, né 1 nov. 1810, chamb. imp.-roy. et ancien major au serv. de l'Autriche.
4. C. *Louis*-Jean-Baptiste-Emmanuel, né 26 mars 1817, secrétaire de l'ambassade imp.-roy. à St. Pétersbourg.

Mère.

Guidobaldine, née 16 oct. 1783, fille de Louis Comte de Cavriani, veuve du Pr. Charles 30 déc. 1819; DdP.

Oncle et tante.

1. C. *Thérèse*, née 12 juillet 1778, mar. 8 nov. 1803 au Cte

Mercy-d'Argenteau, cons. privé et ancien grand-chambellan au serv. des Pays-Bas.

2. C. *Louis*-Joseph, né 2 sept. 1783, chamb. et major autr. en retraite; veuf 1 avril 1824 de Henriette Comtesse de Schallenberg; mar. II) 19 mai 1836 à

Marie-*Pauline* née Ctesse Andrásy, née 3 janv. 1809, DdlCr. [*Guns* en Hongrie.]

Pálffy d'Erdœd.

[Cath. — Rés.: Vienne et Malaczka dans le comté de Presbourg. — La branche princière possède le grand-majorat, auquel appartiennent les seigneuries de Plassenstein, Theben et Batorkesz en Hongrie, Marchegg, Krumbach, Heidenreichstein et Weissenbach en Autriche. — Voir les éditions de 1836, p. 188, et de 1848, p. 168.]

Pr. *Antoine*-Charles, né 26 févr. 1793, chamb. de l'Emp. d'Autr., de 1821 à 1828 env. pr. les cours royale, gr.-duc. et ducales de Saxe, palatin héréd. du comitat de Presbourg; fils du Pr. Joseph († 13 avril 1827); mar. 15 janvier 1820 à

Léopoldine-Dominica-Prisca, née 18 févr. 1803, fille d'Aloïs Pr. de Kaunitz; DdlCr. et DdP.

Frère et sœur.

1. C. Nicolas, né 7 janv. 1797, chambellan et capitaine († 6 août 1830); sa veuve:

Thérèse née Ctesse de Rossi, née 23 avril 1805, DdlCr. et DdP., mar. 23 déc. 1822.

Ses enfants.

1) *Thérèse*-Wilhelmine-Caroline-Marie-Gaëtane, née 24 janvier 1824.
2) *Paul*-Joseph-Nicolas, né 27 juin 1827.
3) *Antoine*-Joseph-Nicolas, né 10 juin 1829.
4) *Nicolas*, né 28 janv. 1831.

2. C. *Anne*-Marie, née 19 avril 1804, mar. 12 avril 1825 à Adolphe Comte de Schœnfeld.

Mère.

Marie-*Caroline*, née 9 nov. 1774, fille d'Othon-François C. de Hohenfeld, DdP., mar. 19 avril 1792 au Pr. *Joseph*-François (né 2 sept. 1764), cons. privé imp.-roy. et Cte supr. actuel du comitat de Presbourg. Veuve depuis 13 avril 1827.

Pallavicini-Rospigliosi ; v. Rospigliosi.

Palm-Gundelfingen.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possessions: en Bohème, cercle de Klattau: les seigneuries de Bistritz et de Deschenitz avec les terres d'Opalka, Petrowitz, Janowitz, Wesely, Braunpusch, Slawikau, Klein-Bukowa, Dobrzikau et Zdaslaw (2,15 m. c. avec 14,300 hab.). — Voir l'édition de 1836, p. 190, et celle de 1848, p. 169.]

Pr. *Charles*-Joseph-François, né 28 juin 1773, chamb. et cons. aulique près la régence de la Basse-Autriche, succ. à son père le Pr. Joseph 22 août 1814. I épouse —: Françoise, † 21 août 1806, fille du Chev. de Solignac, ci-devant ministre-résident de la républ. de Gènes à Vienne; II épouse —: Caroline née Baronne de Gudenus, † 19 sept. 1815; III épouse —: Thérèse, † 5 oct. 1823, fille du Baron Lederer à Hradeck, cons. int. act. et gouv. de la banque nationale d'Autriche; IV épouse —: Mathilde née Baronne de Wildenbourg à Ottenschlag, † 10 févr. 1827; V épouse —:

Léopoldine née Comtesse d'Abensperg-Traun, née 24 sept. 1811, mar. 6 juin 1829; DdlCr. et DdP.

Piombino.

[Cath. — Rés.: Rome. — Voir les éditions de 1836, p. 191, et de 1848, p. 169.]

I. Maison Buoncompagni-Ludovisi.

[Possessions: 1) en Toscane, territoire de Pise, la principauté de Piombino, se composant de la ville du même nom avec son district, puis la plus grande partie de l'île d'Elbe, 9 m. c. géogr. et 20,500 habit.; 2) dans l'Etat de l'Eglise, le duché de Monterotondo situé dans la délégation de Riéti et les terres de Castel-Malnome et Crescenza au district urbain de Rome; 3) au roy. de Naples, prov. Terra di Lavoro, les duchés de Sora, Arcie et Alcara; 4) au duché de Modène, le marquisat de Vignola.]

Pr. *Antoine I*, né 11 août 1808, succède à son père le Pr. *Louis*-Marie Prince de Piombino (né 29 avril 1767, † 9 mai 1841); Grand d'Espagne de la 1ère classe, chambellan de S. M. le Roi des Deux-Siciles; marié 4 oct. 1829 à

Wilhelmine, née 25 nov. 1811, sœur de Marius Duc Massimo.

Enfants.

1. *Rodolphe*, né 6 février 1832.
2. *Marie*-Caroline, née 3 mai 1834.
3. *Julie*, née 11 févr. 1839.
4. *Livius*, né 8 sept. 1841.
5. *Ignace*, né 27 mai 1845.

Sœurs et frère.

1. *Constance*, née 11 déc. 1811, veuve d'Alexandre Duc de Fiano ; v. ci-dessous.
2. *Marie*-Hippolyte, née 21 sept. 1813, mar. 18 mai 1834 à Don Marius Duc de Massimo.
3. Don *Balthasar*, né 10 mai 1821.

Oncle.

Joseph, né 11 oct. 1774, marié . . .

Filles.

1) *Laure*, née 25 nov. 1810, mar. au Comte Franceschi.
2) *Marie*-Impéria, née 3 juin 1812, mariée au Comte de St. Georges.
3) *Nataline*, née 24 déc. 1815.

II. Maison Buoncompagni-Ludovisi-Ottoboni.

[Possession : au pays de l'Eglise, délégation de Viterbo, le duché de Fiano.]

Marc Duc de Fiano, né 21 sept. 1832, fils du Duc Alexandre (né 20 janv. 1805, † 29 août 1837).

Mère.

Constance, fille de feu Louis-Marie Prince de Piombino (v. ci-dessus), mar. 14 févr. 1831 à Alexandre Duc de Fiano, veuve depuis 29 août 1837.

Tante.

Jeanne, née 24 oct. 1802, mariée en 1822 à Jérôme Marquis Serlupi Crescenzi Mellini.

P o l i g n a c.

[Cath. — Rés.: Wildthurn en Bavière. — Voir les éditions de 1841, p. 137, et de 1848, p. 171.]

Jules-*Armand*-Jean-Melchior Duc de Polignac, né 12 août 1817, fils du Pr. Auguste-*Jules*-Armand-Maria de Polignac

(né 14 mai 1780, dernier président du conseil de S. M. Charles X, † 29 mars 1847) des premières noces avec Barbara Campbell née Campbell en Ecosse († 23 mai 1819); capitaine à la suite au serv. de la Bavière; marié 14 juin 1842 à

Marie-Louise-*Amélie*, fille du Marqnis de Crillon, née 13 mars 1823.

Fils.

Pr. Armand-*Héraclius*-Marie, né 14 juin 1843.

Frères et sœur du second lit du père avec Marie-Charlotte Parkyns (v. ci-dessous).

1. Pr. *Alphonse*-Armand-Charles-George-Marie, né 27 mars 1826.
2. Pr. Charles-*Ludovic*-Marie, né 24 mars 1827.
3. Pr. *Yolande*-Justine-Victoire-Marie, née 16 nov. 1830.
4. Pr. *Camille*-Armand-Jules-Marie, né 16 févr. 1832.
5. Pr. *Edmond*-Melchior-Jean-Marie, né 19 avril 1834.

Mère.

Marie-*Charlotte* Parkyns, fille du feu Lord Rancliffe, née 6 janv. 1792, épouse du Pr. Auguste-*Jules*-Armand-Maria de Polignac de ses secondes noces.

Oncles.

1. Armand-Jules-Marie-Héraclius Duc de Polignac, né 17 janv. 1771, † 2 mars 1847. Sa veuve:

Idalie-Jeanne-*Lina* née Baronne de Neukirchen dit Nyvenheim, née 26 janv. 1775, mariée 6 sept. 1790.

2. Camille-Henri-*Melchior* Comte de Polignac, maréchal de camp, né 27 déc. 1781, marié 1 oct. 1810 à

Charlotte-Calixte-*Alphonsine* née Comtesse Le Vassor de la Touche, née 15 sept. 1791.

Enfants.

1) *Jules*-Antoine-Calixte-Melchior Comte de Polignac, né 31 août 1812, capit. de caval. au serv. de l'Autriche; marié 16 juin 1847 à

Clotilde-Eléonore-Joséphine de Choiseul-Praslin, née 19 juin 1822.

2) C. Armand-Calixte-*Agénor*, né 8 nov. 1818, lieut. en pr. au serv. de l'Autriche, rég. des chev.-lég. no 7 Baron Kress.

3) C. *Henri*-Marie-Armand, né 23 févr. 1821, marié 14 juin 1846 à

Louise de Wolfframm, née 30 janv. 1824.

4) Ctesse Gabrièle-Emilie-Geneviève-*Georgine*, née 24 août 1822.

5) C. *Charles*-Marie-Thomas-Etienne-George, né 23 déc. 1824, lieut. au serv. de l'Autriche, 5ème rég. de dragons, Grand-Duc de Toscane.

Grand-Oncle.

Héraclius-Auguste-Gabriël Comte de Polignac, né 2 août 1788.

Poninski.

[Cath. — Possessions: En Russie les terres de Poninka, dans le gouv. de Volhynie. En Galicie, la seigneurie de Czerwonogrod et les terres d'Olexince dans le cercle de Czortkow. Les terres de Serafince, Cerniatyn et Probabin dans le cercle de Kolomeia et la seigneurie de Grodek dans le cercle de Léopol. — Voir l'édition de 1836, p. 193, et celle de 1848, p. 172.]

Pr. *Calixte-Valentin*, né 14 févr. 1816, fils du Prince Charles-Henri-George (né 5 nov. 1760, † 12 avril 1830); succ. à son frère Ladislas-Charles (né 24 sept. 1812, † 14 nov. 1833); commandeur de l'ordre de Malte.

Sœurs.

1. Pr. Caroline-Eveline, née 25 déc. 1818, mar. 14 oct. 1840 à Adam Prince Lubomirski.
2. Pr. Marie-Hortense-Camille, née 8 sept. 1820.

Mère.

Pr. *Hélène*, fille de Valentin Cte Gurski (ci-devant colonel au serv. de la Pologne), mar. 12 nov. 1811 au Pr. Charles-Henri-George (né 5 nov. 1760, † 12 avril 1830); DdlCr.

Neveux du père.

1) Fils du Prince Adam (†):

1. Pr. *Constantin.*
2. Pr. *Casimir.*

2) Fils du Prince Alexandre (†):

Pr. *Léandre*, propriétaire de la terre de Horyniée dans le cercle de Zotkiew.

Porcia.

[Cath. — Rés.: Spittal en Carinthie. — Possessions: 1) en Carinthie, cercle de Villach, le comté d'Ortenbourg, dans lequel

sont comprises les seigneuries de Grunberg, Pittersberg, Spittal, Flaschberg, Ketschach, Mœderndorf, Afritz et Draubourg; 2) en Carniole, cercle d'Adlersberg, les seigneuries de Prem et Senosetsch; 3) dans le gouv. de Venise les terres féodales de Porcia, Brugnera et Ragogna, Sa Focca, Gajerine. — Voir les édit. de 1836, p. 194, et celle de 1848, p. 173.]

Pr. *Alphonse-Séraphin*, né 20 sept. 1801, Comte d'Ortenbourg, Mitterbourg, Porcia et Brugnera, chamb. act. imp.-roy., Grand-maître du comté-princier de Gorice, membre de la diète de la Carniole et de la Carinthie, succède 20 avril 1835 à son père le Prince *Alphonse*-Gabriël (né 19 janv. 1761).

Sœur.

Françoise-Séraphine Comtesse de Porcia, née 1 déc. 1808, mar. 16 janv. 1834 à Faustino Comte de Vimercati Sanseverino Taddini.

Mère.

Pr. *Thérèse*, Pr. de Porcia née Comtesse de Porcia, DdlCr. et DdP., mariée au Pr. *Alphonse*-Gabriël, cons. int. act. au serv. de l'Autriche, gouverneur de Trieste etc., 10 sept. 1799, veuve depuis 20 avril 1835.

Fils de l'oncle Jean-Ferdinand Comte de Porcia (né 15 août 1762, † 22 févr. 1835) avec Félicie Comtesse Porcia née Comtesse Sériman:

1. *Antoine*-Ferdinand-François-Jean Cte de Porcia, né 17 mars 1794, chamb. imp.-roy. et chamb. au serv. de l'Archid.-Viceroi, colonel dans le rég. d'inf. no 9, Cte de Hartmann; chev. de l'ordre de Malte.
2. *Léopold*-Prosdocime Cte de Porcia, né 30 juin 1801, major au serv. de l'Autriche, rég. Cte de Haugwitz no 38.

Fille du Prince François-Séraphin (né 21 mars 1753, † 14 févr. 1827), arrière-petit-fils du grand-oncle du père du Pr. Alph.:

C. *Clémentine*, née 6 mai 1791.

Puckler-Muskau.

[Evang. — Possessions: dans le roy. de Prusse, les seigneuries et terres de Branitz Gr.-Dœbbern, Haasow, Kleckebusch et Klein-Buckow dans le cercle de Cottbus (régence de Francfort) et Waldstein dans le comté de Glatz (régence de Reichenbach). — Voir les éditions de 1836, p. 196, et celle de 1848, p. 174.]

Pr. *Hermann*-Louis-Henri, né 30 oct. 1785, Pr. de Puckler-Muskau, Cte Puckler, Baron de Groditz, Seigneur hérédit. de Branitz etc., major-général au serv. de la Prusse; succ. à son père *Louis*-Jean-Charles-Erdmann (cons. privé du Roi de Saxe, né 12 juillet 1754, † 16 janv. 1811); séparé 20 mars 1826 de son épouse Lucie-Anne-Wilhelmine, fille de feu Charles-Auguste Pr. de Hardenberg, chancelier d'état de Prusse (née 9 avril 1776, mar. 9 oct. 1817).

Mère.

Clémentine-Cunégonde-Charlotte-Olympie-Louise, née 5 juin 1770, fille héritière du Cte Hermann de Callenberg et d'Olympie Ctesse de la Tour-du-Pin, mar. 27 déc. 1784 au Comte de Puckler, père du Prince actuel; séparée 1799 et remariée à Curt Cte de Seydewitz, major-gén. au serv. de la Bavière († 21 [19 ?] nov. 1816).

Oncle.

Sylvius-Guillaume-Charles-Henri Comte de Puckler, né 21 août 1800, chambellan prussien au service de S. M. la Reine, marié 29 mai 1833 à

Louise-Isabelle née Baronne de Constant-Rebecque.

Fils.

C. Louis-Albert-Henri-Hermann-Victor-Sylvius, né 14 avril 1835.

PUTBUS.

[Luth. — Rés.: Château de Putbus dans l'île de Rugen. — Possession: Le comté de Putbus, 6 m. c. avec 8000 hab. dans 129 villages. — Voir l'édition de 1836, p. 198, et celle de 1844, p. 161, et pour les créations celle de 1848, p. 175.]

Guillaume-Malte Prince et Seigneur de Putbus, né 1 août 1783, possesseur des majorats de Putbus et Spykre etc., gouverneur-gén. et Erblandmaréchal de la Nouvelle-Poméranie-citérieure et de l'île de Rugen; membre du conseil d'état, général d'infanterie, chancelier de l'université de Greifswalde, chamb., chef du 2 rég. de landwehr; mar. 16 août 1806 à

Louise née Baronne de Lauterbach, née 7 oct. 1784, ci-devant Comtesse de Veltheim.

Filles.

1. C. *Clotilde*, née 25 avril 1809, mar. 7 oct. 1828 à Frédéric-

Hermann Comte de Wylich et Lottum, conseiller intime act. au serv. de la Prusse, veuve dep. 13 oct. 1847.

2. C. *Aste*-Louise, née 22 juin 1812, mariée 6 sept. 1836 à George Baron de Veltheim, Seigneur de Bartensleben et Glentorf.

Frère.

Maurice-Charles, né 21 août 1785, Comte et Seigneur de Putbus, Seigneur de Schoritz, Silmenitz, Dumsewitz, Lœbnitz et Langenhanshagen etc., chamb. pruss.

Radzivill.

[Cath. — Voir l'édit. de 1836, p. 199. — Création: Pr. de l'emp., Duc d'Olyka, de Niésviez, de Dubienki et de Birze 10 déc. 1547, confirmé comme tel en Pologne 14 janv. 1549. — L'ordination (majorat) d'Olyka de Niésviez, Kleck, Mir et Grodek, confirmée par le Roi Etienne le 10 déc. 1586, et par le sénat de Pologne en 1589. — La branche de Goniondz et de Medèle élevée déja 25 févr. 1518 au rang des Pr. de l'emp. s'éteint 1542 avec le Pr. Jean Radzivill, Staroste-général de la Samogitie. — Quant aux armes v. l'édition de 1848, p. 176.]

Fils du Prince Michel,
ci-devant Palatin de Wilna (né 10 oct. 1744, † 28 mars 1831)
et ses descendants:

1. Pr. Louis-Nicolas (né 14 août 1773, † 3 déc. 1830); pour son fils voyez l'Ordinat de Kleck.
2. Pr. Antoine (né 13 juin 1775, † 7 avril 1833, gouverneur du grand-duché de Posnanie); pour ses descendants voyez l'Ordinat de Niésviez.
3. Pr. *Michel*, né 24 sept. 1778, général et commandeur de l'ordre de Malte, marié en 1815 à

Alexandra née Comtesse Stecka, née en 1796.

Enfants.

1) Pr. *Micheline*, née 10 avril 1816, mariée 23 janv. 1839 à Sehpanoff dans le gouvernement de Volhynie, à Léon Comte Ryszczewski, fils du général Cte Ryszczewski et d'une Princesse Czartoryska.
2) Pr. *Charles*, né 1 janv. 1821.
3) Pr. *Sigismond*, né 2 mars 1822.

I. Ordinat de Kleck.

[Possession: en Russie, au gouv. de Minsk dans le cercle de Sluck le comté de Kleck.]

Pr. *Léon*, né 10 mars 1808, fils du Pr. Louis (né 14 août 1773, † 3 déc. 1830), capitaine de cav. et aide-de-camp de l'Emp. de Russie, mar. 12 févr. 1833 à
Sophie Pr. Uroussoff, née 20 mai 1806.

II. Ordinat d'Olyka, Niésviez et Mir.

[Possessions: 1) en Russie: a) dans le gouv. de Volhynie le duché d'Olyka; b) dans le gouv. de Minsk le duché de Niésviez, et c) dans le gouv. de Vilna le comté de Mir; 2) en Prusse, dans le grand-duché et la régence de Posen, cercle d'Adelnau, la seigneurie de Przygodzice (1 ville et 68 villages avec 12,900 habitants) érigée en comté 10 sept. 1840.]

Pr. Frédéric-*Guillaume*-Paul-Nicolas, né 19 mars 1797, succ. à son père le Pr. Antoine-Henri 7 avril 1833, lieut.-général et commandeur de la sixième division au serv. de la Prusse, veuf 26 déc. 1827 de Hélène, sa cousine (née 10 juillet 1805, mariée 23 janv. 1825), fille du Pr. Louis-Nicolas; mar. II) 4 juin 1832 à
Mathilde-Chrétienne, fille de feu Charles-Joseph Pr. de Clary et Aldringen, née 13 janv. 1806.

Enfants.

1. Frédéric-Guillaume-Antoine, né 31 juillet 1833.
2. Frédérique-Wilhelmine-Louise-Marianne-*Mathilde*, née 16 oct. 1836.
3. Frédérique-Wilhelmine-Alexandra-Marianne-*Louise*, née 5 juin 1838.
4. Louise-Marianne-Auguste-Elisabeth-*Léontine*, née 26 sept. 1839.
5. Léonie-Wanda-Auguste-*Elise*, née 15 janv. 1841.
6. Frédéric-Guillaume-*Jean*, né 26 févr. 1843.
7. Adam-Charles-*Guillaume*, né 12 juillet 1845.

Frère.

Frédéric-Guillaume-Louis-*Boguslav*, né 3 janv. 1809, major au serv. de la Prusse, mar. 17 oct. 1832 à
Léontine-Gabrièle, fille de feu Charles-Joseph Prince de Clary et Aldringen, née 26 sept. 1811.

Enfants.

1) Frédéric-Guillaume-Alexandre-*Ferdinand*, né 19 oct. 1834.
2) Frédéric-Guillaume-Charles-*Wladislav*, né 12 mars 1836.

3) Frédéric-Guill.-Jean-Edmond-*Charles*, né 30 juin 1839.
4) Pauline-Louise-Wilhelmine-*Hedwige*, née 29 juin 1841.
5) Marie-*Edmond*, né 6 sept. 1842.
6) Adam-George-Jean-*Boguslav*, né 4 janvier 1844.

RATIBOR.

[Cath. — Rés.: le château de Rauden dans la Haute-Silésie, celui de Corvey en Westphalie. — Possessions: a) dans la Haute-Silésie, le duché de Ratibor, comprenant les seigneuries de Ratibor, Rauden et Bienkowitz (50 villages avec 25622 hab.); b) la seigneurie de Kieferstædtl (10 villages avec 4011 hab.); c) la seigneurie de Zembowitz, 10 villages et 1897 hab.; d) dans la Westphalie pruss. la principauté de Corvey, 16 villages et 9323 habit. — Voir les éditions de 1843, p. 155 et de 1848, p. 178.]

Duc *Victor*-Maurice-Charles-François, né 10 février 1818, Duc de Ratibor, Pr. de Corvey, Pr. de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst, Seigneur de Kieferstædtl et Zembowitz; marié 19 avril 1845 à la

Pr. Marie-*Amélie*-Sophie-Wilh.-Chrétienne-Caroline-Eulalie, née 12 févr. 1821, fille du Pr.-régn. Charles-Egon de Furstenberg.

Fils.

Pr. *Victor*-Amedé, né 5 sept. 1847.

Frère.

Pr. *Chlodwig*-Charles-Victor, né 31 mars 1819, Pr. de Ratibor et de Corvey; voir de même Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst.

(Pour la mère, les sœurs et les autres frères v. Hohenlohe-Schillingsfurst en Bavière.)

ROHAN.

[Cath. — Possessions, en Bohème, a) au cercle de Bunzlau: les seigneurles allodiales de Semil (2,5 m. c.), Swigan avec les terres de Klein-Rohosetz et Gilloway (2,21 m. c.), Repin avec la terre de Nebuzel (0,75 m. c.) et la terre allodiale de Jessenay (0,27 m. c.); b) au cercle de Bidschow: les terres allodiales de Lomnitz (0,8 m. c.) et de Tschista (0,56 m. c.). — Voir l'édition de 1836, p. 201, pour le précis historique de cette maison princière, qu'il ne faut

pas confondre avec d'autres familles portant le nom de Rohan seulement par alliance de femmes, sans faire pour cela partie de la maison de Rohan. — Voir pour les armoiries etc. l'édition de 1848, p. 179.]

I. Rohan-Guémenée.

[Rés.: Prague et Paris.]

Pr. *Camille*-Philippe-Joseph-Idesbald, Duc de Bouillon et de Montbazon, Prince de Guémenée, Rochefort et Montauban, né 19 déc. 1801, fils aîné du Pr. *Charles*-Louis-Gaspard (né 1 nov. 1765, † 7 mars 1843), succède à son oncle le Prince *Victor*-Louis-Mériadec (né 20 juill. 1766, † 10 déc. 1846) et devient par le décès de celui-ci chef de la maison de Rohan; mar. 28 mai 1826 à la

Pr. *Adèle*, fille du Pr. de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 19 déc. 1806.

Frère.

Pr. Benjamin-Armand-Jules-Mériadec, Pr. de Guémenée, Rochefort et Montauban (né 13 juin 1804, † 5 août 1846). Sa veuve:

Pr. *Stéphanie*, née 5 juin 1805, fille de feu Auguste-Philippe Pr. de Croÿ-Dulmen, mariée 3 oct. 1825.

Fils.

1) Pr. *Arthur*-Charles-Benjamin-Victor-Louis, né 13 juin 1826, lieut. en prem. au rég. des huss. de l'Emp. no 1.
2) Pr. *Victor*-Louis-Auguste, né 15 oct. 1827, lieut. en pr. au rég. des cuir. de l'Empereur no 1.
3) Pr. *Alain*-Gustave-Victor-Louis, né 8 oct. 1829.
4) Pr. *Louis*-Antoine-Benjamin-Marie, né 17 juin 1833.
5) Pr. *Benjamin*-Marie-Antoine-Emmanuel, né 9 déc. 1835.

II. Rohan-Rochefort et Montauban.

Enfants du Pr. Charles-Louis-Gaspard (né 1 nov. 1765, mort 7 mars 1843) et de la Pr. Louise-Marie-Joséphine de Rohan-Guémenée (née 13 avril 1765, † 21 sept. 1839):

1. Pr. *Armande*, née en 1787, mariée 29 mars 1806 à Alexandre-François-Raymond-Aimé Marquis de Pierre Bernis; veuve.
2. Pr. *Gasparine*, née 8 août 1800; veuve de Henri XIX Prince de Reuss-Greiz.
3. Pr. *Camille;* voir la branche Guémenée.

Sœur.

Pr. *Clémentine*, née 26 oct. 1786, veuve du Marquis de Quierrieu.

Rohan-Chabot.

[Cath. — Possess.: Les terres et châteaux de Reuil en Brie, Josselin, Ponthivy en Bretagne, La Forest-sur-Sèvre, La Forest Montpensier, La Rouillère en Poitou. — Voir l'édition de 1836, p. 203 et celle de 1848, p. 181.]

Anne-Louis-Fernand de Rohan-Chabot, né 14 oct. 1789, Duc de Rohan, Prince de Léon; marié 19 mai 1817 à Joséphine-Françoise née de Gontaut-Biron; veuf 23 mars 1844.

Enfants.

1. Charles-Louis-Josselin Pr. de Léon, né 12 déc. 1819, marié 29 juin 1843 à

Octavie, fille du Marquis de Boissy, née . . .

Enfants.

1) *Alain* de Rohan-Chabot, Comte de Porrhoët, né 1 déc. 1844.
2) Amélie-Joséphine-Marguerite de Rohan-Chabot, née 1 juin 1846.

2. Louise-Françoise, née 23 juin 1824, mariée 16 oct. 1847 au Cte Alexandre d'Esterházy, envoyé extr. et min. pl. d'Autriche à Lisbonne.
3. Charles-Guy-Fernand, né 16 juin 1828.
4. Alexandrine-Amélie-Marie, née 26 mars 1831.
5. Raoul-Henri-Léonor, né 6 mars 1835.
6. *Jeanne*-Charlotte-Clémentine, née 1 janv. 1839.

Frère et sœurs.

1. Adélaïde-Henriette-Antoinette-Stéphanie de Rohan-Chabot, née 1794, mariée 24 nov. 1812 au Cte de Gontaut-Biron; veuve depuis 14 févr. 1840.
2. Anne-Louise-Emma-Zoé-Clémentine de Rohan-Ch., née 21 janv. 1800, mariée au mois de janvier 1822 à Joseph Comte d'Estourmel.
3. Louis-Charles-Philippe-Henri-Gérard de R.-Ch., Comte de Chabot, né 26 mars 1806, marié 10 nov. 1831 à

Marie-Caroline-Raymonde-Sidonie de Biencourt.

Enfants.

1) Elisabeth-Marie-Sidonie-Léontine, née 9 avril 1833.
2) *Guy* de Rohan-Chabot, né 8 juillet 1836.
3) Anne-Marie-Thibaut, né 14 janv. 1839.
4) Anne-Marie-Aliette, née 24 avril 1841.
5) Anne-Marie-Marguerite-Cathérine, née 5 nov. 1843.

Rosenberg.

[Cath. — Rés.: Grafenstein et Welzenegg en Carinthie. — Possessions en Carinthie: 1) celles qui font partie du majorat: la baronie de Grafenstein et Lerchenau, les seigneuries de Greifenbourg, Oberstein, Rottenstein, Keitschach et Welzenegg; — 2) du fidéicommis: les seigneuries de Sonnegg, Unterstein, Hœchenbergen, Feyersberg et Rechberg, ainsi que la terre Klein-Greifenbourg; — 3) dans la Basse-Autriche la seigneurie féodale et impériale de Gleiss et la terre allodiale de Zell. — Voir l'édition de 1836, p. 205, et celle de 1848, p. 182.]

Pr. *Ferdinand* d'Orsini et Rosenberg, né 7 sept. 1790, chambellan autrichien, grand-maître héréd. de la cour pour la Carinthie etc., succ. à son père le Prince François-Séraphin 4 août 1832; marié I) 6 août 1825 à Marie-*Cunégonde* née Comtesse de Brandis (née 1 juin 1804, † 5 sept. 1843); II) 19 sept. 1844 avec

Ottilie, née 2 oct. 1819, fille de François Cte de Wurmbrand-Stuppach; DdlCr.

Enfants. Fille du 1er lit:

1. Marie-*Cunégonde*, née 28 nov. 1826, propriét. de la seigneurie de Freyspourg, ainsi que des terres de Freudenau, Freyhof-Friedau et Freudenberg; mar. 9 févr. 1848 à Marie-Léopold Cte de Platz, doct. en droit, chamb. autr., grand-veneur héréditaire en Carinthie et cons. de la régence provinc. de Styrie.

Fils du 2d lit:

2. *Manfrède*, né 12 oct. 1845.

Frères et sœur.

1. C. Marie-*Thérèse*, née 25 sept. 1798, DdlCr. et DdP., mar. 27 mai 1817 à Charles-Eugène C. de Czernin, cons. int. au serv. de l'Empereur d'Autriche.
2. C. *Frédéric*, né 3 juin 1801, chamb. et major imp.-roy. d'Autr. et grand-maître héréd. de la cour pour la Carinthie, marié 3 nov. 1839 à

Jeanne née Baronne Jœchlinger de Jochenstein, née 1 nov. 1815, DdlCr.

Enfants.

1) Adelgonde-Cunégonde-Marie-Ernestine, née 27 déc. 1840.
2) *Jeanne*, née 22 mai 1842.
3) *Hildegarde*, née 2 juillet 1843.

4) *Stéphanie*, née 7 août 1844.
5) *Félix*, né 22 juin 1846.

3. C. *Joseph*, né 11 sept. 1803, grand-maître hérédit. de la cour pour la Carinthie, chamb. imp.-roy. et major dans l'armée, marié 20 janv. 1840 à
Ida-Marie de Grimaud née Comtesse d'Orsay, née 6 août 1816, DdlCr.

Enfants.

1) *Charles*-Dominique, né 6 nov. 1840.
2) *Marie*-Anne, née 15 oct. 1841.
3) *Maximilien*, né 17 mars 1846.

Rospigliosi.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 209, et celle de 1848, p. 183.]

Première ligne.

[Le Pr. Louis Pallavicini étant décédé sans laisser des enfants mâles, les biens de la famille ont passé au Pr. Jules Rospigliosi, en vertu d'un ancien arrangement réciproque entre les deux familles qui oblige en même tems le substitué de prendre le nom et les armoiries de la famille éteinte.]

Jules-César Rospigliosi-Pallavicini, Pr. Rospigliosi, né 16 nov. 1781, fils du Prince Joseph (né 11 nov. 1755, † 1 janv. 1833), chambellan autrichien, marié 13 févr. 1803 à
Marguerite Gioeni Colonna Pr. Rospigliosi et Castiglione, née 13 févr. 1786.

Fils.

1. *Clément*-François, né 15 juin 1823, Duc de Zagarolo, chambellan du Gr.-Duc de Toscane, marié 4 oct. 1846 à
Françoise-Maria-Charlotte de Nompère de Champagny, née 13 sept. 1825.
2. *François*-César, né 2 mars 1828; Chef de la seconde ligne Pallavicini-Rospigliosi.

Sœur.

Livie, née 12 mai 1794, veuve du C. Carradori.

Deuxième ligne.

Pallavicini-Rospigliosi.

François-César; v. la 1ère branche.

Filles de Louis Prince de Pallavicini-Rospigliosi (né 9 oct. 1756,

† 23 déc. 1835), frère du Pr. Joseph de la 1ère ligne († 1 janv. 1833):

1. Marie-*Camille*, née 27 nov. 1784, veuve du Comte Marcfoschi di Macerate.
2. *Constance*, mariée au Comte Pagani di Rieti.
3. *Justine*, mariée au Comte Grizzi di Jesi.
4. *Marie*-Eléonore, mariée au Chevalier Ricci di Rieti.

Ruffo de Calabria.

[Cath. — Possessions: 1) dans le roy. de Naples, la principauté de Scilla, le comté de Sinopoli, les marquisats de S. Onofrio, de Calanna et de Crispano, les comtés de Nicotera, de S. Eufemia et d'Acquaro, le duché de Guardia Lombarda; 2) en Sicile, la principauté de Palazzolo et le marquisat de Licodia; 3) en Espagne, le duché de S. Christina. — Voir l'édition de 1848, p. 184.]

Foulques Pr. Ruffo de Calabria, né 11 juillet 1773, Pr. de Scilla, Duc de Ste Christine, Comte de Sinopoli, Grand héréd. d'Espagne de la 1ère cl. etc., jusqu'à 29 janv. 1848 conseiller ministre d'état, chargé du portefeuille des aff. étrang. au serv. de S. M. le Roi des Deux-Siciles; marié 23 janv. 1798 à la Pr. *Félicie*-Alliata Pr. de Villafranca, née 9 sept. 1783; veuf 4 déc. 1842.

Enfants.

1. *Caroline*, née 6 mars 1799, mariée 28 avril 1824 au Marquis de Caseleggio.
2. *Foulques* Ruffo Prince de Palazzolo, né 11 juin 1801, envoyé extr. et ministre plénipot. de S. M. le Roi des Deux-Siciles près la cour de Sardaigne et la Confédération suisse; marié 12 oct. 1835 à la

Pr. *Eléonore* Galletti née Princesse de S. Cataldo, née 31 janv. 1810.

Enfants.

1) *Foulques*, né 6 févr. 1837.
2) Foulques-*Salvator*, né 1 sept. 1838.
3) Foulques-*Louis*, né 6 avril 1840.
4) Foulques-*François-de-Paule*, né 21 juin 1842.
5) Marie-Félicie, née 1 juin 1846.

3. *Joséphine*, née 21 sept. 1803, mariée 16 mai 1833 au Marquis de Panaya.

4. Foulques-*Benjamin*, Duc de Guardia-Lombarda, né 6 déc. 1810.
5. *Isabelle*-Françoise, née 24 nov. 1823, mariée 1 févr. 1845 à François-Félix Marquis Carrega.

Ruspoli.

[Cath. — Rés.: Rome. — Possessions: dans l'Etat de l'Eglise, délégation de Viterbo, la baronie de Vignanello, et dans la délégation de Civitavecchia la principauté de Cerveteri. — Voir l'édition de 1836, p. 210, et celle de 1848, p. 186.]

Prince Don *Jean*-Népomuc Ruspoli, né 5 juin 1807, Prince de Cerveteri, fils du Pr. Alexandre Ruspoli (né 5 oct. 1784, † 31 oct. 1842) et de Marianne Comtesse Esterházy de Galántha († 11 déc. 1821), chef de l'hospice sacré, général des armées pontificales, chambellan de S. M. l'Emp. d'Autriche, marié 16 mai 1832 à

Barbe, fille de feu Camille-Maximilien Pr. Massimo, née 20 déc. 1813.

Enfants.

1. D. *François*-Marie, né 30 nov. 1839.
2. D. *Marie*-Christine, née 25 juillet 1842.
3. D. *Alessandro*-Marie, né 11 avril 1844.

Frères et sœurs.

1. D. *Virginie*, née 5 juin 1807, mariée 19 mai 1834 à Jean Comte Manassei, chambellan de S. A. I. R. le Gr.-Duc de Toscane.
2. D. *Caroline*, née 29 juillet 1809.
3. D. *Louis*, né 15 sept. 1813, capit. au rég. d'inf. no 21 Baron Paumgarten au serv. de l'Autriche.
4. D. *Eugène*, né 1 nov. 1815, noble-garde du Pape.
5. D. *Auguste*, né 6 juin 1817, lieut. au serv. du St. Siége, marié 6 juin 1846 à

Agnès Comtesse Esterházy de Galántha, née 19 févr. 1818.

Oncles et tante.

1. D. *Sigismond*, né . . . 1786, lieut.-colonel au serv. du St. Siége.
2. *Camille*, né 30 mars 1788, Grand d'Espagne de la 1ère cl., Comte de Chincon et Duc de Succa, marié . . . 1820 à

Charlotte, née 1800, fille d'Emmanuel Godoy (dit Prince de

la Paix) et de sa 1ère femme, Marie-Thérèse de Bourbon, fille de l'Infante Don Louis d'Espagne.

Fils.

1) *Adolphe*, né . . . 1822.

2) *Louis*, né . . . 1828.

3. *Amélie*, née 30 juillet 1790, DdlCr., mariée à Vincent Comte Pianciani.

4. *Bartholomée*, né . . . 1796.

Salm.

[Voir l'édition de 1836, p. 211.]

I. Maison de Salm-Supérieur, de la maison des Wild- et Rhingraves.

[Voir l'édition de 1848, p. 187.]

1) Salm-Salm.

[Cath. — Rés.: Anholt près Bocholt. — Possessions: 1) dans la Westphalie prussienne, rég. de Munster, les bailliages d'Ahaus et de Bocholt, $27\frac{1}{8}$ m. c. et 68600 habit., et la seigneurie d'Anholt, $\frac{7}{8}$ m. c. et 1628 habit.; 2) en Belgique le duché de Hoogstraten et le vicomté d'Alost; 3) au roy. des Bays-Bas la seigneurie de Loon-op-Zand. — Pour les créations v. l'éd. de 1845, p. 187.]

Pr. *Alfred*-Constantin-Alexandre, né 26 déc. 1814, succède à son père le Prince Florentin (né 17 mars 1786, † 2 août 1846); mar. 13 juin 1836 à la

Pr. *Auguste*-Adélaïde-Emmanuelle-Constance de Croÿ-Dulmen, née 7 août 1815.

Enfants.

1. Pr. *Mathilde*-Wilhelmine-Marie-Constance, née 19 avril 1837.
2. Nicolas-*Léopold*-Joseph-Marie, Pr. héréd., né 18 juillet 1838.
3. Pr. Françoise-*Adélaïde*-Marie-Chrétienne-Alix, née 21 janv. 1840.
4. Pr. *Marie*-Eléonore-Maximilienne-Auguste, née 13 avril 1843.
5. Pr. *Charles*-Théodore-Alfred-Marie-Paul-Aimé, né 6 mars 1845.

6. Pr. *Alfred*-Ferdinand-Etienne-Marie, né 13 mars 1846.
7. Pr. *Emmanuel*-Marie-Jean, né 6 juillet 1847.

Frères.

1. Pr. *Emile*-George-Maximilien-Joseph, né 6 avril 1820.
2. Pr. *Félix*-Constantin-Alexandre-Jean-Népomuc, né 25 déc. 1828, lieut. au rég. prussien des hussards no 11.

Frères et sœurs du 2d lit du grand-père le Prince Constantin († 25 février 1828) avec Marie-Walpourge née Comtesse de Sternberg-Manderscheid († 16 juin 1806):

1. Prince George-Léopold-Maximilien-Chrétien (né 12 avril 1793, † 20 nov. 1836). Sa veuve:
Rosine, fille de Léopold Comte de Sternberg, née 4 mai 1802, mar. 29 avril 1828.

Sa fille.

Pr. *Françoise*-Marie-Jeanne-Caroline-Aloïse, née 4 août 1833.

2. Pr. *Eléonore*-Wilhelmine-Louise; v. Croÿ-Dulmen.
3. Pr. *Jeanne*-Wilhelmine-Auguste; v. Croÿ-Dulmen.
4. Pr. François-Joseph-Frédéric-Philippe (né 5 juillet 1801, † 31 déc. 1842). Sa veuve:
Marie-Joséphine-*Sophie* Pr. de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 9 août 1814, sœur du Pr.-régn. de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg; mariée 24 mars 1841; remariée 3 déc. 1845 au Pr. Charles de Solms (v. Solms-Braunfels).

Sa fille.

Pr. Marie-*Eléonore*-Crescence-Cathérine, née 21 janv. 1842.

Enfants du troisième lit du grand-père avec Cathérine née Bender († 13 mars 1831), nommés Comtes de Salm-Hoogstraten.

5. *Othon*-Louis-Oswald, né 30 août 1810, lieut. en pr. dans l'armée de S. M. le Roi de Saxe, mar. 20 nov. 1834 avec Ernestine née Baronne de Varnbuler, née 9 oct. 1814; veuf depuis 29 juillet 1839.
6. *Edouard*-Auguste-George, né 8 sept. 1812, lieut. au 8 rég. des huss. au serv. de la Prusse, mar. 27 sept. 1845 à
Sophie-Wilhelmine-Charlotte de Rohr, née 30 mai 1824. [*Dusseldorf*.]

Fils.

1) *Constantin*-Charles-Gustave, né 17 juillet 1846.
2) Philippe-*Othon*-Louis, né 10 août 1847.

7. *Rodolphe*-Hermann-Guillaume-Florentin, né 9 sept. 1817, mar. 4 oct. 1839 à

Emilie-Alexandrine-Charlotte née Comtesse de Borcke, née 9 févr. 1822.

Enfants.

1) *Marie*-Florentine-Ottilie-Henriette-Amélie, née 26 août 1840.
2) *Manfred*-Auguste-Albert-Antoine-Henri, né 5 avril 1843.
3) *Armand*-Louis-Edouard-Rodolphe-Constantin-Marie, né 16 oct. 1844.
4) *Constantine*-Sophie-Amélie-Hermine, née 16 déc. 1846.

8. *Albert*-Frédéric-Louis-Jean, né 3 sept. 1819, mar. 13 août 1843 à

Louise, née 21 févr. 1820, fille de feu Charles Comte de Bohlen.

Enfants.

1) *Armand*-Emile-Constantin, né 23 mars 1844.
2) *Auguste*-Ottilie, née 27 sept. 1845.

9. *Hermann*-Jean-Ignace-Frédéric, né 13 juin 1821.

---

2) Salm-Kyrbourg.

[Cath. — Possessions : 1) en Belgique la principauté d'Overisque, le comté de Renneberg et les seigneuries de Leuze et de Pecq; 2) au roy. des Pays-Bas les seigneuries de Boxtel et de Moer-Gestel. — Voir l'édition de 1848, p. 189.]

Pr. *Frédéric-IV*-Ernest-Othon-Philippe-Antoine-Fournibert, né 14 déc. 1789, Grand d'Espagne de la 1ère cl., succ. à son père Frédéric-Othon 23 juillet 1794; mar. 11 janv. 1815 à

Cécile-*Rosalie* née Baronne de Bordeaux, chanoinesse du haut-chapitre royal de Ste Anne de Bavière.

Fils.

Frédéric-Ernest-Joseph-Auguste, Pr. héréd., né 5 nov. 1823, cap. à la suite dans le contingent féd. de Hohenzollern; mar. 21 mars 1844 à *Eléonore*-Louise-Henriette-Joséphine-Caroline Pr. de la Trémoïlle, sa cousine, née 17 janv. 1827, fille de feu Charles-Marie-Joseph Prince de Tarente Duc de la Trémoïlle; veuf 26 nov. 1846.

Fils.

Pr. *Frédéric*-Ernest-Louis-Charles-Valentin-Marie, né 3 août 1845.

---

3) Salm-Horstmar.

[Luth. — Cette branche porte le titre de Wild- et Rhingraves. — Rés.: Coesfeld dans le comté de Horstmar en Westphalie. — Possessions: 1) dans la Westphalie pruss. le comté de Horstmar, $12\frac{1}{2}$ m. c. et 57,160 habit.; 2) en Wurtemberg une partie du comté de Limpourg-Obersontheim. — Voir l'édition de 1848, p. 190.]

Guillaume-*Frédéric*-Charles-Auguste Pr. et Rhingrave de Salm-Horstmar, né 11 mars 1799, Wildgrave à Dhaun et Kyrbourg, Rhingrave zum Stein, Seigneur de Vinstingen, Diemeringen et Putlingen, fils de Charles-Louis-Théodore Rhingrave de Salm-Grumbach († 23 mai 1799); marié 5 oct. 1826 à

Elisabeth-Anne-Caroline-Julie-Amélie née Comtesse de Solms-Rœdelheim, née 9 juin 1806.

Enfants.

1. Pr. *Mathilde*-Elisabeth-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte-Ferdinande-Amélie, née 21 août 1827.
2. Pr. *Emma*-Elisabeth-Frédérique-Caroline-Ferdinande, née 13 déc. 1828.
3. Pr. *Charles*-Alexis-Henri-Guillaume-Adolphe-Frédéric-Ferdinand-François-Othon-Edouard, né 20 oct. 1830.
4. Pr. *Othon*-Frédéric-Charles, né 8 févr. 1833.
5. Pr. *Edouard*-Maximilien-Vollrath-Frédéric, né 22 août 1841.

Sœur du 1er lit du père, avec Marianne née Pr. de Linange († 16 févr. 1792):

Amélie-Caroline, née 7 juin 1786, épouse de Guillaume Comte de Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.

Mère.

Frédérique, née 26 mars 1767, fille de Jean-Louis Comte de Sayn-Wittgenstein; veuve 23 mai 1799.

II. Maison de Salm-Inférieur, de la maison des Dynastes de Reifferscheidt.

[Voir l'édition de 1848, p. 190.]

1) Salm-Reifferscheidt.

a. De Krautheim, jadis de Bedbur.

[Cath. — Rés.: Château de Herschberg près de Meersbourg sur le lac de Constance. — Possession: la seign. de Herschberg en Bade. — Création: Pr. de l'emp. 16 févr. 1804.]

Pr. *Constantin*, né 4 août 1798, fils du Pr. François-Guillaume (né 27 avril 1772, † 14 mai 1831) et de Françoise, fille de Louis-Charles Pr. de Hohenlohe-Bartenstein; colonel et aide-de-camp du Grand-Duc de Bade; mar. 27 mai 1826 à

Charlotte - Sophie-Mathilde-Françoise-Xavière-Henriette née Pr. de Hohenlohe et Waldenbourg-Bartenstein-Jagstberg, née 2 sept. 1808.

Enfants.

1. Pr. *François* - Charles - Auguste-Hubert-Aloïs-Joseph-Clément-Léopold-Longin-Marie, Pr. héréd., né 15 mars 1827.
2. Pr. *Auguste*-Eléonore-Sophie-Léopoldine-Chrétienne-Crescence - Charlotte - Françoise-Antoinette-Aloïse-Hubertine-Benoîte-Marie, née 21 mars 1828.
3. Pr. *Othon* - Clément-Sigismond-Léopold-Ferdinand-Marie, né 20 oct. 1829, lieut. au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no 17: Hohenlohe.
4. Pr. *Léopold* - Charles - Aloïs-Hubert-Longin-Marie, né 14 mars 1833, cadet au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no 42: Wellington.
5. Pr. *Françoise* - Antoinette - Auguste-Crescence-Marie, née 19 avril 1835.
6. Pr. *Eléonore*-Aloïse-Huberte-Januaria-Marie, née 16 sept. 1836.
7. Pr. *Frédéric*-Charl.-Antoine-Louis-Hubert-Aloïs-Berthold-Wolfgang-Marie, né 31 oct. 1843.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Eléonore*, née 13 juill. 1799, veuve de Victor-Amédée Landgrave de Hesse-Rothenbourg depuis 12 nov. 1834. [*Prague.*]
2. Pr. *Charles*-Joseph-Ernest, né 12 sept. 1803. [*Constance.*]
3. Pr. *Léopoldine* - Polyxène - Chrétienne, née 24 juin 1805, épouse de Hugues Prince et Altgrave de Salm-Reifferscheidt (v. la ligne ci-dessous).
4. Pr. *Marie*-Crescence, née 22 oct. 1806. [*Wurzbourg.*]

Frère et sœur du père.

1. *Auguste*-Joséphine, née 20 sept. 1769, chanoinesse des chap. sécul. d'Essen et de Thorn. [*Wurzbourg.*]
2. Joseph-*François*, né 28 mars 1778, major à la suite au serv. de Bade. [*Mannheim.*]

---

b. De Krautheim, jadis Salm-Inférieur ou Alt-Salm, dans les Ardennes.

[Cath. — Rés.: Raitz près de Brunn en Moravie. — Possess.: 1) en Moravie, cercle de Brunn, la seigneurie de Raitz, Jedownitz et Blansko; 2) en Bohême, cercle de Saatz, la seigneurie de Deutsch-Rust et la terre de Podersam. — Création: Pr. de l'emp. 9 oct. 1790.]

Pr. *Hugues*-Charles, né 15 sept. 1803, Prince et Altgrave, chambellan imp.-roy., fils de l'Altgrave Hugues-François (né 1 avril 1776, † 31 mars 1836) et de Marie-Josephe Ctesse Maccaffry Macguire of Keanmore; succ. 16 juin 1838 dans la dignité de Prince à son grand-père le Pr. *Charles*-Joseph (né 3 avril 1750); mar. 6 sept. 1830 à
Léopoldine-Chrétienne-Polyxène, sœur de Constantin Pr. de Salm-Reifferscheidt-Krautheim, née 24 juin 1805; DdP.

Enfants.

1. *Hugues* - Charles - François-de-Paula-Théodore, né 9 nov. 1832.
2. *Auguste* - Aloïse - Marie - Eléonore-Rosine-Léopoldine-Berthilde, née 5 nov. 1833.
3. *Siegfried*-Constantin-Bardo, né 10 juin 1835.
4. *Eric-Adolphe*-Charles-George-Léodgar, né 2 oct. 1836.

Frère.

Robert-Antoine, né 19 déc. 1804, Altgrave de Salm-Reifferscheidt, chambellan autr., conseiller privé, gouverneur du Litoral à Trieste; marié 7 juin 1845 à
Félicie-Sidonie, née 9 oct. 1815, DdlCr. et DdP., fille de feu Charles Prince de Clary et Aldringen.

---

2) Salm-Reifferscheidt-Dyck.

[Cath. — Rés.: Dyck près Neuss. — Possessions: 1) dans les prov. pruss. sur le Rhin la seigneurie de Dyck (1,3 m. c. et 10860 hab.), érigée en majorat 13 juillet 1827, et les seigneuries de Hackenbroich, Alfter et Ramersdorf; 2) en Wurtemberg la seigneurie de Baindt ($\frac{1}{10}$ m. c. avec 188 habit). — Voir l'édition de 1848, p. 192.]

Pr. *Joseph*-François-Marie-Antoine-Hubert-Ignace, né 4 sept. 1773, fils du Cte (Altgrave) François-Guillaume († 17 août 1775); sép. 3 sept. 1801 de sa première épouse Marie-Thérèse née Ctesse de Hatzfeld († 1 mai 1838); marié en

sec. noces 14 déc. 1803 à *Constance*-Marie de Theis (née 7 nov. 1767); veuf depuis 13 avril 1845.

Sœur.

C. *Walpourge*-Françoise-Marie-Thérèse, née 13 août 1774, veuve de Maximilien Baron de Gumppenberg à Pœttmes.

Veuve du frère, Prince François-Joseph-Auguste (né 16 oct. 1775, † 26 déc. 1826), possesseur de la seigneurie de Baindt dans le roy. de Wurtemberg, acquise au mois de nov. 1817:

Pr. Marie-*Walpourge*-Joséphine-Thérèse-Caroline, née 6 déc. 1791, fille de Joseph-Antoine Prince de Waldbourg-Wolfegg et Waldsée; mar. 26 août 1810.

Fils de ce Prince.

1) Pr. *Alfred*-Joseph-Clément, né 31 mai 1811.
2) Pr. *Frédéric*-Charles-François, né 1 oct. 1812, capit. de cav. au serv. de l'Autriche, rég. des ulans no 2: Pr. Schwarzenberg.

S a l u z z o.

[Cath. — Possessions: au roy. de Naples, province de la Calabre citér.: le duché de Corigliano et la principauté de St. Mauro. — V. l'édition de 1848, p. 193.]

Pr. *Philippe*, Duc de Corigliano, Pr. de St Mauro, né 7 mars 1800, marié à

Julie Pr. de Belvedere-Carafa, née 13 juin 1809.

Enfants.

1. *Marie*-Anne, née 24 janv. 1831.
2. Marie-*Antoinette*, née 2 févr. 1833.
3. *Alphonse*, né 18 oct. 1838.
4. *Gérard*, né 11 déc. 1843.
5. *Louis*, né 4 juin 1845.

Sœur.

Pr. *Claire*-Adélaïde, née Marquise de Cavalcanti, née 20 déc. 1798.

Tante et oncle.

1. Marie-*Constance*, née 1 févr. 1780, mariée 2 déc. 1800 à Louis Caracciolo Pr. de Turchiarolo.
2. *Philippe*, né 7 juin 1788, lieut.-gén., adjudant-gén. et conseiller d'état au serv. de S. M. le Roi des Deux-Siciles.

Sayn-Wittgenstein.

(Voir l'édition de 1836, p. 224, et celle de 1848, p. 194.]

1) Sayn-Wittgenstein-Berlebourg.

a) Ligne spéciale de Berlebourg.

[Evang. — Rés.: Berlebourg. — Possessions: 1) dans la Westphalie pruss., rég. d'Arnsberg, le bailliage de Berlebourg, 4,92 m. c. et 9,580 hab.; 2) dans la prov. rhénane de Prusse, rég. de Cologne, la seigneurie de Hombourg, 4,2 m. c. et 9754 habit., et le domaine de Bruch près de Dierdorf. — V. l'édit. de 1848, p. 194.]

Pr. Frédéric-*Albert*-Louis-Ferdinand, né 12 mai 1777, succ. à son père le Pr. Chrétien-Henri 4 oct. 1800; depuis 8 avril 1837 chef de la maison princière et comtale de Sayn-Wittgenstein; marié 18 août 1830 à

Chrétienne-*Charlotte*-Wilhelmine, fille de Charles Comte d'Orttenbourg, née 18 août 1802.

Enfants.

1. Pr. *Louise*-Charlotte-Françoise-Frédérique-Caroline, née 24 sept. 1832.
2. Pr. *Albert*-Frédéric-Auguste-Charles-Louis-Chrétien, né 16 mars 1834.
3. Pr. *Gustave*-Wolfgang-Guillaume-Chrétien-Frédéric, né 20 mai 1837.
4. Pr. *Charles*-Maximilien-François-Guillaume-Chrétien-Louis, né 2 juin 1839.

Frères.

1. *François*-Auguste-Guillaume, né 11 août 1778, major-général à la suite au serv. de la Prusse.
2. *Charles*-Louis-Alexandre, né 7 nov. 1781.
3. Jean-*Louis*-Charles, né 29 juin 1786, major-général au serv. du Danemark, commandeur de la seconde brigade d'inf. à Copenhague; marié 24 juin 1828 à

Marie Carstens, née 4 sept. 1810.

4. *Auguste*-Louis, né 6 mars 1788, lieut.-général et aide-de-camp gén. du Grand-Duc de Hesse; mar. 7 avril 1823 à

Françoise-Marie-Fortunée née Allessina dit de Schweitzer, née 27 oct. 1802.

Enfants.

1) *Emile*-Charles-Adolphe, né 21 avril 1824, major, aide-de-camp de S. A. R. le Grand-Duc de Hesse.

2) *Anne*-Albertine-Georgine-Caroline, née 5 janv. 1827, mariée 7 avril 1848 au Cte Charles-Henri de Schlitz, nommé de Gœrtz.
3) *Ferdinand*-Guillaume-Emile, né 10 nov. 1834.
4) *Philippe*-Charles-Emile-George, né 6 juillet 1836.
5) *François*-Emile-Luitpold, } nés 23 nov. 1843.
6) *Othon*-Emile-Charles, }

b) Ligne spéciale de Carlsbourg.

C. Chrétien-*Louis*-Charles-Guillaume-Frédéric, né 19 sept. 1786, ancien capitaine au serv. du grand-duché de Hesse. [*Berlebourg.*]

Sœur.

Louise-Auguste-Elisabeth-Charlotte-Wilhelmine, née 22 août 1788.

c) Ligne spéciale de Louisbourg.

[Possessions: en Russie: 1) le majorat, établi en 1833 et confirmé 19 févr. 1846, se composant du village de Druznosielo, chef-lieu d'uno paroisse, et les villages de Lampowa et de Bolszewa dans le cercle de Czarsko-Siélo, gouv. de St. Pétersbourg, et le bourg de Kamionka au gouv. de Podolie; 2) la terre de Werki au gouv. de Wilna. — V. l'édit. de 1848, p. 195.]

Pr. *Louis*-Adolphe-Frédéric, né 18 juin 1799, fils du Pr. *Louis*-Adolphe-Pierre, (feldmaréchal au serv. de la Russie, né 6 janv. 1769, † 11 juin 1843); aide-de-camp de S. M. l'Empereur de Russie (en retraite); marié I) 14 avril 1828 à Stéphanie née Princesse de Radzivill, fille du Pr. Dominique [Ordinat de Niésviez, Mir et Olyka], (née 9 déc. 1809, † 26 juillet 1832); II) 23 oct. 1834 à .

Léonille, née 9 mai 1816, fille d'Iwan Prince Bariatinsky, conseiller privé de S. M. l'Empereur de Russie.

Enfants: a) du 1er lit.

1. *Marie*-Antoinette-Caroline-Stéphanie, née 16 févr. 1829, épouse du Prince Chlodwig de Hohenlohe-Schillingsfurst, Pr. de Ratibor et Corvey, depuis 16 févr. 1847.
2. *Pierre*-Dominique-Louis, né 10 mai 1831.

b) du second lit.

3. *Frédéric*, né 3 avril 1836.
4. *Antoinette*, née 12 mars 1839.
5. *Louis*, né 15 juillet 1843.

Sœur et frères.

1. *Emilie*, née 24 juin 1801, mariée 26 oct. 1821 à Pierre Pr. Troubetzkoi, lieutenant-général au serv. de la Russie et gouverneur civil et militaire d'Orel.

2. *Alexandre*, né 15 août 1802, chamb. de S. M. l'Emp. de Russie, marié 12 nov. 1824 à Sophie de Gorgoly, née 17 mai 1808, fille du lieut.-gén. et sénateur russe de Gorgoly; veuf depuis 10 juin 1835.

Enfants.

1) *Eugène*, né 12 oct. 1825, officier d'artillerie au serv. de la Russie.

2) *Elisabeth*, née 29 avril 1827, mariée 27 janvier 1846 au Comte héréd. Charles de Linange-Billigheim-Neubourg (v. la IIIe partie, Leiningen-Billigheim, ci-devant Guntersblum).

3) *Cathérine*, née 27 sept. 1831.

4) *Pierre*, né 14 oct. 1833.

3. *George*, né 26 mai 1807, major au serv. de la Russie, mar. 24 août 1835 à

Emilie Pr. Czetwertynska-Swiatopolk, née 20 oct. 1819.

Enfants.

1) Adèle-Cathérine, née 21 oct. 1837.

2) Louis-Godefroi-Alexandre, né 30 juin 1840.

4. *Nicolas*, né 21 mars 1812, anc. capit. des gardes de S. M. l'Empereur de Russie, marié 26 avril 1836 à

Caroline-Elisabeth d'Iwanowska, née 7 févr. 1819.

Fille.

Marie-Pauline-Antoinette, née 18 févr. 1837.

Mère.

Antoinette née de Snarska, née 22 mars 1779, Dame d'honneur à la cour de Russie et Dame de l'ordre de Ste Cathérine; mar. 27 juin 1798 au Pr. *Louis*-Adolphe-Pierre, feldmaréchal au serv. de la Russie, veuve dep. 11 juin 1843.

Tante.

C. *Amélie*-Louise, née 3 déc. 1771, mar. 15 juin 1790 à Dorothée-Louis-Chrétien Comte de Keller, ministre d'état au serv. de la Prusse; veuve dep. 22 sept. 1827.

Enfants du grand-oncle, du Comte George-Ernest, maréchal-de-camp au serv. de la France († à Paris 2 sept. 1792):

1. C. Joseph-François, né 24 févr. 17[illegible]4, colonel de la légion de Hohenlohe, † 31 déc. 1817; marié 1816 à Julie-Eléonore née Comtesse de Bouchage.

Fille.

Louise-Joséphine, née 1 déc. 1817, mariée 10 janv. 1838 à Casimir-Hector Comte d'Aubigny.

2. *Anne*-Hélène-Charlotte, née 18 janv. 1776, mar. au Comte de Chauvigny.

3. C. *Louis*-Joseph, né 10 avril 1784, anc. lieut.-colonel au serv. de la Russie, marié 31 déc. 1831 à

Pauline née Comtesse de Degenfeld-Schonbourg, née 4 juill. 1803, fille de Frédéric C. de Degenfeld-Schonbourg, major-gén. au serv. de l'Autr. [*Schluchtern* dans la Hesse élect.]

Enfants.

1) *Louise*-Charlotte-Elisabeth, née 7 mars 1833.
2) *Frédéric*-Ernest, né 5 juin 1837.

---

2) Sayn-Wittgenstein-Sayn.

C. Gustave-François-Charles-Albert (né 10 mars 1811, † 24 juin 1846). Sa veuve:

Salisbury-Anne-Henriette, née 7 sept. 1811, fille de Sir George Pigott de la famille des Lords Pigott de Chetwynd, Baronnet; mariée 11 oct. 1838.

Ses filles.

1. *Eléonore*-Casimire-Ludovica, née 31 mars 1840.
2. Carol.-Louise-*Léontine*-Adolphine-Henriette-Adélaïde, née 3 juin 1843.
3. Sophie-*Alice*-Erwine-Caroline-Ludovica-Georgine, née 12 juin 1844.
4. *Elisabeth*-Marie-Anne, née 4 déc. 1845.

Son oncle.

C. Frédéric-Louis-Charles-Adolphe (né 20 nov. 1772, † 10 oct. 1827). Sa fille:

Adélaïde-Charlotte-Françoise-Eléon.-Ludovica, née 30 août 1815.

---

3) Sayn-Wittgenstein-Hohenstein.

[Evang. — Rés.: Wittgenstein. — Possessions: dans la Westphalie prussienne, rég. d'Arnsberg, le comté de Wittgenstein-Wittgenstein, 5 m. c. et 14,600 hab. — Voir l'édition de 1848, p. 197.]

Pr. *Alexandre*-Charles, né 16 août 1801, succ. à son père le Pr. Frédéric-Charles (né 23 févr. 1766) à cause de la santé languissante de son frère aîné, le Prince Frédéric, 8 avril 1837; mar. 3 juin 1828 à

Amélie-Louise, fille de Frédéric C. de Bentheim-Tecklenbourg, née 16 févr. 1802.

Enfants.

1. Pr. *Mathilde*, née 2 mai 1829.
2. Pr. Jean-*Louis*-Frédéric-Guillaume-Adolphe-Alex.-Charles, Pr. héréd., né 20 nov. 1831.
3. Pr. *Alexandre*-Charles-Louis-George-Philippe-Frédéric-Albert, né 29 mai 1833.
4. Pr. *Agnès*-Caroline-Thérèse, née 18 avril 1834.
5. Pr. *Charles*-George-Alexandre-Maurice, né 16 juillet 1835.
6. Pr. *Ida*-Charlotte-Elisabeth-Françoise-Alexandrine, née 25 février 1837.
7. Pr. *Guillaume*-Hermann-Charles, } nés 19 janv. 1839.
8. Pr. *Adolphe*-Charles-François, }
9. Pr. *Frédéric-Guillaume*-Auguste-Ferdinand-Hermann, né 18 oct. 1840.
10. Pr. *Thécla*-Marie-Berthe-Ludmille-Chrétienne-Louise, née 3 juillet 1842.
11. Pr. *Hermann*-Eugène-Adolphe-Bernard-François-Ferd.-Auguste, né 23 juin 1845.

Frère et sœurs

issus du 1er lit du père avec Frédérique Princesse de Schwarzbourg-Sondershausen (née 4 oct. 1774, † 26 juillet 1806):

1. Pr. *Frédéric*-Guillaume, né 29 juin 1798.
2. Pr. *Emma*-Hedwige, née 11 déc. 1802.
3. Pr. *Agnès*-Chrétienne-Albertine, née 27 juillet 1804, épouse de Maurice-*Casimir*-George, Prince de Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.

Frères et sœurs du père.

1. *Frédérique*, née 26 mars 1767; v. Salm-Horstmar.
2. Pr. *Guillaume*, né 9 oct. 1770, min. d'état et grand-chambellan du Roi de Prusse.
3. *Wilhelmine*, née 2 sept. 1773; v. Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.
4. Fils du frère, Pr. Franç.-Charles-Louis (né 20 sept. 1779, † 6 oct. 1815), et de Caroline née Comtesse de Rhode († 27 avril 1821):
   Albert-Frédéric-Louis-Paul, né 11 avril 1811, co-possesseur du château de Rhodenbourg dans la Veteravie au grand-duché de Hesse; marié . . . à
   Marie-Louise née Comtesse d'Alt-Leiningen-Westerbourg, née 27 juillet 1812, fille de feu le Comte Fréd.-Louis-Chrétien de A.-L.-W.

5. Pr. *Adolphe*-Ernest, né 8 mars 1783, jusqu'en juin 1848 envoyé extr. et min. plén. du Grand-Duc de Hesse près la cour imp.-roy. d'Autriche.

Schœnbourg.

[Luth. — Possessions de la maison princière et comtale de Schœnbourg: 1) au royaume de Saxe.

a) fiefs relevant de l'empire: la seigneurie de Glauchau (à présent Vorder- et Hinter-Glauchau) avec 28,584 hab., celle de Waldenbourg av. 11,287 hab., celle de Liechtenstein avec 16,530 hab., le bas-comté de Hartenstein av. 12,074 hab., la seigneurie de Stein avec 5935 hab. } incl. les vassaux.

b) autres possessions: la seigneurie de Pénig avec 10,223 hab., celle de Wechselbourg avec 9067 hab., celle de Rochsbourg av. 9305 hab., celle de Remse av. 2236 hab., les terres d'Oelsnitz et Gauernitz, les domaines de Tirschheim, Ziegelheim, Lungwitz-l'Abbaie, Muhlau et Zschocken; 2) en Autriche: les seigneuries de Czernowitz, Rothenhlotta avec Hoyowitz, Budislaw et Chwalkow en Bohême (cercle de Tabor), et Altbrunn en Moravie (v. Schœnbourg-Hartenstein); 3) en Prusse: les terres de Droyssig et Quesnitz avec Trebnitz (gouv. de Mersebourg), les terres de Gusow avec Platkow avec 2346 hab. (gouv. de Francfort) et de Tempelhof (rég. de Potsdam); 4) en Bavière: les terres de Schwarzenbach et Fœrbau. — Les possessions sous a) ont une surface de 6,714 m. c., celles sous b) de 4,637 m. c.; en tout 11,351 m. c. avec 105,241 hab. — Voir l'édition de 1836, p. 232, et celle de 1848, p. 199.]

I. Ligne supérieure, princière.

1) Schœnbourg-Waldenbourg. [Rés.: Waldenbourg.]

Pr. *Othon-Victor*, né 1 mars 1785, succ. à son père le Pr. Othon-Charles-Frédéric 29 janv. 1800; mar. 11 avril 1817 à *Thécla*, née 23 févr. 1795, fille de Louis-Frédéric Pr. de Schwarzbourg-Roudolstadt.

Enfants.

1. *Othon-Frédéric*, né 22 oct. 1819.
2. Pr. *Ida*, née 25 avril 1821.
3. Pr. *Hugues*, né 29 août 1822, lieut. en second au rég. d'inf. no 31 au serv. de Prusse.
4. Pr. *Mathilde*, née 18 nov. 1826, mariée 27 sept. 1847 au Pr. Adolphe de Schwarzbourg-Roudolstadt.

5. Pr. *George*, né 1 août 1828.
6. Pr. *Ottilie*, née 3 mai 1830.
7. Pr. Charles-*Ernest*, né 8 juin 1836.

Frère et sœur.

1. Henri-*Edouard;* v. Schœnbourg-Hartenstein.
2. Marie-*Clémentine*; v. Schœnbourg-Glauchau.

---

2) SCHŒNBOURG-HARTENSTEIN.

[Possessions, v. ci-dessus, les seigneuries en Bohème sous no 2. — Voir l'édition de 1848, p. 200.]

1. Pr. Henri-*Edouard*, né 11 oct. 1787 (cath.), cons. int. act. imp.-roy., veuf I) 18 juin 1821 de Marie-*Pauline*-Thérèse-Eléonore, fille de Joseph-Jean Pr. de Schwarzenberg; mar. II) 20 oct. 1823 à la sœur de feu son épouse

Aloïse-Eléonore-Françoise-Walpourge Pr. de Schwarzenberg, née 8 mars 1803, DdP.

Fils.

Pr. Joseph-*Alexandre*-Henri-Othon-Paul-Frédéric, né 5 mars 1826.

2. Pr. *Othon-Victor*, né 1 mars 1785; v. Schœnbourg-Waldenbourg.

[Pour les lignes comtales voir la troisième partie.]

SCHWARZENBERG.

[Cath. — Résidence: Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 237, et celle de 1848, p. 201.]

Premier Majorat.

Possessions: 1) en Bavière: a) au cercle de la Franconie moyenne le comté-princier de Schwarzenberg, qui comprend les bailliages de Schwarzenberg et Hohenlandsberg (4,2 m. c. et 6804 hab.), la seigneurie de Wilhelmsdorf (0,75 m. c. et 1300 hab.); b) au cercle de la Basse-Franconie la seigneurie de Marktbreit (1,2 m. c. et 2078 habit.);

2) en Bohème: a) au cercle de Budweis, le duché de Krumau, la seigneurie de Goldenkron et les terres de Holkau, Keblan, Chlumeeck et St. Clara (21,6 m. c. et 50,503 hab.); la ville de Krumau (5,560 hab.); la seigneurie de Wittingau et les terres de Wittingau, Hammer, Zborow et Baumgarten; Niemtschitz (14,5 m. c. et 26,833 hab.); les villes de Sobieslau (5067 hab.), Wittingau (3319 hab.), Lomnitz (1387 hab.), Wessely (1198 hab.); la terre

de Forbes (0,9 m. c. et 1214 hab.); la seigneurie de Frauenberg (7,7 m. c. et 19,000 hab); b) au cercle de Prachin, la seigneurie de Nettolitz (2,3 m. c. et 7432 hab.), la ville de Nettolitz (1941 hab.) et le bourg de Barau (1324 hab.); la seigneurie de Wallern ($1\frac{1}{2}$ m. c. et 1530 hab.); la ville de Prachatitz (3000 hab.) et le bourg de Wallern (2200 hab.); la seign. de Libiegitz et la terre de Cichtic (1,9 m. c. et 9,080 hab.), la seign. de Protiwin et la terre de Radomilic (3,7 m. c. et 11737 hab.); la terre de Krzestiowic (0,7 m. c. et 2506 hab.); la seign. de Stubenbach et les terres de Langendorf, Gutwasser et Stuppen (2,5 m. c. et 3116 hab.); les villages de Stachau et Stadeln (2,5 m. c. et 4727 hab.); la seign. de Winterberg (7,4 m. c. et 19909 hab.); la ville de Winterberg (1819 hab.) et les bourgs de Sablat (731 hab.), Huszinetz (1281 hab.) et Kuschwarda (678 hab.); la terre de Pretschin (1,1 m. c. et 4149 hab.); c) au cercle de Tabor la seign. de Cheynow (2,4 m. c. et 8977 hab.); d) au cercle de Rakonitz, la terre de Ginonitz et Radlitz (0,2 m. c. et 3358 hab.); la seign. de Kornhaus et la terre de Konowa (0,7 m. c. et 4704 hab.); la terre de Tauschetin ($\frac{5}{12}$ m. c. et 2302 hab.); e) au cercle de Saaz, la seign. de Postelberg (1,8 m. c. et 5108 hab.); la ville de Postelberg (931 hab.); les terres de Grosslippen et Netschenitz (0,5 m. c. et 1339 hab.); la terre de Mohr (0,2 m. c. et 580 hab); la seign. de Neuschloss (0,7 m. c. et 2479 hab.); la seign. de Zittolieb et la terre de Domauschitz (1,2 m. c. et 4066 hab.); la terre de Leneschitz (0,2 m. c. et 950 hab.); f) au cercle de Leitmeritz, la seign. de Wrschowitz (0,3 m. et 2187 hab.); la seign. de Lobositz et les terres de Kamaik, Wchinitz et Boretz (1,3 m. c. et 5800 hab);

3) en Styrie: a) au cercle de Judenbourg, la seign. de Murau, les seigneuries de Ranten, Katsch, Schrattenberg et la terre de Saurau (7,7 m. c. et 7573 hab.); la seign. de Frauenbourg et les terres d'Alt-Taufenbach, Scheifling et Tschakathurn (2,6 m. c. et 4225 hab.); la seign. de Reifenstein et Authal et les terres d'Offenbourg, Gusterheim, Heinfelden, Pusterwald, Grubhofen, Rosenbach et Penkhof, (2,6 m. c. et 2030 hab.); la seign. de Goppelsbach (6,6 m. c. et 2285 hab.);

4) dans la Basse-Autriche: la seign. de Neuwaldegg (717 arp. et 252 hab.):

5) dans la Haute-Autriche: le château d'Aigen (près de Salzbourg, $106\frac{1}{2}$ arp.). [Total 261559 hab.]

Pr. *Jean*-Adolphe-Joseph-Auguste-Frédéric-Charles Pr. et Seigneur de Schwarzenberg, Landgrave-princier de Kleggau, Comte de Soulz et Duc de Krumau, né 22 mai 1799,

cons. int. act. et chamb. de l'Emp. d'Autr., succ. à son père le Pr. Joseph 19 déc. 1833; mar. 23 mai 1830 à *Eléonore* Princesse de Liechtenstein, née 25 déc. 1812, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Pr. *Adolphe-Joseph*-Jean-Edouard, né 17 mars 1832.
2. Pr. Marie-*Léopoldine*, née 2 nov. 1833.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Félix*-Louis-Jean-Frédéric, né 2 oct. 1800, cons. int. et chamb. imp.-roy., major-général et jusqu'au 28 mars 1848 envoyé extr. et min. pl. à Naples.
2. Pr. *Aloïse;* v. Schœnbourg-Hartenstein.
3. Pr. *Mathilde*-Thérèse-Eléonore, née 1 avril 1804.
4. Pr. Marie-*Caroline*-Antoinette. née 15 janvier 1806, mar. 27 juin 1831 à Ferdinand Pr. de Bretzenheim.
5. Pr. Marie-Anne-*Berthe*, veuve d'Auguste-Longin Prince de Lobkowitz; v. la II ligne de Lobkowitz.
6. Pr. *Frédéric*-Jean-Joseph-Célestin, né 6 avril 1809, Prince-Archevêque de Salzbourg et Cardinal-prêtre.

Sœur du père.

Pr. *Marie*-Thérèse; v. Furstenberg, 2de branche.

Second majorat (érigé le 2 oct. 1703).

[Possessions: 1) en Bohème, cercle de Prachin', les seigneuries de Worlik, Zbenitz, Bukowan et Klingenberg; cercle de Czaslau, la seigneurie allod. de Sedlecz; 2) en Hongrie Mariathal.]

Pr. *Frédéric*-Charles, Landgrave-princier de Soulz et Kleggau, né 30 sept. 1800, chev. de l'ordre de Malte, chamb. imp.-roy. et colonel dans l'armée autrichienne, assesseur aux tribunaux des comtés hongrois de Presbourg, Torna, Abauwiwar, Baraniwar et Posega, succède à son père, le cons. privé act., ministre d'état et de conférence, feldmaréchal et président du conseil supr. de guerre, Prince Charles 15 oct. 1820; cousin germain du Prince Jean-Adolphe. [*Presbourg.*]

Frères.

1. Pr. *Charles*-Philippe, né 21 janv. 1802, Landgr.-princier de Soulz et Kleggau, FMLieut. au serv. de l'Autriche et divisionnaire en Italie, possesseur du 19 rég. d'inf., mar. 26 juillet 1823 à

Joséphine née Ctesse de Wratislaw-Mitrowitz, née 16 avril 1802, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) Pr. *Charles*, né 5 juillet 1824, lieut. en pr. imp.-roy. du 2e rég. de dragons (Roi de Bavière).

2) Pr. *Anne*, née 20 février 1830, mariée le 14 mai 1848 au Comte Ernest de Waldstein-Wartenberg, lieut. imp.-roy. au rég. no 9. (Emp. Nicolas).

2. Pr. Léopold-*Edmond*-Frédéric, né 18 nov. 1803, Landgr.-princier de Soulz et Kleggau, major-général au serv. de l'Autriche.

Solms.

[Voir l'édition de 1836, p. 242, et celle de 1848, p. 204.]

I. Solms-Braunfels.

[Réform. — Rés.: Braunfels. — Possessions: 1) au gr.-duché de Hesse, prov. de la Hesse-supér., les 3 bailliages de Hungen, Gambach-Wœlfersheim et Gruningen (4 m. c. avec 11760 habitants); 2) dans les prov. rhénanes de Prusse, régence de Coblence, les bailliages de Braunfels et Greifenstein, 4,5 m. c. et 18,377 hab.; 3) en Wurtemberg, cercle du Jaxt, la moitié de Limpourg-Gaildorf-Wurmbrand (le baill. de Gschwend) 1,5 m. c. et 3400 hab. — Voir l'édition de 1848, p. 204.]

Pr. Frédéric-Guillaume-*Ferdinand*, né 14 déc. 1797, succède à son père le Pr. *Guillaume*-Chrétien-Charles (né 9 janv. 1759) 20 mars 1837; mar. 6 mai 1828 à

Ottilie, née 29 juillet 1807, sœur d'Othon Comte-régnant de Solms-Laubach.

Frère et sœurs.

1. *Wilhelmine*, mar. au Prince de Bentheim-Bentheim.
2. *Auguste* Princesse douairière de Wied.
3. Pr. Charles-Guillaume-*Bernard*, né 9 avril 1800, lieut.-général de cavalerie à la suite et président du conseil d'état au serv. du Hanovre.

Frères du père.

1. *Guillaume-Henri*-Casimir, né 30 avril 1765, lieut.-gén. de cavalerie au serv. de l'Electeur de Hesse.
2. Enfants du frère, Pr. Frédéric-Guillaume († 13 avril 1814) et de Frédérique Princesse de Mecklenbourg-Strélitz, mariée ensuite au Roi de Hanovre (décédée 29 juin 1841):

1) Frédéric - *Guillaume*-Henri-Casimir-George-Charl,-Maximilien, né 30 déc. 1801, lieut.-colonel au serv. de la Prusse et command. de la seconde levée du 3ème bataillon du 29ème rég. de la landwehr; mar. 8 août 1831 à *Marie*-Anne née Ctesse de Kinsky, née 19 juin 1809, DdlCr.

Enfants.

(1) Pr. *Ferdinand* - Frédéric-Guillaume-Marie-Bernard-Ernest - George-Eugène-Louis-Charles-Jean, né 15 mai 1832.

(2) Pr. *Ernest*-Frédéric-Guillaume-Bernard-George-Louis-Marie-Alexandre, né 12 mars 1835.

(3) Pr. *George*-Frédéric-Bernard-Guillaume-Louis-Ernest, né 18 mars 1836.

(4) Pr. *Elisabeth*-Frédérique-Ernestine-Thérèse-Marie-Ferdinandine-Wilhelmine, née 12 nov. 1837.

(5) Pr. *Bernard*-Frédéric-Guillaume, né 26 juillet 1839.

(6) Pr. *Albert* - Frédéric - Ernest - Bernard - Guillaume, né 10 février 1841.

2) *Auguste*-Louise-Thérèse-Mathilde, née 26 juillet 1804, mariée 26 juillet 1827 à Albert Pr. de Schwarzbourg-Roudolstadt.

3) *Alexandre*-Frédéric-Louis, né 12 mars 1807, major au serv. de la Prusse, commandant le rég. no 3 des hussards.

4) Frédéric-Guill.-*Charles*-Louis-George-Alfred-Alexandre, né 27 juillet 1812, colonel de cavalerie à la suite au service de la Hesse grand-ducale; mar. 3 déc. 1845 à Marie - Joséphine-*Sophie* Princesse de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 9 août 1814, sœur utérine du Prince-régn. de L.-W.-Rosenberg; veuve du Pr. François-Joseph-Frédéric-Philippe de Salm-Salm dep. 31 déc. 1842.

Fils.

Pr. *Louis*-Othon-Charles, né 29 avril 1847.

II. Solms-Lich et Hohen-Solms.

[Réform. — Rés.: Lich. — Possessions: 1) dans le gr.-duché de Hesse, prov. de la Hesse supérieure, les bailliages de Lich et de Niederweisel, $2\frac{3}{4}$ m c. et 7030 habitants; 2) en Prusse, régence de Coblence, le bailliage de Hohen-Solms, 1,5 m. c. et 3940 hab. — Voir l'édition de 1848, p. 205.]

Pr. *Louis*, né 24 janv. 1805, membre du conseil d'état du

roy. de Prusse, succ. 10 oct. 1824 à son frère Pr. Charles (né 1 août 1803); mar. 10 mai 1829 à
Marie, née 4 oct. 1808, fille d'Ernest-Casimir Prince d'Isembourg-Budingen.

Frère.

Pr. *Ferdinand*, né 28 juillet 1806, major au service de l'Autriche (en retraite), marié 18 janv. 1836 à
Caroline née Comtesse de Collalto, née 18 janv. 1818, fille d'Antoine-Octavien Pr. de Collalto. [*Lich.*]

Enfants.

1. *Marie*-Louise-Henriette-Caroline, née 19 févr. 1837.
2. *Hermann*-Adolphe, né 15 avril 1838.
3. *Rénard*-Charles-Ferdinand-Othon, né 18 janv. 1841.
4. *Mathilde* - Henriette - Charlotte - Marie-Sophie-Wilhelmine, née 12 déc. 1842.
5. *Anne*-Françoise-Cécile-Caroline-Ida, née 2 juin 1844.

Mère.

Pr. *Henriette*-Sophie, née 10 juin 1777, fille de Louis-Guillaume Pr. de Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt, veuve du Prince *Charles* - Louis - Auguste depuis 10 juin 1807. [*Lich.*]

STARHEMBERG.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possessions: les comtés de Schaumbourg et de Waxenberg, les seigneuries de Bourg-Eferding, Gstettenau, Stroheim, Lindach et Hartheim dans la Haute-Autriche, les seigneuries de Zeillern, Auhof, Carlsbach, Freyenstein Wasen, Weitgraben, Freydegg, Schœnegg, Senftenegg et Dornstein avec la vallée de Wachau dans la Basse-Autriche, ainsi que la seigneurie de Conradswœrth etc. — Voir l'édition de 1836, p. 246, et celle de 1848, p. 206]

Pr. George-*Adam*, né 1 août 1785, Seigneur des comtés de Schaumbourg et de Waxenberg etc., chamb. imp.-roy., succède à son père le Prince Louis 2 sept. 1833; marié 23 mai 1842 à la
Pr. *Aloïse*-Hélène-Camille, née Princesse d'Auersperg, fille du Pr. Charles, née 17 avril 1812.

Frère et sœurs.

1. C. *Ernestine*, née 8 oct. 1782, DdlCr., mar. 1 oct. 1807 à

Frédéric-Auguste Duc de Beaufort, veuve depuis 21 avril 1817.

2. C. *Françoise*-Anne, née 6 janv. 1787, DdlCr. et DdP., mar. 26 juillet 1803 à Etienne Comte de Zichy, cons. int. de l'Emp. d'Autriche, Grand-Palatin héréditaire du comitat de Veszprim.
3. C. *Léopoldine*, née 29 déc. 1794, DdlCr., mar. 5 juin 1816 à Joseph-François-Ignace Comte de Thurheim, veuve 8 sept. 1832.
4. Veuve du Cte George (né 22 janv. 1802, † 24 mars 1834):

Comtesse *Valérie*-Georgine-Marie-Louise de Beaufort-Spontin, née 11 oct. 1811, DdlCr., fille de la Duchesse douairière de Beaufort; mar. 27 oct. 1828 (v. Beaufort-Spontin); mar. en secondes noces 25 oct. 1835 à Théodore Comte van der Straten.

Sulkowski.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 261, et celle de 1848, p. 207.]

Première Branche.

[Rés.: Bielitz dans la Silésie autrichienne et Vienne. — Possession: La baronie de Bielitz, achetée en 1752, érigée en duché 22 juillet 1754; 4 m. c. et à-peu-près 18,000 habit.]

Pr. *Louis*-Jean-Népomuc, né 14 mars 1814, Duc de Bielitz, Comte de Reisen, Szuny, Kobylin et Lissa, succ. à son père le Prince Jean-Népomuc (né 23 juin 1777) le 6 déc. 1835; marié 2 oct. 1845 à

Anne-Elisabeth-Françoise-Marie Baronne de Dietrich à Landsee, née 19 mars 1823.

Frère.

Pr. *Maximilien*, né 6 avril 1816.

Deuxième Branche.

[Rés.: Château de Reisen près de Lissa dans le gr.-duché de Posnanie. — Possess.: La seigneurie de Reisen (Rydzyna), 3,5 m. c. avec 10500 hab., acquise 9 juill. 1738, érigée en majorat 1775, et la seigneurie de Lissa (Leszno). — Voir l'édition de 1848, p. 208.]

Pr. *Auguste*-Antoine, né 13 déc. 1820, Ordinat de Reisen,

Comte de Lissa, succ. à son père le Prince Antoine (né 31 déc. 1785) 13 avril 1836; mar. 23 janv. 1843 à la
Pr. *Marie*, née Comtesse Mycielska, née 24 juillet 1822.

Fils.

1. Pr. Antoine-Stanislas, né 6 févr. 1844.
2. Pr. Joseph-Stanislas, né 31 oct. 1845.

Sœurs.

1. Pr. *Hélène*-Caroline, née 31 déc. 1812, mar. 31 juill. 1833 à Henri Comte Potocki.
2. Pr. *Eve*-Caroline, née 22 oct. 1814, mar. 19 mars 1838 à Ladislas Comte Potocki.
3. Pr. *Thérèse*-Caroline, née 14 déc. 1815, mar. 20 oct. 1840 à Henri Comte Wodzicki.

TALLEYRAND.

[Cath. — Rés.: **Paris**. — Voir l'édition de 1836, p. 253, et celle de 1848, p. 208.]

I. Branche aînée.

[Voir l'édition de 1848, p. 208.]

Augustin-Marie-Elie-Charles de Talleyrand, Duc de Périgord, né 10 janv. 1788, mar. 22 juin 1807 à
Marie-Nicolette de Choiseul-Praslin.

Fils.

1. Elie-Louis-Roger, Prince de Chalais, né 23 nov. 1809, veuf depuis 1835 d'Elodie de Beauvillers de Saint-Aignant.

   Fille.

   Emma-Virginie, née 27 mai 1833.
2. Paul-Adalbert-René de Talleyrand, Comte de Périgord, né 28 nov. 1811.

II. Branche cadette.

[Possessions: 1) en France le duché de Valençay; 2) au roy. des Deux-Siciles le duché de Dino. — Voir l'édition de 1848, p. 209.]

Alexandre-*Edmond*, Duc de Talleyrand-Périgord etc., né 2 août 1787, fils d'Archembauld-Joseph Duc de Tall.-Pér., (né 1 sept. 1762, † 28 avril 1838); mar. 22 avril 1809 à
Dorothée née Pr. de Courlande, fille de Pierre Duc de Courlande et de Sagan, née 21 août 1793.

Enfants.

1. *Louis* Duc de Valençay, né 12 mars 1811, mar. 26 févr. 1829 à
   Alix Pr. de Montmorency, née 13 oct. 1810.

Enfants.

1) *Valentine*, née 12 sept. 1830.
2) *Bozon*, né 7 mai 1832, Prince de Sagan.
3) Nicolas-Raoul-*Adalbert*, né 20 mars 1837.

2. *Alexandre*-Edmond, né 15 déc. 1813, Marquis de Talleyrand-Périgord, Duc de Dino par la cession de son père; mar. 8 oct. 1839 à

Marie-*Valentine*-Joséphine Comtesse de Sainte-Aldégonde, née 29 mai 1820.

Enfants.

1) Clémentine-Marie-Wilhelmine de Talleyrand-Périgord, née 8 nov. 1841.
2) Charles-Maurice-Camille de T.-P., né 25 janv. 1843.
3) Elise-Alexandrine-Florence de T.-P., née 4 janv. 1844.
4) Archembauld-Anatole-Paul de T.-P., né 25 mars 1845.

3. *Pauline*, née 29 déc. 1820, mar. 10 avril 1839 au Marquis de Castellane, veuve depuis le 16 oct. 1847.

Sœur.

Mélanie, née 19 sept. 1785, mar. 11 mai 1803 à Juste Comte de Noailles (né 25 août 1777).

TORLONIA.

[Cath. — Rés.: Rome. — Duc Romain 1809.]

Marin Torlonia Duc de Poli et Guadagnolo, né à Rome 6 sept. 1796, fils de Jean Torlonia Duc de Bracciano († 25 févr. 1829); mar. 7 oct. 1821 à

Anne, née 8 juin 1803, fille du Duc Sforza-Cesarini.

Fils.

1. *Jules*, né 11 avril 1824.
2. *Jean*, né 22 févr. 1831.

Frère et sœur.

1. Pr. Don *Alexandre* Torlonia, Prince de Civitella-Cesi, Duc de Ceri, Marquis di Roma vecchia, né 1 juin 1800, mar. 16 juillet 1840 à

D. *Thérèse*, née 22 févr. 1823, fille du Prince Colonna Doria.

2. *Marie-Louise*, née 4 janv. 1804, mar. 6 févr. 1823 au Prince Orsini, sénateur de Rome et Prince assistant au Saint Siége.

Tour et Taxis.

[Cath. — Résid.: Ratisbonne. — Possessions: 1) en Autriche: a) en Bohème, la seigneurie de Chotieschau au cercle de Pilsen ($4\frac{2}{3}$ m. c. av. 13,900 hab.), et les seigneuries de Chraustowitz (1 m. c. avec 5800 hab), Richenbourg (5 m. c. avec 29,100 hab.) et Koschumberg (0,32 m. c. avec 3300 hab.), dans le cercle de Chrudim; b) en Tyrol, les seigneuries de Meran et Schlanders; 2) en Bavière les seigneuries de Donaustauf et de Wœrth (3 m. c. et 7980 hab.); de Zaizkofen et Laberweinting (0,8 m. c. et 3290 hab.), de Sulzheim (0,16 m. c. et 900 hab.), de Wiesent et Heilsberg, de Brennberg, Falkenstein et Schœnberg, les terres d'Eglofsheim et Neufahrn; 3) dans la princip. de Hohenzollern-Sigmaringen le bailliage d'Ostrach ($1\frac{3}{4}$ m. c. et 3379 hab.); 4) en Prusse la princip. de Krotoszyn av. le domaine de Glogowo au gr.-duché de Posnanie ($10\frac{3}{4}$ m. c. et 29,220 hab.); 5) en Wurtemberg la principauté de Buchau, le comté-princ. de Fridberg-Scheer, les comtés de Marchtall et Neresheim avec plusieurs seigneuries, formant les jurisdictions de Scheer, Marchtall, Buchau, Neresheim et Ober-Sulmentingen ($12\frac{1}{2}$ m. c. avec 33,136 hab.). — Voir l'édition de 1836, p. 254, et celle de 1848, p. 211.]

Pr. *Maximilien*-Charles, né 3 nov. 1802, Pr. de Tour et Taxis, Pr. de Buchau et Krotoszyn, Comte-princ. de Fridberg-Scheer, Comte de Valsassina, de Marchtall, Neresheim etc., succède à son père, le Prince Charles-Alexandre, 15 juillet 1827; mar. I) 24 août 1828 à Wilhelmine-Caroline-Chrétienne-Henriette née Baronne de Dœrnberg; veuf depuis 14 mai 1835; mar. II) 24 janv. 1839 à la

Pr. *Mathilde*-Sophie, née 9 févr. 1816, fille de Jean-Aloïs III Prince d'Oettingen-Spielberg.

Enfants.

1. Pr. *Thérèse*-Mathilde-Amélie-Frédérique-Eléonore, née 31 août 1830.
2. Pr. *Maximilien*-Antoine-Lamoral, Pr. héréd., né 28 sept. 1831.
3. Pr. *Egon*-Maximilien-Lamoral, né 17 nov. 1832.
4. Pr. *Théodore*-George-Maximilien-Lamoral, né 9 févr. 1834.
5. Pr. *Othon*-Jean-Aloïs-Maximilien-Lamoral, né 28 mai 1840.
6. Pr. *George*-Maximilien-Lamoral, né 11 août 1841.
7. Pr. *Paul*-Maximilien-Lamoral, né 27 mai 1843.
8. Pr. *Amélie*-Sophie-Thérèse-Mathilde-Maximilienne, née 12 mai 1844.

9. Pr. *Hugues*-Joseph-Max.-Lamoral, né 24 nov. 1845.
10. Pr. *Gustave*-Othon-Maximilien-Lamoral, né 23 février 1848.

Sœurs.

1. Pr. Marie-*Thérèse*, née 6 juillet 1794, épouse de Paul Prince d'Esterházy de Galántha.
2. Pr. Marie-*Sophie*-Dorothée-Caroline, née 4 mars 1800, épouse de Frédéric-Paul-Guillaume, Duc de Wurtemberg.

Descendants du beau-frère du grand-père, le Pr. Maximilien-Joseph, chamb. et major-gén. autr. (né 29 mai 1769, † 15 mai 1831):

1. Pr. Charles-Anselme (né 18 juin 1792, † 25 août 1844, conseiller int. act. et chamb. imp.-roy., grand-chamb. du roy. de Bohème, major-général au serv. du Wurtemberg). Sa veuve:

Pr. Marie-*Isabelle* née Comtesse d'Eltz, née 10 févr. 1795, DdlCr. et DdP., mar. 4 juillet 1815.

Ses enfants.

1) Pr. Marie-*Sophie*, née 16 juillet 1816, mar. 16 août 1842 à Jean-Baptiste Comte de Montforte des Ducs de Laurito, major dans le rég. des cuir. no 2: Archiduc François d'Este au serv. de l'Autriche.
2) Pr. *Hugues*-Maximilien, né 3 juillet 1817, possesseur des seigneuries de Dobrawitz, Lauczin et de Wlkawa en Bohème, cap. de cav. au 5ème rég. autrichien des hussards (Radetzky); marié 14 oct. 1845 à
Alméria née Ctesse Belcredi, née 8 oct. 1819.

Fille.

Pr. Marie-*Caroline*-Anselmine-Isabelle-Josephe, née 3 nov. 1846.

3) Pr. Marie-*Eléonore*, née 11 juin 1818.
4) Pr. *Emmerich*, né 12 avril 1820, cap. de cav. imp.-roy. et chef d'escadron dans le rég. des ulans no 4 de l'Empereur.
5) Pr. *Thérèse*-Jeanne-Népomucène, née 5 févr. 1824.
6) Pr. *Rodolphe*-Hugues-Maximilien, né 25 nov. 1833.

2. Pr. *Auguste*-Marie-Maximilien, né 22 avril 1794, major-général à la suite au serv. de la Bavière.
3. Pr. *Joseph*, né 3 mai 1796, major-général à la suite au serv. de la Bavière.
4. Pr. *Charles-Théodore*, né 17 juillet 1797, lieut.-général au serv. de la Bavière, propr. du rég. de chevaux-lég. Taxis (no 2) et command. de la 4ème div. d'armée, à Wurz-

bourg, mar. 20 oct. 1827 à *Julienne*-Caroline née Ctesse d'Einsiedel, née 20 déc. 1806; veuf depuis 1846.

Enfants.

1) Pr. *Louise*, née 21 déc. 1828.
2) Pr. *Adélaïde*, née 25 oct. 1829.
3) Pr. *Maximilien*-Charles-Frédéric, né 31 oct. 1831, lieut. au rég. de chev.-lég. Taxis no 2 au serv. de la Bavière.
4) Pr. *Sophie*-Anne-Julie, née 13 août 1835.

5. Pr. *Frédéric*-Annibal, né 4 sept. 1799, chambellan de l'Emp. d'Autr., FMLieut. et divisionnaire en Italie; mar. 29 juin 1831 à

Marie-Antoinette-*Aurore*, fille de feu Vincent Comte Batthyány de Német-Ujvár, née 13 juin 1808; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) Pr. *Lamoral*-Frédéric-Guillaume-Maximilien-Vincent-George, né 13 avril 1832, lieut. imp.-roy. dans le rég. des ulans no 4 de l'Empereur.
2) Pr. Rose-Marie-*Eléonore*, née 22 mai 1833.
3) Pr. Marie-*Hélène*-Sophie-Isaure, née 15 mai 1836.
4) Pr. Frédéric-Arthur-Ferdinand, né 10 oct. 1839.
5) Pr. *Arthur*-Jean-Baptiste-Philippe-Lamoral-Frédéric, né 31 juillet 1842.

Trauttmansdorff.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possessions: 1) en Bohème les seigneuries de Horschau-Teinitz, Zetschowitz, Hostau, Taschlowitz, Weissmuhl, Putzlitz, Webrowa et Postowitz dans le cercle de Klattau; Kumbourg, Aulibitz, Gitschin, Radim, Petzka, Chotesch et Sobschitz dans le cercle de Bidschow; 2) dans la Haute-Autriche les seigneuries de Hall et d'Ober-Waltersdorf. — Voir l'édition de 1836, p. 259, et celle de 1848, p. 213.]

Pr. *Ferdinand*, né 11 juin 1803, Prince de Trauttmansdorff-Weinsberg et Neustadt sur le Kocher, Comte-princier d'Umpfenbach, Dynaste de Gleichenberg, Negau, Burgau et Totzenbach, Seigneur de Horschau-Teinitz etc., chamb. imp.-roy., succ. 24 sept. 1834 à son père le Pr. Jean-Joseph dans le majorat; marié 17 juillet 1841 à la

Pr. *Marie-Anne*, née 25 août 1820, fille du major-gén. Charles Pr. de Liechtenstein; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Marie-*Anne*-Françoise, née 25 mars 1843.
2. *Françoise*, née 25 juin 1844.
3. Charles-Jean-Népomuc-Ferdinand, né 5 sept. 1845.
4. *Marie*, née 21 avril 1847.

Sœurs.

1. C. *Marie-Anne*, née 9 juill. 1806, DdlCr. et DdP., veuve de Frédéric Pr. d'Oettingen-Wallerstein depuis 5 nov. 1842.
2. C. *Caroline*, née 29 févr. 1808, DdlCr. et DdP., mar. 16 mai 1831 à Charles Comte de Grunne, chamb. imp.-roy. et colonel du rég. des huss. no 2 Roi de Hanovre au serv. de l'Autr.

Mère.

Pr. Elisabeth-*Philippine*, née 12 juillet 1784, fille de feu Joaquim-Egon Landgrave de Furstenberg-Weitra; DdlCr. et DdP., mariée au Prince *Jean*-Joseph-Norbert 15 févr. 1801, veuve 24 sept. 1834.

Frère et sœurs du père.

1. C. *Marie-Anne*-Gabrièle, née 25 sept. 1774, chan. du chap. d'Essen, DdlCr.
2. C. Marie-*Gabrièle*, née 19 févr. 1776, DdlCr. et DdP., mar. 1 août 1799 à François-Antoine C. Des-Fours de Mont et Athienville, chamb. imp.-roy. et cons. de la rég. de Bohème; veuve depuis 29 juillet 1831.
3. C. *Joseph*, né 19 févr. 1788, conseiller intime, chamb., envoyé extraord. et min. plén. de l'Emp. d'Autriche près les cours de Berlin et de Schwérin, mar. 16 oct. 1821 à *Joséphine* née Ctesse Károlyi de Nágy-Károly, née 7 nov. 1803, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) C. *Caroline*, née 5 août 1823.
2) C. *Ferdinand*, né 27 juin 1825.
3) C. *Françoise*, née 8 mai 1827.
4) C. *Joséphine*, née . . . juin 1835.

TRÉMOÏLLE, voir LA-TRÉMOÏLLE.

Waldbourg.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 261, et celle de 1848, p. 214.]

I. Branche de Wolfegg.

Wolfegg-Wolfegg et Wolfegg-Waldsee.

[Rés.: Wolfegg. — Possessions: 1) en Bavière, cercle de Souabe, la terre de Rohrmoos, nommée la vallée de Breitbach; 2) en Wurtemberg, cercle du Danube, les seigneuries de Waldbourg, Wolfegg, Waldsee, Prassberg, Leipoltz et Waltershofen avec la moitié de la seigneurie de Kiesslegg, 6 m. c. et 15,140 hab. — Voir l'édition de 1848, p. 215.]

Pr. *Frédéric*-Charles-Joseph de Waldbourg à Wolfegg et Waldsee, né 13 août 1808, chambellan imp.-roy., succède à son père le Prince Joseph-Antoine 3 avril 1833; mar. 9 oct. 1832 à

Elisabeth, née 14 avril 1812, fille de François Comte de Kœnigsegg-Aulendorf.

Enfants.

1. C. *François*-Xavier-Joseph-Frédéric, né 11 sept. 1833.
2. C. Auguste-Joseph-Frédéric-Guillaume-Wilibald, né 7 juillet 1838.
3. C. Marie-Anne-Josephe-Walpourge-Elis., née 20 avril 1840.
4. C. Gebhard-Joseph-Frédéric-Jean-Baptiste, né 21 sept. 1841.

Sœurs.

1. Marie-*Walpourge*; v. Salm-Reifferscheidt-Dyck.
2. Marie-*Anne*, née 9 nov. 1799.
3. *Wilhelmine*-Joséphine-Walpourge, née 22 août 1804.
4. Marie-*Sidonie*, née 7 oct. 1815.

Mère.

Pr. Marie-*Josephe*, née 2 août 1770, fille d'Anselme Cte de Fugger-Babenhausen; mar. 10 janv. 1791 au Pr. *Joseph*-Antoine (né 20 févr. 1766); veuve 3 avril 1833.

Descendants de la branche de Wolfegg-Wolfegg éteinte dans les mâles le 5 mars 1798 avec le Comte Charles-Everard.

Filles du Comte Aloïs (né 24 août 1752, † 5 janvier 1791), oncle du Comte Charles-Everard:

1. Marie-*Eléonore*, née 24 sept. 1780, mar. 23 févr. 1807 à Honoré Baron d'Enzberg.
2. *Walpourge*, née 8 oct. 1784, mariée 5 févr. 1809 à Alexandre Baron de Neubronn à Eysenbourg, chamb. et grand-maître des forêts, au serv. du Wurtemberg.

II. Branche de Zeil.

[Truchsess héréd. de l'emp. 1525.]

1) Branche de Zeil-Zeil ou Zeil et Trauchbourg.

a. Ligne princière.

[Cath. — Rés.: le château de Zeil. — Possessions: 1) en Bavière, cercle de Souabe et Neubourg: une partie du comté de Trauchbourg, comprenant les terres de Trauchbourg, Wengen et Weiler, $\frac{1}{2}$ m. c. et 1136 hab.; 2) en Wurtemberg, cercle du Danube: le reste du comté de Trauchbourg, la moitié du comté de Zeil, les seign. de Balgheim, Vollmaringen et Gœttelfingen, 4. m. c. et 8610 hab.; 3) en Bade: la seigneurie de Pfaffwiesen, $\frac{1}{11}$ m. c. avec 500 hab. — V. l'édit. de 1848, p. 216.]

Pr. *Constantin*-Maximilien, né 8 janv. 1807, fils du Pr. François (né 15 oct 1778, † 5 déc. 1845) et de la Pr. Chrétienne-Henriette-Polyxène de Lœwenstein-Wertheim († 5 juillet 1811); mar. 30 sept. 1833 à
Maximilienne, fille de Guillaume-Othon Comte de Quadt-Wykradt à Isny, née 18 mai 1813.

Enfants.

1. *Guillaume*-François, né 26 nov. 1835.
2. *Constantin*-Léopold-Charles-François-Guillaume-Chrétien-Hugues, né 1 avril 1839.
3. *Charles-Joseph*-François-Guillaume-Chrétien-George-Christinian, né 18 déc. 1841.
4. *Anne-Marie*, née 5 février 1844.

Frères et sœurs

a) du premier lit du Pr. François avec Chrétienne-Henriette-Polyxène, fille du Pr. Dominique-Constautin de Lœwenstein-Wertheim (décédée 5 juillet 1811):

1. *Charles*-Maximilien, né 22 janv. 1808, major et adjudant au serv. du Roi de Wurtemberg.
2. *Hermann*, né 18 oct. 1809, cap. dans le régim. autrichien des chevaux-lég. no 4 Prince de Windisch-Grætz.
3. *Léopoldine*, née 26 juin 1811, DdP., mar. 3 juin 1833 à Maximilien Comte Arco de Zinnenberg.

b) du troisième lit du père avec Thérèse Baronne de Wenge (voir ci-dessous):

4. *Anna*, née 30 juillet 1821, mar. 4 mai 1840 à Maximilien Comte de Preysing-Lichtenegg-Moos.

5. *George*-Ferdinand, né 8 janv. 1823, de la compagnie de Jésus.
6. *Mechthilde*, née 30 mai 1824, mariée 11 janvier 1847 à Rodolphe Comte de Schæsberg-Kriekenboek.
7. *Louis*-Bernard-Richard, né 19 août 1827, lieut. au 4 rég. d'inf. Wurtembergeois.

Mère.

Thérèse, née 14 mars 1788, fille du lieut.-gén. prussien Clément-Auguste Baron de Wenge; mar. en troisièmes noces au Prince François 3 oct. 1820, veuve depuis 5 déc. 1845.

Tante.

Joséphine, née 16 sept. 1786, mariée 4 juin 1811 à Léopold Baron d'Enzberg.

Oncles, frères du père du 2d lit du grand-père, le Pr. Maximilien-Wunibald († 16 mai 1818):

1. *Maximilien*, né 8 oct 1799; v. ci-dessous, ligne comtale.
2. Guillaume, (né 22 déc. 1802, † 19 oct. 1847).

Sa veuve.

Maximilienne, née 9 juin 1817, fille de Léopold Baron d'Enzberg à Muhlheim.

---

b. Branche des Comtes de Waldbourg-Zeil-Lustnau-Hohenems.

[Cath. — Rés.: Hohenems. — Possession en Autriche, au cercle de Brégenz, la seign. de Lustnau, comprenant les villages de Lustnau, Wieserein, Grindl, Willer, Rheindorf, Haag et Holz avec 2200 hab.]

Maximilien, né 8 oct. 1799, fils du Prince Maximilien-Wunibald de Waldbourg-Zeil et Trauchbourg (né 20 août 1750, † 16 mai 1818) et de la Comtesse Marie de Waldbourg-Wolfegg († 6 juill. 1835); cap. de cav. au serv. de l'Autriche (en retraite), marié 25 nov. 1841 à

Marie-*Josephe*-Ludovice, née 13 juin 1814, fille de Léopold Baron d'Enzberg à Muhlheim.

Enfants.

1. *Clément*-Maximilien-Sigismond-Ferdinand, né 22 oct. 1842.
2. *Marie-Anne*-Crescence-Françoise, née 13 nov. 1843.
3. *Thérèse*, née 12 oct. 1844.

---

2) Branche de Zeil-Wurzach.

[Cath. — Rés.: Wurzach. — Possessions: 1) en Bavière, cercle de Souabe: le fief de Ferthofen; 2) en Wurtemberg, cercle du Da-

nube, la moitié du comté de Zeil, et les seigneuries de Wurzach et de Moorstetten, $2\frac{1}{2}$ m. c. et 6900 hab. — V. l'édit. de 1848, p. 218.]

Pr. *Léopold*-Maria, né 11 nov. 1795, succ. à son grand-père 23 sept. 1807, marié 18 déc. 1821 à Marie-*Joséphine*, fille d'Anselme-Marie Prince de Fugger-Babenhausen (née 19 juin 1798), veuf 9 mai 1831.

Enfants.

1. *Marie*-Antoin.-Walpourge-Joséphine, née 23 sept. 1822.
2. *Charles*-Marie-Everard, né 8 déc. 1825.
3. *Everard*-François-Marie, né 17 mai 1828.

Frère et sœur.

1. Charles-*Fidèle*, né 3 sept. 1799, chamb. au serv. du Wurtemberg.
2. *Marie-Anne*, née 26 août 1800, mar. 24 juin 1823 à Charles-Léopold Comte de Maldeghem, Seigneur de plusieurs terres, chamb. au serv. du Roi des Pays-Bas.

Oncle.

Comte Everard (né 14 juin 1778, † 18 janv. 1814). Sa veuve: *Maximilienne*-Antoinette, fille de feu Hermann Pr. de Hohenzollern-Hechingen, née 30 nov. 1787; mar. en secondes noces 17 mai 1817 à Clément Comte de Lodron.

Wied.

[Evang. — Rés.: Neuwied. — Possessions: 1) dans les prov. rhénanes de Prusse, régence de Coblence, les bailliages d'Altenwied, Dierdorf, Heddesdorf, Neuerbourg, Neuwied et Maischaid, 11,59 m. c. et 40,000 hab.; 2) dans le duché de Nassau les bailliages de Rounkel et Selters, 4,02 m. c. et 20,000 habit. — Voir l'édition de 1836, p. 270, et celle de 1848, p. 220.]

Pr. Guillaume-*Hermann*-Charles, né 22 mai 1814, succ. à son père le Pr. Jean-Auguste-Charles (né 26 mai 1779, † 24 avril 1836); colonel au serv. de la Prusse et chef du 29ème rég. de la landwehr; marié 20 juin 1842 à *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Elisabeth Pr. de Nassau, née 29 janv. 1825.

Enfants.

1. Pr. Pauline-*Elisabeth*-Ottilie-Louise, née 29 déc. 1843.
2. *Guillaume*-Adolphe-Maximilien-Charles, Prince-héréd., né 22 août 1845.

Sœurs.

1. Pr. *Luitgarde*-Wilhelmine-Auguste, née 4 mars 1813, mariée 11 sept. 1832 à Othon C. de Solms-Laubach.
2. Pr. Louise-Wilhelmine-*Thécla*, née 19 juillet 1817.

Mère.

Sophie-*Auguste*, née 24 févr. 1796, fille de feu Guillaume Pr. de Solms-Braunfels, veuve du Pr. Jean-*Auguste*-Charles, lieut.-gén. au serv. de la Prusse (né 26 mai 1779, † 24 avril 1836).

Oncles et tante.

1. Pr. *Louise*-Philippine-Charlotte, née 11 mars 1773.
2. Pr. *Maximilien*-Alexandre-Philippe, né 23 sept. 1782, major-général au serv. de la Prusse, en retraite.
3. Pr. *Charles*-Emile-Frédéric-Henri, né 20 avril 1785.

Windisch-Grætz.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possessions: 1) en Bohème: cercle de Pilsen, la seigneurie-fidéicommis de Tachau, avec les terres de Tirna, Tissa, Vogelsang, Schlossenreit, Purschau, Urschau, Langendœrflas, Heilingen et Schœnbrunn, ainsi que la seign. allod. de Kladrau; au cercle de Prachin, la seign. de Stiekna avec les terres de Rowna, Rzepitz et Mladiegowitz; 2) au roy. de Wurtemberg: la principauté de Windisch-Grætz, comprenant les seigneuries d'Egloffs et de Siggen. — Voir l'édition de 1848, p. 221.]

Pr. *Alfred*, né 11 mai 1787, feldmaréchal au serv. de l'Autriche et commandeur-gén. en Bohème, possesseur du rég. de chev.-lég. no 4 etc., succ. à son père Joseph-Nicolas 24 janv. 1802; mar. 16 juin 1817 à Marie-*Eléonore* née Princesse de Schwarzenberg, née 21 sept. 1796; veuf 12 juin 1848.

Enfants.

1. *Alfred*-Joseph-Nicolas-Guntram, Prince héréd., né 28 mars 1819, cap. de cav. et commandeur d'escadron, rég. des cuir. no 8: Comte Auersperg au serv. de l'Autriche.
2. Pr. *Léopold*-Victorin-Vériand-Charles, né 24 juillet 1824, capit. de cav. et chef d'escadron dans le rég. autr. des chev.-lég. no 4: Pr. de Windisch-Grætz.
3. Pr. *Auguste*-Nicolas-Joseph-Jacques, né 24 juillet 1828, lieut. dans le rég. autr. d'inf. no 47: Comte de Kinsky.

4. Pr. *Louis*-Joseph-Nicolas-Chrétien, né 13 mai 1830, lieut. imp.-roy. dans le rég. d'inf. no 49: Baron de Hess.
5. Pr. *Joseph*-Aloïs-Nicolas-Paul-Jean, né 23 juin 1831.
6. Pr. *Mathilde*-Eléonore-Aglaë-Léopoldine-Pauline-Judith, née 5 déc. 1835.

Frère et sœur.

Du second mariage du père, Comte Joseph-Nicolas († 24 janv. 1802) avec Françoise-Léopoldine, fille de Charles Duc d'Arenberg, mère du Prince Alfred († 26 août 1812):

a. *Sophie*; v. Lœwenstein-Wertheim-Rochefort.

[Seconde branche. — Rés.: en hiver, Prague, en été tour à tour les châteaux de Winteritz, Troja, Gemnischt, Gonobitz et Haasberg. — Possess.: 1) en Bohème, a) au cercle de Kaurzim, la seign. de Gemnischt avec la terre de Popowitz; b) au cercle de Saaz les seign. de Winteritz et Pohlig; c) au cercle de Raconitz, la terre de Troja; 2) en Styrie: Gonobitz, Oplotnitz, Seiz, Seizdorf et Hœrberg; 3) en Carinthie: Haasberg, Stegberg, Loitsch et Luegg.]

b. Pr. *Vériand*, né 31 mai 1790, chambellan de l'Emp. d'Autriche, mar. 11 oct. 1812 à
Marie-*Eléonore* Pr. de Lobkowitz, née 28 oct. 1795, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Vincent-Vériand, né 19 oct. 1821, capit. des grénadiers du rég. Prince de Prusse no 34 au serv. de l'Autriche.
2. Pr. *Hugues*-Alfred-Adolphe-Philippe, né 26 mai 1823, capit. de cav. et commandeur d'escadron au rég. des hussards no 12 du Palatin au serv. de l'Autriche.
3. Pr. *Gabrièle*-Marianne-Caroline-Aglaë, née 23 juill. 1824.
4. Pr. *Ernest*-Ferdinand-Vériand, né 27 sept. 1827, lieut. en premier au serv. de l'Autriche, rég. no 4 des chev.-lég. Prince de Windisch-Grætz.
5. Pr. *Robert*-Jean, né 24 mai 1831.

WRÈDE.

[Cath. — Rés.: Munich. — Possessions: 1) en Bavière: a) au cercle de la Franconie-moyenne, la seigneurie d'Ellingen (3 m. c. avec 9648 hab. dans 1 ville, 21 communes et 31 autres villages),

b) au cercle du Haut-Palatinat la terre de Sandsee; 2) dans l'Autriche, cercle de Haut-Ens, a) au cercle d'Inn, la seigneurie de Souben sur l'Inn, b) au cercle de Hausruck, la seigneurie de Mondsee, réunie avec les ci-devant domaines de Wildenegg ($3\frac{1}{4}$ m. c. avec 7038 hab. dans 1 bourg, 18 villages), et le ci-devant bailliage de Mondsee formé de plusieurs fermes etc. et divisé en 10 communes et 11 petits villages, fermes etc., cet ensemble non compris dans le district; de plus la seigneurie d'Engelszell sur le Danube, réunie aux domaines de Marsbach, Ranariedl et Purnstein ($1\frac{1}{2}$ m. c. avec 3565 hab. dans 2 bourgs et beaucoup de villages, fermes etc. situés séparément), c) au cercle de Salzbourg, le château de Huttenstein. — Voir l'édition de 1836, p. 274, et celle de 1848, p. 223.]

Pr. *Charles*-Théodore, né 8 janv. 1797, fils du feldmaréchal Prince *Charles*-Philippe de Wrède (né 29 avril 1767, † 12 déc. 1838); membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière et conseiller d'état en service extraord.; mar. I) 26 déc. 1824 à Amélie, fille de feu Frédéric-Charles C. de Thurheim (née 20 juill. 1801, † 31 oct. 1842); marié II) 3 janvier 1844 avec

Amélie, fille du cons. bavarois de rég. Mr. Lœw.

Enfants du 1er lit.

1. Pr. *Marie*-Walpourge, née 7 mars 1826.
2. Pr. *Charles*-Frédéric, né 7 févr. 1828.
3. Pr. *Othon*-Frédéric, né 27 avril 1829, lieut. en premier imp.-roy. au rég. des hussards (Roi de Hanovre).
4. Pr. *Emma*-Sophie, née 17 juin 1831.
5. Pr. *Oscar*-Eugène, né 23 sept. 1834.

Fils du 2d lit.

6. Pr. *Alfred*-Fréd.-Charles-George, né 6 sept. 1844.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Amélie*-Auguste; v. Oettingen-Spielberg.
2. Pr. *Joseph*, né 27 nov. 1800, colonel au serv. de la Russie en retraite, mar. au mois de nov. 1836 à

Anastasie née de Solowoy, née 5 avril 1812.

Enfants.

1) Pr. *Nicolas*, né 14 déc. 1837.
2) Pr. *Olga*, née 2 janvier 1839.
3) Pr. *Anastasie*, née 31 juillet 1840.
4) Pr. *Constantin*, né 15 janvier 1842.

3. Pr. Gustave-Frédéric (né 23 mars 1802, † 2 mars 1840),

était marié avec Marie née Comtesse Balsamo, veuve du Comte Metaxa (née 27 sept. 1802, † 26 juin 1841).

Ses filles.

1) *Adélaïde*, née 28 juillet 1834.
2) *Sophie*, née 26 sept. 1836.

4. Pr. Eugène-François (né 4 mars 1806, président du tribunal d'appel de la Franconie-sup., † 1 mai 1845). Sa veuve:

Thérèse-Mathilde Baronne de Schaumbourg à Strœssendorf et Altenbourg, née 12 sept. 1811; mariée 4 avril 1835.

Ses enfants.

1) Pr. *Edmond*-Charles, né 14 janv. 1836.
2) Pr. *Berthe*-Amélie, née 30 août 1837.
3) Pr. *Eugène*, né 6 janv. 1839.

5. Pr. *Sophie*-Marie, née 4 mars 1806, chanoinesse honoraire à Brunn.
6. Pr. *Adolphe*-Guillaume, né 8 oct. 1810, chamb. au serv. de la Bavière et possesseur de la terre de Reichenschwand près de Nuremberg, mar. 21 mars 1836 à

Désirée née Comtesse Grachowska, née 1 déc. 1799, veuve de Mr. de Marczibanyi.

Fils.

Pr. Raoul-Joseph, né 25 nov. 1843.



LISTE DES ÉTATS

qui ont accordé la prérogative du titre d'ALTESSE SÉRÉN. **(Durchlaucht)** aux illustres maisons énumérées dans cette division ; — titre qui d'ailleurs a été reconnu par la Confédération-Germanique, le 13 août 1825.

(Les Etats qui leur ont accordé cette prérogative, sont cités à côté des noms de ces maisons.)

Arenberg (Duc). Autriche, Prusse, Hanovre.
Auersperg. Autriche.
Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt. Autriche, Prusse, Hanovre.
Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda. Les mêmes.
Colloredo-Mansfeld. Autriche, Wurtemberg.
Croÿ-Dulmen (Duc). Autriche, Prusse.
Dietrichstein. Autriche, Wurtemberg.
Esterházy de Galántha. Autriche, Bavière.
Fugger-Babenhausen. Les mêmes.
Furstenberg. Autriche, Wurtemberg, Bade, Hohenzollern-Sigmaringen.
Hohenlohe-Langenbourg. Autriche, Wurtemberg.
" *-Oehringen*. Les mêmes.
" *-Kirchberg*. Les mêmes.
" *-Waldenbourg-Bartenstein*. Les mêmes.
" - " " *-Jagstberg*. Les mêmes.
" - " *-Schillingsfurst*. Autriche, Bavière, Wurtemberg.
Isembourg-Birstein. Autriche, Hesse électorale, Hesse grand-ducale.
Kaunitz-Rietberg. Autriche, Prusse.
Khévenhuller-Metsch. Autriche.

Leyen. Autriche, Bade.
Linange. Autriche, Bavière, Bade, Hesse grand-ducale.
Lobkowitz. Autriche.
Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg. Autriche, Bavière, Wurtemberg, Bade, Hesse grand-ducale.
Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg. Les mêmes.
Looz-Corswarem (Duc). Autriche, Prusse, Hanovre.
Metternich. Autriche.
Oettingen-Spielberg. Autriche, Bavière, Wurtemberg.
" *-Wallerstein*. Les mêmes.
Rosenberg. Autriche.
Salm-Salm. Autriche, Prusse.
" *-Kyrbourg*. Les mêmes.
" *-Horstmar*. Les mêmes.
" *-Reifferscheidt-Krautheim*. Autriche, Bade.
" - " *-Raitz*. Autriche.
Sayn-Wittgenstein-Berlebourg. Autriche, Prusse.
" - " *-Hohenstein*. Autriche, Prusse, Wurtemberg.
Schœnbourg-Waldenbourg. Autriche, royaume de Saxe.
Schœnbourg-Hartenstein. Les mêmes.
Schwarzenberg. Autriche, Bavière, Wurtemberg.
Solms-Braunfels. Autriche, Prusse, Wurtemberg, Hesse grand-ducale.
Solms-Lich. Les mêmes.
Starhemberg. Autriche.
Tour et Taxis. Autriche, Bavière, Wurtemberg, Hohenzollern-Sigmaringen.
Trauttmansdorff. Autriche.
Waldbourg-Wolfegg-Waldsee. Autriche, Wurtemberg.
Waldbourg-Zeil-Trauchbourg. Autriche, Bavière, Wurtemberg.
Waldbourg-Zeil-Wurzach Les mêmes.
Wied. Autriche, Prusse, Nassau.
Windisch-Grætz. Autriche, Wurtemberg.



GÉNÉALOGIE.

TROISIÈME PARTIE.

MAISONS COMTALES,

DONT LES CHEFS ONT DROIT AU TITRE DE COMTES ILLUSTRISSIMES (Erlaucht).

(Arrêté de la Confédération-Germanique du 13 février 1829; en faveur de la maison Bentinck du 12 juin 1845.)

Les renvois à notre édition de 1848 se rapportent aux données chronologiques sur les dignités, les prérogatives et les armoiries des familles.

BENTINCK.

[Réform. — Rés.: le château de Middachten près d'Arnheim en Gueldre. — Voir l'édit. de 1848, p. 227.]

C. *Guillaume*-Fréd.-Chrétien, né 15 nov. 1787, fils du Cte Jean-Charles, chamb. néerlandais, marié 15 avril 1841 à
Pauline-Albertine, née 27 mai 1817, fille du Cte Frédéric-François de Munnich, maréchal de la cour grand-ducale d'Oldenbourg.

Frères et sœur.

1. *Antoinette*-Wilhelmine-Jeannette, née 18 déc. 1785.
2. *Charles*-Antoine-Ferdinand, né 4 mars 1792, colonel dans la garde britannique, marié 30 janvier 1846 à la
Comtesse Caroline-*Mechtilde*-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 juin 1826, fille du Cte Charles de Waldeck et Pyrmont à Limpourg-Gaildorf.

Fils.

C. *Henri*-Charles-Adolphe-Frédéric-Guillaume, né 30 oct. 1846.

3. *Henri*-Jean-Guillaume, né 8 sept. 1796, colonel dans la garde britannique et adjudant de S. M. la Reine de la Gr.-Bret.; marié 10 mars 1829 à

Rénire-Antoinette, née . . ., fille de l'amiral de la flotte britannique Sir James Hawkins Whitshed, Bt.

Oncle.

Guillaume-Gustave-Frédéric de Bentinck, Comte de l'emp. (né 21 juillet 1762, † 22 oct. 1835). Sa fille des prem. noces avec Ottoline-Fréd.-Louise née Ctesse de Reede († 24 nov. 1799):

Ottoline-Louise, née 7 août 1793, mariée . . 1815 avec le Baron Charles de Nagell à Néderhemert.

Grand-oncle.

Jean-Albert Comte Bentinck (né 29 déc. 1737, † 23 sept. 1775, marié à Rénire Baronne de Tuyll-Seroskerken. Ses enfants:

1. Cte Guillaume, amiral au serv. de la Gr.-Bret., né 17 juin 1764, † 21 février 1813. Sa veuve:

Lady *Françoise*-Auguste-Elise Pierrepont, fille du Comte Charles Manvers, née 19 juin 1781, mariée 20 oct. 1802; remariée depuis le 20 juillet 1821 à Henri-Guillaume Stephens, Esq.

Ses enfants.

1) *George*-Guillaume-Pierrepont, né 17 juillet 1803.
2) *Charles*-Aldenbourg, né 22 mars 1810.
3) *Rénire*-Henriette-Aldenbourg, née 18 mars 1811.

2. Ctesse Sophie-Henriette, née 21 juin 1765, mar. 11 déc. 1791 au Baronet Sir James Hawkins Whitshed, amiral de la flotte britannique.

Castell.

[Evang. — Possessions: 1) En Bavière: a) au cercle de la Franc. moy., la seigneurie de Bourg-Haslach, $1\frac{3}{4}$ m. c. et 2612 habit.; b) au cercle de la Basse-Franconie, les seigneuries de Rudenhausen et Remlingen, $3\frac{1}{2}$ m. c. et 8350 habit.; 2) les terres de Wolkenberg et Stradow dans la Basse-Lusace (Prusse) avec 500 habit. — Voir l'édition de 1848, p. 228.]

1. Branche aînée. [Rés.: Castell.]

C. *Frédéric-Louis*-Henri, né 2 nov. 1791, membre héréditaire

de la 1ère chambre du roy. de Bavière, fils du C. Albert-Frédéric-Charles († 11 avril 1810); mar. 25 juin 1816 à
Frédérique-Chrétienne-*Emilie*, née 27 janv. 1793, fille de Charles-Louis Pr. de Hohenlohe-Langenbourg.

Enfants.

1. *Ida*-Amélie-Louise, née 31 mars 1817, mar. 5 oct. 1843 à Frédéric-Magnus Cte de Solms-Wildenfels.
2. *Adélaïde*-Clotilde-Auguste, née 18 juin 1818, mar. 30 avril 1839 à Jules-Pierre-Hermann-Auguste Comte de Lippe-Biesterfeld.
3. Caroline-Jeanne-Victoire-*Elise*, née 2 déc. 1819.
4. *Clotilde*-Charlotte-Sophie, née 6 févr. 1821, mariée 4 août 1846 au Comte Henri II de Reuss, de la ligne cadette de Reuss-Kœstritz.
5. *Jeanne*-Constance-Agnès-Hélène, née 8 févr. 1822, mariée 9 juin 1846 à *Charles*-Frédéric-Casimir-Adolphe-Louis Cte d'Isembourg-Budingen à Meerholz.
6. *Frédéric-Charles*-Guillaume-Ernest, né 23 mai 1826.
7. *Gustave*-Frédéric-Louis-Eugène-Emile, né 17 janv. 1829.

Frère et sœur.

1. *Dorothée*-Chrétienne-Clémentine-Louise, née 10 janv. 1796, veuve 14 mars 1822 de *Joseph*-Guillaume-Frédéric Comte héréd. d'Isembourg-Meerholz.
2. *Charles*-Frédéric-Chrétien-Henri-Auguste, né 8 déc. 1801, grand-écuyer, lieut.-colonel et aide-de-camp de S. A. R. le Duc de Nassau; mar. 18 juillet 1837 à

Sylvine, née 4 mars 1810, fille de feu Wenzel Comte Vetter de Lilienberg, lieut.-feldmaréchal imp.-roy.

Fils.

1) *Frédéric*-Chrétien-Philippe-Ernest, né 23 mars 1840.
2) Adolphe-Charles, né 14 oct. 1841.

---

2. Branche cadette. [Rés.: Rudenhausen.]

C. *Chrétien*-Frédéric, né 21 avril 1772, fils du C. *Chrétien*-Frédéric-Charles (+ 15 oct. 1773); veuf 25 mai 1823 de Sophie-*Amélie*, fille de Jean-Charles Pr. de Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg.

Enfants du 2 lit du Comte avec Louise-Caroline, fille de Charles-Albert Comte d'Orttenbourg (sépar. 29 nov. 1811):

1. Louis-François-*Adolphe*-Frédéric-Charles, Comte héréedit., né 15 mars 1805, mar. I) 21 sept. 1827 à *Claire*-Henriette-Louise-Chrétienne-Jeanne-Petrowna, fille *d'Auguste*-Guil-

laume-François Cte de Rantzau-Breitenbourg (née 29 mai 1807, † 30 juin 1838); et II) 8 juin 1840 à *Marie*-Frédérique-Chrétienne Baronne de Thungen, née 18 juillet 1818.

Enfants du 1er lit.

1) *Sophie*-Louise-Emilie-Conradine-Frédérique-Caroline-Wilhelmine, née 2 sept. 1828.
2) *Wolfgang*-Auguste-Chrétien-Frédéric-Charles-Erwin, né 21 avril 1830.
3) *Cuno*-François-Albert-Ernest-Frédéric-Chrétien, né 12 févr. 1832.
4) Charles-Frédéric-Maximilien-Casimir-*Hermann*-Guillaume-Auguste, né 8 nov. 1833.
5) *Mathilde*-Frédérique-Madelaine-Wilhelm.-Amélie-Charlotte-Dorothée-Ida-Adélaïde-Sophie, née 4 nov. 1835.

Enfants du 2d lit.

6) Chrétien-Charles-*Guillaume*-Frédéric-François-Cuno-Maurice-Louis-Auguste, né 13 août 1841.
7) *Luitgarde*-Sophie-Caroline-Mathilde-Auguste-Jeanne-Natalie-Julie-Elise-Clotilde-Sylvine, née 23 août 1843.
8) *Berthe*-Amalasunde-Jenny-Aug.-Amélie-Fanny-Louise, née 4 juillet 1845.
9) Chrétien-*Frédéric*-François-Charl.-Louis-Rodolphe-Wolfgang-Erwin, né 15 avril 1847.

2. Marianne-Caroline-Louise, née 1 mars 1806.

E r b a c h.

[Luth. — Voir l'édition de 1848, p. 230. — Les trois lignes prennent le rang d'après l'âge des chefs de chaque ligne; pour à présent ainsi: E.-Furstenau, E.-Schœnberg, E.-Erbach.]

I. Branche d'Erbach-Erbach.

[Rés.: Erbach. — Possess.: 1) au grand-duché de Hesse, prov. de Starkenbourg, une partie du comté d'Erbach, comprenant les bailliages d'Erbach et de Reichenberg, $3\frac{1}{2}$ m. c. avec 12,000 hab.; 2) au roy. de Bavière, cercle de la Basse-Franconie, la seigneurie de Wildenstein, $\frac{3}{4}$ m. c. avec 1556 hab. avec un tribunal seigneurial à Eschau; dans le cercle de Souabe le bailliage de Steinbach, $\frac{1}{2}$ m. c. avec 986 hab. — La seigneurie de Roth, située en Wurtemberg a été vendue au mois d'août 1845 pour la somme de 1,816000 fl. de rh.]

C. François-*Everard*, né 27 nov. 1818, C. d'Erbach et de Wartenberg, Seigneur de Breuberg, Wildenstein, Steinbach, Curl et Ostermannshofen, membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière; succ. à son père le Cte François-*Charles*-Frédéric-Louis-Guillaume (né 11 juin 1782, † 14 avril 1832); mar. 2 nov. 1843 à

Clotilde-Sophie-Adèle-Ferdinande-Emma, née 12 janv. 1826, fille d'*Albert*-Auguste-Louis Comte-régnant d'Erbach-Furstenau.

Fils.

1. François-*George*-*Albert*-Ernest-Frédéric-Louis-Chrétien, Cte héréd., né 22 août 1844.
2. C. *Ernest*-François, né 9 oct. 1845.
3. François-*Everard*-Alexandre-Edgar-Aug.-Adalbert, né 1 mars 1847.
4. François-*Alfred*-Emile, né 14 avril 1848.

Sœur.

Louise-Emilie-Sophie, née 30 déc. 1819.

Oncle.

François-George-*Frédéric*-Chrétien-Eginhard, né 4 janv. 1785, major-gén. à la suite au serv. de la Bavière.

II. Branche d'Erbach-Furstenau.

[Rés.: Furstenau. — Possessions: 1) dans le grand-duché de Bade, cercle du Bas-Rhin, le domaine de Moosbrunn avec 186 hab., 2) au gr.-duché de Hesse, prov. de Starkenbourg, une partie du comté d'Erbach, savoir les bailliages de Michelstadt, Furstenau et Freienstein, $3\frac{3}{4}$ m. c. avec 19,100 hab. et la seigneurie de Rothenberg, $\frac{1}{4}$ m. c. avec 900 hab.; en tout 4 m. c. et 20,000 hab.]

C. *Albert*-Auguste-Louis, né 18 mai 1787, Comte d'Erbach, Seigneur de Breuberg, de Rothenberg etc., succ. à son père le Cte Chrétien-*Charles*-Auguste-Albert (né 18 sept. 1757, † 10 mai 1803); lieut.-gén. au serv. de la Hesse grand-ducale et aide-de-camp général de S. A. R. le Grand-Duc de Hesse, major-général au serv. du Wurtemberg; marié 26 juin 1810 à la

Pr. Louise-Sophie-*Amélie*, née 20 nov. 1788, fille de feu Frédéric-Louis Pr. de Hohenlohe-Neuenstein-Ingelfingen.

Enfants.

1. *Emma*-Louise-Sophie-Victoire-Henriette-Adélaïde-Charlotte, née 11 juillet 1811, mar. 22 août 1833 à Hermann

Comte hérédit. de Stolberg-Wernigerode, veuve depuis 24 oct. 1841.

2. Raimond-*Alfred*-Frédéric-François-Auguste-Maximilien, Comte héréd., né 6 oct. 1813, capit. au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no 11: Archiduc Rénier.
3. *Thécla*-Adélaïde-Julie-Louise, née 9 mars 1815, mariée 8 sept. 1836 au Prince héréd. d'Isembourg-Budingen à Budingen.
4. *Luitgarde*-Louise-Charlotte-Sophie, née 13 mai 1817, mar. 23 août 1840 au Cte-régnant de Rechteren-Limpourg.
5. *Edgar*-Louis-Frédéric, né 10 sept. 1818, capitaine de cav. au serv. de l'Autriche, rég. des dragons no 4: Baron de Boyneboнrg.
6. *Lothaire*, né 26 nov. 1819, capit. au 7 rég. des hussards Pr. Reuss-Kœstritz au serv. de l'Autriche.
7. *Adélaïde*-Charlotte-Victoire, née 10 janv. 1822, mariée 15 août 1843 au Comte Botho de Stolberg-Wernigerode.
8. *Auguste*-Frédéric-Magnus-Adolphe-Henri, né 31 juillet 1824, lieut. en premier au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no 36: Baron Palombini.
9. *Clotilde*-Sophie-Adèle-Ferdinande-Emma, née 12 janvier 1826, mar. 2 nov. 1843 au Comte-régnant d'Erbach-Erbach et Wartenberg.
10. *Adalbert*-Louis-Alfred-Everard-Frédéric, né 19 août 1828, lieut au 1er rég. d'inf. des gardes grand-ducales de Hesse.
11. *Hugues*-Wolfgang-Ernest-Edgar, né 15 sept. 1832.

Frère et sœur

1. Guillaume-*Louis*-Frédéric, né 22 juillet 1788.
2. *Adélaïde*, née 23 mars 1795, mar. 30 janv. 1827 au Cte-régn. d'Isembourg-Birstein.

III. Branche d'Erbach-Schœnberg.

[Rés.: Schœnberg. — Possessions: au grand-duché de Hesse, prov. de Starkenbourg, 1) une partie du comté d'Erbach, savoir les bailliages de Schœnberg et Kœnig, 2 m. c. et 9413 hab.; 2) la moitié de la seigneurie de Breuberg, 1,5 m. c. avec 7145 habit.]

C. *Louis*, né 1 juillet 1792, succ. à son frère le Comte Emile 26 mai 1829; lieut.-gén. au serv. du Grand-Duc de Hesse; mar. 28 févr. 1837 à

Caroline-Frédérique-Alexandrine, née 9 nov. 1802, fille de feu Bertram Comte de Gronsfeld.

Enfants.

1. C. *Marie*, née 25 janv. 1839.
2. *Gustave*, Comte héréd., né 17 août 1840.

Frères et sœurs.

1. *Ferdinande;* v. Isembourg-Budingen.
2. Louise-*Amélie;* v. Solms-Rœdelheim.
3. Veuve du Cte Maximilien (né 7 avril 1787, † 1 juin 1823):

Ferdinande-Sophie-Charlotte-Frédérique, née 25 févr. 1793, fille de feu Vollrath Comte de Solms-Rœdelheim; mar. 25 juillet 1815.

Sa fille.

Mathilde, née 1 avril 1816.

4. Veuve du feu Comte-régnant Emile-Chrétien (né 2 déc. 1789, † 26 mai 1829):

Pr. *Jeanne*-Henriette-Philippine, née 8 nov. 1800, fille de feu Charles-Louis Prince de Hohenlohe-Langenbourg; mariée 21 mars 1829.

Fugger.

Voir la seconde partie, p. 118.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 233.]

I. Ligne Raimondienne.

Branche de Kirchberg-Weissenhorn soit Branche de George, — ou Branche principale Raimondienne.

[Rés.: Château de Kirchberg. — Possess.: 1) en Bavière, cercle de Souabe et Neubourg, les seign. de Weissenhorn, Wullenstetten, Pfaffenhofen et Marstetten, 3 m. c. avec 9500 hab.; 2) en Wurtemberg, cercle du Danube, le comté de Kirchberg avec les terres de Schnirpflingen et Roth, 1,33 m. c. avec 3800 hab.]

Comte *Raimond*-Ignace-Jean-Népomuc-Marie, né 29 juin 1810, succ. à son père le Cte Jean-Népom.-Frédéric (né 6 juill. 1787, † 7 févr. 1846) ensuite de cession paternelle dans les possessions seigneuriales 20 juin 1839; sénieur de la maison princière et comtale de Fugger de la ligne de Raimond, membre héréd. de la 1ère chambre et cap. de cav. à la suite au serv. de la Bavière; mar. 21 juin 1842 à la

Pr. *Berthe*-Jeanne-Notgère, née 1 août 1818, fille du Pr. Jean-Aloïs III d'Oettingen-Spielberg.

Enfants.

1. *François*-Raimond-Jean-Aloïs, Cte héréd., né 2 août 1843.
2. *Anne*-Amélie-Walpourge-Françoise, née 10 mai 1845.
3. *Marie*-Jeanne-Euphémie-Notgère-Cathérine, née 8 juin 1847.

Frère et sœur issus du 1 lit du père avec Françoise née Baronne de Freiberg-Eisenberg-Knœringen (née 22 oct. 1788, † 26 août 1818):

1. *Hermann*, né 5 sept. 1814, capitaine du 22ème rég. d'inf. (Prince de Salerne) au serv. de l'Autriche.
2. *Emma*, née 13 févr. 1816, mar. 4 mai 1835 à Charles Cte de Normann-Ehrenfels-Weiler.

Frères et sœurs issus du 2d lit du père:

3. *Othon*, né 22 juillet 1821, lieut. au 2ème rég. des dragons, Roi de Bavière, au serv. de l'Autriche.
4. *Ida*, née 4 oct. 1822.
5. *Maximilien*-Joseph, né 12 mars 1824, lieut. dans le 4 rég. des dragons autr., Grand-Duc de Toscane.
6. *Frédéric*, né 29 mars 1825.
7. *Hartmann*, né 30 juin 1829.
8. *François*, né 19 avril 1831.

Belle-mère.

Jeanne née Baronne de Freiberg-Eisenberg-Knœringen, née 6 déc. 1791, mariée 27 sept. 1819 au Cte Jean-Népomuc-*Frédéric*; veuve depuis 7 févr. 1846.

Tante.

Walpourge, née 28 juin 1786.

II. Ligne d'Antoine.

1. Branche de Hans-Fugger-Glœtt (autrement dit Marx-Fugger-Oberndorf).

[Rés.: Glœtt. — Possessions: en Bavière 1) au cercle de Souabe, les seigneuries de Glœtt et d'Oberndorf, 1,3 m. c. et 3912 habit.; 2) au cercle de la Haute-Bavière, la terre de Blumenthal.]

C. *Fidèle*-Ferdinand, né 7 mars 1795, membre héréd. de la première chambre du roy. de Bavière, Comte-régnant de Glœtt et d'Oberndorf, poss. de la seigneurie de Blumenthal; succ. à son père Comte Joseph-Sébastien-Eligius par convention avec son frère aîné Charles 10 sept. 1826; mar. 14 oct. 1820 à

Thérèse, née 6 janv. 1799, fille de Jean-Népomuc Baron de Pelkhofen.

Enfants.

1. *Ernest*, né 14 août 1821.
2. *Alfred*, né 25 juin 1822, lieut. dans le rég. bavarois des chev.-lég., Prince royal.
3. *Théodore*, né 23 juillet 1823, lieut. dans le rég. bavarois d'artillerie dit de Zollern.
4. *Othon*, né 5 oct. 1825.
5. *Berthe*, née 27 mai 1830.
6. *Ida*, née 1 févr. 1832.
7. *Hermann*, né 3 févr. 1833.
8. *Albert*, } nés 18 mars 1834.
9. *Rodolphe*, }
10. *Edouard*, né 19 févr. 1835.
11. *Fidèle*, né 12 févr. 1836.
12. *Amélie*, née 4 mai 1837.
13. *Thérèse*, née 2 janv. 1839.
14. *Emma*, née 17 juillet 1840.
15. *Guillaume*, né 14 févr. 1843.

Frères et sœur.

1. C. *Charles*-Rasso, né 10 juin 1789, lieut. en prem. au serv. de la Bavière (en retraite), mar. 4 sept. 1822 à
Aloïse née Demoiselle Baugger.

Enfants.

1) *Everard*, né 24 févr. 1824.
2) *Clotilde*, née 2 juin 1827.
3) *Oscar*, né 3 mai 1829.
4) *Eléonore*-Berthe, née 27 août 1831.

2. C. *Léopold*-Sébastien, né 21 déc. 1797, président de la régence de la Franconie-inférieure et d'Aschaffenbourg, siégeant à Wurzbourg; mar. I) 28 août 1828 à Marie née Baronne de Rassler († 30 janv. 1833); II) 17 juillet 1840 à
Rose Baronne de Gumpenberg-Reyerbach, née 7 juin 1819.

Filles du 1 lit.

1) *Thérèse*, née 28 juillet 1829.
2) *Caroline*, née 15 août 1830.

Fils du 2 lit.

2) *Rodolphe*, né 6 mars 1842.

3. Ctesse *Antoinette*-Aloïse, née 25 août 1799, chanoinesse du chap. de Ste Anne à Munich.

2. Branche de Hans-Fugger-Kirchheim.

[Rés.: Augsbourg et Kirchheim. — Possessions: en Bavière, au cercle de Souabe, les seigneuries d'Eppishausen, Kirchheim, Hasselbach etc., 1,25 m. c. avec 2486 hab.]

C. Maximilien-Joseph, né 24 févr. 1801, succ. à son père Cte Joseph-Hugues (né 15 mars 1763, † 3 mai 1840), Cte et Seigneur de Kirchheim et Eppishausen; † 8 déc. 1840. La succession est en litige entre la maison Fugger de Nordendorf (v. la ligne suiv.) et le Cte Philippe-Charles Fugger-Kirchheim-Hoheneck (v. à la fin de cet article).

Sœurs.

1. *Caroline*, née 18 nov. 1804, chanoinesse honor. de Ste Anne à Munich.
2. *Sophie*, née 5 févr. 1806, chan. honor. de Ste Anne à Munich, mar. 15 mai 1827 à Charles Alexandre Baron de Lilien à Waldau; veuve depuis 15 mars 1843.
3. *Amélie*, née 4 juin 1815.
4. *Thérèse*, née 25 août 1816, mar. 20 oct. 1844 à Charles Baron d'Imhof, possesseur d'une terre à Johanniskirchen près de Munich.
5. *Marie*, née 30 nov. 1817, mar. 29 nov. 1838 au Baron de Rehling à Hainhofen etc., chamb. du Roi de Bavière.

Mère.

Ctesse *Antoinette*, née 29 janv. 1780, fille de Joseph Cte de Lamberg à Amerang, mar. à *Joseph*-Hugues Cte Fugger 15 août 1800; veuve depuis 3 mai 1840.

Veuve du cousin Cte Joseph-Hugues (né 9 déc. 1796, † 17 févr. 1837):

Anne-Marie, fille de Mr. Desloch, membre du dép. forestier au serv. de la Bavière; mar. 26 juin 1820.

Son fils.

Philippe-Charles, né 20 nov. 1821, après le décès du Cte *Frédéric*-Charles de Fugger-Kirchheim-Hoheneck (capit. de cav. bavarois, † 16 sept. 1838), l'héritier des biens du Bar. de Hoheneck, il ajoute à son nom de Fugger-Kirchheim celui de Hoheneck

---

3. Branche de Hans-Fugger-Nordendorf.

[Possession: Les seigneuries de Nordendorf et Mœhren.]

Charles-Antoine C. de Fugger (né 24 déc. 1776, † 13 juin 1848, fils du C. Jean-Charles-Alexandre). Sa veuve:

C. Marie-*Louise*, née 31 mai 1778, fille de Louis C. Schenk de Castell à Tischingen; mariée 15 février 1798.

Fille.

Marie-Antoinette, née 6 mai 1799.

Sœurs.

1. *Marie-Anne*-Louise, née 31 mai 1774, mar. 18 juin 1793 à Joseph-Innocent Comte de Thun-Hohenstein à Castell-Brughier; veuve depuis 20 août 1842.
2. *Marie*-Françoise, née 3 avril 1779, chan. de Buchau.

GIECH.

[Evang. — Rés.: Markt-Thurnau dans la Franconie-sup. — Possessions: en Bavière, cercle de la Haute-Franconie, le baill. de Thurnau avec Peesten, Buchau, Wiesentfels, Obermenchau, Pattenfeld — en tout environ 3 m. c. avec 9000 hab. — Voir l'édition de 1848, p. 237.]

François-Frédéric-*Charles*, né 29 oct. 1795, Cte et Seign. de Giech, membre héréd. de la prem. chambre de Bavière, possesseur de la seigneurie de Thurnau, ainsi que de Buchau, Wiesentfels etc., succ. à son frère Fréd.-Charl.-*Hermann* (né 22 oct. 1791, † 6 juillet 1846); ancien président de la régence de la Franconie-moyenne, charge dont il se démet en 1840; mar. 30 sept. 1830 à

Françoise-Frédérique-Charlotte née Comtesse de Bismark née 5 mars 1813.

Fils.

Chrétien - *Charles* - *Godefroi*-Hermann-Henri, Comte héréd., né 15 sept. 1847.

Frère et sœur.

1. C. Auguste-Caroline-Wilhelm.-*Louise*, née 24 janv. 1789.
2. C. Frédéric-Charles-Hermann (né 22 oct. 1791, † 6 juillet 1846). Sa veuve:

C. *Henriette*-Louise, née 2 août 1796, fille aînée du feu Baron de Stein, min. d'état de Prusse; mariée 4 oct. 1825.

GŒRTZ.

[Luth. — Rés.: Schlitz. — Possession: dans la Hesse grand-ducale le comté de Schlitz, 2,6 m. c. et 7540 habit. — Voir l'édition de 1848, p. 238.]

Charles - Henri - Guillaume - Hermann-Ferdinand Comte et Seigneur de Schlitz nommé de Gœrtz, né 15 févr. 1822, fils du C. Frédéric-Guillaume (né 15 févr. 1793, † 31 déc. 1839) et de Julienne-Caroline-Amélie-Isabelle Comtesse de Giech (née 5 sept. 1801, † 16 déc. 1831); colonel à la suite au serv. de la Hesse grand-ducale; marié 7 avril 1848 avec la

Pr. *Anne* - Albertine-Georgine de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg, née 5 janv. 1827, fille du Pr. Auguste de S.-W.-B., lieut.-général et adjudant-gén. au service de la Hesse grand-ducale.

Frère du bisaïeul.

Frédéric-Charles-Adam (né à Schlitz 21 déc. 1733, † 24 août 1797; général de cav. au serv. de la Prusse). Ses filles:

1) *Sophie*-Elise-Louise, née 15 févr. 1771, mariée I) 15 mai 1791 au cap. de cav. prussien Charles-Frédéric-Pierre de Raoul († 13 juillet 1794); II) à Mr. de Bussche à Lohe, anciennement lieut.-colonel au serv. de la Hesse.
2) *Frédérique*, née 5 juin 1783, mar. 7 oct. 1801 à Jean-Ernest de Haugwitz, conseiller provinc. au service de la Prusse etc.; veuve depuis 4 oct. 1843.

HARRACH.

[Cath. — Voir l'édition allem. de l'almanach de 1834, p. 176 et l'édition de 1848, p. 239.]

I. Ligne cadette.

[Rés.: Vienne. — Possessions: Les seigneuries de Prugg sur la Leitha, Stauff et Aschau en Autriche; Starkenbach, Schluckenau, Sadova et Stézer en Bohème; Janowitz en Moravie; Parndorf en Hongrie.]

C. *François*-Ernest, né 13 déc. 1799, chamb. de l'Emp. d'Autriche, grand-écuyer héréd. en Autriche, succède à son père Comte Ernest-Christophe (né 29 mai 1757, † 14 déc. 1838); mar. 29 mai 1827 à

Anne-Marie-Thérèse, née 23 janv. 1809, fille de Joseph Prince de Lobkowitz; DdlCr. et DdP.

Fils.

1. *Jean*-Népomuc-François, Comte hérédit., né 2 nov. 1828.
2. C. *Alfred*-Charles, né 9 oct. 1831.

Mère.

Marie-*Thérèse*, née 24 juillet 1771, fille de feu François Cte de Dietrichstein; DdlCr. et DdP.; mar. 2 juillet 1794 au C. Ernest-Christophe; veuve 14 déc. 1838.

Oncle.

Ferdinand (né 17 mars 1763, † 5 déc. 1841); mar. I) 7 janv. 1795 à Chrétienne née Baronne de Raysky (née 14 mai 1767, † 8 juin 1830); et II) 11 juin 1833 à Marianne née Sauermann (née 15 déc. 1800). — Ses enfants du 1er lit:

1. *Charles*-Philippe, né 16 nov. 1795, Seigneur de Rosnochan dans la Silésie pruss., capitaine au serv. de l'Autriche, mar. I) 10 juillet 1829 à Marie-*Thérèse* née Comtesse de Sedlnitzky (née 26 août 1810, † 23 sept. 1834), et II) au mois de juillet 1838 à

Isabelle née Baronne de Pfister.

Fils.

Frédéric-Guillaume-Ferdinand-Auguste-Anne, né 27 février 1832.

2. *Auguste*, née 30 août 1800, mar. 9 nov. 1824 à Frédéric-Guillaume III Roi de Prusse; veuve 7 juin 1840; elle porte le titre de Princesse de Liegnitz, Comtesse de Hohenzollern.

II. Ligne aînée.

Antoine Cte de Harrach à Rohrau, né 16 juin 1815, Seigneur du comté de Rohrau, grand-écuyer héréd. de l'archiduché d'Autriche, capit. de cav. au serv. de l'Autriche, rég. no 3 des ulans: Archiduc Charles.

Frère et sœurs.

1. *Rodolphine*, née 6 déc. 1812, chanoinesse du chapitre de Savoie.
2. *Ludmille*, née 20 déc. 1813.
3. *Eléonore*, née 19 janv. 1817, mar. 27 mai 1837 à Frédéric Baron de Borsch et Borschod, Seigneur de Grosspœchlarn, Krumnussbaum et Zelking.
4. *Aloïs*, né 5 juill. 1820, lieut. en prem. au 6 rég. des hussards, Roi de Wurtemberg, au serv. de l'Autriche.
5. *Caroline*, née 2 févr. 1822.
6. *Marie*, née 20 nov. 1822.
7. *Françoise*-Xavérie, née 3 avril 1826.
8. *Aloïse*, née 21 sept. 1827.

Mère.

Ludmille née Ctesse de Méraviglia, née 12 avril 1794, mar.

14 oct. 1811 à Charles-Léonard Cte de Harrach; veuve depuis 8 mars 1831.

Oncle.

François-Antoine, né 21 janv. 1768, chamb. de l'Archiduc Maximilien d'Este et major autrichien en retraite, veuf depuis 1831 de Marie-Anne née Girard.

Filles.

1. *Françoise*, née 23 janv. 1817, mariée 22 janv. 1840 à Emmerich Boer de Nagy-Beriko, chamb. et cap. au 19 rég. d'inf. Pr. de Schwarzenberg au serv. de l'Autriche.
2. *Marie*, née 13 août 1818, mar. 16 févr. 1841 au Chev. Prosper de Docteux, capit. au serv. de l'Autr., rég. d'inf. no 61 Rukawina.

Isembourg.

[Réformé. — V. l'édition de 1848, p. 241.]

A. Ligne d'Offenbach-Birstein.

I. Isembourg-Birstein. (V. la 2de partie page 130.)

II. Isembourg-Philippseich.

[Possession: au gr.-duché de Hesse, prov. de Starkenbourg, le bailliage de Philippseich (2,25 m. c. et 6847 habitants), comprenant la paroisse et le château de Philippseich, la ville de Dreieichenhain et les villages de Gœtzenhain, Munster, Offenthal et Urberach, faisant partie de la principauté d'Isembourg-Birstein.]

Cte *George*-Casimir, né 15 avril 1794, succ. 27 déc. 1838 à son père Comte *Henri*-Ferdinand (né 15 oct. 1770); major-gén. et aide-de-camp gén. du Grand-Duc de Hesse; marié 10 janv. 1841 à

Berthe-Amélie-Caroline-Ferdinande née Comtesse d'Isembourg-Budingen à Meerholz, née 14 juin 1821.

Enfants.

1. Charles-*Ferdinand*-Louis-Adolphe-Wolfg.-Ernest-Casimir-George-Frédéric, Cte héréd., né 15 oct. 1841.
2. *Clémentine*-Philippine-Charlotte-Louise-Caroline-Malvine-Emilie-Silvine-Adélaïde-Ferdin.-Aug., née 26 nov. 1843.

Frères et sœurs.

1. *Charles*, né 31 mars 1796.
2. *Louise*-Philippine; v. Isembourg-Wæchtersbach.
3. *Frédéric*, né 15 sept. 1800, mar. 30 sept. 1828 à

Malvine, née 27 déc. 1808, fille de George Prince de Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg.

Enfants.

1) *Amélie*, née 28 juin 1830.
2) *Henri*-Ferdinand, né 14 janv. 1832.
3) *Constantin*, né 12 juillet 1833.
4) George-Adolphe, né 23 avril 1840.

4. *Charlotte*, née 25 juin 1803; v. Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg.
5. *Louise*, née 22 janv. 1805, chanoinesse de Wallenstein.
6. *Ferdinand*, né 14 oct. 1806, major et aide-de-camp du Grand-Duc de Hesse.

B. Ligne de Budingen.

I. Isembourg-Budingen à Budingen.

(V. la 2de partie page 131.)

II. Isembourg-Budingen à Wæchtersbach.

[Possessions: dans la Hesse électorale le bailliage de Wæchtersbach avec une partie du village de Ruckingen, 1,7 m. c., 5,530 hab.; 2) dans le grand-duché de Hesse, $\frac{5}{12}$ du bailliage d'Assenheim, 0,34 m. c. et 400 hab, et les domaines de Bœnnstædt et Buchenbrucken. — V. l'édition de 1848, p. 242.]

Comte Ferdinand-*Maximilien*, né 24 oct. 1824, succ. à son père, le Cte Adolphe, en vertu de l'acte de cession du 20 oct. 1847.

Père et mère.

Comte *Adolphe*, né 26 juillet 1795, succ. 25 févr. 1841 à son frère C. Louis-Maximilien et abdique en faveur de son fils 20 oct. 1847; mar. 14 oct. 1823 à

Louise-Philippine Comtesse d'Isembourg-Philippseich, née 19 févr. 1798, fille du feu Comte Henri-Ferdinand.

Sœurs du père.

1. Ctesse Frédérique-*Wilhelmine*, née 1 juillet 1792.
2. Ctesse *Auguste*-Caroline, née 12 nov. 1796.

III. Isembourg-Budingen à Meerholz.

[Possessions: 1) dans la Hesse électorale le bailliage de Meerholz, 1,3 m. c. avec 4,837 hab.; 2) dans le grand-duché de Hesse le bailliage de Marienborn, 0,8 m. c. et 2160 hab.; total 2,1 m. c. et 6,998 hab. — Voir l'édition de 1848, p. 242.]

Comte *Charles*-Frédéric-Casimir-Adolphe-Louis, né 26 oct. 1819, fils du Cte héréd. Joseph-Frédéric-Guill.-Albert († 14 mars 1822); succ. 17 avril 1832 à son oncle le Cte Charles-Louis-Guillaume; marié 9 juin 1846 à la

Ctesse *Jeanne*-Constance-Agnès-Hélène, née 8 févr. 1822, fille de *Frédéric-Louis* Cte de Castell.

Fils.

Frédéric-Casimir-Wolfg.-Adolphe-George-Ferdinand-Jules-Henri, Comte héréd., né 10 août 1847.

Sœur.

Ctesse *Bertha*-Amélie-Caroline-Ferdinande, née 14 juin 1821; v. Isembourg-Philippseich.

Mère.

Ctesse *Dorothée*-Chrétienne-Clémentine-Louise, née 10 janv. 1796, fille de feu Albert-Frédéric-Charles Cte de Castell; mar. 22 oct. 1818.

Filles du Comte Charles-Louis-Guillaume († 17 avril 1832) et de Caroline née Comtesse de Sayn-Wittgenstein († 28 avril 1833); elles possèdent $\frac{5}{24}$ de Limpourg-Gaildorf-Solms-Assenheim (L.-S.-A.-Oberroth), dans le roy. de Wurtemberg.

1. Comtesse *Caroline*-Louise-Frédérique-Elisabeth-Henriette-Charlotte, née 24 janv. 1786.
2. Comtesse *Louise*-Wilh.-Sophie-Emilie, née 25 mars 1793.

Kœnigsegg-Aulendorf.

[Cath. — Rés.: Aulendorf. — Possessions: 1) dans le roy. de Wurtemberg, cercle du Danube, les seigneuries d'Aulendorf et de Kœnigseggwald, 2 m. c. et 3539 hab.; 2) en Hongrie, comitat de Trentschin, les seigneuries de Pruszka et Ilawa. — V. l'édit. de 1848, p. 243.]

Comte *François*-Xavier, né 15 mars 1787, chamb. de l'Emp. d'Autr., Magnat de Hongrie, fils d'Ernest Comte-régnant († 10 mai 1803) et de la Ctesse Joséphine de Manderscheid-Blankenheim; mar. 14 juill. 1811 à *Marie*-Anne, née 25 sept. 1793, fille de Joseph Comte Károlyi de Nagy-Károly; veuf 9 mars 1848.

Enfants.

1. *Elisabeth*, née 14 avril 1812, mar. 9 oct. 1832 à Frédéric-Charles-Joseph Pr. de Waldbourg à Wolfegg et Waldsee.
2. *Gustave*, né 19 avril 1813, marié 14 nov. 1843 à

Giszella (Victoire) Csáky de Kereszteg, née 23 nov. 1823, DdlCr., fille de feu Etienne Comte Csáky de Kereszteg.

Fille.

Irma-(Marie)-Stéphanie-Jeanne-Baptiste-Eusébie, née 7 sept. 1844.

3. *Françoise*-Xav., née 13 juin 1814, DdlCr., mar. 10 févr. 1834 à George Comte d'Andrásy de Csik-Szent-Király et Kraszna-Horka, chamb. de l'Emp. d'Autriche.
4. *Adolphe*, né 5 août 1815.
5. *Alfred*, né 30 juin 1817, lieut. en prem. au 4 rég. des cuir. Baron Mengen, au serv. de l'Autriche.
6. *Hermann*, né 26 mai 1820.
7. *Hugues*, né 23 févr. 1824.
8. *Georgine*-Clémentine, née 1 avril 1825, mar. 6 nov. 1843 à Othon Prince d'Oettingen-Spielberg.
9. *Frédérique*, née 21 févr. 1837.

Oncles.

1. *Antoine*-Eusébie, né 15 févr. 1769, chan. à Salzbourg.
2. *François*-Xav.-Eus., né 2 mars 1773, propriétaire de la seigneurie de Roschitz en Moravie, chamb. de l'Empereur d'Autr., mar. 18 sept. 1798 à Marie-*Léopoldine*-Josephe, fille de Maximilien Comte de Daun à Daleschitz, née 10 mai 1776; veuf 6 sept. 1845.

Fille.

Frédérique, née 6 juin 1799, mar. à Hermann Cte de Locatelli.

KUEFSTEIN.

[Cath. — Possess.: dans la Basse-Autriche, le majorat de Greillenstein (érigé en 1696) avec les seign. de Bourg-Schleunitz, Viehofen, Zagging et les fiefs comtaux de Stahlbourg. — Voir l'édit. de 1848, p. 244.]

Cte *François*-Séraphin, né 8 mars 1794, Bar. de Greillenstein etc., grand-garde-vaiselle de l'archiduché d'Autriche, cons. int. et chambellan, envoyé extr. et ministre plénip. de S. M. l'Emp. d'Autriche près les cours royale, grand-ducale et ducales de Saxe; mar. 1 juill. 1830 à

Guidobaldine née Comtesse de Paar, née 2 déc. 1807, DdlCr. et DdP., sœur du Prince-régnant de Paar.

Enfants.

1. *Charles*, né 31 juillet 1838.
2. Marie-Jeanne, née 9 juin 1840.
3. François-Séraphe, né 11 juin 1841.

Leiningen (Linange.)

[Voir l'édition de 1848, p. 245.]

A. Maison de Linange-Hardenbourg-Dachsbourg.

[Voir la seconde partie p. 138.]

I. Leiningen-Hardenbourg.

II. Linange-Heidesheim-Falkenbourg.

[Cath. — Bade.]

1. Linange-Billigheim (ci-devant Guntersblum).

[Rés.: **Billigheim.** — Possession: En Bade, cercle du Bas-Rhin, la seigneurie de Billigheim, 0,6 m. c., 2430 habit. — Voir l'édition de 1848, p. 245.]

Cte Charles-*Théodore*-Auguste, né 26 janv. 1794, succ. à son père (fondateur de cette ligne spéciale) *Guillaume*-Charles (né 5 juillet 1737) 26 janv. 1809; major.-gén. badois, en retraite; mar. 24 mai 1822 à

Marie-Anne née Comtesse Westerhold de Gysenberg, née 23 avril 1802, DdlCr.

Enfants.

1. *Charles*-Frédéric, né 6 mars 1823, mar. 27 janv. 1846 à la Pr. *Elisabeth*, née 29 oct. 1827, fille du Pr. Alexandre de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg de la ligne de Louisbourg.
2. *Frédéric*-Ludolphe-Adolphe-Théod., né 18 juillet 1826.
3. *Eléonore*-Joséphine-Caroline-Marie, née 6 juillet 1827, mariée le 22 févr. 1848 au Cte Guillaume de Wiser.
4. *Maximilien*-Frédéric-Ernest, né 29 mars 1835.
5. *Victoire*-Wilhelmine-Mathilde, née 15 janv. 1837.
6. *Emich*-Charles, né 24 avril 1839.

Sœur.

Elisabeth-Auguste, née 18 sept. 1790, mariée au Baron de Stockhorn, lieut.-gén. au serv. de Bade, commandeur à Mannheim; veuve depuis 7 sept. 1843.

---

2. Linange-Neudenau (ci-devant Heidesheim).

[Rés.: Neudenau. — Possession: En Bade, cercle du Bas-Rhin, la seigneurie de Neudenau, 0,75 m. c. et 2000 habit. — Voir l'édition de 1848, p. 245.]

Comte *Auguste-Clément*, né 20 janv. 1805, fils du Cte Venceslas, fondateur de cette ligne († 15 janv. 1825), et de Victoire, fille du Baron de Grunberg († 4 févr. 1838); succ. 17 nov. 1826 à son frère consanguin Clément-Guill. (né 22 août 1781); mar. 26 nov. 1842 à

Marie-Henriette-Wilhelmine, née 2 avril 1820, fille du feu Baron de Geusau, général et grand-écuyer au serv. de Bade.

Enfants.

1. *Wilhelmine*-Marie-Victoire, née 11 juillet 1843.
2. *Charles*-Théodore-Ernest, né 10 sept. 1844.

Sœurs consanguines issues du 1 lit du père:

1. *Cunégonde*-Antoinette, née 8 nov. 1775, mar. 8 févr. 1804 à Aloïs Baron de Hacke; veuve depuis 1832.
2. *Charlotte*-Cathérine, née 10 janv. 1778, mar. 10 janv. 1810 au Comte d'Eckardt, lieut.-gén. au serv. de la Bavière; veuve 5 nov. 1828; DdP. de S. M. la Reine de Bavière.

B. Maison de Linange-Westerbourg.

[Luth. — Voir l'édition de 1848, p. 246.]

I. Alt-Leiningen-Westerbourg.

(Ancienne ligne de Linange-Westerbourg)

[Rés.: Ilbenstadt au grand-duché de Hesse. — Possess.: 1) au grand-duché de Hesse la seigneurie d'Ilbenstadt, comprenant le château d'Ilbenstadt, le Nonnenhof et la métairie de Rodheim (0,05 m. c.); 2) dans la Hesse-élect., comté de Hanau, une terre à Erbstadt; 3) en Bavière, cercle du Palatinat, le château d'Alt-Leiningen. — Voir l'édition de 1848, p. 246.]

Frédéric - Edouard Cte de Linange - Westerbourg, Seigneur d'Ilbenstadt et d'Erbstadt, né 20 mai 1806, succ. 9 août 1839 à son père, le Cte Frédéric-Louis-Chrétien (né 2 nov. 1761); mar. 28 déc. 1830 à

Henriette née Baronne d'Egloffstein, née 22 nov. 1805.

Fille.

Marie-Frédér.-Carol.-Ernestine-Henriette, née 30 sept. 1831.

Frères et sœurs.

1. Jean-*Louis*, né 9 juin 1807, cap. de cav. en retraite au serv. de l'Autriche.
2. *Françoise*-Amélie, née 12 mai 1809, mar. 18 août 1826 à Guillaume Baron d'Ende.
3. *Marie*-Louise, née 27 juill. 1812, mar. à Albert Prince de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein.
4. *George*-Auguste, né 10 août 1815, lieut. en pr. au rég. d'inf. no 30 Cte Nugent au serv. de l'Autriche; marié à *Fatime* Mettanisch, née . . .
5. *Adrienne*-Rosalie-Auguste, née 23 mai 1817, mar. 26 déc. 1832 à Ferdinand Baron de Stein, chambellan du Grand-Duc de Hesse.
6. *Charles*-Auguste, né 11 avril 1819, capit. au serv. de l'Autr., au 31 rég. d'inf. Comte Leiningen; marié . . . à *Elise* de Sissanyi, née . . .
7. *Victor*-Auguste, né 1 janv. 1821, lieut. en pr. au 31 rég. d'inf. Comte Leiningen au serv. de l'Autriche.

II. Neu-Leiningen-Westerbourg.

[Nouvelle ligne de Linange-Westerbourg.]

[Luth. — Rés.: Westerbourg. — Possess.: Le comté de Westerbourg et la seigneurie de Schadeck dans le duché de Nassau (2 m. c. et 4750 hab.); la survivance du fidéicommis du comté de Laurvig en Norvège 22 févr. 1785 (converti depuis 1803 en capital-fidéicommis de 686,024 th.). — Voir l'édition de 1848, p. 247.]

C. *Auguste*-George-Gustave, né 19 févr. 1770, cons. int., chamb. et feldmaréchal-lieut. au serv. de l'Autriche, propriétaire du 31 rég. d'inf., et lieut. en pr. de la première garde allemande des arcières; fils du Cte Charles-Gustave-Rénard-Woldemar († 7 juin 1798); succ. 7 mai 1808 par un arrangement de famille à son frère aîné Charles; mar. en 1808 à la

Comtesse *Charlotte*-Sophie-Léopoldine née de Scholz, née 19 avril 1792.

Enfants du frère, Comte Chrétien-Louis-Alexandre (né 5 avril 1771, † 20 févr. 1819) et de Séraphine-Françoise-Marie-Anne Pr. de Porcia (née 23 oct. 1788, † 5 déc. 1817):

1. C. *Séraphine*-Françoise-Barbe-Chrétienne, née 4 oct. 1810, chanoinesse d'Innsbruck.

2. C. *Chrétien*-François-Séraphin-Vincent, Comte hérédit., né 10 févr. 1812, Cte indigène au royaume de Hongrie, chamb. imp.-roy. et colonel du 31 rég. d'inf. au serv. de l'Autriche.

Neipperg.

[Cath. — Rés.: Schwaigern. — Possessions: 1) En Wurtemberg les terres de Schwaigern et Bebenhausen avec le domaine de Stocksberg, les villages de Neipperg, Klingenberg et Massenbachhausen avec une terre à Bœnnigheim, 1,5 m. c.; 2) en Bade les villages d'Adelshofen et une partie du village de Gemmingen avec une quote du village de Berwangen, 0,25 m. c.; tôtal 1,75 m. c. avec 3200 hab. — Voir l'édition de 1848, p. 248.]

C. *Alfred*-Auguste-Charles-François-Camille, né 26 janv. 1807, chamb. de l'Emp. d'Autriche, major-général au serv. du Wurtemberg, Seigneur héréd. du roy. de Wurtemberg; succ. 22 févr. 1829 à son père le Comte Adam-Adalbert, (cons. int., FML., chamb. au serv. de l'Autr. etc.); marié I) 19 oct. 1835 à Joséphine née Ctesse de Grisoni († 17 nov. 1837), et II) 19 mars 1840 à la

Pr. *Marie*-Frédérique-Charlotte née Pr. de Wurtemberg, fille aînée du Roi Guillaume I, née 30 oct. 1816.

Frères.

1. *Gustave*-Adolphe-Frédéric-Bernard-Léopold, né 10 sept. 1811, cap. au corps du génie autrichien et chevalier de justice de l'ordre de St. Jean.
2. *Erwin*-François-Louis-Bernard-Ernest, né 6 avril 1813, chamb. et major au 2 rég. de chev.-lég., au serv. de l'Autriche; marié 19 avril 1845 à Henriette née Comtesse de Waldstein-Wartenberg à Dux-Leutomischl, née 23 déc. 1823; veuf 18 juillet 1845.

Cousines germaines, filles du Cte Jean-Joseph (né 14 mai 1756, † 10 nov. 1809):

1. *Marie*-Wilhelmine, née 19 févr. 1793.
2. *Louise*, née 3 févr. 1794.

Orttenbourg.

[Luth. — Rés.; château de Tambach dans la Franconie sup. — Possessions: 1) en Bavière: le comté de Tambach (2 m. c. et

4000 hab.) dans la Haute Franconie, un bailliage dans la Basse Franconie; le château d'Orttenbourg dans la Basse Bavière; 2) au duché de Cobourg un bailliage et plusieurs bien-fonds. — Voir l'édition de 1848, p. 249.]

François-Charles-Rodolphe, né 4 août 1801, Comte d'Orttenbourg et Seigneur de Tambach, Seigneur et membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière, quitte le service milit. avec le titre de major à la suite en 1830; succ. à son père Cte Joseph-Charles 28 mars 1831; marié 22 févr. 1841 à

Julie-Caroline-Wilhelmine-Louise-Sophie, née 20 déc. 1819, fille du Baron de Wœllwarth-Lauterbourg.

Fils.

Frédéric-Charles-Hermann-Albert, Comte héréd., né 13 déc. 1841.

Frères et sœur.

1. Chrétienne-*Charlotte*-Wilh., née 18 août 1802, mar. 18 août 1830 à Albert-Frédéric-Louis Prince-régnant de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg.
2. *Frédéric*-Charles-Louis, né 14 janv. 1805. [*Kœnnern* près de Halle sur la Saale.]
3. *Hermann*, né 4 janv. 1807, chamb. et cap. de cav. autr. (en retraite). [Château de *Tambach*.]

Tantes.

1. Sophie-Marie-*Wilhelmine*, née 16 nov. 1784, mar. 21 juin 1802 à Léopold-Ernest Cte de Tauffkirchen à Kleeberg, ancien major-général au serv. de la Bavière.
2. Auguste-*Frédérique*, née 22 avril 1786, mar. 9 oct. 1806 à Charles-Alexandre Cte de Puckler et Limpourg († 18 déc. 1843), séparée 16 juin 1824.

Pappenheim.

[Evang. — Rés.: Pappenheim. — Possession: En Bavière, cercle de la Franconie moyenne, le comté de Pappenheim, 3,5 m. c. avec 7120 habit. — Voir l'édition de 1848, p. 250.]

I. Comte *Charles*-Théodore-Frédéric, né 17 mars 1771, membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière, Général-FZMêstre et aide-de-camp-général du Roi, propriét. du 7 rég. d'inf.; mar. 26 juin 1796 à la Ctesse Lucie-Anne-

Wilhelmine-Chrétienne, née 9 avril 1776, fille de feu le Pr. de Hardenberg-Reventlow, chancelier de l'état pruss.; séparé depuis 1817 (v. Puckler-Muskau).

Fille.

Adélaïde, née 3 mars 1797; v. Carolath-Beuthen. [*Carolath.*]

II. Fille du Comte Frédéric-Ferdinand († 28 févr. 1816), colonel et command. du 1 rég. des hussards au serv. de la Bavière:

Elisabeth - Wilhelmine - Frédérique - Caroline-*Ferdinandine*-Pauline, née 8 févr. 1806. [*Munich.*]

III. Frédéric-*Albert* Cte de Pappenheim, né 18 juillet 1777, général de cav. en congé, propriétaire du 10 rég. d'inf. bavarois; mar. 14 déc. 1814 à

Marie-*Antoinette*-Françoise-Crescence-Eve, née 6 avril 1793, fille du Baron de Tænzl à Tratzberg; DdP. de la Reine. [*Augsbourg.*]

Enfants.

1. *Louis*-Ferdinand-Frédéric-Haupt, né 5 déc. 1815, lieut. en prem. dans le rég. bavarois de chev.-lég., Duc de Leuchtenberg. [*Bamberg.*]
2. *Charles*-Antoine-Frédéric-Haupt, né 17 déc. 1816, cap. de cav. dans le rég. de chev.-lég., Prince royal, au serv. de la Bavière. [*Neumarkt.*]
3. Godefroi-*Henri*-Frédéric-Guillaume, né 23 déc. 1817, chamb. imp.-roy. et cap. de cav. dans le rég. autrichien des hussards no 9 Empereur Nicolas de Russie. [*Vienne.*]
4. *Alexandre*-Joseph-Frédéric-Haupt, né 20 mars 1819, lieut. en prem. dans le rég. autrichien des dragons no 2: Roi de Bavière. [*Milan.*]
5. *Clément*-Philippe-Frédéric-Albert-Haupt, né 14 déc. 1822. [*Pappenheim.*]
6. *Maximilien*-Joseph-Charles-Frédéric, né 5 sept. 1824, lieut. au rég. de chev.-lég.: Pr. Taxis au serv. de la Bavière. [*Ansbach.*]
7. *Blanche*-Frédérique-Anne, née 4 juillet 1827. [*Augsbourg.*]

Platen à Hallermund.

[Luth. — Possessions: 1) en Hanovre, arrond. d'Osnabruck, les terres de Laer et Dranthum; 2) en Holstein, les terres de Futterkamp et Weissenhaus. — Voir l'édition de 1848, p. 251.]

C. *George*-Guillaume-Frédéric, né 7 nov. 1785, cons. int. act., grand-chambellan et grand-maître héréd. des postes du roy. de Hanovre, veuf depuis 18 août 1833 de *Julie*-Marianne-Charlotte née Comtesse de Hardenberg.

Enfants.

1. *Charles*-Ernest-Félix, né 3 sept. 1810, chamb. du Roi de Hanovre, mar. 7 nov. 1836 à

Mathilde née Comtesse de Pacé, née 11 oct. 1815.

Enfants.

1) *George*-Charles-Rodolphe-Frédéric-Erasme, né 2 oct. 1837.
2) *Rodolphe*-Charles-Othon-Fréd.-Joseph, né 13 juillet 1839.
3) *Julie*-Frédérique-Mathilde-Fernande, née 5 févr. 1841.
4) *Mathilde*-Agnès-Claire-Frédér.-Adolph., née 11 juill. 1842.
5) *Agnès*-Mathilde-Frédérique-Ferdinande-Chrétienne, née 17 mars 1844.

2. *Julienne*-Frédérique-Sophie, née 6 nov. 1811, mar. 12 mai 1837 au Comte de Blome à Salzau.
3. *Gustave*-Théodore-Ferdinand-Frédéric, né 23 mars 1813, écuyer du Roi de Hanovre.
4. *Adolphe*-Louis-Charles, né 10 déc. 1814, cons. de la légation du Hanovre près les cours de Berlin et de Dresde.
5. *Jules*-Guillaume-Louis, né 26 déc. 1816, lieut. de grenadiers de la garde hanovérienne.
6. *Claire*-Adolphine-Adélaïde, née 24 nov. 1821.
7. *George*-Auguste, né 17 sept. 1827.

Sœur.

Charlotte-Julienne, née 8 sept. 1778, mar. I) 1794 à Frédéric Baron de Blome († 12 sept. 1818), et II) 1820 à Joseph Comte de Criminil-Reventlow.

Oncles.

1. C. Auguste-Philippe (né 22 juin 1748, † . . .). Ses enfants:
   1) *Caroline*, née 22 sept. 1777, mar. I) 1796 au Baron de Gemmingen (divorciée); et II) 1807 à Mons. de Schauroth.
   2) *Julienne*-Sophie-Chrétienne-Françoise, née 8 janv. 1781.
   3) *Alexandre*-Charles-François, né 4 sept. 1784, lieut.-colonel de la landwehr du Haut-Palatinat bavarois.
2. C. Henri-Louis-Joaquim, major-général au serv. du Danemark († 15 avril 1822). Ses enfants:
   1) *Frédéric*-Louis, né 14 nov. 1785, ancien capit. au serv. du Danemark.
   2) Anne-*Frédérique*-Sabine, née 11 janv. 1789, mar. à Chré-

tien-Frédéric de Triller, conseiller de just. et directeur des postes à Schleswig.

3) Frédérique-*Wilhelmine*-Hedwige, née 25 févr. 1798, mar. 20 déc. 1815 à F.-G. Donowan de Leith.

Plettenberg-Wittem à Mietingen.

[Cath. — Possessions : 1) au royaume de Wurtemberg, cercle du Danube, la seign. de Mietingen (0,5 m. c. et 1280 habit.); 2) au roy. de Prusse, prov. de Westphalie, rég. de Munster, les seign. et domaines de Nordkirchen, Davensberg, Meinhœvel, Lacke, Seeholz, Buxfort, Grothaus, Alrot et Hanselberg. — Voir l'édition de 1848, p. 252]

Fille du Comte de l'emp. Maximilien-Frédéric, né 20 janv. 1771, † 2 sept. 1813 (fils du Comte de l'empire Clément-Auguste, maréchal héréditaire du grand-chapitre de Munster, † 26 mars 1771, et de Marie-Anne née Baronne de Galen) :

Marie Comtesse de Plettenberg-Mietingen, née 22 mars 1809, propriétaire des terres seigneuriales de la maison, DdlCr. et DdP., mar. 16 févr. 1833 à *Nicolas-François*-Maria-Alexandre Comte d'Esterházy-Galántha-Forchtenstein, chamb. de l'Empereur d'Autriche (né 8 févr. 1804).

Puckler-Limpourg.

[Luth. — Rés.: Gaildorf et Bourg-Farrnbach. — Possess.: 1) en Wurtemberg, cercle du Jaxt, Limpourg-Sontheim-Gaildorf, une partie de l'ancien comté imp. de Limpourg en Franconie, et 0,035 de Limpourg-Sontheim-Obersontheim, soit les bienfonds donnés en échange par la couronne (3,5 m. c. et 5280 habit.); 2) en Bavière: les terres de Bourg-Farrnbach, Retzelfembach, Brunn, Dettendorf et Waldsachsen. — Voir l'édition de 1848, p. 253.]

I. *Frédéric*-Charles-Louis-François C. de Puckler-Limpourg, Baron de Groditz, né 12 févr. 1788, Seigneur et membre de la 1ère chambre du roy. de Wurtemberg, chamb. du Roi de Wurtemberg, colonel de la landwehr bavaroise et inspecteur du cercle de la Franconie moyenne; marié 12 févr. 1817 à

Sophie née Baronne de Dœrnberg, née 13 juillet 1795.

Fils.

1. *Kurt*-Charles-Louis-Ernest-Frédéric, né 2 oct. 1822, lieut. de la garde montée wurtembergeoise.
2. *Frédéric* - Charles-Louis-Emile-George-Maximilien-Adam-Sylvestre, né 7 déc. 1826, lieut. dans le 4ème rég. de cav. au serv. du Wurtemberg.

II. C. *Louis*-Frédéric-Charles-Maximilien, né 11 avril 1790, mar. 9 mai 1824 à

Louise-Clamorine née Ctesse de Bothmer, née 19 mars 1803.

Enfants.

1. *Louis*-Auguste-Charles-Frédéric-Ernest-George, né 29 avril 1825.
2. *Adolphe* - Charles-Frédéric-Louis-Ernest, né 7 juin 1826, lieut. au 5ème rég. d'inf. au service du Wurtemberg.
3. *Sophie* - Louise-Carol.-Frédérique-Charlotte-Maximilienne-Mathilde, née 4 déc. 1827.
4. *Louise* - Clotilde - Charl. - Emma-Julie-Auguste-Frédérique, née 28 juillet 1831.
5. *Edouard*-Charles-Frédéric-Louis-Maximilien, né 18 sept. 1832.
6. *Félix* - Louis - Charles - Frédéric - Hermann - Gotthardt, né 15 déc. 1833.
7. *Max.*-Félix-Charles-Adolphe-Louis-Kurt, né 11 sept. 1836.
8. *Thérèse*-Frédérique-Caroline-Louise, née 4 déc. 1837.
9. *Julie*-Mathilde-Caroline-Frédérique-Louise, née 23 mars 1840.
10. *Hermann* - Ernest-Apollonius-Charles-Frédéric-Louis, né 6 mai 1841.
11. *Guillaume*-Frédéric-François-Louis-Charles, né 3 avr. 1844.
12. *Fanny* - Sophie - Elisabeth - Wilhelmine - Mathilde - Julie-Louise-Fréd.-Caroline, née 28 mars 1848.

Quadt-Wykradt.

[Cath. — Rés.: Isny. — Possessions: 1) en Wurtemberg, cercle du Danube, le comté d'Isny, 0,45 m. c. et 4100 hab.; 2) en Bavière, cercle de Souabe et Neubourg, les terres d'Unterreitnau, Eggen etc. — V. l'édition de 1848, p. 254.]

Othon-Guillaume-Frédéric-Bertram, né 27 sept. 1817, Cte-régn. de Quadt-Wykradt à Isny, possess. de la ville et du comté d'Isny, succ. dans le fidéicommis de la maison à son

père le Cte Guillaume en vertu de l'acte de cession du 20 nov. 1846; marié 20 avril 1846 à

Marie-Emilie, née 5 déc. 1825, fille du Cte-régn. Alban de Schœnbourg-Forderglauchau.

Frère et sœurs.

1. *Maximilienne*, née 18 mai 1813, mar. 30 sept. 1833 à Constantin Pr.-régn. de Waldbourg-Zeil et Trauchbourg.
2. *Bertha*, née 7 mai 1816, mariée 15 sept. 1846 à Edouard Comte de Bergh-Trips.
3. *Frédéric*-Guillaume, né 23 déc. 1818.

Père et mère.

Guillaume-Othon-Frédéric-Albert, né 21 févr. 1783, drossart héréd. et grand-maître héréd. de la principauté de Gueldres et du comté de Zutphen, chev. de l'ordre teutonique de langue néerlandaise, cède la seigneurie à son fils aîné 20 nov. 1846; marié 14 juillet 1812 à

Marie-Anne née Ctesse de Thurn-Valsassina, née 29 août 1788.

Oncle.

Frédéric-Guillaume, né 8 mars 1788, ancien colonel au serv. des Pays-Bas.

Rechberg et Rothenlœwen.

[Cath. — Rés.: Donzdorf. — Possessions: 1) dans le roy. de Wurtemberg le comté de Hohenrechberg, ainsi que les seigneuries de Ramsberg et Winzingen dans le cercle du Jaxt; Donzdorf, Klein-Hussen et Weissenstein dans le cercle du Danube, 2,5 m. c. et 9620 habit.; 2) en Bavière, cercle de Souabe, la seigneurie de Mickhausen, 1,5 m. c. et 4000 habit. — Voir l'édition de 1848, p. 255.]

Aloïs Cte de Rechberg et Rothenlœwen à Hohenrechberg, né 18 sept. 1766, ancien ministre d'état au serv. de la Bavière, succ. 28 mai 1808 par cession à son père Maximilien († 19 mars 1819); veuf 11 mai 1825 de Marie-Anne née Ctesse de Schlitz nommée de Gœrtz (née 9 sept. 1778); céda par traité de famille du 28 sept. 1842 toutes ses terres à son fils aîné le Comte Albert, le chef actuel de la famille.

Enfants.

1. *Caroline*, née 25 juin 1798, DdP. de S. M. la Reine de

Bavière, mar. 4 août 1818 à Chrétien-Frédéric Baron de Zweibrucken, lieut.-gén. et capitaine gén. de la garde des arcières du Roi de Bavière.
2. *Louise*, née 5 mars 1800, mar. 27 août 1825 à Wilibald Cte de Rechberg; v. ci-dessous.
3. *Albert* Cte de Rechberg et Rothenlœwen à Hohenrechberg, né 7 déc. 1803, possesseur des seign. de Donzdorf, Weissenstein, Bœhmenkirch, Ramsberg, Winzingen et Klein-Hussen en Wurtemberg, ainsi que de Mickhausen en Bavière, membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Wurtemberg, nommé pour la vie conseiller du roy. de Bavière, actuellement chef de la famille comtale; marié 6 juillet 1830 à
Walpourge, née 16 févr. 1809, fille de feu Jean-Népomuc Comte de Rechberg.

Enfants.

1) *Julie*, née 29 sept. 1831.
2) *Othon*, Comte héréd., né 23 août 1833.
3) *Marie-Anne*-Pauline, née 18 déc. 1834.
4) *Caroline*, née 1 oct. 1842.
5) *Marie*, née 8 août 1844.
6) *Albertine*, née 19 sept. 1846.

4. *Pauline*, née 28 janv. 1805.
5. Jean-*Bernard*, né 17 juill. 1806, chamb. de l'Emp. d'Autriche, conseiller de lég., mar. 26 juillet 1834 à
Miss *Barbe* Jones, née 8 juin 1813, fille aînée de feu Thomas Jones, Viscount Ranelagh Baron de Waron.

Fils.

Louis, né 4 juillet 1835.

Frères et sœur.

1. C. *Hyacinthe*, née 15 août 1771, mar. 4 août 1797 à François Baron de Frauenberg, conseiller intime et commissaire-gén. au serv. de la Bavière († 1814).
2. Veuve du Comte Jean-Népomuc (né 24 nov. 1773, prés. de l'administration gén. des forêts en Bavière, † 8 mai 1817):
Julie Comtesse Barbier de Schroffenberg, chanoinesse de Ste Anne, mar. en 1808.

Ses enfants.

1) *Walpourge*, née 16 janv. 1809, mar. 6 juillet 1830 à Albert Cte de Rechberg.
2) *Louis*, né 15 janv. 1814, chamb., capitaine de cav. au

serv. de la Bavière, rég. no 4 des chev.-lég.; marié 18 juill. 1839 à

Gabrièle-Marie-Sophie-Auguste née Ctesse de Bray, née 9 mars 1818.

Enfants.

(1) *Ernest*-Béro, né 3 juin 1840.
(2) *Elisabeth*, née 28 sept. 1841.
(3) *Sophie*, née 13 juin 1843.
(4) *Gabrièle*, née 9 janv. 1845.

3. Charles, né 2 févr. 1775, † 6 janv. 1847, grand-maître de la cour de Bavière. Sa veuve:

Hippolyte, née 13 août 1811, DdP. de S. M. la Reine de Bavière, fille de Jean-Népomuc Baron de Pelkhoven à Taising et Græfing; mar. 14 oct. 1830.

4. *Wilibald*, né 30 mai 1780, conseiller int. act. d'état au serv. de la Bavière et ci-devant envoyé extr. à Paris etc.; mar. 27 août 1825 à

Louise née Comtesse de Rechberg, née 5 mars 1800 (v. ci-dessus). [*Munich.*]

5. Auguste (né 11 sept. 1783, † 15 avril 1846), cons. d'état de la Bavière en serv. ord. Sa veuve:

Antoinette de Schanzenbach, mariée en 1831.

Ses filles.

1) *Louise*, née 1832.
2) *Pauline*, née 1837.

RECHTEREN.

[Réformé. — V. l'édition de 1848, p. 257.]

I. Ligne cadette.

[Rés.: Markt-Einersheim en Franconie. — Possessions: en Bavière: a) dans le cercle de la Franconie moyenne, la seign. de Markt-Einersheim, 2,78 m. c. et 5000 hab.; b) dans le cercle de la Basse-Franconie, la seign. de Sommershausen, 1,25 m. c. et 2100 hab. — V. l'édit. de 1848, p. 257.]

Comte Frédéric-*Louis*, né 9 janv. 1811, membre héréd. de la 1ère chambre de Bavière, succède par droit de primogéniture et d'après l'ordre de succession adopté par la famille le 12 janv. 1822 dans la seign. de Limpourg-Speckfeld à son père le Cte Frédéric-Rénard-Burkard-Rodolphe (né 22 sept. 1751, † 20 juin 1842); comman-

deur et major-gén. de la landwehr du cercle de la Franconie infér. et d'Aschaffenbourg; mar. 23 août 1840 à *Luitgarde*-Louise-Charlotte-Sophie, née 13 mai 1817, fille d'Albert Cte d'Erbach-Furstenau.

Enfants.

1. *Frédéric-Rénard*-Albert-Emile-Auguste, Comte héréd., né 3 juillet 1841.
2. *Emilie*-Auguste-Adélaïde-Ferdinande-Emma-Louise, née 15 août 1843.
3. *Adélaïde*, née 1 févr. 1845.
4. *Thécla*, née 8 août 1846.

Sœurs

a) issues du 1er lit du père, avec Frédérique-Antoinette née Ctesse de Giech et Wolfstein (mar. 13 nov. 1783, † 8 juin 1798):

1. *Frédérique*-Henriette, née 15 juin 1787, mar. 6 janv. 1823 à Louis Baron d'Eyb à Eyerlohe, ancien major au serv. de la Bavière.
2. Caroline-*Louise*-Amélie, née 3 mars 1789, mar. 6 déc. 1806 au Baron de Rehling; veuve 29 déc. 1820.

Frère

b) issu du 2d mariage du père (comparez ci-dessous):

3. Charles-Louis-*Auguste*, né 13 nov. 1818.

II. Ligne aînée.

[Rés.: Almelo. — Possessions: au roy. des Pays-Bas, dans la prov. d'Over-Yssel, la seigneurie d'Almelo et de Vriesenveen, 12,818 arpents (mesure rhénane) et 9399 habitants; c'est-à-dire la ville d'Almelo 36 arp. avec 3420 habit., le bailliage d'Almelo 4359 arp. avec 2962 hab. et la commune de Vriesenveen 8415 arp. avec 3017 habit.]

C. *Adolphe*-Frédéric-Louis, né 13 oct. 1793, chamb. du Roi des Pays-Bas, membre des états prov. d'Over-Yssel et propriét. des seigneuries d'Almelo, Vriesenveen, Rechteren, Oolde et Verborg; fils du Comte Frédéric-Louis-Chrétien († 8 sept. 1814); mar. 2 avril 1824 à *Elisabeth*-Wilhelmine née Bar. de Massow, née 4 oct. 1793.

Enfants.

1. *Marie*-Cathérine-Frédérique, née 3 févr. 1825.
2. *Adolphe*-Frédéric, né 17 juillet 1827.
3. *Jacques*-Henri, né 6 déc. 1831.

Frères et sœurs.

1. *Florentine*-Caroline-Elise, née 20 avril 1797, mar. 21 mars 1822 à Jean-Philippe Baron de Sloet à Vollenhove.
2. *Guillaume* - Rénard - Adolphe - Charles, né 11 oct. 1798, chamb. et capit. de cav. à la suite du Gr.-Duc de Hesse, propriétaire des seigneuries de Schoulenbourg et Eeze; marié 27 déc. 1823 à

Sophie - Marianne - Adélaïde née Baronne de Gunderrode, née 19 juin 1803.

Enfants.

1) *Frédéric*-Louis-Chrétien, né 16 févr. 1825.
2) *Elisabeth*-Jeanne-Reinire-Caroline, née 4 nov. 1826.
3) *Caroline*-Louise-Henriette, née 1 juillet 1828.
4) *Joaquim*-Adolphe-Zeijger, né 10 août 1830.
5) *Ferdinand*-Chrétien-George, né 28 août 1832.
6) *Florentine*-Natalie, née 20 janv. 1835.
7) *Emilie*-Rosalie, née 16 déc. 1836.
8) *Guillaume*-Charles, né 11 juin 1840.

3. Jean-*Rénard*-Frédéric-Chrétien-Guillaume, né 12 février 1806.
4. Auguste-*Caroline*-Isabelle, née 15 juillet 1808.

Schæsberg.

[Cath. — Rés.: Thannheim. — Possessions: 1) au roy. de Wurtemberg, la seign. de Thannheim ($1\frac{1}{2}$ m. c. avec à-peu-près 1200 hab.); 2) dans la Prusse rhénane, les terres de Schœllern, Bernsau etc. — Créations: Comte de l'emp. 26 févr. 1705, reçu au collége Westphalien des Comtes de l'empire en 1712, membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Wurtemberg 25 sept. 1819. — Armes: d'argent à trois boules de gueules 2, 1, au lambel du second.]

Cte *Richard*-Martin, né 14 juill. 1778, cons. privé et chamb. au serv. du Wurtemberg, succ. à son père Frédéric-Antoine-Marie (né . . . 1730, † . . . 1804); marié 24 juillet 1803 avec Sophie née Baronne de Wenghe-Beck; veuf 5 mars 1841.

Frère.

Henri-Edmond (né 20 mai 1779, † 15 oct. 1835). Sa veuve:

Auguste, née 13 oct. 1791, fille de feu le Baron de Loë-Wissen, mariée . . juin 1814.

Ses enfants.

1. Cte *Rodolphe*-Wolfgang-Hubert-Marie, né 8 sept. 1816, possesseur des seigneuries de Schæsberg, Krikenbœk; Gangelt et Gerdingen, succ. à son père 15 oct. 1835; marié 11 janv. 1847 à
Mathilde-Walpourge-Ludovique-Marie, née 30 mai 1824, fille de feu le Pr. François de Waldbourg-Zeil-Trauchbourg.
2. *Jules*-Maximilien-Hubert-Marie, né 2 nov. 1819.
3. *Alexandrine*-Clémentine-Marie-Huberte, née 29 août 1821.
4. *Marie*-Huberte-Jeanne-Ludovique, née 8 juin 1827.

Schœnborn.

[V. l'édition de 1848, p. 259.]

I. Schœnborn-Wiesentheid. (Branche aînée.)

[Cath. — Rés.: Wiesentheid. — Possessions: 1) en Bavière, cercle de la Basse Franconie les seign. fidéicommis de Wiesentheid, Gaibach, Zeilitzheim, Pommersfelden, Krombach et Weiher, 3,75 m. c. et 9600 hab.; 2) dans le gr.-duché de Hesse, prov. de Starkenbourg, la seign.-fidéicommis de Heusseustamm, 0,25 m. c. et 1610 hab.; 2) dans le duché de Nassau: le château de Reichartshausen. — V. l'édit. de 1848, p. 259.]

C. Hugues-Damien-*Erwin*, né 25 mai 1805, succ. 5 déc. 1840 à son père Cte François-Erwin (né 7 avril 1776); mar. 1 mai 1833 à
Sophie-Eléonore-Walpourge-Thécla née Comtesse d'Eltz, née 20 févr. 1814.

Frère et sœur.

1. *Marie*-Anne, née 31 janv. 1809, mar. 15 janv. 1840 à Maximilien Baron de Loë, chambellan et cons. provincial au serv. de la Prusse.
2. *Clément*, né 8 oct. 1810, mar. 20 oct. 1838 à
Irène née Comtesse Batthyány, née 31 déc. 1812.

Enfants.

1) Athenaïs-Ferdinandine-Marie, née 21 janv. 1840.
2) Sophie-Elma-Marie, née 20 mai 1841.
3) *Erwin*, né 14 nov. 1842.

II. Schœnborn-Buchheim. (Branche moyenne.)

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possessions: 1) Dans la Basse Autriche: a) la seign. de Schœnborn ou Muhlbourg, 2 m. c. et

5800 hab.; b) le fidéicommis de Weyerbourg avec la terre d'Aspersdorf, 1,13 m. c. et 2600 hab.; c) le fidéicommis de Mauttern avec Wolfpassing et Wieselbourg, 1,89 m. c. et 4850 hab.; d) le fidéicommis de Rothengrub; e) la seign. allodiale de Rossatz, 1,5 m. c. et 1200 hab. 2) En Styrie: les fidéicommis d'Arnfels, 3 m. c. et 9420 hab., de Dornegg et Schmiernberg avec quelques terres aux environs de Grætz. 3) En Hongrie: les seign. réunies de Munkacs et Szent-Miclós au comitat de Beregh, 45 m. c. et 45,000 hab. — Voir l'édition de 1848, p. 260.]

C. *Charles*-Edouard, né 2 mai 1803, chamb. impér.-roy. et major dans l'armée autrichienne, fils du Comte François-Philippe (né 15 sept. 1768, † 18 août 1841); succède à son frère Erwin-Damien-Hugues par cession du 9 février 1844; mar. 21 oct. 1833 à

Anna née Comtesse Bolza, née 4 août 1806, DdlCr.

Enfants.

1. *Marie-Anne*-Joséphine-Caroline, née 27 août 1836.
2. *Eugénie*-Frédérique-Marie, née 11 février 1841.
3. *Erwin*-Frédéric-Charles, né 7 nov. 1842.
4. *Caroline*-Anne-Sophie, née 26 nov. 1843.
5. *Frédéric*-Charles-François-Joseph, né 2 mai 1845.

Frères et sœurs.

1. C. Charles-Théodore-Damien-Erwin (né 17 sept. 1790, † 4. déc 1841). Sa veuve:

Ernestine Comtesse de Kuenbourg, née 2 mai 1800, mariée 2 mai 1824; DdlCr. et DdP., Grand'-maîtresse de l'Archiduchesse Sophie.

2. C. *Erwin*-Damien-Hugues, né 14 nov. 1791, chamb. au serv. de l'Autriche, succ. à son frère aîné *Charles*-Théod. 4 déc. 1841, et céda la possession du fidéicommis à son frère cadet *Charles*-Edouard 9 févr. 1844.
3. C. *Marie*-Anne-Sophie, née 27 juin 1794.
4. C. *Charlotte*-Sophie-Eugénie-Françoise, née 12 févr. 1796, Dame d'honneur de l'Imp. d'Autriche, DdlCr. et DdP.
5. C. *Sophie*-Thérèse-Jeanne, née 24 nov. 1798, mar. 18 août 1818 à Erwin Pr. de Leyen.
6. C. *Frédéric*-Damien-Théodore-Philippe, né 26 mai 1800, capit. de cav dans l'armée autrichienne, grand-croix de l'ordre de Malte.
7. C. *Eugénie*-Françoise-Rosalie, née 4 sept. 1801.

III. Branche cadette, Bohémienne.

[Cath. — Rés.: Prague. — Possessions en Bohème, formant un nouv. fidéicommis de la maison comtale: a) au cercle de Klattau, la seign. de Lucawitz (1,5 m. c. et 5300 hab.), et les terres de Przychowitz, Przestitz et Scherowitz (0,6 m. c. avec 2660 hab.); b) au cercle de Leitmeritz, la terre Dlaschkowitz (0,6 m. c. et 2600 hab.); c) au cercle de Pilsen, les terres Malesitz et Kosolup (0,43 m. c. et 1700 hab).]

C. *Frédéric*-Charles, né 2 août 1781, chamb. et cons. int. au serv. de l'Autriche; mar. 12 mai 1811 à
Anne née Baronne de Kerpen, née 13 nov. 1784.

Fils.

Erwin, né 17 mai 1812, chamb. de l'Emp. d'Autriche; mar. 11 juillet 1839 à
Christine née Comtesse de Bruhl, née 28 mars 1817.

Enfants.

1) C. Charles-Frédéric, né 10 avril 1840.
2) C. Frédéric-Erwin, né 11 sept. 1841.
3) C. Erwin-Frédéric-Etienne, né 12 sept. 1842.
4) C. François-Marie-Paul, né 24 janvier 1844.
5) C. Anne-Marie-Auguste-Elisabeth-Françoise-Caroline-Aloïse, née 20 juin 1845.

Schœnbourg.

[Voir l'édition de 1848, p. 261]

I. Ligne supérieure, princière. (V. la 2de partie page 189.)

II. Ligne inférieure, comtale.

A. 1) Schœnbourg-Glauchau.

[Rés.: Glauchau. — Possessions: Dans le roy. de Saxe la seigneurie de Hinter-Glauchau (avec celle de Forder-Glauchau, 2,5 m. c. et 30250 hab.) et la moitié de la seign. de Rochsbourg (1,5 m. c. avec 9300 hab).]

C. *Henri*-Gottlob-Othon-Ernest, né 14 sept. 1794, possède dep. le décès de son père Gottlob-Charles-*Louis*-Chrétien-Ernest Comte de Schœnbourg (né 27 août 1762, † 1 mai 1842) en commun avec son frère *Ernest*-Ferdinand-Louis-Henri la seigneurie de Rochsbourg; mar. 17 mai 1820 avec

Marie-*Clémentine* née Princesse de Schœnbourg-Waldenbourg, née 9 mars 1789.

Enfants.

1. Henriette-Marie-*Elisabeth*, née 1 nov. 1821.
2. *Frédéric*-Guillaume-Edmond, né 22 mai 1823, lieut. au serv. de la Prusse, rég. des hussards no 3.
3. Frédéric-*Alfred*, né 17 avril 1827, lieut. au serv. de la Prusse, 3e rég. des hussards.
4. *Clément*-Richard, né 19 nov. 1829.

Frères et sœur.

1. Hermann-Albert-Henri-Ernest (né 7 févr. 1797, † 14 mai 1841). Sa veuve:

Sophie-Cathérine-Joséphine, née 22 nov. 1811, fille de feu George Baron de Wrède, gén.-FML. au serv. de l'Autriche; mar. 23 févr. 1830. [*Bude* en Hongrie.]

Ses filles.

1) Marie-*Hermine*-Julie-Ferd.-Alex., née 26 mai 1831.
2) Mathilde-Julie-Sophie-Adolphine, née 4 oct. 1833.

2. *Ernest*-Ferdinand-Louis-Henri, né 22 mai 1800, co-propriétaire de la seigneurie de Rochsbourg.
3. *Charlotte*-Henriette, née 5 juillet 1808.

Veuve de l'oncle, Comte Albert-Henri-Gottlob-Othon-Ernest (né 8 avril 1760, † 9 déc. 1817):

Marie-Wilhelmine Baronne Mac-Neven O'Kelly, née 27 juin 1783.

---

2) Schœnbourg-Rochsbourg. [Rés.: Rochsbourg.]

C. *Henri*-Gottlob-Othon-Ernest, } v. Glauchau.
C. *Ernest*-Ferdinand-Louis-Henri, }

Fille du grand-oncle, Comte Henri-Ernest (né 29 avril 1760, † 19 avril 1825) avec lequel la branche aînée de Rochsbourg s'est éteinte dans les mâles:

Adolphine-Sophie-Wilhelm.-Henriette-Ernestine, née 30 déc. 1809, mariée 27 mai 1832 à Adolphe de Wilucki, lieut. en prem. dans la cavalerie saxonne.

B. Schœnbourg-Glauchau, Pénig et Wechselbourg.

[Rés.: Wechselbourg. — Possess.: La seign. de Forderglauchau avec Elzenberg, Pénig et Wechselbourg, 4 m. c. et 40,000 hab.]

C. Charles-Henri-*Alban*, né 18 nov. 1804, succ. 2 sept. 1815 à son père, le Cte Guillaume-Albert-Henri; mar. 15 janv. 1824 à

Chrétienne-Marie-*Emilie*, née 12 janv. 1806, fille cadette de feu François Comte de Jenison-Walworth, gr.-chamb. et cons. int. act. au serv. du Wurtemberg.

Enfants.

1. Marie-*Emilie*, née 5 déc. 1825, mariée 20 avril 1846 au Comte Othon de Quadt-Wykradt à Isny.
2. Louise-Wilhelmine-*Ida*, née 14 juin 1829.
3. Olga-*Claire*, née 28 janv. 1831.
4. *Charles*-Henri-Wolff-Guill.-François, né 13 mai 1832.

Fille de l'oncle, Comte Charles-Henri († 14 avril 1815):

Louise-Renate-Henriette-*Auguste*, née 7 mars 1783, veuve du feu Comte de Duben; remariée 31 juill. 1826 à Charles-Axel Comte de Lœwenhjelm.

S o l m s.

[Voir l'édition de 1848, p. 263.]

I. Ligne Principale de Bernard.

(V. Solms-Braunfels, 2de Partie, page 193.)

II. Ligne Principale de Jean.

A. Lich-Hohensolms.

(V. 2de partie, page 194.)

B. Solms-Laubach.

1) Branche à Rœdelheim et Assenheim.

[Evang. — Rés.: Assenheim. — Possessions: 1) dans la Hesse gr.-ducale, prov. de la Hesse supér., les bailliages de Rœdelheim et Nieder-Wollstædt (réunis dans celui de Friedberg), et le village d'Einartshausen, 2,05 m. c. et 5400 hab.; 2) dans la Hesse électorale, prov. de Hanau, la moitié du village de Praunheim, 0,3 m. c. et 590 hab. — Voir l'édition de 1848, p. 263.]

Comte *Maximilien*, né 14 avril 1826, succède à son père le C. *Charles*-Frédéric-Louis-Chrétien-Ferd. (né 15 mai 1790, † 18 mars 1844).

Frères et sœurs.

1. *Berthe*, née 27 déc. 1824.
2. *Frédéric*, né 7 déc. 1827.
3. *Othon*, né 5 juin 1829.
4. *Emma*, née 19 août 1831.

5. *Agnès*, née 18 juillet 1833.
6. *Cuno*, né 13 mai 1836.

Mère.

Ctesse Louise - *Amélie*, née 9 août 1795, fille de Gustave-Ernest Cte d'Erbach-Schœnberg; mariée au Cte *Charles*-Frédéric-Louis-Chrétien-Ferdinand le 1 janv. 1824, veuve 18 mars 1844.

Oncles et tantes a) issus du 1er lit du grand-père le Comte Vollrath-Frédéric-Charles-Louis († 5 févr. 1818):

1. *Frédéric*-Louis-Henri-Adolphe, né 18 août 1791, lieut.-colonel et aide-de-camp de S. M. le Roi de Prusse; commandeur du 2d rég. des ulans de la garde.
2. *Ferdinande* - Sophie - Charlotte - Frédérique, née 25 février 1793, veuve depuis 1 juin 1823 de Maximilien Comte d'Erbach-Schœnberg.
3. *François*-Frédéric-Charles, né 27 avril 1796.
4. *Edouard*-Frédéric-Henri, né 30 oct. 1804.
5. *Elisabeth*-Anne-Carol.-Julie-Amélie, née 9 juin 1806; mar. 5 oct. 1826 à Frédéric-Charles-Auguste Prince de Salm-Horstmar.

b) du 2d mariage du grand-père:

6. *Mathilde*, née 9 févr. 1813.

---

2) Branche de Laubach.

[Evang. — Rés.: Laubach. — Possessions: dans la Hesse grand-ducale, prov. de la Hesse supér.: le comté de Laubach, 2,75 m. c. avec 7516 hab., comprenant a) les bailliages de Laubach et Utphe avec le village de Wohnbach; b) les bâtiments et la quôte-part de l'abbaie sécularisée d'Arnsbourg; c) $\frac{5}{48}$ de la seign. de Munzenberg dans la Wetteravie. — Voir l'édition de 1848, p. 264.]

C. *Othon*, né 1 oct. 1799, succ. 24 févr. 1822 à son père le Comte Frédéric; mar. 11 sept. 1832 à la

Pr. *Luitgarde*-Wilhelmine-Auguste, née 4 mars 1813, fille de feu Auguste-Charles Prince de Wied.

Enfants.

1. *Frédéric*-Guillaume-Auguste-Chrétien, né 23 juin 1833.
2. *Thécla*, née 4 juin 1835.
3. *Ernest*, né 24 avril 1837.
4. *Claire*-Ottille-Caroline-Ida-Auguste, née 30 janv. 1839.
5. *Hermann*-Maximilien-Charl.-Louis-Fréd., né 23 déc. 1842.

Frères et sœur.

1. *Rénard*, né 11 août 1801, colonel, commandeur du 5ème rég. des ulans et aide-de-camp au service de la Prusse; mar. 20 oct. 1836 à
Ida, née 10 mars 1817, fille d'Ernest-Casimir Prince d'Isembourg-Budingen à Budingen.
2. *Rodolphe*, né 11 mars 1803, capitaine et chef d'escadron dans le rég. des cuir. de garde au serv. de la Prusse.
3. *George*, né 24 oct. 1805, capit. de cav. et chef d'escadron dans le 8 rég. des ulans au serv. de la Prusse.
4. *Ottilie*, née 29 juillet 1807, mar. 6 mai 1828 à Ferdinand Prince-régn. de Solms-Braunfels.

---

3) Branche de Wildenfels.

Branche principale à Wildenfels.

[Possessions: a) dans la Saxe royale la seigneurie de Wildenfels (1 m. c. et 8363 hab.) et la terre de Trunzig; b) dans le grand-duché de Saxe-Weimar plusieurs terres. — Voir l'édition de 1848, p. 265.]

C. *Frédéric*-Magnus, né 17 sept. 1777, succ. 12 févr. 1801 à son père le Cte Frédéric-Magnus; mar. I) 26 août 1801 à *Auguste*-Caroline, fille de feu François Cte d'Erbach-Erbach; veuf depuis 11 juin 1833; et II) 18 nov. 1837 à
Elisabeth-Charlotte-Louise-Auguste, née 11 févr. 1802, fille de Frédéric-Christophe Cte de Degenfeld-Schonbourg.

Enfants.

1. *Frédéric*-Magnus, né 26 janv. 1811, mar. 5 oct. 1843 à
Ida-Amélie-Louise, née 31 mars 1817, fille du Cte-régnant Frédéric-Louis-Henri de Castell.

Enfants.

1) *Marie*-Emilie-Auguste-Elisabeth, née 31 août 1845.
2) *Frédéric*-Magnus, né 26 juillet 1847.

2. *Auguste*-Henriette-Anne-Marie, née 6 avril 1819.

Enfants du frère, Comte Emich-Othon-Frédéric (né 7 déc. 1794, † 4 juillet 1834):

1) *Emich*-Chrétien-Frédéric, né 21 déc. 1820, lieut. en prem. au serv. de l'Autriche, rég. des cuir. no 1.
2) *Louise*-Caroline-Auguste-Sophie, née 19 mars 1822.
3) Charles-*Auguste*-Adalbert, né 7 sept. 1823, lieut. au serv. de la Prusse, rég. des cuir. de la garde.

4) *Frédéric*-Magnus-Rénard, né 22 janv. 1825, lieut. dans le régim. autrichien des hussards: Empereur, no 1.
5) *Othon*-Douco, né 30 déc. 1827, lieut. dans le 8ème rég. prussien des ulans.

Stadion.

[Cath. — Possessions communes aux deux lignes: 1) en Bohème, cercle de Klattau, les seigneuries de Kauth, Chodenschloss, Neumark, Riesenberg et Zahorzan (4 m. c. avec 23800 hab.); 2) en Bavière, cercle de Souabe, les seigneuries de Thannhausen avec Siegertshofen, 0,75 m. c. avec 1500 hab.; 3) en Wurtemberg, cercle du Danube, les terres d'Oberstadion, Alberweiler et Moosbeuern avec une partie du village d'Emmerkingen. — Voir l'édition de 1848, p. 266.]

I. Ligne de Frédéric.

[Possessions particulières de cette ligne: 1) en Bohème, cercle de Budweis: la seigneurie de Chlumetz (1,9 m. c. avec 5100 hab.); 2) en Galicie: les seigneuries de Bohorodzan, Lysiec et Przerósl.]

C. *François*-Séraphin, né 27 juill. 1806, Cte de l'emp., Cte de Stadion-Warthausen et Thannhausen, chambellan, cons. privé actuel au serv. de l'Autriche et gouverneur de Galicie, membre du tribunal des arbitres de la Confédérat.-Germ.; fils du Comte Jean-Philippe-Charles-Joseph (cons. privé act. et chambellan, ministre d'état, des conférences et des finances de l'empire d'Autriche, † 15 mai 1824); succ. 1 janv. 1836 en suite de convention de famille (31 déc. 1835) à son frère le Comte Joseph-Philippe-*Edouard*.

Frères et sœurs.

1. C. Joseph-Philippe-Edouard (né 22 sept. 1797, propr. de la seigneurie de Chlumetz en Bohème, † 13 avril 1844). Sa veuve: *Constance* née Rachovin de Rosenstern, mar. 28 janv. 1836.

Ses fils.

1) *Félix*-Joseph-Edouard, né . . . .
2) *François*-Constantin, né . . . .

2. Frédéric-*Gauthier*-Wilderich, né 22 nov. 1799, capit. dans l'armée autr., et Commandeur de l'ordre de Malte, commanderie de Meidelberg dans la Silésie autr.
3. *Sophie*-Louise, née 13 déc. 1802, DdlCr., mar. 2 déc. 1820 à Antoine Cte de Magnis à Eckersdorf.

4. Marie-Charlotte-*Adélaïde*, née 28 mars 1804, DdlCr. et DdP.; mariée 1 déc. 1832 à Charles Comte de Lanckóronski, chamb., cons. int et grand-maître des cuisines.
5. Chrétienne-Thérèse-*Euphrosine*, née 13 mars 1805.
6. Philippe-Joseph-*Rodolphe*, né 23 févr. 1808, chamb., cons. int. act. et gouverneur de Moravie.

II. Ligne de Philippe.

C. Charles-*Frédéric*, né 13 déc. 1817, Cte de l'emp., Cte de Stadion-Thannhausen, succ. 14 sept. 1839 à son père le Cte Jean-Philippe-François-Joseph (né 6 nov. 1780).

Frère et sœurs.

1. Isabelle-Marie-*Sophie*, née 13 juin 1816, DdlCr., épouse depuis 7 mai 1842 de Joseph-Adam Cte de Ryszczewski, chamb. imp.-roy., possesseur de la seign. de Podwotoszczyska en Galicie.
2. Marie-Sophie-*Thérèse*, née 3 févr. 1819, DdlCr., mariée 17 juillet 1845 au Comte Zdenko de Sternberg, chamb. imp.-roy., chev. hon. de l'ordre de St. Jean, possesseur des seigneuries de Sternberg et Radenitz et de la terre de Darowa en Bohème.
3. Anne-*Marie*, née 21 sept. 1820.
4. *Edouard*-Joseph-Philippe, né 14 juin 1833.

Mère.

Marie-*Cunégonde*, née 28 août 1794, fille de feu Charles Cte de Kesselstatt, mar. 6 août 1815 à Jean-*Philippe*-François-Joseph Cte de Stadion-Thannhausen; DdlCr. et DdP., veuve 14 sept. 1839.

Enfants du grand-oncle, Comte Emmeric-Jean-Philippe (né 14 déc. 1766, † 11 janv. 1817):

1) *Philippe*-François-Emmeric-Charles, né 9 mai 1799, chamb. en serv. actuel, aide-de-camp de S. M. imp.-roy. l'Emp. d'Autriche, colonel du rég. des ulans no 2, Prince de Schwarzenberg; chevalier de l'ordre teutonique.
2) *Marie*-Anne-Françoise-Walpourge, née 25 sept. 1802, DdlCr. et dame d'honneur de l'Archiduchesse Sophie d'Autriche, née Pr. de Bavière.
3) *Damien*-Frédéric-Joseph, né 25 sept. 1802, marié 8 août 1830 à
Cathérine, née 18 juillet 1805, fille de Constantin Gyika de Desanfalva.

Enfants.

(1) Cte *Emmeric*-Simon-Damien-Jos., né 17 févr. 1838.
(2) Ctesse *Anastasie*-Charlotte-Joséphine-Marie-Ottilie, née 13 janv. 1839.
(3) Ctesse *Charlotte*-Cathérine-Marie-Philippine, née 26 juillet 1840.
(4) Ctesse *Ernestine*-Théodore-Eugénie-Marie, née 28 août 1841.
(5) Ctesse *Marie*-Jeanne-Walpourge, née 27 juin 1843.
(6) Ctesse *Frédérique*-Marie Iphigénie, née 20 déc. 1845.

Sternberg-Manderscheid.

[Cath. — Bohême et Moravie. — Voir l'édition de 1848, p. 268.]

Ligne aînée de Sternberg.

Fille du Comte François-Joseph (né 4 sept. 1763, chamb. et cons. int. de l'Emp. d'Autriche, † 8 avril 1830):

Léopoldine, née 10 juillet 1791, DdlCr., mar. 23 oct. 1811 à François Cte de Sylva-Tarouca, chambellan et major au serv. de l'Autriche; veuve depuis 2 déc. 1835.

Stolberg.

[Voir l'édition de 1848, p. 269]

I. Ligne principale de Wernigerode.
Maison de Stolberg-Wernigerode.

[Luth. — Rés.: Wernigerode. — Possessions: 1) en Prusse a) dans la prov. de Saxe, le comté de Wernigerode (4,88 m. c. avec 17,290 hab.) et le bailliage de Schwarza (0,27 m. c. avec 1518 hab.), b) dans la prov. de Silésie, la seigneurie de Péterswaldau (8 villages avec 7120 hab.), la seigneurie de Jannowitz (6 villages av. 2710 hab.), et la seigneurie de Kreppelhof (5 villages av. 2600 hab.); 2) dans le grand-duché de Hesse, prov. de la Hesse supér., la seigneurie de Guedern (0,62 m. c. av. 3700 h); 3) au roy. de Hanovre, arrond. de Hildesheim, le bailliage de Sophienhof (1 m. c. av. 535 hab.). — V. l'édit. de 1848, p. 269.]

C. *Henrich*, né 25 déc. 1772, succ. 26 mai 1824 à son père Chrétien-Frédéric (né 8 janv. 1746, veuf 12 déc. 1821 d'Auguste-Eléonore, fille de Chrétien-Louis C. de Stolberg-Stolberg), membre du conseil d'état de la Prusse;

mar. I) 4 juillet 1799 à Caroline-Alexandrine-Henriette-*Jenny*, fille d'Othon Prince de Schœnbourg-Waldenbourg (née 4 oct. 1780, † 29 août 1809, et II) 30 déc. 1810 à *Everardine*-Lisette-Frédérique-Louise-Caroline, née 25 janv. 1785, fille du Baron de Reck, ancien ministre de justice au serv. de la Prusse.

Enfants du premier lit.

1. Hermann, Comte héréd. (né 30 sept. 1802, † 24 oct. 1841). Sa veuve:

Emma-Louise-Sophie-Victoire-Henriette-Adélaïde-Charlotte, née 11 juillet 1811, fille d'Albert Cte-régn. d'Erbach-Furstenau, mariée 22 août 1833.

Ses enfants.

1) *Eléonore*, née 20 févr. 1835.
2) *Othon*, né 30 oct. 1837.

2. *Botho*, né 4 mai 1805, marié 15 août 1843 à *Adélaïde*-Charlotte-Victoire, née 10 janv. 1822, fille du Cte Albert d'Erbach-Furstenau.
3. *Caroline*, née 16 déc. 1806, mar. 11 mai 1828 à Henri LXIII Pr. de Reuss-Kœstritz; veuve 27 sept. 1841.
4. *Rodolphe*, né 29 août 1809.

Frères et sœurs

1. *Louise*, née 24 nov. 1771, mariée 21 déc. 1807 à Maurice Haubold de Schœnberg, conseiller int. et ancien premier président au serv. de la Prusse.
2. *Ferdinand*, né 18 oct. 1775, conseiller int. au serv. de la Prusse et membre du conseil d'état; mar. 25 mai 1802 à *Marie-Agnès*-Caroline, née 4 mai 1785, fille de Frédéric-Léopold C. de Stolberg-Stolberg. [*Péterswaldau* en Silésie.]

Enfants.

1) *Frédéric*, né 17 janv. 1804, lieut. au 3 rég. de landwehr de la garde prussienne, mar. 16 juin 1835 à *Charlotte*, née 2 déc. 1806, fille de Jean-Henri VI Cte de Hochberg-Furstenstein.

Filles.

(1) *Anne*-Agnès-Louise, née 3 févr. 1837.
(2) *Marie*-Agnès-Frédérique, née 18 mars 1838.
(3) *Sophie*-Charlotte-Hélène, née 11 avril 1840.

2) *Hélène*, née 8 nov. 1805.
3) *Jean*, né 6 févr. 1811.
4) *François*, né 3 juin 1815.
5) *Gonthier*, né 19 juin 1816.

6) *Frédéric*-Guillaume, né 21 déc. 1817.
7) *Auguste*, née 12 janv. 1823.
8) *Chrétien-Frédéric*, né 16 juin 1826.

3. *Frédérique*, née 16 déc. 1776, mar. 11 nov. 1806 à Henri-Louis Bourggrave de Dohna-Condehnen (né 22 oct. 1772); veuve 9 déc. 1833. [*Herrnhuth.*]

4. Veuve du Cte Constantin (né 25 sept. 1779, † 19 août 1817):
Ernestine-Philippine-Frédérique-Caroline, née 23 juin 1786, fille du Baron de Reck, ancien ministre de just.; mar. 30 sept. 1804.

Enfants.

1) *Guillaume*, né 13 mai 1807, conseiller provincial du cercle de Hirschberg en Silésie; marié 11 nov. 1835 à
Elisabeth, née 28 nov. 1817, fille d'Auguste Cte de Stolberg-Rossla. [*Jannowitz* en Silésie.]

Enfants.

(1) *Marianne*, née 6 sept. 1836.
(2) *Luitgarde*, née 30 août 1838.
(3) *Marie*, née 24 mai 1840.
(4) *Agnès*, née 21 mai 1842.
(5) *Constantin*, né 8 oct. 1843.
(6) *Charles*, né 18 août 1845.
(7) *Auguste*, né 22 mai 1847.

2) *Marie*, née 26 mars 1813, mar. 2 mai 1839 à Albert-Hermann-Alexandre Cte de Schlieffen, conseiller de lég. au serv. de la Prusse.

5. *Antoine*, né 23 oct. 1785, ministre d'état et lieut.-gén. au serv. de la Prusse; mar. 12 juin 1809 à
Louise-Thérèse-Charlotte-Frédérique - Caroline, née 16 oct. 1787, fille du Baron de Reck. [*Kreppelhof* près Landshout en Silésie.]

Sœur.

1) *Everard*, né 11 mars 1810, ancien cap. de cav. au serv. de la Prusse; mar. 26 mai 1842 à
Marie-Wilhelmine-Jeanne Pr. de Reuss-Schleiz-Kœstritz, née 24 juin 1822, fille du feu Pr. Henri LX.

2) *Conrade*, né 9 juin 1811, anciennement lieut. en prem. au serv. de la Prusse; mar. 4 oct. 1838 à
Marianne-Sophie-Eléonore, née 22 janv. 1821, fille de feu Conrade-Giesebert de Romberg, colonel pruss., et de la Comtesse Amélie de Dœnhoff.

Fils.

(1) *Udo*, né 4 mars 1840.
(2) *Maximilien*, né 26 juin 1843.
(3) *Rénard*, né 9 févr. 1846.
(4) *Etienne*, né 27 déc. 1847.

3) *Jenny*, née 3 nov. 1813, mar. 12 juin 1838 à Alexandre Comte de Keller, major (en retraite) au serv. de la Prusse, maréchal de la cour et intendant des châteaux roy.
4) *Berthe*, née 3 déc. 1816.
5) *Anne*, née 6 sept. 1819.
6) *Charlotte*, née 27 mars 1821.
7) *Bolco*, né 1 janv. 1823, lieut. de gardes-du-corps au serv. de la Prusse.
8) *Théodore*, né 5 juin 1827, lieut. de gardes-du-corps au serv. de la Prusse.

II. Ligne principale de Stolberg.

1) Maison de Stolberg-Stolberg.

[Luth. — Rés.: Stolberg. — Possessions: 1) sous la souv. de la Prusse, prov. de Saxe, le comté de Stolberg (2 m. c. avec 6480 habit.), et le bailliage de Héringen (2,25 m. c. avec 8546 habit.); 2) dans le roy. de Hanovre, arrond. de Hildesheim, le bailliage de Neustadt (1,5 m. c. avec 7150 habit. — V. l'édition de 1848, p 272.]

C. *Alfred*, né 23 nov. 1820, succ. à son père Cte *Joseph*-Chrétien-Ernest-Louis (né 21 juin 1771, † 27 déc. 1839).

Sœurs.

1. *Mathilde*, née 23 mai 1822.
2. *Elisabeth*, née 28 oct. 1825.
3. *Marie-Agnès*, née 14 oct. 1832.
4. *Louise*, née 15 déc. 1835.

Mère.

Louise-Auguste-Henriette, née 13 janv. 1799, fille de feu Frédéric-Charles-Auguste-Alexandre-Henri Cte héréd. de Stolberg-Stolberg, le frère aîné de feu son époux; mariée 1 juillet 1819 au Comte Joseph-Chrétien-Ernest-Louis; veuve depuis 27 déc. 1839.

Veuve de l'oncle, Comte héréd. Frédéric-Charles-Auguste-Alexandre-Henri:

Henriette-Sophie-Ernestine-Thérèse, née 1 mars 1784, fille de Guillaume Comte de Jett; mar. 22 mars 1804, veuve 23 déc. 1805; remariée au Baron Rezer à Amberg.

Fille du prem. mariage du Cte Frédéric avec Marianne-Frédérique née Comtesse de la Mark († 11 juin 1814):

Louise-Auguste-Henriette (v. ci-dessus).

Fils du grand-oncle, Comte George (né 14 juillet 1750, † 20 févr. 1830):

Hermann, né 10 juillet 1795, lieut. en prem. dans l'armée autrich., possess. de la seign. de Ræckelwitz en Lusace.

Fils du frère du bisaïeul, le Comte Chrétien-Gonthier († 22 juin 1765):

Cte Frédéric-Léopold (né 7 nov. 1750, † 5 déc. 1819).

Ses enfants (catholiques, à l'exception de la fille aînée)

a) du 1 lit, avec Henriette-Eléonore-Agnès, fille d'Adam-Levin de Witzleben, (née 9 oct. 1761, mar. 11 juin 1782, † 15 nov. 1788):

1. Chrétien-Ernest (né 30 juillet 1783, feldmaréchal-lieut. au serv. de l'Autriche et divisionnaire à Léopol, † 22 mai 1846).

Ses enfants.

1) *Agnès*-Marie-Anne-Cathérine, née 1 sept 1819.
2) Etienne-Auguste-*Gonthier*, né 22 nov. 1820, lieut. en prem. dans le rég. des chev.-lég. de l'Archiduc Charles-Louis au serv. de l'Autriche.
3) *Gizèle*-Sophie, née 7 mai 1824, mariée 24 août 1847 au Cte Auguste-Alexandre de Sylva-Tarouca, cap. de cav. imp.-roy. en retraite.
4. *Gabrièle*-Eléonore-Joséphine, née 26 août 1827, DdlCr., mariée 14 avril 1846 à Maurice Comte de Saint-Genois, Bar. d'Anneaucourt, chamb. imp.-roy. et secr. de régence.

2. *Marie-Agnès*; v. Stolberg-Wernigerode.

3. *André*-Othon-Henning, né 6 nov. 1786, conseiller int. act. au serv. du Hanovre, possesseur des terres de Luderode, Nienhagen et Sœder dans la prov. hanovérienne de Hildesheim; mar. I) 18 sept. 1817 à Philippine Comtesse de Brabeck (née 12 août 1796, † 21 déc. 1821); II) 26 juillet 1823 à Anne née Comtesse de Hompesch (née 25 oct. 1802, † 4 juin 1833), et III) 17 mai 1836 à

Marie-*Julie* née Ctesse de Gallenberg, née 14 juin 1808.

Filles du 2d lit:

1) *Marie*-Sophie-Françoise, née 28 avril 1824, mariée 18 août 1846 à Joseph Gotthardt Cte de Schaffgotsch, chamb. au service de Prusse.
2) Marie-*Isabelle*, née 17 août 1825.
3) Marie-*Elise*, née 12 déc. 1826.
4) Marie-*Agnès*, née 30 mai 1828.

5) Marie-*Julie*, née 31 août 1829.
6) Marie-*Adolphine*, } nées 4 juin 1833.
7) Marie-*Thérèse*, }

Filles du 3 lit.

8) *Henriette*-Julie-Anne-Marie, née 1 mai 1837.
9) *Anne*, née 5 juin 1841.
10) *Berthe*, née 21 juin 1845.

4. *Henriette*-Louise-Julienne, née 20 févr. 1788, DdlCr., veuve 28 mai 1813 de Charles Baron de Hardenberg, mariée 5 avril 1812; 1ère grand-maîtresse de feu la Pr. Cunégonde de Saxe.

b) Enfants du 2 lit avec Sophie-Charlotte-Eléonore née Comtesse de Redern (née 4 nov. 1765, mar. 15 févr. 1790, † 8 janv. 1842):

5. Jean-Pierre-*Cajus*, né 27 juillet 1797, marié 9 mai 1829 à
Marie-Sophie-Clémentine-Huberte née Baronne de Loë-Wissen, née 26 mai 1804.

Enfants.

1) *Alfred*-Frédéric-Léopold-Nicolas-Jules, né 18 nov. 1835.
2) *Sophie*-Alexandrine-Henriette-Pauline-Marie, née 20 mars 1837.
3) *Clémentine*-Auguste-Alexandrine-Marie-Louise, née 2 févr. 1840.
4) Julie-Louise-Marie-*Anne*, née 3 janv. 1842.
5) Elisabeth-Hélène-Marie-Thérèse, née 28 sept. 1843.
6) Marie-Thérèse-Julie-Joséphine, née 12 mars 1845.

6. François-Frédéric-L é o p o l d (né 24 févr. 1799, † 9 août 1840); marié 15 sept. 1838 à Chrétienne née Comtesse de Sternberg-Manderscheid (née 28 mars 1798, † 21 déc. 1840).

Son fils.

François-Frédéric-Léopold-Charles, né 19 déc. 1840.

7. *Bernard*-Joseph, né 30 avril 1803, marié 8 janvier 1833 à
Agnès née Ctesse de Séherr-Thoss, née 8 juillet 1809.

Enfants.

1) *Agnès*-Charlotte-Ernestine-Marie-Thérèse, née 30 oct. 1833.
2) *Marie*-Sophie-Léopoldine-Ferdinandine-Jeannette, née 25 avril 1835.
3) *Frédéric*-Léopold-Jean-Henri-Etienne-Marie, né 24 déc. 1836.
4) *Bernard*-Louis-Ernest-George-Michel, né 26 sept. 1838.

5) *Adalbert* - Anselme - Martin - Clément-Hubert-Marie, né 5 janv. 1840.
6) Gonthier - Ernest - *Léopold* - François - Ignace-Marie, né 7 février 1845.

8. *Joseph* - Théodore, né 12 août 1804, lieut. dans l'armée autrichienne, mar. 17 oct. 1838 à
Marie-*Thérèse*, fille de François Comte de Spée.

Enfants.

1) Sophie-Marie-Huberte, née 14 nov. 1839.
2) *Marie*-Jeanne-Huberte, née 17 juill. 1841.
3) *Julie*-Marie-Huberte, née 3 juin 1844.
4) François - Frédéric - *Léopold* - Hubert - Marie, né 7 avril 1846.

9. Marie - *Thérèse* - Amélie, née 24 déc. 1805, mar. 4 mai 1825 à *Charles*-Marie-François Comte de Robiano.
10. Marie - *Amélie* - Pauline - Clémentine, née 12 avril 1807, mar. 19 sept. 1826 à *Louis*-François-Marie-Joseph Comte de Robiano de Borsbeck.
11. Marie-*Pauline*, née 18 sept. 1810, mar. I) 10 sept. 1828 à Werner Baron Nagel d'Itlingen († 28 janv. 1832), et II) 2 juin 1838 à Wilderich Baron de Kettler.

---

2) Maison de Stolberg-Rossla.

[Luth. — Rés.: Rossla. — Possess.: 1) Dans le gr.-duché de Hesse, prov. de la Hesse supér., la seigneurie d'Ortenberg dans la Vetteravie, 1,5 m. c. et 3800 habit.; 2) dans le roy. de Prusse, prov. de Saxe, a) le comté de Stolberg-Rossla, (3,5 m. c. avec 9333 hab.), dont le bailliage de Bærnroda) fait partie; b) le bailliage de Kelbra, 1,5 m. c. et 5344 hab.; 3) dans le duché d'Anhalt-Bernbourg le bailliage de Bærnroda avec 30 hab. — V. l'édition de 1848, p. 275.]

Comte *Charles*-Martin, né 1 août 1822, succède à son père le Comte *Auguste* - Frédéric - Botho-Chrétien (né 25 sept. 1768, † 8 déc. 1846).

Sœur.

Elisabeth, née 28 nov. 1817, mar. 11 nov. 1835 à Guillaume Cte de Stolberg-Wernigerode (v. ci-dessus).

Torring-Gutenzell.

[Cath. — Rés.: Munich. — Possess.: 1) en Wurtemberg, cercle du Danube, la seigneurie de Gutenzell (1,25 m. c et 1938 hab.); 2) en Bavière, cercle de la Haute-Bavière les terres de Jettenbach, Winhering, Pertenstein, Pœrnbach, Schenkenau et la moitié des terres de Torring et Tengling. — V. l'édition de 1848, p. 275.]

Cte *Maximilien*-Auguste, né 21 avril 1780, chambellan du Roi de Bavière, membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière et de celle du roy. de Wurtemberg; veuf 13 déc. 1847 de Caroline Comtesse de Torring-Seefeld (née 16 mars 1824).

Fille.

Marie-Elisabeth-Maximilienne, née 5 nov. 1847.

Sœurs.

1. *Elisabeth*-Auguste, née 29 avril 1781, chanoin. dans le chap. de Ste Anne à Munich et DdP. de la Reine de Bavière; mar. 10 mai 1804 à Cajetan Cte de Sandizell, grand-maître de la cour du Roi et membre héréd. de la 1ère chambre de Bavière.
2. *Hyacinthe*-Auguste, née 27 avril 1785, chanoinesse honoraire de Ste Anne à Munich.

Waldbott-Bassenheim.

[Cath. — Rés.: Buxheim près de Memmingen en Bavière. — Possessions: a) En Bavière, cercle de Souabe, la seigneurie de Buxheim (0,1 m. c. avec 620 h.), le bourggraviat de Winterrieden (0,25 m. c. avec 350 hab); b) dans le roy. de Wurtemberg, cercle du Danube, la seigneurie de Heggbach (0,3 m. c. avec 690 h.); c) dans le duché de Nassau les seign. de Reiffenberg et Cransberg (1,1 m. c. et 2980 hab.); d) dans les prov. rhénanes de Prusse la terre de Bassenheim avec 398 hab. — V. l'édition de 1848, p. 276.]

Comte *Hugues-Philippe*, né 30 juin 1820, Cte-régnant de Waldbott-Bassenheim et de Buxheim et Heggbach, Bourggrave de Winterrieden, Seigneur de Reiffenberg et Cransberg etc., membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière, membre de la chambre des Seign. du royaume de Wurtemberg, Seigneur et Baron du duché de Nassau, Chevalier héréd. de l'ordre teutonique, commandant la

landwehr du cercle de Souabe et Neubourg en Bavière; succ. 6 mai 1830 à son père Frédéric-Charles; marié 27 févr. 1843 à la

Pr. *Caroline*-Antoinette-Wilhelmine-Frédérique, née 19 août 1824, fille de Louis Pr. d'Oettingen-Wallerstein.

Fils.

C. Frédéric-Louis-Henri-Hugues, né 19 juillet 1844.

Sœur.

Ctesse *Isabelle*-Félicie-Philippine, née 30 oct. 1817, mariée 14 mai 1835 à Maximilien-Joseph Cte de Lerchenfeld-Kœfering, chambellan et envoyé extr. et min. pl. du Roi de Bavière près la cour de Berlin.

Mère.

Charlotte née Baronne de Wamboldt à Umstadt, née 17 août 1793, DdlCr.; mar. 9 févr. 1809 au Comte *Frédéric*-Charles-Rodolphe (né 10 août 1779); veuve depuis 6 mai 1830; remariée 22 févr. 1832 à Mr. de Brandenstein, major au serv. de la Bavière.

Waldeck-Limpourg.

[Luth. — Rés.: Bergheim. — V. l'édit. de 1848, p. 277.]

Veuve du Comte George-Frédéric-Charles, cons. int. au serv. du Wurtemberg (né 31 mai 1785, † 18 juin 1826):

Amélie-Charlotte-Auguste née Wirths, née 7 sept. 1785, mar. 17 juin 1809, propriétaire de $\frac{1}{2}\frac{3}{4}$ de la part limpourg-gaildorf-solms-assenhémienne du comté de Limpourg dans le roy. de Wurtemberg, lui échue en héritage lors de la mort de son mari le Comte George. [*Gaildorf* en Wurtemberg.]

Wallmoden-Gimborn.

[Evang. — Voir l'édition de 1848, p. 277.]

Cte *Louis*-George-Thedel, né 6 févr. 1769, général de caval. et conseiller int. au serv. de l'Autriche, propriétaire du 6e rég. des cuir.

Frère et sœurs.

1. *Georgine*, née 1 janv. 1770, mar. I) 4 sept. 1791 à Charles-Auguste Baron de Liechtenstein (divorciée); II) au mois d'août 1795 à Frédéric Cte d'Arnim, chamb. du Roi

de Prusse et major [† 31 janv. 1812]; III) en 1824 au Marquis le Marchant-de-Charmont à Nancy.

2. *Charles*-Aug.-Louis, né 4 janv. 1792, feldm.-lieut. de l'Autr., divisionnaire à Prague, Seign. de Heinde et de Listringen dans le roy. de Hanovre; mar. 15 juill. 1833 à

Caroline-*Zoé*, née 3 sept. 1810, fille de Philippe Comte de Grunne-Pinchart; DdlCr. et DdP.

3. *Louise*-Henriette, née 24 juin 1796, mar. 27 juin 1816 à Charles Comte de Rottenhan à Merzbach, veuve depuis 5 juillet 1847.

WURMBRAND.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 278.]

LIGNE AÎNÉE, AUTRICHIENNE.

Comte *Ferdinand*, né 23 juin 1835, Baron de Steyersberg, Stickelberg, Reitenau et Neuhaus; fils du Cte Ernest (né 12 mars 1804, † 9 déc. 1846); succède à son grand-père le cons. int. act. imp.-roy. Cte Henri-Gundaccar (né 30 mai 1762, † 21 avril 1847); sous tutelle.

Frères et sœurs.

1. *Hermann*, né 27 juin 1836.
2. *Ernest*, né 4 févr. 1838.
3. *Adélaïde*, née 21 oct. 1840.
4. *Ehrenreich*, né 27 oct. 1842.
5. *Rosa*, née 28 mars 1844.

Mère.

Rosa née Comtesse Teleky, née 18 oct. 1818, mariée au Cte Ernest 25 sept. 1834, veuve 9 déc. 1846.

Oncles et tantes.

a) Filles du 1er lit du grand-père le Comte Henri-Gundaccar avec Joséphine née Baronne de Ledebur-Wicheln († 16 juin 1800):

1. *Françoise*-de-Paule, née 2 janv. 1797, DdlCr. et DdP., mar. 18 mars 1824 à Louis Cte de Széchényi, chambellan et conseiller int. de l'Emp. d'Autriche, grand-maître de la cour de l'Archiduchesse Sophie, épouse de l'Archiduc François-Charles.
2. *Wilhelmine*, née 24 juin 1799, DdlCr. et DdP., mar. 9 juill. 1827 à Louis Cte de Praschma, chambellan de l'Emp. d'Autriche et capit. de caval.; veuve dep. 18 août 1830.
3. *Sidonie*, née 2 juin 1800, mar. 20 févr. 1827 à Antoine

Cte de Fuchs, chambellan de l'Empereur d'Autr. et conseiller de régence dans la Basse-Autriche.

b) Enfants du 2 lit du grand-père avec Sidonie née Baronne de Ledebur-Wicheln (✝ 28 avril 1833):

4. *Aloïse*, née 18 janv. 1802, DdlCr. et DdP., mar. 17 juin 1826 à Othon Cte de Funfkirchen, chambellan de l'Emp. d'Autriche.

5. *Guillaume*, né 5 sept. 1806, chambellan de l'Emp. d'Autr. et propriét. des seigneuries de Liblin, Swina et Gross-Zelikau; marié 16 nov. 1834 à

Berthe née Comtesse de Nostitz, née 3 janv. 1816.

Enfants.

1) *Helmwig*, né 15 août 1837.
2) *Hugues*, né 21 avril 1839.
3) *Léon*, né 12 sept. 1840.
4) *Othon*, né 29 mai 1842.
5) *Berthe*, née 26 mai 1846.
6) *Wilhelmine*, née 6 février. 1848.

6. *Ferdinand*, né 11 oct. 1807, chamb. de l'Emp. d'Autr. et lieut.-colonel dans le 8e rég. des cuir., Cte d'Auersperg, possesseur de la seign. d'Ankenstein dans la Styrie, chamb. en serv. act. de l'Archiduc François-Charles; marié I) 29 oct. 1833 à Aloïse née Comtesse Széchényi, née 21 août 1807; veuf dep. 3 mars 1842; marié II) 16 juillet 1846 à

Alexandrine née Comtesse Amadé, née 8 juillet 1816, DdlCr.

Enfants.

1) *Henri*, né 30 déc. 1834.
2) *Louis*, né 12 janv. 1836.
3) *Gundaccar*, né 6 mai 1838.
4) *Françoise*, née 5 oct. 1839.

7. *Henri*, né 30 sept. 1819, lieut. en prem. au 8e rég. des cuir. au serv. de l'Autriche, Comte d'Auersperg.

Sœur du grand-père.

Marie-*Wilhelmine*, née 3 sept. 1764, mar. 20 févr. 1785 à Antoine Comte de Leslie, chambellan et conseiller int. de l'Empereur d'Autriche; veuve depuis 1802.

NÉCROLOGE,

INDICATION DES DÉCÈS, SURVENUS DANS LES FAMILLES ÉNUMÉRÉES DANS L'ALMANACH DEPUIS L'ÉDITION DE 1848.

I.

Saxe-Gotha-Altenbourg. Le 22 févr. 1848: D. Caroline-Amélie, fille de feu Guillaume I Electeur de Hesse, née 11 juillet 1771, veuve du Duc Auguste de S.-G.-A. depuis 17 mai 1822.

Anhalt-Cœthen. Le 23 nov. 1847: Henri, né 30 juill. 1778, Duc-régnant depuis 23 août 1830.

— Le 28 janvier 1848: Julie née Comtesse de Brandenbourg, née 4 janvier 1793, veuve du Duc Ferdinand depuis 23 août 1830.

Autriche. Le 5 oct. 1847: Archiduc Frédéric-Ferdinand-Léopold, né 14 mai 1821, vice-amiral et commandant supr. de la marine, fils de feu l'Archiduc Charles.

Bavière. Le 23 juin 1848: Electrice Marie-Léopoldine, née 10 déc. 1776, fille de l'Archiduc Ferdinand d'Autriche, Duc de Modène et Breisgau; veuve de l'Electeur Charles-Théodore du Palatinat de Bavière depuis 16 févr. 1799; grand'-tante du Roi Louis.

Danemark. Le 20 janvier 1848: Roi Chrétien-VIII-Frédéric, né 18 sept. 1786, fils du Pr.-héréd. Frédéric († 7 déc. 1805); succéda au Roi Frédéric VI le 3 déc. 1839.

France. Le 31 déc. 1847: Pr. Eugénie-Adélaïde-Louise, Princesse d'Orléans, née 23 août 1777, sœur de Louis-Philippe, ci-devant Roi des Français.

— Le 10 oct. 1847: Pr. Henri-Léopold-Philippe-Marie, Duc de Guise, né 11 sept. 1847, 2d fils du Pr. Henri d'Orléans, Duc d'Aumale.

Grande-Bretagne. Le 27 mai 1848: Pr. Sophie, née 3 nov. 1777, tante de S. M. la Reine; fille du Roi George III.

Hesse Electorale. Le 20 nov. 1847: Electeur Guillaume II, né 28 juillet 1777, succède à son père l'Electeur Guillaume I 27 février 1821.

Hesse Grand-Ducale. Le 16 juin 1848: Grand-Duc Louis II, né 26 déc. 1777, régnant depuis la mort de son père Louis I 6 avril 1830.

Hesse-Hombourg. Le 4 janvier 1848: Prince-houd. Frédéric-Louis-Henri-Gustave, né 6 avril 1830.

Hohenzollern-Hechingen. Le 1 sept. 1847: Pr. Eugénie née Pr. de Leuchtenberg, née 23 déc. 1808, épouse du Pr.-régnant depuis 22 mai 1826.

— Le 13 déc. 1847: Prince Frédéric-François-Antoine, né 3 nov. 1790, feldmaréchal-lieut. au serv. de l'Autriche, fils du Pr. Fréd.-François-Xavier, grand-oncle du Pr.-régnant.

Liechtenstein. Le 23 février 1848: Pr. Joséphine-Sophie, née 20 juin 1776, sœur de Frédéric Landgrave de Furstenberg-Weitra, veuve dep. 20 avril 1836 du Pr. Jean-Joseph; mère du Pr.-régnant.

— Le . . juin 1848 (d'une blessure reçue à la bataille de Vicenza le 10 juin): Pr. Rodolphe, né 5 oct. 1816, cap. de cav. imp.-roy. du rég. des cuir. no 8, fils-cadet du feu Pr. Jean.

Cardinaux. Le 30 sept. 1847: Giuseppe Alberghini, né 13 sept. 1770, Cardinal depuis 23 juin 1834.

— Le 22 nov. 1847: Placide-Marie Tadini, né 11 oct. 1759, Archevêque de Gènes, Cardinal depuis 6 avril 1835.

— Le 11 janvier 1848: Francesco-Xaverio Massimo, né 25 févr. 1806, Cardinal-Diacre depuis 12 février 1838.

Parme. Le 18 déc. 1847: Marie-Louise-Léopoldine-Françoise-Thérèse-Joséphine-Lucie, née 12 déc. 1791, Duchesse de Parme, Archiduchesse d'Autriche, fille du feu Empereur François I d'Autriche, épouse de Napoléon alors Empereur des Français 11 mars 1810, veuve 5 mai 1821.

Pays-Bas. Le . . mars 1848: Pr. Guillaume-Alexandre-Frédéric-Constantin-Nicolas-Michel, né 2 août 1818, second fils du Roi des Pays-Bas.

Reuss-Schleiz-Kœstritz. Le 27 oct. 1847: Pr. Henri X, né 14 mars 1827, fils du feu Pr. Henri LXIII.

Schwarzbourg-Sondershausen. Le 30 mai 1848: Pr. Louise-Frédérique-Albertine-Pauline, née 12 mars 1813, fille du feu Pr. Jean-Charles-Gunther, épouse du Baron de Gœtz depuis 7 août 1847.

Turquie. Le . . déc. 1847: La Sultane Naziméh, née 28 nov. 1847, fille de l'Empereur Abdul-Médjid-Khan.

Wurtemberg. Le 12 déc. 1847: Pr. Cathérine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née 17 juin 1787, fille de feu Frédéric Duc de Saxe-Altenbourg, épouse du Pr. Paul-Charles-Frédéric-Auguste de Wurtemberg, frère du Roi.

II.

Auersperg. Le 18 déc. 1847: Pr. Charles, né 17 août 1784, feldmaréchal-lieut. au serv. de l'Autriche etc., oncle du Pr. Charles-Guillaume.

Bauffremont. Le . . mai 1848: Pr. Hortense, née 18 févr. 1782, tante des Pr. Alphonse et Théodore, épouse du Comte de Ferrari.

Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda. Le 4 sept. 1847: Pr. Charles, né 14 déc. 1797, frère du Pr. Casimir.

Bonaparte. Le 6 déc. 1847: Charles-Albert, né 22 mars 1843, enfant cadet du Prince Charles de Canino.

Colonna-Paliano. Le 24 août 1847: Claire Colonna-Doria, épouse du Chev. Vincent Colonna, sœur du Pr. Aspreno.

Colonna di Sciarra. Le . . .: Victoire, née 12 oct. 1772, sœur du Pr. Mafféo.

Courlande; Biron-Wartenberg. Le 21 mars 1848: Charles-Frédéric-Guillaume Pr. de Biron, né 13 déc. 1811, succéda dans la seigneurie de Wartenberg le 20 juin 1821.

Czartoryski, Branche de Zukow. Le 19 juin 1847: Pr. Marie-Susanne-Cécile, née 11 août 1815, fille du Pr. Constantin, épouse du Comte Achille de la Roche-Pouchin et de Rochefort St. Louis.

Dietrichstein. Le 10 nov. 1847: Alexandrine née Ctesse de Schuwalow, née 19 déc. 1775, épouse du Pr. François-Joseph depuis 16 juillet 1797.

— Le 3 déc. 1847: Comtesse Antoinette-Joséphine-Louise, née 11 févr. 1821, épouse du Cte Wladimir de Mittrowitz; fille du Cte François-Xavier de Dietrichstein.

Esterházy de Galántha. Le 2 avril 1848: Marie-Anne-Thérèse, née 20 mai 1767, fille du Cte Othon-François de Hohenfeld; veuve du Pr. Paul-Antoine Esterházy depuis 22 janv. 1794, belle-mère du père du Prince-régnant.

Hohenlohe-Langenbourg. Le 31 oct. 1847: Amélie-Henriette-Charlotte, née 30 janvier 1768, fille du Cte Jean-Chrétien de Solms-Baruth; veuve du Pr. Charles 4 avril 1825; mère du Pr.-régnant.

Hohenlohe-Schillingsfurst en Bavière. Le 25 juillet 1847: Caroline-Frédérique-Constance, née 23 févr. 1792, fille de feu Charles-Louis Pr. de Hohenl.-Langenbourg; veuve du Pr. François-Joseph dep. 14 janvier 1841, mère du Pr.-régnant.

Jablonowski. Le 25 juin 1847: Pr. Thérèse, née Pr. Lubo-

mirska, veuve du Pr. Maximilien Jablonowski depuis 13 févr. 1846.

Kinsky. Le 24 janvier 1848: Cte Rodolphe, né 14 août 1829, fils aîné du Cte Joseph.

Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg. Le 15 août 1847: Pr. Guillaume-Ernest-Louis-Charles, né 27 avril 1783, frère du Pr.-régnant.

Lubomirski. Le . . . .: George-Calixte-Henri, né 3 janvier 1843, fils du frère du Prince George.

Massimo. Voir les Cardinaux.

Odescalchi. Le 24 déc. 1847: Cécile, née 12 juillet 1809, épouse du Cte Charles Keglevich-Buzin; sœur du Pr. Ladislas.

Orsini-Gravina. Le . . . .: François, né en 1776, oncle du Pr. Dominique.

Puckler-Muskau. Le 24 février 1847: Clémentine-Louise-Marie-Henriette-Olympie, née 20 août 1790, sœur du Prince-régnant; veuve du Comte de Kospoth à Halbau.

Ratibor. Le 25 août 1847: Pr. Marie-Amélie-Victoire-Caroline-Constance-Euphémie, née 3 oct. 1846, fille du Duc Victor.

Sayn-Wittgenst.-Berlebourg, Ligne de Louisbourg. Le . . . .: Comte Albert-Auguste-Gustave-Adolphe, né 6 janvier 1839, fils du Cte Louis-Joseph.

Schwarzenberg. Le 2 avril 1848: Marie-Anne-Thérèse, mère du Prince; voir Esterházy.

Talleyrand. Le 16 oct. 1847: le Marquis de Castellane, époux de la Pr. Pauline.

Tour et Taxis. Le 20 août 1847: Pr. Irène-Marie-Joséphine-Christine, née 27 avril 1847, fille du FMLieut. et divisionnaire en Italie, Pr. Frédéric-Annibal.

— — Le 11 juin 1848: Pr. Guillaume-Charles, né 11 nov. 1801, major-général en serv. à Padoue, grièvement blessé le 10 juin à l'assaut de Vicenze.

Torlonia. Le 1 janvier 1848: Don Charles, né 18 déc. 1798, frère du Pr. Marin Torlonia.

Trauttmansdorff. Le 27 mai 1848: Ctesse Marie-Anne-Gabrièle, née 25 sept. 1774, chanoin. etc., tante du Pr. Ferdinand.

Waldbourg-Zeil-Zeil. Le 19 oct. 1847: Comte Guillaume, né 22 déc. 1802, oncle du Pr. Constantin.

Windisch-Græetz. Le 12 juin 1848: Marie-Eléonore, née Princesse de Schwarzenberg, née 21 sept. 1796, épouse du Prince-régnant Alfred de W.-Grætz, tuée par un coup de fusil au premier jour de l'insurrection de la ville de Prague.

III.

Fugger-Kirchheim. Le 15 janvier 1848: Marie-Caroline, Baronne de Lilien à Waldau, née 31 oct. 1775, tante du feu Comte Maximilien-Joseph.

Hans-Fugger-Nordendorf. Le 13 juin 1848: Comte Charles-Antoine Fugger, né 24 déc. 1776, Cte-régnant de Nordendorf, sénieur de la maison princière et comtale.

Kœnigsegg-Aulendorf. Le 9 mars 1848: Marie-Anne, née 25 sept. 1793, née Ctesse de Károlyi de Nagy-Károly, épouse du Cte François-Xavier.

Leiningen-Neudenau, ci-devant Heidesheim. Le . . . .: Ernestine-Louise, née 16 février 1846, fille cadette du Cte Auguste-Clément.

Orttenbourg. Le 15 déc. 1847: Louise-Caroline, née 15 janvier 1782, épouse du Cte Antoine de Tauffkirchen, tante du Cte François-Charles.

Quadt-Wykradt. Le 3 janvier 1848: Anne-Marie-Wilhelmine-Ottoline-Maximilienne, née 12 oct. 1847, fille du Cte-régnant.

Schœnbourg-Glauchau. Le 27 août 1847: Louise-Emilie-Henriette, née 9 sept. 1791, sœur du Comte-régnant.

Solms-Laubach. Le 1 avril 1848: Rénard-Rodolphe-George, né 23 février 1844, fils cadet du Cte-régnant.

Solms-Wildenfels. Le 18 janvier 1848: Pauline-Adèle-Sophie née Bar. Sirtoma de Grovestins, née le 5 mars 1802, veuve du Comte Emich-Othon-Frédéric dep. 4 juillet 1834.

Stolberg-Wernigerode. Le 27 mars 1848: Frédérique, née 20 sept. 1824, fille du Cte Antoine, lieut.-gén. au serv. de la Prusse (en retraite).

Stolberg-Stolberg. Le 25 janvier 1848: Marie-Thérèse-Huberte-Eléonore, née 13 avril 1843, fille du Cte Bernard.

Stolberg-Rossla. Le 15 mars 1848: Caroline-Auguste-Louise-Henriette-Amélie, née 9 sept. 1785, fille du Cte Charles d'Erbach-Schœnberg; veuve du Cte Auguste-Frédéric-Botho-Chrétien dep. 8 déc. 1846; mère du Comte-régnant.

Torring-Gutenzell. Le 13 déc. 1847: Caroline Comtesse de Torring à Seefeld, née 16 mars 1824, épouse du Comte Maximilien.

Wallmoden-Gimborn. Le 5 juillet 1847: Charles Comte de Rottenhan à Merzbach, époux de la Comtesse Louise.

ÉPOQUES

DE SUCCESSION DES SOUVERAINS EUROPÉENS ET ORIGINAIRES D'EUROPE, ACTUELLEMENT RÉGNANTS.

Souverains.	Epoques de la succession ou de l'avènement au trône.	Age des Souv. à l'ép. de leur avènement au trône.
1) Le Pr. de Lippe-Schaumbourg (décl. maj. 18 avril 1807)	1787 13 févr.	2 Ans.
2) Le Pr. de Lippe (se décl. majeur 4 juill. 1820) . . .	1802 4 avril	5 —
3) Le Duc de Saxe-Meiningen	1803 24 déc.	3 —
4) Le Pr. de Schw.-Roudolstadt (se décl. maj. 6 nov. 1814)	1807 28 avril	13 —
5) Le Roi de Wurtemberg .	1816 30 oct.	35 —
6) Le Gr.-Duc de Mecklenbourg-Strélitz	— 6 nov.	37 —
7) Le Duc d'Anhalt-Dessau .	1817 9 août	22 —
8) Le Prince de Reuss-Schleiz	1818 17 avril	32 —
9) Le Prince de Reuss-Ebersdorf-Lobenstein	1822 10 juill.	25 —
10) Le Duc de Parme, comme Duc de Lucques	1824 13 mars	25 —
11) Le Grand-Duc de Toscane	— 18 juin	26 —
12) L'Empereur de Russie . .	1825 1 déc.	29 —
13) La Reine de Portugal . .	1826 2 mai	6 —
14) Le Grand-Duc de S.-Weimar	1828 14 juin	45 —
15) Le Grand-Duc d'Oldenbourg	1829 21 mai	46 —
16) Le Grand-Duc de Bade .	1830 30 mars	40 —
17) Le Roi des Deux-Siciles .	— 8 nov.	21 —
18) L'Empereur du Brésil . .	1831 7 avril	6 —
19) Le Duc de Brunsvic . .	— 25 —	25 —
20) Le Roi de Sardaigne . .	— 27 —	32 —
21) Le Roi des Belges . . .	— 21 juill.	41 —
22) Le Prince de Hohenzollern-Sigmaringen	— 17 oct.	46 —
23) Le Roi de Grèce	1832 5 —	17 —
24) La Reine d'Espagne . .	1833 29 sept.	3 —

Souverains.	Epoques de la succession ou de l'avènement au trône.	Age des Souv. à l'ép. de leur avènement au trône.
25) Le Duc d'Anhalt-Bernbourg	1834 24 mars	29 Ans.
26) Le Duc de S.-Altenbourg .	— 29 sept.	45 —
27) L'Empereur d'Autriche . .	1835 2 mars	42 —
28) Le Prince de Schwarzbourg-Sondershausen	— 19 août	34 —
29) Le Prince de Liechtenstein	1836 20 avril	40 —
30) Le Roi de Saxe	— 6 juin	39 —
31) Le Prince de Reuss-Greiz .	— 31 oct.	42 —
32) La Reine de la Gr.-Bretagne	1837 20 juin	18 —
33) Le Roi de Hanovre . . .	— 20 —	66 —
34) Le Prince de Hohenzollern-Hechingen	1838 12 sept.	37 —
35) L'Empereur de Turquie .	1839 1 juill.	17 —
36) Le Duc de Nassau . . .	— 20 août	22 —
37) Le Roi de Prusse . . .	1840 7 juin	45 —
38) Le Roi des Pays-Bas . .	— 7 oct.	48 —
39) Le Prince de Monaco . .	1841 2 —	46 —
40) Le Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwérin	1842 7 mars	19 —
41) Le Duc de S.-Cobourg et Gotha	1844 29 janv.	26 —
42) Le Roi de Suède . . .	— 8 mars	44 —
43) Le Prince de Waldeck . .	1845 14 mai	14 —
44) Le Duc de Modène . . .	1846 22 janv.	26 —
45) Le Pape Pie IX. . . .	— 16 juin	54 —
46) Le Landgrave de Hesse-Hombourg	— 15 déc.	66 —
47) L'Electeur de Hesse . . .	1847 20 nov.	45 —
48) Le Roi de Danemark . .	1848 20 janv.	39 —
49) Le Roi de Bavière . . .	— 20 mars	36 —
50) Le Grand-Duc de Hesse .	— 16 juin	42 —
51) L'Administrateur de l'Empire d'Allemagne	— 5 juillet	66 —



LES SOUVERAINS

EUROPÉENS ET ORIGINAIRES D'EUROPE, ACTUELLEMENT RÉGNANTS, RANGÉS D'APRÈS LEUR AGE,

le 1 juillet 1848.

Souverains.	Naissance. jour	mois	an	Age. ans	mois	jours
1) Le Roi de Hanovre . . .	5	juin	1771	77	=	25
2) Le Grand-Duc de Mecklenbourg-Strélitz	12	août	1779	68	10	18
3) Le Landgrave de Hesse-Hombourg	17	févr.	1781	67	4	13
4) Le Roi de Wurtemberg .	27	sept.	—	66	9	3
5) L'Administrateur de l'Empire d'Allem.	20	janv.	1782	66	5	10
6) Le Grand-Duc de Saxe-Weimar	2	févr.	1783	65	4	28
7) Le Grand-Duc d'Oldenbourg	13	juillet	—	64	11	17
8) Le Prince de Lippe-Schaumb.	20	déc.	1784	63	6	10
9) Le Prince de Hohenzollern-Sigmaringen	20	février	1785	63	4	10
10) Le Prince de Reuss-Schleiz	31	mai	—	63	=	30
11) Le Prince de Monaco . .	10	oct.	—	62	8	20
12) Le Duc de Saxe-Altenbourg	27	août	1789	58	10	3
13) Le Grand-Duc de Bade . .	29	—	1790	57	10	1
14) Le Roi des Belges . . .	16	déc.	—	57	6	14
15) Le Pape Pie IX	13	mai	1792	56	1	17
16) Le Roi des Pays-Bas . .	6	déc.	—	55	6	25
17) L'Empereur d'Autriche . .	19	avril	1793	55	2	11
18) Le Prince de Schwarzbourg-Roudolstadt	6	nov.	—	54	7	24
19) Le Prince de Reuss-Greiz .	29	juin	1794	54	=	1
20) Le Duc d'Anhalt-Dessau .	1	oct.	—	53	8	29
21) Le Roi de Prusse . . .	15	—	1795	52	8	15
22) Le Prince de Liechtenstein	26	mai	1796	52	1	4
23) L'Empereur de Russie . .	6	juillet	—	51	11	24
24) Le Prince de Lippe . . .	6	nov.	—	51	7	24

Souverains.	Naissance. jour	mois	an	Age. ans	mois	jours
25) Le Prince de Reuss-Ebersdorf	27	mars	1797	51	3	3
26) Le Roi de Saxe	18	mai	—	51	1	12
27) Le Grand-Duc de Toscane .	3	oct.	—	50	8	27
28) Le Roi de Sardaigne . .	2	—	1798	49	8	28
29) Le Roi de Suède	4	juillet	1799	48	11	26
30) Le Duc de Parme . . .	22	déc.	—	48	6	8
31) Le Duc de Saxe-Meiningen	17	—	1800	47	6	13
32) Le Prince de Hohenzollern-Hechingen	16	février	1801	47	4	14
33) Le Prince de Schwarzbourg-Sondershausen	24	sept.	—	46	9	6
34) L'Electeur de Hesse . . .	20	août	1802	45	10	11
35) Le Duc d'Anhalt-Bernbourg	2	mars	1805	43	3	28
36) Le Duc de Brunsvic . .	25	avril	1806	42	2	5
37) Le Grand-Duc de Hesse .	9	juin	—	42	=	21
38) Le Roi de Danemark . .	6	oct.	1808	39	8	25
39) Le Roi des Deux-Siciles .	12	janvier	1810	38	5	18
40) Le Roi de Bavière . . .	28	nov.	1811	37	7	2
41) Le Roi de Grèce	1	juin	1815	33	=	29
42) Le Duc de Nassau . . .	24	juillet	1817	30	11	6
43) Le Duc de S.-Cobourg et Gotha	21	juin	1818	30	=	9
44) La Reine de Portugal . .	4	avril	1819	29	2	26
45) La Reine de la Grande-Bretagne	24	mai	—	29	1	6
46) Le Duc de Modène . . .	1	juin	—	29	=	29
47) Le Gr.-Duc de Mecklenbourg-Schwérin	28	février	1823	25	4	2
48) L'Empereur de Turquie .	20	avril	—	25	2	10
49) L'Empereur du Brésil . .	2	déc.	1825	22	6	28
50) La Reine d'Espagne . . .	10	oct.	1830	17	8	20
51) Le Prince de Waldeck . .	14	janvier	1831	17	5	16



ANNUAIRE DIPLOMATIQUE.

CONTENANT:

LA LISTE DES MINISTÈRES
DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE ET DE L'AMÉRIQUE,

AINSI QUE CELLE

DES AGENTS DIPLOMATIQUES
DES DIFFÉRENTS GOUVERNEMENTS,

AVEC

DES NOTICES STATISTIQUES.

Disposé par l'ordre alphabétique des États.

Signes d'abbréviation.

Min. — Ministre.
Min. d'ét. — Ministre d'état.
E. e. — Envoyé extraordinaire.
M. pl. — Ministre plénipotentiaire.
MR. — Ministre-résident.
Ch. d'aff. — Chargé d'affaires.
Chamb. — Chambellan.
Att. — Attaché.
Cons. — Conseiller.
Cons.-gén. ou CG. — Consul-général.
C. — Consul.
VC. — Vice-Consul.
A. c. — Agent consulaire.

Amérique.

États-Unis de l'Amérique-septentrionale.

Gouvernement.

Président — : James Knox *Polk*, de Tennessée, élu Président pour quatre ans consécutifs, 4 mars 1845.

Vice-Président — : George Mifflin *Dallas*, de Pennsylvanie.

Secrétaire d'état — : James *Buchanan*, de Pennsylvanie.

Secrétaire du trésor — : Robert J. *Walker*, de Mississippi.

Secrétaire du dép. de la guerre — : William L. *Marcy*, de New-York.

Secrét. de la marine — : James Y. *Mason*, de Virginie.

Directeur-général des postes — : Cave *Johnson*, de Tennessée.

Avocat (Attorney)-général — : Nathan *Clifford*, de Maine.

Commandeur en chef de l'armée — : le major-général Winfield *Scott*, de Virginie.

Gouverneurs des divers états, la dûrée de leurs fonctions, l'époque où ils les cessent; puis le nombre des sénateurs et des représentants que chaque état envoie au congrès.
(Almanach américain de 1848.)

Etats.	Noms des gouverneurs.	Dûrée des fonctions.	Époque où ils cessent leurs fonctions.		Sénateurs.		Représentants.	
					Nombres des sénat.	Dûrée des fonctions.	Leurs nombres.	Dûrée de leurs fonctions.
Maine . . .	John W. Dana . . .	1	mai	1848	31	1	151	1
New-Hampshire	Jared W. Williams .	1	juin	1848	12	1	286	1
Vermont . .	Horace Eaton . . .	1	octobre	1847	30	1	230	1
Massachussetts	George N. Briggs . .	1	janvier	1848	40	1	356	
Rhode-Island .	Elisha Harris. . . .	1	mai	1848	31	1	69	1
Connecticut .	Clark Bissell	1	mai	1848	21	1	215	1
New-York . .	John Young	2	janvier	1849	32	2	128	1
New-Jersey .	Charles C. Stratton .	3	janvier	1848	18	3	58	1
Pennsylvanie .	Francis R. Shunk . .	3	janvier	1848	33	3	100	1
Delaware . .	William Tharp . . .	3	janvier	1850	9	4	21	2
Maryland . .	Thomas G. Pratt . .	3	janvier	1848	21	6	82	2
Virginia . .	William Smith . . .	3	janvier	1849	32	4	134	1
Carollna du Nord	William E. Graham .	2	janvier	1849	50	2	120	2
„ du Sud	David Johnson . . .	2	décbr.	1848	45	4	124	2
Georgia . .	George W. Crawford .	2	janvier	1847	47	1	130	1
Florida . .	William D. Moseley .	4	juillet	1849	17	2	41	1
Alabama . .	Reuben Chapmann . .	2	décbr.	1849	33	3	100	2

États.	Noms des gouverneurs.	Dûrée des fonctions.	Époque où ils cessent leurs fonctions.	Sénateurs.		Représentants.	
				Nombres des sénat	Dûrée des fonctions.	Leurs nombres.	Dûrée de leursfonctions.
Mississippi .	Albert G. Brown . .	2	janvier 1848	32	4	92	2
Louisiana .	Isaac Johnson . . .	4	janvier 1850	32	4	98	2
Texas . . .	J. P. Henderson . .	2	décbr. 1847	21	4	66	2
Arkansas . .	Thomas S. Drew . .	4	novbr. 1848	25	4	75	2
Ténessée . .	Neil S. Brown . . .	2	octobre 1849	25	2	75	2
Kentucky . .	William Owsley . .	4	septbr. 1848	38	4	100	1
Ohio . . .	William Bebb . . .	2	décbr. 1848	36	2	72	1
Michigan . .	W. L. Greenley . . .	2	janvier 1848	22	2	66	1
Indiana . .	James Whitcomb . .	3	décbr. 1849	50	3	100	1
Illinois . . .	Augustus C. French .	4	décbr. 1850	40	4	91	2
Missouri . .	John C. Edwards . .	4	novbr. 1848	18	4	49	2
Jowa . . .	Ansel Briggs . . .	4	décbr. 1850	19	4	39	2
Wisconsin, terr.*)	Henry Dodge . . .	3	mars 1849	13	2	26	1

*) Wisconsin ayant réjeté le 6 avril 1847 la constitution que la convention lui avait proposée, se trouve encore énuméré comme territoire. Le nom d'état lui fut cependant accordé le 6 août 1847 dans l'attente qu'une constitution convenable ne tarderait pas à y être établie.

Bien que la plupart de ces gouverneurs doivent déja avoir quitté leurs fonctions, ce tableau ne laissera pas d'être de quelqu'intérêt par rapport aux informations qu'il donne sur la constitution. La représentation au congrès s'accorde avec les listes sur la population.

Tribunal suprême

avec l'indication des *Cours de districts* qui sont convoquées deux fois par an dans chaque état. Elles sont présidées par un juge du tribunal suprème et un juge de district doit s'y joindre. Le tribunal suprème tient une seule séance à Washington laquelle commence le premier lundi du mois de décembre.

Juges.	Résidence.	Etats dans lesquels le juge doit présider les cours des districts.
Juge suprème		
Roger B. *Taney*	Baltimore	Delaware, Maryland, Virginia.
Juges		
John Mac *Lear*	Cincinnati	Ohio, Indiana, Illinois, Michigan.
James M. *Wayne*	Savannah	Carolina (Nord et Sud) Georgia.
John *Catron*	Nashville	Kentucky, Ténessée, Missouri.
John Mc *Kinley*	Louisville	Alabama, Louisiana.
Peter W. *Daniel*	Richmond	Mississippi, Arkansas.
Samuel *Nelson*	Cooperstown	Vermont, Connecticut, New-York.
Levi *Woodbury*	Portsmouth	Maine, New-Hampshire, Massachussetts, Rhode-Island.
Robert C. *Chier*	Pittsbourg	New-Jersey, Pennsylvanie.

Nathan *Clifford*, avocat-général.
Benjamin C. *Howard*, rapporteur.
William T. *Carrol*, secrétaire.

Florida, Texas et Jowa, de même Wisconsin ne sont encore attribués à aucune cour de district.

Corps diplomatique et Consuls à Washington.

Argentina, prov. unies du Rio-de-la-Plata —: Le général Charles Marie *d'Alvear*, M. extraord. et pl.; Don Emilio *de Alvear*, secr. de lég.; — Fitzhenry *Homer*, C. (Boston).

Autriche —: *de Hulsemann*, ch. d'aff.; — Aug. *Belmont*, CG. (New-York); C. G. *Holtenburgher*, C. (New-Orléans); J. W. *Langdon*, C. (Boston); Henry W. *Kuhtmann*, C. (Charleston); Daniel J. *Desmond*, C. (Philadelphie).

Bade —: Jean Guillaume *Schmidt*, CG. (New-York); Fréd. *Frey*, C., et Henri *Eimer*, VC. (New-Orléans).

Bavière —: George H. *Siemon*, C. (New-York); Clamor Fréd. *Hagedorn*, C. (Philadelphie); Jean *Smidt*, C. (Louisville, Kentucky).

Belgique —: le lieut.-col. Napoléon Alcindor *Beaulieu*, min. résid. — A. *Moxhet*, CG. (New-York); Thom. A. *Deblois*, C. (Portland); J. *Borie*, C. (Philadelphie); Samuel D. *Walker*, C. (Baltimore); John D. *Bates*, C. (Boston); A. W. *Nœlting*, C. (Richmond); Aug. *Branda*, VC. (Norfolk); George A. *Hopley*, C. (Charleston); W. E. *O'Driscoll*, C. (Savannah); Charles *Auzé*, C. (Mobile); James B. *Behn*, C. (New-Orléans).

Brême —: Herm. *Oelrichs*, C. (New-York); J. C. *Mecké*, C. (Philadelphie); Albert *Schumacher*, CG. (Baltimore); Ant. Ch. *Cazenove*, C. (distr. de Colombie); Louis *Trapmann*, C. (Charleston); Eleazer *Crabtree*, C. (Savannah); Fréd. *Rodewald*, C. (New-Orléans); Jean *Wolf*, C. (St. Louis); Dieterich H. *Klœner*, C. (Galveston).

Brésil —: Felippe José *Pereira Leal*, secrét. et ch. d'aff.; Luiz Henr. Ferreira *d'Aguiar*, attaché et CG.

Brunsvic —: Jean-Daniel *Kleudgen*, CG. (New-York).

Chili —: Manuel *Carvallo*, E. e. et M. pl.; Franc. S. *Astaburuaga*, secr. de lég.; — Franklin H. *Delano*, C. (New-York).

Danemark —: le cons. int. de lég. Steen Andersen *Bille*, ch. d'aff. et CG.; Torben *Bille*, att. à la lég.; — Edouard *Beck*, VC. (New-York); George M. *Thatcher*, C. (Boston); Jean Chrét. Fréd. *Vles*, C. (New-Orléans); John *Bohlen*, C. (Philadelphie).

Deux-Siciles —: Chev. *Rocco Martuscelli*, ch. d'aff. (New-York); Don Domenico *Morelli*, CG. (Philadelphie).

Equateur —: James H. *Causten*, C. (Washington); Edouard *Sweetser*, C. (Philadelphie); Seth *Bryant*, C. (Boston); Murat *Willis*, C. (Norfolk).

Espagne —: D. Angel *Calderon de la Barca*, E. e. et M. pl.; F. *Bourman*, secr. de lég.; — D. Ant. G. *Vega*, C. (Boston); Fréd. B. *Lord*, C. (Wilmington); R. A. D. *Lorrel*, C. (Savannah); D. C. *De Espana*, C. (New-Orléans).

Etats-Romains —: Daniel J. *Desmond*, CG. (Philadelphie); T. P. *Scott*, C. (Baltimore).

France —: Guill. Tell Lavallée *Poussin*, E. e. et M. pl.;

Simonnet, CG. (New-York); . . . ., C. (Boston); *d'Hauterive*, C. (Philadelphie); Cte *Montholon*, C. (Richmond); Pascal *Schisano*, C. (Norfolk); Alphonse *de la Forest*, C. (Mobile); Aimé *Roger*, C. (New-Orléans); Comte *de Choiseul*, C. (Charleston).

Francfort —: Frédéric *Wissmann*, C. (New-York); Arnold *Halbach*, C. (Philad.).

Gr.-Bretagne —: Right Hon. Richard *Pakenham*, E. e. et M. pl.; John F. *Crampton*, esq.; secr. de lég.; — William *Peter*, C. (Philadelphie); Ant. *Barclay*, C. (New-York); Chas. D. *Wake*, C. (Charleston); Edmund *Molyneux*, C. (Savannah); John *M'Tavish*, C. (Baltimore); Francis *Waring*, C. (Norfolk); William *Mure*, C. (New-Orléans); Th. Colley *Grattan*, C. (Boston); Joseph *Sherwood*, C. (Portland); Robert *Grigg*, C. (Mobile); William *Kennedy*, C. (Galveston).

Grèce —: Eugène *Dutilh*, C. (New-York); Henri E. *Andrews*, C. (Boston).

Guatemale —: Antoine *d'Aycenena*, CG.

Hambourg —: Théodore *Des-Arts*, C. (New-York); Albert *Schumacher*, CG. pour les Etats-Unis (Baltimore); Fréd. *Rodewald*, C. (Baltimore, Maryland); Charles Henri Ferd. *Moring*, C. (Boston); Louis *Trapmann*, C. (Charleston); Henri *Ludlam*, C. (Richmond); Guill. *Vogel*, C. (New-Orléans); Edouard R. *Bell*, C. (Mobile, Alabame); Charles Nicol. *Buck*, CG. (Philadelphie, pour Pennsylvanie); J. W. *Jockusch*, C. (Galveston, Texas).

Hanovre —: L. H. *Meyer*, C. (New-York); Edouard *Uhrlaub*, C. (Baltimore); Henri-Guill. *Kuhtmann*, C. (Charleston); J. B. *Behn*, C. (New-Orléans); Jean *Leppien*, C. (Philadelphie); Adolphe *Meyer*, C. (St. Louis, Missouri); J. *Frédérich*, C. (Galveston, Texas); Frédéric *Schwartz*, C. (Louisville, Kentucky); Charles *Bollmann*, C. (Pittsbourg).

Hesse élect. —: Conrad W. *Faber*, C. (New-York).

„ grand-duc. —: Ant. *Bollermann*, C. (New-York).

Lubeck —: Wilh. *Kruger*, C. (New-York); Diet. H. *Klœner*, C. (Galveston).

Mecklenbourg-Schwérin —: Léon *Herkenrath*, CG. (Charleston); Guill. *Prehn*, C. (New-Orléans).

Mexique —: Juan de *la Granga*, CG. (New-York); Louis *Ramirez*, C. (St. Louis); Antonio *Niel*, C. (Mobile).

Nassau —: W. A. *Kobbe*, CG. (New-York).

Nouvelle-Grénade: D. Domingo *Acosta*, CG.; Grégoire *Dominguez*, C. (New-York).

Oldenbourg —: E. *Pavenstedt*, C. (New-York); Wilh. *Vogel*, C. (New-Orléans); Heinrich *Oelrichs*, C. (Baltimore); Charles Tydemann *Lowndes*, C. (Charleston).

Pays-Bas —: le cons. de lég. chev. F. M. W. Bar. *Testa*, ch. d'aff.; — J. C. *Zimmermann*, C. (New-York); Henri *Bohlen*, C. (Philadelphie); F. *Dixon*, C. (Boston); Fréd. B. *Graff*, C. (Baltimore); Thomas Lowndes *Wragg*, C. (Charleston); M. *Meijers*, C. (Norfolk); Marion *Ward*, C. (New-Orléans); Stevenson *Forbes*, C. (Mobile); E. *Kauffmann*, C. (Galveston, Texas).

Pérou —: Dr. D. Joaquim José *Osma*, M. pl.; — Géo. F. *Guild*, C. (Boston); Thomas *Galway*, C. (New-York).

Portugal —: Joaquim César *de Figanière e Morao*, MR.; F. F. *de la Figanière*, att. — José B. *de Camara*, C. (Baltimore); Henrique T. *Street*, C. (Charleston); Carlos *Le Baron*, C. (Mobile).

Prusse —: *de Rœnne*, E. e. et M. pl.; — Jean Guill. *Schmidt*, CG. dans les Etats-Unis (New-York); Ferd. Louis *Brauns*, CG. (Baltimore); . . . ., C. (Boston); G. H. *Mecke*, C. (Philadelphie); Guill. *Vogel*, C. (New-Orléans); Louis *Trapmann*, C. (Charlestown); E. C. *Angelrodt*, C. (Missouri); George *Hussey*, C. (New-Bedford).

Russie —: le cons. int. et chamb. Alexandre *de Bodisco*, E. e. et M. pl.; Edouard *de Stœckl*, 1er secr. de lég.; *Cramer*, 2d secr. — Alexis *Estafieff*, cons. d'état, CG. (New-York); Geo. E. *Runhardt*, C. (New-York); Edw. *Johns*, C. (New-Orléans).

Sardaigne —: Le chevalier *de Montiglio*, ch. d'aff.; — Avocat Louis *Mossi*, CG. (New-York); Daniel J. *Desmond*, C. (Philadelphie); Antoine *Michoud*, C. (New-Orléans).

Saxe roy. —: Jean Guill. *Schmidt*, C. (New-York); Robert *Ralston*, C. (Philadelphie); Fréd. Louis *Brauns*, C. (Baltimore); Jean Fréd. Chrét. *Vles*, C. (New-Orléans).

Saxe-Altenbourg —: Charl.-Ernest-Louis *Hinrichs*, C. (New-York).

Saxe-Cobourg-Gotha —: le même.

Saxe-Weimar —: Ed. *Stucken*, C. (New-York).

Suède et Norvège —: le chamb. Adam Chrétien *de Lœwenskiold*, ch. d'aff. et c.-gén.; Rich. D. *Seldner*, C. (Philadelphie); F. B. *Graf*, C. (Baltimore).

Suisse —: Louis P. *de Luge*, C. (New-York); J. G. *Syze*,

C. (Philadelphie); Nicolas *Basler*, C. (Indiane, Ohio, Michigan et Wisconsin); J. C. *Kuhn*, C. (Galveston).

Toscane —: Carlo *Gavenni*, C. (Mobile); Carlo G. *Mansoni*, C. (New-Orléans).

Turquie —: Abraham *Cipcy-Oglou*, C. (Boston).

Uruguay —: E. J. *Tobey*, C. (Boston); F. B. *Graf*, C. (Baltimore).

Venezuèle —: Juan B. *Purroy*, C. (New-York); Silas G. *Whitney*, C. (Boston); J. F. *Strohm*, C. (Baltimore); Wm. Mac *Ilhenny*, C. (Philadelphie); Aaron *Milhado*, C. (Norfolk); Geo. B. *Dieter*, C. (New-Orléans).

Wurtemberg —: Ferd. Louis *Brauns*, CG. (Baltimore); Fr. *Honold*, C. (New-Orléans); Fréd. *Klett*, C. (Philadelphie); *Bierwirth*, C. (New-York).

Notices statistiques.

(Représentation au 29ème congrès de 1845 à 1847.)

Le sénat se compose de 58 membres dont 2 pour chaque état, ces membres étant élus par les autorités législatives. Wisconsin, n'étant encore que territoire, n'y est pas représenté. Le vice-présid. des Etats-Unis préside aux réunions du sénat.

Le tableau suivant, indiquant le nombre des députés que chacun des états séparés a droit d'envoyer au congrès a peut-être besoin de quelques explications que voici:

Représentants au congrès, nommés par le peuple des états séparés, en raison de 1 sur 70680 personnes. Quand la fraction qui reste dépasse la moitié de ce chiffre, on envoie un député de plus. — Les esclaves sont ajoutés, à la population, mais seulement de telle manière que 5 esclaves sont comptés pour 3 personnes libres. La population représentée, comprenant le nombre des députés multiplié par 70680, y inclus les $\frac{3}{5}$ des esclaves se trouve indiquée sous A.; sous B. on énumère les excédants, en distinguant (par D) ceux qui donnent droit à l'élection d'un député de plus. — Florida est admis au 29ème congrès en vertu d'un acte du 3 mars 1845, de même Texas en vertu de l'acte du 1er mars 1845 auquel le congrès texien a déclaré son adhésion le 4 juillet 1845. Texas y envoie 2 députés. Wisconsin, quoique reconnu par l'acte du 6 août 1846 comme état ayant (en attendant un nouveau recensement de la population) droit à 2 représentants, n'est à ce congrès représenté que comme territoire, c.-à-d. par 1 délégué.

Etats.	Aire en m. c. géogr.	Population 1840.				Représentation *).		
		Total.	Habitants libres blancs.	Habitants libres de coul.	Esclaves. On n'en compte que les $\frac{3}{5}$ pour la représentat. au congrès.	A. Population représentée au congrès; dont on a déduit les $\frac{2}{5}$ du nombre des esclav.	B. Un député sur 70680 h.; hab. non-représ. au congrès.	Nombre d. dép. 1843 jusqu'au 3 mars 1845.
Maine	1537	501793	500438	1355	—	501793	7033	7
New-Hampshire .	447	284574	284036	537	1	284573	1853	4
Massachussetts .	353	737699	729030	8669	—	737699	20899	10
Rhode-Island . .	63	108830	105587	3238	5	108828	D38148	2
Connecticut . .	224	309978	301856	8105	17	309971	27251	4
Vermont . . .	481	291948	291218	730	—	291948	9228	4
New-York . . .	2170	2,428921	2,378890	50027	4	2,428919	25799	34
New-Jersey . .	392	373306	351588	21044	674	373036	19636	5
Pennsylvanie . .	2072	1,724033	1,676115	47854	64	1,724007	27687	24
Delaware . . .	100	78085	58561	16919	2605	77043	6363	1
Maryland . . .	652	470019	317717	62020	89495	434124	10044	6
Virginie . . .	3014	1,239797	740968	49842	448987	1,060202	2	15
Caroline septentr.	2261	753419	484870	22732	245817	655092	18972	9
" méridion.	1319	594398	259084	8276	327038	463582	D39502	7
Géorgie . . .	2920	691392	407695	2753	280944	579014	13574	8
Alabama . . .	2166	590756	335185	2039	253532	489343	D65263	7
Mississippi . .	2155	375651	179074	1366	195211	297566	14846	4
Louisiane . . .	2271	352411	158457	25502	168452	285030	2310	4

Ténessée . . .	1884	829210	640627	5574	183059	755986	D49186	11
Kentucky . . .	1978	779828	590253	7317	182258	706924	124	10
Ohio	1843	1,519467	1,502122	17342	3	1,519465	35185	21
Indiana	1743	685866	678698	7165	3	685864	D49744	10
Illinois	2449	476183	472254	3598	331	476050	D51970	7
Missouri . . .	2967	383702	323888	1574	58240	360406	7006	5
Arkansas . . .	2590	97574	77174	465	19935	89600	18920	1
Michigan . . .	2826	212267	211560	707	—	212267	227	3
Floride	2119	54477	27943	817	25717			1
Texas (1844) . .	19086	35162	12752		22410			2
Jowa	9419	43112	42924	172	16			2
Wisconsin . . .	4710	30945	30749	185	11			1
Distr. de Colomb.	5	43712	30657	8361	4694			
Total	78216	17,098515	14,201970	386235	2,509523			229
Ajoutez		6100	le nombre des personnes des Etats-Unis qui se sont trouvées à bord des vaisseaux de guerre etc. 1 juin 1840.					
		17,104615						

Voy. l'édition de 1843 pour les détails relatifs à la population, ainsi que pour la répartition des habitants d'après le culte. En 1845 l'état de New-York eut 2,604495 habitants, celui de Georgie 774325, Alabama 624827, Michigan 304278, Illinois 643482, Missouri 511937, Wisconsin 155277 et Jowa 81920. — (1 m. angl. = 0,04709768 m. géogr.)

Nombre des habitants de quelques villes: New-York (1845) 371102; Philadelphie (1844) 258037; Baltimore (1844) 134379; New-Orléans (1840) 102193; Boston (1845) 114366.

*) Voir l'explication donnée à la page précédente.

Finances.

Budget de la dépense, du 1 juillet 1847 à 1848, arrêté à la deuxième session du 29ème congrès.

Dépense pour le département civil et diplomatique.

Dollars.	
755000	Congrès, membres,
275857	„ autres dépenses,
30000	Président et vice-président,
58845	Département administratif,
400182	„ du trésor public,
130390	„ de la guerre,
85920	„ de la marine,
175970	„ des postes et messageries,
4000	Bureau des patentes,
68160	Traitements des arpenteurs,
121860	Monnaie et ce qui s'y rattache,
23150	Gouvernement des territoires (Jowa et Wisconsin),
571500	Jurisdiction,
440465	Dépenses diverses,
146000	Deux termes du dédommagement mexicain,
402326	Phares etc.,
191590	Arpentage des terres de l'état,
531636	Affaires étrangères,
4,412851	Somme; de plus:
32,178462	Armée,
9,307958	Marine,
1,000000	Académie militaire,
124906	Pensions de militaires et de marins,
1,358700	Dép. pour la paix mexicaine,
3,000000	Dépenses pour les Indiens,
4,145400	Département des postes et messageries,
330000	Fortifications,
518830	Non-valeurs de l'année 1846,
20000	Guerre contre le Mexique,
1,364205	Dépenses ultérieures du dép. pour les Indiens, approuvées par le congrès,
44650	Pour la collection de notices statistiques sur les Indiens et dépenses en suite des traiiés,
146674	Dépenses diverses approuvées.
57,952636	Dollars.

On a évalué la dépense pour l'année du 1er juillet 1846 au 30 juin 1847 aux sommes suivantes:

Dollars.

3,522082 pour l'amortissement et les intérêts de la dette publique, y compris l'emprunt non-consolidé du trésor qui doit être remboursé au plus tôt,

55,929053 autres dépenses.

59,451135 total. — La recette a été évaluée à

23,747865 D. provenant des péages,
2,498335 " " de la vente de terres,
100530 " " de sources diverses,

26,346730 somme, à laquelle il faut ajouter
9,126439 Dollars.

35,473169 Dollars; surplus le 30 juin 1846.

En vertu d'un acte du congrès

l'écu de Prusse	vaut	69	cents
le florin du Rhin	"	40	"
le " d'Autriche	"	48½	"
l'écu, dit d'espèce, de Suède	"	106	"
" " " de Danemark	"	105	"
la lira lombarde et toscane	"	16	"
le franc de France et la lira de Sardaigne	"	18 6/16	"
le ducat napolitain	"	80	"
la livre britannique	"	400	"

La dette s'est composée le 1 déc. 1846, des postes suivants:

Dollars.

134009 Dette ancienne consolidée,

4317 Bons du trésor émis pendant la dernière guerre avec l'Angleterre,

4320 Titres du fonds Mississippien,

1,140000 Dettes du district de Colombie,

388031 Bons du trésor émis de 1837 à 1843,

3,853100 dits du 22 juillet 1846,

18,412717 emprunts divers, savoir:

3000 à 6 p. c. fait en 1841,
8,343886 à 6 " " " 1842 à rembourser le 1er janv. 1863,
6,604231 à 5 " " " 1843 à rembourser le 1er janv. 1853,
3,461600 à 6 " " " 1846.

320000 emprunt de 1846 à 5 p. c. pour le paiement des 4ème et 5ème termes de l'indemnisation mexicaine. (246810 Dollars de certificats ou été mis en circulation.)

24,256494 Dollars. Total.

L'Almanach américain donne un tableau des finances des états séparés. Les chiffres sont puisés dans les rapports officiels des états séparés du 1 janvier 1847. Jowa (reçu dans l'union en décembre 1846) et le territoire de Wisconsin ne s'y trouvent pas énumérés.

États.	Dette consolidée.	Emprunts spéciaux.	Dépense annuelle sans les intér. et l'instrct. publ.	Dépense annuelle intérêts.	Fonds des écoles.
	D.	D.	D.	D.	D.
Maine . .	1,142700		154681	73000	100000
New-Hampsh.			140000		
Vermont .	279960		95503	16798	234900
Massachusetts	999654	5,049556	361318	58879	830678
Rhode-Island	152719		48405	9163	433635
Connecticut			98105		2,070055
New-York .	23,021081	1,713000	816295	1,269739	6,413660
New-Jersey	55596		111380	3336	384339
Pennsylvanie	40,739577		403035	2,040000	
Delaware .			17129		175750
Maryland .	12,011785	1,299922	197769	651821	
Virginia .	5,934121	1,415171	538496	430118	1,460261
Carol. du Nord			63458		
Carolina duSud	3,234502	2,000000	215287	170798	
Georgia . .	1,727760		113986	109296	263000
Florida . .	3,900000	950000		294000	
Alabama .	9,207556	4,438522	127386	557746	927850
Mississippi .	2,271707	5,000000	155000	128000	
Louisiana .	1,380566	14,857565	515207	78914	
Arkansas .	2,769336	848891	33830	164660	
Ténessée .	3,373416		165000	180489	884043
Kentucky .	4,596026		262000	267112	1,221819
Ohio . . .	19,246002		193324	1,164260	1,455781
Michigan .	2,299050	529151	95000	120000	496119
Indiana . .	7,197470	8,587470	69136	221360	279663
Illinois . .	14,042718		158100	700000	
Missouri .	684997		136555	73100	
Texas . . .	4,856601	5,092400	150000	300000	

Le fonds pour l'enseignement public est basé sur l'obligation enjointe aux divers états de retenir une partie de leurs territoires pour couvrir de son rapport l'entretien des écoles. La seizième partie de toutes les terres mises en vente (en 1846 — 12,535878 acres, depuis 1833 au 30 sept. 1846 — 66,609056 acres anglais ont été vendus) est destinée à l'instruction publique.

Armée.

L'armée compte 1 corps d'ingénieurs, 3 rég de dragons, et 1 rég. de fusiliers montés, 4 rég. d'artillerie, 16 rég. d'infanterie, et 1 corps de fusiliers et 1 de voltigeurs à pied. A part les 10 régiments formés ensuite de l'acte du 11 févr. 1847 (1 rég. de dragons, 8 rég. d'infanterie et le corps de fusiliers etc. à pied) pour la guerre mexicaine, le montant effectif de l'armée régulière est de 775 officiers commissionnés, 17020 officiers non-commissionnés, musiciens et privés. Avant la guerre le montant était de 7590 hommes, y inclus le génie et les officiers (716). Les 10 régiments formés en vertu de l'acte du 11 févr. 1847 doivent compter effectivement 10000 hommes, les officiers non-compris. La milice se compose d'après le „Americ. Almanac" pour 1848 de 70458 officiers commissionnés et 1,794842 officiers non-commissionnés, musiciens et hommes privés.

Flotte, en août 1847.

(Américan Alm. de 1848.)

11	vaisseaux de ligne	1 à . . .	120	canons
		10 à 74 . . .	740	„
1	vaisseau rasé		54	„
12	frégates, 1ère classe	à 44 . . .	528	„
2	frégates, 2de classe	à 36 . . .	72	„
22	sloupes	16 à 20 . . .	320	„
		1 à . . .	18	„
		5 à 16 . . .	80	„
5	briggs	à 10 . . .	50	„
8	shooners			
13	bâteaux-à-vapeur avec		34	„
5	vaisseaux à bombes.			
6	vaisseaux de munitions avec . . .		28	„

total (sans les shooners etc.) 2044 canons.

La force maritime est pour les tems de paix limitée à 7500 hommes. En vertu d'un bill du 18 mai 1846 cette restriction a été temporairement abolie.

Le corps de la marine formant une brigade compte 75 officiers commissionnés et 2320 officiers non-commissionnés, musiciens et soldats, en tout 2395 hommes.

États-Unis de l'Amérique-Centrale.

Président —: Don Mariano Rivera *Paz.*

Ministre des finances et des aff. étrangères —: Marquis *d'Aycinena.*

Envoyé et Consuls.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Stephen H. *Weems*, C. (Guatemale); A. *Follin*, C. (Truxillo en Hondouras.)
Belgique —: Martial *Cloquet*, C. (Guatemale.)
France —: *Baradan*, cons.-gén. et ch. d'aff. (Guatemale.)
Grande-Bret. — : Fréd. *Chatfield*, CG. (St. Salvador.)
Hanovre —: le même, CG., ibidem.
Prusse —: le même, CG. ibidem.
Villes anséatiques —: Charles Frédéric Rodolphe *Klee*, CG. près les cinq républiques.

Notices statistiques.

États.	M. c. géogr.	Population.	Indiens.	Blancs.	Ladinos.
Guatemale . .	3542	700000	450000	100000	150000
S. Salvador .	308	350000	70000	70000	210000
Hondouras . .	3128	300000		60000	240000
Nicarague . .	1857	350000	120000	110000	120000
Costa-Rica . .	766	150000	25000	125000	
Territoire fédéral	4	50000	20000	10000	20000
	9605	1,900000	685000	475000	740000

Les nouvelles que les feuilles publiques ont communiquées sur l'Amérique-Centrale sont extrêmement vagues et incomplètes. Un contrat d'union, ratifié le 7 oct. 1842 par Rivera Paz et le secrétaire d'état d'Aycinena, établit une confédération entre Guatemale, Hondouras, Nicarague et San Salvador. Manoël Franc. Paven signa pour le premier, Pierre Arriaga pour le second et Joaquim Duran pour les deux derniers de ces états. En Guatemale, le

général Carrera se maintenait comme président; une révolte tentée en févr. 1845 fut terminée par la fuite des séditieux. Duran était le ministre de Carrera. San Salvador et Hondouras étaient en 1845 en lutte ouverte. Guatemale et San Salvador avaient conclu le 4 avril 1845 un traité d'alliance et d'amitié et étaient convenu de déléguer des députés à un congrès national qui devait être ouvert à Sansonata le 30 août et auquel les trois autres états seraient invités à prendre part. D'après les journaux de Belize (Hondouras) du 10 avril 1847 l'état de Guatemale s'est formellement séparé de la confédération qui constitue l'Union républicaine de l'Amérique centrale. Le 21 mars 1847 le gouvernement a publié un décret à ce sujet.

Anhalt-Dessau.

Le Ministère d'Etat.

L'autorité suprème instituée par la lettre patente du 5 avril 1848, est chargée de la direction, de l'administration, de la surveillance et de l'exécution de tout ce qui concerne l'Etat, puis de la gestion des affaires de la maison ducale. Elle fait aussi les affaires de la chancellerie de la seniorité, c.-à-d. celles qui regardent la maison d'Anhalt en général.

Membres.

Président —: Son Exc. le cons. int. act. Dr. Aug. *Habicht*; le cons. ministériel Aug. *Kœppe.*

Autorités suprèmes.

Tribunal d'appel à Zerbst pour les duchés d'Anhalt et les principautés de Schwarzbourg. Président —: Joseph-Marie *de Hommer.*

Tribunal suprème du pays. Président —: *Mohs.*

Consistoire. Directeur —: cons. int. de justice *Richter.*

Régence (1ère section, finances; 2e section, l'intérieur et police; 3e section, domaines et forêts). Président —: *de Plœtz.*

Commission militaire. Préséant —: le colonel *Stockmar.*

Grandes-charges de la cour.

Grand-éuyer —: . . . .

Maréchal de la cour —: Fréd. Baron *de Loën.*

Intendant de la musique etc. —: le chamb. et cons. int. du cabinet *de Berenhorst.*

Veneur de la cour —: Fréd. Cte *de Solms-Rhœsa.*

Ecuyer de la cour —: Féodor Baron *de Strachwitz-Grosszauche.*

Corps diplomatique à Dessau.

Autriche — : le cons. de lég. Joseph Alex. *Hubner*, ch. d'aff. imp.-roy.; C.-gén. pour le roy. de Saxe.

Belgique — : Jean Bapt. *Nothomb*, ministre d'état, E. e. et M. pl. (Berlin.)

Gr.-Bretagne — : le cons. int. et lieut.-gén. Comte de *Westmoreland*, E. e. et M. pl. (Berlin.)

Prusse — : Cons. int. act. *de Jordan*, E. e. et M. pl. (Dresde.)

Notice statistique.

Surface: 17 m. c. géogr. — Nombre des habitants à fin 1846: 63082. — Les possessions médiates qui, à l'exception du bailliage de Walternienbourg, sont aliénables, ont en outre une surface de 9 m. c. avec 12000 hab. — Les revenus de l'état sont de 671687 thalers. Dépenses de même. — Dette 1,163666⅔ th. — Capitaux actifs de l'état 365760 th.

Anhalt-Bernbourg.

Autorité supérieure.

Conseil de conférence (autorité consultative, composée de trois membres pour le moins, des présidents de la régence et de la chambre des finances et d'un autre fonctionnaire public). Membres — : Le cons. int. et président de la régence Dr. en dr. *de Kersten;* le président de la chambre des finances *de Braun;* le cons. int. de lég. Baron *de Salmouth;* le cons. int. de rég. *de Krosigk;* le lieut.-col. *de Kutteroff*, membre extraord. pour les aff. milit.

Collèges d'administration.

Régence (pour la justice, la police etc.).

Consistoire (pour le culte, l'instruction publ. et les instit. de bienfaisance). Présid. — : le surintendant des églises Dr. *Walther*.

Chambre financière (pour les domaines, les forêts, les tailles et les travaux publics).

Grandes-charges de la cour.

Maréchal de la cour — : *de Siegsfeld.*

Grand-veneur — :

C. d. à Ballenstedt — v. Dessau.

Notice statistique.

Surface: 14,19 m. c. géogr. avec (fin 1846) 48844 hab. Les revenus de l'état environ 250,000 thalers. — Contingent féd. 370 hommes. Possessions médiates —: dans la prov. prussienne de Saxe, rég. de Mersebourg, la terre de Zeitz, et le village de Belleben avec 800 hab.

Anhalt-Cœthen.

Administration du pays.

[Landes-Directions-Collegium.]

de Gossler, président du collége administratif.
Vierthaler, cons. int. de régence.

Notice statistique.

Surface: 15 m. c, 43,120 hab. Revenus d'après l'état des finances (16 février 1846): 390,000 thalers. Les possessions du feu Pr. dans la Russie méridionale ont une surface de 10 m. c. — La seigneurie de Pless dans la Haute Silésie a une surface de 19 m. c. avec 43,000 habitants.

Les habitants des principautés d'Anhalt sont protestants. Dans le duché de Dessau il y a environ 1700 et dans celui de Bernbourg 800 individus de culte mosaïque.

Autriche.

Conseil des ministres

du 19 juillet 1848.

Président du conseil —: le cons. int. Jean-Philippe Baron *de Wessenberg-Ampringen.*
Ministre de la maison impériale et de l'extérieur —: le cons. int. Jean-Philippe Baron *de Wessenberg-Ampringen.*
Ministre de l'intérieur —: Antoine Baron *de Dobblhof.*
Ministère de la justice —: Dr. Alex. *Bach.*
Ministère des finances —: le cons. int. Philippe Baron *de Krauss.*
Ministère de la guerre —: le cons. int. et feldzeugmestre Théodore Comte *de Baillet-Latour.*
Ministère de l'instruction publique —: Antoine Baron *de Dobblhof*, provisoirement.

Ministère du commerce et de l'agriculture —: Théodore *Hornbostel.*

» des travaux-publics —: Ernest *de Schwarzer.*

Sous-secrétaires d'état.

Ministère des finances —: le Baron *de Stifft.*

Ministère de l'instruction publique —: Dr. Baron *de Feuchtersleben.*

Autorités suprèmes et sections des ministères.

Ministère de l'extérieur.

Chef départementale —: le Bar. *de Lebzeltern-Collenbach.* — 7 conseillers de cour.

Ministère de l'intérieur.

Chefs des sections:

de Salzgeber, cons. de la cour.

Joseph Baron *de Weingarten*, cons. int.

Fr. Baron *de Buol-Bernbourg*, cons. de la cour.

Ministère de la justice:

Premier président de la haute cour de justice —: Louis Comte *Taaffe.*

Ministère des finances:

Vice-présidents —: Ant. Bar. *de Munch-Bellinghausen.* — Burgermeister chevalier *de Beerbourg.* — *de Schwarzhuber.*

Ministère de la guerre:

1) bureau pour les affaires guerrières, aussi bien celles qui se rapportent à la politique que celles qui se refèrent aux questions techniques;
2) bureau pour l'économie politique en matières militaires. Quatre sections dont chacune a un général pour chef —: le major-général Fr. Baron *de Cordon;* le maj.-gén. L. chevalier *Rousseau d'Happoncourt;* le maj.-gén. Guillaume *Edler de Hipsich;* le maj.-gén. J. Balthasar Baron *de Lœwenfeld*;
3) bureau de la justice avec une constitution collégiale. Président de la cour d'appel pour les militaires —: le cons. int. et FML. Procope Cte *Hartmann de Klarstein.*

Ministère des travaux-publics. Sections:

1) Pour les affaires générales du ministère, les chemins-de-fer de l'état, les télégraphes etc.
2) Pour les mines et les forges.
3) Pour les communications tant par les voies de terre que par celles des eaux.

Directoire général des comptes. Président —: Frédéric Comte *de Wilczeck;* vice-président —: Jérôme Comte *de Lutzow.*

Banque nationale —: le cons. int. Joseph Mayer chev. *de Gravenegg*, Gouverneur.

Grandes places administratives.

Basse-Autriche. Président de la régence —: provisoirement chargé de la direction des affaires —: le cons. de cour *d'Amberg;* vice-président —: Baron *de Lago.*

Autriche au-dessus de l'Ens. Président de la régence —: Antoine Philippe Comte *de Skrbensky.*

Styrie. Gouverneur —: le cons. int. act. Matthias Comte *Wickenbourg.*

Illyrie (Laibach). Gouverneur —: le cons. int. Comte *de Welsersheimb.*

Bohème. Gouverneur-général —: Archiduc *François-Joseph*, capitaine-général. — Charles Cte *de Rothkirch*, président du gouvernement.

Moravie. Gouverneur —: le cons. int. act. Rodolphe Comte *de Stadion;* vice-président —: Léopold Comte *Lazanzky.*

Galicie. Gouverneur —: le cons. int. act. François Comte *de Stadion;* vice-président de la régence —: Agenor Cte *Goluchowski.*

Cracovie —: Gouv. civil et militaire —: FML. François Comte *Schlik.*

Dalmatie. Gouverneur —: FML. et cons. int. Jean-Auguste Chevalier *de Tursky* (comparez le chapitre sur les généraux commandant dans les provinces).

Trieste. Gouverneur —: le cons. int. act. Robert Altgrave *de Salm-Reifferscheidt.*

Tyrol et Vorarlberg. Gouverneur —: Robert Bar. *Benz d'Alpkron.*

Milan }
Venise } —: . . . . .

Généraux commandant dans les provinces, de même au royaume de Hongrie.

1. Basse et Haute Autriche (Vienne) —: Charles Comte *d'Auersperg;* — ad latus du général pour l'Autriche in-

térieure (la Styrie, la Carinthie, le Carniole, le comté de Gorice, la seigneurie de Monfalcone et le territoire de Trieste) —: le cons. int. act. et FML. Baron *de Welden.*

2. Illyrie, Styrie et Tyrol (Grætz) —: FZMestre Laval Cte *Nugent.*
3. Bohème (Prague) —: Alfrède Prince *de Windisch-Grætz*, FMLieut.
4. Moravie et Silésie (Brunn) —: Prince *Henri LXIV Reuss de Schleiz*, FMLieut.
5. Galicie (Léopol) —: Guillaume Baron *de Hammerstein-Equord*, FMLieut.
6. Hongrie (Bude) —: FMLieut. Baron *de Hrabovsky de Hrabova.*
7. Slavonie et Syrmie (Peterwaradin) —: ad int. Jean Baron *de Blagoewich.*
8. Croatie (Agram) —: FMLieut. Baron Joseph *Jellachick de Buzin.*
9. Banat (Temeswar) —: FMLieut. Louis Cte *de Piret.*
10. Transylvanie (Hermannstadt) —: FMLieut. et cons. int. Autoine Baron *de Puchner.*
11. Dalmatie (Zara) —: FMLieut. et cons. int. Jean-Auguste Chevalier *de Tursky* (v. ci-dessus: grandes places administratives).
12. Lombardie et Venise —: . . . .

Marine.

Commandeur en chef —: le cons. int. actuel et FMLieut. Chevalier *de Martini.*

Présidents des Cours d'appel.

Basse-Autriche. (Vienne.) Président —: Hermann Baron *de Hess*, cons. int.

Autriche intérieure et le Litoral. (Klagenfurt.) Président —: François Baron *Unterrichter de Rechenthal et Salegg.*

Bohème. (Prague.) Président —: Antoine Comte *de Mittrowsky.*

Moravie et Silésie. (Brunn.) Président —: Antoine Comte *de Sedlnitzky.*

Galicie. (Léopol.) Président —:

Dalmatie. (Zara.) Président — : le cons. int. Pierre *de Burlo.*
Tyrol. (Inspruck.) Président — : Jean Chevalier *de Jenull;* vice-président — : Dr. A. *Salvotti.*
Lombardie }
Venise } — : . . . .

II. Royaume de Hongrie.

Palatin et gouverneur plénipotentiaire du Roi, de même président de la table septemvirale — : S. A. I. R. Archiduc *Etienne d'Autriche.*

Ministère.

Présidence — : Louis Comte *Batthyány.*
Intérieur — : Bantalon *Szemere.*
Extérieur — : Paul Prince *Esterházy.*
Finances — : Louis *Kossuth.*
Guerre — : le maj.-gén. Lazare *de Mészáros.*
Routes et canaux — : Etienne Comte *Széchényi.*
Culte et instrnction publique — : Joseph Baron *Eœtvœs.*
Commerce et industrie — : Gabriel *Klanzál.*
Justice — : François *Deák.*

Table septemvirale.

Président — : Archiduc *Etienne* (voir ci-dessus).
Quatre assesseurs de l'ordre des Comtes, 11 de celui des Seigneurs, 5 de l'ordre Equestre.

Table royale.

Président — : . . . .
Personnel royal (présidant la table des états représentatifs à la diète) — : *de Szarka.*
Croatie et Slavonie. Ban — : Baron *Jellachich de Buzin* (v. ci-dessus: généraux commandant etc.).
Fiume (Croatie). Gouverneur — : Paul Kiss *de Nemeskér.*
Transylvanie. Gouverneur — : Joseph Comte *Teleki de Szek.*
Table judiciaire. Présid. — : Alexis Daniel *de Vargyas.*

Grandes charges de la cour impériale.

Premier Grand-maître — : . . . .
Grand-chambellan — : Maurice Comte *de Dietrichstein* fait

ad int. de même les fonctions du premier Grand-maître.
Grand-maréchal — : Le Landgrave Frédéric *de Furstenberg.*
Grand-écuyer — :

Colonel des gardes — : le grand-maître.
Capitaine de la garde (allemande) des Arcières — : Maximilien Baron de Wimpffen, feld-maréchal.
Capitaine de la noble garde hongr. — : le gén. de cav. Auguste Comte Vécsey de Hainácskeö.
(?) Capitaine des gardes du corps italien — : F.-M.-Lieut. et cons. int. act. Ferdinand Comte Ceccopieri.
Capitaine de la garde des trabants — : le gén. de caval. Comte Civalart.
Adjudants-généraux de l'Empereur — : Eugène Cte de Wratislaw, cons. int. et F.-M.-Lieut. (nommé au mois de mars command.-gén. du 2d corps d'armée en Italie); le major-général Baron de Moll, 2d adjud.-gén.

Grand-maître des cuisines — : Charles Cte de Lanckoronsky-Brzezie, conseiller int.
Grand-garde-vaiselle — : George Comte Esterházy de Galántha.
Grand-sénéchal (Oberststabelmeister) — : François-Xavier Comte Taaffe.
Grand-veneur — : Erneste Comte Hoyos-Sprinzenstein, F.-M.-Lieut.
Intendant-général des bâtiments — : Ferdinand Comte de Colloredo-Mansfeld.
Préfet de la bibliothèque de la cour — :
Directeur des menus plaisirs de la cour — : Léopold Cte de Podstatzky-Lichtenstein.
Grand-maître des cérémonies — : le Landgrave Jean-Népomuc-Joaquim-Egon de Furstenberg.

Grand-maître de la cour de l'Impératrice — : Charles Comte de Bombelles.
Grand'-maîtresse de la cour de l'Impératrice — : Thérèse Landgrave de Furstenberg, née Princ. de Schwarzenberg.

Grand-maître de la cour de l'Impératrice douairière —: Auguste Comte de Bellegarde, FML.

Grand'-maîtresse de la cour de l'Impératrice douairière —: Comtesse Lazanzky, née Comtesse de Falkenhayn.

Grand-maître de la cour de l'Archiduc François-Charles —: le feld-maréchal-lieut. Eugène Comte de Falkenhayn.

Grand'-maîtresse de la cour de l'Archid. Sophie, épouse de l'Archiduc François-Charles —: Ernestine Comtesse de Schœnborn-Buchheim, née Comtesse de Kuenbourg.

Grand-maître de la cour de l'Archid. Sophie —: Louis Comte Széchényi.

Grand-maître de la cour de l'Archiduc François-Joseph, fils de l'Archiduc François-Charles —: le cons. int. et colonel Charles Comte Grunne.

Grand'-maîtresse de la cour de l'Archiduchesse Marie-Anne —: Marie Comtesse de Khévenhuller, née Comtesse de Seldern.

Grand-maître de la cour de l'Archiduc Albert (fils aîné de feu l'Archiduc Charles) —: le cons. pr. et F.-M.-L. Baron Piret de Bihain.

Grand'-maîtresse de la cour de l'Archid. Marie, veuve de l'Archiduc Joseph (le Palatin) —:

Grand-maître de la cour de l'Archiduc Jean —: le FZeug-mestre Pierre Comte de Morzin.

Grand-maître de la cour de l'Archiduc Vice-Roi —: cons. int. et major-gén. Comte Joseph-François Hardegg.

Grand'-maîtresse de la cour de l'Archid. Elisabeth, épouse de l'Archiduc Vice-Roi —: Marie Comtesse Castelbarco, née Comtesse Freganeschi.

Grand-maître de la cour de l'Archiduch. Elisabeth —: le cons. int. Ferdinand Comte Crivelli.

Grand-maître de la cour de l'Archiduc Louis —: le cons int. et F.-M.-Lieut. François Comte de Coudenhove.

Grand-maître de la cour de l'Archiduc Ferdinand (d'Este) —: Vincent Comte Desfours, cons. int. et gén. de cav.

Grand'-maîtresse de l'Archiduch. Marie-Caroline (fille de feu l'Archiduc Charles) —: Antoinette Ctesse d'Elz, née Ctesse Lodron.

Directeur de la cour de l'Archid. Marie-Caroline, fille de feu l'Archiduc Charles —: le F.-M.-L. François Comte d'Eltz.

Directeur de la cour de l'Archid. Charles-Ferdinand, 2d fils de feu l'Archid. Charles —: le major-gén. Edouard Cte Wengerski.

Grand-maître de l'Archid. Etienne, fils aîné de feu l'Archid. Joseph (le Palatin) —: provisoirement Baron A. de Wenkheim.

Grand-maître de l'Archid. Léopold, fils de l'Archid. Vice-Roi de la Lombardie et de Venise —: A. Chev. Collin de Tarsiennes, lieut.-colonel.

Grand-maître de la cour de l'Archiduc Charles-Victor (d'Este) —: le Comte Fr. Haller de Hallerkeö, FMLieut.

Corps diplomatique à Vienne.

Amérique, Etats-Unis —: Wm. H. *Stiles*, de Casville en Géorgie, ch. d'aff. — J. G. *Schwartz*, c.-gén.

Anhalt-Bernbourg —: le Baron *d'Erstenberg zum Freienthurm*, cons. int. de lég. et chamb., ch. d'aff.

Anhalt-Dessau —: Adolphe *de Philippsborn*, ch. d'aff.

Bade —: le chamb. et cons. int. de lég. François Baron *d'Andlaw-Birseck*, E. e. et M. pl.; Jean Bar. *de Turckheim*, secr. de lég.

Bavière —: le cons. d'état en serv. extraord. Frédéric Comte *de Luxbourg*, E. e. et M. pl.; Louis *de Wich de Reuth*, secr. de lég.

Belgique —: Alphonse Comte *O'Sullivan de Grass de Seovaud*, E. e. et M. pl.; Henri *Solvyns*, secr. de lég. de 1ère cl.; Cte Gaston *d'Errembault de Dudzeele*, secr. de 2de classe.

Brésil —: Sergio *Teixeira de Macêdo*, E. e. et M. pl.; Joao Alves *de Brito*, secrét. de lég.

Brunsvic —: le Baron *d'Erstenberg zum Freienthurm*, cons. int. de lég. et chambellan, ch. d'aff.; le Baron Edouard *d'Erstenberg zum Freienthurm*, secrét. de lég.

Danemark —: Henri Comte *de Bille-Brahe*, E. e. et M. pl.; . . ., secr. de lég.; le veneur de la cour Ferdinand Cte *de Hahn*, att.

Espagne —: Antonio Remon Zarco *del Valle*, E. e. et M. pl.

Etats-Romains —: . . ., nonce apost.; Alessandro Comte *Montani*, auditeur; l'Abbé Giovanni *Parsi-Martini*, secrét.

France —: *De la Cour*, ch. d'aff.; C. L. *Bernays*, aspirant dipl.

Francfort —:

Grande-Bretagne —: le très-hon. John Vicomte *Ponsonby*, Amb. extr. et pl.; Arthur Charles *Magenis*, secr. d'amb.; Frédéric *Foster*, attaché à la lég.

Hambourg —: Charles *de Graffen*, MR.

Hanovre —: le cons. pr. de guerre C. B. *de Bodenhausen*, E. e. et M. pl.

Hesse électorale —: le cons. d'état *Wilkens de Hohenau*, E. e. et M. pl.
Hesse gr.-ducale —: le cons. de lég. *de Biegeleben*, ch. d'aff.
Mecklenbourg-Schwérin —: *de Philippsborn*, MR.
» -Strélitz —: *de Philippsborn*, ch. d'aff.
Oldenbourg —: A. *de Philippsborn*, MR.
Ordre de St. Jean de Jérusalem —: Edmond Comte *de Coudenhove*, commandeur de l'ordre de Malte, E. e. et M. pl.; *de Neuhaus*, cons. de lég.
Pays-Bas —: le chamb. Jacques-Thierry-Bern.-Anna Bar. *van Heeckeren de Beverwaard*, E. e. et M. pl.; le chamb. J. P. Baron *van Aerssen Beyeren van Voshol*, secr. de lég.
Portugal —: . . . ., E. e. et M. pl.
Prusse —: le chamb. et cons. int. de lég. Albert Comte *de Bernstorff*, E. e. et M. pl.; le Cte *Oriola*, secr. de lég.; le cons. de cour *Weymann*, secr. int. expéd.
Reuss —: *de Philippsborn*, ch. d'aff.
Russie —: le chamb. et conseilier privé Paul Comte *de Médem*, E. e. et M. pl.; le cons. act. d'état *Fonton*, cons. d'amb.; *d'Adelung*, 1er secr. de lég.; le gentilhomme de la chambre et assesseur de collége Paul *d'Oubril* et le Prince Michel *Obolensky*, 2ds secrétaires de lég.
Saxe (roy. de) —: Chambellan Rodolphe *de Kœnneritz*, E. e. et M. pl. (de même accrédité à Turin).
Saxe-Altenbourg —: } le chamb. Baron *de Borsch et*
» Cobourg-Gotha —: } *Borschod*, ch. d'aff.
» Meiningen —: }
» Weimar —: l'env. extraord. et min. pl. du roy. de Saxe, chamb. *de Kœnneritz*, est aussi chargé des fonctions diplomatiques pour Weimar.
Schwarzbourg —: *de Philippsborn*, ch. d'aff.
Suède et Norvège —: Charles Baron *de Hochschild*, E. e. et M. pl.; Nicol. Guillaume *de Wetterstedt*, secr. de lég.
Suisse —: le Baron Albert *d'Effinger de Wildegg*, ch. d'aff.
Toscane —:
Turquie —: *Schekib-Effendi*, amb.
Wurtemberg —: le chambellan et cons. d'état François-de-Paula Baron *de Linden*, E. e. et M. pl.

Notices statistiques.

L'indication de la superficie et de la population des Etats de l'Autriche se fonde sur les „Tableaux statistiques de la Monarchie Autrichienne pour l'année 1842, publiés par la direction imp.-roy. de statistique administrative. Vienne, 1846." Sur le contenu de cet ouvrage, dont nous plaignons la discontinuatiou, voir notre édition précédente. Nous n'avons pas répété les détails sur l'aire et la population qui se trouvent dans notre édition de 1848, pages 506 à 517.

1. Celle de la superficie s'appuie
   a) pour l'Autriche, la Styrie, la Carinthie et la Carniole, le Littoral, la Dalmatie, la Moravie, la Silésie et la Bohème, ainsi que pour quatre cercles de la Galicie (Czernowitz, Kolomea, Czortkow et Tarnopol) sur des calculs géometriques et des arpentages;
   b) pour le Tyrol, la Lombardie et les états de Venise sur les cartes topographiques de l'état-major de l'armée autr.;
   c) pour la Hongrie sur des calculs trigonométriques;
   d) pour la Transylvanie sur la carte itinéraire de l'état-major de l'armée autr. et les vérifications récentes faites par les autórités militaires. (Les limites des comitats de la Transylvanie, bien souvent confondues dans celles des confins militaires, présentent un obstacle presqu'invincible à une démarcation exacte.)
   e) Pour les confins militaires, à l'exceptiou du généralat de Transylvanie, sur la carte de Lipsky.

2. L'indication de la population est fondée
   a) pour l'Autriche, la Styrie, la Carinthie et la Carniole, le Littoral (à l'exception du territoire de Trieste), la Bohème, la Moravie, la Silésie et la Galicie, tous pays soumis à la conscription militaire, — sur le dénombrement fait en 1840 auquel on a ajouté l'excédant des naissances sur les décès en 1840 et 1841. — Ce dénombrement se fait tous les trois ans;
   b) les données concernant le territoire de Trieste, le Tyrol, la Dalmatie, le royaume Lombardo-Venitien et les confins militaires sont prises des listes sur le dénombrement annuel;
   c) pour la Hongrie nous admettons le résultat des calculs approximatifs des dénombrements que les autorités des églises

catholique rom. et grecque, ainsi que celles de l'église protestante ont fait faire; — ces indications ne sont toutefois pas sûres, surtout quant aux habitants professant d'autres croyances et particulièrement à ceux qui se trouvent établis dans des communes isolées;

d) pour la Transylvanie on admet le recensement effectué en 1828 pour dresser les tableaux de contributions, en y admettant l'excédant des naissances; on se fonde également sur les listes dressées par le clergé catholique-romain et grec pour leur diocèses où toutefois ne se trouvent mentionnés que les partis religieux appartenant aux comitats de Kraszna et de Szolnok-moyen qui dépendent de l'Evêché de Grand-Waradin.

I. Autriche.

États.	Superficie en milles carrés géograph.	Population au commencement de l'année 1842. hommes.	femmes.	total.	militaires.	par mille carré av. le milit	sans le milit.
1. L'Autr. du Bas-Ens . .	359,45	709870	707913	1,417783	36564	3944	3842
2. " du Haut-Ens .	347,97	422497	437244	859741	13413	2476	2432
3. La Styrie	408,40	487186	496558	983744	21379	2409	2357
4. La Carinthie et la Carniole	369,91	370059	396337	766396	10655	2072	2043
5. Le Littoral	145,41	244274	242161	486435	7264	3345	3295
6. Le Tyrol	522,87	417345	425423	842768	4930	1611	1602
7. La Bohème	943,73	2,044390	2,234799	4,279189	67480	4534	4463
8. La Moravie et la Silésie	498,27	1,078066	1,145663	2,223729	47408	4463	4367
9. La Galicie	1594,38	2,447909	2,462720	4,910629	88897	3080	3024
10. La Dalmatie	232,41	211272	190269	401541	9923	1727	1684
	5422,80	8,432868	8,739087	*) 17,171955	307913	3167	3109
11. La Lombardie	392,15	1,319339	1,281421	2,600760	30258	6632	6547
12. Venise	433,9	1,121228	1,081301	2,202529	37086	5076	4998
	6248,85	2,440567	2,362722	4,803289	67344	5814	5733

II. Le royaume de Hongrie (voir les tableaux suivants. a. b. c.).

1. La Hongrie	4143,03	5,137000	5,363000	10,500000	66243	2533	2519
2. La Transylvanie . . .	998,23	1,038205	1,070200	2,108405	9005	2112	2102
3. Pays des confins militaires	714,08	626075	594428	1,220503	57690	1709	1628
	5855,31	6,801280	7,027628	13,828908	132938	2362	2339
Total	12104,16	17,674715	18,129437	35,804152	508195	2958	2916

*) Le total ci-indiqué de la population est inférieur à la vraie somme des habit. de 75000 hab., entendu que les femmes et enfants soumis à la jurisdiction militaire, n'ont trouvé place ni dans le dénombrement du militaire (où l'on n'indique que l'effectif des armées), ni dans celui des bourgeois. Seulement 4000 garçons et 500 filles de militaires entretenus dans les pensions militaires, ont été ajoutés au nombre.

a) La Hongrie.

Comitats et districts.	Milles c. géogr.	Villes royales.	Autres villes et bourgs.	Population approximative de 1842.	Habitants par mille carré.
Au-delà du Danube, 11 comitats (ceux de Wieselbourg, Oedenbourg, Raab, Comorn, Weszprim, Weissenbourg, Eisenbourg, Szalad, Sumegh, Tolna, Barany)	784,78	8	227	2,109510	2688
En deça du Danube, 13 comitats (ceux de Pesth, Bacs, Néograd, Zohl, Honth, Gran, Bars, Neutra, Presbourg, Trentsin, Thurocz, Arva, Liptau)	996,26	23	202	2,764247	2774
En deça de la Theiss, 11 comitats (Zips, Zips [vill.], Gœmœr, Hevés, Borsod, Torna, Abaujvar, Sáros, Zemplin, Unghvar, Beregh)	693,18	6	142	1,789700	2581
Au-delà de la Theiss, 12 comitats (Marmaros, Ugocs, Szathmár, Szabolcs, Bihar, Bekés, Csongrád, Csanad, Arad, Krassœ, Temesvár, Torontal)	1215,1	6	151	2,631600	2165
Esclavonie, 3 comitats (Syrmie, Verócz, Posegan) . . .	171,46	2	41	336100	1960
Croatie, 3 comitats (Kreutz, Varadin, Agram)	172,51	5	11	506500	2935
5 Districts séparés (Jazigna, Grande-Cumanie, Petite-Cumanie, 6 villes de heiduques, litoral hongrois) . . .	109,73	2	27	296100	2697
Militaire				66243	
Total	4143,02	52	801	10,500000	2534

b) Transylvanie.

Décret de la réunion avec la Hongrie par la diète de Klausenbourg le 30 mai 1848.

Palatinats, districts et cantons.	milles carr. géogr.	villes royal.	villes munic.	bourgs.	villag.	Habitants. nombre approx., l'an 1842.	Habitants. par mille carr.
Pays des Hongrois, 11 comitats (la haute et la basse Albe, Kockelbourg, Thorda, Colosch, Doboka, Szolnoc intér., Hunyad, Pal. de Szolnoc moyen, Krazna, Zarand) et 2 districts (Kœvar et Fogarasch)	687,59	4	11	34	1901	1,279700	1862
Pays des Szekler, 5 cantons (Udvarhely, Marosch, Haromszek, Csik, Araniosch)	215,52	1	7	9	437	373000	1730
Pays des Saxons, 9 Cantons (de Hermannstadt, Schæsbourg [Segesvar], Mediasch, Grosschenk, Reps, Muhlenbach, Reismarkt, Leschkirch, Szaszvarosch [av. 2 districts] Kronstadt et Bistritz) . . .	199,67	6	—	17	248	446700	2238
Militaire						9005	
Totalité générale	1102,78	11	18	60	2586	2,108405	1911
A déduire l'aire et les communes des confins milit. de Transylvanie . .	104,55	—	—	14	281		
Restent pour la province seule . . .	998,23	11	18	46	2305	2,108045	2112

c. **Pays des Confins Militaires** (réuni à la Hongrie par manifeste impérial du 10 juin 1848).

Généralats, régiments et communautés.	milles carrés géogr.	Population l'an 1842.			par mille carr.
		hom.	femmes.	total.	
Généralat de Carlstadt, 4 régiments, de Licca, de Carlobag, d'Ottochan et de Zeng, et 2 communautés de Szluln et d'Ogulin	171,46	135515	124899	260414	1519
Généralat du Ban, 2 rég., 1er et 2ème rég. et 2 commun., de Pétrina et de Costeiniza	50,18	60631	57018	117649	2344
Généralat de Varadin, 2 régiments, de St. George et de Kreutz, et 2 communautés, de Bellowar et d'Ivanich .	66,91	69215	65414	134629	2012
Généralat d'Esclavonie, 2 régiments, de Gradisca et de Brody, et celui de Petervaradin, 1 bataillon (Tschéikistes) et 4 communautés de Brooder, celle de Carlowitz et de Semlin	139,06	137803	128372	266175	1914
Généralat du Ban, 2 rég. dont 1 allem. et 1 vallach., 2 communautés, de Pancsovar et de Weiskirch, bataill. d'Illyr.	181,92	132679	126984	259663	1482
Généralat de Transylvanie, 5 rég., 1er et 2ème régim. de Szekl, 1er et 2ème régim. de Valaq. et régim. huss. de Szekl	104,55	90232	91741	181973	1741
Total	714,07	626075	594428	1,220503	1709

En tout **18** régiments (no 1 — 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 16—20) et 2 bataill. (no 12 et 15).

(Statistique du Royaume de Hongrie par Mr. Alexius de Fényes, 3 vol. 1843, 1844, 1846.)

Mr. Fényes établit que le chiffre de la population de tout le royaume, y compris la Transylvanie, s'élève à 12,880406 ames, qu'il détaille ainsi d'après leurs langues.

Magyares . . .	4,812759	ames.
Slovaques . . .	1,687256	„
Allemands . . .	1,273677	„
Valaques . . .	2,202542	„
Croates . . .	886079	„
Raitzes . . .	828365	„
Schocktzes . . .	429868	„
Windes	40864	„
Rutheniens . . .	442903	„
Bulgares . . .	12000	„
Français . . .	6150	„
Grecs et Tzintzares	5680	„
Arméniens . . .	3798	„
Monténégrins . .	2830	„
Clémentins . . .	1600	„
Juifs	244035	„
	12,880406	somme ut s.

Nombre des habit. (sans le milit.) d'après leurs différentes croyances religieuses (1842).

Pays.	Catholiq.-rom.	Grecs unis	Grecs non-unis	Protestants luthér.	Protestants calvin.	Unitaires.	Sectair.	Juifs.
Autriche du Bas-Ens	1,363266	538	397	11558	1901	—	18	3541
„ „ Haut-Ens	830984	—	—	15272	34	—	37	1
Styrie	957019	—	2	5267	77	—	—	—
Carinthie et Carniole	737398	184	201	17622	328	—	—	8
Littoral	472163	6	2056	547	803	—	30	3566
Tyrol	836761	—	—	—	120	—	—	957
Bohême	4,058659	—	7	34053	52572	—	69	66349
Moravie et Silésie	2,029129	—	—	79414	29602	—	—	38176
Galicie	2,100545	2,123235	274976	28739	1932	—	2795	289510
Dalmatie	316551	691	73907	—	22	—	—	447
Total	13,702475	2,124654	351546	192472	87391	—	2949	402555
Lombardie	2,563890	—	—	165	438	—	—	3009
Venise	2,163356	60	369	154	44	—	—	4460
Hongrie	5,753757	740000	1,330000	785000	1,570000	—	—	255000
Transylvanie . . .	210800	580800	697400	216300	347600	43100	—	3400
Pays des confins mil.	479861	58917	575660	13218	32006	2669	—	482
Total	6,444418	1,379717	2,603060	1,014518	1,949606	45769	—	258882

Pays autrichiens qui font partie de l'Empire-Germanique.

États.	Milles carrés géographiques.	Population.
Archiduché d'Autriche	707,42	2,277524
Styrie	408,4	983744
Carinthie et Carniole	369,91	766396
Du Littoral	93,15	352436
Ville de Trieste avec son territoire	1,7	76953
Du cercle d'Istrie	38,14	*) 92450
" de Gorice	53,31	183033
Tyrol	522,87	842768
Bohème	943,73	4,279189
Moravie et Silésie	498,27	2,223729
De la Galicie (les duchés d'Auschwitz et de Zator)	36,75	*) 167396
	3580,5	11,893182

*) Calculés sur le nombre des milles carrés, en prenant pour base la population du cercle d'Istrie et, pour Auschwitz et Zator, celle du cercle de Teschen. Font partie de l'Empire-Germanique les districts, qui en 1797 faisaient partie du St. Empire, Pisino et Castua. La plus grande partie du cercle d'Istrie (environ 52 m. c.) faisait partie de la République de Venise qui a cessé d'exister ensuite de la paix de Campoformio (17 oct. 1797). — Dans la 10ème séance du Comité des Cinquante à Francfort s/M., 13 avril 1848, une proposition du prof. Endlicher tendant à engager le cercle d'Istrie à prendre part aux élections pour l'assemblée nationale fut adoptée. Ce cercle compte sur 90,4 m. c. 219185 hab. (dénombrement du commencement de 1842). Auschwitz et Zator, bien que soumis à l'administration de Galicie et appartenant au cercle de Wadowice (69,94 m. c. avec 354261 hab.), sont politiquement comptés avec la Silésie, comme ils touchent immédiatement au cercle de Teschen.

Finances.

Nous avons publié dans la dernière édition de notre Almanach un tableau synoptique des tailles et des autres revenus de l'Empire d'Autriche, à quel tableau nous avons ajouté pour meilleure information, les détails sur les impôts d'une province seule, la Styrie. Pour la première fois nous pouvons cette année-ci puiser nos informations de rapports officiels; mais l'empire autrichien étant par la guerre et la révolte dans une situation si exceptionnelle, il est impossible à savoir au juste quel sera le montant effectif et des recettes et des dépenses.

Dûrant les 7 années de 1841 à 1847 la Recette et la Dépense se balançaient ainsi:

fl. de conv.	fl. de conv.	
146,583264	141,460238	en 1841.
149,378450	139,854402	» 1842.
150,285202	142,422160	» 1843.
150,203159	140,655056	» 1844.
150,969398	141,442321	» 1845.
154,078185	151,326039	» 1846.
151,545561	157,151646	» 1847.
1053,043219	1014,311862	fl. de conv. en tout.

Déduction faite de 1014,311862 de dépenses, il reste un surplus de,

38,731357. Ajoutez-y la somme totale des emprunts contractés dans cette période financière,

143,293307 et l'on obtient le chiffre de

182,024664. On a disposé de cette somme de la manière suivante:

98,947217	fl. de conv.	pour l'amortissement des dettes de l'état,
46,897463	» »	pour la construction des chemins-de-fer,
24,200000	» »	pour l'achat des chemins-de-fer, entrepris par des particuliers,
8,719662	» »	en caisse au commencement de l'année 1848,
3,260322	» »	capitaux pour dédomager de l'impôt de consommation dans les prov. ital. [la proportion de celui-ci servant de base à celui-là].

Pour l'exercice de 1848 on a publié le projet suivant d'un

budget qui cependant est contredit par l'expérience des 6 prem. mois. C'est qu'au mois de mars les recettes du royaume Lombardo-Vénitien rentrèrent très lentement, en avril elles cessèrent entièrement. — L'année financière commence avec le mois de novembre.

Projet de budget du 1er novembre 1847 au 31 oct. 1848.

	Recette brutte.	nette.	Rapport effectif du 1 nov. 1847 au 30 avr. 1848.
	fl. de conv.	fl. de conv.	fl. de conv.
Impôts directs	49,524000	47,865000	A. 21,166109
» indirects	130,727000	97,870000	B. 43,890841
Autres revenus	9,987000	9,987000	C. 6,066932
Recette	190,238000	155,722000	71,123882

La recette effective de l'année de 1847, ainsi que celle des premiers 6 mois, du 1er nov. à fin d'avril $18\frac{47}{48}$ se détaille de la manière suivante, (les autres mois de l'année y seront ajoutés) — les provinces d'Italie n'y étant comprises que jusqu'à fin février.

	en 1847.	1 nov. 1847 jusqu'au 30 avril.	en mai 1848.
	fl. de conv.		
A. Impôts directs . . .	**47,972934**	**21,166109**	**1,825937**
Impôt sur les biens-fonds	37,464115	16,812299	1,507336
» » » maisons .	4,734930	2,409707	219062
» » » classes sociales	153		
» » » personnes .	1,334152	99391	
» » » héritages .	136885		
» » » métiers .	2,741348	1,208196	86667
» » » juifs . .	1,431558	532867	49558
Aversuels de Trieste, autres impôts	60000	103649	13314
Subside ecclésiastique .	69793		
B. Impôts indirects . .	**94,015393**	**43,890841**	**4,227351**
impôts sur la consommation	20,016196	9,912122	1,094995
péages et trentièmes .	19,383563	8,648416	800807
sel	25,577728	11,950921	1,033400
tabac	12,384164	6,105052	547685
timbre	5,716493	2,703450	279441
taxes	1,027894	491433	54361
loterie	4,962408	2,044471	175693
postes et messageries	2,028058	772881	70866
ponts, chaussées et canaux (voies aquatiques)	2,456293	1,114904	170108
à transporter	**141,988327**	**65,056950**	**6,053288**

	1847.	30 avril.	mai 1848.
	fl. de conv.	fl. de conv.	fl. de conv.
Transport	141,988327	65,056950	6,053288
Contribution du Royaume Lombardo-Vénitien .	354155	119711	
Impôts sur la poudre à canon et le salpêtre dans le dit royaume . . .	108441	27480	
C. Recettes diverses . .	9,557234	6,066932	986470
Rapport des domaines .	3,352446	2,202279	80311
„ des prébendes ecclésiast. alors vacantes	27132	78823	
Fabriques d'état: perte — 74474.			
Rapport des mines . .	236623	601021	300928
Rapport des chemins-de-fer de l'état	260601	255504	22582
métaux précieux sauvés de Milan			241642
Rapport de la vente de domaines	341648	498763	
dons patriotiques . . .			12528
autres recettes . . .	5,413258	1,430542	328479
Total	151,545561	71,123882	7,039758

Dépense.

	Projet de Budget du 1 nov. 1847.	1848.	du 1 nov. 1847 au 30avril1848.	mai1848.
Dette publique *)	33,730370	34,881000	17,523024	3,497035

*) Pour la dette publique on dépense en intérêts pour les coupons calculés en argent de conv. et pour ceux calculés en argent de Vienne

	fl. de conv.	fl. de conv.
argent de Vienne	29,209890	15,484441
pour la dette courante à intérêt . .	3,078983	1,153131
„ „ „ flottante	1,441497	885452

A ce déficit il faut ajouter pour	fl. de conv.
le mois de mai	6,945825
Pour dépenses extraordinaires	1,894515
	8,840340

1,589900 fl. de conv. pour la construction des chemins-de-fer par l'état etc., la somme empruntée de la banque par des billets de 3$^0/_0$ et garantie par des sûretés hypothécaires.

	du 1 nov. 1847.	1848.	au 30 avril 1848.	mai 1848.
Transport	33,730370	34,881000	17,523024	3,497035
Maison impériale	5,203689	5,536000	2,816985	328684
Ministère de l'extérieur et corps diplomatique . .	2,305738	2,345000	1,041423	305602
Militaire . . .	61,238766	54,310000	32,309837	6,816491
Dépenses pour l'administr. générale	23,612299	31,872000	15,482364	1,942179
Fonds et établissements politiques	26,136777	17,000000	7,320359	785643
Police	2,429500	2,459000	1,109700	77000
Catastre	715050		291538	52712
Réstitution des péages sur la consommat., accordée à des corporations et à des particuliers	971110	7,402000	472106	122516
Diverses . . .	808347		501213	57721
Dép. totale	157,151646	155,805000	78,868549	13,985583
Rec. »	151,545561	155,722000	71,123882	7,039758
Déficit	5,606085	83000	7,744667	6,945825

II. Hongrie.

La Hongrie paie

A.

les frais de l'administration des comitats et des municipalités. Il y a pour cet effet une cassa domestica. Les revenus de cette caisse se montaient dans les dernières années 1844, 1845 et 1846, l'une comptée dans l'autre, aux chiffres suivants:

3,069415 fl. de conv. dans les comitats,
2,185466 » » » libres royales,
198240 » » » districts libres,

5,453121 fl. en tout.

Cette somme est administrée par les municipalités sous l'inspection du conseil de la régence et l'on publie annuellement un compte détaillé sur la manière dont on en a disposé.

B.

La taille de guerre levée tant pour l'entretien que pour l'enrôlement du militaire s'élève depuis 1764 annuellement à

4,470244 fl. **38½** kr. conv.

et se vote par la diète de trois en trois ans, les municipalités la font encaisser, en tiennent compte et remettent le montant au commissaire provincial. La noblesse n'y a jusqu'ici pas contribué à l'exception de ceux de ses membres qui résident sur des terres de paysans, ces tailles étant imposées sur les bien-fonds ruraux.

C.

Les recettes de la chambre aulique de Hongrie. D'après le rapport de la chambre imp.-roy. de Bude elles se composaient du 1er nov. 1845 au 31 oct. 1846, des postes ci-détaillés :

	fl. de conv.	kr.	Valeur de Vienne.	
I. Impôts directs	130685	14	61031	57
1) impôt foncier	76139	41		
2) subsides ecclésiastiques .			61031	57
3) impôt sur les juifs . . .	54545	33		
rentrée d'arriérés; savoir :	92034	29	45340	40
4) d'impot foncier	89088	37		
5) de subsides ecclésiastiques	61	4	45340	40
6) de l'impôt sur les juifs .	2884	48		
II. Impôts indirects : Recette . .	17,802637	8	27	46
7) impôt du trentième . .	6,282126	49	24	48
8) sel	10,643651	44	2	58
9) taxes	113106	36		
10) loterie	563026	59		
11) postes et messageries . .	200725			
III. Domaines et régales . . .	2,965462	44	147952	15
12) Rapport des domaines . .	2,853593	28	147927	15
13) Places vacantes d'ecclésiatiques (En 1848 les archevêchés de Gran et d'Erlau et les évêchés de Waitzen et de Stuhlweissenbourg sont vacants.)	111869	16	25	
14) Montanisticum. (Les productions et les recettes des mines sont directement expédiées à Vienne.)				
IV. Diverses recettes ordinaires	233054	25	4941	48
15) Contribution de divers fonds	46073	23		
16) Dévolutions (en vertu des lois sur l'aviticité et le droit du fisc aux dévolutions) . .	183324	36	4941	46
17) Revenus divers	3656	26		2
à transporter	21,223874	—	259294	26

	fl de conv.	kr.	Valeur de Vienne.	
Transport	21,223874	—	259294	26
V. Recettes extra-ordinaires .	2,473381	34	7071	53
18) Prix de domaines aliénés .	178287			
19) Diverses recettes extraord. .	26692	53	675	
20) Recettes passagères . . .	1,962480	22	638	53
21) Dotations restituées . . .				
22) Avances remboursées . .	258850	17		
23) Echange de monnaies . .	39052	45	5758	
24) Argent de l'étranger . .	8018	17		
	23,697255	34	266366	19

Dépenses.

Payements à la caisse centrale de Sa Majesté.

	fl de conv.	kr.	Valeur de Vienne.	
1) en argent comptant				
a) en général	7,235403	5		
b) dotation pour les caisses des mines etc.	1,105897			
2) Dotation pour la dette de l'état	303800			
3) „ „ la cour (à Bude)	128966	49		
4) „ „ le militaire (y compris les corps séparés, tels que le génie, les bombardiers etc.)				
a) en argent comptant . . .	2,986000			
b) en denrées provenant des domaines	396550	41		
5) Dotation pour la chambre financière (frais de l'administ. du pays à l'exception des tables des districts et des tribunaux pour les affaires d'échange)	1,648000			
6) Remboursement des droits sur les trentièmes, le sel, la lotérie, les postes et messageries, les prébendes ecclésiastiques, les dévolutions et la soie. Est compris de même la dépense pour l'achat autrichien de tabac, c.-à-d. le prix de 340000 quintaux de tabac qui est énuméré dans les comptes autrichiens dans la recette ; en tout	9,204118	45	160888	15
à transporter	23,008736	20	160888	15

	fl. de conv. kr.	Valeur de Vienne.
Transport	23,008736 20	160888 15
7) Dépenses extraordinaires . .	10146 48	541 48
Dépenses passagères.		
8) Avances faites à d'autres caisses de l'état	187574 26	
9) Autres avances	252437 20	
10) Echange de monnaies . . .	2303 12	97631 50
total	23,461198 6	259061 53

La dette de l'état

se divise A) en dette portant intérêt

1) l'ancienne, en papier-monnaie (Wiener-Wæhrung),
2) la nouvelle dont les intérêts sont payables en argent de conv.,

B) et en dette non-portant intérêt c.-à-d. en papier-monnaie. En 1816 on en avait émis une somme de 630 millions de florins, qui à la fin de 1839 se trouvait réduite à $13\frac{1}{2}$ millions.

On fait monter le total de la dette (Tegoborski, 1842) à la somme de 970,000000 fl.

Jusqu'en 1817 il y avait des fonds d'amortissement pour les différentes parties de la dette. Ces fonds ont depuis lors été confondus en un seul et le fonds d'amortissement général, doté à cette époque d'une partie des contributions à payer par la France et de suppléments annuels (jusqu'en 1829), subsiste maintenant des intérêts de toutes les obligations mises hors de circulation et du produit de la vente des domaines de l'état. Lors de sa fondation le capital était de 50,135627 fl. de conv.

Un résumé des finances autrichiennes pendant les années de 1831 à 1847 détaille le mouvement des emprunts et de leurs remboursements comme suit:

fl. L'état reçut en argent comptant

3,977000 empr. à 4 p. c. de 1830 à 97 p. c. (le reste payé en 1831).
21,068000 „ „ 5 „ „ 1831 „ 80 „ 1831 et 1832,
48,000960 „ „ 5 „ „ 1832 „ 84 „ 1832 et 1833,
35,900000 „ „ 5 „ „ 1833 „ $88\frac{1}{2}$ „ 1833 et 1834,
25,000000 loterie, empr. de 1834 pari 1834 et 1835 à 5 p. c.,
30,000000 empr. à 3 p. c. de 1835 à 75 p. c. 1839 et 1840,
30,000000 loterie, empr. de 1839 pari de 1839 à 1841 à 4 p. c.

193,945960 fl. à transporter.

193,945960	fl. Transport.
40,000000	empr. à 5 p. c. en 1841 à 102 p. c. de 1841 à 1843,
43,200000	» » 5 » » 1843 » 106 » » 1843 à 1846,
11,312000	» » 5 » » 1847 » 103 » en 1847,
7,450228	» à 5 p. c. obligations vendues de 1831 à 1833 à des cours différents,
7,016000	vente d'inscriptions sur le „Monte" lombardo-vénitien,
5,000000	billets à 4 p. c. de plusieurs maisons de commerce solidairement responsables qui ont été escomptés par la banque,
12,585898	billets sur un achat d'argent non-monnayé, escomptés par la banque,
55,000000	billets de la caisse centrale à l'ordre de la banque à 4 p. c.
44,979000	lettres de change de la caisse centrale à l'ordre de la banque et de particuliers à 4 p. c.,
8,921307	billets de la banque émis à Vienne, Prague, Gratz, Brunn et Léopol payés par des particuliers contre 3 p. c.
429,410393	total, dont il faut déduire
6,085585	la recette ayant été dépassée par la dépense de 1831 à 1835 de 44,816942 fl.; tandis qu'en 1847 la recette s'est montée de 38,731357 fl. plus haut que la dépense.
	Reste comme ci-dessus.
423,324808	Montant total des emprunts.

De cette somme on a employé à l'amortissement de la dette nationale

23,955557	obligations à 6 et 5 p. c. mises hors de cours, 1831 à 1835,
27,295431	obligations en valeur de Vienne à 6, 5 et 4½ p. c. abolies au sort de 1836 à 1847,
16,536135	obligations remises à la banque (à 4 p. c. d'intérêts) pour retirer le papier-monnaie, en valeur de Vienne, de 1844 en 1847,
4,313787	rachat des obligations ne portant pas d'intérêt — ; les unes et les autres de ces deux dernières espèces d'obligations devant être retirées selon les arrangements fixés d'avance,
72,100910	fl. à transporter.

72,100910 fl. Transport.

75,062532 rachat de la dette plus récente à intérêt, en monnaie de conv., puis de l'ancienne en valeur de Vienne par le fonds d'amortissement, effectué par la voie de la bourse de 1831 à 1847,

19,101504 abolition de la dette lombardo-vénitienne par le „Monte" lombardo-vénitien, de 1831 à 1847,

95,626270 emprunts opérés par la loterie (capital et gains) remboursés de 1831 à 1847,

5,000000 rachat de billets de solidarité escomptés par la banque (v. ci-dessus), en 1832,

12,585898 dit de billets sur l'achat d'argent non-monnayé escomptés par la banque (voir ci-dessus), 1832,

20,000000 rachat de billets de la caisse centrale à l'ordre de la banque à 4 p. c. 1833 et 1834,

10,000000 de dits à 3 p. c., 1842 et 1843,

34,600000 de lettres de change en faveur de banquiers et de particuliers à 4 p. c. 1832 à 1847.

344,077114 total.

	fl.
On voit que depuis 1831 la somme totale des emprunts s'est montée à	429,410393
dont il faut déduire les sommes restituées . . .	344,077117
de manière que le résultat est une augmentation de la dette nationale de	85,333279
Il faut cependant tenir compte de	74,357785

qui ont été employés à porter du fruit à l'état,

Savoir: 3,260322 fl. à payer des capitaux pour le dédommagement de taxes (impôts de consommation) de 1842 à 1847,

46,897463 fl. pour la construction de chemins-de-fer par l'état,

24,200000 fl. pour l'achat d'action aux chemins-de-fer entrepris par des particuliers.

Somme comme ci-dessus, ensorte que la vraie augmentation de la dette n'est que de 10,975494 fl., qui se compose de

6,085585 fl. surplus de la recette de capitaux en comparaison de l'abolition de dettes,

4,889909 fl. déficit du budget (v. ci-dessus).

Les déficits de 44,816942 fl. conv. (v. ci-dessus) se datent des années de 1831 à 1835, puis de la cherté des vivres en 1847;

dans celles-là c'était la préparation pour les cas de guerre devenue indispensable ensuite des révolutions, en 1847 c'étaient les prix élevés pour l'entretien de l'armée qui en étaient les causes.

Armée en 1847.

	en paix.	en guerre.
Grand-état major	**728**	**931**
Gardes	**666**	**666**
Infanterie *)	**314912**	**489240**
43 rég. d'inf. allemande etc. de ligne (dont 2 de la Basse-Autr., 2 de la Haute, 1 de l'Autr. intérieure, 1 de la Styrie, 1 silésien, 3 illyriens, 4 moraves, 8 bohémiens, 13 de la Galicie, 4 de Venise, 4 de Lombards	153166	266445
15 rég. d'inf. hongroise de ligne y compris 2 de la Transylvanie	66510	86385
20 bat. de grenadiers dont ordinairement 5 stationnés à Vienne, 3 à Prague, 4 en Italie, 2 à Brunn, 1 à Olmutz, 2 à Léopol, 1 à Hermannstadt, 1 à Trieste, 1 à Bude	20340	20340
18 rég. de milices des frontières, y compris le bataillon illyr. et celui du Banat	46842	84720
1 bat. de Czaïkistes	1297	2049
1 rég. de chasseurs tyroliens	5459	5459
12 bat. de chasseurs dont 2 autrichiens, 1 de l'Autr. intér., 2 moraves, 3 bohémiens, 1 galicien, 2 lombardo-vénitiens	15336	17880
6 bat. de garnison	5962	5962

---

*) Xylander (Armée de la Confédération-Germanique) indique la force de l'infanterie autr. à 341963 hommes, compris dans 289 bataillons et 1568 compagnies. Il détaille comme suit:

85 rég. de ligne en 194 bat. de ligne et 20 de grenad.	233461	hommes.
les 1ers bataillons des 35 rég. des pays héréditaires (à 4 compagnies)	31010	»
18 rég. nationaux des confins	48684	»
1 bat. de Zaïkistes (en serv. sur le Danube)	1297	»
1 rég. tyroliens d'infanterie impériale	5459	»
12 bat. de chasseurs	15336	»
5 bat. de garnison et 2 de cordon	6716	»

Cavalerie	48842	64560
8 rég. de cuirassiers, 1 de la Haute-, 1 de la Basse-Autr., 1 de l'Autr. intér., 1 morave et 4 bohémiens	8216	10352
6 rég. de dragons, 1 de la Haute- et de la Basse-Autr., 1 de l'Autr. intér., 1 morave, 1 boh. et 4 galiciens	6162	7764
7 rég. de chevaux-légers, 1 autr., 3 bohém., 2 galiciens, 1 italien	10626	14308
12 rég. de hussards hongrois	17766	23960
4 rég. d'ulans	6072	8176
Artillerie	25675	
1 corps de bombardiers	1074	
1 corps d'artificiers	1000	
5 régiments d'artilleurs de campagne . .	18665	
1 commissariat d'artillerie	465	
Artillerie des places distribuée en 15 districts	4471	

Corps particuliers.

Le corps du génie avec 32 compagnies d'ingénieurs, de mineurs et de sapeurs (2167 h.).

L'état-major du grand-maître des logis avec un corps de pionniers en 3 bat. (4384 h).

1 rég. de gensd'armes à pied et à chev. dans le roy. de Lombardie (3020 h.)

Le département des remontes et haras (3000 h.).

L'administration pour l'équipement des troupes (1500 h.).

Le corps du train (4000 h. et 6000 chevaux).

La commission des équipages de pont avec un bataillon de pontonniers.

Marine.

La marine se compose d'un corps d'artillerie, d'un corps de génie, d'un corps de matelots et d'un bat. d'inf., et compte

3 frégates, 2 corvettes, 5 briggs, 1 bâteau-à-vapeur, 2 goëlettes, 8 chaloupes canonnières, 19 péniches.

Ne sont pas compris dans ce nombre la frégate Minerve et le bâteau-à-vapeur Marianne, celle-là en construction, celle-ci en réparation au chantier, ni non plus les 3 corvettes Caroline, Véloce et Clémence, puis les 3 briggs Triton, Pylade et César et le petit bâteau-à-vapeur pour le transport des voyageurs etc., ni enfin 12 chaloupes-à-canon et les petits bâteaux pour la défense des lagunes, tous ces vaisseaux ayant été laissés à Venise lors de la capitulation du 22 mars. Sont aussi omises les 3 péniches amenées plus tard aux Vénitiens par leurs officiers.

BADE.

(Rédigé le 31 juillet 1848.)

Etat civil.

I. Le ministère d'état sous la présidence de S. A. R. le Grand-Duc. Membres —: les chefs des dép. du ministère; le cons. pr. de 1ère cl. Dr. Fréd. *Nebenius* (président du conseil d'ét.); le cons. d'état Charles *Mathy*.

II. Ministère de la maison grand-ducale et des affaires étrangères —: le min. d'état Alex. *de Dusch*. — Direction des postes et des chemins-de-fer —: le cons. int. de lég. Léopold *de Mollenbec*.

III. Min. de la justice —: cons. d'état Alexandre *de Soiron* (à présent vice-président de l'assemblée nationale d'Allemagne), prés. — Cour supér. de justice à Mannheim —: le cons. int. act. Baron *de Stengel*, juge de la cour suprême; chancelier —: Charles *Authenrieth;* vice-chancelier —: Antoine *Stabel* (avec le rang de juge aulique). Cours de justice:
   - à Constance —: le juge aulique Charles *Kieffer*, juge aulique.
   - à Fribourg —: François-Xavier *Litschgi*, juge aulique; Albert *Woll*, directeur.
   - à Rastatt —: Joseph *Obkircher*, juge aulique; le doct. Antoine *Christ*, directeur.
   - à Mannheim —: Jean-Népom. *de Kettenacker*, juge aulique; Anselme-François *Kirn*, directeur.

IV. Ministère de l'intérieur —: le cons. d'état Jean-Baptiste *Bekk*, président; Charles *Brunner*, directeur.
   - Conseil supérieur de l'église évangél. —: Charles-Louis *Bœhme*, directeur.
   - Conseil supérieur de l'église cath. —: le cons. int. de 3ème cl. Ferd. *Siegel*, directeur.
   - Direction de la police des forêts —: Ferd. *Bajer*, dir.
   - Direction générale des travaux hydrauliques et des chaussées —: le cons. pr. de 3ème cl. Adolphe Baron *Marschall de Bieberstein*, directeur.
   - Commission pour les aff. de santé —: le cons. int. de 3ème cl. et médecin de S. A. R. le Gr.-Duc, Dr. Franç.-Joseph *Bils*, directeur.
   - Archives-gén. de l'état —: archiviste int. Dr. François *Mone*, préséant.
   - Gendarmerie —: le colonel Henri *de Renz*, commandeur.

V. Ministère des finances —: le cons. d'état Charles *Hoffmann*, président.
Direction des forêts et des mines de la couronne —: Auguste *Ziegler*, directeur.
Chambre des domaines de la couronne —: Charles-Louis *Beger*, dir.
Direction des tailles —: Dr. Philippe-Louis *Seltzam*, directeur.
Direction des douânes —: . . . , dir.
VI. Ministère de la guerre —: le major-gén. Fréd. *Hoffmann*, président. — Tribunal sup. de la guerre —: l'auditeur-gén. Dr. *de Jagemann*, président.
VII. Chambre sup. des comptes —: Jean-André *Schippel*, président.

Régences des cercles.

Cercle du lac de Constance (Constance) —: le cons. int. de lég. Jean-Népomuc *Fromherz*, chargé provisoirement de la direction de la régence.
ercle du Haut-Rhin (Fribourg) —: le cons. int. de 3e cl. A. Baron *Marschall de Bieberstein*, directeur de rég., curateur de l'université de Fribourg et Min.-Rés. près la conf. suisse.
Cercle du Rhin-moyen (Rastatt) —: le cons. pr. de 2de cl. Fréd.-Chrétien *Rettig*, direct. de régence.
Cercle du Bas-Rhin (Mannheim) —: le conseiller int. de rég. George *Schmidt*, chargé de la direction de la régence.

Etat militaire.

Adjudants du Grand-Duc —: le lieut.-gén. Charles Baron *de Lasollaye*, adj.-gén., gouverneur de la forteresse fédér. de Rastatt; le colonel Baron *de Seldeneck*, aide-de-camp de la cav.; le colonel George *Krieg de Hochfelden*, aide-de-camp de l'inf.
Corps d'armée. Commandeur —: S. A. gr.-duc. le Margrave *Guillaume* de Bade, gén. et chef du 3e rég. d'inf.
Grand-maître des logis —: le major-gén. Baron *de Fischer*, chef.
Division d'infanterie. Divisionnaire —: S. A. gr.-duc. le Margrave *Maximilien* de Bade, lieut.-gén. et chef du 1er rég. de drag. 1ère brigade: Commandeur —: le maj.-gén. Antoine *Schwartz*. 2de brig.: Command. —: le maj.-gén.

Guill. *de Clossmann*, command. de la forteresse fédérale de Rastatt.

Brigade de caval. Brigadier —: le major-général Guill. Baron *Gayling d'Altheim.*

Brigade d'artillerie. Commandeur —: le colonel George *Schuberg.*

Maison du Grand-Duc.

Grand-maître de la cour —: Charles-Chrétien Baron *de Berckheim*, cons. int. act. et ancien min. d'état.

Grand-maréchal de la cour —: François-Xavier *de Duboys de Gresse.*

Grand-chambellan et intendant des domaines de la cour —: Alexandre Comte *Broussel.*

Vice-grand-écuyer —: Guillaume Baron *de Seldeneck*, col. et aide-de-camp.

Maréchal de la cour —: Ernest Bar. *Gœler de Ravensbourg.*

Intendant des collections d'art, de la musique et du théâtre de la cour —: Joseph Baron *d'Auffenberg.*

Ecuyer —: Louis Baron *Schilling de Canstatt*, ancien maj.

Intendance-gén. de la cour —: *du Duboys de Gresse*, président; le Comte *Broussel;* le Baron *de Seldeneck;* le Baron *d'Auffenberg;* le Baron *de Gœler;* Charles-Jos. *de Gulath-Wellenbourg*, chamb. et réf. int.; le cons. de la chambre domaniale *Stahl.*

Corps diplomatique à Carlsrouhe.

Autriche —: Rodolphe Comte *Apponyi I*, E. e. et M. pl. (de même près la cour gr.-ducale de Hesse); le Baron *de Testa*, secr. de lég.; Charles *Jæger*, att.

Bavière —: . . . .

Belgique —: le Comte Camille *de Briey*, E. e. et M. pl. (v. Emp.-Germanique).

France —: Armand *Lefevre*, chargé de la gestion des affaires de la légation.

Grande-Bretagne —: Sir Alexandre *Malet*, Bt., E. e. et M. pl. (à Stuttgart); Augustus *Craven*, secr. de lég. (à Carlsrouhe); Lord Augustus *Loftus*, att.

Hanovre —: . . . .

Pays-Bas —: le cons. de lég. Théodore-Jean *Travers*, MR. et CG. (à Mannheim).

Prusse —: Baron Sigismond *d'Arnim*, secr. de lég.

Russie —: le cons. d'état et chamb. *d'Ozéroff*, ch. d'aff.

Wurtemberg —: le chamb. et cons. de lég. Baron *de Wachter*, provisoirement chargé des aff.

Notices statistiques.

Cercles.	Milles carrés.	Bailliages.	Communes.	Habit. le 1er déc. 1843.
Cercle du Lac . . .	61½	18	376	191900
Cercle du Haut-Rhin .	78	18	448	351200
Cercle du Rhin-moyen	77	21	389	449200
Cercle du Bas-Rhin .	62	22	382	342900
	278½	79	1595	1,335200

En décembre 1846 la population de 1,349930 h. comprenait 897040 Cath., 427817 Protestants, 1510 Mennonites, 305 Moraves et 23258 Juifs.

Finances.

Les recettes ainsi que les frais d'administration ont été évaluées pour les deux années comprises de 1846 et 1847 à

Recette. fl. du rhin	Frais d'administration. fl. du rhin.			
164576	98170	ministère de la justice, maisons de détention,		
625716	162242	ministère de l'intérieur,		
32,244048	12,043804	» des finances,		
		2,973394	1,502044	domaines,
		3,530674	1,518548	forêts,
		1,974346	1,727206	mines et usines,
		5,517948		biens-fonds, maisons et industrie,
		297056		sur les personnes,
		156		rentrées et gains sur les dettes passives,
		3,849630	1,607148 (pour les articles de biens-fonds à diverses)	octroi, droits sur les boissons,
		2,234416		droits des tribunaux et de la police,
		222380		droits des tribunaux forestiers,
		11534		droits des ponts,
		88048		diverses,

	2,711838	793318	salines,
	5,774168	1,812010	péages,
	2,867236	2,869852	monnaie,
	191224	213678	administr. génér.,
41162			ministère de la guerre,
33,075502	12,304216		

12,304216 frais d'administration.

20,771286 Produit net. Ajoutez :
4,006098 accordés sur les fonds du budget.

24,777384 Total.

Dépenses effectiv. de l'état dans les ann. de 1846 et 1847 comprises.

1,901187	ministère d'état (maison gr.-ducale 1,760247 fl., états représent. du pays 87380 fl., cabinet, ministère d'état),
253800	ministère de la maison gr.-duc. et des affair. étrang.,
1,399709	ministère de la justice,
7,519468	» de l'intérieur,
3,777784	» des finances (y compris 2,171471 fl. affectés aux intér. et à l'amort. de la dette publ.),
4,007462	» de la guerre,
18,859410	

Dépenses extraordinaires.

Nouveaux crédits.	Crédits antérieurs.	Crédits (accordés par les autor. supr. d'administration).	
20767			ministère d'état,
2000	2367		» de la maison gr.-ducale et des affaires étrangères,
943687	87791		ministère de la justice,
1,203011	229299	49061	ministère de l'intérieur,
274492	56843	23911	» des finances,
330591	63040		» de la guerre,
2,774548	389340	72972	Total 3,236860 fl.

24,777384 produit net de la recette avec suppléments.
22,096270 dépeuse, savoir 18,859410 fl. dépense ordinaire,
et 3,236860 » » extraordinaire.

2,681114 excédant affecté aux dépenses extraord. de la période financière suivante.

Le budget d'exercice		
offrait le 1 janv. 1846		9,058299
savoir excédants en caisse	1,272543	
provisions	1,509118	
arriérés actifs	6,522540	
	9,304201	
desquels il faut déduire dettes passives	245902	
Dépense extraord. pour 1846 et 1847	. . .	4,006099
dont l'admin. financ. eut à disposer en 1846 et 1847 etc.		5,052200

Les budgets spéciaux pour ces deux années offrent les chiffres suivants:

	Recette.	Dépense.
administration des postes	2,088980	1,505104
exercice des chemins-de-fer	3,871451	2,025691
acquisitions de matériaux pour ce service		1,026000
constructions de chemins-de-fer . . .		8,050741
intérêts et amortissement des emprunts faits pour les constructions *)	14,961494	14,961494
caisse des bains	110900	110900

La dette se montait, 1 juillet 1839 à . . .		30,696737 fl.
dont étaient dûs:		
a) à la caisse privée de la famille grand-ducale	12,594556	
b) à d'autres créanciers	18,102181	
elle s'élevait 1844 à		27,271434 fl.

*) Emprnnt du 18 mars 1845 14 millions fl. à $3\frac{1}{2}$ p. C. négocié à 10 fl. 38 kr. au dessus du pair.

Bavière.

(Rédigé le 24 juillet 1848.)

Conseil d'état.

Ensuite d'une ordonnance royale du 18 nov. 1825, le conseil d'état, cette première autorité consultative, est composée, — sous la direction immédiate du Roi, — du Prince royal, dès qu'il est majeur; des Princes majeurs de la maison royale en ligne directe, quand ils sont présents dans la capitale, et que le Roi juge à propos de les y appeler; des ministres à portefeuille; du feld-

maréchal; de six conseillers d'état nommés par le Roi, et d'un secrétaire-général. Voici la composition actuelle du couseil d'état.

Sa Majesté le *Roi*,
S. A. R. le Prince *Luitpold;*
S. A. R. le Prince *Adalbert;*
S. A. R. le Prince *Charles;*
les ministres à portefeuille;
les conseillers d'état, Jean-Baptiste *de Sturmer*, Maximilien Baron *de Pelkhofen;* 'Bernard-Louis-Fréd. *de Voltz;* Frédéric-Charles-Joseph Baron *de Strauss;* Maurice *de Weigand;* Charles-Fréd. *de Roth.*

Ministère.

1. Chef du ministère d'état de la maison roy. et des aff. étrang. —: Othon Comte *de Bray.*
2. Chef du ministère d'état de la justice —: Charles-Fréd. *Heintz.*
3. Chef du ministère d'état de l'intérieur —: Gottlieb Baron *de Thon-Dittmer.*
4. Chef du ministère d'état de l'intérieur, pour les affaires du culte et de l'iustruction —: Hermann chev. *de Beisler.*
5. Chef du ministère d'état des finances —: Gustave Baron *de Lerchenfeld.*
6. Ministre de la guerre —: le major-gén. Charles *Weishaupt.*

Conseillers du ministère.

1. Min. d'état de la maison roy. et des aff. étr. —: Daniel-Gustave *de Bezold;* Louis *de Coulon;* Dr. Sébastien *Daxenberger.* — Guill. *Weber;* François-de-Paula *Auer;* Dr. Joseph *Rappel*, secrét.-gén.
2. Min. d'état de la justice —: Charles-Barthol. *de Lehner;* Laurence-Magnus *Hauck*, en même tems secrét.-gén.; François-Xavier *Molitor.*
3. Ministère d'état de l'intérieur —: Guillaume *Benning;* Jean-George-Martin *de Roth;* Dr. Fréd.-Benoît-Guill. *de Hermann;* Fréd. Baron *de Du Prel;* Théodore *de Zwehl;* François *Dillis;* Benno-Henri *Pfeuffer.*
4. Ministère d'état de l'intérieur pour les affaires du culte et de l'instruction. Cons. de ministère —: Jean-Bapt. *Mehrlein;* Dr. Fréd. *Faber;* Aug.-Fréd. *Hœnlein;* Max. *Neumayr;* Fréd.-Hector Comte *de Hundt.* — Cons. supér. ecclésiastique et des écoles —: le chanoine (Collegiat-Stiftscanonicus) —: Jacques *Wifling.*

5. Ministère d'état des finances —: le cons. int. supr. des forêts Joseph *de Thoma;* Henri *Gietl*, secr.-gén.; l'inspect. supr. des forêts Albert *de Schoultze;* Charles *de Kleinschrod;* Charles-Aug. *de Friederich;* Dr. Aug. *Bouchner;* le procureur-gén. Dr. Michel *Gartner;* George *de Sperl;* Louis Baron *de Bruck;* le procureur-gén. Jean-Baptiste *Graf;* Dr. Joseph *Aschenbrenner.*
6. Ministère de la guerre —: 1ère section —: le secrét.-gén. Phil. *Uebersetzig;* 2de section —: le lieut.-gén. Frédéric Baron *de Hertling.* — l'auditeur-gén. Dr. Joseph *Policzka.* — 3ème section —: . . . . — 4ème section —: . . . . — 5ème section —: le médecin de l'état-major Dr. Frédéric *Handschuch.* — 6ème section —: Nép. *de Soutner*; directeur-gén. de l'administration: le cons. du ministère Paul *Hubel.*

Secrét. du cabinet de S. M. le Roi Maximilien —: Dr. Max Auguste *de Schilcher.*

Secr. du cabinet de S. M. le Roi Louis —: le cons. int. *de Kreutzer.*

Présidents des régences départementales.

De la Haute-Bavière (Munich) —: Bernard Baron de Godin.

de la Basse-Bavière (Landshout) —: Jean-Baptiste de Zenetti.

du Palatinat (Spire) —: François Alwens.

du Haut-Palatinat et de Ratisbonne (Ratisbonne) —: Fréd. Baron de Zu-Rhein.

de la Haute-Franconie (Bayreuth): Melchior de Stenglein.

de la Franconie-moyenne (Anspach) —: Charles Baron de Welden.

de la Basse-Franconie et d'Aschaffenbourg (Wurzbourg) —: Léopold Comte de Fugger-Glœtt.

de Souabe et de Neubourg (Augsbourg) —: Dr. Antoine de Fischer.

Président de la cour sup. d'appel.

Cour sup. d'appel, en même tems cour de cassation pour le Palatinat —: le cons. d'état Charles Baron *de Gumppenberg.*

Présidents des tribunaux d'appel.

Haute-Bavière (Freysing) —: Henri-Arnold Baron *von der Becke.*

Basse-Bavière (Passau) —: Frédéric Baron *de Wulffen.*

Palatinat (Deux-Ponts) —: George-Henri *Schnell de Schnellenbuhl.*

Haut-Palatinat etc. (Amberg) —: Joseph *d'Allweyer.*
Haute-Franconie (Bamberg) —: George Edler *de Silberhorn.*
Franconie-moyenne (Eichstædt) —: Dr. Simon *de Haller.*
Basse-Franconie (Aschaffenbourg) —: Charles-Barthol. *de Lehner.*
Souabe et Neubourg (Neubourg) —: Charles Baron *de Stengel.*

Grands dignitaires de la couronne.

Grand-maître de la couronne —: Louis Pr. *d'Oettingen-Oettingen et d'Oettingen-Wallerstein.*
Grand-chamb. de la couronne —: Jean-Aloïs-Antoine Pr. *d'Oettingen-Oettingen et d'Oettingen-Spielberg.*
Grand-maréchal de la couronne —: . . . .
Grand-maître des postes royales —: Maximilien Pr. *de Tour et Taxis.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maître —: le cons. de l'empire Cajetan Comte *de Sandizell.*
Grand-chambellan —: Jean-Népomuc Baron *de Poyssl.*
Maréchal de la cour —:
Vice-Grand-écuyer —: Guill. Baron *de Freiberg.*
Capitaine-gén. des gardes-du-corps (Hartschiere) —: le lieut.-gén. et adjudant-gén. Chrétien Baron *de Zweybrucken.*
Intendant de la cour pour la musique —: François Comte *Pocci.*
Grand-maître des cérémonies —: Edouard Comte *d'Yrsch.*

Corps diplomatique et Consuls à Munich.

Amérique, Etats-Unis —: Charles *Obermayer*, C. (Augsbourg); Philippe *Geisse*, C. (Nuremberg).
Autriche —: . . . ., E. e. et M. pl.; le cons. de lég. Adolphe Baron *de Brenner-Felsach*, ch. d'aff.; Ferd.-Rodolphe *Zwierzina*, secr. de lég.; Ladislas Comte *Karnice-Karnicki*, secr. de lég.
Bade —: le chamb. et cons. privé de lég. Louis Baron *de Rudt de Collenberg-Bœdigheim*, MR.
Belgique —: George *Platner*, C.
Etats-Romains —: le Cte Charles *Sacconi*, Internonce; le chanoine Clément *Fares*, secrét. de la nonciature.
France —: *Klein*, ch. d'aff.; Théodore *Rocher*, aspirant diplomatique.
Grande-Bretagne —: John Ralph *Milbanke*, E. e. et M. pl.; Stephen-Henri *Sulivan*, secr. de lég.; Congrève Walter *Lonsdale*, attaché.

Grèce —: Charles *de Vogel* à Ascholding, C.
Hanovre —: Ernest-Jules-George *von dem Knesebeck*, ch. d'aff.
Hesse électorale —: le secr. de lég. Alexandre *de Baumbach*, ch. d'aff.
Hesse-grand-ducale —: . . . .
Pays-Bas —: Jonkheer J. C. *Gevers*, MR. (de même près la cour de Wurtemberg, rés. à Stuttgart). — le Chev. Th. J. *Travers*, CG.; Charles *Meyer*, C. (à Nuremberg).
Prusse —: le chamb. et cons. de lég. Henri-Fréd.-Philippe *de Bockelberg*, E. e. et M. pl.; le chamb. et cons. de lég. Charles-Fréd.-Jules *de Nagler*, secr. de lég.
Russie —: le cons. int. et chambellan Dimitri *de Severin*, E. e. et M. pl.; le cons. d'état Louis *de Viollier*, 1er secr. de lég.; le Baron Charles *d'Uexkull-Gullenband*, 2d secr. de lég.; le cons. de collégé Adolphe *de Martini*, att.
Sardaigne —: le chambellan Fabio Marquis *Pallavicini*, E. e. et M. pl. (en même tems près la cour roy. de Saxe); Christophe Marquis *Quesada de San Saturnino*, cons. de légation.
Saxe (roy. de) —: Adolphe-Charles Cte *de Hohenthal*, ch. d'aff.
Saxe-Cobourg-Gotha —: le conseiller de lég. François *d'Elsholtz-Blomering*, ch. d'aff.
Saxe-Meiningen —: le cons. pr. act. Albert *Vahlkampf*, MR.
Saxe-Weimar —: Hermann *de Kraft*, C.
Suède —: le chamb. Charles Baron *de Hochschild*, E. e. et M. pl.; le chamb. Baron Frédéric *de Wedel-Jarlsberg*, ch. d'aff.
Wurtemberg —: le cons. int. de lég. et chamb. Ferdinand Comte *de Degenfeld-Schomberg*, E. e. et M. pl.; le Baron *d'Ow*, secrét. de lég. — Joseph *de Hirsch*, C.

Notices statistiques.

Cercles.	Surface en milles c. géogr.	Population le 31 déc. 1846.			
		Nombre des habitants	d'après l'âge au dessus de 14 ans	d'après l'âge au dessous de 14 ans	nombre des familles.
Haute-Bavière	311,14	*)705544	534458	171086	155868
Basse-Bavière	194,38	543709	402207	141502	119746
Palatinat . .	105,64	608470	393184	215286	125198
Haut-Palatinat et Ratisbonne	174,58	467606	336039	131567	105688
Haute-Francon.	127,35	501163	346659	154504	121234
Francon.-moy.	137,72	527866	380397	147469	115456
Basse-Francon. et Aschaffenb.	169,54	592080	421983	170097	130435
Souabe et Neubourg . .	173,95	558436	410156	148280	131995
	1394,3	4,504874	3,225083	1,279791	1,005620

*) Munich avec les fauxbourgs 113384 hab.

Cercles.	Population le 31 déc. 1846.				
	Habit. du sexe: mâle	Habit. du sexe: féminin	d'après l'état: civils	d'après l'état: militaires	Total.
Haute-Bavière	352028	353516	684319	21225	705544
Basse-Bavière	267445	276264	538713	4996	543709
Palatinat . .	301143	307327	599906	8564	608470
Haut-Palatinat et Ratisbonne	224572	243034	461755	5851	467606
Haute-Francon.	243835	257328	495115	6048	501163
Francon.-moy.	255555	272311	521487	6379	527866
Basse-Francon. et Aschaffenb.	290051	302029	583076	9004	592080
Souabe et Neubourg . . .	267845	290591	548941	9495	558436
	2,202474	2,302400	4,433312	71562	4,504874

Cercles.	Population d'après la confession. En 1840.				
	Cath.	Protest.	Réform.	d'autres confess. chrét.	Israëlites.
Haute-Bavière .	660618	10147	436	625	1528
Basse-Bavière .	515482	2020	5	33	15
Palatinat . . .	241176	311225	—	3340	15396
Haut-Palatinat et Ratisbonne . .	414848	35711	83	140	1062
Haute-Franconie	204126	270110	197	8	6568
Franconie-moy.	103021	390902	681	14	11377
Basse-Franconie et Aschaffenbourg	463944	91119	227	443	16451
Souabe et Neubourg	457479	69982	1138	233	6891
	3,060694	1,181216	2717	4836	59288

Cinquième époque financière de 1843 — 1849.

D'après le rapport du ministre d'état des finances, fait à la chambre des députés (Gazette univ. d'Augsbourg du 23 juin 1843), la recette et la dépense présentent les chiffres suivants :

Recette annuelle.

	fl. prod. net.	fl. prod. brut.
Impôts directs	6,361254	6,540332
Impôts indirects	12,536172	14,355269
Droits de la couronne	3,859242	12,210440
Domaines	8,776623	13,049298
Impôts particuliers	64826	73312
Revenus divers	138290	138816
	31,736407	46,367467
Excédants de la quatrième époque financière 1836 — 1842 incl., de plus ceux de la cinquième, évalués annuellement à	300000	
	32,036407	31,736407
Frais de perception et d'administration .		14,631060

Dépenses.

	fl.
Dette publique	8,746294
Maison royale	3,204957
Conseil d'état	72000
Assemblée des états représentatifs	46500
Ministère de la maison royale et de l'extérieur	480000
" de la justice	389789
" de l'intérieur	888638
Tribunaux provinciaux, du ressort commun des ministères de la justice et de l'intérieur	57902
Ministère des finances	755780
Institutions publiques	3,878947
Suppléments aux caisses provinciales	3,920845
Armée	7,319976
Constructions	126065
Pensions accordées aux veuves et orphelins des employés d'état	448714
Chemins-de-fer	1,200000
Fonds de réserve	500000
	32,036407

Situation de la dette de l'état

au 1 octobre 1835 . . . . 130,860547 fl. 18 kr.
au 1 octobre 1838 . . . . 126,044611 " 3 "

Intérêts à payer

pour 1835 et 1836 . . . . 4,927799 fl. 36 kr
pour 1837 et 1838 . . . . 4,791487 " 29 "

Armée.

(V. les conting. fédéraux, VII corps d'armée.)

120 h. gardes, 1 comp.
60 " généraux, aides-de-camp etc.
44 " état-major-gén.
1875 " gendarmerie.
36688 " inf. de ligne, 192 comp, 32 bat., 16 rég., 8 brig.
4568 " chasseurs, 24 comp., 4 bat.
8386 " cavalerie, 48 escadr., 8 rég. (2 de cuirassiers et 6 de chev.-lég.), 4 brig.
5628 " artillerie avec ouvriers et train, 27 comp., 2 rég.
66 " corps de génie.
404 " pontonniers, sapeurs et mineurs, 4 comp.

57839 h. total, pied de paix. En outre 4 comp. de vétérans.

En cas de guerre on forme des dépôts pour les rég. d'infanterie et de cavalerie. En outre il y a pour chaque rég. d'inf. et d'artillerie 2 bat. de réserve, pour chaque bat. de chasseurs et de cavalerie 1 division de réserve sur les listes, qui se complètent des soldats congédiés. Enfin il existe une landwehr organisée et armée — en deux levées.

Belgique.

(Rédigé le 24 juillet 1848.)

Conseil des ministres.

Constant *d'Hoffschmidt*, ministre des aff. étrangères.
De Haussy, ministre de la justice.
Charles *Rogier*, ministre de l'intérieur.
Rolin, ministre des travaux-publics.
Le lieut.-gén. Baron *Chazal*, ministre de la guerre.
Frère Orban, min. des finances.

Ministres d'état.

(Les ministres d'état n'ont pas, en cette qualité, entrée au conseil.)
Comte *de Theux de Meylandt.*
Félix Comte *de Mérode.*
Félix-Amand Comte *de Muelenaere*, gouv. de la prov. de la Flandre occidentale.
Le lieut.-gén. Comte *Goblet d'Alviella.*
Le lieut.-gén. L.-A.-P. Baron *Evain.*
J.-B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. à Berlin.
Baron Edouard *d'Huart.*
Edouard *Mercier.*
Charles *Liedts*, gouv. de la prov. de Brabant.

Secrétaires-généraux des différents ministères.

Affaires étrangères —: Constant *Materne.*
Justice —: Baron *de Crassier.*
Intérieur —: *Stevens.*
Travaux-publics —: C. *Bareel.*
Guerre —: *Nicaise.*
Finances —: *van Caillie.*

Maison du Roi.

Grands-officiers de la couronne.

Charles Comte *de Marnix*, maréchal de la cour.
Le lieut.-gén. Comte *de Hane de Steenhuyze*, Grand-écuyer et adjudant-gén., chef de la maison militaire.

Cabinet.

Jules *van Praet*, min. de la maison roy.

Liste civile.

Edouard *Conway*, intend. de la liste civile et secr. du Roi.

Maison militaire.

Le lieut.-gén. Cte *de Hane de Steenhuyze* (v. ci-dessus), adjudant-gén., chef.

Aides-de-camp —: le lieut.-gén. Comte *Goblet d'Alviella*, inspect.-gén. du génie et des fortifications.

le lieut.-général *de Liem*, inspecteur-gén. de l'artillerie.

le lieut.-général Baron *Prisse*, commandant la 2de division de l'armée.

le général-major Baron *Willmar*, Envoyé extr. et M. pl. à la Haye et à Hanover.

le lieut.-gén. Baron *Chazal*, ministre de la guerre.

le gén.-major *Anoul*, gouverneur-milit. de la résidence royale, commandant la gendarmerie.

le gén.-major *Brialmont*, aide-major-général.

le gén.-major *Du Pont*, commandant la 1ère brigade d'artillerie.

le gén.-major Cte *de Cruyckenbourg*, commandant la brigade de cuirassiers.

le lieut.-colonel du génie *de Lannoy.*

le gén.-major *Leboutte*, aide-de-camp honoraire.

le gén.-major de la garde civique *van Coeckelberghe*, aide-de-camp honoraire.

Maison de la Reine.

Dame d'honneur —: la Comtesse *de Mérode-Westerloo.*

Dames du palais —: la Baronne Emmanuel *de Hooghvorst;* la Comtesse *Vilain XIIII;* la Baronne *de Stassart;* la Baronne *van der Straten-Ponthoz.*

Maison du Duc de Brabant.

Aide-de-camp —: le major *d'Hanins de Moerkerke*, du 1er régim. des chasseurs carabiniers.

Gouverneurs des provinces.

Anvers —: T. *Teichmann.*

Brabant —: Charles *Liedts*, ministre d'état.

Hainaut —: *Demoriamé*, ad int.

Liège —: Baron *de Macar.*

Limbourg —: Baron *de Schiervel.*

Namur —: Baron Adolphe *de Vrière.*

Flandre-orient. —: *de Cock*, ad int.

Flandre-occid. —: Comte *de Muelenaere*, ministre d'état.
Luxembourg —: Jean *Smits.*

Corps diplomatique à Bruxelles.

Amérique-Centrale, voir Nicaragua.

Amérique, Etats-Unis du N. —: Thomas G. *Clemson*, ch. d'aff.

Autriche —: Edouard Comte *de Woyna*, chamb. imp.-roy. et feldmaréchal-lieut., E. e. et M. pl.; Chevalier *de Haymmerle-Hainthal*, secrét.; Cte de Hemricourt *de Grunne*, att.

Bade —: le chamb. et cons. de lég. Chrétien Baron *de Berckheim*, ch. d'aff.

Bavière —: le chamb. et cons. de lég. Maximilien Comte *de Marogna*, MR. (de même accrédité à la Haye).

Brésil —: le chev. José Maria *do Amaral*, ch. d'aff.; le chev. *de Macedo*, secrét.

Danemark —: le chamb. Edzard-Guillaume *de Coopmans*, ch. d'aff.

Deux-Siciles (Naples) —: le Baron *de Winspeare*, chargé de la gestion des affaires de la légation à Paris.

Espagne —: le chev. Don Diego *Desmaissières* Comte de la Vega del Pozo, Marquis de los Llanos de las Alguazas, chambellan et sénateur, E. e. et M. pl.; Don Ed. *Sancho*, secr. de lég.; Don *Romano y Rizos*, Don F. *de Zea y Navarro*, Don *Pizarro*, Don *Caballero*, Don F. *Sevilla*, attachés.

Etats-Romains —: Alexandre *Asinari*, des Marquis de St *Marzano*, archevêque d'Ephèse, nonce apostolique; Abbé *Baldassarri*, auditeur.

France —: *Quinette*, représentant du peuple, E. e. et M. pl.; *Serrurier*, secrét. de lég.; *Vessilier*, att.

Grande-Bretagne —: Lord *Howard de Walden et Seaford*, E. e. et M. pl.; Thomas Walther *Waller*, secr. de lég.; l'hon. Edouard *Erskine*, esq., att.

Hanovre —: le cons. de lég. George *d'Alten*, ch. d'aff. (à la Haye).

Hesse électorale —: *de Meibom*, secr. de lég. (de même à la Haye).

Hesse grand-ducale —: le cons. int. de lég. et maître des cérémonies Comte *de Gœrlitz*, E. e. et M. pl. (en même tems accr. près la cour de Cassel).

Nicaragua et Hondouras —: J. *de Marcoleta*, ch. d'aff. (en même tems accrédité à la Haye).

Pays-Bas —: le chamb. Adolphe Baron *Bentinck*, E. e. et M.

pl.; le Comte Jules *de Zuylen de Nyevelt*, ch. d'aff. ad int. — R. J. A. *Cenie*, CG. (Anvers).
Portugal —: Francisco *de Saldanha Oliveira e Daun*, MR. (en même tems accrédité à la Haye).
Prusse —: le cons. int. de lég. et chamb. Comte *de Seckendorff*, E. e. et M. pl.; le Comte Lazare *Henckel de Donnersmarck*, secrét. de lég.
Sardaigne —: le Cte Hermolas *Asinari di San Marzano*, E. e. et M. pl. (en même tems près la cour roy. des Pays-Bas); Marquis *Taliacarne*, secr. de lég.
Saxe royale — : le cons. privé act. Baron *de Kœnneritz*, E. e. et M. pl. (Paris); — C. G. *Rahlenbeck*, c.-gén.
Saxe-Weimar — : Jean-Henri-Chrét.-Guill. *Rahlenbeck*, c.-gén.
Suède et Norvège —: le chamb. Baron *de Wahrendorff*, ch. d'aff. (en même tems accrédité à la Haye).
Toscane —: le chamb. Chev. Simone Luigi *Peruzzi*, MR. (Paris).
Wurtemberg —: le général-major *de Fleischmann*, E. e. et M. pl. (Paris).

Renseignements statistiques.

Provinces.	Milles d'Allemagne.	Habitants le 1 janv. 1845.	Habitants le 15 oct. 1846.	Par mille carré.
Anvers	51,78	391113	406358	7848
Brabant	59,84	666793	690549	11543
Flandre occidentale	58,96	662140	642660	10916
Flandre orientale	54,64	803345	791616	14524
Hainaut	67,83	686256	715796	10553
Liège	52,73	431777	452603	8583
Limbourg	43,87	179014	185913	4238
Luxembourg	80,05	182728	186394	2328
Namur	66,21	255260	263430	3978
	535,91	4,258426	4,335319	8089

Finances.

Budget des recettes.

1847.	1848.	
18,359750 Fr.	18,359750 Fr.	contribution foncière.
9,149800 "	9,200400 "	" personelle,
3,003000 "	3,096500 "	" pour les patentes,
180180 "	180180 "	redevances sur les mines,
11,397000 "	11,577000 "	droits de douanes,
940000 "	920000 "	droit de consommation sur les boissons distillées,
4,800000 "	4,800000 "	accise sur le sel,
2,000000 "	2,000000 "	" " les vins étrangers,
200000 "	200000 "	" " " eaux-de-vie étrang.,
8,500000 "	8,500000 "	" " " " indigènes,
6,500000 "	6,500000 "	" " " bières et vinaigres,
3,000000 "	3,000000 "	" " " sucres,
20,670000 "	20,750000 "	droits d'enregistrement et amendes,
5,150000 "	5,300000 "	domaines (péages),
3,575000 "	3,625000 "	postes,
13,900000 "	16,010000 "	chemins-de-fer,
312000 "	312000 "	paquebots pour Douvres,
447000 "	437000 "	produits divers recouvrés par les administrat. des contributions
4,014300 "	3,990000 "	produits divers recouvrés par les administrat. de l'enregistrement
3,575620 "	3,054420 "	produits divers recouvrés par les administrat. du trésor public,
800000 "	800000 "	ventes de biens domaniaux,
115,473650 Fr.	117,612250 Fr.	total.

Budget des dépenses,

y compris les crédits supplémentaires jusqu'en mai 1848.

32,557707 Fr.	31,813472 Fr.	dette publique,
3,338673 "	3,412888 "	dotations,
13,151995 "	12,707895 "	ministère de la justice,
1,468968 "	2,719274 "	" des affaires étrangères,
7,499811 "	8,396442 "	" de l'intérieur,
18,649044 "	17,593445 "	" des travaux publics,
1,416562 "		" de la marine,
29,482607 "	37,690000 "	" " " guerre,
15,180357 "	13,322750 "	" des finances,
2,026000 "	1,951000 "	non-valeurs et remboursements.
124,771724 Fr.	129,607166 Fr.	Fonds spéciaux Chemins-de-fer et canaux etc.
1,882000 "	9,805611 "	
126,653724 Fr.	139,412777 Fr.	total.

Dette.

Situation au 1 mai 1848.

Années.	Taux d'émission.	Origine.	Capital nominal.	Intérêts.	Reste à amortir.
		Part dans la dette des Pays-Bas	16,931200	5	16,931200
			389,417632	$2\frac{1}{2}$	220,105632
1830	au pair	Besoins généraux	10,582010	5	amorti
1831	id.	idem	25,396825	5	id.
1831	id.	idem	21,164021	5	id.
1831	75 et 79	Amortissement et bes. généraux	100,800000	5	converti
1836	92	Canaux, chemins de fer et routes	30,000000	4	25,248000
1838	$73\frac{1}{2}$	Chemins-de-fer*)	58,474800	3	50,131000
1840	96, $97\frac{1}{2}$ et $100\frac{1}{2}$	idem	86,940000	5	84,977424
1842	$104\frac{3}{4}$	idem	28,621718	5	28,516118
1842	„	Rente de 300000 fcs. à la ville de Bruxelles	6,000000	5	6,000000
1844	au pair	Conversions et bons du trésor	95,442832	$4\frac{1}{2}$	91,750098
1844	104	Remboursement à la Hollande d'un capit. nom. de 169,312000 frcs à $2\frac{1}{2}$ %	84,656000	$4\frac{1}{2}$	83,310000
			954,427038		606,969472
Amortissements effectués du 1 mai 1847 à 1848					4,001446

*) Y compris un capital de 7,624000 fr. à 3 % émis en 1846 pour la réparation des pertes causées par la guerre de la révolution.

L'armée belge.

Infanterie. 1 régiment d'élite de . . . . . 5 bataillons.
12 rég. de ligne formant . . . . 48 „
3 „ „ chasseurs à pied formant 12 „

65 bataillons.

Cavalerie.	2 rég. de chasseurs à cheval, formant	12	escadrons.
	2 » » lanciers, formant . . .	12	»
	2 » » cuirassiers, formant . .	8	»
	1 » » guides, formant	6	»
		38	escadrons.

Chaque régiment de cavalerie a, en outre, un dépôt.

Artillerie. 4 rég., formant 43 bat.

De plus, 4 batteries de dépôt.

1 escadron du train d'artillerie à 2 comp.
1 compagnie de pontonniers.
1 » d'ouvriers d'artillerie.
1 » d'ouvriers armuriers.
1 » sédentaire d'artificiers.

Génie. 1 régiment.

---

1 compagnie sédentaire de sous-officiers.
2 compagnies sédentaires de fusiliers.
1 compagnie d'enfants de troupe.
1 division de discipline, composée de { 1 comp. de disclipine. / 1 » » pionniers. }

Gendarmerie. 9 compagnies.

Ces troupes forment approximativement un effectif de 90000 hommes.

Indépendamment de la ligne, la réserve dont le cadre seul est toujours sous les armes, comprend encore un certain nombre de généraux et d'officiers, tant supérieurs que subalternes.

Les deux premiers bans de la garde civique comptent environ 90000 hommes et portent les forces militaires de la Belgique à 180000 hommes disponibles.

BOLIVIA.

(Déclaration d'indépendence 6 août 1824; nom de Bolivie 11 août 1825; 1er congrès 25 mai 1826.)

Président —: le général *Velasco.*

Envoyés et Consuls.

Brésil —: Antonio José *Lisboa*, ch. d'aff.
France —: *Angrand*, C.-gén. et ch. d'aff. (Chuquisaca).
Grande-Bretagne —: Hon. Fréd. *Bruce*, c.-gén.

Notice statistique.

Provinces.	Surface en m. c. géogr.	Habitants.
La Paz	1880	300000
Oruro	400	80000
Potosi	1500	200000
Cochabamba . . .	2600	250000
Chuquisaca	1620	175000
S. Cruz de la Sierra	7000	25000
	15000	1,030000

On évalue les revenus à 1,700000 dollars.

Ville libre de Brème.

[Pour la constitution de la ville libre anséatique de Brème v. l'alm. de 1828. Les 4 bourguemestres sont élus à vie.]

Bourguemestres — : J. *Smidt* (chef du dép. des aff. étrang.); Jean Daniel *Noltenius;* Diedrich *Meier;* Isaac-Hermann-Albert *Schumacher*.

Syndics — : A.-F.-A. *Iken;* J.-H.-W. *Smidt.*

Corps diplomatique à Brème, voir *Hambourg.*

Consuls.

Amér., Et.-Unis du N. — : William H. *Robertson*, c.; H.-W. *Bœhme*, vc.
Autriche — : Gustave-Adolphe *Schrœder*, c.
Bade — : Guill. *Fehrmann*, c.
Bavière — : Théodore *Lurman*, c.-gén.
Belgique — : Gaspard *Primavési*, c.
Bolivie — : Henri J. *Lampe*, c.
Brésil — : Arm. *Wœtjen*, vc.
Brunsvic — : George-Aug. *Bechtel*, c.
Danemark — : Guillaume-Henri *Cæsar*, c.
Deux-Siciles — : Joaquim-David *Hinsch*, c.-gén.; Jean-George *Hœpken*, vc.
Ecuador — : Jean-Fr -George *Schaar*, c.
Espagne — : José Tiburcio *de Vivanco*, c.-gén.; Jules *Hirschfeld*, vc.
France — : *Du Luas*, vc.

Gr.-Bretagne — : Benjamin *Pearkes*, vc.
Grèce — : Gustave-Gerhard *Ulrichs*, c.
Guatemale — : Charles H. L. *Weber*, c.-gén.
Hanovre — : Phil. *Fischer*, c.-gén. ; A.-W.-L. *Brauer*, c.
Hesse élect. — : Guill.-Louis *Oelrichs*, c.-gén.
Hesse gr.-duc. — : Alexandre *Wortmann*, c.
Meckl.-Schwérin — : le major Erich-Chr.-Louis *Gruner*, c.
Mexique — : André *Negrete*, c.-gén. ; L.-H.-Adolphe *Meyer*, vc.
Nassau — : Wilh. *Fehrmann*, c.
Oldenbourg — : Herm. Dieder. *Hegeler*, c.
Pays-Bas — : G.-H. *Rœssing*, c.
Portugal — : Joaquim *van Zeller*, c.-gén.
Prusse — : Fréd.-Ad. *Delius*, c.
Russie — : J. *Achelis*, vc.
Sardaigne — : François-Joseph *Pini*, c.-gén. (à Hambourg).
Saxe-royale — : Henri *Leupold*, c.
Saxe-Altenbourg — :
Saxe-Cobourg-Gotha — :
Saxe-Meiningen — :
Saxe-Weimar — :
} Charles-Barthol. *Ulrichs*, c.
Suède et Norvège — : Hermann *Meier*, c.
Uruguay — : Raulino Pereira *Galvao*, c.
Venezuèle — : H.-G. *Strohm*, c.
Wurtemberg — : Ger.-Frédér. *Migault*, c.

Population en 1842.

49788 hab. de la ville,
16919 » » » rive droite du Wéser,
6201 » » » » gauche du Wéser.

F i n a n c e s.

Voir notre édition de 1846.

Militaire — : v. Oldenbourg et le tableau de l'Emp.-Germanique.

B r é s i l.

Ministère (du 2 juin 1848).

Prés. du cons. — : Senor Francisco de Paula *Feanza e Mello.*
Ministère des finances — : le même.
» de la guerre — : Juan dos Santos *Barretto.*
» des aff. étrangères — : Bernardo *de Souza-Franco.*
» de l'intérieur — : José-Pedro Dias *de Carvalho.*
» de la justice — : N.-A.-Manoel *de Campo-Mello.*

Premiers fonctionnaires dans les ministères

de l'intérieur —: J. de P. *Magalhaès Calvet.*
de la justice —: José *Carneiro de Campos.*
des aff. étrangères —: le Baron *de Cayru.*
de la marine —: Manoel *Carneiro de Campos.*
de la guerre —: Francisco de Paula *Vieira de Azevedo.*
des finances —: Joao Maria *Jacobina.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maître de la cour (Mordomo mór) —:
Grand-écuyer (Estribeiro mór) —: Marquis *de Itanhaem.*
Grand-maître des cuisines (Vedor das Imperiaes Cosinhas) —: Joaquim José *de Siqueira.*
Capit. de la garde des Arciers (Capitao da Imperial Guarda de Archeiros) —: Marquis *de Cantagallo.*
Grand-chapelain (Capellão mór) —: D. *Manoel* Cte *d'Irajá*, évêque de Rio-de-Janeiro.
Grand-Aumônier (Esmoler mór) —: D. Fr. *Pedro de Santa Marianna*, évêque de Chrysopolis.
Grand-armurier (Armeiro mór) —: Marquis *de Rezife.*
Grand-portier (Reposteiro mór) —: Marquis *de S. Joao Marcos.*
Maréchal de la cour (mordomo) —: José Maria *Velho.*
Grand-secrét. de la cour (Official mór) —: Paulo *Barbosa da Silva.*
Grand'-maîtresses de l'Impératrice (Camareiras móres) —: la Comtesse *de Belmonte;* la Marquise *d'Aguiar;* la Marquise *de Maceyó.*

Provinces.	Séna-teurs.	Repré-sent.	Provinces.	Séna-teurs.	Repré-sent.
Alagoas	2	4	Transport	31	62
Bahia	7	14	Pernambuco	6	13
Céara	4	8	Piauhy	1	2
Espirito	1	1	Rio grande del Norte	1	1
Goyaz	1	2	Rio de Janeiro	5	10
Maranhao	2	4	Sta Catharina	1	1
Matto Grosso	1	1	S Paulo	4	8
Minas Geraes	10	20	S. Pedro do Sul	2	3
Para	1	3	Sergipe	1	2
Parahyba	2	5			
	31	62		52	102

Corps diplomatique et Consuls à Rio-de-Janeiro.

Amérique septentrionale, Etats-Unis —: David *Tod*, E. e. et M. pl.; Thomas J. *Morgan*, secrét. de lég. — Gorham *Parks*, c.

Autriche —: le chamb. Fréd. Cte *d'Ingelheim*, E. e. et M. pl.; Hypolite *de Sonnleithner*, secr. de lég. — Edouard *Le-Breton*, c.-gén.

Bade —: Edouard *Lœmmert*, c.

Bavière —: Jean-Herm.-Chrét. *Ten-Brink*, c.-gén.

Belgique —: Auguste Baron *van der Straten-Ponthoz*, secrét. de lég. de 1ère cl., ch. d'aff. ad int. — Edouard *Saportas*, vc.

Bolivie —: José Antonio *d'Oliveira Basto*, c.

Brème —: Chrétien *Stockmeyer*, c.-gén.

Buénos-Ayrès —: le général Don Thomas *Guido*, E. e. et M. pl.; Don José Thomas *Guido*, cadet, officier de la lég. — Alexandre *Reid*, c.-gén.

Chili —: le chev. Carlos *de Hochkofler*, c.

Danemark —: le cap.-command. Jean-Charles-Pierre *Prytz*, ch. d'aff. et c.-gén. — L. A. *Prytz*, c.

Deux-Siciles —: le command. Gennaro *Merolla*, ch. d'aff. — Luigi *Decosterd*, vc.

Espagne —: José Delavat *y Rincon*, MR.; Antonio *Aranaga*, vc.

Etats-Romains —: le prêtre Antonio-Vieira *Borgés*, délégué ad int. — Titto *Terreny*, c.

France —: *Guillemot*, ch. d'aff. — *Castelnau*, c.-gén. (à Bahia).

Francfort —: Ph.-H. *Andreae*, c.

Grande-Bretagne —: Lord John Howard *Howden*, E. e. et M. pl.; James *Hudson*, esq., secrét. de lég.; Fréd. *Hamilton*, att. de 1ère cl.; Greville *Morier*, att. de 2de cl. — Robert *Hesketh*, c.

Grèce —: Henri *Riédy*, c.

Hambourg —: Hermann *Schrœder*, c.-gén.

Hanovre —: Auguste *Heyn*, c.

Hesse gr.-duc. —: le même.

Lubeck —: J.-H.-C. *Ten-Brink*, c.-gén.

Mecklenbourg —: Bernard *Limpricht*, c.

Nouv.-Grenade —: Joao André *Cogoy*, c.

Pays-Bas —: Charles-Joaquim *Wylep*, c.-gén.

Portugal —: José *de Vasconcellos e Sousa*, ch. d'aff.; Don Joao Cte *de Paraty*, att.; le commandeur Antonio José

Pedrosa, att. hon. — Joao Bapt. *Moreira*, c.-gén.; Jéronimo José Duarte *Silva*, chancelier.

Prusse —: Léon *Thérémin*, c., remplaçant du c.-gén.

Russie —: . . ., E. e. et M. pl.; Charles *de Freytag-Lohringhoven*, 1er secr. de lég. et ch. d'aff.; le cons. honor. et gentilhomme de la chambre Charles *de Knorring*, 2d secr. (absent). — le cons. d'état Cte *Sabiello*, c.-gén.

Sardaigne —: Luigi Marquis *Doria Dolce-Acqua*, cons. de lég., ch. d'aff. — Charl. *Laugier*, c., dirigeant le c.-gén.

Saxe roy. —: Fernando *Ziese*, c.-gén.

Suède et Norvège —: Laurence-Gustave *Morsing*, c.-gén. et ch. d'aff.

Suisse —: Charles *Perret-Gentil*, c.-gén.; Arthur *Guiguer*, vc.

Uruguay —: D. André *Lamas*, E. e. et M. pl.; Dr. *Somillera*, secr. de lég. — Manoel Moreira *de Castro*, c.-gén.

Notice statistique.

La superficie est évaluée à 130000 m. c. géogr., le nombre des habitants — ne comprenant pas les Indiens encore tout-à-fait sauvages, mais bien ceux qui sont plus ou moins civilisés, de plus les esclaves — est de $4\frac{1}{2}$ à 5 millions.

Finances.

Notre édition de l'année de 1847 a rapporté d'après l'almanach brasilien (Almanak administrativo, mercantil e industrial do Rio de Janeiro para 1846) un budget assez détaillé des recettes de l'état. Dans ce même ouvrage édit. de 1847 la recette de chacune des deux années de 1846—1848 se trouve évaluée à

25,000 : 000,000 Reis,

la dépense à 24,116 : 835,569 „

répartis entre les différents ministères de la manière suivante:

2,942 : 790,000	Reis,	ministère	de l'intérieur,
1,574 : 371,588	„	„	de la justice,
549 : 740,000	„	„	des aff. étrangèr.,
3,445 : 396,403	„	„	de la marine,
5,803 : 308,491	„	„	de la guerre,
9,801 : 228,997	„	„	des finances.

Sa uts.

Ce n'est qu'en cas d'excédant qu'une part de la dette publique sera abolie. Le ministre des finances indiqua à 2,326,366 milreis

le montant de la somme devant être affectée à l'amortissement pour cette année. — D'après l'Almanach brasilien pour 1848 qui donne quantité de notices instructives surtout utiles pour le commerce, le budget ci-indiqué a été conservé aussi pour l'année 1848/49 en vertu d'un décret du 24 sept. 1847. Dans la plus récente réunion des chambres législatives, ouvertes le 3 mai 1848, le ministre des finances communiqua un résumé du budget pour les années de 1849 et 1850, où la dépense se trouva évaluée à 27,983000 D., la recette à 26 millions, ensorte qu'un déficit de près de 2 millions de dollars devra naturellement résulter de l'exercice de chacune des deux années.

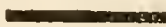
[Le „milreis" équivaut en argent à $43\frac{1}{2}$ pence = 1 thaler $5\frac{8}{10}$ gr. d'argent de Prusse, le „conto" a un million de reis. — Le prix du papier est variable; à fin juillet 1841 le milreis valait $30\frac{1}{2}$ pence, $25\frac{1}{10}$ silbergr. de Prusse. Plus tard il a baissé à 21 gros d'arg. et 4 fénins. L'ancienne valeur (portugaise) était de $67\frac{1}{2}$ pence (1 thaler $25\frac{58}{100}$ gr. de Prusse).]

Armée.

Elle se compose du corps des ingénieurs, de 4 bataillons d'artillerie à pied, 1 corps d'artillerie montée, 3 régiments de cavalerie légère, 8 bat. de fusiliers, 8 bat. de chasseurs. La guerre civile dans la province de Rio-Grande supprimée, l'armée a été réduite à 15000 soldats avec 974 officiers. Les gardes-nationaux, mobilisés à la dite occasion, ont été dès lors tous renvoyés dans leurs foyers.

Marine.

D'après l'Almanach brasilien de 1848 sont armés: 1 frégate, 5 corvettes, 1 barque, 2 briggs, 7 brigg-shooners, 1 shooner, 2 pataches (vaisseaux légers d'environ 400 tonnes), 1 hiate (?), 6 chaloupes à canon, 5 bâteaux-à-vapeur. — Non-armés: 2 frégates, 1 brigg-shooner, 1 patache, 1 corvette, 1 hiate, 5 vaisseaux de transport.



Brunsvic.

Ministère d'état (le 20 juillet 1848).

Baron *de Schleinitz*, Doct. en droit, ministre d'état, Exc.
Auguste *de Geyso*, cons. int.
Le colonel *Morgenstern*.

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour — : . . . .

Grand-chambellan — : . . . .

Grand-veneur — : le ministre d'état Comte *de Veltheim*; le veneur de la cour et cons. de la chambre financ. Jean *de Veltheim.*

Grand-écuyer — : le major-général, chamb. et aide-de-camp *de Girsewald.*

Intendant du théatre aulique — : le chambellan et major *de Munchhausen.*

Maréchal de la cour — : le major-général *de Lubeck*, chamb. et aide-de-camp.

Corps diplomatique à Brunsvic.

Autriche — : le chamb. et cons. int. Baron *Kress de Kressenstein*, E. e. et M. pl. (Hanover).

Belgique — : J.-B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (Berlin).

France — : . . . .

Grande-Bretagne — : l'hon. John Duncan *Bligh*, E. e. et M. pl. (à Hanover).

Prusse — : le cons. de lég. et chamb. *Stach de Golzheim*, (v. Hanovre), E. e. et M. pl. (de même près les cours grand-duc. d'Oldenbourg et princière de Lippe-Schaumbourg).

Notices statistiques.

Arrondissements.	Milles carrés géogr.	Habitants dans l'union commerciale de l'Allem., déc. 1846.
Cercle de Brunsvic . .	10,61	62666
» » Wolfenbuttel .	10,87	51747
» » Helmstædt . .	14,44	42931
» » Holzminden .	14,92	38282
» » Gandersheim .	13,04	39954
» » Blankenbourg .	8,2	21637
	72,08	257217
Dans l'union pour la perception des taxes . . .		12084
		269301

Possessions médiates. Dans la Silésie prussienne: 1) dans la rég. de Breslau la principauté d'Oels avec la seigneurie de Medzibor (37,25 m. c. géogr., 8 villes, 1 bourg, 324 villages etc.) et la terre de Plomnitz dans le comté de Glatz, cercle de Habelschwerdt; 2) dans la rég. d'Oppeln, cercle de Lublinitz, la seigneurie de Gutentag.

Finances.

Epoque financière triennale de 1846 — 1848.

I. Etat de la chambre des domaines.

Recette: 1,994337 th. (domaines, affermages et droits 665610 th., forêts et chasses 755011 th., mines et usines 283655 th., intérêts 290061 th.).

Dépense: 1,737350 » (savoir: 662167 th. pour la maison ducale, 21852 th. amortissement de la dette pour la construction du château, 391885 th. pour l'administration, 311446 th. pour la conservation des domaines et des forêts, 350000 th. intérêts et 290000 th. amortissement des dettes de la chambre domaniale).

Excédant: 256987 th.

II. Budget de l'état.

La recette des trois années est évaluée à 3,768822 th. (y compris 256987 th., excédant de la recette de la chambre des domaines); c'est-à-dire à 1,256274 th. chaque année.

Les dépenses sont évaluées au même montant, y inclus une somme de 90171 th. pour les dépenses extraordinaires des trois années. Pour les détails du budget de l'état voir notre édition de 1847.

III. Un fonds séparé, dit des couvents et des études, rapporte en trois années, déduction faite des frais d'administration (104479 th.), un produit net de 383784 th. De cette somme sont employés 25284 th. subventions aux salaires des membres du consistoire, 198083 th. aux instituts d'éducation, aux gymnases, aux écoles des villes et des villages, 21079 th. aux salaires de plusieurs places du ministère ecclésiastique et de l'instruction etc.

Dettes

de l'état le 1 sept. 1845: 6,444349 th., dont 1,725000 th. pour les chemins-de-fer; celles de la chambre des finances: 3,025108 th.

Troupes.

(Voyez les conting. féd., X corps d'armée, 1ère division.)

CHILI.

[Déclaration d'indépendance le 1 janvier 1818.]

Président —: le général *Bulnès.*

Dép. de l'intérieur
Dép. des relat. extér. } —: Emmanuel Camilo *Vial.*
Dép. des finances

Dép. de la guerre et de la marine —: le général *Borgono.*

Dép. de la justice
» du culte et de l'instruction } —: Salvador *Sanfuentez.*

Envoyés et Consuls.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Seth *Barton*, ch. d'aff. (Santjago). — W. C. *Moorhead*, c. (Valparaiso).
Belgique —: *Bosch*, c.-gén.; *de Boom*, vc. (Valparaiso).
Brésil —: Bento-Gomes *d'Oliveira*, c.-gén.
Danemark —: Nicolas *Paulsen*, c. (Valparaiso).
Espagne —: Salvador *de Tavira*, ch. d'aff.
France —: Henri *de Cazotte*, c.-gén. et ch. d'aff. (Santjago).
Francfort —: Phil. Bernard Edouard *Beyerbach*, c. (Valparaiso).
Grande-Bretagne —: Hon. John *Walpole*, ch. d'aff. et c.-gén. (Santjago).
Hambourg —: Jean Jacq. *Rambach*, c.
Hanovre —: . . .
Pays-Bas —: Ippol. *Serruys*, c. (Valparaiso).
Prusse —: Edouard *Muller*, c.
Sardaigne —: le Chev. Auguste *Picolet d'Hermillon*, c.-gén. (Valparaiso).

Notices statistiques.

Provinces.	Milles c. géogr.	Population.
Coquimbo	1502	30000
Aconcagua	422	100000
Santjago	400	180000
Colchagua	383	130000
Maule	188	50000
Conception	246	70000
Valdivie	35	7000
Chiloë	172	35000
	3348	602000

La recette de l'année 1839 s'est montée à 2,289000, celle de 1841 à 2,761000 piastres. Le montant de la dette intérieure ne s'élevait en 1844 qu'à 172000 dollars; 443000 d. ayant été payés du total de 615300. L'emprunt fait (1822) près de la maison Hullet et Comp. à Londres est d'un million de liv. St.

La milice ayant été réorganisée, on a réduit le nombre des troupes régulières à 1600 hommes. La flotte se compose d'une seule frégate et de quelques petits bâtiments.

Monarchie Danoise.

Voici le sujet de la lutte entre le Danemark et les duchés: Le 15 août 1326: Constitution Waldemarienne: Comte Gerhard de Holstein et Stormarn reçoit le duché du Jutland-méridional comme fief héréditaire avec les droits royaux sur les vassaux du territoire de Schleswig, — le duché du Jutland-méridional ne doit jamais plus être réuni à la couronne du Danemark de manière qu'il y ait un seul monarque sur les deux pays (Dahlmann I, p. 465). Le 15 août 1439 le Duc Adolphe obtient de l'Empereur Albert II la confirmation de ses droits sur Schleswig et le 30 avril 1440 l'investiture comme Seigneur féodal héréditaire de ce même pays. Comme tel il engage et détermine les états, tant de Schleswig que de Holstein à prêter le serment de fidélité en faveur du fils de sa sœur, le Comte Chrétien d'Oldenbourg (Christiern I, à Viborg 28 sept. 1448), et de ses descendants (3 mars 1460). Christiern déclare dans l'acte du 6 mars 1460 que, n'ayant pas été nommé Duc de Schleswig et Holstein en sa qualité de Roi du Danemark, il reconnait aux états des duchés le droit de choisir son successeur entre ses enfants et déclare, que Schleswig et Holstein doivent à tout jamais être réunis (Dahlmann III, p. 211). La constitution Waldemarienne et cette capitulation, quoique souvent violées, constituent les priviléges, sur lesquels Schleswig et Holstein fondent leurs réclamations. Non-obstant l'engagement formel de 1460 les divisions ne manquèrent pas: en 1554 entre le Roi Christiern III et ses frères Jean et Adolphe, en 1580 entre le Roi Frédéric et le Duc Adolphe pour la portion du Duc Jean, mort sans laisser d'héritier. Le différent entre la maison royale de Danemark et celle des Ducs de Schleswig-Holstein-Gottorp fut enfin (14 déc. 1773) accommodé par l'échange de Holstein contre Oldenbourg-Delmenhorst. A la diète de Copenhague, le 16 oct.

1660 les états danois déférèrent au Roi le pouvoir absolu, et le droit d'hérédité de la couronne pour ses descendants mâles et femelles (loi royale du 10 janv. 1661). Guerre du Nord de 1700 à 1721. Frédéric IV ayant conquis la partie gottorpienne, l'incorpora à la partie de Schleswig qu'il possédait déja. Cette incorporation fut garantie par l'Angleterre et par la France.

En Danemark la succession est réglée de manière, que, la ligne éteinte dans les mâles, les femmes de cette même ligne doivent être appelées au thrône; dans les duchés de Schleswig et Holstein et dans celui de Lauenbourg, joint à Holstein depuis 1815, la loi de primogéniture avec la préférence accordée à la déscendance des mâles, est en vigueur, tellement qu'après l'extinction de la ligne royale (primogéniale) dans les mâles, ce n'est pas les femmes de cette même ligne, mais les hommes de la ligne suivante collatérale, actuellement la ligne de Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg qui ont le droit de succéder (Kluber). Après la mort du Roi Frédéric VI (3 déc. 1839) la question de la succession dans les deux parties de la monarchie se ranima et entre les états provinciaux, établis par la loi du 15 mai 1834 [1) pour la Sélande, Fuhnen, Lalande et Islande avec les îles de Farœr, 2) le Jutland septentrional, 3) Schleswig, 4) Holstein et Lauenbourg] s'élevèrent des contestations, qui se terminèrent en lutte échauffée et bientôt sanglante ensuite de la mort du Roi Chrétien VIII (20 janvier 1848). Les états représentatifs de Schleswig, se fondant sur l'acte de Chrétien I du 6 mars 1460 pour demander leur réunion avec ceux de Holstein, furent renvoyés par une communication royale du 9 juillet 1844. Les états représentatifs du Jutland prononcèrent le 18 juillet 1844 l'attente que: vis-à-vis de l'activité du parti dans le duché, tendant à la dissolution de la monarchie, on adopterait les mésures propres à garantir l'unité compromise de la nation. Le 23 juillet ils reçûrent une réponse dans laquelle ils fûrent blamés. Les états de Holstein proposèrent le 23 octobre 1844 que les rapports mutuels entre les parties danoise et allemande fussent garantis par le Souverain, l'assemblée de Roeskild exigea le 9 nov. 1844, que le Roi déclarât: que Schleswig et Holstein étaient des parties intégrantes du Danemark et n'en pouvaient jamais être séparés. Ils répétèrent cette demande en des termes plus stricts (17 déc. 1844) et avec l'approbation du ministre Oersted, ensorte que les états de Holstein se vîrent dans la nécessité de protester (21 déc. 1844), ceux de Lauenbourg se joignirent à cette démarche (28 déc.). Le 8 juillet 1846 parut

la Lettre patente du Roi Chrétien VIII: que, comme la succession dans le duché de Lauenbourg, pays acquis à la couronne de Danemark est exempt de doute, celle dans le duché de Schleswig l'était aussi en vertu de la lettre royale du 22 août 1721, et ensuite des actes de garanties données de la France et de l'Angleterre les 14 juin et 23 juillet de la même année, puis par les conventions conclûes avec la Russie le 22 avril 1767 et le 1 juin 1773; — que poûr ce qui concernait les deux parties de Holstein (celle du Roi et la gottorpienne), il y avait de la difficulté à prononcer sur elles aussi clairement, mais qu'on s'occuperait sérieusement et sans cesse, de les lever au plus tôt pour obtenir le résultat désiré que l'intégrité des états danois ou plutôt de l'état réuni du Danemark fût généralement reconnue." — Contre cette déclaration royale, les états représentatifs de Holstein votèrent une protestation (24 juillet 1846), puis le commissaire du Souverain en refusant l'acceptation,ils s'adressèrent à la Confédération-Germanique (3 août), à laquelle le Roi à son tour adressa une explication de la situation des affaires (7 sept.). Là-dessus la Diète résolut (17 sept.): qu'elle avait la confiance que le Roi, occupé des soins de régler les affaires de ses Etats, respecterait les droits de toutes les parties, surtout aussi ceux de la Confédération-Germanique, des lignes collatérales qui avaient droit à la succession et ceux des états représentatifs du duché de Holstein." Il s'en suivit une déclaration royale, propre à inspirer un peu plus de confiance dans l'avenir. Le 21 octobre la représentation de Schleswig ayant reçu la décision royale relative à la réunion des chambres représentatives des deux duchés — décision qui lui refusa le sujet de ses sollicitations! — elle aussi protesta contre toute séparation de Holstein et contre toute autre succession que celle de la descendance mâle; les pétitions y relatives furent renvoyées du Commissaire royal au président (3 déc.), ensuite de quoi 34 des députés refusèrent leur coopération ultérieure et la dissolution formelle de la chambre ne put tarder à être prononcée (14 déc.). Nous ne pouvons pas nous dispenser de mentionner enfin la requête de l'ordre équestre (Ritterschaft) des duchés de Schleswig et Holstein du 19 janvier (3 avril) 1846.

Holstein avec le comté de Rantzau et la seigneurie de Pinneberg faisait anciennement partie du cercle la Basse-Saxe; lors de la dissolution de l'Empire-Germanique une déclaration royale dâtée du 9 sept. 1806 incorpora ce pays au royaume de Danemark. Le congrès de Vienne (3 nov. 1814 jusqu'au 10 juin 1815)

vit parmi ses membres une représentation du Roi de Danemark pour Holstein (depuis le 23 mai 1815). Par la convention avec la Prusse (du 4 juin 1815) et ensuite de la cession de ses droits à la Poméranie suédoise et à l'île de Rugen (paix de Kiel: 14 janv. 1814) le Danemark acquit le duché de Lauenbourg qui, comme Holstein, avait jusqu'en 1806 fait partie du cercle bas-saxon de l'Empire-Germanique et dont le représentant avait eu le droit de siéger parmi les membres laïques du conseil des Princes de l'Empire. Dans l'acte de la Confédération-Germanique du 8 juin 1815 le Danemark fut énuméré comme membre de la Confédération pour les duchés de Holstein et Lauenbourg. Les priviléges des prélats et de l'ordre équestre dans le duché de Holstein avaient bien été confirmés à chaque avènement d'un nouveau Souverain au thrône, mais il n'y avait eu point de réunion des états du pays depuis 1675 et depuis 1712 les prélats et l'ordre équestre ne s'étaient point assemblés. Il avait même été sans effet que le Roi se fut déclaré (28 janv. 1815) assez bien disposé à faire revivre les états représentatifs du pays et qu'il en eut confirmé les priviléges 17 août 1816; ils n'existaient pas de fait. Les prélats et les chevaliers s'adressèrent en 1822 à la Diète-Germanique dont la commission proposa le 10 juin 1823 de demander à la cour de Copenhague une explication sur ce sujet. La Diète décida de ne pas donner de suite à cette réclamation et l'adresse (de Dahlmann) fut rendue à son auteur en 1830 sans indication des raisons pour motiver cette manière de procéder. (Bulau histoire de l'Allemagne pages 500 et 508). Par la publication royale du 28 janvier 1848 les états représentatifs furent enfin accordés, mais seulement pour le royaume et les duchés ensemble, les électeurs de Schleswig-Holstein décidèrent le 18 février (à Kiel) de choisir des députés, mais de leur enjoindre en même tems de parler contre la réunion des représentants du Danemark avec ceux des duchés, comme il leur fallait pour leurs intérêts particuliers une chambre séparée. Les évènements du mois de mars (ranimaient l'espérance voir la Chronique, 18 mars) et le gouvernement provisoire qui ne tardait pas à se constituer, publia le 24 mars sa première proclamation sous l'impression du mouvement du 21 à Copenhague, mouvement qui ne laissait plus lieu d'attendre la réalisation des vœux du parti allemand. Un premier congrès des députés de Schleswig et Holstein fut convoqué et ouvert (3 avril) à Rendsbourg, ville dont on avait pris possession le 24 mars. Les représentants votèrent par 74 voix contre 2 l'incorporation de Schleswig dans la Confédération-Ger-

manique; la Prusse fut invitée par la diète (le 4 avril) à se charger de la médiation par laquelle cependant les droits nationaux des habitants de Holstein et celui de sa réunion avec Schleswig devaient être défendus. Les Danois envahîrent l'île d'Alsen et la ville de Sonderbourg (29 mars), puis Hadersleben et repoussèrent de Schleswig (9 et 11 avril) les troupes des ennemis, jusqu'à ce que les troupes auxiliaires de l'Allemagne marchèrent contr'eux.

Pour ce qui reste à dire sur ce sujet nous renvoyons les lecteurs à la chronique de la présente édition.

Tableau généalogique.

Frédéric I. † 1523.

Chrétien III., † 1559.		Adolphe de Holstein-Gottorp, † 1586.	
Frédér. II, † 1588. (Danemark.)	Jean. (Holstein-Sonderbourg.)	Frédér. IV., † 1702.	Chrétien-Auguste, † 1726.
		Charles-Frédér.	Adolphe-Fréd. (Suède.) — Fréd.-Auguste (Oldenbourg.)
		Charles-Pierre-Ulrich (Pierre III.).	

Conseil privé d'état sous la présidence de S. M. le Roi.

Membre —: S. A. R. le *Prince héréd.* Frédéric-*Ferdinand.*

Ministère (du 22 mars 1848).

Préséant —: le Comte Adam-Guillaume *de Moltke.*

Départ. des finances —: le même.

" de la justice —: Charles-Emile *de Bardenfleth.*

" des affaires étrangères —: le Cte Frédéric-Marc *Knuth* à Soroe.

" de la guerre —: le cap. Antoine-Fréd. *Tschernig.*

" du culte et de l'instruction —: le . . . Magnus-Detlev-Gotthard *Monrad.*

" des douanes et du commerce —: le président de la chambre des douanes etc. et cons. int. Chrétien-Albert *Bluhme.*

" de la marine —: le commandeur capit. Chrétien-Christophore *Zahrtmann* (4 avril 1848).

Ministres sans portefeuille.
Le cons. d'état Lauritz-Nicolay *Hvidt*; Orla *Lehmann*.

Département des affaires étrangères. Chef: voir le ministère.
Directeur —: le conseiller de conférence Emile-Théod.-Claus *Dankwart*.
Chancellerie danoise. Président: le ministre de la justice.
Députés —: Jean-George *Bentzen*, chef du dép. des affaires de justice et de police à Copenhague, ainsi qu'en Seelande et aux îles adjacentes à l'exception de Bornholm.
Lors-Jess *Holm*, chef du département de l'instr. publ. et du culte.
Le conseiller d'état Tage *Algreen-Ussing*, chef du départ. des affaires de justice et de police en Funen, Laaland et Falster, en Jutland, Bornholm et Islande, dans l'archipel de Færoe, ainsi que dans les possessions des Indes orient. et occid.
Départ. des finances —: Chef: le min. des finances.
Députés —: Jonas *Collin*, cons. de conférence.
Chrét.-Frédéric *Holm*, cons. d'état.
Direction de la dette publ. et des fonds d'amortissement.
Chef —: le ministre d'état et des finances Adam-Guill. Comte *de Moltke*.
Membres —: le cons. de conf. Nicolas-Abraham *Holten*, chargé du département des payements à l'étranger.
Le cons. de confér. Lodolphe-Frédéric *Fog*, pour les aff. du départ. de la dette publ.
" " Guill.-Frédéric *Johnsen*, pour le dép. de la dette active tant en Danemark qu'aux Indes.
Chambre des revenus de l'état (Renten-Kammer). Président —: le ministre des finances.
Députés —: le conseiller d'état Iver-Jean *Unsgaard*, chef de la 1ère sect (châteaux, domaines, forêts, chasse).
Le conseiller d'état Pierre-George *Bang*, Dr. en droit, chef de la 2de sect. (impôts, grains, fourrages).
Chambre des douanes et collége du commerce. Président —: Chrétien-Alb. *Bluhme* (v. le ministère).
Députés —: le cons. de confér. Godefroi *Garlieb*, chef de la 3ème sect. (commerce, colonies, industries et fabriques).

Le chambellan Guill.-Charles-Eppinger Comte *de Sponneck*, chef de la 1ère sect. (douanes et octrois dans le roy. de Danemark).

Conseil de l'amirauté et du commissariat-général.

Députés:

André *Schifter*, contre-amiral.

Conrade-Emile *Monrier*.

Commissaire-général des guerres Pierre-Chrét. *Kinch*.

" " " Niels *Wiborg*, en même tems commissaire de l'amirauté.

Conseil du commissariat-général. Députés —:

Le lieut.-général Ch.-Louis-Guill. *de Rœmer*.

Frédéric-Chrétien *de Hansen*, colonel.

Jean *Torp*, commissaire-gén. des guerres.

Léopold-Joseph-Fréd. *de Keyper*, major.

Ant.-Guill. *Scheel*, Dr. en droit et auditeur-gén.

Direction-gén. des postes —: Othon-Sophus Comte *de Danneskiold-Samsœe* (chef pour le Danemark).

Tribunal supr. à Copenhague. Justitiaire —: le cons. int. de conf. et chamb. Frédéric *de Lowzow*.

Adjudant-gén. du Roi —: le chamb. et colonel Thomas-George *de Schollern*.

Adjudant-général pour la marine —: Christophore *Lutken*, contre-amiral et capitaine du yacht royal.

Secrétaires du Cabinet du Roi —: le chamb. Fréd.-Ferd. *de Tillisch;* le cons. d'état Jean-Matthias-Guill. *Lunding*.

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour —: le chamb. Joaquim Gottsche *de Levetzau*, maréchal des ordres et intendant en chef de la musique, du théatre, du cabinet des monnaies et médailles, des objets d'art et de la collection des peintures.

Premier gentilhomme de la chambre —: Alphonse d'Aguirre et Gadea Comte *Yoldy*.

Grand-écuyer —: Chrétien Cte *Danneskiold-Samsœe*.

Grand-maître des cérémonies —: le lieut.-gén. Frédéric-Conrade *de Holstein*.

Maître des cérémonies —: le chamb. Charles-Fréd.-Christ. Comte *d'Ahlefeld-Laurwig*.

Gouverneurs des colonies.

Gouv.-général des îles dan. aux Indes occid. —: le chamb. et major-gén. Pierre-Charles-Fréd. *de Scholten.*

Vice-gouvern.-général des poss. dan. aux Indes occid., gouverneur de St. Thomas et de St. Jean —: le chamb. et commiss.-général des guerres Jean *Sœbœtker*.

Côte de la Guinée —: Edw.-James-Arnold *Carstensen*.

Côte de la Grœnlande —: Chrétien-Fœren-Marc *Olrik*, inspecteur de la partie septentr.; lieut.-capitaine Charles-Pierre *Holbœll*, inspect. de la partie méridionale.

Gouvernement provisoire des duchés.

(Proclamé le 24 mars 1848.)

Le Prince *Frédéric*-Emile-Auguste de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

Le Comte Frédéric *de Reventlow-Preetz*. — Guillaume-Hartwig *Beseler*. — L'avocat Jurgen *Bremer* (Flensbourg). — Martin-Thorsen *Schmidt* (Kiel). — Théodore *Olshausen.*

Administration provisoire

du Duché de Lauenbourg, instituée par le Commissaire immédiat de la Diète Germanique, le cons. int. badois Dr. Welcker, le 10 juillet 1848.

Le Comte *de Kielmansegge*, à Gulzow, directeur de l'administration du pays.

Le syndic *Walter*
Le cons. de justice *Hœchstœdt* } cons. de l'administration.

Corps diplomatique à Copenhague.

Amérique, Etats-Unis du N. —: R.-P. *Fleniken*, ch. d'aff.

Autriche —: le chamb. Maximilien-Joseph Baron *Vrintz-Berberich de Treuenfeld*, E. e. et M. pl.; Charles Baron *de Lederer*, secr. de lég.

Belgique —: le Baron Aldephonse *du Jardin*, MR. (de même accrédité près les cours grand-ducales de Mecklenbourg); le Comte Albert *de Rabersart*, att.

Brésil — : le Chev. José Sébastien Alphonse *de Carvalho*, c.-gén. et ch. d'aff. ad int. (de même accréd. à Stockholm).

Deux-Siciles (Naples) —: Cajetan *de Tschudy*, MR. (accréd. de même à Stockholm); le Baron Pasqual *de Tschudy*, att.

Espagne —: Leopoldo Augusto *de Cueto*, ch. d'aff.; Don Alfonso *de Victorero y Jovellanos*, secr. de lég.

France — : Adolphe *Dotézak*, E. e. et M. pl.; *Duchesne de Bellecourt*, secr. de lég. (Monit, 10 août 1848.)
Grande-Bretagne — : Rt. hon. Sir Henri Watk. Wm. *Wynn*, E. e. et M. pl.; Pierre *Browne*, esq., secr. de lég.
Pays-Bas — : le chev. Evert Marius Adrien *Martini*, MR. (de même accréd. à Stockholm).
Portugal — : Joaquim *de Roboredo*, ch. d'aff.; Joao *de Sousa Lobo*, attaché.
Prusse — : . . . .
Russie — : le cons. d'état actuel Baron *d'Ungern-Sternberg*, E. e. et M. pl.; le cons. aulique *d'Evers*, 1er secr. de lég.
Sardaigne — : le Comte Ferdinand Costa *de Beauregard*, ch. d'aff. (de même accréd. à Stockholm).
Suède — : le chamb. Elie Baron *de Lagerheim*, E. e. et M. pl.; le gentilh. de la chambre George *Sibbern*, secr. de lég.
Villes anséatiques — :

Notices statistiques.

A. Royaume de Danemark.	Milles carrés géographiques.	Habitants 1 févr. 1845.
Copenhague }	133,5	126787
Seelande et Mœen }		362103
Bornholm	10,21	26546
Funen et Langeland	61,21	182760
Laland et Falster	30,21	75249
Jutland	448,5	576882
	683,63	1,350327

B. Les duchés.	Milles carrés géographiques.	Habitants 1 févr. 1845.
Schleswig	162,8	362900
Holstein	156,5	479364
Lauenbourg	19,05	46486
	338,35	888750

C. Colonies.	Milles carrés géographiques.	Habitants.
Farœr (24 juin 1840)	23,37	7314
Islande (2 nov. 1840)	1405,74	57094
Grœnlande (1 déc. 1840) . . .	186	8128
Iles des Indes occident. (Ste Croix, St Thomas, St Jean, recensement du 1 oct. 1841) . . .	8,4	40955
Possessions sur la côte de la Guinée (évaluées à)		40000
les îles Nicobar (évaluation) . .		5000
	1623,51	158491

Une explication du Dr. Ch.-J. Clément dans „la Bœrsenhalle", gazette hambourgeoise, détaille la population du duché de Schleswig d'après les langues dans les chiffres suivants :

14300 Frises des Iles dans les îles du Nord, savoir :
- 3040 à l'île de Silt,
- 4500 - - - Fœhr,
- 600 - - d'Amram,
- 280 - - de Hooge,
- 360 - - - Nordmarsch et celle de Langenes,
- 112 - - d'Olande,
- 60 sur Grœde et les Beihallingen,
- 40 au marais de la Côte du Nord.

9000 Frises parlant leur propre langue,
5300 parlant le plat-allemand, savoir :
- 2500 sur Pelworm,
- 2800 à la Côte du Nord.

55700 Frises du Continent, savoir :
- 30000 parlant leur langue nationale dans les 23 paroisses de: Rodenes, Klanksbull, Aventoft, Neukirchen, Horsbull, Emmelsbull, Niebull, Deetzbull, Dagebull, Riesum, Lindholm, Stedesand, Enge, Fahretoft, Okholm, Bargum, Langenhorn, Bordelum, Bredstedt, Brecklum, Drelsdorf, Hattstedt et Schobull.

70000 à transporter.

70000 Transport.

25700 Frises parlant le plat-allemand :

20000 à Eiderstedt et dans les territoires voisins ci-devant frisois, 19 paroisses sur 6 milles carrés,

5700 à Husum et Bredstedt.

40000 Allemands dans les villes et les bourgs, savoir :

12000 à Schleswig,

14000 à Flensbourg,

4000 à Eckernfœrde,

2400 à Friedrichstadt,

2600 à Tondern,

2000 à Kappeln,

800 à Christianfeld,

700 à Schwabstedt,

700 à Arnis,

600 à Leck,

200 à Friedrichsort.

148750 Population agricole d'origine allemande :

56000 en Angeln, 14 m. c., 38 églises,

10500 en Schwansen, 3 m. c. à 3500 hab.,

12250 au Wohld danois, $3\frac{1}{2}$ m. c. à 3500 hab.,

20000 les Hardes, les Huttes et Hohn avec le district de Stapelholm,

15000 reste du district de Gottorp, c.-à-d. dans les Hardes d'Ahrens, de Treya et de Kropp,

15000 reste du district de Flensbourg, c.-à-d. dans Uggelharde et la Wiesharde, l'allemand étant la langue du culte religieux,

12000 habitants parlant le plat-allemand à l'Est des bailliages de Husum et de Bredstedt et dans la Karrharde, faisant partie du district de Tondern.

8000 dans l'île de Fehmarn.

258750 Allemands et Frises,

91250 Danois, savoir :

16000 au bailliage d'Als,

4000 - - d'Apenrade,

6000 - - de Hadersleben,

65250 dans les districts de Tondern, Lugoumkloster, Apenrade et Hadersleben.

350000 Population totale approximativement.

Finances.

La recette pour l'année 1848 fut évaluée à 16,709285 Rbthlr. dont:

8,542590	Rbthlr.	du Danemark,
5,021575	-	de Schleswig-Holstein,
223520	-	rapport de Lauenbourg,
81000	-	- des îles dans les Indes-occidentales,
1,931700	-	- des péages de l'Oeresund et des fleuves,
71000	-	- du canal de Schleswig-Holstein,
257900	-	- des postes et messageries,
580000	-	rentes provenant de capitaux prêtés à intérêt.
16,709285	Rbthlr.	total. Les dépenses sont calculées à
16,686502	-	y compris 5,100000 Rbth. pour l'amortissement et les intérêts de la dette de l'Etat, 1,255000 Rbth. pour la marine, 3,339408 Rbth. pour l'état militaire.

Dette de l'état.

Elle se montait le 1er janvier 1844 à 112,619155 Reichsbancthalers. Les capitaux actifs de l'état, à déduire, sont évalués à 19,437793 Reichsbancthalers. La dette entière fut indiquée le 1 janv. 1847 à 106,314500 Rbth. et l'intérêt pour 1846 exigea 3,962000 Rbth.

(1 Reichsbancthaler = 96 Schillings = $\frac{1}{2}$ Thaler Banco = $\frac{3}{4}$ Thaler de Prusse. D'après un projet de loi présenté le 31 juillet 1846 à la diète provinciale assemblée à Roeskild, le Reichsbancthaler sera désormais de 120 Reichsbancschillings au lieu de 96; la Reichsbancmark vaudrait en conséquence 20 Schillings; 4 de ceux-ci feraient 1 Schilling ordinaire, soit $\frac{3}{4}$ Silbergroschen; 40 Sch. ord. = 160 RBschillings = 1 thaler de Prusse.)

Forces de terre.

Pied de paix:

698	officiers,
24	fonctionnaires,
151	officiers subalternes de l'état-major,
843	sous-officiers de l'état-major et musiciens,
73	ouvriers,
1517	sous-officiers,
20944	simples soldats,
24250;	auxquels il faut ajouter

24250 Transport.
750 l'état-major-général, le collége-gén. du commissariat, les commandements généraux, le personnel des forteresses, des écoles militaires, du corps des cadets et du corps des gardes-chasseurs,

25000 total. En tems de guerre l'armée est augmentée de
50169 hommes,

75169 total de l'état de guerre.

Marine.

6 vaiss. de ligne	de 84 c.	504 c.	
1 vaiss.	- 66 -	66 -	
2 frégates	- 48 -	96 -	
4 »	- 46 -	184 -	
2 »	- 40 -	80 -	
1 corvette	- 26 -	26 -	
4 corvettes	- 20 -	80 -	
2 bricks	- 16 -	32 -	
	à transporter	1068 c.	
	transport	1068 c.	
2 bricks	de 12 c.	24 -	
1 schooner	- 8 -	8 -	
2 schooners	- 6 -	12 -	
1 cutter	- 6 -	6 -	
1 »	- 4 -	4 -	
2 cutters	- 2 -	4 -	
31 navires.		1126 c.	

Flottille à rames: 18 chaloupes canonières à mortiers, 15 barques à mortiers, 41 chaloupes canonières, 4 barques à canons.
4 bâteaux-à-vapeur.

Deux-Siciles.

(Naples.)

Conseil des ministres du 29 janvier 1848 (ayant remplacé le ministère indiqué à la page 371 de notre édition de 1848 qui avait cependant déja subi des modifications le 15 nov. 1847).

Président du conseil —: le Duc *de Serra-Capriola* Don Niccolo *Maresca.*

Ministère des affaires étrangères —: le même.
- » des finances —: le Prince *Dentice.*
- » de l'agriculture et du commerce —: } D. Gaetano *Scavozzo.*
- » de l'instruction publique —: } D. Gaetano *Scavozzo.*
- » des travaux-publics —: le Prince *de Torella* Don Giuseppe *Caracciolo.*
- » de la justice et des aff. ecclésiast. —: Don Cesidio *Bonanni.*

Ministère de l'intérieur —: Don Carlo *Cianciulli.* Celui-ci n'ayant pas accepté, il fut remplacé 31 janvier par le chev. *Bozelli.*

Ministre d'état et Président de la consulte —: le Prince *de Cassaro* D. Antonio *Stratella.*

Sicile.

[Insurrection de Palerme le 15 janvier 1848.]

Présidents des comités:

1er comité —: le Prince *Pantellaria;* 2ème (finances) —: le Marquis *Rudini;* 3ème (approvisionnement) —: le Marquis *Spedalotto*; 4ème (affaires d'état) —: le major-gén. D. *Ruggiero Settimo.*

Décrets royaux du 18 et 19 janvier 1848:

Lieutenant-gén. de Sicile —: le Comte *d'Aquila*, frère de S. M. le Roi.

Président du ministère —: le Prince *de Campofranco* Don Antonio *Lucchesi-Palli.*

Intérieur, commerce et travaux publics —: le Duc *de Montalbo* Don Steffano *Sammartino.*

Directeur des finances etc. —: D. Giuseppe *Buongiardino.*

" des grâces, de la justice et de la police —: Don Giovanni *Cassisi.*

Naples.

Ministère du 3 avril 1848:

Président du ministère et ministre provis. de l'instruction publique —: Carlo *Troya.*

Min. des travaux publics —: *Uberti.*

" des aff. étrangères et provisoirement des aff. ecclésiastiques —: le Marquis L. *Dragonetti.*

" de l'intérieur et provis. de la justice —: *Vignale;* remplacé 12 avril par Raffaele *Conforti.*

" des finances —: le Comte S. *Ferretti.*

" de la guerre —: le brigadier *Del Giudice.*

Sicile.

[Le decrét du parlement sicilien du 13 avril 1848, qui déclare „Ferdinand de Bourbon" et sa dynastie déchus du trône de Sicile, et qui annonce, que l'île de Sicile se constituera comme un état indépendant et constitutionnel et qu'elle appelera un Prince italien à son trône, est signé par]:

le président de la chambre des députés —: le Marquis *Torrearsa*,
» » » » » » pairs —: le Duc *de Serradifalco*,
» » du royaume —: *Ruggiero Settimo*, nommé le 10 juillet 1848 lieut.-général de l'armée ainsique sénateur „*de droit et pour la vie*", avec les honneurs du président.
le min. de l'intérieur et de la sureté publique —: *Calvi*.
On ne connait de plus que le
Ministre des aff. étrangères —: M. *Stabile*.

Naples.

[Complément du ministère napolitain, le 14 avril.]
Ministre des aff. ecclésiastiques —: Fr. P. *Ruggiero*.
» de l'instruction publique —: P. Emile *Imbriano*.
» de l'agriculture et du commerce —: provisoirement le min. des finances Ctc *Ferretti*, depuis *Scioloja*.

Changement du ministère le 10 mai 1848:
Min. des finances —: Giov. *Manna*.
» de l'instruction publique —: provis. le président du ministère *Troya*.
» des aff. ecclésiastiques —: provisoirement le min. de l'agriculture et du commerce *Scioloja*.

Insurrection à Naples le 15 *mai*.

Ministère du 15 mai avec les changements du 19 mai 1848:
Président du ministère —: le Prince *Cariati*.
Min. des aff. étrangères —: le même.
» de l'intérieur —: Chev. Franc. Paolo *Bozzelli*.
» de l'instruction publique —: le même.
» de l'agriculture et du commerce —: le Pr. *de Torella*.
» des aff. ecclésiastiques —: le même.
» » travaux publics —: le général *Carascosa*.
» » finances —: Paolo *Ruggiero*.
» » grâces et de la justice —: Niccolo *Gigli* (nommé le 19 mai).
» de la guerre et de la marine —: le Prince *d'Ischitella*.
Vice-président du cons. d'état —: le Duc *de Serra-Capriola*.

Sicile.

La constitution adoptée le 10 juillet 1848 établit en effet une monarchie constitutionnelle. Le lendemain le Duc de Gènes, second

fils du Roi de Sardaigne, est appelé au trône comme Albert-Amedée I. Protestation du Roi Ferdinand II, 15 juillet 1848.

Corps diplomatique à Naples.

Amérique, Etats-Unis — : William H. *Polk*, ch. d'aff.
Autriche — :
Belgique — : . . ., E. e. et M. pl.; *de Meester de Ravestein*, secr. de lég. de 1ère cl., ch. d'aff. ad int. (à Rome).
Brésil — : Domingos-José-Gonçalves *de Magalhães*, c.-gén. et ch. d'aff. ad int.
Danemark — : le chambellan Adam Gottlob Comte *de Moltke-Huitfeldt*, MR. (de même accrédité à Turin et à Florence).
Espagne — : Angel Saavedra Duc *de Rivas*, ambassadeur; *Banuelos*, secrét. de lég.
Etats-Romains — : Antonio *Garibaldi*, archevêque de Mira, nonce apostolique; Lorenzo *Barili*, auditeur.
France — : Alphonse *de Rayneval*, E. e. et M. pl.; Charles *Baudin*, secr. de lég. (Monit., 10 août 1848.)
Grande-Bretagne — : Hon. Guillaume *Temple*, E. e. et M. pl.; Lord *Napier*, secr. de lég.; George *Fagan* et Guillaume Lane *Fox*, attachés à la lég.
Hanovre — : le cons. de lég. *Kestner*, MR. (Rome.)
Prusse — : le chambellan Baron *de Brockhausen*, E. e. et M. pl.; le chambellan Gustave *de Schoulenbourg-Priemeren*, secrét. de lég.
Russie — : le cons. d'état actuel et chambellan Comte *Chreptowitch*, E. e. et M. pl.; le cons. d'état act. *Oustinoff*, secr. de lég.; le gentilh. de la chambre Alexandre Comte *de Stackelberg*, secr. de lég.; le cons. d'état act. *de Sass* et le Cte *Schouvaloff*, attachés à la lég.
Sardaigne — : . . . ., E. e. et M. pl.; Jean Henri Marquis *Del Carretto di Balestrino*, secrét. de lég., chargé des affaires de la légation au mois de novembre 1847.
Suède — : le cons. de lég. Jean-Guillaume *Bergmann*, ch. d'aff. (de même près les cours royale, grand-ducales et ducales de Sardaigne, Toscane, Lucques, Modène et Parme; réside à Florence).
Toscane — : Ottavio *Lenzoni*, chargé des fonctions d'envoyé.

Notices statistiques.

Provinces.	Mill. carr. ital.	Mill.carr. géogr.	Habitants. (1845.)	districts.	communes.
1. Naples, la ville . .			379621	1	
Prov. de Naples . .	288	18	400813	3	65
2. Pays de Lavoro . .	1885	117,812	721971	5	230
3. Molise	1344	84	353083	3	135
4. Abruzzes citér. . .	940	58,738	301746	3	121
5. „ ultér. 1. .	935	58,45	216486	2	72
6. „ „ 2. .	1905	119,062	307708	3	110
7. Principauté ultér. .	1064	66,5	384507	3	132
8. Capitainerie . . .	2205	137,813	311517	3	62
9. Principauté citér. .	1710	106,875	537606	4	158
10. Basilicate	3134	195,875	481288	4	121
11. Calabre citér. . . .	1980	123,75	414932	4	146
12. „ ultér. 1. . .	1659	103,688	306328	3	104
13. „ „ 2. . .	1560	97,5	372281	4	151
14. Pays de Bari . . .	1783	111,437	491331	3	53
15. „ d'Otrante . .	2171	135,675	401488	4	180
	24563	1535,175	6,382706	52	1840
16. Palerme	1500	93,75	465169	4	72
17. Girgenti	1040	65	233764	3	45
18. Trapani	1027	64,188	182809	3	21
19. Caltanisette	900	56,25	176295	3	31
20. Messine	1048	65,5	349183	4	116
21. Noto	1120	70	250862	3	41
22. Catane	1332	83,25	382528	2	81
	7967	497,938	2,040610	22	407

Les données sur l'aire ont été empruntées du „Quadro statistico del regno delle due Sicilie (par G. Quattromani, 1845)." Les milles italiens sont réduits en milles géogr. en raison de 0,0625 à 1. Nous tenons de la même source les indications communiquées ci-dessous sur la flotte et l'armée.

A cause de la situation actuelle du pays il n'y a pas moyen d'indiquer avec quelque sureté ni les Finances ni sur l'Armée.

Avant l'insurrection de la Sicile celle-ci se composait de:

		hommes.
1	comp. de gardes-du-corps à pied et à cheval . . .	226
6	bataillons de grenadiers et de chasseurs (garde) . .	3903
4	„ d'artillerie à pied, 8 batteries avec 64 pièces	1394
1	comp. d'artillerie montée	193
6	„ de train	726
1	bataillon de sapeurs et de mineurs	750
1	„ de pionniers	750
3	bataillons de vétérans avec 62 officiers	inconnu
26	„ (à 6 compagnies) de ligne nationale . .	16913
8	„ de Suisses avec 1 batterie de 8 pièces .	6199
7	„ de chasseurs	4508
8	escadrons de hussards avec 1022 chevaux	1286
12	„ de dragons avec 1528 „	1929
8	„ de lanciers avec 1022 „	1286
8	bataillons de grenadiers montés dans 38 compagnies à bied et 10 escadrons	8311
4	compagnies d'ouvriers	508
	Total	48882

A côté de ces troupes régulières il y avait encore: l'artillerie de la côte, distribuée le long du litoral; les gardes urbaines et des districts dans chaque prov.; 19 escadrons (2774 h.) de la légion d'honneur; 12 bat. (8964 h.) de gardes pour le maintien de la sûreté publique dans le royaume de Naples; la comp. des soldats de police (cantonieri, 169 h.); les soldats employés aux douanes (2486 h.) et la réserve qui se compose de tous les soldats congédiés depuis moins de cinq ans.

Marine.

Vaisseau-à-voile.	can.
1 vaisseau de ligne (Vésuve)	80
5 frégates	
dont 2 à 60 canons .	120
et 3 à 44 „ . .	132
1 corvette	22
1 bombarde avec 2 mortiers	2
5 brigantines à 20 canons	100
2 goélettes à 14 canons .	28
	484

Bâteaux-à-vapeur.

6 frégates dont chacune a la force de 300 chevaux, 2 obusiers et 4 couronnés.
1 bâteau à 200 chevaux avec 6 couronnés.
1 dit à 180 chev.
1 „ à 120 „
2 „ à 50 „
1 „ à 40 „

En construction:

2 bâteaux à 300 chevaux.

Marins.

113	officiers, en serv. actif.	3468	constables et marins.
76	médecins, chirurgiens etc.	1650	un rég. de marine.
100	pilotes.	70	ouvriers.
12	architectes de marine.	24	machinistes.
301	Nombre total.	150	corps télégraphique.
		5362	Nombre total.

Écuador.

Le Caraccas et la Nouvelle-Grénade s'étant réunis 1819 sous le nom de Colombie (république 17 déc. 1819), le Quito s'y joignit en 1821 et Panama en 1823. L'an 1831 la République Colombienne se divisa en trois états séparés: la Nouvelle-Grénade, Venezuèle et Écuador. Ce dernier comprend les provinces de Quito, Guayaquil et Assuay. La superficie du pays est d'environ 10000 m. c. avec 600000 habitants. — Le gén. Don Juan José Flores fut élû au mois de mars 1843 président pour huit ans. En juin 1845 une insurrection ayant éclaté à Guayaquil, le président Flores résolut d'abdiquer et le 17 juin 1845 il conclut avec le gouvernement provisoire un traité, en vertu duquel il quitta le pays.

Président —: Don Vicente *Roca*

Envoyé et Consuls.

Amérique, Et.-Unis du Nord —: Seth *Sweetser*, c. (Guayaquil.)
Brésil —: Manoel *Cerqueira Lima*, ch. d'aff. (de même près le gouv. de la Nouvelle-Grenade).
Danemark —: Edward *Mickle*, c. (Guayaquil.)
Espagne —:
France —: *de Mendeville*, cons.-gén. (Quito); *Landolph*, agent vice-consul. à Guayaquil.
Grande-Bretagne —: W. *Cope*, Esq., c.
Hambourg —: *Mickle*, c. (Guayaquil); Matthew G. *Game*, chargé du consulat.
Pays-Bas —: R. F. *de Lansberge*, c.-gén. à Caraccas, pour Écuador, la Nouv.-Grenade et Venezuèle.

Espagne.

Conseil des ministres (du 4 oct. 1847).

Président du conseil des ministres —: Don Ramon Maria *Narvaez* Duc *de Valence*, capitaine-gén. de l'armée.

Min. des aff. étrang. —: Don Pedro José *de Pidal*, Marquis de Pidal (29 juillet 1848).

» de la guerre —: Don Francisco de Paula *Figueras*, lieut.-gén. (décret du 24 déc. 1847).

» de l'intérieur —: Louis José *Sartorius* (4 oct. 1847).

» de la justice —: Lorenzo *Arrazola* (4 oct. 1847).

» des finances —: Francisco de Paula *Orlando* Comte *de Romero* (décret du 15 juin 1848).

» de l'instruction publique, du commerce et des travaux publics —: Don Juan Bravo *Murillo* (ord. du 10 nov. 1847).

» de la marine —: Mariano Roca *de Togores* (décret du 24 déc. 1847).

Corps diplomatique à Madrid.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Romulus *Saunders*, M. pl.; Thomas C. *Reynolds*, secr. de lég.

Belgique —: Charles-Edouard *de Jægher*, MR.; le Comte Ferd. *de Hamal*, secrét. de lég. de 2de cl.; Baron *de Vinck des Deux-Orp*, attaché.

Brésil —: José Franc. de Paula *Cavalcanti de Albuquerque*, MR.; Francesco Adolfo *de Varnhagen*, secrét. de lég.; Séraphin Gonç. *de Faria*, c.-gén.

Chili —: le colonel José Maria *Sessé*, ch. d'aff.

Danemark —: le chamb. Olinto *Dal Porgo di Primo*, ch. d'aff.

Deux-Siciles —: Prince *di Carini* Antonio *La Grua*, E. e. et M. pl.

Etat de l'église —: Msge. *Brunelli*, nonce; Eleutere *Juantorena*, auditeur.

France —: . . .; *de Valois*, 1er secr. de lég. (monit. 15 avril 1848); *Soulange-Bodin*, 2d secr. (monit. 22 avril 1848); *Gréling*, aspirant diplomatique (monit. 4 mai 1848).

Grande-Bretagne —:

Pays-Bas —: le chamb. E. Baron Sirtema *de Grovestins*, E. e. et M. pl. (accrédité de même à Lisbonne); M. C. H. chev. *Pauw de Wieldrecht*, secr. de lég.; W. *Storr*, chancelier.

Portugal —: Vasco Pinto *Balsamao*, ch. d'aff.
Prusse —: le Comte Athanase *de Raczinsky*, E. e. et M. pl.
Sardaigne —: le Cte Albert Lupi *di Montalto*, E. e. et M. pl.
Suède —: le chamb. *de Lorichs*, ch. d'aff.

Notices statistiques.

Anciennes provinces.	Nouvelles provinces.	Surface en mill. c.	Nombre des habitants 1833.
L'Andalousie.	1. Cordoue	195,75	315459
	2. Jaen	209,25	266919
	3. Grénade	452,81	370974
	4. Alméria		234789
	5. Malaga		390515
	6. Séville	423	367303
	7. Cadiz		324703
	8. Huelva		133470
L'Aragon.	9. Zaragoza	693	301408
	10. Huesca		214874
	11. Teruel		218403
L'Asturie.	12. Oviédo	173,45	434635
La Nouvelle Castille.	13. Madrid	61,88	320000
	14. Tolède	412,86	282197
	15. Ciudad-Réal	354,96	277688
	16. Cuença	531,51	334582
	17. Guadalaxara	91,6	159375
La Vieille-Castille.	18. Burgos	361,13	224407
	19. Logrono		147718
	20. Santander		169057
	21. Avila	120,93	137903
	22. Ségovie	163,12	134854
	23. Soria	191,81	215619
	24. Valladolid	152,44	184647
	25. Valencie	81,56	148491
L'Estrémadure.	26. Badajoz	674,33	306092
	27. Cacerès		241328
	à transporter	5345,39	6,857410

Anciennes provinces.	Nouvelles provinces.	Surface en mill. c.	Nombre des habitants 1833.
	Transport	5345,39	6,857410
La Catalogne.	28. Barcelone		442273
	29. Tarragone		233477
	30. Lérida	573,2	151322
	31. Gérona		214150
La Galice.	32. La Corogne		435670
	33. Lugo		357272
	34. Orense	748,1	319038
	35. Pontevédra		360006
Roy. de Léon.	36. Léon . . .	277,38	267438
	37. Salamanque	264,94	210314
	38. Zamora . .	167,63	159425
Murcie.	39. Murcie	370,69	283549
	40. Albacété		190766
La Valence.	41. Valence		388961
	42. Alicante	361,59	368923
	43. Castellon de la Plana		199220
Le Navarrais.	44. Pampelune .	115,31	230925
Alava.	45. Vittoria . .	50,91	67523
La Biscaïe.	46. Bilbao . .	59,63	111433
Guipuscoa.	47. St. Sébastien	29,25	108599
Les Baléares	. . . .	82,69	229197
Les Canaries	. . . .	151,56	199950
	Total	8598,27	12,386841

Colonies.	Surface en milles c	Nombre des habitants 1833.
A. En Amérique.		
Capitainerie géuérale de Havana	**2504,5**	**1,020862**
a) l'île de Cuba	2309	730262
b) l'île de Portorico	188,75	288000
c) les Vierges espagnoles . . .	6,75	2600
B. Asie et terres australes.		
Capitainerie générale des Philippines	**2507**	**2,679500**
a) La part de l'île de Manille .	1450	1,822200
b) Les Bisayas	879	803000
c) Les îles Baschées et Babuyanes	60	5000
d) Une partie de Magindanao .	51	43800
e) Iles Marianes	57	5500
C. Possessions en Afrique.	**24,5**	**17071**
1. Présides	1,5	11481
2. Les îles de Guinée	23	5590
	5036,00	**3,717433** *)

*) D'après la statistique de Caballero, Cuba et Portorico auraient 1,200000, les Philippines 3,005000, les îles de Guinée: Fernando-Po et Anaboa 18000 hab.

Finances.

Dans la séance de la chambre des députés du 4 mai 1847 le budget suivant a été produit:

recettes pour 1848:

63,000000	réaux	arrérages des contributions,
250,000000	„	contributions immobilières,
170,000000	„	contribution sur la consommation,
95,000000	„	sel,
130,000000	„	tabacs,
126,000000	„	douanes,
49,500000	„	biens nationaux,
63,720000	„	loteries,
32,682000	„	mines d'Almaden,
50,000000	„	excédant des caisses d'outre-mer,
1029,902000	réaux	à transporter.

1029,902000	réaux	Transport
26,800000	"	postes,
34,000000	"	impôts sur les industries,
20,500000	"	timbre,
18,000000	"	impôts sur l'aliénation et les changements des possessions immobilières,
11,000000	"	la cruzade, dispensation pour pouvoir faire gras pendant le carême, enfin
117,578466	"	46 autres titres,
1257,780466	réaux	total.

Dépenses en 1848.

47,500000	réaux	maison de la Reine,
1,405695	"	corps législatifs,
10,535620	"	minist. des affaires étrangères,
18,633400	"	" " grâces et de la justice,
81,785177	"	" de l'intérieur,
70,676275	"	" du commerce, de l'instruction et des travaux publics,
290,984013	"	" de la guerre, y compris la garde civique,
101,860773	"	" " la marine,
386,922487	"	" des finances,
115,411337	"	caisse d'amortissement,
131,863243	"	dotation du clergé séculier et des religieuses.
1257,578020	réaux	total.

Dans la séance du congrès du 28 déc. 1847 le ministre présenta un autre projet de budget pour l'année 1848. Les dépenses de l'état y sont fixées à la somme de 1283,631396 réaux. Pour le payement de cette somme sont assignés au gouvernement les crédits ci-spécifiés :

		réaux.
Chap.	I. Dotation de la famille royale; dotation de S. M. la Reine	34,000000
	Dotation de Sa Maj. le Roi	2,400000
	à la Sérénissime Infante Dona-Maria-Louisa-Fernanda, à raison de son titre d'Infante d'Espagne	550000
	à la dite Infante, à titre d'héritière présomptive de la couronne, tant qu'elle le sera	2,450000
	à transporter	39,400000

	Transport	39,400000
	à S. M. la Reine-mère, en témoignage de la reconnaissance nationale	3,000000
	au Sérénissime Infant Don François de Paula et sa famille	3,500000
		45,900000
Chap. II.	Corps législatifs	1,294380
» III.	Dépenses du département du ministère des affaires étrangères	9,480000
» IV.	Dépenses du ministère de grâce et justice	17,440000
» V.	» de la guerre, y compris la garde civique	299,370000
» VI.	Dépenses de la marine, y compris la douane militaire	63,000000
» VII.	Dépenses des finances	218,043400
» VIII.	Actif des classes passives pour neuf termes mensuels	119,119000
» IX.	Remboursement, arrérages et payements affectés aux produits des rentes . .	97,147000
» X.	Traitements et dépenses pour la direction de la dette publique . . 12,960000 Intérêts de la dette . . . 114,019987	126,979987
» XI.	Consignation pour le règlement de la dette publique	40,000000
» XII.	Traitements et dépenses du ministère de l'intérieur	58,320000
» XIII.	Traitements et dépenses du ministère de l'instruction, du commerce et des travaux publics Pour le remboursement de l'emprunt de 200,000000 réaux . . . 15,000000 Pour les autres besoins de ce ministère 44,660000	59,660000
» XIV.	Obligations du clergé séculier et des religieux cloîtrés. Clergé séculier, outre les produits des biens rendus; ceux-ci n'étant pas énumérés dans le budget des recettes 110,152304 17,725325	127,877629

La dette de l'état se monte (d'après le manuel statistique de Mr. Caballero, 1844) à 16227,474922 réaux. Par un décret du 2 juillet 1847 sont créés 100 millions de réaux représentés

par des billets de trésor avec intérêt quotidien, équivalant, à 9 p. C. par an. Le capital sera remboursé le 1 sept. 1848.

Un décret du 22 juin 1848 préscrit un emprunt forcé de 100 millions de réaux soit 5 millions de piastres dont la valeur, représentée par des bons tu trésor à 6 p. c. d'intérêt, doit être remboursée jusqu'au 1er août 1849.

Un décret du 31 mai 1847 publie une nouvelle loi sur les monnaies. L'unité monétaire, le réal, est d'un poids de 25 grains ou 1,25 grammes; dix réaux font un demi-piastre ou decen en argent, d'un poids de $12\frac{1}{2}$ grammes, de $\frac{9}{10}$ de métal pur et $\frac{1}{10}$ d'alliage de cuivre.

Armée.

D'après le budget du ministère de la guerre (1846), le militaire actif comprend

75485 h. infanterie, 31 rég. et 3 bataillons,
9809 „ artillerie, 6 rég., 3 brigades et 5 compagnies d'ouvriers,
2795 „ 1 rég. du génie,
11016 „ cavalerie, 18 rég. dont 1 de cuirassiers à 5 escadrons, 11 de lanciers et 6 de chasseurs à 4 escadrons.

99105 h. troupes de ligne.

Il y avait de plus 43095 h. de la milice provinciale sous les armes. Celle-ci a été dissoute par ordonnance royale du 1er juillet 1846, qui incorpora les sergeants et simples soldats aux troupes de ligne et fixa le traitement des officiers à demi-paie.

En outre l'état-major, les corps d'administration etc.

Notre édition de 1845 contient quelques données plus spéciales d'après l'almanach militaire, publié à Madrid en 1844.

Marine,

1 févr. 1846.

3 vaisseaux de ligne, 1 à 80, 2 à 74 can.
6 frégates de 50 et 44 canons.
5 corvettes de 28 à 16 can.
6 bricks, 1 à 14, les autres à 20 canons.
2 bricks-goëlettes de 5 à 10 canons; 6 dites de 1 à 3 canons; 2 paquebots d'un canon chacun; 1 lougre; 1 felouque; 1 balandre; 6 bâteaux-à-vapeur de 40 à 300 chevaux. Vaisseaux de transport: 1 frégate, 2 bricks, 3 côte-gardes.

En construction 1 bâteau-à-vapeur de 200 chev., 1 dit de même (corvette), 3 bâteaux-à-vapeur de 150 et 2 de 100 chev.; les 5 derniers se bâtissent en Angleterre.

FRANCE.

Membres du Gouvernement provisoire de la République, établi le 24 février 1848 par l'acclamation du peuple et des députés.

Dupont (de l'Eure); de Lamartine; Crémieux; François Arago (de l'Institut); Ledru-Rollin; Garnier-Pagès; Marie.

Armand Marrast; Louis Blanc; Ferdinand Flocon; Albert. (Premièrement désignés comme secrétaires, puis [le 25 févr] comme membres du gouv. provisoire.)

Commission exécutive,
constituée dans la séance du 10 mai 1848.

Arago. Garnier-Pagès. Marie. Lamartine. Ledru-Rollin. Secrét. de la Commission du pouvoir exécutif (décret 11 mai), ayant voix delibérative dans le conseil des ministres —: Pagnerre.

Président du Conseil des ministres

chef du pouvoir exécutif lui conféré par vote de l'Assemblée nationale dans la séance du 28 juin 1848:

Le général de division Louis-Eugène *Cavaignac* (né 15 déc. 1802).

Secrét.-gén. *Foissy.* (Moniteur univ. 2 juillet.)

Ministère du 28 juin (Moniteur 29 juin) 1848.

Justice —: *Marie* (17 juillet).
Affaires étrangères —: Jules *Bastide* (17 juillet).
Guerre —: le général Juchault *de Lamoricière.*
Marine —: le cap. de vaisseau *Verninac St. Maur* (17 juill.).
Intérieur —: *Senard*, président de l'Assemblée nationale du 5 juin jusqu'au 28 juin 1848.
Instruction —: *Vaulabelle* (5 juillet).
Travaux publics —: *Recurt.*
Agriculture et commerce —: *Tourret.*
Finances —: Michel *Goudchaux.*

Commandeur en chef des gardes nationales du départ. de la Seine —: le général *Changarnier* (1 juillet 1848).

LISTE
DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Ain.

Bochard, avocat.
Regembal.
Charrassin.
Quinet, Edgar, professeur.
Tendret.
Bouvet, Francisque.
Bodin de Montribloud.
Guigne de Champvans.
Maissiat, Jacques.

Aisne.

Lherbette, ancien député.
Quinette, ancien député.
Baudelot, prés. du tribunal.
Barrot, Odilon, ancien député.
Nachet, ancien député.
Vivien.
Dufour, Théophile.
De Tillancourt.
Lemaire, Maxime.
Plocque.
Bauchart.
Desabes.
Leproux, Jules.
Debrotonne.

Allier.

Courtais, commandant
Tourret.
Bureau-de-Puzy, anc. député.
Terrier, aîné, médecin.
Mathé, Félix.
Madet, Charles.
Laussédat, médecin.
Fargin-Fayolle.

Alpes (Basses).

Laydet, de Sistérou, général.
Denoise-Desmées, notaire.
Duchaffault, de Digne.
Chaix, le Riez.

Alpes (Hautes).

Allier, statuaire, ex-député.
Bellegarde.
Faure.

Ardèche.

Valadier aîné, maire.
Champanhet, médecin.
D'Hauteville, colonel de génie.
Chazalon, ingénieur.
Laurent, juge.
Royol, président du tribunal.
Rouveure d'Annonay.
Sibour, ecclésiastique.
Mathieu, prés. de tribunal.

Ardennes.

Talon, cultivateur.
Blanchard, avocat.
Payer, chef du cabinet du ministre des affaires étrang.
Ternaux-Mortimer, ex-député.
Toupet-Desvignes.
Drappier, notaire.
Tranchard, de Vouziers.
Robert, Léon.

Arriège.

Anglade, Clément, anc. dép.
Durrieu, réd. du *Courr. Franç.*
Casse.
Galy-Cazalat.
Darnaud, ex-député.

Arnaud.
Vigne, Th., avocat.

Aube.

Lignier, commissaire du Gouv.
Millard, Auguste.
Gayot, Amédée, memb. du c. g.
Blavoyer, propriétaire.
Delaporte, memb. du cons. gén.
Stourm, ex-député.
Gerdy, médecin.

Aude.

Trinchan, avoc., commiss. du Gouv.
Sarrans, jeune.
Raynal, Théod., sous-commis.
Barbès, Armand.
Anduze-Faris.
Solié-Marc, propriétaire.
Joly, fils.

Aveyron.

Grandet, avocat.
Vesin.
Abbat, vicaire-général.
Affre, avocat.
Rodat, avocat.
Pradier.
Dalbis de Salze, propriétaire.
Dubruel.
Vernhette.
Medal, cultivateur.

Bouches-du-Rhône.

Barthélemy, maire de Marseille.
Ollivier-Demosthenes.
Berryer, ancien député.
Sauvaire-Barthélemy.
Astoin, portefaix.
Laboulie, ex-député.
Pascal, d'Aix.
Poujoulat.
L. Reybaud.
Rey, rédacteur du National.

Calvados.

Deslongrais, ancien député.
Bellencontre, ex-colonel.
Lebarillier, commiss. du Gouv.
Demortreux, présid. de trib.
Bénard, sous-comm. du Gouv.
Durand, maire.
Marie, A., comm. du Gouv.
Douesnel, ancien procureur.
Person, cultivateur.
Desclais, desservant.
Hervieu, propriétaire.
Lemonnier, ouvrier serrurier.

Cantal.

Delzons, Am., avocat.
Parieu fils, docteur en droit.
Murat-Sietrières, anc. capit.
Daude, avocat.
Teillard-Laterisse, maire de Murat.
Richard, méd. à Saint Flour.
Durrieu Paulin, comm. du Gouv.

Charente.

Planat, maire à Cognac.
Laboissière, comm. du Gouv.
Hennessy, négociant à Cognac.
Girardin, E., ancien député.
Babaud-Laribière, comm. du G.
Pougeard, avocat à Consolens.
Rateau, avocat à Bordeaux.
Bodet, Mathieu, avocat.
Lavallée, sous-comm. à Ruffec.

Charente-Inférieure.

Renou de Ballon, ex-député.
Baroche, ancien député.
Gaudin, sous-comm. du Gouv.
Dufaure, ancien député.

Brard, médecin.
Target, contre-maître.
Debain, chef d'institution.
Audry de Puyraveau, anc. dép.
Dupont de Bussac, avocat.
Coutenceau, agriculteur.
D'Argenteuil, médecin.

CHER.
Bouzigue, maire.
Bidault, av., comm. du Gouv.
Duvergier de Hauranne, ex-député.
Pyat, Félix, comm. du Gouv.
De Vogué, propriétaire.
Duplan, comm. du Gouv.
Poisle-Desgranges.

CORRÈZE.
Latrade, comm. du Gouv.
Madesclaire, commandant.
Bourzat, avocat.
Teniez, avocat.
Favart, maire.
Dubousquet-Laborderie, ancien sous-préfet.
Lebraly, ancien sous-préfet.
Ceyras.

CORSE.
Bonaparte, Napoléon, fils de Jérôme.
Conti, procureur général.
Piétri, comm. du Gouv.
Casabianca, avocat.
Abattucci.
Bonaparte, Pierre-Napoléon, fils de Lucien.

CÔTE-D'OR.
Monnet, ancien notaire.
Maire.
Mauguin, ex-député.
Magnin-Philippon, maître de forges.
Bougueret, Ed.
Godard-Poussignol, membre du conseil général.
James *de Montry*, comm. du Gouv.
Joigneaux, réd. du *Chatellenais.*
Maréchal.
Perrenet, Pierre, avocat.

CÔTES-DU-NORD.
Morhery, médecin.
Perret, maire.
Carré, Félix.
Treveneuc, fils, propriétaire.
Glais-Bizoin, ex-député.
Loyer, notaire.
Legorrec, ex-député.
Tassel, ex-député.
Depasse, maire.
Simon, professeur.
Ledru, sous.-comm. du Gouv.
Marie, armateur.
Houvenagle, avocat.
Michel, propriétaire.
Racinet.
Denis.

CREUSE.
Fayolle, avocat.
Guizard, comm. du Gouv.
Leyraud, ancien député.
Leclerc, comm. du Gouv.
Sallandrouze, ancien député.
Sainthorrent, ancien député.
Lassarre.

DORDOGNE.
Dezeimeris, ex-député.
Dusolier, ex-député.
Dupont, Aug., journaliste.
Lacrouzille, Amédée, médecin.

Taillefer, ex-député.
Groslier-Desbrosses, avocat.
Savy.
Goubie.
Delbetz, médecin.
Ducluzeau, ex-député.
Chavoix, médecin.
Mie, Auguste, avocat.
Barailler, avocat.

Doubs.

Demesmay, ancien député.
Convers, ancien député.
Tanchard, sous-com. du Gouv.
Mauvais, membre de l'Institut.
Baraguay d'Hilliers.
Bixio, env. de la Rép. à Turin.
De Montalembert, ex-pair.

Drôme.

Bonjean, avoc. à la cour de cass.
Mathieu, publiciste.
Bayard, propriét., médecin.
Sauteyra, sous-comm. du Gouv.
Rey, membre du conseil gén.
Curnier, ex-comm. du Gouv.
Morin, propriétaire.
Belin, avocat.

Eure.

Dupont (de l'Eure).
Legendre.
De Montreuil.
Dumont de Pont-Audemer.
Alcan.
Picard, administrateur du dép.
Langlois Deigoutet.
Paul Sevestre, d'Elbeuf.
Canel.
Davy.
Demante, professeur de droit.

Eure-et-Loir.

Marescal, avocat, propriét.
Raimbault, ancien député.
Subervie, ancien député.
Barthélemy, propr., comm. du Gouv.
Lebreton.
Trousseau, doct. et professeur.
Isambert, conseiller.

Finistère

Graveran, évêque.
Rossel, Victor.
Découvrant, maire.
Lebreton, Louis.
Brunel, président.
Kersauson, avocat.
Lacrosse, ex-député.
Tassel, ex-comm. du Gouv.
Fauveau, ingénieur.
Kéranflech, propriétaire.
Défournas, propriétaire.
Mége, James.
Riverieux, Emile, propriétaire.
Soubigon.
Quatrebarbes.

Gard.

Teulon, ex-député.
Favant, commandant.
Béchard, ex-député.
Larcy, ex-député.
Demians, avocat-général.
Roux-Carbonel.
Reboul, boulanger, poëte.
Labruguière.
Bousquet, ex-député.
Chapot, avocat.

Garonne (Haute).

Pagès (de l'Ariège).
Joly, commiss. du Gouv.
Marrast, Armand.
Arnould, Gatien, professeur.
Dabeaud, avocat.

Cales, médecin.
Pégot-Ogier, propriétaire.
Mulé, négociant.
Malbois, propriétaire.
Rémusat, ex-député.
Espinasse, ex-député.
Azerm, propriétaire.

GERS.

De Panat.
Gavarret, ex-député.
Alem-Rousseau, avocat.
Boubée, pharmacien.
Gounon, jeune.
Aylies, ex-député.
David.
Carbonneau, avocat.

GIRONDE.

Billaudel, ancien député.
Lubbert, capitaine de navire.
Richier.
Ducos, Théodore, ex-député.
Servières, membre du cons. g.
Lagarde.
Denjoy.
Simiot, conseiller municipal.
Hovyne-Tranchère, propr.
Delisle, Hubert.
Deseze, avocat.
Larrieu, Amédée, propriétaire.
Thomas, Clément.
Feuillade-Chauvin.
Thiers.

HÉRAULT.

André, Jean.
Reboul-Coste.
Charamaule, ex-député.
Vidal.
E. *Renouvier*, comm. du Gouv.
Carion-Nisas.
Bertrand, aîné.
Cazelles, B.
Brives.
Leyssac, procureur-général.

ILLE-ET-VILAINE.

Legraverand, ancien député.
Bertin, ex-sous-préfet.
Marion, propriétaire.
Fresneau, Armand.
Jouin, Pierre, avocat.
Trederne, propr. et conseiller.
De Kerdrel, journaliste.
Garnier-Keruault.
Legeard de la Dyryais, président de tribunal.
Bidard, avocat et professeur.
D'Andigné, ex-député.
Roux-Lavergne, prof. à la Fac.
Rabuant, avocat.
Meauelle.

INDRE.

Charlemagne, Edmond.
Bertrand, Henri.
Bethmont, ministre, anc. dép.
Delavau.
Grillon, Eugène.
Fleury.
Rollinat.

INDRE-ET-LOIRE.

Crémieux, du Gouv. provisoire.
Julien, maire à Tours.
Bacot, César, ancien député.
Tascherau, ancien député.
Luminais, maire, agriculteur.
Fouqueteau, avocat.
Gouin.
Jullien, ouvrier.

ISÈRE.

Saint-Romme, procur. gén.
Farconnet, maire.
Marion, ex-député.

Tranchand, prés. de tribunal.
Bertholon.
Crepu, journaliste.
Briller.
Froussard, com. général.
Blanc.
Chollat, major de la garde nat.
Clément, ex-procureur.
Repellin, avocat.
Durant-Savoyat.
Roujat.
Renaud.

Jura.

Grevy, Jules, comm. du Gouv.
Cordier, ex-député.
Chevassu, maire à Poligny.
Valette, professeur de droit.
Tamissier, capit. d'artillerie.
Huot, avocat.
Great, ancien député.
Jobez, membre du cons. gén.

Landes.

Lefranc, Victor, com. du Gouv.
Bastiat, Frédéric, économiste.
Turpin-Numa, m. du cons. gén.
Duclerc, sous-secr. aux financ.
Marrast, François, propriét.
Pascal-Duprat, journaliste.
De Dampierre.

Loir-et-Cher.

Ducoux.
Durand (de Romorantin), anc. député.
Normand.
Sarrut, Germain.
Gérard, Léon.
Salvat.

Loire.

Alcock, procureur-général.
Baune, commissaire du Gouv.
Martin-Bernard.
Callet, Auguste, journaliste.
Chavaslieu, maire.
Devilaine, neveu, de Roanne.
Favre, J., secr. au min. de l'int.
Fourneyron, ingénieur.
Levet, conseiller de préfecture.
Point, juge.
Verpilleux, mécanicien.

Loire (Haute).

Breymand.
Grellet, Félix.
Lafayette, Edmond.
Laurent, avocat.
Badon, maire du Puy.
Charbonnel, chef d'escadron.
Avond, Auguste, avocat.
Lagrevol, avocat.

Loire-Inférieure.

Lanjuinais, Victor, ex-député.
Braheix, négociant.
Bedeau, général.
Billault, ex-député.
Waldeck-Rousseau, avocat.
de Sesmaisons, O., propriétaire.
Favre, Ferdinand, anc. maire.
Fournier, abbé.
Desmars, avocat.
De Grandville, propriétaire.
De la Rochette, propriétaire.
Favreau, avoué.
Camus de la Guibourgère, pr.

Loiret.

Roger, ancien député.
Rondeau, comm. du Gouv.
Martin, maire.
Abatucci, ancien député.
Arbey, avoué.
Pean, journaliste.
Michot, ouvrier.
Considérant.

Lot.
Cavaignac, général.
Rolland, maire.
Murat, Lucien, fils de Joachim.
De Saint-Priest, ex-député.
Carla, maire.
Ambert, lieutenant-colonel.
Labrousse, commiss.-général.

Lot-et-Garonne.
Vergnes, Paul, avocat.
Dubruel, commiss. du Gouv.
Mispoulet.
Tartas, général.
Baze, avocat.
Luppé-Irene, propriétaire.
Radoult-Lafosse, général.
Boissie, memb. du cons. gén.
Berard, ex-comm. du Gouv.

Lozère.
L'abbé *Fayet*, évêq. d'Orléans.
Desmolles.
Comandré, avocat.
Renouard, ex-député.

Maine-et-Loire.
De Latouche, maire.
Tessie de la Motte, ex-député.
Bineau, ingénieur, ex-député.
Farran, Jean, ex-député.
Dutier, ancien avoué.
Oudinot, général.
Louvet, maire à Saumur.
David, de l'Institut.
Freslon, procureur général.
Lefrançois, médecin.
Journaul, médecin.
Cesbron-Lavaux, manufactur.
De Falloux, propriét., ex-dép.

Manche.
Vieillard, ex-dép., memb. du G.
Havin, ex-député.
Laumondais, avocat.
Demerange, pr. du tr.
Boulatignier, conseiller d'état.
Diguet, président de Saint-Lô.
De Tocqueville, ancien député.
Delouche, avocat.
Dubois, Abraham, anc. dép.
Perrée, Louis, du *Siècle*.
Dudouy, avocat à Coutances.
Desessarts, conseiller.
Gaslande, professeur en droit.
Reybell, directeur des travaux hydrauliques à Cherbourg.
Lempereur, ex-député.

Marne.
Faucher, Léon, ex-député.
Perignon, juge.
Bertrand, maire à Vitry.
Bailly, maire à Sézanne.
Derodé, avocat.
Aubertin, comm. de roulage.
Ferrand, ouvrier tisseur.
Leblond, substitut.
Soulié, avocat à Raine.

Marne (Haute).
Montrol, comm. du Gouv.
Chauchard.
Toupot de Bevaux.
Walferdin, ingénieur.
Delarbre.
Milhoux.
Couvreux.

Mayenne.
Bigot, ancien député.
Jamet, Emile, agriculteur.
Goyet-Dubignon.
Duboy-Fresnais, cap. de génie.
Roussel, Jules, maître de forges.
Dutreil.
Chenais, ancien député.

Boudet, ancien député.
Thiers.

MEURTHE.

Marchal, ex-député.
Liouville, de l'Institut.
De Ludre, ex-député.
Laflize, avocat.
Saint-Ouen, avocat.
Leclerc, maître serrurier.
Viox, sous-comm. du Gouv.
Charron, fils, ancien notaire.
Vogin, ingénieur.
Féry, Eugène.
D'Adelswœrt.

MEUSE.

Launois.
Salmon.
Moreau.
Desaux.
Etienne.
Chadenet.
Gillon.
Buvignier.

MORBIHAN.

Beslay, ex-député.
Dubondan, procureur-gén.
Danielo, curé.
Larochejaquelein, ex-député.
Leblanc, abbé.
De Saint-Georges, ex-député.
Parisis, évêque de Langres.
Fournas, aîné.
Latouche, avoué.
De Perrien, Arthur.
Dahizel, avocat.
Pioget.

MOSELLE.

Dornès, aîné.
Woirhaye, procureur-général.
Raynaud, Jean.
Labbé, ancien notaire.
Deshayes, propriétaire.
Bardin, répét. à l'Ecole-Polyt.
Espagne, cultivateur.
Totain, ouvrier maçon.
Poncelet, général du génie.
Valette, inspect. des écol. prim.
Antoine, Joseph, brasseur.

NIÈVRE.

Girerd.
Manuel, aîné.
Archambault.
Martin, Emile.
Grangier de la Marmière.
Gambon.
Lafontaine, général.
Dupin, aîné, ancien député.

NORD.

Hannoye, avocat.
Corne, ancien député.
Choque, ancien député.
Delespaul, ancien député.
Boulanger, cultivateur.
Desmoustier, Ch., cultivateur.
Regnart, avocat.
Pureur, notaire.
Négrier, général.
Mulo, armateur.
Loiset.
Vendois, médecin.
Bonte-Pollet, anc. négoc.
Huré, proc.-gén.
Selrooten, memb. du cons. mun.
Duquenne, meunier.
Farez Fénélon, avocat.
Desurmont, cultivateur.
Dollez, cultivateur.
Lemaire, colonel.
Lenglet, conseiller.
Géry-Heddebault, propr.
Giraudon, ouvrier.

Descat, teinturier.
Mouton, membre du cons. gén.
Dufont, ancien notaire.
Aubry, négociant.
Thouret, Antony.

Oise.

Barrillon, ancien député.
Marquis, ancien député.
Leroux.
Lagache.
Gérard de Blincourt.
De Mornay, ancien député.
Desormes.
Flye.
Sainte-Beuve.
Tondu-Dumetz.

Orne.

De Tracy, ancien député.
De Corcelles, ancien député.
Laberterie, ancien député.
Ballot, ancien député.
Piquet, maire.
Hamard, sous-comm. du Gouv.
Curial, ex-payeur.
De Charencey.
Guerin, capitaine de génie.
Druet-Desvaux.
Thiers.

Pas-de-Calais.

Piéron, ex-député.
Petit, maire.
Degeorge, journalier.
D'Hérambault, ex-député.
Emmery, ingénieur.
Lantoine-Harduin, propr.
Bellart-Dambricourt, négoc.
Cary, propr.
Cornille, président.
Pierret, négoc.
Lebleu, capitaine du génie.
Fourmentin, propr.
Saint-Amour.
Olivier, propr.
Frechon.
Lenglet, avocat.
Denissel, brasseur.

Puy-de-Dôme.

Altaroche, comm. du Gouv.
Jouvet, maire, ancien député.
Charras, lieutenant-colonel.
Baudet-Lafarge, propr.
Trélat, comm. gén. du Gouv.
Lavigne, sous-commissaire.
Girot-Pourol, propr.
Jusserant, médecin.
Combarel de Leyval, anc. dép.
Lasteyras, ex-pharmacien.
Bravad-Veyrières, profess. de droit.
Gouttay, avocat.
Rouher, avocat.
Toussaint-Bravard, commiss. du Gouvernement.
Astay, adjoint au maire.

Pyrénées (Basses).

Nogué, commissaire du Gouv.
Condon, maire d'Oleron.
Boutoers, maire de Bayonne.
Renaud, propriétaire.
Leramboure, s.-cm. à Bayonne.
Saint-Gaudens, s.-c. à Orthez.
Dariste, propriétaire.
Lestappis, propriétaire.
Etchevery, notaire.
Laussat, propriétaire.
Barthe.

Pyrénées (Hautes).

Vignerte, commiss. du Gouv.
Dubarry.
Recurt, adj. au maire de Paris

Lacaze, avocat.
Cénac, sous-comm. du Gouv.
Deville, notaire.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.
Guiter, Théodore.
Arago, Emmanuel.
Arago, Etienne.
Lefranc.
Picas, Hypolite.

RHIN (BAS).
Liechtemberger, comm. du G.
Kling, juge.
Culmann, colonel.
Schlosser, sous comm. du G.
Martin, avocat.
Foy, capitaine de génie.
Lauth, maire prov. de Strasbourg.
Dorlan, avocat.
Gloxin, négociant.
Chauffour, docteur en droit.
Champy, propriétaire.
Boussingault, de l'Institut.
Engelbardt, direct. de forges.
Westercamp, notaire.
Bruckner, capit. d'artillerie.

RHIN (HAUT).
Struch, propriétaire.
Rudler, commandant retraité.
Stœchlé, curé.
Dolfus, maire de Mulhouse.
Yver, procureur-général.
Kestner, manufacturier.
Bardy, juge.
Prudhomme, propriétaire.
Kœnig, horticulteur.
Chauffour, avocat à Colmar.
Heuchel, médecin.
Heeckeren, propriétaire.

RHÔNE.
Laforêt, maire de Lyon.
Doutre, typographe.
Aubertier, chef d'atelier.
Lacroix, Julien, filateur.
Mortemart, ex-député.
Gourd, capitaine retraité.
Paullian, cultivateur.
Benoît, Joseph, chef d'atelier.
Mouraud, Prosper, ingénieur.
Chanay, proc. de la Républ.
Ferouillat, avocat.
Pelletier, aubergiste.
Greppo, ouvrier en soie.

SAÔNE (HAUTE).
De Grammont, ex-député.
Dufournel, ancien député.
Milliotte, capitaine d'artillerie.
Guerrin, ex-député.
Minal, chef retraité de bureau.
Noirot, avocat.
Angar, maître de forges.
Lelut, de l'Institut.
Signart, comm. du Gouv.

SAÔNE-ET-LOIRE.
Mathieu, de l'Institut.
Bourbon, mécanicien.
Mathey, ex-député.
Thiard, général.
Lacroix, ancien député.
Rolland, maire.
Pézérat, médecin.
Petit-Jean.
Reverchon.
Ménand, avocat.
Bruys, Amédée, avocat.
Dariot, juge-de-paix
Chaudot, mécanicien.
Martin-Rey, négociant.

SARTHE.
Trouvé-Chauvel.

Gasselin de Chantenay.
Lebreton, Jules.
Saint-Albin, ancien député.
Gustave de Beaumont, ex-dép.
Lamoricière, général, ex-dép.
Chevé, fondeur.
Gasselin de Fresnay.
Degousée.
Langlais.

SEINE.

Lamartine, memb. du Gouv.
F. *Arago*, id.
Garnier-Pagès, id.
Marie, id.
Carnot, min. de l'instr. publ.
Duvivier, général.
Lasteyrie, ancien député.
Vavin, ancien député.
Berger, maire.
Buchez, adjoint au maire.
Cormenin, conseiller d'état.
Corbon, ouvrier.
Albert, mécanicien.
Wolowski, profess. au Conserv.
Peupin, ouvrier horloger.
Ledru-Rollin, membre du G. pr.
Flocon, memb. du Gouv. prov.
Blanc, Louis, m. du gouv. prov.
Perdiguier, menusier.
Coquerel, ministre protestant.
Garnon, maire de Sceaux.
Guinard, c. de l'art. de la g. nat.
Lamennais, prêtre.
Caussidière.
Moreau.
Goudchaux.
Changarnier.
P. *Leroux.*
Thiers.
Bonaparte, Louis-Napoléon.
Lagrange.
Hugo, Victor.
Boissel.
Proudhon.

SEINE-INFÉRIEURE.

Desjobert, ex-député.
Lefort-Gonsolin, ex-député.
Morlot, négociant.
Lebreton, ouvrier.
Osmont, ex-député.
Levavasseur, ex-député.
Cecile, vice-amiral.
Grandin, ex-député.
Germonière, négociant.
Lefèvre, Pierre, négociant.
Girard, maire.
Dargent, Charles, cultivateur.
Bautier, maire.
Desmarest, ouvrier.
Senard, avocat.
Randoing, manufacturier.
Thiers.
Loyer.
Dupin, Charles.

SEINE-ET-MARNE.

Lafayette (Georges), ex-dép.
Lafayette (Oscar), ex-député.
Drouin-de-Lhuys, ex-député.
J. de Lasteyrie, ex-député.
Portalis, ex-député.
Chappon.
J. Bastide, publiciste.
Auberget, cultivateur.
Bavoux, Er.

SEINE ET OISE.

Pigeon, cultivateur.
Durand, commiss. du Gouv.
Landrin, commiss. du Gouv.
De Luynes.

Lescuyer.
Besançon, ancien notaire.
Lefèvre, maître de poste.
Berville, avocat gén.
Remilly, anc. dép.
Pagnerre.
Barthélemy-Saint-Hilaire.
Flandin, avocat.

Sèvres (Deux).

Baugier, maire.
Blot, filateur.
Boussi, avocat.
Charles, aîné, cultivateur.
Chevallon, fabricant.
Demarçay, ancien député.
Maichain, Désiré, anc. dép.
Richard, Jules, propriétaire.

Somme.

Porion.
Gauthier de Rumilly, anc. dép.
Allart, ancien député.
Morel-Cornet.
Dubois, Amable.
Tillette de Clermont, anc. dép.
Delattre, Paul.
Réandoing.
Blin de Bourdon, anc. dép.
Creton, anc. dép.
De Beaumont, anc.-dép.
Magnier.
De Fourment.
Labordère.

Tarn.

D'Aragon, ex-député.
Gisclard, négociant.
Carrayon-Latour, anc. dép.
Tonnac, capitaine de génie.
de Voisins, Et., propriétaire.
L'abbé *Mouton*, dir. du sém. d'Alby.
Rey, colonel.
Saint-Victor.
Victor de Puységur, propriét.

Tarn-et-Garonne.

De Malleville, Léon, ex-dép.
Faure d'Erc, ex-député.
Rous, commandant.
Detours, avocat.
De Cazales, abbé.
Delbrel, médecin.

Var.

Morel, Marcelin.
Guignes, Lucien, comm. du gouv.
Marius, André, ouvrier.
Alleman, aîné.
Arnaud, H., confiseur.
Philibert.
Casy, amiral.
Ed. *Baume*, avocat.
Arène, commissaire du gouv.

Vaucluse.

Laboissière, Paul, anc. dép.
Raspail, Eugène, ingénieur.
Reynaud Lagardette, propr.
Pin, Elzéar, agric. et maire.
Bourbousson, médecin.
A. *Gent*.

Vendée.

L'abbé *de Lépinay*, gr. vic. à Luçon.
Grelier-Dufougeray, propr.
Mareau, profess. à Mortagne.
Desfontaines-Guy.
Rouillé, Emile, avocat.
Bouille de l'Ecluse, avocat.
Luneau, ex-député.
Ditinguy, propriétaire.
Parenteau, Armand, agronome.

VIENNE.
Drault, ex-député.
Bonnin, ex-député.
Barthélemy, conseiller.
Béranger, avocat.
Bourbeau, maire.
Pleygnard, juge.
Junyen, ex-député.
Jeudi, propriétaire.

VIENNE (HAUTE)
Maurat Ballange, anc. dép.
Dumas.
Bac, Théodore, avocat.
Frichon.
Allègre.
Tixier.
Brunet.
Corally, avocat.

VOSGES.
Doublat, ex-député.
Buffet, avocat.
Borel, filateur.
Boulay(de laMeurthe),anc.dép.
Hingray, libraire à Paris.
Najean, sous-comm. du Gouv.
Turck, ancien-commissaire.
Nouel, avocat.
Falatieux, maître de forges.
Buot, propriétaire.
Braux, propriétaire.

YONNE.
Guichard.
Larabit, ancien député.
Robert.
Rathier.
Vaulabelle.
Charton.
Carreau.
Rampon-Lechin, médecin.
Bonaparte, Louis-Napoléon.

ALGÉRIE.
Didier, substitut des proc.
De Rancé, ancien député.
Leblanc de Prebois, capitaine.
Conte.

Conseil d'Etat.

Le conseil d'Etat est composé des ministres, de conseillers d'Etat, de maîtres des requêtes et d'auditeurs. Le ministre de la justice, préside l'assemblée générale; en son absence elle est présidée par l'un des ministres présents à la séance et, à défaut, par le vice-président du conseil d'Etat. Un secrétaire-général est attaché au conseil. — Le service ordinaire se compose de 25 conseillers d'Etat, y compris le vice-président, de 30 maîtres des requêtes et de 48 auditeurs.

Un comité spécial est chargé de diriger l'instruction écrite et de préparer le rapport de toutes les affaires contentieuses; il est présidé par le vice-président du conseil d'Etat et composé de 5 conseillers d'Etat, de maîtres des requêtes et d'auditeurs.

Pour l'examen des affaires non-contentieuses le conseil d'Etat est divisé en 5 comités présidés par le ministre du département que l'aff. concerne, ou par un vice-président.

Vice-président du Conseil d'Etat.

. . . . .

Vice-présidents des comités.

Vitet, — finances.
Legrand, — commerce, agriculture et travaux publics.
Maillard, — l'intérieur et l'instruction publique.
de Préval, lieut.-gén., — la guerre et la marine.
Vivien, — la législation.

Conseillers d'Etat en service ordinaire.

Macarel. — *O'Donell.* — *Baude.* — Charles *Dunoyer.* — Prosper *de Chasseloup-Laubat.* — *Boulay.* — *Lanyer.* — *Tournoüer.* — *Rivet.* — *Janvier.* — *Marchand.* — Edmond *de Saint-Aignan.* — *Paravey.* — *Jouvencel.* — *Bouchené-Lefer.* — *Boulatinier.* — Charles *Lesseps.* — *Billiard.* — *Pons* (de l'Hérault). — *Carteret.*
Secr.-gén. du conseil d'état — :

Cour de Cassation — : *de Portalis*, 1er président.
Cour des comptes — :
Cour de justice — :

Maréchaux de France.

Le Duc *de Dalmatie* (Soult), depuis le 19 mai 1804.
de Molitor, dep. le 9 oct. 1823.
de Gérard, dep. le 17 août 1830.
François-Horace *de Sebastiani*, depuis le 21 oct. 1840.
Thom.-Rob. *Bugeaud* de la Piconnerie, Duc *d'Isly*, dep. le 31 juillet 1843.
Henri-Charles-Michel-Joseph *Reille*, nommé le 17 sept. 1847.
Guillaume *Dode de la Brunerie*, nommé le 17 sept. 1847.

Amiraux.

de Roussin, depuis le 30 oct. 1840.
de Mackau, depuis le 23 déc. 1847.

Divisions et sub-divisions militaires, départements et préfets (le 17 juillet 1848).

Divisions.	Subdivisions.	Départements.	Préfets.
1e Paris.	Paris.	Seine.	*Trouvé-Chauvel.*
	Versailles.	Seine-et-Oise.	
		Oise.	*Cuson.*

Divisions.	Subdivisions.	Départements.	Préfets.
	Orléans.	Loiret.	*Pereira.*
		Loir-et-Cher.	*Leroy.*
		Eure-et-Loire.	*Sabire.*
	Melun.	Seine-et-Marne	*Lagarde.*
	Rouen.	Seine-infér.	*Dussart.*
		Eure.	*Fleau.*
	Troyes.	Yonne.	Ernest *Boulange.*
		Aube.	*Farjasse.*
2e Lille.	Lille.	Nord.	*Durand St. Amand.*
	Arras.	Somme.	*Tonnet.*
		Pas-de-Calais.	*de Gouve de Nuncques.*
	Laon.	Aisne.	*Mennesson.*
3e Metz.	Metz.	Moselle.	*Billaudel.*
	Nancy.	Meurthe.	*Lorentz.*
		Vosges.	*de Percy.*
	Châlons.	Marne.	*Lecureux.*
	Verdun.	Meuse.	*Lemaire.*
	Mézières.	Ardennes.	*Mattey.*
4e Strasbourg.	Strasbourg.	Bas-Rhin.	
	Colmar.	Haut-Rhin.	*Fauvetier.*
5e Besançon.	Besançon.	Doubs.	*Comandré.*
	Dijon.	Haute-Marne.	Emile *Ollivier.*
		Côte d'or.	Aug. *Petetin.*
	Châlon-sur-Marne.	Jura.	*Allain.*
		Saône-et-Loire.	*Cerfbeer.*
	Vesoul.	Haute-Saône.	*Carré.*
	Grenoble.	Isère.	*Reymond.*
		Drôme.	*Fournery.*
6e Lyon. (*Gemeau*, gén. de div.)	Lyon.	Ain.	*Dezé.*
		Rhône.	*Ambert.*
		Loire.	Jules *Rousset.*
7e Marseille.	Marseille.	Bouches-du-Rhône.	*Peauger.*
	Toulon.	Var.	*Ayreau Degeorges.*
	Avignon.	Basses-Alpes.	David *de Thiais.*
		Hautes-Alpes.	*Giraud-Teulon.*
		Vaucluse.	*Poupart.*

Divisions.	Subdivisions.	Départements.	Préfets.
8e Montpellier.	Montpellier.	Hérault.	*Requier-Defey.*
	Nimes.	Gard.	*Salives.*
		Ardèche.	*Guitet.*
	Rodez.	Lozère.	Sylvain *Marie.*
		Aveyron.	*Gazard.*
9e Perpignan.	Perpignan.	Pyrénées-Orient.	*Vergers.*
	Carcassonne.	Ariége.	*Bauguel.*
		Aude.	*Lamarque.*
10e Toulouse. (*Létang*, gén. de div.)	Toulouse.	Haute-Garonne.	*Casevent.*
	Montauban.	Tarn.	*Rivail.*
		Tarn-et-Garonne.	*Laroche.*
11e Bayonne.	Bayonne.	Landes.	*Lajonkaire.*
		Basses-Pyrénées.	*Landrin.*
	Auch.	Gers.	*Belliard.*
		Hautes-Pyrénées.	*Soubies.*
12e Bordeaux.	Bordeaux.	Gironde.	*Neveux.*
	La Rochelle.	Charente.	*Pasquier.*
		Charente-infér.	*Vissog.*
	Périgueux.	Dordogne.	*Caylüs.*
		Lot.	*Bost.*
		Lot-et-Gar.	Paul *Cère.*
13e Clermont-Ferrand.	Clermont.	Puy-de-Dôme.	*Dujardin-Baumetz.*
	Bourges.	Indre.	Jules *Chevillard.*
		Cher.	*Planet.*
	Limoges.	Haute-Vienne.	*Titot.*
		Creuze.	*Bureau de Setivaux.*
		Corrèze.	*Chamiot.*
	Le Puy.	Cantal.	*Salarnier.*
		Haute-Loire.	*Richard.*
	Moulins.	Nièvre.	Ferd. *Ruiz.*
		Allier.	*Coquer.*
14e Nantes.	Nantes.	Loire-infér.	*Rampal.*
	Napoléon-Vendée.	Vendée.	*Gauja.*
		Deux-Sèvres.	*Morin.*

Divisions.	Subdivisions.	Départements.	Préfets.
	Angers.	Maine-et-Loire.	*Bordillon.*
	Tours.	Vienne.	*Mabrun.*
		Indre-et-Loire.	*Marchais.*
15e Rennes.	Rennes.	Ille-et-Vilaine.	*Hamon.*
	Brest.	Finistère.	*Pêcheur-Bertrand.*
	Saint-Brieuc.	Côtes-du-Nord.	*Couard.*
	Vannes.	Morbihan.	*Tricoche.*
16e Caen.	Caen.	Calvados.	Félix *Avril.*
	Saint-Lô.	Manche.	Paul-Edouard *Lehodey.*
	Le Mans.	Mayenne.	Hippol. *Dieu.*
		Sarthe.	*Pance.*
	Alençon.	Orne.	
17e Bastia.	Ajaccio.	Corse.	*Aubert.*

C o l o n i e s.

La Martinique. Commissaire-général — : *Perrinon.*

Guadeloupe et dépendances (Désirade, Marie-Galante et Saintes). Commissaire-général — : *Gatine.*

Guyane. Commissaire-gén. — : Aimé-André *Pariset.*

St. Pierre et de Miquelon. Commissaire — : Joseph-Marie-Fidèle *Delécluse*, cap. de corvette.

Sénégal et dépendances (îles St. Louis et Gorée). Commissaire — : le capit. de vaisseau Augustin-Laurent-François *Baudin.*

Ile de Réunion (Bourbon). Comm.-gén. — : *Sarda Garriga.*

Etablissements français aux Indes (Pondichery). Commissaire — : le cap. de vaisseau *Pujol.*

Etablissements français en Océanie. Commissaire — : le capit. de vaisseau Charles-François *Lavaud.*

Possessions françaises dans le nord de l'Afrique (Algérie) — : le général *Marey-Monge*, ad int. chargé du gouv.-gén. par le général Changarnier, v. le commandement de la garde nationale de Paris.

Directeur-gén. de l'administr. civile:

» des affaires civiles de la province d'Alger — : Frédéric *Lacroix.*

» des aff. civiles de la prov. d'Oran — : *Warnier.*

» » » » » » de Constantine — : *Carette.*

Oran. Commandant —: . . . .

Constantine. Commandant —: . . . .

Remarque. Au commencement du mois de mai 1848 Redon, Cohen et Thuret d'Aspremont furent envoyés en Algérie pour organiser cette province en trois départements

Corps diplomatique à Paris.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Richard *Rush*, E. e. et M. pl.; J. L. *Martin*, secr. de lég. — Robert *Walsh*, c.

Argentina, Etats-Unis du Rio-de-la-Plata —: Manuel *de Sarratea*, M. pl. extraord.

Autriche —: Antoine Comte *Apponyi*, amb.; *de Thom*, cons. d'amb.; F. *de Schweiger*, Rodolphe Comte *Apponyi II*, secrétaires d'ambassade; Guidobald Cte *de Thun et Hohenstein*, att. à l'amb. — Bar. *de Rothschild*, c.-gén.

Bade —: le cons. de lég. Ferdinand Allessina Baron *de Schweitzer*, MR.; le gentilh. de la chambre Armand Baron *de Roggenbach*, secr. de lég.

Bavière —: . . ., E. e. et M. pl.; le conseiller de lég. Auguste *de Wendland*, secr. de lég.

Belgique —: Firmin *Rogier*, E. e. et M. pl.; Baron E. *de Taintegnies*, Cte Ch. *van de Wœstine*, Armand *de Perceval*, et Comte C. *de Borchgrave*, attachés.

Bolivia —: . . . ., M. pl.

Brésil —: José *d'Araujo-Ribeiro*, E. e. et M. pl.; Sébast. Ribeiro *de Almeida*, secrét. de lég.; Thomas José *Soares de Avellar*, att. de 1ère cl.; Juvencio Maciel *da Rocha*, att. et administrateur du consulat-général.

Chili —: F. X. *Rosalés*, ch. d'aff.

Danemark —: le chamb. et cons. int. de confér. Ehrenreich-Chrétien-Louis Comte *de Moltke*, E. e. et M. pl.; le gentilhomme de la chambre Armand-Charles-Louis-Frédéric *d'Ahlefeld*; secr. de lég.; le Baron *de Bille-Brahe*, att. à la lég. — Le cons. int. de lég. Albert-Armand-Pierre-Gabr. *Delong*, c.-gén.

Deux-Siciles(Naples) —: Comte *de Ludolf*, amb.; Marquis *Riario-Sforza*, secr. d'amb.; D. Antonio *Winspeare*, att. à la lég.

Ecuador —: *de Michelena y Royas*, ch. d'aff. — *Veyret*, c.

Espagne —: Carl. Martinez *de Irugo*, Duc *de Sotomayor*, amb.; le Comte *de Cartagena* et Gonzalez *Arnao*, secr. d'amb.

Etats-Romains —: Msgr. Rafaël *Fornari*, archevêque de Nicée, nonce; Msgr. *Lasagni*, auditeur; l'abbé *Persichelli*, secrét.

Grande-Bretagne — : le très-hon. Constant-Henri Marquis *de Normanby*, amb. extraord. et pl.; Lord William *Hervey*, 1er secr. d'amb.; l'hon. Richard *Edwards* et Henri *Heneage*, attachés. — Thos. *Pickford*, c.
Grèce — : *d'Eichthal*, c.-gén.
Guatemale (v. Etats-Unis de l'Amérique centrale).
Haïti — : le sénateur *Ardouin*, MR.
Hanovre — : le chamb. et cons. de lég. B. A. *de Stockhausen*, MR.
Hesse élect. — : le chamb. et cons. de lég. *de Schachten*, MR. — Alex. *Bleymuller*, c.
Hesse gr.-ducale — : le chamb. et colonel Adolphe Baron *de Drachenfels*, MR.
Mecklenbourg-Schwérin — : le cons. de cour Fréd. *Soret*, ch. d'aff.
Mecklenbourg-Strélitz — : le même.
Mexique — : . . . . ., E. e. et M. pl.; Fernando *Mangino*, 1er secr.; F. *Mora*, 2d secr. de lég.
Nouvelle-Grenade — : Manoel-Marie *Mosquera i Arboleda*, E. e. et M. pl. (de même accrédité à Londres). — *Gardère*, c.
Oldenbourg — : le cons. de cour Fréd. *Soret*, ch. d'aff.
Pays-Bas — : le général d'infant. Baron *de Fagel*, E. e. et M. pl.; le Baron Louis *de Gericke*, cons. de lég.; Fréd. *Faber*, chancelier.
Pérou — : *Melendez*, c.-gén.
Portugal — : Chev. *de Paiva-Pereira*, ch. d'aff.; le commandeur Francisco José *Rodrigues*, 1er attaché.
Prusse — : . . . ., E. e. et M. pl.; le cons. de lég. Maximilien Comte *de Hatzfeld*, 1er secr. de lég., ch. d'aff.; *Weiskirch*, 2d secr. de lég.; Baron *de Cler*, att. à la lég.; *Weitlich*, secr. int. expéd. — Thomas *Albrecht*, c.
Russie — : . . . .; le cons. act. d'état *de Kisseleff*, cons. d'amb. et ch. d'aff.; le chamb. et cons. d'état Pr. Alexis *de Kourakin'*, 1er secr. de lég.; le cons. de collége *de Balabine* et *de Vœlkersam*, secr. d'amb. — *de Spiess*, c.-général.
Sardaigne — : le min. d'état Marquis Antonio *Brignole-Sale*, amb.; le Comte Alphonse *d'Antioche*, cons. de lég.; le Chev. Emanuèle *Portier du Bellair*, second secrét.; l'av. Jean Baptiste *Bertero* et *Matthieu*, attachés à l'amb.

Saxe (roy. de) — : le cons. privé act. Jean-Henri *de Kœneritz*, E. e. et M. pl. (en même tems accréd. à Bruxelles); Charles-Gustave-Adolphe *de Bose*, secr. de lég. — Thom. *Albrecht*, c.

Saxe-Weimar et S.-Meiningen — : le cons. de cour Fréd. *Soret*, ch. d'aff.

Suède — : le gén. en chef de cav. Seigneur de l'empire Gustave Comte *de Lœwenhielm*, E. e. et M. pl.; le Baron George *d'Adelsvärd*, secr. de lég.; le Baron *de Beckfries*, att. à la lég. — le chev. Charles *Pagny*, c.-gén.

Sicile (île de) — : le Baron *de Friddain*, ch. d'aff.; Dr. *Furnari*, 1er secr. de lég.

Suisse — : Dr. Joseph H. *Barmann*, ch. d'aff.

Toscane — : le chambellan Chev. Simone Luigi *Peruzzi*, MR. (de même accréd. à Bruxelles); le chamb. Chev. Louis *Bargagli*, secr. de lég.

Turquie — :

Uruguay — : José *Ellauri*, E. e. et M. pl.; J. A. *Gelly*, secr.; Benj. *Ellauri*, 2d secr.; Don Ramon *Ellauri*, att. à la lég. — *Lelong*, c.-gén.

Venezuèle — : Firmin *Toro*, E. e. et M. pl. (accréd. de même à Londres). — *Thirion*, c.-gén.

Villes libres d'Allemagne — : Vincent *Rumpff*, MR.

Wurtemberg — : v. la Belgique page 337; le chamb. et cons. de lég. Jules Baron *de Maucler*, secr. de lég.

Notices statistiques.

Départements.	Anciennes provinces.	Milles c.	Hectares.	Habitants à fin 1846.
Seine . . .	Isle de France	8,64	47500	1,364467
Seine-et-Oise	» »	102,12	560337	474955
Seine-et-Marne	» »	107,27	588575	340212
Aisne . . .	» »	134,02	735378	557422
Oise . . .	» »	105,98	581424	406028
Somme . .	Picardie	112,26	615983	570529
Pas-de-Calais.	Artois	120,92	663518	695756
Nord . . .	Flandres	103,5	567863	1,132980
Ardennes . .	Champagne	95,36	523243	326823
Marne . . .	»	149	820273	367309
Aube . . .	»	111,01	610608	261881
Haute-Marne .	»	113,98	625403	262079
Yonne . . .	»	134,66	738906	374856
Vosges . . .	Lorraine	106,89	587955	427894
Meurthe . .	»	117,09	643500	445991
Meuse . . .	»	113,28	621618	325710
Moselle . .	»	110,9	610000	448087
Bas-Rhin . .	Alsace	90,32	495575	580373
Haut-Rhin .	»	69,68	383257	487208
Doubs . . .	Franche-	95,29	522895	292347
Jura . . .	Comté	91,5	503364	316150
Haute-Saône .	»	97,45	534700	347096
Saône-et-Loire	Bourgogne	156	857678	565019
Côte-d'Or . .	»	159,43	876956	396524
Pays du nord-est . .		2606,55	14,316509	11,767696
Seine-infér. .	Normandie	109,75	603463	757990
Eure . . .	»	107,75	591261	423247
Orne . . .	»	110,8	609206	442107
Calvados . .	»	101,34	556093	498385
Manche . .	»	104,93	577178	604024
Ille-et-Vilaine	»	122,54	672385	562958
Côtes-du-Nord	»	135,35	774073	628526
Finistère . .	Bretagne	126,11	693384	612151
Indre-et-Loire	Touraine	111,42	611369	312400
Eure-et-Loir .	Orléanois	107,08	587538	292337
Loir-et-Cher .	»	109,69	603116	256833

Départements.	Anciennes provinces.	Milles c.	Hectares.	Habitants à fin 1846.
Loiret . . .	Orléanois	122,8	675191	331633
Nièvre . . .	Nivernois	124,83	686619	322262
Allier . . .	Bourbonnois	135	742272	329540
Cher . . .	Berry	134,56	740125	294540
Indre . . .	»	127,56	701661	263977
Morbihan . .	»	123,93	681704	472773
Loire-infér. .	»	128,46	706285	517265
Maine-et-Loire	Anjou	131,61	722150	504963
Mayenne . .	Maine et	93,64	514868	368439
Sarthe . . .	Perche	113,1	620592	474876
Creuse . . .	Marche	105,39	579455	285680
Haute-Vienne	Limousin	102,14	561597	314739
Deux-Sèvres .	Poitou	110,46	607350	320685
Vendée . .	»	123,82	680775	376184
Vienne . .	»	125,33	689083	308391
Charente-infér.	Aunis	130,32	716814	468103
Pays du nord-ouest .		3179,71	17,505607	11,345008
Gironde . .	Guienne	196,8	1,082552	602444
Dordogne . .	»	166,75	915000	503557
Tarn-Garonne	»	67,75	371764	242498
Aveyron . .	»	170,38	882171	389121
Charente . .	Angoumois	107,04	588803	379031
Corrèze . .	Limousin	108,12	594717	317569
Lot . . .	Gascogne	72,43	398406	294566
Lot-et-Garonne	»	97,43	534628	346260
Landes . .	»	170,02	933756	298220
Hautes-Pyrén.	»	84,45	464531	251285
Gers . . .	»	114,43	627879	314885
Basses-Pyrén.	Bearne	136,87	752513	457832
Haute-Garonne	Languedoc	112,8	618558	481938
Aude . . .	»	114,9	631667	289661
Hérault . .	»	124,74	630935	386020
Tarn . . .	»	104,91	576821	360679
Ariège . . .	Foix	87,03	478401	270535
Pyr.-Orientales	Roussillon	74,82	411376	180794
Pays du sud-ouest . .		2111,67	11,494478	6,366895

Départements.	Anciennes provinces.	Milles c.	Hectares.	Habitants à fin 1846
Rhône . . .	Lyonais	49,18	270423	545635
Loire . . .	»	86,93	477018	453786
Puy-de-Dôme	Auvergne	145,92	800679	601594
Cantal . . .	»	104,37	574081	260479
Haute-Loire .	Langnedoc	90,17	495784	307161
Ardèche . .	»	100	550004	379614
Gard . . .	»	109,08	599723	400381
Lozère . . .	»	93,82	514795	143331
Ain . . .	Bourgogne	106,37	584822	367362
Isère . . .	Dauphiné	153	841230	598492
Hautes-Alpes .	»	100,64	553569	133100
Drôme . . .	»	118,87	653557	320075
Vaucluse . .	Provence	64,78	355429	259154
Bouches-du-Rhône . .	»	109,48	601960	413918
Basses-Alpes .	»	125,92	690919	156675
Var	»	132,7	729628	349859
Corse . . .	Corse	159,03	874741	230271
Pays du sud-est . . .		1850,26	10,168362	5,920887
Pays du nord-est de la Fr.		2606,55	14,316509	11,767696
» » nord-ouest » »		3179,71	17,505607	11,345008
» » sud-ouest » »		2111,67	11,494478	6,366895
» » sud-est » »		1850,26	10,168362	5,920887
*)		9748,19	53,484956	35,400486

*) 1 m. c. géogr. = 5486^{962} hectares. — Les habitants sont indiqués d'après le Moniteur univ. du 25 févr. 1847.

Colonies Françaises.	Milles carrés.	Habit. à la fin de 1841.
Asie. Pondichery dans le Carnatic, Karikal dans le Tanjore, Mahé sur Malabar, comptoirs à Yamaon et Chandernagor dans le roy. de Bengale etc.. .	24,5	167790
Afrique. a) Les établissements sur le Sénégal, avec les îles de St. Louis et de Gorée avec 10283 esclaves		19678
b) île de laRéunion (106682, y inclus 65993 esclaves), Ste Marie de Madagascar (5000 hab.) etc.	54	111682
c) Algérie, à la fin de 1843: 58686 Européens et 82423 Indigènes. (D'après le Monit. algérien la population européenne s'est accrûe jusqu'au 30 sept. 1847 à 113032 hab., c'est-à-dire dans la prov. d'Alger 70161, de Constantine 13098, d'Oran 29773	5000	141109
Amérique. a) Indes-occidentales: Les petites-Antilles: Martinique (121145, y inclus 75225 esclaves), Guadeloupe, St. Martin, Marie-Galante, Désirade et le groupe d'îles appelé des Saintes (134544, y inclus 93558 esclaves)	63,5	255689
b) Amérique mérid.: Une partie de la Guyane avec l'île de Cayenne (avec 14997 esclaves)	518	22010
c) Amérique du Nord: Les îles St. Pierre etMiquelon près deTerre-neuve	7	1338
Terres australes. Les Marquises*) . . .	24	20200
	5691	739496

Les données sur la population des possessions en Inde (v. Asie), et de Ste Marie de Madagascar (v. Afrique, b) ainsi que sur celle des îles de St. Pierre et Miquelon (v. Amérique c.) et des Marquises ne sont pas garanties, n'étant pas officielles.

En Algérie on ne comprend, sous le titre d'indigènes, que ceux ayant une résidence fixée et connus sous le nom de hadars ou citadins.

*) Les îles de Huahine, Raïatea et Boraboa sont exceptées du protectorat 19 juin 1847.

Finances.

(Monit. univ. du 9 mai 1848.)

Dans la séance de l'Assemblée nationale du 8 mai 1848, Mr. Garnier-Pagès, membre du gouvernement provisoire et ministre des finances, présenta sous le titre :

,,Comparaison de la situation financière au 24 février et au 6 mai", le résumé sommaire A) du budget de 1848, tel qu'il avait été voté par les dernières chambres législatives et qu'il devait se réaliser dans les circonstances qu'on pouvait alors prévoir, et B) du nouveau budget à soumettre à l'Assemblée nationale.

A. Budget des dernières chambres législatives.

I. Dépense.

1. Pour le service ordinaire.		fcs.
1) Les crédits votés (voir p. 404 de notre édition de 1848, qui indique la somme de 1361,681670 fcs.) montaient		1366,066370
2) Autres crédits compris dans le projet de loi générale sur les crédits supplémentaires pour les buts ci-spécifiés :		
a) Réparation des dommages causés par les inondations et pour d'autres travaux	3,715194	
b) Charges de l'emprunt négocié le 10 nov. 1847	13,289036	22,977237
c) Divers services des dép. ministériels	5,973006	
3) Crédits supplémentaires, qu'on se proposait de demander :		
a) pour l'armée d'Afrique	25,000000	
b) ,, le service des vivres et fourrages de la guerre, insuffisamment dotés	5,000000	30,000000
4) Crédits, qui devaient encore être réclamés :		
a) pour les dépenses secrètes de police gén..	1,000000	1,200000
b) pour la célébration des fêtes de juillet	200000	
	Total	1420,243607

		fcs.
	Total	1420,243607
2) Pour le service des travaux extraordinaires.		
1) Crédits accordés pour les travaux imputables sur l'emprunt de 450 millions (loi du 25 juin 1841) . . .	20,298500	
2) Crédit voté pour les travaux extraordinaires à la charge de la dette flottante	68,230000	189,760469
3) Reports de crédits provenant de 1847	101,231969	
Ensemble des dépenses votées ou prévues pour 1848		1610,004076

II. Recette.

1. Pour le service ordinaire.		fcs.
Les évaluations du budget voté (v. page 398 de notre édition de 1848) montaient à		1370,978010
à déduire les non-valeurs d'après des faits déja connus, qui devaient se réaliser sur plusieurs produits (pertes probables sur les évaluations):		
Douanes, marchandises diverses .	11,575000	
Produits des forêts	7,604000	
Recettes de l'Algérie	5,000000	24,379000
Bénéfices de la caisse des dépots et consignations	200000	
	Restent	1346,599010
2. Pour le service extraordinaire.		
Ressource à prélever sur l'emprunt (loi du 25 juin 1841), pour couvrir les dépenses votées . . .		20,298500
	Total des recettes	1366,897510

Découvert: 243,106566 fcs.

B. Le budget nouveau, à soumettre à l'Assemblée nationale.

I. Dépense.

1. Pour le service ordinaire.	fcs.
Augmentations	161,458343
Diminutions	26,396291
Reste d'après les projets de budget rectifiés pour 1848 une augmentation des dépenses des divers ministères de	135,062052
à transporter	135,062052

		fcs.
	Transport	135,062052
à déduire les crédits abandonnés par divers ministères sur les propositions primitives de la loi des crédits supplémentaires ou sur les prévisions de dépenses employées ci-dessus (A.) dans le budget du précédent gouvernement		54,177237
	Reste	80,884815
2. Pour le service extraordinaire.		
Diminution des dépenses pour les travaux régis par la loi du 11 juin 1842	51,643409	
Augmentation des dép. pour les travaux régis par la loi du 25 juin 1841 .	2,638500	
Reste en diminution		49,004909
Résultat en augmentation pour les dépenses au budget rectifié		31,879906

II. Recette.

1. Pour le service ordinaire.

(Augmentations.)

		fcs.
Imposition extraordinaire de 45 cents aux rôles des contributions directes, montant de l'impôt	189,000000	
à déduire pour remises et dégrèvements	29,000000	
	Reste	160,000000
Impôt de 1 cent. par fr. sur les créances hypothécaires		45,000000
Retenues proportionnelles sur les traitements . . .		10,000000
Impôts établis par le Gouv. provisoire		215,000000
Impôts à proposer à l'Assemblée, savoir :		
sur les concessions de défrichement de bois	1,000000	
sur les successions et donations . .	30,000000	
Assurances par l'Etat des risques de l'incendie pour les 7 derniers mois de l'année 1848, pendant lesquels l'action de l'état ne pourra s'exercer que sur une faible partie des valeurs assurables	5,000000	
	Total	36,000000
	à transporter	251,000000

		fcs.
Transport		251,000000
Revenus des domaines de la couronne		5,000000
Emprunt national		20,000000
Plus-value des rôles des contributions directes ordinaires		1,473325
Produit des tabacs, résultat de la réduction des remises		2,000000
Total des augmentations		279,473325
(Diminutions.)		
Moins-value sur les impôts et revenus indirects, au delà de celle de 11,575000 fcs., que l'on devait prévoir	75,465000	
Abandon du timbre sur les journaux .	3,500000	
Moins-value sur les produits de domaines	695000	
» » » divers produits du budget	111145	
Total des diminutions		79,771145
Reste en augmentations de recettes		199,702180
2. Pour le service extraordinaire.		
Elévation de la ressource de l'emprunt autorisé par la loi du 25 juin 1841, au montant des dépenses portées au budget rectifié		2,638500
Total des augmentations de recettes au budget rectifié		202,340680
Dépenses (v. ci-dessus B. I.)		31,879906
Reste un accroissement des recettes		170,460774
Découvert (voir ci-dessus A. II.)		243,106566
Reste un excédant de dépense de		72,645792
Mais en continuant d'y appliquer la réserve de l'amortissement qui s'élèvera pour l'année 1848 à . .		83,980000
le budget total de 1848 présentera un excédant de recette de		11,334208

Le Ministre des finances Duclerc, présentant à l'Assemblée nationale le projet de décret sur le budget rectifié de 1848 dans la séance du 6 juin 1848, réduit cet excédant de recette à 4,743664 fcs. D'après ce décret

	fcs.
les ressources ordinaires et extraordinaires du budget de l'exercice 1848 sont évaluées à . . .	1684,965870
tandis que les crédits de cet exercice montent à	1680,222206
Reste	4,743664

Mr. le ministre des finances Goudchaux ne partage pas l'espoir de voir les revenus dépasser les dépenses. Présentant à l'Assemblée nationale (séance du 22 juin 1848) les résultats d'une nouvelle étude des ressources et besoins ainsi qu'un aperçu du budget de 1849, il expose au lieu d'un excédant un déficit de 200,154886 fcs. sur l'exercice de 1848. Les faits accomplis depuis la présentation du budget rectifié et une étude de la force contributive du pays l'a conduit à réduire les évaluations de ce budget dans les proportions suivantes :

fcs.

20,000000 perte présumée sur l'impôt direct, notamment sur les patentes,

35,000000 perte sur les contribntions indirectes. Les recettes effectuées sur les contributions indirectes pour les 4 mois qui ont suivi la révolution de février présentent un déficit de 60 millions ou par mois de 15 millions et pour les dix mois compris entre février et décembre 1848 de 150 millions. Mr. le ministre évalue l'atténuation des contributions indirectes à

120,000000 fcs.; le budget rectifié ne l'ayant portée qu'à

85,000000 „ , il reste à déduire sur cette nature de recette

35,000000 fcs. comme ci-dessus.

25,000000 perte sur les créances hypothécaires; l'impôt porté avec 45,000000 fcs. dans le budget rectifié, ne produira que

20,000000 „ d'après les modifications, qu'a subies le projet de loi

25,000000 fcs. différence à déduire du budget rectifié.

30,000000 l'impôt sur les successions, qui figure au budget rectifié, ne produira rien en 1848.

5,000000 le retrait de la loi sur les assurances fait disparaître cette recette.

25,000000 somme portée sur le budget rectifié comme produit de l'emprunt national; ce versement n'ayant point

140,000000 à transporter.

fcs.
140,000000 Transport.
été fait en numéraire mais en bons du trésor n'offre pas une ressource réelle pour 1848.

140,000000 différence dont il faut déduire l'excédant de recette annoncé avec
4,743664 au budget rectifié, d'où il resulte un déficit de

135,256336. Ce déficit doit encore s'accroître de
45,672550 dépenses demandées ou votées du 6 juin au 4 juill.,
6,226000 excédant de dépenses résultant de la consolidation des livrets d'épargne et des bons du trésor.
4,000000 nouveaux versements faits depuis le 6 juin ou restant à faire au comtoir d'escompte.
18,000000 secours généraux à accorder à l'intérieur et aux colonies ; frais qu'occasionnera le procès contre les prisonniers de juin etc.

209,154886 chiffre probable du déficit, que présentera le budget de 1848. Le ministre y ajoute encore
40,000000 découverts de caisse qu'on aura à subir en 1848 par suite des retards que présentera le recouvrement des impôts et revenus publics, bien que cette somme doive être recouvrée en 1849.

Pour faire face à ces charges il n'y a d'autre ressource disponible pour 1848 et les premiers mois de 1849 que
fcs.
150,000000 emprunt à faire à la banque. Le ministre propose un appel au crédit public et il espère, que le projet de décret qu'il soumet à l'Assemblée-nationale procurera, s'il est adopté, une somme de
175,000000 qui portera les recettes extraordinaires à

325,000000 et laissera, déduction faite du déficit, un fonds libre de
250,000000 fr.

75,000000 auquel il faut ajouter le découvert de la caisse de
40,000000 en 1848, qui sera recouvré en 1849.

115,000000.

Pour établir, que, si l'Assemblée-nationale vote le projet de l'emprunt, on n'aura pas à faire plus tard un nouvel appel à la confiance publique, Mr. le ministre présente un aperçu du budget

de 1849, prenant pour base les chiffres du budget rectifié de 1848, présenté le 8 juin 1848 à l'Assemblée-nationale.

fcs. Dépenses.

1680,222206 dépenses du budget rectifié du 8 juin 1848.
73,898550 crédits votés postérieurement au 6 juin et charges nouvelles.

1754,120756 ensemble, dont il faut déduire
30,000000 dégrèvements sur l'impôt de 45 centimes
Economies à réaliser sur les ministères:
81,000000 de la guerre,
30,000000 de la marine,
33,000000 de l'intérieur,
19,000000 des travaux publics,
8,000000 du commerce,
en ramenant leurs dépenses aux chiffres exhibés par le compte gén. des finances de 1846.
25,154886 économies à réaliser sur les traitements des fonctionnaires, sur les écharpes commandées à Lyon, les avances faites aux comptoirs nationaux etc.

226,154886 total. Les dépenses seront donc réduites à
1527,965870 fcs.

Recettes.

1684,965870 évaluations du budget de 1848. Il faut déduire
140,000000 pour les atténuations énumérées plus haut,

1544,965870 reste; dont il faut encore déduire:
191,000000 impôt extraordinaire de 45 centimes (produit brut),
20,000000 impôt sur les créances hypothécaires abandonné dès 1849,
10,000000 retenue proportionnelle sur les traitements et pensions,
8,000000 perte, qu'entraînera probablement la réforme postale pendant la 1ère année.

229,000000 ensemble. Restent
1315,965870 fcs. Il convient d'ajouter à cette somme
1315,965870 à transporter.

fcs.		
1315,965870	Transport.	
	50,000000	produit de vente d'immeubles,
	30,000000	augmentation de l'impôt sur les successions et les donations,
	12,000000	augmentation sur les réserves de l'amortissement,
	20,000000	rétablissement des contributions directes au chiffre porté primitivement au budget de 1848,
	50,000000	augmentation des contributions indirectes en 1849,
	50,000000	produit de l'impôt sur les revenus mobiliers de toute nature.
212,000000	total.	
1527,965870	total des recettes de 1849.	

Enfin nous communiquons à nos lecteurs l'état comparatif des recettes du 1er semestre de l'année 1848 avec celles de 1847 (Moniteur univ. du 15 juillet 1848) et la „situation des recouvrements de l'impôt direct du 1er semestre 1848." L'augmentation des besoins et la diminution des ressources montrent clairement les difficultés financielles, qui entourent la République.

1) Impôts directs.

Montant des rôles.	Recouvrés jusq'au 30 juin 1848.	Reste à recouvrer.	
423,496000	170,713000	252,783000	contributions directes ordinaires.
191,280000	87,513000	103,747000	impôt foncier extraordinaire de 45 centimes.
614,776000	258,226000	356,530000	
	40,435000	recouvrements faits du 1 janv. au 30 juin 1848 sur les contributions directes de 1847 où il faut entendre qu' $1\frac{1}{2}$ mois de l'année ont fourni les impôts réguliers et la rentrée ordinaire des arriérés.	
	298,661000.		

2) Impôts indirects.

Produit du 1er semestre 1848.	1847.	Désignation des impôts.
fcs.	fcs.	
90,910000	109,154000	droits d'enrégistrement, de greffe, d'hypothèques etc.,
15,943000	20,503000	droit de timbre,
425000	1,751000	céréales, } droits de douanes à l'importation.
26,145000	41,335000	marchandises diverses, } droits de douanes à l'importation.
9,378000	20,328000	sucres des colonies français., } droits de douanes à l'importation.
2,627000	3,281000	» étrangers, } droits de douanes à l'importation.
947000	1,077000	droits de douanes à l'exportation,
1,094000	1,316000	» » navigation,
912000	1,387000	» et produits divers des douanes,
21,248000	23,802000	taxe de consommation des sels perçue dans le rayon des douanes,
44,874000	47,768000	droits sur les boissons,
5,747000	6,207000	taxe de consommation des sels perçue hors du rayon des douanes,
10,331000	11,114000	droit de fabrication sur les sucres indigènes,
14,584000	19,055000	droits divers et recettes à différents titres,
57,723000	57,113000	*)produit de la vente des tabacs,
2,559000	2,689000	» » » » » poudres,
25,045000	24,234000	*) » » » taxe des lettres; droit sur les envois d'argent, et recettes diverses.
740000	983000	*) produit des places dans les malle-postes,
595000	548000	» » » » » paquebots.
331,827000	393,645000	fcs. total de six mois.
	331,827000	» » des premiers six mois de 1848
	61,818000	» diminution pendant le 1er semestre de 1848.

*) Les seuls postes qui présentent une augmentation de la recette sont: le tabac 610000 fcs., la taxe des lettres etc. 811000 fcs., et les places dans les malle-postes 47000 fcs.

Dette publique.

Déduction faite des rentes appartenant à la caisse d'amortissement elle s'élevait le 1 mai 1848 à
177,300283 fcs. de rente (voir l'alm. de 1848, p. 399).

fcs. Dette flottante du trésor au 15 juillet 1848.
89,042539 effets à payer:
2,704587 bons du trésor remis à divers,
50,000000 " " " " à la banque de France,
31,878626 traites du caissier central du trésor sur lui-même,
4,259327 effets divers.
160,736420 créances passives:
103,269286 envers des communes et établissements publics,
5,453252 à divers corps de troupes de la guerre et de la marine,
4,083982 caisse des invalides de la marine,
44,666900 " " dépôts et consignations,
3,263000 correspondants divers.
17,633428 créances des receveurs généraux.
. . . . Emprunt de 30 millions fait à la banque (p. mémoire).
25,000000 " " 150 " " " " " par le trésor en numéraire et déja versé.

292,412387 ensemble.

Un résumé qui explique l'extension de la perte des propriétaires des rentes sur l'état, — perte qui ne laisse pas d'être de quelqu'intérêt historique, — doit faire la conclusion de notre exposé des finances.

Rentes de la dette publique.		Valeur du 23 fevrier.		Valeur du 12 avril 1848.	
fcs.	intérêt.	cours.	capitaux.	cours.	capitaux.
146,752528	5	$116\frac{1}{10}$	3407,573700	61	1190,380841
1,026600	$4\frac{1}{2}$	104	23,725866	50	11,406600
26,507375	4	99	656,057531	46	304,834962
68,114883	3	74	1670,021059	$42\frac{1}{2}$	964,960842
242,401386			5757,378156		2471,583245
			2471,583245 le 12 avril 1848		
			3285,794911 perte sur les capitaux.		

Armée,

état avant la révolution au mois de février 1848.

Totaux.	Service de l'intérieur.	Service d'Algérie.	1) Infanterie.
75 rég.	65 rég.	10 rég.	inf. de ligne à 3 bat., de 7 comp. au pied de paix et de 9 sur le pied de guerre.
25 -	22 -	3 -	inf. légère à 3 bat. etc.
10 bat.	5 bat.	5 bat.	chasseurs d'Orléans à 8 comp.
1 rég.	—	1 rég.	Zouaves à 3 bat. de 9 comp. chacun.
3 bat.	—	3 bat.	inf. légère d'Afrique de 10 comp. chacun.
2 rég.	—	2 rég.	légion étrangère à 4 bat. de 8 comp.
12 comp.	2 comp.	10 comp.	de discipline.
			2) Cavalerie.
2 rég.	2 rég.	—	de carabiniers à 5 escadr.
10 -	10 -	—	cuirassiers - 5 -
12 -	12 -	—	dragons - 5 -
8 -	8 -	—	lanciers - 5 -
13 -	12 -	1 rég.	chasseurs - 5 -
9 -	8 -	1 -	hussards - 5 -
4 -	—	4 -	chasseurs d'Afrique à 6 escadr.
1 corps.	—	1 corps.	d'Algériens indigènes.
			Ecole milit. de cavalerie.
			3) Artillerie.
38 batt.	32 batt.	6 batt.	à cheval
168 -	160 -	8 -	à pied. L'artillerie se compose de 10 rég. à 15 batt., 3 à cheval et de 12 à pied. 4 rég. à 14 batt., dont 2 à cheval et 12 à pied.
12 comp.	11 comp.	1 comp.	1 rég. de pont. à 12 comp.
12 -	10 -	2 -	12 compagnies d'ouvriers.
½ -	½ -	—	d'armuriers.
48 -	46 -	2 -	6 escadr. du train des parcs, chac. de 8 comp.

Totaux.	Service de l'intérieur.	Service d' Algérie.	
			4) Génie.
51 -	31 -	20 -	en 8 rég. de 2 bat. à 7 comp. de sapeurs et 1 de mineurs; en outre 1 comp. de sapeurs-conducteurs pour chaque rég.
2 -	1 -	1 -	comp. d'ouvriers.
			5) Gendarmerie.
26 lég.	25 lég.	1 lég.	87 comp. pour le serv. en France, 8 comp. pour les colonies.
1 bat.	1 bat.	—	de voltigeurs à 4 comp. en Corse,
1 -	1 -	—	de sapeurs-pompiers à Paris.
			6) Vétérans.
34 comp.	34 comp.	—	8 comp. de sous-offic., 10 comp. de fusiliers, 13 comp. de canoniers, 1 comp. du génie, 2 comp. de gendarmerie.
4 escadr.	4 escadr.	—	de cavalerie.
			7) Administration.
10 comp.	5 comp.	5 comp.	form. 1 bat. d'ouvriers à 10 comp.
4 escadr.	1 escadr.	3 escadr.	train des équipages militaires.
4 comp.	3 comp.	1 comp.	train des équipages milit. form. 4 escadrons.

2590 h. offic. supérieurs et état-major.

Totaux.	En France.	En Algérie.	
214778 h.	170161 h.	44617 h.	infanterie, y compris la légion étrang. de 10652 h.
58389 -	51665 -	6724 -	cavalerie.
29306 -	25547 -	3759 -	artillerie.
8770 -	5923 -	2847 -	génie.
16125 -	15415 -	710 -	gendarmerie.
4956 -	4956 -	—	vétérans.
3818 -	2080 -	1738 -	train.
338732 h.	275747 h.	60395 h.	

L'effectif de l'armée en France est de 280000 h.
en Algérie 60000 -

total 340000 h.

Nous sommes réduits à répéter les notices sur la marine aussi bien que celles sur l'armée telles qu'elles ont été communiquéea dans notre édition précédente, vu qu'il n'y a ni de part ni d'autre des changements d'importance qui soient venues à notre connaissance. Un décret du Gouvernement provisoire du 3 mai 1848 fixe le cadre d'activité des officiers généraux à 65 généraux de division (dont 4 pris dans l'état-major, 33 dans l'inf., 19 dans la cav., 6 dans l'artillerie et 3 dans le génie) et à 130 généraux de brigade (dont 8 pris dans l'état-major, 64 dans l'inf., 38 dans la cav., y inclus 4 de la gendarmerie, 13 dans l'artillerie et 7 dans le génie). Le cadre de l'état-major est fixé à 420 officiers (25 colonels, 25 lieut.-colonels, 90 chefs d'escadron et 280 capitaines).

Flotte

(le 1er janvier 1846, Moniteur univ. du 20 janvier 1846).

Bâtiments-à-voile à flot.

23 vaisseaux des quatre rangs,
31 frégates des trois rangs,
35 corvettes des trois classes,
47 bricks des deux classes,
52 bâtiments légers,
36 - de transport.

224 total.

Bâtiments-à-voile en chantier.

23 vaisseaux de divers rangs,
18 frégates,
3 corvettes de guerre.

44 bâtiments.

Bâtiments-à-vapeur à flot.

5 frég., dont 2 de 540, 3 de 450 chevaux,
10 corv., dont 1 de 320, 9 de 220 chevaux,
40 bâtiments de 160 chevaux et au-dessous.

55 bâtiments.

Bâtiments-à-vapeur sur chantier.

4 frég., dont 1 de 640, 2 de 450, 1 de 400 chevaux,
7 corv., dont 4 de 320, 3 de 220 chevaux,
8 bâtiments de 160 chevaux et au-dessous.

19 bâtiments.

Personnel: 1 amiral, 10 vice-amiraux, 20 contre-amiraux, 100 capitaines de vaisseau, 200 cap. de corvette, 600 lieut. de vaisseau; en tout 1732 officiers, y inclus les enseignes et les élèves; en outre 3438 hommes d'artillerie de marine, 16123 hommes d'infanterie et 297 h. de gendarmerie de marine.

Au 1er octobre 1845 le nombre des compagnies permanentes des équipages de ligne était de 180. Le personnel embarqué se composait ainsi:

12900 marins appartenant aux compagnies permanentes,
12839 - de l'inscription maritime formant les compléments d'équipages,
941 ouvriers, mécaniciens et chauffeurs appartenant aux deux compagnies.

26680 total.
il y avait à terre, sur le personnel total des compagnies permanentes, des petits états-majors, des compagnies de mousses et des compagnies de mécaniciens et de chauffeurs
4086

30766 total du personnel, tant à terre qu'à la mer.

Ville libre de Francfort.

Pour la constitution de la ville libre de Francfort voyez l'alm. de 1828. Les bourguemestres sont annuellement nommés par le Sénat, le premier est choisi parmi les échevins, le second du nombre des sénateurs.

Grand-Conseil soit Sénat.

L'échevin Charles-Henri-George *de Heyden*, premier bourguemestre,
Le sén. Dr. jur. Charl.-Franç. *de Schweitzer*, 2d bourguemestre.
} Bourguemestres en 1848.

Syndics —: Dr. Jean-Fréd. *de Meyer;* Dr. Ferd.-Max. *Stark;* Dr. Fréd.-Phil. *Usener;* Dr. Edouard-Louis *Harnier.*

Corps diplomatique et Consuls près de Francfort.

Amérique, Etats-Unis du N. —: Ernest *Schwendler*, c.

Autriche —: Ferdinand Baron *de Mensshengen*, chamb. et cons. act. de cour, min. plénip. — Anselme-Sal. Baron *de Rothschild*, cons. int. prussien de commerce et cons. int. des finances de la Hesse électorale, c.-gén.

Bavière —: Anselme-Mayer Baron *de Rothschild*, cons. int. de la Hesse gr.-duc., cons. int. des finances de la Hesse-électorale et cons. int. prussien de commerce, c.

Belgique —: Comte Camille *de Briey*, E. e. et M. pl. (v. Emp. Germ.). — Dr. en droit Jacques-Henri-Théodore *Mulhens*, c.

Danemark —: Gottlieb *Mumm de Scheibler*, c.-gén.

Deux-Siciles —: Charles-Meyer Baron *de Rothschild*, cons.

int. prussien de commerce et cons. int. des finances de la Hesse électorale, cons.-gén.

Grande-Bret. —: Chrétien-Frédéric *Koch*, c. (en même tems près les cours grand-ducale de Hesse et ducale de Nassau); Henri-Fréd.-Robert *Koch*, vc.

Hanovre —:

Hesse élect. —:

Hesse gr.-ducale —: Dr. en droit Fréd.-Guill. Baron *de Leonhardi*, chamb. et conseiller de lég., MR.

Pays-Bas —: Fréd.-Henri-Guill. *de Scherff*, cons. d'état, M. pl. — Lebrecht *de Guaita*, c.

Prusse —: le cons. de lég. Herm.-Louis *Balan*, Rés. — Maurice *de Bethmann*, c.

Suède et Norvège —: George-Fréd. *Freinsheim*, c.-gén.

Commission du Sénat

chargée des rapports de la ville libre avec l'Empire Germanique.

L'échevin Frédéric-Charles-Hector-Guill. *de Gunderrode* dit de Kellner.

Le sénateur Dr. Jean-Léonard *Reuss*.

Surface: 1,8 m. c. géogr. — Nombre des habitants en déc. 1846: 57550 du civil et 890 du militaire dans la ville et 9800 dans les huit villages; en tout 68240.

Les revenus de l'état n'ont jusqu'ici pas été publiés. Ils doivent en tous cas dépasser considérablement les dépenses qui se montent pour 1848 à 1,422139 flor. du Rhin (y compris l'intérêt de la dette qui est de 7,008000 fl.), comme il arrive presqu' annuellement qu'on vote des subsides assez larges à prendre des épargnes des années précédentes pour faire face à des besoins urgents.

L'intérêt de l'emprunt de 5 millions fl. du Rh. pour les chemins-de-fer de l'état se paie de leur produit. Rapport des douanes, de la caisse de l'union commerciale en 1846: 430098 fl. du Rhin.

Contingent à l'Empire: 1 bat. d'inf. en 4 compagnies, 683 h.; 227 h. de réserve etc.; en tout 1024 h. y compris 132 fusiliers.

Empire-Germanique.

Pouvoir central provisoire de l'Allemagne.

(Loi rendue par l'Assemblée nationale constituante le 28 juin 1848.)

Chef de l'Empire réuni.

Archiduc *Jean* d'Autriche.

(Voir la première partie de la Généalogie : Allemagne.)

Ministère de l'Empire.

Président du conseil des ministres de l'empire — : le Prince Charles *de Leiningen*. (Nommé le 9 août 1848.)

Ministre de l'emp. de l'intérieur — : Antoine *de Schmerling*, de Vienne. (Nommé le 15 juillet 1848.)

Sous-secrétaires d'état — : Frédéric *Bassermann*, de Mannheim (9 août). — Joseph *de Würth*, de Vienne (9 août).

Ministre de l'emp. de la guerre — : Edouard *de Peucker*, major-gén. prussien, de Schmiedeberg en Silésie. (Nommé le 15 juillet 1848.)

Ministre de l'emp. des affaires étrangères — : Jean-Gustave *Heckscher*, de Hambourg. (Nommé ministre de la justice le 15 juillet et min. des aff. étr. 9 août 1848.)

Sous-secrétaires d'état — : Max. *de Gagern*, de Wiesbade (9 août). — Maximilien-Louis *de Biegeleben* (9 août).

Ministre de l'emp. du commerce — : Arnold *Duckwitz*, de Brème (9 août).

Sous-secrétaires d'état — : Gustave *Mevissen*, de Cologne (9 août). — Jean *Fallati*, de Tubinge (9 août).

Ministre de l'emp. des finances — : Hermann *de Beckerath*, de Créfeld (9 août).

Sous-secrétaire d'état — : Charles *Mathy*, de Carlsrouhe (9 août).

Ministre de l'empire de la justice — : Robert *Mohl*, de Heidelberg (9 août).

Sous-secrétaire d'état — : Chrétien *Widenmann*, de Dusseldorf (9 août).

Administration de la caisse fédérale — : C. *Schmidt*, caissier. — H. *de Meyer*, Dr. en philos., contrôleur.

La liste des membres de la Diète fédérale qui ont rendu leurs mandats entre les mains du Chef de l'Empire le 12 juillet 1848 et celle des membres de la Commission militaire, se trouvent dans notre édition allemande de cette année.

De même on y trouve la liste des membres composant l'Assemblée nationale constituante.

Envoyés plénipotentiaires
des États confédérés près le pouvoir central (le 8 août 1848).

Prusse —: le ministre d'état *Camphausen.*
Lui adjoints —: le lieut.-colonel *Fischer.*
Le cons. int. de lég. *de Kamptz.*
Le conseiller int. des finances *Camphausen.*
Hesse électorale —: le cons. int. de lég. Dr. *Jordan.*
Hesse grand-ducale — : le cons. du ministère *Eigenbrodt.*
Oldenbourg —: le colonel *Mosle.*
Brème —: le bourguemestre *Smidt.*

Direction des places fortes qui sont soumises au commandement de l'autorité centrale.

Gouverneur de la forteresse de Mayence —: S. A. R. Prince *Guillaume de Prusse*, oncle du Roi, gén. de cavalerie. — Vice-Gouverneur —: le lieut.-gén. au serv. de la Prusse *de Huser.* — Commandeur – : le feldm.-lieut. au serv. de l'Autriche Auguste Baron *de Jetzer.* — Directeur du génie de la place —: *Lindow*, major prussien. — Directeur de l'artillerie du fort —: J. *Uhlman*, major-général autrichien.

Gouverneur de la forteresse de Luxembourg —: S. A. R. Prince *Frédéric de Prusse*, cousin du Roi, gén. de cavalerie. — Commandeur —: le lieut.-gén. au serv. de la Prusse *de Wulffen.* — Directeur du génie —: *Schœnermark*, maj. prussien. — Dir. de l'artill. de la place —: *Kleinschmidt*, capit. prussien.

Commandeur de Landau —: Jacques *de Fritsch*, colonel au serv. de la Bavière. — Dir. du génie: J. *Lehmus.*

Gouverneur de Rastadt —: le lieut.-gén. au serv. de la Bade Charles Baron *de Lasollaye.* — Commandeur —: le major-général badois *de Clossmann.*

Gouverneur de la forteresse d'Ulm —: le lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg Comte *de Sontheim.* — Commandeur — : le major-gén. et brigadier au serv. de la Bavière J. *Damboer.*

Ministres des cours étrangères accrédités près l'Empire Germanique.

Belgique — : Camille Comte *de Briey*, Baron *de Landres*, E. e. et M. pl. (en même tems près la cour roy. de Wurtemberg, les cours électorale et grand-ducale de Hesse, grand-ducale de Bade, ducale de Nassau et près la ville libre de Francfort); Baron Léop. *van den Steen de Jehay*, secr. de lég. de 1ère cl.; Adhémar *de Rouillé*, 2d secr. de lég.; Louis *Siraut*, att. à la lég.

Deux-Siciles — : Chev. Baron Emidio *Antonini*, E. e. et M. pl., de même près les cours roy. de Berlin, Dresde et Hanover, à Berlin.

France — : *Savoye*, ch. d'aff.

Grande-Bretagne — : le très honorable William Thomas Horner *Fox-Strangways*, E. e. et M. pl., accrédité aussi près les cours électorale et grand-ducale de Hesse; le très-hon. François-George *Molyneux*, secr. de lég.; Frédéric Doveton *Orme*, esq., et George Glynne *Petre*, esq., attachés à la lég.

Russie — : . . . ., E. e. et M. pl.; Baron André *de Budberg*, secrét. de lég.; le Prince Théophile *Gagarine*, 2d secr. de lég.

Sardaigne — : Evase *Radize*, ch. d'aff.

Notices statistiques.

Etats.	Corps d'armée.	Surface.	Habitants.	p. m. carr.	Cont: à l'armée féd.	Quote-p. †) fl.	Quote-p. †) kr.	Ancienne représent. Ple-num.	Ancienne représent. Pla-ce.
1. Autriche (1842) *)	I—III.	3580,5	11,893182	3325	94822	9430	33	4	I.
2. Prusse (1 déc. 1846) **)	IV—VI.	3365,94	12,249126	3639	79484	7905	7	4	II.
3. Bavière (1 déc. 1846)	VII.	1394,3	4,504874	3231	35600	3540	36	4	III.
4. Saxe roy. (1 déc. 1846)	IX.	271,83	1,836433	6755	12000	1193	28	4	IV.
5. Hanovre (1 juillet 1845)	X.	698,65	1,773711	2539	13054	1298	14	4	V.
6. Wurtemberg (1846)	VIII	360,4	1,743827	4815	13955	1387	51	4	VI.
7. Bade (déc. 1846)	VIII.	278,5	1,349930	4846	10000	994	33	4	VII.
à transporter		9950,12	35,351083		258915	25750	22		

*) à ajouter 1848: le cercle d'Istrie, v. Autriche, tableau des pays faisant partie de l'Empire-Germanique . . . . 90,4 m. c. géogr. 219185 habitants.

**) à ajouter 1848: les districts suivants entrés recemment dans l'Empire-Germanique:

	m. c. géogr.	habitants.
(évaluation du 1 avril): La Prusse de l'Est et de l'Ouest (populat. catastrée)	1178,03	2,499423
(22 avril): les districts de la prov. de Posnanie exempts de l'organisation polonaise (décision de l'Assemblée-nat. du 27 juill. 1848)		593000
(2 mai): la forteresse et la ville de Posen avec son territoire, à faire partie des districts allemands		273500
L'aire de ces pays est évaluée dans la publication de Mr. de Pfuel (12 mai 1848) à	353,51	
	1531,54	3,365923

†) Les quôte-parts des 30000 fl. sur le pied de 24 ont été fixées d'après la matricule qui est en vigueur dès le 1 avril 1842 et qui indique le nombre des habitants du territoire de la confédération à 30,164392.

Etats.	Corps d'armée.	Surface.	Habitants.	p. m. carr.	Cont. à l'armée féd.	Quote-p. fl.	Quote-p. kr.	Ancienne représent. Plenum.	Ancienne représent. Place.
Transport		9950,12	35,351083		258915	25750	22		
8. Hesse élect.*) (déc. 1843)	IX.	208,9	732073	3504	5679	564	46	3	VIII.
9. Hesse grand-duc. (1846)	VIII.	177	852679	5469	6195	616	7	3	IX.
10. Holst. et Lauenb. (1 févr. 1845)	X.	175,5	526850	3002	3600	358	2	3	X.
11. Luxembourg (1 janv. 1847)	IX.	86,7	389319	4490	2536	252	12	3	XI.
12. Brunsvic (déc. 1846)	X.	72,08	268943	3731	2096	208	28	2	XIII.
13. Mecklenb.-Schw. (nov. 1847)	X.	228	524042	2298	3580	356	3	2	XIV.
14. Nassau (déc. 1846)	IX.	82,37	418627	5082	4039	301	7	2	XIII.
15. Saxe-Weimar (1846)	Div. de rés.	66,8	257373	3853	2010	199	54	1	XII.
16. S.-Cob.-Gotha (1846)	Div. de rés.	37,6	147195	3912	1116	111	»	1 } 1†)	XII.
17. S.-Meiningen (déc. 1846)	Div. de rés.	45,7	160515	3512	1150	114	22	1 } 1†)	XII.
18. S.-Altenbourg (1846)	Div. de rés.	24	129589	5399	982	97	40	1 } 1†)	XII.
19. Mecklenb.-Strélitz (1845)	X.	36,1	94406	2615	718	71	23	1	XIV.
20. Oldenb. et Kniph. (juill. 1846)	X.	113,95	278909	2448	2829	219	31	1	XV.
21. Anhalt-Dessau (1846)	Division de réserve.	17	63082	3710	529	52	40	1	XV.
22. Anhalt-Bernbourg (1846)	Division de réserve.	14,19	48844	3040	370	36	51	1	XV.
23. Anhalt-Cœthen (1846)	Division de réserve.	15	43120	2874	325	32	17	1	XV.
24. Schw.-Sondershaus. (1846)	Division de réserve.	15,4	58682	3810	451	44	52	1	XV.
25. Schw.-Roudolstadt*) (1843)	Division de réserve.	15,6	68891	4416	539	53	39	1	XV.
26. Hohenzollern-Hechingen*) (1843)	Division de réserve.	5,5	20143	3662	145	14	25	1	XVI.
27. Liechtenstein (1842)	Division de réserve.	2,5	6351	2540	55	5	31	1	XVI.
28. Hohenzollern-Sigmaringen (1845)	Division de réserve.	15,8	45431	2854	356	35	22	1	XVI.

29. Waldeck *) (déc. 1843)		21,7	58753	2707	519	51	36	1	XVI.
30. Reuss, br. aînée *) (1843)		6,8	33803	4970	223	22	8	1	
31. Reuss, br. cadette (1846)		21,1	77016	3650	522	51	55	1	
32. Schaumbourg-Lippe (1845)		9,75	31870	2830	210	20	53	1	
33. Lippe (déc. 1846)		20,6	108236	5254	721	71	40	1	
34. Hesse-Hombourg *) (1843)		5	24373	4874	200	19	53	1	
35. Lubeck (1845)	X.	5,98	47197	7893	407	40	26	1	XVII.
36. Francfort (1846) [Div. de rés.]		1,8	68240	37911	693	47	35	1	
37. Brème (1842)	X.	5	72820	14564	485	48	14	1	
38. Hambourg (1846)	X.	7,1	188054	26559	1298	129	6	1	
Totaux :		11510,64	41,196509	3580	303493	30000	—	70	XVII.

*) Nombre des habitants au mois de déc. 1846 d'après le tableau des Douanes-Germaniques : Hesse élect. 754590, Schwarzbourg-Roudolstadt 68711, Hohenzollern-Hechingen 20226, Hohenz.-Sigmaringen 44218, Waldeck 57602, Reuss, ligne aînée 35159, Hesse-Hombourg 24433.

†) La voix de la ligne éteinte de S.-Gotha-Altenbourg avait passé aux trois lignes héritières de cette maison.

Le centuple du nombre des troupes fait le montant de la population, telle qu'elle était à la fin de 1817. Mais il faut remarquer, que Nassau, Oldenbourg et Francfort ont à fournir un nombre de troupes, relativement plus grand, parce qu'ils sont dispensés de mettre sur pied des troupes d'armes plus coûteuses. Le contingent de Nassau était d'abord de 3028 h., celui d'Oldenbourg de 2178 h., celui de la ville de Francfort 479 h. Ainsi, à une petite différence près, causée par les fractions, le nombre matriculé de 30,164392 h. se retrouve. — Les contingents des duchés de Saxe se montaient autrefois à 1857 h. pour Gotha, 800 h. pour Cobourg, 544 h. pour Meiningen, 297 h. pour Hildbourghausen; 250 h. de Saxe-Cobourg et Gotha, formant autrefois le contingent de la principauté de Lichtenberg, sont à présent à la charge du royaume de Prusse. — Le contingent de réserve à fournir à l'armée de la Confédération est de la moitié du nombre des troupes.

Matricule de la Confédération-Germanique, revue et justifiée dans la Session de la Diète-Germanique du 14 avril 1842, comme base des élections pour l'Assemblée nationale constituante de l'Allemagne.

Etats - confédérés.	habitants.	dé-putés.	Etats - confédérés.	habitants.	dé-putés.
Autriche	9,482227	190	Transport	29,434033	586
Prusse *)	7,948439	159	Anhalt-Bernbourg	37046	1
Saxe-royale	1,200000	24	„ Cœthen	32454	1
Bavière	3,560000	71	Schwarzbourg-Sondershausen	45117	1
Hanovre	1,305351	26	„ Roudolstadt	53937	1
Wurtemberg	1,395462	23	Hohenzollern-Hechingen	14500	1
Bade	1,000000	20	Liechtenstein	5546	1
Hesse électorale	567868	11	Hohenzollern-Sigmaringen	35560	1
Hesse gr.-ducale	619500	12	Waldeck	51877	1
Holstein-Lauenbourg	360000	7	Reuss, ligne aînée	22255	1
Luxembourg-Limbourg	253583	5	„ ligne cadette	52205	1
Brunsvic	209600	4	Schaumbourg-Lippe	21000	1
Mecklenbourg-Schwérin	358000	7	Lippe	72062	1
Nassau	302769	6	Hesse-Hombourg	20000	1
Saxe-Weimar	201000	4	Lubeck	40650	1
„ Cobourg-Gotha	111600	2	Francfort	47850	1
„ Meiningen	115000	2	Brème	48500	1
„ Altenbourg	98200	2	Hambourg	129800	3
Mecklenbourg-Strélitz	71769	1		30,164392	605
Oldenbourg	220718	4	*) y inclus la province de		
Anhalt-Dessau	52947	1	Prusse	1,621561	32
à transporter	29,434033	586	Total	31,785953	637

Tableau sur les Contingents fédéraux. (D'après le rapport sténographique présenté le 7 juillet 1848 à l'Assemblée nationale par le comité des affaires militaires.)

Corps d'Armée.	Etats.	Effectif. Infanterie. hommes.	Cavalerie. hommes.	Artillerie. hommes.	Pionniers, pontoniers. homm.	Total. hommes.	Nombre obligatoire des conting. tant ordinaires que de réserve, tel qui a été fixé en 1819.	
I. II. III.	Autriche	98166	22104	9439	1347	131056	126429	
IV. V. VI.	Prusse	137267	23351	13355	2345	166318	105992	
VII.	Bavière	40527	8002	6046	645	55220	47467	
	Wurtemberg	15499	3497	2182	285	21463	18607	
VIII.	Bade	11448	2121	1196	150	14915	13333	40200
	Grand-duché de Hesse	7251	1329	739	92	9411	8260	
	Saxe	13582	2454	1412	184	17632	16000	
	Hesse électorale	6595	1223	648	86	8552	7573	
IX.	Nassau	4882	—	394	42	5318	5385	31890
	Luxembourg	1271	—	—	—	1271	2136	
	Limbourg	—	561	297	37	895	796	
	Hanovre	16048	3248	1450	197	20943	17405	
	Brunsvic	2133	442	194	33	2802	2795	
	Holstein et Lauenbourg	2487	524	422	125	3597	4800	
	Mecklenbourg-Schwérin	3536	773	412	54	4775	4773	
X.	" Strélitz	1031	—	—	—	1031	957	37632
	Oldenbourg	3576	—	422	—	3998	3981	
	Lubeck	311	57	—	—	368	543	
	à transporter	365610	69686	38608	5622	469565	387232	

Corps d'Armée.	Etats.	Effectif. Infanterie. hommes.	Cavalerie. hommes.	Artillerie. hommes.	Pionniers, pontoniers. homm.	Total. hommes.	Nombre obligatoire des conting. tant ordinaires que de reserve, tel qui a été fixé en 1819.	
	Transport	365610	69686	38608	5622	469565	387232	
X.	Brème	400	73	—	—	473	647	
	Hambourg	1053	191	—	—	1244	1731	
	Saxe-Altenbourg	994	—	—	—	994	1309	
	„ Cobourg-Gotha	1140	—	—	—	1140	1488	
	„ Meiningen-Hildbourgh.	1566	—	—	—	1566	1533	
	„ Weimar-Eisenach	2728	—	—	—	2728	2680	
	Anhalt-Dessau	563	—	—	—	563	705	
	„ Bernbourg	419	—	—	—	419	493	
Division de l'infanterie de réserve.	„ Cœthen	448	—	—	—	448	433	
	Hesse-Hombourg	297	—	—	—	297	267	14793
	Waldeck	795	—	—	—	795	692	
	Lippe	928	—	—	—	928	961	
	Schaumbourg-Lippe	210	—	—	—	210	267	
	Schwarzbourg-Sondershausen	465	—	—	—	465	601	
	„ Roudolstadt	568	—	—	—	568	719	
	Hoh.-Hech.etSigm.,Liechtenst.	569	—	—	—	569	741	
	Reuss-Plauen (en commun)	1118	—	—	—	1118	993	
	Francfort	736	—	—	—	736	911	
		370607	69950	38608	5622	484787	403403	

Union commerciale et douanière d'Allemagne.

(La population est indiquée d'après le recensement du décembre 1846.)

Pays.	Milles c. géogr.	Habitants.	Totalité des mill. c.	Totalité des habit.
1) Royaume de Prusse			5077,41	16,112948
A déduire:				
a) Les garnisons pruss. de Mayence et de Luxembourg		5094		
b) Les cercles d'Erfort, de Schleusingen et de Ziegenruck (régence d'Erfort); de plus les villages de Kischlitz, de Mollschutz et d'Altlœbnitz (régence de Mersebourg) qui font partie de l'union douanière de Thuringe; Altlœbnitz étant compté avec Saxe-Meiningue	16,43	101099		
c) Les 25 villages reçus dans l'union douanière de Hanovre-Oldenburg	2,5	10231		
d) Les villages de Wolfsbourg, Hehlingen, Hesslingen (régence de Magdebourg) et Luchtringen (régence de Minden), qui ressortissent de l'administration des douanes de Brunsvic		2981		
e) Les pays qui par leur situation isolée sont exclus de l'union douanière:				
			19,58	121463
à transporter	. .		5057,83	15,991485

Pays.	Milles c. géogr.	Habitants.	Totalité des mill. c.	Totalité des habit.
1) Le royaume de Prusse . . . . Transport			5057,83	15,991485
La verrerie de Gernheim (régence de Minden) 269				
Les villages de Drenikow, Porep et Sukow 449				
Gross-Menow, rég. de Potsdam . 118				
567	0,2	2058		
Les terres seigneuriales et villages de Zettenin, Dukow, Rothmannshagen, Nutzenfelde, Carlsrouhe et Pinnow en Poméranie 1222	0,45			
			19,58	121463
Ajoutez les pays allemands qui, de concert avec la Prusse, participent aux revenus des douanes (rangés d'après leur entrée dans l'Union):			130,45	461041
a) Schw.-Sondershausen — la basse-seigneurie .	8,92	33250		
b) Schw.-Roudolstadt — la basse-seigneurie .	3,28	14636		
c) Saxe-Weimar-Eisenach — les bailliages d'Allstedt et Oldisleben	2,65	8539		
d) Anhalt-Bernbourg — la haute-seigneurie, le bailliage de Muhlingen, la basse-seigneurie . .	14,19	48844		
e) Lippe — les villages de Lipperode, Cappel et Græfenhagen	0,18	981		

f) Mecklenb.-Schwérin — les villages de Rossow, Netzeband et Schœneberg	1,12	933		
g) Anhalt-Dessau — le territoire principal, les bailliages de Sandersleben et de Gross-Alsleben	15,32	63082		
h) Anhalt-Cœthen — le territoire principal, le comté de Warmsdorf	12,07	42106		
i) Saxe-Cobourg-Gotha — bailliage de Volkenrode	1,27	2785		
k) Hesse-Hombourg — gr.-bailliage de Meissenheim	3,48	13960		
l) Oldenbourg — la principauté de Birkenfeld	9,88	30068		
m) Waldeck — la principauté	20,17	50987		
n) Hanovre — le comté de Hohnstein, 3,54 m. c., et le bailliage d'Elbingerode, 1,83 m. c. .	5,37	13814		
o) Brunsvic — la principauté de Blankenbourg, le chapitre de Walkenried, 8,2 m. c., le bailliage de Calvœrde, 2,25 m. c.	10,45	25376		
p) la principauté de Lippe	20,60	105065		
q) le comté de Pyrmont	1,50	6615		
			5188,28	16,452526
De plus, le grand-duché de Luxembourg . . .			46,6	186140
2) Le royaume de Bavière	1394,3	4,504874		
A déduire:				
l'enclave de Caulsdorf située dans la Thuringe	0,12	435		
à transporter			5234,88	16,638666

Pays.	Milles c. géogr.	Habitants.	Totalité des milles c.	Totalité des habitants.
Transport			5234,88	16,638666
De plus:				
a) le bailliage d'Ostheim appartenant au gr.-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, à l'exception du village de Melpers	1,04	3764		
b) le bailliage de Kœnigsberg appartenant au duché de Saxe-Cobourg-Gotha	0,9	2497		
3) Le royaume de Saxe			272,16	1,836664
4) Le royaume de Wurtemberg	362,4	1,726716		
De plus:				
a) la principauté de Hohenzollern-Sigmaringen à l'exclusion des parcelles de Tautenbronn, Thalheim et Hofmuhlhausen faisant partie du rayon des douanes badoises	15,8	39928		
b) la principauté de Hohenzollern-Hechingen .	5,5	20226		
			383,7	1,786870
5) Grand-duché de Bade, à l'exclusion de l'île de Reichenau, des faubourgs de Constance dits du Paradis et de Kreutzling, puis du village de Busingen, ainsi que des villages et fermes du bailliage Jestetten (Jestetten avec Flachshof, Lottstetten, Dettighofen, Altenbourg, Baltersweil, Beerwangen etc.)	275,5	1,360764		

De plus de Hohenzollern-Sigmaringen, v. ci-dessus 4) a)		4270		
			275,5	1,365034
6) L'électorat de Hesse, y compris le comté de Schaumbourg (9,2 m. c.), à l'exception de Schœttlingen, avec les Eichhœfen et la terre d'Eichenbruch (36223 hab.)	208,90	754590		
A déduire: le cercle de Schmalkalden faisant partie du rayon douânier de la Thuringe	5,47	27707		
			203,43	726883
7) Grand-duché de Hesse	152,75	852679		
De plus le grand-bailliage de Hombourg appart. à Hesse-Hombourg	1,52	10473		
			154,27	863152
8) Les territoires formant le rayon douanier de la Thuringe:			237,38	997461
a) de la Prusse — les cercles d'Erfort, de Schleusingen et Ziegenruck, les villages de Kischlitz et Mollschutz	16,43	100881		
b) de la Bavière — l'enclave de Kaulsdorf . .		435		
c) de la Hesse électorale le cercle de Schmalkalden	5,47	27707		
d) Saxe-Weimar-Eisenach, le grand-duché, à l'exclusion des bailliages d'Ostheim, d'Allstedt,				
à transporter			8157,44	28,725430

Pays.	Milles c. géogr.	Habitants.	Totalité des milles c.	Totalité des habitants.
Transport			8157,44	28,725430
et d'Oldisleben, mais y compris le village de Melpers (faisant partie du bailliage d'Ostheim)	63,11	245270		
e) Saxe-Meiningen, le duché, y compris le village d'Altlœbnitz avec 218 hab.	45,75	160733		
f) le duché de Saxe-Altenbourg	24,47	128819		
g) le duché de Saxe-Cobourg, 9,5 m. c., à l'exclus. du bailliage de Kœnigsberg	8,6	41513		
h) le duché de Saxe-Gotha, 28,1 m. c., à l'exclus. du bailliage de Volkenrode	26,83	100421		
i) la princip. de Schwarzbourg-Sondershausen — la haute-seigneurie	6,53	25432		
k) la princip. de Schwarzbourg-Roudolstadt — la haute-seigneurie	12,29	54075		
l) les princip. de Reuss — Reuss-Schleiz, y compris la moitié de la commune de Saalbourg avec 1543 h.	6,6	23325		
Reuss-Greiz	6,8	35159		
Reuss-Lobenstein-Ebersdorf, y compris la moitié de la commune de Saalbourg avec 1543 h.	8,25	23569		
Reuss-Gera, à l'exclus. de Saalbourg . . .	6,25	30122		

9) Le duché de Brunsvic (dénombr. de déc. 1843) avec			63,14	248519
c'est-à-dire les cercles de Brunsvic — non-compris Duttenstedt, Essinghausen, Meerdorf et une partie de Woltorf	10,35	62666		
Wolfenbuttel — non-compris les enclaves près de Goslar, Oker, l'auberge de Rast et l'enclave d'Oelsbourg	10,65	51747		
Helmstædt — non-compris le bailliage de Calvœrde, v. Prusse	12,19	39192		
Holzminden — non-compris le bailliage de Thedinghausen et les villages Bisperode, Bessingen et Harderode	12,73	38282		
Gandersheim — non-compris Bodenbourg, Oestrum, Ostbaringen, Volkersheim, Schlewecke et Nienhagen	12,22	39954		
les possessions que Brunsvic a dans le Harz en commun avec le roy. de Hanovre		142		
	58,14	231983		
De plus :				
a) du royaume de Prusse les villages de Wolfsbourg, Hehlingen, Hesslingen et Luchtringen, v. Prusse		2981		
b) du royaume de Hanovre (dénombrement du 1 juillet 1845):				
le bailliage de Polle	1,14	4448		
la ville de Bodenwerder	0,1	1465		
		à transporter	8220,58	28,973949

Pays.	Milles c. géogr.	habitants.	Totalité des milles c.	Totalité des habitants.
Transport			8220,58	28,973949
la partie méridionale du bailliage de Fallersleben, dit le coin des lièvres, 15 villages	2,56	4031		
du bailliage de Gifhorn : les villages Walle, Harxbuttel, Bechtsbuttel, Wendebruck, Wendemuhle et Eilersbuttel	0,3	459		
du baill. de Knesebeck : les villages de Croya et Zicherie	0,2	288		
du baill. de Wœltingerode; les villages Ohrum, Dorstædt et Heiningen	0,35	1377		
du baill. de Peine : les villages de Petit-Lafferde et Lengerde	0,35	1455		
les tavernes de Brockenkrug et Oderbruck dans le Harz		32		
10) Le duché de Nassau			84,73	418627
11) La ville libre de Francfort			1,8	68240
			8307,11	29,460816

Propositions de la conférence postale de Dresde.

(Ouverte le 18 octobre 1847, ajournée le 5 février 1848 jusqu'au 1er juin.)

Poids: 1 livre = 32 loth (16 onces) = 300 grammes. — **Mesures**: 15 milles d'Allemagne = 1 degré de l'Equateur. — **Rayons**: 1) de 1 à 6 milles, 2) de 6 à 20, 3) 20 mill. et plus. — La lettre simple (à moins de 1 loth ou 15,6 grammes) 2 kr., 5 kr., 10 kr. dans tout le territoire de la confédération postale. — **Monnaies**: 1 écu valeur de Poste

= $\frac{1}{12}$ marc de Cologne = 100 kr.;
= 1 flor. 40 kr. en Autriche et Liechtenstein;
= 1 écu 5 gros d'arg. en Prusse, dans le roy. de Saxe, dans la Hesse électorale, en Mecklenbourg-Strélitz, Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Schwarzbourg (une partie), Lippe, Waldeck, Reuss (6 écus de Pr. = 7 écus de convention);
= 2 florins $2\frac{1}{2}$ kr. en Bavière, Wurtemberg, Bade, grand-duché de Hesse, Nassau, Saxe-Cobourg, Saxe-Meiningen, Hohenzollern, Schwarzbourg (autre partie), et dans la ville de Francfort (24 écus de Prusse = 49 flor. du Rhin);
= 1 écu et 4 gros en Hanovre, Brunsvic et Anhalt;
= 1 Rixbancothaler $16\frac{1}{4}$ schillings ou $46\frac{1}{4}$ schillings en Holstein et Lauenbourg (24 écus de Pr. = 37 Rbschill.);
= 4 francs $37\frac{1}{2}$ Cent. en Louxembourg (24 écus de Prusse = 105 francs);
= 1 écu et 8 schillings en Mecklenbourg-Schwérin (6 écus de Prusse = 7 écus);
= 1 écu et 12 gros en Oldenbourg 6 écus de Pr. = 7 écus);
= 2 marc 14 schillings (ordin.) à Hambourg et à Lubeck (6 écus = 17 marc);
= 1 écu 8 gros à Brème (24 écus de Pr. = 25 écus de Brème).

Grande-Bretagne.

Ministres de Sa Majesté.

Cabinet.

Premier Lord de la trésorerie (First-Lord of the Treasury) —: le très-hon. Lord John *Russel.*

Chancelier de l'échiquier (Chancellor of the Exchequer) —: le très-hon. Sir Charles *Wood*, bt.

Lord-Chancelier (Lord-Chancellor) —: Lord *Cottenham.*

Président du conseil (President of the Council) —: Marquis *of Lansdowne.*

Lord du sceau privé (Lord Privy-Seal) —: Earl *of Minto.*

Départ. de l'intérieur (Secretary of state for the home department) —: le très-hon. Sir George *Grey*, bt.

Départ. des affaires étrangères (Secretary of state for the foreign department) —: Viscount *Palmerston.*

Dép. des colonies (Secretary of state for the Colonies) —: Earl *Grey.*

Premier Lord de l'amirauté (First-Lord of the Admiralty) —: Earl *of Auckland.*

Président du bureau des aff. des Indes (President of the Board of Control) —: le très-hon. Sir John Cam *Hobhouse*, bt.

Chancelier du duché de Lancaster (Chancellor of the Duchy of Lancaster) —: Lord *Campbell.*

Premier commiss. des forêts et domaines (First Commiss. of Woods and Forests) —: Viscount *Morpeth.*

Président du bureau de commerce (President of the Board of Trade) —: le très-hon. Henri *Labouchère.*

Directeur-gén. des postes (Postmaster-General) —: Marquis *of Clanricarde.*

Trésorier de la marine et payeur-gén. de l'armée —: le très-hon. Thomas Babington *Macauley.*

Grand-chambellan (Lord Chamberlain) —: Earl *Spencer.*

Grand-maréchal de la cour (Lord Steward) —: Earl *Fortescue.*

Grand-écuyer de la Reine (Earl Marshall and Master of the Horse) —: Duc *of Norfolk.*

Vice-président du bureau de commerce (Vice-pres. of the Board of trade) —: le très-hon. Th. Milner *Gibson.*

Président du bureau de la commission des chemins-de-fer (Pres. of the Board of Commissioners of railways) —: le très-hon. Edw. *Strutt.*

Commandeur général en chef (Commander in chief) —: le Duc *de Wellington.*

Maître-général de l'artillerie (Master-General of the ordnance) —: le feldmaréchal Marquis *of Anglesey.*

Secrétaire de la guerre (Secretary at War) —: le très-hon. Fox *Maule.*

Maître des monnaies (Master of the mint) — : le très-hon. Richard Lalor *Sheil.*
Procur.-gén. (Attorney-Gen.) — : Sir John *Jervis*, kt.
Grand-maître des requêtes (General-Sollicitor) — : John *Romilly*, kt.

Ministres pour l'Irlande :

Lord-lieutenant (Lord Lieutenant of Ireland) — : le très-hon. George-William-Fred. Earl *of Clarendon.*
Secrétaire-général (Chief Secretary) — : le très-hon. William Meridyths *Somerville.*
Lord-grand-chancelier (Lord Chancellor) — : le très-hon. Maziere *Brady.*
Commandeur en chef des forces de terre (Commander of the Forces) — : le lieut.-gén. très-hon. Sir Edw. *Blakenay.*
Procureur-gén. (Attorney-gen.) — : Rich. *Moore*, esq.
Grand-maître des requêtes (Gen.-Sollicitor) — : James Henry *Monahan*, esq.

Ministres, Fonctionnaires d'état et leurs assistants.

(Les noms imprimés en italiques élargies sont ceux des membres du cabinet.)

Trésor (Treasury).

Lords-commissaires :
Premier Lord — : le très-hon. Lord John *Russel.*
Le très-hon. Sir Charles *Wood*, chancelier de l'échiquier.
William Gibson *Craig.*
Henri *Rich.*
Richard Montesquieu *Bellew*, esq.
Henry Petty *Fitzmaurice* (Earl of Shelburne).
Secrétariat général (Joint-Secretaries) — : John *Parker*, esq.; H. *Tufnell*, esq.
Secrét. adjoint (Assistant Secretary) — : Charles Edward *Trevelyan.*
Caissier (Paymaster of Civil-Services) — : Will. *Sargent*, esq.

Lord grand-chancelier (Lord High Chancellor).

Lord *Cottenham.*
Dir. de la chancellerie (Master of the Rolls) — : Lord *Langdale.*

Conseil intime (Privy-Council).

Lord-président — : le Marquis *of Lansdowne.*

Clercs du conseil (Clerks of the Council) — : Chas. C. F. *Greville*, esq. ; l'hon. Wm. *Bathurst.*

Clerc en chef (Chief Clerk) — : John Barelt *Lennard*, esq.

Sceau privé (Privy Seal).

Garde-des-sceaux (Lord Privy Seal) — : Earl *of Minto.*

Clerc en chef — : John George *Donne*, esq.

Archiviste (Keeper of the Records and Receiver of Fees) — : Ralph *Eden*, esq.

Secrétaires d'état (Secretaries of State).

Affaires intérieures (Home - affairs) — : le très - hon. Sir George *Grey.*

Sous-secrétaires (Under-Secretaries) — : Samuel March. *Philipps*, esq. ; Sir Denis *Le-Marchant*, bt.

Clerc en chef (Chief Clerk) — : Thos. H. *Plasket*, esq.

Affaires-étrangères (Foreign affairs) — : Viscount *Palmerston.*

Sous-secrétaires — : Henri Unwin *Addington*, esq.

Clerc en chef (Chief Clerk) — : George *Lenox-Conyngham*, esq.

Affaires des colonies (Colonial affairs) — : le très - hon. Earl *Grey.*

Sous-secrétaires — : Benjam. *Haves*, esq. ; le très-hon. James *Stephen*, esq.

Clerc en chef — : Peter *Smith*, esq.

Echiquier (Exchequer).

Chancelier (Chancellor) — : le très-hon. Sir Charles *Wood.*

Contrôleur (Comptroller) — : Lord *Monteagle.*

Contrôleur assistant (Assistant comptroller) — : Arthur *Eden*, esq.

Clerc en chef (Chief Clerk) — : Francis F. *Ottey.*

Teneur des livres (Accountant) — : Geo. *Frederick*, esq.

Bureau des affaires des Indes (Board of Commissioners for Affairs of India).

Président — : Sir John Cam *Hobhouse.*

Commissaires (Commissioners):
le président du conseil privé,
le garde-des-sceaux,
le premier Lord du trésor, } voir ci-dessus.
les secrétaires d'état,
le chancelier de l'échiquier,
Secrétaires —: Ths. *Wyse*, esq.; George C. *Lewis*.

Amirauté (Admiralty).

Lords-Commissaires (Lords-Commissioners):
Premier Lord —: le très-hon. George Earl *of Auckland*.
le contre-amiral Jas. Whitley Deans *Dundas*.
Capt. Maurice Fréd. Fitzhardinge *Berkeley*, esq.
le très-hon. Capt. Lord John *Hay*.
l'hon. William Francis *Cowper*.
Alexander *Milne*, esq.
Premier secr. —: Henry G. *Ward*, esq.
Second secrétaire —: le capitaine W. A. Baillie *Hamilton*.
Clerc en chef (Chief Clerk) —: H. S. *Amedroz*, esq.
Hydrographe —: le contre-amiral Francis *Beaufort*.
Astronome —: Professeur George Biddel *Airy*, esq.

Premier aide-de-camp naval de S. M. la Reine —: le vice-amiral Sir William *Parker*, bt.

Département civil de l'amirauté (Civil-department of Admiralty).

Surintendant-général (Surveyor-General) —:
Teneur-général des livres (Accountant-General) —: John Thos. *Briggs*, esq.
Administrateur-général (Store-keeper-General) —: l'hon. Robert *Dundas*.
Contrôleur des vivres (Comptroller of Victualling) —: James *Meek*, esq.
Directeur-gén. des hôpitaux de la marine (Dir. gen. of Naval Hospitals and Fleets) —: Sir William *Burnett*.

Département de l'armée.

Commandeur général en chef (General commanding-in-Chief) —: le feldmaréchal Arthur Duc *de Wellington*.

Secrét.-militaire (Military-Secretary) —: le lieut.-général Lord Fitzroy *Somerset.*

Bureau de la guerre (War-office). Secrétaire de la guerre (Secretary at War) —: le très-hon. Fox *Maule.*

Députe (Deputy) —: Lawrence *Sulivan*, esq.

Réviseur des comptes (Examiner of accounts) —: Edw. *Marshall*, esq.

Adjudant-général —: le lieut.-général Sir John *Macdonald.*

Maître-général des quartiers (Quarter-Master-General) —: lieut.-gén. Sir J. Willougby *Gordon*, bt.

Départ. du caissier général (Paymaster-General's Office). Trésorier de la marine et de l'armée (Treasurer of the Navy and Paymaster of the forces) —: le très-hon. Thomas Babington *Macauley.*

Teneur des livres (Accountant) —: Wm George *Anderson*, esq.

Caissier (Paymaster) —: T. *Powis*, esq.

Juge sup. de l'armée (Judge Marshal and Advocate-General) —: William Goodenouth *Hayter*, esq.

Député —: Francis Newman *Rogers*, esq.

Directeur-général-medical (Medical-Director-General) —: Sir James *Mac-Grigor*, bt.

Assistant et inspecteur-gén. des hôpitaux —: Andrew *Smith.*

Chapelain-général (Principal-Chaplain to the forces) —: Rev. Geo. Rob. *Gleig.*

Artillerie (Ordnance). Grand-maître de l'artillerie (Master-General) —: le Marquis *of Anglesey.*

Inspecteur-général de l'artillerie (Surveyor General) —: le major-général Charles Richard *Fox.*

Clerc du bureau d'artillerie (Clerk of Ordnance) —: le colonel hon. George *Anson.*

Secrétaire du grand-maître de l'artillerie —: Lord Clarence *Paget.*

Secrétaire du bureau (Secretary of the Board) —: Richard *Byham*, esq.

Bureau de commerce (Board of Trade).

Président —: le très-hon. Henri *Labouchère.*

Vice-président —: le très-hon. Thomas Milner *Gibson.*

Secrétaires (Joint Secr.) —: . . . .; George R. *Porter*, esq.

Office pour les grains (Korn Office). Contrôleur (comptroller) — : Geo. *Joyce*, esq.

Département statistique. Directeur — : Albany *Fonblanque*, esq.

Bureau des revenus des forêts et des domaines, ainsi que des bâtiments (Office of Woods, Forests, Land-Revenues, Works and Buildings).

Premier départ., des forêts et domaines.

Commissaires (Commissioners) — : Viscount *Morpeth*. — Alexandre *Milne*, esq. — l'hon. Chas.-Alex. *Gore*.

La chambre des monnaies (Office of the Mint).

Le directeur de la monnaie (Master of the mint) — : le très-hon. Richard Lalor *Sheil*.

Député (Deputy-Master) — : James-W. *Morrison*, esq.

Chef du bureau assistant (Clerk Assistant) — : Chas. *Elouis*, esq.

Contrôleur (Comptroller) — : John *Tekell*, esq.

Député (Deputy-Comptr.) — : W.-H. *Barton*, esq.

Bureau de Lancastre (Duchy of Lancaster-Office).

Chancelier (Chancellor) — : le très-hon. Lord *Campbell*.

Clerc — : Ferd. Dawes *Danvers*, esq.

Bureaux des revenus (Revenue-Boards).

Bureau des postes (Post-Office).

Maître-gén. des postes (Postmaster-general) — : Marquis *of Clanricarde*.

Secrétaire — : Colonel W.-L. *Maberly*.

Secr. assistant (Assist.-Secr.) — : James *Campbell*, esq.

Secr. du maître-gén. des postes — : Rowland *Hill*, esq.

Bureau des douanes (Customs):

Présid. (Chairman) — : le très-hon. Sir. Thos. F. *Fremantle*, bt.

Député — : le très-hon. Geo. Robert *Dawson*.

Secrét. — : Chas.-A. *Scovell*, esq.

Bureau d'accise (Excise):
Président —: John *Wood*, esq.
Député —: Hart *Davis*, esq.
Secrét. —: John C. *Freeling*, esq.

Bureau des timbres et des taxes (Stamps and Taxes):
Président —: H.-Lewis *Wickham*, esq.
Député —: John *Thornton*, esq.
Secrét. —: Charles *Pressly*, esq.

Bureau des comptes (Office for auditing the public accounts):
Préséant —: le major-gén. Sir Will. Lewis *Herries*.
Secrét. —: John-Lewis *Mallet*, esq.

Tribunaux (Law-Courts).

Tribunal supér. de la chancellerie (High-Court of Chancery).
Lord-grand-chancelier (Lord High Chancellor) —: Lord *Cottenham*.
Directeur de la cour de chancellerie (Master or Keeper of the Rolls) —: Lord *Langdale*.
Vice-chanceliers (Vice-Chancellors) —: le très-hon. Sir Lancelot *Shadwell*, kt.; le très-hon. James L. Knight *Bruce*; le très-hon. James *Wigram*.
Teneur-général des livres (Accomptant General) —: William *Russel*, esq.
Chef du bureau (Chief Clerk) —: Sam. *Parkinson*, esq.

Cour suprême de justice d'après le droit commun ou les lois non-écrites (Court of Queen's Bench).
Lord grand-juge —: Lord *Denman*.
Juges —: Sir John *Patteson*, kt.; Sir John Taylor *Coleridge*, kt.; Sir William *Wightman*, kt.; Sir William *Erle*, kt.

Cour de justice pour les affaires privées entre citoyens (Court of common Pleas).
Grand-juge —: le très-hon. Sir Thomas *Wilde*.
Juges —: Sir Thomas *Coltman*, kt.; Sir William-Henry *Maule*, kt.; Sir C. *Creswell*, kt.; Sir Justice Edward Vaughan *Williams*, kt.

Cour de justice pour les aff. de l'échiquier (Court of Exchequer).
Chancelier (Chancellor) —: le très-hon. Sir Charles *Wood*.
Secrétaire —: Christ. Rob. *Pemberton*.

Lord Grand-Baron (Lord Chief-Baron) — : le très-hon. Sir Frédéric *Pollock*, kt.

Barons — : le très-hon. Sir James *Parke*, kt.; Sir Edw. Hall *Anderson*, kt.; Sir Robert Monsey *Rolfe*, kt.; Sir Thomas-Joshua *Platt*, kt.

Quinzième Parlement,

lère session le 18, ouverture le 23 nov. 1847.

Chambre des Pairs (House of Peers).

Président (Speaker) — : le Lord-grand-chancelier.

Présidents par commission royale (Speakers by Royal Commission) — : Earl *of Shaftesbury;* président des comités (Chairman of Comittees) — : Lord *Denman*.

Clerc du parlement — : le très-hon. Sir G. H. *Rose*, bt.

Clerc assistant — : John George Shaw *Lefevre*, esq.

Pairs — : 451, c'est-à-dire: 3 Princes de la maison royale, 20 Ducs, 20 Marquis, 117 Earls, 22 Viscounts, 199 Barons, 16 Pairs d'Ecosse (créés en sept. 1847); 28 Pairs d'Irlande, (créés à vie); 26 archevêques et évêques d'Angleterre et 4 d'Irlande.

Chambre des députés (House of Commons).

Président (Speaker) — : le très-hon. Charles Shaw *Lefevre*.

Premier clerc — : John Henry *Ley*, esq.

Clerc assistant — : William *Ley*, esq.

Membres — : 500 d'Angleterre et de Galles, 53 d'Ecosse et 105 d'Irlande; 658 en tout.

Archevêques et premiers évêques.

Archevêques — :

1) de Canterbury — : le très révd John Bird *Sumner*, Primat d'Angleterre et Métropolitain.
2) de York — : le très révd Dr. Thomas *Musgrave*, Primat d'Angleterre et Lord grand-aumônier de la Reine.

Les trois premiers des 25 évêques:

1) de Londres — : le très révd Charles-James *Blomfield*.
2) de Durham — : Edward *Maltby*.
3) de Winchestre — : John *Graham*.

Irlande.

Lord-lieut. (Lord Lieutenant-General and General Governor) — : le très-hon. George Will. Fred. Earl *of Clarendon.*

Secrétaire en chef (Chief Secretary) — : le très-hon. Will. Meredyth *Somerville.*

Sous-secrét. — : Thomas-Nicholas *Redington*, esq.

Juge suprême et gouv.-général (Her Maj.'s justice and General-Governor) — : le très-hon. Richard *Whateley*, archevêque de Dublin.

Lord grand-chancelier — : le très-hon. Mazière *Brady.*

Commandeur en chef des forces de terre (Commander of the Forces) — : Lieutenant-général très-hon. Sir Edward *Blakeney.*

Directeur de la cour judiciaire du chancelier (Master of the Rolls) — : le très-hon. Thomas Berry Cusack *Smith.*

Procureur-gén. (Attorney-General) — : le très-hon. Richard *Moore.*

Grand-maître des requêtes (Solicitor-General) — : James Henry *Monahan*, esq.

Ecosse.

Officiers d'Etat.

Lord Garde-des-sceaux (Keeper of the Great Seal) — : John Earl *of Stair.*

Garde du sceau privé (Lord-Privy-Seal) — : Viscount *Melville.*

Lord-gardien des registres (Lord-Clerk-Register) — : le très-hon. James Andrew Earl *of Dalhousie.*

Lord clerc de la cour de justice (Lord-Justice-Clerk) — : le très-hon. John *Hope.*

Lord-avocat (Lord-Advocate) — : Andrew *Rutherford*, esq.

Cours de justice.

Lord-président (Lord justice general and Lord President) — : le très-hon. David *Boyle.*

Grand-maître des requêtes (Solicitor-General) — : Thomas *Maitland*, esq.

Commandeur des forces de terre — : le major-général Henry J. *Riddell.*

Maison de S. M. la Reine (Her Majesty's Household).

Département du Grand-chambellan de la cour (Lord-Chamberlain's-Department).

Lord-grand-chambellan (Lord-Chamberlain) —: le très-hon. Fred. Earl *Spencer.*

Vice-grand-chambellan (Vice-Chamberlain) —: le très-hon. Lord Edward George *Fitzalan Howard.*

Contrôleur des comptes (comptroller of Accounts) —: Sir Will. *Martins.*

Administr. de la caisse privée (Keeper of Privy-Purse) —: Geo. Edw. *Anson*, de même trésorier de S. A. R. le Prince Albert.

Maître des cérémonies (Master of Ceremonies) —: le colonel hon. Sir Edward *Cust.*

Chambellans (Lords in Waiting) —: Marquis *of Ormonde;* Earl *of Morton;* Edmund Earl *of Morley;* John Lord *Elphinstone;* Henry Earl *of Listowel;* Henry Manners Lord *Waterpark;* Lord *Byron;* Thomas Lord *Camoys.*

Dames de la cour (Ladies of the Household).

Grand'-maîtresse (Mistress of the Robes) —: la Duchesse *de Sutherland.*

Dames de la cour (Ladies of the Bedchamber) —: la Marquise *de Douro;* la Comtesse *de Charlemont;* la Comtesse *de Mount-Edgecumbe;* la Comtesse *de Gainsborough;* la Comtesse *de Desart;* la Vicomtesse *Jocelyn;* la Vicomtesse *Canning;* Lady *Portmann.*

Dames de la chambre (Bedchamber-Women) —: Lady Carolina *Barrington;* Lady Charlotta *Copley;* Lady Theresa *Digby;* Vicomtesse *Forbes;* Hon. Mrs. George *Campbell;* Hon. Mrs. *Brand;* Lady *Gardiner;* Hon. Mrs. G. *Anson.*

Département du grand-maréchal de la cour (Lord-Steward's-Department).

Grand-maréchal de la cour (Lord-Steward) —: le très-hon. Earl *of Fortescue.*

Trésorier (Treasurer) —: le très-hon. Lord Arthur-Marcus-Cecil *Hill.*

Contrôleur (Comptroller) —: le très-hon. William S. Sebright *Lascelles.*

Maître de la cour (Master of the Household) — : le col. George *Bowles.*

Capit. du corps des gentilh. armés (Capt. of the hon. Corps of Gentlemen at Arms) — : Thom. Henry Lord *Foley.*
Capitaine de la garde (Captain Yeomen of the Queen's Guard) — : George-Hamilton Marquis *of Donegal.*

Grand-veneur (Master of the Buck-Hounds) — : le très-hon. John-George Brabazon Earl *of Bessborough.*

Doyen de la chapelle (Dean of the Chapel) — : l'évêque de Londres.
Ecclésiastique du cabinet (Clerk of the Closet) — : l'évêque de Norwich, le très révd Edward *Stanley.*
Lord grand-aumônier (Lord High-Almoner) — : l'évêque d'Oxford, Dr. Samuel *Wilberforce.*

Département du grand-écuyer (Master of the Horse's-Department).

Grand-écuyer (Master of the Horse) — : Duke *of Norfolk.*
Ecuyer-en-chef (Chief Equerry and Clerk Marshal) — : Lord Alfred *Paget.*
Ecuyers ordinaires (Equerries in ordinary) — : le col. hon. Charles *Grey;* le colonel Edward P. *Buckley;* le major-gén. William *Wemyss;* le lieut.-col. Henry Charles Beaumont *Phipps.*

Département médical (Medical-Dep.).

Médecins de la cour (Physicians in Ordinary) — : Sir James *Clark*, bt.; Will. Frederick *Chambers*, esq.
Chirurgiens (Sergeant-Surgeons) — : Sir Benj. C. *Brodie*, bt.; Robert *Keate*, esq.

Cour de S. A. R le Prince Albert.

Grand-maître (Groom of the Stole) — : Marquis *of Abercorn.*
Trésorier — : George Edw. *Anson*, esq., de même chargé de la caisse privée de S. M. la Reine.
Chambellans (Lords of the Bedchamber) — : Henry Agar Ellis Viscount *Clifden;* Lord George *Lennox;* Lord *Colville.*

Grand-écuyer (Chief Equerry and clerk Marshal) —: le major-général William *Wemyss.* — Ecuyers honoraires (Equerries) —: le lieut.-col. *Bouverie;* le colonel Francis Hugh *Seymour;* Hon. Alex. *Gordon*, Cpt.

Gentilhommes de la chambre (Grooms of the Bedchamber) —: le lieut.-col. *Wylde;* capit. Francis *Seymour.* — Extra-Groom —: le général Sir George *Anson.*

Gouverneurs et commandeurs des colonies Britanniques.

En Europe.

Gibraltar. Gouv. et comm. en chef —: Sir Robert Thomas Wilson, lieut.-gén.

Ile de Malte. Gouv. —: le très-hon. Richard-More O'Ferrall.

Iles ïoniennes. Lord-grand-commissaire —: le très-hon. Lord Seaton, lieut.-général.

Helgoland. Lieut-gouv. —: Capitaine John Hindmarsh.

En Amérique.

Canade. Cap.-gén. et gouverneur en chef de Canada, de la Nouv.-Ecosse, du Nouv.-Brunsvic, et de l'île de Pr. Edouard, ainsi que gouverneur-gén. du continent angl. au Nord de l'Amérique —: Earl of Elgin. — Commandant en chef en Canade —: le lieut.-gén. Sir Benjamin Urban.

Nouvelle-Ecosse. Lieut.-gouv. —: le lieut.-général Sir John Harvey.

Nouveau--Brunsvic. Lieut.-gouv. —: Sir Edmund-Walker Head, bt.

Ile de Prince Edouard. Lieut.-gouv. —: Sir Donald Campbell, bt.

New-Foundland (Terre-neuve). Gouv. et command. en chef —: le lieut.-colonel Sir John Gaspard Le Marchant.

Jamaïque. Gouv. —: le très-hon. Sir Charles Edward Grey, kt.

Iles de Bahama. Gouv. et commandeur en chef —: George Benvennto Mathew, esq.

Hondouras. Surintendant —: Chas. St. John Fancourt.

Barbade. Gouv. et command. en chef des Antilles dessus le vent (Windward-Islands), à l'exception de Trinidad, c'est-à-dire de Barbade, Grénade, Tobago, St. Vincent et St. Lucie —: le colonel Sir Will. Marbeau George Colebrooke, kt. — Commandeur des troupes sur les îles dessus — et dessous le vent —: le lieut.-gén. Sackville-H. Berkeley.

St. Vincent. Lieut.-gouv. —: le lieut.-colonel Sir John Campbell, bt.

Grenade. Lieut.-gouv. —: Ker Baillie Hamilton, esq.

Tobago. Lieut.-gouv. —: Lawrence Graeme, esq.

Trinidad. Gouv. et commandeur en chef —: Lord Harris.

St. Lucie. Lieut.-gouv. —: Charles-Henry Darling, esq.

Antigoa. Gouv. et comm en chef des îles sons le vent (Leeward-Islands), c'est-à-dire d'Antigoa, Montserrat, Barbuda, St. Christophe, Nevis, Anguilla, îles virginiennes et Dominique —: James Macauley Higginson.

Montserrat. Président du conseil —: E. D. Baynes, esq.

St. Christophe. Lieut.-gouv. —: Robert James Mackintosh, esq.

Nevis. Président —: Willoughby Shortland.

Iles virginiennes. Président —: Edw. Drummond-Hay, esq.

Dominique. Lieut.-gouv. —: le colonel G. Macdonald.

La Guiane (Demerara, Essequibo et Berbice). Gouverneur —: le colonel Sir William Marbeau George Colebrooke, kt. (v. Barbade).

Les Bermudes ou Somers-Islands. Gouverneur —: le capit. Charles Elliot.

Iles de Falkland. Gouverneur et command. en chef —: George Rennie.

En Asie.

Ceylan. Gouv. et command. en chef —: Viscount Torrington.

Labuan et dépendances (Borneo). Gouverneur et comm. en chef, de même commissaire et consul-gén. près le Sultan et les chefs indépendents de l'île de Borneo —: James Brooke, esq, Rajah de Sarawack.

Hong-Kong ou Victoria (Chine). Gouverneur et surintendant du commerce anglais en Chine —: Samuel George Bonham.

Aden (Arabie). Gouverneur —: Capt. Haines.

Dans les terres australes.

Nouv.-Galles-mérid. Capit.-gén. et gouverneur en chef —: Sir Charles-Augustus Fitzroy, kt. — Commandeur des forces de terre —: . . . .

Terre Van-Diemen. Lieut.-gouv. —: le capit. du génie Sir William-Thomas Denison.

Nouvelle-Hollande occ. (Swan-River). Gouv. et commandeur en chef —: command. Charles Fitzgerald.

Nouvelle-Hollande mérid. Lieut.-gouv. — : le lieut.-gén. Fréd. Holt Robe, chargé de l'administration.

Australie septentrionale. Lieut.-gouv. — : le lieut.-colonel George Barney.

Nouvelle-Sélande. Gouverneur et commandant en chef des deux provinces du Nouv.-Ulster et Nouv.-Munster — : George Grey, esq. — Lieut.-gouverneur du Nouv.-Ulster et Nouv.-Munster — : Edward John Eyre, esq.

En Afrique.

Cap de Bonne-Espérance. Gouv. et comm. en chef — : le major-général Sir Henry George Wakelyn Smith. — Lieut.-gouv. de la partie orientale — : Sir Henry Edw. Fox Young. — Lieut.-gouv. du district de Natal — : Martin West, esq.

Ste Hélène. Gouv. — : le major-général Sir Patrick Ross.

Maurice (île de France). Gouv. et command. en chef — : le lieut.-gén. Sir Wm. Maynard Gomm.

Sierre-Léone et côte occidentale d'Afrique. Gouv. en chef — : Norman-William Macdonald, esq.

Côte d'or. Lieut.-gouv. — : William Winniett, esq., commandeur de la flotte.

Gambie. Gouv. et commandeur en chef — : Richard Graves MacDonnell.

Compagnie des Indes orientales.

Directoire à Londres.

Président — : Hon. St. G. Tucker, esq. — Secrét. — : James C. Melvill, esq.

Gouvernements aux Indes.

Bengale. Conseil souverain — : le très-hon. James Andrew Ramsay Comte de Dalhousie, gouverneur-général; le major-gén. Lord Hugh Gough, command. en chef; Sir T. H. Maddock, esq.; Fred. Millet, esq.; Sir Fred. Currie, bt.; C. H. Cameron, esq. — Secrétaires — : pour l'intérieur, G. A. Bushby; pour le dép. des finances, J. A. Dorin; pour les aff. étrang., ...; pour le départ. milit., le lieut.-col. J. Stuart.

Madras. Gouv. — : le très-hon. Sir Henry Pottinger, gouv.; le lieut.-gén. Sir George Henry Berkeley, commandeur en chef; Henry Chamier, esq.; Henry Dickinson, esq.

Bombay. Gouverneur — : George-Russel Clerk; le lieut.-général Sir Willoughby Cotton, commandeur en chef des troupes; L. R. Reid, esq; J. P. Willoughby, esq.

Corps diplomatique et Consuls à Londres.

Allemagne, confédération — Victor *d'Andrian*, envoyé du pouvoir centrale. (Sa nomination annoncée à l'Assemblée-nat. dans la séance du 21 août 1848.)

Amérique, Etats-Unis du N. — : George *Bancroft*, de Massachussets — : E. e. et M. pl.; John R. *Brodhead*, secr. de lég. — Le colonel Thomas *Aspinwall*, c.-gén.

Argentina, prov. unies du Rio-de-la-Plata — : Don Manuel *Moreno*, M. pl. — George F. *Dickson*, c.-gén.

Autriche — : Maurice Comte *de Dietrichstein*, chamb. imp.-roy. et cons. int., ambassadeur; Auguste Baron *Koller*, cons. d'amb.; le Baron *de Wiedenbruck*, 1er secr. de l'amb.; A. Comte *Potocki*, attaché à l'amb. — Lionel Baron *de Rothschild*, c.-gén.

Bade — : John *Simson*, c.

Bavière — : le chamb. Auguste Baron *de Cetto*, E. e. et M. pl. — Adolphe *Brandt*, c.-gén.

Belgique — : Sylvain *van de Weyer*, E. e. et M. pl.; Charles *Drouet*, secrét. de lég. de 1ère cl.; Octavien *Delepierre*, secr. de lég. de 2d cl. — H. *Castellain*, esq., c.-gén.

Bolivie — : D. Antonio *Accosta*, c.-gén.

Brésil — : Commandeur José Marquis *Lisboa*, E. e. et M. pl.; Aug. *de Paiva*, secrét. de lég.; Rodrigo Delfim *Pereira*, Thomas Joaquim *do Amaral*, Luiz-Carlos-Martin *Penna*, attachés de 1ère cl. — Le contre-amiral Juan Pascoe *Grenfell*, c.-gén. (à Liverpool).

Danemark — : le chamb. Frédéric-Detlev Comte *de Reventlow*, E. e. et M. pl.; le gent. de la chambre Fréd. Holger Rodolphe *de Bielke*, secr. de lég. — Fletcher *Wilson*, c.-gén.

Deux-Siciles (Naples) — : Prince *di Castelcicala* Paolo *Ruffo*, E. e. et M. pl. — Don Errico *Minasi*, c.-gén.

Espagne — : . . . ., E. e. et M. pl.; Chev. Michel *Tacon*, 1er secr. de lég.; D. Mariano *Diaz*, secr. de lég. — Don José Maria *Barrero*, c.-gén.

Equateur — : William P. *Robertson*, c.-gén.

France — : Gustave *de Beaumont*, E. e. et M. pl.; *de Lenny*, ch. d'aff.; Charles *de Motherot*, 1er, *de Breuil*, 2d secr. de

lég.; Ferdinand *Dervieu*, aspirant diplomatique. — *Cochelet*, c.-gén.

Francfort —: Jean George *Behrends*, c.

Grèce —: Sir P. *Ralli*, c.-gén.

Hanovre —: le chambellan et cons. int. de lég., major Adolphe Comte *de Kielmansegge*, E. e. et M. pl. — Sir John *Hall*, c.-gén.

Hayti —: Jean Conrad *Stiffel*, c.

Hesse gr.-ducale —: Bernard *Hebeler*, c.-gén.

Mecklenbourg-Schwérin —: Christophe *Kreeft*, c.-gén.

Mexique —: Don José Maria Luis *Mora*, E. e. et M. pl. — Don José Maria *Mendoza*, c.

Muscat (Imaum de) —: Robert Newman *Hunt*, c.-gén.

Nouvelle-Grenade —: *Mosquera*, E. e. et M. pl. (de même accrédité à Paris). — José M. *Saenz*, c.-gén.

Oldenbourg —: James *Colquhoun*, c.-gén. et agent.

Pays-Bas —: le ministre d'état G. Comte *de Schimmelpenninck*, E. e. et M. pl.; le chev. J. L. A. *Stratenus*, cons. de lég. — J. W. *May*, c.-gén.

Pérou —: Don Julian *Melendez*, c.-gén.

Portugal —: Vicomte *de Torre de Moncorvo*, E. e. et M. pl.; J. *Ribeiro*, secr. de lég. — Francisco Ignacio *Vanzeller*, c.-gén.

Prusse —: le cons. int. actuel Dr. *Bunsen*, E. e. et M. pl.; Guillaume Prince *de Lœwenstein-Wertheim*, secr. de lég.; *Roux*, secr. int., chargé des expéditions à faire. — Le cons. de commerce Bernard *Hebeler*, c.-gén.

Russie —: le cons. int. Baron *de Brunnow*, E. e. et M. pl.; le cons. d'état et chamb. *de Berg*, 1er secr., le gentilh. de la chambre et cons. de collége *de Koudriaffsky*, 2d secr., le Baron N. *Nicolay*, 3ème secr. de lég. — Le cons. d'état George *de Kremer*, c.-gén.

Sardaigne —: le chevalier Adrien *Thaon de Revel*, E. e. et M. pl.; D. Steffano Luigi Marquis *Pallavicini*, secr. de lég. — Chev. B. *Heath*, esq., c.-gén.

Saxe roy. —: le chamb. Fréd.-Ferd. Baron *de Beust*, MR. — James *Colquhoun*, c.-gén.

Saxe-Weimar —: Samson *Cahlmann*, esq., c.

Schwarzbourg —: le cons. int. de lég. Samson *Cahlmann*, c.

Sicile (île de) —: Prince J. *Castelcicala* Paolo *Ruffo*, E. e. et M. pl.

Suède —: Baron Jean *de Rehausen*, E. e. et M. pl.; Auguste *de Jœrta*, secr. de lég. — Charles *Tottie*, c.-gén.

Suisse — : Jean L. *Prevost*, c.-gén. et agent.

Toscane — : James Clément *Bell*, esq., c.-gén.

Turquie —: le Prince *Kallimachi*, ad int. E. e. et M. pl. — Edward *Zohrab*, c.-gén.

Uruguay — : William Bernard *Mac Cabe*, c.

Venezuèle — : Firmin *Toro*, E. e. et M. pl. (de même à Paris).

Villes anséatiques — : James *Colquhoun*, esq., c.-gén. et agent dipl.

Wurtemberg — : Bernard *de Hebeler*, c.-gén.

Notices statistiques.

	Surface en m. c.		Dénombrement des habitants, du 6 juin 1841.			
	anglais	géogr.	mâles.	femmes.	total.	p. m. c. géogr.
I. Grande-Bretagne.						
Angleterre	50387	2373,07	7,323387	7,671751	14,995138	6314
Galles	7425	349,69	447707	463896	911603	2606
Ecosse	26016	1225,27	1,241862	1,378322	2,620184	1839
Iles d'Ecosse	4224	198,93				
Iles de Jersey, Guernsey, Alderney, Sark, Harm et Gethau, — île de Man	486	22,88	57556	66484	124040	5421
Armée, flotte, flotte march., voyageurs			191614	1855	193469	
I.	88538	4169,84	9,262126	9,582308	18,844434	4538
II. Irlande.						
Leinster	7619	358,83	963747	1,009984	1,973731	5500
Munster	9476	446,29	1,186190	1,209971	2,396161	5369
Ulster	8555	402,91	1,161797	1,224576	2,386373	5922
Connaught	6862	323,18	707842	711017	1,418859	4390
II.	32512	1531,21	4,019576	4,155548	8,175124	5332

	Surface en m. c.		Dénombrement des habitants, du 6 juin 1841.			
	anglais	géogr.	mâles.	femmes.	total.	p. m. c. géogr.
III. Possessions en Europe.					(1842)	
Gibraltar	6	0,28			11318	40421
Malte, Gozzo	219	10,31			118759	11518
Helgoland	5	0,23		(Evaluation)	2300	10000
	230	10,82			132377	
I.	88538	4169,84	9,262126	9,582308	18,844434	4538
II.	32512	1531,21	4,019576	4,155548	8,175124	5332
Total gén. en Europe	121280	5711,87			27,151935	

Pour les détails du dénombrement v. l'édition de 1843.

La surface d'après la statistique de M. M'Culloch (nouvelle édition du manuel statistique) — L'Irlande comprend dans sa population 6,427712 Catholiques, 752064 Episcopaux, 642356 Presbytériens et 121808 Dissidents.

Le mille carr. angl. = 0,047097 m. géogr.

IV. Colonies.

		Milles carrés géogr.	Nombre des habit. en 1842.
Amérique du Nord.	Le Canada inf.	11774,7	678590
	» » sup.	4709,9	486055
	Nouveau Brunsvic	1304,8	156142
	Nouvelle Écosse ou Acadie	735,54	178237
	Cap Breton	147,18	
	Ile du Prince Edouard	100,36	47034
	Terre Neuve (1837)	1691,45	75094
	Baie de Hudson et terres arctiques	17426,5	500000
		37890,43	2,121152

Il y faut ajouter la partie britannique du district de l'Orégon, laquelle, en vertu de la convention conclue entre la Gr.-Bretagne et les états de l'Union américaine le 13 juin 1846, s'étend jusqu'au 49ème dégré de latitude et comprend l'île de Vancouver. Elle peut être évaluée à 7800 m. c. géogr.

Indes-occidentales.	Antigoa	5,08	36405
	Barbados	7,06	122198
	Dominica	12,95	18291
	Grenade	5,88	29650
	Jamaïque	301,4	377433
	Montserrat	2,21	7119
	Nevis	0,94	7470
	St. Kitts (St. Christophe)	3,23	21578
	» Lucie	2,73	21001
	» Vincent	6,12	27248
	Tobago	8,8	13208
	Tortola	0,98	8500
	Anguilla	4,23	2934
	Trinidad	113,04	60319
	Bahama	207,23	25244
	Bermuda	1,03	9930
	Guyane { Démérare et Essequibo, Berbice	4709,9	102354
	Hondouras	2955,4	10000
	total	8348,21	900882

		Milles carrés géogr.	Nombre des habit. en 1842.
Afrique.	Cap de Bonne-Espérance . .	9419,8	159451
	Sierra-Léone	—	39839
	Gambie	—	4495
	Maurice	31,84	174699
	Cap-Coast-Castle	—	—
	Acra	—	—
	St. Hélène	3,58	4834
	Ascension	1,64	—
	Séchelles	3,76	—
		9460,62	383318
Terres Austr.	Nouvelles Galles-mér. (1845)	1624,9	181556
	Terre de Diemen	1130,37	50216
	Terres Australes occident. . .	4709,9	3476
	„ „ mérid. . .	7064,8	15527
	Iles Falkland	113,03	17000
	Nouvelle-Sélande		
		14643,00	267775
Asie.	Ceylon (d'après W.Knighton history of Ceylon 1843 : 1,442000 h.)	1161,6	1,421631
	Hong-Kong en Chine et . .		
	l'île de Labuan, acquise du Sultan de Borneo et remise aux autor. angl. le 18 déc. 1846 en vertu d'une convention.		

Résumé.

	Milles carrés géogr.	Nombre des habit. en 1842.
Dans l'Amérique septentrionale .	37890	2,121152
Aux Indes-occidentales	8348	900882
En Afrique	9461	383318
Dans les Terres australes . . .	14643	267775
En Asie	1162	1,421631
	71504	5,094758

Possessions de la Compagnie Britannique des Indes-orientales.

	Milles carrés géogr.	Habitants.
a) Immédiates.		
Bengale	10226	60,000000
Agra	4187	20,000000
Madras	6684	13,508525
Bombay	3058	6,251546
	24155	99,760071
b) Pays soumis au droit de protection	24640	34,600000

a) Les possessions du Danemark dans les Indes-orientales: — Tranquebar (côte de Coromandel), Frédéricsnagor ou Sérampore (Bengale) et un district en Balasore, — acquises par la Comp. Britannique, ont une étendue de 26 milles carrés et 25730 habit.

b) Par la paix conclue avec le Maharadschah de Lahore le 9 mars 1846, la comp. des Indes-orientales obtient les pays situés au sud de Sutledsch, entre le Sutledsch et le Béas et entre le Béas et l'Inde, y compris les provinces de Cachémir et Azarah, et donne au Maharadschah Ghoulab-Singh par le traité du 11 mars les pays situés entre le Ravi et l'Inde avec la vallée de Cachémire et les provinces d'Azarah et Tjamba, à l'exception de Lehul.

Finances.

Revenus et dépenses dans l'année du 5 juillet 1847 au 5 juillet 1848.

L. de Sterl.	Recettes.
19,883908	douanes.
13,498740	accise.
6,996412	timbre, impôt sur les omnibus etc.
4,306703	impôt sur les bien-fonds, sur les fenêtres et autres.
5,411252	taxe sur les revenus.
848000	poste.
50,945015	à transporter.

50,945015	Transport.
71000	propriétés de la couronne.
4820	déduction des traitements et des pensions.
3819	recettes accessoires provenant des petits revenus héréditaires de la couronne.
108407	produits accidentelles des offices publics.
455021	argent de Chine, payé à Hong-Kong.
79759	de la vente d'ustensiles usées.
112254	de la monnaie.
51,780095	total.

Dépenses.

23,954301	intérêt et administration de la dette permanente.
3,828684	annuités temporaires.
791426	intérêts sur les billets du trésor.
394545	liste civile.
522775	annuités et pensions pour les employés du service administratif, tant militaire, que maritime et judiciaire etc, qui en vertu de décisions du parlement, sont à la charge du fonds consolidé.
267311	traitements et rémunerations.
167515	traitements et pensions des ambassadeurs et légations.
1,056062	tribunaux.
344826	dépenses diverses à la charge du fonds consolidé.
6,907284	armée.
7,357286	marine.
2,849124	artillerie.
3,551923	dépenses diverses qui sont votées annuellement du parlement.
438832	soulagement de l'indigence en Irlande.
1,100000	guerre avec les Caffres.
53,531894	total.

Etat des finances 1847 à 1848.

Recettes

du 5 avril 1847 au 5 avril 1848.

17,888988	douanes.
12,263233	accises.
6,449108	papier timbré, impôt sur les omnibus etc.
36,601329	à transporter.

L. de St.
36,601329 Transport.
4,306703 impôt foncier, dit sur les fenêtres etc.
5,411253 " sur les revenus.
787000 postes.
71000 rapports des terres de la couronne.
30201 revenus divers.

47,207486. De plus:
455021 payement de la Chine.
187408 monnaie et
422485 avances remboursées.

48,272000 recette nette.

La dépense

s'est montée du 5 avril 1847 au 5 avril 1848 à
L. de Sterl.
55,803716, dont
31,115670 ont été déboursées pour le fonds consolidé (dette, liste civile, pensions, rémunerations etc.),
2,612284 pour avances et
22,075762 pour les voies et moyens (de l'administration), c.-à-d. sur les quatre postes qui sont soumis annuellement à l'approbation spéciale du gouvernement, la flotte, l'armée, l'office d'artillerie et les dépenses diverses du gouvernement. Ces quatre postes ont été évalués pour le tems du 1 avril 1847 au 31 mars 1848 comme il suit:

a) Marine.

Evaluations préalables. L. de St.	dont: crédits réservés. L. de St.	Frais supposés de l'ann. cour. L. de St.	
1,354264	28444	1,325820	payement des marins et soldats mariniers.
686305	50853	635452	vivres.
137054		137054	office de l'amirauté.
9263	34	9229	office d'enregistrement pour la marine.
2,186886	79331	2,107555	à transporter.

Evaluations préalables. L. d St.	dont : crédits réservés. L. de St	Frais supposés de l'ann cour. L. de St.	
2,186886	79331	2,107555	Transport.
46797	2520	44277	service scientifique et technique.
138815	1592	137223	arsenaux, hôpitaux, magasins dans la patrie.
25557		25557	it. en dehors de la patrie.
811304		811304	solde pour les architectes et les ouvriers des chantiers dans la Grande-Bretagne.
42270		42270	it. en dehors de la patrie.
1,604157	47659	1,556498	frais des docks, des chantiers, et autres établissements pour la construction de vaisseaux.
559600		559600	nouvelle construction et réparation d'arsenaux.
25000	2161	22839	médecines et pharmacies pour le service des flottes.
64547	4700	59847	dépenses diverses.
5,504933	137963	5,366970	somme totale pour le serv. effectif; de plus
1,373366	7673	1,365693	pour le serv. non-effectif; demi-paies, pensions et gratifications.
6,878299	145636	6,732663	pour le service de la marine. Puis :
257690	14488	243202	transport des troupes de terre et de l'artillerie.
35622	13948	21674	(pour le dép. de l'intérieur), déportation des condamnés.
565587	1250	564337	pour le service des postes.
7,737198	175322	7,561876	total.

b) Office de l'artillerie.

617239		617239	traîtements etc.
370464		370464	suppléments pour les casernes et leur entretien, les uniformes etc.
97330	883	96447	bureau de l'office.
1,085033	883	1,084150	à transporter.

Evaluations préalables. L. de St.	dont: crédits réservés. L. de St.	Frais supposés de l'ann cour. L. de St.	
1,085033	883	1,084150	Transport.
309096	80966	228130	service des arsenaux et des casernes.
137852		137852	traîtement des canonniers et des ouvriers.
395693	26981	368712	provisions.
678774	46009	632765	fortifications, magasins et casernes.
84360	25374	58986	arpentage trigonométrique de la Grande-Bretagne; académies etc.
2,690808	180213	2,510595	pour le service effectif.
171676	3144	168532	- - - non-effectif.
2,862484	183357	2,679127	sommes totales.

c) Armée.

3,782112	53375	3,728737	traîtements, subventions, uniformes, fourrages, hôpitaux, culte etc.
978211	978211		traîtement, subventions etc. à la charge de la comp. des Indes.
177778		177778	officiers et chirurgiens de l'état-maj.
96532		96532	secours accordés aux officiers supér. des dép. civil et milit.
17033	17033		école-milit.; dépense couverte par les cadets-gentilhommes.
17878	245	17633	institution royale des orphelins, école écossaise.
86304		86304	corps-francs.
5,155848	1,048864	4,106984	pour le serv. effectif.
2,175227	7137	2,168090	- - - non-effectif, soit rémunérations, augmentation du payement de généraux, payement des officiers en pension, demie-solde, gratifications, pensions des veuves etc.
7,331075	1,056001	6,275074	

d) Dépenses diverses.

L. de Sterl.

575738 constructions publiques.

117989 entretien des maisons publiques (de celles des Lords et des Communes, de la justice, du militaire, de détention etc), éclairage des deux maisons du parlement etc.,
50000 palais de Buckingham,
5500 maison des palmiers (palmhouse) à Kew,
17709 les résidences intérimistiques du parlement,
150000 les nouveaux bâtiments du parlement,
11435 office de l'intérieur, bureau de commerce etc.,
4429 port de Holyhead et route de Shrewsbury à Holyhead,
140000 ports de refuge,
50000 canal calédonien,
20476 bâtiments publics en Irlande,
8200 port de Kingstown.

976170 traitements et autres dépenses dans les divers départements d'état.

25000 les deux chambres représentatives,
56900 trésorerie,
16400 secrétairerie de l'intérieur,
71000 " " l'extérieur,
18000 " des colonies,
37700 office du conseil privé et du commerce,
2000 garde-des-sceaux,
26722 office du caissier-général (paymaster-general),
15823 bureau de contrôle de l'échiquier, caisse tant pour le rachat des billets de l'échiquier que pour le payement des dépenses du service civil,
2650 office des billets du trésor général,
3440 commissaires ecclésiastiques en Angleterre,
59200 commissaires pour la subvention des pauvres,
13000 auditeurs de la société de subventions,
30000 régents des écoles de charité,
80000 secours médicaux donnés aux indigents,
77806 monnaie, y-inclus les frais d'empreinte,
17000 département des chemins-de-fer,

1,551908 à transporter.

L. de St.

1,551908 Transport.

12812 chancelleries,

13034 inspecteurs des factoreries et des mines,

1755 offices en Ecosse,

6464 la cour du Lord-Lieutenant en Irlande,

22788 offices du premier et du sous-secrétaire d'état puis du conseil-privé en Irlande,

5135 office du caissier pour le service civil en Irlande,

27028 commissaires pour les œuvres publiques en Irlande,

39000 service intime,

295513 frais d'impression et fournitures de bureau.

1,024338 jurisdiction :

9600 département de la monnaie, pour la poursuite de faussaires,

16100 aux maires (Sheriffs) et aux employés de la cour de l'échiquier,

13368 cour des banqueroutes,

61060 charges de l'état pour la jurisdiction en matières crimineiles en Ecosse etc.,

71259 charges de l'état pour la jurisdiction en matières criminelles en Irlande,

388000 contributions à la poursuite des criminels et à la détention des prisonniers en tant que l'état s'en charge,

88676 entretien de diverses prisons,

10495 maisons pour la détention de criminels jugés aliénés (Bethlem-Hospital et à Dublin),

11100 inspection des prisons etc. en Ecosse,

35900 police à Dublin,

118780 vaisseaux équipés de criminels, tant dans la Patrie qu'à Bermouda et à Gibraltar,

200000 transportation de criminels et leur entretien à New-South-Wales et à Van-Diemensland.

349948 instruction publique, arts et sciences:

100000 instruction publique en Angleterre,

100000 „ „ „ Irlande,

6500 écoles du dessin,

2006 professeurs à Oxford et à Cambridge,

2,926189 à transporter.

L. de St.
2,926189 Transport.
4536 université de Londres,
7480 universités etc. en Ecosse,
600 les académies irlandaise et écossaise,
6000 la société royale à Dublin,
2600 l'académie à Belfast,
99629 musée britannique (48518 livr. l'institution en elle-même, 4959 livr. les bâtiments et 8152 livr. les achats),
5537 galerie nationale de peinture,
8961 musée géologique,
4094 entreprises scientifiques,
2000 achèvement du monument de Nelson.
419448 service colonial et consulaire:
3410 île Bahama,
4049 îles Bermoudes,
3070 îles de Prince Edouard,
400 île de Sable (Nouvelle-Ecosse),
13680 côte d'occidentale d'Afrique,
11500 Sainte-Hélène,
7219 ouest des terres Australes,
1240 port Essington,
5500 îles de Falkland,
36000 la Nouvelle-Sélande,
1023 Helgoland,
18394 gouvernement etc. aux Indes-occidentales,
11578 clergé dans l'Amérique du Nord,
15000 département pour les Indiens en Canade,
23815 émigration,
41600 jurisdiction aux Indes-occidentales, sur Mauritius etc.,
10000 entretien des nègres repris des vaisseaux pirates,
23000 commission pour abolir le trafic des esclaves,
50000 Hong-Kong et autres ports en Chine,
20000 dépenses extraordinaires pour des ambassades, près des cours étrangères.
187349 gratifications, dédommagements, secours etc.
87200 gratifications et dédommagements pour des employés congédiés,

3,532986 à transporter.

L. de St.
3,532986 Transport.
5000 émigrés de Toulon et de Corsica, veuves d'officiers de la marine hollandaise et de loyalistes américains,
2295 institut de vaccination,
3000 maisons de refuge pour les délaissés,
11000 polonais et espagnols réfugiés,
6772 frais divers qui faisaient anciennement partie de la liste-civile,
28612 hôpitaux divers à Dublin,
36214 pour des ecclésiastiques dissidents en Irlande,
7256 établissements de bienfaisance en Irlande,
117312 dépenses extraordinaires, telles que:
3400 commission pour la justice criminelle,
1500 commission pour la justice pénale aux îles de la Manche,
33000 navigation en Irlande et déssèchement du pays,
1662 hôtel de l'ambassade à Paris,
50000 navigation à vapeur aux Indes,
16000 milice et volontaires en Canada,
4000 phares sur Neufoundland et le Cap-de-Bonne-Espérance,
7750 récompenses pour les services rendus à l'abolition du trafic des esclaves.
100000 pour les éventualités qui pourraient échoir.

3,750298 total.

Le budget de la dépense se monta donc à:
7,561876 marine,
2,679127 office de l'artillerie,
6,275074 l'armée,
3,750298 diverses.

20,266375 total.

La dépense de l'année du 5 juillet 1847 à 1848 s'est montée à
L. de St.
28,020876 à la charge du fonds consolidé, puis:
1,119084 pour avances et
20,825383 pour les voies et moyens (de l'administration).

49,965343 total.

Dans l'Assemblée de la chambre des Communes Lord John Russel indiqua les besoins de l'état pour l'année du 5 avril 1848 à 1849 aux chiffres suivants arrondis :

L. de St.	
27,778000	pour la dette consolidée,
752600	» » » non-consolidée,
2,750000	pour les dépenses à charge du fonds consolidé (liste civile, annuités et pensions pour des officiers administratifs, militaires et marins, puis traîtements et rémunerations pour les employés du serv. judiciaire, les ambassadeurs etc., frais des tribunaux),
1,100000	guerre contre les Caffres,
245500	déficit du rapport de la marine,
7,726610	frais de la mariue,
7,162996	armée,
2,924835	artillerie,
4,006000	dépenses diverses, telles que constructions publiques, traîtements des secrétaires du parlement, du trésor et d'état, pour la branche judiciaire, pour l'instruction, les arts et les sciences, pour le service des colonies, de même pour les consuls, puis subsides accordés aux émigrés (corses, polonais, espagnols), enfin pour les hôpitaux et quelques autres institutions. — Il y ajouta
150000	montant approximatif des milices.
54,596541	total.

La recette de cette même période ne pouvant être évaluée qu'aux sommes suivantes :

L. de St.	
19,750000	douanes,
13,000000	accise,
500000	impôt sur les voitures,
7,200000	timbre,
4,340000	impôts directs,
5,200000	impôt sur les revenus,
900000	postes et messageries,
60000	domaines,
300000	recettes diverses; en tout à
51,250000,	

le ministère eut l'intention d'augmenter l'impôt sur les revenus de 3,500000 L. de St. en suite de quelle augmentation on remettrait l'impôt sur le cuivre (41000 L. de St.). On se dispensa cependant de ces innovations, ayant en vue d'économiser

300000 L. de St. sur les frais de la marine et de l'artillerie,
236000 " sur diverses autres dépenses, enfin les
150000 " frais de la milice,

ensorte que le total de la dépense serait réduit à 53,910541 L. de St.

D'autre part on s'attendait à une augmentation du rapport de l'impôt sur le malt de . . . . 350000 L. de St.
et de celui sur les céréales de 500000 "
de manière que le total de la recette atteindrait le chiffre de . . . . 52,100000 "

Accroissement de la dette publique consolidée et non-consolidée depuis la révolution.

Capital. L. de St.	Intérêts. L. de St.	
664263	39855	à l'époque de la révolution de 1689.
15,730439	1,471087	à celle de Guillaume III. Le montant des sommes empruntées du 5 novembre 1688 jusqu'au 25 mars 1702 s'éleva à 44,100795 L., qui furent cependant remboursées jusqu'au montant que nous inscrivons.
37,750661	2,040416	sous le règne de la Reine Anne jusqu'au 31 déc. 1714.
54,145363	3,551358	
2,053125	1,333807	dimiuution sous George I.
52,092238	2,217551	à l'avènement de George II (1727). Ajoutez y
86,773192	2,634500	jusqu'à l'époque de la paix conclue à Paris en 1763 (trois ans après l'avènement de George III).
138,865430	4,852051	
10,281795	380480	furent payés pendant la paix de 1763 à 1775.
128,583635	4,471571	situation au commencement de la guerre en Amérique (1775).

Capitaux. L. de St.	Intérêts. L. de St.	
128,583635	4,471571	situat. au comm. de la g. en Amér. (1775).
121,267993	4,980201	emprunts pendant cette guerre.
249,851628	9,451772	à la fin de cette guerre (1784).
10,501480	243277	furent payés depuis lors jusqu'en 1793.
239,350148	9,208495	situation au commencement de la guerre contre la France (1793).
601,500343	22,829679	emprunts pendant cette guerre.
840,850491	32,038174	état de la dette le 1 févr. 1817, lors de la consolidation des effets des trésors anglais et irlandais.
46,656846	3,667085	amortissement dep. le 1 févr. 1817 jusq'au 5 janvier 1845.
794,193645	29,371089	état de la dette le 5 janvier 1845.

On indique le montant de la dette tant fondée que non-fondée pour le 5 janvier 1846 à 785,115000 livres sterl., celui de la dette fondée à 768,789240 livres sterl. Il comprenait

L. de St.		
511,086477	en Stocks à 3 p. c.	
218,435799	annuités à $3\frac{1}{3}$ p. c.	
430076	„ nouvelles à 5 p. c.	
729,952352	dette britannique dont les intérêts	26,172451 liv. st.
	frais d'administration	93112 - -
38,836888	dette irlandaise; intérêts . . .	1,437317 - -
768,789241	total	27,702880 liv. st.

Par une publication du 23 févr. 1847 on a voté un emprunt de 8 millions pour 1847, qui a été effectué le 1 mars 1847 au cours de $89\frac{1}{2}$ en fonds consolidés à 3 p. c. L'emprunt devait être employé pour des secours pendant la disette de cette année. Pour l'Irlande on a dépensé (jusques et y compris le 15 août 1847) 9,350000 livr. St. dont on espère pouvoir rembourser aussitôt 4,970000 l. St.

Indes-orientales.

Recettes

du 1 mai 1844 au 30 avril 1845.

brutte. L. de St.	nette. L. de St.	
14,440838	11,728737	Bengale avec les provinces du nord-ouest (c.-à-d. la régence d'Agra avec Scinde).
4,684058	3,512416	Madras.
2,949872	1,918607	Bombay.
22,074768	17,159760	totaux.

Dépenses.

9,282352	Bengale avec les provinces du nord-ouest etc.,
3,479580	Madras.
2,496174	Bombay.
15,258106	total dépensé aux Indes.
2,485212	dépense en Angleterre.
17,743318	totaux.

La dette se monta le 1 mai 1845 à
38,684984 L. de St, dont 1,825990 à intérêt, aux Indes, et
2,610061 „ dont 81986 à intérêt, en Angleterre.

Pour l'année 1845 à 1846 la recette est indiquée à
17,812419 L. de St.
et la dépense à . . . . 19,307795 „

Etat de l'armée, tel qu'il se trouve indiqué dans les propositions du ministère pour le budget en vigueur du 1 avril 1847 au 31 mars 1848.

1) Maison militaire de la Reine (Household Troops).

1308 h. cavalerie:
- 2 régiments de Life Guards (cuirassiers),
- 1 rég. de Horse Guards (idem), connu sous le titre „The Blues" a cause de leur uniforme bleue.

5260 h. infanterie:

2356 h.	1er régiment,	GrenadierGuards,	3	bat.
1452 „	2d „	Coldstream *)	2	„
1452 „	3e „	Scotch Fuzileers	2	„

6568 h. à transporter.

*) Coldstream village sur la frontière de l'Ecosse, duquel le régiment a reçu son nom en 1661.

hommes.
6568 Transport.

2) Troupes de ligne.

Cavalerie.

11035 {
2821 h. dragons de la garde, rég. no. 1 à 511 h., 5 rég. à 387 h., 7ème rég. à 375 h., dont 328 h. sous les armes.
4257 » 11 rég. de dragons légers de 387 h. chacun, no's. 1, 2, 4, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 16, 17, dont 3608 h. sous les armes.

Aux Indes-orientales.

3957 » rég. de dragons légers, no's. 3, 9, 10, 14, 15, dont 3370 h. sous les armes.
}

Infanterie.

84798 Infanterie dans le royaume uni et les Colonies.
902 h. rég. no. 1, 2d bataillon, 800 h. sous les armes.
903 - rég. no. 2, 800 h. sous les armes.
22575 - 25 rég. de la même force, no's. 3, 9, 14, 17, 27, 30, 31, 39, 40, 41, 47, 48, 49, 55, 57, 59, 63, 64, 74, 75, 81, 83, 87, 89, 92.
903 - rég. no. 13, infant. légère.
4515 - 5 rég. de la même force, no's. 43, 52, 68, 85, 90; 4000 sous les armes.
903 - le rég. no. 60, 2d bat., 800 h. sous les armes.
2234 - 2 rég., no's. 26 et 70, 2000 h. sous les armes.
1118 - rég. no. 1, 1er bat., 1000 h. sous les armes.
25714 - 23 rég. de la même force, no's. 11, 15, 16, 19, 33, 34, 35, 37, 38, 46, 54, 58, 65, 66, 72, 73, 77, 79, 82, 88, 93, 95, 99.
1118 - 7ème rég. (fusiliers), 1000 h. sous les armes.
1118 - 1er bat. de la brigade des chasseurs, idem.
1338 - 5ème rég., 1200 h. sous les armes.
5352 - 4 rég. de la même force, no's. 44, 67, 69, 76.
1342 - 12ème rég, 1200 h. sous les armes.
9394 - 7 rég. de la même force, no's. 20, 23, 36, 42, 45, 56, 97.
1343 - 6ème rég., 1200 h. sous les armes.
1342 - 71ème rég, 1200 h. sous les armes.
1342 - 91ème rég., 1200 h. sous les armes.
1342 - 2de bat. de la brigade des chasseurs.
27144 Infanterie aux Indes orientales.

129545 hommes à transporter.

hommes.
129545 Transport.
1131 h. 4ème rég., 1000 h. sous les armes.
23751 - 21 rég. de la même force, no's. 8, 10, 18, 21, 22, 24, 25, 28, 29, 32, 50, 53, 61, 62, 78, 80, 84, 86, 94, 96, 98.
1131 - 51ème rég. d'inf. légère.
1131 - 60ème rég., 1er bataillon, chasseurs.
3414 aux Indes-occident., 3 rég., chacun à 3000 h. sous les armes.
5936 corps coloniaux.
344 h. comp. à la Terre-Neuve, 300 h. sous les armes.
2503 - rég. de chasseurs à Ceylon, 2200 h. sous les armes.
163 - Invalides sur Ceylon, dont 153 sous les armes.
726 - chasseurs à cheval au Cap-de-Bonne-espérance, 640 sous les armes.
639 - à l'île de Malte, 564 sous les armes.
1127 - rég. de chasseurs dans les Canades, 1000 h. sous les armes.
434 - rég. à Ste Hélène, 375 h. sous les armes.

138895 totaux, desquels:

		offic.	offic. non-comm. et non-com-battants.	Sous les armes.	total.
Caval.	Gardes-du-corps	96	159	1053	1308
	En Angleterre et les colonies	494	587	5997	7078
	Dans les Indes orient. . .	236	351	3370	3957
Infanterie.	Gardes à pied.	218	402	4640	5260
	Dans la Gr.-Bret. et les colon.	3274	5924	75600	84798
	Dans les Indes orient. . .	1248	1896	24000	27144
	" " " occident. .	179	235	3000	3414
	Corps coloniaux	288	416	5232	5936
		6033	9970	122892	138895

Office de l'artillerie.

268 officiers-ingénieurs (6 colonels commandeurs, 12 colonels, 30 lieut. colonels, 48 capit., 48 capit. de l'état-major, 96 lieut. en premier et 28 lieut. en second).
1470 sapeurs et mineurs, y compris 3 officiers commissionnés, état-major et 15 compagnies.

1738 à transporter.

hommes.
1738 Transport.
9896 artillerie, y compris 464 officiers en commission, état-major et 10 bat. à 8 compagnies ; de plus invalides.
196 h. de l'état-major (1 maître-général, 10 colonels commiss., 20 colonels, 40 lieut.-colonels etc.
160 capit., 80 de 1ère, 80 de 2de classe.
160 lieutenants en premier.
40 » » second.
9192 h. du sergeant en bas.
148 invalides avec 1 adjudant.
616 la brig. d'artill. montée, y compris 46 officiers en commiss.
21 de l'état-major,
7 capitaines,
7 capitaines de l'état-major,
21 lieutenants en premier,
560 h. du sergeant en bas,
} en 7 escadrons.

12250 en tout. En outre 23 h. troupes montées de la maison, 71 canonniers en diverses garnisons, 6 officiers du dép. du train et 42 officiers du département médical. En tout 12392 h.

Service de la Marine.

Dans l'évaluation de 1847 jusqu'à 1848 antécédemment mentionnée on compte :

163 officiers de drapeau avec leur suite, savoir: 2 amiraux, 3 vice-amiraux, 5 contre-amiraux, 1 commodore de 1ère cl., 11 lieutenants de drapeau, 14 secrétaires de 1ère cl., 127 h. clercs et suite; et
28 employés des magasins des ports (Dock-Yards) : 3 contre-amiraux, 3 lieut. de drapeau, 2 secrét., 20 h. de suite.

Le service est distribué comme suit:

Service ordin. de la flotte.	Vaisseaux de gardes-côtes.	Vaisseaux de troupes.	Vaisseaux de provision.	Total.	Paquebots.	
7				7		Capitaines de 1ère cl.
7				7	1	» » 2ème »
16				16		» » 3ème »
36	11	1	1	49		» » 4ème »
66	11	1	1	79	1	à transporter.

Service ordin. de la flotte.	Vaisseaux de gardes-côtes.	Vaisseaux de troupes.	Vaisseaux de provision.	Total.	Paquebots.	
66	11	1	1	79	1	Transport.
105	14	2	2	123	6	Commandeurs.
86	8	3		97	5	Lieutenants en prem.
523	42	6		571	27	„ „ sec.
154	22	6	6	188	11	Maîtres marins.
59		1		60		Chapelains.
1				1		Inspect. des hôpitaux.
167	11	3		181		Chirurgiens.
144	5	3		152	8	Trésoriers.
58		1		59		Instructeurs.
509	33	6		548	16	Pilotes.
243	16	6	2	267	11	Aide-chirurgiens.
107	18	10		135	25	Marins de 2de cl.
527	25	8		560	8	Cadets-marins (Midshipmen).
222	40	13	5	280	13	Aide-marins.
266	24	6	5	301	14	Clercs.
352	31	8		391		Cadets de vaisseau.
771	18	10	15	814	13	Canonniers etc.
269	20	6		295	56	Ingénieurs.
7554	419	178	2	8153	287	Employés subordonnés.
17634	734	374	135	18877	615	Bateliers.
					40	Elèves de Greenwich.
29817	1491	651	173	32132	1156	(sans compter 2000 mousses).

De plus on mentionne en fait d'officiers à demie solde : 3 amiraux, 32 vice-amiraux, 79 contre-amir, 4 secrét. d'officiers de pavillon, 441 capitaines de 2de, 3ème et 4ème cl., 627 commandeurs, 1461 lieutenants, 248 marins, 38 chapelains, 5 inspect. d'hôpitaux, 215 chirurgiens, 309 trésoriers, 7 instructeurs, 5 pilotes, 23 aide-chirurgiens ; enfin en fait de marins retirés du service : 53 contre-amiraux, 4 secrétaires, 179 capitaines, 325 commandeurs etc.

Le dit projet indique le nombre des soldats marins à 10500 h., savoir

304 officiers du rang de major-gén. à celui de lieut.
37 » d'artillerie.
9178 soldats depuis le sergeant au simple soldat.
981 artilleurs.

Marine.

Etat du 31 déc. 1847. (Roy. Kal. for 1848.)

Vaisseaux de 1r rang: tous à trois ponts de 100 canons et plus, avec 750 h. et plus.				canons.
12 vaiss. (dont 1 en construction)	à 120 canons,		1440	
8 » (dont 5 en construction)	» 110 »		880	2944
6 »	» 104 »		624	
Vaisseaux de 2d rang: à deux ponts de 80 canons et plus, avec 700 h. et plus.				
un yacht-royal;				
3 vaiss. (1 en constr.)	à 92 can.	. . . .	276	
9 » (5 en constr.)	» 90 »	. . . .	810	
13 » (1 en constr.)	» 84 »	. . . .	1092	3538
17 » (8 en constr.)	» 80 »	. . . .	1360	
Vaisseaux de 3ème rang: autres yachts et tous les vaisseaux de 70—80 canons avec 600—700 h.				
5 vaiss.	à 78 can.	. . . .	390	
5 »	» 76 »	. . . .	380	
6 »	» 74 »	. . . .	444	3298
27 »	» 72 »	. . . .	1944	
2 »	» 70 »	. . . .	140	
Vaisseaux de 4ème rang: vaiss. de 50—70 can., avec 400—600 h.				
33 vaiss. (dont 8 en construct.)	. . . .			1650
Vaisseaux de 5ème rang: de 36—50 canons, avec 250—400 h.				
9 vaiss.	à 46 can.	. . . .	414	
10 »	» 44 »	. . . .	440	
38 »	» 42 »	. . . .	1596	2866
4 » (3 en constr.)	» 40 »	. . . .	160	
2 »	» 38 »	. . . .	76	
5 »	» 36 »	. . . .	180	

à transporter 14296

canons.
Transport 14296

Vaisseaux de 6ème rang: de 24—36 canons et armés de moins de 250 h.

5	vaiss. (3 en constr.)	à	28	can.	140	624
24	„ (1 en constr.)	„	26	„	364	
5	„	„	24	„	120	

14920

Tous ces vaisseaux sont de première classe; la seconde classe comprend les chaloupes et les galiotes-à-bombes, commandées par des officiers supérieurs. De la troisième classe sont les petits bâtiments commandés par des lieutenants ou autres officiers inférieurs. L'almanach, en faisant l'énumération des vaisseaux de cette classe, ne porte sur la liste que ceux qui sont indiqués dans le calendrier sus-mentionné avec un nombre déterminé de canons.

5	vaiss.	à	22	can.	110	1803
7	„ (1 en constr.)	„	20	„	140	
1	„	„	19	„	19	
19	„ (5 en constr.)	„	18	„	342	
35	„ (12 en constr.)	„	16	„	560	
3	„	„	14	„	42	
13	„	„	12	„	156	
19	„	„	10	„	190	
5	„	„	8	„	40	
1	„	„	7	„	7	
22	„	„	6	„	132	
7	„	„	4	„	28	
5	„ (1 en constr.)	„	3	„	15	
11	„	„	2	„	22	

nombre des canons 16723

Le „Royal Kalendar" rapporte encore, sans indiquer le nombre des canons, les noms de:

6 yachts, 1 cutter, 5 bricks, 1 bâtiment-à-mortier, 2 chaloupes, 3 shooners (en construct), 13 tenders ou alléges, 7 garde-côtes, 7 bâtiments de station, 11 pour le „quarter-service", 2 navires d'église, 1 nav. d'hôpital, 1 de lazareth, 1 de quarantaine, 1 surveying vessel (vaiss. d'inspection), 1 navire de police, 2 receiving-ships (pour le serv. des douanes), 1 navire

pour le transport de l'eau (Tank Vessel), 1 vaisseau à l'amarre (Mooring Vessel), 1 vaisseau à cloche de plongeur (Div. Bell Vessel), 10 de condamnés (convict-hulks); enfin un vaisseau (l'Erebus) pour les voyages de découverte (Discovering ship).

125 bâteaux-à-vapeur, dont 1 yacht, 26 frégates (dont 10 en construct.), 30 chaloupes (dont 12 en constr.), 7 garde-côtes, 1 bâteau à tirer (tug ship), 6 bâteaux pour des services particuliers, et 78 autres en diverses mers, contrées et ports (dont 8 en constr.); enfin

21 paquebots-à-vapeur à Dover, Pembroke, Liverpool, Holyhead et Portpatrick.

GRÈCE.

Ministère (du 20 mars 1848).

Président du conseil des ministres — : *Conduriotis.*
Marine — : le même.
Affaires étrangères — : Constantin *Colocotronis* (7 juill. 1848).
Intérieur — : *Rufos* (7 juill. 1848).
Finances — : Tazi *Mangina* (7 juill. 1848).
Guerre — : le gén. *Rhodios.*
Culte et instruction publ. — : Anastase *Mauromichalis.*
Justice — : Georgios *Rhallis* (7 juill. 1848).

Nomarchies et Nomarches.

Attica et Béotie — : Jean *Soutzo.*
Eubœa — : D. *Hatziskos.*
Phthiotis et Phocis — : A. *Georgantos.*
Acarnanie et Aetolie — : S. *Théocharopoulos.*
Argolis et Corinthe — : G. *Anagnostopoulos.*
Arcadie — : P. *Monastiriotis.*
Laconie — : P. *Nenghas.*
Messénie — : J. *Ambrosiades.*
Achaia et Elis — : N. S. *Scouffos.*
Cyclades — : Constantin *Rados.*

Corps diplomatique et Consuls à Athènes.

Amérique, Etats-Unis du Nord — : John W. *Mulligan*, c.
Autriche — : le major-général Baron *Prokesch d'Osten*, E. e. et M. pl.; Victor *Weiss de Starkenfels*, secr. de lég. — George *Gropius*, c.-gén.
Bavière — : le chamb. Max. *Pergler* Baron *de Perglass*, MR.; George *Faber*, secr. de lég. — Fréd. *Strong*, c.

Belgique — : Isidor *Vermersch*, ch. d'aff. — Octavio *Methivier*, c.
Brésil — : Ernest Ant. *de Souza Leconte*, c.-gén.
Danemark — : la gestion des aff. du consulat est confiée au cons.-gén. d'Autriche G. *Gropius*.
Deux-Siciles — :
Espagne — : *Pizarro*, ch. d'aff.
Etats-Romains — : François *Moretti*, c.-gén.
France — : . . . .; *Sabatier*, secr. de lég. (monit. 11 mai 1848).
Grande-Bretagne — : Sir Edmond *Lyons*, bt., M. pl.; Phil. *Griffith*, secr. de lég.; M. Bickerton *Lyons*, att. — John *Green*, c.
Hanovre — : Fréd. *Strong*, c.-gén.
Pays-Bas — : George *Gropius*, c.-gén. d'Autriche, rempli ad int. les fonctions d'agent consulaire.
Portugal — : . . . .
Prusse — : le chamb. Antoine Philippe Baron *de Werther*, E. e. et M. pl.; Jules *de Rechenberg*, secr.-interprète.
Russie — : . . . ., E. e. et M. pl.; le conseiller d'état act. Jean *Persiani*, ch. d'aff.; *Boucharin*, premier, Paul *de Lentz*, second, et Basile *de Nedludoff*, troisième secr. de lég. — Le cons. aulique Jean *Paparigopoulos*, c.-gén.
Sardaigne — : Chev. Paul François *Peloso*, c.-gén.
Saxe roy. — : le chamb. *de Heydenstamm* (voir ci-après) est chargé des affaires du consulat.
Suède et Norvège — : le chamb. Charles *de Heydenstamm*, ch. d'aff. et c.-gén.
Toscane — : Spiridion *Balbi*, c.
Turquie — : *Osman* Effendi, agent consulaire.

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants.
Livadie	180	150000
Negroponte (Eubée)	76	60000
Morée	402,5	300000
Sporades septentrionales . . .	4,5	4200
Sporades occidentales	7,86	40000
Cyclades septentrionales . . .	19,29	41400
Cyclades moyennes	18,4	25200
Cyclades méridionales	9,05	16900
	717,6	637700

Pour les îles Sporades et Cyclades voir notre édition de 1846.

Finances.

N'ayant pas reçu de nouveaux renseignements sur la situation financière de la Grèce nous nous en rapportons à notre édit. de 1848, qui contient le budget pour l'année 1846 d'après le rapport du ministre des finances en avril 1846. La recette y est calculée à 14,535500, la dépense à 17,940104 drachmes. (le drachme = $7\frac{3}{10}$ gros d'argent de Prusse à-peu-près).

Les intérêts de la dette publique se montent annuellement à 4,000000 Dr. dûs à Rothschild et 500000 Dr. dûs à la Bavière.

Armée.

389 h. tétrarchies du Phalanx,
3497 » infanterie (2 bataillons de ligne et 2 bat. d'inf. légère),
224 » cavalerie (2 escadrons),
482 » artillerie (3 compagnies) et génie,
165 » gendarmes à cheval,
1224 » » à pied,
2650 » gardes-frontières, 4 bataillons,
157 » Invalides,
130 » commandement des places, personel des hôpitaux, écoles militaires, commission d'habillement et personnel du tribunal militaire.

8918 h. total.

M a r i n e.

2 corvettes de 26 canons, 2 vaisseaux-à-vapeur dont 1 de 6 canons, 1 paquebot; 3 bricks de 12, 10 et 2 canons (ce dernier sert de vaisseau de transport), 7 shooners dont 2 de 10 canons, 2 de 6 can., 1 de 2 can. et 2 d'une pièce; les deux derniers sont paquebots; 5 cutters dont 2 de 4 can., 1 yacht royal, 2 autres qui font le service de paquebots entre Athènes et Poros; 12 chaloupes canonnières avec 22 canons en tout; 2 barques de 2 canons chacune; enfin 1 comp. d'ouvriers de marine à Poros de 78 h.

Ville libre de Hambourg.

[Pour la constitution de la ville libre anséatique de Hambourg v. l'alm. de 1828. Les 4 bourguemestres sons élus à vie. Les 4 syndics ont au sénat une voix consultative.]

Bourguemestres — : Dr. Jean-Henri *Bartels;* Chrét-Daniel *Benecke;* Dr. Henri *Kellinghusen;* Dr. Jean-Louis *Dammert.*

Syndics — : Dr. Guill. *Amsinck;* Dr. Jean-Chrét. *Kauffmann;* Dr. Ed. *Banks*; Dr. Charles-Hermann *Merck.*

Corps diplomatique et Consuls à Hambourg.

Amérique, Etats-Unis du Nord — : G. A. *Krœnig*, vc.; George-H. *Millington*, agent cons.

Anhalt-Bernbourg — : Guill. *Süberkrub*, c.

" Dessau — : Gaspard-Diedrich *Moderson*, c.

Autriche — : François Comte *de Lutzow*, chamb. imp.-roy. et cons. de lég., E. e. et M. pl. (de même accrédité près les cours gr.-ducales de Mecklenbourg et la ville libre de Lubeck). — Sisinnio *de Pretis* noble *de Cagnodo*, c.-gén.; Richard *Parish*, c.-titul.

Bade — : George Carpzov *Gorrissen*, c.

Bavière — : Adolphe *de Hildebrandt*, c.-gén.

Belgique — : Charles *Serruys*, ch d'aff. près la cour d'Oldenbourg et les villes anséatiques. — Rob.-Vict. *Swaine*, c.-gén.; Fréd.-Guill. *de Schwartz*, vc.

Brésil — : le chamb. Dr. en dr. Marcos Antonio *d'Araujo*, ch. d'aff. et cons.-gén. (en même tems chargé d'aff. près la cour roy. de Hanovre, ainsi que près les cours grand-duc. de Mecklenbourg et d'Oldenbourg). — Joaquim-David *Hinsch*, c.; Louis *Courvoisier*, vc.; Baron *de Linstow*, secrét.

Brunsvic — : George-Fréd. *Vorwerk*, c.

Chili —: Daniel *Schutte*, c.
Danemark —:
Deux-Siciles —: Joaquim-David *Hinsch*, cons.-gén.; Conradin *Lange*, vc.
Ecuador —: Jean Fréd. Chr. *Schaar*, c.
Espagne —: José Tiburcio *de Vivanco*, c.-gén.; Alphonse *Huber*, vc.; Henri *Huth*, vc.
Etats-Romains —: Edouard *Ladé*, c.
France —: Bernard *Desessards*, ch. d'aff. (en même tems près les cours grand-ducales de Mecklenbourg et d'Oldenbourg, ainsi que près les villes libres de Brème et de Lubeck); Baron *Aymé*, att. — Charles *Groux*, chanc. de lég., c.-titul.
Grande-Bretagne —: le colonel George Lloyd *Hodges*, ch. d'aff. et c.-gén. — Charles *Wesselhœft*, vc.
Grèce —: Charles Auguste *Heeren*, c.
Guatemale —: Charles H. L. *Weber*, c.-gén. près les villes anséatiques.
Hanovre —: le cons. de lég. Charles *Hanbury*, MR. et c.-gén. — Charles *Parish*, c.; Frédéric Ch. *Hanbury*, vc.
Hayti —: H. *Minch-Meyer*, c.
Hesse électorale —: Edouard *Jacoby*, c.
" grand-ducale —: Jonas *Mylius*, c.
Lippe —: Jean-Charles *Schemmann*, c.
Mecklenbourg-Schwérin —: le cons. de légation Martin-Rodolphe *Hinrichsen*, ch. d'aff. et c.-gén.; Sigismond *Hinrichsen*, vc.
Mecklenbourg-Strélitz —: le professeur C.-Louis *Corty*, c.
Mexique —: Don Andr. *Negrete*, c.-gén.
Nassau —: Aug.-Joseph *Schœn*, c.
Nouvelle-Grenade —: William *Meyer*, c.; Louis *Steenfadt*, vc.
Oldenbourg —: Florentin-Théodore *Schmidt*, c.-gén.; Henri-Théodore *Schmidt*, vc.
Pays-Bas —: Jonkheer Guill.-Gerhard *Dedel*, MR. (v. Hanovre). — George-Hendrik *Wachter*, c.
Pérou —: Ferdinand *Laeiss*, c.
Portugal —: Joaquim *van Zeller*, c.-gén.; André *van Randwyk-Schut*, c. (en même tems c.-gén. près les cours roy. de Hanovre, et grand-ducales de Mecklenbourg et d'Oldenbourg).
Prusse —: le cons. de lég. Jean-Chrét.-Ferd.-Louis *de Hœnlein*, E. e. et M. pl. (en même tems près les cours grand-

ducales de Mecklenbourg et les villes libres de Brème et de Lubeck); *Hesse*, secr. int.; — le cons. de comm. Guill. *O'Swald*, c.-gén., en même tems cons.-gén. pour la rive gauche (hanovérienne) de Harbourg jusqu'aux bouches de l'Elbe; Charles-Aug. *Stœgemann*, vc.

Reuss, ligne aînée —: Fréd.-Ferd. *Mayer*, c.

Reuss, ligne cad. —: le cons. de comm. Pierre-Edouard *Ferber*, c.

Russie —: le cons. int. Henri *de Struve*, E. e. et M. pl.; le cons. d'état Robert *de Bacheracht*, secr. de lég. et c.-gén. — Thomas *Mahs*, vc.

Sardaigne —: François-Joseph *Pini*, c.-gén.; Edgar-Daniel *Ross*, vc.

Saxe roy. —: Charles-Ferd. *Michahelles*, c.

» Altenbourg —:
» Cobourg-Gotha —:
» Meiningen —: } le cons. de légation Jacques-Henri *Kerst*, c.

» Weimar —: Robert-Victor *Swaine*, c.-gén.

Schwarzbourg Roudolst. —:
» Sondersh. —: } Ernest *Mœmpel*, c.

Suède et Norv. —: le chamb. Ant.-Reinhold Cte *de Wrangel*, MR. (de même accréd. près les cours gr.-duc. de Mecklenbourg, ainsi que près les villes anséat. de Brème et Lubeck.) — le gentilh. de la chambre Emile *de Stahl*, c.-gén.; Jean-Rodolphe *Hamfeldt*, c.

Suisse —: Pierre *Ruch*, c.

Toscane —: Jean-Frédéric *Justus*, c.-gén.

Turquie —: Joaquim *van Zeller*, c.-gén.

Uruguay —: D. Raulino Pereira *Galvao*, c.

Venezuèle —: Jean-Guillaume-Alex. *Lorenzen*, c.; Gustave-Guill. *Schiller*, c.

Wurtemberg —: George-Théophile-Frédéric *Schmidt*, c.

Notices statistiques.

	Habitants.	
La ville	115866	188054
Le faubourg de St. George	16731	
Le faubourg de St. Paul	16157	
Le territoire	39300	

Finances.

Propositions du Budget pour 1848.

Recette.

I. Rapport des régales et domaines.

	Marc.	Marc.
1. Rapport des bails	172500	
2. Loyers	58000	
3. Affermage de terrains	73500	
4. Ecuries et loyers des ports pour le transport du bois	12000	
5. Impôt sur les boucheries	8000	
6. Rapport des places, des arbres etc.	6000	
7. " des forêts, de la chasse et de la pêcherie	16500	
8. Rapport du magasin du goudron et du chanvre	500	
9. „Stahlhof" à Londres	11000	
10. Propriété (maison Oesterling) à Anvers	3500	
11. Revenu et intérêts du Lombard	16000	
12. Postes et messageries	100000	
		477500

II. Impôts.

A. Indirects.

1. Timbre	810000	
2. Péages	1,010000	
3. Accise	1,130000	
4. Fermeture des portes de la ville	250000	
5. Impôts sur les aliénations d'immeubles	160000	
6. Dîmes et impôt sur les héritages	100000	
7. Recettes provenant des prétures de la ville	25000	
8. " " du tribunal inférieur	6500	
9. " " du tribunal de commerce	5000	
10. Reception de bourgeois	75000	
11. Impôt sur les enchères	30000	
12. " " " dispaches	38000	
13. " " " plaisirs publics	9000	
14. Chaussées	30000	
15. Arbres, ponts et écluses	47500	
	à transporter	477500

		Marc.
Transport		477500
B. Directs.		
1. Impôt d'assurance contre les incendies .	680000	
2. dit pour éloigner les fortifications . .	160000	
3. „ „ la surveillance, puis amendes et réclamations	65000	
		4,631000
III. Recettes diverses.		
1. Hypothèques	30000	
2. Places administrées pour l'état et amodiécs, direction des enchères	67000	
3. Rapport de la balance et du magasin au blé	10000	
4. Concessions des gazettes	26200	
5. Loterie	78000	
6. Caisse d'amortissement	10000	
7. Construction de la bourse, y compris le remboursement de l'emprunt . . .	38276	
8. Recette de la députation pour la navigation et les ports	55000	
9. dite de la députation pour les constructions	—	
10. Recette des actions Litera B. du chemin-de-fer entre Berlin et Hambourg . .	—	
11. Intérêts des actions du chemin-de-fer entre Hambourg et Bergedorf . . .	77400	
12. Recettes imprévues	40000	
		431876
IV. Recettes du territoire en particulier.		
1. Du bailliage de Bergodorf	26000	
2. Revenu des prétures du territoire et des patronages des faubourgs	31800	
		57800
		5,598176
V. Recettes transitoires.		
1. Impôt foncier		1,400000
2. 4 pro mille augmentation de l'impôt pour la caisse d'assurance contre les incendies		540000
	total	7,538176

Dépense.

I. Ordinaires.

1. Honoraires du Sénat, des colléges civils et honoraires et traîtements des juges		505750
2. Dépenses diplomatiques		61000
3. Traîtements des employés et autres provenant de l'administration des finances et des tailles		437500
4. Etablissements publics et bibliothèque		66000
5. Etat militaire		553700
6. Garde nationale		74000
7. Députation pour les constructions		423000
8. Routes		36300
9. Députation pour la navigation et les ports		470000
10. Police et maisons de détention		453950
11. Subventions de l'état aux établissements de charité		503500
12. Eclairage des rues		141500
13. Pensions et rémunerations		72650
14. Dépenses diverses		139675
15. Dette publique:		
a) intérêts de la dette	1,010100	
b) amortissement:		
de l'emprunt pour la construction de la bourse	13916	
fonds général d'amortissement {252775 ÷ 100000 Lit. A et B de 1838; 152775 + 10000}	162775	
c) tirage des bons au trésor	210000	
d) tirage des bons émis par la direction des œuvres hydrauliques	32250	
		1,429041
16. Prétures du territoire et patronages des faubourgs		66000
II. Dépenses extraordinaires		172500
		5,606066

III. Dépenses transitoires.

Emprunt de l'état pour la caisse des incendies . 1,940000

A fin 1844 la dette s'est montée à $36\frac{3}{4}$ millions de marc. De cette somme 216000 m. fûrent payés, tandisque l'emprunt pour le chemin-de-fer entre Berlin et Hambourg y fut ajouté. L'emprunt de l'état pour la caisse de dédommagement des incen-

diés (32 millions) est régulièrement couvert (par l'impôt foncier) et n'entre pas dans ce compte-ci.

(1 marc banco = $\frac{1}{2}$ écu de Prusse, 1 marc cour. = $\frac{2}{5}$ écu de Prusse.)

(V. les notices de p. 421 et 424; de même Oldenbourg.)

Hanovre.

Autorités supérieures de l'état.

Ministère général.

Alex.-Levin Cte *de Bennigsen*, préseant, de même chef du départ. ministériel de la maison royale et des affaires étrangères.

Victor *Prott*, major-général et chef de l'état-major, Directeur du ministère de la guerre.

Dr. Jean-Charles-Bertram *Stuve*, chef du départ. ministériel de l'intérieur.

Auguste-Théodore *Braun*, chef du départ. ministériel des aff. ecclésiastiques et de l'instruction.

Jean-Henri-Guill. *Lehzen*, chef du dép. ministériel des finances et du commerce.

Othon-Albert *de During*, chef du dép. ministériel de la justice et des fiefs.

Chefs des départements ministériels.

(Voir le ministère général.)

Secrétaires-généraux des ministères.

Minist. général — : le cons. de régence Daniel-Henri-Louis *Bening*, provisoirement.

" de la maison roy. et des aff. étrangères — : le cons. de lég. Auguste *Neubourg*.

" de la guerre — : le cons. int. de guerre Jean-Fréd.-Adolphe-Ferd *Wedemeyer*.

" de l'intérieur – : le cons. de régence *de Hammerstein*.

" des aff. ecclésiast. et de l'instr. — : le cons. de régence Daniel-Henri-Louis *Bening*.

" des finances et du commerce — : le cons. sup. des finances *Bar*.

" de la justice et des fiefs — : le cons. de justice Jean-Fréd. *Schmidt*.

Conseil d'état.

Président — : S. A. S. le major-gén. *Bernard* Prince *de Solms-Braunfels.*

Président du trib. supér. d'appel à Celle — : *von der Osten.*
Chambre des domaines à Hanovre :
le directeur de la chambre *de Voss*, de même directeur-général des œuvres hydrauliques.
le directeur-gén. des forêts — :
Directeur-gén. des postes — : *de Roudloff.*
Collége du trésor et collége sup. des impôts. Président — : A. *de Wangenheim.*
Directeur-gén. des tailles — : *Albrecht.*
Directeur-gén. des impôts indir. et des douanes — : Dr. *Klenze.*
Commission-gén. des ordres — : le lieut.-gén. H. *von dem Bussche;* le lieut.-gén. *de Linsingen*, adjudant-gén. de S. M. le Roi ; le maréchal de la cour, chamb. et maréchal des logis *de Malorti.*
Drossart à Hanovre — : *de Dachenhausen.*
Drossart à Hildesheim — : Dr. Théodore *Meyer.*
Drossart à Lunebourg — : *de Torney.*
Drossart à Stade — : Baron *de Bulow.*
Drossart à Osnabruck — : *de Lutken.*
Drossart à Aurich — : *de Marschalck.*
Directeur du consistoire à Hanovre — : *de Derschau.*
Autorité sup. cathol. — : l'évêque *Wandt*, à Hildesheim.

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour — :
Grand-chambellan — : le cons. int. Comte *de Platen-Hallermund.*
Grand-écuyer — : . . . .
Grand-veneur — : Comte *de Hardenberg.*

Corps diplomatique à Hanover.

Autriche — : le chamb. et cons. int. Baron *Kress de Kressenstein*, E. e. et M. pl. (accrédité de même à Brunsvic); le Baron *de Schloissnig*, secr. de lég.
Bade — :
Bavière — : le Comte Louis *de Montgelas*, ch. d'aff.

Belgique —: le lieut.-gén. Baron *Willmar*, E. e. et M. pl. (de même accrédité à La Haye).

Deux-Siciles — : Baron *d'Antonini*, E. e. et M. pl. (v. Berlin).

France — : Anselme *Petetin*, MR. (nommé d'après le moniteur 2 juillet 1848); *de Fontenilliat*, aspirant diplomatique (monit. 8 juill. 1848).

Grande-Bretagne — : l'hon. John Duncan *Bligh*, E. e. et M. pl.; l'hon. George *Edgcumbe*, secr. de lég.; Thomas *Tod*, attaché.

Pays-Bas —: Jonkheer W.-G. *Dedel*, E. e. et M. pl. (v. Hambourg).

Prusse —: le cons. int. de lég. Baron *de Schleinitz*, E. e. et M. pl. (de même près les cours gr.-duc. d'Oldenbourg, ducale de Brunsvic et princière de Schaumbourg-Lippe); le chamb. Baron *Stach de Golzheim*, cons. de lég.

Russie —: le lieut.-général et aide-de-camp gén. *Mansouroff I*, E. e. et M. pl.; Ernest F. G. *tom Have*, 1er secr. de lég.; Pierre *de Skripizine*, 2d secr. de lég.

Saxe royale —: . . . .

Wurtemberg —: . . . .

Notices statistiques.

Arrondissements. (Landdrosteien.)	*) Surface. (Mill. c. géogr.)	Habitants. Dénombr. du 1 juillet 1845. **) total.	homm.	femm.	Maisons.
Arr. de Hanover .	109,745	343184	170843	172341	46886
Princ. de Calenberg	48,705	192526			
Comté de Hoya .	49,468	122072			
Comté de Diepholz	11,572	21577			
Arr. de Hildesheim	81,135	365998	180106	185892	51180
Princ. de Hildesheim	34,014	162272			
Princ. de Gœttingen	30,461	114435			
Pr. de Grubenhagen	13,251	74521			
Comté de Hohnstein	3,409	9699			
Arr. de Lunebourg	204,446	323879	162449	161430	41390
Princ. de Lunebourg avec le territoire y attenant de Lauenbourg					
Arr. de Stade . .	123,6	263916	134004	129912	41565
Duché de Brème .	93,869	209288			
Duché de Verden .	24,187	34518			
Hadeln	5,544	17395			
Arr. d'Osnabruck	113,729	267395	133265	134130	40925
Princ. d'Osnabruck	42,284	154509			
Bas-Comté de Lingen avec Emsbuhren .	14,522	28859			
Duché d'Arenberg-Meppen	40,164	52952			
Comté de Bentheim	16,759	28884			
Arr. d'Aurich . .	54,476	174284	85550	88734	28025
Princ. d'Ost-Frise avec Harlingerland					
Territ. de Clausthal	11,524	35055	17368	17687	4121
Mines du Harz . .	10,010				
Baill. d'Elbingerode	1,514				
total	698,655	1,773711	883585	890126	253112

*) D'après la carte topogr., du cap. Papen.

**) Le militaire est compris dans les nombres qui indiquent les habit. des arrondiss., mais non dans ceux qui indiquent les habit. des territoires dont les arrond. se composent.

Arrondissements.	D'après les confessions.					
	Luth.	Réf.	Cath.	Menn.	Morav.	Israël.
Hanover .	333096	911	6068	4		3105
Hildesheim	295779	6870	60105	4		3240
Lunebourg	321816	297	873	9		884
Stade .	255965	6484	338	1		1128
Osnabruck	92844	24961	148963	15		612
Aurich .	117786	50593	3191	470	21	2223
Mines du Harz .	34817	12	210			16
	1,452103	90128	219748	503	21	11208

Finances.

a) Caisse royale.

(Comparez notre édition de 1843)

b) Caisse générale des impôts.

Evaluation de budget pour l'année du 1 juillet 1848 à 1849 *).

Thalers.

$2,340775\frac{2}{3}$ impôts directs et du timbre, déduction faite des frais de perception qui se montent à $224292\frac{1}{3}$ thalers et des rémissions et restitutions qui sont de 5400 th.

$1,518507\frac{2}{3}$ impôts indirects, déduction faite des frais d'administration (dont Oldenbourg doit porter une quôtepart) et des rémissions; $550977\frac{1}{3}$ th.

15000 carrières de Lunebourg.

$70290\frac{1}{3}$ intérêts de capitaux act. et recettes extraordinaires.

100232 remboursements d'autres caisses.

$43149\frac{1}{3}$ intérêts restitués par la caisse royale.

$4,087955\frac{1}{3}$ total.

Dépense.

$58864\frac{2}{3}$ états représentatifs.

55800 ministère des affaires étrangères: contributions à la direction centrale de l'Empire-Germanique.

$114664\frac{2}{3}$ à transporter.

*) Présentée aux états-généraux.

114664⅔	Transport.
1,670534⅓	ministère de la guerre: Supplément à l'état militaire; frais d'entretien, construct. de l'arsenal.
74476	ministère de la justice: Appointements des membres de la cour suprême d'appel.
66800	ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publ.
849091⅓	ministère de l'intérieur: Corps de la gendarmerie; lieux de détention et maisons de correction; affaires médicales, chaussées etc.
60994⅔	ministère du commerce: Lingeries (Linnenleggen), manufactures, industrie et commerce.
38192⅔	ministère des finances: Appointements des employés de l'admin. du trésor et de la caisse gén. des impôts.
824515⅓	état passif: Intérêts de capitaux; rentes; payements aux deux caisses d'amortissement (de la dette ancienne et de celle provenant de la construction des chemins-de-fer).
76756⅔	pensions.
101359⅔	dépenses à supprimer à l'avenir: Pensions du tems de l'empire; payements temporaires pour le militaire; appointements personnels etc.
54230⅓	versements dans la caisse roy.: Dédommagements pour la suppression de revenus domaniaux, des droits d'habitation etc.
2275	dépenses extraordinaires.
45333⅓	supplément à la caisse roy.
3,979224⅓	total.

Dette publique.

Le 1 janvier 1848 23,233960 Thlrs. 19 gros 3 fénins, intérêt de 1,090943 Thlrs. 12 gros 3 fénins.

Armée.

Etat tel qu'il est dès le 1 juillet 1843.

	Combattants.	Non-combattants.	Total.
Etat-major de l'armée	22	—	22
Cavalerie: 8 régiments	3248	96	3344
Infanterie: 8 régim. à 2 bataillons, 4 bataillons légers	16048	128	16176
à transporter	19318	224	19542

	Com-battants.	Non-Com-battants.	Total.
Transport	19318	224	19542
Corps du génie: 2 compagnies de pionniers et pontonniers . . .	197	1	198
Etat de l'artillerie:			
2 comp. d'art. à cheval / 2 bat. d'art. à pied .	1351	16	1367
1 comp. d'ouvriers . . .	99	—	99
Total	20965	241	21206

Le cavalerie a 2688, l'artillerie 300 chevaux.

Hesse Electorale.

Autorité supérieure
sous la présidence de S. A. R. l'Electeur.

Le conseil des ministres.

1. Ministres.

Ministre de la justice —: Maurice *de Baumbach.*
Ministre de la guerre —: le lieut.-gén. *de Bardeleben.*
Chef provisoire du ministère des finances —: le cons. int. Théodore *Schwedes.*
» » » » de l'intérieur —: le cons. de régence Bernard *Eberhard.*
Chargé du ministère des affaires étrangères —: le cons. int. de lég. Sigismond-Frédéric *de Meyer.*

2. Membres sans portefeuille.

Le cons. int. Charles-Fréd.-Léop. *Schotten*, directeur de la caisse de l'état.

Secrétaire-général —: . . . .

Président du tribunal sup. d'appel —: Louis-Emile-Aug. *Duysing.*
Directeur du tribunal sup. à Cassel —: Conrad *Endemann.*
» » » » à Rinteln —: Alex.-Philippe *Casselmann.*
» » » » à Marbourg —: Jean-Jacques *Muller.*

Président du tribunal sup. à Foulde — : Henri-Chrétien *de Warnsdorf.*

Directeur » » » à Hanau — : Fréd. *Mackeldey.*

Directeur de la régence à Cassel — : Charles-Louis *Hast.*

» » » » à Marbourg — : Philippe-Frédéric-Charles *Lotz.*

» » » » à Foulde — : Othon-Henri-Jules-Léopold *Volmar.*

» » » » à Hanau — : Chrétien *Rommel.*

» » » caisse gén. de l'état — : le cons. int. Charles-Fréd.-Léop. *Schotten.*

» » » chambre sup. des finances — : Jean-Charles *Lometsch.*

Président du collége supér. des impôts — : François-Xavier-Bernard-Aloïs *Schlereth.*

Directeur de l'adm. suprême des douânes — : François-George *Pfeiffer.*

» du collége supr. des forêts — : le chamb. Guill. *de Munchhausen.*

» de l'adm. supr. des mines et salines — :

Command. de la div. d'infanterie — : Jean-Philippe *Bauer*, lieut.-gén.

Command. de la 1ère brigade d'infanterie — : le major-général Jean-Henri-Louis-Jacques *de Specht.*

Command. de la 2de brigade d'inf. — : Auguste *Schirmer.*

Command. de la brigade de cavalerie — : le maj.-gén. Aloïs *d'Amelunxen.*

Brigadier de l'artillerie — : le maj.-gén. Balthasar *Gerland.*

Grandes-charges de la cour de S. A. R. l'Electeur :

Grand-chambellan — :

Grand-maréchal de la cour — :

Grand-veneur — : Ferdinand *de Baumbach.*

Grand-écuyer — :

Le chambellan Josias *de Heeringen*, est chargé des fonctions du maréchal de la cour.

Veneur de la cour — : Ernest *de Baumbach.*

Corps diplomatique à Cassel.

Amérique, Etats-Unis du Nord — : Charles *Græbe*, c. (de même près le Hanovre et la Hesse gr.-ducale).

Autriche — : le chamb. imp.-roy. Edmond Comte *Hartig*, E. e. et M. pl.
Bavière — :
Belgique — : Comte Camille *de Briey*, E. e. et M. pl. (v. Emp.-Germ.).
France — : *Humann*, E. e. et M. pl. (monit. du 1 juillet 1848).
Grande-Bretagne — : l'hon. Fox *Strangways*, M. pl. (v. Emp.-Germanique).
Hesse grand-ducale — :
Pays-Bas — : le cons. d'état F.-H.-W. *de Scherff*, M. pl. (v. Emp.-Germ.).
Prusse — : le chamb. et cons. de lég. Ferdinand Comte *de Galen*, E. e. et M. pl. (en même tems près les cours princières de Waldeck et de Lippe); Comte *de Flemming*, secr. de lég.
Russie — :
Wurtemberg — : . . . ., E. e. et M. pl.

Notices statistiques.

	Surface en m. c. géogr.	Habitants *). à fin 1846.
Hesse infér. avec Schaumbourg	98,3	366663
Hesse-supérieure	41,3	122432
Foulde	41,8	140713
Hanau	27,5	124782
	208,9	754590

*) D'après le récensement pour les douânes-germaniques.

Finances.

Les recettes pour les années 1846, 1847 et 1848 (sixième période des finances) ont été évaluées en tout à 12,942460 thalers, y inclus 700000 thlrs. des fonds d'exploitation et 37500 thlrs. d'excédants des recettes de quatre périodes antérieures.

Pour les détails des recettes et des dépenses de la 5ème période financière (1843 à 1845) v. notre édition de 1846.

Dette publique.

1840 : 1,642566 th.

Hesse Grand-ducale.

I. *Conseil d'état.*

Président —: Dr. *Jaup*, ministre.

II. *Ministère privé d'état.*

Prés. des ministères réunis —: Dr. *Jaup*, ministre de l'intérieur.

Ministère de la maison Gr.-duc. et des aff. étrang. —: Chef ad int. —: *Hallwachs*, cons. int. d'état.

Ministère de l'intér. —: Dr. *Jaup*.

Conseiller —: le conseiller du ministère Maurer.

Ministre de la justice —: Joseph-Aloïs *Kilian*.

Conseillers —: les conseillers du ministère Dr. de Lindelof et Emmerling.

Ministère des finances —: *Zimmermann*, ministre.

Conseillers —: Eckhardt, cons. intime; Bar. Schenck de Schweinsberg, Meisenzahl, cons. du minist.

III. Min. de la guerre —: le lieut.-gén. Baron *de Steinling*.

Cour supér. d'appel et de cassation. Prés. —: le conseiller privé act. Dr. Baron *d'Arens;* Directeur —: le cons. privé *Ludwig*.

Cour de justice et adm. des fiefs; Directeur —: *Goldmann*.

Consistoire supérieur, Prés. —: Dr. Baron *de Lehmann*.

Direction sup. de l'instruction —: Dr. *de Lindelof* (v. ci-dessus).

Conseil supér. des écoles. Directeur —: *Knorr*.

Chambre des comptes. Directeur —: le cons. privé *Ludwig*.

Chambre supérieure des finances. Prés. —: . . . .; Directeur de la 2de section et de l'administration des forêts —: le cons. int. *Schenk*.

Administration des travaux publics. Directeur —: Dr. *Moller*.

Cour de justice à Darmstadt, Président —: *Weller*. — Cour de just. à Giessen, Prés. —: . . . . — Cour supérieure à Mayence, Prés. —: . . . .

Grandes charges et charges de la cour.

Intendance super. des cérémonies de la cour. Maître des cérémonies —: le cons. du trib. d'appel et de cassation Baron *de Munch-Bellinghausen*.

Grand-maître de la cour —: le Baron *de Stosch et Siegroth*, major-général.
Grand-écuyer —: Auguste *de Senarclens à Grancy.* — Chef de l'intendance —: le Baron *de Trotha*, colonel.
Grand-maréchal de la cour —: Comte *de Lehrbach*, major-général.

Corps diplomatique à Darmstadt *).

Autriche —: le Baron *de Leykam*, ch. d'aff.
Bavière —: Baron *de Closen*, E. e. et M. pl.
Prusse —: le cons. de lég. *Balan*, ch. d'aff. (à Francfort).
Russie —: le Baron *de Budberg*, ch. d'aff. (à Francfort).

---

*) Déclaration du cons. int. Hallwachs dans la séance de la seconde chambre du 24 juillet 1848 : que le gouvernement avait décrété le rappel de ses envoyés aussi bien ceux accrédités près les cours de l'Allemagne que ceux accrédités à l'étranger, comme le duché de Nassau en a donné l'exemple.

Notices statistiques.

Provinces.	Aire en milles carrés géogr.	Population d'après le dénombrement de décembre 1846.							
		D'après les confessions.						Total.	Par mille carré.
		Luthériens.	Réformés.	Unis.	Catholiques.	D'autres confess. chrétiennes.	Israëlites.		
Hesse-supér.	72,9	231786	18030	25214	25482	293	9336	310141	4446
Starkenbourg	54,8	171112	17154	28628	89593	634	9972	317093	5872
Hesse-rhénane	25	1177	5354	97381	110166	1547	9820	225445	9018
Total	152,7	404075	40538	151223	225241	2474	29128	852679	5584

Provinces.	Bâtiments.			Popul. d'après le dénombr. en décembre 1846.				
				d'après l'âge		D'après le sexe.		Total.
	publics.	privés.	total.	audessous de 14 ans.	au dessus de 14 ans.	Hommes.	Femmes.	
Hesse-supér.	2053	48259	50312	101242	208899	154233	155908	310141
Starkenbourg	1288	38588	39876	111399	205694	156875	160218	317093
Hesse-rhénane	1169	32701	33870	72868	152577	111153	114292	225445
Total	4510	119548	124058	285509	567170	422261	430418	852679

Finances.

Revenus.

Domaines	1,874586	fl. du Rhin.
Régales	51100	- -
Tailles directes	1,934940	- -
Impôts indirectes	3,511524	- -
Divers	423405	- -
Total	7,795555	fl. du Rhin.

Création de 2 millions de fl. du Rh. papier-monnaie (Grund-Renten-Scheine) à 1, 5, 10, 25, 50 et 70 fl. du Rh. destiné surtout à la continuation du chemin-de-fer entre le Mein et le Weser et au rachat de 80000 fl. annuellement, rentes d'amortissement, rachat qui doit commencer en 1851.

Hesse-Hombourg.

Autorité supérieure.

Le conseil privé, collége consultatif; Chef —: le cons. int. actuel dirigeant Dr. *Bansa.* — Sont immédiatement subordonnées au conseil privé

les autorités centrales du pays; savoir

a) la régence, en trois branches, 1° de la justice, 2° de l'administration, du culte et de l'instruction, et 3° des finances et des domaines. Chef de trois départements —: le cons. intime et directeur de la rég. *Henrich.*
b) la commission pour l'amortissement de la dette publique, ainsi que pour la révision des comptes;
c) le commandement militaire, pour la direction des affaires y relatives.

Charges sup. de la cour.

Grand-maréchal de la cour —: Baron *de Krane.*
Maréchal de la maison princière —: *de Titzenhofer.*
Ecuyer de la cour —: Baron *de Buseck.*

Notice statistique.

	Milles carrés géogr.	Habitants en 1846 *).
Hombourg	1,52	10473
Meisenheim	3,48	13960
	5,00	24433

*) D'après le tableau sur les douânes-germaniques.

Revenus de l'état: 250000 fl. du Rhin.

Dette de l'état: 800000 fl. du Rhin.

Possessions médiates: dans la province prussienne de Saxe, régence de Magdebourg: la seigneurie d'Oebisfelde (15 villages avec 3681 hab.) dans le cercle de Gardelegen, celle de Hœtensleben (5 villages avec 3256 hab.) dans le cercle de Neuhaldensleben et la seigneurie de Winningen (2 villages avec 1214 hab.) dans celui d'Aschersleben.

Hohenzollern-Hechingen.

Conférence privée.

Cons. privé dirigeant —: . . . .

Le cons. privé de la cour et de conférence Baron *de Franck*, en même tems directeur de la cour d'appel.

Le cons. privé de la cour et de conférence *de Giegling*, en même tems directeur de la chambre.

Chancellerie privée de la cour.

Conseiller de cabinet *Bayl*.

Administration sup. des biens allodiaux.

Le cons. int. de la cour et des finances Baron *de Billing*.

Grandes charges de la cour.

Grand-veneur —: Baron *Hiller de Gœrtringen*.

Maréchal de la cour —: le major *de Crousaz*.

Envoyés.

Autriche —: le cons. de lég. Baron *de Leykam*, ch. d'aff. (à Darmstadt).

Prusse —: le lieut.-général *de Thun*, E. e. et M. pl. (à Stuttgart).

Notices statistiques.

Surface $5\frac{1}{2}$ m. carrés géogr.; 20143 habitants catholiques; revenus 160000 fl. de conv.; dette de l'état 320000 fl. de conv.

Possessions médiates:

1) En Espagne, les comtés de Castilnuovo et Villalva del alcor;
2) En Prusse:
  a) Prov. de Brandebourg, rég. de Francfort, cercle de Crossen: la seigneurie de Beutnitz avec les bailliages de Kuttlow, Cunnersdorf, Leitersdorf et Deutsch-Nettkow;
  b) Prov. de Silésie, rég. de Liegnitz, dans le cercle de Grunberg: Polnisch-Nettkow avec Plothow, Scharfendorf, Seedorf et Seifersholt; dans le cercle de Lœwenberg la seign. de Hohlstein avec Seitendorf et Neuen; dans celui de Liegnitz et Jauer: la terre de Schlauphof avec Weinberg et Arnoldshof; dans le cercle de Freistadt la seign. de Kœlmchen.

Hohenzollern-Sigmaringen.

Conférence privée.

Président —: le cons. int. act. dir. Baron *Schenk de Schweinsberg*, doct. en droit, en même tems Directeur de la cour de justice. — Membre ayant voix consultative —: le cons. int. act. *de Weckherlin'*, chef de l'adm. gén. des domaines. — Conseiller rapporteur —: le référendaire pr. et cons. de la cour de justice *de Sallwurk*. — Secrét. —: . . . .

Administration générale des domaines.

Président —: le cons. int. act. *de Weckherlin'*, de même Directeur de la chambre des finances.

Régence du pays.

Directeur —: Quirin *Mok*.

Archives de la Maison Princière et du pays.

Le cons. de la chambre aulique *Bilharz*.

Maréchal de la cour —: le major Bar. *Treusch de Buttlar*.
Maître et conseiller des forêts du Prince —: Adolphe Baron *de Gaisberg*.

Envoyés.

Autriche —: le cons. de lég. Baron *de Leykam*, ch. d'aff. (à Darmstadt).
Prusse —: le lieut.-gén. *de Thun*, E. e. et M. pl. (Stuttgart).

Les envoyés et agents diplomatiques de la Prusse sont chargés d'intercéder à l'étranger pour les sujets de la principauté de la même manière que pour les sujets prussiens.

Notices statistiques v. le tableau de l'Empire-Germanique. — Habitants (de conf. catholique) d'après le dénombrement fait en 1845 : 45431 sur 15,8 m. c. géogr. — Finances:

1⁰ dans la caisse du pays sont versés les produits des tailles, et ceux d'une partie de la gabelle et des douànes, en tout 180000 florins du Rhin par année.

2⁰ La caisse de la chambre des finances reçoit les revenus des domaines, qui appartiennent à la Maison princière comme fidéicommis, et l'autre partie de la gabelle et des douânes.

Dette: 100000 fl. du Rhin, déduction faite des capit. actifs.

Holstein-Oldenbourg.
(v. Oldenbourg.)

Holstein et Lauenbourg.
(v. Monarchie Danoise.)

Etats-Unis des Iles Ioniennes.

[Sous la protection de la Grande-Bretagne en vertu du traité conclu à Paris le 5 nov. 1815.]

La Charte constitutionnelle (4ème art. du traité du 5 nov. 1815) se date du 2 mai 1817.

Le pouvoir exécutif est confié à un sénat composé de 6 membres, savoir: d'un président et de 5 sénateurs. Le président est nommé par le souverain d'Angleterre sur la proposition du Lord-haut-commissaire et porte le titre d'Altesse. Les sénateurs sont élus par l'assemblée législative parmi les propres membres de celle-ci, l'approbation du Lord-haut-commissaire étant toutefois réservée; savoir pour Corfou 1, Céphalonie 1, Zante 1, Ste Maure 1, Ithaque, Cérigo et Paxo ensemble 1. Les fonctions du sénat ne dûrent que 5 ans, après quel laps de tems il se fait une nouvelle élection. Le Gouvernement, en tant que confié au sénat, est divisé en 3 parties, savoir 1⁰ le département général avec un

secrétaire nommé par le Lord-haut-commissaire, 2° le dép. politique avec un secrétaire et 3° le dép. des finances avec un secrétaire; les secrétaires des 2 derniers départements sont nommés par le sénat avec l'approbation de l'assemblée législative et du Lord-haut-commissaire. Le sénat nomme les fonctionnaires tant civils que judiciaires avec la réstriction sus-mentionnée, étant la même pour tous les emplois supérieurs. Les employés ne restent en fonctions que 5 ans, après quoi ils peuvent être confirmés pour 5 ans ultérieurs

L'assemblée législative est composée de 40 membres, y compris le président. Onze de ses membres sont choisis par le Lord-haut-commissaire et sont connus sous la dénomination de Conseil Primaire ou Partie intégrante de l'assemblée législative. Les autres 29 membres sont élus par le corps des électeurs (nommé en grec: Synclité) de chaque île en proportion de sa population, et les électeurs sont tenus à choisir leurs députés d'une liste de candidats, qui leur est fournie par le Conseil Primaire. Le Président de l'assemblée législative est élu par l'assemblée elle-même et soumis également à la confirmation du Lord-haut-comm. L'assemblée ne reste en fonctions que 5 ans (1845 — 1850), pendant quel tems elle se réunit trois fois; les sessions ne dûrent que 3 mois; elle fait les lois, qui doivent cependant, avant d'être exécutoires, obtenir la sanction du sénat et du Lord-haut-commissaire ayant le droit du „Veto".]

Lord-haut-commissaire de S. M. la Reine d'Angleterre —: Son Exc. le très-hon. Lord John *Seaton*.
Secrétaire du Lord-haut-comm. —: John *Fraser*, esq.

1. *Sénat.*

Président —: S. Altesse le Dr. Spyridion Phokas *Stephanos*.
Adjudant de S. A. —: Lieut.-col. Comte Antoine *Theotoky*.
Sénateurs —: Chev. Nicolas *Rhodostamos;* Dr. Spyridion Phokas *Cosmetatos;* George *Comuto;* Commandeur Pierre *Pétrizopoulos;* Jean *Caloutzis*. — Sénateur suppléant —: Command. Dr. Stamos *Gangadis*.
Secrét.-gén. —: Thom. John *Gisborne*, esq.
Secrét. pour l'intérieur —: Chev. Antoine *Lefkokilos* Comte *de Dousmanis*.
Secrét. pour les finances —: Alexandre *Battaglia*.

2. Assemblée législative (1845—1850).

Président —: Dr. Alexandre *Damaskinòs*.
„ du cons. primaire —: Dr. Gerasime *Lusi*, Chev.

Secrétaire du cons. primaire —: John *Fraser*, esq.
» de l'Assemblée législative — : chev. Platon *Pedridès.*

3. Officiers de l'administration générale.

Trésorier-gén. —: Ange *Monferato.*
Procureur-gén. —: Dr. Anast. Typaldos *Xydias*, Chev.
Chef de la chambre des comptes — : Charles *Ragueneau*, esq.
Directeur-gén. de la police — : Capitaine W. H. *Lawrence.*
Historiographe de la nation — : Chev. André *Moustoxydis.*

4. Conseil suprême de justice.

Président — : Dr. Jean *Zambelli.* — Juges — : William *Blair*, esq.; Chev. J. J. *Reid;* Dr. George *Marcoràn.*

5. Gouverneurs locaux; Résidants (Residents) et Préfets (Regents).

Corfou. Préfet —: Dr. Nicolas *Callonàs.*
Céphalonie. Résidant (Délégué du Lord-haut-comm.) — : Sir C. S. *Everton*, bt.; Préfet — : Dr. Spyridion Phokas *Linardatos.*
Zante. Résidant — : lieut.-colonel J. W. *Parsons*, kt.; Préfet — : Comte Demetrius *Solomòs.*
Ste Maure. Résidant — : major George *Hutchinson;* Préfet — : Dr. Michel *Sikelianòs.*
Ithaque. Résidant — : Capitaine *Williams;* Préfet — : Eustache *Dracoulis.*
Cérigo. Résidant — : Capitaine H. *Haverst;* Préfet — : Dr. Demetrius *Lazaretis.*
Paxò. Résidant — : Rob. *Blakeney*, esq.; Préfet — : Nicolas *Macris.*

6. Hiérarchie ecclésiastique.

Exarque actuel (Primat). Spyridion *Condomichalos*, archevêque, métropol. de Céphalonie.
Archevêques métropolitains. Corfou — : Chrysanthos *Massellos;* Céphalonie — : Spyridion *Condochimallos;* Zante — : Nicolas *Cockinis;* Ste Maure — : Eugène *Phetzis.* — Cérigo — : archevêque : Procope *Collonàs.* — Evèques : à Ithaque — : Païsios *Caravias;* Paxo — : *Chrysanthos.*

7. Militaire.

Commandeur en chef — : le Lord-haut-commissaire.
Etat-major. Commandant les forces — : colonel C. E. *Conyers;* Maître-général des quartiers — : lieut.-col. F.-H. *Dawkins;* Command. de l'artillerie — : P. V. *Engeland;* Command. le corps du génie — : lieut.-col. N. *Hamilton.*

Consuls à Corfou.

Autriche — : Chev. Guill. *de Mayersbach*, c.-gén.
Bavière — : Rich. *Peltzer*, c.
Deux-Siciles — : Chev. N. *Balsamo*, c.
France — : Ernest *Bresson*, c. (mon. 15 avril 1848).
Grèce — : Chev. Valère *Pizzòli*, c.
Pape — : Chev. Nicolas *Mòsca*, c.
Pays-Bas — : P. G. *van Lennep*, c. (Zante.)
Russie — : Chev. Charles *de Kuster*, c.-gén.
Sardaigne — : Chev. Nicolas *Mòsca*, c.
Suède et Norvège — : Fréd. *Gysi*, c.
Turquie — : N. *Conemènos*, c.

(Dans les six autres îles il y a des Vice-Consuls, nommés par les Consuls résidant à Corfou.)

Notices statistiques.

Iles	Surface en m. c. géogr.	Habitants en 1844.
Corfou	10,69	64676
Paxo	1,22	5017
Ste Maure	8,48	18676
Ithaque	2,07	10821
Céphalonie	16,39	69984
Zante	7,35	38929
Cérigo	5,46	11694
	51,66	219797

Dépense et revenu de l'état.

(Rapport officiel du comité chargé de la vérification des comptes publics pour l'année financière de 1844, publié le 15 mai 1845.)

L. Sterl.	Shill.	D.		L. Sterl.	Shill.	D.	
79316	18	11	Dépense ordinaire:				
				12957	19	2	Liste civile du Lord-haut-commissaire.
				46996	19	6	Département civil (intérieur).
				17156	10	5	Administration de la justice.
79316	18	11	à transporter.				

L. Sterl.	Shill.	D.	L. Sterl.	Shill.	D.	
79316	18	11				Transport.
			2205	9	10	Département du culte.
			—	—	—	Protection militaire, c.-à-d.: entretien des troupes angl.
63881	8	11				Dépense extraordinaire :
			1431	16	4	Loyer pour quelques offices publics.
			8306	21	—	Travaux publics.
			1155	9	2	Frais de l'encaissement des impôts et administration du papier timbré.
			3766	16	3	Service des paquebôts-à-vapeur ïoniens.
			3099	8	10	Police et cours de justice.
			12367	11	5	Dép. accidentelles du gouv. général et des administrations-locales.
			33753	14	11	Supplément subsidiaire aux dépenses des municipalités, y compris l'instruct. publique.
143198	7	10				Total des dépenses.
120236	10	10				Revenu de l'année 1844.

Le montant de la dette de l'état n'est pas connu.

Militaire.

3 bataillons de 3 rég. d'infanterie; 1 bat. chasseurs; 3 compagnies d'artillerie; 1 comp. de sapeurs; total à-peu-près 3000 hommes.

Marine.

1 frégate et 1 paquebôt de guerre à vapeur, tous deux anglais et en station à Corfou; de plus: 2 bâteaux-à-vapeur, portant le pavillon ïonien, qui servent à la communication entre les 7 îles.

Liechtenstein.

Conseiller aulique en chef —: Joseph Baron *de Buschmann.*
Conseiller du Prince —: Max. *Kraupa*, président du tribunal d'appel et de la chancell. princière.
Administrateur (Land-Vogt) —: Jean-Michel *Menzinger* à Vaduz.

(Notices statistiques, v. le tableau de l'Empire-Germanique.)

Lippe.

Autorités supérieures.

Président de la régence —: *Petri.*
Directeur de la chambre des finances —: *Rohdewald.*
Dir. de la chancellerie de justice, Dir. de la chambre de la justice criminelle —: Le chancelier *Ballhorn-Rosen.*
Dir. de la cour de justice —: . . .
Dir. du consistoire —: . . .

Grandes charges de la cour.

Maréchal de la cour —: *Funk de Senftenau.*
Maître des forêts de l'état —: *de Donop.*
Intendant des châteaux et jardins —: *de Meysenbug.*

Envoyé à Detmold.

Prusse —: le chamb. Ferdinand Comte *de Galen*, E. e. et M. pl. (v. Hesse élect.).

Surface: 20,6 m. c géogr.; habitants à la fin de 1846: 108236 y inclu la moitié de Lippstadt. — (V. le tableau de l'Empire-Germanique.)

Schaumbourg-Lippe.

Colléges supérieures de l'administration.

Régence (administr. supérieure de la principauté pour l'intérieur, la justice, les affaires étrang., ainsi que pour les cultes réformé et cath) —: le dir. de la rég. George-Joaquim *Langerfeldt.*

Chambre des domaines — : Chef, le dir. de la chambre George-Henri-Chrétien *Spring.*

Chancellerie de justice — : . . . .; le cons. de just. Guill. *Kœnig* fait les fonctions de directeur.

Consistoire — : Chef, le directeur de la régence *Langerfeldt.*

Les affaires de la cour princière sont dirigées par le maréchal de la cour *Richer de Marthille.*

Envoyé à Buckebourg.

Prusse — : le cons. int. de lég. Baron *de Schleinitz*, E. e. et M. pl. (de même près la cour roy. de Hanover ainsi que près les cours grand-duc. d'Oldenbourg et ducale de Brunsvic).

Surface: 9,75 milles carrés géogr. Habitants (à l'inclusion de Lippstadt) à fin 1846: 31870. — Les revenus sont évalués (d'après Berghaus „Europäisches Staatensystem") à 130000 thalers; l'état est sans dette. — (V. le tableau de l'Empire-Germanique.)

Ville libre de Lubeck.

[Pour la constitution de la ville libre anséatique de Lubeck v. l'alm. de 1828. Les 4 bourguemestres sont élus à vie.]

Les quatre bourguemestres:

Chrétien-Nicolas *d'Evers*, dep. le 21 février 1825.

Thomas-Gunther *Wunderlich*, dep. le 20 févr. 1833.

Bernard-Henri *Frister*, doct. en droit, dep. le 20 nov. 1833.

Jean-Joaquim-Fréd. *Torkuhl*, doct. en droit, depuis le 19 mai 1845.

Syndics:

Charles-George *Curtius*, doct. en droit, dep. le 23 mai 1801.

Pierre-Louis *Elder*, doct. en droit, dep. le 31 janv. 1844.

Henri *v. d. Hude*, doct. en droit, dep. le 31 janv. 1844.

Corps diplomatique à Lubeck.

Voyez Hambourg.

Consuls et Agent.

Bavière — : Charles-Henri *Muller*, C.

Belgique — : Jean *Witte*, C.

Brésil — : J.-C. *Klugmann*, VC.
Danemark — : W. *Platzmann*, c.-gén.
Deux-Siciles — : Jean-Daniel *Plitt*, VC.
France — : W.-J. *Baudouin*, VC.; Louis *Tolhausen*, ag. cons.
Grande-Bretagne — : W.-L. *Behncke*, VC.
Hanovre — : Dietrich-Théodore *Lange*, C.
Hesse grand-duc. — : Conrad *Platzmann*, C.
Mecklenbourg-Strélitz — : P.-H. *Tesdorpf*, C.
Oldenbourg — : Charles *de Schlœzer*, c.-gén.
Pays-Bas — : Jean-Sigismond *Mann*, C.
Portugal — : George-Louis *Forrer*, VC.
Prusse — : Edouard-G. *Kulenkamp*, C.
Russie — : Charles *de Schlœzer*, c.-gén.
Saxe royale — : George-Frédéric *Pfeiffer*, C.
— Weimar — : Alex.-Guill.-Charles *Grammann*, C.
Suède et Norvège — : Chrétien-Adolphe *Nœlting*, C.
Uruguay — : George-Louis *Forrer*, VC.
Wurtemberg — : George-Fréd. *Harms*, C.

Notices statistiques.

Superficie de la ville et de ses territoires.

	Verges carr.	
La ville et ses territoires	13,251812	= 5,21 mill. c.
La moitié des Vierlande, que Lubeck possède en commun avec Hambourg	1,970292	= 0,77 " "
Total:	15,222104	= 5,98 mill c.

Habitants le 1 sept. 1845.

La ville	25339
Le territoire de la ville	16801
Moitié de la population des Vierlande .	5057
Total:	47197 (7892 par m. c.).

Finances (budget pour 1848).

807726 marcs ct. recette, non-inclus les frais de perception etc., avec lesquelles la recette s'élève à 900000 mcs. à-peu-près. La dépense est évaluée à 814577 marcs.

Dette.

5,881041 marcs, y compris 2,418380 marcs, dûs aux églises et aux institutions de bienfaisance.

(V. le tableau de l'Empire-Germanique et Oldenbourg.)

Grand-duché de Luxembourg.
(v. Pays-Bas.)

San-Marino.

Le comité ou conseil administratif se composait de 60 membres ($\frac{1}{3}$ nobles, $\frac{1}{3}$ bourgeois, $\frac{1}{3}$ paysans). De ce nombre on choisissait le conseil des douze, dont les deux tiers se renouvelaient annuellement. Ce conseil administratif a été changé en sept. 1847 en une chambre représentative dont les membres sont nommés par la totalité des habitants. Ses séances doivent être publiques. — Les capitani regenti ne restent en fonctions que six mois chacun. Un magistrat étranger élu pour trois années et qui après ce laps de tems ne peut être réélu qu'une seule fois, est appelé à exercer la justice avec l'assistance d'un procureur-général et d'un chancelier. Deux secrétaires d'état sont chargés, l'un des affaires intérieures, l'autre des affaires extérieures de la république.

Secrétaire-général du gouvernement —: Jean-Baptiste *Bonelli.*

Commissaire du gouvernement —: . . . .

Surface à-peu-près 1 mille carré géogr. et 7600 habitants. — Revenus de l'état: 6000 scudi.

Mecklenbourg-Schwérin.

Ministère privé d'état.

Louis *de Lutzow*, président du conseil privé et premier ministre, en même tems président de la régence.

Théod - Diederich *de Levetzow*, conseiller privé et second ministre, en même tems président du collége de la chambre et des forêts.

. . . ., conseiller privé du ministère, pour les finances.

Régence et tribunal des fiefs. Président —: *de Lutzow*, président du conseil privé et premier ministre; Directeur de rég. —: Fréd.-Alb. *d'Oertzen.*

Chambre des finances. Président —: *de Levetzow*, cons. int. et second ministre; Directeur de la chambre —: Guillaume Baron *de Meerheimb.*

1) Département des travaux publics —: le cons. sup. des bâtisses Charles-Henri *Wunsch*.
2) Domaines, chacun des cinq arrondissements sous la direction spéciale d'un conseiller de la chambre des finances.
3) Chasse et forêts. Grand-maître des chasses —: Detloff-Louis-Frédéric *de Bulow;* forêts —: . . . .
4) Poste —: le cons. int. des postes Fréd. *de Pritzbuer*.
5) Douânes —: le cons. de la chambre Léop.-Fréd.-Henri *Wendt*, conseiller du départ.

Jnstice:
1) Trib. snp. d'appel à Rostock (en commun avec Meckl.-Strélitz). Président —: . . .; Vice-président —: Jean-Henri *Viereck*.
2) Tribunaux de prem. instance:
   a) à Schwérin, Directeur —: Jean-Ant. *Wachenhusen*.
   b) à Gustrow, — —: Auguste-Ludolphe *Radel*.
   c) à Rostock, — —: Dr. Charles-Fréd. *de Both*.
3) Cour crim. à Butzow, Directeur —: Charles-Aug.-Fréd. *Bolte*.

Militaire. Collége milit. à Schwérin; Directeur —: l'aide-de camp. et colonel *de Hopffgarten*. — Commandeur de la brigade —: le major-gén. *de Elderhorst*.

Grandes-charges de la cour.

Maréchaux de la cour —: *de Rœder;* Jaspar *de Bulow*.
Grand-écuyer —: le chamb. Aug. *de Boddien*.
Intendant des châteaux et des jardins —: Charles *de Lutzow*.
Maréchal des logis —: le col. Adolphe *de Sell*.
Grand'-maîtresse de S. A. R. Mad. la Grand'-Duchesse douairière —: Marianne Comtesse *de Bassewitz*.

Corps diplomatique à Schwérin.

Autriche —: François Comte *de Lutzow*, chamb. imp.-roy., E. e. et M. pl. (à Hambourg).
Belgique —: le Baron Aldephonse *du Jardin*, MR. (de même accrédité près la cour roy. de Danemark (à Copenhague).
Brésil —: Chev. Marcos-Antonio *d'Araujo*, ch. d'aff. (à Hambourg).
France —: Bernard *Desessards*, ch. d'aff. (à Hambourg).
Grande-Bretagne —: le Comte *de Westmoreland*, Pair, conseiller privé et lieut.-gén., M. pl. (à Berlin).

Prusse —: le cons. de lég. *de Hœnlein*, E. e. et M. pl. (à Hambourg).

Russie — : le cons. int. Baron Pierre *de Meyendorff*, E. e. et M. pl. (à Berlin).

Suède —: le chambellan A.-R. Comte *de Wrangel*, MR. (à Hambourg).

Notices statistiques.

Superficie 228 m. c. — Nombre des habitants (27 nov. 1847) 524042 — dont

200527 dans les domaines, y inclus les bourgs de Ludwigslust, Doberan, Dargun, Lubtheen et Zarrentin,

139684 dans les terres des nobles, y inclus les bourgs de Dassow et Klutz,

8531 dans les terres des trois couvents de Dobbertin, Malchow et Ribnitz,

161787 dans les 40 villes et

13513 dans les terres dépendantes des villes.

D'après les confessions :	luthér. 519978,	cathol. 612,
	réform. 168,	juifs 3284.

Finances.

1) Recette et dépense d'après l'évaluation pour l'année du 1 juillet 1847 jusqu'au 30 juin 1848.	Brut.		Net.	
	Recette. Thalers.	Dépense. Thalers.	Recette. Thalers.	Dépense. Thalers.
I. Domaines	1,861568	837844	1,023724	
II. Tailles	383835	71410	312425	
III. Douânes	269770	31590	238180	
IV. Régales	279750	216660	63090	
V. Administration civile	184056	438052		253996
VI. Maison grand-ducale, caisse privée		116760		116760
VII. Administration de la cour, du théatre, des écuries et des bâtiments de la cour	21520	316035		294515
VIII. Militaire	11760	481750		469990
IX. D'après les convent. avec les états du pays	14600	14653		53
X. Intérêts, capitaux et rentes, payables par la caisse du pays	11750	246285		234535
XI. Pensions et rémunerations		147789		147789
XII. Diverses	39078	92927		53849
XIII. Réserve	186593	25000		25000
XIV. Extraordinaires		233282		46689
Somme:	3,264280	3,270037 3,264280	1,637419	1,643176 1,637419
Avances:		5757		5757

2) Dettes.

A. Dettes du pays.

a) Dette transmise de la ci-devant commission pour le crédit du pays, juin 1848	thlr. 400115
b) dette contractée pour le chemin-de-fer de Berlin à Hambourg, avances de la maison de Salomon Heine à Hambourg, jusqu'en août 1846, 3,750000 marcs banco à $\frac{2}{5}$ d'écu de Pr.	1,800000
dont l'administration est dirigée par la commission pour l'amortissement des dettes siégeant à Schwérin.	
c) dette contractée pour l'établissement des chaussées et canaux (juin 1847)	1,355950
dont l'amortissement se fait par la commission du crédit public.	
B. Dettes privées de la caisse grand-ducale, contractées pour le dégagement de plusieurs bailliages	
a) dette ancienne, juin 1847	4,222200
dont l'amortissement se monte annuellement au moins à 50000 thalers.	
b) dette nouvelle, d'après la publication du 13 janvier 1844, réalisée jnsqu'en juin 1847 . . .	468300
C. Dette de la caisse dite des états du pays, déduction faite de la quôte part de Mecklenbourg-Strélitz, juin 1847	200545
	8,447110

Par ordonnance du 12 janv. 1848 le pied de 14 écus soit 21 florins est adopté pour le grand-duché. Outre les pièces d'1 écu on empreind des pièces d' $\frac{1}{3}$ et d' $\frac{1}{6}$. L'écu se divise en 48 schillings, le schilling en 12 fénins. Pour appoint on se sert de ces monnaies: a) en argent: pièces de 4 schillings (16 thalers au marc) et pièces de 1 schill. (18 écus au marc); b) en cuivre: pièces de 3 fénins (Drillinge) dont 24 schill. pèsent 1 marc.

Force armée,

c'est-à-dire le conting. fédér. (3580 h.) avec la réserve active (1194 h.).

11 h. état-major et commandement de la brigade,
965 » 1 bataillon de grenadiers-gardes,

976 à transporter.

976 h. Transport.
1866 » 2 bataillons de mousquetaires,
694 » 1 bataillon d'infanterie légère,
773 » 1 rég. de dragons,
466 » artillerie, en 2 batteries, chacune de 6 canons (274 h.), une colonne pour les munitions (138 h.) et une division de pionniers (54 h),
13 » gendarmerie employée au service de la police du pays.

4788 h.

Le duché de Mecklenbourg-Schwérin se charge à fournir 69 h. de cavalerie et 36 h. d'artillerie pour le duché de Mecklenbourg-Strélitz, qui, en compensation, se charge d'un nombre égal d'infanterie.

MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

Ministère d'état.

de Dewitz, min. act. d'état.

Grandes charges de la cour.

Grand-maître de la cour —: *de Kamptz.*
Maréchal de la maison —: *de Monroy.*
Grand-écuyer —: Comte *de Moltke.*
Maréchal de la cour —: Comte *de Schoulenbourg.*

Corps diplomatique à Neu-Strélitz.

Voyez sous Mecklenbourg-Schwérin —: les ministres d'Autriche, de Belgique, de Brésil, de France, de Prusse et de Suède.

Notices statistiques.

Districts.	Surface en m. carrés géogr.	Habitants en octobre 1845.	
Le duché de Strélitz	29,6	78995	V. le tableau de l'Empire Germanique.
La princip. de Ratzebourg . . .	6,5	15411	
	36,1	94406	

République Mexicaine.

Lors de la publication de l'Almanach de 1848 nous avons fait mention de la guerre entre le Mexique et les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Elle commença le 24 avril 1846 près de l'embouchure du Rio Grande del Norte, rivière limitrophe du Texas, et se termina le 15 sept. 1847 par la prise de la ville de Mexico, quelques hostilités de peu d'importance non-comptées. Le 2 févr. 1848 à la ville Guadelupe-Hidalgo une convention de paix fut conclûe (Nicolas P. Trist représentant les Etats-Unis et Luis Gonzaga, Cuevas, Bernardo Couto et Miguel Atristain, représentant le Mexique), que le Sénat des Etats du Nord soumit bien à quelques modifications, mais qui n'en fut pas moins ratifiée par la Chambre des Députés du Congrès Mexicain (à Guéretaro le 19 mai 1848). D'après cette convention la frontière des deux Etats suivra le Rio Grande del Norte depuis son embouchure jusqu'à la frontière méridionale du Nouveau-Mexique, ensuite elle ira en longeant la limite méridionale et occidentale de cet Etat ci-devant mexicain jusqu'à la première branche de la rivière Gila ou jusqu'à ce point qui est le plus proche de la rivière Gila; ensuite depuis le point où le Gila se verse à la Colorado à travers la Colorado en s'attachant à la ligne de division entre la Californie supérieure et inférieure jusqu'à l'Ocean pacifique.

Les limites du Nouveau-Mexique mentionnées dans cet article sont celles de la carte des Etats-Unis publiée par J. Disturnell (à New-York 1847), la ligne entre la Califórnie supérieure et inférieure est fixée de manière qu'elle commence du milieu de la Rivière Gila où elle se jette à la Colorado et se termine à une lieue marine de distance au sud de la pointe la plus meridionale du port San-Diego (plan de ce port levé en 1782, publié à Madrid 1802 dans l'Atlas pour le voyage des goëlettes Sutil et Mexicana). Un commissaire et un inspecteur de chacun des deux gouvernements se réuniront au port de St. Diego et procéderont jusqu'à l'embouchure du Rio Grande (Bravo) del Norte pour déterminer les points spéciaux. Les citoyens des Etats-Unis jouiront d'un passage libre sur la Rivière Colorado et les golfes mexicain et californien (art. 6) et les deux nations (art. 7) de celui sur le Rio Bravo (Grande) del Norte et sur le Gila. Les Etats-Unis paient au Mexique (art. 12) 15 millions de Dollars en or ou argent mexicain dont 3 millions aussitôt après la ratification de ce traité et ensuite pendant 4 années consécutives annuellement 3 millions avec l'intérêt de 6 p cent depuis le jour de la ratification jusqu'au remboursement complèt

de chaque terme. Les Etats-Unis se chargent de plus des dédommagements de citoyens de l'Union que le Mexique s'était chargé de payer par les conventions du 11 avril 1839 et du 30 janv. 1843 et de satisfaire de plus aux réclamations ultérieures qui, se fondant sur des évènements plus récents jusqu'au jour de la ratification, pourraient lui être faites. Une grande portion du terrain cédé à l'Union du Nord étant habitée (art. 11) par des Indiens, celle-ci prend l'obligation d'empêcher les attaques qui pourraient entre tentées de ceux-ci contre le Mexique. — Le 21 juin 1848 les troupes des Etats-Unis out quitté la capitale du Mexique. Déja alors un parti opposé à la paix s'était levé en armes qui, sous la conduite du général Paredes et le chef de guérillas Padre Jeranta, doit avoir pris possession de la ville de Guanaxuato après avoir été répoussé de la capitale. — En vertu de ce traité le Mexique cède les districts de Tamaulipas, de Cohahuila et de Chihuahua situés au delà du Rio Grande del Norte (environ 2000 m. c. en tout), le Nouveau-Mexique (environ 8000 m. c.) et la Nouvelle-Californie (soit Californie inférieure) (environ 1700 milles c.), non compris le district des Indiens en Californie. Il lui reste toujours plus de 30000 m. c. dont à la côte de l'Est les Etats: de Yucatan, Tabasco, Veracruz, et Tamaulipas, à l'Ouest: Oaxaca, Puebla, Mexico, Michoacan, Xalisco, Cinaloa et Sonora; et à l'intérieur, les Etats de Chiapa, Queretaro, Guanaxuato, Zacatecas, San Luis de Potosi, Nuevo-Leon, Cohahuila, Durango et Chihuahua, puis les districts de la Vieille-Californie (soit Californie supérieure), de Colima et de Tlascala.

Lors de la ratification de la paix:
Président —: le général *Herrera.*

Ministère.

Intérieur —: *Otero.*
Guerre —: le gén. *Arista.*
Justice —: *Ximenez.*
Finances —: *Palacco.*

Corps diplomatique et Consuls à Mexique.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Nicolas P. *Trist*, commissaire. — John *Black*, c. (Mexique).
Bavière —: Herm. *Nolte*, agent de commerce.
Belgique —: *Blondeel*, c.-gén.
Brème —: H. Ch. *Motz*, c. (Mazatlan).
Danemark —: . . . .

Espagne —: Don Juan Antonio *y Zayas*, M. pl. (Ordonn. du 11 nov. 1847). — Chev. Ramon *Lozano d'Armenta*, c.-gén.
France —: *Levasseur*, E. e. et M. pl. (mon. 1 juillet 1848). — Léon *Levrault*, c. (à Veracruz, mon. 25 avril 1848).
Francfort —: Adolphe *de Bary*, c.
Grande-Bretagne —: Charles *Bankhead*, esq., M. pl.; Percy W. *Doyle*, esq., secr. de lég. — C. *Mackintosh*, c.
Hambourg —: Adolphe *de Bary*, c.
Hanovre —: Gunther *Jochheim*, c. (Mexique); G. *de Goeben*, c. (Mazatlan); H. *Hoppenstedt*, c. (Veracruz).
Pays-Bas —: A. P. J. *Lestapis* c. (Mexique); E. *Franke*, c. (Tampico en Tamaulipas); J. H. *Wesché*, c. (Véracruz).
Portugal —: Joao José *de Freitas-Abreu*, c.-gén. (à Véracruz).
Prusse —: le cons. int. sup. de régence *Seiffart*, MR. — le cons. de commerce François *Schneider*, c.
Saxe-royale —: Guill. *de Drusina*, c.-gén.

Modène.

Départ du Duc-Archiduc ensuite d'une révolte du jour précédent, le 23 mars 1848; le lendemain: entrée d'une soi-disante armée d'affranchissement sous la conduite du Comte Livio Zambeccari. Le 9 avril constitution d'un gouvernement provisoire composé de

Joseph Malmusi et Jean Minghelli pour Modène et de Louis Peretti et Jacques Ferrari pour Reggio.

Le duché de Modène se divisait en ces districts:

	Milles carrés géogr.	Population.
Modène	35,71	222711
Reggio	35,61	172693
Frignano	12,28	33002
Garfagnana	7,29	31717
Massa et Lunigiana	9,29	55220
Total	100,18	515343

Nous nous en rapportons à la chronique des 4 et 5 oct. 1847, pour rappeler au lecteur les conventions du 9 juin 1815 et du

10 juin 1817 par lesquelles on avait prévu aux affaires de la succession dans le duché de Parme pour le cas du décès de l'Impératrice Marie-Louise, alors Duchesse de Parme. Le Duc de Lucques ayant cédé son paya à la Toscane en vertu du traîté du 4 octobre 1847, Fivizzano dut être remis à Modène par la convention particulière entre la Toscane et Modène du 28 nov. 1844. La cession eut lieu le 4 décembre 1847. Ensuite de la mort de la Duchesse de Parme (18 déc 1847) Guastalla avec les districts situés sur la rive droite de l'Enza passa de Parme à Modène, par-contre les districts de Villafranca, Treschietto, Castévoli et Mulazza devaient passer de Modène à Parme (convention du 8 janv. 1848). Après la révolution au mois de mars dans les différentes parties du duché les tendances opposées prévalûrent. Fivizzano exigea déja le 27 mars a être réuni à la Toscane dont ce district n'avait été séparé qu'à grand regret. Aussi Massa, Carrara, Lunigiana et Garfagnana demandèrent à faire partie de la Toscane, une députation se chargea d'exprimer ce vœu à Florence (8 mai) et fut si bien accueillie qu'un décret du 12 mai prononça l'accomplissement de ce désir; le gouvernement provisoire protesta le 27 mai. Modène donna suite à ses sympathies vers la Sardaigne, la garde civique se prononça dans ce sens le 22 mai et l'incorporation dans ce pays fut prononcée le 29 mai. A l'heure qu'il est la question est flagrante quel sera l'influence des succès du feldmaréchal autrichien Radetzky dans la Lombardie et la prise de la capitale de Milan sur le sort futur de Modène.

NASSAU.

Ministre d'état.

Auguste *Hergenhahn*, président.

Régence.

Président — : le cons. int. Ferdinand *Vollpracht;* Vice-Président — : Charles-Louis *Lex.*

Grand-maître de la cour — : Fréd. Baron *de Bock-Hermsdorf*, cons. int., de même chargé des fonctions du grand-chambellan et du chef de l'intendance de la cour ducale.
Grand-écuyer — : le lieut.-colonel Charles Comte *de Castell.*
Grand-veneur — : Fréd. Baron *de Gilsa.*
Maréchal de la cour — : Rodolphe Comte *d'Uxkull-Gyldenband.*

Corps diplomatique à Wiesbade.

Autriche —: le chambellan et cons. act. de cour Ferdin. Baron *de Mensshengen*, M. pl. (v. Francfort).

Bavière —:

Belgique —: Camille Comte *de Briey*, E. e. et M. pl. (v. Emp.-Germ.).

France —:

Grande-Bretagne —: Hon. William Thomas Horner *Fox-Strangways*, E. e. et M. pl. (v. Emp.-Germ.).

Hesse-grand-ducale —:

Pays-Bas —: le cons. d'état Fréd.-Henri-Guill. *de Scherff*, M. pl. (v. Emp.-Germ.).

Prusse —:

Notices statistiques.

Bailliages.	Ar-pents.	Habi-tants à fin 1846.	Bailliages.	Ar-pents.	Habi-tants à fin 1846.
1. Braubach .	47843	11309	18. Reichelsheim	4821	1549
2. Dietz . .	70448	16816	19. Rennerod .	57638	14561
3. Dillenbourg	94235	17022	20. Rudesheim .	57435	12927
4. Eltville .	41313	12492	21. Runkel . .	53017	14391
5. Hachenbourg	78881	12168	22. St. Goarshausen . .	54787	11683
6. Hadamar .	58578	19300	23. Selters . .	73537	16555
7. Herborn .	98436	15681	24. Usingen . .	125515	22022
8. Hochheim .	48372	13518	25. Walmerod .	59527	15080
9. Hœchst .	46038	17906	26. Wehen . .	83949	10588
10. Idstein .	92400	18603	27. Weilbourg .	94428	19997
11. Kœnigstein	59748	16219	28. Wiesbade .	55727	27909
12. Langenschwalbach	69993	11520		1,818441	418627
13. Limbourg	49940	16237	Militaire		6190
14. Marienberg	44125	9333	Total .		424817
15. Montabaur	65627	17947			
16. Nassau . .	66364	12936			
17. Nastætten	65719	12358			

Un arpent = 0,0000452989 m. c. géogr. Ainsi l'aire du duché serait de 82,373 m. c. géogr.

Relativement à la différence des cultes la population se divise en 218894 de l'église protest. évangélique, 188466 Catholiques, 151 Mennonites et 6788 Israëlites.

Le revenu de l'état s'élève, d'après le dernier budget, à plus de 2,000000 fl. du Rh.; le rapport de la taille se monte à 272672 fl. 21 kr., c'est-à-dire 174150 fl. 4 kr. impôt foncier, 25830 fl. 34 kr. impôt sur les bâtiments et 72691 fl. 43 kr. taxes sur l'industrie. La dette de la caisse des tailles du pays se réduira jusqu'à fin 1847 à 1,500000 fl.; aux intérêts et à l'amortissement il est pourvu par une somme annuelle de 126000 fl. du Rhin.

Le militaire se compose de 3718 hommes d'infanterie, de 288 h. d'artillerie, 30 pionniers, total 4036 hommes, sans y comprendre un bataillon de réserve comptant 1546 hommes.

Nouvelle Grenade.

République de Colombie 17 déc. 1819; séparation de la Nouvelle-Grenade du gouvernement de Bogota le 19 oct. 1840; voir Ecuador et Venezuèle. Quelques notices statistiques se trouvent dans l'édit. de l'alm. de 1848.

Président —: le général T. C. *de Mosquera.*

Envoyés.

Amérique, Etats-Unis du N. —: Benjamin A. *Bidlack*, ch. d'aff. (à Bogota). — Ramon L. *Sanchez*, c. (Cartagène); William *Nelson*, c. (Panama).

Brésil —: Manoel Cerqueira *Lima*, ch. d'aff. (de même près la république de l'Equateur).

Etats-Romains —: Msge Nicolas *Savo*, ch. d'aff.

France —: *de Gros*, ch. d'aff.; Baron Goury *du Roslan*, secr. de lég.

Grande-Bretagne —: Daniel *O'Leary*, esq., ch. d'aff. et c.-gén. (à Bogota).

Pays-Bas —: R. F. *de Lansberge*, c.-gén. (Caraccas).

Oldenbourg.

Ministère d'état et du cabinet.

Conseillers privés —: *Schloifer.* — *Zedelius.*
Conseillers intime de cabinet —: Fréd.-Guill.-Ant. *Rœmer.* La seconde place est vacante.

Référendaires intimes.

Dr. *d'Eisendecher*, cons. de la cour, de même préséant de la chancellerie du cabinet et du ministère; — François *Bucholz.*

Président de la cour d'appel —: le conseiller privé Dr. *Runde.*
Président de la régence —: le cons. int. d'état *Mutzenbecher.*
Directeur de la chancellerie de justice —:
Directeur de la chambre financ. —: le cons. d'état *Jansen.*
Consistoire. Pour les affaires de l'église évang.-luth. et de l'instruction publ. —: le cons. aul. int. *Hayen*, préséant.
Chef de la régence de la principauté de Lubeck —: le cons. int. et chambellan Baron *Grote.*
Président de la régence de la principauté de Birkenfeld —: . . .

Grandes charges de la cour.

Grand-échanson —: le cons. privé Baron *de Beaulieu-Marconnay.*
Grand-maréchal de la cour —: Comte *de Munnich.*
Grand-écuyer —: *de Witzleben.*
Grand-chambellan —: *de Rennenkampff.*
Grand-veneur —: Frédéric Comte *de Rantzau-Breitenbourg*, chef du dép. de la maison ducale à Eutin.
Intendant du théatre de la cour —: le chamb. Comte *de Bocholtz.*
Grand'-maîtresse de S. A. R. feu la Grand'-Duchesse —: Mad. *de Schele.*

Corps diplomatique et Consuls.

Autriche —: le chamb. et cons. privé Frédéric Baron *Kress de Kressenstein*, M. pl. (à Hanover). — Sisinnio de Pretis Noble *de Cagnodo*, c.-gén. (à Hambourg).
Belgique —: Chev. Charles *Serruys*, ch. d'aff. (à Hambourg). — Jean-Gaspard-Henri *Bley*, c.

Brésil —: Chev. Marcos-Ant. *d'Araujo*, Dr. en dr., chargé d'aff. (à Hambourg).

France —: *Desessards*, ch. d'aff. (à Hambourg).

Grande-Bretagne —: l'hon. John Duncan *Bligh*, E. e. et M. pl. (à Hanover); le colonel George Lloyd *Hodges*, c.-gén.; F.-C. *Kœppen*, vc.

Hanovre — : Philippe *Fischer*, c.-gén. (à Brème).

Pays-Bas — : Jean-Gasp.-Henri *Bley*, c.

Portugal —: Chev. André *van Randwyk-Schut*, c.-gén. (v. Hambourg); Jules-Louis *Becker*, vc.

Prusse —: le cons. int. de lég. Baron *de Schleinitz*, E. e. et M. pl. (de même près les cours roy. de Hanovre, ducale de Brunsvic et princière de Lippe-Schaumbourg). — Fréd.-Adolphe *Delius*, c. (à Brème); J.-A.-W. *Reck*, vc.

Russie —: le cons. int. Henri *de Struve*, E. e. et M. pl. (à Hambourg). — Jean *Achelis*, c.

Suède et Norv. —: D.-A. *Meyer*, c.; J.-C. *Kunst*, vc.

Notices statistiques.

	Milles carr. géogr.	Habitants.				D'après les confessions.				
		total.	du sexe mâle.	femmes.	par m. c.	Luthériens.	Réf.	Catholiques.	Menn.	Israél.
Duché d'Oldenbourg (1er juillet 1846)	98,38	222811	110105	112706	2265	154149	358	67589	13	702
Cercle d'Oldenbourg .	14,37	37527	18319	19208	2611	36722	65	594	10	136
" de Neuenbourg	14,07	33644	16891	16753	2391	33315	63	187		79
" d'Ovelgœnne .	8,64	29001	14394	14607	3356	28806	29	68		98
" de Delmenhorst	14,46	34114	16872	17242	2359	32798	43	1150		123
" de Vechta . .	14,24	35254	17313	17941	2475	1993	8	33176		77
" de Cloppenbourg	26,13	32663	16122	16541	1250	346	4	32275	1	37
Seigneurie de Jever .	6,47	20608	10194	10414	3185	20169	146	139	2	152
Les militaires en serv. act. dans le duché d'Oldenb.		1407	1407							
	98,38	224218	111512	112706	2265					
Seign. de Kniphausen	0,82	3106			3677					
		227324			2267					
Pr. de Lubeck (1févr.1845)	99,20	21517			2689					
" deBirkenfeld(déc.1846)	8	30068	15042	15026	4454					
baill. de Birkenfeld	6,75	9028	4539	4489						
" d'Oberstein		12661	6251	6410						
" de Nohfelden		8379	4252	4127						
	113,95	278909			2448					

Militaire.

Au lieu de la cavalerie à fournir comme contingent, Oldenbourg donne un surplus d'infanterie (3 inf. pour 1 de cav.); 4543 h. d'inf. (y compris le complètement des troupes qui est de 498 h.) et 494 h. d'artillerie avec 12 canons. D'après une convention avec les villes anséatiques, Oldenbourg fournit la quôte anséatique d'artillerie (157 h. cont., 52 h. réserve et 26 h. complètement des troupes). Les combattants de la 3ème brigade (Oldenbourg-anséatique) de la 2de division du 10ème corps de l'armée fédérale comprennent:

	Oldenbourg.	Lubeck.	Brème.	Hambourg.
Infanterie, 4 bat., $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{2}$ et 2 bat.	3563	426	508	1360
Cavalerie, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{2}$ et 2 escadrons	—	77	92	247
Artillerie, 2 batteries . . .	419	—	—	—
Complètement des troupes .	498	63	75	201
	4480	566	675	1808

L'état militaire s'augmente en vertu de la décision de l'Assemblée nationale du 15 juillet et ensuite de l'ordre du ministère de la guerre de l'empire à 2 pour cent de la population.

Pape, ou États Romains.

Depuis que Pie IX a mis la main à la réforme de ses Etats la tendance générale vers une séparation du pouvoir civil et de la direction spirituelle est devenue de plus en plus visible. Cette séparation ne pouvant cependant prendre place sans produire de grands changements dans la situation de toute l'église catholique, les scrupules et les difficultés ne se faisaient pas attendre. L'institution d'un conseil des ministres, l'introduction de laïques dans le sein de cette autorité suprème et l'assemblée de représentants du peuple qui parlaient hautement en faveur de cette séparation, tels sont les preuves de cette tendance.

C'est au consistoire du 11 juillet 1847 que la formation de ce conseil des ministres fut proclamée dont notre édition pour 1848 fait mention. Mais il subit déja de grandes modifications par le décret du 29 déc. 1847 dont voici les points principaux: Le conseil se compose de neuf membres, chefs des différents ministères; le secrét. d'état, min. des affaires étrangères qui préside doit être du rang de Cardinal, son remplaçant de celui de prélat; si un Cardinal est ministre de quel département que ce soit on

lui donne également un prélat pour suffragant, un autre prélat fait les fonctions de secrétaire du conseil. Il n'en résulta pas moins que les Cardinaux se vîrent presque tous obligés à renoncer à leur influence et à leurs places dans le ministère, des laïques les remplacèrent et même les déléguations furent dès lors en partie administrées par des personnes qui ne sont pas du clergé.

Le 14 mars 1848 fut publié: le statut fondamental pour les Etats temporels de la sainte église (Statuto fondamentale del governo temporale degli Stati di S. Chiesa) qui institua deux assemblées délibératives, le conseil suprème se composant de membres nommés à vie et le conseil des représentants. Pour 30000 ames il y a un représentant; est électeur quiconque paie annuellement 12 scudi d'impôt et a atteint l'âge de 25 ans, le droit d'éligibilité est restreint à ceux qui ont passé l'âge de 30 ans (v. la chronique, 14 févr. 1848).

C'est dans l'assemblée de ces représentants du peuple que l'idée d'un gouvernement laïque et les dispositions guerrières contre l'Autriche étaient nourries avec prédilection et manifestées avec ardeur. Pie IX tenta de s'opposer à cette direction des affaires, mais ses efforts étaient vains. Ce n'est pas qu'on n'eût à certaines occasions confondu exprès le pouvoir des Etats de l'église avec les droits du chef du catholicisme. Ainsi le général Durando, général en chef des troupes des états romains, publia le 5 avril 1848 un ordre du jour où il soutenait que les armes de ses guerriers avaient été bénies du Pape (il fut démenti par la gazette de Rome), plus tard il enjoignit à son armée d'adopter le signe de la croix (Crociati). La croisade ayant été terminée d'une manière peu glorieuse près de Vicenza, le feldmaréchal autrichien Baron de Welden passa pour la seconde fois les frontières des Etats Romains (au commencement du mois d'août) ensuite de quoi le ministère de Rome le menaça (le 8 août) de tous les moyens dans le pouvoir du Pape. Pie IX lui-même ne restait pas indifférent contre cette séparation des pouvoirs. Le 5 juin la première séance des députés avait été ouverte à Rome, le 9 juin le Comte Mamiani déclara dans l'assemblée que Pie IX, père des croyants resterait entouré de toute son autorité divine, vivant en paix aux dogmes et aux institutions de l'église, priant, bénissant, pardonnant; souverain de ce monde il remettrait la plus grande part des affaires à la sagesse de l'Assemblée; le Saint-Père cependant protesta contre ces sentiments quand une députation de la chambre représentative lui porta la réponse au discours de l'ouverture: qu'il avait aussi le pouvoir de lier et de délier, que

Rome n'était point puissante comme royaume terrestre, mais comme le centre de l'église catholique.

Partant du ministère que nous avons annoncé dans notre édition de 1848, nous allons indiquer les changements survenus depuis lors au ministère. Mais en faisant cela nous sommes obligés d'avouer que dans certains cas nous ne pouvons garantir l'authenticité de nos données.

Conseil des ministres du 29 déc. 1847.

Ministère de l'extérieur —: le Cardinal *Ferretti*, présid. du conseil.
» » l'intérieur —: Msge *Amici*.
» » l'instruction publique —: le Cardinal *Mezzofanti*. — Substitut —: Msge *Capalti*.
» » la grâce et de la justice —: Msge *Roberti*.
» des finances —: Msge *Morichini*.
» du commerce, des beaux-arts, de l'industrie et de l'agriculture —: le Cardinal *Riario;* puis (12 févr. 1848) —: le Cte Giuseppe *Pasolini*.
» des travaux-publics —: le Cardinal *Massimo* († 11 janv. 1848); puis Msge *Rusconi;* ensuite (12 févr. 1848) —: l'avocat *Sturbinetti*.
» des armes (delle armi) —: Msge *Rusconi;* puis (12 févr. 1848) —: le Prince Pompeo *Gabrielli*.
» de la police —: Msge *Savelli;* puis (12 févr. 1848) —: Don Michele *Gaëtani* Prince *de Teano*.

Le 10 mars la gazette de Rome publia un nouveau ministère.

Min. de l'extérieur —: Cardinal *Antonelli*, présid. du cons.
» » l'intérieur —: Gaëtano *Recchi*; substitut —: L. C. *Farini* (8 avril).
» » l'instruction publique —: le Card. *Mezzofanti* (comme ci-dessus); puis le Card. Carlo *Vizzardelli;* substitut —: *Capalti* (comme ci-dessus).
» » de la grâce et de la justice —: l'avocat Francesco *Sturbinetti*.
» des finances —: Msge Carlo *Morichini*, archevèque de Nisibi; puis (25 avril) —: Comte Annibale *Simonetti*.
» du commerce etc. —: Cte *Pasolini* (comme ci-dessus).
» des travaux publics —: Marco *Minghetti*.
» des armes —: Prince *Aldobrandini*.
» de la police —: avocat Giuseppe *Galetti*.

Conseil des ministres du 3 mai.

Min. de l'extérieur pour les affaires ecclésiastiques —: le Card. *Orioli*, puis (8 juin) le Card. *Soglia*, de même présid. du conseil.
» » l'extérieur pour les aff. politiques —: Comte G. *Marchetti*.
» » l'intérieur —: Cte Terenzio *Mamiani della Rovere*.
» » l'instruction —: Cardinal *Vizzardelli*.
» » la grâce et de la justice —: le professeur Pelegrino *de' Rossi*, puis (1 août) *Rota*.
» des finances —: l'avocat *Lunati*.
» du commerce —: Duc *di Rignano*.
» des travaux publics —: Marco *Minghetti*.
» des armes —: Prince *de Doria*, puis (1 août) le Cte Pompeo *de Campello*.
» de la police —: l'avocat Giuseppe *Galetti*.

Une liste du 23 juillet 1848 contient seulement les noms suiv.:

Président du ministère —: Cardinal *Soglia*, secrét. d'état pour les aff. extérieures qui se rapportent à l'église.
Min. de l'intérieur —: Comte F. *Mamiani della Rovere*.
» » l'extér. pour le dép. politique —: Cte G. *Marchetti*.
» » la grâce et de la justice —: Prof. P. *de' Rossi*.
» » l'instruction publique —: Card. *Vizzardelli*.
» du commerce etc. —: Duc *de Rignano*.
» de la police —: avocat *Galetti*.
» des armes —: Prince *de Doria*.

Déja à fin juillet de nouveaux changements étaient imminents; le Comte Mamiani fit connaître sa résolution de renoncer à sa place et réitera sa démarche le 2 août. Ce même jour le Comte Odoardo Fabri fut chargé de la formation d'un nouveau ministère. Le 12 août on entendit prononcer les noms suivants:

Président du cons. des ministres —: Cardinal *Soglio*, secr. d'état pour les aff. extér. de l'église. — Substitut —: Msge *Corboli*.
Min. de l'intérieur —: Comte Odoardo *Fabri*.
» de la grâce et de la justice —: Pelegrino *de' Rossi*.
» des finances —: Lauro *Lauri*.
» du commerce —: P. *Guarini*.
» des travaux publics —: ad int. *Ladori*.
» des armes —: Cte *Lovatelli*, direct. provisoire.
» de la police —: F. *Perfetti*, ad int.

Pro-dataire —: Card. Hugues-Pierre *Spinola.*
Maître des cérémonies (Maestro di camera) —: Msge Francesco *de' Medici d'Ottagano.*
Préfet des Palais (Maggiordomo) —: Msge *Morichini.*

Corps diplomatique à Rome.

Autriche —: Ferd. Chevalier *d'Ohms*, agent imp. pour les aff. ecclésiastiques.
Bade —: . . . .
Bavière —: le chamb. Charles Comte *de Spaur*, E. e. et M. pl.; Antoine *Mehlem*, secr. de lég.
Belgique —: . . . ., E. e. et M. pl.; Emile *de Meester de Ravestein*, secr. de lég., ch. d'aff. ad int.; J. *van Overstraeten van den Bosche*, le Comte A. *du Val de Beaulieu* et Bar. L. *Siraut*, attachés. (Voir Deux-Siciles et Toscane.)
Brésil —: Commandeur Louis Mouttinho *de Lima Alvares e Silva*, E. e. et M. pl. (de même accrédité près de Sardaigne, Toscane et Parme); José Bernardo *de Figueiredo*, secr. de lég.
Chili —: *de Irraràsaval*, E. e. et M. pl.; P. *Herrera*, secr. de lég.; A. *Pinto*, att.
Deux-Siciles —: Joseph-Const. Comte *de Ludolf*, M. pl.; le commandeur Joseph Marquis *Forcella*, 1er secr. de lég.; Guillaume Comte *de Ludolf*, et Louis *Cito*, attachés.
Espagne —: Martinez *de la Rosa*, E. e. et M. pl. (ordonnanco roy. du 1 nov. 1847); D. *Castillo y Ayensa*, pour les aff. ecclésiastiques; *d'Arnau*, secrét.
France —: *d'Harcourt*, ambassadeur extraord.; Palamède *de Forbin-Janson*, 1er secr. d'amb.; *Belcastel*, 2d secrét. d'amb.; *de Cessiat*, aspirant diplomatique; *de Gerando*, chancelier.
Hanovre —: le cons. de lég. Dr. Auguste *Kestner*, MR. (v. Deux-Siciles); Bodo *de Steinberg*, secr. de lég.
Lucques —: Marquis *Pareto*, E. e. et M. pl.; voyez ci-dessous, Sardaigne.
Mexique —: D. Joseph Marie *Montoya*, ch. d'aff.; Pierre *Escandon*, secr. de lég.
Modène —: Louis Comte *Simonetti*, ch. d'aff.
Parme —:
Pays-Bas —: Comte A. *de Liedekerke-Beauffort*, E. e. et M. pl. (de même accrédité près de la Sardaigne); *Magrini*, chancelier.

Portugal — : Command. Joao Pedro *Migueis de Carvalho e Brito* Baron *da Venda da Cruz*, E. e. et M. pl.; Command. J. *Husson da Camera*, secrétaire de lég.

Prusse — : . . . ., E. e. et M. pl.; le chamb. et cons. de lég. Charles Baron *de Canitz et Dallwitz*, ch. d'aff.; Dr. *Alertz*, cons. int. pour la santé et attaché.

Russie — : le cons. int. *Bouteneff*, E. e. et M. pl. (également près la cour gr.-duc. de Toscane); le cons. de collége et gentilhomme de la chambre *de Oustinoff*, 1er secr. de lég.; *de Stolipin*, 2d secr. de lég.; Comte Paul *de Stroganoff*, second secrét.; le cons. d'état actuel Prince *Volkonsky*, attaché. — le général *de Kiel*, directeur des artistes russes.

Sardaigne — : le Marquis Dominique *Pareto*, E. e. et M. pl.; le Prince Victor *Centurione*, cons. de lég.; Domenico Pes di S. Vittorio Cte *della Minerva*, secr. de lég.

Saxe — : Dr. Ernest *Platner*, Ag.

Toscane — : Chev. Ottavio *Lenzoni*, MR.; Comm. Francesc *Pandolfini*, secr. de lég.; Augusto *Pandolfini*, att.

Wurtemberg — : le Command. et Chev. Charles *de Kolb*. ch. d'aff. et cons.

Notices statistiques.

Légations et Délégations.	Surface en Tavole censuarie 1=1000 mètres carr.	Surface en milles carr. géograph. 1=55000½ Tavole.	Habitants 1843.
1. Roma et Comarca .	4,416197	80,29377	310233
Légations.			
2. Bologna	3,358305	61,05953	348652
3. Ferrara (Ciacchi) .	2,736093	49,74647	218786
4. Forli	1,774164	32,25723	202315
5. Ravenna	1,751908	31,85256	168413
6. Urbino e Pesaro .	3,529397	64,17027	237966
7. Velletri	1,635000	29,72708	57517
Délégations.			
8. Ancona	1,103422	20,06203	166114
9. Macerata	2,238753	40,70423	225615
10. Camerino . . .	810910	14,72550	38415
11. Fermo	824163	14,98464	104116
12. Ascoli	1,196124	21,74746	84217
13. Perugia	3,760609	68,37409	210316
14. Spoleto	2,937233	53,40374	121453
15. Rieti	1,334348	24,26065	67018
16. Viterbo	2,815459	51,18969	120676
17. Orvieto	783272	14,24118	26141
18. Frosinone . . .	1,873060	34,05533	141930
19. Civitavecchia . .	968200	17,62093	24312
20. Benevento . . .	138806	2,52371	23910
	39,985423	727,00009	2,898115 *)
Surface des eaux . .	653944	11,88978	
- des voies de communication . . .	459228	8,34953	
Total du cadastre agraire	41,098595	747,23940	
Surface du cadastre urbain	64037	1,16429	
Surface totale	41,162632	748,40369	

*) Sans compter les Israëlites dont le nombre est de 10000 à-peu-près.

Sur les

Finances

la gazette universelle d'Augsbourg du 28 août 1847 rapporte un tableau des recett. et des dépens., dont l'auteur Mr. Fil. Paradisi, indique que les recettes étaient de 9,639189 scudi 14,3 bajocki,
les dépenses de . . . . . 10,099525 - 62 -

donc le déficit	460336 scudi	47,7 bajocki,
Dépenses antérieures à couvrir	52040 -	15,4 -
Total du déficit	512376 scudi	63,1 bajocki.

La dépense comprend:

2,811026 scudi 40,2 bajocki pour la dette d'état,
2,046897 - 78,4 - - - troupe de ligne et gens de police,
105125 - 90,7 - pour la troupe de santé et de la marine.

(1 scudo = 5 francs $45\frac{4}{10}$ cent. = $1\frac{47}{100}$ écu de Prusse.)

Militaire.

(1847.)

L'état de l'église est réparti en trois divisions militaires, celle de Rome, d'Ancone et de Bologne. Nombre des troupes en 1846:

97 h. fonctionnaires de la présidence,
10 „ état-major,
44 „ état-major des places etc.,
11 „ corps du génie,
1024 „ 1 rég. d'artillerie, avec 109 chevaux,
429 „ corps de vétérans,
1450 „ 2 bat. de grenadiers,
1450 „ 2 „ chasseurs,
3625 „ 5 „ fusiliers,
714 „ 1 rég. de dragons (555 chev.),
255 „ 1 corps de chasseurs à cheval (206 chev.),
38 „ corps de santé,
46 „ corps de marine,
120 „ 1 comp. de discipline,

9313 h. en tout. A ajouter
100 „ garde suisse,
3200 „ 2 rég. suisses (à Bologne et Imola); la garde noble et la milice de sûreté (sous le gouverneur de Rome), compre-

nant 1 rég. de carabiniers de 2424 h. avec 413 chev., et 1 corps Bersaglieri de 932 h. avec 97 chev. En outre 6000 hommes de réserve.

L'armée coûte annuellement 1,756029 scudi.

PARME.

Le 18 décembre 1847 mourut l'Impératrice Marie-Louise Duchesse de Parme. Le traité du 10 juin 1817 et le récès-général de Francfort du 20 juillet 1819 avaient pourvu à cette éventualité (voir notre chronique du 5 octobre 1847). Parme passa en vertu de cette convention à l'Infant Charles-Louis de Bourbon Duc de Lucques au nom duquel les membres du conseil de conférence — Charles Comte de Bombelles, le major-général Chevalier Laurent de Richer, le commandeur Michael Pazzoni et le commandeur Henri Salati — en prîrent possession et se chargèrent de l'administration par manifeste du 26 déc. 1847. Le 8 janv. 1848 Parme céda à Modène le duché de Guastalla et les districts situés sur la rive droite de l'Enza. Le duché de Parme devait être dédommagé de ces cessions par les districts de Villafranca, Treschietto, Castevoli et Mulazzo de Modène, et par les districts de Pontremoli, Bagnone, Filatierra, Groppoli et Lusuoli de Toscane.

Ensuite de la révolution l'Infant Duc de Parme quitta le pays le 20 mars 1848 après avoir institué une régence à la tête de laquelle se trouva le Comte de San Vital. Moyennant proclamation du 9 avril 1848 le Duc autorisa cependant l'institution d'un gouvernement provisoire au gré des citoyens et le conseil des anciens qui se compose de 100 membres nomma en effet (le 12 avril) un gouvernement provisoire et le Comte Ferdinand de Castagnola président. Plaisance déclara le 10 mai 1848 son annexion à la Sardaigne.

Après la reprise de la Lombardie par les Autrichiens les troupes sardes ont évacué le duché de Parme et les Autrichiens y sont entrés.

Parme comptait en 1846
sur 107 milles carrés 496803 habitants. Il y aurait à décompter de ce nombre ceux de
Guastalla . . . . . . 22573 " et à ajouter les districts modenois et toscans qui devaient y être réunis mais qui ne le sont pas encore.

Pays-Bas.

(Cet article a été composé le 26 août 1848.)

Ministres, chefs des départements ministériels.

Leurs Excellences

le vice-amiral J.-C. *Ryk*, ministre de la marine et des colonies, ad int.

Dr. *Donker Curtius*, min. de la justice ad int.

L. A. *Lightenvelt*, min. pour les affaires du culte catholique-romain ad int.

J.-M. *de Kempenaer*, ministre de l'intérieur ad int.

le Baron A. *Bentinck*, env. extr. et min. plénip. à Bruxelles, min. des aff. étrangères ad int.

le major-général J.-H. *Voet*, ministre de la guerre ad int.

P. P. *van Bosse*, min. des finances ad int.

S. Baron *van Heemstra*, min. pour les affaires des cultes réformé et autres, excepté le culte catholique-romain, ad int.

Secrétaires des départ. ministériels.

Marine —: Jonkheer J.-J. *Quarles van Ufford*, cons. d'état en serv. extr.

Colonies —: P. *van Swieten*, ad int.

Justice —: A. *Muller.*

Culte catholique-romain —: J.-C. *Willemse*, ad int.

Intérieur —: J. *de Wal.*

Aff. étrangères —: J.-Z. *Mazel.*

Guerre —: Jonkheer F.-A. Chev. *van Rappard.*

Finances —: D. *van Hoytema.*

Affaires du culte réformé etc. —: J.-J. *Roozeboom.*

Conseil du cabinet.

S. M. le Roi, président.

Membres —: S. A. R. le Prince *d'Orange*, S. A. R. le Prince *Frédéric* des Pays-Bas, frère du Roi;
le min. de la marine et des colonies ad int.;
le min. de la justice ad int.;
le min. du dép. du culte cath.-rom. ad int.;
le min. de l'intérieur ad int.;
le min. des aff. étrang. ad int.;
le min. de la guerre ad int.;
le min. des finances ad int.;
le min. chargé du dép. des cultes protest. ad int.

Secrétaire —: le directeur du cabinet du Roi, Jonkheer A.-G.-A. Chev. *van Rappard*, cons. d'état en serv. extr.

Conseil d'état.

[D'après la constitution ce conseil est présidé par le Roi qui peut nommer un vice-président parmi les conseillers d'état. — Le Prince d'Orange en est membre de droit, dès qu'il a atteint l'âge de 18 ans accomplis. Le Roi peut conférer le droit de séance aux autres Princes de la maison roy. parvenus à cet âge. Il nomme les membres du conseil d'état au nombre de 12 au plus, et les revoque à volonté. Il peut nommer des conseillers en service extraord. sans traîtement et les appeler au conseil. Le nombre de ceux-ci est illimité.]

S. M. le Roi, président.
Le Prince *d'Orange*.
Le Prince *Frédéric* des Pays-Bas.
Vice-président — : . . .

Membres du conseil d'état.

Jonkheer W.-G. *van de Poll*.
W.-J. *Piepers*.
J.-T. *Netscher*.
H. *van Sonsbeek*.
Jonkheer J.-C.-R. *van Hoorn van Burgh*.
R. Baron *van Breugel*.
Jonkheer H.-L. *Wichers*, en mission spéciale aux Indes orient.
J.-D. Cte *de Rechteren van Ahnen*.
Secrétaire — : C.-T -J. Baron *de Constant-Rebecque*.

Cabinet du Roi.

Jonkheer A.-G.-A. Chev. *van Rappard*, cons. d'état en serv. extraord., directeur.

Grands-dignitaires,

retirés serv. avec le titre et le rang de Ministres de l'Etat, y compris ceux appelés à de nouvelles fonctions.

Leurs Excellences

1823. A.-W.-C. Baron *van Nagell tot Ampsen*, anc. min. des aff. étrang.
1828. L.-P.-J. Vicomte *du Bus de Ghisignies*, ancien commissaire-gén. des Indes-orientales.
1828. F.-W.-F.-T. Baron *van Pallandt van Keppel*, anc. direct.-gén. des cultes protestants, puis min. de la justice en 1830.

1833. H. Baron *van Zuylen van Nyevelt*, ancien ministre pour les aff. des cultes reformé et autres, accepté le culte cath.-romain.

1836. G. Comte *Schimmelpenninck*, ancien commissaire du Roi près de la société du commerce, membre de la 1ère chambre des Etats-gén., E. e. et M. pl. à Londres.

1837. A.-W.-J.-J. Baron *de Hugenpoth d'Aerdt*, ancien min. de justice et de police (membre de la 1ère chambre des Etats-gén.).

1841. H.-J. Baron *van Doorn van West-Capelle*, anc. min. secrétaire d'état (v. Maison du Roi et de la Reine).

1843. J.-J *Rochussen*, anc. min. des finances (Gouverneur-général des Indes orientales).

1843. A.-F.-J.-A. Comte *van der Duyn van Benthorn en Maasdam*, ancien gouv. de la prov. de la Hollande mérid.

1843. J.-W. Baron *Huyssen van Kattendyke*, ancien ministre des affaires étrangères (membre de la 1ère chambre des Etats-gén.).

1846. W.-H. Baron *Schimmelpenninck van der Oye tot beide de Pollen*, anc. min. de l'intérieur, chancelier des ordres du royaume.

1847. F.-A. *van Hall*, ancien ministre des finances.

1847. Le lieut.-gén. J.-A.-H. *de la Sarraz*, ancien ministre des aff. étrangères.

Gouverneurs des provinces.

Brabant septentr. —: A.-J. *Borret*, cons. d'état en serv. extr.

Gueldre —: W.-H. Baron *Schimmelpenninck van der Oye*, ministre d'état.

Hollande mérid. —: E. Comte *van Bylandt*.

Hollande sept. —: D.-J. *van Ewyk van Oostbroek en tot de Bildt*, cons. d'état en serv. extr.

Zélande —: Jonkheer E. *van Vredenburch*, cons. d'état en serv. extr.

Utrecht —: F. *van de Poll*, cons. d'état en serv. extr.

Frise —: . . .

Overyssel —: G.-J. *Bruce*, cons. d'état en serv. extr.

Grœningue —: W.-F.-L. Baron *Rengers*, cons. d'état en serv. extr.

Drenthe —: J.-A.-G. Baron *de Vos van Steenwyk tot den Havixhorst*.

Limbourg —: Jonkheer E.-J.-B. *van Meeuwen*.

Colonies.

Indes-orientales. Gouverneur-gén. —: le min. d'état Jean-Jacq. *Rochussen*, commandeur en chef des forces de terre et de mer à l'est du Cap de Bonne-Espérance.

Indes-occidentales. Gouverneur de Suriname —: R.-F. Baron *van Raders*. — Commandeur civil et militaire de Curaçao et des îles dépendantes —: le major H.-R.-A. *Esser*.

Côtes de Guinée. Gouverneur —: lieut.-colonel titulaire A. *van der Eb*.

Grand-duché de Luxembourg.

F.-X. *Wurth Paquet*, Chancelier d'état, ad int., résidant à la Haye.

De la Fontaine, Gouverneur civil, résidant à Luxembourg.

Maison du Roi.

Grand-maréchal de la cour —: A.-F.-J.-A. Comte *van der Duyn van Benthorn en Maasdam*, min. d'état.

Grand-chambellan —: . . . .

Grand-échanson —: A.-J.-L. Baron *van den Bogaerde van Terbrugge*.

Grand-maître —: H.-J. Baron *van Doorn van West-Capelle*, min. d'état (v. Maison de la Reine).

Grand-écuyer —: J.-D. Comte *de Rechteren van Ahnen*.

Grand-veneur —: . . . .

Maréchal de la cour —: . . . .

Chambellan et maître des cérémonies —: W.-A.-W. Cte *de Limburg-Stirum-Noordwyk*.

Ecuyer —: A.-F.-J.-F.-J. Baron *van Omphal*, major-gén.

Intendant des palais du Roi —: L.-E. Comte *de Bylandt*, chargé en même tems des fonctions du Maréchal de la cour.

Intendant des théatres royaux —: P.-A. Baron *Sirtema van Grovestins*.

Chambellans ordinaires du Roi.

L.-P. Baron *Rengers*. — W.-F.-C. Comte *Bentinck*. — A.-C. Baron *Snouckaert van Schauburg*. — E. Baron *Mackay*. — F.-C. Baron *van Palland van Walfort*. — T. Baron *van Brienen*. — D. Baron *Tindal*. — Jonkheer H. *Clifford*.

Aides-de-camp ordinaires du Roi.

P.-G.-R. Baron *Snouckaert van Schauburg*, colonel de cav.
J.-P. Baron Girard *de Miellet van Coehoorn*, lieut.-col. de l'art. montée
Jonkheer J.-G.-W. *Merkes van Gendt*, major du génie.
Jonkheer C.-H.-F. *van Capellen*, cap. de cav.
E.-G.-L.W. *van Heemskerk*, capitaine, adj. de S. M. le Grand-Duc de Luxembourg.
H.-A. *van Karnebeek*, capitaine de vaisseau.
Baron V. *de Constant-Rebecque*, capitaine d'état major.

Trésorier de la maison du Roi —: D. *Ragay.*
Médecin du Roi —: Prof. F. *Everard.*
Archiviste de la maison royale —: G. *Groen van Prinsterer*, conseiller d'état en service extr.
Administrateur des domaines privés —: L. *van Mesritz.*
Secrétaire privé du Roi —: A.-B. *Houtkooper.*

Maison de la Reine.

Grand-maître —: H.-J. Baron *van Doorn van West-Capelle*, min. d'état (v. Maison du Roi et Conseil d'état).
Grand'-maîtresse de la Reine —: . . . .
Dames du Palais honoraires —: Mad. la Baronne *van der Capellen van Berkenwoude.*
Mad. la Baronne *van Zuylen van Nyevelt.*
" " " *van Doorn van West-Capelle.*
" " " *Huyssen van Kattendyke.*
" " veuve *Backer.*
" " Baronne *van Nagell tot Ampsen.*
" " " *van Pallandt tot Barlham.*
" " " *Sloet van Toutenburg.*

Dames de la cour.

Mad. la Baronne *van Omphal.* — Comtesse *van Hogendorp van Hofwegen.* — Bar. *van Lynden.* — Bar. *Snouckaert van Schauburg.*

Chambellans ord. de la Reine.

Le Baron *van Tuyll van Serooskerken.* — Le Baron *Taets van Amerongen.* — Le Baron *van Lynden.*

Secrét. de Sa Majesté —: le conseiller d'état au serv. de Russie *Schultz.*
Médecin de S. M. —: Prof. *Everard.*

Corps diplomatique et Consuls à Amsterdam.

Amérique centrale (Nicaragua et Hondouras) — : J. *de Marcoleta*, ch. d'aff. (de même accrédité à Bruxelles).

Amérique, Etats-Unis du N. — : Auguste *Davezac*, ch. d'aff. — Charles *Nichols*, c.

Autriche — : le chamb. imp.-roy. Maurice Comte *Esterházy*, E. e. et M. pl.; . . . ., secr. de lég.; le Prince A. *de Schœnbourg*, attaché. — Ph J. *Krieger*, c.-gén.

Bade — : . . . ., E. e. et M. pl.; Chrétien Baron *de Berckheim*, secr. de lég. — G. *de Beauclaire*, c.

Bavière — : Maximilien Comte *de Marogna*, MR. (accrédité de même à Bruxelles).

Belgique — : le lieut.-général Pierre Baron *Willmar*, aide-de-camp du Roi, E. e. et M. pl. (de même accrédité à Hanover); Frédéric Baron *van Zuylen van Nyevelt*, secr. de lég. de 1e cl.; A. *Goupy de Beauvolers*, att. — L.-R. *Bischofsheim*, c.

Brème — : B.-J. *Hasenclever*, c.

Brésil — , A.-J. *Rademaker*, c.-gén.

Danemark — : le chamb. Louis-Ulric-Jean Bar. *de Brockdorff*, ch. d'aff. — Jean-Nicolai *Woldsen*, c.-gén.

Deux-Siciles — : D. *Arata*, c.-gén.

Espagne — : Ramon *Bazo*, MR.; Chev. *Perez de Castro*, secr. de lég.

Etats-Romains — : Carlo *Belgrado*, internonce apostolique, vice-supérieur de la mission hollandaise. — L. *Grammiccia*, c.-gén.

France — : *de Lurde*, E. e. et M. pl., désigné; *de Breteuil*, secrét. de lég. — *Bucquet*, c.-gén. prov.

Francfort — : Conrade-Henri *Schæffer*, c.

Grande-Bretagne — : Sir Edward Cromwell *Disbrowe*, E. e. et M. pl.; hon. Henry *Elliot*, secr. de lég.; M. *Jerningham*, attaché. — J. *Annesley*, c.

Grèce — : G. *Psicha*, c.-gén.

Hambourg — : Simon Gerlof *Broekman*, c.-gén.

Hanovre — : le cons. de lég. George *d'Alten*, ch. d'aff. ad int. (accréd. de même à Bruxelles). — Charles *Buch*, c.

Hesse électorale — :

Hesse gr.-ducale — : S.-B. *Sichel*, c.

Lubeck — : Simon Gerlof *Broekman*, c.-gén.

Luxembourg — : Leo *Lippmann*, c.-gén.

Mecklenbourg - Schwérin — : Gaspard - Adolphe - Edouard *Quack*, c.-gén.
Nassau — : Frédéric *de Rœssler*, c.
Oldenbourg — : Guill.-Gerhard *van Kempen*, c.
Portugal — : Francisco *de Saldanha Oliveira e Daun*, MR. (également accrédité près la cour de Bruxelles). — E. *Swarth*, c.-gén.
Prusse — : le chamb. Jean Comte *de Kœnigsmarck*, E. e. et M. pl.; le chamb. *de Savigny*, cons. de lég. — D.-C. *Splittgerber*, c.
Russie — : le conseiller int. François Baron *de Maltitz*, E. e. et M. pl.; le cons. de collége et gentilh. de la chambre A. *de Beck*, 1er, le cons. aulique Comte L. *Sievers*, 2d secr. de lég. — Chev. J.-C. *de Brunet*, c.-gén.
Saxe royale — : Jules *Bunge*, c.
» Cob.-Gotha — : Henri *Kœnigswarter*, c.
» Weimar-Eisenach — : L.-J.-J. *Serrurier*, c.-gén.
Sardaigne — : le Comte *Asinari de St Marsan*, E. e. et M. pl. désigné (en même tems près la cour belge). — Chev. Domenico *Arata*, c.-gén.
Suède et Norvège — : le lieut.-gén. Charles *de Mansbach*, E. e. et M. pl. (en même tems accréd. à Bruxelles); . . . *Sibbern*, secr. de lég — G.-F. *Egidius*, c.
Suisse — : Jean-Joaquim *Wartmann*, c.
Turquie — : J.-J *Posno*, c.-gén.
Wurtemberg — : le conseiller de légation *de Pfeil*, MR. — W. *de Kiterlen*, c.

Notices statistiques.

Provinces.	Milles carrés géogr.	Population le 1 janvier 1848.
Brabant-sept.	93,395	403723
Gueldre	92,720	373000
Hollande-mér.	55,275	564454
Hollande-sept.	45,133	462851
Zélande	31,683	157774
Utrecht	25,244	153366
Frise	59,589	246636
Overyssel	60,530	212079
Grœningue	41 707	190284
Drenthe	48,529	83570
Duché de Limbourg . . .	40,1	202942
	593,905	3,050679
Gr.-duché de Luxembourg 1 janv 1848	46,6	186062
Total	640,505	3,236741

Au dénombrement décennal de 1839 on a ajouté d'année en année le chiffre de la différence entre les naissances et les décès et on a également pris égard aux mutations de domicile qui ont eu lieu dans les différentes provinces. La population militaire a été comprise dans ces calculs.

Un tableau indiquant la répartition de la population du 1 janvier 1841 d'après les sexes, ainsi que d'après les cultes, se trouve dans notre édition de 1845, p. 470.

Colonies.	Milles carrés géogr.	Habitants.
A. En Asie	24479	19,600000
Java	2313	8,000000
Sumatra	6369	5,000000
Borneo	9223	2,000000
Celebes	1674	3,000000
Molucques	1800	800000
Autres îles	3100	800 00
B. En Afrique, côte de Guinée	500	(incertain)
C. En Amérique . . .	2550	90930
Surinam	2500	65000
Curaçao et dépendances (1 janv. 1847) . . .	50	25930
total	27529	19,690930

Finances.

Les Etats généraux sont actuellement occupés à délibérer sur le budget. Les recettes ont été évaluées pour chacune des années 1848 et 1849 comme suit:

A. Contributions directes.

Impôt foncier	9,972000	
„ personnel	5,880000	
Patentes	2,355200	
		fl. 18,207200 — c.

B. Accises.

Sucre	450000	
Vin	710000	
Spiritueux indigènes	2,760000	
„ étrangers	180000	
Abattage	1,460000	
Sel	1,480000	
Savon	850000	
Bière et vinaigre	300000	
Houille	550000	
Tourbe	1,000000	
Mouture	3,100000	
	à transporter	18,207200 — c.

		fl.	
	Transport	18,207200	— c.
Timbre collectif	1,284000		
Permis de transport	70000		
Cents additionnels des accises	5,230220		
		19,424220	— „
C. Contributions indirectes.			
Timbre	1,300000		
Enregistrement, greffe, hypothèques	3,250000		
Successions	2,250000		
38 cents additionnels	2,584000		
		9,384000	— „
D. Droits d'entrée, de sortie et de navigation.			
Droits d'entrée, de sortie et de transit	3,916000		
Droits de navigation	600000		
„ „ phares, de tonnage et de balises	200000		
		4,716000	— „
E. Droits de garantie des ouvrages d'or et d'argent		139772	68 „
F. Domaines		1,384522	93 „
G. Postes		1,330000	— „
H. Loterie		400000	— „
I. Droits de chasse et de pêche		100000	— „
K. Recettes diverses		1,756600	— „
L. Rente Belge		400000	— „
M. Interêts à rembourser par les possessions d'outre mer		9,800000	— „
N. Excédants des fonds de l'administration coloniale dans la mère-patrie		4,650000	— „
	Totaux	71,692315	61 c.

Budget des dépenses pour 1848 et 1849 en florins des Pays-Bas.

	1848. florins. c.	1849. florins. c.
I. Maison du Roi	1,250000 —	1,250000 —
II. Hauts colléges de l'état et cabinet du Roi	652939 —	650939 —
III. Département des affaires étrangères	541933 —	540933 —
à transporter	2,444872 —	2,441872 —

	1848.		1849.	
	florins.	c.	florins.	c.
Transport	2,444872	—	2,441872	—
IV. Département de la justice .	2,490734	—	2,491364	—
V. " de l'intérieur .	4,464458	—	4,318608	—
VI. " du culte réformé etc.	1,649896	52½	1,649896	52½
VII. Département du culte cath.-rom.	562378	58½	562376	18½
VIII. " de la marine .	5,545632	05	5,353632	05
IX. " des finances.				
a) dette nationale . .	36,291136	33	36,271811	33
b) frais des administrations	6.313129	07½	6,276909	07½
X. Département de la guerre .	11,675000	—	11,675000	—
XI. " des colonies .	88696	20	88695	—
Totaux	71,525932	76½	71,130164	16½

Dette publique, 1 janvier 1848.
(Almanach néerlandais, p. 118.)

	Capitaux 1848. florins.	Intérêts 1848. florins.	Intérêts 1849. florins.
Dette nationale, à 2½ p. ct.	816,516100	20,412903	20,412903
" " " 3 " "	120,856861	3,625706	3,625706
Bons du syndicat d'amortissement, à 3½ p. ct. . .	33,308000	815780	805280
Dette nationale, à 4 p. ct.	237,640500	9,505620	9,505620
" des possessions d'outre-mer, à 4 p. ct. . . .	14,748500	589940	589940
Bons du trésor, à 4 p. ct.	9,799950	391998	391998
" dits, à 4½ p. ct. . .	6,000000	Mémoire.	
Cautions, à 4 p. ct. . .		31500	30000
Rentes de corps		118000	112000
" à charge des domaines		28000	27500
" de la tontine de Nymège		10000	10000
Amortissement		300000	300000
Mer de Haarlem	8,000000	380000	380000
Route de Mastricht à la frontière de Gueldres . . .	950000	51850	51400
Route d'Utrecht à Deventer		3270	3170
" de Zeyst à Woudenberg		4262	4217
" d'Amsterdam à Naarden		11460	11370
" de Naarden à Zutphen		10847	10707
	1247,819911	36,291136	36,27181

Finances des possessions coloniales du royaume, pour 1847.

A. Indes orientales.

Recettes.

florins.	
42,493799	montant présumé de la recette. Sont compris dans ce chiffre les affermages pour une somme de fl. 11,982778, les contributions foncières et les impôts territoriaux pour 10,293871.
33,073525	produit évalué de la vente de denrées coloniales.
75,567324	total.

Dépense.

53,939375	administration coloniale aux Indes,
15,125963	dépenses dans la mère-patrie,
6,501986	Excédant présumé.
75,567324	total.

B. Indes occidentales.

Recettes.	Dépenses.		Déficit.
964000	1,051847	Surinam	87847
210406	428740	Curaçao, St.-Eustache et St.-Martin	218334
5600	105168	Côte de la Guinée	99568

La caisse des Indes-occidentales et de la Guinée est aidée par des subsides fournis par celle des Indes-orientales.

Pour les détails sur les finances des colonies néerlandaises voir notre édition de 1846.

Armée.

Etat-major-général. Le Roi, Feldmaréchal, général en chef, le Duc de Wellington Prince de Waterloo et le Prince Frédéric des Pays-Bas, Feldmaréchaux; 5 lieutenants-généraux, dont 1 inspecteur-général de la cavalerie (le Prince Alexandre des Pays-Bas).

1) Infanterie.

Etat-major. 3 lieutenants-généraux, dont 2 commandeurs de divisions; 5 major-généraux, commandeurs de brigade.

1 régiment de grenadiers et de chasseurs, 8 régiments d'infanterie; dépôt colonial.

2) Cavalerie.

Etat-major. 1 major-général,
3 régiments de dragons.
2 " de lanciers.
2 escadrons de chasseurs à cheval.
2 compagnies de maréchaussée.

3) Artillerie.

Etat-major. 1 major-général commandant le personnel; 2 directeurs du service d'artillerie etc.
3 régiments d'artillerie,
1 régiment d'artillerie à cheval,
1 corps de pontonniers.

4) Directions du génie.

La 1ère à la Haye; le 2de à Nimègue, la 3ème à Bréda.
1 corps d'ingénieurs, de mineurs et de sapeurs, formant 1 bataill.

Marine, au 1er janvier 1848.

2 vaisseaux de ligne de 1ère classe, de 84 can.
5 " " " de 2de " de 74 " , dont 3 en construction,
3 frégates de 1ère classe, de 60 et 54 canons,
13 " de 2de classe, dont 1 en construction, de 44 et 38 c.,
2 " rasées de 28 can.,
12 corvettes à batterie couverte, dont 3 en construction, de 28 et 26 can.,
3 " " " en barbette de 22 et 20 can.,
20 bricks et avisos, dont 4 en construction,
23 goëlettes, dont 2 en construction, de 14 et 3 can.,
1 corvette d'instruction pour les élèves,
3 corvettes de charge ou gabares,
75 chaloupes canonnières.

Bâtiments de guerre à vapeur.

5 de 1ère classe, dont 1 en construction,
6 de 2de classe,
5 de 3ème classe, dont 1 en construction,
1 bâtiment d'instruction pour les élèves.

En tout 104 bâtiments avec 2391 canons et 75 chaloupes canonnières armées de 205 pièces.

Le corps de marine se compose d'un Amiral, 3 Vice-Amiraux, 4 Contre-Amiraux, 23 Capitaines de vaisseaux, 32 Capitaines de frégate, 289 Lieutenants de 1ère et 2de classe, 50 Aspirants de 1ère classe, 83 Aspirants de 2de classe, 81 Officiers de santé de différentes classes et 51 Officiers d'administration.

La force de la marine néerlandaise en service actif était au 1 janvier 1848 de 5850 hommes, non compris les matelots indigènes en service aux Indes-orientales, dont le nombre s'élève à 400 hommes annuellement, et 2 divisions d'infanterie de marine, dont la moitié est ordinairement embarque.

Le Pérou.

[Sur les antécédents du président général Castilla comparez notre édition de 1846.] Castilla fut proclamé président le 19 avril 1845 et le conseil d'état fut institué le 18 mai 1845. Celui-ci est présidé par José Rufino Echenique, général de brigade. Vice-présidents : le col. Manuel Mendiburu et Francisco Quiros.

Président de la république — : le gén. Don Ramon *Castilla*.
Vice-président — : . . . .

Envoyés et Consuls à Lima.

Amérique, Etats-Unis du Nord — : John R. *Clay*, ch. d'aff. — Stanhope *Prevost*, c.
Belgique — : Henri *Bosch*, c., c.-gén. pour Chili, à Valparaiso.
Brésil — : Antonio *de Souza-Ferreira*, c.-gén. et ch. d'aff. ad int.
Danemark — : H. *Witt*, c.-gén.
Etats-Romains — : Luis *Baratta*, c.-gén.
France — : Auguste *Le Moyne*, c.-gén. et ch. d'aff.
Grande-Bretagne — : Henri Wm. Pitt *Adams*, esq., ch. d'aff. — John *Barton*, c.-gén.
Hambourg — : Chrét. *Hellmann*, c.
Iles de Sandwich — : Thomas *Eldregge*, ch. d'aff.
Nouv. Grenade — : José del Carmen *Triunfo*, c.-gén.
Sardaigne — : Joseph *Canevaro*, dirigeant du consulat.
Venezuèle — : Andr. Maria *Alvarez*, c.

Notice statistique.

Le Pérou septentrional et méridional ont été évalués à 27320 mill. c. géogr. Onze départements (avec 65 provinces): Amazonas, Libertad, Anchas, Junin, Lima, Huancavelica, Ayacucho, Cuzco, Puno, Arequipa, Moquegua. La population est indiquée comme suit :

Amazonas	71267
Libertad	162429
Province litorale de Piura	53815
Anchas	121462
Province litorale de Callao	151718
Junin	144243
Ayacucho et Huancavelica	156608
à transporter	861542

	Transport 861542
Cuzco	216382
Puno	156000
Arequipa et Tacna (prov. de Moquegua)	136812
	Total 1,373736

(Du Calendario y guia de forasteros de la Republica Peruana para el año bisieto de 1848. Por el Capitan de navio de la Armada Nacional Don Eduardo Carrasco, Cosmógrafo mayor del Peru etc. etc. Lima, 1847.)

Pologne.

Namiestnik (Lieutenant) du royaume.

Le *Prince de Varsovie* Comte *Paskewitch d'Erivan*, feldmaréchal et commandeur-en-chef de l'armée active, président du département des affaires polonaises au conseil de l'empire.

Ministre secrétaire d'état (à St. Pétersbourg).

Le cons. privé *de Turkul*, membre du conseil de l'empire et du comité des ministres, Sénateur.

Conseil d'administration.

Président.

Le Prince *de Varsovie.*

Membres.

Le gén. de cav., aide-de-camp gén. et Sénateur *Wlodek*, prés. de la chambre héraldique du royaume.

Le Prince *Gortchakoff*, gén. d'artill. et aide-de-camp gén., Gouv.-gén.-militaire *de Varsovie*, chargé de l'administr. civile pendant l'absence du Prince-Lieutenant.

Le lieut.-gén. *Okouneff.*

Le conseiller privé et Sénateur *Morawski.*

Le cons. privé et Sénateur *Wyczechowski.*

Le cons. privé et Sénateur *Storozenko.*

Le cons. d'état Thomas *Le Brun*, secr. du cons. d'administr.

Membre honoraire: le général de cav., aide-de-camp général Comte *Krasinski.*

Directeurs généraux.

Intérieur et culte —: le cons. privé et Sénateur *Storosshenko.*

Justice —: le cons. privé et Sénateur *Wyczechowski.*

Finances et trésor —: le cons. privé et Sénateur *Morawski.*

Inspecteur-général de l'instruction publique pour l'arrondissement de Varsovie.

Le lieut.-gén. *Okouneff.*

Gouverneur-militaire de Varsovie.

Le Prince *Gortchakoff*, gén. de l'art. aide-de-camp gén. etc. (v. ci-dessus).

Chefs militaires des gouvernements.

Varsovie —: le général d'art. Prince *Gortchakoff.*
Kalisch —: le major-général Prince Alex. *Golitzin.*
Radom —: le major-général *Gortoff.*
Lublin —: le major-général *Gostomilow.*
Plock —: le major-général *Burmann.*
Augustowo —: le major-général *Smolak.*

Consuls à Varsovie.

Autriche —: Frédéric *Wallenburg*, c.-gén.
France —: Baron *de Theis*, c.
Grande-Bretagne —: le colonel Gustave-Charles *du Plat*, c.
Prusse —: le cons. de lég. Emile *de Wagner*, c.-gén.

Notices statistiques.

Gouvernements.	M. carr. géogr.	Nombre des habitants. d'après les compt.-rendus des gouv. civ. en 1846.	Nombre des habitants. d'après les confessions. (Compte-rendu général en 1845.)	
Varsovie . .	671,72	1,548601	Culte Cathol.-Rom.	3,740818
Radom . .	438,91	974767	» Grec-Russe	4211
Lublin . .	563,53	1,008292	Grec-Réunis . .	241362
Augustowo .	341,93	617132	Luthériens . .	252009
Plock . . .	303,48	543328	Réformés . . .	3790
La ville de Vars.		165130	Mennonites . .	1252
	2319,57	4,857250	Frères Moraves .	546
			Sectaires Grecs dits Philippous . .	8830
			Juifs . , . .	550197
			Mahométans . .	288
			Bohémiens . .	348
				4,798651

PORTUGAL.

Conseil des ministres du 16 déc. 1847 et du 29 mars 1848.

Président du ministère — : le Duc *de Saldanha* (16 déc. 1847).
Intérieur — : le même.
Finances — : Joaquim José *Falcao* (16 déc. 1847).
Affaires-étrang. — : José-Joaquim-Gomez *de Castro* (29 mars 1848).
Justice — : Joao *Elias* (29 mars).
Guerre — : Bar. *de Francos*, ci-devant col. *Solla* (16 déc. 1847).
Marine — : Baron *d'Ourem*, ci-devant colonel *Lapa* (29 mars).

Corps diplomatique et Consuls à Lisbonne.

Amérique, Etats-Unis du Nord — : George W. *Hopkins*, ch. d'aff. — Philippe A. *Roach*, c.

Autriche — : George-Alexandre Comte *d'Esterházy*, E. e. et M. pl.; *de Crivelli*, secrét. de lég. — Balthasar *Crillanovich*, c.

Bade — : Nicolas-Henri *Klingelhœfer*, c.

Bavière — : George *Seidel*, c.-gén.

Belgique — : . . . ., MR.; Louis *de Jonghe*, secr. de lég. de 2d cl. — George Torlades *O'Neil*, c.-gén.

Brésil — : Antonio de Menezes Vasconcellos *de Drummond*, E. e. et M. pl.; Alvaro Teixeira *de Macedo*, secr. de lég.; Ant. José Duarte *Gondim* et Bern. Dias Vianna *Berquó*, attachés de 1ère classe; Ant. José *da Serra Gomes* et Antonio Maria Vianna Dias *Berquó*, att. de 2de classe. — Vicende Ferreira *da Silva*, c.-gén.

Danemark — : le gentilhomme de la chambre Joaquim-Melchior *de Grevenkop-Kastenschiold*, ch. d'aff.; Charles Comte *de Reventlow - Criminil*, att. — George Torlades *O'Neil*, c.

Deux-Siciles — : José *Testa*, vc.

Espagne — : Don Salvador *de Zea Bermudez*, Comte *de Colombi*, E. e. et M. pl. (accrédité le 4 avril 1848); . . . *Comyn*, secr. de lég.

Etats-Romains — : D. Camillo *di Pietro*, archevêque de Berito, Internonce et Délégué apostolique; Lourenço *Barilli*, Ablégué apostolique.

France — : Félicien *Mallefille*, ch. d'aff. (monit. du 1 juill. 1848); *Béclard*, secr. de lég. (mon. du 11 mai 1848); *Perez*, chancelier de lég.

Grande-Bretagne — : Sir George Hamilton *Seymour*, kt., E. e. et M. pl.; . . . ., secr. de lég.; William Robert *Ward*, att. — William *Smith*, c.-gén.; Jeremias *Meagher*, VC.
Grèce — : George Torlades *O'Neil*, c.-gén.
Hanovre — : Henri-George *Scholtz*, c.-gén.
Mecklenbourg-Schwérin — : Gaspard *Schindler*, C.
Oldenbourg — : Henri *Scholtz*, C.; Antonio Joaquim *d'Oliveira*, VC.
Pays-Bas — : Baron E. Sirtema *de Grovestins*, E. e. et M. pl. (en même tems accréd. à Madrid). — Gaspard Joao *Pilaer*, c.-gén.
Prusse — :
Russie — : le cons. act. d'état Sergius *Lomonossoff*, E. e. et M. pl.; l'assesseur de collége Baron *de Schœpping*, 1er secr. de lég.; Paul *d'Oubril*, 2d secr. de lég. — Carlos Iwanoff *de Rasevich*, C.
Sardaigne — : Chev. Manfredo *Bertone de Sambuy*, ch. d'aff.
Saxe roy. — : Théodore *van Zeller*, C.
Saxe-Cob. et Gotha — : Joaquim Rodrigues *Chaves*, C.
Suède et Norvège — : Charles-Adolphe *de Kantzow*, ch. d'aff. et c.-gén. — Hermann Frédéric *Gronlund*, VC.
Suisse — : Jéronimo *Bobone*, C.
Toscane — : Carlo Pietro *Schœffer*, C.; José *Testa*, VC.
Turquie — : Joseph *van Zeller*, c.-gén.
Uruguay — : H. M. M. *da Mesquita Pimentel*, c.-gén.
Villes anséatiques — : J N. Fr. *Krus*, c.-gén.
Wurtemberg — : Henri *Moser*, C.

Aperçu statistique de la monarchie Portugaise.

Provinces.	Dénomination des districts.	Surf. en lieues c. de 20 au degré (16=9 m. c. g.)	M. c. géogr. de 15 au degré.	Comarcas ou divisions judiciaires.	Concelhos ou communes.	Paroisses.	Feux ou ménages en 1845.	Habitants 1841.	Population p. m. c. géogr.
A. Continent Portugais.									
Minho		171	96,18	12	32	785	133364	466720	5621
	Viana	80	45	5	13	271	43528	182015	4044
	Braga	91	51,18	7	19	514	89836	284705	5562
Douro		324	182,23	23	77	736	207885	839908	4609
	Porto *)	91	51,18	9	21	371	89836	361660	7066
	Aveiro	122	68,62	7	24	172	58103	233945	3409
	Coimbra	111	62,43	7	32	193	59946	244303	3913
Tras os Montes		337	189,56	11	43	535	77079	300840	1587
	Villareal	138	77,62	6	25	259	43764	182382	2349
	Bragança	199	111,94	5	18	276	33315	118458	1058
Beira Alta		108	60,75	10	40	344	71489	289038	4757
	Vizeu	108	60,75	10	40	344	71489	289038	4757
Beira Baixa		385	216,57	12	47	495	80463	326200	1506
	Guarda	178	100,13	7	30	344	49032	197470	1972
	Castello branco	207	116,44	5	17	151	31431	128730	1105
Estremadura		607	341,45	25	82	464	171595	782875	2292
	Leiria	110	61,88	5	16	110	28330	132895	2147
	Lisboa *)	303	170,44	14	44	212	103887	496990	2915
	Santarem	194	109,13	6	22	142	39378	152990	1402

*) Y compris la population des villes de Porto avec 62000, et de Lisbonne avec 241500 h.

Provinces.	Dénomination des districts.	Surf. en lieues c. de 20 au degré (16=9 m. c. g.)	M. c. géogr. de 15 au degré.	Comarcas ou divisions judiciaires.	Concelhos ou communes.	Paroisses.	Feux ou ménages en 1845.	Habitants 1841.	Population par m. c. géogr.
Alemtejo		838	471,38	13	50	315	72397	276590	586
	Portalegre . . .	200	112,5	4	19	94	22443	86071	765
	Evora	219	123,19	4	14	113	22524	85079	690
	Beja	419	235,69	5	17	108	27430	105440	447
Algarve		180	101,25	5	15	62	33071	130329	1287
	Faro	180	101,25	5	15	62	33071	130329	1287
		2950	1659,37	111	386	3736	847343	3,412500	2056

B. Iles Açores.

Iles.	Division administr.								
Madeira et Porto Santo	(1) Funchal	28	15,75	2	10	46	25046	116200	7377
Açores orientales	(2) Ponta Delgata	34	19,12	3	9	44	21382	64000	3347
„ centrales	(3) Angra do Heroismo	34	19,12	3	8	37	15292	88600	3633
„ occidentales	(3) Horta	28	15,75	3	7	36	14710	61700	3923
		124	69,74	11	34	163	76430	330500	4739

(1) d'après les données statistiques de l'année 1840, (2) de 1841, (3) de 1843.

Possessions d'outre-mer.	Surf. en lieues c.de 20 au degré (16=9 m.c.g.)	Surface en m. c. géogr. de 15 au degré.	Comarcas ou divisions judiciaires.	Concelhos ou communes.	Paroisses.	Feux ou ménages.	Totalité des habitants.	Population p. m c géogr.
Afrique. Iles du Cap Vert	1223	688		8	28	12694	80000	116
Côte de Guinée, Bissao etc.	3000	1687,5					10000	6
Roy. d'Angola, Benguela et dépendances	22000	12375					400000	3
Moçambique et dépendances	24000	12875					280610	21
Ile de S. Thomé, Principe, etc.	44	24,75					16000	646
	50267	27650,25		8	28	12694	786610	
Asie. Ile de Goa	48	27,00			34	9450	48236	1786
Saleeto	104	58,5			25	19899	94838	1621
Bardez	72	40,5			26	22394	90010	2220
Nouvelles conquêtes					10	20431	110958	—
Dépendances de Goa etc. . .					3	70	875	—
Ville de Damao	9,5	5,4			1		27657	5121
„ „ Diu	0,8	0,45			1		9146	20324
	234,3	131,85			100	72244	381720	
Océanie et Chine. Iles de Solor, Timor, Midora etc. .	52600	29587,5					218510	
Gouv. de Macáo	1	0,56					4800	8571
	52601	29588,06					223310	

Total.

	Lieues c.	M. c. géogr.	Population.
Continent	2950	1659	3,412500
Iles Açores	124	70	330500
Afrique	50267	27650	786610
Asie	234	132	381720
Océanie et Chine	52601	29588	223310
	106176	59099	5,134640

Les sources desquelles ces indications sur la surface et la population ont été tirées, se trouvent indiquées dans l'édition de 1846.

Finances.

La recette de l'année du 1er juillet 1848 jusqu'au 30 juin 1849 fut évaluée à . . 10480 Conti qui font 16,124689 thalers, la dépense pour le même tems à . . . . . 11784 » » » 18,131043 »

Déficit . . . . 1304 Conti qui font 2,006354 thalers.

Pour couvrir ce déficit on recommanda des déductions des traîtements et pensions et même la réduction des rentes sur la dette nationale aux trois quarts de leur valeur fixée.

[L'écu de Prusse est compté dans notre calcul à 650 réis dont il faut 1 million pour 1 conto.]

La dette fut indiquée en 1845 aux chiffres suivants:

a) dette consolidée:

intérieure	31366,415943 réis avec	1455,565458	réis d'intérêt.
extérieure	42591,156004 » »	1330,995181	» »
frais d'administration et autres		91,465586	» »
	73957,571947 réis avec	2878,026225	réis d'intérêt.

b) dette non-consolidée en papier-monnaie, en anciennes dettes liquides, aux „padroes de juros reaes", le reste de l'emprunt forcé de Dom Miguel, puis le reste des dédommagements d'émigrés, enfin en traîtements etc. arriérés: 10175,174026 réis.

Exprimée en thalers la dette consolidée en fait 113,780880, et la dette non-consolidée 15,654114 thalers.

En 1827 la dette ne doit être montée qu'à 25823 conti (Feller, archive des papiers d'état etc. 1830), de manière que les troubles et les séditions l'auraient triplée en 20 ans environ. Les dépenses

pour la dette tant intérieure qu'extérieure en 1848/9 ont été évaluées à 3474 conti ce qui donne le droit de conclure à un accroissement assez considérable depuis 1845.

Armée.

21150 h. d'infanterie, dont 900 h. en 1 rég. de grenadiers de la Reine, 14670 h. en 16 rég. d'infanterie, puis 3200 h. en 8 bataillons de chasseurs, 600 h. en 1 bataillon de marins et 1780 h. gardes-municipaux.

3550 „ de cavalerie, savoir: 3200 h. en 8 régiments et 350 h. gardes-municipaux.

3400 „ artillerie et génie, 3200 h. en 4 rég. et 200 sapeurs.

28100 h. en tout dont il n'y a cependant que 18000 h. en activité.

Il faut ajouter à cette somme le personnel supplémentaire tant en Portugal qu'aux îles adjacentes, généraux, état-major, ingénieurs, officiers des dix divisions militaires, des forts, des écoles, dans les arsenaux et en disponibilité, puis officiers civils et commissaires, le corps télégraphique (200 h.) et les vétérans.

Dans les colonies: 9000 hommes de ligne dont 4600 h. en Afrique et 4400 h. en Asie.

Flotte.

2 vaisseaux de ligne à 80 canons, 5 frégates à 50 canons, 1 frégate à 44 can., 8 corvettes de 20 à 24 canons, 11 briggs de 10 à 20 canons, 7 shooners, puis 2 bâteaux-à-vapeur.

PRUSSE.

Autorités supérieures.

*Le Conseil d'Etat *).*

(Etat du février 1848.)

En vertu d'une ordonnance du 6 janvier 1848 les projets de lois ou d'ordonnances doivent être delibérés soit dans les cours plenières soit dans les séances intimes. Les séances intimes sont

*) Une loi, par laquelle le Conseil d'Etat aurait été supprimé, n'est pas venue à la connaissance de la rédaction; il doit cependant résulter d'une circulaire adressée à ses membres, qu'on n'a plus l'intention, de convoquer le dit Conseil.

présidées par le président du Conseil d'Etat et se composent 1) des membres des ministères d'état, 2) des secrétaires d'état, 3) des membres de telle section du Conseil d'état qui aura d'après le règlement à préparer l'affaire en question pour la cour pleniére, cette section étant alors pour cette affaire la principale, 4) d'au moins deux membres de telle autre section qui, d'après le règlement aura à concourir à l'exposition de l'affaire devant la cour pleniére, 5) de deux ou plusieurs autres membres du Conseil d'Etat. Tous les Princes de la maison royale ont droit d'assister comme membres à toutes les séances intimes du Conseil d'Etat.

Président — : le min. privé d'état Dr. *de Savigny.*

Membres.

1) Les Princes de la Maison Royale ayant atteint l'âge de dix-huit ans.

2) Les officiers d'état, qui sont appelés au cons. d'état par leurs fonctions:

le min. pr. d'état Prince *de Sayn-Wittgenstein.*
" " " " *Rother.*
" " " " Dr. *Eichhorn.*
" " " " *de Thile I*, gén. d'inf. etc.
" " " " Baron *de Bodelschwingh-Velmede.*
" " " " Ant. Cte *de Stolberg-Wernigerode.*
" " " " *Uhden.*
" " " " *Mühler*, prés. en chef du tribunal-sup.
" " " " Bar. *de Canitz et Dallwitz*, lieut.-gén.
le maître-gén. des postes *de Schaper.*
le min. pr. d'état *de Düesberg.*
le cons. privé act. Dr. *Muller.*
le lieut.-gén. et aide-de-camp *de Neumann.*
le cons. int. act. *Kuhlmeyer*, prés. en chef de la chambre supérieure des comptes.
le secrétaire d'état — : *Bode*, conseiller int. act. supr. de justice.
les commandeurs-généraux des provinces.
les présidents en chef des provinces, quand ils sont mandés.

3) Les officiers d'état, qui ont voix et séance par la confiance particulière du gouvernement:

le Prince *de Putbus*, gén. d'inf. et gouv.-gén. de la nouvelle Poméranie-citérieure.
le feld-maréchal-général Baron *de Muffling.*

le minist. privé d'état Dr. *de Kamptz.*

l'évêque de l'église évangélique Dr. *Eylert.*

le prés. du tribunal de révision et de cassation dans les prov. rhénanes, cons. int. act. *Sethe.*

le cons. int. act. Dr. *Beuth*, membre hon. du min. des finances pour les affaires de commerce, les manufactures et les travaux publics.

le Comte Henrich *de Stolberg-Wernigerode.*

l'évêque de l'église évang., prieur Dr. *Néander.*

le cons. act. sup. et int. de la régence *de Bernuth.*

le cons. privé act. *Eichhorn.*

le cons. int. act. de justice et du tribunal sup., prés. en chef du trib. sup. à Francfort Dr. *Scheller.*

le Comte *d'Alvensleben*, ministre privé d'état, chambellan et écuyer tranchant héréd. de la principauté de Halberstadt.

le cons. int. act. sup. de justice *de Voss.*

le Baron *de Werther*, cons. privé d'état et grand-maréchal.

le Comte Dr. *de Sedlnitzky*, cons. privé act.; ci-devant Prince-évêque de Breslau.

le général d'infanterie et chef de l'état-major *de Krauseneck.*

le lieut.-gén., inspecteur-gén. des places fortes et chef du génie etc. *d'Aster.*

le lieut.-colonel Fréd.-Ad. *de Rochow*, maréchal de la cour de S. A. R. le Pr. Guillaume de Prusse (oncle de S. M. le Roi).

le cons. int. sup. de justice *Zettwach.*

le Prince *de Solms-Lich.*

le major-gén., grand-veneur et chef du bureau des chasses Henri Pr. *de Carolath-Beuthen.*

le Comte *d'Arnim*, ministre privé d'état, chamb. et chanoine capitulant à Brandebourg.

le prés. de la banque gén. et chef ad int. de la banque générale à Berlin *de Lamprecht.*

le cons. int. act. Dr. *Ruppenthal.*

le cons. int. act. sup. de la régence *de Ladenberg*, chef de bureau dans le minist. du culte, ad int. dirigeant le ministère.

le cons. int. sup. de justice *von und zur Muhlen.*

le gén. d'infant. et adjud.-gén. *de Natzmer.*

le cons. int. de lég. Baron *de Patow*, chargé de la direction du ministère du commerce.
le cons. int. act. Baron *de Humboldt.*
le cons. int. act. de justice et vice-prés. du trib. int. supr. *de Kleist.*
le cons. int. de régence (en retraite) et doyen du chapitre *de Krosigk.*
le cons. int. act. sup. des finances et directeur-gén. des tailles *Kühne.*
le cons. int. sup. act. des finances *Thoma*, chef de bureau dans le département des finances (ci-devant de la maison royale).
le surintendant des mines Comte *de Beust*, chef de bureau dans le minist. des finances.
le conseiller int. act. sup. des finances *de Pommer-Esche II*, direct. de la divis. pour le commerce etc.
le cons. int. sup. act. de régence *Mathis.*
le cons. int. sup. act. de justice *Bornemann*, prés. du tribunal supr. de justice.
le prés. du tribunal sup. *de Gerlach.*
le lieut-général *de Cosel.*
le cons. int. act. *de Massow*, intendant des jardins roy, membre de la commission-gén. des ordres.
le lieut.-général *de Reyher*, directeur du départ. gén. du ministère de la guerre.
l'inspecteur-gén. des forêts du pays *de Reuss.*
le président du tribunal sup. d'appel *Hassenpflug.*
le cons. int. sup. de rég. Dr. *de Raumer*, directeur des archives et membre de la commiss. gén. des ordres.
le cons. int. sup. de rég. *Lette*, cons. du minist. de l'intérieur, prés. du collége de révision pour les affaires d'agriculture.
de Rœnne, nommé envoyé extr. et min. plénip. à Washington, actuellement membre de l'assemblée nationale allemande à Francfort.
le cons. int. sup. de rég. Baron *de Manteuffel.*
le cons. de finances *Costenoble.*
le second prés. du tribunal int. supr. Dr. *Gœtze.*
le prés. du consistoire (ancien) de la province de Saxe Dr. *Gœschel.*
le cons. int. sup. de justice *Jæhnigen.*
le cons. int. sup. du tribunal *Ulrich.*

le Prince Adolphe *de Hohenlohe* à Koschentin.
le cons. int. sup. de rég. profess. *de Bethmann-Hollweg.*
le cons. du trib. sup. *Gelpke.*
le cons. du cabinet *Illaire.*
le cons. int. act. Ferdinand Comte *de Stolberg-Wernigerode.*
le cons. int. de lég. *de Le Coq.*

I. *Ministère d'Etat.*

Ouverture d'une députation de la Diète pour délibérer d'un projet de côde pénal, le 17 janv. 1848. Le Roi déclare le 5 mars d'accorder la périodicité de cette commission à la Diète elle-même. La Diète est convoquée par une ordonnance du 14 mars au 27 avril, une seconde ordonnance du 18 mars la convoque au 2 avril. (Comparez la chronique du 17 janv., des 1er, 5, 6, 14, 17, 18, 19, 20 et 23 mars, des 2 et 6 avril, des 14 et 22 mai, enfin des 9, 14, 20, 25 et 27 juin pour ce qui concerne le royaume de Prusse comme tel [c.-à-d. abstraction faite de sa qualité de membre de la Confédération-Germanique], puis pour ce qui regarde Neuchâtel le 29 février, pour ce qui se rapporte à la Posnanie les 20 et 24 mars, 3, 12, 22 et 30 avril, 2, 4, 5, 8 et 13 mai, 10 et 30 juin; quant à la guerre avec le Danemark comparez les 8, 23 et 25 avril, 1 et 9 mai et le 5 juin.)

Le ministère d'état tel qu'il a été indiqué dans notre édition de 1848 était composé comme suit:

Ministère de la maison royale —: Pr. *de Sayn-Wittgenstein;* 2d chef —: Antoine Comte *de Stolberg-Wernigerode.*
» » » guerre —: *de Boyen*, gén. d'infanterie; puis, celui-ci ayant été nommé feldmaréchal et gouverneur de l'hôtel des invalides à Berlin (11 oct. 1847) —: le lieut.-gén. *de Rohr.*
» des aff. ecclésiastiques, de l'instruction et de santé —: Dr. *Eichhorn.*
» pour la révision des lois —: Dr. *de Savigny.*
» des affaires extérieures —: Baron *de Canitz et Dallwitz.*
» de l'intérieur —: Baron *de Bodelschwingh-Velmede.*
» de la justice —: *Uhden.*
» des finances —: *de Düesberg.*

Ministère du 19 mars 1848 *).

Min. des aff. étrangères —: Cte Adolphe *d'Arnim*, chargé de la présidence au conseil d'état; puis provisoirement du ministère de l'extérieur et de même des affaires relatives à la constitution.

» des aff. ecclésiastiques —: Cte Maximilien *de Schwérin.*

» de l'intérieur sans les affaires de la constitution —: *d'Auerswald.*

» de la révision des lois —: Dr. *de Savigny.*

» » » justice —: *Uhden.*

» » » maison royale —: second chef, Cte *de Stolberg.*

(restent en fonctions jusqu'à ce qu'on ait décidé de leurs ministères quoiqu'ils aient donné leur démission. Ce n'est que le 20 qu'on la leur accorde.)

» » » guerre —: *de Rohr.* Il reste en fonctions, jusqu'à la décision sur son ministère; prend sa démission le 29 mars.

» des finances, chargé ad int. de la direction —: le directeur général des tailles *Kühne.*

Le 20 mars.

Ministère de la justice —: *Bornemann*, Dr. en droit.

Appelé au ministère —: le présid. de la chambre commerciale Louis *Camphausen.*

Le 21 mars.

Président du ministère d'état —: Cte *d'Arnim* (sans portefeuille). Il prend sa démission le 29 mars.

Ministre des affaires étrangères —: le cons. privé act. etc. Alexandre Henri Baron *d'Arnim.*

Ministère du 29 mars 1848.

Président du ministère d'état —: Louis *Camphausen* (nommé le 30 juillet ministre plénipotentiaire près du pouvoir centrale provisoire de l'Allemagne).

Min. des aff. étrangères —: Alexandre Henri Baron *d'Arnim;* le 20 juin Baron *de Schleinitz.*

» » aff. ecclésiastiques —: Cte Maximilien *de Schwérin.*

» de l'intérieur —: *d'Auerswald.*

*) Les dates se fondent sur l'indicateur général de Prusse.

Min. de la justice — : Dr. jur. *Bornemann* (nommé le 12 juill. 2d prés. du trib. supr.).

» » » guerre — : ad int. lieut.-général *de Reyher;* (le 30 avril) lieut.-général *de Canitz;* (le 18 juin) lieut.-général *de Schreckenstein.*

» des finances — : *Hansemann.*

(Ouverture de la diète réunie à Berlin le 2 avril, clôture le 10 avril 1848.)

Le 17 avril.

Formation d'un ministère pour le commerce, l'industrie et les travaux publics (désigné par ordre du 27 mars), dont les fonctions seront indiquées ci-dessous — : la direction est confiée ad int. au cons. act. de lég. Dr. *de Patow.*

(Ouverture de l'assemblée nationale constituante le 22 mai 1848.)

Ministère du 25 juin 1848.

Président — : *d'Auerswald.*

Min. des aff. étrang. — : ad int., le même.

» » finances — : min. privé d'état *Hansemann.*

» de la guerre — : lieut.-gén. Baron *de Schreckenstein* (18 juin 1848).

» du commerce, de l'industrie et des travaux publics — : *Milde*, min. privé d'état.

» des aff. ecclésiastiques, de l'instruction et médicales — : *Rodbertus* (jusqu'au 6 juillet 1848).

» de la justice — : le min. privé d'état *Mœrker.*

Sous-secrétaire d'état — : Fréd. *Muller.*

Min. de l'agriculture — : le min. privé d'état *Gierke*, est chargé de ces fonctions.

» » l'intérieur — : le présid. de la régence *Kuhlwetter*, d'abord provisoirement, puis (6 juillet) définitivement avec le rang de min. d'état.

MINISTÈRE D'ETAT

le 2 septembre lors de l'impression de cet article.

Président — : *d'Auerswald*, min. privé d'état.

Min. des aff. étrang. — : Chef ad int. le même.

Sous secrét. d'état — : Comte *de Bulow* (depuis le 13 juill. 1848).

Min. des finances. Chef — : *Hansemann*, min. privé d'état.

Sous-secrét. d'état — : . . .

Min. de la guerre. Chef — : Baron *de Schreckenstein*, lieut.-général.
Sous-secrétaire d'état — : *de Brandt*, major-général (dep. 15 août 1848).
Min. du commerce, de l'industrie et des travaux publics. Chef — : *Milde*, min. privé d'état.
Sous-secrét. d'état — : . . .
Maître-général des postes — : *de Schaper*.
Min. de la justice. Chef — : *Mœrker*, min. privé d'état.
Sous-secrétaire d'état — : *Muller*.
Min. de l'agriculture. Chef — : *Gierke*, min. privé d'état.
Sous-secrétaire d'état — : . . .
Min. de l'intérieur. Chef — : *Kuhlwetter*, min. privé d'état.
Sous-secrétaire d'état — : . . .
Min. des aff. ecclésiastiques. Chef — : . . . . . — *de Ladenberg*, cons. int. sup. de rég., en fait provisoirement les fonctions (depuis 6 juill. 1848).

[L'assemblée nationale ayant décidé, le 9 août, que les officiers de l'armée doivent être engagés à prêter la main à l'union avec les autres citoyens pour témoignage de leur attachameut aux droits constitutionnels de la nation, le ministère d'état avait refusé la coopération, 2 sept. L'assemblée nationale décida le 7 sept. 1848 d'insister à cette mesure, de manière que le ministère d'état déposa le 8 sept. sa démission entre les mains du Roi.]

Notices relatives au ministère du 25 juin 1848.

Présidence. V. ci-dessus. — Conseiller rapporteur dans le ministère d'état — : le Professeur Dr. *Rosenkranz* (27 juillet 1848).

Ministère des affaires étrangères.
Les affaires du ministère sont distribuées entre quatre bureaux, dont chacun est dirigé par un conseiller du ministère; ces quatre bureaux sont chargés
a) des affaires politiques,
b) des affaires de politique commerciale,
c) des affaires du droit international et du droit civil,
d) des affaires économiques et de comptabilité, ainsi que du personnel et des cérémonies.

Ministère des finances. Conseiller rapporteur — : le cons. int. des finances Hugues *Hesse* (19 avril 1848).

Directeur de la section pour les aff. de caisse et d'état —: . . .

Directeur-général (ancien) des tailles —: le cons. int. sup. des finances *Kuhne*.

Section pour l'administration des domaines et forêts (assignée par ordonnance royale du 18 avril 1848) —: le cons. int. sup. des finances *Thoma*. — Co-directeur (ancien) des aff. de forêts et de chasse —: le grand-veneur *de Reuss*.

Direction du commerce maritime. Second directeur —: Frédéric-Auguste *Bloch* (5 mai 1848).

Ministère de la guerre. Conseiller rapporteur —: le cons. int. de la guerre *Briesen* (25 mai 1848).

1er département (dép. général de la guerre) —: le lieut.-gén. *de Reyher*.

2d département (économie militaire) —: . . .

Section pour les affaires personnelles —: Chef, le major *de Schœler* (23 juillet 1848).

Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux-publics (établi par ordre du 27 mars).

Le ressort de ce nouveau ministère comprend en vertu d'ordonnance royale du 17 avril 1848:

1) des fonctions assignées antérieurement au ministère des finances:
   a) les affaires de commerce, de l'industrie et l'intendance des bâtiments. Directeur —: le cons. int. et sup. des finances *de Pommer-Esche II*.
   b) les affaires des mines et usines. Directeur —: le capit.-général des mines, Comte *de Beust*.
2) l'intérieur:
   la police de l'industrie et des constructions.
3) le département des postes et messageries —: maître-général *de Schaper*.
4) le tribunal de commerce.

Ministère de la justice.

Par ordonnance royale du 7 juillet le min. de la justice est autorisé à remettre pendant la durée de l'assemblée nationale de Prusse la direction des affaires spéciales au sous-secrétaire d'état *Muller* et au cons. int. et supr. de justice Dr. *Simon*.

Ministère des affaires d'agriculture.

Lors de la formation de ce ministère établi par ordon-

nance royale du 25 juin 1848, la gestion des affaires d'agriculture, attribuée le 17 avril au ministère du commerce etc., lui est spécialement assignée, c.-à-d. la police de l'économie rurale et agronome, le règlement des affaires entre seigneurs et paysans, la séparation des biens communs, l'abrogation des droits seigneuriaux et d'autres sur les bien-fonds, l'inspection suprême des affaires de l'avant flot et de la pêche, la direction suprême de tous les établissements pour favoriser le progrès de l'agriculture, enfin la direction des haras et la direction des établissements, tant scientifiques que techniques qui ont pour objet l'agriculture.

Ministère de l'intérieur.

Directeur de la 1ère section —: . . .

" " " 2de " —: *de Puttkammer* (20 avril 1848).

Ministère des affaires ecclésiastiques.

Bureaux:

1) affaires de l'église évangélique.
2) " " " catholique.
3) " " l'instruction publique.
4) " " médicales.

II. *Autorités supérieures, coordonnées aux départements du ministère.*

1. Administration-générale des dettes de l'état —:
2. Cour des comptes —: Prés. en chef: le cons. int. act. *Kuhlmeyer.*
3. Commission générale des ordres roy. —: prés.: le général d'infanterie *de Luck.*

Banque générale à Berlin.

Chef —: ad. int. le directeur-gén. de la banque, Président: *de Lamprecht.*

III. *Autorités centrales immédiatement subordonnées aux départements du ministère.*

1. Direction des travaux publics (Ober-Bau-Deputation) —: le directeur-gén *Schmid.*
2. Comité consultatif pour les arts et manufactures (technische Gewerbs-Deputation). — Directeur: le cons. int. act. des finances *de Pommer-Esche II.*
3. Direction générale de la loterie. — Chef: le cons. int. des finances *Horn.*

4. Archives de l'état et du cabinet. — Directeur: le cons. int. act. de la régence George-Guillaume *de Raumer*. — Premier archiviste d'état: le cons. int. des arch. *Hœfer*.
5. Comité des commissaires examinateurs. Préséant . . .

Chef-présidents dans les provinces.

(28 août 1848.)

1. Prusse (Kœnigsberg) —:
2. Posnanie (Posen) —: Chef-président *de Beurmann*.
3. Poméranie (Stettin) —: le cons. privé act. *de Bonin*.
4. Brandebourg (Potsdam) —: le cons. privé act. Baron *de Patow* chargé ad int. de la présidence en chef.
5. Silésie (Breslau) —: Chef-prés. *Pinder*.
6. Saxe (Magdebourg) —: Chef-prés. *de Bonin*.
7. Westphalie (Munster) —: le min. d'état *Flottwell*.
8. Prov. Rhénanes (Coblence) —: Chef-prés. *Eichmann*.

Généraux commandant dans les provinces.

Gardes du corps. (Berlin). En fonction du commandement général —: le lieut.-gén. *de Prittwitz*, command. de l'infanterie des gardes.

1er corps d'armée (Kœnigsberg) —: C.-G., Comte *de Dohna*, lieut.-gén.

2d corps d'armée (Stettin) —: C.-G , *de Wrangel*, lieut.-gén.

3ème corps d'armée (Francfort sur l'Oder) —: C.-G., le lieut.-gén. *de Hedemann*, ad int.

4ème corps d'armée (Magdebourg) —: C.-G., S. A. R. le Pr. Charles *de Prusse*, frère du Roi.

5ème corps d'armée (Posen) —: C.-G., le lieut.-général *de Brunneck*, ad. int.

6ème corps d'armée (Breslau) —: C.-G., le lieut.-gén. Comte *de Brandenburg*.

7ème corps d'armée (Munster) —: C.-G., le lieut.-gén. Cte *von der Grœben*, ad int.

8ème corps d'armée (Coblence) —: . . . .

Grandes charges de la cour.

Grand-chambellan —: le min. pr. d'état Prince *de Sayn-Wittgenstein*.

Grand-maréchal —: le min. d'état Baron *de Werther*.

Charges supérieures de la cour.

Grand veneur en chef — : Henri Prince *de Carolath-Beuthen*, major-général.

Intendant-gén. de la musique aulique — : Comte *de Redern*, cons. privé act.

Grand-échanson — : le cons. pr. act. Charles-Othon-Louis *d'Arnim*.

Intendant-gén. des châteaux et jardins — : le cons. pr. act. Frédéric-Louis Comte *d'Arnim*.

Grand-maître des cérémonies — : le cons. pr. act. Frédéric Comte *de Pourtalès*.

Vice-grand-maréchal de la cour — : le cons. pr. act. George-Guillaume-Louis *de Meyerinck*.

Grand-écuyer — : Baron *de Brandenstein*, ancien gén.-maj.

Vice-grand-maître des cérémonies — : Baron *de Stillfried*.

Vice-grand-veneur — : Louis-Auguste Comte *von der Asseburg* à Meisdorf.

Maréchal de la cour et intendant des châteaux — : Alex.-Iwan Comte *de Keller*, major en retraite.

Charges de la cour.

Préfet du château de Kœnigsberg — : Comte *de Dœnhoff*, 1er chamb. de S. M. la Reine.

Préfet du château de Stolzenfels — : le colon. et aide-de-camp *de Wussow*, chef de l'état-major du 8ème corps d'armée.

Préfet du château de Breslau — : Comte *de Schaffgotsch* à Maywaldau.

Veneurs de la cour — : *de Pachelbl-Gehag*, maître sup. des forêts ; Comte Henri *de Reichenbach-Brustave*.

Cabinet de S. M. le Roi.

Le cons. int. du cab. *Illaire*.

Corps diplomatique à Berlin.

(28 Aug. 1848.)

Amérique, Etats-Unis du Nord — : le major Andr. J. *Donelson*, E. e. et M. pl. (de même autorisé des fonctions diplomatiques près l'autorité centrale de l'Allemagne); Théodore-S. *Fay*, secr. de lég. ; *Dunlap*, att.

Anhalt-Bernbourg — : Baron *de Martens*, cons. int. de lég. et chambellan au serv. de Saxe-Weimar, MR.

Anhalt-Dessau — : *de Rœder*, colonel au serv. de la Prusse et chamb., MR.

Autriche —: le cons. privé act. et chamb. Joseph Cte *de Trauttmansdorff-Weinsberg*, E. e. et M. pl. (accr. de même à Schwérin); Bar. *de Handel*, cons. de lég.; Charl. Bar. *de Turckheim*, commis de lég.

Bavière —: le chambellan et pair héréd. du roy. Maximilien Comte *de Lerchenfeld-Kœfering*, E. e. et M. pl.; le cons. de lég. Baron Charles-Marie *d'Aretin*, secr. de lég.

Belgique —: le min. d'état J. B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (en même tems près les cours roy., grand-ducale et ducales de Saxe, ainsi que près les cours duc. de Brunsvic et d'Anhalt); Henri *Solvyns*, secr. de lég. de 1ère cl.

Brésil —: le général de brigade Paulo *Barboza da Silva*, E. e. et M. pl. (accrédité le 24 juin 1848; de même accrédité près la cour impér. de Russie; rés.: St. Pétersbourg).

Brunsvic —: le colonel et chamb. *de Rœder*, MR.

Danemark —:

Deux-Siciles —: le Baron Emidio *Antonini*, E. e. et M. pl. (en même tems accréd. près la Conféd.-Germ., à Hanover et à Dresde); Chev. Gennaro Capece *Galeota de Regina*, secr. de lég.; Auguste *Milano* Duc *de S. Paolo*, att.

Espagne —: Don Antonio Ramon *Zarco del Valle*, chambellan, sénateur, lieut.-gén. et inspecteur-gén. du corps de génie (accrédité le 3 mai 1848).

France —: Emmanuel *Arago*, E. e. et M. pl. (accrédité le 24 juill. 1848); Edouard *Cintrat*, 1er secr. de lég.; Edouard *Grénier*, 2d secr. de lég. (monit. du 17 avril 1848); *Martinet*, 2d secr. de lég.; *Crémieux*, aspirant dipl.

Grande-Bretagne —: Cte *de Westmorland*, Pair des roy. de Grande-Bretagne et d'Irlande, cons. int. et lieut.-gén., E. e. et M. pl. (de même près la cour duc. d'Anhalt-Dessau); Henri-Francis *Howard*, esq., secr. de lég.; Will. *Lowther*, J. S. *Lumley*, l'hon. Julian *Fane* et William Campbell *Manley*, attachés.

Hambourg —:

Hanovre —: le cons. pr. et chamb. Comte *d'Inn- et Knyphausen*, E. e. et M. pl. (de même accrédité près la cour roy. de Saxe); Adolphe Comte de *Platen-Hallermund*, cons. de lég.

Hesse élect. —: Philippe Baron *de Dœrnberg*, ch. d'aff.

Hesse grand-ducale —:

Hohenzollern-Hechingen —: } le col. et chamb. *de Rœder*, MR.
» Sigmariugen —: }

Lippe —: le col. et chamb. *de Rœder*, MR.

Mecklenbourg-Schwérin —: le cons. int. Aug.-Guill. Cte *de Hessenstein*, chamb. au serv. de l'Autr., E. e. et M. pl.

Nassau —:

Oldenbourg —: le col. et chamb. *de Rœder*, MR.

Pays-Bas —: le chamb. Alex.-Charles-Jacques Baron *Schimmelpenninck van der Oye*, E. e. et M. pl. (en même tems accréd. à Dresde et à Weimar); L. G. J. F. Cte *de Paul Duchastel*, secr. de lég.

Portugal —: le Chev. *Nuno Barboza Figueiredo*, E. e. et M. pl. (également accréd. près Saxe-Cobourg-Gotha); José-Antonio Soares *Leal*, secr. de lég.

Reuss (toutes les branches) —: le col. et chamb. *de Rœder*, MR.

Russie —: le chamb. et cons. int. Pierre Baron *de Meyendorff*, E. e. et M. pl. (égalem. près les cours grand-duc. de Mecklenbourg); le cons. d'état Dimitri *de Glinka*, cons. de lég.; Baron *de Vegesack*, cons. aulique et gentilhomme de la chambre, 1er secr. de lég.; le Comte *Wielhorski*, 2d secr. de lég. — Le colonel du rég. des gardes à cheval, aide-de-camp de S. M. l'Empereur, Comte *de Benkendorff*, attaché pour les aff. milit.

Sardaigne —: le général-major Comte Charles *Rossi*, E. e. et M. pl.; le Chev. Edouard *de Launay*, secr. de lég.

Saxe royale —: Baron *de Beust*, E. e. et M. pl.; Charles-Frédéric Comte *Vitzthum d'Eckstædt*, secr. de lég.

Saxe-Altenbourg }
» Cobourg-Gotha } —: le col. et chamb. *de Rœder*, MR.
» Meiningen }

» Weimar —: le cons. int. de lég. et chamb. Charles Baron *de Martens*, MR.

Schwarzbourg-Roudolstadt —: le colonel et chambellan *de Rœder*, MR.

Suède et Norvège —: Baron Constantin *d'Ohsson*, E. e. et M. pl. (de même accrédité à Dresde); Nicolas-Guillaume *de Wetterstedt*, secr. de lég.

Turquie —: *Davoud-Oglou*, ch. d'aff.

Wurtemberg —: le cons. int. de lég. *de Reinhard*, E. e. et M. pl. (de même accréd. à Dresde).

Notices statistiques.

Provinces et Arrondissements des régences.	Surface en mill. c. géogr.	Nombre des habitants à fin 1846.						
		d'après leurs confessions 1846.					Total.	sur le mill. c.
		Evangéliques.	Catholiques.	Grecs.	Mennon.	Israélites.		
Prov. de Prusse orient.	706,34	1,289394	181557	1411	1121	7132	1,480318	2096
Arrond. de Kœnigsberg	408,13	671100	171294	48	385	5251	847952	2078
" de Gumbinnen	298,21	618294	10263	1363	736	1881	632366	2121
Prov. de la Prusse occ.	471,69	502148	482496	53	12005	22489	1,019105	2161
Arrond. de Dantzick .	152,28	208249	183088	26	8750	5778	405805	2665
" de Marienverder	319,41	293899	299408	27	3255	16711	613300	1921
Prov. de Posnanie .	536,51	416648	866390	61	1	81299	1,364399	2543
Arrond. de Posen . .	321,68	239493	605550	43	—	55344	900430	2799
" de Bromberg	214,83	177155	260840	18	1	25955	463969	2160
Prov. de Poméranie	574,33	1,145939	10630	16	1	8487	1,165073	2029
Arrond. de Stettin .	236,88	540426	3418	1	1	4106	547952	2313
" de Cœslin .	258,43	423309	6591	14	—	4226	434140	1680
" de Stralsund	79,02	182204	621	1	—	155	182981	2315
Prov. de Silésie . .	741,74	1,558215	1,476905	28	11	30650	3,065809	4133
Arrond. de Breslau .	248,14	694343	460365	7	11	11268	1,165994	4699
" d'Oppeln . .	243,06	95906	875010	16	—	16386	987318	4062
" de Liegnitz .	250,54	767966	141530	5	—	2996	912497	3642
Prov. de Brandebourg	734,14	2,016011	33905	98	14	16965	2,066993	2816
Arrond. de Potsdam y compris Berlin . .	382,51	1,191758	23222	*) 70	1	11815	1,226866	3207
Arrond. de Francfort .	351,63	824253	10683	28	13	5150	840127	2389

Prov. de Saxe . . .	460,63	1,626328	111432	5	1	4686	1,742152	3783
Arrond. de Magdebourg	210,13	660017	11395	1	—	2736	674149	3208
» de Mersebourg	188,76	721846	2346	2	—	492	724686	3839
» d'Erfort . .	61,74	244465	97691	2	1	1458	343617	5566
Prov. de Westphalie	367,96	622026	808824	2	96	14771	1,445719	3929
Arrond. de Munster .	132,17	39631	378194	—	6	8213	421044	3186
» de Minden .	95,68	268926	184948	1	49	5909	459833	4806
» d'Arnsberg .	140,11	313469	245682	1	41	5649	564842	4031
Prov. du Rhin . .	487,14	658874	2,074153	1	1281	28388	2,763080	5672
Arrond. de Cologne .	72,4	67760	411325	—	25	5100	484593	6693
» de Dusseldorf	98,32	347457	531751	—	917	7489	887614	9028
» de Coblence .	109,64	161281	329857	1	213	8205	499557	4556
» de Trèves .	131,13	68895	414698	—	125	4981	488699	3727
» d'Aix-la-Chapelle . . .	75,65	13481	386522	—	1	2613	402617	5322
Populat. civile et militaire	5080,48	9,835583	6,046292	1675	14531	214867	16,112948	3172

Habitants de plus. villes en 1846: Berlin 408502, Breslau 112194, Cologne avec Deutz 95202, Kœnigsberg 75234, Dantzick 66827, Magdebourg 55816, Aix-la-Chapelle 46585, Stettin 41573, Posen 40209, Potsdam 37549, Elberfeld 34956, Barmen 32984 hab.

*) inclus. 1 Moham.

La séparation de la province de Posnanie d'après les nationalités allemande et polonaise étant devenue de nos jours une question politique, le tableau suivant (extrait des collections des travaux de la Société silésienne de l'an 1846, p. 232) offrira quelqu'intérêt. Il faut cependant remarquer, que les chiffres des nombres des habitants ne sont pas les mêmes que ceux qui sont énoncés dans le tableau précédant. Quant aux habitants de la régence de Bromberg le total des habitants énoncé dans la seconde colonne offre 7385 de plus que le tableau sur la population distinguée d'après les diverses langues.

Grand-duché de Posnanie (1846).

Cercles.	Milles carrés géogr.	Nombre des habit.	Langues. polonaise.	allemande.	polon. et allem.
			Régence de Posen.		
Adelnau	16,83	52030	42435	1644	7951
Birnbaum	25,01	41395	4563	29675	7157
Bombst	19,26	48352	13204	26882	8266
Buk	16,77	49368	25995	14800	8573
Fraustadt	17,96	56148	9928	40908	5312
Kosten	21,2	52960	39359	6604	6997
Krœben	19,09	68962	37685	20930	10347
Krotoschin	17,6	61074	37602	8645	14827
Méseritz	22,78	38977	4193	30190	4594
Obornik	20,02	43422	17123	9519	16780
Pleschen	19,12	59103	46261	1734	11108
Posen, cercle	19,68	46244	32561	2414	11269
» ville		38027	5475	8894	23658
Samter	19,1	42906	25322	9485	8099
Schildberg	17,43	57494	46301	1099	10094
Schrimm	18,63	51117	35102	4807	11208
Schroda	18,58	45886	35398	3212	7276
Wreschen	12,62	36918	29861	394	6663
	321,68	890383	488368	221836	180179
			Régence de Bromberg.		
Bromberg, ville	27,11	9862	82	6628	3137
» cercle		46176	12045	17729	11915
Chodziesen	20,14	45567	3615	33012	8938
Czarnikow	28,08	56414	8452	40615	7333
Gnesen	23,94	54764	37372	3806	10784
Inowraclaw	30,42	63725	40467	10800	12445
Mogilno	17,97	37152	23006	3021	11119
Schubin	21,2	48854	22353	14373	12110
Wirsitz	21,5	46954	13037	21868	12018
Wongrowice	24,47	50614	32759	6389	11466
	214,83	460082	193188	158241	101265

Finances.

Etat général des finances pour l'an 1848.

1) Recette.

Thalers.

1. 4,842063 Rapport des domaines, savoir:
   - 4,050323 impôts seigneuriaux, cens et bails emphytéotiques,
   - 1,848156 rapports des terres affermées ou exploitées pour le compte de l'état,

   5,898479 total; déduction faite de
   - 260079 frais d'inspection et d'encaissement,
   - 112362 administrat. seigneuriale de police et frais de patronage,
   - 299476 rentes passives et impôts,
   - 13880 rémissions,
   - 370619 frais de construction, d'arpentage et de séparations.

   1,056416 total.

   Reste la somme indiquée ci-dessus.

2. 2,293802 rapport des forêts; savoir:
   - 4,014532 vente du bois de chauffage et de construct.,
   - 109948 chasse,
   - 490142 autres revenus et amendes.

   4,614622 en tout; dont il faut déduire:
   - 165118 traîtements des employés forestiers,
   - 889164 frais d'exploitation et d'encaissement,
   - 544301 frais de coupe et de charroi,
   - 609537 culture, arpentage et séparation des forêts, puis construction (réparation) des chaussées et autres,
   - 27407 congrues de bois etc.

7,135865 4,614622 2,235527 à transporter.

Thalers.

7,135865 4,614622 2,235527 Transport.

85293 pensions etc. des veuves et des orphelins des employés forestiers, puis rémunerations.

2,320820 total.

2,293802 reste la somme ci-dessus.

7,135865 rapport des domaines et des forêts, dont il y a encore à déduire

2,578099 la part des revenus réservée au fidéicommis de la couronne.

4,562766 revenu net des domaines et des forêts.

3. 1,000000 vente de domaines et rachat de droits seigneuriaux (affectés à l'amortissement des dettes publiques).

4. 1,167218 produits des mines, forges et salines, savoir:

816529 mines et usines,

239782 salines,

763243 droits des mines, impôts etc.

1,819554 total; à en déduire

237490 traîtements etc. pour les tribunaux des mines,

97079 traîtements etc. pour les tribun. supérieurs des mines,

66759 traîtem. pour la direction générale des mines, réunie au ministère des finances,

240884 travaux, nouvelles constructions etc. en fait de mines,

7500 essais de mineurs et de fondeurs,

19842 académies des mines etc.

669554 total;

1,150000 reste où il faut ajouter

6,729984 1,150000 à transporter.

Thalers.
6,729984 1,15000 Transport.
17218 revenu de la manufacture de porcelaine à Berlin.

Somme comme ci-dessus.

5. 1,000000 rapport des postes.
6,821000 postes de lettres et de personnes et messageries, transit et ports réservés,
579589 billets timbrés pour l'expédition d'argent et de paquets, pour la remise des lettres et des journaux, puis extra-postes,
241011 provisions payées des éditeurs des journaux et du comptoir chargé du débit de la collection des lois.

7,641600 total, dont il faut déduire:
4,479900 postes-aux-chevaux, voitures etc,
1,754300 traitements, diètes, frais de voyages,
407400 frais de constructions, restitutions etc,

6,641600 en tout.

Reste comme ci-dessus.

6. 875000 loteries; savoir:
976792 part de l'état, $12\frac{1}{2}$ p. c. de tous les gains,
53000 recettes accidentelles,

1,029792 total; à déduire
111860 droits des receveurs $1\frac{1}{2}$ p. c. de tous les lots débités,
32932 traitements et frais d'administration,
10000 perte des lots non-vendus.

154792 en tout;

Reste la somme ci-dessus indiquée.

8,604984 à transporter.

Impôts directs.

Thalers.
8,604984 Transport.

7A. 9,772661 Impôts fonciers, savoir :
10,356939 rapport brut, déduction faite de
117965 frais de perception élémentaire,
199709 rémissions (134979 thlrs.), restitutions p. Lippstadt,
266604 confection des listes pour l'encaissement, traitement des inspecteurs et autres employés.
584278 Total.
Reste comme ci-dessus.

7B. 7,099119 Impôt dit des classes.
7,405698 rapport brut; à déduire
295875 frais d'encaissement,
10704 contribution au fonds départemental de révision dans les prov. rhénanes (8820 th.) et restitutions pour Lippstadt.
306579 Total.
Revenu net comme ci-dessus.

7C. 2,519901 Impôts sur les industries.
2,626000 revenu brut, dont il faut déduire,
105319 frais d'encaissement,
780 restitutions pour Lippstadt.
106099 Total.
Revenu net comme ci-dessus.

8. 26,709319 Impôts directs, savoir :
14,432970 droits d'importation, d'exportation et de transit,
167826 droits de passage sur les vins, le moût et les tabacs,
150985 impôt sur les betteraves,
50090 droits de dépôt, de pesage, de plombement et de timbres,

54,705984 14,801871 à transporter.

Thalers.		
54,705984	14,801871	Transport.
	501243	droits de passage sur la navigation de l'Elbe, du Wéser, du Rhin et de la Moselle, déduction faite des frais de la direction et du patronage de la navigation rhénane etc.
	3,845735	impôt sur les eaux-de-vie,
	1,249012	" " " malt,
	91800	" " " vins indigènes,
	141686	" " " tabacs indigènes,
	1,772355	" " " moulins,
	1,385415	" " " viandes de boucherie,
	4,228488	timbre, c'est-à-dire 4,284650 revenu brut, à déduire 56162 timbres, machines, employés du grand bureau des timbres. Reste comme ci-dessus.
	1,236384	revenus des grandes routes après la déduction de 131440 frais de perception,
	681244	droits des ponts, des bacs et des ports, puis ceux perçus pour le passage des rivières et des canaux, 19148 th. ayant été déduits pour frais d'encaissement,
	89917	droits sur les hypothèques, greffe; provenant du district de la cour d'appel de Cologne (brutto 161540 th.), déduction faite de 71623 th. honoraires des employés dépositaires et greffiers,
	103943	revenus extraordinaires, telles que contributions des communes etc.
	30,129093	Totaux. Otez en
	3,419774	dépenses pour les départements divers de l'administration des impôts indirects, savoir :
		Revenu net ci-dessus.
54,705984		à transporter.

Thalers.
54,705984 Transport.
3,359774 traîtements, diètes etc.,
60000 constructions,

Somme ci-dessus.

9. 5,129000 rapport du monopole des sels.
7,972655 revenu brut, à déduire:
2,519919 frais d'achat et d'emballage,
323736 frais du débit, journées des ouvriers.

2,843655 total.

Revenu net ci-dessus.

10. 4,119874 revenus résultant de l'administration judiciaire:
4,016902 épices,
68288 contributions des jurisdictions,
34684 recettes de la caisse des veuves des employés de la justice,

Somme ci-dessus.

11. part de l'état au gain de la banque d'après le règlement de la banque du 5 oct. 1846, §. 36 (pas encore fixée).

12. 100000 gain sur le département du commerce maritime.

13. 501521 recettes diverses, telles que:
241616 intérêts de capitaux et produits de la vente d'effets usés, pour le compte des autorités supérieures de l'administration,
2849 droits de censure,
56203 amendes,
21759 confiscations, héritages vacants,
57777 contributions extraordin. pour les pensions,
8391 contributions des fonds communaux et autres aux frais de l'administration des caisses,
112926 recettes accidentelles.

Somme ci-dessus.

64,556379 à transporter.

Thalers.
64,556379 Transport.

64,556379 total des recettes. — Toutefois les évènements du mois de mars 1848 n'ont pas été favorables aux finances. D'après un mémoire du ministre des finances du 10 juillet 1848 présenté à l'assemblée des états le 12 du même mois, il faut prévoir un déficit de

8,000000 provenant des rapports diminués des douanes, du timbre, des droits sur les moutures, les viandes, les boissons (v. 8), les sels (v. 9), de ceux des domaines (v. 1), des forêts (2), des mines (4) et des droits fonciers (7A.), de manière que ce total ne se montera qu'à

56,556379, on projette l'augmentation de différents impôts p. ex.:

120000 sur les sucres indigènes (1 ou 2 th. p. quintal),

1,300000 sur les eaux de vie (20 quart pay. 2 sgr., jusqu'ici, payeront 3 sgr),

160000 abolition des exemptions de l'impôt dit des Classes — (seigneurs féodaux, ecclésiastiques, maîtres d'école, officiers sur le pied de paix et employés aux armées),

1,580000 total, tandis qu'il y aurait une diminution de

50000 provenant du timbre des journaux (10000 th.) et de celui des pétitions (40000 th.) de manière qu'il n'y aura qu'une augmentation de recette de

1,530000 qui en conséquence se monterait à

58,086379 th.

Dans le trésor de l'état amassé pour les cas de guerre, dont il a été fait pour la première fois mention à la diète réunie le 3 avril 1847 il s'est trouvé le 1 janv. 1847 sans y compter

8,719931 th. déposés aux bureaux de recette la somme de		thlrs. 19,527388
Somme qui depuis a éprouvé une forte diminution.		
On a affecté l'an 1847 lors des tems de disette, pour l'achat de blés etc.	4,000000	
Sont alloués à la réalisation des billets du trésor (jusqu'en juillet 1848 on avait échangé 1 million).	3,000000	
Ont été assignés à la banque, dans le but d'étendre son commerce, la somme de .	3,000000	
Et à l'établissement de caisses d'escompte	1,000000	
	total	11,000000
	restent	8,527388
D'après le rapport du ministre des finances du 10 juillet 1848 il faudra encore en retirer . . . . affectés aux mesures à prendre tant pour compléter l'armée que pour rendre la tranquillité au pays.	2,000000	
Aux dépenses qu'exige la nécessité de fournir de l'ouvrage aux ouvriers manquant de pain	1,000000	
Pour couvrir les déficits des recettes des impôts et douanes	2,000000	
		5,000000
De manière qu'il ne resterait au trésor que la somme de		3,527388

2) Dépense.

	Thlrs.		
I.	6,873820		pour les dettes de l'état.
		4,402094	intérêts,
		2,430806	amortissement,
		40920	intérêts et amortissement des dettes provinciales dont l'état s'est chargé.
II.	1,849157		pour les dettes passives de la caisse générale de l'état.
		263474	dédommagements pour droits et privilèges abolis,
		223550	intérêts des cautions des fonctionnaires,
		171006	» des capitaux d'établissements abolis,
	8,722977	658030	à transporter.

Thalers.
8,722977 658030 Transport.
159834 intérêts et payement de capitaux empruntés à d'autres caisses,
648000 intérêts et payement des capitaux levés pour la construction de nouvelles routes,
383293 subvention à la caisse des veuves.
III. Pour l'administration de l'état.
IIIa. 3,292061 ministère des aff. ecclésiastiques, de l'instruction publique et médicales.
131525 ministère, traîtements etc.,
1,086854 cultes; savoir:
362062 culte évangélique,
724792 „ catholique,
1,299449 instruction publique,
469330 dépenses pour les cultes et l'instruction en général,
304903 affaires médicales.
IIIb. 2,998632 ministère de l'intérieur, commission générale pour régler les rapports entre les seigneurs et les paysans, collége de révision pour les aff. de la culture du pays, collége économique.
IIIc. 734203 ministère des aff. étrangères, soit
94674 ministère,
525237 traîtements et frais d'ambassades et de légations,
114292 autres dépenses,
IIId. 25,658940 ministère de la guerre.
206918 ministère,
33878 caisse milit. générale, traîtements etc.,
9,845233 traîtements et solde des troupes,
1,136669 „ des généraux, des aides-de-camp, des commandeurs, du corps du génie etc.,
3,944663 dépenses pour l'entretien matériel des troupes,
1,456213 uniformes,
2,324054 direction du service et des garnisons,
465514 remonte,

41,406813 19,413142 à transporter.

Thalers.

41,406813 19,418142 Transport.

910460 artillerie etc,

5,335338 dépôts du train, forteresses, affaires sanitaires, hôpitaux, invalides, intendants, prédicateurs, justice, éducation et examinations, gratifications etc.

IIIe. 6,587475 ministère de la justice et celui de la révision des lois.

174888 pour les deux ministères,

151970 tribunal int. supr., cour rhénane de révision et de cassation, collége supr. de censure,

1,713802 frais des cours supr. d'appel et de cassation,

4,029329 tribunaux inférieurs,

482386 frais de la justice criminelle,

35100 caisse des veuves d'employés de justice.

IIIf. 101017 ministère de la maison royale.

IIIg. 6,138825 ministère des finances.

171281 administr. centrale des finances,

2,932159 commerce, industrie, construction, à l'exclusion des routes, savoir:

86945 administr gén., députations supér. pour les bâtiments, puis pour l'avancement technique des métiers,

115142 institut industriel, école des architectes, écoles industrielles,

332136 personnel des industriels y employés,

907353 entretien des œuvres hydrauliques, ponts etc.,

148780 routes provinciales sur la rive gauche du Rhin,

1,341803 pour l'avancement des constructions des chemins-de-fer.

3,035385 grandes routes (entretien et nouvelles constructions).

54,234130 à transporter.

	Thalers.	
	54,234130	Transport.
IIIh.	26152	administration du trésor public et des monnaics.
IIIi.	479408	autres autorités centrales (bureau du minist. d'état, cabinet civil et int., archives de l'état et du cabinet, archives provinciales, secrétariat d'état, chambre supr. des comptes, commission générale des ordres, bureau du commerce, bureau statistique, haras).
IIIk.	1,747452	pour les présidences supr. et les régences.
IV.	2,310364	pensions, compétences etc.
		1,193600 pensions,
		1,023540 compétences etc. en faveur des membres de corporations ecclésiast. abolies,
		93224 rentes personnels, pensions extra-ord., subventions, soldes de retraite.
V.	5,758873	diverses.
		100000 rachat de rentes passives,
		3,000000 dép. extra-ordinaires, constructions et amélioration du pays,
		350000 fonds disponible pour grâces,
		100000 » » pour subventions à des constructions,
		508873 » de réserve pour subvenir à l'entretien matériel des troupes,
		500000 non-valeurs dans les recettes,
		500000 dépenses imprévues,
		700000 subventions dans les calamités publiques etc.
	64,556379	total des dépenses.

D'après un mémoire du ministère des finances dâté du 10 juillet produit dans la séance de l'Assemblée constituante du 12 juillet 1848, dans le budget détaillé ci-dessus on n'a pas prévu aux dépenses suivantes dont une partie a déja été faite, l'autre partie est encore à faire:

300000	subventions aux cercles de Pless et Rybnick dans la Haute-Silésie,
450000	rachat des gages déposés dans les monts-de-piété, qui ne dépassent pas 5 écus (accordé le 19 mars),

64,556379 750000 à transporter.

64,556379 750000 Transport.

200000 avances faites au magistrat de Berlin pour soutenir la caisse d'épargnes,

1,000000 subventions de l'état pour la formation des gardes de sûreté publique et pour l'armement des gardes civiques,

300000 frais de la diète réunie, ainsi que de l'Assemblée nationale de Prusse et d'Allemagne,

1,000000 subventions à l'administration de la justice à défaut des épices,

10,000000 dépenses extraordinaires pour le militaire, y compris les frais de l'armement des côtes,

1,000000 contribution pour la marine germanique,

250000 télégraphes électro-magnétiques jusqu' à la frontière belge et à Francfort,

3,000000 pour la plus grande extension des affaires de la banque,

1,000000 pour la fondation de caisses d'escompte.

1,000000 subvention à l'établissement pour le commerce maritime (Seehandlung).

2,500000 augmentation de la dépense du ministère des travaux publics pour occuper les ouvriers.

22,500000 total.

87,056379 dépense totale. Déduction faite de

58,086379, lo montant do la recette, il résulte un déficit de

28,970000. Ce déficit a été couvert par

8,000000 pris dans le trésor (v. ci-dessus), savoir: **3** mill. pour la banque, **1** mill. pour les caisses d'escompte, **1** pour la subvention du commerce maritime, **1** pour occuper les ouvriers etc.; puis par

5,000000 qui en doivent encore être pris; ensuite par

1,000000 (ou plustôt 889000) rentrées du remboursement de l'état pour l'achat de blés; de manière que

14,000000 seront à-peu-près couverts, ensorte qu'il en reste

15,000000 à couvrir. Cela doit être effectué moyennant un

emprunt volontaire à 5 p. c. (décret du 25 avril, l'emprunt opéré le 10 août 1848) et un emprunt forcé à $3\frac{1}{2}$ p. c. pour autant que le montant de l'autre resterait en arrière de la somme de **15,000000** d'écus.

3. Dette publique (le 1 janvier 1843).

Titres.	Capitaux.	p.c.	Intérêts.	Amortiss. annuel.
	Thalers.		Thalers.	Thalers.
A. Emprunts à l'étranger *)	21,449475	4	857979	322461
B. Dette centrale intérieure :				
1) quote-part à la dette de la Marche-électorale (Kurmark), occasionnée par la guerre	2,364267	$3\frac{1}{2}$	82749	33357
2) quote-part à la dette de la Nouvelle-Marche (Neumaik)	440133	$3\frac{1}{2}$	15404	6200
3) obligations de la dette d'état	99,916275	$3\frac{1}{2}$	3,497070	1,420443
C. Dette publique provinciale	14,690937	div.	451865	380965
D. Dette qui ne paie pas d'intérêt . . . . . **)	11,242347			
***)	150,103434		4,905067	2,163426

*) Le remboursement du reste des obligations prusso-anglaises doit avoir été effectué au plus tard le 2 janv. 1846 (publication de l'administrat. générale des dettes publiques, 4 mars 1845).

) Les billets d'état en circulation se montent à **25,742347 th., dout cependant une somme de **14,500000** th. est couverte par un montant égal en obligations portant intérêt. Ces obligations, quoique comprises dans la somme B. 3), sont mises hors de cours et consignées. Sont émis

7,242347	thalers en billets de la valeur d'un thaler,	
7,500000	- - - - - de	5 thalers,
5,500000	- - - - - -	50 -
3,000000	- - - - - -	100 -
2,500000	- - - - - -	500 -
25,742347 thalers.		

***) Un décret royal du 17 janvier 1820 prescrit, que les affaires

		Thalers.
	Transport de page 581	2,163426
E.	Intérêts etc., comme ci-dessus	4,905067
	à ajouter: dépenses imprévues, enfin intérêts à payer encore sur les obligations amorties au courant du 2d sémestre de l'an 1842	170507
		7,239000

A la fin de l'an 1842 le restant de la caisse d'amortissement se montait à 29,617701 th., y compris les 14,500000 th. d'obligations consignées, ainsi que 2,873791 th. cautions de fonctionnaires.

---

de l'administration des dettes de l'état seront réglées de 10 en 10 ans. La 1ère période a commencé le 1 janvier 1813.

La dette à intérêts se montait (y inclus le surplus de dépense accordé plus tard pour l'amortissement des obligations provincielles de la Marche-Electorale et les hypothèques de domaines etc.), le 1 janvier 1813 à

206,733171 th. De cette somme ont été amortis
42,976729 th pendant les deux premières périodes, du 1er janvier 1813 jusqu'au 31 déc. 1832 et
24,895355 » pendant la 3ème période jusqu'au 31 déc. 1842.

67,872084 th. total.

138,861087 th. total de la dette à intérêts.

D'après une communication du ministre des finances Mr. Hansemann à l'assemblée nationale de Prusse, séance du 11 juillet 1848, la dette d'état à intérêts se montait au 1er janvier 1848 à la somme de 126,000000 th.; il y faut cependant ajouter une somme de 15,000000 thlrs. à procurer par emprunt volontaire avec intérêt de 5 p. c. (ordre royal du 25 avril 1848) et par emprunt forcé avec intérêt de $3\frac{1}{2}$ p. c., si l'emprunt volontaire ne suffit pas. Le projet de loi de l'emprunt forcé, daté du 10 juillet, a été présenté à l'assemblée nationale le 12 juillet 1848. L'emprunt des 15 millions sera amorti en raison de $1\frac{1}{2}$ p. c. dès le 1 janvier 1850.

Armée, sur le pied de paix.

Infanterie.

Garde.	grenadiers,	4 rég. à 2152 h.	8608 h.	11202
	réserve,	1 rég. à 1145 »	1145 »	
	réserve combinée,	1 bat. 601 »	601 »	
	chasseurs,	1 bat. 424 »	424 »	
	tireurs,	1 bat. 424 »	424 »	
Ligne.	infanterie,	32 rég. à 1646 »	52672 »	63384
	réserve,	8 rég. à 1101 »	8808 »	
	chasseurs, 8 div.	4 bat. à 476 »	1904 »	

Cavalerie.

Garde.	gardes-du-corps,	1 rég.	639 »	3765
	cuirassiers,	1 »	625 »	
	dragons,	1 »	625 »	
	hussards,	1 »	625 »	
	ulans de la landw.,	2 » à 625 »	1250 »	
Ligne.	cuirassiers,	8 » à 605 »	4840 »	19360
	dragons,	4 » à 605 »	2420 »	
	hussards,	12 » à 605 »	7260 »	
	ulans,	8 » à 605 »	4840 »	

Artillerie.

De la garde	1 brig.	1739 »	15651
De la ligne	8 brig. à 1739 »	13912 »	

(En réserve 5 comp. d'artillerie de forteresse et une division d'artificiers.)

Corps du génie.

Trois inspections du génie, officiers		213 h.	2544
Pionniers de la garde .	1 div.	259 »	
Pionniers de la ligne .	8 » à 259 h.	2072 »	

(En outre 2 comp. de pionniers de réserve.)

Armée de ligne: Total 115905

Landwehr, du 1er ban				81048
Infanterie. Garde	4 rég. à 2010 h.	8040 h	70648	
Des provinces	32 » à 1806 »	57792 »		
	8 bat. à 602 »	4816 »		
Cavalerie, 104 escadrons	à 100 »		10400	

Sa uts.

Landwehr, du 2d ban 62608

Infanterie . . .	32 rég. à	1806 h.	57792 h.	
	8 bat. à	602 „	4816 „	
			Sa nts.	
				259561

L'armée, sur le pied de guerre, est forte d'environ 205000 hommes (troupes de ligne), la landwehr du premier ban compte 130000 h. L'armée se complète alors par la réserve de ligne, composée des hommes de 20 à 25 ans, qui d'après le numéro de leurs lots ne sont pas entrés en service ou qui ont reçu leur démission après avoir fait l'exercice pendant 2, resp. 3 années consécutives, soit dans l'infanterie, soit dans la cavalerie ou dans l'artillerie. La landwehr du premier ban se compose des hommes de 25 à 32 ans; elle est mobilisée de la même manière que l'armée de ligne. La landwehr du 2d ban, comprenant les hommes de 32 à 39 ans, est destinée en tems de guerre au service des forteresses.

Le landsturm enfin comprend tous les hommes de 17 à 50 ans, capables de porter les armes.

Reuss.

I. *Ligne aînée des Princes de Reuss.*

Régence à Greiz — : François-Edouard *Otto*, chancelier, président de la régence, de la chambre des finances et du consistoire.

II. *Ligne cadette.*

1) *Régence et consistoire communs aux pays de cette ligne, à Gera.*

Doct. *de Bretschneider*, chancelier, président de la régence et du consistoire.

2) *à Schleiz. Commission de la cour et de la chambre des finances (autorité supr. des finances).*

Le grand-veneur *de Strauch.*

Cabinet privé. (Pour les affaires de régale et de l'administration en général).

Le conseiller privé *de Geldern.*

3) *à Ebersdorf. Administration du pays.*

Le cons. pr. *Heinemann;* le grand-maître des forêts *de Voss;* le cons. de la direction du pays *Kressner.*

Charges de la cour.

I. *à Greiz: de Schœnfels*, grand-écuyer. — *de Planitz*, grand-maître des forêts. — Intendant de la cour —: le cons. privé du cab. *de Grun.*

II. *à Schleiz: de Strauch*, grand-veneur. — *de Schmertzing*, grand-écuyer.

III. *à Ebersdorf: de Voss*, grand-maître des forêts. — *de Beust*, maréchal de la cour, major et aide-de-camp du Prince.

Envoyés près les cours des Princes de Reuss.

Autriche —: Joseph-Alex. *Hubner*, c.-gén. pour le roy. de Saxe, ch. d'aff.

Prusse —:

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1846.
Reuss, la ligne aînée, Greiz	**6,8**	**35159**
Reuss, la ligne cadette . .	**21,1**	**77016**
Schleiz	6,1	21782
Lobenstein et Ebersdorf	7,75	22026
Gera avec Saalbourg .	7,25	33208
	27,9	**112175**

Revenus

des caisses des tailles du pays.

à Greiz	58000	thalers	de Pr.
à Schleiz	36000	"	" "
à Lobenstein et à Ebersdorf	32000	"	" "
à Gera	45000	"	" "

Nous n'avons pas de renseignements exacts sur les revenus (plus considérables) des domaines; ceux de Schleiz sont d'environ 50000, ceux de Gera de 60000 thalers.

Militaire.

La ligne aînée en compte 223, la cadette 522 hommes, à part la troupe supplémentaire à $\frac{1}{6}$ et la réserve à $\frac{1}{3}$ du contingent.

Rio-de-la-Plata, États-Unis.

(République Argentine.)

Gouverneur de Buénos-Ayrès —: le général Don Juan *de Rosas* (réélu le 5 mars 1840).

Secrétaires d'Etat.

Affaires étrangères —: Felipe *Arana.*
Finances —: Manoel *Insiarte.*

Chargés d'affaires et Consuls à Buénos-Ayrès.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: William A. *Harris*, ch. d'aff. — Geo. J. *Fairfield*, c.
Bavière —: Jean-Jacques *Gluck*, agent de commerce.
Brême —: François *Halbach*, c.
Brésil —: Clément José *de Moura-Magalhaes*, c.-gén.
Danemark —: Jean-Jacques *Gluck*, c.
France —: *de Mareuil*, ch. d'aff.; George *de Sérurier*, secr. de lég.; *Pretot*, chancelier.
Francfort —: François *Mohr*, agent.
Grande-Bretagne —: Henry *Southern*, esq., M. pl. près de la confédération argentine. (Lond. gaz. 2 juin 1848); Fras. Leeson *Ball*, secr. de lég. — Martin T. *Hood*, c.-gén.
Hambourg —: Jean-Chrétien *Zimmermann*, c.; Charles *Rodewald*, fais. les fonctions du cons.
Pays-Bas —: *Bunge*, c.
Portugal —: Leonardo *de Sousa Leite Azevedo*, c.-gén. et ch. d'aff.
Prusse —: Jean-François *Mohr*, c.
Sardaigne —: le Baron Henri *Picolet d'Hermillon*, ch. d'aff.

Notices statistiques.

La surface peut être de 40000 milles carrés géogr. Le nombre des habitants, sans y comprendre les Indiens indépendants, a été évalué par Sir Woodbine Parish à:

Provinces.	Habit.	Provinces.	Habit.
Buénos-Ayrès	200000	Salta	60000
Santa-Fé	20000	Catamarca	35000
Entre-Rios	30000	La-Rioja	20000
Corrientes	40000	San-Luis	25000
Cordova	85000	Mendoza	40000
Santjago	50000	San-Juan	25000
Tucuman	45000	Total	675000

R u s s i e.

Le conseil de l'empire.

Président —: ad int., le général de cav. Comte *Levachoff*, chargé de même à présider le conseil des ministres.

Membres —: S. A. Imp. le Grand-Duc héritier.
S. A. Imp. le Grand-Duc *Michel*.
Les ministres.

Présidents et membres des départements:

1) *Des Lois.*

Président —: Conseiller privé act. et secrét. d'état Comte *Bludoff*.

Membres.

Conseiller privé actuel Prince *Gagarine*.
Conseiller privé act. *Kotschoubey*.
Cons. privé Baron *Korff*.

2) *Des affaires militaires.*

Président —:

Membres.

General d'inf. Prince Iwan *Schakhowsky*.
Amiral Antoine *de Moller*.
Grand-Veneur Dimitri *Wassiltschikoff*.
Général de cav. Baron *Pahlen*.
" d'infanterie *Kaveline*.

3) *Des affaires civiles et ecclésiastiques.*

Président —: S. A. Imp. Pierre Prince *de Holstein-Oldenbourg*, gén. d'inf.

Membres.

Conseiller privé actuel et secrétaire d'état Nicolas *Longuinoff*.
" " " Prince Paul *Gagarine*.

Conseiller privé actuel Dimitri *Buturlin*.
„ „ Alexandre *Kotschoubey*.

4) *D'économie politique.*

Président — : conseiller privé Comte *Gourieff*.

Membres.

Général d'infanterie Prince *Worontsoff*.
Conseiller privé act. Paul *Tutchkoff*.
„ „ „ *Opotchinin*.
Général de cav. et aide-de-camp général *Peroffski*.
Conseiller privé *Tengoborski*.

5) *Des affaires du royaume de Pologne.*

Président — : Général-feldmaréchal Pr. *de Varsovie*, Comte *Paskewitch-d'Erivan*.

Membres.

Général de cavalerie *Rosnetzki*.
„ „ „ et aide-de-camp général Comte *Krasinski*.
Conseiller privé act. Comte *Zamoyski*.
„ „ „ Comte *Bloudoff*, remplissant les fonctions de président.
„ „ „ et min. secr. d'état du roy. de Pologne Ignace *Turkul*.
„ „ „ Léon *Potocki*.
„ „ „ Comte *Woronzow-Daschkaw*.

Membres du conseil de l'empire, qui ne siègent pas dans les départements ministériels.

Cons. privé act. et grand-chamb. Grégoire Cte *Strogonoff*.
Général d'artillerie *Yermoloff*.
„ d'infanterie Prince *Schtscherbatoff*.
„ de cavalerie Comte Pierre *Pahlen*.
Cons. privé actuel *de Ribeaupierre*.
„ „ „ Prince Serge *Gagarine*.
Général de cavalerie Comte *Orloff*.
Cons. privé actuel Prince *Ouroussoff*.
Général d'inf. *Golovine I.*

Ministres.

Chargé de la préseance au conseil des ministres (ucase du 19 févr. 1848) — : le gén. de cav. etc. Comte *de Levachoff* (v. le conseil de l'empire).

Membres.

1) Chancelier de l'empire, cons. privé actuel Comte *de Nesselrode.*

2) Ministre de la maison de l'Empereur et des apanages —: général d'infanterie Prince *Volkonski.* — Adjoint au ministère des apanages —: membre du cons. de l'empire, Sénateur et maître de la cour: *Peroffski.*

3) Directeur en chef du département des postes —: Comte *d'Adlerberg*, adjudant-général, général d'infanterie et membre du cons. de l'empire.

4) Directeur en chef des voies de communication et des travaux publics —: général d'infanterie, aide-de-camp général Comte *Kleinmichel.* — Adjoint —: lieut.-gén. *Rokassowsky.*

5) Ministre de la guerre —: général de cavalerie Prince *Tschernitcheff.*

6) Ministre des finances —: cons. privé act. *Wrontschenko*, secrétaire d'état. — Adjoint —: cons. privé *Oreus.*

7) Contrôleur de l'empire —: cons. privé act. *Chitrovo.* — Adjoint —: cons. privé *Briscorn.*

8) Ministre des domaines de l'emp. —: général d'inf. Cte *Kisseleff.* — Adjoint —: cons. int. *Gammaley.*

9) Ministre de l'instruction publique —: cons. privé actuel Comte *Ouvaroff.* — Adjoint —: cons. int. Prince *Chirinsky-Schihmatow.*

10) Ministre de la justice —: conseiller privé et secrét. d'état Comte *Panin.* — Adjoint —: le cons. actuel d'état *Illitchewsky.*

11) Ministre de l'intérieur —: conseiller privé actuel *Peroffski*, aussi adjoint au ministère des apanages. — Adjoint —: le cons. privé *Séniavin.*

12) Dirigeant le ministère de la marine, amiral Prince *Menchikoff.*

Commission des requêtes.

Président —: *Toutchkoff*, cons. privé actuel.
Membres —: Prince *Galitzin*, cons. privé act.
Chérémèteff, cons. privé act.
Norow, cons. privé.
Eneholm, cons. privé.

Directeur da la chancellerie —: *Rachette*, cons. act. d'état, de même chargé à recevoir les petitions adressées à l'Empereur (1 janv. 1848).

Chancellerie du conseil de l'empire —: conseiller privé *Bakhtine*, secrétaire de l'empire.

Chancellerie du comité des ministres —: conseiller privé *Khanykow*, dirigeant les affaires du comité.

Chancellerie privée de S. M. l'Empereur.

1ère section.

Cons. privé *Tanéyeff*, dir. de la section.

Département pour l'inspection du serv. civil —: le directeur du dép., cons. d'état act. *Kovalkoff*.

2ème section.

Cons. privé actuel Comte *Bloudoff*, dir. en chef.

3ème section.

Général de cavalerie Comte *Orloff*, dir. en chef.

Lieut.-général *Dubelt*.

4ème section.

Cons. privé *Hoffmann*, directeur.

5ème section.

Gén. d'inf. Comte *Kisselef*.

Cons. privé *Karnéeff*.

Ministre-secrétaire d'état du royaume de Pologne, conseiller privé *Turkul*.

Ministre-secrétaire d'état pour les affaires de la Finlande —: conseiller privé Comte *d'Armfeld*.

Gouverneurs-généraux militaires.

St. Pétersbourg —: le lieut.-général *Schoulguine I.*

Moscou —: le gén. d'infant. et adj.-général Cte *Sakrewski*, (18 mai 1848).

Varsovie —: adj.-gén. et gén. d'inf. Prince *Gortchakoff*.

Gouverneurs-généraux.

De la Finlande —: l'adjud.-gén. amiral Prince *Menchikoff*. — Adjoint —: le lieut.-gén. *Rokassovsky* (30 janv. 1848), à Helsingfors.

De la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande —: le lieut.-gén. et adjud.-gén. Prince *Italinsky* Comte *Souvoroff Rymniksky*, gouv.-milit. de Riga (23 avril 1848).

Des gouvernements de Witepsk, de Mohilew et de Smolensk —: le lieut.-général Prince André *Galitzine II.*

Des gouvernements de Grodno, de Minsk et de Kowno —: le lieut.-gén. *Mirkowitch.*

Des gouvern. de Tschernigoff, Poltawa et Charkoff —: le lieut.-gén. et aide-de-camp général *Kokoschkine.*

De Kiew, de Podolie et de Volhynie —: le gén. d'infanterie et adjud.-général *Bibikoff.*

De la Nouvelle-Russie et de Bessarabie —: l'adjudant-gén. Prince *Voronzoff.* Sous la direction supérieure de celuici le lieut.-général *Fédoroff I* est chargé des fonctions de gouv.-gén.

Commandant en chef en Géorgie, en Arménie et en Trans-Caucasie —: le gén. d'infanterie et aide-de-camp général Prince *Voronzoff*, commandeur en chef du corps détaché du Caucase et Namiestnik (Lieutenant) au Caucase.

De la Sibérie occident. (Tobolsk et Tomsk) —: le général d'infanterie Prince *Gortchakoff II.*

Des provinces d'Irkutsk et Yénisseik —: le major-gén. *Mouravieff*, chargé des fonctions de gouv.-gén. et de commandeur des troupes (17 sept. 1847).

Gouverneurs militaires.

Acalzich —: le lieut.-gén. Prince *Béboutoff*, ad int. (v. Arménie).

Archangel —: le contre-amiral Marquis *de Traversay.*

Arménie —: le lieut.-gén. Prince *Béboutoff*, nommé chef de l'administration civile de Trans-Caucasie et Président du conseil de l'administration suprème de ce pays (ordre du jour du 20 nov. 1847).

Astracan —: le vice-amiral *Tchistiakoff.*

Bessarabie —: le lieut.-gén. *Fédoroff I* (aussi dir. de l'administr. civile).

Derbent —: le lieut.-gén. Prince *Argoutinsky-Dolgorouky*, chargé du commandement de toutes les troupes dans les provinces qui touchent la mer caspienne et de l'adm. civile de cette contrée puis du commandement milit. de la ville de Derbent —: le major-gén. Pr. *Gagarine* (ordre du jour du 20 nov. 1847).

Géorgie (Grusie) —: le lieut.-gén. *Braiko.*

Grodno — : le lieut.-gén. Baron *von der Hoven*, gouv. milit. de la ville et gouv. civil du gouvernement de Grodno (29 mars 1848).

Kaménitz-Podolsk (Podolie) — : le lieut.-gén. *Sotnikoff* (en même tems gouv. civil de la Podolie).

Kasan —: le major-général *Baratynski* (chargé aussi de la dir. des aff. civiles).

Kharkoff — : le major-général *Muckhanoff*, en même tems gouv. civil.

Kiew — : le gén. d'infanterie *Bibikoff* (chargé aussi de la direction des affaires civiles), gouv.-gén. de Podolie etc.

Kostroma — : le major-gén. *Kamensky I*, de même gouv. civil (14 avril 1848).

Kowno (Gouv. Wilno) — : le major-gén. *Radistcheff* (29 mars 1848).

Kronstadt (Pétersbourg) — : l'amiral *Bellinghausen.*

Kutaïs — : le major-général *Béliavsky* (12 déc. 1847) (chargé aussi de la dir. des aff. civiles).

Nicolajew et Sévastopol (Crimée) — : l'amiral et adjud.-gén. *Lasaref I.*

Nijni-Novogorod — : le major-gén. Prince *Ouroussoff* (chargé aussi de la dir. des aff. civiles).

Novogorod — :

Odesse (Cherson) — : le major-général *Aklestyscheff.*

Orel — : le major-général Pierre Prince *Troubetzkoy II* (en même tems gouv. civil).

Orenbourg — : le gén. *Obroutcheff I*, gouv.-milit. et civil, comm.-gén. du corps séparé d'Orenbourg.

Pskow — :

Réval (Esthlande) — : l'amiral Comte *Heiden.*

Riga — : le lieut.-gén. Prince *Italinsky* Cte *Souvoroff Rymniksky* (v. ci-dessus).

Saratoff — :

Schémakha — : le major-gén. Baron *Wrangel*, dirigeant de même l'adm. civile.

Smolensk — : le lieut.-général Prince *Galitzin II.*

Stavropol (Caucasie) — : le lieut.-gén. *Zavadowski.*

Svéaborg (Finnlande) — :

Talychin et prov. musulmannes — : le major-général *Tarakanoff.*

Tiflis —: le major général *Yermoloff II*, fait de même les fonctions de gouv. civil.
Toula —: le major-général *Krusenstern II* (15 nov. 1847), en même tems gouv. civil.
Wilna —: le lieut.-gén. *Mirkowitch* (chargé aussi de la direction des affaires civiles).
Witepsk —: le Prince *Dolgorouky*, cons. actuel d'état (voir les gouv. civils).
Wologda —: le cons. act. d'état *Wolchowski* (fait aussi les fonct. de gouv. civil).
Woronesch —: le lieut.-gén. *Langel*.
Yaroslaw —: le maj.-général *Boutourline IV*, aussi gouv.-mil.
Yitomir (Volhynie) —: le major-gén. Pr. *Wassiltchikoff*, de même gouv. civ. de Volhynie (14 avril 1848).

Gouverneurs civils.

Archangel —: le cons. actuel d'état *Friebes*.
Catherinoslaw —: le cons. act. d'état *Fabre*.
Courlande —: le cons. act. d'état *de Brewern*.
Derbent —: le maj.-gén. Prince *Gagarin*.
Esthonie —: le cons. act. d'état *Grunwald*.
Territoire de Jakutsk —: le cons. de collége *Kargopoltzoff*, en fait les fonctions.
Jaroslaw —: le major-gén. *Boutourline*.
Jeniseisk —: le cons. d'état *Padalka* faisant les fonct.
Irkutsk —: le cons. actuel d'état *Piatnitzky*, ad int.
Kaluga —: le cons. actuel d'état *Smirnoff*.
Kerson —: le maj.-gén. *Olénitch Gnénenko* (ordre du jour du 4 juin 1848).
Kiew —: le cons. act. d'état *Fundukley*.
Kursk —: le cons. act. d'état *Oustimowitch*.
Kutaïs —: le major-gén. *Espejo*, gouv. mil.
Livonie —: le cons actnel d'état Baron *d'Essen*.
Minsk —: le cons. privé *Séménoff*.
Mohilew —: le cons. actuel d'état *Gamaley*.
Moscou —: le cons. act. d'état *Kapnist*.
Nieuland (Finlande) —: le major-gén. *Nordenstamm*.
Novogorod —: le cons. actuel d'état *Vaskoff* (8 avril 1848).
Olonetz —: le cons. act. d'état et chamb. *Pissareff* (5 août 1848).
Orenbourg —: le cons. actuel d'état *Balkachine*.
Pensa —: le cons. privé *Pantchulitsef*.

Perm —: le cons. privé *Ogareff*.
St. Pétersbourg —: le cons. privé *Joukowsky*.
Poltawa —: le cons. act. d'état *Oznobichine*.
Pskow —: le cons. act. d'état *Tscherkassoff*.
Riasan —: le cons. act. d'état *Kojin*.
Saratoff —: le cons. act. d'état *Kojevniokff*.
Simbirsk —: le cons. act. d'état *Bouldakoff*.
Smolensk —: le cons. act. d'état *Schkliarévitch*, chargé ad int. des fonctions.
Tamboff —: le cons. actuel d'état *Boulgakoff*.
Tauride —: le lieut.-général *Pestel*.
Tobolsk —: le cons. act. d'état *Engelke*.
Tomsk —: le major-gén. *Anossoff*.
Tschernigow —: le cons. actuel d'état *Hesse*.
Volhynie —: le maj.-gén. Prince *Wassiltchikoff*, gouv. mil. de Yitomir.
Twer —: le cons. actuel d'état *Bakounin'*.
Wiatka —: le cons. act. d'état *Sereda*.
Wilna —: le cons. act. d'état *Beguitscheff*.
Witepsk —: le cons. pr. d'état *Dolgorouky*, chargé de remplir les fonctions (8 avril 1848).
Wladimir —: le cons. act. d'état *Danaourow*.
Wologda —: le cons. act. d'état *Wolhowski*.

Maison de Sa Maj. l'Empereur. Ministre de la maison —: Pierre Prince *Volkonski*, gén. d'inf., inspecteur-gén. de toutes les troupes de réserve, aide-de-camp gén., membre du conseil de l'emp., ministre des apanages, dirigeant le cabinet de Sa Maj. imp. etc.

Grandes charges de la cour,
(au rang de la seconde classe).

Grand-chambellans —: le cons. privé act. *de Ribeaupierre*, membre du cons. de l'empire; Grégoire Comte *Strogonoff*, membre du cons. de l'empire.
Grand-maîtres de la cour —: Alex. Prince *Ouroussov*, cons. privé act., membre du conseil de l'empire; *Opotschinin*, cons. privé act., membre du conseil de l'empire; Serge Prince *Gagarin*.
Grand-maréchal —:
Grand-échanson —: Nicolas Prince *Dolgorouki;* Michel Comte *Wielhorski*.

Grand-écuyers —: Baron *Frédérichs*, prés. du bureau des écuries impér. etc.

Grand-veneur —: Dimitri *Vassiltchikoff*, dir. de la vénerie et des chasses imp. etc., membre du cons. de l'emp.

Secondes charges de la cour.

Maître de la cour, au rang de la 2e classe —: le cons. privé act. *Peroffski;* le cons. privé act. Baron *de Klinkowstrem.*

(Au rang de la 3e classe.)

Maître de la cour —: Boris Pr. *Joussupoff;* le cons. d'état Prince *Volkonsky*, en fonctions de maître de la cour et vice-président du comptoir de l'intendance de la cour.

Maréchaux de la cour —: Baron *de Bode*, cons. d'état act.; Comte *Schouvaloff*, cons. d'état act., préséant le comptoir de la cour; — près S. A. I. le Grand-Duc Césarewitch —: le cons. privé *d'Olsouffieff.* — Près S. A. I. le Grand-Duc Constantin-Nicolaïévitch —: le major-gén. Comte *Kouschéleff.*

Ecuyers —: Comte *Suchtelen;* Boris Prince *Czetwertinski; Lounin'; Tschertkoff;* le cons actuel d'état Alexandre Comte *Tolstoy.* — *Lounine.*

En fonctions d'écuyers —: le cons. act. d'état *Youschkoff;* Comte *Gutakowski;* le cons. d'état Cte Paul *Fersen;* le cons. act. d'état Comte *Bobrinski;* le cons. act. d'état Comte *Hendrikoff.*

Chargé des affaires des écuries de la cour impériale —: Baron *de Meyendorff.*

Ecuyer du Grand-Duc Césarewitch —: le cons. actuel d'état Iwan *Tolstoy.*

Ecuyer de la Grand'-Duchesse Marie, mariée au Duc de Leuchtenberg —: Cte *Wielhorski*, cons. act. d'état.

En fonction d'écuyer de la cour de S. A. I. le Grand-Duc Constantin-Nicol. —: le cons. de collége *Bibikoff.*

Ecuyer milit. de l'état major-gén. en tems de guerre —: le lieut.-col. *Beklemicheff III.*

Veneur – :

En fonctions de veneurs —: Léon Comte *Soltikoff*, cons. act. d'état; le cons. act. d'état Nikita *Wséwoloski.*

Directeur des théatres impériaux de St. Pétersbourg —: le cons. privé act. Alexandre *Guedéonoff.*

Grand-maître des cérémonies —: Comte *Woronzow-Daschkaw*, cons. privé act.

Maîtres des cérémonies —: Alexandre Cte *Borch*, directeur du dép. d'économie et de comptabilité du ministère des aff. étrangères, membre du comité des haras de l'empire; Alexis *Bakhmetieff;* le cons. d'état André *Sabouroff;* Zacharie *Chitrowo*, secrét. de la chanc. du min. des aff. étrang.

En fonctions de maître des cérémonies —: Nikita Prince *Trubetzkoi;* le Prince Michel *Kotschoubey;* le Prince Alexandre *Vassiltchikoff.*

Chancelier du chapitre des ordres imp. etc. —: Pierre Pr. *Volkonski*, ministre de la maison imp. (v. ci-dessus).

Vice-président —: Cte *Woronzow-Daschkaw* (v. ci-dessus).

Corps diplomatique à St. Pétersbourg.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Ralph J. *Ingersoll*, E. e. et M. pl.; Colin-M. *Ingersoll*, secr. de lég.; *Sanford*, attaché.

Autriche —: . . ., amb.; Ed. Baron *Lebzeltern*, secr. d'amb.; Louis Comte *Paar*, secr. d'amb.; Philippe Cte *Cavriani*, secr. de lég.; Aloïs Comte *Károlyi*, attaché.

Bavière —:

Brésil —: Paulo *Barbosa da Silva*, E. e. et M. pl. (aussi accréd. à la cour de Berlin); José Ribeiro *da Silva*, secr. de lég.

Danemark —: . . . . E. e. et M. pl.; Othon Baron *de Plessen*, secr. de lég., ch. d'aff. ad int.

Deux-Siciles —:

France —: . . . .; César *Famin*, chanc. de lég. (monit. du 27 mai 1848).

Grande-Bretagne —: John Arthur Douglas Lord *Bloomfield*, E. e. et M. pl.; Andrew *Buchanan*, esq, secrét. de lég.; J. C. *Wombwell*, att.

Hanovre —: le lieut.-gén. Guill. *de Dœrnberg*, E. e. et M. pl.

Pays-Bas —: W. Baron *de Mollerus*, E. e. et M. pl.; C.-M.-G.-E. Comte *de Bylandt*, secr. de lég. — D. *Harder*, c.-gén.

Portugal —: José Mauricio *Corrêa Henriquez*, E. e. et M. pl.; Joao Gomes *d'Oliveira*, cadet, att.

Prusse —: le major-gén. Théod.-Roche Baron *de Rochow*, E. e. et M. pl.; le cons. de lég. Baron *d'Otterstedt*, secr. de lég.; le cons. aulique *Ketzler*, traducteur et consul; *Bertoletti*, secr. interprète. — Le maj.-gén. *de Rauch*, chargé des affaires militaires.

Sardaigne —:

Saxe royale —: le chamb. Albin-Léon Baron *de Seebach*, E. e. et M. pl.

Suède et Norvège —: le chambellan Gustave *de Nordin*, E. e. et M. pl.; le Baron Charles *de Geer*, secr. de lég.

Wurtemberg —: le Cte *de Zeppelin*, ch. d'aff.

Notices statistiques.

Aire et population de la Russie d'Europe

(arrangées d'après un discours de Mr. P. de Kœppen dans l'académie impériale des sciences, St. Pétersbourg, 8 août 1845).

L'aire a été calculée d'après la carte spéciale de l'Ouest de l'empire russe par Mr. de Schubert, lieutenant-général. Où cette carte ne fournit pas les moyens de faire ce calcul, l'autorité se trouve indiquée entre parenthèses à côté du nom de la province qui est distingué dans l'impression. La mesure légale de la dessjatine comprend 2400 ssashen carrés, soit 49 pieds carrés d'Angleterre; chaque werst a 500 ssashen de longueur; un mille géographique, soit allemand (c'est-à-dire $\frac{1}{15}$ degré de l'équateur), tient 6,95592 werst et un mille carré 48,3848230464 werst carrés, soit 5040,08219 desjatines de la couronne.

La population de l'an 1846 a été calculée de manière qu'on a ajouté 10 p. cent à celle que les provinces ont eue en 1838, l'accroissement annuel étant d'environ $1\frac{1}{2}$ p. cent.

Provinces.	Aire du pays en werst carrés.	Aire du pays en milles carrés.	Population en 1846.	Population par m. c. g.
1. Archangelsk (d'après Moltschanow)	750906	15519	253000	16
2. Astracan (carte générale des dimensions du pays, basée sur l'arpentage officiel)	138402	2860	284400	99
3. Bessarabie	41511,4	857,95	792000	923
4 Charkow	47667,3	985,16	1,467400	1490
5. Cherson, sans la ville d'Odessa	64450,2	1332,03	766500	575
Odessa, gouvernement de la ville			75900	632
6. Caucasie-citérieure, à l'exclusion de la Tschernomorie (d'après la géographie d'Arssenjew, et les indications du général Desbout)	94707	1957	402300	206
Cosaques tschernomoriens	33522	693	124100	179

7. Pays des cosaques du Don	142401,2	2943,09	704300	239
8. Esthonie avec la partie y attenante du Peipus (325,3 werst c. = 6,72 m. c.)	18209,5	376,35	310400	825
9. Grodno, d'après la division du 18 déc. 1842 .	33504	692,45	907100	1310
10. Jaroslaw avec le lac Néron près de Rostow (52,1 werst c., soit 1,08 m. c. géogr.) . . .	31933,4	659,99	1,008100	1527
11. Jekaterinoslaw, sans Taganrog et les cosaques d'Asow.	54253,1	1121,31	787200	702
Taganrog, gouvernement urbain et district attenant	3840,3	79,38	76900	969
Pays des cosaques asoviens	267,0	5,51	6000	1089
12. Kaluga	27745,8	573,44	1,006400	1755
13. Kasan (indications basées sur l'arpentage général et officiel)	54574	1128	1,342900	1190
14. Kiew	44222,1	913,96	1,605800	1757
15. Kostromà	72427	1496	1,054600	705
16. Kowno	36677,6	758,04	915500	1208
17. Kourlande, y compris le lac usmaïtien (qui a 77 werst c., soit 1,59 m. c. géogr.)	23987,4	495,75	553300	1116
à transporter	1,715208,3	35447,41	14,444100	

Observations.

ad 3) Le lac Jalpuch, 202 werst c., soit 4,17 milles c. géogr. et le lac Kitaj dont l'extension n'a pas encore été déterminée — font partie de ce gouvernement.

ad 8) De cette étendue le continent comprend 346,02, l'île de Dago 20,54, celle de Worms 1,69, enfin celle de Nououk 1,58 m. c. géogr.

ad 15) Les 4 cercles de Kologriw, Makarjew sur l'Unsha avec Kadyj, Warnawin et Wetluga ont été indiqués d'après les résultats de l'arpentage officiel (917 m. c. géogr.), les 8 autres (579,6 m. c. géogr.) d'après la carte spéciale.

Provinces.	Aire du pays en werst carrés.	Aire du pays en milles carrés.	Population en 1846.	Population par m. c. g.
Transport	1,715208,3	35447,41	14,444100	
18. Kursk	39598,8	818,41	1,680000	2052
19. Livonie avec la partie y attenante du Peipus (21,19 m. c.), le lac Wirzjærw (4,96 m. c.) et la partie du lac de Pskow (1,12 m. c.)	41294	853,44	814100	954
20. Minsk	78500,4	1622,43	1,046400	645
21. Mohilew	42814,3	884,89	931300	1052
22. Moscou	28511,2	589,26	1,374700	2323
23. Nishnij-Nowgorod	42432	876,97	1,178200	1343
24. Nowgorod avec les plus grands lacs	107090,4	2213,3	907900	410
25. Olonez avec les plus grandes eaux	134695,7	2783,85	263100	95
26. Orel	41562	858,99	1,502900	1750
27. Orenbourg, le gouvernement (dans le sens strict du mot), d'après l'arpentage officiel	270006	5581	1,893500	339
Le pays des cosaques de l'Ural (d'après le „matériel statistique" de M. de Chanikow)	57680	1192	55000	4614
28. Pensa	33394,4	690,19	1,087200	1575
29. Perm (d'après les indications du gouv. permien, de Popow)	293851	6073	1,637700	270
30. Podolie	37442,6	773,86	1,703000	2201
31. Poltáwa	43385	896,66	1,783800	1989
32. Pskow avec une partie du lac de Pskow (7,32 m. c.), comparez Livonie et St. Pétersbourg	39160,7	809,36	775800	959
33. Rjasan	37084,2	766,44	1,365900	1782

34. St. Pétersbourg avec l'île de Kotlin (14 werst carrés, soit 0,29 m. c.), avec les parties y attenantes du lac Peipus (soit 1132,2 werst carrés, ou 23,4 m. c.), de celui de Pskow (285 w. c., soit 5,89 m. c.) et du lac Ladoga (6056 w. c., soit 125,16 m. c. géogr.)	46920,2	969,72	643700	694
35. Ssaratow (d'après le rapport du gouverneur civil), avec le lac d'Elton (3,31 m. c.)	170529	3525	1,718600	487
36. Ssimbirsk (d'après l'arpentage officiel)	63599	1315	1,318900	1003
37. Smolensk	49326,3	1019,45	1,170600	1148
38. Tambow	58170,5	1202,24	1,750900	1456
39. Tauride, — sans le Ssiwash, — y compris le gouvern. urbain de Kertsch	56289,5	1163,38	572200	492
à transporter	3,528545,5	72926,25	41,619500	

Observations.

ad 23) Seulement l'étendue de 8 cercles a été rapportée ici d'après la carte spéciale (582,31 m. c. g.), les trois autres Sseménow, Makárjew et Wassil (294,66 m. c. g.) d'après l'arpentage officiel.

ad 24) Bjélo Osero 20,43, Ilmén 16,35, Wóshé 8,365 m. c. géogr.

ad 25) Le lac Onéga (déduction faite de l'île de Klimezkoj qui comprend 2,09 m. c.) est de 229,24 m. c.; — la partie attenante du lac de Ladoga 55,52; le lac Sseg-Osero au cercle de Powjenez, 21,39; le lac Wyg Osero (dans le même cercle) 19,07; le lac Látscha au cercle de Kargopóle 9,67; le lac Wodla au cercle de Poudosh, 9,34; le lac Ssjam-Osero au cercle de Petrosawódsk 5,39; le lac Lékscha au cercle de Powjenez 4,9; la partie y attenante du lac Andosero (même cercle) 4,13; le lac Ssandal au cercle de Petrosawódsk 3,84; les autres lacs dans le cercle de Powjenez — celui de Toulos 3,8, celui de Rochkolo 2,21 et la part du lac Njukosero 2,09; ensorte que l'extension de ces lacs, s'élève à 368,5 milles carrés géogr.

ad 39) Le Ssiwash ou la mer dite „stagnante" comprend 2265,4 werst carrés, soit 46,81 m. c.,

Provinces.	Aire du pays en werst carrés.	Aire du pays en milles carrés.	Population en 1846.	Population par m. c. g.
Transport	3,528545,5	72926,25	41,619500	
40. Tschernigow	48379	999,88	1,430000	1430
41. Toula	26853	554,99	1,227000	2211
42. Twer (le lac de Sseligér dont la plus grande partie est compriso dans ce gouv., tient 3,62 m. c.)	59191,7	1223,35	1,327700	1085
43. Wilna	37159	767,99	863700	1125
44. Witepsk (le lac Lubahn a 1,59 de surface dont 0,97 font partie de Witepsk et 0,62 de la Livonie)	39203,8	810,25	789500	974
45. Wjatka (d'après le journal, — publication du ministère de l'intérieur)	120958	2500	1,662800	665
46. Wladimir, y inclus le lac de Pleschtschejew (0,91 m. c.)	41708,3	862,01	1,246500	1446
47. Wólogda (arpentage officiel)	337111	6967	822200	118
48. Wolhynie	62732,2	1296,52	1,445500	1115
49. Worónesh (les 8 cercles de l'ouest 684,03 m. c., les 4 autres de l'est 525,32 m. c.)	58517,2	1209,42	1,657900	1371
Somme totale	4,360358,7	90117,66	54,092300	600

dont il faut cependant décompter les îles qui s'y trouvent renfermées: — l'une (avec l'endroit de Perowskeja) ayant une étendue de 0,92; l'autre Tschourouktup de 0,89 m. c Le lac Molótschnaja a une surface de 5,12 m. c.

Le journal hebdomadaire de St. Pétersbourg du 5 sept. 1846 contient quelques données sur la Nouvelle-Russie et la Bessarabie, qui diffèrent quelque peu de celles que nous avons communiquées ci-dessus.

	Dessjatines c.	M. c. géogr.
ad 3) Prov. de Bessarabie et Ismaïl	4,142082	821,3
ad 5) Kherson	5,373962	1066,1
la ville d'Odessa	42628	8,4
ad 11) Jekaterinoslaw	3,081091	611,3
la ville de Taganrog . .	769623	152,7
ad 39) Tauride	5,575600	1106,2
Kertsch	13000	2,5
	18,997986	3768,5

Au milieu de l'année 1845 toute la population de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie se montait à

3,127000 individus. Dans le courant de la même année il y a eu 144149 naissances et 88,098 décès, donc
56093 habitants de plus.

3,183098 total le 1 janv. 1846.

Un tableau synoptique sur la surface et le nombre des habitants de l'empire russe, a été inséré dans notre édition de 1845 pages 524—538. Il présente pour la Russie européenne les chiffres de 88271 m. c. géogr. de surface et de 50,999550 habitants. Mais ce qui en diminuait malheureusement le prix, c'était que le tems du récensement ne s'y trouvait pas. Le tableau de Mr. Kœppen se fonde sur les données de 1838 (voir son ouvrage: „Russlands Gesammtbevölkerung im Jahre 1838"; dans les mémoires de l'académie impériale des sciences à St. Pétersbourg 1843), auxquelles sont ajoutés à-peu-près $1\frac{1}{2}$ pour-cent annuels ou 10 pour-cent pour les 8 ans comme accroissement de la population. Ici il nous reste à énumérer les pays qui doivent être ajoutés aux provinces déja mentionnées de l'empire, pour en compléter la liste:

	m. c. géogr.	habit.
Russie européenne v. ci-dessus	90117	54,092300
Les 4 gouvernements de Tobolsk, Tomsk, Jenisseisk et Irkutzk avec quelques autres districts de la Sibérie orientale et occidentale	223780	2,937000
Les 4 gouvernements de Tiflis, Kutaïs, Sché-		
à transporter	313897	57,029300

	m. c. géogr.	habit.
Transport	313897	57,029300
makha et Derbent (pays trans-caucasiens; gouv. Grusie-Imérétique et territoire caspien)	3123	2,648000
Russie américaine	17500	61000
	334520	59,738300
Royaume de Pologne	2319	4,798651
Grand-duché de Finlande	6400	1,412315
total	343239	65,949266

Le traité académique de Mr. de Kœppen: „la Finlande considérée sous le rapport ethnographique" St. Pétersbourg 1847, nous met en état de donner quelques notices sur la population de ce pays. Le récensement, étant pour l'archevêché d'Abo celui de 1835 et pour l'évêché de Borga celui de 1840, s'appuie sur les listes officielles:

Gouvernements.	Mill. c. géogr.	Finnois (vivant dans des	Suédois endroits séparés).	Finn. et Suéd. réunis aux mêmes endroits.	Russes.	Total.
Åbo Bjœrneberg . .	343	178890	35583	35545	993	251011
Kuopio . .	805	161662			6689	168351
St. Michel .	438	133537				133537
Nyland . .	240	42783	37823	56579	921	138106
Tawassehuus	336	138596		5310		143906
Uleåborg .	2696	116113		9001		125114
Wasa . . .	753	126594	62124	13992		202710
Wiborg *) .	789	203893	1082	9093	35149	249217
	6400	1,102068	136612	129520	43752	1,411952
Dans cette population sont compris						
dans l'archevêché d'Åbo (1835) .		478260	119351	78992	993	677596
dans l'évêché de Borga (1840) .		623808	17261	50528	42759	734356
*) Allemands réformés						363

Finances.

Nous nous dispensons de répéter les anciennes notices, imprimées dans les éditions de 1846 et 1847 de notre almanach, bien que nous n'en ayons pas de plus récentes à communiquer.

Dette publique.

La dette publique de l'Empire présentait, le 1 janvier 1848, les chiffres suivants:

Dettes à terme:

a) Dettes extérieures: quôte-part de la Russie dans l'emprunt de Hollande . . . . . 65,353000 fl. de Holl.
b) Dettes intérieures . . . . 53,714212 rbls. d'arg.
Rentes perpétuelles . . . . 236,357924 „ „

Total général de toutes les dettes tant extérieures et qu'intérieures 327,825347 roubles d'arg.

Par ukase impérial du 12 juillet 1848 cinq nouvelles séries de bons du trésor (no's. 15 à 19) ont été commandées, tant pour faciliter les opérations financières en général que pour fournir les moyens nécessaires à la protection des frontières. Chacune de ces 5 séries se monte à 5 millions de roubles d'argent. Deux séries ont été mises en cours aussitôt, les trois autres le seront à fur et mesure que le besoin se fera sentir. L'intérêt des deux premières commence avec le 13 juillet 1848.

Par ordonnance impériale du 13 juillet 1843 un nouveau papier-monnaie (billets de crédit) a été créé dont la valeur nominale doit être égale à celle qu'il aura au cours. Les assignations de la banque doivent peu-à-peu être remplacées par ces billets. L'échange a commencé le 1 nov. 1843. — A l'époque de la publication de la dite ordonnance, il y eut en cours:

595,776310 roubles d'assignations à la banque, représentant une valeur de 170,221802 roubles 80 copèques, et
48,551197 roubles en billets de dépôt, non-compris
10,000000 „ billets de crédit qui devaient également être rachetés et remplacés par les billets du trésor émis depuis 1843. Ces nouveaux bons du trésor sont garantis, soit pour la sixième partie de leur valeur nominale, soit pour le tout par un dépôt d'argent dans le fort de Pierre-et-Paul (v. ci-dessous).

Par un manifeste impérial du 1 (13) juillet 1839 le cours des assignations de la banque a été fixé à 350 pour 100 roubles d'argent, puis il a été établi une caisse de dépôt près de la banque de commerce dont les opérations ont commencé le 1 (13) janvier 1840. Elle donna des billets de dépôt pour argent comptant

et avec celui-ci les assignations furent rachetées. Pour en revenir cependant à une seule espèce de papier-monnaie, on a décrété le rachat de ces bons du dépôt. Celui-ci commença le 1 nov. 1843. Comme terme rigoureux pour l'échange des assignations de la banque et des bons du trésor était fixé pour la Russie d'Europe le 1 (13) janv. 1848, pour la Sibérie le 1 (13) juillet 1848, enfin pour les colonies de la compagnie russo-américaine le 1 (13) janv. 1849. En vertu d'un ukase du 13 janv. 1848 la banque des assignations et la caisse des dépôts ont discontinué. Au 1 janvier 1848 restait en circulation une somme de 60,836990 rbls. d'assignations et la valeur effective de 1,943478 roubles d'argent en billets du dépôt.

D'après le rapport ci-mentionné du mois d'août 1848 les billets du trésor en circulation se montaient à:

289,585621 roubles d'argent.

Les fonds des billets du crédit déposés dans la forteresse de St. Pierre et St. Paul à St. Pétersbourg se montaient en numéraire et en lingots (d'après le journal de St. Pétersbourg du 30 oct. 1847, le 1 juin et le 19 oct. 15,326624 roubles y ayant été ajoutés) à

115,678595 roubles 19 copèques.

Le 12 avril 1847 l'extraction d'une somme de 30 millions roubles d'argent du capital de l'expédition des billets de crédit a été autorisée. On en achète des fonds publics dont le gain doit exclusivement être employé en faveur de l'amortissement de la dette.

[1 rouble d'argent vaut 1 thaler 2,36 gros de Prusse. Le rouble est divisé en 100 copèques. Il faut cependant distinguer les copèques d'argent de ceux de cuivre, 4 et même plus (selon leurs poids qui est variable) de ceux-ci ne faisant qu'un copèque d'argent. Dès que les roubles en papier avaient baissé jusqu'au quart de leur valeur nominale, on les comptait à 100 copèques de cuivre. Le poids de ceux-ci fut fixé de manière qu' 1 pud (40 livres) devaient faire la valeur de 24 roubles d'argent.]

Armée.

I. Armée mobile en Europe.

	hommes.	chevaux.	can.
1) gardes impériales: 12 rég. en 3 divisions, chaque rég. de 3 bat. . . .	36000		
2 bat. de carabiniers d'exercice, 2 bat. du rég.-modèle, 1 bat. de sapeurs,			
à transporter	36000		

	hommes.	chevaux.	can.
Transport	36000		
1 bat. de sapeurs-instructeurs, 1 bat. de tireurs finlandais	7000		
une div. de cavalerie légère de 4 régiments à 6 escadrons		3840	
une div. d'artillerie			120
2) corps de grenadiers: 12 rég. formant 3 divisions, chaque rég. de 4 bat. .	48000		
1 bat. de sapeurs	1000		
1 div. de cavalerie légère de 4 rég. dont une brigade d'ulans, une autre de hussards		5120	
1 div. d'artillerie à pied, de 12 batteries			120
1 brigade d'artillerie à cheval . . .			16
3) six corps d'infanterie: chacun de 3 div. à 12 rég., chaque rég. de 4 bat. . .	288000		
6 bat. de sapeurs	6000		
6 divisions de cavalerie légère, chaque div. de 2 rég. d'ulans et de 2 rég. de hussards		30720	
6 div. d'artillerie à pied en 90 batteries			720
6 brig. d'art. à cheval, chacune de 2 batt.			96
4) grande réserve de cavalerie.			
Gardes impériales:			
1 div. de cuirassiers de 4 rég. . .		3840	
1 div. de cavalerie légère		3840	
4 escadrons de Tscherkesses-cosaques, de Tartares de laCrimée et de l'Ural		640	
2 escadrons de pionniers à cheval .		500	
4 batteries d'artillerie à cheval . .			32
1er corps de réserve de la cavalerie:			
4 rég. de cuirassiers (1ère division)		3840	
4 rég. d'ulans (1ère division) . . .		5120	
4 batteries à cheval			32
2ème corps de réserve composé d'éléments semblables que le premier		8960	32
3ème corps de réserve de la cavalerie:			
8 régim. de dragons en deux divisions		12800	
2 escadrons de pionniers à cheval, pontonniers, train		500	
4 batteries à cheval			32
	386000	79720	1200

II. Armée de réserve en Europe.

	hommes.	chevaux.	can.
1) Gardes impériales :			
les 4èmes bat. des 12 rég. de gardes du corps	12000		
les 7èmes et 8èmes escadrons des 4 rég. de cavalerie légère		1280	
les 3èmes batter. succursales de la réserve			48
une batterie succursale d'artillerie à cheval			8
2) Corps de grenadiers :			
les 5èmes et 6èmes bataillons de chacun des 12 régiments	24000		
les 9èmes et 10èmes escadrons de chaque régiment		1280	
artillerie à pied			48
artillerie à cheval			8
Les six corps d'infanterie ont pour réserve :			
les 5èmes et 6èmes bataillons des 72 régiments d'infanterie	144000		
les 9èmes et 10èmes escadrons des 24 régiments de cavalerie		7680	
chaque div. d'artillerie à pied a 48 pièces de réserve			288
chaque corps d'artillerie à cheval en a huit			48
Les trois corps de cavalerie de réserve, les 9èmes et 10èmes escadrons de 16 rég.		5120	
les 11èmes et 12èmes escadrons de 8 rég. de dragons		2560	
3 batteries succursales pour l'artillerie à cheval			24
2 bataillons de sapeurs	2000		
	182000	17920	472
	386000	79720	1200
Total :	568000	97640	1672

III. Armée du Caucase.

a) Dans les provinces en deça du Caucase : 4 rég. d'infanterie, 5000 h.; 10 bat. d'inf. de ligne, de 1000 h. chacun; 10 bat. du même nombre dans la Tschernomorie et sur le Pont-Euxin ; 1 bat. de sapeurs de 1000 h., 1600 h. d'artillerie avec

146 can.; 20 régts. cosaques de ligne à 884 h. avec une division de 292 h. faisant partie de l'armée active, puis 1 brigade d'artillerie à cheval et 3 batt. lég. à 8 canons, ce qui forme à-peu-près un total de 61000 h.

b) Dans les pays transcaucasiens: 3 div. d'infanterie (les 19, 20 et 21èmes), 2 rég. de dragons et 8 rég. musulmans; artillerie etc., en tout environ 80000 h.

IV. Le corps d'armée de la Finlande se compose de 16 bataillons d'inf. et d'une brigade d'artillerie.

V. Le corps d'armée d'Orenbourg se compose de 16 bat. d'inf., de 16 rég. de cosaques de l'Oural et d'une brigade d'artillerie.

VI. Le corps d'armée en Sibérie est de 16 bat. d'inf. et d'une brigade d'artillerie.

VII. Divers corps de cosaques estimés à 50000 hommes.

Marine (en 1840).

4 vaisseaux de ligne de 120 canons (1 dans la Baltique, 3 dans la mer noire),
6 " " " " 110 can. (3 mer balt., 3 mer noire),
27 " " " " 84 " (15 " " 12 " "),
19 " " " " 74 " (12 " " 17 " "),
48 frégates de 60 et 44 can. (30 dans la Baltique, 18 dans la mer noire),
bâtiments-à-vapeur, bricks, corvettes, chaloupes canonnières etc.

Sardaigne.

Autorités supérieures.

Le ministère que nous avions annoncé dans l'almanach de 1848, avait subi sur la fin de l'année passée quelques modifications. Avaient été appelés:

Hermolas Comte Asinari di San Marzano (oct. 1847) au ministère des aff. étr. à la place du Comte Clément Solaro della Margarita,

Comte Giacinto Borelli, au ministère des aff. int.,

Comte Louis des Ambrois de Nevache (antérieurement min. de l'intérieur), au ministère des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, ce ministère séparé ayant été établi en déc. 1847,

Marquis César Alfieri di Sostegno au mlnistère de l'instruction publique, lequel a aussi été établi en déc. 1847,

Le major-général Comte Broglla di Casalborghone (à la place du Marquis Pes de Villamarina) au ministère de la guerre, en oct. 1847.

Les changements ultérieurs ne se faisaient pas attendre. Le 16 mars 1848 ce nouveau ministère fut constitué:

Président du conseil des ministres —: Comte C. Balbo,
Ministre de l'intérieur —: Marquis V. Ricci,
" de l'extérieur —: Marquis L. Pareto,
" des finances —: le Comte Ottavio Thaon de Revel et di Pralungo,
" des travaux publics etc. —: Cheval. Louis des Ambrois (v.-ci-dessus),
" de la justice —: Comte F. Sclopis,
" de la guerre et de la marine —: le général Comte A. Franzini,
" de l'instruction publique —: Chev. C. Buon-Compagni.

Le 23 mars: proclamation du Roi qui annonce la protection de la Lombardie et des Vénitiens et que l'armée sarde avait passé le Tessin. Entrée du Roi à Milan 25 mars (voir pour la suite les 8 et 30 avril, les 6, 29 et 30 mai dans la chronique). La Lombardie vota le 13 juin sa réunion avec la Sardaigne, Plaisance en avait fait autant le 10 mai (lettre patente sur la prise en possession du 27 mai), Modène s'y était joint le 29 mai. L'assemblée législative de Venise abandonna à son tour l'idée de la république pour faire également partie de la Sardaigne. Ces espérances d'agrandissement furent cependant anéanties par la bataille de Custozza (le 25 juillet) qui fut suivie de la capitulation de Milan et de l'armistice du 9 août.

Le gouvernement de Milan se composa en juillet de:

Comte Casati, président, Comte Borromeo, Comte Litta (Brentano), le min. de la guerre Collegno, ensuite des représentants des provinces lombardes, lesquels avaient été reçus membres du gouvernement: Durini, Giulini, Strigelli, Beretta, Guerrieri, Rezzonico, Abbé Anelli, Carbonera et Dossi, enfin des représentants des provinces de Bergame, Pavie et Cremone —: Comte Moroni, Turroni et Graselli. Venise, ayant voté sa réunion avec la Sardaigne, nomma aussi un gouvernement provisoire qui se composait de

ces membres: Castelli, Paleocapa, Camerala, Paolucci, Martinengo, Cavedall et Reali. Mais déjà le 13 août la république de St. Marc fut proclamée de nouveau.

Le Prince Eugène de Savoie

fut nommé lieutenant-général du Royaume le 28 mars 1848 et confirmé comme tel jusqu'à nouvel ordre, le 11 août 1848.

Le 8 juillet le ministère sarde donna sa démission. Il se composa le 26 juillet de ces membres-ci:

1) Président du Conseil des ministres —: le Marquis Casati.
2) Affaires étrangères —: Marquis Pareto.
3) Intérieur —: Avocat Giacomo Plezza.
4) Guerre et marine —: Chev. Giacinto de Collegno.
5) Grâce, justice et aff. ecclésiastiques —; Avoc. Pietro Gioja.
6) Finances —: Marquis Vicenzo Ricci.
7) Instruction publique —: Avoc. Umberto Rattazzi.
8) Travaux publics —: Chev. P. Paleocapa.
9) Agriculture et commerce —: Comte Durini.

Sans portefeuille —: le Comte Moffa di Lizio.

[Les ministres à portefeuilles ont le titre de ministres et premiers secrétaires d'état.]

Le 5 août le conseil des ministres résolut que le ministère de l'instruction publique devait être assigné à l'abbé V. Gioberti,
celui de l'industrie et du commerce à l'avocat Rattazzi, Durini étant ministre sans portefeuille.

Les premiers officiers

des ministères étaient le 26 juillet 1848:

pour les aff. extérieures —: Marquis Giuseppe Ricci,
» » » intérieures —: Baron Giorgio Allemand,
» la guerre et la marine —: Chev. Menabrea,
» la grâce, la justice et les aff. ecclésiast. —: Chev. Federico Barbaroux,
» les finances —: Comte Paolo Lorenzo Ceppi,
» l'instruction publique —: Chev. Pietro Dionisio Pinelli.

Selon le Moniteur univ. du 15 août 1848 les premiers officiers avaient changé comme suit:

Travaux publics —: Baron Giorgio Allemand (décr. du 4 août).

Intérieur —: Avoc Chevalier Severino (décr. du 4 août).

Agriculture et commerce —: Comte Camillo de Castelborgo. (Décr. du 4 août.)

Police —: Avoc. Castellonza. (Décr. du 4 août.)

Affaires extérieures —: Chev. Manfredo Bertone de Sambuy, chargé provisoirement des aff. (Ordonnance du 6 août 1848.)

Nous terminons notre rapport sur le ministère en énumérant la composition suivante du Cabinet, d'après un extrait de la Gazette piémontaise du 19 juillet 1848.

Conseil des ministres du 19 août 1848.

Président —: le Marquis César Alfieri *de Sostengo.*

Affaires étrangères —: Comte Hector *Perrone de Saint-Martin*, lieut.-gén.

Intérieur —: Chev. Pierre Dionisio *Pinelli*, député.

Finances —: le Comte Octave *Thaon de Revel.*

Travaux publics —: le Chev. Pierre *de Santa-Rosa.*

Guerre et marine —: le lieut.-général Luigi *da Bormida* (nommé 25 août 1848).

Instruction publique —: Chev. Charles *Buoncompagni*. (Décret du 29 août 1848.)

Agriculture et commerce —: le Président du conseil des ministres, chargé ad int.

Garde des sceaux, ministre de la justice et des affaires ecclésiastiques —: le professeur Felice *Merlo*. (Décret du 29 août 1848.)

Sans portefeuille, ministre secrét.-d'état auprès de S. M. le Roi —: le lieut.-gén. Comte G. Dominico *Regis.*

Conseil d'état,
présidé par S. M. le Roi.

Vice-président pour l'année qui court —: le maréchal Cte Victor *Sallier de la Tour*, ministre d'état.

Section de l'intérieur. Président —: Cheval. Louis *Provuna de Collegno*, ministre d'état.

Section des affaires ecclésiastiques, de grâce et de justice Président —: Comte Louis *Peyretti de Condove*, ministre d'état.

Section des finances. Président —: Marquis Jean Ant. *Raggi*, ministre d'état.

Gouverneurs des divisions militaires,
(27 juillet 1848).

Alexandrie —: général Baron *Bava.*
Coni —: Cheval. Flaminio *Della Chiesa d'Isasca*, lieut.-gén. d'artillerie.
Gênes —: le major-gén. Comte *Regis.* (Sa démission acceptée par décret du 1 sept. 1848; le général Giacomo Durando nommé commissaire extraordinaire.)
Nice —: le lieut.-gén. Comte *de Sonnaz.*
Novare —: le lieut.-gén. Chev. *de Sonnaz.*
Savoie (Chambéry) —: le lieut.-gén. Chev. *de Maugni.*
Turin —: le lieut.-gén. Marquis *de Planargia.*
Aoste —: le lieut.-gén. Comte *d'Asarta.*

Grandes charges de la cour.

Grand-aumônier —: . . . . .; premier aumônier —: l'abbé Louis *Morozzo de Bianzè.*
Grand-chambellan —: Chev. Hippolyte *Spinola.*
Grand-maître de la cour —: Comte Joseph Marie *Gerbaix di Sonnaz.*
Grand-écuyer —: Chev. César *Saluzzo di Monesiglio.*
Dame d'honneur de Sa Maj. la Reine —: Comtesse Marie *Nicolis di Robilant*, née Ctesse de Waldbourg-Truchsess.

Corps diplomatique à Turin.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: M. *Niles*, ch. d'aff.
Autriche —:
Bavière —: le cons. d'état en serv. extraord. Charles *d'Abel*, E. e. et M. pl.
Belgique —: Hippolite *Vilain XIIII*, MR.; Eugène *Desmaisières*, secr. de lég. de 2de cl.
Brésil —: le conseiller commandeur Louis *de Mouttinho de Lima Alvares e Silva*, E. e. et M. pl. (à Rome, de même accrédité à Florence).
Danemark —: le chamb. Adam-Gottlob Comte *de Moltke-Huitfeld*, MR. (également accréd. à Naples et à Florence).
Deux-Siciles —: Commandeur P. *Leopardi*, E. e. et M. pl.
Espagne —: Don José *Neviet*, MR.
Etats-Romains —: Msge Benoît Ant. *Antonucci*, archevêque de Tarse, nonce; Msge Giov. Battista *Santucci*, auditeur de la nonciature.
France —: Ernest-André-Olivier *Sain de Bois-le-Comte*, E. e. et M. pl.

Grande-Bretagne — : l'hon. Ralph *Abercromby*, E. e. et M. pl.; l'hon. Richard *Bingham*, secrét. de lég.; H. Page Turner *Barron*, attaché.
Nouvelle-Grenade — : D. Elodius *Urazarri*, ch. d'aff.
Pays-Bas — : Aug. Comte *de Liedekerke-Beauffort*, E. e. et M. pl. (à Rome).
Portugal — : Joao Antonio Lobo *de Moira*, ch. d'aff.
Prusse — : le Baron *de Werthern*, ch. d'aff.
Russie — :
Saxe roy. — : le chamb. Rodolphe *de Kœnneritz*, E. e. et M. pl. (à Vienne).
Suède et Norv. — : le cons. de lég. Jean-Guillaume *Bergmann*, ch. d'aff., accr. de même aux cours roy., gr.-duc. et ducales des Deux-Siciles, de Toscane, Modène et Parme (réside à Florence).

Notices statistiques.

Divisions militaires.	Aire en Miriares.	en milles carrés ital.	géogr.	Population 1839.
Savoie	11054,02	3223,1	201,46	564137
Turin	8248,96	2405,3	150,33	873310
Coni	7019,19	2046,7	127,92	566181
Alexandrie	5277,8	1539	96,19	595563
Novare	6970,09	2032,4	127,03	542728
Aoste	3194,04	931,3	58,21	78110
Nice	4191,41	1222,4	76,38	230718
Gènes (avec l'île de Capraja, 2,25)	5447,34	1588,8	99,28	674988
	51402,85	14989	936,80	4,125735
l'île de Sardaigne	23920	6975	435,94	524633
Total	75322,85	21964	1372,74	4,650368

1 mille carré ital. = 0,06246 m. c. géogr.; 1 m. c. géogr. = 54,86962 miriares ou kilomètres carrés.

On trouve dans notre almanach (édit. de 1845) un tableau de la population de ce pays répartie sur les différentes provinces.

Finances.

Les chiffres antécédemment émis étaient

79,000000 lire revenus de l'état,
77,500000 » dépenses.

Dette publique 145,000000 lire.

La Gazette piémontaise du 24 juin 1848 publia le relevé financier, communiqué à la chambre des députés de Turin le 19 juin: L'actif est de

56,800888 lire ou francs, pendant qu'on évalua à
87,843105 » le passif, dont

31,042217 lire déficit pour l'année financière de 1847/48. Pour faire face à ce déficit le ministre proposa l'augmentation de plusieurs impôts ainsi que quelques impôts nouveaux et enfin un vote de confiance pour contracter un emprunt de 12 millions de lire garantis sur les biens de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint Lazare.

Armée en 1847.

(Comp. Oreste Brizi d'Arezzo: Statistica militare degli Stati Sardi.)

73 h. généraux (1 maréchal, 4 généraux, 25 lieutenant-généraux, 43 major-généraux),
56 » état-major,
80 » gardes-du-corps,
120 » gardes-du-palais,
2206 » carabiniers à cheval et à pied pour le maintien de la sûreté publique,
20 » hallebardiers pour le service du Vice-Roi.

2555 h. à qui il faut ajouter:

pied de paix.	pied de guerre.	
2555 h.	2555 h.	
2739 »	9912 »	garde à pied 1 rég. de grenadiers et 1 de chasseurs, l'un et l'autre composés de volontaires sardes,
18530 »	112698 »	9 brigades d'infanterie de ligne,
3362 »	6944 »	artillerie,
437 »	707 »	sapeurs,
316 »	2234 »	train,
4674 »	6000 »	trois brigades de cavalerie,
645 »	645 »	chevaux-légers pour la police en Sardaigne,
33258 h.	141695 h.	à transporter.

pied de paix.	pied de guerre.	
33258 h.	141695 h.	Transport.
384 »	705 »	fusiliers,
1170 »	1170 »	chasseurs dans l'île de Sardaigne, y compris 2 comp. de discipline,
2700 »	2700 »	vétérans.
37512 h.	146270 h.	total.

Le corps du génie n'est pas compris dans ces chiffres.

Marine.

1 Commandement général sous la conduite du vice-amiral, Prince Eugène de Savoie-Carignan, à Gènes. Trois départements, à Gènes, Villafranca et à l'île de Sardaigne.

Le personnel de la flotte se compose de 286 h., dont 1 commandeur en chef, 2 contre-amiraux, 7 capitaines de vaisseau, 6 capitaines de frégate.

Matériel: 4 frégates, 1 corvette, 3 brigantines, 1 brigg, 4 bâteaux-à-vapeur etc.; en tout 77 vaisseaux de guerre et 338 canons.

Saxe Royale.

(Imprimé 22 sept. 1848.)

Autorités supérieures de l'état.

I. *Ministère général.* Membres —: les ministres d'état, Dr. *Braun* (président), Dr. *von der Pfordten*, *Georgi*, *Oberlænder*, *Treusch de Buttlar*.

II. *Départements ministériels.*

1. Ministère de la justice —: Chef, le min. d'état Dr. Alexandre Charles Hermann *Braun*.
2. Ministère des finances —: Chef, le min. d'état Robert *Georgi*.
   Directeur de la 1ère section —: le cons. int. des finances *Wehner*.
   Directeur de la 2de section —: *de Flotow*.
3. Ministère de l'intérieur —: Martin Gotthard *Oberlænder*.
   Prés. du 1er dép. —: le cons. int. Dr. *Gunther*.
4. Ministère de la guerre —: Chef, le min. d'état Charles Fréd.-Auguste *Treusch de Buttlar*, major-gén.
5. Ministère du culte et de l'instruct. publ. —: le min. d'état Dr. Louis-Charles-Henri *von der Pfordten*.

6. Ministère des aff. étrang. — : Chef, Dr. *von der Pfordten.*

III. *Autorités ressortissant immédiatement des ministères.*

1. Du ministère en général:
   La chambre sup. des comptes — : Directeur, le cons. privé Dr. *Gunther.*
   Les archives de l'état — : Dir., Dr. *Tittmann*, archiv. int.
2. Du ministère de la justice:
   Tribunal sup. d'appel — : Présid.: cons. int. act. Dr. *de Langenn.*
   Les cours d'appel à
   Budissin — : Prés. Dr. Chr.-E. *Weiss.*
   Dresde — : Prés. *Meissner.*
   Leipzic — : Prés. Dr. *Beck.*
   Zwickau — : Prés. *de Mangoldt.*
3. Du ministère des finances:
   Administration de la douâne et des tailles — : . . ., directeur de la douâne et des tailles.
   Tribunal sup. des mines à Freiberg — : le directeur des mines Fr.-C. Baron *de Beust.*
   Administration des postes à Leipzic — : Dir., *de Huttner.*
   Administration de la banque du pays — : le cons. int. de rég. Dr. *Schaarschmidt*, 1er commiss.
4. Du ministère de l'intérieur:
   Les directeurs des cercles
   de Budissin — : E. *de Kœnneritz.*
   » Dresde — : Dr. J.-D. *Merbach.*
   » Leipzic — : *de Broizem.*
   » Zwickau — :
   La commission-gén. pour la compensation des immunités rurales et pour le partage des biens communaux — : Directeur, le cons. int. de rég. H.-F. *Muller.*
   La commission d'assurance contre les incendies — : Directeur, le cons. de rég. G.-E. *de Zetschwitz.*
   Commandeur-général des gardes-communales — : ad int. le major-gén. *de Mandelsloh.*
5. Du ministère de la guerre:
   Tribunal sup. de la guerre — : Auditeur-gén. *Petsch.*
6. Du ministère du culte et de l'instruction publ.:
   Consistoire du pays — : Président, Dr. *de Weber*, cons. privé.
   Le vicariat apostolique — : le vicaire apost. évêque Joseph *Dittrich.*

Tribunal du clergé cath. —: Président, évêque *Dittrich.*
Consistoire catholique —: Prés., J. *Muller.*

Etat militaire.

Chef de l'armée —: Sa Majesté *le Roi.*
Ministère de la guerre —: v. ci-dessus.
Commandeur —: le lieut.-gén. *de Cerrini.*
Brigadier de la cavalerie —: le major-gén. *de Schirnding.*
Brigadiers de l'infanterie —: 1) le maj.-gén. Cte *de Holtzendorff;* 2) le maj.-gén. *de Heintz;* 3) de la demie-brigade d'inf. légère: . . . .
Corps d'artillerie —: le colonel *Homilius.*
Gouverneur de la résidence —: . . . .

Ministère de la maison royale.

. . . .

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour —:
Grand-chambellan —:
Grand-écuyer —: le major-gén. *d'Engel.*
Grand-veneur de la cour —:
Grand-échanson —: chamb. *de Weissenbach.*
Chambellan —: le cons. int. act. *de Minckwitz*, faisant de même les fonctions de grand-maréchal de la cour.
Maréchal de la maison —: Comte *de Loos*, cons. privé act.
Directeur-gén. du théatre aulique et de la musique —: le cons. int. act. *de Luttichau.*
Maréchal de la cour —: le cons. int. G.-R. *de Gersdorff*, chargé de la direction du ménage royal.

Corps diplomatique et Consuls à Dresde.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: George *Mohr*, c. à Dresde — (Dr. Jean-Godefroy *Flugel*, c. à Leipzic.)
Autriche —: le chamb. et cons. int. imp.-roy. François Comte *de Kufstein*, E. e. et M. pl. (également près les cours grand-ducale et ducales de Saxe); le cons. de lég. Lucca Comte *Gozze*, secrét. de lég.; Charles Baron *de Munch-Bellinghausen*, attaché. — (le cons. de lég. Joseph-Alex. *Hubner*, c.-gén. à Leipzic.)
Bade —: (Fr.-Alex. *Gontard*, c. à Leipzic.)
Bavière —: le chamb. Maximilien Baron *de Gise*, ch. d'aff. (égalem. près les cours grand-ducale et ducales de Saxe). — Abraham Gottwald *Hesse*, c. à Dresde. — (Henri *Schletter*, c. à Leipzic.)

Belgique — : le ministre d'état J.-B. *Nothomb*, E. e. et M. pl.; Henri *Solvyns*, secr. de lég. (à Berlin) — (Louis *d'Ardenne*, c.-gén. à Leipzic.)

Danemark — : (Fréd. *Schmidt*, c.-gén. à Leipzic.)

Deux-Siciles — : Baron Emidio *Antonini*, E. e. et M. pl. (Berlin); Auguste *Milano* Duc *de Santo Paolo*, att.

France — : Charles *de Reinhard*, E. e. et M. pl.; Eugène *de Menneval*, secr. de lég. — (A. *de Codrica*, c. à Leipzic.)

Francfort — : (Fr.-A. *Gontard*, c. à Leipzic.)

Grande-Bretagne — : l'hon. F. Reginald *Forbes*, M. pl. (également accrédité près de Saxe-Cobourg-Gotha et de Saxe-Weimar); le cons. de lég. Chas. Townshend *Barnard*, esq., secr. de lég., chargé d'aff. près S.-Cobourg-Gotha à Cobourg; Alfred Guthrie *Bonar*, attaché. — (John *Ward*, esq., c.-gén. à Leipzic)

Grèce — : Constantin Papa *Nacum*, c.

Hanovre — : le chamb. et cons. int. Comte *d'Inn- et Knyphausen*, E. e. et M. pl. (à Berlin); Adolphe Comte *de Platen - Hallermund*, cons. de lég. — (Gustave-Maurice *Claus*, c.-gén. à Leipzic.)

Hesse grand-duc. — : (Guillaume *Sulzer*, c. à Leipzic.)

Pays-Bas — : le chambellan A.-C.-J. Baron *Schimmelpenninck van der Oye*, E. e. et M. pl. (à Berlin); le Comte *Paul Duchastel*, secr. de lég. — *Schubart*, c. à Dresde.

Portugal — : (*Dufour-Feronce*, c.-gén. à Leipzic.)

Prusse — : . . . . , E. e. et M. pl.; Baron Jules-Constantin *de Canitz*, secr. de lég.

Russie – : le cons. int. *de Schrœder*, E. e. et M. pl. (aussi accrédité à Weimar et à Altenbourg); le cons. de coll. Nic. *de Stieglitz*, 1er secr. de lég.; *de Peterson*, secr. de lég. — (Le cons. d'état *de Kiel*, c.-gén. à Leipzic.)

Sardaigne — : le chamb. Fabio Marquis *Pallavicini*, E. e. et M. pl. (en même tems accréd. près la Conféd.-Germ. et à Munich); le Marquis Christophe *Quesada de San Saturnino*, cons. de lég.

Saxe-Altenbourg — :
» Cobourg-Gotha — :
» Meiningen — :
} le chamb., cons. de lég. Frédéric-Paul-Emile *de Carlowitz*, ch. d'aff.

Suède et Norvège — : Constantin Baron *d'Ohsson*, E. e. et M. pl. (à Berlin). — Charles *Kaskel*, c. à Dresde.

Suisse — : (C. *Hirzel-Lampe*, c. à Leipzic.)

Wurtemberg — : le cons. int. de lég. Louis *de Reinhard*, E. e. et M. pl. (aussi accrédité à Berlin).

Notices statistiques.

Cercles.	Aire, en m. car. géograph.	Habitants 3 déc. 1846.	Habitants d'après la confession.					
			Evang.-luthér.	Réfor-més.	Catholiq. romains.	Catholiq. allemands.	Cath. Grecs.	Israëlites.
Dresde	78,78	464107	455670	697	6733	274	70	663
Leipzic	63,14	417041	412529	1590	2179	394	39	310
Zwickau	84,23	669114	666032	215	2495	358	1	13
Budissin	45,68	286171	264890	66	21138	72	3	2
	271,83	1,836433	1,799121	2568	32545	1098	113	988

Parmis la population se trouvent 43886 Vendes ou Vandales, savoir dans les directions des cercles de Dresde 1331, de Leipzic 53, de Zwickau 52, de Budissin 42450.

Finances.

Le budget pour chacune des trois années de l'époque financière de 1846 à 1848, a été détaillé d'après le supplément de la déclaration des états-généraux du 10 juin 1846 et communiqué dans notre édition de 1847. Voici les positions capitales répétées :

Thalers. Recette.

2,252306 usufruit du bien public.

878279 domaines et autres propriétés de la couronne.

1,059400 droits de régales.

314627 intérêts de capitaux, recettes administratives, rentrées accidentelles.

3,546342 impôts.

1,211342 impôt foncier.

320000 impôt sur les métiers et personnels.

175000 timbre.

1,840000 péage perçu aux confins, puis droits sur les eaux-de-vie, sur la viande de boucherie, sur la bière, le vin et les tabacs, de plus pour le passage de l'Elbe et impôts d'ajustement.

5,798648 recette d'une année.

En vertu de la loi du 12 août 1848 un impôt extraordinaire doit être levé le 28 du même mois. Le revenu, les bien-fonds, l'industrie et les personnes elles-mêmes en sont frappées. Le système établit quatre catégories, distinguées d'après les diverses sources des revenus (le commerce, l'industrie, les traîtements, les bien-fonds et les intérêts), d'après ces catégories on est obligé à payer les $\frac{7}{10}$, $\frac{8}{10}$, $\frac{9}{10}$ et tout le montant de l'impôt. Celui qui n'a que 200 écus de recette n'a rien à contribuer, quiconque a un revenu de plus de 200 et moins de 500 écus porte sa recette effective en compte, celui qui a entre 500 et 1000 écus, compte sa recette à $1\frac{2}{10}$ de plus, celui qui a entre 1000 et 2000 à $1\frac{4}{10}$ de plus et ainsi pour chaque millier de plus à $\frac{2}{10}$ plus haut. De la somme ainsi trouvée il paie $1\frac{1}{2}$ pour cent. Supposé que quelqu'un ait p. ex.: une recette de 300 écus de ses occupations littéraires, 1000 écus de traîtement, 100 écus de loyer ou d'usufruit de ses terres et 40 d'intérêts, il doit mettre en compte: 210 + 800 + 90 + 40 = 1140 écus; cette somme multipliée par 1,4 il trouve 1596 qui paient 24 écus. Aucun égard n'est pris au nombre des membres de la famille, ensorte qu'un père de 10 enfants paie sur ses 500 écus de revenu la même contribution qu'un célibataire qui reçoit la même somme.

D é p e n s e.

A. 1,480391 besoins généraux de l'administration dont 2154 th. sont destinés à des objects transitoires.

- 513889 liste civile.
- 28778 pour S. M. la Reine.
- 154191 apanages.
- 23105 pour l'entretien des collections faisant partie du fidéicommis de la maison royale.
- 660810 amortissement et intérêts de la dette publique, savoir:
  - 390041 intérêts des emprunts de 1830 et 1844, qui se monteut en tout à 13,223350 th.
  - 180769 amortissement.
  - 90000 dépenses pour la direction de la dette publique et les choses y attenantes.
- 46618 rentes annuelles pour des capitaux inabrogeables.

1,480391 à transporter.

Thalers.

1,480391 Transport.

20000 rachat de toutes les charges qui ne concernent pas les domaines — it.: payements d'accommodement pour terminer des affaires en litige.

31000 frais des chambres représentatives.

25000 frais des sessions, des élections et des convocations.

6000 secours accordé au journal qui publie les discussions des chambres.

2000 dépenses pour des affaires générales de régence et d'administration.

B. 31375 pour le ministère réuni d'état et ses dépendances, dont 2847 thalers destinés à des objets transitoires,

C. 254466 département de la justice — 22625 th. frais transitoires.

D. 552979 département de l'intérieur — 15707 th. pour des besoins transitoires.

53313 ministère de l'intér. avec la chancellerie.

70444 les quatre directions de district avec leurs chancelleries.

30583 les quatorze grand-bailliages.

82867 secours accordés aux arts et aux industries.

109949 police générale du pays.

25871 contributions de l'état à des dépenses locales, les bureaux de police etc.

5121 secours accordés à des établissements particuliers d'utilité publique.

12000 dépenses extraordinaires, dont

5000 diverses.

7000 pour les chemins-de-fer.

14406 académie des beaux-arts.

147925 maisons centrales de détention; établissements de charité publique.

500 contribution de l'état pour les buts de la société qui a pris à tâche de soigner le bien des personnes sorties des maisons de détention et de charité.

2,319211 à transporter.

Thalers.

2,319211 Transport.

E. **482374** département des finances — **12271** dépenses pour des besoins transitoires.

155774 ministère des finances avec ce qui y est lié immédiatement.

14000 pour la défense légale des droits du fisc.

3800 établissement fondé de la chambre financière, pour l'entretien des pauvres, it.: collections de plans et de modèles d'architecture.

80963 dépenses générales de quelques branches de l'administration, telles que: forêts, domaines etc., mines et forges, factorerie et bureaux du timbre, direction des péages et reception des impôts, administration des impôts fonciers.

135087 œuvres d'utilité publique (académie forestière et institution pour enseigner l'économie rurale, l'une et l'autre à Tharand, académies et écoles de mineurs, etc).

15000 perte éprouvée à la refonte des monnaies.

3000 dépenses générales.

5000 » extraordinaires et diverses.

60750 galerie établie dans les mines du district de Freiberg.

F. **1,344025** département militaire — **19175** frais transitoires.

G. **214004** département du culte et de l'instruction publique — **3979** affaires transitoires.

24483 ministère avec la chancellerie.

2667 consistoire.

4967 vicariat apostolique etc.

39925 université de Leipsic.

104931 églises et écoles évangéliques.

11337 églises, écoles et institutions catholiques-romaines de charité.

14744 établissement des sourds et muets.

400 culte israélitique.

8330 payements à faire pour se conformer aux conditions des legs échus à l'état.

2200 dépenses extraordinaires.

4,359614 à transporter.

Thalers.
4,359614 Transport.
H. 107878 département des affaires étrangères; — 2028 à destination transitoire.
14633 ministère et chancellerie.
77645 légations etc.
15600 autres frais résultant des légations et dép. extraordinaires.
I. 6000 quôte-part de la dépense de la Confédération-Germanique etc.
K. 522673 état des pensions.
L. 739894 frais de l'intendance des bâtiments publics dont 618 th. dépense transitoire.
551294 construction et entretien des ponts, chaussées et routes,
M. 50000 fonds de réserve pour dédommager le trésor des nonvaleurs dans la recette et pour subvenir à des besoins imprévus qui pourraient se faire sentir.

5,786059 total. Somme de la dépense d'une année.

Dette de l'état le 30 juin 1847.

th au pied de 14.
9,082825 obligations à 3 p. c. créées en 1830.
3,875450 billets du trésor émis en 1844.
10,000000 billets du trésor à 4 p. c. émis en 1847.

22,958275 total de la nouvelle dette; de plus
44107 th. 17 gr. 6 fén. dettes anciennes de 1764 et 1766, au pied de 20 fl.

Militaire.

Etat avant la décision de l'Assemblée nationale qui augmente le nombre des soldats à deux pour cent de la population.

Ministère de la guerre et ce qui s'y rattache.

33 officiers de l'état-major et offic. sup.

Armée.

12 offic. du commandement gén. et des brigades.
2535 h. cavalerie, 1 brigade à 3 rég., avec 1503 chevaux,
163 » corps de génie avec les comp. des pionniers et pontonn.
1353 » corps d'art. comprenant 1 rég. d'art. à pied, 1 brig. d'art. à cheval et 1 brigade de train; 210 chevaux.

4096 h. à transporter.

4096 h. Transport.
9843 » infanterie de ligne, c'est-à-dire : 1 division de gardes et 2 brig. d'inf. de ligne à 2 rég. à 3 bat.
2649 » infanterie légère, y inclus 624 chasseurs formant une demie-brigade à 3 bat.

16355 h combattans, avec 1713 chevaux de service.
En outre :
336 h. non-combattans, répartis sur tous les corps sus-nommés.

Dans ce nombre des 16355 combattans se trouvent : 453 officiers, 31 cadets, 1642 sous-officiers, 303 tambours etc., 128 musiciens, 150 sapeurs et 13648 simples soldats.

Saxe-Altenbourg.

Ministère.

Premier département (affaires de la Mais. Ducale, de la cour, de la Confédération et extérieures ; fiefs ; aff. de l'ordre ducal de la Maison Ernéstine ; aff. de l'union commerciale et douanière) — : Gustave-Adolphe Noble *von der Planitz*, cons. int. act. et ministre.

Second département (relations avec les états constitutionnels du pays, administration intérieure, aff. relatives aux taxes, à exclusion de ce qui regarde les douânes, les aff de l'administration milit. et de l'université de Jéna) — : Jean-Chrétien-Frédéric *Jese*, ministre.

Troisième département (justice et fiefs, relations avec les gouvernements limitrophes pour aff. de confins et de régales) — : Chrétien-Albert *Cruciger*, Dr. en droit, ministre.

Autorités suprèmes.

Trib. sup. d'appel à Jena. Prés. — : Dr. *Ortloff*.

Collége de justice. Président — : le Dr. en droit *Thienemann*.

Administration et police. Président de la rég. comme autorité administrative et des tailles — : . . . ; Vice-président et directeur de la section des tailles — : Charles *Geutebruck*, chargé de la direction des séances générales du conseil de la régence et de la co-direction du collége des finances — : Faisant les fonctions de directeur de la section administrative de la régence — : le cons. int. de rég. *Schuderoff*.

Administration ecclésiastique. Président du consistoire —: le cons. int. act. *von der Becke.*

Finances. Président de la chambre des finances —: . . . ; Vice-prés. —: *de Hopffgarten*, maître sup. des forêts.

Militaire. Collége milit. —: le colonel, aide-de-camp et grand-maréchal *de Munchhausen.*

Commandeur —: le colonel *de Diederichs.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour —: Charles-Fréd. *de Munchhausen*, colonel et adjudant-gén. de S. A. le Duc.

Grand-veneur —: Traugott Comte et Seigneur *de Beust.*

Grand-maître de la cour —: Othon *de Minckwitz.*

Grand-écuyer —: Thilo *de Seebach.*

Corps diplomatique à Altenbourg.

Autriche —; le cons. int. et chamb. act. imp.-roy. François Comte *de Kuefstein*, E. e. et M. pl.

Bavière —: le gentilhomme de la chambre Maximilien Baron *de Gise*, ch. d'aff. (à Dresde).

Belgique —: J. B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (à Berlin).

Grande-Bretagne —: l'hon. F. R. *Forbes*, E. e. et M. pl. (à Dresde).

Prusse —:

Russie —: le cons. int. *de Schrœder*, E. e. et M. pl. (à Dresde).

Notices statistiques.

Cercles.	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1846.	Par mille carré.
d'Altenbourg .	11,5	83419	7244
de Saal-Eisenberg	12,5	46170	3692
	24	129589	5399

Finances

(Pour les 4 années de 1845 jusqu'à fin 1848.)

Revenus de la chambre des finances . . . 344539 thalers.
» » » caisse de tailles . . . . 287401 »

Total 631940 thalers.

Dette de la chambre des finances 276268 thalers.
» » caisse des tailles . . 654419 »

Total 930687 thalers.

Le gouvernement est autorisé par la chambre des députés à l'émission d'une somme de 500000 thlrs. au plus en papier, de laquelle 400000 thlrs. doivent être employés à amortir les dettes antérieures de la caisse des tailles.

Saxe-Cobourg-Gotha.

Ministère d'état.

Chef du ministère —: le cons. int. act. et ministre d'état Baron *de Stein.*

Le cons. int. d'état *Brœhmer.*

Le cons. d'état —: chambellan *de Pawel-Rammingen.*

Collége privé.

Président —: le cons. int. act. et ministre d'état Baron *de Stein.*

Membres —: le chancelier *Regenhertz* (à Cobourg); le prés. de la chambre des finances *Habermann* (à Cobourg); le directeur de la régence *de Wangenheim* (Gotha); le dir. de la rég. *Hofmann* (Cobourg); le dir. de la chambre des finances *de Szymborski* (Gotha); le directeur de la rég. et de la justice Dr. *Meister* (Gotha); le cons. int. d'état *Brœhmer*; le cons. int. d'état *de Pawel-Rammingen.*

Autorités supérieures.

Justice. Tribunal sup. d'appel à Jéna —: (v. Saxe-Weimar).

Colléges de justice; à Gotha —: le directeur de régence et de justice Dr. en droit Charles-Etienne *Meister;* à Cobourg —: le chancelier *Regenhertz.*

Administration et police. Régence à Gotha, Directeur —: le chamb. Ernest *de Wangenheim;* à Cobourg —: Louis *Hofmann.*

Finances. Collége sup. des tailles à Gotha, Directeur —: le chamb. Gustave *de Henning.* Commission supérieure des tailles à Cobourg: de la part du gouvernement —: le directeur de régence L. *Hofmann;* de la part des états du pays —: le directeur de la chambre représentat. Baron *de Spesshardt.*

Collége des finances à Gotha, Directeur —: le chamb. *de Szymborski;* à Cobourg, Président —: Ernest *Habermann.*

Affaires ecclésiastiques et de l'instruction. Consistoire à Gotha, Président —: . . . . A Cobourg, la régence du pays comme consistoire, Dir. —: George *Habermann.*

Affaires militaires. Commandeur du contingent fédéral —: le colonel *de Plœnckner*. Commandants de place, à Cobourg —: le colonel *de Schauroth*; à Gotha —: le lieut.-colonel *de Gilsa*.

Charges supérieures de la cour.

Grand-maréchal de la cour, à Gotha —: Jules *de Wangenheim*.
Grand-écuyer —: colonel et aide-de-camp général *d'Alvensleben*.
Grand-chamb. —: Jules-Guillaume-Maurice *de Wangenheim*.
Grand-veneur du pays —: Jules-Guill.-Maurice *de Wangenheim*.
Maître des cérémonies —: Maurice *de Haacke*.
Maréchal de la cour à Cobourg —: Edouard *de Lœwenfels*.
Grand-échanson et intendant de la musique et du théatre —: Edouard *de Gruben*.
Intendant des châteaux à Cobourg —: Max. *de Wangenheim*.

Corps diplomatique à Cobourg.

Autriche —: le chamb. et cons. int. imp.-roy. François Cte *de Kuefstein*, E. e. et M. pl. (à Dresde).
Bavière —: le gentilh. de la chambre Maximilien Baron *de Gise*, ch. d'aff. (à Dresde).
Belgique —: J. B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (à Berlin).
Grande-Bretagne —: l'hon. Francis Réginald *Forbes*, min. plénipot. (à Dresde); le conseiller de lég. Charles Townshend *Barnard*, esq., ch. d'aff.
Portugal —: Chev. Nuno *de Barboza de Figueiredo*, E. e. et M. pl. (à Berlin).
Prusse —:

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants.
Cobourg (à la fin de 1846)	9,5	44010
Gotha (à la fin de 1846) .	28,1	103185
	37,6	147195

Finances.

Cobourg. D'après l'état général de la caisse du pays pour l'époque financière à dater du 1 juillet 1840 au 1 juillet 1846, la recette annuelle se monte à 245401 fl. rh., dont 55820 fl. proviennent des impôts directs, et 133421 fl. des impôts indirects etc.

La dépense (y compris un fonds de réserve de 3810 fl.) balance la recette; elle comprend 79789 fl. intérêts et amortissement de la dette publique; l'intérêt à $3\frac{1}{2}$ p. ct. exige la somme de 56875 fl., l'amortissement annuel 25875 fl. rh.

Gotha. Dans l'état de la caisse des tailles pour les années 1846 à 1850, la recette est évaluée à

79041	thalers	impôts fonciers, } impôts directs,
3609	"	" sur les industries, } impôts directs,
24150	"	sur le malt, } impôts indirects,
122939	"	douânes, } impôts indirects,
118	"	rec. extraord.,
4250	"	contributions des communes pour la construction de la caserne militaire,
22803	"	intérêts et dividendes du chemin-de-fer thuringien,
4365	"	produit des capitaux actifs.
261275	thalers	total.

La dépense est évaluée à la même somme, y inclus un fonds de réserve de 5500 thalers. Pour les intérêts et l'amortissement de la dette on a compté 80809 thalers. La dette (1 janv. 1848) se monte à 1,573000 thalers, non-inclus 80000 th. à-peu-près de cautions déposées etc. La dette comprend une somme de 600000 th. pour le chemin-de-fer thuringien. Les capitaux actifs, la somme qui reste en caisse etc. font à-peu-près 160000 th., à déduire de la dette.

Nous remarquons que ces données ne comprennent ni les recettes, ni les dépenses des chambres financières chargées dans l'un et l'autre des deux duchés de la gestion des affaires des domaines, forêts etc.

(V. le tableau de l'Empire-Germanique.)

Saxe-Meiningen.

Ministère d'état,

(16 sept. 1848).

Heuboldt Baron *de Spesshardt*, ministre.

Conseillers d'état.

Hermann-Frédéric *Brandis*, Dr. en droit; Louis *Blomeyer*; *Liebmann*.

Grandes charges de la cour.

Grand-écuyer —: *d'Erffa.*

Grand-échanson —: *de Laffert.*

Grand-chambellan —: *de Spesshardt.*

Corps diplomatique près de la cour de Meiningen.

Autriche —: le cons. int. et chamb. imp.-roy. Comte *de Kuefstein*, E. e et M. pl.

Bavière —: le gentilhomme de la chambre Baron *de Gise*, ch. d'aff. (à Dresde).

Belgique —: J. B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (à Berlin).

France —:

Prusse —:

Notices statistiques.

La superficie du duché de Meiningen est de 45,75 milles carrés géogr. Nombre des habitants dans la ville de Meiningen et dans les 12 bailliages, au mois de déc 1846: en 32400 familles 160515, dont 78581 du sexe mâle, 81934 du sexe féminin. Au mois de déc. 1843 il y eut parmi les 156930 habitants

154460 Protestants,	74 Mennonites,
888 Catholiques,	1508 Israëlites.

Les revenus s'élèvent à

764952 florins rhén. provenant du pays,
443256 „ „ „ des domaines.

1,208208 florins.

La dette publique se montait (en mars 1847) à 3,944000 florins du Rhin. L'amortissement des billets du trésor, opéré le 1 oct. 1845 et le 1 avril 1846, s'élève à 129000 fl. du Rhin.

(V. le tableau de l'Empire-Germanique.)

Saxe-Weimar-Eisenach.

Ministère d'état.

Chrétien-Bernard *de Watzdorf*, Dr. en dr., ministre d'état et cons. int. act., chargé de la direction (14 mars 1848).

Oscar *de Wydenbrugk*, Dr. en dr., cons. int. d'état (actuellement membre de l'assemblée nationale à Francfort).

Conseillers rapporteurs.

G. Théodore *Stichling;* K. Ch. C. *Bergfeld.*

Autorités supérieures du Pays.

Justice. Tribunal sup. d'appel à Jena; Président Dr. Fréd. *Ortloff.* — Régences du pays: à Weimar, chancelier —: . . . .; vice-chancelier —: Chrét.-Fréd.-Charles *de Mandelsloh;* — à Eisenach, chancelier —: Gustave-Léop.-Const. *Wittich.*

Administration et police. Direction du pays: à Weimar, président —: Charles-Fréd.-Antoine *de Conta.* — Intendance supr. des bâtiments, Président —: le directeur sup. des bâtiments Charles-Henri-Ferd. *Streichhan.* — Inspection sup. des postes, préséant —: le cons. int. de la cour Dr. Charles-Emich *Helbig.*

Finances. Chambre des finances: préséant —: le cons. int. de la chambre financ. Antoine *de Rott.* — Présid. de la chambre représentat. —: Charles-Fréd.-Vict. *Hufeland.* — Commission imméd. pour l'administration des finances de l'université de Jéna —: le cons. int. de la chambre: Antoine *de Rott*, à Weimar; le cons. int. du culte Dr. André-Theophile *Hoffmann*, à Jena.

Administration ecclésiastique. Consistoire sup., présid. —: Dr. Henri-Charles-Fréd. *Peucer;* vice-présidents —: . . . ., à Weimar; Dr. Jean-Aug. *Nebe*, à Eisenach. — Commission imméd. pour les affaires catholiques à Weimar: préséant —: le président *de Conta* (voir ci-dessus).

Etats représentatifs. Maréchal —: Dr. Hans Conon *von der Gabelentz*, sur Lemnitz et Poschwitz, cons. int. au serv. de S.-Altenbourg.

Commandeur militaire: Henri-Emile-Fréd.-Aug. *de Beulwitz*, cons. int. act., major-gén. et aide-de-camp gén.

Grandes charges et autres de la cour.

Grand-maréchal de la cour —: le cons. int. act. Charles-Emile Baron *Spiegel de Pickelsheim*, chef de l'intendance de la cour.

Grand-échanson —: le cons. int. act. Fréd.-Aug.-Jean Baron *Vitzthum d'Egersberg.*

Grand-chambellan —: Jean-Charles-Ottobald Comte et Seigneur *de Werthern-Beichlingen*, cons. int. act.

Grand'-maîtresse de la cour de S. A. I. la Grand'-Duchesse —: la Chanoinesse Constance Comtesse *de Fritsch.*

Maréchal de la Maison —: François-Ernest *de Waldungen*.
Grand-veneur —: Fréd.-Charles-Chrétien *de Poseck*.
Grand-veneur et capit. du château à Eisenach —: Louis-Ernest *de Hopffgarten*.

Corps diplomatique près la cour de Weimar.

Autriche —: le cons. pr. act. et chamb. imp.-roy. François Comte *de Kuefstein*, E. e. et M. pl. (à Dresde).
Bavière —: le gentilh. de la chambre Maximilien Baron *de Gise*, ch. d'aff. (à Dresde).
Belgique —: le ministre d'état Dr. Jean-Bapt. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (à Berlin).
France —:
Grande-Bretagne —: l'hon. Francis Reginald *Forbes*, M. pl. (à Dresde).
Pays-Bas —: Alex.-Charles-Jacques Baron *de Schimmelpenninck van der Oye*, E. e. et M. pl. (à Berlin).
Prusse —: le cons. int. de lég. Henri-Aug. *de Salviati*, MR. (à Weimar).
Russie —: le cons. int. André *de Schrœder*, E. e. et M. pl. (à Dresde); le conseiller d'état François-Fréd.-Apollonius Baron *de Maltitz*, ch. d'aff. (à Weimar).
Suisse —: Caspar-Hirzel *Lampe*, c. (à Leipzic).

Notices statistiques.

Districts de régence.	Aire en milles carrés.	Habit., en déc. 1846.	Villes.	Bourgs.	Villages.
Cercle de Weimar avec 15 bailliages et 4 districts de jurisdiction munic.	45,93	175596	24	4	466
Cercle d'Eisenach avec 10 bailliages et le district judiciaire de la ville	20,89	81977	8	7	135
	66,82	257573	32	11	601

La population récensée en déc. 1843 comprenait parmi 251787 habit., outre les Protestants, 6729 du culte Réformé, 10202 Catholiques et 1448 Israëlites.

F i n a n c e s.

Budget pour 1848, 1849 et 1850.

100000 thalers excédant de la recette sur la dépense de l'année 1847.
2,245193 » recette des trois années, chacune à 748397 thalers 18 gr. 3 fén.

2,345193 thalers total. La dépense est évaluée à
2,246148 » c'est-à-dire chaque année à 748715 th. 25 gr. 8 fén.

99045 thalers excédant présumé de la recette à la fin de la période triennale.

La dette du pays s'élevait le 1 janv. 1844 à 3,795906 thalers.

La recette de la chambre des finances se monte annuellement à 730000 thalers. Les biens domaniaux ont été réunis à la possession de l'état, moyennant une liste civile de 250000 thalers annuellement.

Schaumbourg-Lippe.

(V. pag. 503.)

Schwarzbourg-Roudolstadt.

Conseil privé.

L. *de Ketelhodt*, cons. int., chancelier et président du consistoire.
de Rœder, cons. int. de régence et directeur des tailles.
C. *Schwartz*, cons. de la régence et du consistoire.

Grandes charges de la cour.

Grand-intendant du château —: le colonel *de Brockenburg*.
Le grand-maître et maréchal de la cour —: Auguste *de Ketelhodt*.
Grand-maître de la vénerie —: A. *de Holleben*, dit *de Normann*.

Envoyés accréd. à Roudolstadt.

Autriche —: le conseiller de lég. Joseph-Alex. *Hubner*, ch. d'aff. (consul-gén. à Leipzic).
Prusse —:
Suisse —: Caspar-Hirzel *Lampe*, c. (à Leipzic).

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1846.
Haute-Seigneurie (Roudolstadt) .	12,29	54075
Basse-Seigneurie (Frankenhausen)	3,28	14636
	15,57	68711

Revenus du pays 250000 florins.
Dépenses . . . 230000 „
Dette de l'état à la fin de 1845 : 99928 florins.

Schwarzbourg-Sondershausen.

Conseil privé.

Frédéric *Chop*, cons. int. act., chef.
Charles-Théodore *Chop*, cons. de justice, 2ème membre.
Henri *Kurtz*, cons. des comptes, 3ème membre.

Grandes charges de la cour.

Grand-maître et maréchal de la cour —: Charles Baron *de Bendeleben-Uckermann.*
Grand-veneur —: Adolphe *de Wolffersdorff.*
Grand-écuyer — : Théodore *de Wurmb.*

Envoyés accréd. à Sondershausen.

Voyez Roudolstadt.

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1846.
Basse-Seigneurie (Sondershausen)	8,91	33250
Haute-Seigneurie (Arnstadt) . .	6,53	25432
	15,44	58682

Budget pour les années de 1848 jusqu'à fin 1851.

Caisse du pays : recette annuelle 185700 thalers ; dépense 182350 thalers.

Dette le 30 juin 1848 251424 thlrs, y inclus 10390 thalers de cautionnements.

(V. le tableau de l'Empire-Germanique.)

Suède et Norvège.

(Imprimé le 23 sept. 1848.)

Suède.

Le conseil d'état

est composé de deux ministres et de huit conseillers d'état, dont cinq à portefeuille et trois avec voix consultative. Chaque conseiller d'état fait lui même le rapport des affaires de son département au Roi et en signe les ordonnances.

(Le 10 avril 1848 :)

Ministre de la justice —: S. Exc. le Comte Gustave-Adolphe *Sparre*, Pair du royaume.
Ministre des aff. étrangères —: S. Exc. Baron Nicolas-Algernon-Adolphe *Stjerneld*, Pair du royaume.
Cons. d'état —: Jean-Frédéric *Fåhræus*, chef du départ. de l'intérieur (le 25 sept 1847).
" " André-Pierre *Sandstræmer*, chef du départ. des finances.
" " Charles-Louis *de Hohenhausen*, chef du départ. de la guerre.
" " Nicolas-Frédéric *Wallensteen*.
" " Jéan-Frédéric *Ehrenstam*, chef du département de la marine.
" " Claes-Ephraim *Gunther*.
" " Paul *Genberg*, chef du départ. des affaires ecclésiastiques.
" " Jean-Auguste *Gripenstedt*.

Chefs des bureaux dans les départements ministériels.

Dép. de la justice —: Frédéric *Iggestræm*.
" des affaires étrangères —: Baron Louis *Manderstræm*, chambellan.
" de la guerre —: Pierre-Chrétien *Lovén*, colonel; M. G. *de Schantz*.
" de la marine —: Jean-Guillaume *Richnau*, capitaine commandeur de la marine; Sven-Guill. *Gynther*.
" des affaires intérieures —: Pierre *Brœndstræm*.
" des finances —: Gustave-Laurent *Munthe*.
" des aff. ecclés. —: Nicolas-Guill. *af Zellén*.

Chancelier de la justice —: Nicolas-Samuel *de Koch*.

Procureur-gén. de justice (Justitiae ombudsman), chargé de la surveillance des autorités de justice et spécialement des droits du peuple et des états représentatifs du pays —: Sven-Laurent *Theorell*.

Présidents des colléges du royaume.

Cour supérieure de justice à Stockholm —: Charles-Eric *Isberg*.

" " " " à Jœnkœping —: S. Exc. le Baron Laurent-Hermann *Gyllenhaal*, Pair du royaume.

" " " " à Christianstad —: Jean Berg *de Linde*.

" " " " militaire —: Charles-Fréd. *Lorichs*, lieut.-gén., préséant ad int.

Collége de la guerre —: Jean-Pierre *Lefrén*, lieut.-gén., ad int.

Administration des aff. de la marine —: Jean-Henri *Kreuger*, contre-amiral.

Collége de la chambre financière —: Sven-Abraham *Munthe*, ad int. (10 avril 1848).

Comptoir d'état —: Pierre *Westerstrand*.

Collége des mines —:

Collége du commerce —: Charles-David *Skogman*.

Tribunal de la chambre des comptes —: Aug. *de Hartmannsdorff*.

Collége des affaires médicales —: Eric *af Edholm*.

Grand-maître des postes —: le Baron Hugues *de Hamilton*.

Directeur-gén. des douânes —: Charles-Henri Baron *Gyllenhaal*.

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal du royaume —: S. Exc. le Comte Arvid Arvedson *Posse*, Pair du royaume.

Grand-chambellan —: Maurice-Axel Comte *Lewenhaupt*, major-général.

Premier maréchal de la cour —: Comte Gust.-Fréd. *Liljencrantz*.

Prem. écuyer de la cour —: Ferd. *Braunerhjelm*.

Grand-maître des cérémonies —: Charles-Jedward Baron *Bonde*.

Grand'-maîtresse de la Reine —: Charlotte Comtesse *de Skœldebrand*, née Ennes.
Grand-chambellan de la Reine —: Gustave-George-Gabriel Comte *Oxenstjerna.*
Grand'-maîtresse de la Reine douairière —: Wilhelmine Comtesse *Gyldenstolpe*, née de Geer.
Grand-chambellan de la Reine douairière —: Adolphe-Frédéric-Nicolas Comte *Gyldenstolpe.*
Maréchal de la cour de la Reine douairière —: Comte Gust.-Fréd. *de Rosen.*

Lieutenant-gén. de Stockholm —: Charles-Frédéric *Ungberg*, ad int.

Gouverneurs des provinces.

Gouvernements
d'Upsala —: Robert-Frédéric Baron *de Krœmer.*
de Stockholm —: Charles-Fréd. Comte *Horn.*
de Mariestad —: Guill.-Alb. *Dorchimont*, maj.-gén.
de Wexiœ —: Charles Comte *Mœrner.*
de Jœnkœping —: Claude-Gabr. *Bergenstråhle*, adjud.-gén.
de Westerås —: Fréd. Comte *Ridderstolpe.*
de Linkœping —: Charles-Othon Baron *Palmstjerna*, adjudant-gén.
de Nykœping —: Gustave-Eric Comte *Frœlich.*
de Wenersborg —: Paul *Sandelhjelm.*
de Calmar —: Claude-Ulric *de Nerman.*
de Falun —: Pierre-Daniel *Lorichs.*
d'Oerebro —: Eric-Jean *Bergenskœld.*
de Carlstad —: Jean-Fréd. *Oldevig.*
de Gefle —: Laurent-Magnus *Lagerheim.*
de Hernœsand —: Fréd. *Åkerman.*
d'Umeå —: Gust.-Adolphe *Montgomery.*
de Wisby —: Michel *de Hohenhausen*, adjud.-gén.
de Malmœ —: Fréd.-Salomon Cte *Posse*, adjud.-gén.
de Christianstad —: George-Louis *de Rosen.*
de Carlskrona —: Arvid *Faxe.*
de Halmstad —: Comte Patrick-Axel *Lewenhaupt.*
de Gœtheborg —: Olof-Immanuel *Fåhrœus.*
d'Oestersund —: Jacques-Axel *Dahlstrœm.*
de Piteå —: Charles-Aug. *de Hedenberg*, adjud.-gén.

Commandeurs-généraux.

1r district —: le lieut.-général Gustave-Bror Baron *Cederstrœm.*
2e » le lieut.-gén. Baron Gustave-Abraham *Peyron.*
3e » le lieut.-gén. Comte Charles-Gustave *Lœwenhjelm.*
4e » le lieut.-gén. Jean-Pierre *Lefrén.*
5e » le major-gén. Charles-Jean *Hederstjerna.*

Grand-maître de l'artill. —: le major-général Axel-Gust. *d'Arbin.*

Inspecteur de la cavalerie —: S. Exc. le général de cavalerie Gustave Comte *Lœwenhjelm*, Pair du royaume, E. e. et M. pl. à Paris.

Inspecteur de l'artillerie —: . . . .

Archevêque à Upsala —: Dr. Charl.-Fréd. *af Wingård.*
Evêque à Linkœping —: Dr. Jean-Jacques *Hedrén.*
» à Skara —: Dr. Jean-Albert *Butsch.*
» à Strengnæs —: Dr. Jean-Olav *Holmstrœm.*
» à Westerås —: Dr. Gustave *Nibelius.*
» à Wexiœ —: Dr. Chrét.-Isaac *Heurlin.*
» à Lund —: Dr. Guillaume *Faxe.*
» à Gœtheborg —: Dr. André *Bruhn.*
» à Calmar —: Dr. André *af Kullberg.*
» à Carlstadt —: Dr. Charles-Adolphe *Agardh.*
» à Hernœsand —: Israel *Bergman.*
» à Wisby —: Dr. Charles-Eric *Hallstrœm.*

Evêque des ordres —: Dr. Charles-Adolphe *Agardh.*

NORVÈGE.

Le conseil d'état,

composé du gouverneur du royaume, du ministre d'état et des conseillers d'état, forme le ministère du royaume de Norvège. Les secrétaires d'état n'en sont pas membres. Une partie de ce ministère, savoir le ministre d'état et deux conseillers d'état, délégués par tours annuels, résident auprès du Roi à Stockholm; les autres composent la régence à Christiania.

Membres du conseil d'état qui résident à Christiania.

Gouverneur-général du royaume.

S. Exc. Séverin *Lœwenskiold.*

Conseillers d'état.

Nicolai-Jean-Lohmann *Krog*, chef du dép. de la révision.
George-Hermann *Vogt*, chef du dép. des finances et des douânes.
Palle-Rœmer *Fleischer*, chef du dép. de l'armée.
Hermann *Fofs*, chef du dép. de la marine.
Hans *Riddervold*, chef du dép. des affaires ecclésiastiques.
Sœren-Guillaume *Sœrensen*, chef du dép. de la justice.
Hans-Chrétien *Petersen*, chef ad int. du dép. de l'intérieur.

Secrét. d'état —: Ulric-Frédéric-Antoine *de Schuboe.*

Membres du conseil d'état qui résident à Stockholm.

Ministre d'état.

S. Exc. Frédéric *Due.*
Le conseiller d'état Valentin-Chrétien-Guillaume *Sibbern.*
" " " Frédéric *Stang.*
Secrét. expédit. et chef du cabinet —: Jean-Fréd. *Monrad.*

Adjudant-général de l'armée —:
Adjudant-général de la marine —: le contre-amiral Pierre Chrétien *Petersen.*

Grandes charges de la cour.

Grand-chambellan —: le général Ferdinand-Charles Baron *Wedel-Jarlsberg.*
Maréchal de la cour —: Ernest-Henri-Séverin *Lœwenskiold.*
Premier écuyer de la cour —:
Grand'-maîtresse de la Reine —: Fanny *Lœwenskiold*, née Baronne de Seckendorff.

Evêque à Christiania —: Jean-Laurent *Arup.*
" à Christiansand —: Jacques *von der Lippe.*
" à Bergen —:
" à Trondhiem —: Pierre-Hersleb *Kjerschow.*
" en Nordmarken et Finmarken —: . . . .

Corps diplomatique et Consuls à Stockholm.

Allemagne (Conféd. d') —: le cons. int. Charles *Welcker*, E. e. et M. pl., en mission spéciale.

Amérique, Etats-Unis du Nord — : Henry W. *Ellsworth*, ch. d'aff. — E.-D. *Arfwedson*, c.

Autriche — : Frédéric Cte *de Thun-Hohenstein*, chamb. imp.-roy., E. e. et M. pl. — C. *Benedicks*, c.

Belgique — : . . . ., ch. d'aff. — Adolphe *Peyron*, c.

Brême — : G. *Michaelsson*, c.

Brésil — : José Sébast. Alphonse *de Carvalho*, ch. d'aff. et c.-gén. (également accréd. à Copenhague). — G. *de la Grange*, c.

Danemark — : le chambellan Chrétien-Hoyer *Bille*, E. e. et M. pl.

Deux-Siciles — : le Baron Gaetano *Tschudy*, MR. (de même accréd. près la cour roy. de Danemark).

Espagne — : José *Moreno y Landaburu*, ch. d'aff.; R. *Garaycoechea*, secr. de lég.

Etats de l'église — : J. *Celli*, c.

France — : Victor *Lobstein*, E. e. et M. pl. (mon. du 1 juill. 1848); *David*, secr. de lég.

Grande-Bretagne — : Sir Thomas *Cartwright*, E. e. et M. pl.; G. J. B. *Gordon*, esq., secr. de lég.; *Herries*, att. — Norman *Pringle*, c.

Grèce — : Gustave *Beyer*, c.-gén.

Hambourg — : C. A. *Peyron*, c.-gén.

Hanovre — : A. *Gieseke*, c.

Lubeck — : G. *Michaelsson*, c.-gén.

Mecklenbourg-Schwérin — : Jean-Henri *Glosemeyer*, c.

Oldenbourg — : C. G. *Wallis*, c.

Pays-Bas — : Jonkheer Evert-Marius-Adrien *Martini*, MR. (à Copenhague). — J. J. *Fenger*, c. à Stockholm; M. D. *Prehl*, c. (Bergen).

Portugal — : . . . .

Prusse — : le chamb. et cons. de lég. *Brassier de St.-Simon*, E. e. et M. pl.; *de Heydebrand de la Lasa*, secrét. de lég. — Adam-H. *Otto*, c.

Russie — : le cons. act. d'état *de Krudener*, E. e. et M. pl.; Alexandre *Mollerius*, 1er secr. de lég.; *Maléine*, 2d secr. de lég.; le major-général A. *Bodisco*, agent-militaire. — Alex. *Lavonius*, cons.-gén.

Sardaigne — : le Comte Ferdinand *Costa de Beauregard*, ch. d'aff. (de même près la cour de Danemark).

Notices statistiques.

Suède.

	Aire en milles carrés suédois. (0,4831=1)	géogr.	Population en 1840 *).
Stockholm, la ville			84161
Malmœ Læn . .	40,5	83,83	221670
Christianstads Læn	55,3	114,46	165880
Halmstads „	43,2	89,4	94934
Carlscrona „	25,8	53,4	95807
Wexiœ „	86,1	178,22	121454
Jœnkœpings „	97,6	202	150477
Calmar „	96,8	200,37	184557
Linkœpings „	96,7	200,16	206625
Mariestads „	75,4	156	181048
Wenersborgs „	114,5	237	218618
Gœtheborgs „	43,3	89	164974
Wisby „	27,9	57,75	41575
Stockholms „	66,2	137	110279
Upsala „	47,5	97,3	85294
Westerås „	60,5	125,23	92494
Nykœpings „	57	117,98	114920
Oerebro „	74,2	153,6	125061
Carlstads „	157,9	326,84	195546
Falun „	278,7	577	138141
Gefleborgs „	171,9	355,82	109794
Hernœsands „	216	447,11	85875
Oestersunds „	435	900,43	45769
Umeå „	668	1382,7	57164
Piteå „	751	1554,5	46767
Les Lacs „	81	167,66	
	3868	8004,76	3,138884

*) Extraît du rapport de la commission statistique, publié le 6 mai 1844.

Finances.

Au lieu de répéter les postes séparés de la recette et de la dépense de l'état nous nous en rapportons à l'édition de 1848 en

y ajoutant seulement que pour les années de 1844 à 1847 on a réglé les revenus de l'état de manière qu'ils doivent se monter à
4,491230 th. la recette ordinaire,
5,411000 » » » extraordinaire, donc le total à
9,902230 th.
et la dépense est fixée à
11,384700 th. l'ordinaire,
2,668787 » l'extraordinaire,
14,053487 th. le tout.

Les dépenses dépassant ainsi la recette, la différence est couverte par le comptoir des arrérages (soit épargnes des années passées) et par la banque (des sommes pour le montant desquelles le gain excède le fonds primitif).

(16 thlrs. banco = 9 thlrs. pruss.; 1 thlr. banco a 48 schill., 1 schilling a 12 rundstücke.)

Armée suédoise.

hommes.
9 généraux,
11 de l'état-major,
1 auditeur,
48 corps du génie.
69.
25945 infanterie, savoir
1788 2 rég Swea, gardes-du-corps,
516 1 rég. gardes-du-corps grenadiers,
1270 premier rég. de grenadiers gardes-du-corps,
1024 second rég. de grenadiers gardes-du-corps,
519 grenadiers, bat. de Småland,
392 chasseurs dits de-champ, corps de Norbottn,
459 chasseurs, corps de Westerbottn,
665 chasseurs, rég. d'Jemtland,
660 dits, rég. de Wermland,
3713 quatre rég. — de Westgœtha, Bohus-Læns, Nerices et Wermland,
1756 2 rég. — de Norra-Skånska et Sœdra-Skånska,
13183 11 rég, savoir: les régiments d'Upland, Skaraborg, Sudermanland, Helsing, Elfsborg, Westgœtha-Dahl, Westmanland, Kronoberg, Jœnkœping, Calmar et Dahl.
25945.
26014 à transporter.

hommes.
26014 Transport.
4864 Cavalerie.
465 corps de garde,
526 gardes-du-corps, dragons,
520 hussards, gardes-du-corps,
520 hussards, rég. Småland,
1025 hussards, rég. Skånska,
1025 dragons, rég. Skånska,
681 hussards du Prince royal,
102 chasseurs, corps de Jemtland.

total uts.
3190 Artillerie avec 128 bouches-à-feu ; savoir :
1138 rég. Swea, avec 48 pièces,
1148 rég. Gœtha, avec 48 bouches-à-feu,
874 rég. Wendes, avec 32 canons,
30 corps d'artilleurs, ouvriers et aides.
295 corps de recrutement.

34363 total.

Troupes de réserve.

homm.
93205 nombre effectif; c'est-à-dire:
5286 corps-de-garde,
2639 infanterie, bat. Halland,
85280 autres troupes de réserve.
2206 pour les cas de recrutement extra-ordinaire.

95411 total.

Réserve de l'armée.

410 officiers.

Effectif de la garde nationale de Gothland.

homm.
9243 infanterie, chasseurs etc,
256 Artillerie, avec 16 bouches-à-feu.

9499 total.

thlrs. bco. Budget de l'armée.
1,228497 dépenses régulières du département, qui se détaillent ainsi :

1,228497 à transporter.

thlrs. bco.
1,228497 Transport.
7000 chefs du départ. de la défense du pays,
24987 bureaux de ces chefs,
10135 conseillers auliques de guerre,
67333 collége de guerre,
9485 traîtements etc. des commandants,
38685 académie militaire,
15233 école d'artillerie,
31320 hôpital des garnisons, à Stockholm,
3263 logement de militaires en marche,
429724 matériel,
17598 Almaenna-Indragnings-Staten,
402914 pensions,
16933 hôtels des invalides,
153887 dépenses diverses.
311332 dépenses accidentelles du département,
50033 généraux,
19576 état-major,
3080 auditeurs,
24437 corps du génie,
2,683145 les 27 régiments d'infanterie,
1,203778 " 8 " de cavalerie,
670651 " 3 " artillerie,
(voir ci-dessus.)
13440 corps télégraphique,
196222 troupes de réserve,
10000 offic. de la réserve de l'armée,
35230 garde nationale de Gothland,
(voir ci-dessus.)

6,449421 total.

Ces dépenses sont couvertes de la manière suivante:
3,602086 contribution de l'état, en argent comptant et en denrées taxées d'après les prix des marchés,
389406 logement des régiments d'infanterie et de cavalerie,
29200 contribution de la caisse pour le logement des milices,
1,932642 contribution des terres de paysans, payée au lieu d'armer un homme d'infanterie ou de cavalerie selon la taxe,
57735 subsides accordés en vertu de contracts particuliers (Passevolans-Medel),

59077 impôt payé des villes au lieu du logement des soldats,
140700 contributions des caisses des casernes,
238575 contributions de la famille royale et de particuliers.

Flotte.

21 vaisseaux.
8 frégates.
8 bricks etc.
247 chaloupes canonnières etc.

Norvège.

Notices statistiques.

Bailliages.	surface en milles carrés, suédois.	géograph.	Habitants 1845.
Smalehnenes . .	35,71	73,91	61593
Aggerhuus . .	43,15	89,31	78532
Hedemarkens . .	216,87	448,9	89810
Christians . . .	214,64	444,28	106840
Buskeruds . . .	109,09	225,8	74083
Jarlsberg et Laurvigs	19,52	40,4	54870
Bradsbergs . .	126,72	262,3	64090
Nedenaes . . .	97	200,78	47608
Mandals . . .	46,53	96,31	48937
Stavanger . . .	86,72	179,5	69200
S.-Bergenhuus .	143,23	296,48	69366
N.-Bergenhuus .	171,26	354,5	79447
Romsdals . . .	135,24	279,94	77542
S.-Trondhiems .	161,66	334,64	75653
N.-Trondhiems .	197,55	408,9	67351
Nordlands . . .	343	710	65990
Finmarkens . .	626	1295,8	36854
	2773,89	5741,75	1,167766*)

*) D'après le rapport de Mr. Forssell.

Finances.

Le budget du 1er juillet 1845 à 1848 évalue les recettes et es dépenses à

2,634495 spécies-thalers (écus de 5 fr.).

Dans ce montant est compris le produit des douânes pour 1,900000 spécies-thlrs. — Dans la dépense se trouvent, (abstraction faite des dépenses pour le storthing, l'administration civile, la justice et la police, ainsi que de celles pour les institutions d'utilité publique) les sommes suivantes:

368000 sp.-thlrs. pour le château de Christiania,
90000 „ dépenses de la cour et apanages,
754000 „ état militaire,
316000 „ état de la marine,
199903 „ intérêts et amortissement de la dette d'état.

Forces de terre.

10000 h. d'infanterie,
1000 „ de cavalerie,
1000 „ d'artillerie,
150 „ du génie.
12150 h.

Flotille.

6 bricks etc.,
117 chaloupes canonnières.
123 voiles.

Suisse.

La délibération sur les affaires concernant toute la Confédération helvétique est réservée à la diète (Tagsatzung ou Tagleistung), composée de députés des 22 cantons confédérés. Cette diète, présidée par le bourguemestre, président ou avoyer du canton directeur, se rassemble ordinairement le premier lundi du mois de juillet dans la capitale de ce canton. La diète déclare la guerre et conclut la paix; elle fait des alliances avec les puissances étrangères, nomme les agents diplomatiques et dispose de la force militaire. Quand la diète n'est pas réunie, la gestion des affaires générales est confiée au canton directeur (Vorort). Le directoire change de deux en deux ans entre les cantons de Zuric, Berne et Lucerne, ensorte que le tour ayant commencé le 1 janvier 1815, Zuric a la présidence en 1845 et 1846, Berne en 1847 et 1848, Lucerne en 1849 et 1850 etc. — La chancellerie fédérale est composée d'un chancelier et d'un secrétaire d'état, nommés de deux cantons différents par la diète. — Le bourguemestre, président ou avoyer qui préside la diète, est en

même tems président du conseil fédéral de la guerre; quatre membres de cette autorité restent en fonctions pendant quatre années consécutives; un seul se démet chaque année de sa charge; la diète les remplace du nombre des colonels fédéraux. Le secrétaire élu pour 4 années peut être réélu, et demeure au chef-lieu du Vorort. C'est actuellement Mr. Adrien d'Arx d'Olten, du canton de Soleure, capitaine de l'état-major (élu le 30 août 1847), qui remplit ces fonctions. — La diète a décidé le 17 juillet 1832, de soumettre le pacte fédéral du 7 août 1815 à une révision. Cette décision a été renouvelée le 16 août 1847. Le projet de constitution, discuté tant par une commission nommée le 16 août 1847, que par la diète elle-même a été adopté le 27 juin 1848 par $14\frac{1}{2}$ états, la votation de la population réservée, laquelle population a été fixée au 1er septembre pour tous les cantons différents.

Cette votation a livré le résultat suivant: $15\frac{1}{2}$ cantons (Zuric, Berne, Lucerne, Glaris, Fribourg, Bâle, Soleure, Schaffhouse, Grisons, St. Gall. Aargovie, Thurgovie, Vaud, Neuchâtel, Genève et Appenzell Rhodes extérieures) ont voté en faveur de cette constitution, 6 cantons (Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Tessin et Valais) l'ont déclinée, les trois derniers de ces derniers et Unterwald-le-bas ont cependant fini par l'accepter, ensorte qu'elle a pu être proclamée par la diète comme loi fondamentale, le 12 septembre 1848.

Fonctionnaires fédéraux pour 1848.

S. Exc. Alexandre *Funk*, président du canton-directeur de Berne, président de la diète.

Conseil d'état du canton-directeur (de Berne).

S. Exc. Alexandre *Funk*, président.

Vice-président —: Ulric *Ochsenbein.*

Conseillers de régence —: Jacques *Stæmpfli;* Dr. Jean-Rodolphe *Schneider;* Xavier *Stockmar*; Albert *Jaggi;* Cyprien *Revel;* Dr. Samuel *Lehmann;* Jacques *Imobersteg.*

Chancellerie fédérale.

Dr. Ulric *Schiess*, de Hérisau, chancelier.

Nicolas *de Moos*, secr. d'état.

Premiers fonctionnaires des deux cantons co-directeurs — de Zuric et de Lucerne.

Zuric —: Dr. Ulric *Zehnder*, bourguemestre.

Lucerne —: Jacques *Kopp*, avoyer.

Corps diplomatique et Consuls en Suisse.

Allemagne — : François *Raveaux*, E. e. et M. pl., en mission spéciale (la nomination annoncée à l'assemblée nat. de Francfort le 21 août 1848).

Amérique, Etats-Unis du Nord — : George H. *Goundi*, c. de commerce; André *Zwilchenbart*, vc. [Bâle].

Autriche — : le cons. int. de lég. Maximilien Baron *de Kaisersfeld*, E. e. et M. pl.; le chev. *d'Odelga*, secrét. de lég.; Baron *de Hoffmann*, att. [Zuric].

Bade — : le chamb. et cons. int. Auguste Baron *Marschall de Bieberstein*, directeur de la régence du cercle sup. du Rhin, MR. [à Fribourg en Bade].

Bavière — : le chamb. et cons. de lég. Ferdinand Baron *de Verger*, E. e. et M. pl. [Berne].

Belgique — : Adrien *Achart de Tarzy*, ch. d'aff. et c.-gén. [Berne].

Deux-Siciles — : Camillo Severino *Longo* Marquis *de S. Giuliano*, ch. d'aff. [à Turin].

Espagne — : Chev. Juan Antonio *y Zayas*, E. e. et M. pl. *) [Berne]; *de Romano*, att.

Etats-Romains — : Alexandre *Macioti*, archevêque de Colossi, nonce apostolique; Mge Joseph *Bovieri*, chamb. papal, auditeur [Lucerne].

France — : le général *de Thiard*, E. e. et M. pl.; *de Salignac-Fénelon*, 1er secr. de lég.; *de Jurisy*, 2d secr. de lég.; Auguste *Teutsch*, chancelier [Berne].

Grande-Bretagne — : Robert *Peel*, esq., secr. de lég., ad int. ch. d'aff.; *Herries*, att. [Berne].

Pays-Bas — : Henri *Fœsy*, c.-gén. [Berne].

Prusse — : le chamb. et cons. int. de lég. Rodolphe *de Sydow*, E. e. et M. pl.; *Berlancourt*, secr. privé [Bâle].

Russie — : le cons. privé Baron *de Krudener*, E. e et M. pl.; le cons. de collége *de Struve*, premier, *d'Ochando*, second secr. de lég.; *de Bondarewski*, att. [Zuric].

Sardaigne — : Comte Edouard Demorri *de Castelmagno*, cons. de lég., ch. d'aff. ad int.; le Chev. Pierre *Quesada de S. Saturnino*, second secrét. [Lausanne]. — le Chev. Fréd.-Mich.-Const. *de Magny*, c.-gén. [Genève].

Saxe royale — : Martin *Escher-Hess*, c. [Zuric].

*) Les gazettes (Madrid, 17 août 1848) mandent, que M. Neviet, ch. d'aff. à Turin, serait envoyé à Berne dans la même qualité.

Notices statistiques.

Cantons.	Surface par milles carrés.	Habitants à la fin de 1837.						
		Citoyens du canton et leurs familles.	Citoy. d'autr. cant.	Etrangers.	Total	Par mille carré.	D'après leurs cultes; estimation approximative.	
							Cath.	Evangél.
Zuric	32,33	217219	7991	6366	231576	7236	2000	223240
Berne	120,83	386681	16029	5203	407913	2312	41000	358860
Lucerne	27,71	120512	3383	626	124521	3431	124468	53
Uri	19,85	12948	537	34	13519	866	13519	
Schwytz	15,96	39326	1128	196	40650	2463	40650	
Unterwalden le Haut	12,4	11857	500	11	12368	1805	22571	
" le Bas		9804	388	11	10203			
Glaris	13,2	28217	821	310	29348	1375	3800	25548
Zoug	4,03	14193	1019	110	15322	2727	15322	
Fribourg	26,6	83234	6010	1901	91145	3439	82745	8400
Soleure	12,01	59214	3274	708	63196	4410	63196	
Bâle-Ville	8,71	10611	8481	5229	24321	7269	6000	49500
Bâle-Campagne		35990	3952	1161	41103			
Schaffhouse	5,46	29462	1409	254	31125	3895	600	31125
Appenzell (Rhodes ext.)	7,21	38701	1898	481	41080	7271	9796	40080
" (Rhodes int.)		9671	89	36	9796			
à transporter	306,30	1,117640	56909	22637	1,187186			

Cantons.	Surface par milles carrés.	Habitants à la fin de 1837.						
		Citoyens du canton et leurs familles.	Citoy. d'autr. cant.	Etrangers.	Total.	Par mille carré.	D'apres leurs cultes; estimation approximative. Cath.	Evangél.
Transport	306,30	1,117640	56909	22637	1,187186			
St. Gall	35,27	144359	11139	3355	158853	3790	99300	58400
Grisons	140	79601	2967	1938	84506	632	24000	62000
Argovie	23,7	174992	5965	1798	182755	4809	67500	79800
Thurgovie	12,66	78160	4463	1501	84124	5409	18500	72191
Tessin	48,81	110445	299	3179	113923	2190	113923	
Vaud	55,75	164686	14931	3965	183582	2662	3000	180582
Valais	78,38	73673	778	1347	75798	815	75798	
Neuchâtel	13,22	40868	14534	3214	58616	3663	2400	54400
Genève	4,31	38156	8677	11833	58666	13036	17000	41666
	718,40	2,012580	120662	54767	2,188009	2575		

Le conseil national dans lequel 20000 habitants seront représentés par un membre se composerait d'après les nombres ci-indiqués de la population de 111 membres dont Zurich enverrait 12, Berne 20, Lucerne 6, Uri 1, Schwytz 2, Unterwald 2, Glaris 1, Zoug 1, Fribourg 5, Soleure 3, Bâle-ville 1, Bâle-campagne 2, Schaffhouse 2, Appenzell, Rhodes extérieures 2, Appenzell, Rhodes intérieures 1, Saint-Gall 8, Grisons 4, Aargovie 9, Thurgovie 4, Tessin 6, Vaud 9, Valais 4, Neuchâtel 3 et Genève 3. A la diète fédérale chaque canton envoie deux députés, chaque demi-canton en envoie un.

Armée fédérale.

700 h. du génie; 500 sapeurs en 5 compagnies et 200 pontonniers.
5751 » d'artillerie, savoir :
3600 h. distribués en 4 compagnies servant des pièces de 12, et en 25 compagnies servant des pièces de 5 livres de balle et des batteries d'obusiers à 12 livres.
730 » pour le service de l'artillerie de position et de réserve, et pour celle des montagnes.
625 » formant 5 compagnies de parc.
796 » du train pour le service du transport des caissons et du parc de réserve.
1504 » de cavalerie formant $23\frac{1}{2}$ escadrons de chasseurs.
4200 » formant 42 compagnies de tireurs.
51864 » d'infanterie de ligne, c.-à-d.
1415 h. attachés à l'état-major des bataillons.
50449 » formant 443 compagnies, 67 bat. à 6, 4 bat. à 5, 4 bat. à 4 compagnies et 5 compagnies non-enrégimentées.

64019 h. total, avec 3426 chevaux de train.
(Réglement milit. du 15 février 1841.)

Toscane.

Le grand-duché de Toscane se composait en 1844 des parties suivantes :

	Milles carrés géogr.	Habitants 1844.
Fiorentino	101,9	721723
Pisano	60,3	354806
Senese	21,98	237283
Aretino	91,68	140583
Grosseto	119,5	77345
à transporter	395,36	1,531740

	Milles carrés géogr.	Habitants 1844.
Transport	395,36	1,531740
Il y faut ajouter (v. ci-dessous):		
Lucques (comparez l'alm. de 1848)	20,48	168198
Garfagnana **)	7,29	31717
Massa et Lunigiana	9,29	55220
	432,42	1,786875

Les cessions de Toscane en faveur de Parme et de Modène (Pontremoli et les possessions toscanes dans la Lunigiana à l'exception de Borga, Pietrasanta et Seravezza) n'ont pas été exécutées.

*) Prise en possession le 11 oct. 1847.
**) De Modène, voir ci-dessous.

En vertu de l'acte du congrès de Vienne (9 juin 1815) et du traîté de Paris (10 juin 1817) — comparez la chronique des 4 et 5 oct. 1847 — le duché de Lucques devait échoir au Grand-Duc de Toscane, quand Parme, Plaisance et Guastalle parviendraient à l'Infante Marie-Louise ou à son fils l'Infant Charles-Louis. Le Grand-Duc de Toscane céderait les districts toscans Fivizzano, Pietrasanta, Borga et les enclaves lucquoises de Castiglione et Gallicano, environnées de Modène, puis ceux de Minucciano et Monte Ignose confinant à Massa au duché de Modène. Dans la convention de Florence du 28 nov. 1844 on s'accorda que Pietrasanta et Borga avec Seravezza resteraient à la Toscane, que Fivizzano passerait à Modène, ainsi que Pontremoli à Parme.

Par l'abdication du Duc de Lucques (5 oct. 1847) le duché de Lucques fut réuni à la Toscane du vivant de l'Impératrice Duchesse Marie-Louise († 18 déc. 1847), le Grand-Duc prit possession de ce pays le 11 oct. 1847 et le district de Pontremoli fut assigné au souverain futur de Parme.

Lucques eut en 1839 sur 20,48 m. c. géogr. (281250 coltré lucquois, soit 328 milles d'Italie, le mille d'Italie à 0,06246 m. c. géogr.) 168198 habitants et, déduction faite des 3 districts de Gallicano, Minucciano et Montignoso — Castiglione n'étant qu' un village — qui ont 11467 habitants, le nombre de ceux qui restent avec Lucques serait de 156731.

La totalité des habitants de ces possessions grand-ducales si-

tuées dans la Lunigiana qui devaient être transmises tant à Modène qu'à Parme comprend en 11 communes 44373 hommes, Fivizzano est, à en juger d'après l'importance, le second endroit.

Fivizzano fut en effet cédé à Modène le 4 déc. 1847, ainsi que Pontremoli, Bagnano, Filatierra, Groppoli et Lusuolo à Parme. Mais Fivizzano demanda déja le 27 mars 1848 à être de nouveau réuni à la Toscane et Massa, Carrara, Luniglana et Garfagnana suivirent son exemple. Une députation exprima à Florence le 8 mai le vœu de l'annexion et ce vœu fut exaucé par le décret du 12 mai.

Par le décret du 24 août 1847 une consulte d'état fut instituée et les objets furent fixés qui devaient être de leur ressort. Cette consulte devait se composer de 10 membres ordinaires et de 9 extraordinaires, elle se divise en deux parties, l'une pour la législature, l'autre pour l'administration. Le Grand-Duc se réserva la nomination du président à vie, le vice-président est nommé d'année en année par les membres ordinaires.

Prés. —: Chev. Vincenzo Giannini; vice-prés. —: Chev. Cosimo Buonarotti;

Membres de la 1ère section:
le présid. de la cour de cassation, Chev. Cesare Capoquadri,
" " du tribunal royal, Chev. Nicolo Nervini,
" procureur-général près le même tribunal, Chev Nic. Lami,
" professeur, av. Pietro Capei.

Membres de la seconde section:
l'intendant supérieur de la chambre des comptes, avoc. Pietro Leopoldo Fabbroni,
le conseiller d'état Marquis Pier Francesco Rinuccini,
" Chev. Leonida Landucci,
" cons. Bernardo Moscheni.

Ce qu'il y avait de plus important, c'était la constitution du grand-duché accordée le 15 février 1848. Deux chambres, la première, le sénat, se compose de membres nommés à vie par le Grand-Duc; les 86 membres de la seconde chambre sont élûs par le peuple. La liberté personnelle, la liberté de la presse furent promises et la tolérance accordée à toutes les confessions de foi, la réligion catholique restant celle de l'état. Le 26 juin les chambres fûrent ouvertes.

Nous faisons suivre le personnel du ministère tel qu'il a été avant les grands évènements de l'an 1848 et nous y ajoutons les modifications survenues ensuite de ces évènements. Nous ne pou-

vons, il est vrai, garantir la parfaite exactitude de ces modifications telles que nous les rapportons, nos informations n'étant pas assez étendues.

Conseil d'état à fin 1847.

Chev. Francesco Cempini, cons. privé act. d'état, des finances et de la guerre, secr. d'état, premier directeur de la secrétairerie royale.

Chev. Giovanni Baldasseroni, cons. privé act. d'état, des finances et de la guerre, direct. de la secrétairerie des finances et du trésor.

Chev. Baldassare Bartalini, cons. privé act. d'état des finances et de la guerre, direct. du département de la justice et de la grâce. (Ce département a été créé le 24 août 1847.)

Comte Luigi Serristori, major-général, cons. d'état, des finances et de la guerre, ministre des affaires étrangères et directeur de la secrétairerie de la guerre.

Marquis Cosimo Ridolfi, cons. privé act d'état, des finances et de la guerre, directeur de la secrétairerie royale d'état, chef du département des aff. de santé.

Cons. honoraire d'état et des finances.

Prince Don Tommaso Corsini.

Conseillers d'état, des finances et de la guerre ne siégeant pas au conseil:

Chev. Giuseppe Pauer, grand-chancelier de l'ordre de St. Giuseppe pour le mérite.

Chev. auditeur Giovanni Bologna, membre de la consulte d'état.

Commandeur et major-général Neri de' Principi Corsini Marquis de Lajatico.

Direction générale de la police.

Le 27 sept. 1847 la présidence de la police (del buon governo) fut abolie et remplacée par une direction générale —:

le cons. de la cour supr. de cassation Luigi Pezzella, provisoirement.

Commission provisoire de l'administration de Lucques

(prise de possession le 11 oct. 1847).

Président —: le cons. d'état Nicolao Giorgini.

Membres —: auditeur Serapino Lucchesi; Antonio Ghivizzani.

Le 5 juin 1848 (gazette universelle d'Augsbourg du 13 juin) deux nouveaux ministères fûrent formés, savoir:

le ministère le l'instruction publique et des œuvres pies —: Ottavio Andreucci.

le ministère des affaires ecclésiastiques — : Chev. Baldassare Bartalini, jusqu'alors ministre de la justice. Dans ces dernières fonctions il fut remplacé par le

Chev. Cesare Capoquadri, ministre de la justice et de la grâce.

Les feuilles publiques n'ont pas fait mention d'autres modifications jusqu'à ces tems derniers. Dans la séance de la chambre des députés du 3 août, il fut question de la formation d'un nouveau ministère de laquelle le Baron Bellino Ricasoli était chargé. D'après les gazettes le personnel fut composé comme suit:

Ministère du 19 août 1848.

Président — : Marquis Gino *Capponi* (décret du 16 août).
Affaires étrangères —: Comte Gaétano *Giorgini.*
» intérieures — : Chev. *Samminiatelli* (décret du 16 août).
Justice — : *Maggei.*
Finances — : *Piovaccari.*
Instruction publique — : *Marzucchi.*
Culte — : *Copei.*
Guerre — : *Belliamieri.*

Cabinet intime — : L'avocat Chev. Carlo *Felici* et le Chev. Mathée *Bitheuser.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maître de la cour de S. A. I. R. le Grand-Duc —: le cons. d'état Guido Comte *della Gherardesca.*
Grand-chambellan — : Chev. Giovanni *Ginori.*
Grand-écuyer — : Bali Niccolo *Martelli.*
Grand-veneur — : le cons. d'état Chev. Laurent-Ramirez *de Montalvo.*
Grand - maître de la cour de S. A. I. R. la Grand' - Duchesse — : le cons. d'état Pierre - François Marquis *Rinuccini.*
Grand'-maîtresse — :

Corps diplomatique à Florence.

Autriche — :
Belgique — : Hippolyte *Vilain XIIII*, MR. (de même accrédité à Turin); Eugène *Desmaisières*, secr. de lég. de 2de cl.; Amédée *Pijcke de Peteghem*, attaché.

Brésil — : Commandeur Louis *Mouttinho de Lima Alvares e Sylva*, E. e. et M. pl. (à Rome); J. J. *de Brito*, att.

Danemark — : Cte Adam-Amédée *de Moltke-Huitfeld*, MR.

Deux-Siciles — : *Belelli*, E. e. et M. pl. (décret du 5 avril 1848).

Etats-Romains — : Msge Vincent *Massoni*, ch. d'aff.; avocat Ignace *Massoni*, secr. de lég.

France — : *Benoît-Champy*, E. e. et M. pl. (monit. univ. du 10 août 1848).

Grande-Bretagne — : Sir George Baillie *Hamilton*, M. pl.; l'hon. Pierre *Campbell-Scarlett*, secr. de lég.; William *Petre*, att.

Prusse — : le chamb. et cons. de lég. Charles Comte *de Schaffgotsch*, MR.

Russie — : le cons. int. Apollinar *Buteneff*, E. e. et M. pl. (à Rome); Command. Michel *d'Oustinoff*, 1er secr. de lég.

Sardaigne — : le Marquis *Pes de Villamarina*, ch. d'aff.; le Marquis Victor Aimé *de Villarios*, secr. de lég.

Suède et Norvège — : le cons. de lég. Jean-Guill. *Bergmann*, ch. d'aff. (également accrédité à Turin, Naples et Parme).

Forces milit.: **5500** h.
Marine: **3** goëlettes et **2** chaloupes canonnières.
Revenus: **25** millions de livres à-peu-près.

Turquie.

Grands dignitaires de l'Empire Ottoman.

Grand-Visir, premier ministre, président du conseil — : *Moustapha Réschid Pacha* (du 28 sept. 1846 jusqu'au 27 avril 1848, ministre sans portefeuille 25 juillet et de nouveau nommé Grand-Visir le 11 août 1848).

Sheik-ul-Islam, Grand-Moufti — : *Arif Hikmet Bey Effendi.*

Séraskier, général en chef de toutes les troupes et ministre de la guerre — : *Riza-Pacha* (15 juin 1848).

Grand-maître de l'artillerie et gouverneur du Bospore — : *Ahmed Fethi Pachi*, beau-frère de S. M. l'Emp.

Capoudan-Pacha, grand-amiral — : *Mehemed Ali Pacha* (27 juin 1848).

Président du conseil suprême de justice — : *Sadik Rifaat Pacha.*
Ministre des finances — : *Nafiz Pacha.*
Ministre du commerce et de l'agriculture — : *Suléiman Pacha.*
Evkaf Naziry, directeur des legs et fondation pieuses — : *Arif Pacha.*
Zarbhani Muchiri, ministre de l'hôtel des monnaies — : *Tahir Pacha.*
Zabtiyé-Muchiri, ministre de la police — : *Mehmed Pacha.*
Charidjié Naziri, ministre des affaires étrangères — : *Ali Pacha.*
Beilikdji du Divan, vice-chancelier — : *Sherket Bey.*
Amedji Divan houmoyoun, grand-rapporteur — : *Fuad Effendi.*
Kiatib-Effendi, secrétaire du ministre des affaires étrangères — : *Tefik Bey.*
Beilikdji Kessedari — : *Afif Bey.*
Muhurdar, garde des sceaux du ministre des affaires étrangères — : *Haïr Effendi.*
Tergiman Divan houmoyoun, interprète du Divan impérial — : *Emin Effendi.*
Mutérégim Ewel, premier traducteur — : *Nourredin Bey.*
Techrifat Charidjié Ménumcry, introducteur des ambassadeurs — : *Kiamil Bey.*

Conseil suprême de justice.

Président — : *Sadik Rifaat Pacha.*
Membres — : *Arif Pacha.* — *Mouchrib Effendi.* — *Husny Effendi*, directeur des fabriques et des fermes impériales. — *Naffy Effendi.* — *Lébib Effendi.* — *Muhtar Bey.* — *Mehmed Ali Pacha*, beau-frère de S. M. l'Emp. — *Réuff Pacha.* — *Naïl Bey*, 1er, *Talat Effendi*, 2d secrétaires

Conseil d'instruction publique.

Placé sous la haute inspection du président du conseil suprême de justice, Sadik Rifaat Pacha.

Président — : *Abdulhak Effendi*, médecin du Sultan.
Membres — : *Hallim Mola Effendi.* — *Saïd Muhib Effendi.* — *Ziver Effendi.* — *Mehmed Pacha*, membre du conseil de guerre. — *Ismail Effendi*, médecin en chef de l'empire. — *Rudgiaii Effendi.* — *Kimal Effendi.*

Conseil de guerre.

Président — : *Rifaat Pacha.*

Membres — : le général de divis. *Mehmed Pacha. — Abdi Pacha*, directeur de l'école Mektebicharbiyé. — *Sélami Effendi. — Medgid Effendi. — Abdy Pacha. — Ahmed Pacha. — Ibrahim Pacha. — Asmy Effendi. — Nessib Pacha. — Mehmed Ruchdy Effendi. — Arif Effendi.*

Ahmed Bey, secrétaire.

Conseil de marine.

Président — : *Edhem Pacha.*

Membres — : *Raghib Pacha. — Ahmed Pacha. — Mahmoud Bey. — Ahmed Bey. — Izet Bey. — Suléiman Effendi. — Houloussi Effendi.*

Zuhdi Bey, 1er, *Salih Effendi*, 2d secr.

Conseil de Tophané.

Président — : *Moustapha Pacha.*

Membres — : *Moussa Pacha. — Rifaat Bey. — Rustem Bey. — Edhem Bey.*

Conseil des finances.

Président — : *Hadgi Edhem Effendi.*

Membres — : *Shouky Effendi. — Sélim Bey. — Ibrahim Effendi. — Seïd Bey. — Kénan Effendi. — Suléiman Effendi. — Muffid Effendi. — Keshaff Effendi. — Shevket Effendi. — Naffy Effendi.*

Mehmed Effendi, 1er, *Réouff-Bey*, 2d secrétaires.

Conseil d'agriculture.

Président — : le ministre de commerce *Suléiman Pacha.*

Membres — : *Hifzy Pacha. — Shéhab Effendi. — Ali-Bey. — Edhem-Bey. — Ismet Bey. — Shakir Bey.*

Ismet-Bey, secrétaire.

Conseil de police.

Président — : *Osman-Bey.*

Membres — : *Husséin-Bey. — Abdul Halim Effendi. — Tefik-Bey. — Osman-Bey. — Shermed Effendi. — Koudsi Effendi. — Shakir Effendi. — Essad Effendi. — Ahmed Effendi. — Mehmed Effendi. — Hassan Saïd Effendi. — Mehmed Ali Aga.*

Palais impérial.

Kislar Aga (chef des eunuques) — : *Taiffur Aga.*

Chambellans — : *Hamid Bey. — Sélim Bey. — Mehmed Bey. — Hassan Effendi. — Ragib Aga. — Mehmed Aga. — Moustapha Aga.*

Intendant du palais — : *Ziver Aga.*

Imans (aumôniers) — : *Izet Effendi*, 1er, *Moustapha Izet Effendi*, 2d iman.

Secrétaires de S. M. le Sultan — : *Férid Effendi*, *Riza Effendi*, *Saffet Effendi.*

Premier référendaire — : *Hadchi Mémich Aga;* premier Kapoutchohadar — : *Mustapha Aga;* second référendaire — : *Hassan Aga;* second Kapoutchohadar — : *Danich Aga.*

Intendant des écuries imp. — : *Abdullariz Aga.*

Chef des portiers — : *Goukzy-Aga.*

Gouverneurs des provinces.

Adana — : *Scodrali Mustapha Pacha.*

Adrianople — : *Rustem Pacha.*

Aïden — : *Sadullah Pacha.*

Akia (St. Jean d'Acre) — : *Bari Pacha.*

Alep — : *Moustapha Masshar Pacha.*

Anatolie — : *Mehemed Rechid Pacha*, général en chef de toutes les troupes de l'Asie mineure.

Arabie — : *Namouk Pacha*, général en chef de toutes les troupes de l'Arabie.

Bagdad — : *Hadji Nedjib Pacha.*

Belgrade — :

Beyroût — : *Kiamil Pacha.*

Bolou — : *Moustapha Pacha.*

Bosnie — : *Tahir Pacha.*

Caisséri — : *Hadji Ali Pacha.*

Conia — : *Sami Pacha.*

Damas (Syrie) — : *Hamik Pacha.*

Dardanelles — : *Husseïn Pacha.*

Diarbekir — : *Haïreddin Pacha.*

Djidde, Habeche et Mecque — : *Chérif Pacha.*

Egypte — : S. A. *Mehmed Ali Pacha*, avec le titre de grand-vésir; Vice-Roi et vésir — : *Ibrahim-Pacha* (1 sept. 1848).

Erzerum — : *Izzet Pacha.*

Gallipoli — : *Husseïn Pacha.*

Hersek (Herzégovine) — : *Ali Pacha.*

Hudavindigar (Capitale Broussa) — : *Moustapha Nouri Pacha.*

Ile de Candie – : *Moustapha Naïli Pacha.*

Ile de Rhode —: *Osman Pacha*, avec le titre de Mirimiran.
Janina —: *Méhmed Hafiz Pacha.*
Jérusalem —: *Sarif Moustapha Pacha.*
Karput —: *Chérif Pacha.*
Marach —: *Youssouff Pacha.*
Médine —: *Davoud Pacha.*
Mételin —: *Ismet Pacha.*
Mosul —: *Nédjihi Pacha.*
Roumélie —: *Darbahar Réchid Pacha.*
Roustchuk (Bulgarie) —: le gén. de div. *Rifaat Pacha.*
Salonique —: *Yacoub Pacha.*
Saruham —: *Saïb Pacha.*
Sevaz (Sivas) —:
Silistre —: *Mirza Saïd Pacha.*
Scutari —: *Osman Mazhar Pacha.*
Smyrne —: *Omer Pacha.*
Tercala —: *Ziya Pacha.*
Trébisonde —: *Rhagib Pacha.*
Tripoli —: *Mehmed Pacha.*
Tunis —: *Ahmed Pacha.*
Uskup —: *Sélim Pacha.*
Wan (Courdistan) —: *Essad Pacha.*
Widdin —: *Husseïn Pacha.*

Corps diplomatique et Consuls à Constantinople.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Sir Dabney *Karr*, MR., actuellement en congé; J. P. *Brown*, 1er interprète et chargé d'aff. ad int. — G. *Porter*, VC., chancelier.

Autriche —: le cons. int. act. Comte *de Sturmer*, internonce; Ed. *de Kletzl*, cons. de lég.; Henri Baron *de Testa*, premier, *Steindl de Plessenet*, second, Théodore Chev. *de Schwarzhuber*, troisième drogman; *Hussard*, drogman-secrét.; *de Steiner*, *de Weiss*, Baron *de Buschmann*, aides-drogman; *de Weckbecker*, chancelier; Pierre *de Kletzl*, directeur de la poste.

Belgique —: Désiré Baron *Behr*, E. e. et M. pl.; Eugène *de Kerckhove*, secr. de lég. de 1ère cl.; *Rhasis*, 1er drogman; *Henri*, 2d drogman.

Deux-Siciles —: Pierre *Martorana*, chancelier de lég., ch. d'aff.; Constant. *Garziani*, drogman.

Espagne —: le chev. Gerard *de Souza*, E. e. et M. pl.: le chev. Emmanuel *del Castillo*, secrét. de légation; le chev.

Bernard *de Souza*, premier interprète; François *Angeli de Radovani*, second interprète; le chev. André *Angeli de Radovani*, c.-gén. et chancelier.

France —: le général de div. *Aupick*, amb. (accréd. le 26 août 1848); *Massignac*, secr. d'amb. (mon. univ. du 7 mai 1848); Edmond *de Bourqueney*, attaché à l'amb. (monit. univ. du 11 juin 1848); le chev. Maturin *Cor*, 1er interprète d'amb.; Florimond *Lapierre*, 2d interprète et secr.-interprète; *Pelletier*, Simon *Rouet* et *Dauprat*, interprètes d'amb. — Le chev. Aug. *Castagne*, c.-gén. et chancelier.

Grande-Bretagne —: Sir *Stratfort Canning*, amb., l'hon. Charles *Ashburnham*, secr. d'amb.; Frédéric *Pisani*, 1er interprète d'amb.; Ant. *Pisani*, Robert *Chabert* et Etienne *Pisani*, interprètes d'amb.; *Allison*, interprète pour les langues orientales; Cte Alex. *Pisani*, *Wood*, *Doria* et *Smithe*, attachés à l'amb. — A. *Cumberbatch*, c.-gén.; J. *Hardy*, vc. et chancelier d'amb.; Henry *Simmons*, élève-drogman.

Grèce —: Jacobaki Néroulos *Rizo*, E. e. et M. pl. (journ. de Const. du 4 août 1848).

Pays-Bas —: le Baron N. W. *Mollerus*, MR.; L. *Giustiniani*, 1er drogman; D. *Salzani*, chancelier et trésorier; Dom. *Testa*, 3ème drogman.

Portugal —: le comm. L. Charles *de Rebello*, ch. d'aff.; Ant. *de Summerer*, 1er interprète.

Prusse —: . . ., E. e. et M. pl.; le chamb. Comte *de Perponcher-Sedlnitzki*, secr. de lég., ch. d'aff.; *Testa*, chancelier; le chev. Ivo *Bosgiovich*, 1er, Dr. George *Rosen*, 2d interprète.

Russie —: le cons. privé act. *Titoff*, E. e. et M. pl.; *de Khaltchinsky*, conseiller d'ambassade; le cons. de cour Prince *Galitzine*, 1er, *Frehne*, 2d, Pr. *Dondouchow-Korsakoff*, 3ème secrétaire; Prince *Viazewsky* et *Kalerdgi*, aides-secrétaire; Prince *Handgéry*, 1er interprète; le cons. d'état Chev. George *Chirico*, 1er interprète-adjoint; le cons. de cour *Tcherniaeff*, 2d drogman; *Gomazoff* et Péricle *Franchini*, interprètes. — Le cons. d'état act. Paul *Pisani*, directeur de la chancellerie commerciale; le cons. de cour J. *de Chiriko*, vice-chancelier; le chev. *Froding*, directeur de la poste; le Bar. Const. *de Hubsch*, 1er, Adolphe *Timoni*, 2d secrét. de la chancellerie commerciale; Ange Luc *Timoni*, attaché.

Sardaigne —: le Baron Romualde *Tecco*, cons. de lég., ch. d'aff.; le chev. Joseph *Rovasenda del Melo*, secr. de lég.; Francesco *Bosgiovich*, drogman; *Villanis*, drogman hon.; Alex. *Vernoni*, 3e drogman; *Brizio*, vc., chancelier

Suède et Norvège —: . . . . ., MR.; le cons. de lég. et 1er interprète Antoine *Testa*, ch. d'aff.; George *Timoni*, interprète et chancelier de lég.

Toscane —: . . . ., ch. d'aff.; Constantin *Seraphini*, cons. de lég. et drogman; le chambellan Baron Ignace *de Testa*, chancelier; Baron Théophile *de Testa*, drogman et chancelier-adjoint.

Villes anséatiques —: Dr. *Mordtmann*, ch. d'aff.

Uruguay (Republica oriental del).

L'Uruguay ayant été reconnu comme république ensuite du traité de Montévidéo (dont les préliminaires furent signés par le Brésil et Buénos-Ayrès le 27 août et les ratifications échangées le 4 octobre 1828), Fructuoso Rivera fut chargé de la présidence (le 22 octobre 1830). Elle passa le 1 mars 1835 à Manuel Oribe. Cependant par la convention du 21 oct. 1838 celui-ci fut encore contraint de céder la présidence à Rivera. Depuis cette époque Buénos-Ayrès a soutenu Oribe dans la guerre contre Montévidéo. En 1839 Rosas envoya une armée pour envâhir Montévidéo; en 1842 il résolut une seconde invasion sur le territoire oriental et le long siége de Montévidéo, qui dûre encore, commença le 17 février 1843. Tandis que Buénos-Ayrès dépérissait, à Montévidéo une ville nouvelle s'élevait à côté de l'ancienne cité, et le développement de la prospérité de la République orientale vis-à-vis de Buénos-Ayrès est la cause principale de l'hostilité de celle-ci. Rivera, bien que séparé de la ville, continuait la guerre jusqu'au 27 mars 1845, quand, défait près d'India-Rivera, il fut obligé à se réfugier au Brésil. Le 19 mars 1846 il retourna au bord d'un brick espagnol de commerce. Plusieurs tentatives, faites pour l'empêcher d'aborder ayant échoué, une révolution en sa faveur éclata à Montévidéo, le 1er avril 1846. Le 5 avril Vasquez et Pacheco se réfugièrent, le président Suarez nomma une nouvelle autorité administrative et le lendemain Rivera monta à terre. L'Espagne a reconnu l'indépendance de la république par le traité du 26 mars 1846. La France et la Grande-Bretagne intercedèrent pour le rétablissement de la paix; leurs

ministres se réunîrent pour protester contre l'invasion do l'armée argentine dans la République-Orientale; Lord Howdeu et le Comte Walewski partirent le 29 juin 1847 de Buénos-Ayrès, leurs négociations n'ayant pas eu de résultat. En vain les nouveaux commissaires de ces deux puissances Mrs. Gros et Gore, arrivés le 19 mars 1848 à Montévidéo ont fait des efforts pour mettre fin aux hostilités.

Don Joaquim *Suarez*, président.

Ministère (4 juillet 1847).

Gabriel A. *Pereira*, pour la direction de l'administration générale.

Miguel *Barreiro*, pour les aff. étrangères et les finances.

Manuel *Correa*, pour la guerre et la marine.

Chargés d'affaires et Consuls à Montévidéo.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Robert M. *Hamilton*, c.

Belgique —: *Fischer Lasont*, c.

Brème —: Edouard *Zimmermann*, c.

Brésil —: Rodrigo *de Souza da Silva Pontes*, ch. d'aff.; Duarte Pereira *Ribeiro*, att. de 1ère cl. — Manoel Vieira *Braga*, c.-gén.

Danemark —: J. *Tode*, c.

Espagne —: Don Juan *Creus*, ch. d'aff. et c.-gén.

France —: *Devoize*, c.-gén.

Gr.-Bretagne —: le capit. de vaisseau Hon. Robert *Gore*, ch. d'aff. et cons. (Gaz. de Londres, 26 oct. 1847). — Lemon *Hunt*, esq., vc.

Hambourg —: Charles *Rodewald*, c.; Edouard *Zimmermann*, administr. du cons.

Prusse —: Adolphe *Dreier*, c.

Sardaigne —: Caëtan *Gavazzo*, c.

On évalue la surface à 4900 milles carrés géogr., le nombre des habitants à 250000. Les neuf départements sont: Montévidéo, Maldonado, Canelones, San José, Colonie, Soriano, Paisandu, Duragno, Cerro-Largo.

Venezuèle.

Cet état déclare son indépendance le 20 novembre 1818 (Bolivar); Congrès 15 février 1819. — La république de Colombie

est proclamée le 25 déc. 1819 (Nouvelle-Grenade et Venezuèle). Bolivar se démet de la régence le 4 avril 1830, meurt le 17 déc. 1830. — En 1831 la république se sépare pour former trois états : la république de la Nouvelle-Grenade, la république de l'Equateur, la république de Venezuèle.

Premier président de la république do Venezuèle: José Antonio Paez, indigène. — Le terme de sa présidence étant arrivé, il fait par son crédit nommer président Vargas, Espagnol d'origine, contre lequel s'élève un autre descendant castillan José Tadeo Monagas, parceque les Castillans prétendent disputer aux hommes de couleur les droits politiques qui leur sont accordés par la Charte constitutionnelle. Paez rétablit l'ordre et reste d'abord en qualité de vice-président, plus tard en celle de président à la tête des affaires jusqu'en 1842. L'an 1842 Carlos Soublette est nommé président. La réforme de la constitution opérée le 20 avril 1843 est proclamée le 1 sept. de la même année. Par la convention du 30 mars de l'année 1845, l'Espagne reconnait l'indépendance de la république. — L'an 1846 cependant éclate la guerre entre les hommes de couleur (Indiens et Nègres) et la population Européenne; Paez est investi du pouvoir de dictateur, il parvient à étouffer la guerre et nourrit l'espoir d'apaiser la population castillane. Monagas est nommé président; il prend à tâchè d'affaiblir l'influence du général Paez, dans le but de renverser la constitution. — Cependant quand au congrès réuni conformément à la loi votée à Caraccas le 20 janv. 1845, il rencontre une opposition à laquelle il ne s'attendait pas, Monagas déclare (le 24 janv. 1848) l'assemblée dissoute et s'arroge la dignité de dictateur. Dans la salle même du congrès 5 membres de l'assemblée sont assassinés, Paez est forcé de se sauver par la fuite et d'évacuer même Maracaïbo qui le 11 a été déclarée, ainsi que la côte jusqu'à Point-Espada en état de blocus. — Toutefois son parti espère que de St. Thomas, où il s'est retiré, dit-on il ne tardera pas à reparaitre, pour faire valoir avec succès les intérêts de leur cause.

Président —: le général José Tadeo *Monagas.*
Vice-président —: Diego B. *Urbaneja.*

Chargés d'affaires et Consuls à Caraccas.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Benjamin G. *Shields*, ch. d'aff. — Southy *Grinalds*, c. (Puerto Cabello); John P. *Adams*, c. (La-Guayra); Roland *Dubs*, c. (Maracaïbo).
Brésil —:

Danemark — : William *Anckers*, agent et c.-gén.
Espagne — : José *Munoz y Fanez*, M. pl.
France — : André *Levasseur*, ch. d'aff. et c.-gén.
Grande-Bretagne — : Belford H. *Wilson*, esq., ch. d'aff. et c.-gén. — Samuel *Cockburn*, c. (à Grénade).
Hanovre — : J. *Théodor*, c.
Pays-Bas — : R. F. *de Lansberge*, c.-gén. (de même pour les états de l'Equateur et de la Nouv.-Grenade).
Prusse — : Othon *Harassowitz*, c. (à La-Guayra); Charles-A. *Ruhs*, c. (Puerto-Cabello).
Sardaigne — : le gén. Charles-Louis *Castelli*, c.-gén.
Suède et Norvège — : le Comte *d'Adlercreutz*, ch. d'aff. et c.-gén.

Notices statistiques.

Venezuèle a 35951 leguas c. (19652 m. c. géogr.) de superficie et d'après le récensement fait en 1839 on y compte 945247 habitants. Ce chiffre comprend:

260000 blancs,	169000 Indiens soumis,
414050 de race mixte,	52415 » libres.
49782 esclaves,	

On détaille récemment la population de Venezuèle de la manière que voici:

298000 blancs (Hispano-Américains et étrangers),
480000 de race mixte (issus en différents degrés de blancs avec des mères de couleur),
48000 esclaves (nègres. Les enfants nés d'esclaves sont libres dès leur naissance; en vertu de la loi de 1830 le trafic d'esclaves est défendu),
160000 Indiens qui ont adopté la langue et les mœurs du pays (Indios reducidos),
14000 Indiens (Indios catequisados, qui sont restés fidèles à leurs mœurs et ont conservé leur langue natale),
52000 Indiens libres.

1,052000 total.

Waldeck.

1. *Cabinet du Prince.*

Le cons. privé et prés. du cabinet *Neumann*.

2. *Régence et consistoire.*

Directeur de la régence — : *Hagemann.*

3. *Tribunal de la cour.*

Directeur du tribunal de la cour — : Baron *d'Hanxleden.*

4. *Chambre des domaines et des forêts.*

Directeur de la chambre — : le cons. privé *Neumann.*

Envoyé.

Prusse — : le chambellan et cons. de lég. Ferdinand Cte *de Galen*, E. e. et M. pl. (à Cassel).

Notice statistique.

Quatre grands-bailliages : Diemel, Eder, Eisenberg et Pyrmont avec 21,67 mill. carr. géogr. (dont la principauté de Waldeck comprend 20,17 et le comté de Pyrmont 1,5) avec 58753 habit. (52001 en Waldeck et 6752 en Pyrmont).

(V. le tableau de l'Emp.-Germanique)

Wurtemberg.

(9 sept. 1848.)

Conseil privé.

Président — : . . . .

Membres ordinaires.

a) Chefs des départements ministériels.

Départ. de la justice. Chef — : le cons. d'état *de Rœmer.*

Dép. des affaires étrangères et des affaires de la Maison royale. Chef provisoire — : *de Roser*, directeur des archives de l'état et de la maison.

Dép. de l'intérieur. Chef — : le cons. d'état *de Duvernoy.*

Dép. du culte et de l'instruction publ. Directeur prov. — : *de Schmidlin.*

Dép. de la guerre. Ministre provisoire de la guerre — : l'adjud.-gén. *de Ruplin.*

Dép. des finances. Chef — : le cons. d'état *de Goppelt.*

b) Sont admis comme tels :

Le conseiller d'état *de Harttmann*, (membre honoraire).

Le conseiller act. d'état *de Wæchter-Spittler.*

Le conseiller act. d'état Baron *de Linden.*
Le conseiller act. d'état *de Kœstlin.*
Le conseiller act. d'état *de Mohl.*

Membres extraordinaires.

Le conseiller sup. des finances *de Schmidlin.*
Le directeur de la chambre des domaines de la couronne *d'Ergenzinger.*

Département de la justice.

Conseillers rapporteurs.

de Steudel, membre du tribunal supér. et vice-directeur de l'admin. des maisons de détention.
Président du tribunal sup. —: . . . . . .; Directeur —: *de Harpprecht.*
Tribunal du cercle du Neckar —: *de Bezzenberger*, direct.
» » » de la Forêt-noire —: Baron *de Breitschwert*, dir.
» » » du Jaxt —: *de Bauer*, direct.
» » » du Danube —: Dr. *de Reinhardt*, dir.

Département des affaires étrangères.

Conseillers rapport. (conseillers int. de légation) —: *de Roser*, direct. des archives de l'état et de la maison royale (v. ci-dessus); le Baron *de Linden;* le Baron Edouard *de Wæchter.*

Département de l'intérieur, des affaires du culte et de l'instruction publique.

Consellers rapporteurs (conseillers sup. de régence) —: *de Schmidlin*, dir. de la bibliothèque et des collections scientifiques qui y sont jointes (v. ci-dessus); *de Sautter; Camerer.*

Régences.

Cercle du Neckar —: Baron *de Soden*, présid., conseiller d'état, chambellan et maître des cérémonies.
Cercle de la Forêt-noire —: *d'Autenrieth*, direct
» du Jaxt —: *de Schumm*, direct.
» du Danube —: *de Schmalzigaug*, direct.
Affaires médicales —: direct. Dr. *de Ludwig*, cons. d'état et médecin ord. du Roi.
Direction gén. des postes —: le Baron *de Dœrnberg*, chambellau de S. Maj. imp. et roy. l'Emp. d'Autriche.

Consistoire évangélique — : Dr. *de Scheuerlen*, direct.

" catholique — : Baron *de Linden*, dir., conseiller d'état et membre ordinaire du conseil des ministres.

Conseiller des études — : Dr. *de Knapp*, dir.

Département de la guerre.

Conseillers rapporteurs (conseillers sup. de guerre) — : *de Hœlder*, directeur de l'administration de la caisse militaire; *de Moser*.

Cour martiale. Chef — : *de Gœriz*, cons. d'état.

Département des finances.

Conseillers rapporteurs (cons. sup. des finances) — : *de Nœrdlinger; de Gessner*, membre honoraire; le justitiaire Dr. *de Schmidlin*, directeur des douânes; *de Schmidlin*, membre extr. du conseil des ministres; *Bilfinger; Sigel.*

Cour des comptes — : *de Gœrttner*, direct., en même tems chef de l'adm. de la caisse de l'état.

Cour des impôts. Prés. — : *de Susskind*, cons. d'état.

Direction des douânes — : *de Schmidlin.*

Direction des mines — : . . . .

Commission pour les chemins-de-fer — : *de Knapp*, direct.

Chambre des finances du cercle de Neckar — : *de Bardili*, dir.

" " " de la Forêt-noire — : *de Werner*, dir.

" " " du Jaxt — : *de Kober*, direct.

" " " du Danube — : *de Hefele*, direct.

Cabinet du Roi.

Directeur du cabinet — : le cons. int. de lég. Baron *de Maucler*.

Militaire.

Commandant en chef — : le lieut.-gén. *Frédéric* Prince de Wurtemberg.

Maréchal général des logis — : le colonel *de Baur*.

Artillerie, brigadier commandant — : le lieuten.-général *de Barttruff*.

Cavalerie, commandant divisionnaire — : *Frédéric* Prince de Wurtemberg.

Commandeur de la 1ère div. d'inf. — : . . . .

Commandeur de la 2de divis. d'infant. — : le lieut.-général *de Miller*.

Grands dignitaires héréd. de la couronne.

Maréchal héréd. du royaume — : Charl.-Frédéric-Louis-Henri Prince *de Hohenlohe-Kirchberg*.

Grand-maître héréd. du royaume —: Léopold-Marie Prince *de Waldbourg-Zeil-Wurzach.*

Grand-chamb.-héréd. du royaume —: . . . .

Banneret-héréd. du royaume —: Jean-Frédéric-Traugott Comte *de Zeppelin.*

Grand-conseil de la cour.

Président —: Baron *de Vellnagel*, en même tems chancelier des ordres royaux.

Grand-maître de la cour —: . . . .

Grand-chambellan —: le lieut.-gén. Baron *de Spitzemberg.*

Maréchal de la cour —: Baron *de Seckendorff.*

Grand-écuyer —: Baron *de Taubenheim.*

Directeur des finances de la couronne (Hofkammerdirector) —: *d'Ergenzinger.*

Trésorier —: *de Tafel*, cons. des domaines royales.

Juge —: Dr. *Riecke*, cons. de justice et des dom. roy.

Maître des cérémonies —: le Baron *de Soden*, prés. de la régence (v. ci-dessus); chambellan Comte *de Seckendorff.*

Intendant du théatre —: le Bar. *de Gall*, chambellan.

Grand-maître de S. M. la Reine —: le Bar. *de Gemmingen-Bonfeld.*

Maréchal de la cour du Prince-Royal —: Bar. *de Hugel.*

Corps diplomatique à Stuttgart.

Autriche —: le chamb. Joseph Comte *d'Ugarte-Meldemann*, E. e. et M. pl.; Comte *de Széchényi*, secr. de lég.

Bade —: le cons. de lég. *de Porbeck*, MR.

Bavière —: le chambellan Conrade-Adolphe Baron *de Malzen*, E. e. et M. pl.

Belgique —: Comte *de Briey*, E. e. et M. pl. (v. Emp.-Germ.).

France —: Vicomte *de Fontenay*, E. e. et M. pl.; Marquis Juste Fay *de Latour-Maubourg*, secr. de lég.

Grande-Bretagne —: Sir Alexandre *Malet*, bt., E. e. et M. pl. (également accrédité près la cour gr.-ducale de Bade); A. *Craven*, secr. de lég.; Lord *Loftus* et *Koster*, attachés.

Hanovre —:

Hesse électorale —: le cons. privé *Riess de Scheurnschloss*, E. e. et M. pl. (v. Emp.-Germ.).

Pays-Bas —: Jonkheer J. C. *Gévers*, MR. (égalem. accréd. à Munich).
Prusse —: le lieut.-général Guill. *de Thun*, E. e. et M. pl.
Russie —: le cons. privé et chambellan Prince *Gortchakoff*, E. e. et M. pl.; le cons. de collége *de Stoffregen*, secr. de lég.; le Prince *Scherbatoff*, secr. de lég.

Notices statistiques.

Cercles	Surface en m. c. géogr.	Habitants: le 15 déc. 1843, y compris les 44869 individus qui s'étaient temporairement expatriés. hommes.	femmes.	total.	à fin 1846, d'après l'enrégistrement d. douânes.
Neckar . . .	60,42	235183	243325	478508	495414
Forêt-noire . .	86,72	231323	236543	467866	450754
Danube . . .	113,69	188102	195146	383248	404095
Jaxt	93,31	191410	203835	395545	376453
	354,14	846018	878849	1,725167	1,726716

Finances,

pour l'époque financière du 1 juillet 1845—1848.

Exigences.

Années	service ordin.	serv. extraord.
1845/46	10,478640 fl. 45 kr.	6,180000 fl. du Rhin.
1846/47	10,640428 » 55 »	5,150000 » » »
1847/48	11,014561 » 31 »	6,270000 » » »
	32,133631 fl. 11 kr.	17,600000 fl. du Rhin.

Les besoins du service ordinaire seront couverts par
14,602703 fl. produits évent. des domaines.
6,717000 » impôts directs.
11,289720 » » indirects.
32,609423 fl. total.

Les besoins du service extraordinaire seront couverts par

1,600000 fl. du fonds des excédants (dans lequel il y eut le 30 juin 1844: 5,758859 fl. 40 kr. à disposition).
16,000000 „ par voie d'emprunt.

17,600000 fl. total.

Disposition du fonds des excédants, d. d. 30 juin 1844:

1,836645 fl. 40 kr. resteraient dans la caisse de l'état comme fonds de réserve et d'exploitation,
150000 „ — „ à la caisse d'amortissement,
350000 „ — „ pour compléter les fonds pour le rachat de droits, immunités et priviléges concédés antérieurement à des particuliers,
3,422214 „ — „ pour des dépenses extraordinaires.

182000 fl. départem. de la justice pour la construction de maisons de détention.
1,084000 „ dép. de l'intér., des cultes et de l'instr. publ. *)
109214 „ dép. de la guerre. *)
1,997000 „ département des finances pour compléter les sommes antécédemment accordées. *)
50000 „ caisse auxil. des états, contribution aux frais du monument jubilaire.

5,758859 fl. 40 kr. total.

Evaluation du montant moyen des revenus et dépenses des trois années de 1845 jusqu'à 1848, par année:

fl. du Rhin. Revenus.

4,867568 rapport des domaines etc.

2,202511 fl. recettes des bureaux des finances.
1,666400 „ administration des forêts.
75000 „ mines et forges.
839333 „ salines.
70000 „ poste.
14323 „ recettes diverses.

2,239000 impôts directs, savoir:

7,106568 à transporter.

*) Pour les détails voir notre édition de 1847.

fl. du Rhin.
7,106568 Transport.
1,416667 fl. sur les biens-fonds (contrib. foncière).
833333 » » » bâtiments.
250000 » » l'industrie.
185000 » » les capitaux.
54000 » » » traîtements.
3,763240 impôts indirects, savoir:
1,987165 fl. douânes.
188560 » accises.
23900 » impôt sur les chiens.
1,223315 » » » » ménages.
340300 » épices.

10,869808 total.

Dépenses.

fl. du Rhin.
850000 liste civile.
282282 apanages.
1,334468 dette de l'état.
77026 rentes.
56222 dédommagement pour impôts etc.
552496 pensions.
12000 appointements d'attente.
96000 rémunerations.
27889 secrétariat d'état.
42638 conseil privé.
865350 dép. de la justice.
304046 » des affaires étrangères.
2,866483 » de l'intérieur, des cultes et de l'instruction.
2,299556 » de la guerre.
883022 » des finances.
86733 caisse auxiliaire des états représentatifs du pays.
75000 fonds de réserve.

10,711210 total.

Le projet de la loi sur les finances pour la période du 1er juillet 1848 à la même époque de 1851 n'avait pas encore été publié en septembre 1848.

Dette de l'état.

fl. du Rhin.
Dette de l'état le 30 juin 1838: 24,354202

		fl. du Rhin.
Dette de l'état le	30 juin 1839:	24,024179
	30 „ 1840:	22,695068
	30 „ 1841:	22,331216
	30 „ 1842:	22,040792
	30 „ 1843:	21,755382

Il y aura à ajouter les fonds nécessaires pour les chemins-de-fer de l'état, c'est-à-dire pour l'année 1845/46: 4,580000 fl., 1846/47: 5,150000 fl., 1847/48: 6,270000 fl. Les dépenses pour l'intérêt et l'amortissement des dettes publiques se montent à:

	Intérêt.	Amortissement.
1845/46:	888563 fl.	207850 fl.
1846/47:	1,065960 „	292320 „
1847/48:	1,218028 „	330682 „

ou en tout à la somme annuelle de 1,334468 fl. (voir ci-dessus).

Elle est indiquée le 8 juin 1848 de la manière suivante:

Dette passive le 30 juin 1846		24,410718 fl.
Ajoutez y les nouveaux emprunts de l'état, contractés en 1846/47		
a) auprès du fonds pour les pensions et celui des cautions militaires	206400	
b) emprunt à 4 pour cent	1,201200	10,870700 „
c) emprunt à $4\frac{1}{2}$ pour cent . . .	9,463100	
		35,281418 fl.
De cette somme ont été amortis		244635 „
Ensorte qu'il en restent		35,036783 fl.

Voici les détails sur les intérêts:

à 5 pour cent	515920 fl.
„ $4\frac{1}{2}$ „ „	9,463100 „
„ 4 „ „	5,190800 „
„ $3\frac{1}{2}$ „ „	19,862791 „
„ $2\frac{1}{2}$ „ „	4172 „
Somme comme ci-dessus.	

Argent en caisse pour l'amortissement le 30 juin 1847	137091 fl.
	34,899692 fl.
Les capitaux actifs à en déduire	3,296597 „
Montant effectif de la dette	31,603095 fl.

Armée.

(Etat avant l'augmentation à 2 pour cent de la population.)

	Hommes. pied de guerre.	Hommes. pied de paix.
2 divisions d'infanterie (4 brig., 8 rég, 16 bat., 64 comp.)	14158	4859
2 comp. de garnison	232	182
1 division de cavalerie (2 brig., 4 rég., 16 escadrons)	2611	1535
1 escadron de gardes-du-corps	152	152
1 " " chasseurs	53	43
1 brigade d'artillerie (1 rég., 3 batteries et 2 comp. de train)	1551	980
La direction des arsenaux avec une comp. de garnison	180	133
L'état-major du quartier-maître-général avec une compagnie de pionniers	219	122
Etat-major, adjudants du Roi etc.	14	14
Total	19170	8020

Dans ce nombre : 420 officiers.
1703 sous-officiers etc.
5897 soldats.

8020 total.

Non-combattants 174



CHRONIQUE.

ADDITIONS
à la chronique des années 1846 et 1847.

1846, 19 janv. Mons. d'Abadie et son frère découvrent la source principale du Nil, dans la forêt de Babia, entre le roy. d'Inarja et celui de Schimma sous 70° 49′ de latitude et 34° 38′ de longitude du méridien de Paris.
1847, 15 mai. Convention faite entre la France et le Haïti concernant l'indemnisation des ci-devant colons de St. Domingue: A dater du 1 janvier 1849 le gouvernement du Haïti leur cède la moitié du produit des droits d'entrée et de tonnage.
— 13 juin. Omar-Pacha après avoir passé le Tigris est attaqué de nuit par Beder Khan qui, à la tête de 7000 Curdes, s'est insurgé contre la Porte; ils sont défaits, Beder Khan cherche son salut dans la fuite.
— 29 juin. Les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne et de la France, Lord Howden et le Comte de Walewski quittent Buénos-Ayrès, toutes les négociations de paix avec Montévidéo ont échoué (v. 15 et 23 juillet).

JUILLET 1847.

1. Découverte de la planète Hébé par M. Henke [Mercure, Vénus, Terre, Mars, Cérès (découverte le 1 janvier 1801 par Piazzi), Pallas (découverte 28 mars 1802 par Olbers), Junon (1 sept. 1804 par Harding), Vesta (29 mars 1807 par

Olbers), Astrée (8 décembre 1845 par Henke); Jupiter, Saturne, Uranus; Neptune (découv. 23 sept. 1846 par Leverrier et Gallé)]. — Mort du Baron Ruhle de Lilienstern, lieutenant-général et inspecteur-général de toutes les écoles militaires de l'armée prussienne, décédé à Salzbourg.

2. Note de M. Guizot adressée à l'ambassadeur de France près la Confédération Helvétique, portant, que si la diète venait à violer les articles fondamentaux du part fédéral (souveraineté cantonale pour les affaires de l'intérieur) et par le même portait atteinte aux traités basés sur le pacte fédéral, les puissances alliées à la Suisse protesteraient contre un tel procédé.

5. Ouverture de la diète helvétique à Berne. Discours du président Ochsenbein : Le tems exige impérieusement qu'on soumette le pacte fédéral à une révision.

6. Les troupes de la Reine commandées par Saldanha entrent à Oporto.

12. Mémoire du Prince de Linange sur la position que doivent prendre les Seigneurs de l'Allemagne.

14. Chûte de deux météorolithes aux environs de Braunau en Bohème.

15. Lord Howden invite le commodore Sir T. Herbert à lever le blocus de la rivière de La Plata, puisqu' Oribe avait accepté la trève qu'il lui avait offerte de concert avec le Comte de Walewski, arrangement auquel cependant le gouvernement de Montévidéo ne s'était point prêté (v. 23).

16. Sur le bruit d'une conspiration tramée contre Pie IX et les réformes, la garde civique prend les armes, pour arrêter les suspects (Cav. Minardi et Benvenuti etc.). Les troupes autrichiennes entrent à Ferrara.

17. La cour des pairs de France condamne le lieutenant-général Amadée-Louis Despans-Cubières, pair de France et l'avocat Parmentier, ainsi que l'anc. ministre des travaux publics Jean-Bapt. Teste, pair de France, ceux-là comme coupables de corruption pour obtenir la concession d'exploiter une saline du département de la Haute Saône, celui-ci comme coupable d'avoir, accepté les offres à lui faites à ce sujet (v. 23).

20. Par douze et demi voix (Zuric, Soleure, Schaffhouse, St. Galle, Argovie, le Tessin, Genève, Vaud, Turgovie, Appenzell (Rhodes ext.), Bâle (Campagne), Glarus, Berne)

la diète helvétique déclare, que le pacte séparé des sept cantons, incompatible avec le pacte fédéral est à dissoudre; les sept cantons séparatistes seront responsables de l'exécution de ce décret et la diète se réserve le droit de pourvoir aux mesures ultérieures que les circonstances pourraient exiger.

22. Les sept cantons du Sonderbund protestent contre l'arrêt de la diète (Lucerne, Uri, Unterwalden, Schwytz. Zug, Fribourg, Vaud). — La Prusse propose à la diète de Francfort la suppression des dispositions provisoires concernant la presse, en lui soumettant un nouveau projet de loi relatif à ce sujet.

23. Dernière séance du parlement en Angleterre; par proclamation royale les chambres sont dissoutes et un nouveau parlement est convoqué. — Le Comte de Walewski adresse au président provisoire de l'Uruguay, Suarez, une dépêche portant que, toutes les démarches faites de concert avec l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, Lord Howden, dans le but de concilier par une convention les intérêts de Montévidéo avec ceux de Buénos-Ayrès, ayant échoué, il fallait en revenir à l'ancien état des choses, et qu'en conséquence l'escadre française bloquerait tant les ports d'Uruguay, occupés par Oribe, que les côtes de Buénos-Ayrès (v. 15 et 28). — Leu-Henri-Albin Pellapra est également condamné comme complice dans l'affaire Testé accusé de corruption.

24. Traité de commerce et de navigation signé entre la France et la Perse. — Recez publié aux états prussiens convoqués pour la première assemblée des états réunis du pays. — Etablissement d'une Consulta d'état en Toscane. — Le choléra se manifeste à Rostoff sur le Don (gouv. de Jekaterinoslaw); le 27 il paraît à Taganrog; le 29 à Krassnoi-Jar; le 4 août à Astracan; le 23 à Charkoff; le 27 à Saratoff; le 4 sept. à Woronesch; le 30 à Moscou; le mal continue en 1848, on en souffre dans le district de Menzélinsk (gouv. d'Orenbourg), dans le gouvernement de Casan et le district d'Alatyr (gouv. de Simbirsk); il éclate également dans le gouv. de Tschernigoff, ainsi que dans 4 districts du gouv. de Pultawa (févr. 1848); v. 24 oct.

25. Pie IX confirme les mesures prises par Grégoire XVI, ainsi que le bref de ce Pape du 26 sept. 1835,

dans le but d'obvier aux tendances des Hermésiens. Il rejette et condamne les ouvrages de Hermès.

28. Rescrit du Roi de Danemark adressé au major-général de Scholten, gouverneur-général des possessions danoises aux Indes occid.: portant l'ordonnance que l'autorité des maîtres sur les esclaves cessera après le laps de douze années; les esclaves nés un jour plus tard que la date de la présente ordonnance seront libres. — Le président Rosas à l'ouverture des chambres de la République Argentine déclare, qu'il est très porté à faire la paix, mais que toujours il ne s'y prêterait qu'aux conditions précédemment faites par Lord Hood (v. 15 et 23).

30. Publication du règlement concernant l'organisation de la garde civique à Rome.

AOUT.

2. Note du Prince Metternich adressée aux ambassadeurs de l'Autriche près les cours de St. Pétersbourg, de Berlin, de Paris et de Londres, portant que les mouvements révolutionnaires de l'Italie moyenne exigeaient l'attention de tous les gouvernements qui ne voudraient pas compromettre l'avenir de l'Europe, par les suites incalculables d'une révolte universelle (v. 11 sept.). — Commencement du procès contre les Polonais à Berlin (v. 2 décembre 1847 et 20 mars 1848).

5. Les trois puissances alliées (l'Angleterre, la France, l'Espagne) remettent au gouvernement du Portugal une note collective par laquelle ils proposent, en conformité du protocole de la conférence à Londres du 21 mars 1847, à ce gouvernement, la formation d'un nouveau ministère.

8. Loi royale publiée en France pour un emprunt de 350 millions de francs. — Protestation du Pape contre le service des patrouilles de la garnison autrichienne de la citadelle de Ferrara, étendu sur la ville.

9. Les chambres (nouvellement élues) en Grèce sont ouvertes par le Roi, qui dans son discours s'étend sur la nécessité qu'il y avait eu de reconnaitre à travers les opinions précédemment divergentes, les véritables sentiments du pays; l'examen des faits prouvera que les droits nationaux avaient été soigneusement observés; il ajoute qu'il

regrette de ne pas pouvoir annoncer le terme des dissensions avec la Porte-Ottomane et finit par recommander à l'attention de la chambre, la réforme du système financier, pour soutenir l'honneur et le crédit public.

10. Réponse du gouvernement portugais à la note du 5 août: L'état des affaires est conforme aux exigences du protocole du 21 mars, le ministère toutefois est prêt à donner sa démission pourvu que les puissances alliées garantissent la sûreté du trône contre les attaques des insurgés.

11. Décret de la diète-helvétique: Il est enjoint aux cantons du Sonderbund de se désister de leurs armements, les autres cantons sont invités à arrêter au passage les armes et munitions de guerre, qui leur sont destinées (v. 28). — Dernière séance des états-généraux néerlandais de 1846—1847.

12. Changement du ministère en Belgique; programme: Indépendance de l'autorité de l'état dans toutes ses relations, l'état est séculier.

13. Découverte de la quinzième planète Iris, par l'astronome Hind à Londres; v. 1 juillet et 18 oct. — Le légat à Ferrara proteste contre l'occupation du corps de gardes, et des portes de la ville par les Autrichiens (v. 8 de ce mois et 1 sept.). — Décret du Roi des Deux-Siciles portant la remise des droits sur les farines, les sels et autres (v. 1 sept.).

15. Mort de l'évêque suédois Franzén, poëte célèbre.

16. La diète-helvétique décrète avec 13 voix la révision de la constitution fédérale; élection d'une commission pour la rédaction du projet d'une nouvelle constitution (v. 8 avril 1848).

18. Le général Scott, à la tête des troupes de l'Amérique du Nord, arrive à St. Augustin; le général Worth campe près de la Hacienda de Brunera. — La Duchesse de Choiseul-Praslin est assassinée par son époux, qui meurt empoisonné dans la prison de la chambre des pairs.

19. Les Américains du Nord attaquent le général Valencia à Ozontero.

20. Le général Smith attaque encore la position du général Valencia et s'empare des fortifications de Contreras. Attaque contre Sta Ana sur les rives du Churubusco; les Mexicains sont défaits; 15 canons et 1500 prisonniers tombent aux mains des Américains. — Les Anglais ar-

rêtent la Reine douairière Rani Tschanda, mère de Maharadscha Dschulib-Singh, pour soustraire ce souverain aux influences de cette Princesse. — Kriziotis, échappé le 13 de la forteresse de Chalkis, se soulève contre le gouvernement de la Grèce; il est défait par Gardakiotis Grivas.

21. Institution de l'ordre de St. Olaf en Norvège. — De son quartier général à Coyoacan, le général Scott propose aux Mexicains un armistice. — La Sublime-Porte tout en regrettant l'interruption survenue à ses relations diplomatiques avec la Grèce, et en exprimant le vœu de les voir bientôt rétablies (note de Koletti adressée le 2 juillet à Ali-Effendi) déclare, que ses consuls en Grèce avaient reçu l'ordre de se démettre de leurs fonctions et que la navigation des côtes sous pavillon grec ne serait plus tolérée que pour un mois, puisque la satisfaction exigée pour son ambassadeur Mussurus n'avait point été obtenue (réponse du ministre des affaires étrangères ottoman au président du conseil de la Grèce); v. 16 nov.

23. Armistice signé à Tacubaya entre les chefs de l'armée mexicaine et de celle de l'Amérique du Nord pour un district de 20 lieues de circuit, dont la ville du Mexique forme le centre, dans le but d'entamer les négociations de paix; les hostilités ne pourront être reprises que 48 heures après la publication de la cessation de cette trève (v. 8 sept.).

25. Lucerne proteste contre les arrêts de la diète helvétique du 20 juillet et du 11 août.

27. Décret de la diète portant que les officiers du Sonderbund seront rayés des cadres fédéraux (v. 3 sept.).

Septembre.

1. L'ambassadeur de l'Autriche à la cour de Rome rejette les reclamations faites au sujet de l'occupation de Ferrara (v. 13 août). — Soulèvements à Messine et à Reggio réprimés par la force armée (v. 13 août). — Le Duc de Lucques promet de faire à l'exemple du Gr.-Duc de Toscane plusieurs concessions.

3. Baldomero Espartero, Duc de la Victoire (exilé en Angleterre depuis 1843, rentré en Espagne le 27 janv. 1848) est nommé sénateur; amnistie accordée à tous les émigrés

sous la restriction que les militaires ci-devant carlistes ne s'établiront ni en Catalogne, ni dans l'Arragon, ni dans la prov. de Navarre et les pays basques. — La proposition faite par le canton Zuric sur l'expulsion des Jésuites est adoptée par la diète avec $12\frac{1}{2}$ voix contre $8\frac{1}{2}$ (v. 27 août).

4. Décret du Gr.-Duc de Toscane concernant l'organisation d'une garde civique.

6. Troubles à Milan (v. 18 mars 1848).

8. Reprise des hostilités entre les armées du Mexique et de l'Amérique du Nord (v. 23 août).

9. Décret de la diète - helvétique sur la proposition de la commission des sept: la diète sera prorogée jusqu'au 18 oct. pour donner le tems aux états dépourvus d'instructions suffisantes à les compléter et les mettre à même de délibérer sur les mesures ultérieures à prendre pour l'exécution des arrêts du 20 juillet et 11 août (v. 26).

11. Réponse de Lord Palmerston à la note du gouvernement autrichien du 2 août: Tout souverain est en droit d'introduire les réformes qu'il juge propre au bien-être de ses sujets; l'alliance entre la Grande-Bretagne et la Sardaigne ne doit pas être perdue de vue, et il serait injuste, d'entraver les Etats-Romains dans leurs opérations. — Le Duc d'Aumale est nommé gouverneur-général d'Algérie.

12. La tranquillité est rétablie à Lucques, où l'on organise une garde civique (v. 1).

13. Le fort de Chapultapec tombe au pouvoir des Américains du Nord. — Congrès des savants à Venise.

15. Le général Scott prend d'assaut la ville du Mexique.

16. L'ex-amiral François Bandeira meurt à Mastre, aux environs de Venise. (L'exécution de ses fils Att. et Em. Bandeira à Cosenza eut lieu 25 juillet 1844.)

18. Ouverture des chambres au Brésil.

23. Premier congrès des philosophes à Gotha.

25. Traité de commerce et de navigation signé entre les Pays-Bas et le royaume de Suède et de Norvège.

26. Assemblée communale au canton de Schwytz; v. 9 sept. et 3 oct. — Les Russes sous le commandement du Prince Woronzoff prennent d'assaut le village de Salta (Daghestan mér.) longtems vaillamment défendu.

29. Ouverture d'une diète extraordinaire à Munich,

convoquée dans le but de voter les subventions nécessaires aux constructions des chemins-de-fer; dernière séance le 30 nov.

Octobre.

2. Décret du Pape: établissement d'un conseil et d'un sénat pour la ville de Rome; seront nommés 100 membres du conseil, du nombre desquels seront choisis le sénateur (pour 2 ans) avec 8 conservateurs qui forment le sénat (v. 14).

3. Assemblée communale aux cantons de Zug et Uri, qui résistent aux arrêtés de la diète, en fidèles partisans de la cause du Sonderbund (v. 26 sept. 10 et 16 oct.).

4. Consistoire tenu à Rome: L'évêque Joseph Valerga est nommé patriarche de Jérusalem. — Le général Narvaez est récemment placé à la tête du gouvernement de l'Espagne. — Convention signée entre le Gr.-Duc de Toscane et l'Infant Charles-Louis Duc de Lucques: Exécution anticipée du traité de Vienne du 9 juin 1845 et de celui de Florence du 28 nov. 1844. — Traité séparé avec le Duc de Modène concernant Fivizzano.

5. Proclamation du Duc de Lucques datée de Modène: Le Duc se démet du gouvernement en faveur du Gr.-Duc de Toscane, (la prise de possession a lieu le 11), en se réservant toutefois le titre de Duc de Lucques jusqu'à l'époque où il entrera en possession du duché de Parme; le Duc de Toscane lui payera un apanage de 9000 scudi par mois (1 scudo = à 2½ flor. du Rhin). Le Duc héréditaire consent à l'abdication de son père. [Pontremoli reste pour le moment en possession du Duc de Lucques, pour passer plus tard en échange de Guastalla au duché de Parme. Toutes les possessions toscanes dans la Lunigiana, qui à l'avenir devront passer à Modène ou à Parme, comptent 44373 hab. en 11 communes. — En conformité du traité signé par l'Autriche, la Russie, la Gr.-Bretagne, la France, l'Espagne et la Prusse à Paris le 10 juin 1817, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalle (à l'exclusion des districts situés sur la rive gauche du Pô réservés par convention au congrès à l'Autriche) passeront après le décès de l'Impératrice Marie-

Louise au Duc de Lucques, qui, ce cas échéant, cèdera son pays au Gr.-Duc de Toscane; ce dernier de son côté cèdera alors au Duc de Modène, les districts toscans de Fivizzano, Pietra Santa et Borgo, ainsi que les districts lucquois de Castiglione, Gallicano, Minucciano et Monte Ignose; enfin sera retranchée la rentede 500000 francs à payer jusqu'à cette époque par l'Autriche, au Duc de Lucques.]

8. Une cargaison d'armes destinés au canton de Fribourg est arrêtée par le peuple lors de son passage par le canton de Neuchâtel et envoyée à St. Croix (canton de Vaud); saisie d'un bateau-à-vapeur (l'Industrie) à Yverdon dans le but de servir à la capture d'autres envois de ce genre. — Sir Robert Gordon, anc. ambassadeur de la Graude-Bretagne, meurt à Vienne.

9. Décret à Modène portant la prise de possession de Fivizzano, Alajano, Calice, Rico, Terrarossa, Montignoso, Minucciano, Gallicano, du lac de Porta, d'une partie de Barga et du district de Castiglione. — La Propaganda de Rome, par un décret sanctionné par le St. Père, adressé aux évêques irlandais, condamne les doctrines académiques de l'Irlande et recommande comme modèle celles de Louvain en Belgique (v. 25 juillet). — Ordonnance royale en France relative à un emprunt de 250 millions de fr. en rentes à $3\frac{0}{0}$, la maison Rothschild s'en charge le 10 nov. à 75 fr. 25 cent. en rentes à $3\frac{0}{0}$. — Mort du Baron de Berthezène, Pair de France, lieut.-général et anc. gouverneur de l'Algérie.

10. Assemblée cantonale à Stanz au canton d'Unterwalden (v. 3 et 16 oct.).

12. Délivrance d'un second quote d'esclaves domaniaux dans les colonies françaises de la Martinique, Guadeloupe, Cayenne et Bourbon, sur 1308, 218 sont rendus à la liberté.

13. Le Roi Francis d'Espagne quitte le Pardo pour rentrer au palais de la Reine à Madrid; réconciliation conventionnelle entre les époux royaux.

14. Décret du Pape relatif à l'organisation de la consulte de l'état (v. 2): 1 Cardinal président, 1 prélat vice-président, 24 membres — Rome et la camera nommeront 4, la province de Bologne 2, chacune des autres provinces 1 membre consultateur — de plus: auditeurs, 1 secrétaire

général, 1 employé général aux comptes. Les conseils provinciaux présentent chacun 3 candidats du nombre desquels le souverain nomme un consultateur. Les membres de la Consulta restent en fonction pendant 5 années; leurs votes seront consultatifs. — Décès du Radscha de Sáttara démis du trône par les Anglais; il meurt à Bénarès sur le Gange.

15. La Reine-douairière Marie-Christine d'Espagne retourne avec son époux le Duc de Rianzarès à Madrid.

16. Le canton de Fribourg déclare, qu'il restera fidèle à la cause du Sonderbund (v. 10); décision à laquelle Morat s'oppose.

18. Découverte d'une seizième planète „Flore" (v. 1 juillet et 13 août); appartenant au groupe qui figure entre Mars et Jupiter (Pallas, Junon, Vesta, Astrée, Iris, Hebe, Flore), par Mr. Hind à Londres. — Ouverture de la diète-helvétique (v. 9 sept.); on arrête 1) une proclamation adressée au peuple des cantons du Sonderbund et 2) l'envoi de deux représentants de la République-Helvétique dans chacun des sept cantons, dans le but d'éclairer, d'exhorter les habitants et de leur représenter les suites fâcheuses, auxquelles ils s'exposent. — Ouverture des séances ordinaires des Etats-généraux des Pays-Bas; discours du Roi: Comparé à d'autres, l'état des affaires, même celui des finances est satisfaisant; on soumettra à la discussion de l'assemblée diverses lois nouvelles; relativement à celle sur les élections et le droit de voter, proposée dans la dernière séance des Etats-généraux; on présentera un projet de loi tendant à modifier la teneur du sixième article de la loi fondamentale. — Conférence postale à Dresde, où se réunissent les délégues de l'Autriche, de la Prusse, de la Saxe, du Hanovre, du Wurtemberg, de Bade, Holstein (Danemark), Luxembourg (Pays-Bas), Brunsvic, Mecklenbourg, Oldenbourg, ceux des trois villes anséatiques et enfin ceux de la Tour et Taxis pour les pays de son ressort postal.

20. Ouverture des négociations entre les états de l'Allemagne entamées à Leipzic dans le but de convenir d'un droit de change commun à tous.

21. Proclamation de l'avoyer et conseiller de régence à Lucerne de la teneur, que toute communication entre le conseil du gouvernement et les commissaires fédéraux était

interdite (v. 18), que le grand-conseil ne serait pas convoqué, que les habitants du canton enfin, qui se prêteraient à répandre la proclamation de la diète dans le pays, seraient livrés aux mains du bourreau.

24. Le choléra se manifeste à Constantinople (v. 24 juillet).

28. Conférence de sept délégués de la diète avec les députés du Sonderbund réunis sur l'invitation de Bâle; dernière tentative d'un arrangement.

29. Dans la séance de la diète les cantons du Sonderbund demandent la sanction solennelle de leurs droits en matière de politique et de religion, le désistement du projet d'expulser les Jésuites, des garanties pour la sûreté des institutions religieuses en conformité de l'article 12 du pacte fédéral, enfin la complète reconnaissance des droits de souveraincté et de représentation des sept cantons. La proposition est rejetée par $12\frac{1}{2}$ voix contre 8. Les sept députés quittent, non sans protester contre la décision de la diète, la salle; l'assemblée consent à l'appel de 50000 hommes à mettre à la disposition du général Dufour, commandant-général des troupes fédérales. — Le Roi de Sardaigne, dans un conseil ministériel, adopte la suppression de toutes les cours de justice seigneuriales et exceptionnelles, la procédure criminelle sera publique et orale, et l'établissement d'une cour de cassation aura lieu.

30. La diète-helvétique rend le canton de Neûchâtel responsable des suites de son refus à fournir son contingent, en se réservant le droit de prendre des mesures ultérieures. — Dépêche de Lord Palmerston adressée à Sir Edmond Lyons à Athènes, portant que les plaintes du ministre des affaires étrangères de la Grèce, Glarakis, portées au sujet de la protection accordée par le consul Saunders à Prevésa au général Grivas, n'étaient nullement fondées; que le système suivi jusqu'à présent par le gouvernement grec était un système d'illégalité, de corruption de violence, d'injustice et de tyrannie (v. 29 nov.).

Novembre.

2. Mort du Comte Charles Bresson, envoyé de France à Naples.

3. Convention signée entre les Etats-Romains, la Sardaigne et le Toscan relative à la fondation d'une union douanière.

4. La diète-helvétique arrête des mesures exécutives contre le Sonderbund. Les hauteurs du St. Gotthard sont occupées par 400 h. d'Uri. — Note circulaire de M. Guizot adressée aux ambassades de France à Berlin, Vienne et St. Pétersbourg, portant le projet d'une médiation entre les partis belligérants de la Suisse: les puissances aplaniraient les difficultés politiques, le St. Père déciderait des questions religieuses (v. 10, 11 et 16 nov.). — Mort de Thien-Tri, Roi de la Cochinchine; son fils puis-né Tu-Duc lui succède, sous la tutelle des quatre Grands-Mandarins. — Mort de Félix Mendelsohn-Bartholdy, cél. compositeur, décédé à Leipzic, né à Berlin 1809.

5. Fivizzano est occupé par des troupes de Modène; le 6 révolte inutile.

7. Ouverture de la diète en Hongrie; propositions du Roi: suppression du cordon des douânes entre la Hongrie et les états héréditaires; rachat des denrées à fournir aux troupes; règlement concernant les votes des villes libres, des districts libres et des chapitres et changements dans l'organisation de ces corporations, conformes aux exigences du siècle; règlement sur l'héritage des terres nobles et introduction d'un régistre de censives; rachat des corvées; établissement d'une caisse générale destinée aux fonds nécessaires pour l'entretien des routes, des canaux, et l'encouragement de l'industrie et du commerce.

9. Première session des chambres en Belgique; discours du Roi: Incident dans les relations avec le St. Siège (Leclercq); l'instruction publique sera un des principaux sujets à soumettre aux discussions de la chambre; subventions extraordinaires à accorder. — Proclamation du Lord-lieutenant d'Irlande: mesures à prendre, pour la suppression de l'esprit de révolte, qui se manifeste par le meurtre et des crimes de tout genre.

10. Le chef des quatre communautés (Bürgerschaften) de Neûchâtel réclament la protection du Roi de Prusse. L'ambassadeur français à Berlin communique l'adhésion de la Prusse, et

11. celui de Vienne celle de l'Autriche à la proposition du 4 nov. — Réponse de l'envoyé autrichien près

la confédération Suisse à une lettre des sept cantons. Ce ne sont pas les 7 Cantons qui sappent les fondements de l'édifice fédéral, et ils ne répondront pas des suites funestes de telle entreprise. — Mort de Dr. J. Fr. Dieffenbach, célèbre médecin, décédé à Berlin, né à Kœnigsberg le 2 févr. 1795.

12. L'Archiduc Etienne d'Autriche est élu Gr.-Palatin de Hongrie. — Vaine irruption des Lucernois près de Menzicon et Sins dans le canton d'Aargau et près de Kappel dans le canton de Zurich.

14. Fribourg se rend aux conditions imposées par le général Dufour (v. le 19, 21, 24, 25, 27, 28 et 29).

15. Le conseil de guerre des Sept s'adresse à l'ambassadeur d'Autriche (v. 11): L'état impérial ayant reconnu la légitimité de leur position, il n'hésitera pas à prendre les mesures nécessaires pour défendre les sept cantons contre les oppressions auxquelles il se voit exposé. — Décret de la diète: trois commissaires fédéraux (Stockmar, Reinert, Grivaz) sont nommés pour Fribourg, qui préalablement restera occupé. — Ouverture des Cortès en Espagne; discours de la Reine: les négociations avec le St. Siège touchent à une fin favorable; prospérité croissante des possessions d'outre mer; si quelques points de la Péninsule offrent des résultats moins favorables, par suite des troubles qui les agitent, il est au moins à espérer, que l'ordre y sera dans peu rétabli; on proposera des projets de lois sur la dotation du clergé, sur la presse, l'organisation des tribunaux etc. (prorogation 21 mars 1848).

16. Ouverture de la Consulte de l'état à Rome. Discours du Pape: Depuis mon avènement au St. Siège, j'ai fait avec l'aide de Dieu ce que j'ai pu faire pour le bien public et avec l'assistance divine je compte le faire encore, toutefois sans vouloir compromettre en rien la souveraineté du St. Siège; dans le but d'apprendre à connaître plus exactement les besoins de l'état, j'ai convoqué cette Consulta; néanmoins ceux qui verraient autre chose dans cet acte, qui croiraient y trouver la réalisation de leurs rèves utopiques, seraient dans une grande erreur. — Un gouvernement provisoire est nommé à Fribourg; président: Julien Schaller. — Dépêche de Lord Palmerston adressée à Lord Normanby en réponse à la note du 4 novembre: On propose des amendements au projet de Mr.

Guizot (réponse de M. Guizot adressée au Duc de Broglie; le 20 réplique de M. Guizot du 21 nov. portant que le gouvernement français souscrit à la nouvelle modification de la note du 4 nov.). — Le gouvernement de la Grèce ayant par un mémorandum du 16 octobre réclamé l'intervention des cinq grandes puissances concernant l'affaire de l'ambassadeur turc Mussurus, la Sublime-Porte exprime aux représentants de ces puissances les regrets qu'elle éprouve à devoir, par de nouvelles mesures, poursuivre sa cause, pour obtenir la satisfaction qu'elle est en droit d'exiger (v. 21 août).

17. L'ambassadeur français près la confédération, Comte de Bois-le-Comte déclare par une lettre, au général Dufour, que, sur le refus d'un sauf conduit demandé pour un voyage à Lucerne, il se voyait nécessité de quitter Berne sans délai. — Les troupes du Sonderbund campées sur le mont St. Gotthard (Uri, Valais et Schwytz) chassent celles du Tessin d'Airole et les repoussent jusqu'au delà de Ponte grande (Dazio grande).

18. Le parlement d'Angleterre est ouvert par une commission royale nommée à cette fin (v. 23 nov.).

19. Décret du gouvernement de Fribourg: Expulsion des Jésuites, des Ligoriens, des Mariens (frères ignorantins), des frères de la doctrine chrétienne, des sœurs de St. Joseph, de St. Vincent de Paule et du sacré-cœur; leurs biens sont confisqués, au profit de l'état et seront affectés à l'instruction publique.

20. Mémoire du général de Radowitz, chargé des pouvoirs militaires près la Diète-Germanique, adressé au Roi de Prusse, relatif au développement des forces militaires, de la protection des lois, des intérêts matériels de la confédération — et consentement du Roi.

21. Capitulation du Canton Zug: il se détache du Sonderbund, sera occupé par les troupes fédérales (22 nov.), il licenciera les troupes cantonales et déposera les armes du landsturm dans l'arsenal cantonal; toutes les questions de nature non-militaire restent à la décision de la diète.

22. Publication dans la Hesse Electorale portant la nouvelle de la mort de l'Electeur Guillaume II, décédé le 20 et l'avènement de l'Electeur Frédéric-Guillaume I.

23. Discours de la Reine d'Angleterre prononcé par l'organe de la commission au parlement (v. 18): princi-

paux motifs de la convocation: autoriser la banque à augmenter la somme de ses escomptes et avances sur nantissement et à 8%; état déplorable de l'Irlande; éloge donné au Lord-lieutenant sur les mesures, qu'il a prises contre l'esprit de désordre et la tendance aux crimes, qui s'est manifestée dans plusieurs comtés; le parlement voudra concourir aux mesures ultérieures que l'état des choses exigera; enfin motion concernant la question sur l'opportunité d'un changement des lois de la marine. — Ouverture de la diète de l'Empire en Suède: Le Roi, dans son discours rappelle les tems de disette de l'année passée, en exhortant à des mesures de prudence pour obvier à l'avenir à des calamités de ce genre; projet d'un nouveau code criminel; comité pour le développement de la représentation nationale et exhibition de ses travaux; annonce de divers projets de loi tendant au perfectionnement de la défense du pays, à celui du commerce et des industries. — La division Gmur et la brigade Kœnig (division Ziegler) attaquent la position des troupes du Sonderbund à la Croix-Rouge, puis aux environs de Honau et Gisikon et prennent d'assaut le Mont-Rouge; la brigade Isler dirigée contre les troupes de Schwytz avance jusqu'à Immensee, Kussnach et Udlingenschweil; la division Ochsenbein s'empare de Schlupfheim. — Le gouvernement de Lucerne (lieutenant: Ch. Siegwart-Muller et secrétaire d'état Meier) par une déclaration datée de Fluela, annonce aux Lucernois, qu'il s'est retiré à Uri, en chargeant le général commandant les troupes d'entrer en négociations avec l'ennemi; que néanmoins on devait le respecter comme autorité légitime; les deniers publics ainsi que les sceaux du canton sont en lieu de sûreté; enfin on exhorte les Lucernois à supporter courageusement et avec une résignation religieuse le malheur qui les accable. — En suite du décès du Duc Henri d'Anhalt-Cœthen, mort sans descendance dans les mâles, le Duc Léopold-Frédéric d'Anhalt-Dessau, en sa qualité d'aîné de la maison d'Anhalt, — en conformité du pacte de famille signé le 22 juin 1665, confirmé le 22 septembre 1666 par l'Empereur Léopold I — prend possession, pour la ligne d'Anhalt-Dessau et celle d'Anhalt-Bernbourg, du duché d'Anhalt-Cœthen y compris tous les biens allodiaux et privés, de la manière stipulée par un pacte de famille du 16, 20 et 26 juillet 1847. En

attendant une convention ultérieure le Duc Léopold-Frédéric est chargé du gouvernement du pays.

24. Soumission de Lucerne. La note du M. Guizot (v. 4 et 16 nov.) est communiquée à l'envoyé de France, pour être transmise au président du Vorort.

25. Le canton d'Unterwald, Obwalden et Nidwalden se soumet aux mêmes conditions que Zug (v. 21).

26. Note de l'ambassadeur de Prusse adressée à la confédération Suisse: Le Roi de Prusse, en sa qualité de Prince-Souverain de Neûchâtel, a confirmé la neutralité de cette principauté, il propose en même tems que, pour mettre un terme aux désastres de la guerre civile, la ville de Neûchâtel serve de point de réunion pour entamer des négociations conciliatrices. Toute violation de neutralité sera au contraire régardée par le Roi comme une rupture de paix, comme un acte d'hostilité commis envers lui.

27. Capitulation du Canton Schwytz. Le général Dufour licencie les réserves cantonales ainsi que la landwehr, l'artillerie et la cavalerie de réserve et la moitié des batteries de division.

28. Capitulation du Canton d'Uri. Neûchâtel offre le double du montant de son contingent en argent.

29. Capitulation du Valais. — Note de M. Glarakis (v. 30 oct.) adressée aux envoyés de la Grande-Bretagne et de la Russie à Athènes, pour se défendre contre les accusations du ministre des aff. etrangères de l'Angleterre.

30. Note de l'ambassadeur de France près la confédération Suisse, portant des propositions de médiation de la part des cinq puissances: les hostilités seront suspendues, une conférence entre les représentants des puissances, de la diète et du Sonderbund aura lieu. — La majorité de la table des députés hongrois (29 comitats, les chapitres ecclésiastiques, les districts privilégiés et les villes libres) se prononce pour une participation égale de la noblesse à l'impôt domestical (affecté aux frais de l'administration à l'intérieur), ainsi que pour l'établissement d'une caisse générale du pays, pour subvenir aux besoins publics, à laquelle contribueront tous les habitants du royaume.

Décembre.

2. Le Duc de Broglie marque à M. Guizot, que Lord Palmerston regardait comme inutile la médiation proposée (v. 27) pour le cas que le Sonderbund eût cessé d'exister. — La diète impose aux cantons la restitution des frais de la guerre. Elle décide en même tems, en réponse à la note de l'envoyé de Prusse du 26 novembre, que la sanction d'un acte du corps législatif de Neûchâtel relatif aux rapports fédéraux était contradictoire au pacte de réunion du 6 avril et 19 mai 1815; la confédération s'attend à ce que le canton respecte son indépendance; pour ce qui concerne la désignation de Neûchâtel comme point de réunion destiné à des négociations conciliatrices, la diète observe, qu'elle saura régler ses affaires sans intermédiaire. — Publication des sentences portées contre les conjurés polonais, par le tribunal de Berlin; huit d'entr'eux (Mieroslawski, Kosinski, Sadowski, Elzanowski, Lobodzki, Ceynowa, Puttkammer-Kleszczynski et Kurowski) sont condamnés à la peine de mort, trois à la confiscation de leurs biens, enfin d'autres à la détention, 116 sont acquittés. — Mort du patriarche et archevêque d'Erlau Ladislas de Pyrker.

3. Arrêté de l'assemblée des états de la Hesse Electorale: L'Electeur Frédéric-Guillaume I ayant déja à son avènement 1831 satisfait à la teneur du § 6 de la charte constitutionnelle, par l'acte du 1 octobre 1831, une promesse résistérée de maintenir les articles de la constitution serait inutile (prorogation jusqu'au 12).

4. Décret du Gr.-Duc de Toscane, concernant la cession de Fivizzano à Modène; le Duc de Modène promet amnistie entière pour les démonstrations qui ont eu lieu depuis le 5 nov.

7. Réponse de la diète Suisse à la note de l'ambassadeur de France du 3 nov., portant qu'il n'y avait plus lieu de médiation, que même s'il y en avait, on n'aurait pu l'accepter; si l'ambassadeur n'avait pas bien positivement protesté des sentiments d'amitié les plus sincères du gouvernement français pour la nation suisse, son interposition entre la confédération et une ligue aurait pu donner lieu à d'étranges suppositions. — Message du président des Etats-Unis de l'Amérique du Nord adressée au Congrès: Le président rappelle le principe, qu'il ne saurait

être permis à aucune puissance étrangère d'établir une nouvelle colonie ou domination dans une partie quelconque du continent de l'Amérique du Nord, que le Mexique, après tant se sang versé, après des dépenses aussi considérables, devait subir des conditions plus dures que plus tôt, et qu'il n'y avait nulle raison de ne pas introduire dès à présent les lois des Etats-Unis dans le Nouveau-Mexique et les deux Californies.

9. Ouverture de l'assemblée des états du gr.-duché de Bade; le Gr.-Duc annonce, que différents projets de lois désirés par les états vont être soumis aux délibérations, qu'il avait porté son attention aux vœux exprimés au sujet d'une législation répressive concernant la presse et l'abolition de la censure et que dans ce but il avait fait les démarches exigées par la loi, auprès de la diète-germanique. — Convention signée entre le Gr.-Duc de Toscane et le Duc de Lucques, en vertu de laquelle les districts (vicariati) de Pontremoli et de Bagnone resteront pour le moment (temporiamente) en possession et sous la souveraineté toscane (v. 5 oct. 1847 et 8 janv. 1848).

10. Insurrection du capitaine Merentitis à Patras; par l'intermédiaire du consul d'Angleterre il quitte les lieux le 13; il est expulsé le 15 par le Nomarque.

11. Arrêté de la diète-helvétique: L'état de Neûchâtel payera en compensation du non-accomplissement de ses devoirs fédéraux, d'ici au 20 de ce mois, la somme de 300000 fr. suisses, qui seront affectés à l'établissement d'un fonds destiné aux subventions à accorder aux blessés, ainsi qu'aux veuves et orphelins de ceux, qui auraient été tués au service de la Confédération; Appenzell 15000 fr.; le corps législatif de Neûchâtel consent le 14 à payer cette contribution.

12. Abd-el-Cader attaque le camp commandé par le fils de l'Empereur du Maroc, délaissé pour le moment avec préméditation; cerné partout il regagne avec peine et non sans de grandes pertes les rives de la Mulaya.

15. Par une ordonnance royale en Bavière seront imprimés sans censure les articles des journaux, qui concernent les affaires de l'intérieur, resteront néanmoins en vigueur les lois subsistantes tant pour les articles qui concernent les affaires de la politique étrangère, que pour ceux qui porteraient atteinte à l'honneur des personnes privées.

17. Ouverture de la onzième assemblée des états du grand-duché de Hesse. — Consistoire secret à Rome: Pie IX exprime sa satisfaction au sujet des relations renaissantes de l'eglise romaine en Espagne; tandis que l'état embarassant où elle se trouve en Russie, est pour lui un sujet de sollicitude continuelle. Protestation contre la supposition d'un évêque français émettant que le St. Père souscrit à la doctrine gallicane sur la liberté des églises du pays; le St. Siège ne saurait en rien déroger de son autorité et des institutions à lui transmises, et c'est affliction pour le St. Père, de supposer, qu'il puisse croire lui, qu'il y a salut hors de l'église catholique; enfin il blâme les demonstrations joyeuses qui ont éclaté à l'occasion de l'issue de la funeste guerre civile dans la Suisse (v. 9 oct. et 27 décembre).

18. Mort de l'Archiduchesse Marie-Louise Duchesse de Parme. Parme passe au Duc de Lucques.

21. Abd-el-Cader se rend au général Lamoricière sous la condition qu'on le transportera lui et sa famille à Alexandrie ou à St. Jean d'Acre; il arrive le 28 à Toulon.

22. Sur la demande du gouvernement de Modène, des troupes auxiliaires autrichiennes entrent à Modène.

24. Convention signée entre l'Autriche et le duché de Modène dans le but de maintenir la paix à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que le régime des lois. Le Duc de Modène confère à l'Empereur le droit de faire entrer ses troupes au pays et d'y occuper les places fortes et l'Empereur de son coté s'engage à fournir, en cas de troubles, et sur la requisition du gouvernement, les secours militaires nécessaires pour rétablir l'ordre et la tranquillité publique.

25. Communication officielle de la Sublime Porte faite aux représentants des cinq grandes puissances concernant l'arrangement de ses dissensions avec la Grèce, Mussurus ayant été reçu.

26. Manifeste de l'Infant Charles-Louis de Bourbon, Duc de Parme, Plaisance etc. daté de Modène concernant son avènement. Rien ne sera changé aux formes existantes, on suivra les traces de la souveraine défunte, dans les voies de la piété, de l'amour, de la justice, de la fermeté.

27. Dépêche de Lord Palmerston adressée à l'ambassadeur de l'Angleterre à Paris, concernant sa conférence

(2 déc.) avec le maréchal de Broglie. La neutralité accordée à la Suisse par le traité du 25 nov. 1815 est de la plus haute importance pour le salut de l'Europe, et doit, en conséquence, être strictement respectée; aussi faudra-t-il tant que la Suisse s'abstiendra de toute démarche incompatible avec son caractère de neutralité, respecter l'inviolabilité de son territoire; aucune puissance n'est en droit d'exercer une autorité dictatoire sur ses affaires intérieures. — Le nonce du Pape près la confédération helvétique proteste contre toutes les décisions du gouvernement qui violent les droits appartenants au St. Siège et les institutions religieuses.

28. Ouverture des chambres en France. Discours du Roi: Il compte sur la coopération des chambres pour l'achèvement des chemins-de-fer en espérant que les recettes suffiront pour couvrir les dépenses ordinaires. On soumettra aux chambres des projets de loi sur la diminution des prix du sel et du port de lettres, on reprendra les délibérations dèja entamées sur les biens communaux, les créances hypothécaires etc. — La guerre civile a troublé le bonheur de la Suisse, la France s'était jointe à la Grande-Bretagne, à l'Autriche, à la Prusse et à la Russie, pour offrir à cette nation voisine et amie une bienveillante médiation. La Suisse ne tardera pas à reconnaitre, que le respect de tous les droits, et le maintien des bases sur lesquelles se fonde la confédération helvétique peuvent seules lui garantir la durée de sa prospérité et de sa sécurité. On est convenu avec la Gr.-Bretagne des mesures nécessaires pour le retablissement du commerce sur les rives du la Plata. — Au milieu de l'agitation nourrie par des passions baineuses ou aveugles, le Roi se fonde et s'appuie sur la conviction, que la France possède dans la monarchie constitutionnelle, dans la réunion de ses forces puissantes, les moyens de surmonter toutes les difficultés et de maintenir la prospérité tant matérielle que morale du pays. (v. 7 février).

29. Organisation du conseil des ministres du Pape.

Janvier 1848.

3. A Milan on insulte, on persécute les fumeurs de cigares, dans le but de porter préjudice aux revenus de l'état provenant de la régie des tabacs.

6. Commotions révolutionnaires à Livourne. — Nouvelles scènes de révolte à Messine. — Les Espagnols prennent possession des îles Chaffarines aux environs de Melilla situées entre le cap Tres Furcas et le cap Guardia.

8. La ville et le territoire de Pontremoli sont remis par le commissaire de la Toscane à celui du Duc de Parme, qui, à son tour, cède le duché de Guastalla au Duc de Modène.

10. Sir Stratford Canning présente à la diète helvétique un mémoire daté du 8 de ce mois sur les voies qui, selon les vues du gouvernement anglais, seraient à suivre pour ramener la tranquillité et la concorde au sein des cantons.

12. Insurrection à Palerme.

15. Création d'un comité qui, sous la présidence du Prince de Pantellaria, est chargé de défendre la ville de Palerme contre les troupes du Roi; on en établit un autre présidé par le Marquis de Rudini chargé des finances, le Marquis de Spedalotto, à la tête d'un troisième, pourvoira aux approvisionnements et un quatrième, présidé par le major-général Don Ruggero Settimo, dirigera les affaires de l'état. 6000 hommes embarqués sur 9 frégattes-à-vapeur arrivent de Naples.

16. La flotte royale est devant Palerme. — Le Comte d'Aquila entre en négociations avec le gouvernement provisoire qui demande la constitution de 1812, une garde civique, la liberté de la presse, l'administration séparée de la Sicile, indépendante de celle de Naples, un Vice-Roi et une constitution municipale.

17. Ouverture des sessions du comité des états réunis en Prusse pour examiner le nouveau code pénal, soumis à ses délibérations.

18. Ordonnances du Roi des Deux-Siciles portant: 1° de plus larges autorisations sont accordées aux consultes de Naples et de Sicile; 2° l'administration séparée des deux royaumes aura lieu; 3° la consulte générale sera complétée par la nomination de conseillers en service extraordinaire; 4° le Comte d'Aquila, frère du Roi, est nommé Vice-Roi de Sicile.

18. La France, l'Autriche et la Prusse adressent au président de la diète des notes de la même teneur et portant qu'on ne pouvait admettre la souveraineté cantonale,

sur laquelle se base la confédération suisse, dans les cantons occupés par des troupes d'autres cantons, que la confédération se trouvait hors de la situation exigée par le traité, aussi longtems que les sept cantons étaient empêchés de procéder librement à l'organisation de leurs autorités gouvernementales qu'il fallait remettre les troupes sur le pied de paix, mesure nécessaire pour la garantie de la liberté mutuelle des cantons; qu'enfin aucun changement de l'acte de confédération n'était valable à moins d'avoir été effectué du consentement de tous les états suisses (v. 16 février).

19. Les consuls de France, de Prusse, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, du Hanovre, du Brésil et de la Russie protestent solennellement à Palerme contre le bombardement de cette ville et la violation des formes reçues vis-à-vis des étrangers.

20. Mort de Chrétien VIII Roi de Danemark; a son avènement le Roi Frédéric VII promet de continuer les réformes administratives commencées par son père et de mener à fin l'ordre que le défunt s'était proposé d'introduire dans toutes les relations publiques de l'état.

21. Réponse du Marquis de Spedalotto, au nom du comité de régence et du peuple à Palerme, aux propositions du lieutenant du Roi: Ces propositions ne sauraient satisfaire aux vœux d'un peuple qui depuis 9 jours soutient ses droits contre la force du canon et les ravages de l'incendie, qu'on ne déposerait pas les armes avant d'avoir recouvré la constitution propre à la Sicile depuis plusieurs siècles. laquelle fut réformée sous l'influence de l'Angleterre en 1812 et confirmée par décret royal du 11 déc. 1816.

22. Ouverture des chambres au roy. de Wurtemberg. Le discours royal annonce des réformes législatives exigées par le tems ainsi qu'une loi sur les élections, — des démarches pour obtenir une loi sur la presse seront faites auprès de la diète-germanique. (Dernier séance 28 mars.) — Le cloître de Novizziato à Palerme est pris d'assaut par le peuple.

23. Traité de commerce entre l'Antriche et le duché de Modène.

24. Le congrès de Venezuèle réuni à Caraccas, pendant qu'il discute sur sa translation à Porto-Cabello, est dispersé à coups de fusil et cinq de ses membres succombent.

26. Insurrection à Catanée en Sicile.

27. Mouvement à Naples en faveur de la constitution.

28. Rescrit royal au Danemark: seront introduits pour le royaume du Danemark, et les duchés de Schleswig et de Holstein, des états communs à ces pays, qui choisis en nombre égal du royaume et des duchés se réuniront alternativement dans le royaume et les duchés, à des époques régulièrement fixées. — Ils auront des droits consultatifs dans les changements à opérer dans les affaires concernant les impôts, l'administration des finances et la promulgation des lois qui se rapportent aux relations communes au royaume et aux duchés. On confère aux états le droit de faire des motions relatives à des sujets de leur ressort qui touchent immédiatement des intérêts communs au royaume et aux duchés. Cette constitution représentative n'apporte nul changement à l'existence des états provinciaux du royaume et des duchés, ni à la réunion qui existe entre les duchés, ni aux relations qui subsistent entre le Holstein et le Lauenbourg et la Confédération germanique, comme aussi elle n'altère en rien les olthings établis en Islande. Le projet de la constitution sera soumis au jugement d'hommes éclairés dont la majeure partie sera choisie par les différentes classes des membres des états provinciaux, ainsi que par le clergé, les prélats, les possesseurs de terres seigneuriales dans les duchés et par les consistoires des universités de Copenhague et de Kiel. Le Roi nommera 8 membres à cette commission, 4 dans le roy. et autant dans les duchés, quand les élections du pays auront été faites c.-à-d. quand le Danemark aura choisi 18 et les duchés tout autant de députés. — Les élections auront lieu au mois de mars, l'assemblée se réunira deux mois après, tout au plus tard (v. 16 févr.). — Troubles à Messine.

29. Décret du Roi des Deux-Siciles. Au bout de dix jours le ministère présentera le projet d'une constitution: une chambre de pairs, une chambre de députés; le Roi nommera à la première, les membres de la seconde seront choisis par des électeurs soumis à un cens; la religion catholique est religion d'état; la personne du Roi est inviolable et sacrée; les ministres sont responsables; les forces de terre et de mer dépendent du Roi; garde nationale, liberté de la presse avec une loi repressive (v. 10 févr.). — Mort de Joseph de Gœrres, professeur ord. à l'université de Munich.

31. Le Prince Bibesco, Hospodar de la Wallachie, ouvre l'assemblée générale des états de la principauté.

Février.

1. Décret du Roi des Deux-Siciles: l'amnistie accordée le 23 janv. pour délits politiques, comprend tous les condamnés à dater de l'an 1830 jusqu'à ce jour. — Monsignore Ferrieri nonce extraordinaire du Pape arrive à Constantinople.

2. Première séance de l'académie impér. des sciences récemment fondée à Vienne. — Convention de paix entre les Etats-Unis de l'Amérique du Nord et le Mexique, signé à Guadeloupe-Hidalgo par le commissaire américain N. P. Trist d'une part, et par Louis G. Cuevas et Miguel Atristain de l'autre. [Les ratifications du traité furent échangées à Gueretaro entre les commissaires américains Ambroise St. Sevier et Nathan Clifford et le ministre des affaires étrangères du Mexique Don Louis de la Rosa le 30 mai 1848, la publication eut lieu à Washington le 4 juillet 1848.]

3. Le président du comité général à Palerme, Ruggiero Settimo, déclare au capitaine du vapeur arrivé de Naples et porteur du décret d'amnistie ainsi que du nouveau projet de constitution, que la Sicile ne déposera pas les armes avant que l'assemblée du parlement à Palerme n'ait modifié, d'après les exigences du tems, la constitution que la Sicile n'a jamais cessé d'avoir, laquelle avait été changée l'an 1812 et confirmée le 11 déc. 1816.

7. M. Duvergier de Hauranne ouvre dans la chambre des députés en France les débats sur les banquets de réforme en soutenant qu'ils tiennent aux droits du peuple et que l'opposition mettra l'agitation en face de la corruption.

8. Convention faite entre le comité général de Palerme et le capitaine de vaisseau Yauch, chargé des pouvoirs du gouvernement concernant la reddition de Castellamare en échange de l'extradition des prisonniers à Palerme, Trapani et Girgenti. — Proclamation du Roi de Sardaigne avec la promesse d'une loi constitutionnelle dont voici les traits fondamentaux: la religion catholique, sera la religion dominante; le monarque est inviolable, à lui appartient le pouvoir exécutif, le commandement en chef des troupes,

le droit de faire la guerre et la paix, de nommer aux emplois, de sanctionner et de publier les lois; tout acte de jurisdiction émane du Roi. Le pouvoir législatif sera exercé par le Roi et deux chambres, chaque loi concernant l'impôt sera d'abord présentée à la chambre élective; le Roi convoquera les deux chambres tous les ans, et en cas de dissolution, ou en convoquera une nouvelle en 4 mois; la presse est libre, la liberté des personnes est garantie, les juges sont inamovibles, une garde-civique sera organisée et l'on diminuera dès à présent le prix des sels. — Troubles à Pavie et à Padoue; l'université de Padoue est fermée.

9. Les discussions des chambres françaises (v. 28 déc. 1847 et 7 févr. 1848) sur la réforme électorale proposée pendant les débats sur l'adresse et soutenue même par un parti conservatif sont renvoyées à plus tard, le ministère ayant, au cas contraire, menacé de donner sa démission.

10. Constitution pour le royaume des Deux-Siciles. D'abord 31 articles qui contiennent les dispositions générales, puis 8 chapitres et un article additionnel contenant la suppression de toutes les lois contradictoires à la constitution actuelle; deux chambres, les membres de celle des pairs seront nommés à vie par le Roi et choisis dans des catégories fixées par la loi, l'élection des députés de la 2e chambre est soumise à un cens; sont électifs les membres de l'académie, les employés inamovibles, et le clergé laïque n'appartenant à aucune congrégation; 1 député sur 40000 ames. Les decrèts du Roi doivent, pour être valables, porter la contresignature du secrétaire d'état; les ministres sont responsables, la chambre des députés est autorisée à les mettre en état d'accusation et celle des pairs est le tribunal devant lequel ils comparaitront (v. 29 janv. et 14 mai). — Ouverture du Storthing en Norvège. — Scènes de désordre à Munich, en suite du ressentiment qu'éprouvent les étudiants contre l'association dite Allemannia.

11. Publication (manuproprio) du Grand-Duc de Toscane de la teneur, qu'on accordera au pays une représentation nationale et toutes les libertés dont les citoyens politiquement mûrs sont dignes et qu'ils ont parfaitement méritées par la sagesse de leur conduite. — Promulgation de la loi constitutionnelle à Naples. — La chambre des députés de France rejette les amendements relatifs au dernier passage du discours du Roi (v. 8 déc. 1847) en adop-

tant au contraire le projet de la commission et les mots : Les excitations des passions ennemies ou des entrainements aveugles tomberont devant l'opinion publique éclairée par nos libres discussions (v. 18).

12. Réponse de la table des députés hongrois au rescrit royal du 30 janvier, relatif à la constitution des comitats et à la nomination des administrateurs : en suite des promesses faites par le Roi, on espère la suppression des mesures adoptées sans aveu général, relatives au système des comitats et de l'autorité palatinale qui dépasse ses pouvoirs fixés par la loi de 1723. — Mort du général Michaux, anc. insp.-général du corps de génie, né 24 oct. 1770.

14. Consistoire secret à Rome, réuni dans le but de discuter la question sur l'utilité de nouvelles concessions a faire en matière de politique (v. 14 oct., 16 nov., 29 déc. 1847 et 14 mars 1848).

15. Constitution du grand-duché de Toscane: Deux chambres, un sénat dont les membres sont nommés à vie par le souverain, et un conseil général composé de 86 membres élus par le peuple ; liberté des personnes, liberté de la presse ; la religion catholique est la dominante, toutes les croyances religieuses seront toutefois respectées. — Troubles à Bergame. — Mort du feldmaréchal, général prussien de Boyen, né 1771 à Kreutzbourg (Prusse orient.), décédé à Berlin.

16. Réponse de la diète helvétique à la note des trois grandes puissances : le mode à suivre pour perfectionner les institutions politiques de la Suisse est un problème que les cantons résoudront entr'eux ; si la confédération se voyait, fut ce en dernier lieu, réduite à ses propres forces, et à son bon droit, elle ne pourrait jamais consentir à voir rétracter d'une part les garanties formellement exprimées dans les traités qu'elle a signés (v. 18 janvier).

17. Rescrit royal en Bavière portant la suppression de l'ordre des redemptoristes en Bavière. — Lettre patente du Roi de Sardaigne : Les Albigeois seront admis à la jouissance de tous les droits civiques et politiques.

18. Assemblée des députés du duché de Schleswig-Holstein à Kiel, dans le but de faire les élections pour l'assemblée constituante (v. 18 juin). Les électeurs déclarent toutefois, que les députés élus s'opposeront à l'introduction de toute constitution basée sur l'idée d'un état

danois réuni, en insistant sur le projet d'une constitution uniquement propre aux deux duchés. – Quatre-vingt-douze membres de l'opposition dans les chambres françaises déclarent qu'ils assisteront au banquet réformiste, annoncé pour le 22, voulant, par le fait, protester contre le gouvernement qui s'arroge le droit de contester la légalité de réunions de ce genre.

19. Séjour d'Ali-Pacha d'Egypte à Malte.

21. Le préfet de la police à Paris, d'abord décidé à ne pas s'opposer de vive force à la réunion dans un banquet, mais à en faire une question judiciaire à résoudre par les tribunaux, juge à propos de changer d'avis, en suite de la déclaration insérée dans les journaux de l'opposition. Mr. Odillon-Barrot défend dans la chambre le sens, si non les expressions de ce manifeste et charge le gouvernement de la faute pour le cas possible qu'il arrive des désordres, puisque le gouvernement, au lieu de laisser un libre cours à cette démonstration, avait, par des mesures repressives excité une disposition propre à amener une explosion. Le président du banquet, député Boissel, annonce au ministre de l'intérieur, que le banquet n'aura pas lieu.

22. L'opposition vote un acte d'accusation contre le ministère. Mouvements de révolte à Paris. — La loi martiale est proclamée à Milan contre les insurgés et les traitres à la patrie, en suite d'une ordonn. impér. du 13 de ce mois.

23. Le maréchal Duc d'Isly est nommé par ordonnance du Roi commandant-général de la garde nationale et commandant des troupes de ligne du premier district militaire. — Mr. Guizot déclare à la chambre des députés que les ministres viennent de présenter leur démission au Roi, qui avait chargé Mr. Molé de la formation d'un nouveau ministère. — La révolte un moment appaisée reprend à 11 heures de la nuit du 23 au 24. — Mort de John Quincy Adams, anc. président des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, décédé à Washington.

24. A trois heures du matin M. Thiers est mandé chez le Roi Louis-Philippe qui le charge de la formation d'un nouveau ministère. A midi et demie le Roi part après avoir abdiqué en faveur de son petit-fils le Comte de Paris, sous tutelle de la Duchesse d'Orléans nommée régente. — Attaque et prise des Tuileries. — A deux heures la Duchesse d'Orléans accompagnée de ses deux en-

fants, le Comte de Paris et le Duc de Chartres ainsi que du Duc de Nemours, se rend à la chambre des députés; elle est accueillie par les cris de „vive la Duchesse d'Orléans, vive le Comte de Paris, Roi des Français, vive la régente;" M. Dupin demande, que la chambre constate par un vote ces acclamations, quand le peuple en envahissant la salle interrompt les délibérations. M. Marie opine que la loi désigne le Duc de Nemours comme régent, non pas la Duchesse d'Orléans, qu'il fallait réfléchir et nommer un gouvernement provisoire, Cremieux ajoute, que pour s'être trop hâté l'an 1830, il fallait revenir sur ses pas et recommencer; Odillon-Barrot s'efforce de défendre les droits de la Duchesse et de prouver la nécessité de reconnaitre ses droits pour le bien du peuple. La Roche Jacquelin veut en appeler à la nation. De nouvelles masses pénètrent dans la salle: à bas le Roi! vive la république! la Duchesse quitte la salle. Mr. Chevalier fait d'inutiles efforts pour défendre la monarchie; Dumoulin répond que le peuple avait, comme l'an 1830 reconquis sa liberté, que le trône avait été jeté par les fenêtres des Tuileries et aux cris de à bas les Bourbons! à bas les traitres! on demande un gouvernement provisoire. Ledru-Rollin conteste, comme il l'a déja fait en 1842, à la chambre, le droit de reconnaitre une régence, droit qui ne peut appartenir qu'à la nation. — Ce qui se fonde sur de pures acclamations, observe Lamartine, repose sur des bases peu sûres — il faut un gouvernement provisoire nullement chargé de décider sur la forme du gouvernement que le pays prétend se donner, mais uniquement chargé de rendre la tranquillité au peuple, qui plus tard serait convoqué, pour en décider; les portes son enfoncées, de nouvelles invasions ont lieu. On demande à grands cris la nomination des membres du gouvernement provisoire. Dupont de l'Eure décline des noms. — Quand Lamartine d'abord, Dupont de l'Eure plus tard, ont quitté la salle pour se rendre à l'Hôtel de ville, le peuple s'apprête à détruire le portrait suspendu au dessus de la tribune, un ouvrier (Théodore Six) empêche cet acte de vandalisme. — Proclamation du gouvernement provisoire: Dupont (de l'Eure), Lamartine, Crémieux, Arago, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie; Secrétaires: Armand Marrast, Louis Blanc, Ferdinand Flocon, Albert. Sauf la ratification du peuple, le gou-

vernement provisoire désire la république; il a pour principe, l'unité de toutes les classes, le gouvernement de la nation par elle même, il veut la liberté, l'égalité, la fraternité, il a pour mot d'ordre: le peuple, voilà le gouvernement démocrate qu'il faut à la France. — Ministère provisoire: Dupont, président du conseil; Lamartine, min. des aff. étrangères; Crémieux, min. de la justice; Ledru-Rollin, min. de l'intérieur; Michel Goudchaux, min. des finances; François Arago, min. de la marine; le gén. Bedeau, min. de la guerre; Carnot, min. de l'instruction publique (cultes); Bethmont, min. du commerce; Marie, min. des travaux publics. — Le général Cavaignac est nommé gouverneur-général de l'Algérie et Garnier-Pagès, maire de Paris. — La garde municipale est dissoute, comme aussi la chambre des députés. Il est défendu aux membres de la chambre des pairs de s'assembler. — Les résidences royales devenues proprietés de la nation et recommandées comme telles à la protection du peuple, seront vendues au profit des victimes de la révolution et de l'indemnisation des ouvriers.

25. Le moniteur parait sous le titre de Journal officiel de la République française. Proclamation adressée aux citoyens de Paris et à l'armée. — Publications: Le fort de Vincennes et les forts de Paris ont reconnu le gouvernement provisoire; les Tuileries serviront dorénavant d'asile aux ouvriers invalides, le million échu de la liste civile est affecté à l'entretien des ouvriers. Elargissement de tous les prisonniers détenus pour délits politiques. — Ouverture de la cour de cassation.

26. Proclamation du gouvernement provisoire: La royauté est abolie; point de légitimisme, point de bonapartisme, point de régence! Le retour de la dynastie déchue, ainsi que toute nouvelle dynastie est devenue impossible en suite des mesures prises par le gouvernement; la République est proclamée, le peuple est d'accord. — Décrets: Le drapeau national tricolore portera les mots: république française, liberté, égalité, fraternité; le fût sera décoré d'une rosace rouge en signe et souvenir du dernier acte révolutionnaire; les membres du gouvernement provisoire et les employés du gouvernement porteront également cette rosace. — La peine de mort est abolie pour crimes politiques. — Formation de colonnes mobiles de

la garde nationale: 24 bataillons, 2 pour chaque arrondissement de Paris, chaque bataillon sera de 1048 h. formant 8 comp. et 10 h. d'état major. Les volontaires s'engagent pour une année. Le service s'étendra jusqu'à 1000 mètres au dehors des forts détachés, à moins que des arrêtés particuliers ne décrètent des services extraordinaires. — Sursis de toutes les exécutions, avec ordre aux tribunaux de reproduire les pièces, pour juger, si quelque commutation de peine peut avoir lieu; le terme d'échéance des effets de commerce du 22 févr. au 25 mars est différé de huit jours. — Assemblée du conseil d'état. — Séance de la cour d'appel à Paris sous la présidence de M. Séguier. Acte d'accusation du procureur-général Portalis contre le ministère Guizot.

27. Proclamation solennelle de la république au pied de la colonne de juillet. Arago porte la parole: Bien que la forme du gouvernement républicain adoptée par la capitale n'ait pas encore été sanctionnée par la France entière, on a lieu d'espérer qu'elle remplira les vœux du peuple de Paris. Dupont adresse des remerciments à la garde nationale. — Différents travaux entrepris dans le but de donner de l'ouvrage aux ouvriers qui en manquent (chemin-de-fer de l'ouest, chemin-de-fer à Chartres, travaux pour faciliter la navigation de l'Oise etc.). — Notification de la proclamation de la république envoyée aux ambassadeurs des cours étrangères, accrédités à Paris. — Réponse du nonce du Pape. — Par décret du gouvern. provis. le conseil municipal de Paris est dissous. — Arrivée du Duc de Nemours, du Duc Auguste de S.-Cobourg et de la Princesse Clémentine son épouse à Londres.

28. L'ambassadeur des Etats-Unis de l'Amérique du Nord introduit dans la salle du gouv. provisoire, lui exprime les sentiments d'une amitié vivement sentie. Le gouvernement reçoit également les visites officielles des représentants de la République-Argentine et de celle d'Uruguay. — Le maréchal Duc d'Isly se met à la disposition du gouvernement; comme lui Odillon-Barrot, Duvergier de Hauranne, Léon de Maleville et beaucoup d'autres anciens députés, tous du parti de l'opposition, offrent leurs services au gouvernement. — Arrivée de la Duchesse de Montpensier à Londres. — Le gouvernement belge fait à la chambre représentative les propositions suivantes, 1° adop-

ter comme minimum du cens électoral le montant de 20 florins; 2° réduire la durée du mandat des conseillers communaux de 8 à 6 années; enfin 3° réduire le cens électoral pour l'élection des conseillers communaux à 40 francs. — En suite des évènements survenus à Paris, le général Narvaez demande aux Cortès l'autorisation de prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires au maintien de la tranquillité, de lever des impôts et de faire un emprunt de 200 millions de réaux.

29. Décrets du gouvernement provisoire en France: 1) Tous les impôts établis jusqu'ici seront levés jusqu'à l'époque où l'assemblée nationale aura adopté le budget qu'on lui présentera; 2) tous les titres de noblesse seront abolis; 3) toutes les sentences de condamnation en fait de délits politiques et de presse sont annullées; 4) sont menacés de punitions sévères ceux qui répandront des imprimés, ne portant pas l'indication de l'imprimeur; 5) le palais du Luxembourg sera le siège de la commission (Louis Blanc et Albert) chargée de délibérer sur l'amélioration du sort des ouvriers. — Insurrection contre le gouvernement neûchâtelois; on réclame l'assistance de la confédération.

Mars.

1. La diète-germanique s'adresse aux gouvernements de l'Allemagne et à la nation allemande: On recommande avant tout aux différentes populations germaniques l'union et la concorde, pour agir de concert avec les gouvernements; la diète de sa part veillera avec zèle, à la sécurité de l'Allemagne à l'extérieur, et aux intérêts nationaux, ainsi qu'aux idées nationales à l'intérieur: L'Allemagne sera et devra être élevée au rang qui lui appartient parmi les nations de l'Europe, mais on ne peut y arriver que par la voie de la concorde, du progrès légal et du développement unitaire. — Instruction du Roi de Prusse pour le général de Radowitz, chargé d'une mission près la cour de Vienne: la Prusse prendra vis-à-vis du nouvel ordre des choses à l'étranger, une position expectante et n'emploiera que des mesures morales (v. 20 nov. 1847 et 15 mars). — Décret royal au roy. de Wurtemberg, portant que la censure établie par l'ordonnance du 1 octobre est abolie,

qu'en conséquence, jusqu'à ce que la diète germanique rende un arrêté, qui règle les affaires de la presse, toutes les dispositions de la loi du 30 janv. 1817 concernant la liberté de la presse rentrent en vigueur. — Ordonnance du Gr.-Duc de Bade : La censure est abolie; la loi concernant la liberté de la presse du 28 décembre rentre en vigueur. — Décret du gouvernement provisoire en France : Les employés ne prêteront plus de serment de fidélité, chaque citoyen étant soumis au devoir de se consacrer sans restriction au service de la patrie. Armand Marrast, membre du gouvernement provisoire, est nommé administrateur des biens de l'ancienne liste civile. — Arrivée de la Duchesse d'Orléans et de ses deux fils à Coblence; la Duchesse de Nemours et le Duc de Montpensier arrivent à Londres.

2. Lord Normanby communique à M. Lamartine les dépêches, qu'il vient de recevoir de Lord Palmerston, portant que dès que le gouvernement provisoire aura pris un caractère définitif, la Grande-Bretagne, quelque soit la forme de gouvernement adoptée par la France, ne manquera pas d'accréditer son envoyé près la république, que jusqu'à cette époque Lord Normanby continnerait non seulement les relations d'usage, mais encore celles de l'entente et de l'amitié qui jusqu'ici avaient uni les deux gouvernements. — Circulaire de M. Lamartine aux agents diplomatiques de la république française : La proclamation de la république française n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement, et la guerre n'est pas le principe de la république française. Entre 1792 et 1848 il y a une grande différence. Dans la guerre c'est la liberté qui court les plus grands dangers. Ces idées n'ont pas pour objet de demander humblement la place d'un grand droit et d'un grand peuple en Europe, elles ont pour objet de faire réfléchir les souverains et les peuples et de ne pas leur permettre de se tromper sur le caractère de la révolution. Les traités de 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la république française, toutefois les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations. Cependant si l'heure de la reconstruction de quelques nationalités opprimées avait sonné, si la Suisse était menacée, si les états indépendants de l'Italie étaient

envahis, si l'on imposait des obstacles à leurs transformations intérieures, la république française se croirait en droit d'armer elle même, pour protéger ces mouvements légitimes. On désire la paix. Une seule question de guerre avait été posée, il y a un an, entre la France et l'Angleterre, c'était la dynastie qui l'avait posée; que l'Espagne se régisse elle même. — Les membres des états de Prague demandent une prompte convocation de l'assemblée.

3. Louis-Philippe, caché depuis plusieurs jours aux environs de Tréport, s'embarque sur le vapeur l'Express et entre à Newhaven (Angleterre). M. Guizot arrive à Londres. Proclamation du Duc d'Aumale aux habitants d'Algérie: il fait ses adieux. — La table des états de la diète hongroise adopte à l'unanimité la proposition faite par Louis de Kossuth, d'envoyer une députation au Roi à Vienne, pour demander la nomination d'un ministère responsable, essentiellement et purement hongrois, et d'insister sur une prompte justice aux sujets de plainte ainsi que sur une réforme constitutionnelle, exigée par le progrès du tems (v. 15). — La seconde chambre des représentants actuels en Bavière est dissoute, le Roi prescrit de nouvelles élections pour une chambre qui sera convoquée sur des bases plus larges le 31 mai (v. 3 mars). — Le gouvernement badois, sur les motions proposées par la seconde chambre, s'engage à ne plus regarder comme obligatoires les décrets de Carlsbad, ni ceux de Francfort etc., à faire prêter à tous les fonctionnaires de l'état, le militaire y compris, le serment sur la constitution, à adopter différents projets de loi.

4. Funérailles des victimes des 22, 23, 24 févr.; leurs dépouilles mortelles sont déposées dans les caveaux sous la colonne de juillet. — Le Duc de Nassau souscrit à toutes les demandes à lui faites par ses sujets. — Le Duc de Brunsvic reçoit les pétitions du magistrat de sa capitale, par lesquelles on demande: l'armement du peuple, on veut que les séances des assemblées des états, celles des fonctionnaires municipaux, celles des tribunaux etc. soient publiques, on demande la liberté de la presse, la représentation du peuple près la diète-germanique, une plus grande étendue à donner aux relations du pays avec l'union douanière, la convocation d'une diète extraordinaire etc. — Décret du corps législatif de la ville libre de Francfort:

la presse est libre; les délits ou crimes commis par la presse seront punis conformément au droit existant. — Concessions faites par le Prince de Hohenzollern-Sigmaringen aux adresses, que lui ont présentées ses sujets. — Mort du conseiller de la cour, Dr. Abraham Eichstædt, décédé à Jena.

5. Le gouvernement provisoire de la rép. franç. fixe la convocation des assemblées électorales au 9 avril et la réunion de l'assemblée nationale constituante au 20 avril (le terme est prolongé plus tard, v. 4 mai); il decrète, que les représentants du peuple seront au nombre de 906, y compris ceux d'Algérie et des colonies, que tous les Français agés de 21 ans seront électeurs, que tous les Français agés de 25 ans seront éligibles. Les électeurs voteront au chef-lieu de leur canton. Le représentant aura une indemnité de 25 fr. par jour. — Les relations diplomatiques entre la France et la Belgique sont rétablies. — Une assemblée composée de 51 patriotes se tient à Heidelberg, à l'effet de s'entendre sur les préparatifs pour une représentation nationale, comme étant la garantie la plus sûre de la patrie et des trônes. On nomme 7 membres chargés de la première organisation de cette assemblée (v. 12 et 20 mars). — Le Prince-héréditaire du gr.-duché de Hesse est déclaré corégent. — Message du Roi de Prusse au comité de la dièteréunie: est transmise à la diète-réunie la periodicité accordée au comité de la diète-réunie par la patente du 3 févr. 1847; l'action du comité de la diète-réunie sera circonscrite dans la mesure proposée par les deux curies de la première diète-réunie.

6. Le comité de la diète-réunie ayant terminé ses travaux, ses séances sont closes pour le Roi en personne et par la lecture du message de la veille. Dans son discours le Roi dit entr' autres: Etranger à toute pensée d'intervention dans les affaires intérieures des peuples, je fais tant ce qui dépend de moi, pour assurer par la concorde et la voix des grandes puissances et surtout par la consolidation de la confédération une paix honorable. Si cependant les traités devaient être rompus, si l'ennemi essayait de toucher à mon territoire ou à celui des états de la Confédération-germanique, je préférerais les dangers de la guerre à une paix ignominieuse. — Proclamation du Roi de Bavière: Les états du pays sont convoqués pour

le 16 mars, on leur soumettra des projets de loi concernant la responsabilité des ministres, la liberté de la presse, la réforme électorale, la procédure publique et orale, la prestation du serment de fidélité de l'armée sur la constitution, l'abolition de la censure. Le Roi ne perdra pas de vue la pensée de consolider l'unité de l'Allemagne par des mesures efficaces, d'assurer au centre de la commune patrie, une nouvelle force et une importance nationale, par une représentation du peuple allemand au siége de la diète. — Concessions faites par l'Electeur de Hesse: convocation de l'assemblée des états pour délibérer les dispositions d'une loi sur la presse etc. — Concessions du Landgrave de Hesse-Hombourg: abolition de la censure, procédure publique et orale, droit de pétition etc. — Par décret gr.-ducal de Hesse-Darmstadt sont accordés la liberté de la presse, l'armement du peuple, la prestation de serment sur la constitution pour le militaire, le droit de pétition et celui de se réunir en assemblée, la liberté des cultes, la représentation nationale près la diète-germanique, enfin promesse de traiter au sujet d'un code de loi civil et pénal commun à toute l'Allemagne.

7. Abolition de la censure au duché de S.-Gotha et promesse de réformer la constitution féodale jusqu'ici en vigueur. — Les états du roy. de Hanovre sont convoqués pour le 28 mars; le Roi n'acquiesce pas aux pétitions, que lui avaient présentées le conseil municipal, concernant la liberté de la presse et le concours des députés du pays à la diète-germanique (v. 17).

8. Concessions au duché de S.-Gotha: Le gouvernement interviendra autant qu'il pourra pour la formation d'une représentation du peuple allemand et s'entendra avec les puissances membres de la confédération, au sujet de l'introduction d'un système militaire réformé; il accorde la liberté de la presse, la procédure publique et orale, le droit de libre association et de pétition, l'assermentation sur la constitution pour les fonctionnaires de l'état, y compris les militaires, on fixera les charges affectées aux revenus provenant des domaines, on promet protection aux corps des métiers etc. — La liberté de la presse est accordée au gr.-duché de S.-Weimar; de même à Brême. — Ordre du cabinet roy. en Prusse, adressé au ministère, de la teneur, qu'il faudra faire des démarches dans le but d'éta-

blir, concernant la presse et d'autres objets, une loi valable pour tous les pays fédéraux; que si toutefois cette réforme générale rencontrait relativement à la loi sur la presse des obstacles, le Roi, en publierait provisoirement une telle pour ses pays, sauf la sanction des états.

9. Décrets du gouvernement provisoire en France: Les livrets présentant une solde de 100 fr. et au dessous pourront être remboursés en espèces, le surplus en bons du trésor; seront aliénés les diamants de la couronne, seront convertis en monnaie l'argenterie et les lingots provenant des Tuileries et autres résidences de la royauté déchue; seront vendus les bois, forêts, terres, corps de ferme, qui composent les biens de l'ancienne liste civile; un autre décret porte l'aliénation de bois de l'état jusqu'à concurrence d'une somme de 100 millions; enfin on décrète un emprunt national par voie de souscription. — Ordonnance de l'Empereur de Russie au ministre de la guerre: en suite des évènements survenus dans l'Europe occid. il est urgent de mettre sur le pied de guerre une partie de l'armée. — Convocation des états de la Saxe royale pour le 20 mars; abolition de la censure au roy. de Saxe (v. 16). — Une proclamation, datée de Hanau et adressée à l'Electeur, déclare l'insuffisance des concessions faites par ce souverain; si au bout de trois jours l'Electeur n'a pas fait connaître sa résolution de remplir les vœux exprimés par la commission populaire, on regardera cette circonstance comme un refus. — Le sénat de la ville libre anséatique de Brème et le conseil de la ville de Hambourg abolissent la censure et promettent de se prêter à d'autres réformes. — Concessions faites dans la principauté de Lippe.

10. La diète-germanique invite tous les gouvernements de la confédération à envoyer sans tarder à Francfort des hommes investis de la confiance publique, dans le but de réviser la constitution fédérale et de lui donner des bases nationales et conformes aux conjonctures actuelles (v. 25). — Ordonnances du Roi de Danemark relatives à l'abolition de la censure pour les duchés de Holstein et de Lauenbourg, ainsi que pour le duché de Schleswig. — Ordonnance du Gr.-Duc d'Oldenbourg concernant l'admission d'une constitution représentative. — Concessions faites au peuple dans la principauté de Schwarzbourg-Roudolstadt. — Manifeste du gouvernement dans le gr.-duché

de S.-Weimar, promettant différentes concessions à faire, entr'autres la promesse de réunir les revenus de la chambre des domaines, à ceux provenant des impôts. — Concessions accordées à la principauté de Waldeck.

11. L'Electeur de Hesse accorde toutes les demandes, qu'on lui a faites: il nommera à tous les ministères des hommes qui possèdent la confiance du peuple; il accorde une liberté entière de la presse; une amnistie complète; la liberté religieuse et de conscience; le droit de pétitionner et de se réunir en assemblée, la formation d'une représentation du peuple allemand etc. — Assemblée des étudiants à Vienne et pétition relative à l'abolition de la censure. — Promesses du Prince de Reuss-Ebersdorf au sujet de concessions à faire. — Le Prince de Hohenzollern-Hechingen arrive en fugitif à Stuttgart.

12. Réunion des bourgeois de Prague, tenue au Wenzelsbad, pour discuter une pétition relative à l'égalité des nationalités, la garantie pour l'association de la Bohème, de la Moravie et de la Silésie, au moyen d'une assemblée représentative, égalité de toutes les confessions, administration centrale de la cour spéciale et responsable, garde civique, abolition des charges féodales etc. etc. — Rescrit du Gr.-Duc de Mecklenbourg-Schwérin portant la promesse de réformer l'ancienne constitution féodale et d'intervenir pour la formation d'une représentation du peuple allemand. — Concessions faites par le gouvernement du duché d'Anhalt-Dessau sous la date de ce jour et sous celle du 14: liberté de la presse, convocation des états, cession de terrains domaniaux aux communes. — Le comité chargé par l'assemblée réunie le 5 de ce mois à Heidelberg, de rédiger les bases d'un projet pour l'établissement d'un parlement national allemand annonce, que ces bases sont rédigées et invite tous les membres anciens et actuels de diètes et de chambres législatives allemandes (y compris la Prusse orientale et occidentale et les pays de Schleswig-Holstein), à se réunir le 30 de ce mois à Francfort pour prendre part à la discussion du dit projet. Membres du comité: Binding I, Gagern, Itzstein, Rœmer, Stedmann, Welcker, Willich. (On déclare plus tard, qu'on n'avait nullement eu l'intention d'exclure le gr.-duché de Posen; v. 18 mars.)

13. La diète de la Basse-Autriche est ouverte; trou-

bles à Vienne. Le Prince Metternich se démet de sa charge de chancelier de la maison, de la cour et de l'état. — Le Duc de Brunsvic décrète la liberté de la presse, la convocation des états pour le 25 avril, auxquels on soumettra divers projets de loi concernant la publicité de leurs séances, de celle des tribunaux, la procédure publique et orale etc. — Insurrections des paysans dans les campagnes situées aux environs du Mein, (Bavière), dirigées contre les propriétaires de terres et les juifs.

14. Patente du Roi de Prusse au sujet de la convocation de la diète-réunie pour le 27 avril. De concert avec le gouvernement autrichien on a invité les confédérés allemands à délibérer sur les mesures à prendre dans les conjonctures actuelles pour le bien de la patrie allemande (à Dresde le 25 mars), et l'on emploira tous les moyens possibles pour que ces délibérations amènent une régénération complète de la confédération-germanique, enfin que le peuple allemand, véritablement représenté dans cette confédération, fort par ses institutions libérales, mais protégé en même tems contre les dangers des bouleversements politiques et de l'anarchie, recouvre son ancienne grandeur (v. 18). — Concessions faites par le Prince de Schwarzbourg-Sondershausen. — Statut fondamental pour le gouvernement séculier des Etats-Romains: Deux chambres avec voix consultative; le grand-conseil se compose de membres élus à vie; le conseil des députés (un sur 30000 ames) de représentants électifs. Les électeurs sont soumis à un cens de 12 scudi par an pour minimum, et agés de 25 ans au moins; l'éligibilité exige l'âge de 30 ans (voir 14 févr.). — Mort du célèbre géographe Balbi, décédé à Venise.

15. Décrets du gouvernement provisoire en France, portant que les billets de la banque seront reçus comme monnaie légale par les caisses publiques et par les particuliers; que jusqu'à nouvel ordre la banque est dispensée de l'obligation de rembourser ses billets avec des espèces; que le chiffre des émissions de la banque ne dépassera pas 350 millions. Les agents extérieurs de la république seront désormais: 1° les envoyés extraordinaires ministres plénipotentiaires de la république; 2° les chargés d'affaires; 3° les secrétaires de légation; enfin 4° les aspirants diplomatiques, qui remplaceront les attachés. —

Rescrit impérial en Autriche: 1° liberté de la presse; 2° garde nationale; 3° convocation des députés de tous les états provinciaux et des congrégations centrales du roy. lombardo-vénitien devant se réunir dans le moindre délai possible, en s'incorporant les élements du tiers-état faiblement représenté et en considérant les constitutions provinciales subsistantes dans le but de délibérer sur la nouvelle constitution, que l'Empereur a résolu d'accorder à la patrie. — Manifeste des gouvernements de la Prusse et de l'Autriche, adressé à leurs confédérés germaniques, concernant le congrès qui devra se réunir à Dresde (v. 1, 14 et 23 mars).

16. Décrets du ministère dans la Saxe royale (Dr. Braun, Dr. von der Pfordten, Georgi): assermentation du militaire sur la constitution, abolition de la censure, réforme judiciaire, réforme électorale, liberté religieuse, révision des tarifs douaniers, représentation nationale par la diète germanique; exposition préalable de la diète (v. 9). — Décret du gouvernement provisoire en France: 1° il sera perçu pour l'année 1848 quarante-cinq centimes additionnels du total des rôles des quatre contributions directes; 2° les détenteurs de bons royaux pourront les échanger contre des bons de l'emprunt national rente 5 p. c., à moins qu'ils ne préfèrent un remboursement en espèces, qui serait effectué dans les six mois de leur échéance. (La dette flottante se montait le 24 février à 872 millions de fr.). — Les compagnies des grenadiers et des voltigeurs de la garde nationale de Paris protestent contre le décret de l'assemblée nationale, par lequel elles sont supprimées comme corps particuliers. — L'Empereur d'Autriche reçoit en audience les députés de la diète-hongroise (v. 3.) — Dépêche du ministère de l'extérieur à Londres, à l'ambassade d'Espagne, portant l'invitation de recommander vivement au gouvernement de l'Espagne, la nécessité de suivre un système légal et conforme aux articles de la constitution; l'ambassadeur communique au Duc de Soto-Mayor, la teneur de cette dépêche (v. 10 avril).

17. Loi en Prusse concernant la liberté de la presse et l'abolition de la censure. — Les étudiants quittent en corps l'université de Gœttingue. — Le Roi des Pays-Bas nomme une commission chargée de rédiger une nouvelle loi fondamentale en prenant en considération les vœux,

exprimés à ce sujet, par la seconde chambre (v. 20 juin). — La protestation du corps des grenadiers et de celui des voltigeurs de la garde nationale de Paris donne lieu aux clubs, dont le nombre s'élève déja à 52, ainsi qu'aux ouvriers des ateliers nationaux, à une grande manifestation; on demande l'éloignement des troupes de Paris, on veut que les élections à la garde nationale soient terminées le 5 d'avril et que celles à l'assemblée nationale soient renvoyées au 31 mai (le 17 mars, la manifestation populaire; le 16 avril, le complot; 15 mai, l'attentat; 23 juin, la guerre civile. [Rapport de la commission d'enquête dans la séance du 3 août 1848 de l'assemblée nationale])

18. Patente royale en Prusse concernant la convocation de la diète pour le 2 avril (v. 14). On soumettra à l'assemblée les propositions à faire aux confédérés allemands pour la régénération de l'Allemagne, telles sont: que l'Allemagne qui forme une confédération d'états, soit transformée en un état fédératif unique, un système de défense général, un tribunal fédéral allemand, un droit général de naturalisation allemand (Heimathsrecht) et le droit de libre établissement dans toute la patrie allemande (Freizügigkeit), un système douanier complet, dans lequel un système de poids, de mesure, et de monnaie, enfin la liberté de la presse. — Changement du ministère en Prusse. — Troubles à Berlin: combat dans les rues pendant la nuit jusqu'au lendemain, les troupes quittent la capitale. — Dans le grand-duché de Bade une amnistie générale pour délits politiques est accordée. — Les députés des états des duchés de Holstein et de Schleswig décident dans une assemblée réunie à Rendsbourg, d'adresser par une députation au Roi-Duc les propositions suivantes: 1° Convocation d'un diète Schleswig-Holsteinienne. 2° Présentation d'un projet de constitution pour les duchés réunis. 3° Armement national et 4° renvoi du président de régence. — La diète hongroise décrète à l'unanimité l'abolition immédiate de toutes les corvées et redevances des paysans, préalablement sans rachat de la part de ces derniers. — Arrêtés de la diète en Hongrie: 1° Chaque député des villes, des comitats, des districts libres, et chapitres exercera le libre droit du vote personnel; 2° les séances seront permanentes jusqu'à l'époque où les articles de la réforme exigés par le tems auront été discutés et adoptés (v. 12 févr., 3, 23 et 31 mars). — Insurrection à Milan (v. 23 mars).

19. Le Roi de Prusse acquiesce à l'armement national. — Amnistie accordée dans la Hesse gr.-ducale pour crimes et délits politiques. — Troubles à Stockholm.

20. Le Roi Louis de Bavière se démet du trône en faveur de son fils, le Prince-Royal Maximilien II. — Le Roi de Prusse accorde l'amnistie pour crimes et délits politiques. — Proclamation du Roi de Hanovre: La censure est abolie, les séances de l'assemblée des états seront publiques, le droit de se réunir librement est accordé, ainsi qu'une amnistie complète pour crimes et délits politiques. On soumettra aux états des projets de loi sur la réforme de la constitution et en particulier sur la résponsabilité des ministres. On espère que le peuple attendra, en maintenant l'ordre légal, des développements ultérieurs (v. 22). — Arrêté de la diète germanique concernant les armoiries et les couleurs de la confédération. — Amnistie accordée par l'Empereur d'Autriche à tous les individus du civil, qui dans les royaumes de Galicie et de Lodomérie, y compris Cracovie, ainsi que dans le royaume lombardo-vénitien sont condamnés pour crime de haute trahison ou pour attentat contre la tranquillité publique, ou prévenus des mêmes crimes et délits. — Insurrection à Parme et Plaisance. Le Duc de Parme, après avoir nommé une régence, (Comte San-Vital, Comte Cantelli, l'avocat Mestri, l'avocat Giola et le prof. Pellegrini) quitte le pays. — Insurrection des Chinois à Baugkok au Siam; dans un premier combat on en tue, dit on, plus de 300, dans un second, 1000.

21. Comité composé de 12 membres des états de la Basse-Autriche, d'un nombre égal de bourgeois de Vienne, présidé par le Comte Albert de Montecucoli et chargé 1° d'élaborer une nouvelle constitution communale; 2° de régler le rachat des corvées; 3° un système d'impôts; 4° on demande l'égalité devant la loi pour toutes les confessions; 5° la publicité et l'oralité des tribunaux; 6° la fondation d'écoles primaires, enfin un ministère responsable. — Assemblée des représentants municipaux à Copenhague. On decrète une adresse au Roi, par laquelle on demande la démission du ministère actuel et le maintien des droits de la monarchie danoise à la possession du duché de Schleswig. — On abat à Rome les armes autrichiennes de l'hôtel de l'ambassade. — Retraite du lieut.-feld-maréchal Radetzky de Milan sur Lodi (v. 30).

22. A Berlin ont lieu les obséques des bourgeois et des soldats morts dans la nuit du 18 au 19. — Assermentation des troupes de la Saxe royale sur la constitution. — Ouverture de l'assemblée des états de la Bavière. Discours du Roi (v. 20 mars). Le souverain se rapporte aux promesses contenues dans la proclamation du 6 de ce moi; amnistie pour tous les délits politiques; on présentera aux états différents projets de loi sur la liberté de la presse, sur l'abolition de la loterie, sur des dispositions pour effectuer une représentation du peuple à la diète germanique. — Le Roi de Hanovre accorde les demandes que les citoyens du royaume lui ont adressées (v. 20 mars): abolition de la censure, mesures pour arriver à l'unité de l'Allemagne, réforme législative, oralité et publicité des débats en matière judiciaire, tant civile, que criminelle, une plus grande indépendance des communes rurales, une réorganisation de l'administration municipale, avec une police exercée par le magistrat etc. — Un gouvernement provisoire est proclamé à Venise (Giovanni Correr, Luigi Michiel etc.); le commandant autrichien lieut.-feldm. Cte de Zichy, en suite d'une capitulation, évacue la ville. — Proclamation du Roi de Naples: Toute négociation avec la Sicile est infructueuse vû que les Siciliens se refusent à modifier un seul point de leurs demandes. En même tems le souverain proteste contre tout acte contraire au décret du 6 mars, aux statuts fondamentaux et à la constitution de la monarchie.

23. Nomination d'un ministère hongrois sous la présidence du premier ministre Cte Louis de Batthyány (v. 18). — Proclamation du Roi de Sardaigne aux Lombards et aux Venitiens. Il leur offre son assistance et annonce, qu'il ferait passer les frontières à son armée, dans le but de soutenir leur cause. (La veille encore ce Prince a protesté de son amitié pour l'Autriche.) — La Prusse concerte avec plusieurs états confédérés de l'Allemagne du sud les mesures pour une réorganisation efficace de la constitution fédérale de l'Allemagne (v. 15 mars; 12 et 14 mai).

24. Ordre du cabinet en Prusse: portant qu'une commission sera nommée, et chargée de la réorganisation nationale du grand-duché de Posnanie. — Proclamation du gouvernement provisoire des duchés de Schleswig-Holstein (Beseler, Prince Frédéric de Schleswig-Holstein, F. Reventlow

et M. T. Schmidt). Par suite d'un mouvement populaire à Copenhague le Roi-Duc s'est vû forcé de congédier ses conseillers et de prendre une attitude hostile contre les duchés; il faut une autorité directrice pour la défense du pays, les sus-nommés se chargent provisoirement de la direction des affaires, dans le but de maintenir les droits du pays et ceux de leur souverain. On convoquera incessamment la diète et on résignera le pouvoir, dès que le souverain aura recouvré sa liberté. Le siège du gouvernement provisoire est transféré à Rendsbourg. — Réponse du Roi de Danemark aux députés de Schleswig-Holstein: Le souverain a l'intention d'octroyer au duché de Holstein une constitution libérale et s'associera aux démarches faites dans le but d'établir un parlement allemand; toutefois, pour ce qui concerne le duché de Schleswig, le Roi déclare qu'il n'a ni le droit, ni le pouvoir, ni la volonté de l'incorporer dans la confédération-germanique, qu'en revanche, il consolidera l'union de ce pays avec le Danemark par une constitution qui leur sera commune. Lettre du Roi de Prusse au Duc de Schleswig-Holstein-Augustenbourg, par laquelle il lui promet d'intervenir auprès de la diète germanique en faveur des duchés de Schleswig-Holstein, en l'assurant de sa protection.

25. Cinq mille Piemontais arrivent à Milan. — Une colonne d'ouvriers belges et français arrive à Quiévrain dans le but de proclamer un gouvernement républicain en Belge; le mouvement est reprimé (v. 29). — Ouverture du parlement Sicilien à Palerme. — L'assemblée de la diète-germanique renouvelle son invitation du 10 de ce mois, pour hâter le commencement des déliberations sur la revision de la constitution fédérale.

26. Troubles à Madrid; l'assemblée législative de 1847 est close. La capitale est déclarée en état de siège. Par toute l'Espagne les garanties constitutionnelles sont suspendues. — Manifeste impérial en Russie: Prenant leur origine en France, la révolte et l'anarchie se sont étendues à l'Allemagne et ont atteint les états des puissances alliées, l'Autriche et la Prusse. Ce fléau menace même la Russie. Toutefois la Russie est prête à faire face à l'ennemi, à défendre l'honneur russe et les frontières de l'empire.

27. La chambre des états de la Hesse grand-ducale consent à ce que le ministère prenne immédiatement les

mesures les plus efficaces pour prévenir des invasions possibles qui menacent du coté de la France. — A Pontremoli on proclame le Grand-Duc Léopold de Toscane, souverain (en défection de Parme v. 8 janv. 1848), Fivizzano (pays modenais v. 4 déc. 1847) demande son incorporation au grand-duché de Toscane.

28. Ouverture de l'assemblée des états du roy. de Hanovre par le Comte de Bennigsen: Le Roi, en reconnaissant que l'ancienne organisation du pays ne répond plus aux vues de la maison royale, ni à celles du pays, accorde tout ce qui parait nécessaire à une régénération énergique, (v. 22), on espère toutefois, que les états poursuivront partout la voie légale. — L'ambassadeur autrichien Prince de Schwarzenberg quitte Naples, après que le 25 on a abattu les armes impériales pour les brûler en place publique.

29. Des troupes danoises occupent la ville de Hadersleben et des vaisseaux danois forcent l'île d'Alsen et la ville de Sonderbourg d'agir dans l'intérêt danois. — Proclamation du gouvernement du gr.-duché de Luxembourg, par laquelle on annonce aux habitants, en suite d'un décret royal, la prochaine réforme de la constitution fondée sur les bases qui ont été l'objet de leurs vœux. — Une bande armée d'ouvriers belges et français qui de Neuville envahissent le territoire belge sont reçus et repoussés par les troupes (v. 25). — Arrêté du gr.-conseil de Fribourg par lequel on décrète la sequestration des biens des couvents. — Expulsion des Jésuites à Rome.

30. La diète germanique, qui s'est adjoint des hommes investis de la confiance publique, arrête, que les gouvernements fédéraux seront invités à faire procéder à l'élection de représentants nationaux, en prenant pour base 1 représentant sur 70,000 ames. — Commission des sept: Willich, Rœmer, Welcker, Stedmann, Binding, de Gagern, Hergenhahn. — Amnistie en Bavière accordée aux condamnés pour crimes politiques. — Le lieut.-feldmaréchal Radetzky arrive avec son armée à Montechiari (v. 21). — La forteresse de Comacchio située dans les Etats-Romains, mais occupée depuis 1815 par une garnison autrichienne, est rendue par capitulation aux troupes du St. Siège. — Olozaga est arrêté à Madrid.

31. L'assemblée préparatoire des 500 pour l'établissement d'un parlement national s'est réunie dans la salle des Empereurs du Rœmer à Francfort s. M. Mr. Mittermaier est élu président; MM. Dahlmann, Itzstein, Jordan et Robert Blum ont été élus vice-présidents. Voici le programme des questions à discuter qui a été présenté par le comité des sept: 1° un chef fédéral avec des ministres responsables; 2° un sénat composé de tous les états de la confédération; 3° une chambre du peuple formée par des élections primitives d'après le chiffre de 1 sur 70000; 4° compétence de la confédération par la renonciation des états particuliers aux points suivants en faveur du pouvoir central, a) un système militaire, b) une représentation vis-à-vis de l'étranger, c) un système de commerce avec ce qui en résulte, d) unité de la législation civile et criminelle et garantie des droits de liberté nationaux; 5° convocation de l'assemblée nationale constituante; 6° un comité permanent. On adopte la proposition de régler avant toutes choses un mode électif, on proclame l'admission du duché de Schleswig au corps germanique ainsi que celle de la Prusse orient. et occid.; ces pays seront représentés au parlement. On reconnait l'obligation de l'Allemagne de s'intéresser au rétablissement de la Pologne. Enfin on adopte pour base des élections, le chiffre d'un représentant sur 50000 ames. — Interprétation du journal de St. Pétersbourg du manifeste de l'Empereur du 26 mars: Pas plus en Allemagne qu'en France, la Russie ne veut s'ingérer dans les changements qui ont eu lieu, ou qui pourraient encore survenir, elle ne médite pas d'agression, elle veut la paix, mais elle ne souffrira pas que la propagande étrangère vienne souffler chez elle le feu de la sédition, ni que, sous prétexte de reconstruire des nationalités éteintes, on prétende détacher d'elle des fractions de son empire. Si pourtant la guerre éclatait, la Russie examinera, si dans son intérêt national, et à quel point il lui conviendra d'y prendre part; toutefois elle ne perdra pas de vue les circonscriptions de territoire et l'état de possession auxquels elle a donné sa garantie, fermément décidée à ne point souffrir, que l'équilibre politique et territorial, s'il venait à être modifié, puisse l'être à son préjudice. — Rescrit du Roi de Sardaigne, daté de son quartier général à Lodi. — Rescrit royal concernant la formation d'un mi-

nistère hongrois indépendant responsable: une contribution modique aux dépenses de l'état pour la monarchie intégrale; enfin concernant le service des troupes hongroises au delà des frontières du royaume (v. 23). — Défense en Russie d'exporter des espêces monnayées dans l'occident.

Avril.

1. Arrêté du parlement préparatoire de l'Allemagne: Un comité de 50 membres sera élu, et chargé de travailler de concert avec la diète-germanique à l'élaboration des bases d'une nouvelle constitution fédérale et à la convocation d'une assemblée constituante. Cette assemblée devra se réunir le 1 mai à Francfort. Le mode électif sera au gré des gouvernements, toutefois on n'admettra pas de cens et les élections ne dépendront point de la confession religieuse; chaque citoyen majeur est éligible et électeur; les réfugiés pour cause politique et qui voudraient rentrer dans leurs droits civiques sont éligibles. — La régence de Parme publie les bases d'une constitution et en même tems un rescrit du Duc, dans lequel il exprime, que dorénavant il remet ses destinées aux mains de Pie IX, de Charles-Albert et de Léopold II qui décideront du sort à venir de ses états pour le salut et la consolidation de l'Italie.

2. Ouverture de la seconde diète réunie à Berlin par le commissaire royal, président du ministère d'état Camphausen, au nom du Roi: L'unité de l'Allemagne a été longtems le but vers lequel tous les vœux se sont dirigés, maintenant nous nous y acheminons à grands pas et le Roi nous a tendu à cet effet une main, que 15 millions s'empresseront d'accepter. Le Roi a promis une forme de gouvernement vraiment constitutionnelle et nous sommes réunis pour en jeter les fondements. On soumettra à la diète réunie, assemblée pour la dernière fois sous sa forme actuelle, un projet de loi électorale pour l'élection de l'assemblée de représentants du peuple chargée de discuter la nouvelle constitution représentative de la Prusse. — On soumettra encore à la diète un projet d'ordonnance 1° sur la suppression de quelques dispositions relatives au cautionnement pour la publication de nouveaux journaux; 2° sur le renvoi aux tribunaux ordinaires de toutes les

enquêtes dirigées contre les crimes d'état; 3° sur l'indépendance à assurer aux juges; 4° sur le droit de se réunir librement; 5° sur l'exercice des droits politiques désormais indépendant de la croyance religieuse; 6° les futurs représentants du peuple auront le droit de voter toutes les lois etc. — Dernière séance le 10 avril. — En suite des résolutions de l'assemblée préparatoire, la diète-germanique déclare, que toutes les lois exceptionnelles devaient être regardées comme abolies et que tous les envoyés à la diète qui ne se sentaient pas soutenus par la confiance de la nation avaient donné leur démission.

3. La forteresse de Posen est déclarée en état de siège. Des députés du ci-devant district de la Netze non-détaché du grand-duché de Posen, des cercles de Birnbaum, de Meseritz, de Bomst, de Fraustadt etc. demandent l'incorporation de ces pays à ceux de la confédération-germanique. — Ouverture de l'assemblée des états à Brunsvic. — L'ouverture de la première diète de Schleswig-Holstein a lieu à Rendsbourg; l'assemblée adresse au gouvern. provisoire les expressions de sa reconnaissance au sujet de ce qu'il a fait jusqu'ici et l'invite à se charger encore de la gestion des affaires. La proposition d'agréger le duché de Schleswig à la confédération-germanique est acceptée avec 74 contre 2 voix. — Publication des arrêtés de l'assemblée préparatoire pour la formation d'un parlement réuni à Francfort le 31 mars, datés du 1 au 4 avril; liste nominelle du comité des 50. — Une bande de Savoyards, (700—800 h.) venant de Lyon à Chambery, proclame un gouvernement provisoire, elle est défaite et prise le lendemain par les habitants de la ville et des campagnes. — Programme du nouveau ministère à Naples (Carlo Troja, chef du conseil et min. des aff. étrang.): Le Roi accorde aux deux chambres du parlement l'autorisation de réformer, de concert avec le souverain, les statuts (v. 29 janv.).

4. Déclaration du Moniteur universel relative aux mesures de sûreté exigées par le ministre de Gagern dans la chambre de la Hesse gr.-duc. contre les velléités guerrières de la France: Si M. Ledru-Rollin prétend, qu'il fallait une armée contre l'étranger, ce n'est que dans le but de calmer les esprits excités, aussi le gouvernement n'a-t-il nullement distribué des feuilles de route aux ouvriers ar-

més allemands. — Arrêté de la diète-germanique: On invite la Prusse à vouloir, au nom de la confédération-germanique, se charger de sa médiation des affaires du Holstein, en admettant pour base les droits complets de ce duché et nommément son union politique avec le duché de Schleswig.

5. Le Radschah de Satarah (état médiatisé situé dans la province ind. de Berar) étant mort sans héritier, cet état passe au gouvernement britannique.

6. Message aux états de la province de Prusse: Pour acquiescer à leurs vœux, le Roi a chargé le ministère de faire sans délai les démarches nécessaires pour l'incorporation de la province à la confédération-germanique. Ordonnances relatives à quelques bases sur lesquelles doit se fonder la nouvelle constitution de la Prusse. — Organisation de l'état-major de l'armée des Alpes en France, elle se compose de 3 divisions d'infanterie (Bedeau, Baraguay d'Hilliers, Magnan), d'une division de cavalerie (Oudinot), d'une brigade d'artillerie (Legendre), d'une brigade de génie (Morvan). — Arrivée du Duc et de la Duchesse de Montpensier à Madrid. — Proclamation du comité des cinquante au peuple allemand pour l'inviter à procéder aux élections de ses représentants à l'assemblée nationale; autre proclamation le 8.

7. Deux bataillons de troupes prussiennes arrivent à Rendsbourg. — La diète-germanique invite par lettre circulaire les gouvernements de la confédération, à procéder aux élections de l'assemblée constituante. — Rescrit de l'Empereur d'Autriche adressé à l'Archiduc-Palatin de Hongrie: On demande, que la Hongrie se charge d'une partie, peut-être du quart de la dette d'état. — Le Prince-héréd. de Parme est fait prisonnier à Crémone et transféré à Milan.

8. Le gouvernement prov. français prend sous sa protection les ouvriers étrangers, qui séjournent en France. — Rescrit impérial en Autriche adressé au min. de l'intér. Baron de Pillersdorf, sur l'organisation future de la Bohème: 1° parité de la langue bohémienne et allemande; 2° représentation du peuple; on adjoindra 12 représentants de la bourgeoisie de la ville de Prague aux délégués, jusqu'ici membres privilégiés de la diète; on y appellera 1 pour le moins de chaque ville royale et 1 de chaque ville

prov. de 4000 ames, deux, si elle en compte 8000; seront également admis le recteur de l'université de Prague et un député de chaque faculté, enfin deux députés de chaque diocèse; 3° organisation d'autorités centrales responsables. — Les Autrichiens combattent à Goito sur le Mincio contre les troupes sardes qui arrivent du côté de Marcaria, et près de Sorio, contre des bandes d'insurgés. — Projet d'une nouvelle constitution fédérale en Suisse: 1° la diète formée par le conseil national et le conseil des états; 2° conseil fédéral; 3° tribunal fédéral (v. 16 août 1847). (Le nouveau projet de constitution est adopté le 27 juin par $14\frac{1}{2}$ états et l'époque où il devra être mis au vote des cantons est fixée au 1 sept. En suite du ballotage dans les cantons et de l'adoption avec $15\frac{1}{2}$ contre $6\frac{1}{2}$ v. elle est reconnue par la diète-helvétique comme loi fondamentale). — Note du cabinet prussien, adressée au min. des affaires étrangères du roy. de Danemark, dans le but de développer au Roi de Danemark, les opinions du gouvernement prussien, sur la question de Holstein, et de lui offrir sa complète coopération, au cas que le gouvernement danois voulût se prêter à résoudre par des voies pacifiques la difficulté de la question. M. de Wildenbruch en mission extraordinaire est porteur de cette note.

9. Les Danois débarquent aux environs de Holnis, forcent à la retraite les troupes de Schleswig-Holstein campées à Flensbourg; les dernières occupent le 11 la ligne de Hollingstadt à Wittensee, non loin de la frontière du duché de Holstein. — Le gouvernement provisoire de Modène et Reggio se constitue; les délégués Joseph Malmusi et Jean Minghelli sont nommés pour Modène, Louis Peretti et Jacques Ferrari pour Reggio. — Proclamation du Duc de Parme: Il consent à ce que le duché nomme un gouvernement provisoire, en restant sous la sauvegarde et la tutelle du Roi Charles-Albert de Sardaigne; quant à l'inviolabilité de sa personne et de sa famille, il la confie à l'honneur et au courage de la garde nationale.

10. Réglement des travaux du comité des cinquante à Francfort. Reception solennelle faite aux délégués autrichiens à l'assemblée préparatoire. — Procession des chartistes à Londres avec leur pétition au parlement. — Réponse du Duc de Soto-Mayor à la note du 7 avril (v.

16 mars): Le ministre des affaires étrangères de la Gr.-Bretagne n'est nullement en droit de juger les affaires intér. de l'Espagne; s'il arrivait encore à l'envoyé anglais de s'ingérer des affaires privées du pays, le Duc se verrait réduit à la triste nécessité de renvoyer sans autre observation ses lettres officielles. — Arrestation d'un grand nombre de bojars dans l'hôtel du bojar Aleko Maurokordato et d'autres individus, qui ont démandé au hospodar de la Moldavie Michel Stourdza, la dissolution de la chambre et l'établissement d'une garde nationale.

11. Les Danois entrent dans le duché de Schleswig. — Le conseil des anciens à Parme (100 membres) procède à la formation d'un gouvernement provisoire, dont Pellegrini est nommé président. — Les états du roy. de Suède accordent 2 millions de rixdalers, alloués aux armements en faveur du Danemark.

12. Rapport officiel du major-général de Willisen, commissaire royal prussien dans le gr.-duché de Posen, sur les concessions jusqu'à ce jour accordées en faveur de la réorganisation du duché de Posen, avec la supposition que les assemblées armées cesseraient de se réunir dans le pays. (Publication du 17 après la dissolution des assemblées armées.) — Un corps danois débarque à Eckernfœrde. — Proclamation de Fréd. Hecker et Gustave Struve, datée de Constance: Puisque la force de la parole est insuffisante pour revendiquer au peuple sa liberté et ses droits, il faudra recourir aux armes et se réunir à Donaueschingen, pourvu d'armes et de munition etc.; on a l'intention de marcher sur Kehl, de s'y joindre aux ouvriers armés sortis de France et de proclamer la république. (Déclaration du comité des 50 contre ce mouvement, le 15 les troupes wurtembergeoises occupent Donaueschingen, et le corps franc se disperse.) — Réponse de l'ambassadeur de la Gr.-Bretagne à Madrid, à la note du Duc de Soto-Mayor du 10 de ce mois, avouée par une dépêche du ministre des affaires étrangères du 20 avril: Si la Reine d'Angleterre s'était trouvée dans une position pareille à celle de la Reine d'Espagne, qu'elle eût obtenu les secours de l'Espagne, comme l'Espagne en a obtenu de l'Angleterre, elle aurait reçu les conseils dictés par une saine politique comme une nouvelle preuve de bonne amitié.

13. Le parlement de Sicile décrète la déchéance de Ferdinand de Bourbon et de sa dynastie, à jamais exclus du droit de règner sur la Sicile (v. 18).

16. Le projet de remplacer le gouvernement provisoire de la France par un comité de salut public échoue, même avant la tentative de l'exécution, à l'aide de la garde nationale; des colonnes d'ouvriers proclament, que le peuple voulait la république démocratique, l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme et l'organisation du travail par l'association. — Révolte à Port-au-Prince (Haïti), éclatée en suite de l'accusation portée par le président Soulonque contre le général Ardouin. Ce dernier tente de résister, il est toutefois incarcéré. Les mulâtres conspirent la perte du président, ils doivent céder à la force et grand nombre d'entre eux périssent dans cette entreprise.

17. Par décret du gouvernement provisoire en France l'inamovibilité de la magistrature est révoquée.

18. Le Roi Ferdinand II proteste contre le décret du parlement sicilien du 13 de ce mois.

19. Le gouvernement danois ordonne l'embargo à mettre sur tous les vaisseaux allemands, qui se trouvent dans les ports danois et donne l'ordre à ses vaisseaux de guerre d'amener en prise tous les vaisseaux de commerce prussiens. — Par décret du gouvernement provisoire en France on dissoudra les rassemblements des Allemands dans les départements situés à l'orient.

20. Les troupes badoises et hessoises sous le commandement du général de Gagern et accompagnées du commissaire civil, conseiller de régence Stephani, rencontrent à Kandern les bandes républicaines de Hecker et Struve; le général Gagern, à la tête d'une colonne, est mortellement atteint; les insurgés sont repoussés sur Schlechtenhaus, sur Steinau et Lœrrach, d'autres se retirent en pleine déroute sur Wehr. — Fête de réconciliation et de fraternité, célébrée à Paris. — Deux agents britanniques, partis de Lahore pour accompagner à Multan, Khan-Singh, successeur désigné de Mulradsch, jusqu'ici gouverneur, sont attaqués en route le 18, et assassinés après leur retraite dans un fort situé à l'extérieur de la ville.

21. Le journal de Vienne publie un article en apparence ministériel, portant que l'Autriche se réservait le

droit d'acquiescer aux décrets du parlement germanique, et qu'elle veillerait aux intérêts particuliers de ses provinces.

22. Sur la motion faite à ce sujet par la Prusse, la confédération-germanique admet à l'unanimité au territoire de la confédération plusieurs districts du grand-duché de Posen avec une population de 593000 ames en regrettant, que la ville avec la forteresse de Posen ne soit pas compris dans ces districts. — Le professeur Madaï à Kiel est reçu comme envoyé du Schleswig à la diète-germanique. — Dans la séance du comité des cinquante on a résolu d'adhérer à la proposition de la diète, de remettre au 18 mai l'ouverture de l'assemblée constituante, si avant ce jour les membres de cette assemblée ne se trouvaient pas en nombre suffisant à Francfort.

23. Les Prussiens, sous le commandement du général de Wrangel, attaquent les Danois; la ville de Schleswig tombe en leur pouvoir. — Le cercle du lac et le cercle du Haut-Rhin (gr.-duché de Bade) sont déclarés en état de siège. — En suite de la ratification d'une capitulation stipulée la veille et laquelle comprend également la province de Friaul, les Autrichiens entrent à Udine; le lendemain ils occupent Codroipo. — Révolte de la population raize à Kikinda (Hongrie), supprimée le 27 (voir 3 juin).

24. Le général Hoffmann se voit nécessité à prendre de force Fribourg, après que les corps insurgés ont été mis en déroute aux environs de Guntersthal.

25. La ville de Flensbourg est prise par les Prussiens. — Acte de constitution de l'empire d'Autriche: I) Dispositions générales. L'acte de constitution s'applique aux pays suivants: les royaumes de Bohème, de Galicie, de Lodomérie avec Auschwitz, Zator et la Bukowine, d'Illyrie (composé des duchés de Carinthie et de Carniole et du territoire du littoral), le roy. de Dalmatie, l'archiduché d'Autriche au delà et en deça de l'Ens, les duchés de Salzbourg, de Styrie et de la Haute- et Basse-Silésie, le margraviat de Moravie, le comté de Tyrol avec le Vorarlberg. L'inviolabilité de la nationalité et de la langue est garantie à toutes les tribus. — II) L'Empereur. Il s'engagera par serment à maintenir la constitution. Le pouvoir exécutif appartient à l'Empereur seul; il exerce le pouvoir

législatif de concert avec la diète; il convoque annuellement la diète, il peut l'ajourner et la dissoudre; dans ce dernier cas il devra en convoquer une nouvelle dans l'espace de 90 jours. — III) Droits civiques et politiques des citoyens L'entière liberté religieuse et de conscience, ainsi que la liberté personnelle est garantie à tous les citoyens; la liberté de la presse est assurée; le secret des lettres est inviolable; tous les citoyens ont le droit d'adresser des pétitions; sont supprimées les mesures, qui restreignent l'acquisition de propriétés foncières; la justice sera exercée d'après une procédure publique et orale; pour les délits criminels il sera institué un jury. — IV) Les ministres sont responsables de tous les actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions. — V) De la diète: Deux chambres, c.-à-d. le sénat et la chambre des députés; la durée de la diète, qui se réunira chaque année, est fixée à cinq ans. Le sénat se compose: a) des Princes de la maison impériale, qui ont accompli leur 24 année; b) des membres nommés à vie par l'Empereur et c) de 150 membres, que les principaux propriétaires éliront entre eux. — La chambre des députés se compose de 383 membres, dont l'élection repose sur le chiffre de la population et sur la représentation de tous les intérêts civiques. Les séances seront publiques. Aucun membre des chambres ne pourra être poursuivi juridiquement sans l'autorisation de la chambre. Un membre, qui accepte une place retribuée par l'état, doit se soumettre à une nouvelle élection. — VI) Attributions de la diète. Elle fixera la liste civile de l'Empereur, les apanages pour les membres de la maison impériale, les allocations annuelles pour compléter l'armée, la perception des impôts, la conclusion d'emprunts, la vente de propriétés de l'état, l'examen et la fixation du budget annuel des recettes et des dépenses ne peuvent avoir lieu, qu'au moyen d'une loi Les projets de loi seront portés en premier lieu devant la chambre des députés. Tout projet de loi tendant à changer la constitution, doit réunir les suffrages de deux tiers des membres présents; pour tous les autres cas il suffit de la majorité absolue. — VII) Diètes provinciales. Il sera établi une garde nationale, subordonnée à l'autorité civile et aux tribunaux civils. Le serment prêté par l'armée sur la constitution sera admis dans le serment de fidélité au drapeau. — Une dix-sep-

tième planète (Métis), la neuvième des petites planètes, est découverte par Graham à l'observatoire de Marcrée (v. 18 oct. 1847).

26. Les 17 hommes investis de la confiance publique présentent à la diète germanique le projet de la loi fondamentale de l'Empire d'Allemagne: I) bases; II) attributions de l'Empire: le pouvoir impérial comprendra exclusivement a) la représentation internationale de l'Allemagne à l'étranger et le droit de surveillance à exercer sur les traités des états particuliers; b) le droit de paix et de guerre; c) l'armée; d) les forteresses; e) la marine; f) les douânes et les administrations postales; III) constitution de l'Empire: A. la dignité de chef de l'empire sera héréditaire; B. la diète de l'empire se compose de deux chambres, d'une chambre haute et d'une chambre basse. La chambre haute se compose des Princes-régnants ou de leurs délégués, des délégués des villes libres, et de 161 conseillers de l'empire choisis pour la durée de douze ans, de manière qu'un tiers d'entre eux sera renouvelé tous les quatre ans; la chambre basse se compose de députés du peuple (un député sur 100000 âmes) élus pour la durée de 6 ans et dont un tiers sera renouvelé tous les deux ans; C. la cour de justice de l'empire siègera à Nuremberg, se composera de 21 membres, ils sont nommés à vie, un tiers par le chef suprème de l'empire, un tiers par la chambre haute, un tiers par la chambre basse. IV) Droits fondamentaux du peuple allemand. V) Garantie de la loi fondamentale de l'empire (v. 14 mai). — Révolte à Cracovie: le Baron de Krieg, chef du cercle, est arrêté par les insurgés, mais rendu à la liberté par l'intervention du feldmaréchal Comte de Castiglione; le lendemain cependant la révolte est générale, la ville est bombardée, on passe une capitulation, dont le premier article éxige l'éloignement des émigrés polonais dans l'espace de 24 heures. — Ouverture de l'assemblée des états du duché de Mecklenbourg à Schwérin. On demande aux états une réforme de la loi constitutionnelle; on leur propose en même tems un nouvelle loi électorale.

27. Aux environs de Schopfheim (cercle du Haut-Rhin, gr.-duché de Bade) les troupes wurtembergeoises battent et mettent en déroute le corps franc commandé par G. Herwegh. — Le comité des 50 fait la motion d'augmenter la diète

de trois membres, auxquels sera confié le choix du chef militaire de l'armée fédérale, l'entretien des relations diplomatiques à l'étranger et dans des cas urgents le pouvoir exécutif sous leur propre responsabilité, dans d'autres cas toutefois, sur le conseil de la diète (v. 3 mai). — Le gouvernement provisoire en France decrète l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies françaises; deux mois après la promulgation du décret toute vente d'hommes est défendue, l'assemblée nationale règlera la qualité de l'indemnité qui devra être accordée aux possesseurs d'esclaves. — Réunion des banques de Rouen, de Lyon, du Havre, de Lille, Toulouse, Orléans et Marseille, à celle de Paris; Nantes et Bordeaux s'y réunissent le 2 mai. — Changement inopiné du ministère le la Sublime-Porte: Sarim-Pacha est nommé Grand-Visir à la place de Mustapha-Redjid-Pacha.

28. Scènes sanglantes à Rouen.

29. La ville de Xion (prov. de Posnanie) est prise d'assaut, vainement on a sommé le corps d'insurgés qui s'y est réuni sous le commandement de Leo Dabrowski, à se rendre. Les rebelles battus sont en partie faits prisonniers en partie tués. — Mannheim (gr.-duché de Bade) est déclaré en état de siège, les habitants sont désarmés (le 11 mai l'état de siège est levé). — Quelques députés du comité des 50 délégués du royaume de Bohème (de Wæchter et Dr. Schilling) trouvent le comité national de Prague dans une disposition peu favorable à l'incorporation du pays à l'Allemagne. — Le Roi de Danemark déclare en état de blocus les ports, les côtes, les embouchures des rivières de la Prusse, du Hanovre, des pays d'Oldenbourg, de Mecklenbourg et des villes libres anséatiques. — Proclam. du Lord-Lieutenant d'Irlande pour défendre l'élection projetée d'une assemblée représentative irlandaise et l'institution d'une garde nationale ainsi que les démarches préparatoires faites à ce sujet. — Allocution du St. Père dans un consistoire secret: Si l'on attribue, comme cela s'est répandu, surtout dans quelques contrées de l'Autriche, au Pape, l'origine des révolutions, on se rend coupable d'une calomnie injurieuse. Tout ce qu'il a fait en faveur du peuple romain, a été entrepris tant pour réaliser les vœux exprimés par les plus grands Princes de l'Europe à Pie VII, que pour faire preuve de son amour pour le peuple dont

il veut le bonheur; malheureusement on a été sourd à ses exhortations pour le maintien de la concorde, de la fidélité et de l'obéissance; les mouvements de l'Italie se sont opérés à la face de l'univers et les peuples de l'Allemagne ne peuvent pas s'en rapporter à lui, s'il s'est vû dans l'impossibillté de réprimer la fureur de ceux qui ont pris avec enthousiasme la cause de la Haute-Italie. S'il doit concourir à la guerre contre les Allemands, il déclare solennellement qu'il abhorre la guerre et qu'il condamne formellement ceux qui prêchent une république italienne, dont on veut que le Pape soit le chef.

30. Le général prussien de Blumen dirige sa marche de Schroda, contre les insurgés polonais, commandés par Miroslawski gracié peu de tems avant par le Roi de Prusse. Il occupe Winnagora et Miloslaw, est toutefois repoussé non sans perdre beaucoup de monde. — Les Piémontais attaquent la division autrichienne, commandée par le général Vocher, qui serré de près du matin au soir, par un nombre supérieur de troupes et insuffisamment soutenu par les brigades Liechtenstein, Rath, Taxis et Schaafgotsch, échelonnées de Villafranca, Somma Campagna jusqu'aux environs de Bussolengo, est forcé d'opèrer, non sans de grandes pertes, sa retraite sur la vive gauche de l'Adige. A l'approche du lieut.-feldmaréchal Welden qui arrive du Tyrol mérid. les Piémontais font un mouvement rétrogade et quittent la contrée située entre Piovezzano et Calmasino. — Le gouvernement du duché de Saxe-Meiningen fait à celui de la Prusse une motion pour l'engager à augmenter le nombre des membres de l'assemblée de la diète germanique (70 voix au lieu de 17) afin que l'autorité de la diète, déja fortement compromise par le comité des 50 ne devienne absolument nulle en face de l'assemblée nationale; le gouvernement rejette cette proposition le 4 mai.

Mai.

1. Proclamation du général prussien de Wrangel, adressée aux habitants de la Jutlande, par laquelle il leur annonce, pour le lendemain, l'entrée des troupes allemandes dans leur pays. — Mouvement à Rome en suite de ce que le Pape hésite à déclarer la guerre à l'Autriche; le

ministère donne sa démission. Manifeste du St. Père. Il menace d'employer tout son pouvoir clérical contre ceux, qui tenteraient de souiller Rome du sang des plus nobles familles. — Décret royal en Espagne: les biens de l'ordre de St. Jean de Jérusalem sont mis en vente (par ordonnance roy. du 11 juillet cette vente est remise). — Par proclamation datée de ce jour le Comte Joseph-Matth. de Thun, le Comte Albert Deym etc. invitent les Slaves des états autrichiens ainsi que ceux qui sont répandus dans d'autres pays, à se réunir le 31 mai à Prague.

2. Les députés des districts du grand-duché de Posen appartenants à l'Allemagne protestent contre leur non-admission aux délibérations des 50 et contre le projet de ce comité, de laisser rentrer librement un corps de Polonais émigrés dans leur patrie, sans désigner plus positivement cette patrie.

3. Un ministère Romain formé sous la présidence du Comte Mamiani: les affaires étrangères politiques sont séparées de celles qui concernent l'Eglise, les affaires du culte sont soumises à un ministère particulier (Cardinal Ciacchi). — Décret de la diète germanique: dans le but de voir, dans les difficiles conjonctures actuelles, exercer de la manière la plus efficace pour les grands intérêts de la patrie et pour les buts fédéraux, les droits exécutifs des gouvernements de la confédération, on proposera aux dits gouvernements de désigner trois envoyés qui dans les cas d'urgence devront agir d'après leurs propres résolutions mais dans les autres cas après s'être entendus avec la diète et qui seront responsables au peuple ainsi qu'aux gouvernements. Leur mission serait principalement de prendre les mesures nécessaires pour la sécurité intérieure et la prospérité de la commune patrie, de prendre en main la direction supérieure de tout ce qui concerne la défense du pays et de servir d'intermédiaires pour faire connaitre à l'assemblée nationale les vues des gouvernements au sujet de la nouvelle cônstitution à fonder pour l'Allemagne. — Décret du gouvernement provisoire en France concernant l'empreinte des monnaies, légende: république française, le revers porte entre des feuilles de chêne et d'olivier la valeur et le millésime; la coupe des pièces de 40 et de 20 fr. en or, ainsi que celle des pièces de 5 fr. en argent,

porte les mots: Dieu protège la France. — Les chambres sont ouvertés au Brésil.

4. Ouverture de l'assemblée nationale à Paris. Environ les deux tiers des députés sont réunis. Dupont de l'Eure salue l'assemblée et remet en ses mains le pouvoir du gouvernement en provisoire. On procède à la vérification des pouvoirs. On ne répond pas à l'appel de prêter serment à la république, parceque l'expression générale des sentiments de la nation suffit, toutefois, pour satisfaire aux vœux du peuple, l'assemblée sort de l'édifice avec les membres du gouvernement provisoire et c'est là que tout le peuple répète en masse le cri de „vive la république!" — Des insurgés polonais attaquent une compagnie de troupes prussiennes arrivées à Buk. — Un envoyé d'Espagne est accrédité à la cour royale de Berlin.

5. Proclamation du général-commandant en chef le 5ème corps d'armée, de Colomb et du président en chef, de Beurmann: la loi martiale est mise en vigueur pour le gr.-duché de Posen. — M.Buchez est nommé président de l'assemblée nationale, pour la durée d'un mois. — Le feldzeugmestre Cte Nugent chasse les insurgés de Belluno. — Le Comte de Lutzow, envoyé imp. et royal de la cour de Vienne à Rome, demande ses passeports, l'ambassade autrichienne se dissout le 8 de ce mois.

6. Le gouvernement provisoire de France présente à l'assemblée nationale le rapport sur son administration; à la suite d'un rapport général lu au nom de Dupont de l'Eure, par Lamartine, le ministre de l'intérieur Ledru-Rollin, le min. de la justice Crémieux, le président de la commission pour les travaux Louis Blanc, le ministre de l'instruction publique Carnot et enfin le min. du commerce et de l'agriculture Bethmont présentent les leurs. — L'armée piémontaise attaque la position de l'armée autrichienne près de Verone; Santa Lucia, et Croce Bianca sont les points principaux où s'engage le combat; les Piemontais regagnent leurs anciens campements à Somma Campagna. — Une partie du régiment España en garnison à Madrid, se révolte, après un assez rude combat ce mouvement est réprimé.

7. Les communes rurales du canton d'Uri reviennent aux idées de Sonderbund.

8. L'assemblée nationale reçoit les rapports du mi-

nistre des finances Garnier-Pagès, de François Arago, ministre prov. de la guerre et de la marine, et finalement celui de Lamartine min. des affaires étrangères. — Après avoir fait le tableau de l'état où se trouvait la France sous Louis-Philippe vis-à-vis de l'étranger l'orateur ajoute: Nous n'armons pas l'idée nouvelle du fer ou du feu comme les barbares, nous ne l'armons que de sa propre lueur. Nous n'imposons à personne des formes ou des imitations prématurées ou incompatibles peut être avec sa nature, mais si la liberté de telle ou telle partie de l'Europe s'allume à la nôtre, si des nationalités asservies, si des droits foulés surgissent et font appel en nous à la défense des droits, à la conformité des constitutions, la France est là. — Le principal corps des Polonais insurgés, commandés jusqu'ici par Mieroslawski, maintenant par Brzezanski est repoussé par le lieut.-général Wedell sur Miroslaw, et parait porté à se soumettre par capitulation. D'autres bandes d'insurgés sont réunies aux environs de Strzewo et Rogalin. — Réponse de la diète germanique à la communication du comité des 50 du 4 mai au sujet de l'arrêté relatif au pouvoir exécutif central de la diète: La diète avait complètement le droit de prendre les dispositions nécessaires pour l'établissement préalable de cet organe, attendu qu'il ne doit être qu'une émanation de son autorité légalement constituée. Si le comité des 50 part de la supposition que la diète est liée à l'arrêté par lui rendu le 27 avril, il méconnait sa position et les attributions de la diète, qui en exprimant ses regrets, de ce que dans les discussions on se soit permis des attaques démésurées contre un de ses membres, repousse la protestation du comité des 50 contre la marche légale de cette affaire. — L'assemblée nationale à Paris reconnait à l'unanimité (à l'exception de 4 ou 5 voix) que le gouvernement provisoire a bien mérité de la patrie. — Le grand-conseil de Berne s'étant refusé à faire les démarches nécessaires contre les levées qui se font en faveur de la Lombardie, le président de la diète M. Ochsenbein donne sa démission, cependant le grand-conseil ayant déclaré le 10 de ce mois, que son refus n'avait eu d'autre motif que d'émettre le principe que le conseil administratif devait de lui même, et sans admonestation, veiller au maintien des lois, il reprend ses fonctions. — Ouverture du parlement pour la première fois

réuni au roy. de Sardaigne. La séance est ouverte par le lieut.-général du royaume Prince Eugène. Son discours traite de l'unité de l'Italie. — En suite de la capture de vaisseaux allemands faite par les Danois, la diète germanique arrête, que toute propriété danoise en Allemagne sera saisie (v. 17).

9. Appel aux patriotes pour la formation d'une marine de guerre moyennant des contributions volontaires. (Comité à Hambourg: Sloman, Godeffroi, Ross, Vidal et Woldsen.) — Déclaration royale adressée par la Suède à la Prusse: bien que la contestation au sujet de Schleswig ne touche en rien la Suède, le Roi ne pourra cependant pas rester indifférent, si d'autres provinces danoises devaient être attaquées, qu'en ce cas le Roi se verrait obligé d'envoyer un corps d'armée à Fuhnen ou à quelque autre île du Danemark, pour en defendre, de concert avec cette puissance, le territoire.

10. L'Empereur d'Autriche ratifie la suppression de la congrégation des Redemptoristes (hommes et femmes) ainsi que celle de l'ordre des Jésuites. — L'assemblée nationale à Paris nomme membres de la commission exécutive: Arago (par 725 voix), Garnier-Pagès (715), Marie (702), Lamartine (643) et Ledru-Rollin (458). — Appel de Wolowski à l'assemblée nationale à Paris pour l'engager à demander au peuple allemand, et à l'assemblée de la diète germanique leur concours à la délivrance de la Pologne. — Louis Blanc, dans le but de réaliser les espérances dont il a nourri les ouvriers, propose la formation d'un ministère des travaux, cette motion ne passe pas, mais on adopte la proposition d'établir une commission chargée d'examiner la position des ouvriers, soit industriels, soit agriculteurs. — Le duché de Plaisance déclare par 37000 voix son incorporation au roy. de Sardaigne, 300 voix sont pour l'adhésion aux États-Romains, un très petit nombre pour celle à la Lombardie (v. 13 et 27). — Un nouveau ministère se constitue à Naples, sous la présidence de Carlo Troya. — Ouverture des séances de la première assemblée des états du duché d'Anhalt-Dessau.

11. Rappel du Prince de Prusse. — Mieroslawski est arrêté et conduit en prison; ses bandes insurgées, au moment que la capitulation va être signée aux environs de Piatkowoczarne, se dispersent dans le pays. — Ministère

en France: justice: Crémieux; aff. étrangères: Jules Bastide; guerre: Charras; marine: Casy; intérieur: Recurt; instruction publ.: Carnot; travaux publ.: Trélat; commerce: Flocon; culte: Bethmont; finances: Duclerc; maire de Paris: Marrast; préfet de Paris: Caussidière. — Les états suédois (le clergé et le tiers état en ce jour, la noblesse le 10, les paysans le 11) accordent deux millions demandés au sujet du secours à porter au Danemark et des frais qu'exigerant les armements de la Suède.

12. Le comité des 50 déclare l'arrêté de la diète du 8 insuffisamment justifié et proteste contre les conséquences qu'on pourrait en déduire. — Note du ministère de Saxe adressée à celui des affaires étrang. de la Prusse, par laquelle il développe ses idées concernant le projet d'une loi fondamentale pour l'Allemagne (v. 26 avril) en émettant le vœu de vouloir les soumettre à un examen. Relativement au chef à choisir, on propose une succession alternative de l'Empereur d'Autriche aux Rois d'Allemagne d'après le rang qui subsiste (v. 15 et 23 mars ainsi que 14 mai). — Decret du gouvernement toscan à Florence relatif à la prise de possession de Massa, Carrara, Lunigiana et Garfagnana (v. 27).

13. Une partie du principal corps des Polonais insurgés est atteint le 11 à Exin (cercle de Bromberg) ils sont en partie tués, en partie faits prisonniers. — Decret de l'assemblée nationale à Paris: Elle se divise en 15 comités de 60 membres chargés d'examiner les différentes matières en question; chaque député a le droit de s'adjoindre volontairement au comité qui lui conviendra. — Décret royal en Espagne: Don Enrique Maria de Bourbon est déclaré déchu de sa dignité d'Infant d'Espagne et de toutes ses charges et dignités. — Publication du gouvernement provisoire de la Lombardie: dans toutes les communes seront exposées des régistres ouverts pour recueillir les votes sur l'adhésion au Piémont (v. 8 et 13 juin).

14. Le Roi des Deux-Siciles crée 50 pairs du royaume. — Les députés de la chambre napolitaine, réunis dans une assemblée préparatoire, refusent de prêter, à l'ouverture de la chambre, le serment sur le statut du 10 févr. en se rapportant au programme du ministère Troya; le Roi consent à un changement de la formule du serment et à ce que, préalablement, la chambre des pairs ne soit pas

ouverte (v. 29 janv., 10 févr., 3 avril, 15 mai). — Mandat de l'Archiduc-Palatin de Hongrie conféré à Dionyse Pazmandy et Ladislas Szalay pour leur recommander de veiller dans l'assemblée constituante à Francfort, sur la conservation et la fortification des relations d'amitié qui attachent la Hongrie aux états allemands, dans l'intérêt de leur indépendance reciproque. — Réponse du ministère des aff. étrangères prussien à celui de la Saxe à la note du 12 de ce mois: Il est à désirer que le jugement de chaque état particulier de la confédération, sur le projet de la loi fondamentale (v. 26 avril) se forme, se fixe préalablement dans les délibérations de l'assemblée nationale; pour le moment la Prusse ne saurait souscrire qu'aux points dont elle est déjà convenue le 23 mars avec les députés de plusieurs états de l'Allemagne mérid. et auxquels la Saxe avait de son côté consenti.

15. Pressé par les étudiants et les gardes nationaux le ministère autrichien consent à ce que la loi constitutionnelle du 25 avril 1848 soit préalablement soumise aux délibérations des états de l'Empire et il soumettra à un nouvel examen les articles de la loi électorale qui ont été mis en doute. — La constitution devant, en suite de ces concessions, être fixée par les états de l'Empire, il n'y aura pour la première diète qu'une seule chambre et en conséquence les élections ne seront soumises à aucun cens. — Le peuple envahit l'assemblée nationale à Paris; Blanqui demande que sans délai on fasse partir une armée au secours de la Pologne, Barbès veut qu'on impose un milliard à prélever sur les riches, Huber, la dissolution de l'assemblée nationale, on proclame un nouveau gouvernement provisoire dont Cabet, Barbès, Huber, Proudhon, Ledru-Rollin, Blanqui, Pierre Léroux, Raspail sont les membres. — Cette révolte est étouffée: l'assemblée nationale exprime sa reconnaissance à la garde nationale et aux troupes de ligne et se déclare en état de permanence; elle décrète l'arrestation de Courtais, Barbès et Albert. — Les Valaques de la Transylvanie (assemblée réunie à Blasendorf) protestent contre leur réunion à la Hongrie. Des mouvements pareils ont également lieu dans la Croatie (v. 30 mai), ils demandent l'indépendance politique de la nation basée sur la liberté, l'égalité, la fraternité etc. On ne traitera sur l'union avec la Hongrie que lorsque la na-

tion valaque sera représentée, avec droit de siéger et de voter, à la diète. On exige également le libre usage de la langue roumane dans la législation et l'administration. — Emeute à Naples, on exige l'éloignement de toutes les troupes; le combat s'engage, et dure jusqu'à trois heures du matin; le Tolède est le principal champ de bataille; les troupes royales ont le dessus et à trois heures de relevée les lazzaroni se déclarent en faveur du Roi; la garde nationale est supprimée et la formation d'un nouveau ministère a lieu; une proclamation du Roi du 16, porte que le statut sera exécuté dans toute son étendue (v. 14), l'état de siège de cette capitale est levé le 14 juin.

16. La garnison de Paris est considérablement augmentée et plusieurs corps armés (garde républicaine, Montagnard, Lyonnais) ainsi que plusieurs clubs (droits de l'homme, Blanqui etc.; décret du 22 mai) sont supprimés. — Le ministère impér. en Autriche déclare que, paralysé par les évènements du 15 et par les mesures prises en suite de ces scènes, et ne se sentant plus la force de servir de soutien à la couronne, il remet ses pouvoirs aux mains de l'Empereur.

17. L'Empereur d'Autriche avec l'Impératrice, l'Archiduc François-Charles et son épouse et trois Princes quittent Vienne, pour se rendre à Insprück. Le Comte Hoyos et le Comte Wilczek, sur les instances du ministère provisoire, vont rejoindre le souverain et le prier de tranquiliser la population de la capitale par un prompt retour. — Les états du Mecklenbourg sont congédiés par le Gr.-Duc, qui accepte la déclaration que les états renoncent à l'ancien privilège de siéger à la diète en vertu de leurs droits de propriétaires fonciers et que désormais la diète se composera de représentants élus. — Déclaration faite dans la seconde chambre des états de Hanovre sur la dissension entre la diète de la confédération-germanique et le comité des cinquante. — Le ministre des affaires étr. de l'Espagne Duc de Soto-Mayor remet à l'envoyé d'Angleterre Henri Litton Bulwer ses passeports et celui-ci part le lendemain (v. 12 juin). — Congrès d'habitants des 11 cercles saxons de la Hongrie, reuni à Hermannstadt. On décide que, vu les tendances au magyarisme et au séparatisme qui partout se manifestent,

l'union à la Hongrie serait dangereuse et préjudiciable à la fidélité qu'on doit à la maison impériale, à l'intégrité de la monarchie et aux intérêts de la patrie commune (d'après le journal d'Augsbourg, supplément, daté du 5 juin, page 4507 cet evènement a eu lieu le 5 mai (v. 30 mai).

18. Première séance de l'assemblée constituante germanique tenue à l'église St. Paul à Francfort s. M. On adopte provisoirement le règlement pour les affaires projeté par Schwarzenberg, R. Mohl et Murschel. — Publication faite par le ministère provisoire en Autriche: La garde nationale réunie à la légion académique et au corps de la garde civique aura pour chef le commandant militaire de la Basse-Autriche Comte d'Auersperg; le comité central politique de la garde nationale est dissous; on formera un comité de sureté publique, des citoyens habitants de Vienne en seront les membres. Le ministère prov. continuera d'exercer ses fonctions au nom de l'Empereur pendant l'absence du souverain. Le présisident du gouvernement est autorisé à proclamer la loi martiale dans les cas, où la trahison, la révolte, le meurtre et le pillage l'exigeraient. — Le gouvernement hanovrien ayant déclaré le 17 à Francfort la levée de l'embargo sur les vaisseaux du Danemark, celui du duché de Schleswig-Holstein fait la même démarche et le 21 Oldenbourg, Hambourg et Brème lèvent également l'embargo.

19. L'assemblée constituante de l'Allemagne nomme pour la durée de 4 semaines, Henri de Gagern président (305 voix sur 397) et M. de Soiron vice-président de l'assemblée (341 v.). — La Jutlande est frappée d'une contribution de 2 millions d'écus (de cinq francs) alloués au nantissement à l'indemnisation ou des pertes de propriétés allemandes desaisies par le Danemark. — Arrivée de l'Empereur d'Autriche à Inspruck; oû le souverain est accueilli avec un enthousiasme général. — La chambre des députés du congrès mexicain ratifie avec 51 voix contre 35 le traité de paix signé entre le Mexique et les Etats Unis de l'Amérique du Nord.

20. Manifeste de l'Empereur d'Autriche daté de Inspruck: Les évènements arrivés le 15 à Vienne ont persuadé ce souverain qu'une faction anarchiste avait l'intention de le priver de la liberté d'agir; bien loin de

vouloir révoquer ou restreindre les concessions qu'il avait faites dans les journées de mars (v. 25 avril) il se sent au contraire très disposé à se prêter à toutes les demandes qui lui seront adressées par les voies légales, à sanctionner toutes les pétitions qui, en exprimant un vœu général, seront proposées loyalement et discutées par la diète. — Dans une lettre de cabinet addressée au ministre de Pillersdorf il est dit, que l'Empereur ne retournerait à Vienne, que lorsqu'il se serait convaincu des véritables sentiments de la capitale; en même tems le ministère est chargé d'aviser à ce qu'exige la situation présente de la monarchie et le salut du trône.

21. Ouverture d'une diète extraordinaire dans la Saxe royale. Le Roi prononce le dessein de réformer la loi électorale; en même tems il désigne comme motif principal de la convocation extraordinaire des états, l'urgence des mesures à prendre pour l'assistance des malheureux manquant de pain, pour la reprise des constructions des chemins-de-fer et autres voies de communication, et la nécessité d'aviser aux moyens de couvrir le déficit des recettes, occasionné par les difficultés qu'éprouvent le commerce et l'industrie. — Actes d'agression des habitants de Mayence sur des militaires prussiens; la ville est déclarée en état de siège et les habitants sont désarmés. — Fête de l'harmonie à Paris.

22. Ouverture de l'assemblée nationale à Berlin convoquée dans le but de délibérer sur la nouvelle constitution de l'état: Le Roi à la conviction que les délégués assureront d'un coté au peuple une large part aux affaires publiques, que de l'autre ils sauront resserrer les liens qui jusqu'ici ont attaché la maison royale aux destinées du pays. — On leur présente le projet de la loi constituante; l'unité de l'Allemagne est un but principal qui partout, ne doit pas être perdu de vue; réorganisation des provinces polonaises; affaires du Danemark, espoir de voir la paix prochainement rétablie. — Par décret du gouvernement provisoire en France les clubs Raspail et Blanqui sont supprimés.

23. L'escadre sarde, napolitaine et vénitienne, réunie sous les ordres du contre-amiral Albini, est en rade devant Trieste. — En suite des bruits parvenus de la mère-patrie relatifs à la liberté accordée, les esclaves de la

Guadeloupe et de la Martinique se soulèvent, l'émancipation et l'amnistie sont publiées. — Le général Paez évacue Maracaïbo qui le lendemain est occupé par les troupes du président Monagas. — Paez et ses partisans s'embarquent.

24. Les consuls des puissances étrangères à Trieste protestent contre toute hostilité qu'on pourrait entreprendre contre cette ville. — Proclamation du Roi des Deux-Siciles portant: qu'il maintiendrait dans toute son étendue la constitution du 10 février; toutefois le programme du 3 avril, en tant qu'il change la constitution, est déclaré nul; le cens pour les électeurs est rabattu à 12, pour les éligibles à 120 ducati. Les élections auront lieu le 15 juin, le parlement est convoqué, pour le 1 juillet. — En suite des instructions qu'il reçoit de Naples, Pietro Lombardi, ambassadeur à la cour de Sardaigne signifie à l'amiral de la flotte napolitaine dans la mer adriatique, l'ordre de stationner, du moins avec une partie de ses vaisseaux, dans les parages de Venise, pour servir la cause de l'Italie.

26. Declaration du Comte de Montecucoli: la légion académique à Vienne sera dissoute comme corps indépendant et incorporée à la garde nationale — révolte — barricades. — La chambre haute en Angleterre rejette le bill concernant l'émancipation des juifs par 163 voix contre 128.

26. A Vienne un comité de bourgeois, de gardes nationaux et d'étudiants se constitue en comité de sureté, dans le but de veiller a la sureté de la capitale et au maintien des droits du peuple, il exige des garanties de la part du conseil des ministres (v. 27). — Arrestation de Blanqui à Paris. — Les troupes réunies aux rives de l'Isonzo, commandées par le Comte de Thurn, opèrent leur jonction avec le corps de Radetzky près de Vérone.

27. Publication du ministre Pillersdorf, au nom du conseil des ministres. La garde nationale, la garde civique et la légion académique veilleront seules aux portes de Vienne; les autres corps de gardes seront montés en commun avec le militaire, celui de l'hôtel militaire (Kriegsgebæude) est confié à la seule garde des troupes; le Comte Hoyos reste sous la surveillance du comité de sûreté, comme otage des concessions faites le 15 et le 16

fin le ministère renouvelle à l'Empereur l'invitation pressante de retourner le plus tôt possible à Vienne ou de nommer au moins un des Princes, son remplaçant. — Arrêté de l'assemblée nationale de l'Allemagne portant que toutes les dispositions des états particuliers, relatives aux constitutions à donner, lesquelles seraient contraires à l'œuvre de constitution générale qui l'occupe, ne pourraient être considérées comme valables, quand même elles auraient été jusqu'ici en vigueur. — Patente du Roi de Sardaigne concernant la prise de possession du duché de Plaisance (v. 10). — Le gouvernement provisoire du duché de Modène proteste contre la prise de possession de Massa, Carrara, Lunigiana et Garfagnana par la Toscane (v. 12).

28. Décret en Belgique relatif aux incompatibilités: Les fonctionnaires élus membres de l'une des deux chambres, ont à choisir entre leur mandat parlementaire et leurs emplois. — Les Danois partant d'Alsen attaquent les troupes allemandes et les repoussent jusqu'à Gravenstein.

29. Publication du conseil des ministres de l'Autriche adressée aux habitants de Vienne: Les ministres déclarent qu'ils maintiendront toutes les libertés de la constitution du 25 avril, qu'ils reconnaissent complètement les concessions faites plus tard, qu'ils repousseront de tout leur pouvoir l'anarchie et la réaction, qu'ils regardent la diète seule autorisée à la réorganisation de l'état, qu'ils hâteront la convocation de l'assemblée, qu'ils solliciteront le retour de l'Empereur, mais que, si malgré leur bonne volonté, le concours de leurs concitoyens venait à leur manquer, s'ils voyaient leurs forces paralysées, ils se démettraient de leurs places. — Le gouverneur de la Bohème, Comte de Thun déclare dans l'assemblée du comité national, qu'en suite des évènements arrivés récemment à Vienne, toutes les relations entre les autorités de Vienne et celles de Prague avaient cessé et nomme un gouvernement provisoire pour les affaires de la Bohème; membres: Palacky, Borrosch, Brauner, Rieger, Strobach et Comte Albert Nostiz. — Le Maréchal Radetzky, après avoir dirigé le 28 la marche de Vérone à Mantoue, passe le Mincio et défait les ennemis sur le Curtatone; il fait 2000 prisonniers, au nombre desquels un bataillon de

napolitains, et prend 11 canons. — Missive du Pape, adressée à tous les évèques de l'Italie, dans le but d'ordonner des prières publiques pour obtenir la pacification de l'Italie et pour prèserver tous les pays des horreurs de la guerre. — Le ministère remercie le Pape d'avoir admis pour condition première de la concorde et de la paix, le nécessité de rendre à l'Italie ses frontières naturelles.

30. Le Prince de Prusse, dans un lettre datée de Bruxelles, mande au Roi, son retour de Londres, en lui exprimant en même tems ses sentiments au sujet du développement actuel des institutions libres. — Peschiera manquant de provisions est forcée de capituler à 11 heures du soir: la garnison autrichienne, composée de 1600 Croates, sortira avec honneurs militaires et sera dirigée sur Brescia; les simples soldats, après avoir déposé les armes, seront conduits à Ancona, oû ils seront embarqués; pour la Croatie; c'est là qu'on leur rendra leurs armes, ils s'engagent à ne pas servir pendant la durée de la guerre actuelle. — Une tentative faite par les Autrichiens pour s'emparer de la tête du pont de Goito ne réussit pas. — La diète transylvanienne assemblée à Clausenbourg arrête, le jour de la fête du Roi Ferdinand V, la réunion de la Transylvanie, au royaume de Hongrie; les Saxons (v. 17), en suite d'une déliberation qui a eu lieu entre eux la veille, adhèrent à cette décision. Dans la prochaine diète hongroise siègeront, outre les trois nationalités représentées jusqu'ici, les Hongrois, les Szekles et les Saxons, encore les Valaques. Chaque comitat, chaque siège, chaque ville libre royale, sera représenté par deux députés élus sans égard à son origine national ou à sa religion (v. 15 et 17 mai).

Juin.

1. Règlements concernant le mode d'élection en Autriche: pour exécuter les dispositions émises par la proclamation impér. du 16 mai, portant, que la loi constitutionnelle du 25 avril sera préalablement soumise aux délibérations d'une diète, qu'en conséquence la première diète formera une assemblée constituante; on admettra des élections indirectes; un député sur 50000 ames, à l'ex-

ception de la Basse-Autriche, qui enverra, y compris 15 pour Vienne — 37 députés. Tous les citoyens autrichiens agés de 24 ans ont droit de voter et sont éligibles, quelque religion qu'ils professent, pourvu qu'ils aient la pleine jouissance de leurs droits civiques et soient établis depuis six mois dans leur arrondissement électoral; les ouvriers qui travaillent à la journée ou à la semaine ne sont pas en droit de voter. L'ouverture de la diète de l'empire aura lieu le 26 juillet. — Déclaration des députés du Limbourg à l'assemblée nationale de l'Allemagne (Baron de Scherpenzeel-Heusch): A moins que l'Allemagne ne déclare que le pays de Limbourg est un pays essentiellement allemand, ne participant en rien à la dette neerlandaise, les députés sont forcés de protester contre l'union de ce duché à l'Allemagne.

2. Ouverture du congrès Slave à Prague; Palacky staroste de l'assemblée — trois sections: la polono-ruthène, la serbo-illyrienne-croate et la bohèmo-morave. — Les relations diplomatiques sont renouées entre l'Espagne et la Prusse; le Comte Raczynski est accrédité comme ambassadeur à Madrid.

3. Proclamation de l'Empereur d'Autriche aux habitants de Vienne, contresignée par les ministres Wessenberg et Doblhoff: animé du sentiment de faire le bonheur de son peuple, l'Empereur a octroyé la constitution du 25 avril, toutefois les inquiétudes de plusieurs provinces ainsi que les évènements arrivés à Vienne le 15 ont ébranlé ses convictions, en réveillant en lui le doute, que cette constitution ne réponde aux attentes du peuple, et il déclare, que la première diète sera une assemblée constituante. Bien qu'il se sente grièvement blessé des procédés, qui l'ont engagé à prendre ce parti, il n'en est pas moins attaché à la chose et désire vivement que l'ouverture de la diète ait lieu le plus promptement possible, or cette possibilité dépendra de l'ordre et de la paix qui doivent régner, l'Empereur bénira enfin le jour où il pourra, en ouvrant la diète, célébrer son retour à Vienne. — Ouverture de la première diète à Rome (v. 9 juin et 10 juillet 1848). — Les Raizes et les Illyriens s'assemblent à Neusatz, Carlowitz et Tittel (Hongrie); ils s'emparent, dans cette dernière ville, de l'arsenal et enlèvent huit canons (v. 23 avril et 12 juin).

5. En suite de troubles survenus à Paris, plusieurs ateliers nationaux sont fermés. — Combat entre les Danois et les Allemands, aux environs de Nubbel et de Sonderbourg. — Arrêté de l'assemblée nat. à Francfort relatif à l'évacuation de la Jutlande et d'une partie de Schleswig: les pays chargés de fournir les troupes du 10ème corps d'armée reçoivent l'ordre de compléter leurs contingents, réponse à faire au général Wrangel, qu'il n'existait pas de motifs politiques qui fussent contraires à une réoccupation des pays évacués, en lui exprimant qu'il saura bien trouver les moyens de délivrer le Schleswig.

6. Sénard, jusqu'ici vice-président, est nommé président de l'assemblée nationale de France.

7. Décret de la commission exécutive en France concernant les rassemblements défendus, et les peines, que subiront les contrevenants. — Entrevue des Rois de Suède et de Danemark à Malmoë.

8. Des troupes suèdoises descendent à Nyborg dans l'île de Funen. — Proclamation du gouv. provis. de la Lombardie. L'acte de votation entrepris dans toutes les communes ainsi que dans l'armée offre le résultat que 561002 individus se sont déclarés pour la prompte jonction à la Sardaigne, 681 ont voté pour un délai. La nécessité de délivrer l'Italie du joug étranger décide le gouvernement à proposer sans tarder cette union, et il décrète en même tems, qu'une assemblée constituante, commune aux deux pays, fixe les bases de la nouvelle monarchie, soumise à la dynastie de Savoïe (président Casati ; Borroméo, Guerrieri, Levigelli etc.) (v. 10). — Déclaration de blocus de Trieste faite par les amiraux des escadres sarde et vénitienne. La blocade commencera pour les vaisseaux sous pavillon autrichien, le 15 juin, pour les autres pavillons, un mois plus tard. — La commission mixte réunie à Palerme, composée de pairs et de députés et chargée de réformer la constitution de 1812, présente au parlement de la Sicile, un projet de réforme en 17 articles. Le Roi de Sicile ne pourra jamais porter d'autre couronne que celle de l'île (v. 10 et 11 juillet 1848).

9. Actes de violence exercés à Berlin par des individus attroupés, contre quelques députés de l'assemblée nationale, qui dans les débats de la séance d'aujourd'hui, n'ont pas, dans le sens de l'anarchie, voulu reconnaitre le mérite

des défenseurs des barricades du 19 mars. — Déclaration du ministère Terenzio Mamiani faite dans la première séance de l'assemblée constituante: que Pie IX, comme père de tous les fidèles, ne sorte pas du cercle de sa dignité divine, qu'il vive dans la paix des dogmes, de l'église, qu'il prie Dieu, qu'il bénisse, qu'il pardonne, mais qu'en sa qualité de souverain, il abandonne la plus grande partie des affaires temporelles, à la sagesse de l'assemblée. — Adresse du juge royal de Hermanstadt, Comte des Saxons en Hongrie, François Salmen, ainsi que des députés des 11 cercles saxons, à l'assemblée nat. allemande, pour lui demander aide et assistance dans les combats qu'ils vont livrer pour soutenir leur nationalité.

10. Le Roi Charles-Albert de Sardaigne signe dans son quartier général à Garda l'acte relatif à la réunion de la Lombardie au roy. de Sardaigne (v. 8). — Vicenza est prise par les autrichiens. Les troupes romaines (15000 hommes), en suite d'une capitulation, sont obligées de repasser le Po et s'engagent de ne pas servir contre l'Autriche pendant la durée de trois mois. — Les Piémontais s'emparent de Rivoli sur les rives de l'Adige. — Manifeste adressé aux Croates et Slavons, dans le but de les faire renoncer à la résistance qu'ils opposent à leur union au royaume de Hongrie et de se défier des démarches du Baron de Jellachich, jusqu'ici leur ban. — La loi martiale est révoquée à Posen.

12. Révolte à Prague: la Princesse de Windisch-Grætz est tuée. Le 18 Prague se soumet. Les habitants mettent bas les armes, renversent les barricades et consentent à livrer des ôtages; l'état de siège est levé le 20 juillet. — La ville de Carlowitz (confins militaires slavons) est bombardée par les troupes commandées par le lieut.-feldmaréchal Hrabowsky (v. 3 et 23 juin). — En suite de mouvements bonapartistes qui se sont manifestés parmi le peuple, la commission exécutive à Paris, présente à l'assemblée nationale un projet de loi, d'après lequel la loi du 10 avril 1832 relative à Napoléon-Louis-Charles Bonaparte, fils de l'Ex-Roi d'Hollande, restera en vigueur, jusqu'à ce que l'assemblée nationale en jugera autrement. — Note de Lord Palmerston adressée à l'ambassadeur d'Espagne, Don Francisque Xavier d'Isturitz: les procédés du gouvernement espagnol envers Sir H. Bulwer (v. 17 mai) amènent

la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, et l'envoyé jugera lui même de la nécessité de son retour à Madrid. — Congrès des étudiants allemands à la Wartbourg. En suite de quelques démonstrations faites par une minorité en faveur de Hecker (v. 15), d'autres déclarent le 13 par une adresse à l'assemblée nationale, qu'en opposition de ceux, qui approuvent des mesures violentes et la haute trahison, ils ne trouvent de sûres garanties de la grandeur, de la liberté, des droits sacrés et inviolables de la nation, que dans la pleine réalisation du principe constitutionnel.

13. L'assemblée nationale de France reconnait Napoléon-Louis-Charles Bonaparte en sa qualité de député (il a été élu tel dans le dép. de la Charente-infér., dans celui de la Seine et de l'Yonne). — Convention signée entre le gouvernement Sarde et le gouvernement prov. de la Lombardie. Dès que le Roi aura déclaré qu'il consent à accepter la proposition de l'union que la nation lombarde a votée (v. 12 mai), les états de la Sardaigne et de la Lombardie n'en formeront qu'un seul. Jusqu'à ce que cette déclaration aura été prononcée, le gouvernement central provisoire restera en place. On garantit à la Lombardie la liberté de la presse, le droit de se réunir librement et l'armement du peuple dans l'étendue qui jusqu'ici a subsisté. Après la promulgation de la loi sur la fusion des deux états, le Roi exercera le pouvoir exécutif au moyen d'un ministère responsable à la nation et à son parlement. Les décrets publics seront émis au nom du Roi Charles-Albert. Les lois et ordonnances de la Lombardie resteront en vigueur. Le Roi n'est pas autorisé à signer de nouveaux traités politiques ou commerciaux, sans l'assentiment du conseil des membres actuels du gouvernement provisoire de la Lombardie. La loi sur les élections pour l'assemblée constituante sera publiée au bout d'un mois après la déclaration de l'union des deux pays, et la convocation de l'assemblée réunie aura lieu pour le 1 de nov. au plus tard. La loi électorale admet comme éligible chaque citoyen âgé de plus de 21 ans, à l'exception des condamnés pour crimes, il sera nommé pour 20 ou 25000 habitants un député.

14. Ouverture de l'assemblée des états du Schleswig-Holstein. — Emeute à Berlin; l'arsenal est envahi, on en-

lève quantité d'armes; les pertes sont évaluées à 50000 thalers. — Lettre de Louis-Nap. Bonaparte adressée au président de l'assemblée nationale à Paris: si la nation lui impose des devoirs, il saura les remplir. — Après un bombardement de 12 heures, Trevise se rend au lieut.-feldmaréchal Baron de Welden; la garnison forte de 4000 hom. se retire le 15 avec armes et bagages, en s'engageant de ne pas servir contre l'Autriche pendant la durée de trois mois, à dater du jour où elle aura repassé le Po. — Padoue se rend au lieut.-feldmaréchal d'Aspre.

15. Adresse du congrès démocratique à Francfort s. M. à l'assemblée nationale, par laquelle on demande le rappel de Hecker à l'assemblée.

16. Proclamation de l'Empereur d'Autriche: l'état de sa santé ne lui permettant pas de retourner incessamment à Vienne, il délèguera à sa place l'Archiduc Jean, non seulement pour l'ouverture de la diète, mais aussi pour soumettre à ses décisions les affaires de l'Empire.

18. Des rebelles grecs (Pappakosta et Kondojannis), venant du côté de Nord-Ouest de la province de Phthiotis, envahissent la commune de Makrokomis; vainement le gouvernement de la Grèce a-t-il invité les autorités turques à s'opposer aux rassemblements des agitateurs et des insurgés aux frontières. — Aux environs d'Ahmedpour, le lieutenant anglais Edwards, à la tête d'un corps par lui réuni, et composé de Patans (Afghanistan Occident.), de Beludsches et d'une partie de l'armée des Sigks, défait le Prince de Multan, Divan Muldradsch, qui s'était insurgé.

19. Le projet de la nouvelle constitution est présentée à l'assemblée nationale de France: Un président élu pour la durée de 4 ans, une assemblée de 750 membres; nombre qui sera porté à 900 dans les cas, où il s'agirait de soumettre la loi constitutionnelle à une révision. — Le ban de la Croatie, Baron de Jellachich, est reçu en audience par l'Empereur d'Autriche: on lui communique la décision du souverain de consentir à la médiation de l'Archiduc Jean, demandée par le ministère de la Hongrie (v. 10). — Réponse du Marquis Pallavicini, envoyé extraordinaire près la diète-germanique, à la déclaration faite par la confédération, au sujet des hostilités, qu'on exercerait contre le territoire de Trieste: Il faut admettre, qu'ou bien l'amiral Albini avait dépassé ses pouvoirs, ou bien

que Trieste avait, par des actes d'hostilité, provoqué l'état actuel des choses, la déclaration du gouvernement sarde ne tardera pas à être présentée à l'assemblée de la confédération. — La tranquillité est rétablie dans le duché d'Altenbourg; les troupes de la Saxe royale sont rappelées; on accorde une amnistie pour délits politiques; on promet la prompte ouverture de la diète.

20. Le président du conseil des ministres à Berlin, M. de Camphausen, donne sa démission, sans avoir réussi à compléter le ministère. (Le Comte de Canitz, min. de la guerre, remplacé par le lieut.-général de Schreckenstein, le ministre des aff. étrang. Baron d'Arnim, le ministre des cultes Comte de Schwerin s'étaient démis de leurs charges le 17). — Un message royal neerlandais présente à la seconde chambre des états-généraux, des projets de loi relatifs à la réforme de la constitution (v. 19); comparés à l'ancienne loi, les points essentiellement différents sont: les élections seront directes; la première chambre se compose de membres élus du nombre des habitants les plus riches, payant, selon les provinces auxquelles ils appartiennent, de 500 à 1200 florins d'impôts directs; tout habitant payant de 20 à 160 fl. d'impôts directs est électeur; la 1ère chambre est élue par la durée de 9, la 2de pour celle de 3 ans; les deux chambres peuvent être dissoutes; les états-généraux devront concourir à l'administration des colonies (v. 17 mars). — L'assemblée nationale de l'Allemagne déclare, que tout acte d'hostilité entrepris contre la ville de Trieste, sera regardé comme une déclaration de guerre contre la confédération-germanique.

21. Le choléra se manifeste à Pétersbourg.

22. Des ouvriers employés aux ateliers nationaux à Paris se refusent à partir pour les départements, malgré les engagements, qu'ils y ont pris pour l'exécution des travaux ordonnés par le gouvernement; la révolte redouble le 23, de nombreuses barricades partout élevées sont vigoureusement défendues contre les attaques de la garde nationale et des troupes de la ligne. — A Marseille une émeute d'ouvriers est étouffée. — Insurrection à Bucharest (Valachie) contre le Prince Bibesco (v. 25 juin).

23. La ville de Weisskirchen (Hongrie) est prise par les rebelles, (v. 12 juin), soutenus par des insurgés étrangers, commandés par Stanimirowich et Novakovich.

24. Décrets de l'assemblée nationale en France: Elle se déclare en permanence, Paris est mis en état de siège, et tous les pouvoirs exécutifs sont délégués au général Cavaignac. En suite de ce dernier décret, les membres de la commission exécutive — F. Arago, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Lamartine et Marie — se démettent de leurs fonctions. Chacun des 15 bureaux (à l'exception du 6ème, c.-à-d. celui de la gauche) choisit quatre membres, chargés de se rendre sur les points menacés de la ville. Le général Bedeau, Clément Thomas etc. sont blessés. — L'assemblée de la diète des états du duché d'Anhalt-Cœthen, convoquée pour délibérer sur une loi constitutionnelle, ouvre ses séances.

25. Le ministère prussien se constitue sous la présidence de M. d'Auerswald; programme: nous voulons une monarchie constitutionnelle solidément établie; dans ce but nous soutenons fortement le système de deux chambres et le principe, que le pouvoir législatif soit exercé de concert par le Roi et les chambres; par cette raison même nous voulons, que la première chambre soit établie sur une base plus populaire, que celle qui a été proposée par le gouvernement dans le projet de la loi constitutionnelle. — La rive gauche de la Seine à Paris est purgée des rebelles; sur la rive droite le combat continue, et surtout dans le 8ème et 9ème arrondissement; à neuf heures du soir le général Lamoricière, qui a commandé les troupes au faubourg du Temple, se joint aux colonnes qui, de l'hôtel de ville ont gagné la place de la Bastille; l'insurrection n'existe plus que dans le faubourg St. Antoine, bien que sur d'autres points elle tente de se relever. Le général Négrier est tué, Charbonnet est grièvement blessé. Le général Bréa est assassiné. Le président de l'assemblée nationale propose un décret de la teneur, que tout individu, pris les armes à la main, soit condamné à l'exportation outre mer. — La forteresse de Palma-nova se rend aux Autrichiens, qui par là rentrent en possession du parc d'artillerie de l'armée d'Italie. — Le Prince Bibesco (Valachie), après avoir confirmé le ministère, dont la formation lui a été presenté par les chefs de l'insurrection, et après que ce ministère s'est effectivement chargé de la gestion des affaires, se démet du gouvernement (v. 26).

26. Ouverture des séances extraordinaires de la chambre en Belgique; discours du Roi: En présence des agitations, qui remuent si profondément l'Europe, la Belgique est demeurée calme, confiante et forte; les changements survenus dans l'état politique des divers pays n'ont aucunement altéré nos bonnes relations internationales. Des lois importantes ont marqué la dernière session. Tous nos efforts doivent tendre à conserver à la Belgique une bonne situation financière. Plusieurs impôts devront être modifiés dans leur base. Nous traversons une époque remplie d'épreuves difficiles pour la société européenne; la Belgique ne se laissera pas détourner de la voie sage et sûre dans laquelle elle est entrée, et vous accorderez au gouvernement le concours bienveillant, dont il a besoin pour remplir sa tâche difficile. — L'assemblée nationale en France adopte les mesures proposées par le général Cavaignac: Tout garde national qui ne répondrait pas à l'appel aux armes, sera désarmé. — Seront fermés tous les clubs reconnus comme dangereux; mesures à prendre contre les journaux reconnus comme dangereux. (D'après un décret du 6 août 1848 les journaux ainsi frappés de suspension sont: la Révolution, la vraie République, l'Organisation du travail, la Presse, l'Assemblée nationale, le Napoléon républicain, le Journal de la Canaille, le Père Duchêne, le Pilori. La Liberté et le Lampion peuvent reparaître.) Une commission de 15 membres de l'assemblée nationale est chargée de faire l'enquète sur les causes de l'insurrection et sur celles de l'attentat du 15 mai (elle fait son rapport dans la séance du 3 août). L'archevêque de Paris Denis-Auguste Affre, qui s'était présenté aux barricades du faubourg St.-Antoine pour porter des paroles de paix aux insurgés, est grièvement blessé. (Il succombe à ses blessures le 27.) Vers les deux heures de l'après midi le faubourg St.-Antoine est au pouvoir des troupes, et les insurgés eux mêmes travaillent à faire disparaître les barricades. — Dans la Valachie s'établit un gouvernement provisoire, dont le Métropolitain est le chef; membres: Jean Eliade, Etienne Golesco, Tell, Maghiero, Skurto (v. 10 juillet). — Les chambres sont ouvertes à Florence par un discours du Gr.-Duc. — L'ambassadeur de la Bavière, ainsi que le chargé d'affaires ad int. de la Prusse à Turin, en conformité du décret de l'assemblée nationale de l'Allemagne du 20, protestent contre

tout acte d'hostilité de la Sardaigne contre Trieste. Le ministre de la Sardaigne répond, que déjà le 22, sur les reclamations qui lui avaient été adressées de vive voix, l'amiral Albini avait été pourvû des instructions nécessaires, pour s'en tenir strictement au but de la blocade, qui n'est autre, que d'empêcher le commerce en fraude de matériaux et munitions de guerre.

27. Décrets de l'assemblée nationale de l'Allemagne: 1) jusqu'à l'établissement définitif d'un pouvoir gouvernemental pour l'Allemagne on établira provisoirement un pouvoir central chargé des affaires générales et communes à tout le pays; 2) cette autorité exercera le pouvoir exécutif: a) dans toutes les affaires qui concernent la sureté et le salut public des états de la confédération germanique; b) elle sera chargée de la direction générale de la force armée et aura en particulier le droit de nommer le général en chef; c) elle est chargée de la représentation des relations politiques et commerciales et dans ce but elle nommera les ambassadeurs et consuls; 3) l'établissement de l'œuvre constitutionnel ne sera pas du ressort du pouvoir central qui, de concert avec l'assemblée nation.; 4) décide de la paix et de la guerre et des traités à faire avec les puissances étrangères; 5) le pouvoir est conféré à un Vicaire de l'Empire, élu par l'assemblée nationale; 6) le Vicaire de l'Empire exerce ses pouvoirs au moyen de ministres qu'il nommera, ministres responsables à l'assemblée nationale; 7) le Vicaire de l'Empire n'a pas de responsabilité; 8) l'assemblée nationale émettra une loi particulière sur la responsabilité des ministres; 9) les ministres ont le droit d'assister aux séances de l'assemblée et d'y porter la parole; 10) ils ont l'obligation d'y paraître quand l'assemblée juge leur présence nécessaire et de répondre aux interpellations qu'on leur adresse; 11) les ministres n'ont droit de voter dans l'assemblée que dans le cas où ils en sont membres; 12) la position du Vicaire de l'Empire est incompatible avec celle de deputé à l'assemblée nationale; 13) du moment que le pouvoir central provisoire sera établi, la diète aura cessé d'exister; 14) le pouvoir central s'entendra, relativement aux mesures exécutives, autant que possible, avec les plénipotentiaires des gouvernements des états de la confédération; 15) Dès que l'œuvre de la constitution

sera achevé et exécuté, l'action du pouvoir central provisoire cessera. — Mr. Milde ayant été nommé ministre d'état, Mr. Grabow le remplace en sa charge de président de l'assemblée nationale de la Prusse; viceprésidents: de Kirchmann, Kosch et Jonas. — Décret de l'assemblée nationale en France: les detenus reconnus d'avoir pris part à l'insurrection du 23 juin seront transportés dans les possessions françaises d'outre-mer; les femmes et enfants des individus ainsi transportés, seront admis à partager le sort des coupables. L'instruction commencée devant les conseils de guerre suivra son cours pour les chefs, fauteurs et instigateurs de l'insurrection. — Le Comte Montecuculi est chargé de l'organisation et de la gestion des affaires dans les provinces reconquises de l'Italie par les autrichiens.

28. Le général Cavaignac remet ses pouvoirs dans les mains de l'assemblée nationale. Le président Sénard et Cavaignac reçoivent, avec les remerciments de l'assemblée, le témoignage public d'avoir bien mérité de la patrie. Le ministère se demet également de ses fonctions et l'assemblée délègue de nouveau au général Cavaignac, tous les pouvoirs exécutifs. Ministère: Sénard, intérieur; Recurt, travaux publics; Lamoricière, guerre; Thouret, commerce; Bethmont, justice; Bastide, extérieur; Leblanc, marine; Goudchaux, finances; Carnot, instruction publ. — La chambre de Sardaigne adopte par 127 v. contre 7 le projet de loi concernant l'union de la Lombardie aux provinces de Padoue, de Vicence, de Trevise, en conformité de l'acte de votation des habitants. Le projet de loi est conçu dans ces termes: En suite d'une votation générale on procédera à l'élection d'une assemblée constituante commune aux deux états, chargée de délibérer sur les bases et les formes d'une nouvelle monarchie soumise à la maison de Savoie, en admettant pour la succession les dispositions de la loi salique, en conformité du vote que le peuple lombard a prononcé, en vertu de la loi du 12 mai 1848, publiée par le gouvernement provisoire; la formule de ce vote (telle qu'elle est énoncée dans la loi du gouvernement lombard du 12 mai 1848) est l'unique mandat de la constituante et fixe les limites de son pouvoir.

29. Dans sa 27ème séance l'assemblée nationale de l'Allemagne procède à l'élection du Vicaire de l'Empire; on recueille 436 voix pour l'Archiduc Jean d'Autriche,

52 voix pour le président Henri de Gagern, 32 voix pour Adam d'Itzstein, 1 voix pour l'Archiduc Etienne d'Autriche; 25 membres s'abstiennent de voter, ne voulant pas élire un chef „non responsable." L'Archiduc Jean est proclamé Vicaire de l'Empire. — Lettre de l'assemblée de la diète germanique à l'Archiduc: Elle a la pleine conviction, que le choix tombé sur lui offre les garanties les plus sûres de l'unité, de la force, de l'honneur et de la liberté de la patrie commune; déjà avant la clôture des délibérations relatives à la formation d'un pouvoir central provisoire, les membres de la diète ont été autorisés par leurs gouvernements respectifs, à se déclarer en faveur de cette élection. La députation envoyée à l'Archiduc se compose de MM. Andrian, Sucho, Raveaux, Saucken-Tarputschen, Rotenhan, Franke et Heckscher. (Acceptation 5 juill.) — En France, élection d'un nouveau président de l'assemblée nationale à la place de Sénard: Marie, récemment membre de la commission exécutive, président. Viceprésidents: Edmond Lafayette et Emile Péan (5 juillet).

30. Le Baron Henri de Gagern, jusqu'ici président de l'assemblée nationale de l'Allemagne, est reélu pour la durée du mois de juillet. Viceprésidents: de Soiron, de Andrian. — Les troupes allemandes s'étant mis en marche, en partant de Hammelev, par Ausbœl sur Biering (10ème corps d'armée) et de Grand-Jersdal, par Mangup à Christianfeld (troupes prussiennes), les danois se retirent en Jutlande.

Nous ne communiquons pas pour cette année

LE CATALOGUE DES ALMANACHS D'ÉTAT

dans la même extension que l'année dernière, renvoyant nos lecteurs à l'édition précédente. En voici ceux que nous avons vus, à l'exception de ceux du Danemark et de l'Amérique du Nord.

Brésil. **Almanak administrativo, mercantil e industrial da corte e provincia do Rio de Janeiro para o anno bissexto de 1848 organisado e redigido por Eduardo Laemmert cavalleiro da imperial ordem da Rosa etc. Quinto anno. (Armes.) Rio de Janeiro em casa dos editores-proprietarios Eduardo e Henrique Laemmert, Rua da Quitanda, 77. 1848.** (Avec le portrait de l'Impératrice du Brésil.) (petit-8.)

Francfort. **Staats- und Adreß-Handbuch der freien Stadt Frankfurt. 1848. Erster Theil: Staatskalender. 110r Jahrgang.** (Armes vis-à-vis du titre.) **Mit Privilegium Hohen Senats. Frankfurt a. M., Georg Friedrich Krug's Verlags-Buchhandlung.**

Grande-Bretagne. **The Royal Kalendar, and Court and City Register, for England, Scotland, Ireland and the Colonies for the year 1848. Containing a correct list of the fifteenth imperial parliament, summoned to meet for their first session August 18, 1847. Corrected at the respective offices. London: Printed for Suttaby et Co., Stationers'-Court, Ludgate St** (Price 5 S. Red Sheep, or with Index of Names 6 S. 6 d.)

Mecklenbourg-Schwérin. **Großherzoglich Mecklenburg-Schwerinscher Staatskalender.** (Armes.) **1848. Schwerin, im Verlage der Hofbuchdruckerei.** — Seconde partie: **Statistisch-topographisches Handbuch des Grhzth. Mecklenburg-Schwerin. Voran: Das Verzeichniß der europ. Regenten, so wie derjenigen europ. Abkunft.**

Pays-Bas. **Nederlandsche Residentie — en 's Gravenhaagsche Stads-Almanak, voor 1848. Met vergunning van Hun Ed. Achtb. de Heeren Burgemeester en Wethouders. 23e Jaargang.** (Armes.) **te 'S Gravenhage, bij Gebroeders Belinfante.**

Pérou. **Calendario y guia de forasteros de la Republica Peruana para el año bisieto de 1848. Por el Capitan de navio de la Armada Nacional Don Eduardo Carrasco, Cosmógrafo mayor del Peru, Catedrático de Prima de Matemáticas en la Universitad de San Marcos, etc.** (Armes de la république.) **De orden superior. Lima 1847. Imprenta de José Maria Masias.** (petit-8.)

TABLE DE LA GÉNÉALOGIE
ET DE L'ANNUAIRE DIPLOMATIQUE.

TABLE DES MATIÈRES.

AVIS.

Cet Almanach se vend aussi sans Calendrier pour les pays où les almanachs étrangers sont prohibés, ou soumis à un droit de timbre qui en augmenterait trop le prix.

L'éditeur se flatte que les acheteurs de l'Alm. rendront justice aux efforts qu'il fait depuis une assez longue série d'années pour perfectionner cet ouvrage. — L'augmentation des matières, la richesse des articles, l'étendue toujours croissante de l'Almanach en font bien preuve. Que l'on compare les éditions antérieures aux dernières: celle de l'année 1816 p. e. offre 216 pages, la présente en compte avec le calendrier astronomique 844 d'une impression beaucoup plus serrée en caractères plus petits. — Malgré cette différence le prix modique (1 thaler de Prusse ou $1\frac{1}{2}$ fl. de conv., et 2 th. pour un exemplaire de luxe) n'a pas été changé. Il doit cependant être observé que si un accroissement du livre était encore commandé par les circonstances et les évènements il ne serait plus possible de maintenir ce bas prix, qu'il faudrait au contraire alors l'augmenter en proportion.

L'éditeur, sachant que plusieurs personnes désirent compléter leur collection d'Almanachs de Gotha, leur offre les trente-deux années de 1817 à 1848 pour la *moitié du prix ordinaire*, c'est-à-dire pour 16 thalers argent de Prusse, ou 64 francs de France, à condition que l'on prendra ces trente-deux années en bloc. — S'adresser au Libraire-Editeur à Gotha.

Il vient de paraître la *vingt-deuxième* année du recueil des notices généalogiques sur les FAMILLES COMTALES DE L'ALLEMAGNE et la *seconde* du recueil des FAMILLES DES BARONS DE L'ALLEMAGNE, tous deux publiés en langue allemande sous les titres de

Genealogisches Taschenbuch
der deutschen gräflichen Häuser
auf das Jahr **1849.**

Genealogisches Taschenbuch
der freiherrlichen Häuser
auf das Jahr **1849.**

Complet des figures

